

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01876345 8

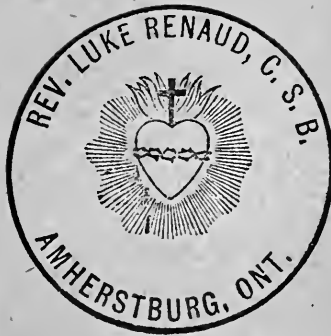


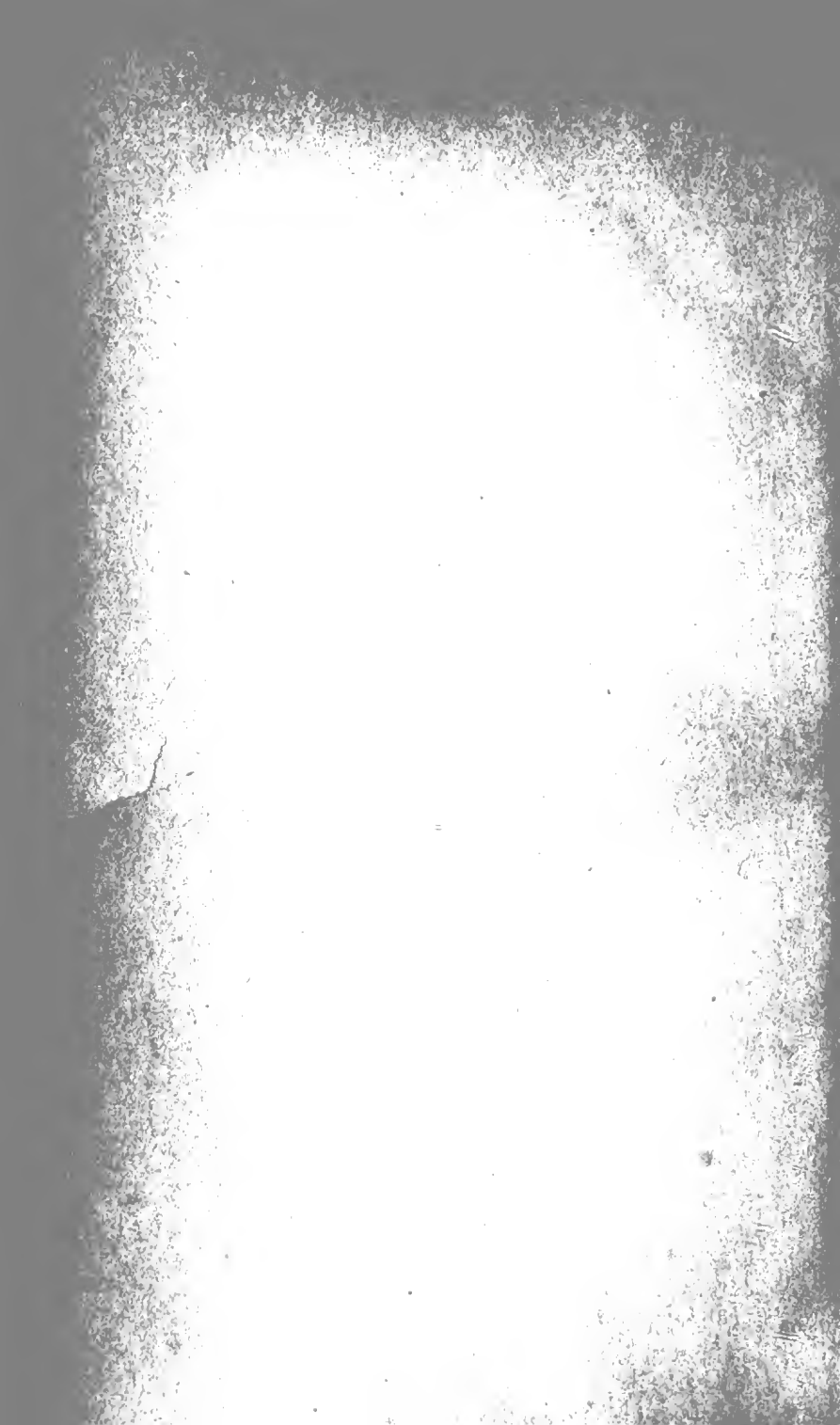
ST. BASIL'S SEMINARY
TORONTO, CANADA

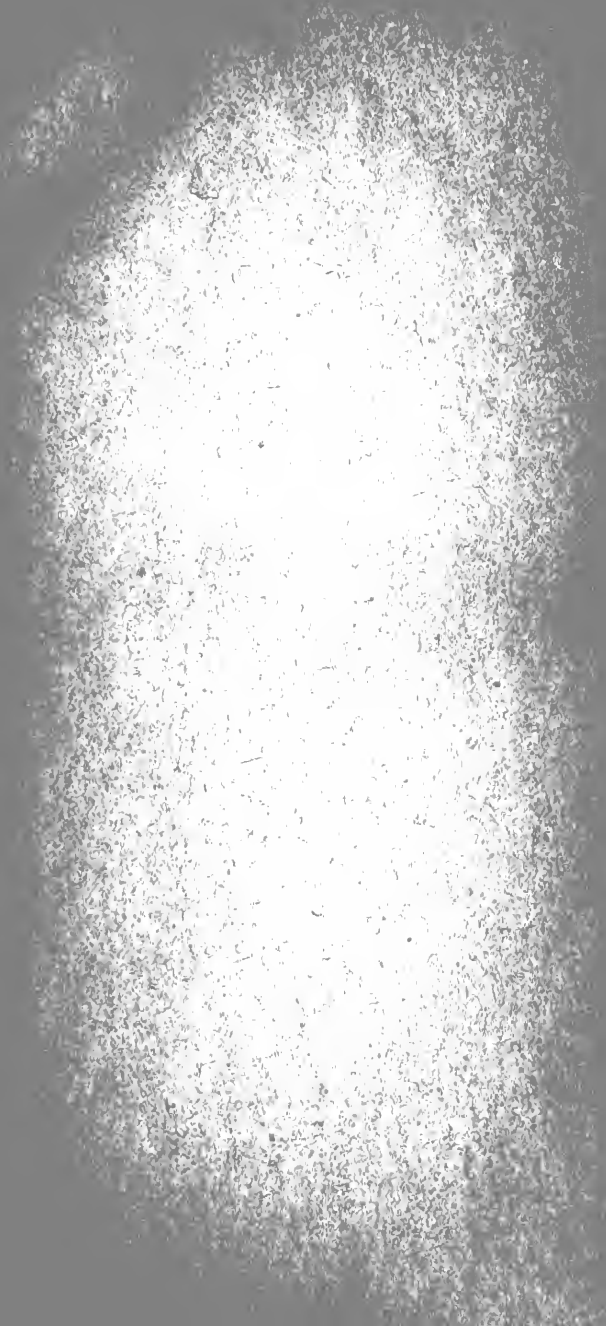
LIBRARY

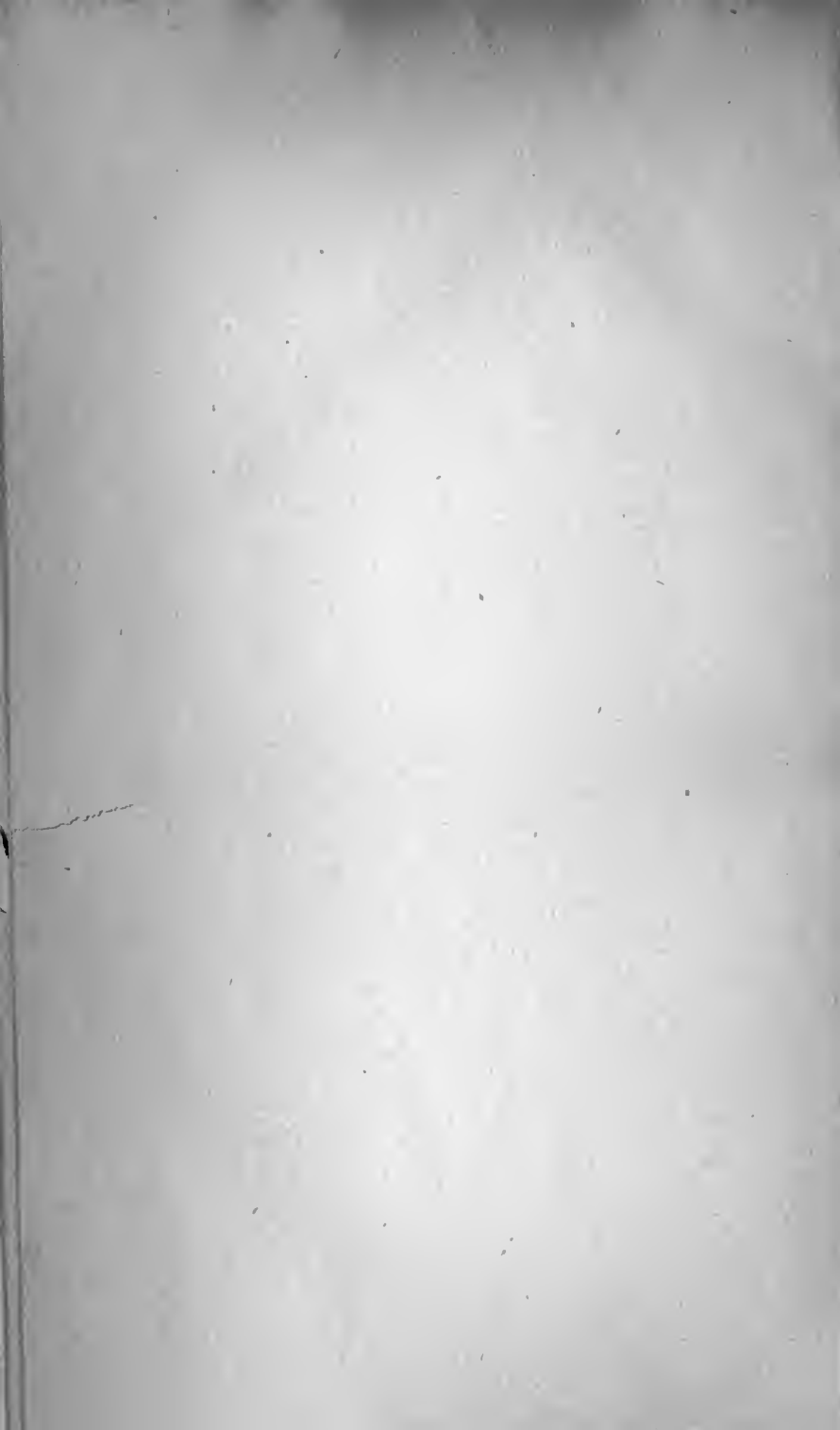
GIFT OF
St. Anne's Church, Detroit

TRANSFERRED









1487

LE MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES.

IV.

IMPRIMERIE
CONTANT-LAGUERRE



BAR LE-DUC

LE MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES;

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES
LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS
TIRÉES DE L'ÉCRITURE, DES CONCILES ET DES
SAINTS PÈRES,

PAR LE P. LE JEUNE,

DIT LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JÉSUS

TROISIÈME ÉDITION

REVUE AVEC SOIN PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES.

TOME QUATRIÈME.

DU SECOND OBJET MATÉRIEL DE LA FOI. — DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.
DE LA PÉNITENCE ET DES MOTIFS QUI NOUS Y EXCITENT.

PARIS.

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

69, RUE DE RENNES, 69.

—
1880.

FEB 11 1956

ÉPITRE DEDICATOIRE.



A MESSEIGNEURS, MESSEIGNEURS DES TROIS ÉTATS

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

MESSEIGNEURS, la Providence divine m'ayant autrefois appelé à prêcher les vérités contenues en ces deux volumes, dans la ville capitale de cette grande province, j'ai cru que je les devais consacrer au salut de tous ses peuples, et que Dieu ayant donné quelque bénédiction à mes paroles dans cette illustre ville, mes écrits ne seraient pas moins utiles partout ailleurs.

Mais j'ai besoin pour cela, MESSEIGNEURS, de votre protection. Vous êtes non-seulement les tuteurs des peuples, les conservateurs de leurs fortunes, les dépositaires de leurs légitimes libertés; mais vous êtes encore les protecteurs de leur religion. L'éminence de la doctrine et du zèle des prélats qui sont le premier ordre de votre illustre corps, la défend contre l'erreur et contre l'impiété: la valeur des seigneurs la met à couvert des insultes que l'esprit révolté de l'hérésie lui voudrait continuellement faire; et la prudence des magistrats politiques, la maintient contre les artifices des ennemis de la vérité. De sorte que l'on peut dire que votre autorité n'est pas moins utile à l'Eglise qu'à l'Etat, et que si vous êtes fidèles à faire pleinement régner l'autorité royale sur ses sujets de Languedoc, en ménageant leurs biens pour son service, vous y faites régner encore plus absolument le Roi des rois en y maintenant la véritable liberté des enfants de Dieu. Les chrétiennes et généreuses délibérations que vous prîtes l'année dernière, et cette sainte conspiration que vous fîtes avec tout le clergé de France, fait trembler les ennemis de Jésus-Christ, et assure partout ses autels.

Je sais bien, MESSEIGNEURS, que si l'on considère mes discours comme les gens du monde ont coutume de faire, on trouvera que la bassesse de mon style et la manière populaire avec laquelle je m'explique, est indigne de la majesté de votre auguste assemblée, où l'éloquence est comme dans son lieu naturel et dans son centre, et où l'on entend tous les jours ce que l'esprit humain peut produire de plus délicat et de plus fort. Mais, MESSEIGNEURS, cette simplicité qui paraît aux yeux des hommes si peu proportionnée à l'élévation de vos esprits, est ce qui me fait le plus espérer que mon travail vous doit être agréable, puisque je l'ai entrepris

principalement pour aider ceux qui s'occupent aux missions, dans lesquelles on entre dans le véritable esprit de Jésus-Christ qui disait que son Père éternel l'avait envoyé sur la terre pour évangéliser les pauvres, et que c'est le moyen le plus efficace pour affermir le règne du Fils de Dieu, qui occupe les plus importants de vos soins.

Ce genre de parler, MESSEIGNEURS, qui fait comprendre les plus hautes vérités aux esprits les plus simples, est beaucoup plus sublime que celui des plus célèbres orateurs; il faut que tous les préceptes de l'éloquence humaine lui fassent hommage, et il n'y a eu qu'un Dieu incarné qui est capable de nous l'apprendre.

Cette province, MESSEIGNEURS, a l'avantage de posséder les plus illustres prélats de l'Eglise de Dieu, illustres par leur naissance, plus illustres par leur doctrine et par leur piété; mais elle a besoin de tous les soins de leur charité pastorale, et de toute l'application des ouvriers qui travaillent sous leur autorité. La religion y est attaquée de toutes parts par l'hérésie, et les mœurs par la pente naturelle que la douceur du climat donne au relâchement, ils ne sauraient recevoir trop de secours dans leurs sacrés ministères.

Mon âme et mes infirmités m'ôtent le moyen de m'offrir à les suivre ou à être envoyé par eux pour évangéliser et pour instruire les peuples qui sont sous leur conduite; mais je consacre au salut de leurs ouailles ce qui me reste, afin d'être leur missionnaire, au moins en la personne de ceux qu'ils emploieront et qui trouveront dans mes livres toutes les matières propres à être prêchées dans toutes les missions que l'on peut faire; car outre ceux que je présente à Vos Grandeurs, j'en ai déjà donné quatre volumes au public et deux que je fais actuellement imprimer, et j'espère d'en donner encore un ou deux autres pour les Carêmes, si Dieu me conserve assez de vie pour consommer mon entier ouvrage.

C'est ce qui me consolera, MESSEIGNEURS, dans l'oisiveté de ma vieillesse, et qui me fera envisager la fin de ma vie avec joie, par l'espérance de travailler après ma mort, par mes écrits, s'ils sont utiles aux peuples de votre province; et comme la charité ne meurt jamais, l'amour que Dieu m'a donné pour leur salut et que j'espère emporter dans le ciel, si Dieu me fait miséricorde, me comblera de joie dans ce lieu de bonheur, comme il a fait ma seule consolation sur la terre.

Recevez cependant avec bonté, MESSEIGNEURS, ce que j'offre à Vos Grandeurs, puisque je vous l'offre avec tout le respect que vous doit, MESSEIGNEURS, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

JEAN LE JEUNE,
Prêtre de l'Oratoire de Jésus.

LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES DE L'ANNÉE.

DU SECOND OBJET

MATÉRIEL DE LA FOI,

QUI EST LA DIVINITÉ

CONSIDÉRÉE EN SES OEUVRES, ET PREMIÈREMENT DE L'OEUVRE
DE LA CRÉATION, ATTRIBUÉE A LA PERSONNE DU PÈRE.

SERMON XLI.

DE LA CRÉATION DU CORPS HUMAIN.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei.

Par la foi nous croyons que Dieu a créé le monde par sa parole. (HEBR. 11, 3.)

JUSQU'A présent nous avons traité du principal objet de la foi, qui est la divinité considérée en elle-même et en ses perfections infinies; il est à propos de la considérer dorénavant en ses œuvres, et premièrement en l'œuvre de la création, que les Apôtres attribuent à la personne du Père, parce qu'il est la Dèité fontale, comme parle saint Hilaire, la source et origine de tout ce qui est produit en l'être créé ou incréé. Aujourd'hui nous traiterons de la création du corps humain; demain, Dieu aidant, de l'âme raisonnable; après-demain, de la production des autres créatures. Si jamais corps humain a été beau, agréable, parfait, ravissant, c'a été le vôtre, ô sainte Vierge! et ce avec raison, puisqu'il était la tige

qui devait produire et porter la fleur de Nazareth, le sanctuaire où devait habiter le Saint des saints, le modèle et le parangon sur lequel on devait former le corps adorable de Jésus, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Vita est optimum omnium bonorum temporalium.

I. PUNCTUM. — In creatione corporis humani Deus exercet : 1^o Suam potentiam, 2^o Sapientiam, 3^o Bonitatem.

II. PUNCTUM. — Exhortatio ad serviendum : 1^o Deo creatori, 2^o Patri nostro.

EXORDE. — Entre les biens naturels que les hommes ont reçus de la libéralité divine, le plus grand, le plus cher et le plus précieux, c'est l'être et la vie. Ceci se montre évidemment en ce qu'il n'y a rien que nous ne quittions, rien que nous n'entreprenions, rien que nous ne souffrions volontiers pour conserver ce bénéfice. Si vous demandez à un laboureur ou à un vigneron pourquoi il passe toute l'année à remuer un peu de terre avec beaucoup de travail, il vous dira : C'est pour gagner ma vie : *Quantis laboribus agitur, ut longiore tempore laboretur !* Si vous demandez à un marchand qui est sur mer, pourquoi, en temps d'orage, il jette dans l'eau ses précieuses denrées, et même ses provisions de bouche, il répondra : C'est pour décharger le vaisseau et sauver ma vie : *Jactant in mare tempestate sævient, etiam alimenta, et ut vivant projiciunt unde vivant.* Si vous demandez à un malade pourquoi il permet qu'on le saigne, ventouse, scarifie, qu'on lui applique le cautère actuel, pourquoi il avale des potions qui font bondir le cœur seulement de les flairer, il vous dira : C'est pour recouvrer ma santé et conserver ma vie : *Multi vitam dolore finirent, quam ne finirent, dolere voluerunt.*

La raison de ce grand amour que nous avons pour cette vie, c'est que nous connaissons, par un instinct de nature, qu'elle est le fondement, la base et le piédestal de tous les autres biens naturels que nous avons, et que ce pilotis étant renversé, tout le reste s'en va par terre. Ceci nous oblige à une grande reconnaissance envers Dieu, et à lui rendre des actions de grâces immortelles pour l'œuvre de la création ; ce bénéfice en comprend trois, comme nous avons dit : savoir, la création de notre corps, la création de notre âme, la création de ce monde pour l'entretien de notre corps et pour l'instruction de notre âme. Aujourd'hui j'ai à vous faire voir que le Créateur, en nous donnant un corps, a exercé sa puissance, sa sagesse et sa bonté infinie ; je le montrerai, dis-je, par des lumières empruntées de trois grands docteurs : saint Laurent Justinien ¹, saint Augustin et Tertullien.

PREMIER POINT. — 1^o La sainte Vierge nous marque la première vérité en son cantique de louange, quand elle dit que le Créateur exerce sa puissance à humilier les superbes : *Fecit potentiam in brachio suo, dispersit superbos.* Saint Laurent Justinien propose

¹ *De disciplinâ et perfectione relig.*, c. 4.

une belle question et demande : D'où vient que le Créateur, dont toutes les œuvres sont très-parfaites et accomplies, a voulu faire en l'homme un mariage qui d'abord semble si imparfait et mal concerté entre deux substances si inégales, et disproportionnées et dissemblables : l'âme et le corps ; l'âme si noble, excellente, déliée, spirituelle, céleste, du prédicament des anges ; le corps si grossier, vil, chétif, massif, de la catégorie des animaux. Ce saint patriarche répond que Dieu l'a ainsi voulu, afin d'humilier l'âme et la tenir dans le rabais. Voyez, mesdames, votre indiscretion, comme vous êtes contraires au dessein de Dieu et ridicules à ses anges : il vous a donné un corps tout exprès pour vous humilier, et vous prenez sujet de vous en élever et enfler ; vous en voulez être regardées, adorées, idolâtrées même en sa sainte maison, même en sa présence, où rien ne doit paraître et éclater que sa divine majesté, même pendant les adorables et redoutables mystères. O que vous êtes éloignées de ses pensées ! comme vous combattez et contrepointez ses intentions ! Il avait vu que le premier ange et les autres de sa suite s'étaient perdus par vanité, à la vue de leur nature qui était très-excellente, pure, spirituelle, exempte et dégagée de toute matière ; de peur que l'âme raisonnable ne tombât en cette faute, il l'a emprisonnée en cette geôle, il l'a attachée à ce corps de boue, il l'a ensevelie en ce sépulcre, *σῶμα σῆμα*, il l'a plongée en ce cloaque, il l'a obligée à traîner ce tombeau : mais ce qui est admirable et qui montre bien sa toute-puissance divine, c'est que nous tenant ainsi dans le rabais, il abat l'orgueil de Lucifer ; le corps qui nous est un sujet d'humiliation est l'instrument de victoire et de triomphe sur cet esprit superbe.

On admira autrefois la puissance de Dieu, quand on vit que trois jeunes hommes étant jetés en la fournaise de Babylone, le feu ne les endommagea tant soit peu, ne brûla pas un cheveu de leur tête ni un filet de leur robe, mais se lança sur ceux qui l'avaient allumé et les réduisit en cendre. N'y a-t-il pas sujet de s'étonner et d'admirer la toute-puissance de la grâce de Dieu, quand on voit que les démons allument le feu de concupiscence au corps de plusieurs jeunes hommes, et les âmes n'en sont pas atteintes ? C'est ce qui brûle les démons, c'est ce qui les fait enrager de dépit. Qui n'eût admiré la puissance de Dieu, quand on vit qu'il faisait la guerre à un grand roi et à son royaume par de petits mouchérons ? Les Egyptiens la reconnurent et l'avouèrent, ce qu'ils n'avaient pas fait aux autres grands fléaux : *Digitus Dei est hic* (Exod. 8, 9). Les substances corporelles, ne sont que comme des mouchérons en comparaison des anges. Quand les anges réprouvés voyaient que Dieu triomphait d'eux par des filles de treize ans, de douze ans, de neuf ans ; que les corps faibles et délicats de sainte Agnès, de sainte Christine, de sainte Basilisse, résistaient courageusement à toutes les gehennes et supplices que la cruauté ingénieuse de ces esprits enragés faisait exercer sur elles, n'avaient-ils pas sujet de reconnaître et avouer le pouvoir de Dieu et de dire par admiration : *Digitus Dei est hic*.

2^o Mais quand tout cela ne serait pas, le Créateur a montré sa puissance et sa sagesse infinie en la production de notre corps, en

ce que d'une matière si simple, si mince et si chétive, comme est un peu de boue, il a su organiser tant de diverses parties : les unes molles, les autres dures ; les unes humides, les autres sèches ; les unes très-sensibles, les autres insensibles ; la chair, les os, les cartilages, les muscles, les nerfs, les tendons, les moëlles ; les veines, les artères, le sang, la bile, la pituite et tous les autres organes nécessaires à la demeure et aux fonctions de l'âme végétante, sensitive et intellectuelle. C'est comme si un architecte faisait d'une motte de terre un Louvre parfait et accompli, étoffé de bois et de pierre de marbre, de jaspe et de porphyre, qui aurait tous les étages, galeries, salles, chambres, cabinets, armoires, avec les tapisseries, tables, buffets, coffres et lits et autres meubles nécessaires à la résidence et au service d'une grande reine.

J'ai dit que Dieu a montré en cette œuvre sa puissance et sagesse infinie ; car si sa puissance s'est exercée à façonner d'un peu de fange tant de diverses parties, sa sagesse se connaît en l'industrie et artifice dont elles sont situées en la symétrie, proportion, rapport et contenance admirable qui y est gardée. C'est à quoi nous devrions faire souvent réflexion, avec saint Augustin, pour exciter en nos cœurs des sentiments de respect, d'amour, d'admiration envers cette Sagesse divine dont nous avons un ouvrage si merveilleux, non-seulement devant nous, mais avec nous et en nous. Nous devrions dire comme ce grand docteur : D'où vient cette masse de chair, qui marche sur la terre ? Qui est-ce qui m'a donné ces membres, qui me sont si commodes ? Qui est-ce qui les a organisés et façonnés avec tant d'artifice ? Qui est-ce qui a logé et agencé si adroitement en un trou de ma tête tant d'humeurs, de muscles, de nerfs, de tuniques qui sont en mon œil ?

Qui est-ce qui s'est avisé de flanquer et élever autour de mes yeux, le front, le nez et les joues, comme trois boulevards, afin que si on me donne un soufflet ou un coup poing, il tombe sur ce rempart et n'intéresse une partie si importante comme l'œil ? Qui est-ce qui s'est avisé de mettre en mes sourcils, et au bout de mes paupières des petits poils afin que si quelque crasse, ou poussière tombait de ma tête, elle soit reçue en ces poils et ne gâte pas les yeux ? Qui a été si sage de faire mes oreilles, non de chair, de peur qu'elles ne penchent avec indécence, non d'os, de peur qu'elles ne me blessent, quand je suis couché sur le côté, mais d'une matière ni trop molle ni trop dure ? Qui est-ce qui s'est avisé de faire ma main de diverses pièces, et la diviser en cinq doigts, afin que je m'en puisse servir plus commodément, pour toucher des orgues, pour tenir ma plume, pour enfiler une aiguille et pour les autres usages de la vie ? Qui a été si libéral que de faire les membres qui me sont plus nécessaires doubles : deux yeux, deux oreilles, deux mains et deux pieds, afin que si je viens à perdre l'un par quelque accident, je me puisse servir de l'autre ? Qui est-ce qui a su si bien partager et compasser mes membres jumeaux, que la main droite n'est pas plus longue ni plus large que l'autre, le petit doigt de l'une est tout semblable au petit doigt de l'autre, et même il n'y a pas plus de poils en l'une de mes paupières qu'en l'autre ? Qui a été si exact et ponctuel, que de compter jusques aux poils de mes

paupières? En l'homme, dit Vésalius, il n'y a pas moins de trois cents os; Galien en reconnaît au moins deux cents, et il dit, au livre de *la formation de l'embryon*, que chacun de ces os n'a pas moins de quarante offices; les modernes reconnaissent deux cent quarante-sept os: savoir, cinquante-neuf en la tête, soixante-huit au tronc du corps, et cent vingt aux jointures des muscles; les plus curieux anatomistes en comptent quatre cent vingt-deux, et disent que chacun d'eux a pour le moins dix offices. Il y a donc en mon corps plus de huit mille offices pour les os; et plus de deux mille pour les muscles.

Qui est-ce qui a créé tant d'offices en mon corps? Qui a distribué tant d'offices? qui a soin de leur faire si bien exercer leur charge, que quand je suis en bonne santé, pas un ne manque à son devoir, pas un n'empiète sur l'office de l'autre? Ces membres si divers et en si grand nombre sont formés avec tant d'esprit et de sagesse, qu'il semble que le Créateur a voulu faire en ce corps un épitome du monde corporel et visible, une image du monde spirituel et angélique, une ombre du monde archétype et divin: la tête en est comme le ciel, les yeux en sont les astres, les quatre humeurs sont les quatre éléments et en ont les propriétés, la bile est comme le feu, le sang comme l'air, la pituite comme l'eau, la mélancolie comme la terre.

Saint Denys Aréopagite (*De Cælest. hierar.*, cap. 15) montre que les parties de notre corps ont quelque conformité et ressemblance avec les propriétés des anges; les yeux représentent la vivacité de leur entendement et la lumière qui éclaire leur esprit; les oreilles leur promptitude à recevoir les commandements de Dieu, les mains leur force à exécuter ce qu'ils entreprennent, et ainsi des autres parties. Galien et Hippocrate nous donnent sujet de penser que l'homme est l'image de Dieu, non-seulement quant à l'âme, mais encore en quelque façon quant au corps. En Dieu, tout est parfait, on n'y saurait imaginer un seul petit manquement ou imperfection, et ses divins attributs sont une même chose entre eux et avec son essence adorable: sa puissance et sa sagesse, sa sagesse et sa bonté, sa bonté et sa beauté.

Ainsi, au corps du premier homme tout était accompli, on n'y pouvait remarquer le moindre défaut. Galien, pour convaincre d'erreur Epicure, qui disait que la composition de notre corps est un ouvrage de fortune, dit qu'il lui donne cent ans de loisir pour essayer si on pourrait changer de situation ou de figure quelqu'une de ses parties, et assure qu'après ce temps il sera contraint d'avouer qu'on ne pouvait pas mieux faire notre corps, et qu'il est impossible de faire le moindre changement en un seul de nos membres sans en ôter toute la beauté, l'utilité et la bonne grâce. Le sieur du Laurant, un célèbre médecin de notre siècle, donne à ce même effet dix mille ans à tous les séraphins du ciel; car toutes les parties de notre corps sont si bien disposées et rangées en si bel ordre, que ce qui sert à la beauté sert à la force, ce qui sert à la force sert à la commodité: par exemple, que le front soit étoffé d'os et non de chair, cela sert à la force; s'il était de chair il serait trop faible pour défendre le cerveau, qui est comme le donjon et

la citadelle, et cela sert à la beauté ; s'il était de chair il s'aplatirait et enfoncerait aisément avec indécence et mauvaise grâce, et cela sert à sa commodité ; s'il était de chair et qu'il ne fût pas élevé les rayons visuels ne se pourraient si bien unir, et les espèces visibles ne se ramasseraient pas si bien dans les yeux ; de plus l'être de Dieu est infini, il n'a ni bornes ni limites, ni commencement ni fin : les anciens disaient que c'est une sphère dont le centre est en tout lieu et la circonférence nulle part ; et Hippocrate parlant de notre corps, dit que c'est comme un cercle qu'on fait sur le papier avec la plume, où il n'y a ni commencement, ni fin, ni premier, ni dernier point : παντᾶ ὁμοίως ἀρχῇ, καὶ παντᾶ τελευτῇ, κύκλου γὰρ γράφοντος ἀρχὴ οὐκ εὐρετῆ. Qui a projeté ce dessein ? qui a fait ce bel ouvrage ? Est-ce point possible ma mère ? Non ; car quand je commençai à être formé en ses entrailles, elle ne savait pas encore si elle était enceinte, et quand elle le sût, elle ne savait pas si c'était d'un fils ou d'une fille, d'un enfant parfait ou d'un fils monstrueux : Celui qui voit une belle image, la première parole qui lui sort de la bouche, c'est pour demander qui l'a faite. D'où vient que voyant un homme, le prototype de cette image, je ne demande point qui l'a fait ? et quand je demande qui a fait une image, si quelqu'un me répond que personne ne l'a faite, qu'elle s'est faite d'elle-même, ou qu'un garçon de boutique ayant répandu par mégarde une bouteille d'encre sur cette toile, cela a si bien rencontré, que cette image s'est trouvée ainsi faite ; je jugerais aisément que celui qui me répond ainsi, ou serait privé de jugement ou se moquerait de moi ; car je ne suis pas si grossier, que je ne comprenne aisément qu'un ouvrage si artistement fait, ces couleurs si bien appliquées, ces proportions si bien gardées, ces gestes si bien contrefaits, ne peuvent être faits par hasard, mais qu'il faut nécessairement qu'un bel esprit, un maître peintre, un excellent ouvrier, y ait appliqué la pensée et la main. Quand je vois mon corps formé avec tant d'artifice, les membres placés en si bel ordre, les parties resserrées l'une à l'autre, avec tant d'ajustement et de correspondance, si propres aux fonctions de ma vie, je dois conclure que cet ouvrage ne s'est pas fait par cas fortuit, mais qu'un excellent esprit, un ouvrier très-sage et bien expert a daigné s'y employer. C'est donc vous, ô mon Dieu ! conclut saint Augustin, c'est vous, mon créateur, qui m'avez fait : *Tu formasti me, et posuisti super me manum tuam* (Ps. 138, 5). Ces mains toutes-puissantes et divines qui soutiennent le ciel, vous avez daigné les appliquer à organiser mon corps : *Non est occulatum os meum à te, quod fecisti in occulto* ; il n'y a pas un seul osselet, pas un nerf ou un petit muscle là dedans que vous n'avez façonné avec application d'esprit ; et si vous êtes si exact à bien former et rendre parfait ce corps que vous m'avez donné pour m'humilier sur la terre, combien excellent sera-t-il, quand vous le réformerez pour me glorifier dans le ciel.

Et ce qui montre encore évidemment la grandeur incompréhensible de votre bonté admirable, c'est qu'ayant joint un corps terrestre à l'âme raisonnable, pour la tenir basse et humiliée, vous faites qu'il lui sert beaucoup à mériter d'être élevée au-dessus du firmament et logée parmi les archanges. Oui, le corps contribue

beaucoup au salut et à la perfection de l'âme, à la connaissance qu'elle a de Dieu, à l'honneur qu'elle lui fait, aux services qu'elle lui rend.

L'âme a une connaissance naturelle de Dieu, elle en a une surnaturelle, elle le connaît naturellement par ses œuvres, elle le connaît surnaturellement par la foi; elle reçoit la première connaissance par la vue du corps, et la seconde par l'ouïe; elle voit par les yeux la grandeur, la beauté, la belle économie de ce monde, et par ce moyen elle connaît la grandeur, la beauté, la sagesse et les autres perfections du Créateur : *Invisibilia Dei, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur*. Elle reçoit par l'ouïe, la prédication et la foi des mystères surnaturels que l'Écriture lui enseigne : *Fides ex auditu*.

Le bon Dieu ayant produit des créatures purement spirituelles et dégagées de toute matière, qui sont les anges, et des créatures corporelles, toutes plongées en la matière, qui sont les animaux irraisonnables, il méritait d'être adoré et honoré des uns et des autres; les anges l'adorent excellemment, mais les animaux en sont incapables; il a donc fait une créature moyenne : l'homme qui, s'approchant des anges du côté de l'esprit et des animaux du côté de la chair, joint en soi le spirituel et le matériel, et peut rendre au Créateur un hommage spirituel, comme font les anges, et un honneur corporel, ce que les animaux ne peuvent faire; et c'est ce qui nous oblige et nous doit émouvoir à employer notre corps avec grand soin, et, si je l'ose dire, plus que notre esprit, à honorer et adorer notre Dieu; car si nous ne l'honorons par notre esprit, il ne laisse pas d'être honoré spirituellement, les anges suppléant à ce manquement; mais si notre corps ne l'honore, il n'est point honoré corporellement, puisque les autres créatures corporelles sont incapables de le faire.

Le corps, en troisième lieu, coopère à la piété de l'âme, en ce qui est du service de Dieu, par des actes de plusieurs vertus qu'elle ne pouvait pratiquer sans le ministère du corps, et le Créateur lui a donné une posture convenable et des membres propres à ces fonctions :

*Pronaque cùm spectent animantia cætera terram,
Os homini sublime dedit, cælumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.* (OVIDE.)

Au lieu que les autres animaux ont la tête penchante contre terre, l'homme a la face tournée vers le ciel. Il lui a donné des pieds pour se porter es lieux saints, des genoux pour les fléchir en la prière, une langue pour louer et bénir son Dieu et pour instruire son prochain, des mains pour les élever en l'oraison et les étendre vers les pauvres, et si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'en tous les ordres des saints, ce qui les rend plus signalés, ce qui leur mérite les auréoles, ce sont les vertus qu'ils pratiquent par l'entremise du corps, les travaux et voyages des Apôtres, les Écritures sacrées des Évangélistes, les tourments et la mort précieuse des martyrs, les veilles et études des docteurs, les sueurs et prédications des confesseurs, les austérités et mortifications des re-

ligieux, les combats et victoires des vierges, les aumônes et bonnes œuvres des saintes veuves, les jeûnes et macérations des pénitents, leur acquièrent beaucoup de gloire, et le corps y a très-grande part.

SECOND POINT. — 1^o C'est donc pour vous, ô grand Dieu! c'est pour vous et pour votre service que je suis créé; c'est pour vous connaître, pour vous aimer, pour vous honorer et louer que vous m'avez donné l'être et la vie; vous en soyez béni et glorifié à jamais. O quel honneur! quel bonheur, quelle dignité incomparable d'être pour Dieu, d'avoir le Créateur pour notre dernière fin! d'être référé à Dieu, non par l'entremise de quelqu'un, mais immédiatement! Les éléments sont pour les plantes, les plantes pour les animaux, les animaux sont pour l'homme, l'homme est pour Dieu, immédiatement et sans entre-deux. Quelle dégradation, quel dérèglement monstrueux, de manquer à cette obligation et se référer à autre fin? Le soleil a été créé pour éclairer, le feu pour échauffer, l'eau pour humecter, la terre pour produire des plantes : ils le font et l'ont toujours fait; l'homme seul, qui a été avanta-gé d'une nature si excellente, l'homme qui a reçu la souveraineté sur toutes les autres créatures, l'homme qui a été créé pour une si noble fin, manque à son devoir et est inutile en ce monde. Eh! quelle différence il y a très-souvent entre deux personnes que vous diriez être fort semblables? Votre voisin est gentilhomme et vous aussi; il a un bel esprit et vous aussi; il a de grands moyens et vous aussi; mais il est homme de bien, il cherche Dieu en toutes ses œuvres, il s'étudie à le connaître, l'aimer, honorer, le servir, procurer sa gloire, le faire aimer et honorer par tous ceux qu'il hante; vous, au contraire, n'avez autre visée de vos pensées, de vos desseins, de vos actions et affections que vous-même; votre contentement, votre satisfaction, l'établissement de votre fortune, l'avancement de vos enfants, c'est l'unique et dernière fin des inclinations de votre cœur. Dieu fait plus d'état de votre voisin, que de tous les trésors de la terre, que de tous les astres du ciel; et il fait moins d'état de vous que d'un clou, que d'une épingle, d'une aiguillée de filet, vous en pouvez juger par vous-même et par vos façons de faire.

Vous avez, par exemple, deux chevaux en votre écurie, tous deux de même prix, de même poil, de même taille, l'un s'est rompu la jambe sans remède, l'autre vous est cher et précieux; vous nourrissez et gagez un valet pour en avoir soin, vous le lui recommandez souvent, vous le visitez de temps en temps et le faites voir à vos amis; celui qui s'est rompu la jambe ne vous est plus rien, vous l'envoyez à la voirie, vous en faites moins d'état que d'un clou, d'une épingle, d'une aiguillée de filet. Pourquoi? Un clou peut servir à quelque chose, à clouer une planche; une épingle, à attacher un rabat; un petit filet, à coudre une manchette: ce cheval est inutile, il ne sert de rien à la fin pour laquelle il est cheval. Quelque bel esprit que vous ayez, quelque bon jugement, science, prudence, industrie qui soit en vous, si vous n'aimez Dieu, si vous ne le seryez, si vos actions et affections ne tendent à

sa gloire, il vous estime moins qu'une épingle, vous êtes la plus inutile de toutes les créatures; une épingle sert à la fin pour laquelle elle est épingle, et vous ne servez de rien à la fin pour laquelle vous êtes homme, qui est la gloire de Dieu. Vous semble-t-il que c'est chose indifférente de priver votre Créateur des fruits de la vie qu'il vous a donnée?

Quand vous avez un cerisier, un abricotier ou autre arbre fruitier en votre héritage, si on vous en dérobe les fruits, vous vous mettez en colère, vous donnez des malédictions au larron qui les a cueillis, et si on vous les prend cinq ou six ans de suite, vous le faites couper et jeter au feu, parce, dites-vous, qu'il est inutile, et cependant peut-être que vous ne l'avez pas planté, vous ne le cultivez point, vous ne l'arrosez jamais, vous n'y faites rien; seulement, parce qu'il est en votre héritage, vous en voulez avoir les fruits: *Ne faites donc pas à autrui, ce que vous ne voulez être fait à vous-même*; vous êtes un arbre planté de la main de Dieu, enraciné dans son territoire et dans l'enceinte de son domaine, arrosé continuellement par ses influences, cultivée soigneusement par une infinité de bénéfices, à qui donnez-vous les fruits de cet arbre? à qui adressez-vous vos pensées, vos paroles, vos actions? N'est-il pas vrai qu'il n'y a personne à qui vous pensiez moins, personne de qui vous parliez moins, à qui vous rendiez moins de service qu'à Dieu? Quelle bonne œuvre bien parfaite avez-vous jamais faite bien purement pour l'amour de lui? N'avez-vous point peur qu'il ne se mette en colère, qu'il ne vous donne sa malédiction, comme à ce figuier de l'Evangile, et qu'il ne fasse couper et jeter au feu cet arbre inutile, et qu'il ne dise: *Succidite arborem, ut quid terram occupat?* Ou, si vous voulez, je vous ferai un argument plus familier et plus persuasif.

2^o Considérez, je vous prie, quel honneur, amour, obéissance un enfant est obligé de rendre à son père. Cet enthymème sera fructueux, l'antécédent servira pour les enfants, la conséquence pour les pères. Belle pensée de saint Pierre Chrysologue! Pourquoi pensez-vous que Dieu s'est voulu servir des hommes, pour mettre au monde les hommes? ne pouvait-il pas lui-même tout seul immédiatement nous créer de rien, ou changer des pierres en hommes, comme il dit être facile à Dieu: *Potest de lapidibus suscitare filios Abraham?* C'est afin que, par l'amour ardent que vous portez à vos enfants, vous conjecturiez l'amour excessif que Dieu porte aux siens; afin que, par l'honneur et obéissance que vous demandez de vos enfants vous connaissiez l'honneur et obéissance que vous devez à Dieu qui est votre Père. C'est une chose admirable de voir en l'Écriture sainte comme Dieu est assidu à nous recommander l'honneur et l'amour que nous devons à nos père et mère, à nous promettre des récompenses si nous nous en acquittons bien, à nous faire des menaces si nous venons à y manquer. Il dit: *In omni opere, et sermone, et patientiâ, honora patrem tuum* (Eccli. 3, 9). Honorez votre père et votre mère de parole, d'œuvre et par patience. Quand vous leur parlerez, que ce ne soit pas en grondant, en murmurant, mais avec toute sorte de respect; quand ils vous parleront, ne vous tenez pas assis lorsqu'ils sont debout; ne

faites rien qui leur puisse déplaire en quelque façon que ce soit. Quand ils vous donneront sujet de quelque mécontentement, honorez-les en endurent, exerçant la patience envers eux, souvenez-vous combien d'ennuis et de soucis, d'incommodités, de mauvaises nuits ils ont souffert pour vous.

Voici les récompenses que Dieu a promises. Premièrement il dit : *Quasi in sereno glacies solventur peccata tua* : Vos péchés s'effaceront comme la neige se fond au soleil. La meilleure pénitence que vous puissiez faire pour vos péchés, et la plus agréable à Dieu, c'est d'honorer votre père et votre mère. Vous avez commis tant de péchés, tant de blasphèmes, d'ivrogneries, médisances, impuretés, et vous n'en avez point fait de pénitence ou fort peu : quand la voulez-vous faire ? Dieu vous demande pour satisfaction de vos péchés que vous endurez de vos père et mère. En second lieu : *Qui honorat patrem suum, in die orationis suæ exaudietur, et in die tribulationis Deus commemorabitur tui* : Quand vous demanderez quelque chose à Dieu, il vous exaucera volontiers, vous le pourrez sommer de sa promesse ; quand vous serez en quelque maladie ou autre affliction, vous aurez droit de lui demander soulagement, lui remontrant qu'il l'a promis et que vous avez rendu bon service à votre père ou à votre mère en leur maladie, quand vos autres frères et sœurs les abandonnaient et n'en tenaient compte. Comme, au contraire, il dit : *Est maledictus à Deo qui exasperat matrem* : Non-seulement celui-là est maudit de Dieu qui tue sa mère, qui la bat, qui la repousse rudement, qui la met hors de la maison, qui la fait mourir de regret, mais encore celui qui la fâche notablement. Quelle plus grande peine voudriez-vous que d'être maudit de Dieu ? Aussi c'est le comble de tout malheur, le fonds et l'abîme d'une âme désespérée, de fâcher notablement son père ou sa mère. Quand vous voyez un jeune homme vicieux et débauché, si on vous dit que parmi ces excès, il a au moins cela de bon, qu'il respecte son père et sa mère, qu'il a peur de les fâcher, qu'il fait ses débauches à leur insu, de peur de les mécontenter, c'est bon signe, il y a espérance qu'il se reconnaîtra. Saint Augustin (lib. 9 *Confes.* cap. 22) dit que parmi les dissolutions auxquelles il était adonné avant son baptême, il avait ce bon naturel d'honorer grandement sa mère qui était veuve, en sorte qu'elle le loua qu'il n'avait jamais lancé contre elle une seule parole dure et revêche ; mais quand vous voyez un enfant qui ne tient compte de son père ou de sa mère, qui les fait mourir de regret, c'en est fait, il est au proche de la réprobation : quel bien lui peut arriver ayant en soi la malédiction de Dieu !

Que si vous ne vous souciez des récompenses ou punitions spirituelles, il dit en troisième lieu : *Qui honorat patrem suum jucundabitur in filiis* : Celui qui honore son père aura du contentement de ses enfants ; comme au contraire, ayant été rebelle à vos père et mère, Dieu permet que vous ayez des enfants qui vous rendent la pareille ; et je crois que ce fut le Saint-Esprit qui parla un jour par la bouche d'un enfant. Un homme marié qui avait encore son père, et qui avait un enfant âgé de dix ou douze ans, envoya son père à l'hôpital, parce que sa femme ne le pouvait voir ; cela n'arrive que

trop souvent, l'enfant ayant son père et sa mère, car enfin le sang ne peut mentir, il voudrait bien demeurer en paix avec eux, mais il a une femme avaricieuse, cruelle, riotieuse, qui est toujours en dispute avec son beau-père. Eve est toujours Eve; toujours dangereuse à l'homme: elle souffle à l'oreille de son mari que son père est un fainéant, qu'il dépense plus que toute la famille, qu'il travaillerait bien s'il voulait, que s'il demeure longtemps en la maison, il faudra donner une besace à leurs enfants; le mari se laisse gagner aux paroles de cette sirène, comme fit celui dont nous parlons: il sépara premièrement son père de sa table, puis de sa maison, enfin il l'envoya à l'hôpital, et comme il avait encore quelque reste de piété, il donna à son enfant deux couvertures: Tiens porte cela à ton grand-père, et lui donne le bonjour de ma part. L'enfant n'en porta qu'une. Le père trouvant l'autre en la maison: Petit coquin, pourquoi n'as-tu pas porté à ton grand-père les deux couvertures que je t'avais données? Mon père, dit-il, je garde l'autre pour vous quand je vous enverrai à l'hôpital! Dieu mit cette parole en la bouche de cet enfant, pour avertir cet homme dénaturé que ses enfants le traiteraient comme il avait traité son père: *Qui honorat patrem jucundabitur in filiis.*

En quatrième lieu: *Vita vivet longiore*: Celui qui honore son père vivra longtemps en ce monde, ou si la vie lui est dangereuse pour son salut, il vivra éternellement dans le ciel; car, dit saint Thomas, puisqu'il est reconnaissant envers ceux qui lui ont donné la vie, il mérite qu'on lui conserve longtemps ce bénéfice. Or, faisons maintenant la conséquence de cet antécédent; je ne m'oublie pas de mon sujet, cette digression est à propos et de propos délibéré. Si Dieu nous fait de si grandes promesses, s'il nous fait des menaces si terribles pour nous inciter, ou par espérance, ou par crainte, à honorer et servir nos parents, s'il nous recommande avec tant d'instance, à combien plus forte raison voudra-t-il que nous l'honorions et servions, lui qui est notre père céleste? Si nous devons tant d'honneur et d'obéissance à nos père et mère, parce qu'ils nous ont donné la vie, combien davantage à Dieu qui en est le premier principe et le principal auteur? Si nous sommes tant obligés à ceux qui ne sont que comme les instruments, combien plus à la cause principale? Si une image est obligée à son pinceau qui l'a crayonnée, combien plus au peintre qui a appliqué le pinceau? Si la maison est obligée au marteau et à la truelle, combien plus à l'architecte? si la robe est obligée au ciseau et à l'aiguille, combien plus au tailleur?

Vous vous plaignez de vos enfants qu'ils ne vous rendent point de service: ils font mal; mais ne vous en plaignez pas, ils vous rendent la pareille; avez-vous soin de servir votre Dieu qui est votre père céleste? Les jours ouvriers vous n'avez pas le loisir, dites-vous, vous sautez du lit à la table ou à l'ouvrage. Les fêtes, pendant le service divin, vous vous amusez à cajoler ou à regarder çà et là, ou à bourdonner quelque patenôte du bout des lèvres, vous donnez le corps à Dieu, le cœur au ménage ou à quelque ordure. En quel temps et en quelle saison est-ce que vous servez Dieu, ingrats que vous êtes? N'est-il pas votre père qui vous à

créés et mis au monde : *Nonne ipse est pater tuus qui creavit te et possedit te?* Si votre enfant ne vous rendait pas plus de service que vous n'en rendez à Dieu, n'auriez-vous pas sujet de plaindre? Vous vous plaignez que votre enfant ne vous veut pas obéir, pourquoi lui demandez-vous ce que vous ne rendez pas à votre père? vous a-t-il plus d'obligation que vous n'en avez à Dieu, duquel vous ne voulez pas garder les commandements qui sont si aisés? Si l'enfant qui fâche sa mère encourt la malédiction, quel châtiement devrait attendre celui qui la maudirait ou qui même oserait la battre? ne mériterait-il pas d'être privé de son hoirie? Le jurisconsulte le dit : *Bis septem ex causis exhæres filius esto. Si patrem feriat vel maledicat ei.....* Vous frappez votre père céleste quand vous le reniez ou maugréez, vous le maudissez quand vous le blasphémez ou que vous vous parjurez; quand vous jurez pour un mensonge, vous appelez Dieu faux témoin. Si un de vos enfants vous disait : Mon père, vous êtes un faux témoin! Que lui diriez-vous, que lui feriez-vous? endureriez-vous cette injure? C'est ce que vous dites à Dieu quand vous vous parjurez en jugement ou en autre occasion; est-ce pour cela qu'il vous a donné une langue, est-ce pour l'offenser qu'il vous a donné les membres de votre corps et les puissances de votre âme?

Rentrons en nous-mêmes, Messieurs, considérons notre ingratitude, convertissons-nous à ce bon Dieu, et disons : D'où vient qu'ayant tant d'occasions de vous servir et aimer, ô mon Dieu! je vous sers et vous aime si peu? Comment se peut-il faire que cette créature n'affectionne point son Dieu, duquel elle a été créée? Que cet homme n'aime pas son Créateur qui est son commencement et sa fin? N'est-ce pas une tyrannie et une injustice insupportable, que quelqu'un bâtisse une maison et qu'un autre la possède? Je suis, mon Dieu, une des maisons que vous avez édifiées pour y habiter plus volontiers que dans le ciel; d'où vient donc que toute autre chose est plutôt reçue en mon cœur que vous? N'est-ce pas une injustice que quelqu'un plante un héritage et qu'un autre jouisse des fruits? Je suis, ô mon Dieu, votre vigne que vous avez plantée de vos mains, que vous arrosez de vos grâces, que vous cultivez par vos bénéfices, que vous conservez par votre providence; que toutes les plantes de cet héritage qui sont les puissances de mon âme, et mes cinq sens de nature soient à vous; que les fleurs qui sont les bons désirs, ne visent et ne tendent qu'à vous, que les feuilles qui sont mes paroles, les fruits qui sont mes actions, soient toutes pour votre service; que mes yeux vous bénissent, que ma langue vous loue, que mes mains vous servent, que mes pieds marchent par la voie de vos divins commandements; que mon âme tressaille de joie à la vue de vos perfections, que mon cœur soit enflammé de votre amour, que ma mémoire ne vous oublie jamais, que mon entendement pense toujours à vous, que ma volonté ait en vous seul son repos et contentement; c'est le fruit et le revenu que vous demandez de cet héritage. Entourez-le, mon Seigneur, environnez-le d'un bonheur, faites-y une haie d'épines, fermez-le par une sainte crainte de vos jugements épouvantables, afin qu'aucune créature n'y entre, qui puisse dérober ce qui est à vous; et que,

comme vous êtes mon principe, d'où je suis émané par la création, comme vous êtes ma dernière fin à laquelle je dois retourner par la glorification, vous soyez aussi ma voie par laquelle je me puisse acheminer à vous ; que vous soyez, comme a dit votre serviteur Boëce : *Principium, vector, dux, semita, terminus idem. Amen.*

SERMON XLII.

DE L'ÂME RAISONNABLE.

Fide credimus aptata sæcula verbo Dei.

Nous croyons par la foi que Dieu a créé toutes choses par sa parole. (HEBR. 11, 3.)

SI nous avons tant d'obligations à notre Créateur pour nous avoir donné un corps façonné avec tant d'industrie, nous lui en avons beaucoup plus pour nous avoir donné une âme raisonnable, le chef-d'œuvre de ses mains, l'image de sa divinité, qui contient en éminence toutes les perfections de ses autres créatures. Pour reconnaître dignement la grandeur de ce bénéfice et en faire bon usage, il nous faut premièrement considérer la souveraineté, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, et puis nous verrons les instructions morales que nous en devons tirer pour la conduite de notre vie.

Les emplois que vous avez eus en ce monde, ô sainte et bienheureuse Vierge ! nous persuadent efficacement que votre âme était très-noble, très-belle et très-excellente, même en l'ordre de nature ; vous avez été continuellement élevée à un très-haut degré de contemplation, occupée à remarquer, admirer et honorer les paroles et les actions de votre Fils, vous l'avez souvent entretenu de plusieurs beaux discours ; vous aviez besoin à cet effet, d'un esprit vif et éclatant, d'une âme excellente et parfaite ; et ce qui en a achevé la beauté, ç'a été la plénitude de grâce que l'ange admirait en vous, et publiait par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Nobilitas animæ colligitur ex illis verbis : Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.

I. PUNCTUM. — Tres animæ excellentiæ : 1^o Dominium in corpus, et in res corporeas, 2^o Spiritualitas, 3^o Immortalitas.

II. PUNCTUM. — Tres consequentiæ ex tribus excellentiis animæ ; ex 1^o Custodi animam sollicitè ; Ex 2^o Cave ne acceperis eam in vanum ; Ex 3^o Cave ne sit misera in æternum.

EXORDE. — Il n'y a point d'homme qui ose nier qu'il ait une âme, parce qu'il n'est point d'homme qui ose nier qu'il soit homme ; notre âme est à l'image de Dieu, elle est, en quelque façon dans ce petit monde, ce que Dieu est dans le grand monde ; invisible en son essence, notoire, visible et palpable en ses œuvres : cela n'est controversé de personne ; mais à considérer les comportements de plusieurs chrétiens, et à lire les propos des libertins qui crient dans l'Écriture : *Edamus, bibamus, cras moriemur, unus est interitus hominis et jumentorum, anima mea*

comede et bibe. On voit clairement qu'ils méconnaissent, ou même ignorent tout à fait les excellences ou prérogatives de leur âme, sa souveraineté, sa spiritualité, son immortalité; je désire les leur faire voir par des preuves irréprouchables, au premier point de ce discours.

Le saint prophète Moïse, après nous avoir rapporté la consulte et délibération de Dieu, dans le sacré conclave de ses divines personnes, sur la création du premier homme : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram*; après nous l'avoir représenté, façonnant le corps humain avec un soin tout particulier : *Formavit Dominus Deus hominem de limo terræ*, il nous décrit la création de l'âme en paroles courtes et laconiques, mais emphatiques et mystérieuses. Pour la création de l'âme raisonnable, Dieu ne se contenta pas d'une simple parole, comme en la production des autres créatures, il n'y appliqua pas seulement ses mains toutes-puissantes, comme en la formation du corps humain, mais il y employa son souffle divin : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ*; Il lui souffla en la face une haleine de vie, ou, selon le texte hébreu, un souffle des vies : *Neschama caïim, spiraculum vitarum*. Ce n'est pas que Dieu parle extérieurement et vocalement, qu'il ait des mains corporelles, une bouche et haleine, ou qu'il ait plus de peine à produire une créature qu'une autre. Non, car tout ce qu'il fait, il le fait par un simple acte d'entendement et de volonté, et il a créé avec autant de facilité le plus haut séraphin du ciel que le plus petit ver de terre : mais l'Écriture parle de la sorte, pour s'accommoder à notre faible façon d'entendre, et pour nous faire concevoir l'excellence que les créatures ont, même dès leur naissance, et naturellement, les unes sur les autres. Ainsi pour exprimer la noblesse, spiritualité, immortalité de notre âme, il dit : *Inspiravit in faciem*, il dit en la face, parce que l'âme exerce les principales actions de vie en la face. Tous les sens extérieurs sont en la face, le reste du corps n'en a qu'un; il dit un souffle des vies : *Spiraculum vitarum*, parce que la vie qu'il lui donnait était d'aussi longue durée que les vies de plusieurs hommes de maintenant : *Spiraculum vitarum*, parce qu'il lui donnait la vie végétante, sensitive, raisonnable, dit Cajétan (Ita D. Thomas, 1. p. q.), parce qu'il lui donnait la vie pour ce monde et pour les siècles futurs, la vie de nature et de grâce. Des autres animaux il est dit : *Producat terra animam viventem, jumenta et reptilia et bestias* (Genes. 1, 24). De l'homme il est dit : *Inspiravit in faciem*, pour nous montrer que notre âme n'est pas extraite de la matière, que la terre n'est pas le lieu de son origine, que son extraction vient de Dieu : *Igneus est illi vigor et cælestis origo. Pulvis revertatur in terram suam undè erat, et spiritus redeat ad eum qui dedit illum* (Eccl. 12, 7).

Et il montre derechef qu'elle est toute pure, spirituelle, immatérielle, quand il dit qu'elle est issue non pas de la main, mais de la bouche de Dieu. Nous touchons quelquefois de la main, des choses qui ne sont point tant pures comme le limon de la terre : *Manus tuæ Domine fecerunt me, formavit hominem de limo terræ*; mais il n'y a rien de si pur, rien de si net que ce que nous

mettons en notre bouche; et il dit qu'elle est sortie de la bouche de Dieu par un souffle, parce que le souffle, en l'Écriture sainte, est le symbole et hiéroglyphe du Saint-Esprit : *Insufflavit in eos, et dixit : Accipite Spiritum Sanctum* (Joan. 21, 22). Car le souffle se fait par la systole et dyastole des deux poumons, et le Saint-Esprit est produit par la rencontre et la spiration active des personnes divines, par l'amour mutuel et réciproque du Père au Fils, et du Fils au Père; et vous savez que les œuvres que Dieu fait par amour, comme l'incarnation et autres semblables, sont attribuées au Saint-Esprit, parce qu'il est l'amour personnel en la Divinité. Il dit donc qu'il a créé l'âme, non simplement avec la main, mais avec son souffle et haleine, pour signifier que le Saint-Esprit a daigné s'y employer par une opération divine et amoureuse, que Dieu a créé cette âme par une affection et bienveillance particulière.

Tertullien le dit délicatement au livre de la *Résurrection*, chapitre sixième, quand il nous représente le Créateur formant et façonnant le premier homme : *Considera Deum totum illi applicatum manu, sensu, opere, consilio, sapientia, providentia, ipsa in primis affectione*. Et le saint homme Job (33, 4) attribue la création de son âme à l'opération du Saint-Esprit : *Spiritus Dei fecit me, πνεῦμα θεῶν, et spiraculum omnipotentis vivificavit me*. Il fait allusion à ces paroles de Moïse : *Inspiravit spiraculum vitæ et factus est homo in animam viventem*, Chaldaïcè : *et in spiritum loquentem*, comme nous enseignant que nous n'avons une âme que pour louer Dieu et dire avec David : *Lauda, anima mea, Dominum; laudabo Dominum in vita mea; psallam Deo meo quamdiu fuero* (Psalm. 34). Mon âme, bénissez le Seigneur; bénissez celui qui vous a créée à son image et ressemblance; louez-le en toutes les périodes et révolutions de votre vie : *Laudabo Dominum in vitâ meâ*. Autant de fois que je respire, autant d'élans et d'aspirations d'amour que je voudrais adresser à celui qui m'a donné la respiration par une haleine de sa bouche sacrée : *Psallam Deo meo quamdiu fuero*. Autant de moments qu'il y aura en l'éternité de l'être immortel qu'il lui a plu me communiquer, autant de mille millions et d'infinité de fois puisse-t-il être béni de mon âme, loué, adoré et glorifié de ses anges et de toutes ses créatures : *Magnificate Dominum mecum et exaltemus nomen ejus in idipsum*. L'âme donc étant ainsi créée par un soin particulier de l'Esprit de Dieu, qui s'y est appliqué et avantagée d'un être si excellent, a reçu en sa création un droit d'empire naturel sur son corps et sur toutes les créatures qui sont pétries ou essentiées de la nature.

PREMIER POINT. — 1^o Ainsi nous voyons qu'elle donne à son corps comme à son vassal, tel mouvement que bon lui semble : ce qui est un effet de souveraineté : *Absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem* (Genes. 41, 44). Elle le marque de son caractère comme son esclave, elle lui fait porter ses livrées comme son serviteur, l'oblige à se rendre complaisant à ses humeurs, comme un sujet aux humeurs de sa princesse; car on voit que le visage et les postures du corps, changent selon les divers mouvements des affections qui agitent l'âme. Témoins les physio-

nomistes qui jugent des passions et inclinations de l'âme par l'extérieur du corps, comme on connaît qu'un tel seigneur est en une maison, par les couleurs des laquais qui sont demeurés à la porte ; on voit même que le corps, comme un vassal bien affectionné à sa souveraine, fait des efforts extraordinaires pour l'accomplissement des volontés de l'âme, témoin le fils de Crésus, qui, étant naturellement muet, parla pour délivrer son père ; l'âme perfectionnant en un instant les organes de la parole et montrant en cela qu'elle est comme un petit dieu dans son corps, puisqu'elle supplée par son affection au manquement que la nature avait commis en la création ; au contraire, quand elle veut que ses desseins demeurent couverts, elle sait bien déguiser son corps et montrer des apparences d'amitié et de modération, dans les plus chaudes émotions d'amitié et de colère, afin qu'on sache qu'elle est d'une autre nature, puisqu'elle le change et altère, peint et défigure, émeut et arrête comme bon lui semble ; le corps est sujet à l'âme, l'âme donc est plus noble que le corps, comme une dame sans doute est plus noble que l'esclave qui lui rend service.

Mais quel empire l'homme n'exerce-t-il pas sur les éléments, sur les corps mixtes, sur les plantes, sur les bêtes ? Il est seul entre tous les animaux, qui se sert de feu pour les commodités de la vie, et quand il dompte cet élément qui dompte tous les autres, il montre le pouvoir qu'il a en la nature. Il fait des feux qui brûlent en l'eau, des eaux qui ont le même effet que le feu. Il tonne et foudroie en l'air par les canons, attelle les vents à ses voiles et les contraint de retirer ses vaisseaux ; il met des digues à la mer ; dessèche ou détourne les rivières, marche à pied sec sur les eaux, par l'invention des ponts et des navires ; il aplanit les collines, fait soulever les plaines en montagnes, par les remparts et fortifications ; fait des rochers par les tours, fait abîmer la terre par des mines, fouille jusqu'au centre du monde, pour y voir ce que la nature a de plus secret ; extrait l'essence des simples, recueille et ramasse en un peu d'huile toute la vertu qui était répandue en une grande quantité d'herbes. Il donne au feu par les fournaises plus de chaleur qu'il n'en a naturellement, à l'or plus de pureté par le creuset, au rayon du soleil plus de chaleur et d'éclat par les miroirs ardents : celui qui donne à la matière plus de perfection que sa propre forme, n'est-il pas supérieur à toute forme et à toute matière ? Il fait la loi aux animaux. Un petit garçon de douze ans conduit un troupeau de moutons, gourmande un haras de chevaux, commande à une meute de limiers : il apprivoise les bêtes farouches ; il leur apprend à être domestiques ; il enseigne aux éléphants à danser, aux perroquets à parler, aux linottes à chanter ; il rend même les chiens capables de discipline, et, si je l'ose dire, il leur donne la teinture et presque les premiers crayons de quelque vertu morale, puisque, par les enseignements de l'homme, un chien réfrène son appétit, s'abstenant de manger ce qu'il trouve à son goût, et modère son irascibilité, s'abstenant de se jeter contre son maître qui le maltraite. Qui est-ce qui donne ce pouvoir à l'homme ? pourquoi est-ce que toutes les créatures lui obéissent et rendent hommage ? Ce n'est pas parce qu'il a deux yeux, le bœuf

en a deux plus gros que lui; le lynx en a deux plus perçants; l'aigle de plus clairvoyants; ce n'est pas parce qu'il a des pieds, le cerf en a plus et de plus légers que lui; ce n'est pas parce qu'il a d'autres sens corporels, plusieurs animaux en ont de meilleurs que lui : *Lynx homines visu, auditu anser, simia gustu, vultur odoratu, præcellit aranea tactu*. C'est donc parce qu'il a une âme, c'est donc l'âme qui commande et préside en cet univers : *Ad imaginem et similitudinem, ut præsit*. L'âme donc est plus excellente que les créatures corporelles, comme une reine doit être plus noble que les sujets qu'elle régente.

2^o Or, qu'elle soit spirituelle, qu'elle ne soit ni corps ni dépendante du corps, cela se montre évidemment en la manière dont elle croît, en la manière dont elle reçoit, en la manière dont elle opère. Un corps ne croît que par l'addition de quelque nouvelle matière, ou quantité matérielle, ou par l'extension de la sienne; l'âme croît et devient grande par l'acquisition des qualités spirituelles de la vérité, de la vertu, de la science. Car quand un homme qui a un petit corps, est avec cela plus accort, plus adroit, sage, savant, intelligent que les autres, vous dites : Voilà un grand homme, voilà un grand esprit. Et saint Grégoire de Nazianze eût bonne grâce : il avait marié sa nièce Alipienne à un gentilhomme nommé Nicobule; ce cavalier méprisait sa femme, parce qu'elle était de petite taille : le saint lui écrivit là-dessus une lettre, qui est la 155^e : Monsieur mon neveu, vous faites comme celui qui ferait plus d'état d'une grosse pierre que d'un petit diamant, d'un corbeau que d'un rossignol, d'un grand chardon que d'un petit œillet. Je vous prie de considérer les vertus de votre femme, l'amour qu'elle vous porte, l'obéissance qu'elle vous rend, la fidélité qu'elle vous garde, sa dévotion envers Dieu, sa diligence aux affaires, sa prudence à bien conduire la famille; si vous faites réflexion à tous ces dons, vous avouerez le proverbe de Sparte, que pour connaître la grandeur d'une âme on ne la mesure pas à l'aune ou à la toise : *Animus in mensuram non cadit*.

Un corps ne reçoit jamais la forme substantielle d'un autre corps, sans perdre ou altérer la sienne; cela se voit au bois quand il reçoit le feu, en l'eau quand elle se change en l'air, en l'air quand il s'épaissit en pluie. L'âme recevant les formes étrangères, perfectionne et annoblit la sienne, car elle les reçoit en devenant savante, et plus elle devient savante, plus elle est parfaite et accomplie. Un corps ne reçoit pas plusieurs formes ensemble, il les loge successivement, l'âme en reçoit une infinité, et plus elle en reçoit plus elle est capable et désireuse d'en recevoir; car plus elle apprend, plus elle est habile et curieuse d'apprendre.

Un corps ne reçoit jamais deux formes contraires; l'âme les reçoit et conçoit, non-seulement ensemble, mais par comparaison de l'une à l'autre; le feu et l'eau, le froid et le chaud, le blanc et le noir logent en elle et ne s'y contrecarrent pas. Un corps ne se meut point en son centre, s'il n'est poussé par autrui : il est immobile comme une roche; l'âme est en continuel mouvement, et aux opérations qui lui sont propres, elle ne dépend aucunement, ni du corps ni des sens : tant plus elle est en action, tant plus de trêve elle leur

donne; tant plus vous bandez votre esprit pour comprendre quelque vérité, tant moins vous voyez et entendez ce qui entre dans vos sens; elle agit contre les sens, corrige leur rapport, les reprend de fausseté. La vue dit que le soleil n'est guère plus grand qu'une roue, l'âme dit qu'il est plus grand que toute la terre; l'ouïe dit que le tonnerre se fait quelque temps après l'éclair, l'âme dit qu'ils se font ensemble; le goût du malade dit que les confitures sont amères, l'âme dit qu'elles sont douces.

Elle agit par-dessus les sens, les sens n'ont pour objet que les qualités corporelles, l'âme a les spirituelles; les sens ne se remplissent que des choses présentes, l'âme, des passées et des futures; les sens ne jugent que des choses qui sont, l'âme, de celles qui ne sont pas, qui ne seront jamais, qui ne peuvent être. De là viennent ces façons de parler en la philosophie : *Si per impossibile hoc fieret*; les sens ne parviennent qu'aux choses singulières, l'âme en fait des règles générales; elle agit dans les sens, contre les sens, par-dessus les sens; donc elle ne relève pas des sens en ses opérations, ni par conséquent en son être; car nous savons que l'opération est un apanage de l'être, et que l'accessoire est de même nature et condition que le principal : *Operari sequitur esse, accessorium sequitur naturam principalis*.

3^o Enfin, que l'âme soit immortelle, qu'elle ne doive tribut à la mort, ni à la corruption, on le peut persuader à un esprit raisonnable par trois maximes de saint Paul. La première est : *Quæ videntur temporalia sunt, quæ non videntur æterna* (2. Cor. 4, 18). Les choses visibles et matérielles sont sujettes au temps et à la pourriture : les invisibles et spirituelles sont d'éternelle durée. Le principe de corruption, c'est la matière, les formes qui sont extraites de son sein, n'y logent que par emprunt et, comme on parle en l'école, par accident et contingence, elles n'y ont point d'assiette solide; cette inconstance les contraint de se vider pour en recevoir toujours les nouvelles, pour qui elle a des inclinations par son naturel volage et muable. Aussi on voit que les choses qui sont plus déchargées de la matière, sont moins sujettes à corruption, comme les essences et les eaux distillées. Or, l'âme est immatérielle, ainsi que nous avons vu; et tant s'en faut qu'étant séparée du corps, son être se perde et s'anéantisse, qu'au contraire il s'accomplit et perfectionne : car l'être et l'opération vont toujours de pair, ce qui perfectionne l'un perfectionne l'autre; et les doctes savent que plus les actions de l'âme et de l'entendement sont détachées de la matière, plus elles sont parfaites et accomplies. Tant s'en faut donc que la séparation du corps corrompe l'essence de l'âme qu'au contraire, elle l'ennoblit, comme elle ennoblit, perfectionne, fortifie et purifie son opération; elle est si peu corruptible, qu'elle préserve de corruption les choses qui y sont sujettes; elle compose des parfums qui conservent les corps des siècles entiers et qui leur font éviter cet arrêt : *Tu es poudre et tu retourneras en poudre*.

Qu'y a-t-il de plus caduc que le temps? Il est en perpétuelle décadence; l'une des parties ne peut avoir l'être, que l'autre ne passe et ne périsse. L'âme en sait arrêter le cours; elle se rend présent le temps qui est déjà écoulé et celui qui n'est pas encore, par la

souvenance des histoires passées et par la prédiction des événements futurs ; elle nous fait communiquer avec les absents , parler avec ceux qui sont morts et avec ceux qui ne sont pas encore nés , par l'écriture et l'impression ; et encore que l'être du temps ne soit qu'un moment coulant et fugitif , l'âme en fait son jeu en la musique et en la poésie , par la mesure des tons et des syllabes qu'elle fait longues ou brèves , comme elle veut . Le temps est sujet à l'âme , l'âme donc n'est pas sujette au temps ; elle donne stabilité à un être coulant et passager , elle n'a donc pas elle-même un être caduc et transitoire ; les choses mortes vivent en son esprit , son esprit donc a pouvoir sur la mort .

Saint Paul écrivant aux Hébreux (8, 13), dit que tout ce qui vieillit, s'achemine à sa fin : *Quod senescit prope interitum est* ; cela est vrai , mais nous pouvons dire , par un argument tout contraire , que l'âme n'a point de fin , puisqu'elle ne s'use , ne déchoit , ni ne vieillit jamais . Les sens corporels s'émeussent et se perdent par un objet trop sensible ; la vue en regardant le soleil , l'ouïe par le son d'une grosse cloche ; l'âme , au contraire , se réjouit et se récréé par un objet fort intelligible . Le corps s'affaiblit et soupire dans l'assiduité de l'action , l'âme au contraire s'y fortifie et s'y rend plus vigoureuse , car plus elle contemple , plus elle se subtilise , et plus elle est subtile , plus aisément elle contemple . Le corps s'use par le temps et déchoit par la seule vieillesse , et c'est lors pour l'ordinaire que l'âme devient plus vive , car elle devient plus sage , plus savante , plus intelligente , judicieuse , vertueuse ; et qui ne sait que la raison , la connaissance et la vertu sont la vie et la forme de l'esprit . Je sais bien que l'âme est quelquefois interdite et comme percluse aux opérations qui dépendent du corps ; l'obstruction des nerfs optiques l'empêche de voir par les yeux ; elle ne peut trouver des paroles , si la langue est nouée par quelque maladie ; l'intempérance du cerveau lui trouble l'imagination , mais pour tout cela elle ne perd rien de sa substance , ni de sa vigueur : ce ne sont que les organes qui sont lésés ou altérés , comme un maître joueur de luth ne prend rien de sa science quand les cordes de son instrument sont trop molles ou mal tendues ; et une preuve de cela est , que si on nous poche l'un des yeux , l'âme verra plus clair de l'autre ; si vous perdez le bras droit , l'âme donne plus de force au gauche ; et un aveugle jugera aussi sainement , un muet couchera par écrit des harangues aussi éloquantes que ceux qui n'ont point ces défauts ; c'est donc signe que l'âme ne perd rien , mais demeure entière dans les brèches ou blessures du corps , comme par la tablature et accords bien concertés qu'un musicien compose , vous jugez qu'il n'a point perdu son art , encore qu'il ne puisse chanter , parce qu'il est enrôlé , ni jouer de son instrument , parce que les cordes sont rompues .

Disons , en troisième lieu , avec le même saint Paul : *Per peccatum mors* : C'est le péché qui a ouvert la porte à la mort et elle vient à l'homme de deux côtés ; du dedans par quelque maladie , par la débauche des quatre humeurs qui s'entre-ruinent , du dehors par la violence et hostilité de quelque contraire ; mais l'âme ne peut mourir en aucune de ces manières , ses maladies sont les vices

et imperfections, l'ignorance en l'entendement, l'injustice en la volonté, le dérèglement en ses passions, et rien de cela ne la fait mourir, comme il appert par le grand nombre d'ignorants et de vicieux qui ont l'âme fort vive et vigoureuse. Je parle de la mort naturelle qui détruit et anéantit l'être, non de la spirituelle qui ruine la grâce. Quant aux efforts extérieurs, nous avons vu aux saints martyrs, que les glaives, les gibets, les roues, les fournaies, aucune autre violence n'a su éteindre ni altérer tant soit peu leur foi, fidélité, générosité et amour envers Dieu, et que leur corps étant brisé, moulu, brûlé, réduit en cendres, la vertu et constance de l'âme est demeurée tout entière. Donc les qualités et perfections de l'âme sont hors de sape et de mine, et à plus forte raison, l'âme même, puisqu'une substance est toujours plus difficile à détruire que les accidents qui sont appuyés et étançonnés sur elle.

SECOND POINT. — 1° De ces vérités si bien établies sur les principes de notre foi et sur les maximes de la philosophie, nous devons tirer trois conséquences, avec trois grands personnages, pour l'instruction de nos mœurs et la conduite de notre vie. La première, notre âme est plus excellente que tout ce qui est au monde; donc il en faut avoir grand soin, dit le saint prophète Moïse. La seconde, notre âme est spirituelle; donc il ne la faut pas ravaler à la chétive condition et servitude du corps, dit le Prophète royal. La troisième, notre âme est immortelle; donc il faut redouter surtout de la rendre malheureuse, dit Jésus Notre Seigneur : *Custodi temetipsum et animam tuam sollicitè* (Deut. 4, 9).

Quand le blé, ou le vin, ou autre provision est à vil prix, on n'en a pas grand soin, on le laisse exposé et comme à l'abandon; mais quand vous avez en charge une chose fort précieuse et d'extraordinaire valeur, vous en êtes en souci, vous la tenez renfermée sous des serrures à double ressort; sitôt que quelqu'un en approche, vous tremblez de peur qu'on n'y touche; vous la visitez souvent, pour voir si on n'y fait point de tort : *Habemus thesaurum in vasis fictilibus* : Nous avons un grand trésor en notre corps frêle et fragile, un riche diamant, une pierre fort précieuse, notre âme qui est plus excellente que tout ce qui est au monde, ainsi que je vous ai montré; et quand je ne l'aurais pas montré, le prix qu'elle coûte à Jésus le montre plus que suffisamment : *Empti estis pretio magno*. Qui doute qu'une gouttelette de son sang précieux, divin et innocent, ne soit de plus grande valeur que toutes les finances du monde, et il a donné pour votre âme non une seule gouttelette, mais tout son sang, jusques à la dernière goutte, et qui ne la mettra donc au plus haut prix? Elle vous est donnée en garde : *Repetent animam tuam*; elle vous est mise en dépôt : *Custodi animam tuam sollicitè* : Gardez-la avec sollicitude. C'est bon signe quand vous vous mettez en peine pour votre âme; quand vous êtes en souci pour votre âme et pour celles qui vous sont commises, c'est signe qu'elles vous sont chères : *Res est solliciti plena timoris amor*. Quand vous jouez au plus sûr, vous tâchez d'avoir la contrition plutôt que l'attrition, vous cherchez le meilleur confesseur que vous pouvez trouver, vous aimez mieux qu'un autre ait de votre

bien que vous du sien, perdre l'espérance de votre fortune, que de retourner en cette maison.

Custodi animam. C'est un trésor que plusieurs épient une perle dont on ne peut assez estimer la valeur; il faudrait des murs à l'épreuve du canon, des portes de fer et de bronze, des serrures à triple ressort pour la tenir enfermée, et vos yeux sont toujours ouverts à toutes sortes d'objets, vos oreilles à toutes paroles, votre bouche à toutes sensualités; vous laissez entrer par ces portes les pensées d'impureté, d'envie, de jalousie, de vaine gloire, de jugemens téméraires, de mépris du prochain, d'animosités, qui brigandent cette pauvre âme : *Oculus meus deprædatus est animam meam* (Thren. 3, 51).

Cave tibi. Sitôt que quelqu'un en approche qui la peut tant soit peu ternir, vous devriez frissonner d'horreur : *Si fures venissent ad te, quomodo conticisses* (Abd. 5). Si vous voyiez un voleur entrer en votre maison, vous pourriez-vous teuir de crier? Vous savez ou devez savoir, que cet homme qui haute votre fille, qui lui parle si souvent à l'écart, tant mortifié et spirituel que vous voudriez, c'est un brigand qui vole son âme, et vous ne criez pas au larron, vous lui donnez l'entrée, lui faites bon accueil, vous les laissez parler seul à seule : *Cave tibi! cave tibi!*

Custodi animam. A la moindre pensée d'envie, de haine, de vaine complaisance, de lasciveté qui se présente à votre cœur, vous devez trembler comme à la vue d'un larron auprès d'un trésor.

Custodi animam, visitatio tua custodiet spiritum tuum. Visitez souvent ce trésor par un fréquent et soigneux examen de conscience; faites souvent cette réflexion : Qui est-ce qui peut mettre mon âme en danger de damnation, quel est le vice ou l'imperfection qui prédomine plus en moi, et qui est la source des autres? Qu'est-ce que je ne fais pas, que je pourrais faire pour me rendre plus agréable à Dieu? Voyez comme vous avez soin de visiter souvent vos greniers, celliers, magasins, pour voir si rien ne s'y perd, ni ne s'y gâte, ou n'est en danger de se perdre et gâter; et Jésus vous dit : *Nonne anima plus est quàm esca* (Matth. 6, 25). L'âme n'est-elle pas plus que toute viande?

Et derechef : *Quid prodest homini si universum mundum lucratur, animæ verò suæ detrimentum patiat, aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ* (Matth. 16, 26)? De quoi profite à l'homme, si gagnant tout le monde il perd son âme? Il y a au grec de saint Luc (9, 25) : ἀπολέσας, ἢ ζημιωθείς; s'il endommage ou perd son âme; non-seulement si vous la perdez, mais si vous l'endommagez par quelque entreprise ou action, ce dommage, pour petit qu'il soit, est incomparablement plus grand que tout le profit temporel que vous pouvez faire par une telle action, parce que l'âme est plus noble que tout ce qui est au monde, elle est d'un ordre supérieur, et la maxime dit : *Infimum supremi est nobilissimum infimi*; vous ne perdez pas votre âme entreprenant et poursuivant justement ce procès, vous l'endommagez, vous y perdez beaucoup de temps et d'esprit que vous emploieriez au service de Dieu et à l'avancement de votre âme en son amour; ce dommage que vous faites est sans comparaison plus grand que le

profit que vous feriez, quand même vous gagneriez votre procès.

Quid prodest homini, etc. Eh ! mon Dieu, mon Sauveur, que vous êtes bien loin de vos conceptions, ou pour mieux dire, que nous sommes éloignés de la lumière et sagesse de votre Esprit divin ! Vous dites que l'homme ne doit point perdre son âme, quand ce serait pour gagner toutes les richesses de la terre, et il la perd follement pour un petit pouce de terre. Cet homme la perd pour cinq sous, en se parjurant pour mieux vendre ; ce faux-témoin la perd pour une franche repue ; cette femme la perd pour une pièce d'argent qu'un adultère lui donne : *Quam dabit homo commutationem* ? Vous dites qu'une âme n'a point de compensation, qu'elle est au delà de tout prix et de toute estime, et cet homme l'estime moins que la moindre chose qui soit en sa maison ; c'est saint Augustin (Homil. 25. Ex. 50, cap. 50) qui vous fait ce reproche. N'est-il pas vrai, que vous faites plus d'état de tout ce qui est en vous, que de votre âme ? Si vous avez un cheval, vous désirez qu'il soit bon et bien fait ; il n'y a pas même jusqu'à vos souliers que vous ne vouliez qu'ils soient bons, bien faits, bien nets, et vous ne vous souciez pas que votre âme soit bonne, ni de la nettoyer, vous la faites toujours mauvaise, mal agencée, mal ordonnée ? Car vous savez que quand un homme commet un adultère, un larcin, une injustice, une perfidie, vous dites : Voilà une mauvaise âme ! Allez, allez, n'avez-vous point honte d'avoir plus de soin de vos souliers que de votre âme ?

2^o David a donc sujet de dire, que c'est en vain que vous l'avez reçue : *Acceptit in vano animam suam* (Ps. 23, 4), en vain vous avez reçu une âme spirituelle, une âme douée de jugement et franc arbitre, d'une autre nature que celle des bêtes, puisque vous ne l'employez à d'autres fonctions qu'à celles des bêtes ? A quoi appliquez-vous votre âme ? à boire, à manger, à folâtrer ? ainsi fait un jeune poulain ; à gagner votre vie ? ainsi fait un bœuf et un cheval ; à élever vos enfants ? ainsi fait un lion et un tigre, ils élèvent leurs petits : *Acceptit in vano animam suam, quomodo non frustra humanam accipit homo animam, qui tamquam unum ex irrationalibus animantibus incubans corporeis voluptatibus solum sequitur carnis appetitum* (S. Bern. *in hunc locum*) ? Celui qui ne s'adonne qu'aux actions et voluptés des bêtes brutes, celui qui ne travaille que pour les commodités et nécessités du corps, n'est-ce pas en vain qu'il a reçu une âme plus noble que celle des bêtes, une âme raisonnable, spirituelle, immortelle, oui, immortelle, immortelle ? Ah ! voilà le grand mot, voilà le mot digne d'appréhension, voilà le mot qui donne occasion à Jésus de nous crier : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; ostendam autem vobis, amicis meis, quem timeatis; timeate eum qui postquam occiderit, potest et animam et corpus perdere in gehennam, ita dico vobis hunc timeate* (Matth. 10, 28) ; Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer l'âme ; puisque vous êtes mes amis, je vous veux montrer ce que vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir fait mourir, peut envoyer l'âme et le corps aux tourments de l'enfer ; c'est celui, dis-je, que vous devez craindre.

3°. Ce méchant homme vous menace de vous envoyer le sergent, de vous ruiner, si vous ne consentez à l'adultère, ou si vous n'allez au prêche; il ne peut ruiner que les biens du corps; si vous ne vous parjurez pour mieux vendre, si vous ne fraudez en votre trafic, métier, procès, vous gagnerez peu, la pauvreté vous accueillera : *Nolite timere*, cette pauvreté n'est que des biens du corps. Les églises sont froides et humides, si vous y demeurez longtemps, vous pouvez prendre un catarrhe; les jeûnes et austérités vous engendreront quelque maladie. Cela n'est pas; mais quand ainsi serait, *nolite timere*; les accidents de ce monde n'ôtent pas proprement la vie, ils ne font que l'abréger; ils ne donnent pas la mort, ne font que l'avancer; ne tuent que le corps qui doit mourir tôt ou tard, mais il faut craindre celui qui a le pouvoir sur votre âme, sur l'âme qui est immortelle : *Ita dico vobis, amicis meis, timete hunc*. Craignez celui qui peut perdre l'âme; il ne dit pas *occidit animam*, parce qu'il la perd et elle ne meurt pas : *Quærent homines mortem et non inveniunt eam, desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis* (Apoc. 9, 6). Ne seront-ils pas bien misérables : tout le monde fuit la mort, et ils la chercheront; chacun redoute de mourir, et eux le désireront; voilà à quoi vous vous engagez jurant si souvent le nom de Dieu, la vérité de Dieu, la lumière qui vous éclaire et autres jurements, pour un mensonge; voilà à quoi vous vous obligez par vos folâtreries déshonnêtes, baisers impudiques.

Vous semble-t-il que ce soit un jeu d'enfants? vous semble-t-il qu'une âme qui est immortelle soit de petite conséquence? Elle est si digne de recommandation, que Jésus même, pour vous donner exemple, en l'agonie de la mort, recommanda la sienne à Dieu son Père. Croyez-moi, et vous vous en trouverez bien; en l'honneur de cela, recommandez-lui tous les jours la vôtre de toute l'affection de votre cœur.

Adorez son agonie et ses dernières paroles; dites-lui tous les jours à trois heures, qui fut l'heure qu'il expira, ou à quelque autre heure du jour : Mon Sauveur, je vous adore en la détresse de vos douleurs et de votre agonie, je recommande mon âme entre vos mains pour maintenant; et pour l'heure de ma mort, en l'honneur de ce qu'il vous a plu dire à l'heure de votre mort : Mon Père, je recommande mon esprit entre vos mains! Jésus finit sur cela sa vie, et moi je finis sur cela mon discours. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen*.

SERMON XLIII.

DE LA PRODUCTION DES CRÉATURES ET DU GOUVERNEMENT
DE CE MONDE.

Fide credimus aptata sæcula Verbo Dei.

Par la foi nous croyons que Dieu a créé le monde par son Verbe. (HEBR. 11, 3.)

LE patriarche des saints anachorètes, saint Antoine, étant interrogé par un de ses disciples, en quelle université il avait appris tant de beaux enseignements qu'il donnait à ses religieux, répondit sagement, à ce que nous raconte saint Athanase, qu'après la sainte Bible, il n'avait jamais étudié qu'en un seul livre, et que ce livre n'était autre que cet univers, ce grand monde visible et palpable qui se présente à nos yeux, et qui est ouvert à tous les hommes; c'est en ce livre, disait-il, que nous lisons en grosses lettres et en caractères bien enlumines, les perfections de Dieu, les bénéfiques et largesses du Créateur envers la créature, les devoirs et obligations de la créature envers le Créateur. C'est en ce livre que je désire aujourd'hui vous apprendre à lire sur ces paroles de saint Paul : *Credimus aptata sæcula Verbo Dei*; c'est par ce livre que les idiots et ignorants doivent devenir savants, non en la philosophie mondaine et profane, mais en la science des saints, en la science du salut; et les prédicateurs le doivent souvent interpréter : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus*. Ce doit être par votre conduite, ô sainte Vierge! par vous, dis-je, qui êtes appelée : *Liber generationis Jesus Christi*, le Livre de la génération de Jésus, c'est-à-dire que vous êtes un livre divin, livre vivant et animé, livre nouveau et tout miraculeux, puisqu'en vos chastes entrailles comme en un parchemin vierge, le Père éternel par son Saint-Esprit, comme par son doigt divin, a écrit sa parole et sa science éternelle, qui n'est autre chose que son Fils, ainsi que son ambassadeur vous avertit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Omnipotentia Dei cognoscitur : 1° In productione creaturarum ex nihilo, 2° Sapientia in gubernatione, 3° Bonitas in fine ad quem referuntur.

II. PUNCTUM. — 1° Propterea peccator multum offendit Deum, 2° Creaturas, 3° Seipsum.

Tribus digitis appendit orbem terræ. Le Dieu tout-puissant soutient avec trois doigts toute la masse de la terre, qui nous semble si grande, dit le prophète évangélique Isaïe, au chapitre quarante de ses divines *Révélation*s. Vous savez, Messieurs, que la foi de l'Eglise adore en la Divinité trois personnes subsistantes; vous savez que la théologie reconnaît et révère en Dieu trois principales perfections : la puissance, la sagesse, la bonté; vous savez que les Pères ont coutume d'attribuer à chacune de ces personnes divines une de ces perfections : la toute-puissance au Père, parce qu'il est la source et origine de la Divinité; la sagesse au Fils, parce qu'il

est engendré par voie d'entendement et de connaissance ; la bonté au Saint-Esprit, parce qu'il est produit par voie de volonté et d'amour. Or, ce sont ces trois personnes divines qui s'emploient par indivis à la création, conservation et gouvernement de cet univers ; ce sont les trois doigts de Dieu qui façonnent, qui soutiennent, qui conservent, qui régissent ce monde ; ce sont ces trois perfections infinies qui sont appliquées à cet ouvrage, car si nous considérons la matière d'où ce monde a été tiré, nous y admirerons une puissance infinie ; si nous considérons la manière dont ce monde est gouverné, nous y reconnaitrons une sagesse admirable ; si nous considérons la fin à laquelle ce monde est destiné, nous y verrons et aimerons une bonté ineffable.

PREMIER POINT. — 1^o D'autant qu'une puissance passive est plus éloignée de l'acte qui en doit être tiré, il faut que celui qui agit ait d'autant plus de vertu, plus de pouvoir, plus d'activité. Or est-il, que le néant est infiniment distant, infiniment éloigné de l'être ; donc pour tirer l'être du néant et en faire quelque chose, il faut une cause infinie et infiniment puissante. Le moindre philosophe me comprend bien, mais je m'explique au peuple, afin qu'il m'entende. Voyez-vous que lorsqu'un artisan travaille en un ouvrage, d'autant que l'étoffe qu'il manie a moins de capacité et de proportion à l'ouvrage qui se doit faire, il faut que l'ouvrier soit d'autant plus excellent et bon maître : pour faire une belle image sur de la toile qui est imprimée, il n'est pas difficile, un peintre médiocre le peut faire ; mais peindre sur de la toile nue, qui n'a encore point de fond, cela est fort malaisé, à peine un Zeuxis, ou un Michel-Ange en pourrait venir à bout, parce qu'une toile nue n'a quasi point de capacité, ni de disposition aux vives couleurs, mais bien une toile imprimée. Enseigner la théologie à un excellent philosophe, le moindre docteur le peut faire, mais enseigner la théologie à un simple grammairien, il est bien plus difficile ; mais pour l'enseigner et la faire entendre à un villageois grossier, il faudrait un saint Thomas, ou un esprit angélique, encore aurait-il de la peine, parce que l'esprit du paysan est fort incapable de recevoir la forme de la science qu'on lui voudrait communiquer. Or, il n'y a rien plus incapable de recevoir quelque forme que le rien même et le néant, car quand d'ici à cent ans, vous nommeriez des choses incapables, et d'autres encore plus incapables, vous n'en sauriez tant nommer que le rien ne le soit encore davantage ; il est donc infiniment incapable, il faut donc un infini agent pour lui donner quelque forme et en faire quelque chose. S'il y avait un ouvrier si excellent, qu'il fit un calice d'or d'un lingot d'argent qu'on lui donnerait, il serait admiré ; mais s'il faisait un calice d'or d'une masse d'étain ou de plomb, il serait plus excellent maître, et encore plus s'il le faisait d'une pièce de fer, et encore davantage s'il le faisait d'une pièce de bois ; mais s'il le faisait d'un grain de sable, on l'estimerait demi-dieu ; on dirait que sa puissance approche de l'infini. Ne fallait-il donc pas être Dieu tout à fait, et avoir une puissance entièrement infinie, pour faire, non un calice d'or, mais le ciel et la terre, les hommes et les anges,

et les faire du néant, qui est moins qu'un grain de sable? Il y a plus de proportion entre un petit grain de sable et un calice d'or ou d'argent, qu'entre le rien et un grain de sable. Voulez-vous que je vous le montre? Vous savez qu'on dit, et il est vrai qu'il y a proportion entre une heure et un siècle qui est cent ans, mais qu'il n'y a point de proportion entre une heure, un jour ou un siècle, et l'éternité. Pourquoi cela? parce que, si à une heure vous en ajoutez vingt-trois autres, vous ferez un jour; si à ce jour vous en ajoutez 365, vous ferez un an; si à un an vous en ajoutez quatre-vingt-dix-neuf, vous ferez un siècle; ainsi de plusieurs heures se peut composer un siècle: il y a donc de la proportion; mais ajoutez à une heure cinquante mille autres heures, et à ces heures cinquante millions d'années, et à ces millions d'années, trois cent millions de siècles, tout cela ne sera pas l'éternité, ni la moindre partie de l'éternité; il n'y a donc point de proportion entre une heure et l'éternité. J'en dis de même à mon sujet: ajoutez à un grain de sable un autre grain, et à ces deux trois autres, et puis six, et puis douze, vous en pourrez tant ajouter, que tous ces grains de sable mis ensemble, feront une masse de terre, et en cette masse de terre, on pourra introduire telles dispositions, tels degrés de chaleur, de sécheresse, et d'autres accidents qui, avec le temps, petit à petit, la transformeront en or, comme le soleil fait dans les entrailles de la terre, et de cet or on fera un calice: il y a donc proportion entre un grain de sable et un calice d'or. Mais si à un rien vous ajoutez un autre rien, et à celui-ci un autre, et à ces trois six autres, quand vous mettriez ou imaginerez trois cent mille riens ensemble, tous ces néants ne composeront pas le moindre petit grain de sable, pas même en votre imagination; il n'y a donc point de proportion entre le rien et un grain de sable, et néanmoins c'est de cette étoffe si mince, si petite, si disproportionnée, si éloignée de l'être, que la toute-puissance de Dieu a fait tant de belles créatures célestes, terrestres, animées, inanimées, spirituelles et corporelles.

2^o Si la divinité et sa toute-puissance infinie brillent tant apparemment en la matière dont elle a fait le monde, en la manière dont elle le gouverne, sa divinité et sa sagesse admirable y paraissent encore davantage; cette sagesse divine éclate avec tant de lustre en la conduite de cet univers, qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux, et n'être pas aveugle pour la voir plus claire que la lumière; car nous voyons que les cieux se meuvent autour de nous, avec un ordre si réglé, si constant, si immuable, que les saisons de l'année nous servent par quartier, et se succèdent les unes aux autres avec une vicissitude si proportionnée à notre vie; nous voyons que les animaux qui sont dépourvus de jugement, et même les plantes qui n'ont point de sentiment, font toutes leurs œuvres avec autant de perfection, d'industrie, de commodité pour notre service, que s'ils avaient de l'entendement.

Tout cela nous fait conclure qu'il doit y avoir en cet univers une sagesse souveraine, un esprit divin, très-savant, très-adroit, très-provident, qui gouverne tout cela. Si vous entendez une horloge qui sonne les heures à point nommé une semaine tout entière

sans se déranger d'un seul moment, vous conjecturez qu'il y a un maître qui a soin de relever les poids et conduire toutes les roues; vous voyez que le soleil qui est la plus grande horloge et la règle de toutes les autres, depuis tant d'années et de siècles, n'a jamais manqué d'un seul point en son mouvement et son cours ordinaire; que la lune en temps d'hiver fait une plus longue carrière et prend un tour plus étendu, et demeure plus longtemps sur notre horizon, pour nous éclairer toute la nuit, suppléer à la longue absence du soleil, et au contraire, en été, elle fait un petit tour sur nos têtes, parce que nous n'en avons pas tant besoin, les nuits étant fort courtes en ce temps-là; nous voyons que la nuit est faite pour notre repos, qu'elle tapisse de noir toute la terre, afin que la lumière ne trouble point notre sommeil.

En quoi, dit saint Chrysostome, Dieu nous fait comme une mère amiable à son enfant, qui met un voile sur son berceau pendant qu'il prend son repos au midi, et nous voyons que les nuits sont beaucoup plus longues en hiver, parce qu'alors on a besoin d'un plus grand repos, à cause du froid et des ouvrages qui sont achevés; et au contraire, en été, quand il faut que les fruits mûrissent et que les hommes travaillent aux champs, les jours sont plus longs et les nuits plus courtes. Si vous voyiez un petit enfant de deux ou trois ans qui parlât fort éloquemment, qui fit une harangue ou prédication disert, assortie de toutes ses parties, figures, métaphores, invention, distribution, élocution et autres pièces de rhétorique, aussi bien qu'un orateur parfait, vous diriez que ce n'est pas lui qui parle, mais que c'est un ange ou Dieu qui parle par sa bouche, parce qu'un âge si faible et imparfait n'est pas capable d'un si grand jugement. Vous voyez que les petits oiseaux qui ont moins de jugement qu'un enfant, car ils n'en ont point du tout et n'en peuvent avoir, pas même *in actu primo*, font néanmoins le nid à leurs poussins avec autant d'industrie qu'un architecte sa maison. Nous voyons que le cep de la vigne, qui n'est qu'une pièce de bois, pour nous fournir la douce liqueur du vin, fait les petites enveloppes qui contiennent cette boisson, les pampres qui soutiennent ces petits grains, ces feuilles qui tiennent à couvert ces pampres, les sarments où sont attachées ces feuilles, il fait, dis-je, tout cela avec autant de dextérité, de beauté, de commodité, il distribue l'humeur de la terre à ces sarments, à ces feuilles, à ces pampres, à ces petits grains, avec autant de justesse et de proportion que s'il avait de l'esprit, il s'agrafe aux échelas, les embrasse et serpente autour d'eux pour monter en haut, sur les épaules d'autrui, comme s'il avait du jugement pour connaître qu'il a besoin de cet appui; ne faut-il pas conclure que ces créatures ne font pas cela d'elles-mêmes, mais que c'est Dieu qui le fait par leur entremise : *Opus naturæ, opus intelligentiæ non errantis*; les œuvres de nature sont toujours plus parfaites et accomplies que les artificielles, parce que c'est une intelligence souveraine qui ne se peut tromper, c'est une raison qui ne peut errer, c'est, en un mot, la Divinité infiniment sage qui fait toutes ces œuvres par l'entremise de la nature.

Quand vous entrez en cette belle église, et que vous entendez

une musique harmonieuse, à quatre ou huit parties, qui, par mille beaux fredons et accords de voix, vous jette la joie dans le cœur, encore que vous ne voyiez personne, vous dites, et il est vrai, qu'il faut nécessairement qu'un maître chantre, savant musicien ait concerté ces notes et tienne ces voix en bon accord. Nous entendons en ce monde, ou, pour mieux dire, nous voyons un accord admirable, non à quatre ou à huit, mais à cent parties, des créatures associées et confédérées ensemble. Nous voyons que les cieux se meuvent, pour porter les astres par tout le monde; que les astres portés par tout le monde attirent en haut les vapeurs, les vapeurs sont attirées pour être formées en pluies, les pluies sont formées là-haut pour arroser et abreuver la terre, la terre est abreuvée pour la nourriture des plantes, les plantes sont nourries pour être l'aliment des animaux, les animaux s'alimentent et vivent pour le service de l'homme; toutes les créatures sont enchaînées, elles servent l'une à l'autre, et toutes servent à une seule. Qui les a ainsi enchâssées l'une dans l'autre, qui les a ainsi assujetties et soumises l'une à l'autre? qui les a référées l'une vers l'autre? qui les a fait ainsi se mouvoir et travailler l'une pour l'autre? qui les a ainsi disposées et rangées en si bon ordre? d'où peut venir cette liaison? d'où cette ligue si universelle? d'où cet accord naturel? d'où cette bonne intelligence? d'où cette alliance si ferme? d'où cette harmonie si bien concertée? d'où cette économie si bien projetée et si sagement conduite, sinon d'un esprit divin, infiniment puissant, sage, provident, qui a fait, qui soutient, qui maintient, qui conserve, qui concerte, qui lie, qui allie, qui régit et gouverne toutes choses.

Si deux voisins sont en procès, ils ne se peuvent accorder par eux-mêmes, et néanmoins ce sont des hommes doués d'une nature raisonnable qui les devrait mettre à la raison. Ils sont chrétiens, enfants de même Eglise, de même famille, de même mère; il faut un juge ou arbitre qui compose leur différend et les mette d'accord; et nous voyons que les éléments et autres créatures insensibles ou irraisonnables sont maintenues si longtemps en étroite alliance, nonobstant leur antipathie naturelle; encore qu'ils soient de diverses natures, de diverses espèces, de divers genres, encore qu'ils aient des qualités toutes contraires et des mouvements opposés, nous voyons que ce tout se conserve dans la dissension de ses parties, que les espèces s'entretiennent dans les corruptions, que les privations sont le principe des générations, et les alliances s'opèrent par le moyen des inimitiés; que le monde se renouvelle et se maintient en son entier, par les défaillances de ses pièces, avec une disposition si constante parmi tous ses changements, que nous sommes en peine de prouver qu'il n'est pas éternel. Qui ne voit qu'il y doit avoir un arbitre, un roi, un médiateur souverain qui procure cet hyménée?

Ou, si vous voulez, je dirai avec saint Thomas (1 p., q. 2, a. 3): Quand vous êtes en une place publique où l'on s'exerce à tirer de l'arc ou du fusil, si vous voyez plusieurs flèches ou balles qui arrivent au même but, encore que vous ne voyiez personne, vous concluez qu'il y a un archer ou un fusilier qui les adresse. S'il n'y

avait qu'une flèche ou balle qui donnât au blanc, on pourrait penser qu'elle y est portée par hasard et cas fortuit; mais quand il y en a plusieurs qui parviennent toutes au but, vu qu'elles n'ont point d'yeux pour le voir, ni d'adresse pour s'y porter, il faut nécessairement un archer qui ait des yeux pour elles et des mains pour les envoyer au blanc. Vous voyez en cet univers et expérimentez à votre grand profit, qu'il y a une infinité de créatures, non-seulement différentes, mais d'inclination contraire, qui visent toutes à un même but, qui conspirent avec passion, qui contribuent leurs actions pour votre service et entretien, les unes pour vous porter, les autres pour vous nourrir, vêtir, guérir, réjouir : quelle plus grande antipathie, que celle que nous voyons entre le feu et l'eau, entre l'air et la terre, le lévrier et le lièvre? et toutefois ces créatures tant opposées tendent à une même fin, ces ennemis si contraires se liguent ensemble, se monopolent, imitent la loi ancienne du synérésisme, pour être à votre solde et pour se rendre partisans de vos desseins. Le feu et l'eau entrent en société pour cuire votre viande; l'air et la terre exercent un commerce mutuel, la terre envoyant des vapeurs à l'air, et l'air des pluies à la terre, pour vous produire des fruits; le lévrier et le lièvre parviennent à même fin, et coopèrent à votre service, le lévrier vous donne du passe-temps par sa dextérité à prendre la proie, le lièvre vous donne du contentement par la délicatesse de sa chair; ne faut-il pas qu'il y ait un archer qui adresse toutes ces flèches à un même but, un esprit souverain et admirable, qui cimente la paix entre tant de contraires et les oblige tous à vous rendre hommage et service.

3^e C'est pour cela que l'homme fut créé le dernier de ce monde, comme la fin et le but de toutes les œuvres de Dieu, la fin étant toujours la première et principale en l'intention de l'ouvrier, et la dernière en l'exécution de l'œuvre; comme quand on invite un grand seigneur à un festin somptueux, on ne le fait entrer en la salle du banquet que lorsque les tables sont dressées, les viandes assaisonnées, toutes choses préparées. C'est donc pour vous, ô homme! que les cieux se meuvent, que les astres brillent dans le ciel, que le feu échauffe, que l'air rafraîchit, que les rivières coulent sur la terre, que la terre produit des plantes, que les pierres éclatent, que les animaux vivent et travaillent; c'est pour vous que Dieu tient en haleine et en exercice toutes les créatures, et lorsque vous y pensez le moins; quand vous jouez ou dormez, quand vous l'injuriez et offensez, il pense à vous, il agit pour vous, il vous destine le travail et les sueurs de ses créatures. Voyez, de grâce, la suavité et la noblesse de ce cœur royal et divin : pendant que vous êtes en votre lit et même pendant que vous l'offensez, il fait tomber la pluie sur cette vigne, et sait très-bien que cette pluie changée en vin par le raisin, vous servira de boisson; il forme ces cerises, pommes, poires, sur cet arbre, cet œuf dans la poule, ces laitues dans votre jardin, et destine toutes ces choses à votre service sur votre table. Il vous dit, non de parole, mais d'effet : Vous me désobligez au dernier point, vous commettez le péché qui me déplaît infiniment, pour toute vengeance, tenez, voilà

des figues, de petites bourses pleines de manne; voilà des muscats, des raisins musqués et sucrés, des pâtes douces comme le miel, que je vous présente : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus*; goûtez, et voyez que je suis doux : n'est-ce pas être bien doux, de vous donner tant de douceurs, au lieu de tant d'amertumes que vous me présentez tous les jours? Il me semble voir une bonne mère, son enfant l'étourdit de crier. La paix, la paix, mon mignon, tenez voilà une figue, voilà un œuf, un raisin, pour vous apaiser. Il y a dix, douze, quinze ans que vous faites tous deux ce métier, le bon Dieu et vous; il y a quinze ans que vous faites ensemble, non à qui mieux mieux, mais à qui pis mieux; il y a quinze ans que vous lui faites du pis que vous pouvez, et qu'il vous fait du mieux qu'il peut; il y a quinze ans que vous ne cessez de l'offenser, et il ne cesse de vous caresser; quelle admirable bonté! N'êtes-vous pas un monstre d'ingratitude, un avorton de nature, si votre cœur n'est amolli et gagné par tant de tendresse?

Nous sommes obligés à Dieu; pour tous les bénéfices qu'il a faits à toutes les créatures. Quand un père de famille emploie un tailleur, le nourrit, lui paie un salaire, lui donne de l'étoffe, de la soie, du passement pour faire une robe à sa fille, ce n'est pas proprement la robe qui en est redevable; encore qu'elle aurait du sentiment et de l'esprit, elle ne serait pas sujette à les remercier : il n'a pas fait tout cela à la robe pour l'amour de la robe, mais pour l'amour de la fille; c'est la fille qui en a l'obligation, et qui en doit rendre action de grâces. Ainsi nous sommes obligés à Dieu, du mouvement des cieux, de la splendeur du soleil, de la clarté argentine de la lune, de la chaleur du feu, de la fraîcheur de l'eau, de l'émail, des pierreries, du baume, des parfums, de la beauté, bonté, qualité, talents et propriétés qu'il a donnés aux créatures, parce que ce n'est pas pour elles, mais pour nous qu'il les leur a donnés : *Dedit illis regiones gentium et laborem populorum possederunt ut custodiant justificationes ejus.*

SECOND POINT. — 1^o Oh! le grand mal que fait celui qui ne sert pas Dieu! la grande injustice qu'il commet contre le Créateur, contre les créatures, contre soi-même! C'est une méconnaissance dénaturée, ingratitude insupportable, de ne pas reconnaître, honorer, aimer un tel bienfaiteur. Si vous aviez une chétive chaumière, où il y ait deux ou trois chambres, si vous en louez une à votre prochain, vous voulez infailliblement qu'il vous en paie le louage tous les ans, quelque pauvre qu'il soit; s'il y manque deux ou trois ans, s'il vous paie de refus, vous criez au larron, voleur, vous dites que c'est un méchant. Comment est-ce donc, dit saint Chrysostome (Homil. 11 *ad Rom.*), que vous ne payez jamais un petit tribut d'action de grâces? Comment est-ce que vous ne servez pas à bon escient une seule fois en votre vie ce grand Dieu, qui vous loge en ce monde, qui est sa maison qu'il a bâtie, et qui lui appartient de tout droit? Si vous avez une pièce de vigne ou autre héritage que vous n'avez pas fait, ni planté, ni cultivé, où vous n'avez peut-être jamais été, mais dont vous avez hérité de vos ancêtres, la laissant à un paysan, vous en voulez avoir la moitié

ou le tiers des fruits qui en procèdent, encore que le paysan soit pauvre et qu'il ait beaucoup d'enfants. Dieu vous a donné une maison, une vigne, un champ : comment est-ce que vous ne daignez pas lui en payer le quart du revenu, pas même le dixième, pas le vingtième, vous aimez mieux que vos enfants en fassent bonne chère, en donnent à ce flatteur, chercheur de franchises lipées, qu'à votre Dieu, qui meurt de faim en la personne du pauvre? Vous vous excusez sur le grand nombre de vos enfants, et si votre métayer se voulait dispenser de vous payer les redevances de votre ferme, sur ce qu'il a beaucoup d'enfants, recevriez-vous son excuse? Saint Chrysostome vous envoie apprendre votre leçon à l'école des bêtes, puisque vous vous mettez en leur catégorie et au-dessous. Apprenez votre leçon de votre chien, dit ce grand docteur, vous n'avez pas tant d'esprit, ou au moins pas tant de reconnaissance que votre chien : après que vous lui avez donné un morceau de pain, il vous fait fête pour vous en remercier, en la manière qu'il peut, pour vous inciter à continuer de lui bien faire; et vous, qui êtes doué de raison, qui blâmez tant l'ingratitude en autrui, pendant que Dieu vous donne un bon repas, vous nourrit délicatement, vous ne l'en remerciez pas? Que dis-je? vous ne l'en remerciez pas, vous l'offensez par des médisances, par des blasphèmes, par des paroles impudiques : *Filios enutrivit, ipsi verò spreverunt me.*

2^o Vous ne faites pas seulement tort au Créateur, mais à toutes les créatures : vous les privez de leur fin, vous les rendez inutiles, vous retenez leur salaire, vous les opprimez injustement, vous les révoltez contre leur Créateur. La théologie apprend de l'Écriture, qu'il y a quatre péchés si énormes et dénaturés, qu'ils crient vengeance devant Dieu, provoquent sa justice et l'attirent infailliblement sur nos têtes, et même souvent dès cette vie : l'homicide volontaire : *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terrâ*; le péché de la chair contre nature : *Clamor Sodomorum multiplicatus est*; retenir le salaire d'un artisan, et Dieu nous commande en sa loi, de ne pas attendre jusqu'au lendemain à le lui payer : *Non remanebit merces operarii apud te usque manè*; il n'a que ce qu'il gagne de jour à autre, si vous attendez à le payer jusqu'au dimanche il boira son argent, et sa famille demeurera égorgée du crédit qu'il a fait. Vous retenez une partie du salaire de votre servante, sur je ne sais quel prétexte, parce qu'elle vous a dérobé, dites-vous; vous n'en êtes pas assuré, et vous êtes assuré que vous lui devez son loyer; pourquoi manquerez-vous de payer une dette certaine, pour vous récompenser d'une perte incertaine? Vous lui retenez tout son salaire, parce, dites-vous, qu'elle n'a pas achevé son terme; et savez-vous pourquoi elle est sortie? Si vous en saviez la raison, vous diriez qu'elle a fait sagement; ce salaire que vous retenez, c'est une voie qui crie contre vous : *Reddes ei ante solis occasum, ne clamet contra te ad Dominum, et reputetur tibi in peccatum* (Deut. 24, 15). En quatrième lieu, l'oppression des pauvres et des faibles : quand vous plaidez injustement contre un pauvre, parce que vous savez qu'il n'aura pas assez d'argent, de crédit et d'esprit pour se défendre; quand vous faites faire à vos

sujets des corvées auxquelles ils ne sont pas obligés; ainsi le travail que Pharaon faisait faire aux Israélites cria vengeance contre l'Égypte.

Or, quand vous n'aimez pas Dieu, quand vous vous servez des créatures pour l'offenser, vous commettez ces deux derniers péchés, vous retenez le salaire et opprimez les faibles; les créatures vous servent, non pour rien, mais à condition des gages, le salaire qu'elles prétendent, c'est que vous aimiez le Créateur, et vous n'en faites rien, et vous faites tout le contraire; n'est-ce pas leur faire tort? Supposez que vous ayez fondé une chapelle où il y ait un revenu suffisant pour l'entretien honorable d'un ecclésiastique; si ce prêtre ne chantait point les messes fondées, ne disait pas son office, ne faisait aucun service en l'église, ne vous ferait-il pas tort, n'abuserait-il pas de votre libéralité, ne serait-il pas indigne de retirer les rentes de cette chapelle, n'aurait-on pas sujet de demander un dévolu sur ce bénéfice? Belle pensée d'Épictète! ce monde est un temple qui est bâti et fondé, afin qu'on y serve Dieu, l'homme en est le prêtre et le chapelain, toutes les créatures contribuent par leur travail, leur vie, leur substance, pour l'entretien de l'homme, afin qu'il officie en ce temple et fasse le service divin. Le cheval, le bœuf, le mouton nous disent tacitement: Je ne puis louer mon Dieu par moi-même, parce que je n'en suis pas capable; mais je te donne mon travail, ma peau, ma laine, ma chair, pour te porter, chauffer, vêtir, nourrir, à condition que tu louerai mon Créateur en ma place. N'est-ce donc pas leur faire tort de retenir leur salaire; de manquer à ce devoir, n'est-ce pas les rendre inutiles, les priver de leur dernière fin? *Vanitati creatura subjecta est non volens* (Rom. 8, 20). Le grec dit: *μαθαιότητι, inutilitati, frustrationi*. Comme toutes les armes, chariots, canons, munitions, attirail d'une armée sont inutiles si on ne remporte la victoire, parce qu'elle est la fin de tout cela; ainsi, si l'homme ne sert Dieu, s'il ne se sert des créatures pour bénir et louer le Créateur, tout l'univers est inutile. Et si c'est faire un si grand tort de ne pas référer les créatures au Créateur, combien plus de les révolter contre lui, en faire des armes pour le combattre, s'en servir pour lui déplaire et l'offenser.

3° Et c'est ce que vous faites, vous vous servez de la lumière du jour pour lancer des œillades impudiques, du manteau de la nuit pour couvrir vos entreprises et surprises déshonnêtes, du vin pour vous enivrer, des habits pour vanité, etc., voilà pourquoi comme dit le Saint-Esprit, toutes les créatures s'élèveront au jour du jugement, se banderont contre vous, demanderont vengeance de l'oppression que vous leur faites, deviendront les instruments de vos supplices: *Pugnabit pro eo orbis terrarum contra insensatos*. Elles se dépouilleront de toutes leurs qualités agréables et salutaires, ne voudront jamais vous rendre aucun service, s'armeront de pointes et de tranchants, pour venger le tort que vous leur faites, le feu vous brûlera sans vous éclairer, l'air vous empestera sans vous rafraîchir, la terre vous engloutira et vous servira de prison, et même souvent dès cette vie, parce que vous les oppressez tyranniquement, les engageant à des œuvres injustes, les con-

traignant d'être à votre solde, pour offenser le Créateur, elles crient vengeance contre vous, quoique muettes et insensibles; ainsi que le sang d'Abel, l'injuste vexation que vous leur faites, provoque la justice de Dieu, et attire sur vous la colère, et Dieu exauce souvent, même dès cette vie, la clameur de ses créatures, dont nous abusons perfidement, et les délivre d'oppression : *Dedi eis argentum et aurum, frumentum, et vinum, et oleum quæ fecerunt Baal; liberabo lanam meam, et linum meum, et sumam frumentum meum, et vinum meum* (Osee. 2, 8, 9).

Liberabitur creatura à servitute (Rom. 8, 21). Quand l'année est abondante, on abuse des biens de Dieu en gourmandise, ivrogneries, danses; on emploie les jours de fêtes en jeux, en débauches; aussi Dieu envoie-t-il la stérilité, la famine, la guerre, les afflictions publiques. Pour cela un dévot docteur nous avertit sagement, que chaque fois que nous nous servons des créatures, il nous faut imaginer qu'on nous dit ces trois paroles : *Accipe, redde, cave; accipe beneficium, redde servitium, cave supplicium*. *Accipe* : Recevez les créatures comme autant de talents que ce grand maître vous donne, pour en faire bon usage au trafic de la vertu, autant de présents que vous envoie cet ami qui est tout cœur, pour témoignage de sa bienveillance; autant de bijoux et d'atours que vous présente cet époux passionné, pour gagner votre amour.

Redde servitium : Rendez le service et le fruit de votre négociation à un maître si libéral, actions de grâces à un bienfaiteur si obligeant, obéissance à un père si débonnaire, amour à un ami si fidèle, fidélité à un époux si ardent.

Cave supplicium : prenez garde de ne pas encourir les reproches et les supplices des ingrats. *Cave*, prenez garde de ne pas recevoir de la main gauche ce qu'on vous donne de la main droite, de ne pas ressembler à ces bêtes immondes qui, étant sous un chêne, ne lèvent jamais les yeux en haut pour regarder qui leur abat le gland, ne pensent qu'à la mangeaille, à gronder l'une contre l'autre et à se vautrer en la boue. *Cave*, prenez garde d'imiter ces sangliers d'Épicure, qui se contentent d'user des créatures, ou, pour mieux dire, d'en jouir, faire bonne chère et prendre leurs plaisirs, ne pensant jamais en eux-mêmes : A qui est ce pain que je mange? cet air que je respire, ce feu qui me réchauffe, ce cheval qui me porte? *Cave*, prenez garde de ne pas méconnaître les bénéfiques; vous seriez un ingrat de ne le pas reconnaître, vous seriez plus ingrat de les mettre en oubli, vous seriez très-ingrat de rendre le mal pour le bien, vous seriez plus que très-ingrat de vous servir du bénéfice contre le bienfaiteur, vous seriez un monstre et prodige d'ingratitude, qui mériterait, non-seulement d'être privé des créatures, mais d'être affligé par les créatures : *Omnia subjecisti sub pedibus ejus*; Dieu a mis toutes les créatures sous nos pieds, non pour nous servir de pièges et de pierres d'achoppement qui nous fassent trébucher, mais pour nous servir d'échelons et de marches qui nous fassent monter à sa connaissance; il les a mis en vos mains, non comme des armes pour combattre contre lui, mais comme organes et instruments pour travailler à son service; il les a mis devant nos yeux, non comme des objets où nous puis-

sions nous arrêter et y mettre notre dernière fin, mais comme des moyens et des voies par lesquelles nous devons nous acheminer à lui, qui est notre bien souverain et dernière béatitude. *Amen.*

SERMON XLIV.

DES FAUTES QUI SE FONT CONTRE LA FIN DE LA CRÉATION.

Fide credimus aptata sæcula Verbo Dei.

La foi nous fait croire que Dieu a créé le monde par son Verbe. (HEBR. 11, 3.)

LE Saint-Esprit, au livre de l'Ecclésiastique (39, 1), nous avertit que le sage recherche la sagesse des anciens pour devenir encore plus sage. A plus forte raison il recherche la sagesse de celui qui est appelé *Ancien des jours*, de celui qui est éternel, de celui qui est la sagesse même. Le Psalmiste dit qu'il a fait toutes ses œuvres en grande sagesse; et l'Apôtre ne dit pas : *Fide credimus creata sæcula*, mais *aptata sæcula*; il ne dit pas simplement que le Créateur a produit les créatures, mais qu'il les a ajustées, c'est-à-dire retirées à une très-haute et très-noble fin, qui est sa gloire et le salut des hommes. Donc, pour ne nous rendre pas inutile le bénéfice de la création, il nous faut conformer à l'intention du Créateur, et nous garantir des fautes qui se peuvent commettre contre une si honorable et si excellente fin, par une étrange folie. Le Saint-Esprit dit en l'Ecriture que celui qui converse avec les sages devient sage : *Qui cum sapientibus graditur sapiens erit.* Vous devez donc être sage au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque vous avez conversé si longtemps et si familièrement avec le Fils de Dieu, qui est la Sagesse même, puisqu'il a reposé en votre sein et en votre cœur virginal, comme en son séjour plus délicieux. C'est pour cela que l'Eglise vous surnomme si souvent le *Trône de la sagesse* et *Vierge très-prudente*; c'est pour cela qu'en toutes ses perplexités elle demande votre conseil, elle réclame votre secours, elle s'abandonne à votre conduite, se prosternant humblement à vos pieds et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Officium prudentiæ est intendere finem, et ad eum referre media convenientia, undè cum finis creationis hominis sit acquisitio amoris Dei in hoc sæculo, et regni cœlestis in futuro,

PUNCTUM UNICUM. — Sex modis peccas contra prudentiam christianam : 1^o Si nullum finem intendas in tuis actionibus ; 2^o Si finem indebitum nempe bona temporalia ; 3^o Si non quæras media necessaria quæ sunt actiones bonas ; 4^o Si quæras media, sed non convenientia ; 5^o Si non referas media ad finem nempe actiones bonas ad Dei amorem ; 6^o Si in debito ordine referas.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad quærendum studiosè amorem Dei qui est finis noster.

EXORDE. — Le sage Salomon (Eccl. 1, 15), après avoir considéré attentivement les entreprises et comportements des hommes, avance une proposition hardie, sans crainte d'être démenti : *Stultorum infinitus est numerus*, le nombre de fous est infini, c'est-à-dire

très-grand et presque innombrable. Vous avouerez qu'il dit vrai si vous considérez ce que c'est que la prudence et quel est son vrai devoir et office.

La prudence est une vertu morale, mais surnaturelle et divine parmi les chrétiens, qui a les yeux ouverts pour regarder et tendre à sa fin : *Prudens quasi procul videns*; qui choisit les moyens convenables à la fin, et qui les applique si adroitement et si efficacement, qu'elle parvient à la fin, par l'entremise des moyens. C'est ainsi que saint Thomas (2. 2, q. 27, a. 6 et 7) en parle, et après lui toute son école : Je n'aime point pécher en eau trouble, j'aime parler si clairement que je me rende intelligible à tout le monde : car on ne doit parler que pour se faire entendre. Vous retiendrez donc que ce mot de *fin* est équivoque et à double entente. Il y a fin de consommation et fin d'intention. La fin de consommation, c'est quand une chose est achevée ou finie et consommée. Quand un tailleur est sur le point d'achever un habit qu'il fait, on dit qu'il a la fin de son ouvrage; quand une lampe est sur le point de s'éteindre par faute d'huile, ou un homme sur le point de mourir, on dit qu'ils sont à leur fin; ce n'est pas en ce sens que j'entends ce mot de *fin* en tout ce discours que j'ai à vous faire. La fin d'intention, c'est ce qu'on prétend en un dessein, en une entreprise ou action. Quand un artisan travaille pour nous, sa fin et intention, c'est d'en avoir du salaire; quand vous allez à Bordeaux pour plaider, votre fin est de gagner un procès.

Aristote (6. Ethic. c. 5 et 9) dit que celui qui parvient à une fin particulière par des moyens convenables, on le peut appeler *sage*, non simplement et absolument, mais avec restriction, limitation en quelque façon, comme qui dirait qu'un éthiopien est blanc, parce qu'il l'est en quelque façon, et qu'il a les dents blanches : *Non simpliciter, sed secundum quid*. Un jeune homme qui étudie si bien qu'il acquiert de la science, il est sage, non absolument parlant, mais en quelque façon; en tant qu'écolier, on dit : C'est un écolier fort sage. Un docteur qui ordonne si bien la médecine, qu'il rend la santé au malade, il est sage en tant que médecin. Celui-là seul doit être appelé sage à pleine bouche, simplement, absolument en toute façon, sage sans restriction, sage devant Dieu, sage en tant qu'homme, qui règle et ordonne si bien toutes ses actions, sa conduite, ses comportements, ses pensées, ses paroles, qu'il obtient la dernière fin de toute sa vie et la perfection de l'homme, qui est d'aimer Dieu parfaitement et gagner son paradis; et c'est ce qui est malaisé. Martial¹ dit fort bien qu'il est bien aisé de faire quelques bons vers, de composer ingénieusement quelques distiques ou quelques quatrains par-ci par-là; mais de bien composer un livre entier, où il y ait un dessein bien formé, où toutes les pièces aient du rapport et de la suite, où le commencement, le milieu et la fin se correspondent, c'est ce qui est malaisé : *Facile est tetrastica quædam scribere, sed librum scribere difficile est*. Ainsi il est bien aisé de faire sagement quelques actions, de par-

¹ Martial, poète latin, né à Bilbilis, en Espagne, l'an 40 de notre ère, et mort en 403. Il reste de lui treize livres d'épigrammes.

venir avec prudence à quelques soins particuliers, d'être sage économe, capitaine, médecin; mais d'être homme sage, être sage chrétien, de si bien compasser et ordonner toutes ses actions qu'on acquière la perfection chrétienne et la dernière fin d'un homme chrétien, c'est ce qui est difficile, rare, précieux et admirable.

POINT UNIQUE. — En cette entreprise si importante, comme en toute autre matière de sagesse, on peut commettre six principales fautes : deux au regard de la fin, deux au regard des moyens, deux au regard du rapport et application des moyens à la fin. Au regard de la fin, quand on ne prétend aucune fin ou que la fin que l'on prétend n'est pas bonne. Au regard des moyens, quand on prétend une bonne fin, mais qu'on ne cherche pas les moyens pour y arriver, ou si l'on cherche des moyens, ceux que l'on cherche ne sont pas convenables. Au regard de l'application des moyens à la fin, quand on ne rapporte pas les moyens à la fin, ou si on les y adresse, ce n'est pas comme il faut ni en bon ordre. Par exemple, la fin d'un architecte qui fait une maison, c'est afin qu'on y habite. S'il y avait un architecte qui fit ici une muraille, et là auprès une autre, et encore une autre, et qui perdit tout son temps à faire des murailles l'une auprès de l'autre, ce ne serait pas un maître architecte, mais un maître fou; ou s'il faisait une maison belle et bien commode pour loger un prince, et qu'il n'y mit que des chevaux et des pourceaux, ou s'il disait qu'il a dessein de faire une belle maison et qu'il ne fit apporter ni pierres, ni bois, ni chaux ni sable; ou si, pour bâtir un Louvre ou une citadelle, il ne faisait provision que de foin, de paille ou de fagot; ou s'il faisait apporter tant de matériaux qu'ils occupassent toute la place, en sorte qu'on ne pût s'y remuer; ou s'il en faisait apporter par mesure, mais qu'il ne les mit jamais en œuvre, qu'il laissât pourrir les bois, dérober les pierres; ou s'il les mettait en œuvre, mais sans dessus dessous, les petites pierres aux fondements, les grosses en haut; en tous ces cas on dirait que non-seulement il manque de prudence, mais de jugement et de sens commun. Ce sont les six principales fautes que l'on commet en la vie humaine, en matière de prudence chrétienne et divine, qui font qu'il y a six classes ou catégories de personnes imprudentes et dépourvues de sagesse, comme je vais vous montrer par des exemples tirés de l'Écriture sainte.

1^o La première faute, c'est de ceux qui ne se proposent aucune fin, qui ne pensent jamais pourquoi ils sont en ce monde, ne considèrent pas à quoi peuvent aboutir toutes leurs entreprises et actions, qui ne disent jamais : *Notum fac mihi, Domine, finem meum* : Ils font toutes leurs actions comme celui qui décoche plusieurs traits en l'air sans viser à aucun but, comme si leur vie n'était qu'un jeu; la fin du jeu n'est autre que de jouer et passer le temps; ils n'ont autre but en cette vie que de vivre et tuer le temps, comme ils disent : *Nesciunt homines quid velint, nisi illo momento quo volunt; in totum nulli velle aut nolle decretum est, plerisque agitur vita per lusum*, dit Sénèque (Epist. 20). Et saint Augustin (*Conf. cap. 9*). *Majorum nugæ negotia vocantur, puerorum autem talia cum sint, puniuntur à majoribus*.

De cette catégorie étaient ces insensés qui disent en enfer : *Nos insensati, lumen justitiæ non illuxit nobis, lassati sumus in viâ iniquitatis : erravimus à viâ veritatis, ambulavimus vias difficiles* (Sap. 5, 7). Nous avons été de vrais fous, la lumière de justice ne nous a point éclairés, nous nous sommes lassés au chemin du péché, nous nous sommes égarés du sentier de la vérité, nous avons marché par des voies très-difficiles. Le voyageur qui chemine en ténèbres dans l'obscurité d'une nuit fort sombre, se lasse et ennue extrêmement, parce qu'il ne sait s'il avance ou s'il recule ; s'il s'égaré aisément, il n'est plus voyageur, mais vagabond ; il va sautant et bondissant deçà et delà, parce qu'il ne voit pas d'où il vient, ni où il va ; il se jette en des lieux raboteux, âpres, épineux, parce qu'il a quitté le chemin ordinaire et royal ; vous diriez, à voir ses démarches, que c'est un fou, tant il a de mouvement, et peu de conduite.

L'intention de la fin, c'est l'œil et la lumière qui conduit toute notre vie, dit Jésus-Christ. C'est la cause qui agit la première en toutes nos entreprises et le premier ressort qui donne le branle à tous nos mouvements : c'est le niveau et la mesure qui règle toutes nos actions ; cela se voit en chaque profession : la lumière et la règle par laquelle un médecin voit quelle médecine il faut donner, si chaude ou froide, en quelle quantité, si peu ou beaucoup ; en quel temps, si le matin ou le soir ; c'est l'intention qu'il a de guérir son patient d'une telle maladie. La lumière est la règle par laquelle un écolier peut connaître s'il doit étudier en tels livres : en saint Thomas, ou en Justinien, ou en Hippocrate ; c'est l'intention qu'il a d'acquérir un tel genre de science. Ceux donc qui ne visent à aucune fin en leur vie, sont en perpétuelles ténèbres, ne font rien qu'à tâtons et à l'aveugle : *Lumen justitiæ non illuxit nobis* (S. Aug. in Confess., c. 12).

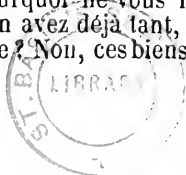
Et de là vient premièrement qu'ils se dégoûtent de tout, ne prennent vrai et solide plaisir à aucune action, se déplaisent et s'ennuient en tout ce qu'ils font, parce que le contentement qui est en une action vient de l'espérance de la fin et du fruit qu'on prétend obtenir ; la fin étant désirable par soi-même, et les moyens seulement pour l'amour de la fin : *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sua sibi sit omnis inordinatus animus* ; ce qui ne tend pas à la fin, n'est pas dans l'ordre, et par conséquent est désordonné. En second lieu, *erravimus*, et comme ils se dégoûtent de tout ce qu'ils font, ils sont en continuel mouvement, toujours sur le pont au change, ce ne sont que bonds et volées, flux et reflux, accès de glace et de feu, pensant rencontrer en cette vicissitude et changement de moyens le repos qui ne se trouve qu'en la fin. En troisième lieu, *vias difficiles*, d'où il arrive encore qu'ils se jettent en des entreprises dangereuses ; ils disent bien : *Nos insensati* ; le propre du fou, c'est d'être déréglé en ses mouvements, volage en ses paroles, inconstant en ses actions, parce qu'il n'agit que pour agir, il ne parle que pour parler, il ne se meut que pour se mouvoir. S'il est vrai que la fin est la règle de toutes nos actions, ceux qui n'ont point de fin, ne doivent-ils pas être extrêmement déréglés en leurs actions ? car ce que le gouvernail est à un vaisseau, la

fin et l'intention le sont à la vie humaine. Faites qu'un vaisseau soit au milieu d'une mer orageuse, à voiles déployées, sans gouvernail ni pilote, ne sera-t-il pas le ballon des vents, le jouet de la marée et la victime des écueils? Qu'en peut-on attendre? qu'un débris très-assuré et un infaillible naufrage?

2^o Ceux qui tendent à une mauvaise fin ne sont pas de meilleure condition que ceux qui n'en ont aucune; ce sont ceux qui constituent leur dernière fin en la possession des biens de ce monde. De ce prédicament était cet insensé dont parle Jésus, qui disait : *Destruam horrea mea et majora faciam, et illuc congregabo omnia quæ nata sunt mihi, et bona mea, et dicam animæ meæ: anima, habes multa bona posita in annos plurimos; requiesce, comede, bibe, epulare* (Luc 12, 20). Ce voluptueux disait : Je veux détruire mes greniers et en faire de plus grands, et y loger les belles moissons que je ferai cette année; et je dirai à mon âme : Mon âme vous avez des provisions pour plusieurs années, reposez-vous à votre aise, mangez et buvez; et Jésus ajoute là-dessus qu'on lui dit : Insensé que vous êtes! cette nuit on vous redemandera votre âme, et ce que vous avez amassé que deviendra-t-il? Que vous êtes insensé! car si on pouvait trouver le repos et la béatitude en la possession des biens de ce monde, pourquoi ne trouvez-vous pas le repos en la jouissance des biens que vous avez déjà acquis? pourquoi en acquérir de nouveaux et rompre vos greniers pour les agrandir et en faire d'autres?

Cynéas avait bonne grâce et bon jugement tout ensemble. Plutarque raconte un beau trait en la vie de Pyrrhus, roi des Epirotes. Il avait dessein de faire la guerre aux Romains; il en traita avec Cinéas, son conseiller d'Etat et de guerre. Cinéas lui dit : Si Dieu vous fait la grâce de venir au-dessus des Romains, de quoi vous servira votre victoire? Pyrrhus répondit : Quand nous aurons vaincu les Romains, toute l'Italie sera sous notre obéissance. Cinéas répliqua : Et quand nous aurons pris l'Italie, que ferons-nous par après? Pyrrhus dit : La Sicile qui est tout auprès, sera incontinent à nous. Et quand nous aurons gagné la Sicile, sera-ce la fin de notre guerre? Non, non, dit le roi, ce nous sera une entrée à chose plus grande, nous surmonterons l'Afrique. Et quand nous aurons l'Afrique, qu'en sera-t-il? La Macédoine se rendra aussitôt et par conséquent la Grèce; et quand nous aurons la Grèce, nous nous rendrons aisément empereur de toute la terre. Et quand nous aurons tout à notre puissance, que ferons-nous à la fin? Nous nous reposerons, dit Pyrrhus et ne penserons plus qu'à passer le temps et vivre à notre aise. Cinéas l'ayant réduit à ce point : Et qui nous empêche de nous reposer dès à présent, puisque nous avons tout ce qui est nécessaire sans nous travailler à aller chercher davantage avec effusion de sang humain, en nous incommodant, ainsi que beaucoup d'autres, et avec péril de tout perdre?

Il faut dire de même à ce fou avaricieux : Si vous pensez que vous vous reposerez quand vous aurez agrandi vos greniers et accru vos provisions, pourquoi ne vous reposez-vous pas dès maintenant, puisque vous en avez déjà tant, que vos greniers n'en peuvent recevoir davantage? Non, ces biens de la terre ne sont point le



centre de votre repos : quand vous aurez fait ce que vous prétendez, vous ne vous reposerez pas, mais vous voudrez derechef bâtir de nouveaux greniers ; et puis, quand toute la terre serait votre grenier et que vous y auriez amassé toutes les provisions du monde, vous ne seriez pourtant point en repos. *Stulte!* c'est une folie de penser que vous pourrez dire à votre âme : *Requiesce*. Ce n'est pas tout de les acquérir, il les faudra conserver ; vous les acquerrez avec peine, travail de corps, fièvre chaude, désir ardent de les avoir, il les faudra conserver avec souci, travail et inquiétude d'esprit, frisson et crainte de les perdre. *Stulte!* Et quand bien vous les acquerriez sans travail, quand bien vous en jouiriez sans soin, c'est une folie de mettre notre béatitude en la jouissance de ces biens, et de dire : *Requiesce anima, comede, bibe* : Le boire et le manger, c'est la béatitude des sangliers, la dernière fin des bêtes immondes : au plus, c'est la félicité de votre corps et non de l'âme, et néanmoins vous dites : *Requiesce anima*.

Stulte! C'est folie de mettre votre béatitude en ce repos prétendu. La béatitude est l'assemblage, non de plusieurs biens, mais de tous les biens, et vous dites seulement : J'ai beaucoup de biens. La béatitude doit être pour toujours, non pour certaines années, puisqu'elle est la dernière fin, et vous dites que vous avez des biens seulement pour plusieurs années : *In annos plurimos*. La béatitude est un état ferme et assuré : *Status omnium bonorum*, et la jouissance de ces biens vous est douteuse et incertaine : car on vous dit : *Hæc nocte repetent* : Cette nuit on vous demandera votre âme. Non, les biens de la terre ne sont pas votre dernière fin, mais le règne ou le royaume de Dieu : *Quærite primum regnum Dei* ; j'ai dit règne ou royaume, car le mot *regnum* est équivoque et signifie tous les deux, et c'est fort à propos, pour exprimer notre dernière fin, qui est que Dieu règne en nous par son amour, que nous le fassions régner en notre cœur, et en celui de notre prochain, par sa grâce en cette vie, pour régner avec lui par sa gloire en l'autre monde.

3° Le moyen pour parvenir à cela, c'est la justice : *Justitiâ firmatur solium* (Prov. 16, 12) ; ce qui affermit le trône de Dieu en nous, ce qui établit le règne de son amour en notre cœur, c'est la justice, la pratique de toutes les vertus chrétiennes : *Justitia in se virtutes continet omnes, quærite regnum Dei, et justitiam ejus* ; pour cela c'est un abus et un troisièmacte de folie, de penser obtenir l'amour de Dieu qui est notre dernière fin, sans la pratique des vertus ; de ce prédicament était ce fou dont parle le Sage : *Per agrum hominis pigri transivi, et per vineam viri stulti, et ecce totum repleverant urticæ et operuerant superficiem ejus spinæ et maceria lapidum destructa erat* (Prov. 24, 30).

Il y a un bon fonds et un héritage fertile ; mais il est bien simple d'en attendre aucun fruit : il se tient toujours les bras croisés, n'y va que très-rarement, encore que *vineæ* se dise à *videndo*, parce qu'elle veut souvent être visitée de son maître : il ne daigne pas la fossoyer, défricher, labourer, tailler, émonder ; ce n'est pas merveille si elle est fort hérissée d'épines, couverte d'orties, et si elle

ne porte point de fruit ; et quand bien elle porterait quelque fruit ; il n'y demeurerait pas longtemps, il ne parviendrait pas à maturité : il laisse dissiper la haie par la négligence, démolir la clôture, tout le monde y entre et y prend passage, elle devient un grand chemin. Vous avez un fonds riche et fertile, votre âme, créée à l'image de Dieu, capable de son amour en ce monde et de sa jouissance en l'autre : *Homo quidam plantavit vineam* ; vous ne la visitez jamais, ou fort rarement par un bon examen, vous ne la labourez point par des actes de profonde humilité, ne la taillez point par la mortification, ne la mondez point par la pénitence, vous n'y faites aucune clôture ni haie par la garde des sens : *Sepi aures tuas spinis* ; vous en faites un grand chemin, par où toute chose passe et repasse, vous y donnez entrée à toute vaine curiosité et médisance par les oreilles, à mille mondanités et objets de distractions par les yeux, mille délices et sensualités par la bouche. Se faut-il étonner si elle ne pousse que des ronces et orties, des péchés et imperfections ? N'est-ce pas une témérité et folie d'espérer avec cela d'en recueillir les fruits des bonnes œuvres, qui font le vin de l'amour de Dieu, ce vin dont parle l'Époux : *Inebriamini carissimi !* Ce vin dont les Apôtres étaient ivres à la Pentecôte ; ce vin dont le Prophète dit : *Vinum lætificat cor hominis, non pas corpus*. Celui qui prétend recueillir ce fruit sans cultiver la terre de son âme et sans la pratique des solides vertus fait un acte de folie, il aspire à la fin sans se soucier des moyens, il est ce fou dont se moque le Sage : *Per vineam viri stulti transivi* ; on se moquera de lui comme on se moqua des anciens.

Pline (lib. 18, cap. 6) dit que Caius Esinus, qui avait été esclave, étant affranchi et mis en liberté, acheta un petit fonds dont il tirait plus de fruit que les autres citoyens de leurs grandes possessions ; de quoi étant envié par ses voisins, ils le tirèrent en cause et l'accusèrent qu'il ensorcelait les terres voisines et attirait par maléfice les fruits qui devaient croître ès héritages des autres, ce qui était pour lors un crime assez commun contre lequel la loi des douze tables ordonnait une griève peine : *In eos qui segentes excantassent*. Etant donc ajourné par Spurius Albinus, et craignant d'être condamné injustement à quelque amende, le jour de l'assignation auquel il devait comparaître par devant le peuple romain, il apporta en la place publique sa charrue bien harnachée, le soc pesant, les houes de bonne trempe, et tout le reste de l'attirail nécessaire au labourage, et sans alléguer autre défense : Messieurs, dit-il, voilà toutes mes sorcelleries, voilà tous les charmes dont je me sers pour faire fructifier mon petit héritage, outre mes soins, sueurs, veilles et travaux que je ne puis ici produire. Il n'eut pas besoin d'autre avocat ; il fut renvoyé avec louange et les accusateurs avec risée.

Vous vous étonnez de ce qu'un tel, qui était naguère esclave de Satan par l'état du péché, qui a été depuis peu affranchi de cette servitude par sa conversion, pratique plus de bonnes œuvres, porte des fruits de bénédiction en plus grande abondance que vous, qui êtes au service de Dieu depuis si longtemps. En voulez-vous savoir la raison ? Ce n'est pas, comme vous pensez, qu'il ait quelque

secret particulier, que son père spirituel lui enseigne quelque artifice ou méthode raccourcie, mais c'est qu'il a plus de soin de faire ce qu'on lui enseigne : il se lève plus matin, il fait oraison mentale, il entend la messe dévotement, il se tient retiré en sa maison, il évite les pertes de temps, les conversations superflues, il fait lecture spirituelle, il a soin du salut de ses gens, il visite les malades, console les affligés, va après le Saint-Sacrement, etc. Tenez donc pour assuré que, comme un laboureur qui a fait une riche moisson au mois d'août, ne l'a pas seulement voulu faire, mais s'est appliqué à disposer ses ouvrages selon les diverses saisons de l'année, labouré, semé, défriché, etc., autrement il n'eût jamais fait aucune récolte.

4° Ainsi, pour acquérir l'amour de Dieu et gagner le paradis, il faut régler votre vie, dresser l'économie de vos actions, disposer de tous les jours et heures de l'année : le matin je me lèverai à telle heure, j'entendrai tant de messes, je ferai telle action de vertu, qui est agréable à Dieu ; le lundi je visiterai l'hôpital, le vendredi je jeûnerai, le jeudi et le dimanche je communierai. Il se faut néanmoins garder d'une extrémité toute contraire, qui est de ceux qui veulent bien la fin et les moyens nécessaires, mais ils ne choisissent pas les plus convenables, ils en embrassent tant et avec tel excès, que ce ne sont plus des moyens ni des voies, ce sont des embarras et des tourbiers qui les empêchent de parvenir à la fin. Croiriez-vous bien que le saint prophète Moïse, cet homme tant éclairé de Dieu, était en cette quatrième catégorie et manquait un peu de prudence, tant elle est rare et difficile. Il le confesse lui-même (Exod. 18), et avoue que son beau-père Jéthro l'en reprit aigrement, mais sagement. Ce saint homme avait un extrême désir de bien conduire le peuple de Dieu qui lui était donné en charge, de faire fleurir la paix, l'amour et la crainte de Dieu en cette sainte république. A cet effet, il s'employait lui-même avec grande diligence à ouïr les plaids et vider les procès de ceux qui avaient quelque différend ; la fin était bonne, mais les moyens n'étaient pas convenables. Le moyen de bien conduire une communauté, tant séculière qu'ecclésiastique, c'est que le directeur soit bien uni avec Dieu, qu'il converse souvent avec lui par la méditation, qu'il prenne ordre, conduite, dépendance de lui en l'oraison. Qu'il fasse comme les anges qui nous gouvernent, qui voient toujours la face du Père céleste, et Moïse ne pouvait faire cela si longtemps qu'il eût bien désiré, et qu'il fit par après.

Le tracas de la judicature lui déroba trop de temps, il était accablé d'occupations ; pour cela son beau-père lui dit : *Stulto labore consumeris* : Vous vous travaillez en vain, vous vous tuez et ne faites rien ; c'est une folie de penser tout faire vous seul : *Esto in iis quæ sunt ad Deum*. Adonnez-vous à l'exercice de l'oraison, prenez avec médiocrité des occupations extérieures, partagez le reste avec des gens de bien, vous y réussirez plus fructueusement. Suivez ce sage conseil si vous voulez avoir la vraie sagesse : *Qui minoratur actu percipiet illam* (Eccl. 38, 25), autrement on vous pourra dire : *Stulto labore consumeris*. Celui qui ne devrait aller que d'Orléans à Tours serait moqué comme un fou s'il prenait en

s'embarquant des provisions pour trois mois, n'ayant que pour deux ou trois jours en son voyage. Vous n'avez à vivre que quarante ou cinquante ans, et vous vous empressez à faire provision de biens, de science et d'offices, comme si vous aviez à vivre trois cents ans : ces grandes occupations que vous embrassez, vous embarrassent, vous accablent de soucis, consomment tout votre temps, épuisent votre esprit, dissipent votre cœur ; il ne vous reste point de loisir, ni d'esprit, ni de vigueur pour penser à vous, pour faire vos dévotions, ouïr la messe, vous confesser et communier, pour spacieux et apparent qu'en soit le prétexte, vous n'y êtes pas par vocation de Dieu ni pour l'amour de lui, mais par coutume d'amour-propre, recherche de vous-même, par inclination naturelle ; c'est une pure tentation, un piège de Satan, une affliction d'esprit, une fine folie : *Stulto labore consumeris*.

5° La cinquième faute est de ceux qui choisissent des moyens convenables et proportionnés, mais ne les réfèrent pas à la fin, qui pratiquent des vertus non vertueusement, qui font des choses justes non justement, qui s'exercent ès bonnes œuvres, non pour l'amour de Dieu, mais par des intentions basses et terrestres, par des motifs d'amour-propre et d'intérêt temporel. De ce nombre étaient les cinq vierges que Jésus appelle *folles* ; elles gardaient la virginité, qui est une vertu très-agréable à Dieu, très-propre à acquérir son amour, mais elles n'avaient point d'huile à leur lampe. L'huile qui surnage toutes les liqueurs et nourrit le feu représente une intention haute et céleste qui fomente la flamme de l'amour de Dieu. Elles ne purent obtenir la couronne de vie et les biens incompréhensibles qui ne sont préparés qu'à ceux qui aiment Dieu. On leur dit : *Nescio vos*. Elles et leurs semblables font comme cet architecte qui amasse de bons matériaux pour bâtir, mais il ne les emploie pas, il les laisse pourrir ou dérober. Jésus, au commencement de ses actions, même de ses pauvres repas, élevait les yeux au ciel, pour montrer qu'il y référerait toutes ses œuvres et intentions. Et saint Augustin (Serm. *Demino in monte*) a remarqué que le Fils de Dieu ayant dit : *Quærite primum regnum Dei* : Cherchez premièrement le règne de Dieu, n'ajoute pas, comme la suite du discours le requérait, et secondement : *Bona temporalia*, les biens temporels, parce que cette intention de l'amour de Dieu doit être tellement la première, qu'elle n'ait point de seconde ; elle seule se doit couler et répandre en tous nos desseins, elle doit être le principe, la maîtresse roue, l'unique ressort de toutes nos entreprises, donner le branle et mouvement à nos actions.

Le même saint Augustin (*pref. in Psal. 31*) dit : *Bonum opus intentio facit, intentionem fides dirigit, non valde aspicias quid homo faciat, sed quid cum facit aspiciat* : Ne regardez pas seulement ce que l'homme fait, mais où il vise quand il le fait ; ce qui fait la bonne œuvre, c'est la bonne intention, pourvu que l'œuvre ne soit pas mauvaise d'elle-même, et c'est la foi qui conduit et dirige l'intention. La foi enseigne que prier Dieu, faire aumône, endurer patiemment les injures, obéir aux commandements des supérieurs, régir avec prudence et douceur vos inférieurs, sont des vertus agréables à Dieu ; les pratiquer par cet esprit, c'est avoir

bonne intention ; mais quant aux actions indifférentes, pour les faire à bonne intention, ce n'est pas assez de dire de bouche ou en votre esprit : Mon Dieu ! je veux faire ceci pour l'amour de vous ; mais il faut qu'en effet cela serve et contribue à vous avancer ou à faire avancer votre prochain à la connaissance et amour de Dieu. Si vous vous récréez, que ce soit pour débânder l'esprit, afin qu'il soit plus frais pour penser à Dieu et travailler pour lui ; si vous pourchassez un état, un office ou un bénéfice, que ce soit pour y rendre bon service à Dieu, à l'Eglise et au prochain pour l'amour de Dieu.

Intentionem fides dirigit. La foi nous enseigne que les pensées, paroles, actions inutiles, qui ne servent à nous faire aimer Dieu, sont mauvaises et punissables : *Væ qui cogitatis inutilia* (Mich. 2, 1) ; Malheur à vous qui avez des pensées de choses inutiles ! dit le Prophète ; et Jésus dit dans l'Evangile : *Les hommes rendront compte au jugement de toutes leurs paroles oisives* ; et un peu plus bas : *Jetez dans les ténèbres le serviteur inutile* (Matth. 12, 36). Quand il n'y aurait autre mal ès danses, bals, brelans, cabarets, comédies, visites superflues, que la perte du temps, et qu'ils ne servent de rien à la fin pour laquelle vous avez été créé ; ce sont des folies devant Dieu, des impertinences et extravagances en sa présence. Qu'est-ce proprement qu'une impertinence ? C'est une parole ou action qui n'est pas à propos, quoique d'ailleurs elle ne soit pas mauvaise. Si un avocat, plaidant pour un prisonnier, faisait par parenthèse un long discours des guerres de Turquie, on dirait : C'est un impertinent. Si, en un festin de noces, un des conviés se mettait à chanter : *Stabat mater dolorosa*, on dirait que c'est un extravagant. Et pourquoi ? Y a-t-il du mal de chanter ces paroles ? Non ; mais ce n'est pas à propos de la fin pour laquelle on est en ce banquet. Ainsi toutes les paroles que vous dites et toutes les actions volontaires que vous faites, qui ne tendent point à l'amour de Dieu, ou médiatement ou immédiatement, ce sont des extravagances et impertinences devant Dieu.

6^e Enfin la sixième faute est de ceux qui réfèrent les moyens à la fin, mais qui ne les réfèrent pas convenablement ; ils ne les disposent pas en bon ordre, ne donnent pas à chacun le rang qui lui appartient ; ils préfèrent les petites vertus aux plus grandes, les œuvres de conseil et de surérogation aux œuvres de commandement et d'obligation. Samuel (1. Reg. 13, 13) reprit Saül de cet acte de folie : Saül, par un zèle indiscret et une dévotion imprudente, offrit à Dieu un sacrifice, au lieu d'obéir au commandement de Dieu ; le Prophète lui dit : *Stultè egisti ; melior est obedientia quam victima*. C'est un bon moyen d'acquérir l'amour de Dieu, gagner le paradis, de donner l'aumône, faire des fondations aux églises, aux hôpitaux et des œuvres pieuses ; mais si vous le faites au lieu de payer vos créanciers, acquitter vos dettes, satisfaire à qui vous avez dérobé, payer le salaire aux ouvriers et servantes, *stultè egisti*. C'est bien fait d'empêcher que votre mari ne se mette en colère et n'aille à la débauche ; mais si vous vous parjurez pour cela, *stultè egisti*. C'est bien fait de prendre conduite et direction de votre père spirituel ; mais si vous y allez trop souvent, si vous y demeurez si longtemps

que votre père ou mari se fâche ou blasphème, que votre ménage demeure en arrière, que vos filles et servantes se donnent carrière en votre absence, *stultè egisti*. C'est bien fait, et c'est un acte de la vertu d'eutrapélie de complimenter votre parente, que vous n'aviez vue de longtemps, apprendre d'elle comme tous les gens se portent, lui raconter l'état de votre maison ; mais si vous faites cela en l'église, *stultè egisti : nunquid stultis daturus est Deus regnum cœlorum, quibus autem non est daturus regnum cœlorum, quid restat nisi pœna gehennarum?* dit saint Augustin (Serm. 19 de *Verbis Ap.*).

CONCLUSION. — Dites donc comme saint Arsène et saint Bernard : *Ad quid venisti?* Pourquoi suis-je venu en ce monde? A quelle fin suis-je créé? De quoi servira que j'aie été sur terre, si je ne sers de rien en ce monde? Si je ne suis destiné à aucune fin, je suis la plus inutile, vile, chétive et abjecte de toutes les créatures. Non, cela ne se peut : je suis l'ouvrage de Dieu et un des plus excellents, et toutes les œuvres de Dieu sont faites avec sagesse, et par conséquent référées à quelque fin. Mais à quelle fin suis-je référé? Pourquoi est-ce que Dieu m'a mis au monde? Pourquoi y suis-je conservé? est-ce pour boire, manger, dormir, prendre mes plaisirs? Non, c'est la fin des bêtes brutes, c'est la béatitude des sangliers, et j'ai une âme plus noble, plus raisonnable, capable de Dieu; en vain j'aurais une âme plus noble que les bêtes brutes, si ce n'était pour des fonctions plus nobles que les bêtes brutes, et encore le boire et le manger n'est pas la dernière fin des bêtes, on ne les fait pas vivre pour manger, on les fait manger afin qu'elles vivent, et elles vivent pour me rendre service. Celui qui est la fin de la vie aura-t-il pour dernière fin une vie de brute? celui pour qui tout le monde est créé, ne sera-t-il pas créé pour autre chose que pour le le monde?

Pourquoi donc suis-je créé? Est-ce pour travailler et gagner ma vie? mais je travaille pour vivre : je ne vis donc pas seulement pour travailler, ce serait un circuit impertinent, puisqu'on sème pour moissonner, on moissonne pour autre chose que pour semer. Est-ce pour nourrir et élever des enfants? mais ces enfants qui ne sont pas plus nobles que moi, pourquoi seront-ils en ce monde? Serait-ce pour nourrir et élever d'autres enfants, et ceux-là encore d'autres? mais ce serait un progrès et révolution ridicule. Si Dieu ne nous avait référé à autre fin, il aurait fait comme un homme qui planterait un cep de vigne, non à autre intention qu'afin que ce cep produise un provin et ce provin un autre provin, et ainsi jusqu'à l'infini, sans en vouloir recueillir autre fruit. Je suis donc en ce monde, non pour boire et manger, non pour prendre mes plaisirs sensuels, non pour travailler seulement à élever des enfants, mais pour vous aimer, ô mon Dieu! louer, bénir, servir et admirer vos œuvres! voilà ma dernière fin, le centre de mon repos, ma souveraine béatitude de cette vie; je n'aurai donc jamais un vrai et solide contentement que je n'aie obtenu cette fin : *Fecisti nos Domine ad te, et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te. Animam Dei capacem quidquid Deo minus est*

occupare potest, implere omnino non potest. Le vif argent coule et tremble incessamment jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'or pour s'allier à lui; le cœur de l'homme va toujours sautellant jusqu'à ce qu'il s'unisse à son Créateur, et embrasse une vie constante et réglée pour acquérir son amour.

En la cour du duc de Florence, il y a une pierre d'aimant qui, étant mise en une balance, pèse quarante livres; si vous prenez une masse de fer, de la pesanteur de quarante livres et que vous la mettiez avec la pierre d'aimant en un même bassin, vous trouvez que toutes deux ensemble ne pèsent que quarante livres, c'est que l'aimant est le centre du fer, et quand le fer est joint à ce centre, il n'a point de pesanteur : *Cum adhæsero tibi ex toto me, jam non erit labor, neque dolor. Posuisti me contrarium tibi, factus sum mihi metipsi gravis.* L'amour de Dieu est ma dernière fin; donc je dois tâcher d'en avoir autant qu'il me sera possible : *Quantum potes, tantum aude.* Toutes les autres choses ne sont que des moyens; donc je ne les dois aimer, rechercher, posséder qu'autant qu'elles me peuvent aider à acquérir cet amour; les rejeter, fuir, abhorrer, qu'autant qu'elles m'en peuvent éloigner; c'est Dieu seul qui donne cet amour, donc il faut que je le lui demande, par des prières ferventes, humbles, assidues. Il le donne aux vertueux, il faut donc que je le devienne et que je pratique les bonnes œuvres; pour produire et accroître cet amour, il faut que j'adresse à ce but toutes mes actions, desseins, entreprises; voilà les principaux actes de la vraie sagesse. Bienheureux celui qui la peut acquérir, cultiver, conserver jusqu'au dernier moment de sa vie, il pourra dire : *Venerunt mihi omnia bona cum eâ*; car si Salomon l'ayant demandée à Dieu, sa requête fut entérinée par l'octroi de tous les biens qu'on peut désirer en ce monde, à plus forte raison celui qui l'aura pratiquée sera comblé de tous les biens que le cœur humain peut posséder dans le ciel. *Amen.*

SERMON XLV.

DE L'INCARNATION DU FILS DE DIEU : POURQUOI LUI-MÊME
A VOULU VENIR EN CE MONDE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed à longe eas aspicientes et salutantes.

Ils sont tous morts sans jouir des promesses, mais ils les prévoyaient et les saluaient de loin.
(HEBR. 11, 13.)

CES promesses dont les anciens patriarches et les prophètes n'ont pas vu l'accomplissement, sont les promesses du Messie et de la venue du Fils de Dieu en ce monde. Pour bien connaître et reconnaître la grâce que nous avons de les voir accomplies, il nous faut répondre à quelques questions que les âmes choisies peuvent proposer en esprit d'humilité sur le mystère de l'incarnation. La première est : Pourquoi le Fils de Dieu, voulant nous racheter, n'a pas envoyé à cet effet un prophète, un pa-

triarche, un ange ou archange, ou autres créatures, mais lui-même a daigné venir en ce monde, épouser notre nature et se faire homme pour les hommes. Les anges en rendaient deux raisons quand ils chantaient en la nuit de Noël : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Il l'a ainsi voulu, premièrement pour la gloire de Dieu ; en second lieu, pour le salut des hommes. Si, en parlant des autres œuvres de Dieu, nous avons eu sujet de vous honorer et invoquer, ô sainte et bienheureuse Vierge! à plus forte raison en traitant du mystère de l'incarnation, auquel vous avez tant de part : *Qui fecit me sine te, non salvavit me sine te* : Celui qui m'a créé sans vous, ne m'a pas racheté sans vous. Il a eu besoin de votre ministère, il a emprunté le logis de votre sein virginal, il a choisi une partie de votre substance immaculée, il a désiré le consentement de votre volonté. C'est ce que son ambassadeur négociait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — I. Ut Deum infinito honore dignum condignè honoraret, Verbum divinum caro factum est. — II. Unde actiones nostræ actionibus ipsius debent uniri ut Deum dignè honorent.

II. PUNCTUM. — Pura creatura non potest satisfacere pro peccato : 1^o Quia est offensiva infinita, 2^o Quia non potest satisfacere ex propriis (A), Sed Christus perfectè satisfecit, ob rationes contrarias : nam est infinitæ dignitatis et solvit ex propriis (B).

III. PUNCTUM. — Motiva ad amandum Christum.

PREMIER POINT. — *O Dieu! que vous êtes grand, que votre nom est admirable, en toute l'étendue de la terre*, disait le Prophète royal, au psaume huitième. L'angélique saint Thomas, et après lui toute la théologie, dit que Dieu étant la cause des causes, et la première de toutes, Dieu n'ayant point de genre, d'espèce, de différence, autrement il serait composé et imparfait ; Dieu n'étant renfermé dans aucune catégorie, ni en droite ligne, ni en ligne collatérale, autrement il serait fini et borné ; il ne peut pas, par conséquent, être connu d'aucune créature par une vraie logique et légitime démonstration ; toute la connaissance naturelle que nous pouvons avoir de lui, c'est à *posteriori*, et par ses œuvres, comme on connaît l'animal par ses traces passées, comme on connaît le soleil par les effets qu'il produit ici-bas, comme on connut autrefois la hauteur des pyramides d'Egypte par la mesure de leurs ombres ; c'est la belle explication que quelques interprètes apportent sur les paroles que Dieu dit à Moïse : *Posteriora mea videbis, faciem meam videre non poteris*. On connaît une substance à *priori*, par devant, et comme face à face, quand on la connaît par ses causes matérielles et formelles, ou efficiente, ou finale, d'autant que la cause est toujours devant son effet, au moins par priorité de nature. On connaît une substance à *posteriori*, comme par derrière, comme au dos et revers de son être, quand on la connaît par ses effets, d'autant que l'effet est toujours postérieur à sa cause. Dieu donc dit à Moïse : *Faciem meam videre non poteris* : Il vous est impossible de me voir par devant, me contempler face à face, me connaître à *priori*. En argumentant de la cause à l'effet, puisque je n'ai point de cause ; mais il vous sera licite et facile de

me voir comme au dos : *Posteriora mea videbis*, de me connaître à *posteriori*, en argumentant de l'effet à la cause et montrant la grandeur et la perfection de l'ouvrier par la grandeur et la perfection de son ouvrage. Et c'est ce que fait David en ce psaume 8^e, et Isaïe, chapitre 40^e : *Omnes gentes quasi stilla situlæ, et quasi momentum stateræ reputatæ sunt, et quasi pulvis exiguus : omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram te, Domine Dominus noster; et videbos cælos opera dignitorum tuorum.*

Il semble que ces deux grands prophètes, en ces belles paroles, rencontrent l'ingénieuse invention de cet excellent peintre tant renommé en l'antiquité, nommé Tymanthe. Il devait réduire au petit pied et peindre en fort petit volume la grandeur démesurée d'un géant; il peignit plusieurs satyres auprès de lui, qui avaient une toise en leur main, et avec cette toise ils étaient fort pressés de mesurer la longueur, la largeur, la grosseur et les autres dimensions du pouce de ce géant, et ce afin que ceux qui verront ce tableau, connussent par conjecture combien grande devait être toute la main, combien tout le bras, combien tout le corps de ce colosse de chair, puisqu'un seul doigt de sa main était plus grand qu'une personne ordinaire et qu'on le mesurait à la toise.

Ainsi les saints prophètes pour nous faire connaître par conjecture, combien Dieu est grand, non en corpulence, non en quantité, non en dimension matérielle, mais en vertu, en puissance, en perfection, nous font parcourir en esprit tout le circuit de l'univers, et nous disent que toute cette grande variété de créatures qui sont au ciel et en la terre n'est que l'ouvrage de ses doigts : *Opera digitorum tuorum*. Pensez ce qu'il pourrait faire avec toute la main, avec tout le bras, avec tout le corps, c'est-à-dire avec toute sa vertu et l'infinité de sa puissance : *Videbo cælos, opera digitorum tuorum, lunam et stellas.*

Les astrologues assurent et prouvent, par des démonstrations palpables, qu'une seule petite étoile de celles qui sont au firmament, est beaucoup plus grande que toute la terre, et il y en a un si grand nombre, pensez quelle longueur, étendue, quelle large campagne il doit y avoir aux cieus, qui sont beaucoup plus hauts et par conséquent plus spacieux, comme le cristallin, le premier mobile, l'empyrée; tous ces globes célestes, si vastes, si spacieux, si ornés et embellis sont l'ouvrage des doigts de Dieu, il les a faits plus aisément que vous ne remuez le petit doigt : *Cælos, opera digitorum tuorum, omnes gentes quasi stilla situlæ* (Psal. 8, 4; Isaï. 40, 15). Parcourez tout le circuit de l'univers, portez la vue de votre esprit sur toute la rondeur de la terre, considérez combien il y a de peuples, de provinces, de royaumes et de nations en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, et en tout le monde habitable; combien il y a d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, d'arbres et de créatures en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, Ecosse; tout cela comparé à Dieu, c'est comme une gouttelette d'eau, c'est comme un petit grain de poussière, même tout cela et cent mille fois autant est si mince et si petit à comparaison de Dieu, qu'il ne paraît auprès de lui qu'un vide et un néant : *Omnes gentes quasi non sint sic sunt coram eo*. Or, est-il que, selon Aristote, l'hon-

neur, c'est le tribut de la grandeur. Honorer quelqu'un, c'est témoigner l'estime qu'on fait de sa vertu et perfection, reconnaître en lui quelque excellence et prérogative; d'où il s'ensuit que quelqu'un est d'autant plus digne d'honneur qu'il a de vertu, de perfection, et par conséquent Dieu mérite un hommage et une gloire infinie puisqu'il est infiniment parfait : *In finitis modis infinitis infinitus in perfectionibus infinitis*. Une infinité de fois infini, même infini en perfections infinies. Mais qui rendra un honneur infini à Dieu? La créature qui est finie et bornée en son être, n'est point capable d'aucune action infinie; il n'y peut avoir d'honneur infini qui ne procède d'une personne infinie; il n'y a point de personnes infinies que les trois personnes divines. Voyez l'ingénieuse invention de cette sagesse éternelle. Le Fils de Dieu épouse la nature humaine, on joint une nature créée à une personne incréée : voilà un Homme-Dieu qui est homme, afin qu'en tant qu'homme il s'abaisse, s'humilie et rende hommage à la Majesté divine, et en tant que Dieu, l'honneur qu'il rendra soit infini, comme procédant d'une personne infinie, et voilà Dieu qui est honoré conformément à son excellence autant qu'il mérite, c'est-à-dire infiniment.

II. Et de là vient que nos souffrances, bonnes œuvres, actions vertueuses sont si précieuses, méritoires, glorieuses à Dieu, agréables à sa majesté, quand elles sont bien faites, parce que ce sont des suites et de véritables continuations de celles de Jésus. Il avait tant d'amour pour son Père, tant d'affection à son service, un si grand zèle de sa gloire, qu'il désirait demeurer ici jusqu'à la consommation des siècles, pour le servir, honorer, glorifier par toutes les voies possibles, par toutes les vertus et bonnes œuvres qui se peuvent pratiquer : il désirait souffrir en son âme toutes les peines d'esprit; en son corps les douleurs, maladies, pénitences, mortifications dont une âme et un corps humain sont susceptibles et capables; bénir et louer Dieu en tous les endroits de la terre : *In omni loco dominationis ejus*; faire du bien, rendre service à tous les hommes, secourir les pauvres, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, redresser les dévoyés : exercer d'autres actions de miséricorde spirituelles et corporelles; mais il n'était pas expédient qu'il demeurât ici. Et qu'a-t-il fait? Il a laissé les chrétiens pour le faire de sa part, en son nom, comme ses membres.

Il disait par son prophète : *Semen meum serviet ipsi* (Ps. 21, 31). Nous voyons en l'Écriture que tout ce que les prophéties et figures ont prédit des actions de Jésus-Christ, le Nouveau Testament l'attribue aussi à ses disciples. Comme ce que le Père éternel dit à son Fils en Isaïe : *Posui te in lucem gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ* : Je vous ai envoyé pour être la lumière des gentils, et pour procurer le salut des hommes par tout le monde. Saint Paul et saint Barnabé, aux Actes des Apôtres (13, 47), se l'approprient comme leur étant dit, et aux Colossiens (1, 24), le même saint Paul dit : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, non pas passionibus*. Il ne dit pas : J'accomplis ce qui manque aux souffrances de Jésus, mais ce qui manque des souffrances de Jésus;

car rien ne manque à ses souffrances qui sont plus que parfaites ; mais plusieurs souffrances manquent au cœur amoureux de Jésus. *Je souffre*, dit ce grand Apôtre, *ce que Jésus voudrait souffrir* ; quand vous avez la goutte, la colique, la pierre, si vous la souffrez comme vous devez, vous endurez ce que Jésus voudrait endurer ; car s'il était à propos, il désirerait endurer pour Dieu son père toutes les maladies que l'on peut endurer.

Nous voyons en l'Écriture que le saint homme Job qui était sa figure, était atteint de toutes les maladies dont un corps humain est susceptible : ainsi le Fils de Dieu souffre la goutte en vous, la colique en votre voisin, la pierre en un autre : *Abundant passionnes Christi in nobis*. Quand vous chantez au chœur, quand vous prêchez, quand vous gouvernez votre famille, si vous le faites bien, vous accomplissez ce qui manque de bonnes œuvres au cœur ardent de Jésus, vous faites ce qu'il désirerait faire ; j'ai dit : Si vous le faites bien ; car cette considération nous oblige à faire nos actions en bon état, saintement, chrétiennement, vertueusement, parfaitement, avec respect et sentiment de piété, puisqu'elles doivent être des continuations de celles de Jésus, et comme nous les devons faire en son nom, comme ses membres, ses commis, ses lieutenants, ses vice-gérants. Nous les devons faire comme il les ferait s'il était ici, et c'est la première raison pour laquelle lui-même a voulu se faire homme pour rendre beaucoup de gloire à son Père, par ses actions et souffrances et par les nôtres unies aux siennes : *Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus*.

DEUXIÈME POINT. — 1^o La mère de la paix, c'est la justice : *Justitia et pax osculatæ sunt*. Pour avoir la paix, il faut exercer la justice ; pour réconcilier les hommes avec Dieu, il lui fallait satisfaire, et nulle pure créature ne le pouvait faire, il fallait une personne divine ; c'est ici une vérité qui nous doit bien faire avoir en horreur le péché mortel.

Macrobe, au livre second (cap. 4 de *Saturnal.*), dit que du temps de l'empereur Auguste, il y avait à Rome un gentilhomme qui était extrêmement endetté, et qui ne laissait pas néanmoins de faire la piaffe, et se promener par la ville aux dépens des marchands et de ses créanciers ; quand il fut mort et qu'on vendit ses meubles à l'enchère, l'empereur fit acheter pour soi le coussin et le lit de ce gentilhomme, et en rendit la raison : Il faut bien, disait-il, que le coussin ou le lit de plume de cet homme aient quelques charmes secrets, qui peuvent influencer le repos et communiquer le sommeil à ceux qui y couchent, puisque cet homme a pu dormir étant chargé et accablé de tant de dettes. Pécheurs, pécheurs ! comment se peut-il faire que vous reposiez à votre aise, et que vous dormiez profondément, quand vous êtes endettés d'un péché mortel ? Ne faut-il pas dire que l'esprit malin a bien charmé et ensorcelé, non pas votre lit, ou votre oreiller, mais votre esprit et votre jugement, de ne pouvoir appréhender le labyrinthe où vous êtes engagés ? Donnez-moi un fils unique auquel son père aura fait tous les biens qu'on peut imaginer ; il l'a chéri, aimé, caressé, ido-

lâtré avec passion ; il s'est dépouillé de tous ses biens pour le marier richement, il lui a enseigné tous ses états, ne l'a jamais désobligé en la moindre chose du monde ; et faites que cet enfant soit si ingrat, si perfide et dénaturé, que sans occasion il désoblige son pauvre père, il lui intente des procès, le fasse mettre en prison, suscite et suborne de faux témoins contre lui, n'ait repos qu'il ne le voie condamné à mort ; il est très-assuré que l'injure que cet enfant fait à son père n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un seul péché mortel.

Donnez-moi un prince le plus doux, débonnaire, libéral, obligant, pieux, vaillant ; faites qu'un mignon qu'il aura élevé attentive à sa vie, conspire à le faire mourir, cette injure n'est point si grande que celle que nous faisons à Dieu par un péché mortel. *Tibi soli peccavi* ; comment David peut-il dire cela avec vérité ? Il avait déshonoré Bethsabée, fait mourir traitreusement Urie, scandalisé son peuple, comment dit-il : *Tibi soli* ? C'est qu'il était en méditation de l'énormité du péché et de la grandeur de l'injure qui se commet contre Dieu par un péché mortel. O mon Dieu ! quand je considère l'immense grandeur de votre majesté, l'infinité de votre excellence, les obligations innombrables que je vous ai, le tort que j'ai fait à Urie, à Bethsabée, à mon peuple, n'est rien à comparaison de celui que je vous ai fait : *Væ qui consuunt pulvillos sub omni cubito manus, et faciunt cervicalia sub capite universæ ætatis ad capiendas animas* (Ezech. 13, 18). Malheur à ceux qui sont des oreillers et des coussins aux pécheurs, pour décevoir et séduire les âmes ! Quels sont ces coussins et lits de plume ? Il le dit au même lieu : *Dicentes pax, pax, et non est pax*. Quand l'occasion se présente de commettre un péché mortel, on dit : Eh ! il n'y a pas grand mal, nous nous en confesserons, nous en pleurerons et ferons pénitence ; ce n'est pas une si grande faute, il n'y a pas grand mal ; c'est le plus grand de tous les maux ; c'est une si grosse dette, si onéreuse, si insolvable, qu'il n'est point de pure créature ni au ciel ni en terre, et il n'y en peut avoir qui la puisse entièrement acquitter ; quand tous les séraphins contribueraient par leur amour ; quand tous les martyrs verseraient des rivières de sang : quand toutes les saintes vierges, confesseurs, saints pontifes, religieux et anachorètes financeraient leurs austérités, et tous les autres saints leurs mérites, ils ne sauraient satisfaire en rigueur de justice pour un seul péché mortel.

Pour satisfaire en rigueur de justice, deux conditions sont nécessaires. Premièrement, il faut que la satisfaction soit équivalente à l'injure, le paiement équivalent à la dette. Si je vous dois cent écus, et que je n'en paie que quarante, je ne satisfais pas entièrement. Secondement, il faut satisfaire de ses propres deniers, et non de ceux du créancier. Si je vous dois cent écus, et que je vous paie en fruits ou en grains qui procéderont de votre héritage, je ne fais rien, je demeure engagé.

Or, est-il que le péché mortel quel qu'il soit, quand il ne durerait qu'une minute, c'est une injure infinie, et pour ce il mérite très-justement les peines éternelles de l'enfer ; car la grandeur ou la légèreté d'une faute ne se mesure pas par la grandeur ou la légè-

reté de l'action, mais par la grandeur ou la petitesse de la personne offensée, par la distance, inégalité, disproportion qui se trouve entre celui qui offense et celui qui est offensé. Le texte en est tout formel au § *Pœna autem*, § *Atrox instit. de injuriis*, en la loi qui *cædem*, ff. *ad legem Corneliam de sicariis*, en la loi dernière, ff. *de incendio*, et en une infinité d'autres. Si un villageois donne un soufflet à un autre villageois, c'est un acte de colère ; mais on n'en fait pas grand état, il y faut peu de satisfaction : en lui demandant pardon et payant du vin il en sera quitte. Si ce même villageois donnait un soufflet à un lieutenant ou avocat du roi, il en demeurerait longtemps en prison, ferait amende honorable, paierait une grosse amende ; si c'était à un président de la cour, il en serait puni au corps ; si c'était à un prince du sang, l'offense ne se pourrait réparer que par la mort du criminel ; si c'était à son roi, on ne se contenterait pas du gibet, ou y emploierait les roues, les tenailles. N'est-ce pas le même villageois, la même main, le même soufflet ? Oui ; mais la qualité de la personne offensée change la nature de l'offense ; un crime est toujours punissable, mais le crime d'un esclave envers son seigneur, de la créature envers le Créateur, d'un homme de néant envers le Roi des anges, d'un rien envers le Tout, d'un petit vermisseau envers cette Majesté infinie, oh ! cela ne peut être que très-grief, très-énorme, très-infini et infiniment punissable.

2^o (A) Et puis posons le cas que l'offense de la créature ne soit pas infinie, ou si elle est infinie, supposons que la même créature puisse faire une satisfaction infinie, encore dis-je, et il est véritable, qu'elle ne peut satisfaire en rigueur de justice, et c'est pour le défaut de la seconde condition ; car toute créature quelle qu'elle soit et qui puisse être, est naturellement servile et esclave de son Créateur, et cette servitude lui est si naturelle, et intrinsèque et essentielle, tellement entée et enracinée au fond de son être, qu'il lui est aussi essentiel d'être esclave que d'être. Et qui ignore que l'esclave n'a rien qui ne soit à son maître, que tous les moyens, travaux, ouvrages, enfants mêmes de l'esclave, appartiennent au seigneur de l'esclave ? Quand donc la créature, qui est l'esclave du Créateur, le paie par ses actions méritoires, quand elle lui offre quelque bonne pensée, quelque bonne parole ou œuvre vertueuse, elle paie Dieu de ses propres deniers, elle lui donne le revenu de son propre fonds et les fruits d'un héritage qui est tout à fait à lui ; pour ce elle ne saurait d'elle-même satisfaire à Dieu en rigueur de justice, et il faut dire de tous les hommes, de tous les anges et de toutes les pauvres créatures : *Non habentibus illis unde redderent*.

(B) Mais Jésus est si digne, si riche, si opulent, et ses mérites sont de si grande valeur, que la moindre de ses paroles, la plus petite de ses pensées est capable de racheter cent mille mondes s'il y en avait autant, et satisfaire à son Père pour une infinité de péchés.

Je dis satisfaire en toute rigueur de justice, et selon toutes les lois d'équité. Pour bien entendre ceci, il faut supposer deux vérités qui sont très-hautes, très-sublimes et très-dignes d'être considérées. La première, que la sainte humanité de Jésus, per-

dant par l'union hypostatique sa propre subsistance naturelle et humaine, pour être revêtue et actée de la divine, elle perd quant et quant tout le droit et autorité qu'elle pourrait avoir sur soi, sur ses actions, paroles, souffrances, mérites; et la personne du Verbe étant substituée en la place de la subsistance humaine qui devait fluer et émaner de la nature, elle entre par conséquent au droit, pouvoir, domaine, juridiction que la personne humaine aurait sur cette nature si elle était; car *actiones sunt suppositorum*. Il n'y a point de si petit jurisconsulte qui ne sache qu'un arbre transplanté d'un lieu en un autre, s'il y a pris racine, n'est plus au maître du premier fonds, mais appartient au maître du second, d'autant que par la nourriture qu'il prend en nouvelle terre, il devient en quelque manière un autre arbre, encore que ce soit la même tige, la même substance, la même âme végétante, et en son genre, et en son espèce, et même en sa nature individuelle, et, comme tel, demeure chargé des mêmes fruits et des mêmes feuilles, le texte en est formel au § *Si Titius (Instit. de rerum divisione)*, et en la loi *Sed si, § I, ff. de acquirendo rerum dominio : Si Titius suam plantam in Mevii solo posuerit, Mevii planta erit, modo radices egerit*. La nature humaine est un arbre renversé, disait Platon; et moi je dis que la nature humaine de notre Sauveur est un arbre renversé, mais bien autrement qu'il n'entendait, c'est une plante céleste, c'est un arbre transplanté; car la sainte humanité a été tirée hors du fonds naturel de la personne humaine qui la devait porter et substantier, et a été heureusement transplantée dans le fonds propre de l'être divin et personnel, pour y substantier et vivre à jamais.

*Personasque duas coalescere credis in una;
Naturas tam dissimiles nitique minorem,
Prorsusque alieno insistere fundo,*

dit le Virgile de notre temps. Cette humanité donc n'est pas en la puissance de la personne humaine et naturelle, qui est le fonds et l'état duquel elle est séparée; mais elle est en la puissance et possession de la grâce divine et incréée qui est le fonds nouveau où elle est transférée par union personnelle au Verbe divin, lequel est la grâce subsistante; elle est, dis-je, en sa puissance, non morale, volontaire, passagère, mais réelle, physique, personnelle et perpétuelle.

Il faut supposer, en second lieu, que le Verbe éternel, encore qu'il soit engendré et émané du Père, est néanmoins égal et indépendant du Père, parce qu'il est Dieu comme le Père; indépendant, dis-je, non-seulement en sa personne, mais en ce qui est propre, particulier et notionnel à sa personne; or, est-il que le droit qu'il acquiert sur la sainte humanité, sur les actions, vies, états de cette nature humaine, est propre et particulier à sa personne; car il acquiert cela par l'incarnation, en tant que par ce mystère, il actue, vivifie et déifie cette nature, lui donne sa personne divine au lieu de l'humaine qu'elle devait avoir; il en devient le propriétaire, ainsi que ma personne est propriétaire de ma nature et de mes actions. Comme donc ce n'est pas le Père qui actue et vivifie cette nature humaine, il ne la conjoint pas à soi, il n'habite pas en elle

pour la faire subsister en soi, mais c'est le Fils qui fait tout cela; aussi ce n'est pas le Père qui entre en la propriété et possession de cette humanité. Les actions de Jésus sont bien dépendantes du Père en leur condition naturelle, mais elles sont indépendantes de lui en leur état et propriété personnelle, en leur édification, en la relation qu'elles ont à un suppôt divin, en l'appropriation et appartenance qu'elles ont à la personne du Verbe qui est supposé à cette nature créée et substituée au droit naturel de la personne humaine qui n'y est point; de là vient que ses actions (parce qu'elles procèdent d'une nature subsistante en une personne infinie) sont d'un prix infini, d'une valeur inestimable; et parce qu'elles appartiennent à une personne qui est indépendante du Père, elles sont aussi indépendantes du Père, et par conséquent quand Jésus les offre pour nous à son Père, il lui satisfait, *ex propriis* et en rigueur de justice, par des actions qui sont non-seulement très-dignes, saintes, divines, infinies, mais qui lui sont tellement propres, qu'en cette qualité elles ne sont point dues au Père. Ainsi le Prophète a dit avec raison que *copiosa apud eum redemptio*: une seule goutte du précieux sang de Jésus, la moindre de ses actions méritoires, un petit soupir ou gémissement satisfaisait très-abondamment pour tous les péchés des hommes, même était plus que très-suffisant pour racheter cent mille mondes, si autant il y en avait.

TROISIÈME POINT. — Quand donc le Fils de Dieu, en la parabole des débiteurs qui n'avaient pas de quoi payer, dit que le créancier leur quitta tout, *donavit utriusque*, c'est de soi-même qu'il parle. Lorsqu'un homme a répondu et se fait caution pour son ami, le créancier a recours au répondant, en cas que le débiteur soit insolvable; il contraint la caution de le payer, il le fait exécuter, il démeuble sa maison comme s'il était débiteur, et il ne lui fait point de tort: car qui répond paie en toute justice; mais aussi le pleige et répondant prend acte de ce qu'il a payé pour en être remboursé; il entre au droit et en l'hypothèque que le créancier avait sur le débiteur, il a recours à lui pour être dédommagé. Jésus avait répondu pour nous, avait été pleige de nos péchés; les hommes étaient insolubles de tout point; ils ne pouvaient satisfaire pour un seul péché, le Père a recours à son Fils, le contraint de payer, ouvre ses coffres, démeuble ses veines, épuise ses trésors, tire son précieux sang: *Clavus est mihi clavis: quæ non rapui tunc exsolvebam*. Le Père donc n'a plus d'action contre nous, il est entièrement satisfait; mais le Fils est entré en tous ses droits, et de caution il est devenu créancier; il a hypothèque sur nous, pour être remboursé de ce qu'il a payé pour nous; mais on ne vit jamais un créancier si libéral: quand les comptes sont arrêtés, il n'en tient pas compte, il se contente d'une maille, d'une larme, d'un acte de repentance, en un mot, c'est lui qui quitte tout, *donavit utriusque*; même de créancier qu'il était, par une libéralité inouïe il devient notre débiteur: chose admirable et digne d'être bien pesée, et de nous faire connaître la bonté immense de Jésus: *Fidelis sermo et omni acceptione dignus!*

Quand un pauvre homme qui n'a que ses bras, doit de l'argent à un homme riche, le riche fait semblant d'user de miséricorde envers lui, de lui porter compassion et de l'attendre quelques mois; mais cette pitié et compassion est pour l'ordinaire une pitié de crocodile, qui tend à dévorer le pauvre homme et lui faire payer chèrement les intérêts de ce qu'il doit : *Insidiatur ut rapiat pauperem, rapere pauperem dum attrahit eum*; il attend de se faire payer et ne lui envoie pas le sergent, afin que quand le temps des ouvrages sera venu, il lui fasse faire des journées, pour acquitter ce qu'il doit; et au lieu que les autres ouvriers gagnent sept ou huit sous, ce pauvre homme n'en gagne que quatre, encore pense-t-on le bien obliger, de se payer par ses journées. Cruauté exécrationnelle et très-désagréable à Dieu! car Jésus fait tout le contraire de cela. Que diriez-vous d'un homme riche, qui mettant en ouvrage un ouvrier qui lui doit, recevrait sa peine pour acquit de sa dette, et nonobstant cela lui paierait sa journée tout comme s'il n'avait point d'obligation sur lui? C'est ce que fait Jésus en notre endroit; toutes nos bonnes œuvres pénales ne sont pas seulement satisfactoires, mais encore méritoires. Une âme pénitente qui jeûne, qui porte la haire, qui dit son rosaire, en un seul coup elle fait deux gains; car elle satisfait à Jésus pour les dettes qu'elle a contractées par ses péchés, et elle mérite grâce, gloire et couronne aussi efficacement que si elle ne devait rien, et que si elle faisait toutes ces pénitences gratuitement, sans y être obligée; ainsi Jésus, quand on le paie, de créancier devient débiteur; il promet de compter nos pas, essuyer nos larmes, nombre nos bonnes pensées, nous rendre jusqu'à un verre d'eau, tenir livre de raison des plus petites actions que nous aurons faites pour l'amour de lui, et s'oblige à tout cela si étroitement, qu'il y engage corps et biens.

Au reste, Messieurs, sur la fin de ce discours, j'ai à publier un monitoire, une excommunication comminatoire qui m'a été mise en main avant que de monter en chair; elle vient non de la part de Monseigneur le Révérendissime, non de Sa Sainteté, mais du ciel; c'est saint Paul qui l'a apportée : *Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit*; et pourquoi il ajoute : *Maraneta?* Saint Jérôme dit que c'est une parole syriaque, qui signifie *Dominus venit*. C'est comme s'il disait : Si vous n'êtes touché par le bénéfice de la création, conservation et providence, si vous ne vous en amourez de Dieu, considérant qu'il vous a donné un corps assorti de tant de membres, une âme spirituelle douée de tant de facultés; créée à son image et ressemblance, tant de créatures pour la nourriture de ce corps, pour la récréation de cette âme, si cela ne vous touche parce qu'il ne lui a rien coûté qu'une simple parole : *Dixit et facta sunt*, au moins que le bénéfice de l'incarnation vous émeuve, bénéfice qui a tant coûté à Dieu, pour lequel il s'est tant avili, abaissé et anéanti. Saint Bernard, comparant ces deux bénéfices de la création et de l'incarnation, disait de fort bonne grâce : *In primo opere me mihi dedit, in secundo se, et cum se mihi dedit, me mihi reddidit : datus ergo et redditus me debeo pro me, et his debeo : quid ergo Deo retribuam pro se?* Dieu faisait tant d'état du bénéfice de la création et désirait que nous en fussions tant

reconnaissants, qu'il voulait qu'on employât un jour chaque semaine à lui en rendre grâces : il a institué le sabbat des juifs et le dimanche des chrétiens, pour être employé, non à jouer, danser, consulter un homme de justice, mais à considérer ses œuvres, comme il fit le septième jour, à l'en louer, bénir, servir et remercier. Ne demande-t-il donc plus davantage pour le bénéfice de l'incarnation, qui est incomparablement plus grand? Se devrait-il passer un seul jour sans que nous rendissions quelque honneur à cet ineffable mystère? Et vous passez les semaines, les mois et le saint temps de l'Avent sans y penser.

On dit que le patriarche saint François était si débonnaire, si compatissant aux misères d'autrui, qu'allant par les champs, s'il trouvait dans le grand chemin de petits vermisseaux, il se baissait pour les retirer, de peur que quelque chariot passant par là ne les écrasât; les gens du monde s'en moqueraient et estimeraient cela grande simplicité : car que nous soucions-nous, si les vermisseaux sont contents ou non? Mais imaginons une chose impossible, que saint François se fût fait vermisseau pour l'amour des vermisseaux, on ne peut imaginer cela; mais forçons-nous de l'imaginer, qu'en eût-on dit? N'eût-on pas dit que c'était non-seulement un excès, mais une folie d'amour? et cependant il ne se fût pas tant abaissé que Jésus s'est abaissé en l'incarnation. Non, le plus grand roi de la terre ne s'humilierait point tant s'il se faisait ciron pour l'amour des cirons, que le Fils de Dieu s'est humilié se faisant homme pour l'amour des hommes : un ciron est beaucoup plus à comparaison du plus grand roi, que le plus grand roi, et même tout le monde, n'est à comparaison de Dieu, cela est très-assuré; entre un ciron et un roi il n'y a pas analogie, ils sont sur un même genre, dans une même catégorie, ils sont des accidents communs et univoques; entre Dieu et l'homme, Dieu et un roi, Dieu et tout le monde, il n'y a point d'analogie, de proportion, de comparaison, il n'y a rien de commun, d'univoque, de semblable, et toutefois, ô merveille! Dieu s'est fait homme, Dieu est homme et sera à jamais homme. Oh! si nous savions ce que c'est que Dieu, si nous pouvions apprendre quelle majesté c'est, quand on parle de l'incarnation, quand on prononce quelque mot qui l'exprime, comme le saint Nom de Jésus : *Verbum caro factum est*, nous nous prosternerions, nous désirerions nous abaisser au fond de la terre, nous abîmer au centre du néant, pour rendre honneur à un si grand mystère. Dieu est homme; je me pâme, je me perds, je suis hors de moi, je ne sais où je suis, quand je considère cela attentivement. C'est comme qui dirait : Le roi est devenu fourmi. Dieu est homme pour les hommes, et après cela nous ne voudrions rien faire pour lui, nous ne l'aimerons pas, nous l'offenserons? Comment est-il possible que nous en ayons la malice, ne sommes-nous pas monstres d'ingratitude? Et puis vous vous étonnez des peines d'enfer, elles sont trop petites, l'éternité trop courte, les flammes d'enfer trop douces, les démons trop lâches et paresseux à punir comme il faudrait une ingratitude si dénaturée.

Le cardinal Durand (Lib. 2 de *Divinis officiis*) dit qu'un religieux s'étant un jour oublié de fléchir le genou quand on chan

tait : *Et homo factus est*, Satan lui donna visiblement un grand soufflet, disant : Impudent que tu es, si Dieu s'était incarné pour nous, nous nous abaisserions au-dessous des abîmes. Il avait raison. *Verbum caro, Verbum caro*. Hé ! mon Dieu, qu'est cela ? le Verbe fait chair, qu'y a-t-il de plus grand, plus haut, plus sublime, relevé, noble, excellent, incompréhensible, plus éloigné de la matière que le Verbe ? le Verbe divin ? Qu'y a-t-il de plus bas, vil, abject, chétif, grossier, matériel, que la chair ? et le Verbe est chair, non en passant, non pour une heure, pour un jour, pour une année, mais pour toujours. Il me semble que s'il m'eût fait l'honneur de m'appeler à son conseil, sur l'accomplissement de ce mystère, je lui eusse dit : N'en faites rien, vous vous dégraderez trop, ou si vous y êtes résolu, délivrez-nous des nécessités de cette vie, et obligez-nous d'être continuellement prosternés en terre jusques à la fin du monde pour adorer ce mystère, encore ne serait-ce pas assez : obligez-nous à crier incessamment : *Quæ te vicit clementia!* Quelle piété, quelle bonté, charité, amour, douceur, clémence, débonnairété, compassion, miséricorde ! Mon Dieu, que je suis stérile en paroles, pour exprimer des choses si grandes et si admirables ! Quelle clémence vous a surmonté à triompher de vous, vous a obligé à cet excès ? qu'aviez-vous à faire de nous ? n'étiez-vous pas heureux, content, parfait de vous-même ? vous deviez-vous soucier si des grains de poussière sont bien ou mal ?

Malheur donc à celui qui ne réciproque pas à un si grand amour ! *Qui non diligit Dominum Jesum anathema sit*. Grand Dieu ! le premier et principal malheur qui soit au monde, c'est de ne vous pas aimer ; le second, c'est de pouvoir perdre votre amour ; le troisième, de ne savoir si on vous aime. Aimez-vous Jésus, mon cher Auditeur ? hélas ! il y a bien grande apparence que non ; qu'avez-vous jamais fait pour son amour ? Quelle vertu bien solide, parfaite, héroïque, avez-vous jamais pratiquée pour lui ? qu'avez-vous jamais enduré ou fait purement pour lui ? vous êtes-vous jamais surmonté en quelque chose bien difficile, dompté quelque vive passion, résisté à quelque violent désir, pardonné généreusement quelque grande injure pour l'amour de lui ? et toutefois si vous ne l'aimez pas, vous êtes misérable : *Qui non diligit Dominum anathema sit*. Aimez-le donc, parce qu'il vous a aimé le premier ; aimez-le, parce qu'il s'est tant abaissé par votre amour ; aimez-le, parce qu'il a mérité par ses abaissements que vous soyez quelque jour élevé à des honneurs éternels. *Amen*.

SERMON XLVI.

POURQUOI LE VERBE DIVIN S'EST FAIT CHAIR.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Ils sont tous morts, sans jouir des promesses. (HEBR. 11, 13.)

LES anciens n'ont pas vu l'accomplissement des promesses de l'incarnation comme nous. Quand le Saint-Esprit, en l'écriture sainte, nous veut exagérer le bénéfice de notre rédemption, il ne fait pas seulement instance sur ce que le Fils de Dieu a daigné lui-même descendre du ciel et nous retirer du péché; mais sur ce qu'à cet effet il a emprunté notre nature, vile, abjecte, corporelle et terrestre : *Verbum caro factum est*. Pour estimer dignement et reconnaître un si grand bienfait, il nous faut aujourd'hui rechercher les causes ou au moins les convenances, pourquoi le Verbe divin, nous voulant racheter, n'a pas voulu épouser la nature angélique, mais la nature humaine. Je crois qu'une des principales raisons a été pour vous faire sa mère, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous ne pouviez être sa mère s'il n'était votre Fils, s'il n'était homme; donc, pour vous faire mère de Dieu, il s'est fait homme en vous et par vous. Votre admirable sainteté a eu tant de puissants attraits, tant de charmes et d'ascendant sur lui, qu'elle l'a tiré du sein adorable de son Père éternel en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Cum matrimonium fieri debeat inter æquales, mirum quod Deus assumpserit hominem potius quam angelos.

I. PUNCTUM. — Ita voluit ut honoraret patrem ex quo omnia (A), Per quem omnia (B), In quem omnia (C).

II. PUNCTUM. — Id voluit ut nos nobilitaret (A), Sanctificaret (B), Se imitandum præberet (C).

CONCLUSIO. — Exhortatio ad Christum cognoscendum (A), Honorandum (B), Imitandum (C).

EXORDE. — Entre les conditions qui sont requises en un mariage pour le rendre heureux et parfait, celles que les hommes d'Etat ont toujours estimées les plus nécessaires, c'est la convenance, l'égalité et ressemblance des personnes qui contractent. Prends-la selon toi, disait le proverbe ancien; et le poète dit : *Si tu vis aptè nubere, nube pari*. Le mariage où il n'y a point d'amour entre l'époux et l'épouse, ce n'est pas un mariage, c'est un accouplement de forçats, c'est une alliance de Pluton et de Proserpine, c'est un purgatoire, c'est un petit enfer. Et ne savons-nous pas que la ressemblance est la vraie amorce de l'amour : *Similitudo est causa amoris*. Le mystère ineffable de l'incarnation est un mariage sacré auquel l'époux et l'épouse, le Verbe divin et la nature humaine sont associés et conjoints, non-seulement en même fortune, en même maison, en même cœur, mais en même personne. Vu donc qu'il y avait deux natures intelligentes que le Fils de Dieu

pouvait épouser la nature angélique et la nature humaine, d'où vient qu'il a rejeté la nature angélique qui était plus noble, plus excellente, plus relevée, plus semblable à lui, et a choisi la nature humaine, qui était plus basse, plus chétive, plus éloignée de la pureté de son essence et moins digne de son alliance? Ne craignait-il point qu'on ne lui dit :

*Quam malè inæquales veniunt ad aratra juvenici ;
Tam male cum magno conjuge nupta minor ' ?*

N'avait-il point peur que son Père ne lui dit ce que Manue disait à son fils Samson : N'y a-t-il pas tant de belles créatures parmi votre peuple, tant d'esprits angéliques en votre cour céleste que vous pouvez épouser? Pourquoi faites-vous choix de cette nature humaine qui est bourgeoise de la terre et étrangère à votre nature ainsi qu'une Philistine? Ne craignait-il point qu'on se moquât de lui comme on se moqua de Moïse, parce qu'il prit en mariage une fille éthiopienne? Ne savait-il pas, que quand on voulut marier au premier Adam la première femme, on disait : *Faciamus ei adiutorium simile sibi?* Lui, qui est le second Adam, pourquoi prend-il en mariage une épouse qui lui est dissemblable? Et ce qui comble mon étonnement, c'est de voir qu'y ayant deux moitiés en l'homme, l'âme et la chair, le Verbe ne s'est pas contenté d'épouser l'âme qui est spirituelle, mais il a épousé la chair, et cela avec tant d'affection, que parlant de cette alliance, il ne parle que de la chair : *Verbum caro factum est*; et il a voulu que ce mystère ait pris son nom de la chair, non de l'âme ou de l'esprit, et s'appelât *incarnation*.

Si nous traitions ici du mariage de quelque autre, nous dirions qu'il pourrait répondre à toutes ces raisons ce que Samson répondit à ses parents quand il voulut épouser la Philistine : Donnez-la moi, car elle me plaît et je l'aime : *Date mihi illam, quia placuit oculis meis*; et si on lui demandait pourquoi il aime la plus chétive, il pourrait répondre : *Amo, quia amo : amare volo, quia volo*; il pourrait répondre ce que dit Boèce : *Quis legem det amantibus, major lex amor est sibi*; il pourrait répondre que l'amour est comme la mort : *Mors sceptris ligonibus æquat*, dit le poète, et un autre ajoute : *Sic maxima parvis æquat amor, regem servis, humilemque potenti*.

Mais parce que nous traitons de l'alliance du Fils de Dieu qui est la sagesse incréée, la sapience éternelle, qui ne fait rien qu'à très-sagement, nous devons croire que ce n'est pas sans de très-puissantes raisons qu'il s'est résolu d'épouser la nature humaine et se faire chair. J'en trouve deux principales raisons qui feront les deux points de ce discours. Il l'a ainsi voulu, premièrement, pour la gloire de Dieu; en second lieu, pour le profit des hommes.

PREMIER POINT. — (A) L'apôtre saint Paul, écrivant aux Romains (11, 36), dit que pour rendre à Dieu nos hommages et lui payer le tribut de gloire que nous lui devons, il le faut honorer comme pre-

¹ Ovide, épître 9

mier principe d'où nous sommes émanés, comme voie et moyen qui nous adresse et achemine à lui, comme dernière fin à laquelle toutes choses doivent tendre et être réservées : *Ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia*; en grec : *ἐκ αὐτοῦ* : *In quem omnia, ipsi gloria in sæcula sæculorum*. Le Verbe divin s'étant fait chair, a honoré Dieu en ces trois propriétés, a rendu un singulier hommage à ces trois attributs divins au nom de toutes les créatures.

L'adoration est un acte de la vertu de religion, par lequel nous reconnaissons la souveraineté de Dieu, son domaine indépendant et suprême sur toutes les créatures, le pouvoir absolu qu'il a d'en disposer, comme la cause de son effet, l'ouvrier de son ouvrage, le potier du pot de terre qu'il a façonné, c'est proprement une action de l'esprit; mais le corps y doit aussi contribuer, puisqu'il est une production de Dieu aussi bien que l'âme. Il lui rend ce devoir quand il s'abaisse, s'agenouille, se prosterne en terre devant lui; c'est comme s'il disait : Voici mon extraction et le lieu de mon origine; je ne suis que de terre, et la terre est de rien. C'est d'un fonds si chétif qu'il vous a plu me tirer par une bonté toute-puissante. Il n'y a que le corps de l'homme qui rende à Dieu cet hommage, les autres en sont incapables, et quand bien ils pourraient honorer Dieu, cet honneur serait fort indigne de lui, infiniment au-dessous de ses mérites, puisqu'il serait émané des créatures finies et limitées. Mais le corps de l'homme, contenant en soi tous les éléments, et le Fils de Dieu ayant pris hypostatiquement un corps humain quand il se prosterna devant Dieu au jardin des Olives, et ailleurs, il adorait Dieu d'un hommage infini au nom des hommes, des éléments et de toutes les créatures corporelles.

Mais il y a encore une autre considération qui donne jour à cette vérité. O mon Sauveur! que vous aviez bien sujet de dire : *Ego honorifico patrem, et vos inhonorastis me*. Que n'ai-je ici un livre de fin or, ou de diamant le plus précieux? ou plutôt que n'ai-je ici les cœurs de toutes les belles âmes, pour y écrire cette vérité? Supposons qu'un prince souverain vienne trouver le roi, et que pour lui faire la révérence, il se prosterne en terre au pied de son trône, et qu'il demeure devant lui en cette posture une heure, ou un demi-jour entier, toujours collé en terre et attaché à ce marche-pied, ne serait-ce pas bien s'humilier, le roi ne serait-il pas bien honoré? C'est ce que le Fils de Dieu fait à son Père, non depuis une heure, un jour, une année, mais depuis seize cents ans, et ce qu'il fera ès siècles des siècles.

Saint Ambroise, au livre 3 *du Saint-Esprit* (cap. 12), et après lui saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume 98 : *Adorate scabellum pedum ejus*, tous deux presque en mêmes termes, disent que l'escabeau des pieds de Dieu, c'est la terre. Car il dit en Isaïe (66, 1) : *Cælum mihi sedes est. Terra autem scabellum pedum meorum*. Et que cette terre, qui est l'escabeau adorable de ses pieds, c'est proprement le corps précieux de la sainte humanité, qui est formé de terre comme les nôtres. Le Fils de Dieu donc, prenant un corps, est en continuelle humiliation devant son Père, il est toujours uni à cette terre, toujours attaché à ce marche-pied, et ainsi il adore Dieu très-parfaitement, non par des

actions passagères, mais par un état stable et permanent qui durera à toute éternité, comme le mystère de l'incarnation et de l'union hypostatique : *Exinanivit semetipsum formam servi accipiens*. Il y a plus à penser en cela qu'à dire, il y a plus à admirer qu'à penser; pour l'admirer dignement, il faudrait des cœurs de séraphins et des siècles éternels; et après cela nous serons paresseux ou honteux de nous humilier devant Dieu, de lui rendre les hommages que nous lui devons, de fléchir les deux genoux en terre, d'aller la tête nue après le Saint-Sacrement !

(B) *Ego honorifico patrem, et vos inhonorastis me*. Il l'honore aussi comme moyen qui nous adresse et achemine à lui. Les voies par lesquelles Dieu achemine les hommes à soi, sont principalement sa justice et sa miséricorde, et le Verbe divin ayant un corps, honore excellemment ces deux attributs. Quand un exécrationnaire paricide a commis un attentat sur la personne de son prince, on ne brûle pas seulement le bras détestable qui a fait le coup, mais encore le couteau funeste qui lui a servi d'instrument. Il est vrai qu'à proprement parler, c'est l'âme qui offense Dieu et qui se soulève contre lui; mais le corps lui sert de complice, et même les éléments y contribuent et coopèrent, en tant que le pécheur s'en sert comme d'organe et d'instrument pour commettre le péché. Il se sert d'air pour prononcer les blasphèmes, des fruits de la terre pour s'enivrer, etc. Toute la peine que nous pouvons porter en notre corps pour punition d'un tel attentat, est toujours fort peu de chose, eu égard à l'énormité du crime. Le Fils de Dieu prend un corps humain, tous les éléments entrent en la composition de ce corps humainement divin, en cette chair infiniment digne et précieuse, il souffre des tourments très-sensibles; il satisfait donc pleinement et parfaitement pour toutes les offenses que son Père a reçues de nos corps et des corps élémentaires qui servent à nos crimes; il honore donc la justice de Dieu selon toute l'exigence de sa ponctuelle rigueur et sévérité infinie, il honore aussi sa miséricorde, il lui donne sujet de l'exercer en ce qu'il accepte les souffrances d'un seul corps pour satisfaction de tant d'injures, de tant d'offenses et rébellions qu'il a reçues des autres corps.

(c) *In quem omnia*. Il l'honore encore comme dernière fin. Si Adam eût demeuré fidèle en l'observance des commandements de Dieu, et que le Verbe ne se fût pas incarné, les créatures irraisonnables et inanimées eussent été référées au Créateur, non par elles-mêmes et immédiatement, mais par l'entremise de l'homme, en tant qu'elles eussent servi à celui qui eût été au service et bonnes grâces de Dieu. Mais le Verbe ayant pris un corps qui avait besoin des créatures corporelles pour sa conversation et entretien, quand le ciel distillait sur lui ses influences, quand les astres l'éclairaient, quand le feu l'échauffait, quand l'air le rafraîchissait, quand les autres créatures avaient l'honneur de lui rendre service, elles étaient immédiatement et par elles-mêmes référées à Dieu, puisqu'il est Dieu.

Le grand docteur de l'Eglise, saint Jérôme (*in Matth. c. 8.*), et après lui saint Thomas (*concione 2. in Dominica 2. Adven.*), disent que toutes les créatures, même les plus insensibles et inanimées,

ont du sentiment pour le Créateur : *Quæ apud nos sunt insensibilia, illi sensibilia sunt, mare et venti obediunt ei.* Si Dieu eût laissé les éléments à leur inclination naturelle, comme l'eau se rendait solide sous les pieds du Sauveur, les poissons entraient à l'envi l'un de l'autre dans les filets qu'il faisait jeter dans la mer, la terre se fût émaillée de fleurs par où il devait passer; l'air qu'il devait respirer eût ramassé tous les plus suaves parfums du monde pour être embaumé, le feu fût devenu plus chaud par ardeur de lui rendre service; le soleil eût redoublé sa lumière et modéré sa chaleur, pour le réjouir sans l'incommoder. Oh! que n'étais-je cette terre bénie qu'il honorait de ses pas! que n'étais-je une portion de cet air qui avait l'honneur d'entrer en ses poumons! que n'étais-je une bouchée de ce pain qui lui servait de nourriture! Notre condition était bien plus avantageuse : qu'il en soit béni et loué à jamais! il est lui-même notre pain, il entre dedans nous; il s'unit à nous, il nous unit à lui, cœur à cœur, corps à corps, esprit à esprit, essence à essence, très-immédiatement, intimement et parfaitement.

Et puis, sans ce mystère de l'incarnation, les créatures ne peuvent être rapportées à Dieu que par leur action, et d'une relation accidentelle et créée; mais en ce mystère ineffable, elles sont rapportées à Dieu par leur être, par leur état et condition, par une relation très-noble, substantielle et incréée; car le corps humain qui est en l'Homme-Dieu, est comme un abrégé de toutes les créatures. Il les contient toutes, ou en éminence ou en leur propre forme; il a l'être et la matière des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux, le mouvement comme les cieus : *Instaurare omnia in Christo, ἀνακεφαλαιῶς σασθαί* (Eph. 1, 10). Donc, toutes ces créatures subsistent en l'Homme-Dieu d'une substance divine et incréée; car il n'en a point d'autre, et sa subsistance est une relation actuelle, infinie, personnelle, éternelle, qui regarde Dieu en tout ce qu'elle a et en tout ce qui subsiste par elle. Ainsi par le mystère ineffable de l'incarnation, par la résidence et union personnelle du Verbe en l'humanité sainte, toutes les créatures, même insensibles et inanimées, sont référées au Créateur, lui sont offertes et consacrées en l'Homme-Dieu par une relation très-noble, excellente, sainte, divine et infinie : *Mundum voluit adventu suo piissimo consecrare.* Il a voulu, en second lieu, se faire chair et prendre un corps humain pour nous ennoblir, pour nous sanctifier et pour nous instruire et donner exemple.

SECOND POINT. — (A) S'il se fût uni hypostatiquement à une substance spirituelle, il eût bien pu nous racheter, mais il ne nous eût pas élevés; il nous eût guéris, non ennoblis. Nos âmes sont bien toutes de même espèce, mais elles ne sont pas toutes de même lignée; elles ne sont pas essentielles et émanées l'une de l'autre. C'est à cause du corps qu'il est dit des hommes : *Ex uno omnes.* Le Fils de Dieu, prenant un corps de même extraction que les nôtres, épousant une chair dérivée du premier Adam, s'unissant à un corps qui est tiré de la même masse que le corps de tous les autres hommes, n'est pas seulement de même nature que nous,

mais il est de même race; il n'y a pas seulement ressemblance entre lui et nous, mais consanguinité; il n'est pas seulement notre allié, mais il est notre frère : *Frater noster et caro nostra est; non confunditur, vocare nos fratres*. Et c'est ce qui fait enrager les démons, c'est ce qui les fait sécher de jalousie contre nous.

Les théologiens, fondés sur la doctrine de saint Augustin et des autres Pères, disent que ces anges réprouvés, au commencement de leur chute, ne commirent pas seulement un péché de superbe, mais un péché d'envie et de haine. Saint Augustin (*de Doctrinâ christiandâ*, cap. 1), parlant de l'envie, dit : *Avertat Deus hanc pestem à cordibus hominum, nedum christianorum, vitium diaboli est : Non enim dicitur diabolo ut damnetur, adulterium commisisti, furtum fecisti, sed homini invidisti. Invidiâ diaboli mors introivit in orbem terrarum* (Sap. 2, 24). Dieu leur révéla le mystère de l'incarnation, il leur déclara qu'il voulait épouser notre nature, il leur proposa cet Homme-Dieu pour l'adorer et lui rendre hommage : *Adorent eum omnes angeli Dei*. Lucifer, cet esprit arrogant et ambitieux, n'en voulut rien faire et ne put approuver le dessein de Dieu; il lui sembla que lui, qui était le premier, le plus noble et le plus excellent ouvrage de Dieu, était plus digne de cet honneur et qu'il devait être choisi pour être uni à Dieu en union hypostatique. Les autres anges réprouvés furent de son avis, suivirent son parti, furent piqués d'envie contre nous, à cause de l'honneur que nous avons par le mystère de l'incarnation. Quand un grand roi épouse une fille de basse extraction, comme le roi Assuérus la belle Esther; l'empereur Constance Chlore la dévote Hélène, l'empereur Théodose le jeune la savante Eudoxie, tous les parents de l'épouse ont quelque alliance à la couronne, ils sont anoblis, élevés dans les charges, pourvus d'offices et de bénéfices. En l'homme, il y a deux réalités, la nature et la personne; la nature, c'est ce qui est commun à tous; la personne, ou pour mieux dire la personnalité, c'est ce qui est propre et particulier à chacun. Vous êtes homme et moi aussi, et celui-ci semblablement; parce que la nature humaine nous est commune, elle est en vous et en moi, et en celui-ci; vous n'êtes pas moi, et je ne suis pas vous; et celui-ci n'est ni moi, ni vous, parce que vous êtes une personne et moi une autre, et celui-ci une autre.

(B) Ce grand Dieu, pour nous honorer, n'a pas épousé ce qui est propre à quelqu'un en particulier, mais ce qui est commun; il n'a pas épousé la personne, mais la nature, et en épousant notre nature, il nous a tous ennoblis, et nous a élevés et agrandis, il a voulu sacrifier toute notre nature; et sachant qu'elle n'est pas simple, mais composée de corps et d'âme, il a daigné s'appliquer et à l'âme et au corps; au corps, dis-je, et à toutes ses parties, jusqu'à la plus petite, sans en laisser une seule qu'il n'ait heureusement unie à l'être immortel de sa divinité.

Saint Chrysostome dit fort bien : Comme il faut que le levain dont vous voulez assaisonner toute la masse d'une pâte, soit de même farine que la pâte; ainsi il était nécessaire que le purgatif qui devait nettoyer et sanctifier nos corps fût un corps de même condition, non de même corruption et impureté que les nôtres.

Voici les propres paroles de ce grand docteur : *Quoniam prior carnis natura è terra ficta, per peccatum erat priùs morte affecta et vità privata; aliam, ut ita dicam, massam et fermentum induxit suam carnem quæ natura quidem erat eadem, à peccato autem libera, et vità plena, dedit eam omnibus participandam, ut eà enutriti, priori, quæ erat mortua, deposita, per hanc mensam in vitam immortalem contemperaremur* (Homil. 24, in 1 ad. Cor.).

Ce corps précieux n'était pas sujet à la corruption du péché comme les nôtres, mais il était tributaire aux mêmes bassesses, infirmités, changements, révolutions comme les nôtres. Et par ce moyen, il a consacré tous nos âges, il a sanctifié toutes les révolutions et périodes de notre vie : l'âge d'enfance, de puérité, adolescence, jeunesse, virilité, auxquels il a daigné s'assujettir. Il est entré en toutes les conditions et genres de vie que les hommes professent : *In similitudinem hominum, non pas hominis factus*. Etes-vous ecclésiastique ? il l'a été : *Sacerdos in æternum* (Ps. 109. 4). Etes-vous artisan ? il l'a été : *Nonne hic est faber et fabri filius* (Marc. 6, 3). Etes-vous marié ? il l'a été et l'est encore à l'Eglise son épouse : *Qui habet sponsam sponsus est. Diligite uxores vestras, sicut Christus Ecclesiam* (Joan. 3, 29) ; Etes-vous dans le célibat ? il est vierge et fils d'une vierge : *Christus virgo matrem Virginem virginè commendavit*. Etes-vous maître ou supérieur ? il l'a été : *Vocatis me magister et Domine, et benedicitis, sum etenim*. Etes-vous serviteur ou inférieur ? il l'a été : *Formam servi accipiens, erat subditus illis*. Vivez-vous en solitude ? il y a vécu : *Ductus est à spiritu in desertum*. Vivez-vous en société ? il y a vécu : *Habitavit in nobis. In terris visus est, et cum hominibus conversatus est*.

Il a exercé toutes nos fonctions, il a pratiqué toutes les actions humaines, il a subi tous nos travaux, il a porté nos souffrances, pour les sanctifier et défilier en soi : *Pœnam vestivit honore, ipsaque sanctificans in se tormenta beavit*. Il a porté toutes nos douleurs, infirmités, afflictions, maladies, ou en son corps, réellement et de fait, ou en son cœur par compassion et sympathie de charité, pour accomplir ce que le prophète Isaïe en avait prédit, comme saint Matthieu (8, 17) l'a remarqué : *Ut adimpleretur quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : ipse infirmitates nostras accepit, et ægrotationes nostras portavit*.

On propose en théologie une belle question, et on demande pourquoi, au sacrement de confirmation, le chrême doit nécessairement être béni pour être matière suffisante, et l'huile semblablement en l'extrême-onction, pour être, dis-je, matière suffisante, non-seulement à la bienséance et cérémonie accidentelle, mais à l'essence et validité du sacrement ; et au sacrement de baptême, il n'est pas absolument nécessaire que l'eau soit bénite et consacrée pour l'administrer valablement ? Si un évêque vous confirme avec du chrême qui ne soit pas béni ; si un prêtre vous donne l'extrême-onction avec de l'huile commune, ils ne font rien, ce n'est pas un sacrement, et si on nous baptise avec de l'eau qui vienne tout fraîchement de la fontaine, le sacrement a son essence, vous êtes valablement baptisés. D'où vient cette différence ? Saint Augustin (Serm.

24 de Tempore), et après lui toute l'école, répond qu'une créature, pour être digne instrument de Dieu et canal de sa sainte grâce, doit être premièrement sanctifiée. Or, quand le Fils de Dieu fut baptisé par saint Jean au fleuve du Jourdain, il sanctifia toutes les eaux. Sa chair innocente est si sainte, si sacrée, si divine, si vivifique, que par son attouchement il a béni toutes les eaux du monde, il les a consacrées et sanctifiées, il leur a influé la fécondité, il leur a communiqué la vertu de nous engendrer en la vie de grâce : *Tactu suo mundissimæ carnis vim regenerativam contulit aquis*. Mais n'ayant jamais reçu la confirmation, ni l'extrême-onction, il n'a pas consacré par son attouchement ni le chrême ni l'huile; ils doivent donc nécessairement être bénits par l'évêque. Faisons profit de cette belle vérité, et disons ainsi :

Si Jésus, pour avoir touché une seule fois quelque peu d'eau où il fut plongé par le baptême, a sanctifié toutes les eaux du monde, comment est-ce que le même Jésus, ayant si souvent exercé nos fonctions, subi nos travaux, enduré nos douleurs, pratiqué nos actions, ne les aura pas sanctifiées? Toutes les eaux naturelles qui sont sur la terre et qui y seront jusqu'à la fin du monde, sont bénites et consacrées, parce qu'elles sont de même espèce que celles qui ont touché la chair précieuse et immaculée de Jésus, et vos actions ne seront-elles pas bénites, sanctifiées, puisqu'elles sont semblables à celles que Jésus a si longtemps pratiquées? Si nous avons le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, si nous avons une vive foi et une vraie estime de la divinité de Jésus, nous aurions la dévotion à faire toutes nos actions. Je dis même les actions ordinaires et domestiques, même les actions mécaniques, même les actions naturelles et de la vie sensitive, comme la réfection et autres, nous y aurions de la gloire et de la complaisance, et cette gloire ne serait pas vaine, mais solide et bien fondée; et cette complaisance ne serait pas frivole, mais raisonnable et louable, quand nous ferions nos actions par ce motif vraiment chrétien, que nous faisons ce que Jésus a fait; ainsi nous devrions faire toutes nos actions avec sainteté, avec cette disposition intérieure, avec ce sentiment de piété que Jésus a fait des actions semblables, et que nous voulons faire les nôtres par honneur, hommage, amour, imitation des siennes.

(c) Car c'est encore une des raisons pour lesquelles il s'est fait homme, et non pas ange, afin de se rendre visible, palpable, sensible parmi nous, afin qu'en nos fonctions nous puissions jeter la vue sur les siennes afin de vérifier le dire d'Isaïe (30, 20) : *Erunt oculi tui videntes præceptorem tuum : nisi esset Deus, non afferret remedium : nisi esset homo non præberet exemplum*. La félicité de la créature raisonnable est de ressembler à son Créateur; la perfection de l'homme, c'est d'être l'image de Dieu : *Estote perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est*. Mais quelle apparence, que l'homme principalement après le péché, ayant sa nature toute corrompue, l'homme tout charnel, brutal, terrestre, devienne semblable à Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ Dei sunt, Domine quis similis tibi? lucem habitat inaccessibilem*. Voyez de grâce l'admirable bonté de Dieu, la sagesse et suavité de sa con-

duite ; nous ne pouvons être semblables à lui : il s'est rendu semblable à nous : *Tanquam unus ex nobis, imò non tanquam, sed verè unus ex nobis* (S. Bern.). Nous ne pouvons vivre d'une vie divine, il a voulu vivre d'une vie humaine afin d'être le miroir, modèle, patron sur lequel nous puissions jeter les yeux en tous nos comportements. Saint Paul (Rom. 8, 29) le dit : *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imagini filii sui*. Le Père éternel a établi son Fils Homme-Dieu, comme l'idée et le parangon des âmes choisies et prédestinées ; ainsi si nous voulons être sauvés, nous devons nous conformer tellement à lui, que notre vie se rapporte à lui, comme l'image à son prototype qu'elle soit un extrait, une copie, un portrait, une expression et représentation de la sienne.

CONCLUSION. — (A) Mais comment peut-on espérer que les chrétiens s'acquittent de ces devoirs, les voyant plongés en une si profonde ignorance de l'incarnation et des autres mystères du Fils de Dieu ? Le saint Evangéliste se plaint des anciens qui étaient au monde avant la venue du Messie, et qui ne connaissaient pas l'Auteur du monde : *In mundo erat, et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit*. Ils étaient plus excusables que nous : Dieu était lors dans le monde, mais il n'était pas visible au monde. Maintenant nous pouvons dire : Il a fait le monde, il est apparu au monde, il a racheté le monde, et le monde ne le connaît pas. Quelle pitié de voir que la moitié des chrétiens ne connaissent pas leur Sauveur ! ils en sont plus ignorants que du moindre de leurs parents ! Ce n'est pas le connaître de ne savoir pas de qui il est fils, que c'est un Homme-Dieu, que c'est un Dieu qui n'a pas toujours été homme, qui a voulu être homme par sa miséricorde. Que les confesseurs interrogent leurs pénitents, les pères et mères de famille leurs domestiques, ils verront que la plupart ne savent rien de tout cela ; que Jésus peut dire d'eux : *Non noverunt patrem, neque me. Medius vestrùm stetit quem vos nescitis*. Comment est-ce que vos gens seront reconnaissants du mystère de l'incarnation, et remercieront Jésus d'un si grand bénéfice, s'ils s'imaginent qu'il a toujours été homme, que Dieu le Père est un homme ? etc. Quelle ignorance, quelle stupidité, quelle négligence et manque de piété ? où est le zèle de l'honneur de Dieu, où est la charité chrétienne, où est le soin de satisfaire à votre devoir ?

Vous protestez souvent devant Dieu, que vous voulez avoir son honneur en singulière recommandation, que vous ne voulez faire aucune action, n'avoir aucune passion que pour sa gloire. Où sont les effets de ces résolutions ? ce sont des compliments et de belles paroles, et voilà tout. *Gloria est clarà cum laude notitia* ; Avoir de la gloire, c'est être connu de plusieurs, avec estime et bonne opinion. Si vous aviez tant soit peu de zèle pour la gloire de Jésus, vous le feriez connaître à vos enfants, serviteurs, servantes, fermiers, voisins, vous seriez soigneux de leur enseigner que Jésus est Fils de Dieu, Dieu éternel, tout-puissant comme son Père ; qu'étant un esprit infini, immortel, il a daigné prendre un corps et une âme, se rendre semblable à nous, se faire homme mortel et visible comme nous, etc. Ils ne prendront pas de bonne part ces propos si

vous les leur tenez, dites-vous; ils s'en moqueront, ils diront que vous les voulez prêcher; qui vous l'a dit? La vertu se fait toujours estimer et aimer; ils connaîtront par cela que vous êtes curieux de leur salut, ils vous en sauront bon gré tôt ou tard, et puis qu'ils pensent ce qu'ils voudront, vous faites ce que vous devez: Dieu sait bien votre intention, il punira leur ingratitude et récompensera votre zèle.

Envoyez vos filles et vos servantes les dimanches après dîner aux Ursulines et aux religieuses de Notre-Dame; si vous pensez que votre père ou mère, ou autre de la maison plus grand que vous, ignore ces mystères, enseignez-les, et faites-les dire souvent à quelque petit enfant en la présence des grands, afin qu'à mesure que le petit les répète, les grands les entendent. Il y va de leur éternité, ils ne peuvent être sauvés sans cela: *Oves mex vocem meam audiunt et cognoscunt me mex* (Joan. 10, 27). Ceux qui ne connaissent pas Jésus, ne sont pas au nombre de ses ouailles; ils ne seront pas à sa droite, qui sera le partage des ouailles; ils seront donc à sa gauche, entre ceux à qui il dira: Allez, maudits, au feu éternel: *Qui non noverunt Deum, pœnas dabunt in interitu æternas* (2. Thess. 1, 9). Or, il est aussi nécessaire à salut de connaître Jésus, que de connaître Dieu; car le Sauveur disait à son Père: *Ceci est la vie éternelle qu'on vous connaisse vrai Dieu, et Jésus-Christ que vous avez envoyé*. Vous vous plaignez que vos gens sont vicieux, désobéissants, perfides, débauchés, qu'ils dérobent votre bien et déchirent votre réputation: ce n'est pas merveille; quelle vertu se peut trouver, quel vice ne doit régner où il n'y a point de connaissance de Dieu? *Non est scientia Dei in terrâ; maledictum et mendacium, et homicidium, et furtum; et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit* (Osee. 4, 2).

Le bien-aimé disciple, après avoir reproché aux payens leur stupidité, de n'avoir pas reconnu et remercié le Fils de Dieu pour le bénéfice de la création, reproche aux Juifs leur ingratitude de ne l'avoir pas reçu et courtié au mystère de l'incarnation: *In propria venit, et sui eum non receperunt* (Joan. 1, 11). Il est venu en son domaine, et les siens ne l'ont pas reçu avec l'honneur et accueil qu'ils lui devaient; ils ne le connaissaient pas, ils ont un peu d'excuse; mais s'ils l'eussent connu et qu'ils eussent manqué à leur devoir, ils eussent été bien coupables. Et s'il était à présent en ce monde, si ses mystères s'accomplissaient encore maintenant sur la terre, ne serions-nous pas bien négligents, ingrats, dignes de répréhension, si, sachant cela, nous ne lui rendions nos devoirs? Or, sachez que les mystères de Jésus sont perpétuels et universels, opérés pour tous les siècles, et pour tous les lieux du monde: *Jesus Christus heri et hodie, ipse et in sæcula*, dit saint Paul (Hebr. 13, 8), et en l'Apocalypse, il est appelé l'Agneau occis dès le commencement du monde. Les Prophètes qui traitent de ses mystères, en parlent tantôt au temps présent, tantôt au passé et au futur, pour apprendre qu'ils sont opérés pour toutes ces différences de temps, c'est-à-dire que l'incarnation, la nativité, la circoncision, la mort et passion et autres mystères de Jésus, ont mêmes influences, mêmes grâces, mêmes vertus efficaces et bénédictions pour nous,

que s'ils étaient présentement opérés ; ils ont même droit , même pouvoir, mêmes prétentions sur nous.

(B) Nous leur devons même tribut, même honneur, mêmes hommages ; et nous devons aussi avoir les mêmes pensées, affections, dévotions, dispositions, tendresses, comme si Jésus était actuellement enfanté, circoncis, transfiguré, crucifié devant nous et à notre vue.

Et non-seulement ses mystères, mais toutes ses pensées, paroles, actions, souffrances, privations, tous les pas qu'il a faits sur la terre, toutes les périodes et moments de sa vie exigent de nous des hommages et adorations toutes particulières. Et si vous voulez être vrai chrétien, n'être pas ingrat du bénéfice de l'incarnation, vous devez être fort soigneux de bien apprendre les mystères de la vie de Jésus, les lieux où il a été, les paroles qu'il a dites, les actions qu'il a pratiquées ; c'est la vraie science de salut, la science des saints, la philosophie des chrétiens : c'est à quoi il faut employer une partie du temps les dimanches et jours de fêtes ; ils sont institués pour cela, afin qu'on ait le loisir de lire l'Évangile, ou autres livres qui enseignent ces mystères, et qu'on adore ce que Jésus a dit, ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert en Bethléem, en Nazareth, en Egypte, en Béthanie, en Jérusalem, au désert, sur le calvaire et autres lieux. Quel aveuglement ! quelle irrégion ! on est si curieux de lire la vie des hommes illustres, dans Plutarque, dans Suetone, ou Tite-Live, et on ne se soucie point de lire la vie de Jésus ! Que nous importe-t-il de savoir ce qu'Alexandre-le-Grand, ou César, ou Pompée ont fait, au lieu qu'une seule pensée de la moindre action de Jésus sert beaucoup à notre salut ; oui, penser tout simplement à Jésus enfant, voyageant, parlant, souffrant, cela porte bénédiction. Il y faut donc souvent penser pendant le jour, sans bander l'esprit, mais avec tendresse de piété et affection respectueuse, le regarder et adorer en la crèche, sur le giron de sa mère, en la boutique de saint Joseph, dans le désert, dans le temple, sur le Thabor, sur la mer, dans les champs, lui offrir nos actions, et les faire par rapport, hommage et imitation des siennes ; et par ce motif tâcher de nous y comporter avec la récollection, douceur, charité, dévotion qu'il pratiquait en ses actions.

(c) C'est à quoi saint Paul nous exhorte, quand il dit : *Honestè ambulemus non in commensationibus et ebrietatibus et impudiciis, non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum.*

Ambulemus. On désire avoir quelque office chez le roi, d'autant que, par ce moyen on a occasion de s'avancer, on monte de degré en degré, on s'élève des petites charges aux plus hautes. Nous sommes les citoyens des saints, les domestiques de Dieu, comme dit l'Apôtre ; nous avons l'honneur d'avoir affinité et parentage avec Dieu, le Sauveur ne craignait point de nous appeler ses frères ; servons-nous de cette occasion pour nous avancer en la vertu, élevons-nous à la perfection chrétienne, gagnons les honneurs et dignités célestes auxquelles nous pouvons aspirer.

Honestè ambulemus, agnosce ó homo ! dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri

conversatione redire. Considérez, ô homme ! votre dignité. Reconnaissez la noblesse de votre extraction ; voyez qui est celui à qui vous avez l'honneur d'appartenir ; quel est le chef dont vous êtes le membre ; quel est le roi qui vous a honoré de son alliance ; gardez-vous de démentir l'excellence de votre nature ; gardez-vous de trahir la noblesse de votre parentage et de retourner à votre ancienne roture.

Supposons qu'un roi s'amourache d'une villageoise, et la prenne en mariage : tous les parents de la fille seraient anoblis, comme nous avons vu ; mais si quelqu'un de ces parents changeant de condition, ne changeait pas de façon de faire et faisait en bonne compagnie des actions indécentes, inciviles, impertinentes et qui ressentissent la paysanne, quand on le raconterait à la cour en présence du roi et de la reine, la reine aurait sujet de rougir, le roi aurait sujet de confusion, voyant qu'il se serait allié à des personnes si grossières et si éloignées de sa grandeur. C'est ce qui arrive tous les jours quand vous vous vautre dans les ordures des charnalités et gourmandises, quand vous vous ravalez à l'esclavage et servitude du péché, vous qui êtes parents de Dieu ; si vous saviez combien ces impuretés et autres actions brutales sont honteuses et infâmes devant les anges, qui sont esprits matériels, devant Jésus qui est si saint, devant son Père qui est la pureté même, vous mourriez de honte, vous vous cacheriez sous la terre quand vous en avez commis une seule ; et néanmoins toutes celles que vous faites soit en secret, soit en public, sont rapportées au ciel, sont racontées en la présence de Dieu. Quelle confusion à la sainte humanité d'avoir des parents si infâmes ! quel déshonneur au Fils de Dieu d'être joint par affinité à des personnes si sordides, si vicieuses, si indignes de son alliance ! n'est-il pas vrai ce que je dis ? Pesez cette considération ; et si vous avez quelque reste de front, vous rougirez des affronts que nous faisons au Verbe divin et à son humanité sainte.

Non in cubilibus et impudicitiiis, non in contentione et æmulatione. Le Fils de Dieu s'est fait homme, non pas ange, pour nous fermer la bouche au jour du jugement, pour nous ôter toute excuse et nous convaincre par l'exemple de sa vie. S'il eût été ange et non pas homme, quand il vous eût condamné pour vos intempérences les jours de jeûnes, vous eussiez dit : Il lui est bien aisé de faire des commandements et châtier ceux qui les transgressent, il ne sait pas la peine qu'il y a à les garder ; il n'a point de chair, point de corps, point de tentations, il ne reçoit point d'atteintes des injures qu'on lui fait, aussi ne sait-il pas la peine qu'il y a à s'abstenir de boire et de manger quand on a faim et soif, la répugnance qu'on a de pardonner une offense quand on en ressent les dommages. Non, vous ne pouvez point dire cela : il a été semblable à vous, composé de chair et de sang, il a enduré la faim et la soif, il a été dans la sphère de l'activité des injures, il a été exposé à la pointe des offenses : *Voluit per omnia fratribus assimilari.* Que répondrez-vous ? quand il vous fera voir qu'il a si souvent jeûné pour vous, qu'il a vécu si pauvrement et si austèrement et que vous avez toujours voulu nager dans les délices ; quand il vous fera voir

qu'il a souffert de ses créatures les plus sensibles injures qui se puissent imaginer, et que vous n'avez pas voulu endurer une petite parole de travers ; qu'il a passé les nuits en veilles et prières pour vous, et vous n'avez pas voulu retrancher une demi-heure de votre sommeil, pour lui rendre vos devoirs le soir et le matin : Est-ce vous conformer à l'idée qui vous est proposée ? Est-ce vous rendre semblable à celui qui est le modèle des prédestinés ? Changeons de vie, âmes chrétiennes, changeons de vie pour être revêtus de Jésus-Christ.

Induimini Dominum Jesum. Il parle fort proprement, il ne dit pas : *Induite vos*, revêtez-vous, mais *induimini*, soyez revêtus ; parce que nous ne pouvons pas de nous-mêmes nous revêtir de Jésus-Christ ; nous sommes comme un pauvre garçon qu'un gentilhomme trouve en chemin et reçoit à son service ; voyant qu'il n'a pas le moyen de s'habiller, il lui fait ôter ses vieux haillons, car il tiendrait à déshonneur d'avoir un laquais tout déchiré, il lui fait faire des habits à ses frais. Donnons-nous souvent à Jésus, donnons-nous à la sainte Vierge, prions-la de nous offrir à son Fils. Prions le Fils de nous recevoir à son service, de nous mettre au nombre de ses esclaves ; remontrons-lui notre nudité, prions-le de nous revêtir de ses livrées, et que comme il a voulu être participant de nos misères et infirmités, il daigne aussi nous faire part de ses vertus, de son esprit, de ses grâces et finalement de sa gloire. *Amen.*

SERMON XLVII.

DE LA PROVIDENCE DE DIEU A FAIRE CONNAITRE QUE JÉSUS
EST LE VRAI MESSIE.

Omnes isti defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed a longè eas aspicientes.

Ils sont tous morts, sans jouir des promesses, mais ils les prévoyaient et les saluaient de loin. (HEBR. 11, 13.)

CES promesses que Dieu fit autrefois aux saints patriarches et prophètes, auraient été inutiles si elles n'étaient accomplies : elles ont été accomplies par le mystère de l'incarnation et l'avènement du Fils de Dieu en ce monde. Sa venue serait infructueuse aux hommes s'ils ne le connaissaient pour le reconnaître et pour lui rendre la gloire, les honneurs, les hommages et les services qu'il mérite. J'ai donc à vous faire admirer la très-aimable providence de Dieu, qui a pris grand soin de nous donner des marques, pour reconnaître que Jésus est le vrai Messie envoyé de Dieu pour le salut des hommes, des marques, dis-je, si évidentes, si palpables et irréprochables, qu'il faut être interdit de jugement pour n'en être pas plus assuré que de la lumière en plein jour. Puisque Jésus est le Messie promis par les saints prophètes, vous êtes la bénie Mère qui le devait enfanter selon leurs prédictions, ô sainte et bienheureuse Vierge ! et, en cette qualité, vous avez été l'objet de la foi, vénération, espérance, désirs des gens de bien

en tous les siècles précédents et aux siècles à venir. Vous serez le sujet des louanges, bénédictions, panégyriques de toutes les âmes fidèles; toutes les générations vous appelleront bienheureuse, apprenant ces devoirs de votre ange, qui commença vos éloges en vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Hoc sermone et sequenti Christus cognoscitur esse Messias sex notis : 1^o Est prædictio prophetarum, 2^o Testimonium præcursoris, 3^o Excellentia doctrinæ, 4^o Miracula, 5^o Sanctitas Ecclesie, 6^o Desolatio Synagogæ.

EXORDIUM. — Nihil tam mundo periculosum quàm non recipisse Christum.

I. PUNCTUM. — Prophetiæ de Christo verificantur et citantur.

II. PUNCTUM. — Testimonium præcursoris.

III. PUNCTUM. — Excellentia doctrinæ Christi probat Deum esse Messiam.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad vivendum secundum doctrinam Christi.

EXORDE. — Dieu le souverain Créateur, dont la nature n'est que bonté, la volonté que puissance, l'opération que miséricorde, considérant que l'esprit malin, par désespoir de pouvoir nuire au Tout-Puissant, avait réfléchi sa rage contre sa chère créature et ruiné la nature humaine par la piperie de ses fausses promesses, se résolut de relever cette pauvre perdue avec surcroît d'honneur et de bonheur, afin que cet ange orgueilleux ne pût se flatter en se glorifiant d'avoir rompu les desseins de Dieu et empêché l'homme de parvenir à la gloire et être élevé au trône que cet esprit réprouvé avait perdu par son arrogance; et parce que toutes choses ont été faites par le Verbe et rien n'a été fait sans lui, Dieu voulant réparer son ouvrage, il a jugé à propos de le refaire et le réformer par le même Verbe, et d'autant que, comme dit saint Hilaire, il n'y a rien de si dommageable aux hommes, que de ne pas connaître le Christ, vu que la vie éternelle consiste en sa connaissance : *Nihil mundo tam periculosum quàm non recepisse Christum, hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum, et quem misisti Jesum Christum.* Si Dieu ne l'a pas voulu envoyer inutilement et en vain, il a dû le rendre signalé et remarquable par preuves si évidentes, sensibles, palpables, irréprochables, qu'il n'y ait que ceux qui se pochent les yeux qui ne le puissent connaître. Il est le soleil de justice, il est aussi aisé à remarquer entre les hommes au milieu des siècles, que le soleil entre les astres au milieu des globes célestes.

Le soleil se fait connaître autant qu'il se lève, quand il est sur notre horizon, et après qu'il s'est retiré de nous. Avant qu'il se lève, les coqs chantent qu'il viendra, l'étoile du matin annonce qu'il vient; quand il est monté sur notre hémisphère, il se fait sentir, et par la fécondité de sa chaleur et par la splendeur de ses rayons; après son coucher, il fait connaître le besoin qu'on a de ses ceillades gracieuses, et communiquant une admirable beauté à la lune qu'il envisage, et laissant la désolation à la terre qu'il ne regarde plus. Ce sont les six principales marques que je désire mettre au jour, pour faire voir clairement que Jésus est le Messie, deux avant sa venue, deux pendant sa vie publique sur terre, deux après sa retraite et ascension au ciel.

PREMIER POINT. — Avant sa venue, les prophètes l'ont annoncé, comme les coqs, par leurs prédictions : saint Jean-Baptiste comme son étoile avant-courrière, a dit qu'il venait : *Post me venit qui ante me factus est* ; pendant son séjour sur terre, il s'est fait connaître par l'excellence de sa doctrine et par l'éclat de ses miracles, ainsi que le soleil par sa chaleur et lumière ; après son départ il a donné des preuves de sa puissance par la désolation de la Synagogue qu'il a réprouvée, et par les triomphes de l'Eglise qu'il a choisie et favorisée. Mais craignant de vous être ennuyeux, je ne traiterai aujourd'hui que des trois premières marques : les prédictions des prophètes, le témoignage de saint Jean, l'excellence de sa doctrine, réservant les trois autres à demain, Dieu aidant. Avant que de vous proposer les oracles des prophètes, qui ont été les hérauts de Jésus Notre Seigneur, pour traiter ce sujet à fond, et ne laisser rien à éclaircir, je dois vérifier l'autorité et sincérité de leur témoignage ; car leurs prédictions sont si claires, conviennent si proprement et particulièrement à Jésus, prouvent si évidemment la vérité de notre religion, qu'un esprit rétif pourrait dire : Qui a fait ces prophéties ? Comment sait-on qu'elles viennent de Dieu ? Ce sont les chrétiens qui les ont forgées et supposées après l'événement, pour donner couleur à leur religion.

En toute sorte de justice, quand quelqu'un se sert d'un testament, d'un contrat ou autre écriture, si on s'inscrit en faux contre lui il ne saurait mieux se justifier et se mettre à couvert de toute calomnie, qu'en montrant que ce n'est pas lui qui a produit le premier cette pièce, que c'est son adverse partie. S'il n'y avait que les chrétiens qui eussent les écrits des prophètes, on pourrait penser qu'ils les ont inventés et accommodés tout exprès à leurs desseins ; non, nous ne sommes pas les premiers qui les produisons : les juifs qui sont longtemps avant l'établissement du christianisme, les juifs qui ont mis à mort Jésus, qui sont ennemis jurés des chrétiens et de leur religion, sont les dépositaires de ces écritures, il les ont reçues divinement, ils les conservent précieusement, ils les révèrent religieusement comme dictées par l'Esprit de Dieu, envoyées de sa part, données à leur synagogue, pour les communiquer au reste des hommes. C'est de leurs mains que nous les avons reçues, de leurs trésors que nous les avons empruntées, nous n'en avons une seule période, parole, syllabe, qui ne soit tirée de leurs archives. Sur quoi vous remarquerez deux traits admirables de la providence de Dieu ; le premier, qu'au temps de la venue de Jésus et de la publication de l'Évangile, les juifs étaient dispersés par tout l'univers, ce qui n'est jamais arrivé à aucune nation. Cela est évident, non-seulement par les Actes des Apôtres, où il est dit qu'en la Pentecôte, *Erant in Jerusalem Judæi ex omni natione quæ sub cælo est*, mais encore par l'édit que l'empereur Claude fit en leur faveur l'an 43 de Notre Seigneur, publié par tout l'empire romain et rapporté par Josèphe (Lib. 2 *Antiquit.*). Cela sert beaucoup à la conversion des peuples, car les gentils qui étaient partout le monde, et qui avaient des juifs avec eux, voyant que les prophéties approuvées, même par ceux qui avaient crucifié Jésus, prédisaient clairement et distincte-

ment toutes les particularités de sa naissance, de sa vie, de sa mort et passion, cela les disposait à recevoir la foi plus volontiers. C'est encore pour cela que Dieu n'a pas voulu anéantir tout à fait la nation des Juifs, mais la conserver jusqu'à la fin du monde, et les a dispersés par tout l'univers. Il y a des idiots, qui, comme dit saint Jude, blasphèment tout ce qu'ils ignorent, pensent avoir grand sujet de censurer le pape, sur ce qu'il tolère les juifs à Rome; on n'endure point à Rome les hérétiques qui n'adorent pas Jésus-Christ, et on y endure bien les juifs qui blasphèment Jésus. C'est crime capital en Italie d'être hérétique, non d'être juif. Je pourrais relever l'argument contre vous, et dire: A Amsterdam on permet aux juifs l'exercice public de leur impiété, non aux catholiques l'exercice de leur vraie religion. Les juifs y ont des synagogues, les catholiques n'y peuvent avoir d'église. Sachez que les hérétiques sont du ressort de la juridiction de l'Eglise, ils se sont faits ses sujets et vassaux en recevant le baptême, et en cette qualité, l'Eglise les peut juger, condamner, châtier. Lisez saint Augustin (*Tract. 11 in Joan.*), et vous verrez qu'il montre par de puissantes raisons, qu'il est permis à l'Eglise de punir les hérétiques par des peines temporelles, et même les condamner à mort.

Mais les juifs ne sont pas de l'Eglise, n'en ont jamais été, elle n'a point de juridiction sur eux. Saint Paul dit: Pourquoi jugerai-je ceux qui ne sont pas du ressort de mon tribunal? Et Jésus avait prédit qu'il ne fallait pas exterminer tout à fait les juifs, mais les humilier et disperser par tout le monde, afin qu'ils portent partout les titres de notre bon droit, les témoignages de notre foi, les prophéties de nos mystères, et que les esprits les plus opiniâtres soient contraints d'avouer que nous n'avons point forgé ces Ecritures, puisque nos ennemis mortels les ont en dépôt, et les approuvent: *Deus ostendit mihi super inimicos meos, ne occidas, nequando obliviscantur populi mei, disperge eos in virtute tua, et depone eos, protector meus, Domine* (Psal. 58, 12). Et c'est en ce sens, dit saint Augustin, que se doit entendre cette parole: *Major serviet minori*. Le peuple juif est l'ainé, représenté par Esaü; le peuple chrétien est le cadet, représenté par Jacob; l'ainé rend service au puîné, Esaü à Jacob, quand le peuple juif demeurant en son obstination, et portant partout les prophéties du christianisme, sert à confirmer la foi et la religion des chrétiens.

De plus, la Providence de Dieu a sagement pourvu que ces Ecritures ne pussent être corrompues ni altérées tant soit peu, mais qu'elles vinssent à nous avec sa pureté et intégrité, avec laquelle elles ont été dictées par le Saint-Esprit; car elles ont été consignées au greffe d'une ville, comme les contrats civils et actes de la justice séculière. Elles ont été confiées à la foi de cinq ou six personnes, ainsi que les archives des chapitres ou corps de ville: un peuple entier en est le dépositaire; le peuple juif qui a été souvent répandu par toute la terre, par ses diverses transmigrations, portait avec soi ses Ecritures, les enseignait à ses enfants, les lisait toutes les semaines au jour du sabbat dans les synagogues. Quel est l'homme qui eut entrepris de courir tout l'univers, et gagner l'affection des millions de millions d'hommes, pour avoir per-

mission de corrompre ces Ecritures? Et parce que la langue hébraïque est inconnue à la plupart du monde, et qu'en la lisant et interprétant, il est fort aisé de prendre ou donner le change, si les seuls juifs eussent été gardiens de l'écriture jusqu'à la venue de Jésus, quand nous eussions prié les rabbins de nous en donner des copies ou traductions, ils l'eussent aisément corrompue, afin d'éviter les puissants arguments que nous en tirons pour la preuve de notre religion.

Pour ce, la providence de Dieu par un troisième trait de sa sagesse, permit qu'environ trois cents ans avant la fondation du christianisme, les juifs communiquèrent leurs Ecritures aux nations étrangères, et approuvèrent la traduction qui en fut faite en langue plus commune et plus connue; car le grand-prêtre Eléazar étant instamment prié par le roi d'Egypte, Ptolomée-Philadelphie, lui envoya la sainte Bible, et septante-deux rabbins des plus doctes et entendus en l'écriture qu'on put trouver, choisis des douze tribus du peuple, six de chaque tribu. Ces savants hommes étant arrivés en Egypte, le roi les pria de se séparer et s'enfermer dans des cellules. Là ils travaillèrent chacun en particulier à traduire en grec l'écriture sainte, puis communiquant et conférant ensemble leur version, elles se trouvèrent toutes si conformes, qu'une seule n'était différente des autres en la moindre parole. Ce qui fut cause que toute la Synagogue des juifs reçut avec révérence et approuva leur traduction, non comme interprétation des hommes, mais comme la parole de Dieu inspirée de sa part. Et depuis cette version fut en crédit et en usage parmi les juifs, même jusqu'au temps de la fondation de l'Eglise, comme il appert en ce que non-seulement saint Paul (Heb. 10, 3), mais encore Josèphe et Philon, qui vivaient environ ce temps-là, et qui sont morts dans le judaïsme, citent ordinairement l'écriture, selon la version des Septante plutôt que selon le texte des Hébreux.

Or, que les prophéties contenues en l'écriture aient été proférées par l'Esprit de Dieu, plusieurs raisons le montrent si clairement, qu'il n'y a aucune apparence d'en pouvoir douter. La première est la grandeur des miracles que les prophètes faisaient, pour montrer qu'ils étaient envoyés de Dieu. L'expérience a fait voir, et les histoires même profanes le témoignent, que les juifs qui étaient lors en aussi grand nombre et aussi puissants qu'aucune autre nation, ont reçu avec tant de respect, et conservé si religieusement les écrits des prophètes, qu'ils les ont défendus contre tous, au péril de leurs biens, de leur fortune et de leur vie. Les prophètes n'étaient quelquefois que de la lie du peuple, villageois, bergers, ils reprenaient avec grande liberté et avec invectives fort aigres les vies des rois, des prêtres, des juges, des peuples; ils menaçaient de peste, famine, esclavage, et d'autres afflictions publiques. S'ils n'eussent fait de signalés miracles pour preuves de leur mission, les eût-on reçus avec tant d'approbation, de soumission, de révérence et de dévotion qu'on a fait? Ils voyaient par expérience, que quand ils commettaient les péchés que les prophètes leur défendaient, ils tombaient en calamités dont ils les menaçaient : témoins les captivités où ils ont été réduits sous le règne de Joachim, Jéchonias,

Sédécias ; au contraire, quand ils recouraient à Dieu, et se retiraient du péché à la semonce des prophètes, Dieu leur donnait des victoires miraculeuses et extraordinaires sur les plus puissants monarques et peuples aguerris de la terre, témoins Goliath, Holoferne, Sennachérib ; ceux qui n'en veulent point croire nos Ecritures, qu'ils voient Hérodote et autres historiens profanes.

Et puis il n'appartient qu'à Dieu de percer les siècles futurs, prévoir et prédire ce qui doit arriver au temps à venir, et qui ne dépend que de la volonté et franc arbitre des hommes : les prophètes l'ont fait, ils ont prévu la fortune des rois, prédit leurs actions, les ont nommés par leur nom longtemps avant qu'ils fussent nés, avant que leurs aïeux, bisaïeux et trisaïeux fussent au monde ; ont prophétisé les bons et les mauvais succès, les événements particuliers, le changement et l'établissement des monarchies, 100, 200, 400 ans avant l'accomplissement, et ce avec tant de certitude, qu'ils en parlent en termes du temps présent ou passé, comme si la chose était déjà arrivée. Lorsque le peuple d'Israël était en profonde paix, nageait dans les prospérités par l'alliance qu'ils avaient faite avec les Chaldéens, Isaïe lui prédit qu'il sera fait captif, le temple ruiné, la ville de Jérusalem sacagée par les mêmes Chaldéens ; et puis au chapitre quarante-quatre, verset vingt-huit, et au chapitre quarante-cinq, verset premier, il prédit que ces mêmes Chaldéens seraient défaits par les Persans, que le roi Cyrus les submergera, qu'il favorisera le peuple de Dieu, fera rebâtir le temple, redresser et réédifier les murs de la ville. Il lui dit : Je t'ai nommé par ton nom, et en effet, il nomme Cyrus par deux fois, et ce quasi 200 ans avant sa naissance, car Isaïe commença à prophétiser sous le règne d'Osias, l'an de la création du monde 3253, et le roi Cyrus naquit l'an 3456 ; et, pour plus grande assurance de sa prédiction, Jérémie marque expressément le temps que devait durer cette captivité, savoir 70 ans. Daniel voit encore plus loin, sa vue pénètre à travers le règne de plusieurs rois, il prédit au chapitre 7 la naissance, le progrès, la décadence des quatre monarchies l'une après l'autre.

Ces prophètes donc qui sont envoyés de Dieu, même selon l'aveu de nos plus grands ennemis, qui ont fait tant de miracles pour preuve de leur mission, qui ont signé de leur sang la vérité de leurs prophéties, qui ont été trouvés fidèles et véritables par l'événement de ce qu'ils ont prédit, dont les écrits n'ont jamais pu être falsifiés, ou altérés tant soit peu par les chrétiens, puisqu'ils ont toujours été entre les mains des juifs ; ces prophètes, dis-je, prédisent, non en gros et obscurément, mais en détail et fort distinctement, les mystères de Jésus, le temps de son avènement, le lieu de sa naissance, la virginité de sa mère en la conception et enfantement, la qualité de sa personne, le genre de vie qu'il mènerait, les vertus qu'il pratiquerait, les miracles qu'il opérerait, sa passion, sa mort, sa sépulture, sa résurrection avec toutes leurs circonstances, et ce avec tant de certitude, qu'ils en parlent souvent au temps passé ou présent, comme si leur narré était plutôt une histoire du passé qu'une prophétie de l'avenir. Le temps de son avènement est marqué au chapitre quarante-neuf

de la Genèse, Jacob à l'heure de la mort dit : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est, ipse erit expectatio gentium.*

Ici nous voyons deux illustres prophéties, qui ne pouvaient être proférées que par l'esprit de celui qui perce les siècles à venir, et qui dispose des royaumes. Il prédit que la souveraineté et autorité royale entrerait en la tribu de Juda, qu'elle y demeurerait jusqu'à la venue du Messie. En la première, il prévoit ce qui doit arriver. Quel est l'homme qui voit de si loin? Il prévoit ce qui doit arriver contre toutes les apparences humaines, car Ruben, Siméon et Lévi étaient les aînés de Juda, et par ce droit d'aînesse ils devaient être préférés. Sur quoi nous voyons en passant, avec quelle sincérité et quel amour de la vérité Moïse a écrit ces livres. S'il avait écrit par raison d'Etat, et forgé artificieusement cette prophétie, il l'aurait plutôt fait tomber sur la tribu de Lévi, ou sur quelque autre. Il était de la tribu de Lévi. Josué, qu'il établit son successeur au gouvernement, était de la tribu d'Ephraïm; qui est-ce qui l'obligeait d'écrire cette prophétie, par laquelle il donnait sujet à la tribu de Juda, qui était lors la plus puissante, de murmurer contre lui? Il lui était aisé de prévoir que ceux de Juda lui pourraient dire : Voilà une prophétie, un oracle divin, un testament authentique, une autorité par votre propre écriture, qui donne le sceptre à notre tribu, et vous qui n'en fûtes jamais, vous jouissez de la souveraineté. Il ferme ses yeux à ces considérations, et ne veut pas céler la vérité, encore qu'il y aille de son intérêt.

Après cette prédiction, Joseph gouverne le peuple en Egypte, Moïse au désert, Josué en la terre des promesses, les Juges après Josué, Samuel après les Juges : pas un de la tribu de Juda : Saül même, premier roi du peuple, n'est pas de cette tribu, mais de celle de Benjamin. On eût dit pendant tout ce temps-là que la prophétie était vaine, ou que Dieu s'en était oublié. Non, ce qui sort de sa bouche ne manque jamais d'être vérifié; enfin, le royaume entre dans la tribu de Juda en la personne de David, elle y est établie et y persévère jusqu'à la venue du Messie, nonobstant les murmures des dix lignées, la révolte d'Israël, la captivité de Babylone. Et deux mille ans après cette prédiction la race de Juda avait droit d'aînesse et généalogie certaine, ce qui ne se lit d'aucune autre race du monde.

Les prophètes Isaïe (11, 1) et Jérémie (23, 5) prédirent qu'il sortirait de la race de David : Jésus en est sorti; ce qui est si clair qu'on l'appelait communément le *Fils de David*; et cela se vérifie par la déduction de sa généalogie, que saint Matthieu (1, 1) et saint Luc (3, 23) font de père en fils. Michée (5, 2) prédit qu'il naîtrait en Bethléem, il y est né; Isaïe (7, 14), qu'il serait conçu et enfanté d'une vierge, il l'a été; ce que les Turcs mêmes avouent, lui donnant en cela plus d'honneur qu'à Mahomet. Le Psalmiste (71, 10), dit que les rois d'Orient lui apporteraient des présents; Isaïe prophétisa qu'il serait porté en Egypte, qu'il serait débonnaire, miséricordieux et paisible; qu'il rendrait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, qu'il serait méprisé, humilié, affligé, mis à mort avec des scélérats pour les péchés des

hommes (Isaï. 19, 20 ; 42, 2 ; 35, 6 ; 55, 8). David (Ps. 21, 17 ; 15, 10) décrit presque de point en point son crucifiement, sa mort et sa passion, comme s'ils étaient déjà arrivés ; il prédit que son corps ne pourrait pas dans le sépulcre, mais ressusciterait ; Isaïe (11, 10), que son sépulcre serait glorieux : il est encore à présent visité de toutes les nations du monde. Zacharie (13, 2) assura qu'il bannirait l'idolâtrie de l'univers, ce qu'il a fait si heureusement que les juifs, même ses plus grands ennemis n'y sont point tombés depuis sa venue, encore qu'auparavant ils y fussent si sujets, qu'à peine passaient-ils cent ans sans y tomber.

Et parce que Jésus ne venait pas seulement pour le peuple juif, mais encore pour les gentils, et que les gentils n'avaient d'autres prophéties que celles des sybilles, la providence de Dieu mit en la bouche de ces prophétesses des oracles divins qui annonçaient la venue, les œuvres et les mystères du Messie, comme Jésus les a accomplis. Les injures du temps nous ont privés de la plus grande partie de leurs écrits ; mais saint Clément Alexandrin, Lactance Firmien, saint Justin, martyr, saint Augustin et les autres Pères anciens qui les ont cités pour preuve de notre religion, montrent qu'encore de leur temps ces prophéties étaient en crédit parmi les payens¹.

DEUXIÈME POINT. — Les prophètes annonçaient que le Messie viendrait, mais saint Jean-Baptiste, comme l'étoile du matin, publie qu'il est venu, et, le montrant au doigt, dit : Le voilà. Son témoignage ne peut être refusé d'aucun homme tant soit peu raisonnable, il a mené une vie innocente et irréprochable dès son enfance ; c'est un homme désintéressé, qui fait litière des honneurs, richesses et délices de ce monde. La perfection et sainteté de sa vie est si éminente, qu'on le prend lui-même pour Messie ; il ne tient qu'à lui d'être reconnu pour tel. Toute la synagogue des juifs lui envoie en ambassade des prêtres et lévites, pour savoir de lui s'il est le Christ. S'il eût répondu : Oui ! on eût cru à sa simple déposition portant témoignage de soi-même : à plus forte raison on le doit croire quand il témoigne pour un autre. Il dit qu'il n'est pas digne de délier la courroie de ses souliers, il se cache sitôt que Jésus commence à se manifester, comme une étoile en présence du soleil ; et de tant de disciples qu'il avait, il n'en paraît aucun, depuis que Jésus a commencé de paraître. Vous me direz que ce sont nos évangélistes qui racontent la vie prodigieuse de saint Jean-Baptiste : je vous montrerai demain que leur témoignage est irréprochable. En attendant, si vous ne le voulez croire, croyez à Josèphe, historien juif : C'était, dit-il (lib. 18. *Antiq.*, cap. 8), un très-homme de bien, qui exhortait les juifs à la vertu, et surtout à la piété et à la justice, et les conviait à une pureté de corps et d'esprit par le baptême ; mais comme Hérode vit qu'il était suivi d'une grande multitude de peuple, il le mit en prison pour prévenir une

¹ Clem. Alex., lib. 6 *Stroma.* ; Lactan., lib. 4 *De vera sapien.* ; Aug., lib. 10 *De Civit.*, c. 27, et lib. 18, cap. 23 et alibi. ; S. Justin. *In Apolog. ad Anton.*

révolte, et peu après lui fit trancher la tête ; et fut l'opinion de tous, quand son armée fut défaite à plate couture, que c'était un juste jugement de Dieu, pour la mort injuste de saint Jean-Baptiste.

TROISIÈME POINT. — Mais quand ni les prédictions des prophètes ni les témoignages du précurseur, n'autoriseraient la mission de Jésus, l'excellence de sa doctrine et les salutaires enseignements qu'il a donnés aux hommes, montrent assez qu'il est envoyé de Dieu et qu'il parle de sa part.

Les prophètes ont prédit qu'à la venue du Messie une grande lumière éclairerait ceux qui étaient en ténèbres, qu'il serait le docteur de justice, qui montrerait aux hommes le vrai chemin de leur salut, qui leur enseignerait comme ils se doivent comporter envers leur prochain, envers eux-mêmes, pour se rendre saints et parfaits. Qui a jamais fait cela ? qui l'a jamais entrepris ou essayé, que Jésus, fils de Marie.

Quelles horribles ténèbres, quel aveuglement déplorable, quelle extrême misère au monde avant sa venue ! Et quelle obligation nous vous avons, ô Jésus mon Sauveur ! quelles louanges, bénédictions et actions de grâce ; quel amour, quel service, nous vous devons pour un tel bénéfice ! Avant la venue de Jésus au monde, toute la terre était couverte d'idolâtres, les uns adoraient des oignons, des chiens, des singes, des crocodiles ; d'autres faisaient une statue de bois ou de pierre, et lui disaient : Tu es mon Dieu, j'espère en ton assistance ; d'autres adoraient les démons, et pour se les rendre propices en leurs fêtes, les pères immolaient leurs enfants, les mères prostituaient leurs filles, les nobles dames faisaient publiquement des actions effrontées.

La doctrine de Jésus a tellement purgé le monde de l'idolâtrie, que non-seulement les chrétiens, mais les juifs, les arabes, les mahométans en sont exempts, et adorent le vrai Dieu. Vous me direz : Ce n'était que le commun peuple qui adorait de tels dieux ; les gens sages et savants, les orateurs et philosophes savaient bien le contraire, et n'allaient aux temples que pour s'accommoder au peuple. Accordons qu'ainsi soit : ou ses philosophes eussent bien voulu détromper et détourner les hommes d'un si grand abus, et ne l'ont pu, ou ils l'ont pu, mais ne l'ont pas voulu. S'ils l'eussent voulu et ne l'ont pu, admirez la puissance de Jésus, qu'étant un pauvre charpentier, il ait fait en tout le monde ce que tant de philosophes si sages, savants, éloquents, puissants, n'ont su faire en une seule nation, en une seule province, pas même en une seule ville ni bicoque ; qu'il ait fait après sa mort ce que Socrate, qui avait été déclaré par l'oracle le plus sage des hommes, ce qu'Aristote maître d'Alexandre, ce que Sénèque, précepteur de l'empereur Néron, ce que Joseph, vice-roi d'Égypte, Mardochée en Perse, Daniel en Babylone, n'ont pu faire pendant leur vie. Que si les anciens philosophes pouvaient bien détourner les peuples de l'idolâtrie qui est si injurieuse au vrai Dieu, si pernicieuse aux hommes, et ne l'ont voulu faire, admirez la sainteté et bonté de Jésus qui a eu plus de zèle pour la gloire de Dieu, plus de charité pour le salut du monde, que tout le reste des hommes.

Quel est le philosophe qui ait jamais enseigné, je ne dirai pas à un peuple et en public, mais à un sien ami et en ses écrits particuliers le devoir de l'homme envers Dieu, qui ait jamais dit comme Jésus : *Aimez Dieu de tout votre cœur, de toutes vos pensées, de toute votre âme, de toutes vos forces ; réfécitez toutes vos actions à sa gloire, ne faites rien que pour l'amour de lui ; mettez en lui toute votre confiance, priez-le sans intermission, croyez que s'il ne vous prévient de sa grâce vous ne sauriez avoir une seule bonne pensée.* Quelles lois de législateur, quelles maximes de philosophie rendent l'homme si utile au prochain, si modeste et modéré en ses passions comme fait la doctrine de Jésus? Moïse dit : Il vous est permis de répudier votre femme si elle ne vous agrée ; prêtez à usure à ceux qui ne sont pas de votre nation. Sénèque dit : Caton a fait un acte héroïque de vertu quand il s'est tué de désespoir, les dieux le regardaient avec plaisir ; si on lui reproche l'ivrognerie, ce vice est plus honoré d'avoir été en Caton, que Caton n'est déshonoré d'avoir été atteint de ce vice. Mahomet dit : Vengez-vous de vos ennemis, tuez-en autant que vous pourrez ; plus vous en tuerez en ce monde, plus heureux vous serez en l'autre vie ; gorgez-vous des délices charnelles, ayez tant de femmes que vous en pourrez nourrir. Ulpien¹ dit : Ceux qui se tuent eux-mêmes, parce qu'ils s'ennuient de vivre, ne sont point infâmes. Jésus dit : *Faites du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous persécutent : prêtez à votre prochain, sans en espérer la moindre usure.* Vos prochains ne sont pas seulement ceux de même rue, ville, province, nation, ce sont tous les hommes ; *assistez-les selon votre pouvoir, comme le pieux Samaritain secourut un étranger de qui il ne prétendait rien ; tout ce que vous ferez au moindre de vos prochains, je le tiendrai fait à moi-même. Celui qui dit une injure à son frère, ou qui se met en colère injustement contre quelqu'un, sera puni au jugement de Dieu ; celui qui épouse une autre femme pendant la vie de la sienne, pour quelque raison que ce soit, est adultère.* Les lois civiles des plus doctes jurisconsultes ne vous condamnent pas à restitution si vous avez fraudé quelqu'un en un contrat, pourvu que ce soit un peu moins que la moitié du juste prix : les lois de Jésus vous y obligent, quand vous n'auriez trompé que du tiers, du quart, du demi-quart, d'une obole.

Considérez une personne qui vit entièrement selon la conduite des commandemens et conseils de Jésus, comme il y en a quelques-uns, grâces à Dieu, quoique fort rares et clair-semés. Qu'y a-t-il de plus dévot, religieux, uni avec Dieu, débonnaire, patient, charitable, humble, modeste, tempérant, sobre, continent, vertueux, louable, admirable, que cela ? Faites qu'il y ait une famille ou république, en laquelle tous les bourgeois observent tous les commandemens et conseils de Jésus, comme il y en a eu autrefois, ainsi que je vous ai montré, ne serait-ce pas un paradis terrestre, un siècle d'or et de perles, un état d'innocence, un prélude et avant-goût de la vie des bienheureux ?

¹ *Lege liberarum, ff. de his qui notantur infamiâ.*

CONCLUSION. — Remettons le reste à demain, pour faire un peu de réflexion sur nous et sur notre vie. Nous admirons l'incrédulité des juifs et des autres fidèles, qui ne se laissent pas convaincre aux preuves irréprochables que les prédictions des prophètes, les prédications du précurseur, les saintes instructions du Sauveur donnent de sa venue; admirons aussi notre insensibilité, de n'être pas touchés des avertissements que les mêmes prophètes, le précurseur, le Sauveur nous donnent pour la fuite du péché, pour la pratique de la vertu, et pour assurer notre salut. Ce qu'ils ont prédit du premier avènement du Messie est arrivé de point en point, sans doute que ce qu'ils ont prédit de la rigueur du second avènement arrivera aussi infailliblement. Les prophètes ont prédit que les dames qui s'ajustent mondainement auront la tête pelée au lieu de leurs cheveux frisés, la puanteur au lieu de leurs parfums, le cilice au lieu de leur mouchoir de cou; ils ont dit : Malheur à ceux qui joignent maison à maison, héritage à héritage ! Ils ne disent pas : Ceux qui le font injustement, mais absolument, ceux qui joignent maison à maison, et que l'enfer se peuple par ce moyen; entendez-vous bien? vous aiderez à peupler l'enfer par ce moyen. Ils disent que ceux qui passent leur vie en jeux et bonne chère, en délices et divertissements, descendent en enfer lorsqu'ils y pensent le moins; et vous employez le meilleur de votre temps à vous friser, ajuster mondainement, et tous vos nerfs sont bandés à étendre les bornes de vos héritages, à vous enrichir et agrandir le plus qu'il vous est possible, et vous usez de votre vie en passe-temps et dissolutions sensuelles. Le saint précurseur a prédit que Dieu jettera dans le feu qui ne s'éteindra jamais ceux qui ne sont que comme des pailles.

Le Père éternel, promettant le Messie, disait à Moïse (Deut. 18, 18) : *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum similem tui et ponam verba mea in ore ejus, loqueturque ad eos omnia quæ præcepero illi; qui autem verba ejus quæ loquetur in nomine meo audire noluerit, ego ultro existam*; Je leur enverrai un prophète, et je mettrai mes paroles en sa bouche, et il leur dira de ma part tout ce que je lui commanderai, et si quelqu'un refuse d'écouter ses paroles, j'en prendrai vengeance; où vous voyez la simplicité de ceux qui pensent être bons chrétiens et assurés de leur salut, parce qu'ils se contentent de garder ces commandements de Dieu donnés à Moïse : *Je suis le Seigneur ton Dieu. Tu n'auras point d'autre Dieu que moi. Tu ne jureras point. Tu ne déroberas point.* Si Dieu ne demandait autre chose des chrétiens, en vain il aurait envoyé saint Jean-Baptiste pour donner à son peuple la science de salut, comme dit saint Zacharie; en vain Dieu aurait promis si solennellement de nous envoyer son Fils, et de lui mettre ces paroles en la bouche; en vain il aurait menacé de punir celui qui ne l'écouterait pas; en vain le prophète Joël (2, 23) convierait les enfants de l'Eglise de se réjouir, parce que Dieu leur donnerait ce Docteur de justice : *Filii Sion exultate et lætamini in Domino, quia dedit vobis doctorem justitiæ*; en vain il nous aurait promis que son Fils serait notre Docteur, notre Maître, notre Précepteur : *Ecce testem populi dedi eum, ducem*

ac præceptorem gentibus (Is. 55, 4); en vain on nous aurait commandé sur le Thabor de l'écouter; en vain il aurait dit qu'il est notre vrai et unique Maître : *Nolite vocari rabbi, unus est enim magister vester, nec vocemini magistri, quia magister vester unus est Christus* (Matth. 23, 8 et 10); en vain saint Grégoire (Hom. 32 in *Evang.*) aurait dit : *Quia Dominus noster novus homo venit in mundum, nova præcepta dedit mundo* : Notre Sauveur étant l'homme nouveau qui est venu au monde, il a donné de nouveaux commandements aux hommes.

Lisez saint Basile (lib. de *Abdicat. rerum*) et saint Chrysostome (lib. 3 *contra Vituperatores vitæ monasticæ*), les deux oracles de l'Eglise orientale, vous verrez qu'ils montrent évidemment que tous les chrétiens sont obligés, par leur profession, à une perfection presque aussi grande que celle des religieux, et que les religions ne sont autre chose que des communautés de personnes qui font profession de garder exactement les maximes de l'Evangile : car quand le Fils de Dieu le publia au monde, il ne parlait pas à des Capucins, à des Bénédictins, il n'y en avait encore point, il parlait à ses disciples, à tous les fidèles, à tous ceux qui prétendent aller après lui et arriver où il est arrivé.

Lisez saint Augustin (Serm. 1 de *Sermone Domini in monte*), vous verrez qu'il enseigne que le sermon du Fils de Dieu sur la montagne, rapporté par saint Matthieu aux chapitres 5, 6 et 7, et par saint Luc au chapitre sixième, contient des commandements, et des commandements autres que ceux qui étaient donnés aux juifs : *Ascendit Jesus in montem : si quæritur quid significet mons, benè intelligitur significare majora præcepta justitiæ, quia, minora erant quæ Judæis data sunt.*

En ces chapitres le Fils de Dieu nous recommande d'aimer la pauvreté, d'être miséricordieux et pacifiques, d'avoir le cœur pur et net, de pleurer nos péchés, d'endurer patiemment les injures, de pardonner les offenses qu'on nous fait, d'aimer nos ennemis et leur faire du bien, de mettre toute notre confiance en Dieu, de n'être pas tant en souci pour cette vie, d'éviter les procès, d'être charitables envers le prochain, de prêter sans usure, de fuir la vanité et ostentation en nos bonnes œuvres, de marcher par la voie étroite de la perfection; et que toutes ces choses soient de grande importance pour notre salut, il appert, premièrement, en ce que, quand il parle des choses qui ne sont pas si nécessaires, il dit : *Qui potest capere, capiat* : Celui qui les peut faire les fasse : ce qu'il ne dit point en tous ces chapitres; et secondement, en ce que parlant de ceux qui font le contraire, il leur dit en saint Luc (6. 24) : *Væ, malheur, væ vobis divitibus* : Malheur à vous riches, qui avez votre consolation en ce monde; malheur à vous qui riez, malheur à vous qui êtes souls, et quand il dit : *væ*, c'est la damnation, dit saint Chrysostome (Homil. 5 de *Incomprehensibili Dei naturâ*); en troisième lieu, en ce qu'il dit que celui qui ne regarde pas les instructions qu'il a données en ces chapitres, est semblable à un fou qui bâtit sur le sable, et les vents et la pluie renversent son édifice, et il se fait une grande ruine. Et, au contraire, celui qui les garde est semblable à un homme sage, qui édifie sa maison sur le roc,

et quelque orage qui arrive, elle demeure ferme, parce qu'elle est bien fondée, sa vertu est établie sur les paroles et promesses du Fils de Dieu, qui s'accompliront infailliblement quelque jour en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON XLVIII.

SUITE DU MÊME SUJET, QUI EST DE LA PROVIDENCE DE DIEU
A FAIRE CONNAÎTRE QUE JÉSUS EST LE MESSIE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus, sed eas à longè salutantes.

Ils sont tous morts, sans jouir des promesses, mais ils les prévoyaient et les saluaient de loin. (HEBR. II, 13.)

Sur le mystère de l'incarnation, qui est l'un des principaux objets de notre foi, nous tâcherons de remarquer les traits admirables de la providence de Dieu, à donner au monde des marques du Messie : marques si évidentes et palpables, qu'il n'appartient qu'aux monstres de nature, et à ceux qui se veulent aveugler eux-mêmes de ne les pas connaître. Hier nous considérions les trois premières marques, aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres. Quand l'apôtre saint Philippe dit à Jésus : Maître montrez-nous votre Père, et nous serons contents; Jésus lui répondit : Philippe, *qui videt me, videt Patrem meum*, tant il y a de conformité, de ressemblance et d'unité entre lui et moi. En suite de cette vérité, je prendrai confiance de m'adresser à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! et vous dire : *Ostende nobis filium et sufficit nobis*; Faites-nous connaître votre Fils, et nous serons bienheureux. L'Eglise m'apprend que vous avez droit de nous le montrer après la mort, si nous sommes en vos bonnes grâces : *Jesum benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende*. Sans doute que vous avez aussi le pouvoir de le faire connaître pendant cette vie; plus clairement nous le connaissons, plus dévotement nous l'adorerons, plus affectueusement nous bénirons le sein immaculé qui l'a conçu et donné au monde, comme nous faisons par les paroles de votre ange : *Ave, Mária.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Inexcusabiles sunt qui non receperunt Christum.

I. PUNCTUM. — I. Miracula Christi proponuntur. — II. Vera esse probantur.

II. PUNCTUM. — Sanctitas Ecclesiæ probat Christum esse Messiam.

III. PUNCTUM. — Idem probat reprobatio Synagogæ.

CONCLUSIO. — Contra Christianos vitiosos.

EXORDE. — *Si non venissem, et corpora non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent, nunc autem excusationem non habent* (Joan. 15, 22). Cela est vrai, si Jésus ne fût venu en la manière qu'il est venu, et s'il n'eût fait ce qu'il a fait, ce ne serait pas grand crime de ne le pouvoir connaître; mais étant

venu avec toutes les marques et enseignes que les Ecritures ont prédites du Messie, ayant fait les œuvres merveilleuses qu'il a faites, l'incrédulité des impies ne peut être palliée par aucun prétexte d'excuse; il est le Soleil de justice, et aussi remarquable entre les autres hommes que le soleil entre les autres astres. Nous disions hier, que six principales choses rendent le soleil remarquable et signalé en l'univers : deux avant qu'il monte sur l'horizon, le chant des coqs qui annoncent qu'il viendra, l'étoile avant-courrière qui montre qu'il se lève; deux quand il est levé, la fécondité de sa chaleur, l'éclat et le brillant de ses rayons; deux quand il s'est retiré, la beauté de la lune qu'il envisage, la désolation et les ténèbres en la terre qu'il a quittée. Ainsi il y a six principales marques qui nous font connaître évidemment que Jésus est le Soleil de justice, le Messie envoyé de Dieu : les prédictions des prophètes, la prédication de son précurseur, l'excellence de sa doctrine, la splendeur de ses miracles, la sainteté de son Eglise, la désolation de la Judée. Hier nous considérions les trois premières, aujourd'hui nous avons à traiter des trois autres.

PREMIER POINT. — I. Un gymnosophe indien disait à Alexandre-le-Grand : Il faut nécessairement que celui-là soit Dieu, qui fait des choses qu'un homme ne peut faire. Nous pouvons dire par même argument : Celui-là est envoyé de Dieu, et parle de sa part, qui fait en son nom des œuvres qu'un autre que Dieu ne peut faire. Quand un homme se dit envoyé de Dieu extraordinairement, s'il veut qu'on le croie, il doit donner des preuves de son envoi, faire des miracles, qui sont les bulles et patentes de sa mission, les lettres de sa commission. S'il fait des miracles évidents, palpables, irréprochables, en grand nombre, on doit croire qu'il est envoyé de Dieu, ajouter foi à ses paroles, car il est impossible de toute impossibilité, que Dieu fasse un seul petit miracle pour la confirmation d'un mensonge. Jésus montre donc évidemment et efficacement qu'il est envoyé de Dieu, et qu'il est Dieu, puisqu'il fait des œuvres qui n'appartiennent qu'à Dieu seul privativement à tout autre. Il marque son pouvoir en tous les étages de l'univers, il exerce son empire sur tout ce qui est en la nature, il fait miracle en toutes les créatures du ciel et de la terre. Voici les diverses espèces et différences à quoi on peut réduire toutes les créatures comme la philosophie les distingue.

Tous les êtres créés sont substances ou accidents. Les principaux et plus nobles accidents, sont la quantité et qualité des substances, les unes sont spirituelles, les autres corporelles; des spirituelles, les unes sont bienheureuses comme les anges, les autres malheureuses comme les démons; des corporelles, les unes sont corps simples, les autres corps mixtes et composés. Les simples sont ou célestes comme les astres, ou sublunaires comme les éléments. Les composés sont ou mixtes imparfaits comme les météores, ou mixtes parfaits comme les pierres. Les mixtes parfaits sont ou faits par art et industrie des hommes, comme le pain, ou des ouvrages de nature, comme le vin. Des mixtes ouvrages de nature, les uns sont animés, les autres inanimés; des mixtes animés, les uns ont senti-

ment comme les animaux, les autres non comme les plantes; des animaux, les uns sont irraisonnables comme les brutes, les autres sont raisonnables comme les hommes; les animaux irraisonnables sont logés en l'air comme les oiseaux, ou en l'eau comme les poissons, ou sur la terre comme les bêtes sauvages. Les hommes sont composés d'âme et de corps; en l'âme ils sont doués d'entendement, dont les pensées sont si cachées, que personne ne les peut connaître que Dieu, qui sonde les cœurs; d'une volonté dont les actions sont si libres, que personne n'en manie les ressorts que celui qui est tout-puissant. Au corps, il y a plusieurs membres, tous sujets à diverses maladies et défauts; les uns lui ôtent l'usage des sens, comme la surdité et l'aveuglement; les autres le mouvement, comme la paralysie; les autres, la beauté, comme la lèpre; les autres, la santé, comme la fièvre; les autres, la vie, comme la mort.

Jésus a fait des miracles et montré sa puissance en toutes ces catégories; il a dépouillé la quantité et qualité des propriétés qui leur sont plus naturelles et intrinsèques. Ce qui est propre à la quantité, est d'être impénétrable; à la qualité corporelle, est d'être sensible, d'être l'objet de la vue ou des autres sens. Il a pénétré la quantité, passant à travers la pierre du sépulcre et les portes du cénacle. Il a rendu les couleurs invisibles, passant au milieu de ses ennemis sans qu'ils l'aperçussent : *Ipsè autem transiens per medium illorum ibat* (Luc. 4, 30). Il a exercé son autorité sur les bons anges, leur commandant de quitter le ciel, pour annoncer sa naissance, le servir au désert, le consoler en son agonie, publier sa résurrection (Luc. 2, 11; Matth. 4, 11; Luc. 22, 43). Il a commandé aux démons, les exorcisant et faisant sortir des corps qu'ils possédaient; il a exercé son empire sur eux, non-seulement en Judée et en la Palestine, mais en toute l'étendue de la terre. Ces esprits réprouvés séduisaient les hommes par les artifices de leurs oracles pour entretenir le monde en la superstition de l'idolâtrie; ils parlaient par l'entremise des idoles et rendaient des réponses ambiguës aux questions qu'on leur proposait. Jésus leur a fermé la bouche; depuis son incarnation, les oracles des démons sont devenus muets par tout le monde. Lucain, poète payen le confesse : *Excessere omnes aditis, sacrisque relictis, dii, quibus imperium steterat*. Plutarque a fait un livre exprès : pourquoi les oracles ont cessé, et n'en sachant pas la vraie cause, il est bien en peine d'en forger quelque petite raison apparente. L'oracle d'Apollon en rendit la vraie raison, lorsqu'étant interrogé de la part d'Auguste, il répondit : Un jeune enfant hébreu, Dieu, roi des bienheureux me fait taire tout court : ne viens plus, curieux, chercher conseil en moi : *Me puer Hebræus divos Deus ipse gubernans cedere sede jubet, tristementque redire sub orcum : Aris ergo dehinc tacitus discedito nostris*.

Il couvre la face du soleil par une éclipse triplement miraculeuse, en ce qu'elle arrive en pleine lune, répand les ténèbres par toute la terre, dure trois heures continues, ce qui est du tout impossible de toute impossibilité, naturellement parlant; car puisque l'éclipse du soleil se fait par interposition de la lune entre le soleil et la

terre , elle ne peut arriver en pleine lune , lorsque la lune est opposée au soleil ; elle ne peut être par tout un hémisphère , vu que la lune étant beaucoup plus petite que le soleil , ne le peut jamais tout couvrir ; elle ne peut durer trois heures , vu que le mouvement des cieux est si rapide , qu'il change en beaucoup moins de temps la situation et concurrence de ces deux astres. Il fait miracle ès quatre éléments , et en tous les corps qui en sont composés ; il fait descendre le feu sur ses Apôtres , en la Pentecôte ; apaise par son commandement les vents et les orages de l'air ; marche sur l'eau , et y fait marcher son apôtre , comme sur un solide pavé ; fait trembler la terre en sa passion ; produit un météore extraordinaire , une comète miraculeuse , qui sert de guide aux rois qui le vont adorer ; fait fendre les pierres et le roc du Calvaire en sa mort ; multiplie les pains , change l'eau en vin , fait sécher un arbre par sa parole. Les animaux de l'air , de l'eau et de la terre lui obéissent et lui rendent hommage. Une colombe paraît sur son chef en son baptême ; les poissons entrent à l'envi dans les filets de ses apôtres , et lui fournissent de la monnaie pour payer tribut à César ; les bêtes farouches s'appriivoisent et deviennent domestiques en sa présence au désert ? *Erat cum bestiis* (Marc. 1 , 13).

Il pénètre les pensées des hommes : du pharisien qui l'avait invité , de Judas qui tramait sa trahison , de ces autres qui l'estimaient blasphémateur ; il a en sa main les cœurs et les volontés des hommes , il les change en un moment comme bon lui semble : d'impudiques et avaricieux il les fait chastes et libéraux , comme la Magdeleine , la Samaritaine , Zachée , saint Matthieu. Il n'y a membre au corps humain où il n'exerce son pouvoir salutaire : il rend la vue aux aveugles , l'ouïe aux sourds , la parole aux muets , le mouvement aux paralytiques , la beauté aux lépreux , la santé aux malades , la vie aux morts. Et comme le prophète a dit du soleil : *Non est qui se abscondat à calore ejus* , qu'il répand sa chaleur partout , ainsi l'Evangéliste a dit que Jésus a fait du bien et des miracles pour tous : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* ; il a fait ces cures prodigieuses , quelquefois par la salive , comme au sourd et muet ; autres fois par son attouchement , comme à la belle-mère de saint Pierre et au lépreux qui se jeta à ses pieds par son commandement ; comme à l'aveugle près de Jéricho et au Lazare ; étant absent , comme au fils du roitelet , et aux dix lépreux , près de Samarie ; par des remèdes disproportionnés et tout à fait contraires à l'effet qu'il voulait produire , comme la boue à l'aveugle-né.

Si une excellente image était tout à fait gâtée ou rompue , et mise en diverses pièces ; quand je vous dirais que c'est moi qui l'avais faite , je ne vous pourrais mieux prouver mon dire qu'en prenant de la même étoffe , et la remettant au premier état et même lustre qu'elle avait au commencement ; Jésus dit : *Je suis Fils de Dieu , je suis Dieu ; c'est moi qui ai créé l'homme d'une parole : c'est moi qui ai formé ces yeux , et ces autres membres , avec de la boue* ; il ne saurait prouver son dire plus efficacement , que lorsqu'il ressuscite par son commandement les morts demi-pourris , lorsqu'il reforme et refaçonne les yeux de l'aveugle-né avec de la

boue dont il avait été formé. Disons donc qu'il a mené une vie commune et ordinaire, mais qu'il a fait des œuvres miraculeuses et extraordinaires : il s'est assujéti aux bassesses et infirmités humaines, mais il les a relevées par des excellences divines, pour montrer qu'il est homme et Dieu tout ensemble; il est conçu en la chair, mais par œuvre du Saint-Esprit, né d'une femme, mais sa mère demeure vierge; il gémit comme un enfant, mais les anges chantent en sa naissance; il est caché en une étable, mais une étoile le manifeste; il a eu faim, mais il a repu des milliers d'hommes avec fort peu de pain; il a eu soif, mais il a changé l'eau en vin; il a payé le tribut, mais avec une pièce trouvée par miracle; il a rendu l'esprit, mais a eu le pouvoir de le reprendre. Il y a bien plus : il a communiqué sa puissance à ses apôtres et disciples. Elisée faisait des miracles en faveur de ceux qui le visitaient; mais quand il envoya son serviteur avec commission de faire le même, Gési demeura tout court, le prophète n'était que le délégué, il ne pouvait subdéléguer un autre. Jésus a une puissance ordinaire, naturelle, qu'il n'emprunte de personne, il la peut transférer à d'autres.

Après son ascension, ses disciples parlent en diverses langues, redressent les boiteux, guérissent de toute maladie, délivrent les possédés, ressuscitent les morts.

II. Or, que ces miracles n'aient pas été controuvés à plaisir, mais véritablement et en effet opérés, plusieurs puissantes raisons le persuadent évidemment à tout esprit qui a tant soit peu de sens commun. Si nous ajoutons foi à une seule histoire racontée par un seul auteur profane, Quinte-Curce, Suétone, Tite-Live, pourquoi non au récit de quatre Évangélistes qui ont en souverain degré toutes les conditions qu'on peut désirer en un historien pour l'estimer irréprochable. Tacite dit, et il est vrai, qu'il faut ajouter foi à un écrivain qui n'a point de profit à écrire; nos Évangélistes étaient gens tout à fait désintéressés, à qui personne ne payait pension, qui ne prétendaient ni profits ni plaisirs, ni honneurs, puisqu'ils les avaient quittés et les méprisaient; si Jésus n'a pas fait ces miracles et n'est pas ressuscité, quel intérêt ont-ils de mentir pour louer un homme mort? Quel profit a saint Matthieu de flatter celui qui lui a tout fait quitter par des espérances trompeuses; tant s'en faut qu'ils prétendent quelque chose à écrire, qu'ils n'y gagnent que la mort, ils signent avec leur sang la vérité de leur dire, et la scellent par la perte de leur vie. Ces écrivains sont gens simples, sans art, sans fard, sans science, sans suffisance, incapables de forger un corps d'histoire pour tromper le monde; encore moins de controuver tant de traits de sagesse, de prudence, de doctrine, qu'on admire ès paroles, actions, demandes, réponses et paraboles de Jésus. Ils sont naïfs, candides, sincères, sans afféterie; ils font voir qu'ils écrivent à la bonne foi, ils racontent leurs vices, manquements et imperfections, et ceux de leurs compagnons; leur ignorance et questions grossières; qu'ils demandaient les premières places : d'être assis aux deux côtés de Jésus; qu'ils disputaient qui d'entre eux était le plus grand : cela s'est fait en secret et parmi eux seulement. Qui les pressait de l'écrire? Saint Pierre a renié

son Maître par trois fois ; saint Marc, son disciple, a écrit l'Évangile sous lui ; qui l'obligeait de raconter cette lâcheté de son maître ? Ils ont tous abandonné Jésus en sa plus grande nécessité, ne pouvaient-ils pas couvrir cette faiblesse sous le voile du silence ? Jésus a eu faim et soif, a été las et recru du chemin, a appréhendé la mort, a prié qu'elle fût détournée ; ne pouvaient-ils pas céler ces choses sans préjudice de la vérité ? Ceux qui écrivent par flatterie ou affection particulière, cachent les défauts des princes, et n'en étalent que les perfections ; ceux-ci, qui ne cherchent que la vérité, décrivent bien au long les faiblesses et infirmités de Jésus, et passent sous silence plusieurs de ses actions prodigieuses ; pas un de ses miracles n'est raconté par tous les quatre Évangélistes : tous quatre écrivent bien particulièrement ses souffrances, ses opprobres, sa mort, sa sépulture : ce qui montre leur bonne foi à écrire.

Ils nomment souvent les personnes, particulièrement les circonstances de temps, de lieu et de façon dont les miracles étaient faits, et racontent les choses arrivées de leur temps, en public, en plein jour, en la présence de plusieurs témoins. S'ils n'eussent dit la vérité, ils pouvaient être aisément démentis, et eussent eu des millions d'hommes qui les eussent contredits, et qui eussent ôté le crédit à leur Évangile. Ils racontent que Jésus nourrit quatre mille personnes avec sept pains, et une autre fois cinq mille avec cinq pains ; ce qui se fait en présence et en faveur de neuf mille personnes ne se fait pas en cachette. Ils disent que Jésus ressuscita le Lazare demi-pourri en Béthanie, si près de Jérusalem que ce n'était quasi que le faubourg ; l'enfant de la veuve de Naïm, à la porte de la ville, à la vue d'un grand peuple ; qu'on amenait ou apportait en Jérusalem les malades des villes circonvoisines, et que l'ombre de saint Pierre passant par-dessus, tous étaient guéris. Si cela était faux, quand les Évangélistes publièrent leurs livres, ils eussent eu autant de témoins contre eux, qu'il y avait de personnes en Naïm, en Jérusalem, aux villes circonvoisines, qui eussent dit : Nous étions lors en la ville, nous n'avons rien vu ni entendu de cela ; ils disent qu'en la passion de Jésus, le soleil fut éclipsé, les ténèbres couvrirent toute la terre, la terre trembla, les sépulcres s'ouvrirent, le voile du temple fut rompu, cela fut fait en la fête de Pâques, il y avait lors en la ville plus de onze cent mille personnes ; car le juif Josèphe assure que quarante ans après, en la même fête, lorsque Vespasien y planta le siège, il y avait en la ville plus de onze cent mille personnes, et le nombre des juifs était grandement diminué depuis la mort du Sauveur. La Palestine ayant été ravagée par les gouverneurs et armées romaines, ces onze cent mille personnes étaient envoyées à la fête, de toutes les parties du monde, où les juifs étaient lors dispersés ; comme il se voit en Philon, Josèphe, Sénèque, ils s'en retournèrent en leur maison. Si ces miracles de l'éclipse et autres n'eussent été vrais, quand les Apôtres portèrent le livre de l'Évangile par tout le monde, ils eussent eu en tout lieu des gens qui eussent déposé contre eux, qui leur eussent dit : Vous êtes de grands menteurs, nous étions cette année-là en Jérusalem, nous n'avons rien

vu de tout cela. On les eût envoyés en leur pays, et leurs livres aux vendeurs d'épices. Non, cela n'est pas arrivé, mais ces miracles étaient si évidents, notoires, avérés et avoués en tout le monde, que les apôtres qui les ont prêchés, ont été accueillis de tout l'univers. Le livre de l'Évangile qui les raconte, était mis en lumière en présence des pharisiens qui enrageaient de dépit contre la mémoire de Jésus et contre sa religion, qui étaient si ingénieux et ardents à faire information sur un homme guéri au sabbat, sur une parole mal entendue : *Solvite templum hoc*, n'ont jamais osé démentir le narré de ces miracles, et tous les livres qu'ils ont composés.

Depuis que l'Évangile est écrit, on ne trouve pas un seul mot de contredit, de récusation, de cause d'oppression contre le récit de ces miracles ; au contraire, tous les ennemis de la religion chrétienne, juifs, mahométans, gentils, avouent ces œuvres miraculeuses. Josèphe (*Antig.*, lib. 18, c. 4) dit : En ce temps vivait Jésus, homme sage, si toutefois il est permis de ne l'appeler qu'homme ; car il était faiseur d'œuvres miraculeuses et docteur de ceux qui recevaient volontiers la vérité. Mahomet, en l'Alcoran, avoue que Christ, fils de Marie, était le messager, l'esprit et la parole de Dieu. Les Turcs mêmes d'à présent confessent qu'il est fils d'une vierge ; quel plus grand miracle ? Et c'est un crime parmi eux de blasphémer contre Jésus-Christ. Entre les payens, Phlégon, affranchi de l'empereur Adrien, excellent chronographe, en son livre 14^e, dit qu'en la quatrième année de la cent deuxième Olympiade, fut faite la plus grande éclipse qui fût jamais arrivée ; le jour fut tellement changé en ténèbres, que les étoiles furent aperçues. Pilate écrivant à Tibère, lui mande les miracles que Jésus avait faits et que les soldats qu'on avait mis pour garder son sépulcre avaient attesté sa résurrection. Tertullien (*Apol.*, c. 5 et 21) invite les payens à revoir leurs archives, qu'ils y trouveraient ce témoignage de Phlégon, et de Pilate. Ces deux mêmes miracles furent encore notifiés aux Romains par un instrument authentique, et par des mémoires qu'un notaire public en fit et envoya à Rome. Saint Justin, martyr, en l'apologie qu'il adresse à Antonin Pie, convie cet empereur de les voir et les considérer ès archives qui se gardaient à Rome. Tertullien et saint Justin, parlant à des payens contre leur religion, n'eussent pas été si impudents de les renvoyer à leurs archives s'ils n'eussent été bien assurés qu'on y trouverait tels miracles.

Quant aux miracles des apôtres et premiers chrétiens, ils étaient si fréquents et si éclatants, que les payens ne les pouvant reprocher par aucun artifice, les attribuèrent à la magie ; ils supposèrent et forgèrent un livre, qu'ils disaient avoir été composé par Jésus, pendant sa vie, et dédié à ses deux principaux disciples, Pierre et Paul, pour leur enseigner la magie. Saint Augustin (lib. 1 *de Consensu Evang.*, cap. 10) se moque d'eux et les convainc d'impertinence ; car vous remarquerez en cela trois admirables traits de la Providence de Dieu. Premièrement, forgeant ce livre, ils avouent et font savoir à la postérité que les apôtres ont fait plusieurs grands miracles. En second lieu, disant que Jésus, pendant sa vie, avait

dédié ce livre à ses deux premiers disciples, Pierre et Paul ; ils se coupent de leur couteau, se rendent ridicules, vu que Paul n'était pas encore disciple pendant la vie de Jésus. En troisième lieu, saint Augustin dit que ce qui les avait trompés, c'est qu'ils avaient vu des images où Jésus était peint entre saint Pierre et saint Paul, et cela nous sert pour convaincre les hérétiques de ce temps, et leur montrer que déjà du temps de saint Augustin on faisait des images du Sauveur et des apôtres ; mais d'attribuer à la magie les miracles des apôtres c'est une malice aussi noire, et aussi diabolique que la magie noire.

Car premièrement, Julien l'Apostat et tant d'autres, qui ont été si affectionnés aux magiciens, si adonnés à la magie, ont-ils jamais rendu la vue à un aveugle-né, ou ressuscité un seul mort ? En second lieu, quel est le magicien qui ne prétende quelque profit de l'exercice de son art ? tandis que les Apôtres savaient bien qu'ils ne pouvaient gagner autre chose par l'opération des miracles que des supplices et la mort. Si vous dites qu'ils prétendaient des honneurs et de la vaine gloire, d'où vient que chacun d'eux ne se faisait pas adorer à part ? D'où vient qu'ils les faisaient tous au nom de Jésus, lui réservant toute la gloire de leurs œuvres ? Est-ce avoir de l'ambition de faire honorer un homme mort, qui leur avait promis de ressusciter, et qui n'a pas tenu sa promesse ? Enfin, la magie n'a de pouvoir que par le secours et le concours des diables. Et comment est-ce qu'ils eussent aidé les Apôtres à faire des miracles, vu que les Apôtres par ces miracles abolissaient le culte des diables ? Ceux que les payens adoraient étaient ou dieux ou démons ; s'ils étaient des démons, comment est-ce qu'ils favorisaient et inspiraient la magie aux Apôtres, qui les bannissaient du monde, et faisaient abattre leurs temples ? S'ils étaient des dieux, eh ! quels dieux étaient-ce, qui ne pouvaient résister aux démons, quand ils abolissaient leur culte par la magie des Apôtres ? Mais si vous êtes si incrédules que vous ne vouliez rien croire que ce qui est devant vos yeux, croyez aux deux miracles que vous voyez devant vous et que vous touchez au doigt : la conversion du monde et la désolation du peuple qui a fait mourir Jésus. Voyez l'éclat et la beauté de la lune que ce soleil de justice a éclairée depuis son départ de ce monde et la sainteté de l'Eglise.

DEUXIÈME POINT. — Peut-on rien voir de plus saint, de plus dévot envers Dieu, de plus débonnaire et charitable envers les hommes, de plus chaste, de plus abstinant, de plus patient, plus vertueux que les chrétiens de la primitive Eglise ? Quel prodigieux changement, quelle admirable réforme ! Qu'était-ce que le monde, avant la venue de Jésus, sinon une étable d'étalons et de pourceaux, qui se vautreient effrontément dans le borbier des plus infâmes et honteuses voluptés : une forêt peuplée de voleurs qui s'entre-brigandaient ; un amphithéâtre de gladiateurs Andabates, qui s'entr'égorgeaient à l'aveugle ? Qu'était-ce que le monde après l'ascension de Jésus, sinon un auguste sanctuaire où Dieu était continuellement honoré et servi, une retraite de colombes innocentes et

sans fiel, un jardin de délices, un paradis terrestre qui produisait en grande abondance des fruits de bénédiction très-salutaires aux hommes, admirables aux anges et agréables à Dieu?

Le cœur du roi, dit le Sage, est la main de Dieu, c'est lui seul qui en a la clé, qui en conduit les ressorts, qui lui donne telle pente et inclination que bon lui semble : *Cor Regis in manu Dei est*; à plus forte raison le cœur du peuple. Jésus a gagné et gouverné à sa volonté les cœurs des rois et des peuples, il les a portés à des affections et inclinations toutes contraires à celles qu'ils avaient par leur nature et de longue main. Qui ne voit qu'il est le vrai Dieu? Les Platoniciens, les Stoïciens et autres anciens philosophes, ont quelquefois entrepris de former les mœurs des hommes, l'ont-ils jamais fait, je ne dirai pas en un seul royaume, en une province, en une ville, mais en une petite bicoque? et Jésus l'a fait en tout l'univers : car grâce à Dieu, il n'est point de province où il n'y ait quelques bons chrétiens qui, vivant selon les conseils et maximes de Jésus, font admirer leur vertu et sont remarquables entre les autres : *Velut inter ignes luna minores*.

Tertullien en son Apologie (cap. 6) reproche aux Romains que leurs législateurs avaient publié plusieurs ordonnances très-sévères et rigoureuses, pour réprimer le luxe des habits et des meubles, et qu'ils y avaient si peu profité, que les courtisanes allaient de pair en la pompe de leurs habits avec les plus nobles et les plus illustres dames : *Nullum video inter matronas, et prostibula de habitu discrimen relictum*. Jésus a induit les princesses, les reines, les rois, les empereurs à changer leur soie en grosse bure, et leur pourpre en un rude cilice.

Hippocrate, en l'épître aux Abdérites, dit que pour essayer de guérir la convoitise du cœur humain, il faudrait une consulte de tous les médecins du monde : Jésus l'a guérie en un million d'anachorètes, de religieux et religieuses, qu'il a induits à quitter tout leur bien et faire profession de la pauvreté évangélique : c'est qu'il est le vrai médecin des corps et des cœurs.

Le juste Loth¹, par les rares exemples de ses vertus, et par ses pieuses remontrances, ne sut pas en toute une ville retirer une seule personne, de la plus monstrueuse et brutale impureté qui se puisse commettre, et Jésus a fait que des millions de jeunes hommes et de jeunes filles, se sont volontairement privés des plaisirs licites du mariage, et ont gardé une virginité angélique jusqu'au dernier soupir de leur vie.

Enfin, en toute l'Europe, Asie et Afrique, il n'y a que deux sectes qui improuvent et persécutent la religion chrétienne; celle des Turcs et celle des Juifs, les Turcs avouent que Jésus était un grand prophète, qu'il était envoyé de Dieu, et parlait de sa part, qu'il était né d'une Vierge et qu'il a fait de grands miracles. Les Juifs sont contraints de confesser ce qu'ils voient devant leurs yeux, que Jésus par soi et par ses disciples a fait au monde le plus grand, le plus difficile, le plus salutaire changement qui ait jamais été fait : il a fait que le vrai Dieu, le Dieu d'Israël, qui n'était connu

¹ Aspectu enim et auditu justus erat (2. Petr. 2, 8).

qu'en la petite Palestine, est reconnu et adoré par tout l'univers ; que les Ecritures saintes, que les Juifs croient et révèrent, sont reçues, honorées, interprétées, traduites en toutes les langues par tout le monde ; l'idolâtrie, qui est le péché le plus odieux et injurieux à Dieu, est bannie de la terre ; les démons qui se faisaient adorer, et abusaient les hommes, ont perdu leur crédit ; leurs oracles ont cessé, leurs temples sont ruinés, leurs autels rasés, leurs idoles brisées, leurs sacrifices abolis, leur service anéanti ; que les hommes sont retirés des meurtres, impuretés effrontées, infanticides, et autres abominations qu'ils commettaient au culte des faux dieux.

Les Juifs doivent avouer s'ils ne veulent démentir leur foi et leurs Ecritures, que d'avoir fait ce changement au monde, est une œuvre très-agréable à Dieu, digne d'un homme qui soit plus qu'homme, propre du Messie, ou du moins que c'est une œuvre qui ne pouvait être exécutée que par un homme, non-seulement envoyé de Dieu, mais extraordinairement assisté de lui, puisque les anciens prophètes qui passaient la mer à pied sec, qui ouvraient et fermaient le ciel par leur parole, qui ressuscitaient les morts, qui faisaient tant d'invectives, tant de menaces, tant de miracles contre l'idolâtrie, ne l'ont su bannir d'un seul royaume d'Egypte, d'une Babylone, ni d'aucune ville payenne. Or, ce Jésus qui est envoyé de Dieu, qui parle de sa part, qui est extraordinairement assisté de lui, qui accomplit avec si bon succès les affaires de sa gloire, dit qu'il est Fils de Dieu, qu'il est la voie, la vérité, la vie, que Dieu et lui ne sont qu'une même chose ; cela est donc très-véritable, autrement Dieu ne l'eût pas tant autorisé, mais désavoué et puni, comme le plus détestable imposteur et blasphémateur qui ait jamais été ; au contraire, il se mit en extrême colère contre ceux qui l'ont mis à la mort, il a puni et punit encore à présent ce furieux attentat de la plus exemplaire, de la plus redoutable, la plus longue vengeance qu'il ait exercée en ce monde.

TROISIÈME POINT. — Quelle plus grande punition que la destruction de ce temple, qui n'était pas seulement le huitième miracle du monde, mais un arsenal et une boutique des plus signalés miracles ; de ce temple qui était autrefois la maison de leur sanctification, le sujet de leur gloire, l'objet de leurs délices et desirs (Ezech. 25, 21) ? Quelle plus effroyable vengeance, que la ruine de Jérusalem, qui était appelée par les prophètes la régente des peuples, la princesse des provinces, la joie de toute la terre ? Quelle plus épouvantable châtement, que les misères qui arrivèrent pendant le siège et en la prise de cette ville infortunée, d'y avoir une si extrême famine, que les mères égorgeaient et rôtaient leurs enfants pour vivoter de leur chair ; une guerre civile si cruelle, que c'était un crime digne de mort de demeurer en vie l'espace de dix jours, parce que vous n'auriez point tant vécu si vous n'aviez gardé du blé en cachette, contre la défense que nous en avons faite, disaient les auteurs de cette guerre ? Quelle plus grande punition, que de voir mourir de faim ou par le fer onze cent mille personnes pendant ce siège et au sac de cette ville, et cent

mille emmenées captives pour être vendues comme des esclaves. Et voyez la providence de Dieu : ce n'est pas un Suétone, un Tite-Live ou autres payens, ce n'est pas un historiographe chrétien, qui rapportent tout ceci, on pourrait dire qu'ils l'ont controuvé à plaisir pour décrier le peuple juif; c'est un homme juif de grande autorité parmi eux, qui a vécu et est mort en leur religion, qui était pour lors gouverneur d'une ville de Judée nommée Jotapara, qui ne raconte pas par ouï-dire, mais ce qui s'est passé de son temps en sa présence : *Quæque ipse miserrima vidit, et quorum pars magna fuit* : c'est Josèphe, au livre de la Guerre des Juifs.

Et que cette destruction du temple et de la ville de Jérusalem soit un effet de la justice de Dieu, s'ils n'en veulent point croire leurs prophètes qui la leur ont prédite; s'ils n'en veulent point croire notre Sauveur, qui l'a prophétisée de point en point quarante ans avant l'événement, qu'ils en croient l'empereur qui les a défaits, et qui le reconnut et avoua tout payen qu'il était : Ce n'est pas moi, dit-il, qui les ai vaincus, mais c'est Dieu; je lui ai seulement prêté mes mains; et pour le faire voir, il ne voulut pas être couronné après cette victoire, selon la coutume, référant cette couronne et toute la gloire de cette conquête à Dieu seul, qui en était l'auteur; et de fait, quand on considère qu'ils sont assiégés et ruinés par l'empereur Tite, par cet empereur qui ne persécutait pas même les chrétiens, par cet empereur qui ne faisait de mal à personne, qui était si débonnaire, qu'il estimait avoir perdu le jour auquel il n'avait point fait de bien à quelqu'un, qui était surnommé l'amour et les délices du monde; qui ne voit qu'il y a ici de l'extraordinaire, et que c'est pour vengeance de la mort de Celui qui est l'amour et les délices, la joie et le bonheur du ciel et de la terre? Et ce peuple infortuné fut dès lors tellement atteré et anéanti, qu'il ne s'est jamais pu remettre. Il n'est rien de si vagabond, pauvre, humilié, que les Juifs; ils n'ont pas un pouce de terre en tout le monde, pas le moindre et plus désert pays où ils puissent dire que c'est chez eux; ils ne sont bourgeois d'aucune ville ni manants d'aucune bourgade. En Avignon, ils ne sont pas Provençaux; à Rome, ils ne sont pas Italiens; à Metz, ils ne sont pas Messins; à Amsterdam, ils ne sont pas Hollandais; s'ils ont quelques richesses, c'est un meuble qu'ils rapinent par-ci par-là, par des usures et autres contrats sordides; ils sont si puants, ce qui était si connu anciennement, qu'on disait : Puant comme un juif; de sorte que Martial, faisant un dénombrement des plus grandes puanteurs qui font bondir le cœur, disait : Puant comme l'écarlate teinte en cramoisi, ou comme un juif qui est à jeûn : *Quod bis murice vellus inquinatum, aut je juna sabbatariorum*. Pour en voir l'expérience, il ne faut que faire un tour dans la juiverie d'Avignon et des autres villes, où ils ont une rue séparée, vous en sentirez la puanteur; et voyez la merveille, cette mauvaise odeur s'efface par le sacrement quand un juif se fait baptiser : *Abluitur judæus odor baptismate sacro*, dit Fortunat parlant des cinq cents juifs qui furent baptisés par saint Avit.

Que les rabbins consultent les livres des Juges, les quatre livres

des Rois, et les autres histoires, ils verront que quand Dieu les affligeait, même pour le péché d'idolâtrie, sitôt qu'ils recouraient à lui, et qu'ils réclamaient sa miséricorde d'un cœur contrit et humilié, il en avait pitié, et les exauçait, il ne laissait jamais passer un siècle entier sans leur envoyer un libérateur, encore que le péché d'idolâtrie pour lequel il les affligeait, fût le plus grand et le plus abominable devant Dieu. Depuis la mort de Jésus-Christ il y a mille six cents ans, ils réclament la bonté du ciel, ils font pénitence, ils observent à leur avis les commandements de Dieu exactement, et toutefois ils sont toujours oppressés, dispersés, affligés de plus grandes disgrâces qu'ils aient jamais endurées. Pourquoi est-ce que Dieu n'a pas pitié d'eux? Pourquoi est-ce qu'il ne les exauce, pourquoi ne leur envoie-t-il quelque juge, duc, capitaine, ou roi pour les délivrer, comme il faisait autrefois? Ce n'est pas à cause de l'idolâtrie; car ils n'y sont point tombés depuis la ruine de Jérusalem, même plusieurs années auparavant, ils n'eurent jamais tant de zèle pour se préserver de l'idolâtrie, et de tout ce qui en peut tant soit peu approcher, comme aux années qui précèdent leur désolation, témoin ce qu'ils firent à Hérode Agrippa, à Caligula, à Vitellius, exposant leurs biens, leur fortune, leur vie, pour ne pas permettre une statue dans le temple, au rapport de Philon et de Josèphe. C'est donc en punition d'un péché qui est plus grand que l'idolâtrie même; et quel péché peut être plus grand sinon le parricide, sacrilège, déicide commis en la personne de Jésus Homme-Dieu?

CONCLUSION. — Disons donc ce que saint Philippe disait à Nathanaël : *Invenimus Jesum quem scripsit Moyses et Prophetæ* (Joan. 1, 45) : Nous avons trouvé le Messie dont Moïse et les prophètes ont écrit. Nous l'avons connu par des marques certaines et évidentes. Mais de quoi sert de l'avoir reconnu et reçu, si, au lieu qu'il est venu pour être notre Rédempteur très-débonnaire et très-aimable, nous faisons qu'il devienne pour nous un juge très-sévère et très-redoutable, et si, refusant d'être bons chrétiens, nous nous rendons inutiles, non-seulement la venue du Sauveur, mais encore toutes les pensées, tous les desseins, toutes les œuvres du Créateur, puisque tout ce que Dieu a pensé, tout ce qu'il a projeté, tout ce qu'il a entrepris, tout ce qu'il a fait depuis six mille ans, ne tend à autre fin qu'à nous faire bons chrétiens : car, pour ne pas parler de la Providence en l'ordre de la nature; de la création et conduite du ciel et de la terre, il n'a point d'autre but, voyez de grâce l'économie et la disposition de la providence de Dieu en l'ordre surnaturel.

Aussitôt que nous fûmes perdus par le péché du premier homme, au lieu que le Créateur nous pouvait faire comme aux anges réprouvés, qu'il a laissés en leurs misères sans ressource en toute éternité, il cherche un remède dans les trésors de sa toute-puissance et sagesse infinie. Il en choisit un, le plus salutaire, efficace, honorable et utile pour nous, désavantageux pour lui, qui se pouvait rencontrer : l'incarnation et la passion de son Fils, il en fait les promesses dans le paradis terrestre, incontinent après la faute.

Il prédit par la bouche d'Énoch, son second avènement au dernier jugement, comme saint Jude nous apprend. Il fait naître les patriarches pour être les progéniteurs et les ancêtres du Sauveur, afin qu'on puisse toucher au doigt de quelle race il sera issu. Il envoie les prophètes, et leur met les paroles en la bouche pour prédire de point en point le temps, le lieu, la manière et les autres particularités de sa naissance, de son enfance, de sa vie, de ses actions, de sa mort et passion et de ses mystères.

Et parce que les prédictions qui ne se font que de bouche, qui ne se donnent de père en fils que par tradition de paroles, se peuvent aisément oublier ou être altérées par l'ignorance ou par la malice des hommes, il fait coucher par écrit ses divines prophéties; et pour ne les pas confier à la foi de peu de personnes, il choisit un peuple entier pour en être le dépositaire, et afin qu'on sache que ce peuple a été choisi de sa part, il fait pour le rendre célèbre en Egypte, en la mer Rouge, dans les déserts, au Jourdain, en la terre promise des prodiges si merveilleux, qu'ils font pâmer d'étonnement et de frayeur tous les hommes; et afin que ces Ecritures soient communiquées à tout le monde, il fait que le peuple qui les porte soit répandu et dispersé par toutes les nations; et afin que ce peuple, ainsi dispersé, soit aisément reconnu et distingué des autres hommes, il le fait marquer d'un caractère et d'une cicatrice corporelle par la circoncision. Et de peur que ces écrits ne soient tant soit peu falsifiés, il met en toutes les tribus des scribes, des rabbins, des docteurs de la loi, qui les transcrivent fidèlement et sont jaloux de les conserver en leur pureté naïve et sincère. Et, afin que parmi les gentils il y ait aussi des prophéties, Dieu daigne parler par des bouches profanes, les sybilles prédisent de point en point la vie et la mort du Sauveur.

De plus, Dieu institue des sacrifices, des sacrements, des cérémonies légales, pour être les ombres de nos mystères; il ordonne des fêtes pour être les figures des nôtres; il sanctifie saint Jean dans le ventre de sa mère, pour être le précurseur du Messie; il l'oblige à une très-grande austérité de vie, afin que son témoignage soit plus irréprochable. Le Messie ainsi promis, prophétisé, préfiguré vient au monde, il prouve sa mission par la sainteté de sa doctrine, par la splendeur de ses miracles. Les apôtres le prêchent par tout le monde, les martyrs endurent la mort pour certifier qu'il est vrai.

Toutes ces choses ne tendent à autre fin qu'à vous faire chrétien, non tellement quellement, mais vrai chrétien, bon chrétien, chrétien vertueux et parfait; si vous ne l'êtes, vous privez de leur fin les pensées, les desseins, les désirs, les paroles et les œuvres de Dieu; vous rendez inutile et infructueux tout ce que Dieu a projeté, entrepris, exécuté depuis six mille ans: car si tout le monde vous ressemblait, si chacun était vicieux comme vous, de quoi vous servirait d'avoir la foi et d'être chrétien, sinon pour vous rendre plus inexcusables, criminels, abominables devant Dieu. Ainsi autant qu'il est en vous, vous rendez vaine et inutile la naissance des patriarches, la mission des prophètes, les oracles des Ecritures, l'établissement du peuple de Dieu, l'institution des sa-

crifices, les prédictions des sybilles, l'envoi de saint Jean-Baptiste, l'incarnation de Jésus, l'austérité de sa vie, la sainteté de sa doctrine, la splendeur de ses miracles, les mérites de sa mort, les voyages et les travaux des apôtres, les écrits des martyrs, la vie exemplaire des premiers chrétiens, la punition et la réprobation des juifs : *Ut veniat super vos omnis sanguis justus, qui effusus est*. Toute cette économie de la providence de Dieu vous servira de plus grande condamnation, elle augmentera votre peine, elle vous donnera du regret et du déplaisir d'avoir perdu, pour je ne sais quoi, le fruit des travaux de tant de personnes, d'avoir abusé de tant de grâces, d'avoir frustré de sa fin un dessein projeté de si longtemps, entrepris avec tant de frais, poursuivi avec tant de peine. Quel effroyable renversement que Jésus, qui vous a été envoyé pour être votre rédempteur, votre père, votre médecin, votre pasteur, votre époux, vous devienne par votre faute une pierre d'achoppement, votre juge et ennemi : *Prophetam suscitabo eis de medio fratrum suorum et ponam verba mea in ore ejus* (Deuter. 18, 18); et vous faites tout le contraire de ce qu'il vous dit.

Les anciens philosophes qui connurent le vrai Dieu, et ne firent pas bon usage de cette connaissance, furent punis de la plus effroyable vengeance que Dieu puisse exercer sur une âme; ils furent livrés à un sens réprouvé, abandonnés à des passions honteuses, à des actions noires, infâmes, dénaturées. Cette connaissance n'était que naturelle, qui ne coûtait rien à personne. Pensez quelle vengeance vous devez attendre, vous qui laissez inutiles tant de connaissances, tant de lumières, tant de grâces surnaturelles qui coûtent si cher à Jésus, à son précurseur, aux apôtres, aux évangelistes et aux martyrs. Le Père éternel dit : *Celui qui n'écouterà pas mon Fils, je le punirai infailliblement*. Il ne dit pas : Celui qui les maltraitera, blasphèmera, crucifèra; mais, qui ne mettra pas en pratique ses instructions : *Ultor existam*, j'en prendrai vengeance moi-même, je ne m'en fierai à personne : comme; au contraire, à ceux qui le recevront, l'écouteront et profiteront de ses enseignements, Dieu promet d'être leur récompense, il promet de leur donner des joies, des délices, des trésors, des bénédictions éternelles. *Amen*.

SERMON XLIX.

DES OPPROBRES DU FILS DE DIEU EN SA PASSION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Ils sont tous morts, sans jouir des promesses.

(HEBR. 11, 13.)

Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me.

Les opprobres de ceux qui vous offensent, sont tombés sur moi.

(PSALM. 68, 10.)

Les apôtres du Fils de Dieu qui ont compris en leur Symbole un abrégé des principaux mystères de notre foi, ayant parlé de la conception et de la naissance du Sauveur, traitent immédiatement après, de sa mort et de sa passion sans dire un seul mot de

sa sainte vie : *Natus ex Mariâ Virgine, passus sub Pontio Pilato*, pour nous apprendre que la principale raison pourquoi il est venu en ce monde, a été afin d'endurer et nous racheter par sa passion. Quand l'Eglise la célèbre en la dernière semaine du Carême, elle en commence l'office par le verset du Psalmiste : *Opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me*, et elle le finit par ces paroles : *Non dubitavit Crucis subire tormentum*. Pour nous conformer à cette conduite de l'Eglise, nous traitons aujourd'hui des opprobres et des ignominies du Fils de Dieu; demain, Dieu aidant, de ses souffrances. Il semble que vous avez eu plus grande part à ses ignominies qu'à ses blessures, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous n'avez souffert ses navures que par réflexion et sympathie, par pitié et compassion; mais vous avez reçu ses ignominies directement, en vous-même et en votre honneur. On vous regardait avec dédain, on vous montrait au doigt, on vous appelait la mère infortunée de cet exécrable criminel; autant d'injures et de malédictions que vous reçûtes de ces impies, autant de mille et mille bénédictions puissiez-vous recevoir des hommes et des anges, autant de mille et millions de fois puissions-nous vous saluer et glorifier par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Naturaliter horremus opprobria.

I. PUNCTUM. — Christus magno pudore affectus est coram Patre ob nostra peccata.

II. PUNCTUM. — Opprobriorum Christi circumstantiæ : 1^o Eorum qualitas (A), diffamatur apud omnes (B), Contumeliis afficitur omnibus modis (C), In omnibus membris; 2^o Personæ quæ diffamant eum, nempè judices ecclesiastici, Sæculares; 3^o Locus et tempus; 4^o Persona quæ diffamatur, nempè Christus infinito honore dignus.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad humilitatem.

EXORDE. — De toutes les afflictions qui nous peuvent arriver en ce monde, ès biens de nature et de fortune, celle qui est plus sensible à un cœur généreux et assis en bon lieu, c'est la perte de l'honneur, la honte et la confusion. L'honneur, disaient les anciens, c'est l'aliment des sciences et des arts, l'élément de la vertu, l'aiguillon des hautes entreprises, le salaire des belles actions, le nectar des âmes de bonne trempe, le thymiame de la divinité. Celui qui a fait naufrage de ce bien précieux et ne ressent pas cette perte, il ne faut pas seulement dire qu'il est stupide et insensible, mais qu'il est devenu apostat et ennemi de la nature; témoins les filles Milésiennes qui ne redoutant pas la mort mais la cherchant et affrontant jusques dans son trône, furent sensibles à la honte, même pour le temps auquel les hommes sont devenus tout à fait insensibles. Jésus s'étant résolu depuis son incarnation d'acquitter entièrement nos dettes, et subir par sa miséricorde toutes les punitions de nos crimes, s'est obligé par conséquent à en porter la confusion, comme étant la plus ordinaire, la première, la plus inévitable peine, qui ne suit pas seulement, mais qui accompagne toujours le péché. Il a, dis-je, porté la confusion de nos péchés et en la présence de Dieu, et en la présence des hommes.

Je vous ai autrefois montré qu'il n'y a rien qui nous déshonore tant devant Dieu, qui nous rende si abjects, vils, méprisables en

sa présence, qui nous mette en si mauvaise catégorie au jugement de sa vérité comme une action vicieuse et dérégée; d'autant qu'un grand est plus courageux, plus sage, plus poli et civilisé, une lâcheté, un trait de folie, une action grossière et incivile est d'autant plus honteuse et plus blâmée en sa présence. Dieu est une puissance infinie, une sagesse incompréhensible et la pureté essentielle. Le péché est une faiblesse; une folie, une saleté horrible; il ne peut qu'il ne nous abaisse, déshonore, avilisse, rende extrêmement méprisés en l'estime de Dieu. Il est appelé en l'Écriture humiliation, honte, ignominie, abomination : *Humiliatio tua in medio tu.* Origène et Rupert disent, et il est vrai, que quand une âme est souillée d'un seul péché mortel, si Dieu lui communiquait un peu de lumière pour connaître la saleté de cette ordure, elle mourrait d'horreur et de confusion; et c'est ainsi que moururent Ananias et Saphire : saint Pierre ayant éclairé leur esprit par ses paroles, pour leur faire appréhender l'abomination de leur mensonge, ils moururent de confusion, disent ces grands docteurs.

PREMIER POINT. — Jésus a sur soi en sa passion, non deux ou trois, mais une infinité de péchés, il a les péchés de tous les hommes, dont il s'est rendu caution. Il est si véritablement chargé des lâchetés, folies, et ordures de nos crimes, qu'il les appelle ses propres lâchetés, folies, souillures, iniquités : *Tu scis insipientiam meam, et dilecta mea à te non sunt abscondita, longe à salute meâ, verba delictorum meorum; Infixus sum in limo profundi* (Ps. 68, 6, 3) : Vous commettez quelquefois des impuretés si infâmes, si exécrables, que si votre laquais les savait, vous mourriez de honte et de dépit; Jésus en porte la confusion devant son Père, comme si lui-même les avait faites, et de toutes les vilenies, abominations et brutalités qui ont jamais été commises èz manières de luxure, qui sont à Bordeaux, à Lyon, à Paris, etc., en tous les lieux du monde. Il connaît très-parfaitement la grande pureté qui est en Dieu, la grande saleté des péchés qu'il a sur soi, la grande opposition qui est entre Dieu et le péché, ici nous sommes souillés du péché, mais nous n'avons pas la lumière pour en connaître la laideur et la pureté de Dieu. Au ciel, les saints qui voient Dieu, connaissent sa pureté et l'impureté du péché, mais ils n'ont point de péché en eux. Jésus voit l'offense de Dieu, il connaît clairement l'extrême saleté du péché, il voit qu'il en est tout couvert, et il en est si confus devant son Père, qu'il n'ose paraître en sa présence; il cache sa face au jardin des Olives, il la colle contre terre comme s'il voulait s'abîmer et se cacher au centre du monde : *Quasi absconditus vultus ejus*; en hébreu : *abscondens faciem*; parce qu'il était si chargé d'ordures, qu'il avait honte de soi, il eût voulu se cacher à soi-même (Isai. 53, 3) : *Sept. ἀπέστραπτει το πρόσωπον αὐτοῦ, aversa est facies ejus*. Il fait allusion au Lévitique (13), où il est commandé aux lépreux de voiler leur face, de peur de faire horreur à ceux qui les regarderaient. Jésus se voit si infecté de la lèpre de nos péchés, qu'il a honte de tous ceux qui le voient : il voudrait se cacher à la face de Dieu et des anges; il crie à son Père : *Tu autem in sancto habitas, notez autem, c'est une parti-*

cule adversative. Vous êtes dans votre sainteté divine, pureté essentielle, je suis tout couvert d'immondices, tout plongé et abîmé dans la fange du péché; ne me considérez pas, détournez votre face de moi : *Averte faciem tuam à peccatis meis*; c'est cette confusion qui lui fait suer le sang. Les supplices qu'il doit endurer sont si atroces et si cruels, que la seule appréhension qu'il en a, le réduit à l'agonie; mais si est-ce que les tourments ne lui sont pas si cuisants et si sensibles, comme la honte et la confusion.

La honte est une espèce de crainte, et toutefois ces deux passions font des effets bien différents et tout contraires en notre corps; comme en une émotion populaire et alarme inopinée, tous les soldats accourent au Louvre, pour conserver la personne du roi; ainsi en la crainte de la mort, ou d'autre sinistre accident, la nature providente envoie tout le sang au cœur pour le conforter et défendre; et pour cela les membres extérieurs deviennent pâles, glacés et tremblants: au contraire, en la confusion et en la honte, la nature envoie tout le sang à la face et aux autres parties extérieures, comme pour les mettre à couvert sous ce voile d'écarlate; de là vient que nous rougissons en la honte. Jésus, au jardin des Olives, se représente en son esprit très-vivement et distinctement toutes les douleurs qu'il doit endurer en la flagellation, au couronnement, au crucifiement et en sa mort; il se les imagine comme certaines et inévitables, prochaines et présentes; la frayeur de tout cela le devait rendre pâle, ramasser tout son sang auprès de son pauvre cœur; mais la honte qu'il a devant son Père, est plus forte que la crainte, elle envoie tout le sang au visage, et aux autres parties extérieures, avec si grand effort et impétuosité, qu'il sort par tous les pores du corps et coule en terre comme une petite rivière : *Guttæ sanguinis decurrentis in terram; confusio faciei meæ cooperuit me*; il ne dit pas seulement, *cooperuit faciem*, mais *cooperuit me*, me couvre tout entier.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Cette sueur de sang n'est pas seulement causée par la confusion qu'il a de nos péchés devant Dieu et les anges, mais par l'appréhension des affronts et des opprobres qu'il doit endurer devant les hommes. Pour en avoir quelque conjecture il en faut peser les circonstances : ses ennemis ne portent pas envie à ses richesses, il n'en avait point; ni à ses plaisirs et contentements, il vivait en grande austérité; ce qui les pique de jalousie, c'est la gloire de ses miracles et de sa vie sainte; ce qu'ils désirent plus ardemment, ce qu'ils prétendent et poursuivent avec plus d'instance, c'est de le décrier et de flétrir son honneur, le ruiner de réputation; ils le désirent et ils le font; il est le plus déshonoré, mésestimé, diffamé et méprisé de tous les hommes; ses adversaires sont les prêtres et les pharisiens, qui étaient comme les religieux de ce temps-là. Il n'y a personne qui trouve plus de créance en l'esprit des hommes, qui ait tant d'ascendant sur le jugement du peuple comme les gens d'Eglise : quand ils blâment quelqu'un, il est estimé bien coupable; on croit que telles gens ne voudraient pas calomnier un innocent. Les prêtres et les pharisiens font si grande impression en l'esprit du peuple, que tous se rendent ses

parties, tous se bandent contre lui, tous poursuivent sa mort, tous crient qu'il soit exterminé et ôté de la compagnie des hommes, pendu et crucifié : *Dicunt omnes : crucifigatur ! tolle ! tolle ! crucifige eum !*

Barabbas était un insigne voleur, un meurtrier, un séditieux, connu et publié pour tel ; tous estiment Jésus plus scélérat, plus indigne de miséricorde, plus digne de mort, plus exécration que ce pendard : *Non hunc sed Barabbam* ; ils ne daignent le nommer, il leur semble que son nom souillerait leur bouche s'ils le prononçaient : *Non hunc*, comme s'ils disaient : Non le méchant, le scélérat, le garnement, il ne le faut pas délivrer ni conserver en vie, mais plutôt Barabbas. Ils le conduisent au supplice, ils l'attachent au gibet, en la compagnie des larrons et au milieu d'eux, comme s'il était le chef des bandouliers, le capitaine des gens de sac et de corde : *Cum iniquis reputatus est.*

Ses parents, ses amis, ses disciples contribuent beaucoup à son déshonneur. Il a donné des témoignages d'amitié et de privauté particulière à Judas, pour tâcher de le gagner à Dieu ; chacun sait que cet apôtre était son économe, maître d'hôtel, surintendant de sa famille, qu'il n'y a jamais eu la moindre pique, ni aversion entre son maître et lui : *Tu verò homo unanimes, dux meus et notus meus. In domo Dei ambulavimus cum consensu.* Cet apôtre n'a point de sujet d'animosité contre son maître, et toutefois il le livre entre les mains de la justice. Ce n'est donc pas par passion, c'est donc qu'il a vu de grandes méchancetés et des actions bien noires en lui, diront ses ennemis.

Pierre, un de ses principaux disciples, le désavoue sans être interrogé du juge, et proteste avec jurement qu'il n'est pas de ses gens et ne le connaît point ; c'est qu'il a peur d'être puni comme complice de ses grands forfaits et malversations. Ses autres disciples gagnent au pied, aussitôt qu'il est pris ; ils craignent qu'on ne leur mette la main sur le collet, qu'on ne les applique à la question, pour leur faire confesser les grands crimes qu'ils lui ont vu commettre et qu'ils ont commis avec lui ; il ne se trouve pas un seul avocat, ni procureur, ni solliciteur de procès, ni aucun de sa connaissance, qui ose prendre sa cause en main, tant elle est mauvaise, pas un qui veuille faire un pas, dire une parole, ouvrir la bouche pour sa défense. Lui-même étant interrogé par le juge, pressé et sollicité de répondre aux informations dressées contre lui, ne dit pas un seul mot pour sa décharge, tant il se sent convaincu et condamné par les arrêts de sa propre conscience : *Non audis quanta adversum te dicunt testimonia ? et non respondit ei ad ullum verbum* (Matth. 27, 11). *Qui tacet consentire videtur.* Même après sa mort, il est tellement méconnu, délaissé, méprisé de tous les siens, que pas un de ses parents, alliés, amis, apôtres, ne demande son corps à la justice pour lui rendre les derniers devoirs, et lui donner sépulture. Il est vrai que Joseph d'Arimathie et Nicodème, le font ; mais on croit que c'est par pure charité, non par aucune connaissance qu'ils aient de ses mérites, car on ne sait pas qu'ils sont de sa suite, ils n'ont été ses disciples que secrètement et en cachette ; de Joseph il est dit : *Erat discipulus Jesu,*

occultus autem propter metum Judæorum; de Nicodème : Venerat ad Jesum nocte (Joan. 19, 38, 39).

(A) Bref, il paraît aux yeux des hommes si méchant, impie, indigne de tout secours, qu'il est même abandonné de Dieu par sa propre confession : *Deus, Deus meus ! quare me dereliquisti ?* Ceux qui voient toutes ces choses, ceux qui apprennent toutes ces choses, que peuvent-ils dire de lui, qu'en peuvent-ils penser et juger, quelle opinion en peuvent-ils concevoir ? Il est venu à Jérusalem pour la fête de Pâques des pèlerins de toute la Palestine, de la Syrie, de tout le monde. On ne parle d'autre chose, témoins ceux qui allaient en Emmaüs : *Tu solus peregrinus es, et hæc ignoras ?* Quand ces pèlerins étaient de retour en leur pays, leurs concitoyens demandaient : Que dit-on de nouveau en Jérusalem ? Il y a une étrange nouvelle, c'est que Jésus de Nazareth, qui était estimé grand prophète, a été reconnu hypocrite, imposteur, contrefaiseur de miracles, séditieux qui prétendait se faire roi. Vous vous moquez ? Je ne me moque point, demandez à un tel et à une telle, si nous ne l'avons pas vu pendre et mourir devant nos yeux. Un de ses domestiques ayant horreur des énormes méchancetés qu'il lui voyait faire, l'a mis entre les mains de la justice ; tous ceux de sa brigade ont pris la fuite, craignant d'être pris avec lui ; les prêtres et les pharisiens se sont rendus ses parties, personne n'a voulu plaider pour lui, il n'a su dire une parole pour sa justification, tant il était atteint et convaincu de plusieurs crimes. Il a été fouetté, puis attaché au gibet, par sentence du président. Voilà comme on parle dans le monde, quand on raconte des nouvelles dont on ne sait pas tous les tenants et aboutissants. C'étaient les propos ordinaires qu'on tenait de Jésus, c'était l'entretien des compagnies honorables, ès palais, ès cours des princes, ès maisons de ville, ès synagogues ; les servantes en médisaient au four, au moulin, à la fontaine ; les charlatans le représentaient sur leurs théâtres. Il était le sujet des railleries, plaisanteries, chansons, bouffonneries de gens de néant, ès boutiques, ès cabarets, ès carrefours et ès places publiques : *Adversum me loquebantur qui sebedant in portâ, et in me psallebant qui bibebant vinum* (Ps. 68, 13). Tout cela se faisait en son absence, mais non à son insu. Quand on parle mal de nous en notre absence, cela ne nous fait pas grande peine, parce que ordinairement nous n'en savons rien, mais Jésus entendait toutes les médisances et bouffonneries qu'on faisait de lui en son absence, aussi distinctement que s'il eût été présent : pour ce, elles ne pouvaient manquer de lui être extrêmement sensibles.

(B) Et en sa présence, que n'a-t-on pas dit pour l'humilier, que n'a-t-on pas fait pour le rendre ridicule chez Anne, chez Caïphe, au prétoire, sur le calvaire ? Quelles paroles outrageuses n'ont vomies contre lui les valets des pontifes, les courtisans d'Hérode, les gendarmes du président ? Ils disent qu'il est un insolent, qu'il parle irrévéremment et arrogamment au pontife, calomnie si noire et si sensible à Jésus qu'il ne se put tenir de la réfuter : *Si malè locutus sum*, afin que nous n'eussions aucun prétexte, pas même feint et supposé, d'apprendre de lui à parler avec irrévérence aux

prêtres et prélats de l'Eglise. Ils l'appellent blasphémateur, et comme tel, le jugent digne de mort : *Blasphemavit, reus est mortis*. Ils l'accusent d'être un ambitieux, qui a voulu envahir la tyrannie et se mettre la couronne royale sur la tête : *Omnis qui se regem facit, contradicit Cæsari*. Ils disent que c'est un trompeur, un imposteur, qui par des prestiges et miracles contrefaits, séduit la simple populace : *Seductor ille*, c'est l'épithète ordinaire qu'ils lui donnaient.

Ils le maudissent, ils le chargent d'imprécations : *Vah, qui destruis templum Dei!* Ils lui donnent des brocards, ils se raillent de lui et de tout ce qu'il a fait : Puisque tu es si bon prophète, devine qui t'a frappé ; il a sauvé les autres, et il ne se peut sauver soi-même.

Aux paroles ils ajoutent des actions, des gestes, des contenance injurieuses tout ce qui se peut ; ils en font leur jouet, ils le traitent avec plus de mépris qu'on ne ferait un faquin ; il n'y a partie en son corps qu'ils n'emploient à le bafouer et confondre ; ils branlent la tête devant lui, ils lui font la moue et des grimaces.

Ils collent les yeux sur lui, ils le regardent fixement comme pour le braver, insulter sur sa misère, ils lui disent : Eh bien ! vous voilà, vous n'êtes pas maintenant si orgueilleux que vous avez toujours été. Où sont ceux qui vous louaient tant : *Prævalui adversus eum* : Qui est le plus sot de nous deux ? quand un pauvre homme est au carcan ou entre les mains d'un bourreau, il n'y a rien qui lui fasse plus de peine que si on s'arrête à le regarder, et principalement si ce sont ses ennemis : *Ipsi verò consideraverunt et conspexerunt me* (Psalm. 21, 18).

De la bouche ils vomissent sur lui de vilains et horribles crachats, et comme il ne les pouvait essuyer, ayant les bras et les mains liés, cette puante salive lui coulait jusques dans la bouche ; cette indignité est si injurieuse et insupportable, que s'il nous est arrivé par mégarde de cracher sur le bord de la robe d'une personne tant soit peu honorable, nous l'essuyons tout aussitôt, nous nous excusons avec beaucoup d'humilité et de compliments ; et ces outrecuidés crachent impudemment, non sur la robe, non sur les mains, mais sur la partie la plus vénérable, sur la très-adorable et très-désirable face du Roi des hommes et des anges. Cet affront est si ignominieux, que si un enfant le reçoit de son père, il en doit porter la confusion au moins l'espace de sept jours ; c'est Dieu qui le dit à Moïse (Num. 12, 14) : *Si pater ejus spuisset in faciem illius, nonne debuisset saltem septem diebus rubore suffundi*.

Avec les mains ils lui donnent des soufflets et des coups de poings : *Colaphis eum ceciderunt, palmas dederunt in faciem ejus*, ἐκολάψισαν ἑρράπισαν (Matth. 26, 67), ils le battent à coups de pantoufle, de bâton, de houssine, le verbe *ράπιζω* signifie tout cela.

Ils se mettent à genoux devant lui pour lui dire qu'il est passionnément avide d'honneur ; puis pour montrer qu'il en est indigne et qu'ils ne le font que par dérision, ils le frappent sur la tête à coups de roseau.

(c) Il n'y a membre en son corps précieux que ces insolents ne tâchent d'offenser par quelque injure particulière ; ils lui voient

les yeux avec un sale torchon, ils lui arrachent la barbe, ils lui mettent sur la tête une couronne d'épines, un roseau en la main, un manteau de pourpre sur le dos, pour le taxer d'ambition. L'on avait coutume de donner aux dieux des couronnes de fleurs, aux rois des couronnes d'or, à ceux qui triomphaient des couronnes d'herbes ou de laurier; au lieu de tout cela, ils lui donnent pour couronne un chapeau d'épines, pour sceptre un roseau, pour habit royal un vieux manteau d'écarlate, comme pour lui dire qu'il est un dieu prétendu, feint, contrefait, imaginaire, qu'il est un roi supposé, roi de carte et de théâtre, roi des fleuves verts et des marais, que le triomphe qu'il fit il y a cinq jours entrant en Jérusalem avec pompe ne lui a pas réussi, que c'était un triomphe sans victoire, qu'il n'y a acquis pour toutes dépouilles que des roseaux et des ronces.

2^o S'il n'y avait que les soldats, les valets et autres gens de néant qui fissent déshonneur à Jésus, on dirait qu'ils font cela de leur propre mouvement sans commission, injustement, que ce sont gens indiscrets, étourdis, insolents, qui ne connaissent pas la qualité et les mérites de celui qu'ils bafouent; mais ce sont encore les grands, les personnes de considération, les juges ecclésiastiques et séculiers, qui ne font rien sans connaissance de cause, qui doivent rendre à chacun selon ses mérites ou démérites, qui ont beaucoup d'ascendant sur l'esprit des inférieurs. Anne, l'ayant interrogé de sa doctrine, et ayant reçu de lui une sainte réponse, permet qu'un valet, un homme de néant, lui donne un soufflet en sa présence, sans reprendre tant soit peu cet insolent d'une si grande injustice. Etant présenté au concile qu'ils appelaient le grand Sanhédrin, Caïphe, souverain pontife, le conjure au nom de Dieu de dire s'il est le Messie, et comme il confesse la vérité, il le déclare blasphémateur, et déchire ses vêtements pour montrer l'horreur qu'il a de son crime, et tous les juges de cette assemblée le prononcent coupable de mort; et pour le livrer au bras séculier, l'envoient au président Pilate.

Si les juges ecclésiastiques offensent si outrageusement l'honneur et la réputation de Jésus, les juges séculiers ne font pas moins. On ne saurait souiller votre réputation plus indignement qu'en faisant croire que votre esprit est blessé, votre volonté pervertie, votre condition vile, abjecte et méprisable: c'est ainsi que Jésus est humilié. Hérode n'ayant su tirer aucune réponse de sa bouche, parce qu'il s'en rendait indigne, ne l'interrogeant que par vaine curiosité, il le renvoie à Pilate, vêtu d'une robe blanche qui était la livrée des fous et de ceux qui briguaient des charges, et pour cela s'appelaient *candidati*, comme voulant dire à Pilate: Je vous renvoie le criminel que vous m'avez envoyé, c'est un sot et voilà tout; il ne m'a pas su dire une seule parole, tant il est hébété; son ambition est plus digne de risée que de châtement, d'aspirer à la royauté étant si niais et idiot comme il est. Les courtisans et gardes du roi employèrent le reste du jour à se railler de ce fou, de ce roi prétendu, de ce joueur de passe-passe, qui était demeuré muet en la présence de leur prince; c'est ainsi qu'ils parlaient de lui.

Pilate le condamne à être flagellé et à mourir sur la croix, deux supplices les plus infâmes, honteux, ignominieux qui fussent alors en usage, supplices qu'on ne faisait endurer qu'aux esclaves et personnes de néant. De cette flagellation qui se faisait à coups d'écourgée, de courroie ou d'étrivières, les personnes libres en étaient exemptées, même celles qui étaient de plus basse et vile condition, qu'ils appelaient *sordidiores personas*, dit Ulpien (*Judicis ff. de incendio, ruinâ et naufragio*).

Capitolin en dit autant du supplice de la croix; il dit en la vie de Macrinus, que cet empereur punissait les soldats de supplices serviles, les faisant crucifier; nous voyons que Pline le nomme le supplice des chiens : *Quia quot annis Romani crucifigebant canem, eo quod Gallis capitolium invadentibus non latraverunt* (Pline, 6, c. 6). Et au commencement de Tite-Live, et en Sénèque (ep. 101), que les Romains appelaient la croix, bois malheureux, bois infâme, croix damnée, punition de ceux qu'on estimait si exécrables, qu'ils étaient indignes de toucher la terre, de peur de la souiller par leur attouchement contagieux. En Isaïe (53, 3) où Jésus est appelé : *novissimus virorum*, il y a en hébreu *kadad ischim*, *cessatio*, ou, *abstinentia virorum*, le rebut, la lie, l'abomination des hommes, on avait honte, on tenait à déshonneur de le toucher ou approcher. L'orateur romain, *in Verrem*, après avoir exagéré l'énormité de ce supplice, et comme c'est une espèce de sacrilège, de crucifier un citoyen de Rome, il ajoute : *Crudelissimum teterrimumque supplicium verbo satis digno tam nefaria res appellari nullo modo potest*. En l'oraison *pro Rufino*, que le nom même de la croix soit éloigné, non-seulement du corps des citoyens romains, mais aussi de leurs pensées, de leurs yeux et de leurs oreilles.

Et moi au contraire je vous embrasse, ô sainte croix! ô bois très-sacré, digne, heureux, honorable, salutaire, je souhaite que vous soyez toujours en la bouche, ès yeux, ès oreilles, au cœur, en l'esprit des chrétiens! que vous soyez l'objet et le sujet des louanges, des éloges d'honneur, des bénédictions, des pensées, des affections de tous les hommes : *Nos autem gloriari oportet in cruce Domini nostri*.

3^o La circonstance aussi du lieu et du temps auquel toutes ces choses se passent, augmentent beaucoup le déshonneur et l'humiliation de Jésus. Saint Léon a bien remarqué ceci : *Qui formam susceperat servi, Bethleem præelegit nativitati, Jerosolymam passioni*. Quand nous sommes nés en quelque lieu noble et renommé, nous nous en glorifions, et si nous souffrons quelque disgrâce, nous sommes bien aises que ce soit en un lieu inconnu et écarté. Jésus, pour vous donner exemple de mépriser la gloire du monde, a voulu naître en la bourgade de Bethléem, et souffrir la honte du gibet en la ville de Jérusalem, ville pour lors des plus célèbres, grandes, spacieuses, peuplées qui fussent en tout l'univers; c'était le séjour ordinaire des rois, l'exercice de la religion y fleurissait, le siège du souverain pontife y était, il y avait plusieurs bons collèges et célèbres académies; le commerce et le trafic y était commode, n'étant guère éloigné de la mer Méditerranée; tout cela la faisait habiter par un grand nombre de personnes de toutes conditions; les uns y

venant pour des affaires qu'ils avaient en la cour et au palais, autres par dévotion, autres pour les études, autres pour la marchandise et principalement es jours des azimes ou fête de Pâques, comme c'était lors, il y abordait des pèlerins, non-seulement de toute la Judée, mais de toute la terre : les juifs étant obligés de venir manger l'agneau pascal et célébrer la fête de Pâques. Nous pouvons dire, sans danger de mentir, que lorsque Jésus endura, il y avait pour le moins douze cent mille personnes en Jérusalem ; car, au rapport de Josèphe, grave historien juif, la Judée et la Palestine furent un peu après toutes dépeuplées par les gouverneurs et armées des Romains. Toutefois, lorsque Tite et Vespasien plantèrent le siège devant Jérusalem, parce que ce fut en la fête de Pâques, la ville se trouva remplie de douze cent mille personnes ; quelle honte, déshonneur, infamie, opprobre, confusion à notre Sauveur, d'être traîné par les rues en plein jour comme un fou et comme un scélérat, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, d'être dépouillé tout nu, fouetté et attaché à un gibet en la présence de tant de gens, qui n'avaient autre chose à faire qu'à assister à ce spectacle, puis-que c'était un jour de fête !

4° Mais ce qui rend ces ignominies injurieuses et injustes au dernier point, c'est la qualité de la personne qui les souffre, c'est une personne sacrée, qui a été en grande vogue jusqu'à présent, estimée, suivie, honorée, réputée, tout ce qui se peut. Les philosophes disent que les contraires ont plus de pointe et d'activité en la présence de leurs contraires ; il n'y a que cinq jours que Jésus est entré en pompe et triomphe en la ville de Jérusalem, il y fut reçu avec des applaudissements et acclamations extraordinaires, on ne fit jamais tel accueil à aucun capitaine ou empereur triomphant : d'un si haut degré de gloire, tomber soudainement en un tel abîme d'infamie ! C'est une affliction bien mortifiante : *Quid fuit quod processionem habere voluit, qui mox futuram noverat passionem ? certe ut amarior esset passio, quam processio processisset !* dit saint Bernard (Serm. 2 in Ramis) : ayant été accueilli avec tant d'honneur et tant de témoignage d'affection, incontinent après en la même ville, par le même peuple, il est chassé et crucifié. Il n'y a que cinq jours que les Juifs lui disaient : Béni soyez-vous, qui venez au nom du Seigneur ; ils disent maintenant : *Tolle, tolle !* Ils disaient : Vous êtes le Roi d'Israël ; ils disent : Nous n'avons point d'autre roi que César ; ils tapissaient avec leurs vêtements le chemin par où il devait passer : ils lui ôtent et jouent maintenant au sort ses propres vêtements ; ils jetaient des fleurs à ses pieds : ils lui mettent des épines sur la tête ; ils jonchaient le pavé de rameaux, de palmes et d'olives, ils l'attachent à un bois funeste. Quelle différence, quel admirable changement, quelle abominable inconstance du monde ! Et puis, siez-vous à lui, et à ses caresses trompeuses.

C'est une personne divine qui endure tout cela ; cette considération fait que les ignominies du Sauveur sont plus grandes sans comparaison que non pas ses peines et supplices ; la divinité de sa personne, et de sa dignité incompréhensible ne fait pas que ses souffrances soient plus sensibles et piquantes, oui bien qu'elles

soient d'un mérite et valeur infinie ; mais elle est cause que le moindre mépris qu'on fait de sa majesté divine est une indignité infinie et infiniment outrageuse ; car, comme nous avons vu autrefois, la grandeur du déshonneur se pèse et mesure principalement par la grandeur et excellence de la personne qui est déshonorée, et particulièrement si vous êtes méprisé par ceux qui vous devraient honorer.

Ici le Sauveur est bafoué par ses propres vassaux, par ses sujets naturels, par ses serviteurs et esclaves, par ceux qu'il a extrêmement obligés, qui lui devraient rendre hommage au delà de l'infini, s'il lui était possible ; aussi il dit à son Père que c'est lui proprement qui connaît la grandeur de ses humiliations : *Tu scis improprium, et confusionem meam*. Comme il n'y a personne que Dieu qui puisse connaître parfaitement la noblesse et excellence infinie de Jésus, ainsi il n'y a personne que Dieu qui sache combien indigne et injurieux est le moindre affront qu'on fait à une si haute et auguste Majesté : *Saturatus est opprobriis*, et s'il n'a enduré autant de tourments qu'il désirait, ou bien autant d'ignominies qu'il souhaitait, l'amour infini qu'il portait à son Père, et à notre salut lui faisant désirer de souffrir des douleurs et humiliations infinies, il n'a pas été infiniment tourmenté, mais il a été infiniment humilié.

CONCLUSION. — Écoutez donc saint Paul (Hebr. 13, 13) qui nous crie : *Excemus igitur extra, castra improprium Christi portantes*. Ces deux paroles sont bien jointes ; il y a rapport entre ces deux avis : Quitter la guerre et porter les opprobres de Jésus ; l'un est une suite et dépendance de l'autre. Si vous faites réflexion sur vous et sur vos comportements, vous verrez que vous faites la guerre à votre Dieu, à vous-même, à votre prochain : parce que vous ne voulez pas subir les ignominies de Jésus, vous prenez des dispositions toutes contraires à ses humiliations, vous aimez passionnément la vanité, vous êtes insatiable d'honneur et de gloire sensible, et impatient au moindre mépris ; Dieu résiste aux superbes ; les superbes donc lui font la guerre : n'est-ce pas déclarer la guerre à un prince d'empiéter sur son domaine ? vouloir envahir sa couronne ? La vraie couronne de Dieu, c'est l'honneur et la gloire : *Gloria et honore coronatus*.

Son propre et particulier domaine, c'est l'esprit et le cœur de l'homme : *Præbe mihi cor tuum, gloriam meam alteri non dabo*. C'est de quoi il est plus jaloux, c'est ce qu'il désire avec plus d'affection, qu'il demande avec plus d'instance, qu'on pense à lui, qu'on se remplit de lui, qu'on s'occupe à l'aimer et honorer, et vous ambitionnez cet hommage, vous désirez qu'on s'amuse à penser à vous, à vous regarder, admirer, estimer, même en l'église, en la présence de Dieu, en une bonne fête, en un jour de Pâques, et vous vous ajoutez tout exprès pour cela !

Vous faites aussi la guerre à vous-même et à votre salut ; vous vous privez de mille bonnes œuvres, vous pratiquez mille actions vicieuses par crainte d'un peu d'humiliation. Vous dites : Je vendrais volontiers mon état, car je vois bien que je n'y fais pas mon

salut ; mais qu'en dira-t-on par toute la province ? On dirait que je suis un fat, tel m'adore maintenant qui me foulerait aux pieds. Je m'abandonnerais volontiers aux œuvres de la charité, à visiter les pauvres, les prisons, les hôpitaux ; mais qu'en dirait-on par la ville ? On dirait que je suis réformée, que je n'ai pas toujours été si dévote. Je jeûnerais volontiers les vendredis et samedis ; mais qu'en dirait-on en la maison ? On dirait que je suis hypocrite. Je vois bien que cela ne vaut rien d'aller au bal, au cours, à la comédie, faire tant de visites, perdre tant de temps à me parer, tout cela me déplaît, ce n'est pas mon humeur ; c'est contre mon inclination ; mais que ferais-je ? C'est la mode, on fait ainsi dans le monde, il faut vivre avec les vivants : si je fais autrement je serai la fable de la ville, le jouet et la risée des compagnies.

Et contre le prochain, quelle guerre n'exécutons-nous pas par cette maudite ambition ? Que de disputes, procès, factions, duels pour des préférences, préséances, pointilles d'honneur ? Que de noises, querelles, dissensions, inimitiés qui passent de père en fils pour un petit mépris qu'on a fait de nous, pour une parole de travers, pour un manquement à nous complimenter ? Quand on aurait non-seulement flétri, mais ruiné tout à fait ma réputation, quelle comparaison de cela et de ce qu'on a fait à Jésus ? Quelles raisons pouvez-vous avoir, pour ne pas souffrir l'humiliation, qu'il n'ait pas eue puissante et plus importante mille fois ? Vous dites quelquefois : S'il n'y allait que du bien, je ne m'en soucierais pas ; mais il y va de mon honneur, je suis obligé de le conserver ; c'est une chose trop précieuse, mes parents aussi y ont intérêt, leur honneur est attaché au mien, si je perds ma réputation, la leur en sera flétrie. Si j'étais un particulier, je pourrais renoncer à mes droits, mais je suis personne publique ; si j'endure cet affront, ma charge en sera méprisée, je ferai tort à la communauté dont j'ai l'honneur d'être une partie. Jésus avait toutes ces raisons ; et beaucoup d'autres plus pressantes ; il n'en allègue pas une seule ; il ne dit pas : Si je n'étais qu'homme, j'endurerais volontiers ces opprobres ; mais je suis Dieu, il n'est rien de si important, rien de si digne d'être conservé précieusement et avec jalousie que la gloire de Dieu ; il n'y a rien de si indigne de Dieu, que le mépris, déshonneur et confusion. Si je suis déshonoré, ce déshonneur retourne par réflexion à mon Père céleste ; ce lui sera un grand déshonneur d'avoir un fils estimé si vicieux. Si je méprise mon honneur, je dois avoir en recommandation celui de ma mère ; elle doit demeurer en ce monde plusieurs années après mon ascension, elle sera toute sa vie regardée comme la mère d'un pendu, qui n'a pas bien élevé son enfant et qui ne l'a pas châtié quand il faisait quelque faute, et qui lui a enseigné à faire mal par son mauvais exemple. La perte de ma réputation fera tort à mon Eglise et à la publication de l'Evangile ; elle empêchera la foi de ma divinité, elle ternira l'éclat et la gloire des miracles que j'ai faits, les bons exemples que j'ai donnés et les belles actions que j'ai pratiquées.

Ceci vous doit apprendre à tenir pour suspectes toutes les pensées que vous avez de vous piquer de préférences, pointilles d'honneur ; comme aussi toutes les raisons qui vous viennent de vous

ressentir d'un affront, injure, médisance, calomnie; défiez-vous des pensées que vous avez d'en tirer raison, d'en demander satisfaction, d'en avoir réparation, pour belles, justes, apparentes, spécieuses qu'elles vous semblent, défiez-vous-en. Ce sont des engeances d'orgueil, des avortons d'amour-propre, des productions de la nature corrompue qui vous flattent et qui vous trompent par de beaux prétextes. Toutes les pensées qui vous viennent, de souffrir patiemment pour l'amour de Dieu, d'être humilié, postposé aux autres, délaissé, mis en oubli, méprisé, ruiné de réputation, recevez-les comme de très-bonnes pensées, de saintes inspirations, des mouvements de la grâce, des lumières du Saint-Esprit, priez Dieu de vous faire la grâce d'y consentir, d'en faire bon usage. Ne devons-nous pas imiter le Fils de Dieu, en une vertu qu'il nous a enseignée à si grands frais? Pour nous y obliger il nous a dit que le disciple n'est pas plus que son maître.

Le pape saint Léon (*Serm. 2 de Resurrectione Christi*) dit : *Humilitas nulli est erubescenda nobilium, nulli aspernanda divitum; non enim in tantum potest humana sublimitas pervenire fastigium, ut sibi existimet pudendum, quod Deus in formâ servi non est arbitratus indignum* : Les nobles et les riches ne doivent point avoir de confusion de s'humilier; car la noblesse des hommes ne peut arriver à un si haut degré d'excellence qu'ils doivent avoir honte de ce que Dieu n'a pas estimé indigne de soi.

Le Saint-Esprit nous dit : *Quanto magnus es humilia te in omnibus* (Eccli. 3, 20). Tant plus vous êtes grands, humiliez-vous davantage. Si vous êtes petits, si vous n'avez pas l'esprit bien éclairé, si vous êtes pauvre de mérite, si vous êtes d'une condition vile et basse, vous n'avez pas besoin de vous humilier, vous portez dans la bassesse de votre condition votre humiliation : *Humiliatio tui, in medio tui*. Si vous êtes dans le péché mortel, tenez-vous dans l'humilité, il n'y a rien de plus humiliant que cet état. Si vous êtes grand et élevé sur un trône, humiliez-vous, car souvent on est grand devant le monde par un effet de la justice de Dieu et par réprobation. Si vous êtes riche des biens de la terre, humiliez-vous; peut-être Dieu vous trouve indigne des biens du ciel. Si vous êtes grand en vertu, humiliez-vous; car si vous êtes orgueilleux vous perdrez tout : *Humilia te in omnibus*, humiliez-vous en toutes choses comme Jésus-Christ.

Saint Bernard dit : *Sine causâ sum Christianus, si Christum non sequor*. En vain je porte le nom de chrétien, si je refuse d'imiter Jésus-Christ; n'est-ce pas une grande honte que le ver de terre veuille être honoré où le Roi du ciel a été méprisé?

Grand Dieu! qui avez voulu que votre Fils, notre Sauveur, ait pris chair humaine et souffert l'humiliation de la croix, afin de nous donner un rare exemple et un puissant motif d'humilité, faites-nous la grâce d'affectionner et de pratiquer toute notre vie cette vertu qui nous est si agréable, afin que nous soyons dignes de recevoir quelque jour les grandes récompenses que vous avez promises aux âmes humbles, par les mérites du même Jésus votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. *Amen*.

SERMON L.

DES SOUFFRANCES DE JÉSUS EN SA PASSION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

L'HISTOIRE profane nous raconte qu'un gentilhomme espagnol ayant été assassiné par la trahison d'un sien ami, sa veuve qui l'aimait avec passion garda soigneusement dans ses coffres, parmi ses plus riches joyaux, la robe ensanglantée du défunt; et comme elle avait trois ou quatre petits enfants, quand ils furent devenus un peu grands, elle leur montrait de temps en temps ce vêtement empourpré, leur disant d'un grand courage viril : Voyez, mes petits, c'est ici la robe de celui qui vous a mis au monde, c'est un tel qui vous a faits orphelins; si vous avez quelques gouttes de bon sang dans les veines, reconnaissez celui de votre père, et répandez le sang de ce perfide qui m'a faite veuve : il faudra que vous ayez, ou bien peu de courage, ou beaucoup d'ingratitude, si vous ne vengez la mort de celui qui vous a donné la vie. C'était un esprit de vengeance et une animosité illicite. Mais l'Eglise a droit de nous dire le même; elle est l'Epouse du Fils de Dieu, elle voit son divin Epoux honteusement chassé de Jérusalem, attaché à une potence et cruellement assassiné; elle conserve précieusement entre ses plus riches trésors, la croix, les clous, les épines et les autres instruments de sa passion; elle nous les propose de temps en temps pour nous piquer d'un zèle de vengeance contre le péché mortel, détestable parricide, exécration déicide. Saint Pierre, parlant des souffrances du Fils de Dieu, ne nous exhorte pas à pleurer, mais à nous armer de cette pensée : *Christo in carne passo, et vos eadem cogitatione armamini, non pas lacrymamini*. C'est à quoi je dois travailler en ce discours, non à faire tomber de vos yeux quelques larmes de tendresse, mais à vous mettre en main les armes pour combattre le péché qui a fait mourir notre Père céleste.

En parlant de la passion de votre Fils, oserons-nous bien vous saluer, ô sainte et bienheureuse Vierge! Quand le soleil est obscurci, la lune perd sa lumière : *Sol obscurabitur*, dit le Prophète; et ensuite il ajoute : *Et luna non dabit lumen suum*. Quand nous voyons le soleil de justice éclipsé en la croix sur le calvaire, pouvons-nous encore espérer les doux rayons de votre grâce? Mais comme le corps de Jésus, étant privé de son âme, n'est pas pourtant privé de la divinité qui est son unique subsistance, ainsi quand vous êtes privée de Jésus, qui est votre âme et votre vie, vous n'êtes pas pourtant dépouillée de votre qualité de Vierge mère, qui est votre unique privilège; car Jésus expirant en la croix vous a dit de chacun de nous : *Ecce filius tuus*. Si donc en la mort de Jésus, je n'ose vous honorer en qualité de mère de Dieu, je dois toujours vous honorer comme la mère des chrétiens, et en cette qualité je vous demande pour cette action, non un torrent d'éloquence, mais

une rivière de larmes ; non des fleurs de rhétorique, mais des épines de tristesse ; non de belles pointes d'esprit, mais de vives pointes de douleur ; non de hautes et sublimes conceptions, mais une profonde et cordiale componction. A cet effet, je vous présenterai, non le salut ordinaire de joie et d'allégresse, mais cette lamentable et funeste élégie :

*Sancta Mater istud agas,
Crucifixi fige plagas
Cordi mei meo valide.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Merito fit eclipsis in morte Christi.

I. PUNCTUM. — Causa efficiens dolorum Christi est justitia Dei, et odium ejus in peccatum.

II. PUNCTUM. — Causa materialis est : 1^o Corpus Christi valde sensibile, 2^o Anima.

III. PUNCTUM. — Causa formalis est sensus maximorum cruciatuum : 1^o In animâ, 2^o In corpore.

IV. PUNCTUM. — Causa finalis, ut satisfaceret ardenti Christi amori, et desiderio patiendi quod probatur, ex iis quæ dixit et fecit : 1^o Ante passionem, 2^o In passione, 3^o Post passionem.

CONCLUSIO. — Moralis exhortatio ad redamandum Christum : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione, 4^o Instructionibus : (A) Amare Christum amore compassionis, benevolentia, appetiatiivo, (B) Vitare peccata quæ mortem Christo intulerunt : 1^o Avaritiam Judæ, 2^o Cæcitatem mentis in populo, 3^o Respectum humanum in Pilato, 4^o Instructio : timere justitiam Dei.

EXORDE. — *Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur*, disait saint Denys l'Aréopagite encore payen, quand il vit l'éclipse extraordinaire du soleil qui arriva miraculeusement le jour du vendredi-saint par toute la terre habitable. Ce fut un premier mouvement, une saillie et comme un éclair de son bel esprit ; mais s'il eût su au vrai ce qui ce passait au monde, et qu'il y eût fait réflexion, il eût dit, non disjonctivement, mais conjointement ces deux paroles : La machine du monde doit aller en pièces et retomber en son premier chaos, puisque le Dieu de nature souffre, et meurt par la main des hommes. Quand il y a danger de vide en l'univers, les éléments se désélementent et démentent leur inclination ; le feu descend en bas, l'eau monte en haut pour empêcher le vide. Quand le phénix est sur le point de mourir, toute la nature est en transe, craignant de perdre cette espèce en perdant cet individu. Quand un père de famille est assassiné en sa maison, tous les domestiques sont punissables et peuvent être appliqués à la torture, dit la loi. Quel vide, Messieurs, quelle éclipse, quelle privation, quelle défaillance, quand le Dieu de l'univers, le Phénix du ciel et de la terre, le Trésor et l'Archétype de toutes les espèces, l'Être des êtres, l'Auteur de la nature, le Principe de toutes les créatures vient à défaillir et à mourir ! Quelle angoisse, quelle détresse, quelle convulsion, ne devons-nous pas souffrir en un désarroi si funeste ?

Remettant au vendredi-saint de vous établir l'histoire et les circonstances de la passion, je me contenterai aujourd'hui de vous parler des quatre causes qui ont coopéré à la grandeur des souffrances du Fils de Dieu.

Les philosophes payens désirent tout savoir, et disent avec Aris-

tote : *Intellectus est omnia*. Les philosophes chrétiens, c'est-à-dire les chrétiens qui aiment la vraie sagesse, ne désirent savoir qu'une chose, et disent avec l'Apôtre (1. Cor. 2, 2) : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum* : Je ne veux rien savoir que Jésus crucifié. Savoir une chose, c'est la connaître par ses causes; donc, pour savoir combien grandes ont été les souffrances du Fils de Dieu en sa passion, il en faut considérer les quatre causes : l'efficiente, la matérielle, la formelle et la finale. La cause efficiente, c'est la justice de Dieu et la haine qu'il a du péché; la matérielle, c'est une âme faible et languissante, un corps tendre et délicat au dernier point; la formelle, c'est le sentiment des plus vives et des plus poignantes douleurs qui aient jamais été souffertes en ce monde; la finale, c'est de satisfaire au désir ardent que Jésus avait d'endurer pour l'amour de son Père et pour le salut des hommes.

PREMIER POINT. — On dit ordinairement en la morale, que la volonté est au regard du bien et du mal ce que l'entendement est au regard du vrai et du faux. La lumière par laquelle nous connaissons qu'une chose est fausse, c'est la connaissance que nous avons de la vérité qui lui est contraire; et d'autant plus clairement nous connaissons une vérité, d'autant plus évidemment nous savons la fausseté de ce qui lui est opposé; il en est de même de l'amour et de la haine en la volonté : d'autant plus grand et plus ardent est l'amour que nous avons pour un objet, d'autant plus grande et ardente est la haine que nous portons à celui qui nous en a privé ou qui lui a fait du mal. Vous haissez beaucoup celui qui a tué votre enfant, fort peu ou point du tout celui qui a tué l'enfant de votre voisin, parce que vous aviez beaucoup d'amour pour votre enfant, fort peu ou point du tout pour l'enfant de votre voisin.

Or, est-il que Dieu s'aime soi-même d'un amour infini, car la grandeur de l'amour qu'on porte à un objet se mesure par la grandeur de la bonté qu'on aime, par la grandeur de la connaissance qu'on a de cette bonté, et par la grandeur de la puissance et faculté qu'on a d'aimer. L'objet que Dieu aime est infini, car c'est sa bonté divine; la connaissance qu'il a de cette bonté est infinie, car il la connaît par soi-même et par son essence, la puissance qu'il a d'aimer est infinie et infiniment active, car c'est sa volonté toute-puissante; comment est-ce que l'amour ne serait infini, vu que l'objet, la connaissance et la puissance d'aimer sont infinies? Si Dieu ne connaissait que sa bonté est infiniment aimable, il serait ignorant; si connaissant que sa bonté est infiniment aimable, il ne la pouvait aimer infiniment, il serait impuissant; si connaissant que sa bonté est infiniment aimable, et la pouvant aimer infiniment, il ne la voulait pas aimer autant qu'elle mérite, il serait méchant. Enfin, si rien de fini ne peut produire l'infini, il appert que la connaissance que Dieu a de sa bonté est infinie, puisque cette connaissance produit une personne infinie, à savoir son Verbe : il appert que l'amour qu'il a pour sa bonté est infini, puisque cet amour produit une personne infinie, à savoir le Saint-Esprit.

De tout ce discours, il s'ensuit par bonne conséquence que la haine que Dieu porte au péché lui est essentielle et nécessaire, c'est-à-dire qu'il est obligé par sa nature, et par la condition de son être, d'avoir en horreur le péché, et que cette haine est immense, incompréhensible et infinie; car, par la même lumière par laquelle il connaît la grandeur de sa bonté, par la même lumière, il connaît la grande malice du péché qui lui est diamétralement et infiniment opposé. Par le même amour, par lequel il aime sa bonté infinie, par le même amour et par le même acte de volonté, il abhorre et déteste le péché; et l'on peut dire que par le même principe par lequel le Verbe divin est engendré, par le même principe par lequel le Saint-Esprit est produit, par ce même principe le péché est abhorré de Dieu.

O grandeur infinie de Dieu! ô bonté! ô lumière! ô amour! ô haine immense et incompréhensible! disons donc, et avec raison: O malice infinie du péché! qui est commis contre un Dieu infini, qui est opposé à cette bonté infinie, qui est connu par cette lumière infinie, qui est abhorré par cet amour infini, qui est puni et châtié par cette haine infinie! Voulez-vous donc savoir combien grandes sont les douleurs de Jésus en sa passion? Ne regardez pas seulement la cruauté des bourreaux qui le supplicient; ne regardez pas seulement la rage des furies infernales qui sont déchaînées sur lui; mais regardez la puissance de Dieu, la rigueur de sa justice, la haine naturelle, nécessaire et infinie qu'il porte au péché. Le Père éternel ne se contente pas de le livrer entre les mains des juges et des bourreaux; mais lui-même appesantit sur lui sa main rigoureuse, lui-même opère en son Fils des aridités, des sécheresses et des désolations inexplicables. Il dit par son Prophète: *Propter scelus populi mei percussi eum*: Je l'ai frappé à cause des péchés de mon peuple; et ailleurs le Prophète dit: *Vidimus eum quasi leprosum percussum à Deo*: Nous l'avons vu comme un lépreux et frappé de Dieu; et afin qu'on ne puisse répondre que le Père ne l'a frappé que par l'entremise des hommes, le livrant entre leurs mains, il distingue ces deux tourments, celui de la part de son Père d'avec celui de ses ennemis: *Quoniam quem tu percussisti persecuti sunt, et super dolorem vulnerum meorum addiderunt* (Ps. 68, 27).

D'autant qu'une substance a plus de forme et moins de matière, elle est d'autant plus puissante et efficace pour agir; car c'est le propre de la forme d'agir et de la matière de pâtir; nous le voyons es créatures inanimées et animées. Entre les éléments le feu qui a moins de matière, est plus actif et pénétrant: la terre, qui n'est quasi que matière, demeure oisive si elle n'est cultivée par les hommes et fécondée par les astres; entre les créatures vivantes, l'ange qui est un pur esprit, exempt et délivré de tout corps, est plus actif que plusieurs hommes: un seul ange défit en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille soldats. Dieu est affranchi de toute matière et physique et métaphysique; il est tout esprit, tout vie, tout forme, tout acte; il est, *ὅλος νῶς*, dit saint Clément Alexandrin; *ὅλος μορφή*, dit Orphée. Il est acte pur, dit saint Thomas: oh! qu'il agit vivement, puisque c'est un agent qui est tout vie! oh!

qu'il agit puissamment, puisque c'est un agent qui est tout formé ! oh ! qu'il agit terriblement, puisque c'est un agent infini ! oh ! qu'il opère activement, puisque c'est un agent qui est tout acte ! oh ! qu'il agit efficacement en la passion de son Fils ! puisqu'il agit immédiatement par soi-même, sans l'entremise d'aucun organe qui puisse éteindre par sa pesanteur l'activité de son opération !

Jésus avait sur soi les péchés de tous les hommes qui sont, seront et ont été, non-seulement des fidèles, mais encore des infidèles : *Posuit Deus in eo iniquitates omnium nostrum, ipse est propitiatio pro peccatis nostris, non pro nostris autem tantum, sed etiam pro totius mundi* (Isaï. 53, 6; 1. Joan. 2, 2). Je sais bien qu'à cause de la dignité de sa personne, la moindre de ses souffrances satisfaisait infiniment; mais je sais aussi qu'à cause de l'infinie majesté de Dieu, le moindre péché mortel est une injure infinie et infiniment punissable. Prenons un des moindres péchés mortels qui ait jamais été commis, une parole, ou pensée volontaire de blasphème : ce péché est une injure infinie; quand il n'y aurait que cela, pour y satisfaire ric à ric, il faut qu'un Dieu y soit employé, il faut qu'un Dieu s'incarne et y satisfasse. Comme donc la moindre des actions ou souffrances de Jésus est infinie et infiniment satisfaisante, aussi la moindre des offenses mortelles est infinie et infiniment punissable. Quand donc il n'y aurait qu'un péché mortel au monde et une action ou souffrance de Jésus, voilà deux choses infinies qui se correspondent, une offense infinie et une satisfaction infinie. Quoi donc ! Jésus qui a tant à recommandation l'honneur de son Père, la gloire de sa justice, qui s'est fait justice pour nous, n'ajoutera-t-il rien pour la diversité, la multitude et l'énormité des autres péchés ? Quand il ne serait caution que d'un seul péché, il donnerait une satisfaction infinie : qu'ajoutera-t-il donc pour tant de péchés si énormes, si divers et en si grand nombre, sinon des souffrances horribles, diverses et en grand nombre ? Il est responsable devant son Père, il est punissable au parquet de la justice divine, il est justiciable à la face de Dieu et des anges pour tous les péchés mortels, véniels, originels, actuels, d'omission, de commission, de pensées, de paroles, d'œuvres qui ont été, qui sont et qui seront commis. Que d'injustices se commettent en toutes les justices du monde ! que de cruautés se font en Turquie ! que de sacrilèges, impiétés, méchancetés noires et diaboliques au sabbat des sorciers ! que de trahisons, meurtres, vols, empoisonnements se font et se sont faits depuis que le monde est monde ! Jésus en est chargé, il en est responsable, il en doit satisfaire, il est obligé à la réparation, à tous dommages et intérêts ; il en doit être puni, autant que si lui-même était larron, adultère, meurtrier et empoisonneur : *Effundam iram meam super te, et complebo furorem meum* : Je répandrai, dit Dieu par son Prophète (Ezec. 7, 8), parlant à son Fils, j'épancherai sur vous toute mon indignation, je rassasierai en vous ma colère et ma fureur. O combien grandes doivent être les douleurs qui assouvissent la colère de Dieu et la haine infinie qu'il porte au péché et à un si grand nombre de péchés !

Mais notre esprit est trop limité pour pénétrer ce qui est infini,

pour concevoir la très-redoutable et très-équitable justice de Dieu qui abhorre infiniment le péché et pour comprendre la très-effroyable et très-monstrueuse malice du péché, qui mérite des vengeances et punitions infinies. Voyons la seconde cause qui a contribué à la grandeur de ses souffrances.

DEUXIÈME POINT. — 1° Quand on veut juger sainement de la difficulté qui est à supporter un fardeau, on ne le considère pas seulement en lui-même et en sa propre pesanteur, mais en la proportion et rapport qu'il a aux forces de celui qui le doit porter et pour connaître parfaitement la grandeur d'une douleur, il ne la faut pas seulement considérer en elle-même, mais en la force ou tendresse du corps, en la vigueur ou faiblesse d'esprit de celui qui souffre cette douleur. Un homme fort et robuste, reçoit en se jouant un coup de lancette, une ventouse ou autre chose semblable, dont la seule appréhension fait frémir une femmelette; un gentilhomme délicat est en danger de mourir de ce dont un villageois ne serait pas malade, d'un peu de serein, d'un petit excès de travail, de s'être trop échauffé. Le Sauveur souffre en une âme faible, en un corps tendre et délicat s'il en fût jamais.

2° Il est vrai qu'il est Dieu tout-puissant, compréhenseur et bienheureux, dès le premier instant de sa conception, mais cela ne lui sert de rien, pour endurer avec plus de courage. Sa divinité toute-puissante et sa béatitude surnaturelle, laissent la partie inférieure de son âme en sa faiblesse naturelle. C'est de quoi il se plaint en la croix, criant lamentablement : *Deus meus! Deus meus!* Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaissé? Il n'y a pas en l'hébreu *Adonai*; mais *Eloï*, c'est-à-dire : Mon Dieu, qui êtes ma force et ma vigueur, pourquoi m'avez-vous délaissé? Job (6, 13) disait en la personne du Sauveur : *Non est auxilium mihi in me* : Je n'ai rien en moi qui me prête la main pour me fortifier; et le Psalmiste : *Dereliquit me virtus mea* (Ps. 37, 11); c'est-à-dire que sa force intérieure était toute flétrie, la vigueur de son âme toute morfondue, les nerfs de son esprit tout lâches; il est si faible, si abattu, si découragé, que par la seule appréhension des douleurs, il tombe à cœur failli, il se pâme et s'évanouit au jardin : *Cepit contristari et mæstus esse* (Matth. 26, 37), en grec *κωσθη*. Il tombe en éclipse et syncope, en pamoison et défaillance de cœur : *Procidit in faciem suam*; il ne dit pas : *Prostravit se*.

S'il a le cœur si languissant et si énérvé, il a le corps plus délicat et plus sensible. Il dit par son Prophète : *Ego vermis et non homo* (Ps. 21, 7). Il n'est rien de si faible, de si nu, désarmé, dépourvu, qu'un ver. Il n'a point de défense, d'écaïlle, de poil, d'os, de cartillage; il est si faible qu'il ne se peut tant soit peu élever; il est toujours abattu et rampant contre terre, si douillet et si sensible, qu'il ne peut souffrir qu'on le touche tant soit peu; et entre tous les vers, celui qui est engendré dans le bois et le plus mince et délicat, ce n'est quasi qu'un peu d'air caillé, un peu de peau vivante et animée. Jésus en est de même : *Sicut tenerimus ligni vermiculus, ego vermis et non homo*. Son corps n'est formé que du sang plus délié d'une vierge jeune et délicate, ayant reçu d'elle sa nais-

sance, il en a tiré la faiblesse. C'est le Saint-Esprit qui l'a organisé, il l'a fait de la meilleure constitution qui ait jamais été en aucun homme; un corps est d'autant plus sensible, qu'il a un plus juste tempérament.

TROISIÈME POINT. — 1^o Et toutefois en une âme si abattue, en une chair si tendre et si délicate, en un âge auquel les sens sont plus vifs et plus éveillés, en une complexion si sensible, il a souffert les plus vives douleurs et les plus effroyables tourments qui se puissent imaginer. Des douleurs de son âme, il disait, dans le jardin : *Tristis est anima mea usque ad mortem* : Mon âme est triste jusques à mourir, si je ne l'empêchais pour endurer de plus en plus.

En quelque part qu'il porte la vue, au ciel, en terre, aux enfers, il a des objets de très-grande tristesse, son âme est attachée à une très-dure croix, avant que son corps soit crucifié; et la croix de son âme lui est beaucoup plus dure, cruelle, insupportable que celle de son corps. Les trois clous de cette croix intérieure, sont les offenses faites à son Père qui est au ciel, la compassion de sa mère qui est sur terre, la damnation de ses frères qui tombent en enfer. La philosophie dit qu'une douleur est d'autant plus vive et poignante qu'elle est reçue en une puissance plus épurée et immatérielle. Jésus est inondé de tristesse en toutes les parties de son âme, *περιλυπος, undequaque tristis*, même en la partie supérieure, qui est toute spirituelle; c'est en cette partie qu'il est bienheureux, et sa béatitude contribue à accroître sa peine. Saint Laurent Justinien¹ dit : *Altissimo divinitatis consilio factum est, ut tota divinæ fruitionis gloria in eo militaret ad pœnam* : Son âme voit Dieu face à face, elle est éclairée de la lumière de gloire, elle connaît clairement la grandeur de la majesté de Dieu, la malice du péché, l'opposition qui est entre Dieu et le péché, l'énormité et l'injure que le péché fait à Dieu, elle aime Dieu d'un amour très-ardent et excessif, il ne peut qu'il ne s'attriste excessivement, voyant un nombre innombrable de péchés, commis contre cette très-haute, adorable et aimable Majesté. Les blessures de son corps ne lui sont faites que par la main des bourreaux, main à la vérité cruelle et inhumaine, mais dont l'activité est toujours bornée et finie, la blessure de son cœur lui est faite par la main de son amour, par l'amour qu'il porte à son Père; amour immense! ineffable! incompréhensible! Si une âme qui aime bien Dieu, pouvait avoir autant de contrition qu'elle désirerait, oh! comme elle serait percée de douleur, comme elle se noierait dans ses larmes, comme elle calcinerait et réduirait en poudre son pauvre cœur! Jésus a autant de douleur qu'il en désire avoir, il en a et en désire autant qu'il a d'amour pour son Père; sa douleur va de pair avec son amour, quand il ne verrait qu'un seul péché commis contre celui qu'il aime tant, il s'en affligerait infiniment, combien doit-il être affligé quand il en voit un si grand nombre, si divers et si énormes!

¹ *De triumphali Christi agone*, cap. 3.

L'amour aussi qu'il a pour sa mère est un autre clou qui lui perce le cœur et l'attache à cette croix intérieure; il la voit présente à tous les mystères de sa passion, il voit que toutes les plaies de son corps sont réunies et ramassées au cœur virginal de cette bien-aimée; la compassion de sa mort le met en plus grande peine que sa propre passion : *Virtus unita est fortior quàm dispersa.*

S'il regarde en bas, *tristis est anima ejus*, il voit les supplices de l'enfer, où tant de personnes seront plongées nonobstant sa passion; il voit que nos plaies sont si incurables, notre maladie si revêche, notre stupidité si opiniâtre, que nous abusons de son sang, de sa mort, de ses mérites, et après tant de remèdes, nous nous damnons pour des bagatelles, et que ce qu'il endure pour nous, servira d'huile et d'allumettes à la justice de Dieu, pour punir plus rigoureusement les atteintes de notre ingratitude : *O ingens dolor cordis mæstissimi Jesu! tot corporis sui flagella, tot sanguinis alvei, tot passionum genera sicut sunt piis salutis remedia, sic erunt pro impiis divinæ vindictæ irritamenta perpetua.*

2^o En son corps précieux et adorable, il a souffert les plus horribles tourments que la cruauté ingénieuse des hommes et la rage désespérée des démons ont su inventer. Saint Thomas (3. p., q. 46, a. 6, *in corp.*). conclut qu'ils ont été plus rudes et sensibles que tous les supplices qui ont jamais été soufferts par aucune créature, excepté ceux d'enfer et de purgatoire. Le prophète Isaïe (53, 3) le nomme : *Virum dolorum*, l'Homme de douleur; Abel a été assassiné, Zacharie lapidé, Isaïe scié, le Lazare couvert d'ulcères en toutes les parties de son corps, pas un d'eux n'est appelé : *Vir dolorum*. Comme l'antechrist est nommé par saint Paul *homo peccati* (2. Thess. 2, 3), parce qu'il sera plongé et prostitué au péché, ainsi le Sauveur est appelé *Vir dolorum*, parce qu'il a été tout percé et pénétré de douleurs, exposé, sacrifié, abandonné entièrement aux souffrances. Ajoutez à tout ce que dessus qu'il a endure aux parties les plus sensibles de son corps, en la tête où est l'origine des nerfs, qui porte le sentiment par tout le corps, et au milieu des mains et des pieds où les nerfs se rassemblent et unissent. Job en fut un tableau raccouci, et une figure bien expresse. En l'âme il était si abattu, ennuyé, dégoûté de tout, accablé de mélancolie, qu'il ne reposait ni jour, ni nuit, il ne recevait consolation de qui que ce fût. La nuit, il désirait l'aube du jour, le matin il lui tardait que la journée fût passée : *Si dormiero, dicam : quando consurgam? et rursum expectabo vesperam et replebor doloribus usque ad tenebras* (Job. 7, 4). Au corps, il était si sensible par les ulcères dont il était couvert, qu'il ne se pouvait tenir ni tout droit, ni assis, ni couché; pour peu qu'on le touchât, il était à la torture, il désirait être suspendu en l'air, afin que rien ne le touchât en quelque part que ce fût, *elegit suspendium anima mea* (Job. 7, 15).

QUATRIÈME POINT. — Mais la cause finale des souffrances du Fils de Dieu en fait connaître la grandeur mieux que toute autre conjecture. Son Père l'a abandonné à la puissance des ténèbres et

à la puissance des bourreaux, pour contenter et satisfaire au désir insatiable qu'il avait de beaucoup endurer pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes.

Nous voyons en l'Évangile (Marc. 10, 38) qu'il allait toujours aspirant et haletant continuellement après sa mort et passion : il l'appelait un breuvage ; il la comparait à un bain : *Potestis bibere calicem quem ego bibo, et baptismo quo ego baptizor baptizari*. Le breuvage rafraîchit au dedans et le bain au dehors. Ses douleurs intérieures lui étaient un breuvage, les extérieures un bain, parce qu'il les reçut comme un rafraîchissement de l'amour ardent qu'il nous portait, et du désir enflammé qu'il avait d'endurer pour nous.

Il lui semble que c'est trop peu de comparer sa passion à un rafraîchissement, il la compare à des noces : *Videte regem in diademate quo coronavit eum mater sua in die desponsationis, et lætitiæ cordis ejus* (Cant. 3, 11). Et c'est encore pour cette raison qu'Isaïe l'appelle *Virum dolorum*, l'Époux de la douleur. Heureux mariage par lequel nous sommes engendrés en la vie spirituelle et céleste ! Aussi il s'appelle le *Fils du Dieu vivant*, pour se distinguer de nous qui sommes les enfants de Dieu souffrant et mourant. Le jour des noces est un jour de délices, de plaisir et de contentement ; le jour de la passion est un jour de joie et d'allégresse au cœur amoureux de Jésus : *In die desponsationis et lætitiæ cordis ejus* ; *cordis*, dit-il, non pas *corporis* ; le jour des noces paraît ordinairement fort court, à cause des récréations et des passe-temps qu'on y a. Jésus souffre si volontiers pour nous et avec tant de contentement, que le jour de sa passion ne lui a duré qu'une heure ; il appelle le temps du jugement un jour : *De die autem illâ nemo scit*, parce qu'il le fera comme à regret et à contre-cœur ; mais le jour de sa passion, qui a été le jour de ses délices, à cause du grand amour qu'il nous a porté, il ne lui a semblé qu'une heure : *Sciens Jesus, quia venit hora ejus*.

Es noces on fait des festins, et Jésus, pour témoigner l'allégresse de son cœur, allant à la passion, se festoie avec ses Apôtres. On ne lit point en l'Écriture sainte qu'il ait fait de banquet si somptueux, qu'il ait eu en sa table du pain de froment qu'en ce jour, et afin que rien ne manque à la solennité de ces noces, n'ayant jamais chanté en sa vie, il entonne avec ses apôtres un hymne mélodieux comme l'épithalame et le cantique d'amour de ce mariage sacré : *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti* : *ὕμνησαντες*, dit le grec de saint Luc, pour signifier que Jésus tint aussi sa partie en ce concert ; il y a bien plus, sa passion ne lui est pas seulement un bain, ni seulement un jour de noces, mais c'est encore à son avis sa béatitude et sa félicité. En saint Matthieu (20, 18), il dit à ses apôtres : *Nous allons à Jérusalem où je serai trahi, livré à mes ennemis, flagellé et mis à mort*. Saint Pierre le tire à part, et par un zèle indiscret lui veut persuader de quitter ce dessein et changer la résolution qu'il avait prise de mourir : *Timens perdere morientem, quem confessus fuerat vitæ fontem*, dit saint Augustin. Jésus, contre la coutume, le renvoie rudement, avec témoignage de colère, avec des paroles

piquantes, même avec quelque sorte d'injure en apparence : *Vade, Satana, scandalum es mihi !* Arrière d'ici, Satan, vous me scandalisez ! Le propre métier de Satan, c'est de détourner les hommes de leur béatitude. Le scandale, dit saint Thomas, c'est une parole ou action qui est occasion à notre prochain de s'égarer de sa dernière fin. Quand saint Pierre veut dissuader à Jésus le dessein de sa passion, il l'appelle Satan, et dit qu'il le scandalise, parce qu'il estime sa passion comme sa béatitude, sa dernière fin : *In finem dilexit eos*. Les prophètes de Jésus connaissaient bien son humeur, ses inclinations et ses appétits. Au mystère de la transfiguration, qu'il avait choisi pour donner à son corps un petit essai de sa gloire et un peu de trêve à ses fatigues, ils ne lui parlent pas de sa gloire, de ses grandeurs, de ses qualités, mais pour complaire à son génie et flatter ses affections, ils ne l'entretiennent que de ce qu'il aime, ils ne lui parlent que de l'excès d'amour qu'il devait faire en Jérusalem le jour de sa passion : *Dicebant excessum quem completurus erat in Jerusalem*. Il le devait achever, il l'avait donc commencé ? Oui, il avait commencé de souffrir en Nazareth, en Bethléem, au sein de la Vierge. Le commencement de sa vie fut le commencement de ses souffrances. Il disait à saint Jacques et à saint Jean : Pouvez-vous boire le calice que je bois ? il ne dit pas que je boirai, mais que je bois : *Potestis bibere calicem quem ego bibo* (Marc. 10, 38). Il souffrait des douleurs intérieures très-poignantes à la vue des offenses qui se commettaient contre Dieu son Père ; il souffrait par compassion des âmes qui se perdaient, il souffrait par le grand désir qu'il avait de souffrir : *Quomodo coarctor donec perficiatur ?*

Désir si vif, si ardent, si pressant, et, si je l'ose dire, si impatient, que son sang ne peut attendre la violence des bourreaux, les efforts des fouets, des clous et des épines ; il sortait de lui-même au jardin, et il se répand en si grande abondance, qu'après avoir trempé ses vêtements, il coule à terre comme un petit ruisseau : *Sudor sanguinis decurrentis in terram* ; et pour une goutte qu'il répand, il en voudrait répandre un océan.

2° Pour une douleur qu'il endure il en voudrait endurer cent mille ; aussi la plaie de son côté, l'ouverture de son cœur est toute seule pour le moins aussi grande que les quatre plaies des pieds et des mains tout ensemble. Quand il parle à saint Thomas de sonder les plaies des pieds et des mains, il lui dit qu'il y mette le doigt : *Infer digitum tuum in loca clavorum* ; mais quand il parle de la plaie du cœur et de la plaie de son sacré côté, il lui commande d'y mettre toute la main : *Mitte manum tuam*. En lisant le Nouveau Testament, j'ai remarqué que les sacrés Evangélistes, en l'histoire de la passion, ajoutent très-souvent : Jésus endurerait selon ce que les Ecritures en avaient prédit : *Ut adimpleretur, quod dictum est per Prophetam ; Ut impleretur Scriptura* ; ce qu'ils ne font pas si souvent au récit de la vie et des miracles du Fils de Dieu. Et en particulier, quand saint Jean dit que les soldats ayant brisé les jambes aux deux larrons pour avancer leur mort, ne touchèrent pas à Jésus, parce qu'il avait déjà rendu l'âme, il ajoute que cela se fit pour accomplir l'Ecriture qui défendait absolument de rompre

aucun de ses os : *Hoc autem totum factum est, ut adimpleretur scriptura, quæ dicit : Os non comminuetis ex eo.* C'est que le Père éternel s'est comporté envers son Fils comme un père de famille se comporte envers son enfant qui est prodigue. Un gentilhomme qui envoie son enfant aux écoles pour étudier, ou en l'académie pour apprendre à tirer des armes, s'il connaît que son Fils est trop libéral, il prescrit de point en point tout ce qu'il veut qu'il dépense et lui défend de passer les limites ; et quand le gouverneur qui conduit cet enfant fait les parties de ce qu'il a dépensé, il met toujours à chaque article : « Et ce, par le commandement de Monsieur : *item dix écus pour telle chose, et ce par l'ordonnance de Monsieur son père.* » Le Père éternel voyant bien que son Fils serait trop libéral, trop prodigue et trop excessif à aimer les hommes, à souffrir pour leur salut, et que si on le laissait faire, il se ferait démembrer, il endurerait jusqu'à la fin du monde ; il voudrait être réduit en poussière pour honorer son Père et pour l'amour des hommes, pour ce, comme à un prodige de souffrance, le Père lui a ordonné de point en point dans les prophètes, tout ce qu'il devait endurer ; et les Evangélistes inventoriant et faisant les parties de ce que Jésus a souffert, ajoutent toujours : *Et ce par le commandement du Père, et ce pour accomplir l'Ecriture qui l'ordonne.* Et en particulier saint Jean dit qu'on ne toucha point à ses os, parce que l'Ecriture le défendait, signifiant que si elle ne l'eût défendu, si son amour excessif et sa prodigalité n'eût eu pour bride cette défense, il eût encore voulu souffrir ce tourment et se faire réduire en poussière, tant il désirait endurer pour nous.

C'est ce qui remplit d'étonnement le juge qui le condamna. Pilate admira deux choses en la passion du Sauveur. Il s'étonna de voir qu'il appréhendait si peu la mort : qu'ayant son juge favorable, étant juste et innocent, il ne répondait rien aux fausses accusations qui étaient dressées contre lui, il ne dit pas un seul mot pour sa décharge et justification : que s'il répondit au ministre qui lui donna un soufflet chez Anne, ce fut qu'il lui reprocha faussement qu'il avait parlé au pontife sans respect et avec irrévérence, et il ne voulut pas qu'on pensât qu'il eût donné ce mauvais exemple. En second lieu, Pilate s'étonna quand il apprit du centenier qu'il avait si tôt expiré en la croix. Car en effet, selon le cours ordinaire des autres crucifiés, il ne devait pas si tôt mourir ; mais les passions de son âme et le sentiment de son corps étaient à sa discrétion : il aimait, il craignait, il avait de la tristesse, il sentait les douleurs aussi vivement qu'il voulait. Il se fit si sensible aux tourments, il se rendit les douleurs si aiguës, si vives, si perçantes et si pénétrantes, qu'il en mourut de détresse, comme a remarqué saint Thomas (3. p., q. 46, a. 6). La violence des douleurs, l'effort et l'excès des souffrances détachèrent son âme bénie d'avec son corps précieux.

3^o La mort éteignit sa vie, mais elle ne put pas atteindre son amour ; ne pouvant plus endurer après sa résurrection, et l'état de sa béatitude le rendant incapable de mourir, il pense continuellement à sa mort et à sa passion ; il en parle, il la contrefait, il a conservé en son corps glorieux les cicatrices de ses plaies, les flé-

trissures des clous et de la lance, afin d'avoir toujours devant les yeux les enseignes et la souvenance de sa sainte passion, comme lui disant : *Oblivioni detur dextera mea, si non meminero tui*. Et il les propose éternellement aux âmes bienheureuses, pour être l'objet de leurs adorations, de leurs louanges et bénédictions : *Dignus est agnus qui occisus est*. Depuis qu'il est monté au ciel, il a parlé à deux de ses apôtres, à saint Jean, en l'île de Pathmos, et à saint Paul quand il fut ravi au troisième ciel, et les propos qu'il a tenus à tous les deux ont toujours été de sa mort et de sa passion ; à saint Jean il disait : *Fui vivus, et fui mortuus* : J'étais le Dieu vivant, j'étais la source de vie, et la vie même, et j'ai daigné mourir pour les hommes. Les grands secrets qu'on découvrit à saint Paul dans le troisième ciel, les mystères ineffables et incompréhensibles, qu'il y apprit de la bouche du Sauveur n'étaient que de sa mort et de sa passion, car il disait depuis, qu'il ne savait rien que la croix, les souffrances et la mort de Jésus crucifié : *Nihil arbitratus sum me scire, nisi solum Jesum, et hunc crucifixum*. Et demeurant parmi nous en cette vallée de misères, et n'y pouvant plus souffrir, pour flatter en quelque façon cette grande inclination qu'il a de mourir, il contrefait continuellement sa mort, il meurt sans cesse mystiquement et par représentation ; il est immolé à chaque moment au redoutable mystère de la messe, par un sacrifice sanglant en apparence, quoique non sanglant en effet : *ἀδύτως θύομενος*, dit le premier concile de Nicée. C'est ce qui fait dire à saint Bernard, qu'il n'y a rien qui nous témoigne mieux l'amour très-ardent et excessif qu'il nous a porté, que le calice d'amertume qu'il a daigné prendre pour notre salut.

Amour de tendresse. Les Juifs le voyant pleurer auprès du tombeau du Lazare, disaient entre eux : Voyez comme il l'aimait tendrement : *Ecce quomodo diligebat eum*. S'il montrait la compassion et tendresse de son amour, répandant des larmes, combien plus en répandant son sang, et l'épanchant en si grande abondance ? Saint Jérôme voulant faire le panégyrique d'une âme éminente en sainteté, disait : Quand tous les membres de mon corps deviendraient des langues, je ne pourrais assez dignement célébrer ses éloges. Quand nous voulons exprimer une grande douleur, nous disons : Il faudrait jeter des larmes de sang. C'est ce que Jésus fait au jardin pour pleurer dignement nos péchés et l'aveuglement qui nous les fait commettre ; il change tous ses membres en yeux, et il répand des larmes de sang par toutes les parties de son corps, tant nos misères sont déplorables, tant sa douleur est excessive, tant son amour est tendre et sensible.

Amour et bienveillance. Quelques-uns se contentent de montrer leur amour par des compliments et par des offres de service : *Dicunt et non faciunt* : C'est un amour faux et supposé. Le vrai amour de bienveillance se montre en faisant, donnant, endurent pour celui qu'on aime. Voulez-vous voir ce que Jésus a fait pour vous ? regardez-le entre les mains de la Vierge. Voulez-vous voir ce qu'il a donné pour vous ? regardez-le entre les mains du prêtre ? Voulez-vous voir ce qu'il a enduré pour vous ? regardez-le entre les mains des bourreaux. Qu'a-t-il fait pour vous ? il s'est fait homme, il s'est

fait chair, il s'est fait enfant de deux ans, de deux jours, de deux heures, il s'est fait esclave, il s'est réduit au néant : *Formam servī accipiens, exinanivit semetipsum*. Ce qu'il a donné, c'est son corps, son âme, son sang, sa divinité, et cela avec tant de libéralité, qui lui semble quasi n'avoir rien donné : *Si dederit homo omnem substantiam, pro dilectione quasi nihil despiciet eam*. Ce qu'il a enduré pour vous, ce sont des affronts très-ignominieux, des supplices très-longs et très-sensibles en toutes les parties de son corps : *Sic Deus dilexit?* En doutez-vous encore? pouvez-vous douter de la sincérité et cordialité de son amour? En voilà de bonnes preuves : autant de gouttes de sang qui coulent de ses sacrées plaies, autant de témoignages évidents de l'affection qu'il vous a portée, autant de flétrissures qu'il y a en sa chair adorable, autant de bouches et de langues qui vous prêchent sa charité, autant d'ouvertures qu'il y a en son corps, sont autant de fenêtres à travers lesquelles vous pouvez voir clairement sa dilection cordiale : *Patent tibi viscera per vulnera, patet arcanum cordis per foramina corporis*.

Amour appréciatif, amour d'estime et de préférence. Il vous a préféré aux anges; il n'a pas racheté les anges perdus, qui étaient en si grand nombre, qui avaient une nature si noble et si excellente : ils n'avaient commis qu'un péché, ils l'eussent aimé si ardemment, ils lui eussent rendu de si grands services. Qu'en peuvent-ils dire et penser? quelle rage d'envie doivent-ils avoir contre nous? Quel étonnement à la vue de notre ingratitude! N'ont-ils pas sujet de dire à Jésus : Vous n'avez pas répandu une seule goutte de votre sang pour nous, vous n'avez pas fait un pas, dit une parole, remué le petit doigt, donné un cheveu de votre tête, et vous répandez tout votre sang, vous suez, souffrez, priez, donnez votre vie pour ces vers de terre, pour ces perfides et dénaturés qui ne vous paient que d'ingratitude! Qui dis-je, qu'il vous a préféré aux anges? il vous a préféré à soi-même!

Vous faites moins d'état de sa volonté si sainte et si juste, que de votre plaisir, fantaisie, passion. Et il a fait plus d'état de vous que de sa propre vie, vie si chère, si précieuse et si divine. Qui a jamais fait le même pour qui que ce soit? Quel enfant a jamais voulu être attaché à un gibet pour son père? quel père pour son enfant? quelle femme pour son mari? quel ami pour son ami? Et Dieu l'a fait pour les hommes : *Obstupescite cæli, quam indebita dilectio, quam gratuita miseratio, regem gloriæ pro despiciatissimo vernaculo, imo vermiculo crucifigi!* dit saint Bernard. Et saint Augustin (c. 6. *Medit.*) tout pâmé d'admiration, à la vue de ce mystère, dit : *O nate Dei! quò tua descendit humilitas! quò tua flagravat charitas! quò processit pietas! quò excrevit benignitas! quò tuus attigit amor! quò pervenit compassio!* Où pouvait descendre plus bas votre humilité? où pouvait passer plus outre votre charité, où s'étendre plus avant votre bonté incompréhensible? Le Sage dit que vous avez fait toute chose en nombre, poids et mesure, vous avez mis des bornes à la mer, vous pesez avec trois doigts la grosse masse de la terre, vous comptez le nombre des étoiles; mais en cette œuvre de votre amour, vous n'avez voulu mettre ni poids, ni nombre, ni mesure, vous avez passé toute

borne, vous êtes allé au delà de toutes les espérances, désirs et conceptions qu'on en pouvait avoir; vous avez fait un excès que personne n'eût su imaginer : *Loquebantur excessum : propter nimiam charitatem, verè nimiam*. Comme les anges s'étonnent, comme ils se pâment d'admiration, en considérant cette merveille. Un Dieu fouetté! un roi couvert de crachats! un roi des rois couronné d'épines! un Dieu pendu! un Dieu attaché à un gibet, pour des esclaves, vers de terre, chétives créatures, dont il n'a aucunbesoin, dont il ne peut prétendre aucun profit, sachant bien qu'ils lui seraient méconnaissants d'un si grand bénéfice! Quelle saillie, quel effort, quel transport! et s'il n'était Dieu, je dirais comme les payens : quelle folie d'amour! *Gentibus stultitiam*; mais il faut dire : Quel excès de miséricorde! Qu'avait-il à faire de cette vermine! se devait-il soucier qu'elle pèrit ou non? qui est-ce de nous qui se met en peine si des fourmis sont contentes ou non? Ne fallait-il pas une bonté qui ne fût rien moins qu'infinité, pour ainsi humilier une si haute majesté et la porter à tel excès de charité et de miséricorde?

CONCLUSION. — Après un amour si cordial, si gratuit, si excessif, vous ne l'aimeriez pas! Si le plus chétif esclave avait fait le même pour vous, il serait maître de votre cœur; et parce que c'est un Dieu qui l'a fait, vous lui refusez votre amour : ingrat que vous êtes! ingrat! ingrat! Si je disais ingrat d'ici à cent ans, si je le disais en toute l'éternité, je ne le dirais pas assez, pour exprimer dignement l'énormité de votre ingratitude. Allez, si vous êtes damné, ce sera bien employé; les saints en seront bien aises : vous le méritez plus que très-justement.

1^o *Qui non diligit Dominum Jesum, anathema sit*, dit saint Paul. Après que Jésus a souffert pour nous, si quelqu'un ne l'aime pas, qu'il soit anathème, maudit, excommunié, abhorré de toutes les créatures! Et si quelqu'un ne se contente de ne le pas aimer, mais est si ingrat que de l'offenser, que deviendra-t-il? quelle peine lui souhaitez-vous? Il ne l'ajoute pas, parce qu'on ne saurait lui souhaiter une peine si grande qu'il la mérite, il faudrait un enfer tout nouveau pour venger une ingratitude si noire et si monstrueuse.

2^o Car, comme dit saint Bernard (*Tract. diligendo Deo*) : si Moïse parlant aux Juifs qui n'avaient qu'une loi grossière et imparfaite, qui n'avaient pas été rachetés de Jésus, leur disait : *Diliges Deum tuum ex toto corde, etc.*, que devraient faire les chrétiens après l'incarnation, la rédemption et la passion du Sauveur? Ne devraient-ils pas se fondre, s'écouler et se liquéfier d'amour? Ne devraient-ils pas aimer Jésus au delà de toutes leurs forces, de leur pensée, de la portée et de l'activité de leur affection : *Si totum me debeo pro me facto, quid addam nunc pro refecto, et refecto tali modo?*

3^o En la guerre qui fut en Italie entre Sylla et Pompée, deux enfants d'une même mère suivirent divers partis, comme il arrive assez souvent ès guerres civiles; un de ces soldats pensant tuer son ennemi, tua son propre frère sans le connaître. Après le combat,

le voulant désarmer, tant pour avoir ses dépouilles, que pour savoir qui était ce brave courage qui s'était si bien défendu, il connaît que c'est son propre frère, il le charge sur ses épaules, le porte en son quartier, il assemble quantité de branches, en fait un bûcher comme il peut, il y met le corps du défunt, selon la coutume de ce temps-là, il y jette tout ce qu'il a de plus précieux; puis regardant le ciel d'un œil pitoyable et qui s'entendait déjà avec la mort, il dit en se lamentant : Mon frère, je te demande pardon, c'est par ignorance que je t'ai mis à mort, tu connaîtras maintenant que si j'ai été homicide je n'ai pas été fratricide; disant ces paroles, il se planta son poignard dans le sein en se lançant sur le bûcher allumé. Ce fut un acte de folie, selon le jugement de Dieu; mais ce fut une vive image d'un trait de grande sagesse que Dieu demande de nous. Vous blasphémez le saint nom de Dieu, vous foulez aux pieds ses divins commandements! Pauvre homme! pauvre homme! que vous êtes aveuglé! *Si cognovisses tu* : si vous aviez la lumière pour connaître la grandeur et l'excellence de celui que vous offensez, les biens qu'il vous a faits, les obligations que vous lui avez, les alliances qu'il a avec vous, le besoin que vous avez de lui, vous aimeriez mieux être brûlé tout vif, que de le désobliger tant soit peu; vous mourriez de regret de l'avoir offensé, d'avoir mis à mort Jésus, qui était votre frère, votre aîné et votre très-affectionné : *Primogenitus in multis fratribus*.

Eh bien! la chose est faite, il y faut remédier le mieux qu'il sera possible. Toute la satisfaction que Jésus demande de vous, c'est que vous perciez votre cœur du glaive d'une vraie repentance, d'une vive componction, que vous vous mettiez avec lui sur le bûcher de la croix, que vous soyiez tout enflammé du feu sacré de son amour : *Si amare pigebat, redamare non pigeat*; si vous étiez retenu et réservé à le prévenir, au moins ne soyez pas rétif à le réciproquer d'affection.

4^e (A) *Amore compassionis*. — Aimez-le comme il vous a aimé, d'un amour de tendresse, de bienveillance et de préférence. David ayant aimé tendrement le bon Jonathas, quand il apprit son décès, il fit des lamentations pitoyables; il remémorait avec gémissement tout ce qui avait été aimable et agréable en sa personne. Si nous n'avons un cœur de diamant et des entrailles de tigre envers celui qui nous a tant aimés, quand nous voyons le crucifix, nous devons souvent adorer avec des tendresses d'amour, distinctement et en particulier toutes les parties de ce corps précieux qui ont été affligées pour notre rédemption et dire : Je vous adore de tout mon cœur, chef vénérable de mon Sauveur, que les puissances et principautés célestes n'osent regarder sans frayeur; et qui vous a ainsi couvert de cette couronne d'épines? Qui vous a ainsi défigurée, face agréable de mon Sauveur? miroir de parfaite beauté? objet des regards amoureux et de la béatitude des saints? Et qui vous a ainsi ternis, yeux adorables de mon Sauveur? yeux de colombe, yeux très-bénins et débonnaires, soleils des âmes choisies, astres mouvants de tout notre bonheur? Ouvrez-vous sur ce misérable, comme vous avez daigné vous ouvrir sur cet heureux supplicé qui était à votre main droite; je suis plus criminel que lui,

jetez une œillade de miséricorde sur mon extrême misère, vous m'en pouvez relever par un seul petit regard. Mon Sauveur, j'adore vos joues sacrées, battues à coups de poings, souffletées et couvertes de crachats pour mon salut; j'adore votre sainte bouche qui n'a jamais été ouverte que pour la gloire de Dieu ou pour le salut des hommes, n'ayant pas une goutte d'eau, mais du fiel en son extrême soif, en punition de mes sensualités; j'adore vos bras innocents et votre corps précieux, garrottés et chargés de fers pour me délier de mes péchés; j'adore vos pieds et vos mains divines attachés à un bois funeste, pour détacher mon affection des biens terrestres et périssables, etc.

Amore benevolentia. — Mais cet amour de tendresse, cette dévotion sensible sert de peu, si nous n'aimons encore le Sauveur, d'un amour de bienveillance; c'est s'amuser et se tromper soi-même, que se contenter de dire : J'honore beaucoup le Sauveur, je l'aime de tout mon cœur. Comme il nous a donné de bonnes preuves de l'amour qu'il avait pour nous, nous lui devons témoigner le nôtre, non de parole et de compliment, mais en faisant, en donnant et en souffrant pour l'amour de lui, comme il a fait pour l'amour de nous. Il faut regarder qu'est-ce que vous pouvez faire, donner et endurer pour son service et pour vous rendre agréable à lui, instruire vos enfants, serviteurs, fermiers, en sa crainte et en son amour, retirer votre prochain de sa mauvaise vie, par vos bons avis et remontrances, aider de votre conseil et crédit les veuves, orphelins, villageois, qui ne peuvent fendre la presse et qui sont oppressés, retrancher telles choses de vos superfluités pour en faire l'aumône, supporter patiemment l'humeur maussade et importune de votre mari, belle-mère, belle-sœur, pour l'amour de Dieu : pour l'amour de bienveillance.

Amore appetiatio. — Amour d'estime et de préférence. S'il est question de perdre votre procès, votre honneur, vos biens, les bonnes grâces de ce grand ou d'offenser Dieu, plutôt tout perdre que de commettre un péché, autrement vous n'aimez pas Dieu. Vous n'avez point de vraie affection pour lui. Si vous retiriez et caressiez un exécrationnable parricide en votre maison, qui aurait attenté à la personne du roi, pourrait-on dire que vous aimeriez le roi? C'est le péché qui a mis à mort Jésus, et vous le recevez en votre cœur et vous l'y conservez. Quand vous êtes en danger de succomber à la tentation, si Jésus était encore mortel, il serait ravi de souffrir et mourir encore une fois plutôt que de vous voir consentir au péché. La raison en est claire : un enfant qui frappe sa poitrine, parce qu'on a blessé son père, n'aimerait-il pas mieux la frapper derechef, que de voir son père être blessé encore une fois? *Noli dare afflictionem novam, magis illum aggravata vulnera peccati tui quam vulnera corporis sui.*

(B) 1° Il y a principalement trois péchés que nous devons éviter, si nous aimons Jésus et si nous avons quelque tendresse et compassion pour lui; péchés qui ont contribué plus immédiatement et plus efficacement à sa mort et à sa passion. Les scribes et les pharisiens ne pouvaient rien contre lui sans le ministère et concours de Judas, du peuple et de Pilate, qui ont commencé, continué et achevé de

le perdre. Judas a commencé, le livrant aux soldats, le peuple a continué, poursuivant sa condamnation; Pilate a achevé, prononçant arrêt de mort contre lui. Judas par avarice, le peuple par inconsideration, Pilate par lâcheté et complaisance; trois péchés qui font qu'il est tous les ans à Pâques outragé derechef, et crucifié par les chrétiens en la sainte communion; trois péchés qui font des Judas, des juifs et des Pilates à milliers en l'Eglise catholique.

Judas le vendit aux juifs et livra le sang innocent pour une pièce d'argent. Si vous êtes avaricieux, vous ne lui en faites pas moins : *Nihil est iniquius, quàm amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet* (Eccli. 10, 10). Il n'y a rien si injuste que celui qui aime l'argent; il ne dit pas celui qui possède, mais celui qui aime l'argent; et saint Paul dit : *Radix omnium malorum cupiditas*, φιλαρρηρία. L'amour de l'argent, l'avarice, c'est aimer l'argent, c'est être avaricieux, être tout le jour rempli et occupé d'affaires temporelles sans prendre le moindre loisir de penser à Dieu et à votre salut, étourdir vos domestiques de crieries, injures, malédictions, parce qu'ils ne gagnent pas comme vous le souhaiteriez.

Celui qui est frappé à ce coin vendrait le sang de Jésus pour de l'argent, comme un autre Judas, s'il en était besoin; il le montre bien : il vend son âme qui est tout empourprée et teinte du sang de Jésus au baptême, en l'eucharistie et autres sacrements : *Hic enim et animam suam venalem habet*. C'est vendre votre âme au diable que de tromper en votre trafic, être fourbe et déloyal à votre client, commencer ou poursuivre un procès que vous savez être injuste; vous parjurer ou user de supercherie pour avoir gain de cause, ne pas travailler fidèlement en votre métier, ne faire l'ouvrage qu'à demi pour ceux qui ne s'y entendent pas, faire languir vos créanciers, les marchands, les artisans faute de payer vos dettes.

Ces injustices vous obligent à restitution, vous rendent incapables d'absolution; si vous ne la faites, elles font que vous communiez indignement comme Judas, que vous engagez comme lui votre âme à Satan : *Infelix mercator admisit peccatum, et amittit prætium*. N'a-t-il pas été bien malheureux, pauvre et malavisé marchand? Il a commis le péché, et n'a pas retenu l'argent qu'il avait reçu pour son salaire : *Retulit triginta argenteos*. Le même vous arrivera, vous commettez mille péchés par vos souplesses de chicane, contrats usuraires, larcins, tromperies, injustices, et vous ne gardez pas longtemps le bien que vous en amassez. Repassez en votre mémoire toutes les maisons et familles (je ne dirai pas seulement de cette ville, mais de cette province et de ce royaume), à peine en trouverez-vous deux qui aient duré cent ans au-dessus de la fortune, en leur grandeur, et en l'apogée de leur splendeur, excepté les princes du sang; encore y en a-t-il peu qui éclatent si longtemps. N'est-ce pas être fou de s'obliger à des feux et des tortures éternelles pour bâtir une fortune qui ne dure pas cent ans?

2^o *Infelix mercator amittit pretium, admittit peccatum*. Encore que le traître l'eût ainsi livré entre les mains des soldats, il en eût été délivré, si le peuple n'eût importuné Pilate de lui faire son procès, et le peuple le poursuit ainsi sans sujet, sans occa-

sion , sans autre raison que de son caprice. Le jour des Rameaux ils le reçurent en la ville avec des acclamations et honneurs extraordinaires ; si vous eussiez demandé à la plupart de cette populace : Pourquoi allez-vous au devant de lui ? Parce que les autres y vont ? Aujourd'hui il crie importunément : *Qu'il soit crucifié !* Pour quelle raison : *Qu'il soit crucifié ;* il n'y a point d'autre raison, sinon que nous le voulons ainsi : *Quid enim mali fecit ? Crucifigatur !* Mais c'est répandre le sang innocent ; n'importe, que son sang soit sur nous et sur nos enfants ! Peuple, voilà votre vrai génie ! voilà la cause la plus ordinaire de votre damnation : vous faites vos actions aveuglément, à la volée, à l'étourdie, sans penser à ce que vous faites ; ce qui est cause que vos bonnes œuvres ont fort peu de mérite devant Dieu, les mauvaises beaucoup de démérite et de blâme en son jugement. Vous allez à confesse, à la sainte communion, à la prédication, non pour l'amour de Dieu, non par dévotion, non par esprit de piété, mais parce que les autres y vont, c'est la mode, c'est la coutume d'y aller tel jour ; c'est faire comme les boucs et les moutons : quand un passe par un chemin, tous les autres vont après. Vous ne faites jamais réflexion sur ce que vous allez faire ; vous ne dites jamais : Si je vais à la messe, ce doit être pour adorer mon Dieu, lui rendre mes devoirs, le remercier de ses bénéfices, lui demander pardon de mes péchés, penser à sa passion, lui demander sa grâce ; il faut donc que je m'occupe en ces saints exercices.

Vous allez à confesse ou à la communion, vous ne dites jamais : Ai-je la vraie repentance ? ne me flatte-je point ? n'y a-t-il point au fond de mon cœur quelque reste d'affection sensuelle envers cette fille, envers ce fripon ? quelque reste de haine, envie, rancune envers mon prochain, quelque secrète volonté de retourner à mes débauches après les fêtes ? Si je communie indignement, je commettrai le péché de Judas.

Si votre maître, si un grand, si un homme puissant vous prie de porter un faux témoignage, antidater une cédula, signer un faux contrat, vous faites à l'aveugle comme les Andabates, brutalement et à l'étourdi, comme ces buffles qui se laissent conduire par le museau ; vous ne considérez pas le labyrinthe où vous vous jetez ; que vous offensez Dieu, vous blessez votre conscience, vous engagez votre âme au diable, vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais.

3^o Pilate donc se sentant importuné et entendant dire qu'il ne serait point ami de César, s'il le renvoyait quitte et absous, livre l'innocent à la volonté de ses ennemis ; c'est le vice des grands et le piège de leur damnation ; le respect humain, les faveurs et les complaisances mondaines, les condescendances, et la crainte de déplaire au tiers et au quart : s'il n'en est pas ainsi, d'où vient ce proverbe, qui est si commun en la cour et dans les palais ; qu'il vaut mieux avoir une once de crédit que douze livres de bon droit, proverbe qui n'est que trop vrai, comme on voit par expérience. D'où vient que si un conseiller, avocat, procureur, a quelque affaire à démêler avec une veuve ou villageois, le faible est toujours délaissé, chacun se met du côté du plus fort.

Ce qui vous flatte, c'est que vous lavez vos mains comme Pilate : *Lavit manus coram populo, coram populo*, non pas *coram Deo*. Vous vous justifiez devant les hommes, non pas devant Dieu : vous avez tant d'excuses, tant de faux prétextes, raisons apparentes, riches discours, que vous seriez croire aux plus adroits et clairvoyants, que vous êtes le plus innocent du monde.

Innocens ego sum à sanguine justii hujus. Pense-t-il être absous pour dire qu'il est innocent et qu'il s'en lave ses mains ? Pourquoi a-t-il l'autorité royale, la puissance et la justice en main ? n'est-ce pas pour protéger les gens de bien et réprimer l'audace des méchants ? Il le fallait délivrer avec main-forte, le mettre en la sauvegarde du souverain, les menacer de les châtier exemplairement s'ils lui faisaient ou disaient aucun mal. Quand Dieu est offensé en la ville, quand il se fait quelque débauche ou désordre en la justice ou en la police, quand le rusé supplante l'idiot, le plus fort opprime le plus faible, le riche tyrannise le pauvre, si vous ne l'empêchez ayant le pouvoir en main, pensez-vous être justifié pour dire : Je m'en décharge, je n'en suis pas cause, je serais bien marri d'y avoir contribué ou coopéré tant soit peu ? si je m'y voulais opposer, je désobligerai un grand, je me rendrais ennemi de mes plus proches parents, je me mettrai en danger d'être disgracié d'un tel. Pensez-vous, Messieurs, que la justice de Dieu aura des respects humains et des complaisances mondaines, des acceptions de personnes comme vous ? Dieu n'épargne pas son propre Fils, y a-t-il apparence qu'il vous épargnera ?

4° *Nolite flere super me, sed super vos ipsas flete* : Ne pleurez pas sur moi-même, mais pleurez sur vous, disait le Sauveur allant au Calvaire ; il parlait aux femmes dévotes qui le suivaient en se lamentant. Pensez ce qu'on doit dire aux âmes impies et pécheresses, qui le déshonorent en le blasphémant : *Si in viridi hæc faciunt, quid fiet in arido* ? Il ne dit pas seulement : Si Dieu est si sévère en ce monde, qui est le lieu de miséricorde, que sera-t-il en enfer, qui est le lieu de justice ; mais il dit : Si Dieu est si sévère envers moi, que sera-t-il envers les autres ? c'est-à-dire, que pour connaître la différence de ses douleurs en sa mort et passion, et des nôtres en la damnation, il ne la faut pas seulement peser en égard à la différence des lieux, des bourreaux, de la durée et autres circonstances : mais en égard à la distance et différence infinie qui est entre le Sauveur et nous. Comme sa personne sacrée est incomparablement plus grande et plus digne d'être considérée que de chétives créatures, ainsi ses souffrances sont moindres que les nôtres dans les enfers, si nous y sommes condamnés : *Si in viridi hæc faciunt*.

Le capitaine Jephthé ayant fait un vœu de sacrifier la première créature qui lui viendrait à la rencontre s'il remportait la victoire, sacrifia sa propre fille. Ceux qui virent cette exactitude pouvaient-ils penser qu'il n'eût pas immolé un bœuf, ou un bouc, s'il les eût rencontrés : *Proprio filio non pepercit*. Si Dieu n'épargne pas son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils qui est très-innocent, qui n'est que caution, que sera-t-il envers des esclaves, envers des criminels, envers des créatures abominables ? Eh ! mon

Dieu, où en sommes-nous? que faisons-nous? à quoi pensons-nous? Comment est-ce que le sang ne nous glace pas dans les veines? comment est-ce que les cheveux ne nous dressent pas en la tête, d'entendre seulement nommer le péché mortel? comment est-ce que nous ne cherchons pas les profondes solitudes, les grottes et les cavernes du désert, ainsi que les premiers chrétiens, pour être hors de grands périls et occasions du péché, qui sont dans le monde : *Laudavi mortuos*; heureux mille fois, mille et millions de fois heureux ceux qui sont hors de ce danger! Qui est-ce qui me ferait la faveur que je fusse en purgatoire jusqu'à la consommation des siècles, plutôt que d'être en danger de commettre le péché?

Pour éviter un si grand mal, suivons le conseil que saint Paul donne à tous les fidèles : *Recogitate eum qui talem adversus seipsum sustinuit à peccatoribus contradictionem* : Pensons et repensons sérieusement, contemplons avec attention Celui qui a souffert pour nous de si grandes contradictions, faisons comme saint Bernard, en ce beau commentaire qu'il a fait sur ces paroles du Cantique : *Fasciculus mirrhæ dilectus meus mihi*; il disait : *Et ego fratres ab ineunte mea conversione pro acervo meritorum quæ mihi deesse sciebam, hunc mihi fasciculum ex omnibus amaritudinibus et anxietatibus Domini mei colligere, colligare et inter ubera mea collocare curavi* : Depuis que Dieu m'a fait l'honneur de me retirer du monde et de m'appeler à son service, connaissant que je n'avais point de propres mérites pour les présenter à Dieu, j'ai parcouru tous les mystères de la passion du Sauveur, ses douleurs, opprobres et amertumes; j'en ai fait un sacré bouquet que j'ai posé sur mon cœur; je les médite, rumine et contemple l'un après l'autre attentivement. Faites comme lui; il n'y a rien de si agréable à Dieu, rien de si utile et de si profitable à notre salut, rien de si digne à une âme chrétienne que de méditer souvent, du moins tous les vendredis, avec esprit de piété et de tendresse d'amour, les mystères de la passion, de les offrir au Père éternel pour l'expiation de nos crimes, de louer et remercier Jésus d'un bénéfice si inestimable, de le suivre en esprit pas à pas, et de l'adorer en tous les lieux où il a été : au jardin, chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, au Calvaire; d'admirer et d'honorer sa patience, son humilité, sa douceur, sa charité et les autres vertus qu'il y a pratiquées, de nous résoudre de les imiter, afin que, par ce moyen, nous nous rendions dignes de participer aux fruits que ses souffrances et ses humiliations ont mérités aux âmes choisies en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON LI.

DE LA RÉSURRECTION DU FILS DE DIEU.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts, sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

SUR ce que la résurrection est appelée en l'Écriture sainte une seconde naissance ou régénération, le docte prélat de Milan, saint Ambroise (Serm. 52, c. 4). prend sujet de faire un beau parallèle entre le sépulcre de saint Joseph d'Arimathie et le très-auguste sanctuaire du béni sein de Marie : le sein de Marie était vierge et immaculé, et le sépulcre de Joseph était nouveau, personne n'y avait été inhumé ; Jésus a reçu la vie dans le sein de Marie ; Jésus a repris la vie dans le sein du sépulcre ; Jésus sortit du sein de Marie sans intérêt de son intégrité ; Jésus sortit du sépulcre sans rompre la pierre du roc qui le tenait enfermé. La vie que Jésus reçut en Marie était une vie périssable, tributaire aux incommodités, aux travaux et aux persécutions du monde ; la vie que Jésus a reçue au sépulcre est une vie glorieuse, exempte de toutes les bassesses et infirmités humaines. Jésus sortit du sein de Marie pour mourir douloureusement et honteusement en une croix ; Jésus sortit du sépulcre pour vivre éternellement et régner en la dextre du Père. Encore que cet heureux sépulcre ait tous ces avantages sur vous, ô sainte Vierge ! si est-ce qu'une circonstance vous relève incomparablement sur lui et sur les excellences de tout ce qui est créé au ciel et en terre, c'est que, ni ce tombeau, ni aucune autre créature, n'a contribué tant soit peu à la régénération de Jésus, au lieu que vous avez coopéré, vous avez fourni votre précieuse sang pour sa génération ; votre substance virginale entre en la composition de son corps saint et édifié ; c'est ce qui vous a donné la qualité de Mère de Dieu, c'est ce qui vous a fait bienheureuse et bénie entre toutes les créatures, c'est ce qui nous oblige de nous prosterner à vos pieds et de vous dire avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Verbum incarnatum est idea hominis in creatione, in reparatione, in glorificatione.

I. PUNCTUM. — Quis suscitavit Christum à mortuis? Deus Pater, et in hoc nos affectu magno beneficio, de quo grati esse debemus.

II. PUNCTUM. — Quomodo suscitavit eum? per communicationem maximæ gloriæ : 1° In claritate, 2° In agilitate, 3° In subtilitate, 4° In immortalitate.

III. PUNCTUM. — Cur suscitavit eum? 1° Ut sit objectum beatitudinis nostræ corporalis : 2° In præmium meritorum ejus.

CONCLUSIO. — Moralis : 1° In eos qui non resurrexerunt spiritualiter. 2° In eos qui compati nolunt Christo sed conglorificari.

Pour parler méthodiquement et fructueusement du très-glorieux mystère de la résurrection du Fils de Dieu, il en faut peser

les circonstances, qui sont trois principales. Premièrement, qui est-ce qui le ressuscite? c'est son Père éternel. En second lieu, comment il le ressuscite? par la communication d'une gloire ineffable. En troisième lieu, pourquoi il le ressuscite? pour être l'objet de notre béatitude, et pour récompense de ses mérites. Ce seront les trois points de ce discours.

EXORDE. — Dieu le souverain Créateur, ayant tiré du néant par une simple parole ce monde corporel et visible, l'ayant diversifié d'une infinité de belles créatures, rangées chacune en son espèce, avec une économie et une disposition admirable, trouva bon d'y introduire l'homme, et le former avec plus de façon, comme le chef-d'œuvre de ses mains, le spectateur et le paranymphe de ses ouvrages, le vice-roi de sa Majesté, le portrait de sa divine essence auquel il voulait raccourcir et réduire comme au petit pied, et soi-même et toutes ses œuvres. En ce dessein, il se résolut d'exercer en divers temps et selon les diverses occurrences, trois sortes d'opérations très-honorables et avantageuses à sa créature bien-aimée. Il projeta de faire l'homme, de le refaire, de le parfaire; et afin d'avoir en tout cela une très-noble et très-excellente idée, il délibéra de faire incarner son Fils, son Verbe divin, la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance, de prendre et de proposer cet Homme-Dieu comme modèle très-parfait en la création, en la réparation et en la glorification de l'homme. En la création, Tertulien, Rupert et d'autres docteurs remarquent que Dieu tenant en ses mains le limon de la terre, formant le corps du premier homme et y répandant l'esprit de vie, autant de traits et de linéaments qu'il formait en cet ouvrage, autant d'œillades il donnait à la sainte humanité que son Fils devait épouser en la plénitude des temps : *Quodcumque limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus, sic enim præfatio Patris ad filium: faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, et fecit hominem, Deus id utique quod finxit, ad imaginem Dei fecit illum, scilicet Christum.* Ce sont les propres mots de Tertulien (lib. de Resurr. carnis). Et parce que celui qui nous a faits sans nous, ne nous veut pas refaire sans nous, mais désire que nous y coopérons, il a proposé ce même Homme-Dieu comme un miroir et un prototype sur lequel ces âmes choisies doivent toujours avoir les yeux collés en la pratique de la vertu et en la conduite de leur vie : *Quos prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.*

PREMIER POINT. — Enfin, voulant parfaire cet ouvrage et y mettre la dernière main, en glorifiant l'âme et le corps, il prend pour modèle son Verbe incarné, qui est appelé : *Primitivæ dormientium, primogenitus mortuorum*, parce que Dieu son Père l'a ressuscité le premier de tous les hommes; il est vrai que le Lazare, le fils de la veuve, et autres, au Vieux et au Nouveau Testament, ont été ressuscités avant notre Sauveur, mais ç'a été avec obligation de mourir derechef. Et si être ressuscité c'est être relevé de la mort à la vie, la seule résurrection de Jésus doit être appelée vraie et parfaite résurrection, parce qu'il a été retiré, non-seulement de la

mort actuelle, mais de la nécessité et possibilité de la mort, pour entrer en la vie, qui est la vie glorieuse et immortelle.

Et quant à ce que saint Matthieu (27, 52) dit, qu'en la passion de Jésus, les monuments furent ouverts et que plusieurs ressuscitèrent, saint Augustin (Epist. 99 *ad Evodium*), et après lui saint Thomas (3 p., q. 53, a. 3, ad 2) tiennent qu'ils moururent derechef, parce que saint Paul (Heb. 11, 40), parlant des justes de l'ancienne loi, dit que Dieu a voulu qu'ils nous attendent pour être consommés ensemble; c'est-à-dire pour recevoir la parfaite béatitude en même temps : *Ne sine nobis consummaretur*; et saint Pierre dit aux Juifs que ces paroles du psaume 15^e : *Non dabis sanctum tuum videre corruptionem*, ne se peuvent entendre de David, vu qu'ils avaient parmi eux son sépulcre, ce qui ne conclurait pas si David eût été ressuscité, quand saint Pierre (Act. 2, 24) disait ces paroles; et le même saint ajoute au même lieu : *Quem Deus suscitavit, solutus doloribus inferni*; parce que la foi nous enseigne qu'il y a trois substances en notre Sauveur : le corps, l'âme et la divinité; quand il mourut en la croix, son âme alla aux limbes des Pères, son corps fut mis dans le sépulcre, sa divinité demeura toujours conjointe au corps, qui était dans le tombeau et à l'âme dans les limbes, que l'Écriture appelle enfer, c'est-à-dire lieu d'en bas, lieu souterrain. Cette âme sainte et déifiée y daigna descendre pour en retirer les âmes des saints patriarches et prophètes, qui y attendaient sa venue et leur rédemption. En quoi Jésus a montré qu'il n'est point d'avaricieux si avide d'or et d'argent, qu'il est avide des âmes : la cupidité des hommes a fait qu'ils ont souillé jusqu'aux entrailles de la terre pour en tirer l'or et l'argent, mais nul avaricieux n'a jamais été si avide d'or, que de creuser jusqu'au centre du monde, jusqu'aux portes d'enfer; et l'âme de Jésus y est allée pour y chercher les âmes qui sont ses trésors; mais son Père l'a ressuscité pour l'élever à sa gloire et le récompenser de sa charité, comme saint Pierre et saint Paul enseignent en plusieurs passages : saint Pierre ès Actes (chap. 3, 26; 4, 10 et 5, 10). En saint Paul, aux chapitres 4, 8 et 10 de l'Épître aux Romains.

L'Écriture prêche cette vérité si haut et si souvent, parce que c'est un des plus grands bénéfices que nous ayons reçus de Dieu. Pour en reconnaître et en estimer la valeur, souvenez-vous que l'homme qui pèche mérite de perdre la vie, l'être et tout ce qu'il peut avoir ou espérer en ce monde : il mérite non-seulement de mourir, d'être réduit en cendres, mais d'être anéanti pour jamais : *Misericordix Domini quia non sumus consumpti* (Thren. 3, 22); il ne dit pas *mortui*; car il n'y a point de loi plus raisonnable, plus juste, plus conforme au sens commun que la loi du réciproque qu'ils appellent *pœnam talionis*; quand on vous condamne à perdre une main, un bras, une jambe, si vous avez coupé une main, un bras, une jambe à votre prochain : *Dentem pro dente, oculum pro oculo*. Or, le pécheur, par l'inclination de son cœur, par la disposition de sa volonté, par la nature et condition de son péché, tend à anéantir la divinité, à ôter la vie et l'être à son Créateur; donc la moindre peine qu'il mérite est de perdre lui-même la vie et l'être pour jamais. Si je vous avais prêté un couteau, et que vous voulussiez vous en

servir pour me tuer ou blesser, la moindre vengeance que je pourrais exercer contre vous, serait de vous ôter ce couteau et ne vous le prêter jamais plus : personne ne m'accuserait d'injustice ni de discourtoisie. Dieu vous a prêté l'être et la vie, l'entendement, la volonté, les yeux, les mains, la langue, les autres membres du corps et puissances de l'âme; la plus douce peine, la plus juste punition qu'il peut ordonner contre vous, est de vous priver de tout cela quand vous êtes si ingrat que de vous en servir pour l'offenser. Or Jésus avait répondu pour tous les pécheurs, il s'était rendu leur pleige et caution, il s'était chargé de leurs dettes et avait contracté toute leur obligation. Il dit : *Quæ non rapui, non pas, quæ non debui, tunc exsolvebam.* Il méritait de mourir et d'être anéanti; et si son Père l'eût laissé en l'état de mort pour une éternité, et ne l'eût jamais ressuscité, il aurait usé de son droit, et n'aurait rien fait qui ne fût très-juste, raisonnable et adorable.

Aussi nous voyons en l'Écriture que Jésus, avant sa passion, prie Dieu son Père de ne le pas laisser pour toujours en état de mort; et lui demande cela avec grande instance, humilité et ferveur, et il s'encourage à mourir volontiers par l'espérance qu'il a que son Père le ressuscitera : *Caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem* (Ps. 15, 9). Paroles que David ne pouvait dire qu'en la personne de Jésus, comme saint Pierre prouve et au psaume 40, 10 : *Tu autem Domine miserere mei, et resuscita me. — Exaudi Deus orationem meam, et ne despereris deprecationem meam; tu Dominus servabis me, redimes in pace animam meam* (Ps. 54, 1, 19). Sur quoi saint Augustin, qui attribue à Jésus toutes les paroles des psaumes : *Satagentis, solliciti, in tribulatione positi, verba sunt ista. Quæ utilitas in sanguine meo, dum descendo in corruptionem* (Ps. 29, 10). Et après sa résurrection, il remercie Dieu son Père, comme d'une singulière faveur de ce qu'il a retiré son âme des limbes et son corps du sépulcre, et qu'il l'a ressuscité : *Exaltabo te Domine, quoniam suscepisti me. Eduxisti ab inferno animam meam* (Ps. 29, 2, 4). Et il estime tant cette grâce et en est si reconnaissant, qu'il nous exhorte d'en remercier Dieu, de l'en louer et de le bénir, aimer et glorifier : *Eduxisti ab inferno animam meam, salvasti me à descendantibus in lacum. Psallite Domino sancti ejus, et confitemini memoriam sanctificationis ejus; et au psaume 21, 24 : Qui timetis Deum laudate eum, universum semen Jacob glorificate eum; quia astitit à dextris pauperis, ut salvam faceret à persequentibus animam meam* (Ps. 108, 31).

C'est ce que plusieurs n'ont jamais fait, c'est à quoi plusieurs n'ont jamais pensé. Nos dévotions sont souvent engeance d'amour-propre, pratiquées seulement par recherche de nos intérêts et retour sur nous-mêmes. Si nous prions Dieu, nous ne lui demandons que ce qui concerne notre profit temporel ou spirituel. Si nous lui rendons grâces, nous ne le remercions que des biens qu'il nous a faits ou à ceux de notre famille; c'est nous aimer nous-mêmes et notre salut; cela n'est pas défendu, mais quand nous ne faisons autre chose il est impur et imparfait. Si nous sommes vrais chré-

tiens, vrais disciples de Jésus, nous le devons aimer plus que nous-mêmes, entrer en ses sentiments, nous attacher à ses intérêts et prier Dieu son Père pour l'avancement de sa gloire, pour l'exaltation de son nom, pour l'accomplissement de ses desseins; le remercier au moins une fois le jour, au moins le matin quand on sonne l'*Angelus*, de ce qu'il a ressuscité son Fils, lui a rendu la vie que nos péchés lui avaient ôtée, l'a retiré du sépulcre, élevé et reçu à sa dextre.

Je sais bien que Jésus disait en l'Evangile qu'il avait pouvoir de reprendre son âme et qu'il relèverait son corps trois jours après sa mort, parce que ce miracle est un effet de la toute-puissance de Dieu, qui est commune au Père et au Fils; mais je sais aussi que la résurrection de Jésus n'est pas un simple retour de mort à la vie, mais une entrée à sa vie glorieuse, qui consiste en deux points. Premièrement, en la réunion de l'âme avec son corps, orné de quatre qualités, que les théologiens appellent les quatre douaires des corps glorieux, et dont saint Paul fait mention écrivant aux Corinthiens (1. Cor. 15, 42) : la clarté, l'agilité, la subtilité, l'impassibilité ou l'immortalité. Secondement, la communication d'une gloire toute particulière et incomparable que son Père lui a donnée; considérons aujourd'hui la première, et demain, Dieu aidant, nous parlerons de la seconde.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Si le soleil était cent fois plus lumineux qu'il n'est, quelle admirable splendeur y aurait-il en ce monde! Ne serait-ce pas un objet ravissant, une chose agréable au dernier point de le voir, pourvu qu'on le pût regarder fixement, sans en être ébloui ni offensé à la vue? Je vous dirai une autre chose merveilleuse, je la prouverai par l'Écriture sainte. Le corps adorable de Jésus est dix mille fois, dix cent millions de fois plus éclatant que le soleil. Après la résurrection, il y aura dans le ciel plus de dix cent mille millions de corps saints, des prophètes, apôtres, martyrs, évêques, religieux, vierges et autres justes; le nombre en sera si grand, que, comme dit saint Jean l'Évangéliste, personne ne le peut compter; chacun de ces corps glorieux sera aussi brillant que le soleil; c'est le Fils de Dieu qui le dit : *Tunc fulgebunt justi sicut sol, in regno Patris eorum* (Matth. 13, 43). Il parle de ce qui se fera après sa résurrection, et par conséquent, il ne l'entend pas seulement de la gloire que les anges bienheureux ont déjà à présent, mais de celle des corps ressuscités.

Or saint Paul (1. Cor. 15, 41) nous apprend que, comme entre les étoiles, les unes sont plus brillantes que les autres, ainsi entre les corps glorieux, les uns auront plus de clarté que les autres. Et comme le soleil est lui seul plus resplendissant que la lune et que toutes les étoiles ensemble, ainsi il y aura dans le ciel un corps glorieux, plus brillant et plus rayonnant que les corps de tous les saints ensemble : sans doute que ce sera le corps adorable de Jésus. Quelle admirable splendeur, quelle ravissante beauté, que contentement et félicité de la voir! et nos yeux seront fortifiés pour la regarder sans en être éblouis, ils seront doués d'impassibilité et d'impossibilité d'en être offensés.

2^o L'agilité de ce corps précieux n'est pas moindre que la clarté. Clavius en sa sphère, et les autres astrologues font voir évidemment, par des démonstrations de mathématiques, que si le Fils de Dieu était monté au ciel par un mouvement progressif et continu, semblable à celui d'un oiseau ou d'une flèche, il n'y serait pas encore arrivé faisant tous les jours cent lieues françaises; car pour arriver à la superficie qu'ils appellent *convexe*, ou partie supérieure du huitième ciel qui est le firmament où sont les étoiles, il faudrait deux mille ans faisant cinquante lieues par jour, et encore autant pour le moins pour aller au firmament, à l'empyrée; car d'ici à la partie supérieure du firmament, il y a quarante millions de lieues françaises, et d'ici au ciel empyrée quatre-vingt millions; et il est assuré que le Sauveur fut au ciel empyrée au plus tard le jour de la Pentecôte, d'où il envoya le Saint-Esprit : *Ascendens super omnes cælos sedensque ad dexteram tuam promissum Spiritum Sanctum in filios adoptionis effudit*. Donc, quand il n'y serait arrivé que la veille de la Pentecôte, il fit huit millions, c'est-à-dire huit fois dix cent mille lieues par jour; mais il n'y mit pas tant de temps : depuis qu'une nuée l'eût dérobé à la vue de ses Apôtres, il s'y transporta en moins de rien.

3^o A cette grande vitesse de son corps est jointe une subtilité merveilleuse par laquelle il pénétra les cieus, et il peut passer à travers toute dimension corporelle, pour épaisse qu'elle soit. Outre le témoignage de saint Paul, qui dit au lieu sus-allégué, que le corps glorieux est spirituel : *Seminatur animale surget spiritale* (1. Cor. 15, 44); c'est-à-dire avantaagé des qualités de l'esprit, on le peut aisément persuader à tout esprit tant soit peu raisonnable qui reçoit les principes de la foi. Si le corps de Jésus-Christ n'était doué de cette grande vitesse et subtilité que nous avons dit, l'âme aurait sujet de se repentir de l'avoir pris; car il lui servirait d'obstacle et d'embaras, quand l'âme voudrait venir promptement du ciel en terre, entrer en la chambre fermée de quelqu'un des favoris, pour converser avec lui, comme il arrive quelquefois, le corps la retarderait par sa pesanteur et l'obligerait d'entrer par sa massivité et impénétrabilité.

4^o Enfin, ce corps adorable est doué d'une si grande impassibilité et immortalité, qu'il ne l'a pas seulement pour soi, mais pour la communiquer à tous ceux qu'il lui plaît, et si aisément, qu'il n'a qu'à dire une parole pour ressusciter les morts; car il dit en saint Jean (5, 28) : *L'heure viendra en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront bien fait, ressusciteront pour vivre éternellement; ceux qui auront mal fait, ressusciteront pour être condamnés*.

Ces quatre excellentes qualités conviennent au corps du Fils de Dieu, en tant que corps glorieux; mais en tant que corps déifié, en tant que corps subsistant en la divinité, il a bien une autre gloire, il est en la gloire de son Père, gloire suréminente, gloire surcéléste, gloire ineffable, gloire incompréhensible, comme nous verrons l'un de ces jours, Dieu aidant : *Christus surrexit per gloriam Patris*.

TROISIÈME POINT. — 1^o Cette doctrine se rendra encore plus évidente si nous contemplons la fin pour laquelle il a été à propos que Jésus soit ressuscité. Nous la pouvons considérer, ou en nous, ou en lui : *Dilectus meus mihi*. Il est à nous en tous les états de sa vie, tous les mystères nous sont référés, il s'est incarné pour nous, il a vécu pour nous, il est mort et ressuscité pour nous; je l'oserai dire, puisque de très-puissantes raisons le persuadent, que si Dieu ne se fût incarné, il n'y eût point eu de corps de Dieu dans le ciel et les hommes n'eussent pas été parfaitement bienheureux, puisque la félicité de l'homme consiste en la vue et la jouissance de Dieu; qui est l'unique objet de sa béatitude, rien autre ne le peut contenter : *Satiabor cum apparuerit gloria tua* (Ps. 16, 15). L'homme n'est pas l'âme seulement, c'est tout le composé; c'est le corps et l'âme tout ensemble, il faut donc, pour le rendre parfaitement heureux, que la vue du corps soit contentée; rien de fini ne la peut rassasier : *Non satiatur oculus visu* (Éccli. 1, 8). Il faut donc que même sa vue corporelle ait pour objet une beauté infinie, un corps déifié, un corps de Dieu : *Si mortui non resurgent, inanis est spes nostra*, dit saint Paul. S'il n'y a point de résurrection, nous sommes trompés en notre espérance. Comment est-ce que cela s'entend, vu que quand nous ne ressusciterions pas, notre âme ne laisserait pas de voir Dieu, et de jouir de lui; c'est que nous aspirons à une félicité parfaite, et notre béatitude ne serait pas parfaite et accomplie, si nous ne voyions l'Homme-Dieu des yeux du corps, et si on ne nous disait : *Beati oculi qui vident quæ vos videtis*.

2^o Il faut donc que le corps du Sauveur soit avantagé d'une gloire et d'une beauté incompréhensible, afin que la vue corporelle des bienheureux s'y puisse arrêter sans dégoût une éternité tout entière, y trouvant toujours de nouvelles perfections à contempler et admirer. Et puis Dieu reconnaît toujours ses élus au delà de leur mérite : *Ultra condignum*. Il comble avec grande largesse la mesure de ses récompenses, par un excès de pitié : *Abundantia pietatis suæ et merita supplicum excedit, et vota; mensuram bonam, et confertam et coagitatam dabunt in sinum vestrum*. Puisqu'il est si libéral envers les autres, il n'est pas chiche et retenu envers son Fils. Puisqu'il récompense les autres au delà de ce qu'il leur doit, il récompense son Fils pour le moins selon ses mérites; or, ses mérites sont infinis, la gloire donc qui est sa récompense doit être immense et infinie. C'est son corps qui reçoit cette gloire en sa résurrection, car son âme sainte a été bienheureuse dès le commencement de sa vie, son corps s'est disposé à cette gloire, il l'a méritée par ses travaux, humiliations, souffrances, pour ce il est comparé au phénix : *Sicut palma multiplicabo dies meos, græcè, sicut phœnix in nidulo meo moriar* (Job. 29, 18).

Voilà deux paroles bien différentes, mais alliées en la mort du phénix; son tombeau est son nid, le lieu de sa mort est le lieu de sa naissance. Il est vrai que le soleil sert de père à cet oiseau, il couve et féconde ses cendres par les douces influences de sa chaleur et de sa lumière, il en fait éclore un autre lui-même; mais

les bois aromatiques y sont nécessaires. Le phénix assemble un bûcher de bois de canelle, de baume, de romarin et autres arbres odoriférants, il y allume du feu par le battement des ailes, il s'y brûle, consume, réduit en cendres, pour trouver en son décès, la ressource de sa vie. Il est vrai que le Père éternel a ressuscité Jésus et l'a reproduit en la vie glorieuse par la fécondité divine, et par sa toute-puissance infinie; mais Jésus y a beaucoup contribué, il l'a méritée, il s'y est disposé par ses souffrances, humiliations, patience, et autres actes de vertus très-parfaites et très-excellentes qu'il a pratiquées en sa passion, comme autant de bois aromatiques qui ont composé le bûcher de la croix; il est le premier-né des morts, l'ainé des ressuscités; il est donc la règle, le modèle et le parangon de tous les autres. Saint Paul dit : *Convivificavit nos in Christo, et conressuscitavit, et consedere fecit in cœlestibus*. Mais il ajoute : *Creati in Christo Jesu in operibus bonis quæ præparavit Deus, ut ambulemus in illis*.

CONCLUSION. — 1° Mais n'est-ce pas grande confusion et désolation pour vous, ô âmes pécheresses et impénitentes! que vous donniez sujet au Fils de Dieu de faire des plaintes contre vous, et de vous dire tout le contraire de ce qu'il disait à son Père en sa résurrection? il lui disait en le remerciant : *Convertisti planctum meum in gaudium mihi, et circumdedisti me lætitiâ*. Et il a sujet de vous dire : *Convertisti gaudium meum in planctum mihi, et circumdedisti me tristitiâ*. Vous rabattez la joie de la résurrection, vous le privez du principal effet et du plus salutaire fruit qu'il en demande de vous; son Apôtre dit qu'il est ressuscité pour notre justification : il s'est relevé de la mort à la vie pour vous ressusciter en l'âme et au corps, pour sanctifier vos âmes sur la terre et glorifier nos corps dans le ciel. Il peut dire comme saint Paul, mais en un sens spirituel : *Si mortui non resurgent, inanis est spes nostra*. Et vous le privez de cette fin; il n'a pas tant de pouvoir, ni de bon succès envers vous qu'un prophète en eut autrefois sur un petit enfant trépassé.

Elisée (4. Reg. 4, 31) voulant ressusciter l'enfant de la dévote Sunamite, envoya son serviteur Giézi, lui donnant son bâton, et lui commandant de le mettre sur la face du défunt : ce que le serviteur ayant fait inutilement, il revint à son maître tout triste, et lui dit : *Non surrexit puer, non erat vox, neque sensus*. Le prophète y va en personne, et pour s'ajuster au petit corps de cet enfant, il raccourcit le sien; je ne sais comme il fit, mais tant y a qu'il le fit : il joint ses yeux aux yeux de cet enfant, sa bouche à la bouche, ses mains à ses mains, et par ce moyen il lui rendit la vie. Le Fils de Dieu, désirant vous ressusciter, vous a envoyé son serviteur le prédicateur, ou votre confesseur, qui vous a mis devant les yeux le bâton de sa justice, la verge de ses menaces, mais en vain et sans aucun effet : *Puer non surrexit, non est vox, neque sensus*. Vous êtes demeuré mort, immobile, insensible, sans sentiment de Dieu, sans appréhension de ses jugements, sans aucun mouvement pour la vertu; il est venu à vous en personne, et pour entrer en votre corps et en votre âme; pour se joindre inti-

mement à vous, il semble s'être raccourci : il s'est mis sous les apparences d'un peu de pain, pour vous influer la vie, mais en vain et inutilement : car vous demeurez toujours en même état, en état de mort spirituelle, en voie de la mort éternelle. N'est-il pas vrai que vous êtes le même que vous étiez il y a un an, n'est-il pas vrai que la communion de Pâques, ni les autres précédentes n'ont point fait de changement en vous, ne vous ont pas fait démordre d'un seul point de votre luxe, de vos vanités, de vos pointilles d'honneur, et que vous êtes aussi ambitieux, attaché à vos intérêts, avide des biens de la terre, vindicatif, jureur, envieux que vous étiez il y a trois ans ? et que le Fils de Dieu a sujet de dire au regard de vous : *In vanum laboravi, sine causâ consumpsi fortitudinem meam.*

2^o Ne pensez pas être glorifié dans le ciel, si vous n'êtes sanctifié sur la terre ; ne pensez pas à la vie glorieuse par autre voie que celle des souffrances, des mortifications et des vertus chrétiennes : c'est l'unique voie que le Fils de Dieu a prescrite, que notre Sauveur a frayée, que les saints ont suivie. Ecoutez saint Paul et saint Barnabé : *Per multas tribulationes oportet nos introire in regnum Dei* (Act. 14, 22). Ils ne disent pas : Il serait bon, c'est un conseil salutaire, un chemin plus assuré : mais *oportet*, c'est un faire le faut, une nécessité nécessitante et absolue de passer, non par deux ou trois, mais par plusieurs souffrances pour arriver au royaume de Dieu. Y a-t-il rien de plus clair, de plus ferme et assuré que les paroles du Fils de Dieu : *Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix tous les jours et qu'il me suive.* Mais en bonne foi, oseriez-vous dire que de vivre comme vous faites dans le monde, hanter les danses, les comédies, les cabarets, les brelans, les bonnes chères et autres divertissements, ce soit renoncer à soi-même et porter tous les jours sa croix ?

Sequatur me. Parce qu'il a frayé le chemin, il le dit à ses disciples le jour de sa résurrection : *Oportuit Christum pati, et ita intrare in gloriam* ; notez *oportuit*, il a été nécessaire que Jésus-Christ souffrit, et par ce moyen qu'il entrât en sa gloire, en la gloire qui était à lui, à laquelle il avait tant de légitimes droits, à la gloire qui lui appartenait en qualité de Fils de Dieu par nature ; il a fallu qu'il ait souffert pour entrer en cette gloire, et vous penserez que sans rien souffrir pour dompter vos passions, sans vous mortifier, vous pourrez entrer en la gloire à laquelle vous n'avez aucun droit, en la gloire que vous avez si souvent démeritée et à laquelle vous avez renoncé par tant de crimes. Nous ne pouvons avoir cette gloire qu'en qualité d'héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ. Et son Apôtre nous déclare que pour obtenir cette faveur, il faut endurer avec Jésus-Christ : *Hæredes quidem Dei, coheredes autem Christi; si tamen compatimur ut et glorificemur* (Rom. 8, 17). Nous ne serons pas plus privilégiés que ses parents, que ses favoris et bien-aimés. Saint Jacques et saint Jean, lui demandant d'être assis en son royaume, il leur dit : *Pouvez-vous boire le calice que je boirai, endurer ce que je dois souffrir pour entrer en la gloire que vous demandez ?* Tous les saints ont passé par là, tous ont été martyrisés, ou ils ont mené une vie austère,

humble, pénitente, détachée de l'affection aux grandeurs du monde, aux biens de la terre, aux délices de la chair. Saint Jean en l'Apocalypse (7, 14) ayant vu leur assemblée, on lui dit qu'ils étaient venus d'une grande tribulation; ils sont arrivés à bon port, donc ils ont tenu le bon chemin, et c'est folie de ne les pas suivre : pesez de grâce ce raisonnement, et il vous convaincra si vous n'avez perdu la foi et le sens commun.

Nous voyons en l'Eglise deux diverses voies, deux vies différentes de ceux qui ont quelque désir de se sauver; une de ceux qui mènent une vie sainte, mortifiée, dévote, parfaite, fervente en bonnes œuvres; l'autre de ceux qui mènent une vie, non à la vérité criminelle, mais lâche, négligente, imparfaite; ils ne font pas de grands maux, mais ils ne font pas non plus beaucoup de bien, ils se contentent de garder les commandements de Dieu, tellement quellement, de peur d'être damnés, mais ils veulent avec cela que leur amour-propre trouve toujours son compte; ils se traitent bien, ils passent leur temps en jeux, promenades, visites superflues, autres divertissements qu'ils appellent innocents, ne font tort à personne, mais ils ne se mettent point en peine si leur prochain est en nécessité et s'ils le peuvent assister. Tous ceux que nous savons assurément être sauvés, tous ceux que l'Eglise a canonisés, tous ceux que Dieu honore par miracles, ont suivi la première voie: ils ont embrassé la perfection, tous, tous, sans en excepter un seul; donc, ce chemin est très-assuré: pas un seul de ceux qui ont suivi la seconde voie n'est canonisé, pas un de ceux qui ont mené une vie commune et ordinaire ne fait miracle. Je crois bien que plusieurs qui sont au ciel ne sont pas canonisés, et ne font point de miracles; mais je n'en sais rien, cela est incertain, je ne suis pas obligé de le croire. Donc, pour le moins la voie qu'ils ont suivie, la vie commune qu'ils ont menée est un chemin douteux et mal assuré; et n'est-ce pas grande imprudence, grande témérité et folie, de quitter le certain pour l'incertain en ce qui est de l'éternité: *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas*. On ne saurait avoir trop d'assurance en un sujet de si grande importance. Je prie Notre Seigneur de nous faire la grâce de vivre saintement et que nous nous rendions dignes de la résurrection immortelle et de l'éternité bienheureuse: *Amen*.

SERMON LII.

DE L'ASCENSION DU FILS DE DIEU.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches n'ont pas eu le bonheur que nous avons, de voir l'accomplissement des mystères qui étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

L'ASCENSION du Fils de Dieu est remplie de tant de merveilles, que l'Eglise, en ses litanies, attribue à ce seul mystère l'épithète d'admirable: *Per admirabilem ascensionem tuam*; et saint Augustin, au livre du Symbole, après avoir déployé les ri-

chesses de son éloquence à expliquer aux catéchumènes les autres articles de notre foi, quand il est parvenu à celui de l'ascension, avoue son iusuffisance et se contente de dire : *Ascendit in cœlum, credite, sedet ad dexteram Dei, credite.*

J'ai donc à vous proposer au premier point de ce discours ce que la foi nous enseigne de l'ascension de Jésus et de sa réception au trône et à la dextre du Père; en second lieu, l'Évangile de ce jour nous apprendra les marques pour connaître si nous serons quelque jour participants de la gloire de ce mystère : *O Rex gloriæ Christe, Domine virtutum, qui triumphator hodie super omnes cœlos ascendisti, ne derelinquas nos orphanos, sed mitte promissum Patris in nos.* C'est l'humble et dévote prière que faisait la petite famille de Jésus quand elle était encore en son berceau, attendant le Saint-Esprit dans le cénacle de Jérusalem, en ces dix jours qui s'écoulèrent entre l'Ascension et la Pentecôte. Prière que nous devons vous adresser avec beaucoup plus de sujet, ô Jésus, Roi de gloire et de majesté infinie ! L'Église primitive, assemblée de vos disciples, n'était alors orpheline que de père, vous aviez laissé en votre place la glorieuse Vierge votre Mère; mais nous sommes orphelins de père et de mère, mais nous sommes privés de la présence visible de votre sainte humanité et de votre Mère bienheureuse : *Ne derelinquas nos orphanos.* Hélas ! ne nous laissez pas tout à fait orphelins, envoyez-nous votre Paraclet, qui éclaire notre entendement, qui échauffe nos volontés en votre amour, qui nous fasse la grâce de parler dignement de votre triomphante ascension; nous vous en prions par l'entremise de son Épouse, votre Mère et notre Reine, que nous saluons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Proponuntur difficultates circa illa verba : *Sedet à dextris Dei, expedit vobis ut ego vadam, nisi abiero Paracletus non veniet.*

I. PUNCTUM. — Solvuntur dictæ difficultates, et explicatur quomodo in Ascensione Christus receptus sit in dexterâ, in throno, in gloriâ Patris.

II. PUNCTUM. — Explicatio moralis verborum Christi in Evangelio hujus diei : *In nomine meo dæmonia ejicient, etc.*

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum Verborum : *Viri Galilæi, quid statis ?*

EXORDE. — Si nous considérons ce que le Fils de Dieu prédit de son ascension, ce que l'Évangéliste en écrit (Joan. 16, 17), ce que les Pères de la primitive Église en disent, nous y trouverons plusieurs grandes et difficiles questions, lesquelles, à mon avis, on n'a pas coutume d'éclaircir et qui méritent néanmoins d'être soigneusement éclaircies. *Il vous est expédient que je m'en aille*, dit Jésus à ses Apôtres. Comment est-ce que cela peut être véritable ? Est-il expédient à un troupeau que le pasteur s'éloigne de ses ouailles ? *Ego sum pastor bonus.* Est-il expédient à un corps que le chef soit séparé de ses membres ? *Ipse est caput corporis ecclesiæ.* Est-il expédient à une épouse que son doux époux fasse divorce avec elle ? *Quod Deus conjunxit homo non separet.* C'est Dieu votre père qui vous a lié à l'Église; est-il expédient que vous, qui êtes homme, mettiez la division en un si heureux mariage ? *Si je ne m'en vais, le Saint-Esprit ne viendra pas.* Comment est-ce que

cela s'entend ? y a-t-il antipathie et mauvaise intelligence entre ces deux personnes divines, entre le Fils et le Saint-Esprit, entre la sagesse et l'amour du Père ? Quand nous considérons Jésus en sa divinité, nous voyons qu'il est le principe et l'origine du Saint-Esprit. Quand nous considérons Jésus en son humanité, nous voyons que le Saint-Esprit est sa cause et son principe ; y a-t-il opposition et contrariété contre l'effet et la cause, entre la source et son ruisseau, que l'un ne peut venir à nous si l'autre ne s'en retire ? Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais : *Gauderetis utique* (Joan. 14, 28). Quand un père de famille sort de sa maison pour un long voyage et qu'il voit sa femme toute triste et éplorée, s'il lui disait : Mon cœur, vous ne m'aimez pas, si vous m'aimiez vous ne pleureriez pas, vous vous réjouiriez de mon départ ! Quelle conséquence serait-ce ? Quel raisonnement ferait-il ? C'est la conséquence que Jésus fait : *Si diligeretis me, gauderetis utique.*

Et après que Jésus a ainsi prédit son ascension, l'Évangéliste le raconte ; mais il n'en dit que deux petites paroles et pas davantage : *Assumptus est in cælum, et sedet à dextris Dei* ; voilà tout ce que les quatre Évangélistes nous disent d'un si grand mystère. Celui-là serait bien ignorant aux articles de la foi, qui ne saurait ce que Jésus disait à la Samaritaine, que Dieu est un esprit, un être pur et incorporel, exempt de toute composition terrestre et matérielle ; comment est-ce donc que le Sauveur peut être assis à sa main droite ? Et s'il est assis en un trône, de quelle étoffe est ce siège ? Est-il de bois ou de marbre, d'or, d'argent ou de diamant ? je sais bien qu'on a coutume de répondre que les Apôtres ont bégayé avec nous et se sont accommodés à notre petite façon d'entendre et de parler, et que, par cette séance à la dextre du Père, ils ont voulu exprimer l'égalité et consubstantialité qui est entre le Père et le Fils. Quand nous voyons un gentilhomme ou autre parler au roi, à genoux ou tout droit, nous concluons que c'est un vassal ; mais si nous voyons un prince assis en un trône tout auprès du roi et à sa main droite, nous disons que c'est un souverain. L'Évangéliste dit que Jésus est assis à la dextre du Père, c'est-à-dire qu'il est souverain comme le Père, tout-puissant comme le Père, infini comme le Père, coégal, coessentiel, coéternel au Père ; oui, mais Jésus en tant qu'homme n'est pas consubstantiel, ni coéternel au Père, il est de même nature que nous, et néanmoins il est à la dextre du Père, non-seulement en tant que Dieu, mais en tant qu'homme.

C'est la sainte humanité qui est en la gloire du Père et assise en son trône, et non-seulement quant à l'âme, mais encore quant au corps. Saint Léon (Serm. 1 de Ascensione) le dit en ces paroles claires : *Æterni Patris in sinu recepta concessu illius gloriæ sociatur in throno cujus naturæ copulatur in filio* ; et un peu après : *Ut non dubiè fide sed constantissimâ scientiâ teneatur illam inna turam in Patris consedisse throno quæ jacuerat in sepulchro*. Vous diriez que la nature humaine de Jésus est sur le trône de Dieu et à la dextre du Père en tant qu'étant entée et insérée en l'être de Dieu, en la substance du Verbe, et ne faisant qu'un suppôt avec lui, elle

est servie, révérée par les puissances et les principautés célestes : vous dites vrai, mais cela n'épuise pas la difficulté ; car cette sainte humanité est unie au Verbe et subsistante par son hypostase dès le premier instant de sa conception, et néanmoins, à proprement parler, ce n'est que depuis le jour de l'Ascension qu'elle est élevée à la gloire du Père et assise à sa dextre. L'Eglise le dit au canon de la messe : *Communicantes et diem sacratissimum celebrantes quo Dominus noster unigenitus tuus unitam sibi fragilitatis nostræ substantiam, in gloriâ tuæ dexteræ collocavit.*

PREMIER POINT. — Pour éclairer ces difficultés, il se faut souvenir qu'au mystère de l'incarnation, le Fils de Dieu communiquant sa propre substance à la sainte humanité, la devait rendre en même temps participante de toutes ses perfections et divins attributs, dont une nature créée est capable et susceptible. Saint Paul (1. Cor. 15, 58) nous enseigne qu'une âme bienheureuse, reprenant son corps et se réunissant à lui en la résurrection, lui communiquera toutes ses perfections ; elle est agile, impassible, immortelle, pleine de lumière, elle le rendra léger, impassible, immortel et resplendissant ; il sera même spirituel, parce qu'elle est spirituelle, encore qu'il ne laisse pas d'être corps en son genre, en son espèce et en sa substance individuelle : *Seminatur corpus animale surget spiritale, ubi volet spiritus protinus erit et corpus* (S. August.).

Comme en un mariage parfait, la femme n'épouse pas seulement la personne de son mari, mais sa noblesse, ses prérogatives et ses titres honorables ; s'il est comte, duc ou prince, elle est comtesse, duchesse ou princesse : *Mulieres coruscant radiis maritorum* ; l'impératrice jouit des privilèges de l'empereur (*l. Princeps, ff. de legibus*) : ainsi quand l'esprit de l'homme se réunira en sa chair, il lui communiquera toutes ses propriétés, et on dira en cet hyménée ce qu'on disait au mariage du premier homme : Donnons-lui un parti qui lui étant semblable, lui soit en aide, non à charge : *Faciamus ei adjutorium simile sibi*, non pas *onus*. Le mariage du Verbe divin avec la sainte humanité est beaucoup plus étroit, intime et indissoluble que le mariage de l'âme bienheureuse avec son corps ; le Verbe remplit cette humanité, il la possède, actue, vivifie plus noblement, plus efficacement, plus absolument ; il la pénètre plus intimement que l'âme ne fait le corps ; il lui doit donc communiquer toutes ses propriétés. Une âme végétante informant le tronc d'un petit arbrisseau, le fait vivre d'une vie de plante ; une âme sensitive informant le corps d'un agneau, le fait vivre d'une vie animale ; une âme intellectuelle informant le corps d'un homme, le fait vivre d'une vie raisonnable ; et le Verbe divin actuant l'humanité, ne le fera-t-il pas vivre d'une vie divine ? Ne lui doit-il pas communiquer ses propriétés, ses attributs, vu qu'il est uni à elle plus étroitement, plus intimement et plus noblement qu'aucune âme n'est à son corps, ni aucune forme à sa matière ?

Néanmoins le verbe divin, pour l'économie de notre salut, pour l'accomplissement de l'œuvre de notre rédemption, suspendit en l'incarnation la communication d'une bonne partie de ses perfec-

tions ; il arrêta pour un temps le flux et le cours de ses attributs, qui devaient inonder en son âme et en son corps, et par un excès de bonté et pour l'amour de nous, il mit une digue à sa bonté et à l'amour qu'il avait pour son humanité ; s'empêchant de répandre en elle plusieurs perfections divines qui lui étaient dues : l'immortalité, l'impassibilité, n'être sujet à personne, sont des propriétés divines ; si Jésus eût été immortel, comment serait-il mort pour nous ? s'il eût été impassible, comment aurait-il enduré pour nous ? s'il n'eût été sujet à personne, comment nous eût-il donné exemple d'obéissance, se soumettant à sa sainte Mère ? Mais au jour de l'Ascension, le Verbe divin leva la digue et fit une entière effusion et profusion de soi-même, de toutes ses grandeurs, excellences et perfections dont son humanité est capable.

C'est ce qu'il demandait à son Père la veille de sa mort en la dernière cène, quand il disait : *Et nunc clarifica me, tu pater apud temetipsum* (non pas seulement : *apud mundum*) *claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te* : Mon Père, glorifiez-moi en vous de la gloire que j'avais en vous avant tous les siècles. Sur quoi saint Cyrille d'Alexandrie dit : Le Sauveur demande d'être glorifié, non d'une gloire accidentelle, mais de gloire propre et naturelle ; et un peu plus bas : La gloire qu'il a toujours eue en tant que Dieu, il la demande en tant qu'homme¹. C'est encore ce que saint Paul nous veut apprendre quand il dit que toute la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement : *In ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter* (Coloss. 2, 9) ; en lui, c'est-à-dire en son humanité, dit le même saint Cyrille.

Pesons toutes les paroles de l'Apôtre : il dit que la Divinité habite en la sainte humanité de Jésus, et non pas seulement la Divinité, mais la plénitude de la Divinité ; et non-seulement la plénitude, mais toute la plénitude de la Divinité, ou, selon le grec, de la Dèité ; et qu'elle y habite corporellement, c'est-à-dire comme en son propre corps ; corporellement, c'est comme s'il disait : elle y habite selon toutes ses dimensions, selon toute l'étendue et actualité de ses perfections.

Or, s'il était permis de faire quelque distinction mentale entre les attributs divins, qui sont une même chose très-simple, et y reconnaître quelque priorité, non de durée, non de nature, mais d'ordre selon notre faible et imparfaite façon d'entendre, nous dirions que la dernière perfection que le Père communique à son Fils en la génération éternelle, c'est la fécondité ou la puissance de produire avec lui, en unité de principe, la personne adorable du Saint-Esprit ; car en la grossièreté de notre petit raisonnement, nous concevons que le Fils, pour produire le Saint-Esprit, et pour lui communiquer les attributs divins, les doit avoir ; nous concevons donc qu'il les a reçus du Père : *In priori signo rationis*, avant que de le donner au Saint-Esprit, et que de produire cette troisième personne très-adorable, *producere est perfecti*. C'est donc cette fé-

¹ Petit clarificari non adventitiâ quâdam gloriâ sed propriâ et naturali ; et infra : Gloriam ergo quam semper habuit, ut Deus, ut homo petit (S. Cyril. Al., lib. 44 in Joan. c., 47).

condité, cette puissance de produire et d'envoyer le Saint-Esprit que le Verbe divin a communiquée à son humanité sainte autant qu'elle en était capable; de produire, dis-je, le Saint-Esprit dans le cœur des fidèles et de l'envoyer à son Eglise, et il lui a communiqué cette fécondité la toute dernière, parce que c'est par la dernière perfection qu'il a reçue de son Père selon notre basse et faible façon d'entendre, ainsi que nous l'avons dit. Et c'est ce qu'il disait à ses Apôtres : *Nisi abiero, Paracletus non veniet* (Joan. 16, 7). C'est ce que son bien-aimé disciple enseigne : *Nondum erat Spiritus datus, quia nondum erat Jesus glorificatus* (Joan. 7, 39); c'est ce que l'Eglise chante en la Pentecôte : *Ascendens super omnes cælos, sedensque ad dexteram tuam promissum Spiritum Sanctum, in filios adoptionis effudit*; comme s'il voulait dire : Jésus envoie le Saint-Esprit, mais c'est quand il est glorifié, quand il est au sein et en la gloire de son Père, quand toute la plénitude de la Divinité habite en lui, quand son humanité a reçu du Verbe la fécondité et les perfections divines, selon toute l'actualité dont elle était susceptible; et c'est ce qui nous doit réjouir en ce jour; c'est ce qui rend ce mystère cher et précieux à Jésus, à la Vierge et à toute l'Eglise.

C'est aujourd'hui proprement que Jésus Homme-Dieu s'est assis à la dextre du Tout-Puissant, c'est aujourd'hui qu'il a été reçu au trône de Dieu, et qu'il est entré en la gloire de son Père. Il est assis, c'est-à-dire qu'il n'est plus sujet aux travaux, tributaire aux fatigues, asservi aux misères et aux infirmités humaines : il est à la dextre du Tout-Puissant, c'est-à-dire qu'il a la régence et administration du ciel et de la terre, des hommes et des anges, du spirituel et du temporel. Quel honneur, quel bonheur pour nous de savoir et être assurés qu'un homme de même nature que nous gouverne à présent toutes les créatures, qu'il a un pouvoir souverain, absolu et indépendant de faire tout ce qu'il lui plaît ! C'est lui qui distribue les charges, les offices, les bénéfices, les partis avantageux et les bonnes fortunes à qui bon lui semble; c'est lui qui convertit les pécheurs, qui pardonne les péchés, qui sanctifie les fidèles; c'est lui qui donne les grâces gratuites, les grâces prévenantes, la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses et tous les trésors spirituels qui peuvent enrichir une âme; c'est lui qui envoie les apôtres, qui choisit les prélats, qui fortifie les martyrs, qui anime les prédicateurs, qui purifie les vierges, qui béatifie les prédestinés, qui condamne les réprouvés, qui a les clés de la vie et de la mort, du paradis et de l'enfer.

Il est au trône de Dieu, c'est-à-dire qu'il est entré en la réelle, actuelle et éternelle jouissance de son empire et en l'exercice de sa souveraineté. Il est à la gloire du Père, c'est-à-dire qu'il a été reçu en la pleine, entière et parfaite possession de toutes les grandeurs de Dieu, qui sont convenables à ses mérites et à sa qualité d'Homme-Dieu.

Ce mystère était encore expédient à la Vierge. Le sentiment de l'Eglise et la piété des fidèles tient pour indubitable qu'elle est au ciel en corps et en âme. Cela n'est pas bien assuré d'aucun autre bienheureux. Si Jésus eût demeuré parmi nous sur terre, jusqu'à là

consommation des siècles, la Vierge eût été privée pendant tout ce temps-là d'une partie de sa félicité, c'est-à-dire de la vue du corps adorable de son Fils, qui est le plus beau, le plus agréable, le plus charmant et le plus ravissant de tous les corps, comme nous l'avons vu ci-dessus. Il disait donc à bon droit à la Vierge : *Expedit vobis ut ego vadam*. Il nous était aussi expédient : car il s'en va et ne s'en va pas ; il nous quitte et ne nous quitte pas ; il se sépare de nous et demeure toujours parmi nous, il demeure non-seulement parmi nous, mais au milieu de nous, mais dedans nous. Si Jésus ne fût pas monté au ciel, il n'eût pas institué l'eucharistie : il ne l'a instituée que pour suppléer au manquement de sa présence visible ; s'il eût demeuré parmi nous, il n'eût pas entré dedans nous, et quand bien il aurait institué le Saint-Sacrement, il ne nous eût pas donné une chair entièrement glorieuse, un corps doué de tant de gloire et de perfections divines ; mais son corps est maintenant au trône de Dieu et parfaitement glorieux, quand il nous unit à lui et nous fait part de sa gloire ; c'est ce qu'il disait à son Père en instituant l'eucharistie, selon l'explication de saint Cyrille d'Alexandrie (*Tract. 11 in Joan.*, c. 17) : *Claritatem quam tu dedisti mihi, dedi eis* : Je leur donne en ce sacrement une participation de la gloire que vous m'avez donnée et que vous me donnerez en me ressuscitant.

Finalement l'ascension de Jésus nous est très-salutaire et favorable ; elle nous est un sujet de grande consolation et de réjouissance, parce qu'elle nous est un gage très-certain, une espérance indubitable que nous pouvons aller après lui ; il disait à ses disciples : Je vais vous préparer le logis : *Vado parare vobis locum*. Et saint Léon dit : *Quò præcessit gloria capitis, eò vocatur et spes corporis*. L'histoire ecclésiastique nous apprend que Jésus montant au ciel, de la montagne des Olives, laissa les marques de ses sacrés pieds imprimées à la pierre d'où il s'éleva pour s'en aller ; et que les chrétiens ayant voulu faire une église au même lieu, il ne leur fut jamais possible de fermer la voûte à l'endroit par où Jésus passa montant au ciel : pour nous apprendre que depuis son ascension, le chemin du ciel est ouvert et frayé pour tous les fidèles qui y voudraient suivre les traces et les vestiges qu'il nous a laissés ; c'est ce qu'il enseigne en notre Evangile, en disant : *Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit* : Celui qui aura la foi et qui sera baptisé sera sauvé.

DEUXIÈME POINT. — Et parce qu'il y a foi et foi, une foi morte, oisive, stérile, et une foi vive, animée, active, féconde et qu'il ne promet pas l'entrée du ciel à ceux qui n'ont que la foi morte, il nous donne des marques pour les reconnaître et discerner l'une de l'autre : *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, etc.* (Marc. 16, 17). Ceux qui auront la foi chasseront les diables, parleront des langues nouvelles, écraseront les serpents, imposeront les mains sur les malades et les guériront.

Saint Grégoire et saint Bernard disent qu'en la première Eglise, la foi ayant besoin d'être arrosée par de fréquents miracles, comme un jeune arbrisseau, ces paroles s'entendaient au pied de la lettre,

et s'accomplissaient corporellement, mais maintenant elles se doivent entendre au sens tropologique, et elles s'accomplissent spirituellement; ce qui nous montre que Jésus a beaucoup plus sujet de nous faire les reproches qu'il faisait à ses Apôtres en l'Évangile de ce jour, avant que de monter au ciel : *Exprobravit incredulitatem eorum.*

On pense qu'il n'y a rien de si commun, et il n'y a rien de si rare que la vraie foi parmi les chrétiens. Vous avouerez cette vérité, si d'un côté vous considérez ce que c'est que la vraie foi et les signes que Jésus nous donne pour la connaître, et si, d'autre part, vous faites réflexion à la vie de la plupart de ceux qui se disent fidèles. Avoir la foi, c'est croire fermement ce que l'Écriture nous enseigne, c'est en être plus assuré et certain que de ce que nous voyons devant les yeux, ou touchons du doigt : *Dæmonia ejicient.* La foi nous enseigne que l'âme qui est en état de péché mortel est le repaire des démons, les esprits malins y font leur nichée : *Cecidit, cecidit Babylon et facta est habitatio dæmoniorum, et omnis spiritus immundi* (Apoc. 18, 2). Vous êtes tombé très-grièvement, vous le savez bien; vous êtes une Babylone, il n'y a que confusion, désordre, désarroi et dérèglement en votre âme et en votre corps; vous faites en secret des actions si infâmes, que si votre laquais les savait, vous mourriez de confusion. N'est-ce pas un grand désordre et désarroi en une maison quand le valet gourmande son maître, quand la servante commande à sa maîtresse? En vous, il y a l'esprit et le corps, l'âme et la chair; qui est-ce qui est fait pour commander? n'est-ce pas l'esprit? n'est-ce pas l'âme? Qui est-ce qui est fait pour obéir? n'est-ce pas le corps et la chair? En vous le corps gourmande l'esprit, votre chair commande à votre âme; l'esprit, qui est le maître, voudrait aller à l'église, à la grand'messe, au sermon, aux vêpres; le corps, qui est le valet, porte l'esprit au cabaret, au brelan, au lieu infâme; l'âme, qui est la maîtresse, voudrait prier Dieu, communier, gagner l'indulgence; la chair, qui est sa servante, traîne l'âme aux promenades, danses, dissolutions. Vous êtes une Babylone, vous menez une vie toute dérégulée et désordonnée, vous êtes donc la demeure des démons; allez où vous voudrez, aux champs, à la ville, de jour et de nuit, vous êtes toujours en compagnie et en très-mauvaise compagnie; vous avez toujours, non-seulement avec vous, auprès de vous, mais dedans vous des esprits malins : *Facta est habitatio dæmoniorum;* et Jésus dit : *Ingressi habitant ibi* (Luc. 11, 26).

Si votre enfant était possédé du diable en son corps, vous iriez au prêtre, vous auriez recours aux exorcismes, vous seriez votre possible pour le faire délivrer, parce que vous verriez les effets de sa possession. On ne voit que trop les effets de la vôtre : ces blasphèmes, reniements, rage de colère, arrogance outre-cuidée contre votre mère, sont les vraies œuvres du diable. Entendez parler les possédés de Loudun, ou de Louvier, vous verrez qu'ils parlent tous comme vous; et quand on ne verrait pas des effets de votre passion, l'Écriture déclare que vous l'êtes étant en état de péché mortel : *Ingressi habitant ibi.* La foi fait croire ce qu'on ne

voit pas, et le faire croire plus fermement que ce qu'on voit; si vous aviez la foi, sitôt que vous avez consenti au péché mortel, vous croiriez être en la possession du diable, vous auriez recours au prêtre, vous iriez à confesse, vous demanderiez les exorcismes de l'absolution, pour chasser hors de vous un si mauvais hôte : *In nomine meo dæmonia ejicient.*

Linguis loquentur novis. Supposons qu'un homme indiscret soit avec vous à Paris, au Louvre ou au Palais-Royal, et que ne connaissant pas le roi, il parle mal de lui ou de ses courtisans en sa présence, qu'il dise des paroles inciviles et impertinentes, quand vous lui diriez : Le roi est ici, il entend tout ce que vous dites; s'il ne laissait pas de continuer ses mauvais discours, qu'en dirait-on? ne dirait-on pas qu'il ne croit pas ce que vous lui dites? Vous avez parlé mal de Dieu jusqu'à présent, l'appelant faux témoin par vos parjures, blasphémant son saint nom; vous avez parlé mal de ses gens, médissant et vous moquant des âmes dévotés, donnant des malédictions à votre femme, à vos enfants et à vos serviteurs qui appartiennent à Jésus; vous avez proféré mille paroles sales, impudiques et impudentes. Votre père spirituel vous a dit en la confession, ou le prédicateur au sermon : Dieu est partout, Dieu est présent à tout ce que vous faites, il vous regarde, il vous voit, il vous entend très-distinctement, l'Écriture l'enseigne, et vous continuez toujours à tenir les mêmes propos; sans doute vous ne croyez pas ce qu'on vous dit, si vous aviez la foi de la toute présence et immensité de Dieu, vous tiendriez bien un autre langage : *Linguis loquentur novis.*

Serpentes tollent, id est, venenatas suggestiones extinguunt, dit saint Bernard. Ceux qui auront la foi étoufferont les serpents, dit le Fils de Dieu, c'est-à-dire les tentations, les inclinations vicieuses, les passions dérégées; on les étouffe comme les serpents; ceux qui veulent faire mourir un serpent, ne le prennent pas par la queue, ni par le ventre, ils lui écrasent la tête : *Ipsa conteret caput tuum.* Pour se rendre victorieux d'une tentation, il ne faut pas attendre la fin ni le milieu, mais résister au commencement : *Principiis obsta.* Sitôt que vous vous apercevez que cette pensée d'impureté, de haine, d'envie ou de complaisance en vous-même chatouille votre cœur, il en faut détourner votre esprit, vous donner à Jésus pour y renoncer, réclamer la Vierge, vous appliquer à quelque chose, autrement si vous attendez d'y résister quand elle sera bien avant, vous la rejetterez et elle reviendra, comme quand on divise un serpent par le ventre, les deux parties séparées se rejoignent. La mauvaise habitude que votre enfant prend de dérober, de jurer et d'être charnel, c'est un serpent; si vous ne lui écrasez la tête, il le fera mourir. Au commencement, il ne dérobe que des fleurs, puis des fruits, des poires, des pommes; après, des poules, des moutons, des chevaux, enfin on l'attache à un gibet pour ses larcins. Au commencement, il ne jure que la foi, puis son âme, son Dieu, finalement il le blasphème et le renie. Il dit des paroles de raillerie, vous vous mettez à en rire, parce qu'il y a un peu de pointe; après, il dit des paroles sales à double entente, puis des paroles ouvertement déshonnêtes; des

paroles il passe aux actions; enfin, il devient un Sardanapale¹, un pourceau d'Epicure².

Si vous n'écrasez la tête du serpent, vous n'avez pas la vraie foi; témoin la première femme : elle chancelle en la foi, parce qu'elle écoute le serpent, et le serpent s'adresse à elle. Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de ce beau fruit? c'est qu'il est piqué de jalousie, il craint que vous ne deveniez comme lui, il sait bien que si vous en mangiez vous seriez comme de petits dieux! Sitôt que le serpent s'approcha, sitôt qu'il lui parla de transgresser le commandement, elle le devait renvoyer bien loin, s'enfuir promptement; mais elle écoute ses propositions, elle s'amuse à parlementer avec lui, parce qu'elle doute en la foi : *Ne forte moriamur* : D'où vient ce peut-être? Dieu n'a pas dit : *Forte morieris*, mais *Morte morieris*, assurément vous mourrez, etc. Quand un fripon ou autre méchant homme vous tient des propos qui approchent de cent lieues de quelque impureté, injustice, monopole, action noire, il le faut renvoyer avec colère et horreur : Allez, vous êtes un impertinent! pour qui me prenez-vous? êtes-vous bien si hardi de me tenir ce propos?

Super ægros manus imponent, et benè habebunt. Si vous avez été si malavisé et si malheureux que de manquer à ces devoirs et tomber au péché, ne faites pas comme les frénétiques. Si un homme qui est atteint d'une grosse fièvre ou autre maladie mortelle, ne voulait pas être purgé ni saigné, ni recevoir aucun remède, vous diriez : Il est plus malade en l'âme qu'au corps, il a perdu l'esprit, il est frénétique, il ne croit pas être malade. Vous n'avez donc pas la foi, vous ne croyez pas ce que l'Écriture enseigne des mauvais effets du péché, si vous ne tâchez d'y remédier par des satisfactions convenables : *Super ægros manus imponent.* Ceux qui ont la vraie foi, pratiquent des bonnes œuvres à proportion des péchés qu'ils ont commis, c'est imposer les mains sur les malades, pour guérir les maladies. Vous avez été un arrogant, vous devez être plus humble que les autres. Vous avez été un pilier de brelan, vous devez être un pilier d'église. Vous avez été intempérant, luxurieux, avare, avaricieux, vous devez jeûner, affliger votre chair, être libéral et charitable. Si vous ne faites ainsi, si vous vous contentez de vous être retiré du péché, de ne point faire de mal sans vouloir faire le bien, on vous pourra dire comme les anges aux apôtres le jour de

¹ Sardanapale, 4^e roi de Syrie, fameux par son luxe, par sa mollesse et par sa fin tragique. Un de ses généraux, nommé Arbac, l'ayant surpris dans son palais, au milieu des eunuques et des concubines, se livrant aux occupations des femmes et vêtu comme elles, se révolta contre lui, vaincu par les rebelles et ne voulant pas tomber entre leurs mains, il se brûla avec ses femmes et ses trésors, 740 ans avant la venue du Messie.

² Epicure, philosophe grec, né à Gargette, dans l'Attique, l'an 342 avant Jésus-Christ, se fixa à Athènes à l'âge de 36 ans, et y mourut vers l'an 270 avant l'ère chrétienne. Il ne proposait d'autre but à l'homme que le bonheur et les plaisirs, mais il le faisait consister dans la culture de l'esprit et la pratique de la vertu. Ses sectateurs dénaturèrent sa philosophie, en substituant aux plaisirs purs et intellectuels les voluptés sensuelles (Bescherelle. *Dict.*, tom. I, p. 1154).

l'Ascension : *Viri Galilæi, quid statis aspicientes in cælum, hic Jesus qui assumptus est à vobis in cælum, sic veniet quemadmodum vidistis eum euntem in cælum* (Act. 1, 14).

CONCLUSION. — *Viri Galilæi*. Galiléen veut dire voyageur; nous sommes pèlerins en ce monde, la terre n'est pas notre patrie, notre dernier rendez-vous, notre demeure éternelle, c'est le ciel : *Non habemus hic civitatem manentem, sed futuram inquirimus. Galilæi, quid statis?* Vous avez coutume de dire : Je ne lais tort à personne, je passe le temps sans offenser Dieu, je prends des divertissements innocents; c'est pour le moins vous arrêter. *Galilæi, statis;* si vous êtes pèlerin, pourquoi vous arrêtez-vous? les bons voyageurs ne s'amuse point, ne demandent qu'à s'avancer et à gagner du pays, ils n'ont point de repos qu'ils ne soient arrivés en leur patrie : *Viri;* tant de petites filles, tant de jeunes religieux courent à grands pas après Jésus, lui disent de parole et d'effet : *In odorem unguentorum tuorum currimus* : ils se hâtent de gagner le paradis, ne passent pas un jour ni une heure sans pratiquer quelque bonne œuvre, et vous, homme fait, *viri*, vous, à l'âge de trente, quarante ou cinquante ans, vous vous amusez à des niaiseries, à des chimères et à des actions puériles. *Quid statis, quid hæretis, quid futuram in vobis gloriam non inquiritis? O viatores, via cælorum nunc patet, paradisi porta aperta est, non jam vos patrum limbus, sed angelorum cætus expectat et statis! labor modicus, et sempiterna lætitia; pugna levis, corona perpetua; vita brevis et vita longa, et ex hoc vitæ momento pendet æternitas, et statis!* dit saint Thomas de Villeneuve. Le chemin du ciel est tout frayé, la porte du paradis est ouverte, quand on sort de ce monde on ne va plus aux limbes des pères, mais au séjour des archanges; le travail de la vertu est fort petit, la joie en sera très-grande, la bataille est très-légère, la couronne très-excellente, la vie présente est fort courte, la vie future, d'éternelle durée; de ce moment de vie que nous avons en ce monde, s'il est bien employé, dépend une éternité de bonheur, et vous vous arrêtez! *Statis! Qui stat, videat me cadat; in viâ virtutis non progredi, regredi est.*

On ne peut jamais s'arrêter au chemin du ciel, si on ne s'avance pas, on recule : ce n'est qu'aux bienheureux que le Prophète dit : *Qui statis in domo Domini*. De ceux qui sont ici-bas, le même Prophète dit : *Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini;* les saints qui sont au ciel se peuvent arrêter, ils sont au terme, à la fin et en la patrie; ceux qui sont ici en chemin doivent cheminer et faire progrès, *aspicientes in cælum*. Pouvez-vous contempler le ciel sans en admirer la beauté? Voyez qu'il est agréable en une nuit sereine! ce que vous en voyez n'est que le dehors, ce qui est au dedans est tout autre chose : *Parte sui meliore latet*. Que sera-ce de le voir de près, d'y être reçu et de le posséder? *Oculi sunt in amore duces: aspiciunt et contemnunt, videtis et negligitis: statis aspicientes*. Le ciel n'est pas seulement fait pour être regardé, mais pour être conquis; on ne le conquiert pas en le contemplant, mais en travaillant; les saints ne disent pas dans le ciel :

Veni, vidi, vici, mais ils disent après Jésus : *vim patitur et violenti rapiunt illud*, on prend le ciel par la force et à la pointe de l'épée, il se faut faire violence pour l'emporter.

Hic Jesus qui assumptus est à vobis in cælum, sic veniet : Il ne s'en va pas pour toujours, il retournera quelque jour, et son retour sera semblable à son départ; montant au ciel, il exerça envers son Eglise deux actes de justice : il la reprit et il la bénit, il lui fit des reproches et il lui fit des largesses. Il la reprit et lui fit des reproches : *Exprobravit incredulitatem eorum*; il la bénit et lui fit des largesses : *Elevatis manibus benedixit eis, dedit dona hominibus*. *Exprobravit* : quelle justice! quelle rigueur! quelle sévérité! il nous montre bien qu'il n'épargnera personne. Je vous laisse à penser comme il punira au jour de sa vengeance les adultères, les blasphèmes, les parjures, puisqu'il tance si aigrement ses Apôtres d'avoir tant soit peu chancelé en la foi de sa résurrection! il les tance, dis-je, en même temps qu'il leur donne leurs dépêches pour négocier le salut des hommes et les fruits de sa passion; il les reprend, mais il les bénit : *Elevatis manibus benedixit eis*, il les comble de grâces, de vertus et de faveurs.

Sic veniet eis. Il se comportera à son retour comme il a fait à son départ. Tenez donc pour tout assuré que si vous faites le mal, ce que vous devez attendre de lui quand il viendra juger les vivants et les morts, ce sont des répréhensions, des reproches et des punitions effroyables; si vous faites le bien, vous recevrez de lui des récompenses, des louanges, des joies, des délices et des bénédictions éternelles. *Amen*.

SERMON LIII.

DU DERNIER JUGEMENT : QU'IL Y EN AURA UN, ET POURQUOI.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste. (HEBR. 11, 6.)

COMME la dévotion des saints en l'Ancien Testament consistait à demander et à attendre le premier avènement du Fils de Dieu, ainsi la consolation des âmes choisies en la loi de grâce consiste à espérer et à attendre le second avènement. Pour en traiter à fond et fructueusement, il me semble à propos d'établir tous les discours que j'en ferai sur une vision mystérieuse que saint Jean l'Évangéliste nous raconte au chapitre dixième de son Apocalypse. Il vit un ange puissant qui descendait du ciel : il avait l'arc-en-ciel sur la tête, la face brillante comme le soleil, une robe de nuée, un livre ouvert en sa main, les pieds comme deux colonnes de feu, il fit retentir une voix comme le rugissement d'un lion, et jura par celui qui vit ès siècles des siècles qu'il n'y aura plus de temps. Cette vision nous enseigne cinq vérités très-importantes que je dois étaler en cinq ou six prédications. En premier lieu, qu'il y a un jugement; en second lieu, qu'il sera sévère; en troisième lieu, qu'il sera exact; en quatrième lieu, qu'il sera inévitable; en cin-

quième lieu, qu'il sera irrévocable. Le prophète Joel nous enseigne que le jugement universel se fera en la vallée de Josaphat, et nous apprenons de l'histoire ecclésiastique que cette vallée a été honorée de votre présence, ô sainte et bienheureuse Vierge! c'est là où votre corps fut inhumé par les Apôtres; c'est là où il reçut la vie glorieuse et immortelle, c'est de là que vous êtes montée au ciel en corps et en âme, c'est là aussi où vous serez honorée à la face du ciel et de la terre, c'est là où les hommes et les anges vous rendront les respects et les hommages qui sont dus à vos mérites, à votre souveraineté et à votre divine maternité. C'est ce que nous désirons faire par avance, nous prosternant à vos pieds et vous disant en toute humilité : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

PUNCTUM UNICUM. — Judicium futurum probatur : 1^o Scripturâ, 2^o Ratione, ut ostendat Deus suas perfectiones, (A) Potentiam, (B) Sapientiam, (C) Bonitatem.

CONCLUSIO. — Pathetica : 1^o Pro electis, 2^o Contra reprobos, 3^o Pro omnibus.

POINT UNIQUE. — 1^o Une des premières notions du christianisme, et des plus importantes vérités que l'âme mondaine puisse apprendre, ou pour mieux dire, appréhender, car elle n'en doute pas si elle est fidèle, c'est qu'il y a un jugement; c'est-à-dire que la même Ecriture, la même Eglise et la même foi qui nous enseignent qu'il y a un Dieu, et que le Fils de Dieu s'est incarné dans le sein d'une Vierge pour le salut des hommes, la même Ecriture, la même Eglise et la même foi, nous obligent de croire que le même Sauveur descendra quelque jour du ciel en terre, plein de gloire et de majesté pour juger les hommes et leur fera rendre compte de tous les péchés qu'ils auront commis en ce monde, soit péché mortel, soit péché véniel, soit en public, soit en secret, de pensée, de parole, d'œuvre, d'omission, de coopération ou de quelque autre façon que ce soit. Il ne faut qu'ouvrir la Bible pour trouver des passages exprès plus évidents que le soleil, qui font voir cette vérité. En voici un qui en vaut plusieurs : *Omnes nos manifestari oportet antè tribunal Christi, ut referat unusquisque, prout gessit in suo corpore, sive bonum, sive malum* (2. Cor. 5, 10). Belles paroles, mais il les faut peser avec un grand docteur, pour en avoir le vrai sens : *Oportet sine excusatione, omnes, sine exceptione, sine procuratione, manifestari sine dissimulatione, ante tribunal Christi, sine tergiversatione, ut referat unusquisque prout gessit, sine appellatione.*

Oportet. C'est un faire le faut, c'est une nécessité nécessitante et absolue, il n'y a point d'excuse, il faut passer par là.

Omnes. Tous sans exception, hommes et femmes, grands et petits, pauvres et riches, rois et roturiers, doctes et idiots, vertueux et vicieux, fidèles et infidèles; tous, tous!

Nos. Chacun de nous en particulier, en propre personne, sans procuration; un prédicateur n'y pourra envoyer son frère coadjuteur, une demoiselle n'y pourra envoyer sa servante, un bailli son lieutenant, un président son commis, un gentilhomme son laquais, un curé son vicaire, un évêque son official, un roi son ambassa-

deur, un pape son légat à *latere* ou son nonce apostolique : c'est un ajournement personnel, il y faut comparaître en personne, non par procureur ou substitut.

Nos. Nous qui sommes ici, nous nous y trouverons; vous, vous qui me regardez, ou qui m'entendez, vous y serez, j'y serai aussi, vous m'y verrez, j'y serai présenté, j'y serai, dis-je, non comme héraut de la justice de Dieu, mais comme son criminel; non pour prêcher le jugement, mais pour le recevoir; non tonnant et criant en chaire, mais étonné, tremblant et collé contre terre; non pour invectiver contre les péchés des autres, mais pour découvrir, accuser et condamner mes propres péchés.

Manifestari. Dieu fera le manifeste et l'apologie des gens de bien; il fera voir leur innocence et l'injustice de ceux qui les persécutent, de ceux qui les ruinent, de bien, d'honneur et de réputation.

Manifestari : φανερωθήναι. Tout sera éclairé et découvert, on étalera devant le monde ces pensées niaises, ces desseins ambitieux, ces imaginations lascives, ces hypocrisies, ces fourberies, ces trahisons secrètes, ces adultères commis en cachette, ces usures palliées et ces monopoles déguisés.

Ante tribunal Christi. Sans refuite, sans délai, sans défaut, moyennant dépens, sans se laisser condamner par contumace ou par forclusion.

Ut referat unusquisque prout gessit. Chacun remportera, non selon ce qu'il aura été, car Dieu n'aura pas égard si vous avez été prêtre ou laïque, religieux ou séculier, confesseur ou laboureur, conseiller ou artisan; non selon ce qu'il aura su, car Dieu n'aura pas égard si vous avez bien appris les *Maximes* d'Aristote¹, la *Somme* de saint Thomas, l'histoire de France ou de Rome, si vous aurez bien su tous les secrets de la spiritualité et de la théologie mystique, mais selon ce qu'il aura pratiqué : πρὸς ἃ ἐπραξεν.

Prout gressit in suo corpore. Non après sa mort, mais pendant sa vie; pendant que son âme était dans son corps; non selon ce que les autres auront fait pour lui, mais selon ce que lui-même aura fait, soit bien, soit mal. Tenez donc pour tout assuré et n'en doutez aucunement, que si vous faites le bien, si vous pratiquez la vertu, si vous êtes dévot, chaste, charitable, débonnaire et patient, vous remporterez le bien; si vous faites le mal, si vous êtes vicieux, indévot, blasphémateur, querelleur, avaricieux, ivrogne et médisant, vous remporterez le mal, vous serez condamné et damné au jugement : *Ut referat unusquisque prout gessit, etc.*

2^o Or, si vous me demandez pourquoi le Fils de Dieu, qui est si enclin à miséricorde et qui nous a rachetés si chèrement, a voulu désigner un jour, pour tenir ses grandes assises et pour juger tous les hommes, je répons que tout ce qu'il fait, il le fait pour se faire connaître : on ne l'a pas connu quand il a créé le monde, et puisqu'on l'a méconnu et méprisé quand il a racheté

¹ Aristote, né à Stagyre, en Thrace, l'an 384 avant Jésus-Christ. Philosophe, médecin et naturaliste, il fut le précepteur d'Alexandre et le fondateur de l'école péripatéticienne, s'appropriâ avec une grande puissance de génie toutes les connaissances de son époque et en étendit les limites.

le monde : *In mundo erat; et mundus per ipsum factus est, et mundus eum non cognovit*, il se veut faire connaître et honorer en jugeant le monde : *Cognoscetur Dominus judicia faciens*. Qu'ainsi ne soit, souvenez-vous que nous adorons en Dieu trois plus remarquables perfections, qui sont comme le précis et l'abrégé de toutes les autres : sa puissance infinie, sa sagesse incompréhensible, sa bonté ineffable; et ce sont ses trois perfections qu'il fait paraître avec beaucoup d'éclat quand il exerce sa justice, faisant le procès aux hommes.

(A) En quoi est-ce qu'un seigneur montre le pouvoir et l'autorité qu'il a sur ses vassaux ? En quoi est-ce qu'un roi peut montrer la puissance et la souveraineté qu'il a sur ses sujets? N'est-ce pas à donner des lois, en faisant des édits et en publiant des ordonnances? *Et regere imperio populos, et condere leges*. Vous voyez que quand Dieu donne la loi au peuple d'Israël, la première parole qu'il dit, et la première raison qu'il rapporte, pourquoi il a le droit de les obliger, c'est : *Ego sum Dominus*; et par ses prophètes, à tout bout de champ : *Hæc dicit Dominus*. Et il a cette raison en si grande recommandation, qu'en un seul chapitre du Lévitique, qui est le dix-neuvième, auquel il recommande à son peuple l'observation de ses commandements, il répète pour le moins quatorze fois cette parole : *Ego sum Dominus*; Je suis le Seigneur, c'est à moi de commander; mais de faire des commandements et de n'avoir pas le pouvoir de les faire garder, publier des ordonnances et les voir transgresser devant ses yeux sans pouvoir châtier ceux qui les méprisent, c'est avoir un roseau pour sceptre, un chapeau de paille pour couronne, une sellette pour son trône. Pour cela, quand on veut dire d'un grand qu'il est haut et puissant seigneur, on ne dit pas qu'il peut faire des commandements, mais on dit qu'il a haute, moyenne et basse justice; et les anciens magistrats de Rome pour marque de leur autorité, quand ils allaient par la ville, faisaient porter devant eux des verges et une hache dont on coupe la tête aux malfaiteurs : *Quamvis præeant te consule virgæ* : car, comme dit le jurisconsulte, il n'est point de vraie juridiction sans contrainte, la puissance directive sert de peu, sans la coercitive; en vain vous avez un bon droit, s'il n'y a quelqu'un pour vous le maintenir : *Parum est jus esse, nisi quis illud tueatur* ². Et au psaume 9, où nous avons au texte grec des Septante : *χαταρτή, χύρις, νομοθέτην ἐπ' αὐτοῦς*; le texte hébreu porte : *Pone Domine terrorem eis, Schati Adonai de haltadeon, incute, Domine, timorem eis*; deux textes disent : *Seigneur, donnez-leur un législateur*; deux autres textes disent : *Donnez-leur la crainte*. Il veut signifier qu'un prince, pour bien policer son état, ne doit pas seulement donner des lois, il les doit faire observer par la terreur des menaces.

Car supposons qu'il y ait un supérieur qui n'ait que la voie directive, non la coercitive; un roi qui n'ait pas le pouvoir de faire

¹ Anselm, lib. 4. *Cur Deus homo*, cap. 43 et 44.

² *Necessarium ff. de origine ruris. L. Mandatam sibi ff. de officio ejus cui mandata est jurisdictio.*

garder ses ordonnances, un roi à qui chacun puisse dire impunément : Tous vos vassaux sont sujets volontaires, ils vous obéissent si bon leur semble : *Populo das jura volenti* ; vous faites de beaux commandements, mais on n'en fait rien si on ne veut ; vos lois sont toiles d'araignée, un petit souffle les dissipe. Quel roi serait-ce ? Ce serait un roi de carte et de paille, un roi de farce et de théâtre, ou, pour mieux dire, ce serait un faquin, un fantôme de royauté, le jouet de ses sujets, la risée des peuples voisins. Voilà le Dieu que vous pensez avoir tout chrétien que vous êtes ; vous ne vous en apercevez pas, mais il est véritable ; si vous aviez grièvement offensé le roi en sa présence une seule fois en votre vie, vous vous mettriez en grande peine et à bon droit ; vous avez grièvement offensé Dieu en sa présence, en sa vue, non une fois, mais plus de cent fois en votre vie ; vous avez foulé aux pieds ses commandements, vous avez fait litière de sa volonté, vous avez attenté à sa vie, et vous ne vous mettez point en peine, après avoir ivrogné, juré, blasphémé et renié, vous vous mettez à rire, vous dormez à votre aise, vous jouez, vous mangez ; vous buvez aussi gaillardement que si vous n'aviez rien fait. Si vous aviez offensé le roi, vous vous en mettriez en peine, parce que vous croiriez assurément en être châtié : vous avez offensé Dieu, et vous ne vous en mettez point en peine ; c'est donc que vous ne croyez pas en être châtié : *Ut quid irritavit impius Deum, dixit enim in corde suo non requiret*. Vous pensez donc que Dieu fait des lois mais qu'on les peut transgresser impunément ; que Dieu fait des commandements, mais qu'on n'en fait rien si on ne veut ?

Quand l'occasion de faire quelque péché se présente, la volonté de Dieu et la vôtre sont en concurrence à qui aura le dessus ; si vous commettez le péché, votre volonté triomphe de celle de Dieu, c'est comme si vous disiez à Dieu, vous voulez que je fasse cela ? et je ne le veux pas faire : vous ne voulez pas que je fasse cela ? et je le ferai bon gré mal gré que vous en ayez ; vous ne voulez pas que je blasphème, que je m'enivre ? et moi, je veux blasphémer, m'enivrer ; vous ne voulez pas que j'abuse de cette fille ? et j'en abuserai, veuillez ou non. A bas, à bas la volonté du Créateur ! qu'elle soit supplantée, qu'elle soit supprimée et anéantie, et que la mienne prédomine, qu'elle ait le dessus, qu'elle règne et soit effectuée ! Qu'est-ce autre chose cela, sinon déplacer Dieu de son trône, lui arracher son sceptre, lui enlever sa couronne et dire comme Lucifer : *Exaltabo solium meum, non pas similis ero, mais superior ero altissimo*. Qu'est-ce autre chose, sinon faire que Dieu soit le valet et vous le maître, le démentir et lui étouffer la parole en la bouche, quand il dit avec tant d'instance et si souvent : *Ego Dominus, ego Dominus*. Et que la chose en demeure ainsi et que vous soyez impuni, et que vous ne souilliez rien contre votre volonté, ayant ainsi fait contre celle de Dieu, et que vous ne soyez humilié après vous être ainsi élevé, et que Dieu souffre d'être ainsi gourmandé de vous ; quelle apparence ! où serait son autorité, sa puissance et sa souveraineté ? Oh ! non, vous ne le ferez pas menteur, encore que votre péché tende à lui ravir sa souveraineté ; vous ne serez pas cause qu'il puisse dire avec vérité : *Ego*

Dominus. Si sa supériorité ne se montre et n'est honorée par votre obéissance à ses ordres, elle sera honorée par le châtiment de vos désordres.

Ecoutez son Prophète : *Erubescant, et conturbentur et confundantur, et pereant, et cognoscant, quia nomen tibi Dominus : tu solus altissimus in omni terrâ* (Ps. 82, 18). Ils connaîtront par expérience et à leurs dépens que vous êtes grand et puissant Seigneur, puisque vous avez haute et basse justice. Et le même Dieu qui, donnant la loi dans le Lévitique, a répété si souvent : *Ego Dominus*, décrivant par Ezéchiël les peines qu'il prépare aux transgresseurs de la loi, il répète pour le moins quarante fois cette parole : *Et scietis quia ego Dominus*; c'est encore pour cela que le jour du jugement est ordinairement appelé, non pas : *Dies Dei, d es Christi*, mais *Dies Domini*, parce qu'en faisant justice, il montre qu'il est Seigneur; maintenant qu'il dissimule nos fautes, il semble n'être que serviteur : *Servire me fecisti peccatis tuis*; maintenant que sa miséricorde arrête le cours de sa justice, il semble être tout impuissant, et les esprits faibles s'imaginent que ce qu'on prêche de sa grandeur et de sa puissance, ce sont des exagérations d'orateur pour épouvanter le monde. Vous entendrez une langue d'enfer, un détestable blasphémateur, qui prend son Dieu par tous ses membres, et on ne lui oserait rien dire, parce que c'est Monsieur; si quelqu'un est si hardi que d'ouvrir la bouche pour le reprendre, au lieu d'un blasphème il en vomira douze; un idiot qui entendra ces propos et n'en verra point de vengeance, dira peut-être en soi-même : Est-il possible que Dieu soit si puissant qu'on le prêche? a-t-il son honneur en recommandation ou s'il a les mains liées? Attendez le jugement, vous verrez la puissance de Dieu, il montrera en ce jour que tous les grands et puissants du monde ne sont que de petits coquins en sa présence; que les rois et potentats de la terre ne sont que de petits vers qu'il écrasera sous ses pieds, s'ils sont si osés que de l'offenser : *Confregit in die iræ suæ reges*. On voit tous les jours en ce temps, que le chicaneur et le cauteleux suce le sang des pauvres gens, qu'il opprime les veuves et les orphelins; un esprit faible ou infidèle dira : Le Dieu des chrétiens, n'est-ce pas celui qui se glorifie en l'Ecriture d'être le Père des orphelins, le Vengeur des torts qu'on fait aux veuves : *Patris orphanorum, et judicis viduarum*; comment endure-t-il un si grand tort qu'on fait aux orphelins et à cette pauvre veuve? *Veniens veniet, qui judicata rejudicabit, qui illicitè jurata confutabit, qui faciet judicium injuriam patientibus; veniet, inquam, dies ille judicii, ubi plus volebunt pura corda, quam astuta verba, et conscientia bona, quam marsupia plena, quandoquidem judex ille nec fallitur verbis, nec flectetur donis* (S. Bern., Ep. 1). Le juge viendra qui évoquera toutes les causes à soi, qui fera revue des procès, qui récolera les témoins, qui convaincra les faussaires, qui débrouillera ces nuages, qui découvrira ces ruses de chicane, qui cassera ces arrêts injustes, et montrera que s'il a dissimulé pour un temps, ce n'était pas faute de puissance, mais un effet de patience : *Non amisit potentiam, sed exercet patientiam*, dit saint Bernard, *cognoscetur Dominus judicia faciens*.

(B) Il montrera sa sagesse : *Sapientia est cogitatio rerum per altissimas causas*, dit la théologie. Il montrera qu'il connaît très-parfaitement tous nos péchés, qu'il en connaît la gravité par des principes très-hauts et très-relevés. Quand le pécheur aveugle pense offenser Dieu impunément, il fait comme la perdrix; sitôt que la perdrix aperçoit le chasseur ou l'oiseau de proie, elle cache sa tête, et parce qu'elle ne voit personne, elle s'imagine que personne ne la voit, jusqu'à ce que l'expérience lui enseigne le contraire, quand elle sent fondre sur soi ou la dragée du fusil ou la serre de l'oiseau de proie. Ainsi, quand le pécheur est bien à couvert et en ténèbres, il pense que le Dieu du ciel est aussi aveugle que lui, il se persuade que personne ne voit son péché, il dit ou de parole ou d'effet, ce qu'une âme débauchée disait au livre de l'Ecclésiaste (23, 25, 26) : *Quis me videt? parietes operiunt me, tenebræ circumdant me, et nemo circumspicit me, quem vereor* : Courage, que pouvons-nous craindre, personne ne nous saurait voir, nous sommes entre quatre murailles, la nuit nous favorise, la porte est bien barricadée, les fenêtres sont fermées, le feu est couvert, la chandelle est éteinte, le mari est absent, tout le monde dort, nous ne pouvons être aperçus, que craindrons-nous de faire cet adultère, de commettre ce larcin? *Et non cognovit, quoniam oculi Domini, multò plus lucidiores sunt super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditas partes* (Ibid. 27); et il ne voit pas, l'aveugle qu'il est, que les yeux de ce grand Dieu sont plus lumineux que le soleil, qu'il voit aussi clair en plein minuit qu'en plein midi, qu'il se trouve présent à toutes nos actions, qu'il regarde de près toutes les voies et ouvrages des hommes et même que sa science le porte à faire l'anatomie de nos cœurs, qu'il découvre tous les plis et replis de nos âmes, qu'il sonde jusqu'au plus profond des secrets de nos intentions : *Oculi Domini, multò plus lucidiores sunt super solem*. Ces paroles du Sage nous fournissent l'étoffe d'une belle comparaison à laquelle le Fils de Dieu semble faire allusion en notre Evangile, quand il dit : *Videtis ficulneam, quoniam propè est æstas*.

N'avez-vous point remarqué allant par les champs en temps d'hiver, lorsque les montagnes sont couvertes de neige, vous voyez que toutes choses ont une même face une même apparence extérieure, alors on ne peut rien discerner, il est fort aisé de se tromper : ici vous penserez que c'est un arbre fruitier, et c'est un chêne stérile; là vous penserez que c'est un beau parterre, et c'est un fumier couvert de neige; ici vous vous persuaderez que c'est un beau chemin, et c'est une fosse : mais quand le printemps commence, quand l'été s'approche, et que le soleil de mars darde un peu vivement ses rayons, toute cette neige se fond, la terre reprend son premier visage, chaque chose paraît avec sa propre couleur, on connaît les créatures telles qu'elles sont, on se détrompe et on voit clairement que c'est un chêne infructueux, non un arbre fertile; que c'est ici un fossé, non un chemin bien aplani; que ce n'est pas là un parterre, mais un fumier couvert de neige. Le temps de cette vie, c'est un temps de frimats et de neige; c'est un temps d'hiver et

d'obscurité ; *jam hyems transiit*, dit l'Epoux. L'âme fidèle, quand quand elle sort de ce monde en cet hiver, on ne connaît rien parfaitement, tout y est couvert, masqué, secret, caché, vous pensez qu'un tel est un parterre spirituel, parsemé de toute sorte de fleurs, que son âme est enrichie de beaucoup de belles vertus, et vous vous trompez ; c'est un fumier rempli d'ordures, c'est un hypocrite et un dissimulé. Vous estimez un tel être juste, équitable, droiturier sans dol, sans feintise, qui n'a point d'arrière-boutique, avec lequel il fait bon traiter, et peut-être qu'il a fait un fossé à son voisin, qu'il le trahit lâchement ; on croit que celui-là est comme un arbre fruitier, qu'il porte les fruits de beaucoup de bonnes œuvres, et ses actions qui éclatent tant sont toutes vermoulues de sinistres intentions d'amour-propre et de recherches de soi-même : c'est l'hiver, c'est le temps de neige, tout y est couvert ; mais *Oculi Domini multò plus lucidiores sunt super solem. Propè est æstas* ; l'été s'approche, le jugement viendra, les yeux du Seigneur, qui sont plus brillants que le soleil, fondront toute cette neige, découvriront tous ces secrets, feront paraître les hommes tels qu'ils sont et non autre chose : *Nihil opertum quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur*. Vous pouvez bien tromper votre confesseur et nier hardiment le péché que vous avez fait, vous pouvez bien vous moquer de votre compagne, qui a fait une faute devant le monde et cacher aux yeux des hommes les autres impudicités que vous commettez secrètement, qui sont peut-être plus abominables que la faute qu'elle a faite ; vous pouvez bien pallier l'usure et colorer de beaux prétextes l'injustice du contrat que vous faites avec ce pauvre villageois : *Sed oculi Domini multò plus lucidiores sunt, etc.*, Dieu montrera qu'il n'était pas si aveugle que vous pensiez.

Il fera voir sa science, sa sagesse et sa sapience incompréhensible. Il fera voir qu'il connaît vos péchés, la gravité et l'énormité de vos crimes par des causes très-hautes et très-relevées, c'est-à-dire par la connaissance de ses divines perfections qui leur sont contraires et opposées : *Judicabit populos in æquitate* ; en hébreu : *bemesarim, in rectitudinibus*. Il y a plusieurs droitures en Dieu, ce sont ses divins attributs qui sont les règles et les modèles de toutes nos actions. Mais nous traiterons, Dieu ai lant, en quelque autre occasion, cette belle vérité ; il faut du temps pour la bien étaler.

(c) La bonté aussi paraît en sa justice et en la menace qu'il nous fait de ses châtimens épouvantables ; elle y paraît avec plus de lustre et de splendeur que les deux autres perfections ; allons de lumière en lumière, et vous verrez clairement cette vérité par le riche discours de trois grands personnages ; saint Thomas, Tertulien et saint Augustin.

Ne m'avouerez-vous pas que le naturel du bien, c'est d'être contraire au mal ? que le propre de ce qui est bon, c'est de conserver le bien ? que le vrai effet de la bonté, c'est de ruiner la malice ? c'est sur cette vérité que se fondait l'argument du Lacédémonien. On louait un jour, en présence d'un bourgeois de Sparte, la bonté de Charilaüs, qu'on disait être si bon, qu'il pardonnait à tous les

malfaiteurs : Et comment serait-il bon , puisqu'il n'est pas contraire aux méchants? repartit subtilement le Lacédémonien.

Quel plus grand bien y a-t-il au monde que la vertu , et quel plus grand mal que le vice? ou pour mieux dire , y a-t-il quelque autre bien au monde que la vertu ; y a-t-il quelque autre mal que le vice? je n'en veux point d'autre témoin que vous , dit saint Thomas ; qu'est-ce qui rend bonne une personne? c'est le bien ; qu'est-ce qui la rend mauvaise? c'est le mal. Comme la blancheur la fait blanche , la noirceur la rend noire ; quand un homme est noble , savant , riche , robuste et beau , vous ne dites pas pour celà : Voilà un homme de bien ; oui bien quand il est dévot , juste , chaste , sobre et charitable. Quand un homme est pauvre , ignorant , malade et lépreux , vous ne dites pas : Voilà un méchant homme ; oui bien quand il est cruel , adultère , larron et homicide. L'intention de Dieu , quand il nous menace de châtement , c'est de nous obliger à la vertu et de nous retirer du vice. Tertullien (l. 2 *contra Marcionem.*, cap. 13) le montre par de puissantes raisons : *Timor judicii ad bonum , non ad malum confert ; non enim sufficeret bonum per seipsum commendari , jam sub adversario laborans ; nam et si commendabile per seipsum , non tamen conservabile , quia expugnabile per adversarium , nisi vis aliqua præesset timendi , quæ bonum , etiam nolentes , appetere , et custodire compelleret ? Cæterum tot illecebris malis bonum expugnantibus , quis illud appeteret quod impunè contemneret ? quis custodiret , quòd sine periculo amitteret ? mali viam latam , et multo frequentiore legis , nonne omnes illaberentur , si nihil in eâ timeretur . Horremus terribiles minas Creatoris , et vix à malo avellimur , quid si nil minaretur ? hanc justitiam malam dices quæ malo non favet ? hanc bonam negabis , quæ bono prospicit ? qualem Deum velles ? qualem malles expediret , sub quo delicta gauderent , cui diabolus illuderet ? illum bonum judicares Deum , qui hominem posset magis malum facere securitate delicti ?* Puis : *Quis boni auctor , nisi qui et exactor ? quis mali extraneus , nisi qui et inimicus ? quis inimicus , nisi qui et expugnator ? quis expugnator , nisi qui et punitor ? sic totus Deus bonus est , dum pro bono omnia est , sic denique omnipotens , quia et juvandi , et lædendi potens .*

Le vice ayant tant d'amorces , tant d'appas et tant d'allèchements , qui est-ce qui l'éviterait , s'il n'y avait point d'amertume ? La vertu étant si difficile , si ardue et si laborieuse , qui est-ce qui la désirerait , si on la pouvait mépriser sans supplice ? Qui est-ce qui la conserverait si on la pouvait perdre sans dommage ? Le chemin du vice étant si large et si battu , qui est-ce qui n'y entrerait pas s'il n'y avait point d'épines ni la crainte du supplice ? Nous savons les horribles châtements dont le Créateur menace les vicieux , et à peine nous nous retirons du péché ; pensez ce que nous ferions s'il n'usait d'aucune menace ! Oseriez-vous dire que la justice de Dieu soit mauvaise , vu qu'elle ne favorise pas le mal ? Pourrez-vous nier qu'elle ne soit bonne , vu qu'elle a soin de conserver le bien ? Vous voudriez un Dieu qui n'usât d'aucune menace , et quel Dieu serait-ce , qui laisserait régner le vice ? Pourrait-on dire que ce Dieu serait bon , lui qui serait cause que les hommes seraient plus

mauvais par impunité de leurs crimes? Comment peut-il mieux montrer qu'il est bon et qu'il affectionne la bonté, qu'en nous contraignant d'être bons, par la terreur des supplices. Je vois bien ce que vous désireriez; il me semble le lire en votre cœur; je vois bien quel Dieu vous voudriez; un Dieu qui usât de menaces, afin de nous épouvanter, qui promet de nous châtier en cas que nous fussions mauvais; mais qui, par après, ne tint pas promesse; c'est-à-dire, dit saint Augustin, que vous voudriez un Dieu qui fût mensonger, afin que vous fussiez impuni; un Dieu qui fût vicieux, afin de vous rendre vertueux; un Dieu qui commit le péché, pour vous empêcher de le commettre? *Numquid erit falsus promissor, ut tu sis impunitus peccator?* dit saint Augustin.

Il vous défend d'être parjure en justice ou ailleurs, de violer votre promesse en votre trafic, d'être faussaire en vos écritures; et en cas que vous le fassiez, il jure, par son Evangile, qu'il vous damnera éternellement. Si vous êtes parjure, vous violez vos promesses, vous êtes faussaire en votre écriture, et vous voudriez qu'il ne tint pas la menace qu'il vous a faite, qu'il vous sauvât contre le serment qu'il a fait de vous damner. S'il se contentait des menaces sans venir aux effets, que serait-ce? C'est que Dieu serait parjure, pour vous empêcher d'être parjure; il violerait sa promesse, pour vous empêcher de violer la vôtre; il serait faussaire en son écriture, pour vous empêcher d'être faussaire en la vôtre? Non, non, il faut que Dieu montre qu'il est la bonté même et la bonté infinie; il montre qu'il est la bonté même quand il montre qu'il n'a aucune part en la malice: il n'a aucune part en la malice, puisqu'il lui est contraire et ennemi; il lui est ennemi, puisqu'il la persécute; il la persécute, puisqu'il la punit: *Sic totus Deus bonus est, dum pro bono omnia est*; ainsi Dieu est bon en tout ce qu'il est, puisque tout ce qu'il est ne tend qu'au bien, sa miséricorde à vouloir du bien, sa puissance à faire du bien, sa sagesse à disposer et à ranger le bien, sa justice à conserver et à protéger le bien. Ainsi quand il récompensera les vertueux au jour du jugement, il montrera qu'il est bon en favorisant le bien, quand il damnera les vicieux, il montrera qu'il est bon en persécutant l'ennemi du bien.

CONCLUSION. — 1^o Consolez-vous donc, ô âme choisie! consolez-vous et vous réjouissez quand on parle du jugement: *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra*. Quelle consolation, quelle joie, quelle allégresse, qu'elle assurance pour vous, lorsque tout l'univers se bouleversera au son effroyable de la trompette, lorsque le Juge sera en un trône de gloire et de majesté, parmi les tonnerres et éclairs. Les rochers mêmes frémissent, et les peuples frissonneront d'horreur, lorsqu'on verra les Hercule et les Alexandre, les César et les Pompée, les Platon et les Aristote, ces grands conquérants et savants du monde, traînés comme criminels devant le tribunal du juge, réduits à un extrême désespoir, n'osant seulement lever les yeux, attendant avec frayeur l'arrêt de leur condamnation; alors, alors, si vous me voulez croire, si vous voulez un peu endurer ici et garder exacte-

ment les commandements de Dieu ; alors , dis-je , vous rirez d'un bon rire , oui , vous , petit artisan , pauvre femmelette qui serez ici morte de faim , de soif , de froid , de chaud , de travail et de disette ; vous qui aurez été la lie et le rebut du monde , l'objet de mille incommodités , vous rirez d'un rire de paradis , vous serez remplie d'une solide assurance , vous reconnaîtrez celui que vous aurez si bien servi , et pendant que les autres trembleront , vous irez au devant de lui : *Obviam Christo in aera* ; vous vous approcherez de lui avec confiance , disant d'une allégresse qui ne se peut expliquer : Voici mon bon Maître qui a été crucifié , je crois que le voici ; oui , assurément , voici mon Sauveur , que j'ai aimé si ardemment ; regardez-le , âme mondaine , n'est-ce pas ici le Sauveur que vous avez tant méprisé ? et vous vous moquiez de nous , vous nous appeliez *mange-crucifix* , vous teniez à simplicité de pardonner les injures , endurer les affronts , de nous priver des plaisirs sensuels , de mortifier notre chair , de mépriser les biens temporels , par espérance des biens éternels que vous estimez incertains ; vous voyez bien maintenant si nous nous sommes trompés , vous le voyez par expérience.

O Dieu ! quelle extrême faveur , d'avoir bien servi et courtié un roi qui est maintenant tant honoré ! Sacrés travaux , heureuses mortifications , hélas ! que le peu de mal que vous m'avez fait est à présent divinement bien récompensé ! Douces aigreurs de mes austérités , hé ! combien grandes et admirables sont les joies que vous m'enfantez ! Alors , alors , ô âme chrétienne ! vous me saurez bon gré de vous avoir averti d'une vérité si importante , et alors vous ressentirez les effets de cette parole de Jésus en notre Evangile : *Levate capita vestra , ecce enim appropinquat redemptio vestra*. Ces corps si souvent courbés et humiliés devant Dieu , seront élevés et remplis de gloire ; alors vous marcherez tête levée , vous serez justifiée des fautes dont on vous calomnie , vous serez délivrée des persécutions qu'on vous fait.

2^o Mais vous , au contraire , ô âme mondaine ! vous devez trembler et frémir , quand on parle du jugement ; vous devez considérer qu'il vous faudra rendre compte à un juge infiniment puissant , à la colère duquel personne ne saurait résister , à un juge infiniment sage et savant , qui perce à jour le fond du cœur , à la connaissance duquel vous ne sauriez éclipser vos plus secrètes pensées : *Cujus oculi lyncei ; sicut fallere nolunt , ita falli non possunt* ; à un juge infiniment bon , qui est ennemi mortel de la malice , et qui est obligé par sa nature de détruire le péché.

3^o Sus donc , mes chères âmes , puisque Jésus a daigné se rendre notre avocat avant que d'être notre juge , puisqu'il a daigné par sa miséricorde nous donner conseil et nous enseigner comme nous devons éviter la rigueur de sa justice ; écoutons ses divines paroles et mettons en pratique ses instructions salutaires. Voici comment il conclut le sermon qu'il a fait du dernier jugement : *Attendite vobis , ne corda vestra graventur in crapula , et ebrietate et curis hujus vitæ , vigilate itaque omni tempore orantes , ut habeamini fugere ista omnia , et stare ante filium hominis* (Luc. 21, 34, 36). Prenez garde que vos cœurs ne soient appesantis par la

gourmandise, par l'ivrognerie et par les soucis de cette vie; veillez donc en tout temps et priez que vous soyez dignes d'éviter toutes ces choses, et d'être présentés sans crainte et confusion au Fils de Dieu en son jugement. Notez, *curis hujus vitæ*. Vous croyez que l'intempérance et l'ivrognerie de ces piliers de cabaret est bien infâme, et qu'elle les rendra bien honteux au jugement de Dieu; il est vrai, mais le Sauveur met en même rang les soucis de cette vie; il ne dit pas seulement l'ambition, la cupidité insatiable, le désir ardent de s'agrandir et de s'enrichir, mais les soucis de cette vie; cette inquiétude, ce tracas, cet embarras de procès, de trafic, d'affaires temporelles, cette crainte que vous avez de manquer des choses nécessaires à la vie, appesantit votre cœur et vous couvrira de confusion en la présence du Fils de Dieu. Vous ne le croyez pas, mais il n'est rien de plus vrai; veillez principalement en ce saint temps de l'Avent auquel l'Eglise célèbre et nous invite d'honorer le mystère ineffable de l'incarnation, la venue du Fils de Dieu en ce monde pour nous racheter, sa demeure de neuf mois dans le sein de la Vierge, le traité de notre rédemption qu'il fit avec son Père au premier instant de sa vie; priez Dieu en ce saint temps avec beaucoup plus d'ardeur qu'aux autres jours, évitez les compagnies et visites superflues, tenez-vous retiré et recueilli en l'honneur de la retraite du Sauveur dans les entrailles de la sainte Vierge, priez-le de vous rendre digne de lui être présenté avec honneur en son second avènement et d'y recevoir les biens qu'il a préparés aux âmes choisies. *Amen.*

SERMON LIV.

QUE LE JUGEMENT DERNIER SERA SÉVÈRE ET RIGOUREUX.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste.

(HEBR. 11, 6.)

HIER notre Sauveur nous enseignait que la pensée du dernier jugement est un sujet de grande consolation pour les âmes dévotes et vertueuses, parce qu'alors elles marcheront la tête levée, elles seront justifiées des calomnies qu'on leur impose et affranchies des incommodités de cette vie caduque et misérable: *Levate capita vestra, ecce enim appropinquat redemptio vestra.* Aujourd'hui l'ange de l'Apocalypse, que saint Jean nous représente, apprendra aux âmes réprouvées que cette même pensée du jugement leur est un sujet de grande désolation, parce que le juge y sera très-sévère, très-rigoureux et impitoyable pour elles. J'ai lu en l'Ecriture sainte que quand le roi Salomon s'assit en son lit de justice pour juger le peuple de Dieu, il fit dresser un trône royal, où il fit asseoir sa mère Bethsabée à la main droite de sa majesté: *Positus est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (3. Reg. 2, 19). Ce sage prince était la figure de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! quand Jésus, vrai Salomon, sera assis au trône de sa gloire pour juger les vivants et les morts, il vous asso-

ciera à cet office, et ce n'est pas merveille qu'il vous fasse cette faveur, puisqu'il la fera même à ses Apôtres bien-aimés; les Apôtres recevront cet honneur parce qu'ils ont suivi Jésus pendant son séjour sur terre : *Vos qui secuti estis me, sedebitis super sedes duodecim, judicantes tribus Israël*. Mais votre Fils vous fera cet honneur, parce que vous l'avez conçu, porté, nourri et élevé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — (A) Peccatum mortale esse plagam ex se insanabilem, probatur : 1^o Scripturá, 2^o Experientiá, 3^o Ratione, (B) Tamen quatuor modis sanari potest in hac vitá.

I. PUNCTUM. — Peccator in judicio, non obtinebit veniam per misericordiam Dei.

II. PUNCTUM. — Neque per merita Christi.

III. PUNCTUM. — Neque per orationes sanctorum.

IV. PUNCTUM. — Neque per pœnitentiam

CONCLUSIO. — Exhortatio ad timorem judicii : 1^o Scripturá, 2^o Historiá.

EXORDE. — (A) *Insanabilis est fractura tua, pessima plaga tua* (Jerem. 30, 12) : Votre blessure est incurable, et votre plaie mortelle. C'est Dieu qui parle à l'âme pécheresse par le prophète Jérémie. Il est vrai, il n'est que trop vrai, que le péché mortel est un mal si extrême et si désespéré, que par la propriété de sa nature et par la condition de son être, il est tout à fait incurable. Quiconque est si osé que d'offenser le Tout-Puissant, il ne mérite aucun pardon, il est indigne pour jamais, et de la grâce de Dieu, et de toutes les charités que cette bonté infinie peut faire à sa créature. Si nous consultons sur cela les trois principales lumières qui peuvent éclairer nos esprits, la parole de Dieu, l'expérience et la raison humaine, nous avouerons cette vérité avec tant de certitude, que nous ne penserons pas qu'on la puisse révoquer en doute.

Le docte Tertullien (lib. de *Pœnitentiá*) a sagement remarqué que Dieu en promettant pardon à l'âme qui fait pénitence, jure solennellement pour mieux assurer son dire : *Vivo ego, dicit Dominus, nolo mortem peccatoris*. Dieu n'a pas coutume de jurer en son Ecriture sainte, si ce n'est pour confirmer quelque vérité extraordinaire, sérieuse, importante et difficile à persuader. Est-ce une chose difficile à croire qu'un pécheur puisse obtenir pardon? Oui, il est difficile à croire à une âme qui appréhende ce que c'est que Dieu, ce que c'est que l'homme, ce que c'est que le péché, ce que c'est que l'offense d'une chétive et abjecte créature contre une si haute, si excellente, si infinie et si adorable majesté. Il est difficile à croire à une âme qui a lu dans Job (9, 28) : *Verebar omnia opera mea, sciens quod non parceres delinquenti*; à une personne qui a l'esprit de considérer l'expérience qui nous est proposée, l'exemple et la réprobation des esprits angéliques, qui étant les premières créatures de Dieu, étant si nobles, beaux, savants, adroits, puissants, et en si grand nombre, ayant commis un seul péché mortel, et péché de pensée, ont été estimés au jugement de Dieu indignes de pardon et incapables de miséricorde; car soit que nous considérions le péché en sa propre essence et nature, soit

que nous le considérons en la personne qui le commet, soit en la personne contre qui on le commet, soit selon la fin pourquoi on le commet, nous verrons que le pécheur est indigne de toute grâce.

Tout péché mortel, de quelque genre ou espèce qu'il soit, est une ingratitude dénaturée. Offenser volontairement et de propos délibéré un bienfaiteur très-libéral, qui vous a infiniment obligé, qui vous oblige continuellement sans interruption, l'offenser au même temps qu'il vous conserve la vie, c'est une méconnaissance et ingratitude monstrueuse. Et vous savez que l'ingratitude ne vous rend pas seulement indigne de recevoir aucun bien, mais elle donne pouvoir à notre bienfaiteur de révoquer les donations que sa libéralité nous aurait faites¹ : *Retribuebant mihi mala pro bonis, sterilitatem animæ meæ.*

Si vous dites que le pécheur peut récompenser par de bons services, les desservices qu'il a faits à Dieu, et par cette satisfaction mériter les grâces et faveurs qu'il a démeritées par son crime, on vous repartira que celui qui commet le péché est une créature, que toute créature est esclave de son Créateur, qu'un esclave ne peut jamais satisfaire en rigueur de justice aux dommages qu'il fait à son maître², parce que tout ce qu'il a, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il fait, tout ce qu'il est, appartient à son maître.

Eh bien, direz-vous, quoique le pécheur ne puisse satisfaire à la dette et obligation qu'il contracte, en commettant le péché, Dieu la lui remettra gratuitement, il lui pardonnera par sa miséricorde, comme on fait grâce à plusieurs criminels qui méritaient les gibets et les roues; mais l'offense d'une créature envers son Créateur est un attentat d'un sujet contre son prince souverain, c'est un crime de lèse-majesté divine, et aux criminels de lèse-majesté, on ne donne point de grâce, dit la loi : *Quisquis*³. Bref, quand la qualité de l'offense, la condition servile de celui qui la commet, la souveraineté de la personne offensée ne rendraient pas le pécheur indigne de toute grâce, la fin pour laquelle il commet le péché l'en rend tout à fait indigne; car, un prodigue est toujours mineur, dit la loi première⁴. Elle défend de lui prêter de l'argent, ou les biens qu'il pourrait dissiper : et n'est-ce pas être bien prodigue, n'est-ce pas une profusion extraordinaire et insupportable de perdre la grâce de Dieu pour une fumée d'honneur, une pièce d'argent, une volupté de bête brute.

(B) Mais ce qui me console en ce sujet, c'est que le prophète nous commande d'annoncer les inventions de Dieu, de publier ses études à toutes les nations du monde : *Notas facite in populis ad inventiones ejus. Annuntiate inter gentes studia ejus.* Dieu est appelé par saint Paul, *εὐδαιμόμωνος*, *Amateur des hommes*. L'amour est ingénieux et inventif tout ce qui se peut, il s'efforce et s'étudie de faire du bien à ceux qui ne le méritent pas. La loi éternelle

¹ *Lege unica, Cod. de ingratias liberis.*

² *L. Remque nobis, ff. de acquirendâ vel amittendâ possessione, l. ancilla, ff. de furtis.*

³ *Cod. ad legem Juliam majestatis.*

⁴ *Ff. de Curatoribus, furioso, et aliis extra minores dandis.*

portait, que toute créature qui aurait sacrifié la grâce de Dieu, à l'appétit de je ne sais quoi, en serait à jamais incapable, mais : *Quis legem dat amantibus, major lex amor est sibi* (Isai. 12, 4). L'amour que Dieu a porté aux hommes, l'a induit à chercher en soi-même des inventions pour frauder cette loi, très-juste et très-heureuse fraude. Les jurisconsultes, qui sont comme les yeux et la lumière de la république, découvrent quatre principales voies par lesquelles quelques rusés tâchent de frauder une loi, d'en éviter l'obligation et de se servir de collusion¹. Il le faut expliquer par des hypothèses.

Premièrement, la loi défend au mari de donner des choses de grande importance à sa femme ; et s'il le fait, elle casse et met à néant la donation, de peur qu'il ne s'appauvrisse par un excès d'amour. Un mari qui a bonne envie de donner un héritage à sa femme, que fait-il pour frauder cette loi ? Il ne lui donne pas l'héritage, mais il le lui vend, et puis lui rend secrètement l'argent ; n'est-ce pas bien le lui donner. J'apprends cette ruse du jurisconsulte Ulpian². Secondement, la loi défend³ à une femme de cautionner son mari, auquel on ne veut rien prêter, si la femme ne s'y oblige, parce qu'elle est plus riche que lui. Que fera-t-elle ? elle se fait la débitrice principale, elle emprunte elle-même l'argent en son propre et privé nom ; et donne son mari pour caution, encore que ce soit pour lui qu'elle l'emprunte. J'apprends cette souplesse du même jurisconsulte, en la loi⁴. En troisième lieu, la loi⁵ défend de faire donation à votre femme ; mais elle ne le défend pas à votre mère, ni à votre ami. Ce que vous voulez donner à votre femme, donnez-le à votre mère, ou à un ami fidèle, et obligez-les de le donner à votre femme. C'est le même Ulpian qui marque ce stratagème en la susdite loi⁶. En quatrième lieu, la loi⁷ vous défend de prêter de l'argent à un fils de famille ou à un prodigue, mais elle ne défend pas de lui prêter du blé pour sa nourriture ; avez-vous envie de lui faire avoir de l'argent ? prêtez-lui du blé ou du vin, il le vendra, et en fera de l'argent. J'apprends cette invention du jurisconsulte Julian, en la loi⁸. En tous ces cas, et semblables : *Fraus legis evacuat, id quod sequitur ex facto.*

Oui bien parmi les hommes ; mais Dieu, qui a une bonté et une miséricorde infinie pour nous, trouve des inventions de frauder la loi, et cela en ces quatre manières que nous venons de dire. Premièrement, il nous fait miséricorde pour quelque aumône que nous faisons ; il veut que nous fassions, il veut que nous exercions la charité envers le prochain, pour acheter sa miséricorde : *Date et dabitur vobis ; beati misericordes quoniam misericordiam conse-*

¹ De contractu ad alium contractum : de contractu ad eundem contractum sed alio modo : de personâ ad personam, de re ad rem.

² L. si sponsus § circa, ff. de donationibus inter virum et uxorem.

³ De contractu ad eundem contractum, sed alio modo.

⁴ Quamvis § si cum essem ff. ad senatus consultum Velleianum.

⁵ De personâ ad personam.

⁶ Si sponsus.

⁷ De re ad rem.

⁸ § Item si filius mutui. ff. de Senatus Consulto Macedoniano.

quentur. Mais au reste, quand nous avons fait la charité, et que par ce moyen il nous a donné sa grâce et le droit à l'héritage du paradis, il nous rend le prix, nous rembourse ce que nous avons donné : *Centuplum accipiet*, dit-il, *in hoc mundo*. En ce monde il sera remboursé, et il achètera le ciel : *Vitam æternam possidebit*. En second lieu, Jésus ne pouvant être débiteur principal pour aucun péché, et désirant payer nos dettes par un stratagème tout contraire, mais par un amour semblable et même bien plus grand que celui de cette femme qui se rend débitrice principale, se fait notre caution, répond pour nous et paie nos dettes. Troisièmement, nous sommes indignes de ses grâces, mais sa Mère, ses saints, ses amis, n'en sont pas indignes; il les leur donne pour nous les donner, il les leur communique pour nous en faire part. En quatrième lieu, voyant que nous avons été prodigues de sa grâce, que nous l'avons dissipée pour une fumée d'honneur, pour une volupté de bête brute, ou pour d'autres bagatelles, et que la loi de sa justice requiert qu'on ne donne plus une chose si précieuse à celui qui l'a si peu estimée, il nous donne la vie, la santé, le loisir, les biens et les occasions de pratiquer la vertu, afin que par des pénitences et autres bonnes œuvres, nous rachetions cette grâce perdue. En un mot, il y a quatre principales villes de refuge pour l'âme pécheresse, quatre principaux moyens par lesquels elle peut obtenir pardon en cette vie : la miséricorde de Dieu, les mérites de Jésus-Christ, l'intercession des saints, la pénitence et la mortification; mais toutes ces planches seront rompues au jour du jugement.

PREMIER POINT. — C'est ce que notre ange lui enseigne par son équipage. Premièrement, il a l'iris sur la tête : *Iris in capite ejus*; il n'y a guère de personnes qui ne sachent que l'arc-en-ciel est le symbole de la miséricorde. Après que Dieu eût abîmé le monde par les eaux du déluge, il voulut refaire la paix avec le juste Noé, et pour l'amour de lui avec tout le monde, promettant de ne plus noyer l'univers par un cataclysme général : pour marque et signal de cette alliance, pour mémorial de la débonnairété dont il voulait user envers les hommes, il donna l'iris ou arc-en-ciel : *Arcum meum ponam in nubibus et recordabor fœderis mei*. L'iris c'est un arc, il est vrai, mais c'est un arc qui n'a point de flèches; l'iris donc est le symbole de la miséricorde. En ce monde-ci, Dieu a l'arc-en-ciel autour de soi pour le voir souvent et se souvenir de sa miséricorde; c'est ainsi qu'il apparut à saint Jean, quand il lui voulut montrer la miséricorde dont il use envers nous pendant le temps de cette vie : *Iris erat in circuitu sedis* (Apoc. 4, 3). Mais au jugement il le mettra sur sa tête : *Iris in capite ejus*, pour ne le pas voir, pour ne s'en pas souvenir; que je me tourne de quelque côté que je voudrai, je ne verrai pas ce qui est sur ma tête, et s'il y avait quelque chose qu'on voulût que je ne visse pas, il ne la faudrait mettre ni à droite ni à gauche, mais sur ma tête. Dieu, au jugement, aura l'arc-en-ciel sur sa tête, c'est-à-dire qu'il l'ôtera de devant ses yeux, et mettra en oubli sa miséricorde.

Entendez parler l'âme pécheresse, vous verrez que son refrain

ordinaire c'est de dire : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, Dieu me pardonnera; vous dites qu'il vous pardonnera, et il dit que non. Qui le doit mieux savoir de vous deux? Et à qui devez-vous plutôt croire, ou à votre amour-propre qui vous flatte, ou à la parole de Dieu qui vous doit juger? Il vous assure, il vous inculque et répète pour le moins quatre fois par un seul prophète, qu'il ne vous pardonnera pas, et ne vous fera pas miséricorde : *Non miserebor et non parces oculus meus* (Ezech. 5, 11; 7, 4; 8, 18 et 9, 10). Il dit, *oculus*, parce qu'on a plus de pitié des misères qu'on voit devant ses yeux; il verra vos misères et n'en aura pitié. Quelle conséquence infernale, quel enthymème diabolique! Dieu est bon, donc il lui faut être mauvais; Dieu est miséricordieux, donc il lui faut être cruel. C'est comme si vous disiez : Cet homme est un homme de bien, il ne fait tort à personne, il gagne sa vie doucement à la sueur de son visage, donc il lui faut porter envie, le blâmer et calomnier, lui susciter quelque mauvaise affaire. Oui, Dieu est bon et miséricordieux, et c'est en cela que votre malice est extrêmement énorme et injuste, d'outrager un Dieu que vous savez être bon; Dieu est bon, donc il lui faut faire le plus grand mal que je pourrai; Dieu me pardonnera aisément, donc il le faut offenser librement. Cette conséquence est si maligne, injuste, monstrueuse et déraisonnable, que quand Dieu serait meilleur que vous ne pensez, cette bonté l'obligerait à ne vous point pardonner, et quand bien il vous pardonnerait et vous ouvrirait les portes du ciel, vous n'oseriez pas y entrer sans vous être vengé de vous-même; vous connaîtriez au sortir de ce monde une si grande injustice, une malice si noire en cette conséquence que vous vous déchiriez vous-même; vous prieriez Dieu de venger votre ingratitude dénaturée, vous vous lanceriez plutôt dans les enfers que d'entrer au ciel sans avoir payé cette faute.

Quand un criminel est poursuivi de la justice, s'il se réfugie en l'Eglise, il est en lieu d'assurance, il n'est pas permis de l'en retirer; mais le droit canon dit¹ expressément que s'il a péché en l'Eglise, ou contre l'Eglise, il ne jouit pas de ce privilège. L'asile le plus assuré où les âmes pécheresses peuvent avoir recours pour éviter les carreaux de la justice de Dieu, c'est sa miséricorde infinie; mais vous perdez cette immunité, vous vous rendez indigne de sa protection, si vous l'offensez, comme vous faites très-grièvement quand vous vous en servez pour commettre plus hardiment et plus licencieusement le péché.

Dieu est miséricordieux, vous dites vrai; mais vous ne dites pas tout. La même Ecriture qui vous dit que Dieu est miséricordieux, la même Ecriture vous dit que Dieu est juste, et qu'il est aussi juste que miséricordieux, c'est-à-dire infiniment juste; il faut connaître et conjecturer la grandeur de sa main gauche, par la grandeur de sa main droite; l'infinité de l'un de ces attributs par l'infinité de l'autre; ses perfections sont égales et il a choisi deux temps pour montrer ces deux perfections, le temps de cette vie

¹ Non gaudet hoc privilegio qui peccavit in Ecclesiam (c. ult. de immunit. Ecclesiae).

pour la miséricorde, le temps ou pour mieux dire l'éternité de l'autre vie, pour faire paraître sa justice. Dieu est miséricordieux ! oui, et plus que vous ne dites et que vous ne pensez ; car à la vérité, c'est une miséricorde incompréhensible qu'il vous supporte si longtemps avec votre méchante vie, qu'il endure vos blasphèmes, adultères, injustices ; mais c'est ce qui m'a fait connaître la grandeur de sa justice ; s'il est ici si miséricordieux, qu'il n'exerce point de justice en votre endroit, tenez pour tout assuré qu'il exercera aussi quelque jour sa justice sans aucune miséricorde : *Quis non timebit te Domine, quoniam pius es?* dit l'Apocalypse.

Quand Dieu châtie nos péchés en ce monde, quelque grand fléau et punition qu'il envoie, la miséricorde est toujours mêlée parmi la justice, et même il y a toujours plus de miséricorde que de justice : *Calix in manu Domini plenus mixto*. Il mêle toujours le doux avec l'amer, le miel avec le fiel, le sucre avec l'absinthe. C'est ce qui fut admirablement bien représenté au déluge, comme a remarqué Origène, après que le ciel eût épuisé toute son eau et que les cataractes des abîmes furent fermées, Noé lâcha hors de son arche une belle colombe, laquelle trouva sur la terre un olivier verdoyant, dont elle cueillit un rameau et le rapporta en l'arche ; il est assuré que les eaux du déluge avaient été si rapides et orageuses, qu'elles avaient renversé tous les arbres et ruiné les plantes, comment est-ce donc que la colombe put trouver ce bel olivier ? Ce fut, dit Origène¹, par permission divine, pour nous apprendre que, pendant cette vie mortelle, quelque affliction qu'il nous envoie, encore qu'il fasse bien le courroucé et qu'il semble nous ensevelir dans les eaux de la tribulation, si est-ce que si nous savons jeter hors de l'arche de notre cœur un gémissement de colombe, un soupir de vraie repentance, nous trouverons parmi les effets de la justice de Dieu l'olive de sa miséricorde ; mais tout cela n'est que pour cette vie, car au jour du jugement point d'olive, point d'espérance, point de miséricorde.

En Zacharie (14, 4), il est dit qu'au jour du jugement la montagne des Olives sera fendue et mise en pièces, qu'une partie sera jetée au septentrion, l'autre au midi : *In illâ die scindetur mons Olivarum ex mediâ parte suâ, et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem*. Quelques docteurs disent que par cette montagne des Olives, est entendue l'âme chrétienne qui est ointe au sacrement de baptême, de confirmation, d'extrême-onction, où l'huile d'olive est employée ; et que cette montagne sera brisée, c'est-à-dire l'âme qui aura perdu la grâce de Dieu reçue par les sacrements sera rompue et tourmentée dans les enfers et lancée tantôt au septentrion d'un extrême froid, tantôt au midi d'une excessive chaleur : *Ad nimium calorem transeat ab aquis nivium* (Job. 24, 19). Mais il y a une autre explication de ce passage qui fait plus à mon propos.

¹ Origène, né à Alexandrie en l'an 185. Il remplaça saint Clément, son maître, dans la direction de l'école d'Alexandrie. Très-austère dans ses mœurs, il souffrit la persécution sous Maximin, fut mis à la torture sous l'empire de Dèce et mourut en captivité en 253. Il a laissé un grand nombre d'écrits et l'Eglise l'a placé au rang de ses Docteurs.

Le prophète Joel (3, 2) dit, et l'Eglise l'enseigne ordinairement, que le jugement universel se fera en la vallée de Josaphat; cette vallée est auprès de la montagne des Olives : l'olive est le symbole de la miséricorde : donc quand il est dit qu'on ôtera au jour du jugement la montagne des Olives, et qu'on la jettera bien loin, c'est donner à entendre qu'en ce jour de justice toute miséricorde sera éclipsee. Vous méprisez en cette vie l'olive de la miséricorde que Dieu vous présente pour guérir les plaies de vos péchés; vous ne tenez pas compte de tant de sermons, prières, inspirations que Dieu vous envoie pour vous convertir; vous vous moquez de ceux qui s'en servent; eh bien ! vous en demanderez quelque jour, ils vous seront refusés. Au contraire, comme nous voyons qu'il n'y a rien qui nourrisse mieux le feu, et qui le fasse mieux brûler que l'huile d'olive, ainsi l'huile de la miséricorde que vous méprisez maintenant, allumera pour vous et embrasera le feu d'enfer. D'autant plus de grâces vous recevez en ce monde, d'autant plus de prédications vous pouvez entendre, d'autant plus de commodités vous avez de vous confesser, d'autant plus grièvement vous serez punis et châtiés; ce ne sera plus pour votre regard qu'on dira ces paroles du prophète : *Apud Dominum misericordia*, et encore moins ce qu'il ajoute : *et copiosa apud eum redemptio*.

DEUXIÈME POINT. — Le second moyen que nous avons d'obtenir pardon en cette vie, c'est de dire comme saint Bernard (ces paroles conviendront mieux en notre bouche qu'en la sienne) : Il est vrai que je ne mérite pas le paradis, je l'ai souvent démerité; mais mon Sauveur le mérite bien, il le possède à double titre; il en jouit en tant que Fils de Dieu par nature, son vrai et légitime héritier; il le possède en tant qu'il l'a acheté chèrement par les travaux de sa vie, par les mérites de sa mort, par le prix de son sang adorable; il se contente d'un de ces droits, le premier titre lui suffit; il m'a quitté, remis, cédé et transporté le second. Voilà une très-bonne prétention, un excellent plaidoyer; mais si nous sortons de ce monde avec ce péché mortel, le Prophète nous dit : *Non dabit Deo placationem suam*; le Fils de Dieu n'offrira pas à son Père pour notre rédemption, la rançon inestimable de son précieux sang qu'il a répandu en la croix.

Saint Jean dit que l'ange de l'Apocalypse avait la face brillante comme le soleil : *Facies ejus erat sicut sol*; et au chapitre premier, il dit qu'elle était ardente comme le soleil du midi : *Sicut sol luget in virtute sua*. Celui-là serait bien nouveau en l'intelligence de l'Écriture sainte qui ne saurait que par la face de Dieu on entend le Verbe incarné. *Ostende nobis faciem tuam, et salvi erimus*, disaient les anciens patriarches : Envoyez-nous le Messie; car comme par la face on connaît les humeurs et inclinations de l'homme, ainsi par la sainte humanité nous avons connu les attributs et perfections de Dieu; cette sainte humanité, au jour du jugement, sera ardente comme le soleil du midi; quand le soleil est en l'orient, ou en son couchant, il est agréable à la vue, on le regarde aisément; mais quand il est au midi en un jour d'été, vous ne le pouvez regarder, il vous éblouit la vue, il brûle et enflamme tout en

la zone torride, il fait voir les plus petits atomes qui sont en une chambre : *In meridiano sol exurit terram, et in conspectu ardoris ejus, quis poterit sustinere* (Eccli. 43, 3)? Pendant que nous sommes en ce monde, nous pouvons contempler et adorer le Soleil de justice en l'orient de sa naissance, en l'occident de sa mort et passion, et aux mystères de sa vie, et nous prévaloir de ses mérites; mais au jour du jugement, il sera en son zénith et à son apogée : *Quis stabit ad videndum eum*; au lieu que vous espérez du secours de la sainte humanité, elle sera si épouvantable pour les pécheurs, que ce sera un tourment de la regarder; elle fera voir les plus petites souillures des consciences : *Qui non noverunt Deum, et qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas à facie Domini*, dit l'Apôtre (2. Thess. 1, 8) : La face du Seigneur tourmentera éternellement ceux qui ne connaissent pas Dieu, et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile. Au lieu d'adorer la sainte mort du Fils de Dieu, et vous en servir pour votre salut, vous la blasphèmez, vous pourriez offrir son précieux corps pour la rançon de vos péchés, en attendant la messe tous les jours sans vous beaucoup incommoder, vous pourriez vous appliquer les mérites de son sang par les sacrements et indulgences, et vous n'en tenez pas compte, pour ne pas vouloir quitter une femme débauchée, rendre un peu de bien d'autrui; un jour viendra, et plus tôt que vous ne pensez, qu'il vous faudra quitter et cette femme, et ce bien d'autrui, et tout ce qui est en ce monde, et il n'y aura ni messe, ni indulgence, ni sacrements, ni sacrifices, ni mérites de Jésus qui nous servent tant soit peu.

TROISIÈME POINT. — *Frater non redimit, redimet homo?* Si Jésus ne veut pour lors nous délivrer, qui l'osera entreprendre? s'il est contre nous, qui est-ce qui sera pour nous? *Frater non redimet*. Jésus qui est notre frère, *frater fere alter*, auquel nous coûtions si cher, auquel nous appartenons par tant de droits, ne nous rachètera point, *redimet homo?* y aura-t-il homme au monde qui nous puisse racheter? Notre ange nous avertit que nous ne pourrions avoir pour troisième refuge l'intercession des saints. Il a une robe de nuée : *Angelum fortem amictum nube*; par les nuées, en l'Écriture sainte, sont représentés les saints et amis de Dieu : *Qui sunt isti qui ut nubes volant* (Isai. 60, 8). Et la Sainte des saints, la Reine des bienheureux, est comparée à une nuée légère : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingreditur Ægyptum*. Quand nous avons offensé Dieu en ce monde et qu'il désire nous pardonner, il procure que quelque saint s'oppose à sa colère, comme les nuées tempèrent l'ardeur du soleil; ainsi il commanda aux amis de Job, de s'adresser à ce saint homme et le supplier de prier Dieu pour eux, et qu'il leur pardonnera pour l'amour de son serviteur : *Ite ad servum meum Job, et orabit pro vobis, et faciem ejus suscipiam, ut non imputetur vobis stultitia*; mais parlant du jugement et de la vigne réprouvée, il dit : *Mandabo nubibus meis, ne pluant super eam* : Je commanderai à mes saints qu'ils ne distillent aucune goutte de rosée, qu'ils ne fassent aucune grâce à cette âme réprouvée.

Non, ne vous y trompez pas, il n'y aura au jour du jugement, ni saint François, ni saint Jean, ni saint Joseph, ni même la sainte Vierge, qui ait le vouloir et le pouvoir de vous délivrer des mains de la justice de Dieu. Le Psalmiste l'enseigne en paroles expresses : *Tu remisisti impietatem peccati mei, pro hac orabit at te omnis sanctus in tempore opportuno* (Psal. 31, 5). Mon Dieu, dit-il, maintenant que c'est le temps opportun et commode, le temps acceptable et le jour de salut, tous les saints vous invoquent et recourent à votre clémence, pour obtenir le pardon de mon iniquité ; mais au jour du jugement, en ce déluge universel, lorsque vous lèverez la bonde à votre courroux, que vous ouvrirez les cataractes de votre vengeance, alors il n'y aura aucun saint qui prenne la hardiesse d'ouvrir seulement la bouche, ou qui même ose s'approcher pour vous parler en ma faveur : *Veruntamen in diluvio aquarum multarum, ad eum non approximabunt*. Souvenez-vous, Messieurs, qu'en la parabole des noces, que Jésus a racontée en saint Matthieu, lorsque ce misérable qui était entré au festin sans la robe nuptiale, fut livré aux bourreaux pour être jeté aux ténèbres extérieures, il n'y eut pas un seul des conviés qui dit une seule parole pour son excuse ; souvenez-vous qu'Abraham invoqué par le mauvais riche, lui refuse tellement toute sorte de secours, qu'il ne lui accorde pas même une gouttelette d'eau. Abraham était une de ces nuées, Dieu lui commande de ne pas distiller une goutte de rosée sur le riche réprouvé : *Mandabo nubibus meis ne pluant*. Souvenez-vous de ce que Dieu dit, que quand Noé et Daniel se mettraient en peine de prier pour leurs enfants, ils ne seraient point exaucés. Il y a bien plus, non-seulement, ils ne nous aideront pas, mais ils se réjouiront de notre punition ; non-seulement ils ne s'opposeront pas à Dieu, par leurs prières, mais ils se joindront à lui et lui demanderont vengeance contre nous ; non-seulement ils ne seront plus nos avocats, mais ils seront nos juges qui nous sentencieront : *Lætabitur justus, cum viderit vindictam, exaltationes Dei in gutture eorum, et gladii ancipites* (Ps. 49, 6). Ecoutez ceci, hérétiques ! vous ne voulez pas avoir les saints pour avocats ? Non, vous ne les aurez pas, vous n'en êtes pas dignes ; mais vous les aurez pour juges qui vous condamneront. Voyez de grâce votre erreur, il vous semble que nous faisons trop d'honneur aux saints de les prendre pour nos avocats. Jésus leur en fait davantage, il nous les donne pour juges : lequel vaut mieux, ou être juge, ou être avocat : *Sancti de hoc mundo judicabunt, fulgebunt justi, judicabunt nationes* (1 Cor. 6, 2 ; Sap. 3, 7). L'Écriture dit que Jésus est notre avocat ; là-dessus vous dites que c'est lui faire tort et déroger à cette sienne qualité, de reconnaître d'autres avocats. La même Écriture dit que Jésus est juge et que toute l'autorité de judicature lui est donnée avec tant de singularité que le Père même ne juge personne : *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit filio* (Joan. 5, 22). Et néanmoins la même Écriture ne pense point faire de tort à Jésus, ni déroger à cette sienne qualité, assurant que les saints sont nos juges.

Les saints nous jugeront, ils auront donc la connaissance de nos actions, paroles, pensées, intentions, autrement ils seraient mauvais

juges, de juger sans connaissance de cause; et si Dieu leur fait savoir nos plus secrètes intentions, qui sont du ressort de sa science divine, pourquoi ne peut-il pas leur faire savoir nos prières et nos oraisons? vous répondrez à cela qu'ils jugeront comme témoins qui déposeront contre nous : pauvres gens que vous êtes ! où avez-vous vu que les témoins fussent assis? Or, les saints Apôtres seront assis et nous jugeront, et seront assis en des trônes, en des chaires royales, comme assesseurs de sa divine Majesté : *Cùm sederit filius hominis in sede majestatis, sedebitis et vos, notez, et vos, super sedes duodecim, super duodecim thronos* (Matth. 19, 28); et puis saint Paul a-t-il été témoin du péché que les anges ont commis 4000 ans avant qu'il fût au monde; et cependant il assure qu'il jugera les anges : *Necitis quoniam angelos judicabimus* (1. Cor. 6, 3)? Vous avez beau faire, vous ne sauriez l'empêcher : saint Pierre sera votre juge; vous ne voulez pas qu'il vous juge en ce monde et qu'il vous donne l'absolution au tribunal de miséricorde, qui est le sacrement de pénitence, lui et les autres saints vous jugeront et vous condamneront au tribunal de rigueur et de témérité au dernier jugement.

C'est ce que signifie notre ange par sa robe de nuée : les nuées représentent les saints, ainsi que nous avons dit; les saints seront la robe de Jésus, c'est-à-dire qu'ils se joindront à lui comme la robe est jointe au corps qu'elle revêt; ils ne s'opposeront plus à lui par leurs prières, ils prendront son parti, épouseront ses querelles, entreront dans ses pensées et desseins, n'auront point d'intérêts que les siens, et comme ils verront que la justice de Dieu demandera d'être honorée par le supplice des malfaiteurs, ils s'en réjouiront, et sans cruauté, comme Dieu n'est pas cruel quand il punit. Quand un exécrationnable parricide a attenté à la vie de son roi, tous les sujets qui sont fidèles à leur prince, et qui l'aiment sincèrement, voudraient déchirer ce misérable, et se réjouissent de le voir conduire au supplice; et, par conséquent, ô âmes mondaines! pleurez, pleurez amèrement de la mort de vos parents et amis : quand votre père ou votre mère, ou autres de vos amis viennent à mourir, vous pleurez insolvablement : il vous semble que vos larmes ne s'épuiseront jamais, si vous n'aviez l'espérance de les revoir quelque jour après la résurrection, et de jouir encore une fois de leur douce et agréable familiarité. Or, ne pensez pas avoir cette consolation si vous ne gardez les commandements de Dieu; car si vous mourez en péché mortel, ou votre père sera damné ou il sera sauvé; s'il est damné avec vous, vous vous entre-maudirez, vous vous entre-déchirez; s'il est en paradis, il vous confondra devant tout le monde, vous jugera, vous condamnera, demandera à Dieu vengeance contre vous, se réjouira de vos peines : *Lætabitur justus, cùm viderit vindictam*; et puis vous vous étonnerez que je prêche tant du jugement et de l'enfer; c'est que je désire vous empêcher d'y aller, puisque je ne pourrai pas vous retirer si vous y êtes une fois.

En méditant quelquefois sur l'enfer et le jugement, et tombant sur ce point que les bienheureux n'auront pas pitié des damnés, il me semblait quasi que cela me serait impossible; je pensais ce matin

en moi-même : Mon Dieu, si j'avais quelque jour cette grâce que j'ai souvent démeritée, d'être bienheureux au ciel, et que je visse quelqu'un de mes chers auditeurs, de mes bien-aimés N. qui fussent en enfer, se pourrait-il bien faire que je n'en eusse point de pitié? Il me semblait que cela me serait impossible; mais voyant que la foi me l'enseigne, je me suis résolu à vous empêcher d'y aller, et plutôt à Dieu qu'il ne fallût que mon sang pour cela; je me résous à vous tant prêcher cet enfer que je vous empêche d'y tomber, puisque je ne pourrais vous en retirer si une fois vous y êtes; faites-en de même, pères et mères; vous ne pourrez au jour du jugement empêcher vos enfants d'être condamnés s'ils le méritent, vous ne pourrez les racheter de l'enfer s'ils y vont : mais vous pouvez bien maintenant les empêcher d'y aller; fouettez, fouettez-les rudement quand ils jureront ou maudiront. Enfants qui aimez vos pères, vous ferez chanter des messes, vous direz des chapelets et des offices, vous ferez des aumônes pour leurs âmes après qu'ils seront trépassés, et vous ne ferez en cela que votre petit devoir; mais s'ils sont en enfer, tout cela ne leur servira de rien; s'ils sont damnés pour vous avoir maudits, vos prières ne leur profiteront pas. Faites mieux, honorez-les maintenant, obéissez à leurs commandements, afin qu'ils ne se damnent pas en vous maudissant ou en blasphémant, maintenant qu'ils sont en vie et en voie de salut; faites chanter des messes, dites des chapelets, donnez des aumônes pour leur conversion.

QUATRIÈME POINT. — Oui, mais dira l'âme mondaine, le Prophète n'a-t-il pas dit que Dieu ne dédaigne point le cœur contrit et humilié : *Cor contritum et humiliatum Deus non despiciet*; c'est la quatrième et dernière porte par laquelle on peut espérer le pardon, mais elle sera encore fermée au jour de l'indignation; car les pieds de notre ange sont des colonnes de feu : *Pedes ejus tanquam columnæ ignis*. Le dernier remède et l'asile d'une âme qui a commis de grands péchés, et qui semble être au faubourg du désespoir, c'est de s'en prendre à ses yeux, d'avoir recours aux larmes, de pleurer amèrement ses péchés, de briser son cœur de contrition, et en cette disposition, de se jeter aux pieds de Jésus. C'est ce que fit sainte Magdeleine, et elle s'en trouva bien, elle entendit et reçut de la bouche du Sauveur cette sentence favorable : *Plusieurs péchés lui sont pardonnés*. L'âme réprouvée ne pourra pas faire de même, ce refuge lui sera encore interdit; les sacrés pieds du Sauveur sembleront deux colonnes de feu que vous n'oserez toucher ni approcher, qui feront trembler les pécheurs, qui déchireront la source des larmes, qui ne leur feront pas la moindre grâce de pleurer. Vous pourriez à présent, par quelques larmes de vraie contrition, et confessant vos péchés à un seul prêtre, les effacer et en avoir pardon; alors quand vous répandriez autant de larmes qu'il y a d'eau dans la mer, quand vous feriez une confession générale à la face de tout l'univers, vous n'obtiendriez pas miséricorde. Pourquoi remettez-vous donc à un autre temps si hors de saison, une affaire de si grande importance?

CONCLUSION. — 1^o Le Fils de Dieu prêchant du jugement, se douta bien que plusieurs auraient peine de le croire, voilà pourquoi il ajouta à la fin de son sermon : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt* : Le ciel et la terre fauront plutôt qu'une seule parole de ce que je vous prédis manque d'être effectuée. Il n'avait pas coutume de conclure ainsi ses autres prédications ; mais il avait dit des choses si effroyables et si extraordinaires du jugement, qu'il pensa que plusieurs n'y ajouteraient pas foi sans cette protestation. Et saint Paul, prêchant de la justice de Dieu et de son jugement, en dit des choses si épouvantables, que celui à qui il parlait, qui n'était pas une femmelette craintive, mais un gouverneur de province, et qui était infidèle, ne croyant pas ce qu'on en disait, en fut néanmoins tout effrayé : *Disputante autem illo de justitiâ et de judicio futuro, tremefactus est Felix*. Que devrions-nous faire, nous autres chrétiens, qui devons être prêts à mourir, plutôt que de douter tant soit peu de ce que le Fils de Dieu et ses Apôtres en ont dit ?

2^o Ecoutez ce que fit autrefois un religieux qui avait vu un petit échantillon de la rigueur du jugement ; c'est saint Jean Climaque, témoin oculaire, qui le rapporte, et ceux qui n'ont pas les œuvres de ce saint pourront voir ceci dans un livre que je souhaiterais être souvent entre les mains de mes auditeurs, *la grande Guide des pécheurs de Grenade* ; je vous conseille de le lire et relire attentivement : *Nocturna versate manu, versate diurna* ¹, assurément vous en serez touchés.

Saint Jean Climaque (*Gradu 6. sub finem*) en son *Echelle spirituelle*, dit qu'en la solitude du mont Oreb, il y avait un anachorète qui ne vivait pas saintement, ni conformément à sa profession ; il s'appelait Hézique. La miséricorde de Dieu voulut faire une chose extraordinaire en lui ; il tomba malade, et, étant presque réduit à l'agonie, il fut ravi en extase l'espace d'une heure, en sorte que nous le pensions être mort, dit saint Jean Climaque qui s'y trouva présent avec d'autres solitaires. Pendant ce ravissement, il vit un petit rayon de la rigueur et de la sévérité du jugement de Dieu, et, étant retourné à soi, il pria tous les religieux qui étaient là de sortir de sa cellule, et l'ayant incontinent fermée, il la fit murer et y demeura le reste de sa vie qui dura encore douze ans, ne parlant à personne et ne vivant que d'un peu de pain et d'eau qu'un religieux lui apportait à sa fenêtre. Saint Jean Climaque dit : Nous allions quelquefois l'épier et regarder secrètement par sa fenêtre pour voir ce qu'il faisait, et nous voyions qu'il demeurait toujours étonné, assis et ruminant en soi-même ce qu'il avait vu en ce ravissement, et il y avait tellement l'esprit attaché qu'il regardait toujours en un même endroit, comme un homme tout éperdu et hors de soi, et on voyait couler continuellement de ses yeux grande quantité de larmes. Quand on vit l'heure de sa mort s'approcher, qui fut au bout des douze ans, les religieux rompirent la porte de sa chambre, et s'approchant de lui, le prièrent avec grande instance de leur dire quelque parole d'édification, et sur-

¹ Horat., *Art. poet.*, v. 269.

tout de leur raconter quelque chose de ce qu'il avait vu en son extase, à quoi il ne fit autre réponse que ces deux paroles précisément : Je vous dis en vérité, mes Pères, que si les hommes savaient combien le passage de la mort et le jugement de Dieu sont épouvantables, ils se garderaient bien de pécher; et là-dessus il expira. Je ne crois pas qu'un homme tant soit peu raisonnable puisse douter de la vérité de cette histoire, puisque c'est un saint qui la rapporte, non par oui-dire, mais comme témoin oculaire.

Messieurs, je n'ai pas vu en extase la sévérité du jugement; mais je la sais par une autre voie plus assurée que toute vision et révélation particulière, par l'Écriture sainte, et je vous dis en vérité que si vous saviez, et si vous vouliez méditer un peu attentivement ce qu'elle en dit, vous vous garderiez bien de jamais commettre un péché mortel. A quoi pensez-vous donc, si vous ne pensez à ceci? Ne voulez-vous pas, au moins une fois en votre vie, prendre soin de vous-mêmes et pourvoir à une chose qui vous touche de près et qui est de si grande conséquence? Vous savez qu'il vous faut l'un de ces jours comparaître devant le tribunal de Jésus, vous savez assurément qu'il ne laisse aucun péché impuni, vous savez que vous en avez tant commis en votre jeunesse et que vous n'en avez point fait de pénitence qui mérite qu'on en parle; que pensez-vous devenir? voulez-vous toujours négliger les belles occasions que vous avez de faire votre salut? Croyez-moi, si vous êtes sages, avisez, dès aujourd'hui, sans plus attendre, consultez en vous-mêmes comment vous ferez pour apaiser Dieu et être assurés en son jugement : *Ut positis stare ante filium hominum?* Vous dites en vous-mêmes : Jésus me promet miséricorde si je la fais à mon prochain? comment la pourrais-je faire? Il me faut dorénavant une fois ou deux la semaine aller voir quelques pauvres malades, leur porter quelques aumônes, leur envoyer quelque viande de ma table et dire à votre servante qu'elle s'informe où il y aura quelques pauvres, et qu'elle vous fasse souvenir tous les mardis ou les vendredis, ou autre jour de les aller voir, ou de leur porter quelque chose?

Vous dites en vous-mêmes : Je n'ai pas les moyens de faire la miséricorde corporelle pour obtenir la miséricorde de Dieu; mais j'ai les moyens d'exercer la spirituelle? Je veux pardonner pour l'amour de Dieu à celui qui m'a tant désobligé; je me veux vaincre en cela, lui parler le premier, le saluer, lui faire du bien. Vous dites en vous-mêmes : Je me veux lever plus matin pour ouïr la messe tous les jours, et les fêtes en ouïr deux ou trois pour satisfaire à mes péchés par cet adorable sacrifice. Je me veux enrôler au Rosaire, dire mon chapelet tous les jours, la moitié le matin et l'autre le soir; je veux choisir dix ou douze patrons, les honorer et les invoquer tous les jours. Vous dites : Je veux consulter avec mon confesseur quelle pénitence je pourrai faire, si je pourrai quelquefois en la semaine jeûner, ou porter le cilice ou la ceinture, ou, si je ne le puis pas, je me veux contraindre à servir avec humilité ma belle-mère, ma belle-sœur, cette autre personne qui m'a désobligé, contre qui j'ai tant de répugnance. Mais faites cela maintenant sans plus attendre, dès aujourd'hui, maintenant que vous

avez le loisir, la santé, les forces et la commodité de faire des austerités; maintenant que le moindre saint peut obtenir de Dieu grâce pour vous; maintenant que les mérites de Jésus vous peuvent être appliqués fructueusement; maintenant que c'est le temps et la saison de miséricorde; maintenant que Dieu vous ouvre toutes les portes de sa grâce, pour vous ouvrir par après celle de sa gloire éternelle. *Amen.*

SERMON LV.

QUE LE JUGEMENT DERNIER SERA EXACT ET PONCTUEL.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste. (HEBR. II, 6.)

LA troisième vérité que l'âme mondaine doit apprendre sur le jugement universel, c'est qu'il sera très-exact, c'est-à-dire qu'il y faudra rendre compte très-punctuellement de tous les péchés que nous avons commis en toute notre vie, de quelque façon que ce soit. Cette vérité nous est enseignée par ce livre ouvert que notre ange de l'Apocalypse tient en sa main : *Habebat in manu sua libellum apertum.* Il nous faut premièrement voir quel est ce livre, et puis, de sept feuillets qu'il contient, nous commencerons de lire les trois premiers; c'est de ce livre que l'Eglise parle, après saint Bonaventure, en l'office des morts, quand elle dit : *Liber scriptus proferetur, in quo totum continetur, undè mundus judicetur.* Ajoutons ce que l'Eglise ajoute : *Recordare Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ, ne me perdas illâ die.* Sauveur Jésus! souvenez-vous, s'il vous plaît, que nous sommes cause de votre premier avènement, hélas! ne nous perdez pas au second; ne permettez pas qu'il soit dit que vous ayez semé avec tant de sueurs, et qu'un autre fasse la récolte; ne permettez pas que la peine que vous avez prise pour nous racheter soit inutile et perdue pour nous : *Qui venisti redimere perditos, noli perdere redemptos.* Et vous, bienheureuse Mère! souvenez-vous que nous sommes cause, ou au moins occasion, que vous êtes Mère de Dieu : s'il n'y avait point de pécheurs, il ne faudrait point de Rédempteur; s'il n'y eût point eu d'Homme-Dieu, s'il n'y avait point d'Homme-Dieu, il n'y aurait point de Mère de Dieu : *Non repellis peccatores sine quibus numquam fores tanto digna filio;* nous vous disons cela avec un de vos grands serviteurs, et nous vous saluons avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Liber scriptus undè mundus judicabitur est memoria Dei : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Responsione ad objectionem.

II. PUNCTUM. — Tria prima folia hujus libri : (A) Folium continens peccata interna concupiscentiæ voluntariæ : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus, 4^o Comparatione, (B) Folium continens peccata secretò commissa : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Exemplo. — (C) Folium continens alia peccata mortalia : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione à posteriori, 4^o Historiâ.

CONCLUSIO. — Intrandum per angustam portam.

PREMIER POINT. — 1^o Ce n'est pas seulement en la loi évangélique qu'on a fait savoir aux hommes que tous leurs péchés sont soigneusement enregistrés en un livre pour leur en faire rendre compte, et à l'heure de leur mort et au jugement universel qui se fera à la fin des siècles. Longtemps avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, le Créateur en avait averti son peuple par le prophète Jérémie (17, 1) : *Peccatum Judæ scriptum est in libro, stylo ferreo, in ungue adamantino* : Les péchés de mon peuple sont écrits en un livre. Ce livre n'est pas de papier, parce qu'on le pourrait brûler ; il n'est pas de pierre ni de marbre, on le pourrait briser et en rompre les lettres ; il est de diamant : *In ungue adamantino* ; diamant qui ne peut être brûlé par le feu, ni brisé par le fer, ni consumé par le temps, diamant qui s'appelle *adamas*, c'est-à-dire indomptable, diamant qui a pour devise *semper idem*, toujours le même. Et ce livre est écrit, non avec une plume ordinaire, non avec un pinceau ; car on pourrait effacer les lettres, mais avec une plume de fer qui grave bien avant, avec un burin d'acier qui imprime bien profond les caractères : *Stylo ferreo*. Ce livre sera produit au dernier jugement pour y étaler et faire voir à la face de l'univers les mérites et démérites de chacun : *Nonne hæc condita sunt apud me, et signata in thesauris meis*.

2^o Les saints Pères nous font remarquer, en l'Écriture sainte, une naïve image de ceci. Il est dit au livre d'Esther (6, 1) que le roi Artaxerxès, autrement nommé Assuérus, ne pouvant reposer une nuit, se fit porter les Annales de ce qui s'était passé en son royaume les années précédentes. Et comme il entendit à la lecture de ce livre que le fidèle Mardochée lui avait rendu un bon service, découvrant une conjuration qu'on avait faite contre lui, il le combla d'honneur et de gloire, et fit attacher à une potence le cruel et ambitieux Aman qui voulait opprimer cet innocent. Ce fut un trait de grande justice que le texte sacré nous raconte comme une figure qui nous apprend qu'à plus forte raison le Roi des rois, très-juste et très-adorable juge, produira quelque jour en son jugement les chroniques de tous les siècles, un livre où seront écrits les péchés de tous les hommes, pour les en punir très-rigoureusement s'ils ne les ont effacés par une vraie et légitime pénitence. Bon Dieu ! quel est ce livre admirable qui a les feuillets comme des diamants, les caractères si bien gravés, et qui peut contenir tant de diverses choses, comme sont les actions, les paroles, et même les pensées de tous les hommes ! Ce livre n'est autre que la mémoire de Dieu, mémoire si heureuse, si ferme, si fidèle et de si bonne garde, qu'elle a en réserve tout ce qui s'est passé au monde depuis le commencement des siècles, sans que rien en puisse jamais être effacé : *Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur* (Ps. 138, 16).

L'âme mondaine ne peut croire ceci, elle s' imagine que ce sont des exagérations ; elle dit en l'Écclésiastique : *Quem vereor? delictorum meorum non memorabitur altissimus* (Eccli. 33, 26) ? Que craindrais-je de commettre ce péché ? je suis grand et puissant seigneur, personne n'oserait prendre la hardiesse de m'en reprendre ; je suis ingénieux et adroit pour déguiser l'injustice de ce contrat,

pour falsifier ce testament, en telle sorte qu'on n'en pourra découvrir ni prouver la fausseté. Quant à ce qu'on me dit que Dieu m'en demandera compte, et s'en vengera au dernier jugement, ce sont des terreurs paniques, il faudrait qu'il eût une étrange mémoire pour se souvenir de tant de pensées, de tant de paroles, de tant d'actions qui se sont faites et qui se feront depuis le commencement des siècles jusqu'à la fin. Vous vous trompez : il est aussi impossible que Dieu mette en oubli vos péchés, comme il est impossible qu'il ne soit pas Dieu ; si Dieu peut perdre son être et cesser d'être Dieu, il peut oublier vos péchés ; mais comme l'un est impossible, l'autre ne se peut pas faire ; il n'est rien de si aisé à prouver, rien de si clair que cette démonstration de saint Thomas (1 p., q. 14, art. 15).

3^o La connaissance de Dieu et sa mémoire sont une même chose avec son être : car tout ce qui est en Dieu, est Dieu : il n'y a point d'accidents, point de composition en lui, donc sa connaissance est aussi immuable et invariable que son être ; donc ce qu'il a une fois connu, comme il a connu infailliblement vos péchés, il ne peut pas ne les plus connaître, comme il ne peut perdre sa divinité et cesser d'être ce qu'il est. Si ainsi est, me dira quelqu'un, on pourra reprendre David de ce qu'il prie souvent le bon Dieu de ne se pas ressouvenir de ses péchés : *Ne memineris iniquitatum nostrarum antiquarum*. Que faites-vous, saint Prophète, il semble que priant Dieu de mettre en oubli vos péchés, vous oubliez votre théologie, vous lui demandez une chose impossible ; ne savez-vous pas que sa souvenance est une même chose avec son être, aussi ferme et immuable que sa divinité ? Il sait bien ce qu'il dit ; car le même Dieu, par le prophète Ezéchiel (18, 22), assure que si le pécheur se retire de la mauvaise vie et se convertit à lui par une vraie pénitence, faisant justice et jugement contre soi, il mettra en oubli ses crimes.

4^o Je réponds à cette difficulté que l'Écriture sacrée, pour s'accommoder à la faiblesse de notre esprit et à notre petite façon d'entendre et de parler, attribue plusieurs choses à Dieu qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par rapport et analogie, à ce qui se passe parmi les hommes, *ανθρωποπαθως*, dit la théologie positive ; *effectu, non affectu*, dit la scholastique ; je l'explique.

Il est dit en la Genèse, que Dieu voyant les grands péchés qui se commettaient au monde, se repentit d'avoir fait l'homme. Les prophètes disent souvent que Dieu s'est mis en colère et même en fureur contre son peuple, ce n'est pas à dire qu'il puisse être touché de repentance, transporté de colère ou d'autres passions : ce serait avoir un trop bas sentiment de cette très-haute, très-heureuse et très-parfaite Majesté que d'avoir ces pensées ; c'est que Dieu se comporta envers les hommes comme un homme qui se repent, comme un homme qui est en colère ; celui qui se repent d'avoir fait quelque chose, la défait et la met en pièces ; celui qui est en colère et en furie, châtie rigoureusement ceux qui ont fait faute ; ainsi, parce que Dieu défît les hommes par le déluge universel, Moïse dit qu'il se repentit de les avoir faits ; parce qu'il châtia très-sévèrement les idolâtres, les Prophètes disent qu'il se mit en grande colère contre eux ; et parce que celui qui a oublié une injure ne s'en

venge pas, Dieu dit qu'il mettra en oubli les péchés effacés par une vraie pénitence, c'est-à-dire qu'il ne les punira pas.

Mais écoutez, ô âmes pénitentes! écoutez une vérité qui, étant bien persuadée à une âme de bonne trempe, est capable de la faire pleurer inconsolablement. Je ne m'étonne plus de ce que sainte Magdeleine ayant reçu indulgence plénière et absolution générale de tous ses péchés, par la bouche du Fils de Dieu, ne laissa pas de les pleurer dans une grotte, le reste de sa vie; je m'étonnerais si elle avait fait autrement. Si vous avez jamais fait un seul péché mortel, répandez, si vous pouvez, autant de larmes qu'il y a d'eau en la mer, jeûnez tous les jours au pain et à l'eau, portez la haire et la chaîne de fer jour et nuit, faites des confessions générales à tous les Jubilés.

Il est vrai que Dieu vous récompensera de toutes ces bonnes œuvres, qu'il vous pardonnera et qu'il ne vous punira pas pour ce péché, mais tant y a qu'il ne l'oubliera point, il ne le saurait faire, il s'en souviendra en toute l'étendue de l'éternité. Tant que Dieu sera Dieu, il aura devant les yeux cette lâcheté, cette action honteuse, ce péché infâme que vous avez commis. O mon Dieu! que vous avez grand sujet de me dire par votre Prophète : *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas, non taceat pupilla oculi tui!* Que j'ai grand sujet de pleurer très-abondamment et très-amèrement pour avoir commis tant de péchés, tant d'actions abominables, qui seront l'objet de votre vue et de votre souvenance actuelle, en toute l'étendue des siècles; heureux mille fois, mille et million de fois heureux celui qui n'a jamais rien fait d'indigne de paraître si longtemps aux yeux divins d'une si haute, si pure et si sainte Majesté.

DEUXIÈME POINT. — Ce livre donc où sont enregistrés tous les péchés des hommes, et qui sera produit au jour du jugement, contient sept feuillets; mais parce que je serais trop long de le feuilleter tout entier au reste de ce discours, je me contenterai de lire aujourd'hui les trois premiers feuillets, remettant les quatre autres à demain. Au premier feuillet seront écrits les crimes intérieurs, les péchés qu'on a commis au fond de l'âme sans les produire au dehors, les désirs de vengeance, les rages d'envie et de haine, les pensées impures volontaires, les jugements téméraires et les mépris du prochain.

(A) 1^o *In cogitationibus impii interrogatio erit quoniam rerum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus*, dit le Sage (Sap. 1, 9, 6) et l'Eglise après lui : *Deus cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur*. On exterminera le pécheur sur ses pensées : car Dieu sonde les reins, perce à jour le fond de son cœur, entend aussi distinctement l'inclination de sa volonté que la parole de sa bouche, il voit aussi clairement ses dispositions intérieures que ses actions extérieures. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile : *Celui qui regarde une femme pour la convoiter, a commis le péché devant Dieu en son cœur*; il ne dit pas pour la tenter, pour la déshonorer, mais pour la convoiter, parce qu'encore que vous n'ayez point de volonté de venir à l'œuvre, si vous vous arrêtez

volontairement au plaisir de la pensée et de la concupiscence, vous commettez un péché.

2^o Ecoutez saint Augustin (lib. 12, de *Trinit.*, c. 12 sub finem) : *Totus homo damnabitur, nisi hæc, quæ sine voluntate operandi sed tamen cum voluntate, animum talibus oblectandi solius cogitationis sentiuntur esse peccata, per mediatoris gratiam remittantur.* L'homme sera damné s'il n'obtient par la grâce de Jésus-Christ le pardon des péchés qu'il a commis, prenant plaisir aux mauvaises pensées sans aucune volonté de venir à l'œuvre. Saint Thomas en dit tout autant quand il traite à fond cette question. Les commandements de Dieu sont donnés en une forme la plus courte et succincte qu'il est possible ; il ne défend pas un même péché en deux divers commandements ; or il défend l'adultère et la volonté de le commettre, au sixième commandement comme au cinquième il défend l'homicide et la volonté de tuer, et il défend la concupiscence au neuvième ; ce sont donc deux péchés distincts et différents.

3^o Le même saint Augustin, au Livre des *Noces* et de la *Concupiscence*, en apporte la raison à priori. Ce n'est pas seulement notre volonté qui doit être sujette à Dieu et à sa divine loi, c'est l'âme avec ses puissances et ses facultés. Le Prophète ne dit pas : *Nonne Deo subjecta erit voluntas mea*, mais *anima mea* ; et Dieu en la loi dit : *Tu aimeras ton Dieu de toute ton âme* ; et le Psalmiste : *Benedic anima mea Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus.* La sensualité corrompte par le péché se révolte contre la loi de Dieu, et c'est un vice en l'âme, comme c'est une défectuosité au corps d'être boiteux, c'est un péché en acte et non en coulpe : *Actu non reatu.* Mais Dieu n'impute pas à péché cette rébellion, parce que la sensualité n'est pas une puissance libre. Quand donc la volonté consent à la délectation de la concupiscence, elle consent à la rébellion, et alors la mauvaise inclination de la sensualité commence à être volontaire, et par conséquent criminelle. Si un enfant de trois ans disait des injures au roi, on ne le punirait pas, on aurait égard à ce qu'il n'a pas l'usage de raison ; mais si la mère qui le porte, et qui en a la conduite ne l'empêchait pas, le pouvant faire, elle serait criminelle et on la punirait.

Saint Chrysostome rend une autre raison pourquoi la délectation morose est un péché, principalement en matière d'impureté. C'est, dit-il, parce qu'elle est une disposition qui nous met en danger de consentir à quelque mauvaise action. Pour l'intelligence de ceci, il est bon de savoir qu'on propose en théologie une belle question sur la bonté et la malice des actions humaines. On demande si cette bonté ou malice de l'action est premièrement en l'acte extérieur de l'œuvre, et puis en l'acte intérieur de la volonté, ou au contraire. Saint Thomas (1. 2, q. 20, a. 1), répond avec distinction : Si l'action est de soi indifférente, ni bonne, ni mauvaise de sa nature, sa bonté ou malice est premièrement en l'acte intérieur, et de là se répand en l'extérieur ; car une action indifférente n'est bonne ou mauvaise qu'à cause de la fin à laquelle elle est référée, et c'est le propre de la volonté de prétendre à la fin. Etudier, c'est

une chose de soi indifférente, bonne si on étudie pour servir à l'Eglise, mauvaise si c'est pour nuire au prochain. Quand j'étudie, mon action extérieure n'est bonne ou mauvaise que par la bonté ou la malice de mon cœur qui prétend une bonne ou mauvaise fin ; mais quand l'action est bonne ou mauvaise de son chef, par son objet et sa circonstance, alors la bonté ou malice de l'action est premièrement en l'œuvre extérieure, et de là se communique à l'intérieur. C'est bien fait de vouloir donner l'aumône, parce que c'est bien fait de donner l'aumône ; c'est un péché de vouloir blasphémer, parce que le blasphème est de soi mauvais et criminel ; et en ce cas, dit saint Thomas, la volonté n'est bonne ni mauvaise que par rapport et par analogie, en tant qu'elle est cause de l'œuvre extérieure qui est bonne ou mauvaise, ou qu'elle l'a pour son objet, comme une médecine est saine, non de soi, mais par rapport à la santé dont elle est la cause. Or, la délectation morose est une disposition et acheminement à l'acte du péché ; elle est donc mauvaise par rapport et par analogie, ni plus ni moins que vous ne craignez pas seulement que votre enfant se blesse, mais vous lui défendez de tenir un couteau, parce que s'il le tient longtemps, il s'en blessera. Ainsi, dit saint Chrysostome, Dieu ne vous défend pas seulement l'action extérieure du péché, et la volonté de le commettre qui est évidemment une blessure mortelle de l'âme, mais encore la concupiscence volontaire, c'est-à-dire la pensée de l'objet illicite et l'arrêt de l'esprit au plaisir de cette pensée : *Concupiscentia cum conceperit parit peccatum*.

4^o Un saint prélat de notre temps explique ceci par une autre comparaison : Supposons qu'il y ait à N..... une demoiselle mariée qui soit une vraie Suzanne, c'est-à-dire très-belle quant au corps et très-chaste quant à l'âme. Un gentilhomme impudique la veut induire à quelque déshonneur, il lui envoie une de ces vieilles damnées, boute-feux de concupiscence. A la première parole qu'on lui dit : Allez, vous êtes une impudente ! pour qui me prenez-vous ? êtes-vous bien si hardie que d'ouvrir la bouche pour me tenir ces propos ? si vous m'en dites jamais un seul mot, je vous apprendrai si c'est à moi qu'il faut s'adresser. Quand elle retourne une autre fois, elle lui donne deux bons soufflets pour ses peines, et autant de fois qu'elle lui en parle, elle la renvoie de la sorte, elle s'en fâche. Quand cette louve viendrait cent fois par jour, le mari de la demoiselle ne trouvera cela mauvais en sa femme ; au contraire, il louera sa fidélité, sa chasteté, sa générosité. Mais si elle prenait plaisir à ouïr les discours de cette vieille, encore qu'elle soit résolue de plutôt mourir que de faire une faute, si elle s'amusaient à parler et entendre parler de la noblesse, beauté et bonne grâce de ce gentilhomme, si elle permettait d'en être muguetée et cajolée, son mari le trouverait très-mauvais et la maltraiterait, et ce avec raison : premièrement, parce que ces amusements refroidissent l'amour qu'elle doit à son mari ; en second lieu, on lui dirait, encore que vous soyez bien résolue à présent de plutôt mourir que de trahir votre honneur, tant y a que vous êtes femme, faible, fragile, fautive, votre cœur s'amollira petit à petit, se gagnera avec le temps, et enfin vous succomberez.

Notre âme est l'épouse de Jésus; quand elle est en sa présence, Satan la veut séduire et corrompre, il se sert de notre chair, cette vieille fée qui nous livre mille assauts. Si l'âme rejette et renvoie bien loin ces pensées, si elle se fâche contre sa chair, la macère et mortifie, si elle se plaint à son Epoux en l'oraison : *Domine vim patior*, si elle le dit à son confesseur, elle ne déplaît pas à Dieu; au contraire, elle est digne de gloire et de récompense; mais si elle se laisse chatouiller à la tentation, si elle s'amuse à parler avec elle, si elle s'arrête et se plaît à penser : oh ! qu'il ferait bon ! elle déplaît à Dieu et l'offense; car, premièrement, cela ternit et souille la pureté, émousse la pointe de sa charité et refroidit sa ferveur. Vous savez qu'après telle secousse et tentation, vous êtes comme un vaisseau qui a été longtemps battu de l'orage; peut-être qu'il n'est pas coulé à fond, mais il est à demi brisé et quasi tout à fait inutile; vous n'êtes pas si propre à l'oraison, à la contrition, à la communion; secondement, pour résolu et hardi que vous soyez, tôt ou tard vous tomberez, *ville qui parlemte est à demi gagnée*; les pensées vous affaiblissent, et quand elles sont volontaires, elles bannissent de votre cœur le Saint-Esprit qui ne veut reposer que parmi les roses et les fleurs de lis, non dans la boue et immondice. Etant ainsi affaibli et privé du secours de Dieu, quand l'occasion se présentera, vous succomberez aisément. C'est pourquoi, jeunes gens, si vous êtes sages, ne croupissez pas au lit quand vous ne dormez plus, le corps est échauffé; Satan ne dort pas, non plus que vous; l'oisiveté qui est son oreiller, vous fournit de mauvaises pensées, sortez promptement hors du lit et vous mettez à prier Dieu, puis appliquez-vous à quelque exercice, autrement la tentation vous portera à faire des choses que peut-être vous ne confessez pas; et sitôt que pendant la journée quelque mauvaise pensée tombe en votre cœur, ne vous amusez point à la considérer ou combattre, mais rejetez-la sur-le-champ, comme vous secouez un charbon aussitôt qu'il est tombé sur votre main.

(B) 1^o Au second feuillet seront écrits les péchés commis en secret, que l'on cache à la connaissance des hommes; ce livre les découvrira et étalera à la face de tout l'univers. Dieu dit par ses Prophètes : Je révélerai votre ignominie, je ferai voir vos actions honteuses et abominables; je découvrirai ces crimes qui se font à l'écart et en ténèbres : *Revelabo pudenda tua, et ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam et contumelias te afficiam* (Nahum 3, 5; Isai. 47, 3; 1. Cor. 4, 5). Ces menaces que Dieu fait par ses Prophètes doivent convertir les hypocrites, autrement l'exécution leur en sera très-cuisante et sensible; il n'y a point de maladie spirituelle plus désespérée et plus incurable que les péchés que nous commettons en cachette; il n'y a point de pécheurs plus difficiles à être convertis que ceux qui cachent leurs faiblesses à leurs supérieurs ou directeurs : *Quod ignorat medicina non sanat*, dit le concile de Trente, ce que le Saint-Esprit explique par une comparaison familière, mais bien naïve : *Ephraïm factus est panis subcinericius, qui non reversatur* (Osee. 7, 8). Quand le pain se cuit dans un four à la vue du maître, ou de celui qui en a charge, sitôt qu'il commence à se noircir, on s'en

aperçoit, on le retourne, on empêche qu'il s'achève de brûler ; mais quand il est sous la cendre, il se durcit, se brûle, se consume sans qu'on y prenne garde, ni sans qu'on le retourne. Quand une âme mondaine ou séculière se dérègle, son curé, ses parents, ses amis, ses voisins la remarquent, la reprennent, la corrigent et procurent qu'elle se retourne et convertisse.

Mais si une âme qui est couverte sous la cendre, qui porte l'habit ou qui fait profession d'une vie austère et pénitente, se déborde et cache ses défauts à ses supérieurs, c'en est fait, elle est perdue, ses passions la noircissent, l'endurcissent, la brûlent, la consomment entièrement sans ressource :

*Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni*¹

Qui abscondit scelera sua non dirigitur, qui autem confessus fuerit, et reliquerit ea, misericordiam consequetur (Prov. 28, 13). Celui qui cache ses faiblesses et ses péchés ne peut être redressé au chemin de salut. Comment est-ce qu'un médecin peut guérir une maladie occulte et inconnue : *Initium bonorum operum, est confessio malorum operum*, dit saint Augustin. Le commencement d'une vie sainte et vertueuse est de reconnaître et avouer vos misères et vos chutes.

2^o Tous les Pères spirituels sont d'accord que la principale raison pourquoi Dieu permet qu'une âme chrétienne soit tentée et succombe quelquefois à la tentation, c'est pour l'humilier. Si donc vous vous humiliez jusqu'à ce point, que de vous découvrir à vos supérieurs et d'être content que ceux qui vous avaient en grande estime connaissent que vous êtes misérable, fragile, vicieux et sujet à de grands péchés, cette humilité attire sur vous la miséricorde de Dieu, qui donne sa grâce aux humbles ; elle est cause qu'il fait cesser la tentation, ou qu'il vous donne des forces pour y résister. Vous donnez sujet à vos supérieurs de reconnaître les embûches du diable, de vous découvrir ses artifices, de vous retirer des pièges qu'il vous a dressés, de vous arracher de l'occasion du péché, de prier Dieu de vous obtenir par ses prières, par ses sacrifices et pénitences, votre conversion.

3^o Si vous découvriez humblement à votre provincial ou au visiteur cette lourde faute que vous avez faite, qu'en serait-il ? Il aura mauvaise opinion de vous : je le veux ; ne faut-il pas que vous soyez humilié, puisque vous êtes tombé ? Est-ce la raison que vous soyez pécheur et honoré tout ensemble ? il remédiera à votre mal, il vous enverra à cinquante lieues d'ici, vous serez hors de l'occasion, vous commencerez une vie toute nouvelle. Si vous déclariez à votre père ou à votre confesseur, ce péché déshonnête que vous avez commis par fragilité, il vous aiderait à sortir de ce labyrinthe, il vous conseillera ce qu'il faut faire et dire à ce fripon qui vous a séduite ; mais vous cachez votre crime par crainte d'un peu de confusion, vous y persévérez ; ce jeune homme vous laisse là et gagne au pied, vous étouffez votre fruit, vous tombez entre les

¹ Virgile. *Enéide*, 4, v. 2.

main de la justice, vous devenez l'opprobre et la honte de votre parenté.

4^e C'est un style assez ordinaire à la justice de Dieu, que si nous faisons quelque chose contre l'obéissance que nous devons à ses commandements, quand nous pensons être plus cachés, c'est alors qu'il nous découvre et fait savoir notre malice aux hommes. David, qui le croirait? oui, David, ce grand prophète, cet homme qui était selon le cœur de Dieu, succomba lâchement à la tentation de la chair par une œillade inconsidérée qu'il lança sur une femme bien éloignée, mais qui n'était pas bien couverte, tant la fragilité de l'homme est grande, tant les femmes sont dangereuses à l'homme! Et elles sont si incrédules, qu'elles n'en veulent rien croire. Comme il était en grande réputation parmi son peuple, il eut tous les désirs du monde de cacher son péché, et de faire croire que l'enfant que Bethsabée conçut de lui, était de son mari Urie : il fit tout son possible à cet effet; il semble qu'il n'était pas malaisé à un roi qui avait perdu la crainte de Dieu, et qui pouvait prendre pour règle de ses actions cette mauvaise maxime de Caracalla¹ : *Quod libet, licet*, et néanmoins il n'en peut venir à bout; car Dieu lui envoya le prophète Nathan, qui lui dit de sa part : *Tu fecisti absconditè, ego autem faciam verbum istud in conspectu omnis Israël, et in conspectu solis hujus!* Ingrat que vous êtes, vous m'avez offensé après tant de bénéfices, et vous pensez être impuni! vous vous êtes persuadé que votre couronne, et la licence qu'elle vous donne parmi les hommes de faire tout ce que bon vous semble, vous fournirait assez de moyens et d'artifices pour cacher votre méchanceté : sachez que je le ferai savoir à toute la Judée, à toute la Palestine, à tout l'univers, à tous les siècles à venir; on saura que David, ce roi tant renommé, ce monarque qui était si sage, ce prophète tant éclairé de Dieu, a été un adultère, un traître, un homicide. Je ne suis pas Nathan, je ne suis pas prophète, mais je suis ici de la part du même Dieu qui envoya Nathan et qui envoyait anciennement les prophètes, et je vous dis le même que Nathan : Femmes impudiques, vous vous imaginez que votre déshonnêteté sera bien cachée, parce que vous la commettez entre quatre murailles, à la faveur de la nuit, en l'absence de votre mari; je vous déclare de la part de Dieu, qu'il la fera savoir quelque jour à votre père et votre mère, à vos frères, sœurs, parents, amis, ennemis : *In conspectu solis hujus*. Si vous ne me voulez croire, parce que je ne suis pas prophète, croyez au prophète Isaïe, qui vous dit : *Revelabitur ignominia tua, ei videbitur opprobrium tuum* (Isa. 47, 3) : Votre ignominie sera révélée, vos actions honteuses seront découvertes. O mon Dieu, quelle honte! quelle confusion, je ne m'étonne plus de ce que Jésus nous assure que les pécheurs prieront les montagnes de tomber sur eux, pour les mettre à couvert de cette honte, car s'ils appréhendent tant un

¹ Caracalla, empereur romain, né à Lyon en l'an 488 de l'ère chrétienne, célèbre par ses cruautés et ses extravagances; il tenta à la vie de son père, Séptime Sévère, qui en mourut de chagrin en 214. Il fut assassiné par Macrin, préfet du prétoire en 217.

peu de confusion en cette vie, qu'ils aiment mieux commettre des sacrilèges à dizaines, et s'engager à la damnation, que de découvrir leurs péchés au sacrement de pénitence, que sera-ce de les voir étalés à la face de tout l'univers? A présent vous ne souffririez la honte qu'en présence d'un seul homme, alors vous la souffrirez devant des millions de personnes; ici, en présence d'un homme qui ne vous prête que l'oreille; là, en présence de ceux qui auront les yeux collés sur vous; ici, en présence d'un homme qui a des tendresses pour vous, et qui vous porte compassion; là, en présence de ceux qui vous feront des réprimandes, des reproches et des invectives très-sensibles.

(c) 1^o Tournons ce feuillet, et voyons le troisième. Après les péchés intérieurs, qui seront écrits au premier feuillet, après les péchés commis en cachette, qui seront au second, on verra au troisième tous les autres péchés mortels qu'on aura commis par œuvre extérieure en quelque manière que ce soit, et nous en serons jugés avec tant de sévérité, que s'il s'en trouve un seul qui n'ait pas été effacé par une vraie pénitence, il suffira pour être condamné au feu avec les anges réprouvés. Ne pensez pas qu'il faille tant de blasphèmes, tant d'adultères, tant de sacrilèges et autres péchés énormes, et en grand nombre, pour être damné, il n'en faut qu'un seul, un seul péché mortel, et des moindres. Dieu dit par Ezéchiel (18, 24) : *Si le juste fait banqueroute à la vertu et commet l'iniquité, on mettra en oubli toutes les bonnes œuvres qu'il aura faites, et il mourra en son péché.*

2^o L'esprit malin se comporte envers plusieurs, comme les enfants envers un oiseau vivant qu'ils auront pris, dit Théophilacte après saint Chrysostome; vous verrez quelquefois un enfant qui, ayant pris un oiseau, le laisse voler çà et là, lui permet de courir sur la terre pour prendre sa nourriture; vous diriez qu'il l'a mis en liberté; non, car il le tient attaché par un filet, et il le rappelle quand bon lui semble. Le démon vous permettra bien de faire tant de bonnes œuvres que vous voudrez, de prendre votre nourriture spirituelle, communier tous les mois, entendre les sermons, dire votre chapelet et faire des aumônes, il ne s'en soucie pas, pourvu qu'il vous tienne par un filet, par un péché mortel, par une mauvaise habitude de jurer ou de médire, par une rancune que vous gardez contre votre prochain, par quelque bien d'autrui que vous retenez injustement.

Saint Augustin dit fort bien : Voilà un de vos parents qui est mort pulmonique; si les chirurgiens l'ouvrent après la mort, vous direz : Il avait le cœur si entier, le foie si sain, les yeux, les mains et les pieds sans aucune blessure; comment est-ce qu'une seule partie malade a été plus capable de le faire mourir que tant de parties saines de le faire vivre? c'est que : *Bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu.*

3^o Et de là vient, dit saint Chrysostome, qu'il y a si peu de gens sauvés, comme le Fils de Dieu le déclare pour le moins en trois passages de l'Évangile (Matth. 20, 16 et 22, 14; Luc. 13, 24), parce qu'il y a fort peu de gens qui s'abstiennent entièrement de tout péché mortel, fort peu qui disent avec vérité, résolument : Je me

veux sauver à quelque prix que ce soit, quoi qu'il me faille faire, quitter, endurer. Les uns ne sont point injustes, mais sont adonnés à l'impureté; d'autres sont chastes, mais sont blasphémateurs ou jureurs; celui-ci ne jure point, mais il est vindicatif; cet autre pardonne volontiers, mais il est attaché aux biens de la terre.

4^o Ecoutez une histoire qui est encore plus épouvantable que celle que nous disions hier : c'est le même auteur qui la rapporte, non par ouï-dire, mais comme témoin oculaire, car il y était présent, et c'est un saint qui ne voudrait pas mentir; c'est saint Jean Climaque en son *Echelle spirituelle*; ceux qui n'ont pas son livre pourront trouver cette histoire dans *la Grande guide des pécheurs* de Grenade, que je vous recommande derechef de toute mon affection, comme l'un des meilleurs livres que ceux qui sont en état de péché puissent lire; et à ceux qui sont déjà convertis, je leur conseille de lire souvent le *Mémorial* du même Grenade, où ils apprendront solidement tout ce qu'il faut dire pour être bon chrétien. Saint Jean Climaque donc raconte que, de son temps, un religieux nommé Etienne, qui demeurait au désert et avait passé plusieurs années dans un monastère, s'y était rendu éminent par ses jeûnes et par ses larmes, et y avait enrichi son âme de plusieurs autres insignes vertus : mais ayant un grand amour pour la vie solitaire et érémitique, il se retira dans une cellule vers la descente de la montagne sainte d'Oreb, où le prophète Elie fut autrefois honoré de la vue de Dieu; et depuis, cet homme vraiment illustre, voulant embrasser une pénitence encore plus austère et plus laborieuse, que celle qu'il pratiquait, se retira au quartier des anachorètes, nommé Siden, et y vécut durant plusieurs années dans la plus étroite et la plus sévère discipline; car le lieu était dépourvu de toutes consolations humaines, et presque inaccessible à tous les hommes, étant éloigné, d'environ soixante et dix milles de toute bourgade. Mais ce bon vieillard revint, vers la fin de sa vie, à sa première cellule, qui était à la sainte montagne d'Oreb, dont nous venons de parler, où il avait avec lui deux disciples de la Palestine qui s'y étaient retirés un peu auparavant qu'il y retournât. Quelques jours après il tomba malade de la maladie dont il mourut; La veille du dernier jour de sa vie, il eut un ravissement d'esprit, et ayant les yeux ouverts, il regardait à droite et à gauche des deux côtés de son lit, et, comme s'il eût vu des personnes qui lui fissent rendre compte de ses actions, il répondait si haut que tous ceux qui étaient présents l'entendaient, et il leur disait tantôt : Oui, je le confesse, cela est vrai, mais j'ai jeûné tant d'années pour expier cette faute; tantôt il disait : Cela n'est pas vrai, il est certain que vous mentez, je ne l'ai point fait; et tantôt : Pour cela, je le confesse, vous dites vrai; mais j'en ai pleuré, mais j'en ai fait pénitence par plusieurs services que j'ai rendus aux religieux; puis il disait de nouveau : Cela n'est point vrai, vous êtes des imposteurs; mais sur d'autres occasions, il disait : Cela est vrai, et je n'ai rien à dire touchant ce point, sinon que Dieu est miséricordieux; et là-dessus il rendit l'âme, laissant les assistants incertains de l'issue du procès ou de son salut ou de sa damnation.

Jusqu'ici ce sont les propres paroles de saint Jean Climaque;

qu'en pensez-vous; mon cher auditeur? Ne voulez-vous jamais dire comme ce saint roi : *Quid dicam, aut quid respondebo, cum ipse fecerim?* Que direz-vous quand vous serez présenté au jugement de Dieu? Oui, assurément vous y serez porté, et plus tôt que vous ne pensez. Répondez à présent ce que vous répondrez quand vous vous y trouverez. On vous accuse d'avoir souvent juré le saint nom de Dieu, et de l'avoir renié; quelle pénitence en avez-vous faite? Vous avez récité quelques chapelets, voilà une belle pénitence! et du temps des Apôtres, pour avoir renié une seule fois, on faisait six ou sept ans de très-rigoureuses pénitences. On vous accuse d'avoir été mille et mille fois désobéissant et rebelle à vos père et mère; quelle satisfaction en avez-vous faite, je ne dirai pas à la justice de Dieu, mais à vos père et mère? On vous accuse de vous être vautré comme un sanglier d'Epicure, dans toute sorte d'immondices, d'avoir fait mille regards impudiques, attouchements deshonnêtes, des adultères, d'avoir convoité en votre cœur, contre la défense de la loi de Dieu, les femmes mariées, les vierges, vos parents et même les plus proches : *Quid dices, aut quid respondebis cum ipse feceris?* Que répondrez-vous à cela, l'oserez-vous nier? Votre conscience vous en accusera, et la confusion qui vous en couvrira le front le témoignera contre vous. On vous accuse de vos gourmandises, de vos ivrogneries, de vos débauches si excessives; combien de fois avez-vous jeûné pour cela, combien de fois avez-vous porté le cilice, combien de fois avez-vous macéré votre chair qui, par ses sensualités vous a fait commettre tant de péchés? On vous accuse d'avoir ruiné les pauvres villageois par vos contrats de société léonine, de lui avoir vendu à crédit beaucoup plus que la chose ne valait, d'avoir acheté son bien beaucoup moins que le prix ordinaire, d'avoir sucé le sang de la veuve et de l'orphelin par vos ruses de chicane, d'avoir fait votre maison des dépouilles de tant de pauvres : *Quid dices, aut quid respondebis cum ipse feceris?* Que répondrez-vous à cela? Si vous dites qu'il n'en est rien, *lapis de pariete clamabit*, les parois de votre chambre, qui sont toutes cimentées du sang des personnes oppressées, crieront hautement et déposeront contre vous. Que pensez-vous devenir? pensez-vous, avec tant de péchés, avec si peu ou point de pénitence, être plus favorisé que ces religieux après une si sainte vie, après quarante ans d'austérités, après avoir fait tant de miracles? Vous direz : Dieu est miséricordieux, je demande miséricorde; il ne sera plus temps, il le faut faire à présent.

CONCLUSION. — Suivez donc le conseil que le Fils de Dieu nous a donné, quand il nous a avertis, qu'il y a fort peu de gens sauvés, parce que fort peu de gens s'abstiennent de tout péché mortel : *Contendite intrare per angustam portam, contendite.* Tâchez de faire votre salut, non lâchement, négligemment, par manière d'acquiescement, mais avec ardeur, effort et contention; regardez votre salut comme l'affaire de plus grande importance que vous puissiez avoir en ce monde, rompez avec qui que ce soit, sortez de cette maison, quittez cet état, cet office et ce bénéfice qui vous est occasion de péché; sortez de la ville, du pays, du monde, jetez-vous dans un

cloître, éloigné de la conversation des séculiers s'il est nécessaire, *contendite*, αγωνισετε; combattez contre cette mauvaise coutume que vous avez, de jurer, contre cette tentation d'impureté, contre votre humeur colérique : *Nondum usque ad sanguinem restitistis, omnis qui in agone contendit, ab omnibus se abstinet.*

Entrez par la porte étroite, *intrate*; vous vous épanchez tant au dehors, vous vous jetez tout à l'extérieur, jamais au dedans, pour examiner vos dispositions intérieures, les affections secrètes de votre cœur, les intentions qui sont nécessaires pour rendre vos actions parfaites : *Regnum Dei intra vos est.*

Intrate per angustam portam, non par le grand chemin, par la voie large et spacieuse, où l'on marche à franche coudée, où chacun s'égaie et se promène, mais par la voie étroite, par la petite porte où l'on est pressé et incommodé, où peu de gens passent. Peu de gens s'abstiennent de toute sorte de jurements, abstenez-vous-en; peu de gens jeûnent le carême, jeûnez-le; il y a peu de gens qui règlent leur vie, ne se mêlent de syndiquer celle d'autrui, ne le faites pas; peu de gens endurent les injures, prient pour ceux qui les persécutent, faites-le; peu de gens font pénitence, faites-la, cela vous incommode un peu, je crois bien; si la porte du ciel n'incommodait pas, elle ne serait pas porte du ciel; elle ne serait pas étroite; on ne saurait passer par une porte étroite sans être incommodé, ni vous au ciel sans déborder de vos aises et petites commodités; on ne saurait passer par de petites portes sans se baisser, ni vous au ciel sans vous humilier, sans soumettre votre jugement à celui de l'Eglise, votre opinion à celle de votre père, votre volonté à celle de votre mère, et votre service à celui à qui vous le devez; mais aussi, si vous gagnez cela sur vous, vous vous ferez écrire au livre des prédestinés; après avoir été humilié, vous serez exalté; après avoir été incommodé, vous serez à votre aise; après avoir combattu, vous serez couronné.
Amen.

SERMON LVI.

SUITE DU MÊME SUJET : QUE LE JUGEMENT SERA EXACT.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste. (HEBR. 11, 6.)

UNE grande partie de ceux qui ne se confessent qu'à Noël et à Pâques, semblent vouloir imiter ce monarque de Perse, dont il est fait mention au chapitre second de la prophétie de Daniel. Nabuchodonosor ayant fait un songe mystérieux, qui le mettait en grande peine, fit assembler tous les devins, les mages et les prêtres de ses dieux, il leur dit : Devinez ce que j'ai songé, et expliquez-moi ce que mon songe signifie. Sire, répondirent-ils, que Votre Majesté nous dise, s'il lui plaît, son songe, et nous lui en donnerons la solution; mais de deviner ce qu'elle a songé, il n'y a homme au monde qui s'ose vanter de le pouvoir faire. Ainsi,

plusieurs de ceux qui se confessent peu souvent ne veulent pas seulement qu'on leur donne l'absolution de leurs péchés, mais veulent encore que le confesseur devine ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont pensé. Monsieur, disent-ils, interrogez-moi, s'il vous plaît, je ne sais pas ma confession : comme si le confesseur était un devin ou un prophète. Afin que vous ne tombiez plus en cet inconvenient, je vous fais présent en ce sermon d'un petit Manuel de confession, d'un livre à sept feuillets, où sont écrits tous les péchés desquels nous nous devons accuser; c'est ce livre que notre ange de l'Apocalypse porte en sa main, c'est ce livre que nous commençâmes hier de lire, le livre où sont enreregistrés tous les péchés dont on nous demandera compte au jour du jugement, livre qui enseigne à l'âme mondaine que le jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, mais encore extrêmement exact et ponctuel. Quand je pense à la sévérité des jugements de votre Fils, ô très-sainte Vierge! j'ai dévotion de vous dire ce que l'Eglise dira un de ces jours au Père éternel, puisque votre maternité divine est une participation et expression de sa très-adorable paternité : *Præsta quæsumus, ut unigenitum tuum quem redemptorem læti suscipimus, venientem quoque judicem securi videamus, Dominum nostrum Jesum Christum.* Faites, s'il vous plaît, par vos intercessions, que nous nous préparions soigneusement au compte que nous devons rendre, que nous puissions regarder votre Fils avec assurance, quand il viendra à la dextre du Père pour juger les vivants et les morts, comme nous le recevons avec joie en qualité de Rédempteur, quand il vient de votre sein virginal, que nous bénissons : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Differentiæ inter peccatum mortale et veniale : opinio Gersonis circa hoc.

I. PUNCTUM. — Quartum folium libri Apocalypsis : Continens peccata veniali : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Exemplis.

II. PUNCTUM. — Quintum folium continens peccata aliena : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Inductione.

III. PUNCTUM. — Sextum folium continens peccata omissionis : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Inductione.

IV. PUNCTUM. — Septimum folium continens bona opera perfecta : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione.

CONCLUSIO — Exhortatio ad timorem judicii divini, et ad pœnitentiam ex Bern.

EXORDE. — Il est tout assuré en la foi catholique et hors de controverse en la théologie, que le péché véniel ne rompt pas l'amitié que nous avons avec Dieu, ne nous prive pas de sa grâce, ne nous engage pas aux peines éternelles comme fait le péché mortel; mais c'est une difficulté bien épineuse en l'école, et qui met fort en peine les docteurs, d'expliquer d'où vient cette grande différence qui est entre le péché mortel et le péché véniel, et en quoi elle consiste. L'ange de l'école, saint Thomas (1. 2, q. 88, a. 1), pour donner quelque éclaircissement à cette difficulté, fait un beau et riche discours. Il en est de même de la dernière fin au regard des actions humaines et des choses de pratique, comme des premiers principes au regard des sciences et des choses spirituelles. Le pre-

mier principe en une science est le soleil qui donne la lumière à toutes les conclusions, c'est le premier mobile, le principal ressort, la maîtresse roue qui conduit toutes les vérités. La dernière fin en la vie humaine, c'est le timon et le gouvernail qui conduit, dirige et ordonne toutes les actions : comme l'erreur qui se commet aux premiers principes est de très-grande importance et irréparable, ainsi la faute qui se commet contre la dernière fin est irréparable et sans remède. Quand un homme a erré contre les conclusions d'une science, on le redresse par le principe : mais s'il erre contre le premier principe le pourra-t-on convaincre? un hérétique qui ne recevrait ni l'Écriture, ni l'autorité de l'Église, ne pourrait être converti sans un miracle extraordinaire, parce que l'Écriture et l'Église sont les principes de notre foi : *Contra negantem principia, non est disputandum*. Il en est de même de la dernière fin au regard de notre vie. Le péché mortel est irréparable de soi, parce qu'il éteint la charité et c'est le propre de la charité de tendre à la fin et d'y référer nos actions en la vie chrétienne, comme c'est le propre de la prudence de rapporter tout à la fin en la vie humaine et morale.

Le péché véniel n'est pas une faute de soi irréparable, parce qu'il n'étouffe pas la charité, il en émousse seulement la pointe, il en ternit le lustre et l'éclat, il en refroidit la ferveur, mais il ne la fait pas mourir. Quand nous avons commis un péché véniel, nous n'avons pas besoin du sacrement de confession, ni de grâce extraordinaire; la charité qui est en nous et une grâce ordinaire le peuvent effacer et guérir, comme le premier principe corrige l'erreur de la conclusion. Quand nous avons commis un péché mortel, il n'est pas possible de nous en relever par aucune chose qui soit en nous, puisque la charité n'y est plus, et nous demeurons éternellement en cet état si nous n'avons un secours du dehors, une grâce particulière et une assistance extraordinaire par quelque sacrement ou quelque autre voie. Tout ce discours est véritable et solide, mais il n'épuise pas la difficulté; car c'est ce qu'on demande : D'où vient que le péché mortel étouffe la charité, et le véniel ne l'éteint pas? d'où procède cette grande différence et ces deux effets si divers, que l'un nous sépare de Dieu pour jamais, tandis que l'autre ne nous en sépare pas?

N'est-ce point ce qu'a dit Scott, que le péché véniel est celui qui ne se commet que contre les conseils du Fils de Dieu, et le péché mortel contre ses commandements? L'Écriture le contredit; elle enseigne qu'on peut faire quelque chose contre les conseils de l'Évangile sans aucun péché, pourvu qu'on ne méprise pas expressément et formellement le conseil. Saint Paul conseille la virginité, et au même lieu il dit que ceux qui se marient ne pèchent point pour cela : *Si acceperis uxorem non peccasti, si nupserit virgo non peccavit* (1. Cor. 7, 28).

N'est-ce point ce qu'a dit Cajetan, que le péché mortel est celui qui se commet contre Dieu, qui est la dernière fin, et le véniel contre les créatures qui ne sont que les moyens? Non, car nous savons par la théologie que plusieurs péchés qui se commettent contre Dieu ne sont que véniels, ou par faute de pleine délibéra-

tion, ou par la légèreté de la matière, comme une pensée de blasphème sans un consentement bien parfait, ou de jurer sans nécessité et avec vérité; au contraire, plusieurs péchés commis contre la créature ne sont pas véniels, mais mortels, comme tuer, dérober, etc.

N'est-ce donc point ce qu'ont dit Conrad et Alexandre de Halles, que le péché mortel est celui qui se commet contre le commandement; le véniel outre le commandement ou hors du commandement : *Contra legem, præter legem*; mais qui leur a dit que dérober deux ou trois sous n'est pas contre la loi de Dieu, Dieu ne nous défend-il pas absolument le larcin? *Qui non est mecum, contra me est.*

Pour ces raisons et autres semblables, le docte et dévot chancelier de Paris, Jean Gerson¹ (3. *parte operum, lect. 1. de vitæ spirituali conclusione* 1.) et avec lui quelques autres bons docteurs, tiennent une opinion qui nous oblige bien à la miséricorde de Dieu et à redouter toute sorte de péché, même le véniel qui est commis de propos délibéré. Il dit que cette différence qui est entre le péché véniel et le mortel n'est pas spécifique, essentielle et, comme on parle en l'école, intrinsèque, mais accidentelle et externe; qu'elle ne vient pas de leur estoc, de leur nature et condition, mais de la seule volonté et miséricorde de Dieu; il dit que le péché véniel, à la vérité, est plus petit en soi et moins injurieux à Dieu que le mortel, mais que, tout petit qu'il est, si on le considère en son essence et en la propre condition et qualité de sa nature, quand il est commis volontairement et avec pleine délibération, il nous sépare de Dieu pour jamais, nous engage à des peines éternelles, et que la seule cause pourquoi en effet il ne nous met pas en la disgrâce de Dieu et ne nous oblige pas à l'enfer, c'est la miséricorde divine qui, ayant pitié de nous, eu égard à notre fragilité, ne nous l'impute pas à si grande peine.

Premièrement, il est assuré que Dieu nous peut justement punir de mort temporelle pour un péché véniel. Nous voyons en l'Écriture qu'il a puni de mort des péchés qui nous sembleraient fort petits et grandement véniels. Qui eût dit que c'eût été un grand péché, et digne de mort, de recueillir un peu de bois en un jour de fête, comme fit ce pauvre garçon, au livre des Nombres (15, 3, 2); de manquer à une cérémonie du sacrifice, comme Nadab et Abiu; de retenir quelque meuble du sac d'une ville qu'on mettait à feu et à sang, comme Achan? Or, quand Dieu punit un péché véniel par une mort corporelle, c'est une peine qui est de soi éternelle, car il n'est pas obligé de ressusciter le pécheur, il le pourrait laisser à jamais en cet état de mort, et, en ce cas, il porterait justement une punition éternelle, et par conséquent infinie, pour un péché véniel.

¹ Jean Charlier dit Gerson, né en 1363 au hameau de Gerson, près Réthel, dans le diocèse de Reims, devint chancelier de l'Église et de l'Université, de Paris et orateur du roi de France au concile de Constance. Il fut la lumière de son siècle par sa doctrine et son enseignement durant le grand schisme d'Occident. Il mourut en 1420. Le beau et saint livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* lui est attribué.

En second lieu, Dieu peut très-justement anéantir une créature en punition d'un péché véniel, et, en ce cas, elle serait séparée de Dieu à jamais; il peut même, sans l'anéantir, la punir de peine éternelle; et encore en ce cas il la punirait moins qu'elle ne mérite : *Citra condignum*, la punition étant moindre que la faute; car il est assuré que tout mal de peine, pour grand et excessif qu'il soit, est toujours moindre que le plus petit mal de coulepe, autrement il serait permis de commettre un petit péché pour éviter une très-grande peine.

En troisième lieu, on dit, en bonne théologie, que nul n'est capable d'acquitter la dette de quelque péché que ce soit, si la satisfaction n'est acceptée de Dieu. Les docteurs le disent des mérites de Jésus, quand ils en traitent à fond en la troisième partie de saint Thomas, et Dieu n'est pas obligé d'accepter aucune satisfaction; il pourrait donc justement refuser le paiement qu'une créature, ou même son Fils, lui présenterait pour la dette d'un péché véniel, et en ce cas la créature demeurerait à jamais endettée, et par conséquent à jamais obligée à porter la peine de ce péché véniel. Il le pourrait, mais il ne le fait pas, sa miséricorde l'induit à ne nous pas traiter selon toutes les rigueurs de sa justice : *Dulcis et rectus Dominus; dulcis quia perire non patitur, rectus quia punire non obliviscitur*; il est miséricordieux, pour cela il ne nous oblige à une peine éternelle pour des péchés véniels; il est juste, pour cela il en demande compte. Il n'en laisse pas échapper un seul sans punition.

PREMIER POINT. — 1° Et ce sont ces péchés qui seront écrits au quatrième feuillet du livre que notre ange de l'Apocalypse tient en sa main : les petits mensonges, les médisances ou moqueries du prochain en chose de peu d'importance, les paroles ou actions inutiles. Bon Dieu! qui le croirait? que notre juge soit si rigoureux, qu'il fasse rendre compte à ses créatures d'une parole inutile! Si les prédicateurs le disaient sans avoir l'Évangile en main, ne crieraient-ils pas après eux comme après des imposteurs? et néanmoins l'Évangile le dit, et c'est un article de foi, et le Juge même des vivants et des morts nous en assure avec serment. S'il y avait un seigneur qui fût si exact envers ses serviteurs, qu'il leur fit rendre compte jusqu'à une épingle, jusqu'à un fer d'aiguillette, que feraient ses serviteurs? quel soin auraient-ils de ne rien perdre? avec quelle crainte garderaient-ils la vaisselle d'or et d'argent, les tapisseries et autres meubles précieux? Combien étonné et ravi hors de soi-même sera le pauvre chrétien, quand on lui demandera compte et qu'on le condamnera à quelque peine pour une telle parole, qu'il dit en tel jour et en telle année, parce qu'elle ne servait de rien, et ne profitait à personne! *Je vous dis en vérité*, dit Jésus, *que les hommes rendront compte au jugement, de toutes les paroles oisives qu'ils auront dites* (Matth. 12, 36). Et que feront donc les blasphémateurs? quel châtement leur imposera-t-on? que deviendront les médisants, les impudiques, les calomniateurs? Si c'est un article de foi qu'on sera puni pour une parole inutile proferée à la volée, quelle punition pour les jurements et blasphèmes

qui déshonorent le Créateur, pour les détractions qui blessent l'honneur du prochain, pour les paroles déshonnêtes qui souillent la pureté? Si on répétera une parole perdue, comment demandera-t-on tant d'années qu'on perd si souvent et si aisément?

2° Saint Jérôme en l'Épître à Népotien apporte la raison de cette vérité. Ce que Dieu prétend en toutes ses œuvres, c'est la preuve et manifestation de ses divins attributs, comme en créant le monde, il veut montrer sa toute-puissance, en conservant le monde sa providence, ainsi jugeant le monde, il veut montrer sa justice : *Cognoscetur Dominus judicium faciens*. Et comme sa puissance se montre mieux en la production des plus petites créatures, sa providence en la conservation et conduite des plus petits animaux, ainsi sa justice paraît mieux et brille avec plus d'éclat en la punition des plus légères fautes. Si Dieu vous eût consulté, quand il fit dessein de créer le monde, vous lui eussiez dit : Produire les grandes et nobles créatures, voilà qui est bon et honorable pour vous; mais quelle apparence de créer les petites, les fourmis, moucheron et cirons? Ils sont indignes d'être l'ouvrage de vos mains.

3° Si Dieu vous faisait entrer au conseil privé de sa Providence, et y dire votre avis : Conservez à la bonne heure, et conduisez les globes célestes, les astres et éléments, mais de vous amuser à avoir soin de mille petites bestioles, ce serait vous trop abaisser. Et toutefois le Sage le loue de ce qu'il a créé les petites choses, et sa puissance est plus admirée en la création des moucheron et fourmis, que des aigles et éléphants. Et Jésus exagère autant sa providence en ce qu'il a soin des petits moineaux, que David, en ce qu'il nourrit les lionceaux; ainsi sa justice se fait admirer et redouter, en ce qu'il ne punit pas seulement les grands crimes mais les fautes plus légères.

4° Rien de souillé ne peut entrer dans le ciel, dit l'Apocalypse, rien d'impur ne peut être reçu en la demeure de Dieu, en la présence de celui qui est la pureté même, en figure de quoi il défendait bien expressément à son peuple de laisser la moindre ordure dans le camp d'Israël, ni tout autour, parce, dit-il, que le Seigneur votre Dieu est au milieu de votre camp : *Dominus enim Deus tuus ambulat in medio castrorum* (Deuter. 23, 14). Le péché vénial est une souillure, il faut donc que l'âme choisie avant que d'entrer au ciel, soit nettoyée ou par des pénitences et afflictions de cette vie, ou par des décrets de la justice de Dieu en l'autre monde. Nous voyons en l'Écriture que cette justice divine a puni même les grands saints par plusieurs adversités temporelles longues et sensibles, pour les petits péchés que personne n'évite en cette vie. La Genèse nous apprend que les enfants de Jacob vendirent par envie leur frère Joseph, et firent croire à leur père, qui l'aimait comme son cœur, qu'une bête sauvage l'avait dévoré; il demeura en cette croyance et en l'extrême tristesse qu'il en avait, pour le moins l'espace de neuf ans. Sur quoi saint Augustin (Serm. 82 de tempore) dit : N'est-ce pas une merveille digne de grande admiration, que le bon Dieu, qui apparaissait si souvent à ce saint patriarche, ne l'ait pas détrompé, ne lui ait pas révélé que son fils

Joseph n'était pas mort, pour le retirer de cette désolation ? et ce qui augmente l'étonnement, c'est que son fils Joseph pouvait aisément le consoler et combler de joie. Il n'y avait qu'environ cent cinquante lieues d'Egypte au lieu où était Jacob ; plusieurs allaient et venaient de l'un à l'autre, Joseph pouvait aisément envoyer un courrier à son père, ou lui mander par un mot de lettre : Mon père, ne vous attristez pas de mon absence, je me porte bien, grâce à Dieu, et la Providence divine m'a fait vice-roi d'Egypte. Il ne lui en mande rien, mais le laisse pour le moins sept ans en amertume de cœur, et même il l'augmente pendant quelque temps, l'obligeant à lui envoyer son cher Benjamin. C'est, dit saint Augustin, qu'il avait commis quelques péchés, mais bien petits et bien légers, sans lesquels les saints ne vivent pas en ce monde, et Dieu l'en voulut purifier par le purgatoire de ces afflictions ; ainsi le pauvre Lazare fut nettoyé de ses petites fautes, par l'extrême pauvreté, la famine et les ulcères qu'il endura jusqu'à la mort.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Au cinquième feuillet seront écrits contre nous tous les péchés d'autrui, auxquels nous aurons contribué. Bienheureux celui à qui Dieu n'a point imputé de péché, dit le Psalmiste : il n'en parle qu'au singulier, non au pluriel, comme quand il parle de ceux à qui leurs propres iniquités seront remises, parce que le nombre de ceux à qui on ne peut imputer aucun péché est fort petit. Saint Paul (Rom. 1, 32) ayant repris les payens des énormes péchés qu'ils commettaient, ajoute que non-seulement ceux qui les commettent sont dignes de mort, mais encore ceux qui y consentent.

2^o Pour ce, dit saint Augustin (lib. 1 de Civit., cap. 9), vous ne devez pas vous étonner et encore moins murmurer contre Dieu, ou l'accuser d'injustice, si en une affliction publique ceux qui vous semblent justes et innocents, sont enveloppés dans la peine avec les injustes et criminels. Etes-vous assuré que ceux que vous pensez être innocents, n'ont point trempé aux crimes des autres ?

3^o Nous pouvons être punissables du péché de notre prochain, pour y avoir contribué en trois temps, ou avant qu'il le commit, ou quand il le commettait, ou après qu'il fût commis. Nous sommes souvent coupables d'un péché avant qu'il se commette, quand nous en donnons un mauvais exemple : *Vestigia pedum meorum considerasti*, dit Job (13, 27) ; sur quoi saint Grégoire (*Moral.*, lib. 2, cap. *sub initium*) : *Possunt per pedum vestigia quædam malè acta signari. Nam pe in corpore est vestigium in vid, et plerumque dum quædam prava agimus, intuentibus hæc fratribus exemplum malum præbemus.* Dieu considère les traces de nos pieds, dit Job ; c'est-à-dire qu'il ne voit pas seulement nos péchés, mais il en examine les suites, les effets et les mauvais exemples que nous en laissons après nous, dit saint Grégoire ; vous jurez souvent en présence de vos enfants, ou vous parlez avec grande estime des grandeurs du monde, des richesses de la terre, des commodités et propriétés temporelles : ils s'accoutument à jurer, vos discours leur mettent en tête la vanité, l'ambition, l'attachement aux biens du monde, la pente aux plaisirs sensuels. Dieu vous punira de tous

les jurements, de tous les péchés d'orgueil, d'avarice, de sensualité, qu'ils commettront par votre mauvais exemple ou par votre négligence à les corriger.

Quand le péché se commet par un autre, vous en êtes coupable, si vous en donnez l'objet ou le sujet, ou le secours; vous découvrez votre sein ou vos bras, ou vos épaules; vous vous baignez en un lieu où vous pouvez être aperçue des hommes, comme Bethsabée de David : Dieu vous fera voir en son jugement que vous avez été cause de plusieurs fornications, adultères, incestes, sacrilèges, que ceux qui vous ont regardée ont commis en leur cœur devant Dieu.

Vous donnez du vin en votre hôtellerie à ceux que vous voyez qui en ont assez, et qui s'enivreront s'ils en prennent davantage, et non-seulement vous leur en donnez, mais vous leur présentez des viandes qui irritent la soif; vous ne vous souciez pas que Dieu soit offensé ou non, pourvu que vous fassiez débit de votre vin et que vous gagniez; vous serez responsable de l'intempérance, des blasphèmes et malédictions, des querelles, et des batteries que ces ivrognes y commettront.

Vous donnez le bal, ou vous prêtez votre salle pour le faire, Dieu vous demandera compte de toutes les œillades illicites, de toutes les vaines complaisances, délectations moroses, jalousies, moqueries, discours de raillerie, inimitiés et dissensions qui en arriveront.

Après que le péché est commis, il nous est imputé si nous l'approuvons, si nous ne témoignons pas qu'il nous déplaît, si nous n'évitons la hantise de celui qui l'a commis, pour lui en donner horreur : *Quid nobis proderit non damnari pro proprio peccato, si damnemur alieno?* Que nous profitera de n'être pas damnés pour nos propres crimes, si nous sommes damnés pour les crimes des autres? dit le cardinal Pierre Damien.

TROISIÈME POINT. — 1^o Et nous pouvons ajouter : Que nous profitera de n'être pas damnés pour des péchés de commission, si nous sommes damnés pour des péchés d'omission? Ils seront écrits au sixième feuillet et seront cause de la damnation de plusieurs; il n'en faut point d'autre preuve que les paroles expresses de la sentence du Juge : Allez, maudits, au feu éternel, car j'ai eu faim, j'ai eu soif, vous ne m'avez point donné à manger ni à boire, j'ai été nu et vous ne m'avez pas revêtu, etc.

Et si on est condamné pour n'avoir pas donné la nourriture corporelle, combien plus pour n'avoir pas donné la spirituelle, la vie de l'âme étant plus importante mille fois que celle du corps. Si ceux qui refusent le pain matériel à des pauvres étrangers seront si grièvement punis, que deviendront les curés, les prélats, les pères de famille qui ne donnent pas le pain de la parole de Dieu à leurs paroissiens, à leurs enfants, à leurs domestiques? Vous savez ou vous devez savoir, que la plus grande partie de vos gens ne savent pas les mystères de la foi, l'incarnation du Fils de Dieu, ce qu'ils reçoivent quand ils communient, et ils ne peuvent être sauvés sans le savoir; ne pensez-vous pas qu'on vous en demandera compte : *Si non pavisti, occidisti?* dit saint Ambroise.

Et quand saint Augustin (lib. 1 de Civit., c. 8) nous a dit que les justes sont enveloppés en la peine avec les méchants, parce qu'ils ont contribué à leurs crimes, il s'explique, disant que c'est par la négligence ou timidité à reprendre, à instruire, à redresser et avertir le prochain dévoyé. Et il dit ailleurs : *Si negligis corrigere, peior eo factus es qui peccavit* (Serm. 16 de Verbis Domini, sub initium) : Si vous ne reprenez pas celui que vous êtes obligé de reprendre, vous êtes plus coupable que lui, et encore plus si vous ne l'empêchez le pouvant faire. Vous êtes seigneur ou juge d'une paroisse, vous pourriez empêcher les danses en la fête du patron ou aux dimanches, comme les ordonnances royales que vous avez juré d'observer vous commandent, et vous n'en faites rien, vous verrez qu'on aura écrit contre vous toutes les mauvaises pensées, les folâtreries impures, les paroles à double entente, les disputes et rancunes qui s'y seront engendrées.

3^o Et non-seulement nous rendrons compte des mauvaises œuvres que les autres auront faites par notre omission, mais encore des bonnes œuvres que nous n'aurons pas faites : *Scienti bonum et non facienti, peccatum et illi*; Celui qui sait le bien et ne le fait pas c'est un péché pour lui, dit saint Jacques (4, 17). On vous fait garder la maison en un jour de fête pendant la grand'messe et vêpres, vous pourriez dire deux ou trois chapelets pour gagner l'indulgence du Rosaire, vous aimez mieux vous tenir en la rue, à regarder les passants ou folâtrer avec quelqu'un; vous verrez à l'heure de votre mort si vous n'aurez pas grand regret de cette perte : *Vx qui cogitatis inutile* (Mich. 2, 1). Vous pourriez entendre le sermon, pour apprendre ce qui est de votre salut et de la perfection chrétienne, vous aimez mieux vous divertir au jeu ou au cabaret, si c'est un jour de fête, et en un jour ouvrier vous plaindriez une heure de temps qu'il faudrait retrancher de votre travail, et vous n'en plaignez pas tant d'autres que vous perdez inutilement; vous rendrez compte de toutes les bonnes paroles que le prédicateur a dites, de tout le temps qu'il a employé devant Dieu pour se préparer, de toutes les bonnes pensées que Dieu vous y eût données. Peut-être que la prédication que vous avez perdue était celle qu'il avait destinée à votre conversion.

On vous dira comme à Balthasar : *Appensus es in statera, inventus es minus habens*, on vous a mis dans la balance, vous avez été trouvé trop léger, beaucoup de bonnes œuvres vous manquent : *Inventus est minus habens*, eu égard aux bénéfices que je vous ai faits, aux grâces que vous avez reçues; je vous ai donné un corps assorti de tous ses membres, une âme douée d'un bel esprit et de bon jugement, où est l'usage que vous en avez fait, où est la reconnaissance, l'honneur et le service que vous m'en avez rendus? Je vous ai fait chrétien, catholique, enfant de mon Eglise, voilà un tel qui a vécu au fond de la Turquie et a fait de meilleures œuvres que vous. Voilà un tel catholique en Hollande, en Angleterre, qui entretenait un prêtre à ses frais pour avoir la messe, qui se mettait en danger d'être condamné à une grosse amende; voilà une telle villageoise, qui fait une grande lieue tous les dimanches du mois, pour aller au rosaire, qui allait bien loin de son

logis pour gagner une indulgence. Vous aviez la messe, le rosaire, le jubilé à votre porte et vous l'avez négligé. Voilà une petite fille, une simple filandière, qui faisait tous les jours oraison mentale, qui avait ses exercices réglés, qui se tenait recueillie toute la semaine, parce quelle communiait tous les dimanches; et vous, qui disiez la messe tous les jours, vous avez mené une vie indévote, profane, dérégulée et dissolue.

Inventus es minus habens, eu égard aux charges, offices et obligations que vous aviez, étant père de famille. Il est vrai que vous avez eu soin de faire étudier vos enfants ou de leur apprendre un métier; mais vous avez négligé de leur apprendre à prier Dieu soir et matin, à se confesser avec vraie repentance, à communier bien dévotement : *Minus habens*. Vous avez eu soin d'enseigner à vos filles les compliments et civilités mondaines, non de prendre garde si elles ne hantaient point quelqu'un qui pût ternir leur pureré : *Minus habens*.

Étant magistrat vous aviez grand soin de la police, que rien ne manquât pour le temporel : *Minus habens*; vous n'aviez pas soin d'empêcher les brelans, les comédies, les lieux de débauches, les tanières de luxure, les blasphèmes, les ivrogneries dans les cabarets, les boutiques ouvertes ou buvettes aux jours de fête.

Inventus es minus habens; beaucoup de bonnes œuvres vous manquent, eu égard à la gloire, qui vous était préparée. Cette récompense était le trésor caché dans le champ, un homme bien avisé devait vendre tout ce qu'il avait pour acquérir le trésor, c'était la pierre précieuse au delà de toute estime, un sage marchand la devait acheter au prix de tous ses moyens, *dedit omnia sua, omnia, omnia*; vous n'en n'avez donné qu'une partie, *inventus es minus habens*; vous avez donné vos biens en aumône, non votre corps par chasteté, *minus habens*; vous avez donné votre corps par continence, non vos biens par charité, *minus habens*; vous avez donné votre corps et vos biens, non votre esprit pour le captiver et soumettre à la foi, *minus habens*; vous avez soumis votre esprit aux articles de la foi, non votre volonté à vos supérieurs, à l'amour de vos ennemis, à la charité envers tous vos prochains, *minus habens*. Ne pensez pas que ce manquement de bonnes œuvres vous prive seulement des couronnes du ciel, mais il vous dispose et achemine aux peines d'enfer.

QUATRIÈME POINT. — 1^o Tout arbre qui ne porte pas de bon fruit sera coupé et jeté au feu, dit saint Jean-Baptiste, et le Fils de Dieu après lui; notez qu'ils disent de bon fruit, *fructum bonum* (Matth. 3, 10), pour nous apprendre une autre vérité : *Bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu*. Les œuvres qui paraissent bonnes et qui ont quelque manquement ne sont pas véritablement bonnes, et seront écrites au septième et dernier feuillet, auquel seront enregistrées toutes les bonnes œuvres qu'on aura faites avec imperfection, qui se trouveront mélangées de quelque impureté d'intention, d'amour-propre, de secrète vanité ou autres circonstances vicieuses : *Cùm accepero tempus ego justitias judicabo*. Quand je tiendrai mes grands-jours, je jugerai

même les œuvres justes : *Quid faciet de injustis judiciis, qui ipsas quoque justitias judicabit*, dit saint Bernard. Que fera-t-il des jugements téméraires? comment punira-t-il les procès injustes, les oppressions des pauvres, les injures qu'on fait aux veuves et orphelins, puisqu'il jugera même et sentenciera les bonnes œuvres.

2^o *Scrutabor Jerusalem in lucernis*. Je rechercherai de bien près l'âme dévote, afin de ne laisser aucune cachette sans y voir clair; j'allumerai une chandelle : *Quid in Babylone tutum, si in Jerusalem manet scrutinium*, dit le même saint Bernard? Comment épluchera-t-on l'âme réprouvée, signifiée par Babylone, si on examine l'âme dévote avec tant de rigueur : l'âme dévote signifiée par Jérusalem? Tenez-vous humbles, âmes dévotes, tenez-vous humbles et avilies, retirez-vous en votre néant, n'ayez point de bonne opinion de vous, quelque belle apparence qu'aient vos bonnes œuvres : les yeux de ce grand Juge sont bien d'autre trempe que les vôtres, ils sont bien plus clairvoyants, ils pénétrèrent bien mieux le centre de nos âmes que nous-mêmes : il arrive souvent que nous pensons avoir fait merveille, avoir pratiqué quelque acte de charité, d'humilité et de patience, il nous semble que Dieu nous en doit de reste et peut-être que cette action est toute vermoulue, pourrie, infectée, imparfaite devant Dieu, et qu'elle mérite plutôt un châtement qu'une récompense.

3^o Les enfants et idiots admirent quelquefois une image qui paraît belle, bien peinte, bien accomplie; mais quand un peintre la regarde, qui sait ce que c'est du métier, il y remarque plusieurs lourdes fautes, et n'en fait aucune estime : nos bonnes œuvres ressemblent souvent à une pierre qu'on nomme chrysolithe, comme qui dirait pierre d'or; la nuit elle est brillante et éclatante à merveille, elle lance un feu qui semble les rayons du soleil, mais de jour elle perd son jour, elle est toute pâle, sombre, obscure. Maintenant pendant cette vie c'est la nuit, la moindre bonne œuvre reluit et éclate; on admire, on loue, on prise votre chasteté, votre patience, votre charité; mais quand le jour viendra : *Dies Domini, dies Domini*; ce jour qui manifestera toutes choses, peut-être que toutes les bonnes œuvres perdront leur éclat, paraîtront de bas aloi, imparfaites, remplies d'amour-propre et de recherche de soi-même, sans droite intention, sans pur amour de Dieu, sans les autres circonstances requises. Voilà pourquoi tous les plus grands saints ont extrêmement redouté ce dernier jour du jugement, parce qu'ils savaient bien que ce grand Dieu trouve des fautes où nous n'en voyons point, et que les étoiles qui nous paraissent si lumineuses, s'éclipsent, et sont effacées à la présence du soleil.

CONCLUSION. — Saint Jérôme faisait pénitence en un monastère du désert, où l'on vivait si austèrement, qu'on tenait pour délicatesse de manger quelque viande cuite; ce n'était qu'aux malades qu'on donnait cette permission. Il passait quelquefois les semaines entières à pleurer continuellement et frapper rudement sa poitrine, sans boire ni manger aucune chose, et après tout cela, il nous assure que toutes et quantes fois qu'il pensait au jugement, il frissonnait d'horreur, le sang lui glaçait dans les veines, les cheveux

lui dressaient en tête. David était selon le cœur de Dieu, il avait reçu le pardon de ses péchés, un prophète de la part de Dieu lui avait apporté sa grâce et néanmoins la prière qu'il fait avec plus de ferveur, c'est que Dieu n'entre pas en jugement avec lui : *Non intres in judicium cum servo tuo Domine*. Saint Paul aussi, ce grand apôtre, ce vaisseau de choix et d'élite, dit : *Nihil mihi conscius sum, sed in hoc non justificatus sum*, la conscience ne me reproche aucun péché que j'aie fait, et pour cela néanmoins je ne me tiens pas assuré, je ne me dis pas être juste. Et pourquoi ? *Qui autem judicat me, Dominus est*. Il faut donc de trois choses l'une, Messieurs, ou que la crainte de ces saints personnages était vaine et puérile, ou que nous avons moins de péchés qu'ils n'avaient, ou que nous sommes tout à fait stupides et insensés de ne point craindre ce qu'ils ont tant redouté. Que leur crainte fût frivole et légère, je ne l'oserais seulement penser sans un horrible blasphème : ils étaient amis de Dieu, conduits par le Saint-Esprit, éclairés de la lumière d'en-haut. De penser que nous sommes plus innocents qu'ils n'étaient, ce serait une folie et arrogance insupportable. Il faut donc dire que c'est le malin esprit et nos énormes péchés qui nous ont tant charmés et ensorcelés, qui nous ont rendus si insensibles et insensés, que nous ne craignons pas, après tant de grands saints, une chose si terrible.

Non, Messieurs, je ne veux plus faire instance sur la crainte très-raisonnable de ces saints, je ne veux pas alléguer les paroles épouvantables de saint Arsène, saint Agathon, saint Hilarion, dites sur la fin de leur vie; l'âme mondaine répondrait que c'était une terreur panique, qu'ils étaient trop timides et scrupuleux; je veux alléguer la parole de celui à qui on ne peut rien repartir. Le Saint-Esprit, par la plume du Prince des Apôtres (1. Petr. 4, 18), dit que le juste, oui le juste, il ne dit pas celui qui pense être juste, mais celui qui est juste, et qui n'a point de péché mortel, à grande peine sera sauvé : *Justus vix salvabitur* : Que deviendront donc les blasphémateurs, les adultères, les usuriers, les faux témoins ? Où est notre foi ? où est notre esprit ? où est notre jugement de ne point appréhender une chose si digne d'appréhension ? de dire que l'Apôtre prononce un mensonge pour nous épouvanter, ou de le penser seulement, ce serait un horrible blasphème, et de voir combien peu cette parole nous touche, c'est une merveille déplorable : *Justus vix salvabitur* : Je ne puis m'empêcher de ruminer cette proposition : A grand'peine le juste sera sauvé. Qui est-ce qui me pourrait dire si je suis juste ? hélas ! je n'en sais rien, et âme du monde ne m'en saurait assurer ; je suis bien certain d'avoir commis le péché, et je ne sais si jamais j'en ai eu une vraie repentance, telle que Dieu la demande de moi ; mais quand je serais assuré d'être juste, à grand'peine je serai sauvé.

Pour mieux assurer notre salut, disons comme saint Bernard (Serm. 55 in Cant.) et faisons comme lui : *Si nosmetipsos judicaremus, non utique judicaremur, ait Apostolus, bonum judicium quod me illi districto divinoque judicio subtrahit et abscondit, volo vultui iræ judicatus præsentari non judicandus. Spiritualis homo omnia judicat et ipse à nemine judicatur. Indicabo*

proinde mala mea, judicabo et bona : mala melioribus curabo corrigere actibus, diluere lacrymis, punire jejuniis, caterisque sanctæ laboribus disciplinæ : in bonis, de me humiliter sentiam, dabo operam nec lolia pro granis, nec paleas cum granis afferre. Dieu ne nous jugerait pas si nous nous jugions nous-mêmes, dit saint Paul (1. Cor. 2); ce jugement nous est très-salutaire, puisqu'il nous exempte du sévère jugement de Dieu. Je veux faire en sorte qu'étant présenté au tribunal effroyable de Dieu, je sois déjà tout jugé et que je n'aie pas besoin d'être jugé. L'homme spirituel n'est jugé de personne, dit le même Apôtre, parce qu'il s'est déjà jugé lui-même, dit saint Bernard, et que, comme dit le Prophète, Dieu ne juge pas, c'est-à-dire qu'il ne punit pas deux fois un même crime¹. J'examinerai donc mes péchés, et j'examinerai aussi mes bonnes œuvres, je tâcherai de corriger mes fautes par de meilleures actions, de les effacer par des larmes et les punir par des jeûnes et autres pratiques de pénitence. Examinant mes bonnes œuvres, je m'humilierai devant Dieu, craignant d'offrir à Dieu de l'ivraie au lieu de froment, ou de la paille parmi le bon grain; c'est-à-dire des actions vicieuses au lieu de vertueuses, ou des bonnes œuvres mêlées d'imperfections, et gâtées de quelques mauvaises circonstances. Demandons à Dieu ces saintes dispositions, prions-le de nous faire la grâce que nous nous jugions si rigoureusement en ce monde, qu'il ait sujet de nous juger favorablement en l'autre, et nous adjuger l'hérédité céleste, par les mérites de son Fils bien-aimé Jésus-Christ Notre Seigneur, auquel soit honneur, gloire, louange, bénédiction, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LVII.

QUE LE JUGEMENT SERA TERRIBLE ET INÉVITABLE.

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste. (HEBR. 11, 6.)

POUR faire germer en nos cœurs une sainte et salutaire crainte des jugements effroyables de Dieu, le Saint-Esprit en l'Écriture sacrée, se sert de diverses comparaisons, afin de nous exprimer la rigueur de notre Juge et la sévérité de la sentence qu'il prononcera à la fin des siècles contre les âmes réprouvées. Quelquefois il la compare à un tourbillon qui terrasse les hommes, arrache les arbres, démolit les édifices : *Ecce turbo dominicæ indignationis venit*; d'autres fois il la compare au carreau et au feu du ciel qui fond les métaux, calcine les marbres, renverse et désole tout ce qu'il rencontre : *Si acuero ut fulgur gladium meum*; mais la plus ordinaire comparaison qu'il propose est celle du lion rugissant, en Isaïe (31, 4), en Osee (13, 7), en Amos (3, 8), et notre ange de l'Apocalypse qui représente, comme nous

¹ Non consurget duplex tribulatio : alia littera habet, non judicat Deus bis in idipsum (Nahum. 1, 9).

avons vu, le Fils de Dieu venant juger les hommes, fait retentir une voix comme le rugissement d'un lion : *Clamavit sicut leo cum rugit*; ce qui enseigne à l'âme mondaine que le dernier jugement ne sera pas seulement sévère et rigoureux, exact et ponctuel comme on nous a appris ces jours passés, mais qu'il sera terrible et inévitable. Entre les signes du zodiaque, que le soleil va visitant, quand il fait sa carrière annuelle, il y en a un qui s'appelle la Vierge, signe qui est situé entre le Lion et la Balance : *Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libraque, Scorpius, Arcitenens, etc.* Les astronomes disent que quand le Soleil entre en ce doux signe, il adoucit les cuisantes chaleurs qui nous brûlaient pendant les jours caniculaires. C'est vous, ô sainte et bienheureuse Mère! c'est vous qui êtes le signe de la Vierge, c'est vous qui êtes ce grand signe qui apparut au ciel : *Signum magnum apparuit in caelo, mulier amicta sole.* Hé! de grâce, mettez-vous entre le Lion et la Balance, entre la colère de votre Fils et l'examen de nos démérites. Si le Soleil de justice vous regarde tant soit peu, quand il serait aussi ardent que le soleil d'été, il nous sera doux et favorable; c'est de quoi nous le supplions par l'entremise de vos prières, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Christus in primo adventu fuit Agnus, in secundo erit Leo.

PUNCTUM UNICUM. — Propter quatuor proprietates leonis quæ conveniunt Christo judicii : 1^o Dormit apertis oculis; 2^o Ulciscitur sine acceptione personarum; 3^o Placari potest antequam prædâ rapiat, sed non postea; 4^o Terribiliter rugit.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum, ite maledicti, etc.

EXORDE. — Le bien-aimé disciple et secrétaire d'Etat de Jésus, l'évangéliste saint Jean, au chapitre cinq de ses divines révélations, nous raconte qu'il entendit un jour une voix qui lui dit : Viens çà, et je te ferai voir des merveilles; il s'approche et il voit un agneau au milieu de vingt-quatre vieillards, et l'un de ces vieillards lui dit : Enfin, enfin, il est victorieux le lion de la tribu de Juda : *Vicit leo de tribu Juda*; qu'est-ce à dire ceci, Messieurs? n'y a-t-il pas de la contradiction? Saint Jean voit un agneau, et le vieillard lui dit que c'est un lion; saint Jean dit : *Vidi Agnum*, le vieillard dit : *Vicit leo*. Rien de plus doux qu'un agneau, rien de plus furieux qu'un lion; rien de plus paisible qu'un agneau, rien de plus guerrier qu'un lion; rien de plus timide qu'un agneau, rien de plus terrible qu'un lion. Beau mystère, Messieurs, quand l'Évangéliste eut cette vision, il était encore de ce monde; ce bon vieillard qui lui parle, c'est un homme de l'autre monde. Saint Jean qui est en cette vie voit Jésus en forme d'agneau; le vieillard qui est de l'autre monde le qualifie un lion, pour nous apprendre qu'en ce monde, qui est le lieu et le temps de miséricorde, Jésus est doux comme un agneau : il nous attend à pénitence, il dissimule nos péchés, il les pardonne aisément; mais en l'autre vie, qui est le temps de justice, il sera furieux comme un lion. Saint Jean-Baptiste le voyant en son premier avènement, dit que c'était un agneau : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi*; notre

ange de l'Apocalypse le représentant en son second avènement, dit que c'est un lion : *Clamavit sicut leo cum rugit.*

POINT UNIQUE. — 1^o Le Fils de Dieu venant au jugement est très-bien comparé à un lion, à cause de quatre qualités et propriétés du lion qui lui conviennent très-parfaitement. En premier lieu, les naturalistes disent que le lion ne dort point, ou s'il dort, c'est toujours à yeux ouverts : il ne ferme jamais les paupières; le croiriez-vous bien? que l'âme mondaine soit si attachée à ses plaisirs, et accouinée aux biens de la terre, que pour en jouir plus à son aise, sans aucune épine de remords, ayant appris que Dieu ne peut rien oublier de ce qu'il sait, elle se fait croire qu'il dort, elle se persuade qu'il ne voit pas son péché : *Viduum et advenam interfecerunt, et pupillos occiderunt. Et dixerunt : non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob* (Ps. 93, 6, 7). Il semble que l'âme pécheresse pourrait avoir quelque raison apparente pour le flatter en cette tromperie, et trouver quelque partisan qui soutiendrait son opinion; premièrement le Prophète dit : *Mundi sunt oculi tui Domine, et ad iniquitatem aspicere non poteris* (Habac. 1, 13). Peut-on voir quelque chose sans la regarder? Dieu étant la sainteté et la pureté même, est si contraire au péché, abhorre et déteste tant l'iniquité qu'il ne saurait la regarder, dit le texte sacré. Secondement, tout ce que Dieu voit, il le voit en son essence et par son essence : car, dit saint Thomas (1. p., q. 14, a. 4), en tout ce que Dieu voit et comprend, l'entendement qui connaît, l'objet qui est connu, l'espèce intellectuelle par laquelle il entend, et l'acte d'intelligence sont une même chose en Dieu, à savoir, sa substance divine, très-une et très-simple; autrement il y aurait en lui quelque composition, et par conséquent imperfection : car si l'objet, ou l'espèce, ou l'acte, étaient distingués de l'entendement, l'entendement en serait informé et revêtu, et par conséquent ennobli. Or, le péché n'est pas en l'essence de Dieu, ni actuellement, ni virtuellement, ni formellement, ni éminemment, ni en aucune autre manière.

Nonobstant cet argument, la foi, l'expérience, la raison, nous enseignent que Dieu voit le péché, qu'il le connaît clairement, qu'il le prévoit avant qu'il arrive : *Delicta mea à te non sunt abscondita* (Ps. 68, 6); *tu cognovisti sessionem et resurrectionem meam : omnes vias meas prævidisti* (Ps. 138, 2, 4) : *malum coram te feci* (Ps. 50, 7). Quant à ce que le Prophète dit, que Dieu ne peut regarder l'iniquité, cela s'entend d'un regard d'approbation, d'agrément, de complaisance. L'expérience a montré que Jésus a prédit de point en point le péché de saint Pierre, le siège et la destruction de Jérusalem, la persécution des tyrans contre l'Eglise. Or, pour entendre la manière en laquelle Dieu voit le péché et pour répondre aisément en un mot à l'objection proposée; vous vous souviendrez qu'en chaque péché mortel on peut considérer deux choses, le matériel et le formel; le matériel c'est ce qui est physique, réel, positif, à savoir : l'action en tant qu'action; le formel, c'est ce qui est moral et privatif, à savoir : l'absence de la bonté, le manquement et la privation de la doctrine qui est due à

l'action. Quant à ce qui est matériel et positif au péché, Dieu le voit positivement en soi et par soi-même, et y contribue, car il concourt et coopère à l'action en tant qu'action. Le moral et formel du péché n'est pas un effet, mais un défaut; ce n'est pas un être, mais une privation d'être; et Dieu voit cela comme nous voyons les privations; nous les voyons négativement, en tant que nous ne voyons pas la forme et perfection opposée. Quand, à onze heures du soir, vous mettez la tête à la fenêtre, vous dites : Je vois bien qu'il est nuit close. Vous le voyez bien ! peut-on voir quelque chose sans lumière ? s'il est nuit close, il n'y a point de lumière; portez-vous une chandelle pour voir la nuit ? Qu'est-ce à dire que vous voyez la nuit ? c'est-à-dire que vous ne voyez aucun jour. La lumière par laquelle Dieu voit toutes choses, c'est sa divine essence; mais il n'est pas besoin que le péché soit en cette essence de Dieu pour être vu, comme il n'est pas besoin que la nuit soit au jour pour être vue; et si le péché était en l'essence de Dieu, non-seulement il ne serait pas vu, mais il ne serait pas péché, comme si les ténèbres étaient en la lumière, non-seulement elles ne seraient pas vues, mais elles ne seraient pas ténèbres, et si la nuit était au jour, elle ne serait pas nuit.

Quand, en un concert de musique, une partie se tait par ignorance, le maître dit : J'ai bien ouï qu'un tel s'est tu. Il a bien ouï ! Le silence est-ce l'objet de l'ouïe ? peut-on ouïr un homme qui ne dit mot ? Il a entendu qu'il s'est tu, en tant qu'il n'a pas ouï l'harmonie qui eût été, si toutes les parties eussent fait le concert. Dieu donc voit nos péchés et imperfections par sa divine essence, dit saint Thomas, parce que son essence est la règle de toute droiture, et ne voyant pas en nos actions la droiture qui y est requise, il voit qu'il y a du péché, comme un joueur d'instrument, par la science de son art, connaît qu'une telle corde de son luth fera quelque désaccord, parce qu'il voit qu'elle est humide, ou qu'elle n'est pas bien tendue. Il est donc faux ce que disent les impies : *Non videbit Dominus, nec intelliget Deus Jacob.* Non, non, ne vous y trompez pas, âmes mondaines, Dieu voit vos iniquités, il les voit avec tant de clarté, tant d'exactitude, tant de perspicuité, que sa divine essence lui sert de flambeau et de lumière pour les voir, et cette pensée vous doit être une puissante bride pour réfréner vos concupiscences dans l'occasion du péché. Mon Dieu ! la belle réponse que je vois sur ce sujet en l'Écriture sainte, au chapitre troisième de Daniel.

Il est dit qu'il y avait en Babylone une jeune demoiselle, si belle de corps et d'âme, qu'il semblait que la nature et la grâce avaient concerté ensemble pour la rendre le miroir des plus parfaites et accomplies. L'Écriture remarque en passant qu'elle était aussi vertueuse, parce que ses père et mère l'avaient instruite dès sa jeunesse, non à savoir bien danser, cajoler, courtoiser, jouer aux cartes, mais en la loi de Dieu. Deux vieillards, juges du peuple, furent en même temps enivrés de fol amour envers elle. Jérémie (29, 21) dit qu'ils s'appelaient Achab et Sédécias. Ils épièrent un jour pour accomplir le mauvais dessein qu'ils avaient projeté, et l'ayant trouvée toute seule dans son verger, ne pensant à rien

moins qu'à cela : *Ecce*, lui dirent-ils, *ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt*; Voyez, les portes du jardin sont fermées, il n'y a ici personne, il faut que vous consentiez à notre volonté, ou autrement nous vous accuserons de vous avoir surprise en adultère avec un jeune homme, et nous vous ferons condamner à la mort; il vaut donc mieux vous résoudre à contenter notre désir, puisque votre mari et vos servantes n'y sont pas et que personne ne nous voit. Personne ne nous voit, Achab! et Sédécias ne nous voit-il pas? Personne ne nous voit, Sédécias! et Achab ne nous voit-il pas? Ne se pourra-t-il pas faire qu'ayant un jour quelque dispute ensemble, vous vous reprocherez cette méchanceté? Personne ne vous voit, Achab et Sédécias! et Suzanne ne vous voit-elle pas? Personne ne vous voit! votre conscience, qui vaut mille témoins, ne vous voit-elle pas? Personne ne vous voit! ce grand Dieu, le Juge des juges, ne vous voit-il pas? vous, qui êtes jugés et qui savez la loi, ignorez-vous cette parole d'un grand justicier : *Deus stetit in Synagoga deorum, in medio autem deos didjudicat : angustia sunt mihi undique, si enim hoc egero mors mihi est, si autem non egero, non effugiam manus vestras*? Hélas! dit cette chaste tourterelle au milieu de ces deux vautours, je suis entre la haie et le fossé, de quelque part que je me tourne, je suis accueillie d'angoisses, il me faut mourir, quoi que je fasse; si je consens à votre volonté, je commettrai un péché mortel, et j'ai appris de la loi de Dieu que le péché c'est la mort de l'âme : *Si hoc egero, mors mihi est*; que si je ne vous contente, vous me ferez mourir honteusement. Mais il me vaut mieux tomber entre vos mains et mourir innocente par la main d'un bourreau, que d'offenser Dieu en sa présence, lui qui voit tout, qui sait tout, qui ne dort jamais : *Melius est mihi incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini*.

Voyez qu'elle est mieux avisée, toute simple femmelette qu'elle est, que ces deux vieillards assottés qui étaient juges du peuple; ils lui avaient dit : *Nemo nos videt* : Personne ne nous voit; elle répond sagement : Pardonnez-moi, Dieu nous voit; encore que mon mari soit absent, Dieu néanmoins est ici présent; encore que mes servantes n'y soient pas, nos anges gardiens y sont; encore que les portes du verger soient fermées, les yeux du Seigneur ne le sont pas : il voit tout, il ne dort jamais. Non, non, âmes pécheresses, ne le pensez pas, votre juge ne dort point, il sait bien ce que vous faites, et encore qu'il semble dormir, c'est comme le lion, à yeux ouverts; il dissimule pour un temps, il patiente et vous attend à pénitence; il ne venge pas le tort que vous faites à votre pauvre servante, en lui retenant son salaire, ou une partie, sur je ne sais quel prétexte. Il ne répond point maintenant aux plaintes que lui font les pauvres et les âmes du purgatoire : de ce que vous n'exécutez pas les legs pieux de votre père, il semble qu'il n'écoute pas les pleurs de votre pauvre mère que vous traitez cruellement, les soupirs de cette fille infortunée que vous avez abusée. Mais il dira au jour du jugement : *Propter miseriam inopum et gemitum pauperum excitatus est, tanquam dormiens Dominus*. Il dort maintenant, il est vrai, il dissimule nos fautes,

parce que c'est le temps de miséricorde, mais il montrera un jour que c'est comme le lion, à paupières ouvertes, voyant clairement tout ce qui se fait dans le monde.

2° La seconde propriété du lion, c'est que, comme Pline a remarqué, il n'a point acception de personne; si quelqu'un le blesse, il le reconnaîtra et le choisira entre une grande multitude de peuple, il l'attaquera, l'étouffera, le mettra en pièces, sans avoir égard s'il est grand ou petit, homme ou femme, bien habillé ou mal vêtu. Ainsi en fera le juge des vivants. Les lois de ce monde qui proposent des peines aux criminels, disait Anacharsis¹, sont semblables aux toiles d'araignée; les grosses mouches les rompent et passent à travers, les petits mouchérons y demeurent empêtrés. Les petits larronneaux qui vont furetant çà et là pour vivoter de larcins, pourrissent dans les prisons et passent leurs jours sous les verroux; les grands et insignes voleurs, qui ruinent et saccagent les pauvres à la vue et au su de tout le monde, passent leur vie en délices, disait Caton, dans Augelle (lib. 11). Il n'en est pas ainsi des commandements de Dieu et de sa justice effroyable; elle n'a acception de personne, elle enveloppe en la peine tous ceux qui se trouvent enveloppés en la coupable : *Scuta comburet igni*, dit le Prophète royal; Dieu en ce jour du jugement, mettra au feu tous les boucliers. Les grands et puissants de ce monde pensent que leurs états, offices, dignités, préséances, leur serviront de bouclier contre la colère de Dieu, pour n'être pas punis de lui, comme cela sert de bouclier pour n'être pas repris des hommes. Les prélats, les cardinaux, les rois, les princes et potentats de la terre, pensent que leurs tiaras, leurs chapeaux rouges, leurs diadèmes, leurs couronnes, leurs sceptres, leur pourpre, leur serviront de bouclier, et les mettront à couvert de la vengeance de Dieu : *Scuta comburet igni*. Les docteurs, les avocats, les prédicateurs, les bien-disants pensent que par leur babil ils pourront séduire le juge et le gouverner aussi aisément qu'ils gouvernent les peuples : *Scuta comburet igni*. Les riches marchands, les banquiers avaricieux se persuadent que leurs écus leur serviront d'écus et de pavois pour se garantir du jugement et corrompre le juge par argent : *Scuta comburet igni*. Dieu, au jour du jugement, jettera dans le feu et brûlera irrémisiblement et tiaras, et chapeaux rouges, et mitres, et crosses, et diadèmes, couronnes, sceptres, robes de pourpre, éloquence, richesses, ces banquiers, marchands, prédicateurs, et avocats et docteurs, princes et rois, empereurs et cardinaux, et tous autres quels qu'ils soient, qui se trouveront avoir commis un seul péché mortel, et ne l'avoir pas effacé par légitime pénitence.

Tant s'en faut qu'il ait égard à toutes les grandeurs et états du monde, qu'au contraire il les punira plus rigoureusement : *Potentibus potenter tormenta patientur, exiguo conceditur misericordia* (Sap. 6, 7). Savez-vous bien, dit le Saint-Esprit, à qui Dieu fera miséricorde? Aux pauvres mendiants, aux simples femmelettes, aux petits villageois, aux artisans, aux idiots, aux âmes humbles

¹ Anacharsis, l'un des sept sages de la Grèce, fut mis à mort par le roi son frère vers l'an 592 avant Jésus-Christ.

et craintives, souples aux commandements de Dieu. Les pauvres gens qui craignent Dieu et qui, aussitôt qu'on leur dit : Ce n'est pas bien fait de faire telle chose : Ha! disent-ils, je n'en savais rien, je ne le ferai donc plus; voilà ceux à qui Dieu pardonnera; mais les grands et les puissants du monde, qui font tout impunément, qui ne veulent être repris de personne, qui se vantent et glorifient de leurs péchés, sont ceux-là que Dieu punira : *Potentés potenter tormenta patientur.*

La venue de Jésus au jugement est comparée en l'Écriture à l'éclair : *Sicut erit fulgur ab oriente in Occidentem, sic erit adventus filii hominis* (Matth. 24, 27). *Si acuero ut fulgur gladium meum* (Deuteron. 32, 49). La sentence de condamnation qu'il prononcera est comparée à la foudre. L'expérience nous fait voir que la foudre a une propriété admirable; c'est que quand elle tombe du ciel, elle ira fondre l'épée d'un gentilhomme à son côté, sans intéresser le fourreau; elle brisera les os d'un homme et ne fera point de mal à la chair; ou on trouvera un homme mort au milieu des champs, on ne saura qui l'a tué, on ne verra au dehors aucune blessure, c'est que le feu du ciel lui a rompu les os. Ainsi le carreau fondra quelquefois l'argent d'un marchand dans sa bourse sans endommager sa bourse. Les naturalistes en rendent la raison et disent que le feu du ciel est de ce naturel, qu'il attaque toujours ce qui lui résiste, et laisse sans dommage tout ce qui lui cède. Et comme les os de l'homme, l'épée du soldat et l'argent d'un marchand lui résistent, il se prend à eux et les intéresse; mais parce que la chair, le fourreau, la bourse qui sont mous lui cèdent, il ne leur fait point de mal; il en est de même de la vengeance de Dieu comme du feu du ciel; car aussi le feu du ciel est l'instrument de la vengeance de Dieu, elle attaque ceux qui lui résistent, elle pardonne à ceux qui lui sont souples.

Vous savez que les paroles déshonnêtes déplaisent à Dieu, qu'elles sont indignes de la bouche d'un chrétien, qui a l'honneur de recevoir Jésus en la sainte communion; et néanmoins vous les dites; vous en dites de plus impudiques quand vous voyez qu'une vierge chaste, une âme dévote est en votre compagnie; ce sera à vous que Dieu s'adressera. On vous prêche si souvent que parler du vice d'autrui, c'est un péché qui offense Dieu et qui ne vous sert de rien, et vous faites trophée de la faute de cette pauvre fille, vous la ballotez partout, vous vous en moquez et en faites des railleries. Dieu lui pardonnera cette faute qui l'humilie, et punira votre péché de malice. On vous prie si souvent de vous corriger de vos juréments, vous n'en faites rien et vous résistez à tant de sermons; et si quelqu'un vous avertit quand vous jurez, pour un blasphème vous en prononcez trois : ce sera vous que Dieu attaquera, quand vous seriez au milieu de cent mille justes, si vous êtes si osé que d'offenser ce grand Dieu, il vous reconnaîtra, vous choisira entre les autres, vous mettra en pièces et vous enverra en enfer : *Sicut leo cum rugit.*

3° La troisième propriété du lion, c'est que quand il ne tient pas encore la proie, quoiqu'il soit extrêmement courroucé, on le peut néanmoins apaiser; mais quand il a une fois le gibier entre ses

griffes, il est impossible de le lui arracher. Quand il vient à vous les yeux étincelants, jetant le feu par la gueule, et portant la mort entre ses griffes, vous le pouvez apaiser en quatre manières au rapport de Pline, de Solin et des autres naturalistes. Premièrement, en vous humiliant devant lui : jetez-vous en terre et prosternez-vous à ses pieds, il faudra qu'il soit extrêmement irrité ou pressé de grande faim s'il ne vous pardonne, il a le cœur si généreux que quand il voit son ennemi abattu, il le tient pour suffisamment combattu : *Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni*. En second lieu, on le peut apaiser par le feu ; montrez-lui des rochers ardents, il s'adoucirait et se retirerait en arrière : *Ardentesque faces irato ostende leoni*. En troisième lieu, par le chant du coq, il a peur et se retire : *Galli leonibus terrori sunt*, disait un brave Français. En quatrième lieu, quand vous le rencontrez, si vous lui jetez un sac ou un manteau sur les yeux, il s'effraie, et se trouvant embarrassé, il s'arrête ; mais quand il a une fois la proie entre ses griffes, vous avez beau faire, vous ne la lui ôterez pas ; et les naturalistes remarquent un merveilleux stratagème de cet animal, c'est quand il rôde par les champs, il cache et serre ses ongles de peur de les user et émousser leur pointe en marchant, et ainsi, quand il s'en faut servir, elles sont comme toutes neuves et bien pointues.

Voilà la naïve image du grand Juge des vivants : *Sicut leo cum rugit*. Maintenant qu'il n'a pas encore sa proie entre ses mains, maintenant que vous n'êtes pas encore entre les mains de sa justice, encore qu'il soit grandement offensé, vous le pouvez apaiser par les mêmes manières, par lesquelles on apaise les lions. Aux Actes des Apôtres, saint Pierre ayant fait une puissante prédication qui émut tous ses auditeurs, ils lui dirent : *Quid faciemus?* Que ferons-nous ? Voilà un bon effet, voilà comme il faut faire, non pas regratter les ordures passées, mais aviser ce qu'on fera dorénavant, pour arrêter la vengeance du ciel. Avez-vous beaucoup offensé Dieu ? craignez-vous que la grièveté des péchés de votre vie passée ne vous mette en danger de damnation ? humiliez-vous, devant Dieu, prosternez-vous aux pieds de sa miséricorde, disant, avec le Prophète royal : *Recordare quoniam pulvis sum*, ou avec le saint homme Job : *Contra folium quod vento rapitur ne ostendas potentiam tuam, et stipulam siccam ne persequaris* : Mon Dieu, si vous avez égard à mes péchés, je mérite mille enfers ; mais quel honneur aurez-vous de vous prendre à une si chétive créature ? ne daignez pas vous mettre en colère contre un peu de boue ; quelle gloire aurez-vous de poursuivre une poignée de cendre et une paille sèche ? c'est tout ce que je puis de moi-même, de commettre le péché, et retomber au néant duquel j'ai été tiré. Mais ne dites pas seulement cela du bout des lèvres, dites-le du fond du cœur, avec une vive appréhension de votre indignité, par un sentiment de votre néant : ne faites pas comme ces gens qui, après avoir fait semblant de s'humilier devant Dieu, jettent le feu par la bouche, si retournant au logis, ils trouvent qu'on ait manqué au moindre de leurs commandements.

Ou en troisième lieu, il s'apaise comme le lion par le chant du coq. Si vous vous réveillez la nuit ou de grand matin comme le

coq, déroband à votre sommeil quelque temps pour prier Dieu, pour lui demander pardon et pleurer vos fautes passées, vous gagnerez ses bonnes grâces et vous obtiendrez pardon : *Qui mane vigilaverint ad me, invenient me*. Finalement, il s'apaise par le sac de la pénitence ; si vous endossez le cilice, si vous portez la haire, si vous couchez sur la dure, si vous jeûnez austèrement, ou si vous faites autres mortifications, vous satisferez à sa justice : mais tout cela est pour cette vie quand Dieu n'a pas encore la proie entre ses mains ; mais après la mort vous aurez beau prier Dieu, pleurer, vous humilier devant lui, faire pénitence, tout cela ne servira de rien : *Videte quod ego sim solus et non sit qui de manu meâ possit eruere? intelligite hæc qui obliviscimini Deum nequando rapiat, et non sit qui eripiat*. Il est vrai qu'il tarde un peu de faire justice aux pauvres gens ; il semble à cette veuve qu'il y a si longtemps que cet homme jouit de son bien le plus injustement du monde ; il semble à cette orpheline qu'il y a si longtemps que sa mère l'afflige et l'opprime iniquement ; il semble à ce villageois qu'il y a si longtemps qu'on le tient en procès, et Dieu n'en fait point de justice ; c'est que Dieu fait comme le lion, qui resserre la griffe, afin que, par après, elle soit plus pointue ; il tient longtemps son épée dans le fourreau sans en faire aucun usage, afin que, par après, le tranchant soit plus affilé ; il lève le bras de fort loin, afin que le coup qu'il donne en soit plus rude et pesant : *Tarditatem supplicii gravitate compensat*. C'est comme un torrent qui est arrêté longtemps par une digue ; quand cette barrière est rompue, il se déborde avec tant d'impétuosité qu'il renverse tout ce qu'il rencontre, il vous étourdit et épouvante par le bruit qu'il fait : *Ardens furor ejus, spiritus ejus sicut torrens inundans* (Isa. 30, 27). La miséricorde de Dieu s'oppose maintenant comme une digue à sa justice, l'intercession des saints, les prières de l'Eglise, les mérites des gens de bien qui sont avec vous, les petites bonnes œuvres que vous faites, sont des chaussées qui arrêtent le cours de cette divine vengeance ; parce que vous ne voyez point de punition, vous lâchez la bride à toutes les dissolutions, vous commettez une infinité de péchés, grands et petits, mortels et véniels, de pensées, de paroles et d'œuvres ; hier vous commîtes une impureté, aujourd'hui un blasphème, demain une médisance : tout cela s'assemble et fait un tas en la présence de Dieu enfin, cela grossit tant, qu'au jour du jugement, la vengeance du ciel rompra toutes ces barrières ; il n'y aura ni saints, ni Vierge Marie, ni larmes, ni repentance, ni belles promesses, ni bonnes résolutions qui mettent obstacle au cours de la justice divine ; elle se débordera sur vous avec tant de violence et d'impétuosité, qu'elle enlèvera toutes les planches de miséricorde, toutes les espérances de pardon. Ce sera une frayeur insupportable d'entendre seulement l'arrêt de votre condamnation.

4^e Et c'est la quatrième et dernière propriété du lion : quand il se réveille il fait retentir un rugissement si effroyable, que tous les animaux qui l'entendent en frémissent de frayeur, et même quelques-uns en meurent de peur. Et qui sera celui qui pourra entendre sans frissonner de crainte, l'éclat de cet arrêt épouvantable : Allez,

maudits, au feu éternel. Job, tout saint homme qu'il était, appréhendait tant cette sentence et la vue du Fils de Dieu courroucé, qu'il désirait plutôt être caché en enfer que d'entendre prononcer cet arrêt : *Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, donec pertranseat furor tuus*. Adam avait seulement mordu dans une pomme, contre le commandement de Dieu, et néanmoins il redoutait tellement sa rencontre, qu'encore que Dieu l'appelât avec grande douceur et débonnairété : *Adam, ubi es?* il s'enfuyait et s'allait cacher. Que sera-ce donc de voir ce Juge en l'ardeur de sa colère, après l'avoir si souvent blasphémé, injurié, outragé et foulé aux pieds ses commandements? Imaginez-vous quelle frayeur peut avoir un prisonnier qui se sent criminel, et qui n'attend qu'un arrêt de mort quand il entend ouvrir la prison, et que le juge y entre accompagné des huissiers et du greffier pour lui prononcer sa sentence. Et qu'est-ce de cette frayeur, à comparaison de celle dont je traite? Ce criminel entend une sentence de mort qui se finira à une heure, il voit le juge entrer comme à regret et avec compassion; vous verrez un juge tout enflammé de colère, un juge qui est votre partie adverse, un juge qui vous maudira, qui vous condamnera à un supplice qui n'a point de fin. *Ecce turbo dominicæ indignationis venit et in novissimo intelligetis*, dit Jérémie. Cette sentence sera prononcée contre vous l'un de ces matins, mon cher Auditeur, et alors vous verrez, mais il ne sera plus temps, vous verrez la vérité de ce que vous ne voulez pas croire; vous ferez comme Crésus, mais trop tard, aussi bien que lui.

Le sage philosophe Solon¹ lui avait prédit que son ambition le perdrait, il n'en croyait rien quand Solon l'en avertissait; enfin quand il fut tombé entre les mains de son ennemi, dans une cruelle

¹ Solon, le deuxième des sept sages de la Grèce et le législateur d'Athènes, naquit à Salamine vers l'an 638 avant Jésus-Christ, et mourut en 558. Dans sa jeunesse, il s'était livré au commerce; mais il le quitta pour l'étude de la politique et de la philosophie. Il parcourut une grande partie de la Grèce, et à son retour fut nommé archonte et souverain législateur d'Athènes, que déchirait la guerre civile.

Cette cité l'ayant chargé de réformer sa constitution, Solon remit une partie des dettes et défendit d'attenter à la liberté des débiteurs insolubles. Il abrogea les lois de Dracon, à l'exception de celles contre les meurtriers, et en publia de nouvelles. Il divisa les Athéniens en quatre tribus; dans les trois premières, il mit les citoyens aisés, et leur donna les charges et les dignités; dans la quatrième, il mit les pauvres, auxquels il donna le droit d'opiner dans les affaires publiques. Il augmenta les privilèges et l'autorité de l'Aréopage, fixa à quatre cents le nombre des sénateurs, et voulut que toutes les affaires fussent examinées par le tribunal avant d'être portées à l'assemblée du peuple, auquel seul appartenait le pouvoir souverain. Il voulut que la mémoire des citoyens morts au service de l'Etat fût honorée par des oraisons funèbres, et que la république prit soin de leurs parents. Il prononça la peine d'infamie aux dissipateurs, aux lâches et à ceux qui refuseraient de nourrir leurs parents. Après avoir réformé la constitution de l'Etat et obligé les Athéniens à observer ses règlements pendant cent ans, il s'éloigna de sa patrie, où il ne revint que pour la requitter afin de ne pas être témoin des désordres qui l'affligeaient (Bescherelle. *Dict.*, t. II, page 1340).

captivité, emprisonné comme un oiseau dans une cage de fer, et puis mis sur le bûcher pour être brûlé, il criait : O Solon, Solon, que tu m'as prêté la vérité ! Maintenant que je vous prêche, peut-être vous ne croyez pas la moitié de ce que je dis, ou si vous le croyez, vous n'y pensez pas, vous ne l'appréhendez pas, vous laissez couler cela de votre mémoire comme une chose indifférente et qui ne vous touche point ; tout cela n'opère aucun changement en vous. Eh bien ! vous n'aurez point d'excuse, ce ne sera pas la faute de Dieu, un homme averti en vaut deux. L'un de ces matins, quand vous vous trouverez au jugement de Dieu, que vous vous verrez condamné pour vos jurements, adultères, rancunes, cruautés envers les pauvres, vous direz : O prédicateur, que tu as été un vrai prophète, que tu m'as bien prêché la pure vérité ! oh ! si j'eusse ajouté foi à tes véritables paroles ! *In novissimo intelligetis* ; vous le connaîtrez l'un de ces jours, mais il ne sera plus temps : *Ecce turbo dominicæ indignationis venit.*

CONCLUSION. — Quel tourbillon, quelle tempête, quel éclat de tonnerre, quel torrent impétueux et quel rugissement de lion sera cette voix : Va-t-en, maudit, au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges ! Autant de paroles, autant de foudres et d'anathèmes : *Ite maledicti in ignem æternum !* Retire-toi d'ici, âme réprouvée, je te bannis à jamais de mon paradis et de ma grâce ; va-t'en, brebis égarée, je ne serai plus ton Pasteur ; va-t'en, serviteur rebelle, je ne serai plus ton doux Maître ; va-t'en, enfant dénaturé, je ne serai plus ton père ; va-t'en épouse adultère, je ne serai plus ton époux ; va-t'en, créature ingrate, tu n'auras jamais aucune part à mon royaume, ni en mes délices, ni en mon amitié, ni en ma compagnie, ni en ma sauvegarde, ni en aucune chose qui m'appartienne. Ma Mère ne sera plus ton avocate, mes anges ne seront plus tes gardiens, mes saints ne seront plus tes protecteurs, mon ciel ne tournera plus pour toi, mon soleil ne brillera plus sur toi, ma terre ne te soutiendra plus, mon air ne te rafraichira plus, mon feu ne t'éclairera plus, mes créatures ne te serviront plus ; va-t'en, maudite, je te souhaite tout mal, je t'excommunie à jamais, je t'anathématise pour toujours, je te foudroie de la sentence de la malédiction éternelle ; tu seras maudite en ton entendement, qui n'aura jamais aucune bonne pensée ; maudite en ta volonté, qui enragera à jamais d'un dépit désespéré ; maudite en tes yeux, qui ne verront jamais aucune lumière, en tes oreilles qui n'entendront jamais la musique harmonieuse des anges ; maudite en ta bouche qui n'aura jamais une seule goutte d'eau, en tes pieds et mains qui seront à jamais garrottés, en la chambre où tu habiteras qui ne sera qu'une fournaise, en la compagnie que tu auras qui ne sera que de démons, maudite en tout ce qui te pourra arriver. Va-t'en, maudite, au feu où tu n'auras pour logis qu'une prison, pour lit que des brasiers, pour robe que des flammes, pour viande que des serpents, pour breuvage que de l'absinthe, pour musique que des blasphèmes, pour repos que des tortures ; va-t-en au feu éternel qui durera à jamais, qui brûlera sans éclairer, qui fera mourir sans consumer : tant que je serai Dieu, je serai ton

ennemi ; tant que ce feu sera feu, ce sera le bourreau de ton âme ; tant que l'éternité sera longue, tu demeureras en cette peine ; va-t'en au feu qui est préparé au diable et à ses anges, je ne l'avais pas préparé pour toi, c'est à regret et à contre-cœur que je t'y envoie. Je proteste devant Dieu, mon Père, j'appelle mes anges à témoin que je t'ai fait une infinité de grâces très-grandes et très-particulières que je n'ai pas faites à plusieurs autres. Voilà les plaies que j'ai reçues pour te faire chrétien et catholique, voilà mon côté ouvert d'où sont sortis les sacrements que tu as si souvent profanés, voilà les mamelles de ma Mère que j'ai souvent regardées pour avoir pitié de toi, voilà mes anges et mes saints que j'ai souvent exaucés quand ils me priaient pour toi ; tu sais bien que je t'avais logé en une ville bien catholique, où rien ne te pouvait manquer pour faire aisément ton salut, je t'ai délivré si souvent de mort soudaine et autres accidents, je t'ai attendu si longtemps à pénitence, je t'ai appelé si aimablement par mes inspirations, je t'ai averti si sérieusement par mes prêtres et prédicateurs. Voilà un tel et une telle, qui ont été en même ville, en même église, en même vocation, en même forme que toi, qui ont profité de mes grâces, et tu en as abusé. Va, ingrate et méconnaissante ; va, maudite et désespérée ; va, malheureuse et infortunée, sors de ma présence, que je ne te voie plus, mon paradis n'est pas pour toi, tu ne verras jamais ma face, je n'aurai jamais pitié de toi. Mon cher Auditeur, voilà une ombre bien petite de la sentence qui sera prononcée contre vous, peut-être avant que Noël arrive, si vous êtes si obstiné que de persévérer en votre péché, pensez-y si vous êtes sage, pensez-y devant le bon Dieu, auquel soit honneur, gloire, louange, bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LVIII.

QUE LE JUGEMENT SERA IRRÉVOCABLE.

(Ce sermon est le 6^e sur le même sujet.)

Accedentem ad Deum credere oportet, quia est.

Celui qui s'approche de Dieu, doit croire qu'il est juste. (HEBR. 11, 6.)

Vidi angelum fortem descendentem de caelo, et juravit per viventem in saecula saeculorum, quia tempus non erit amplius.

J'ai vu un ange puissant qui descendait du ciel, et il jura, par celui qui vit ès siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps. (APOC. 10, 6.)

LE saint prophète Moïse, conduisant le peuple d'Israël en la terre de promesse, rencontre en son chemin une roche de laquelle il voulait faire ruisseler une fontaine d'eau vive ; à cet effet, il prit en main la houssine miraculeuse, et frappant une fois cette pierre, il n'en put tirer une seule goutte, mais ayant redoublé le coup, et frappant le roc pour la seconde fois, on en vit rejaillir l'eau avec si grande abondance, qu'il semblait que la roche était convertie en rivière : *Qui convertit petram in stagna aquarum multarum, et rupem in fontes aquarum.* Les prédica-

teurs évangéliques, qui annoncent la parole de Dieu par tous les cantons de la terre, sont autant de Moïses qui conduisent le peuple chrétien au ciel de promesse par le désert de ce monde; s'ils rencontrent en leurs chemins le cœur endurci d'une âme pécheresse, ils le doivent frapper à bon escient avec la verge des menaces divines. C'est ce que j'ai fait jusques à présent, touchant le cœur obstiné du pécheur avec la menace du dernier jugement; il faudra que ce cœur soit plus endurci que la pierre, plus empierré que la roche, s'il ne fait à ce sixième coup ce que le roc du désert fit à la seconde atteinte. Sainte et bienheureuse Vierge! j'apprends de l'histoire de votre vie que vous fites autrefois, avec votre seule parole, le même miracle que Moïse avait fait avec sa verge miraculeuse, que vous fites sortir de la grotte de Bethléem une fontaine d'eau cristalline, pour les petits besoins de votre divin Enfant. Nos pensées et affections sont les linges et drapeaux dans lesquels le Fils de Dieu doit être enveloppé en la sainte communion; nous avons besoin, pour les laver, des larmes d'une vraie pénitence: *Loquimini ad petram*: Parlez à la pierre de notre cœur, amollissez son endurcissement par une sainte touche de la grâce divine, faites-en sortir une fontaine d'eau vive, qui nettoie nos impuretés: à cet effet nous vous saluons: *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Cum homines possint falli, eorum judicia sæpe annihilantur aut reformantur: Dei autem judicia non sic. — II. Angelus licitè jurat.

I. PUNCTUM. — Post judicium tempus meriti non erit amplius: ergo dum tempus habemus operemur bonum.

II. PUNCTUM. — I. Sententia Christi judicis, nec appellatione, nec aliâ viâ vitari poterit. — II. Sed in æternum manebit.

CONCLUSIO. — Assidua meditatio judicii consulitur.

EXORDE. — Il y a une grande différence entre la justice de Dieu et la justice des hommes, Messieurs; en la justice des hommes il se peut faire qu'un juge condamne un innocent, donne le tort à qui est le droit, le droit à qui est le tort, et ne blessera pas sa conscience, ne laissera pas pourtant d'être juste, équitable, irréprochable. Aristote a fort bonne grâce, il compare la justice à ce bel astre qui s'appelle *Vesper*, Vénus, Lucifer. Cet étoile participe du jour et participe de la nuit, et avant-courrière de la lumière du jour, et fourrière des ténèbres de la nuit; le matin elle s'appelle Lucifer, *Phosphorus*, porte-lumière; le soir elle s'appelle *Vesper*, *Vesperus*, porte-ténèbres. La justice des hommes en est de même, elle est dans le jour et dans la nuit, dans la clarté et dans l'obscurité, dans la lumière et dans les ténèbres. Tous les procès qui se plaident et qui se sont jamais plaides, ne roulent que sur deux questions, comme sur deux pôles et pivots: sur la question de droit et sur la question de fait; en la question de droit un juge savant et judicieux est ordinairement en la clarté, il est phosphore et porte-lumière, il voit clair dans le droit des parties; mais en la question de fait, le juge le plus clairvoyant est toujours dans les ténèbres, quand ce serait un aréopagite, parce qu'il juge, non selon ce qu'il voit, mais selon ce qu'il entend; non suivant sa propre science, mais

sur la conséquence des témoins ; non selon les conjonctures , mais selon le rapport et le témoignage de ceux qui déposent. Si , en suite de cela , il condamne un innocent , il fait une chose injuste , mais non pas injustement ; le juge a fait son devoir , toute la faute et injustice en est imputée aux témoins.

Les anciens disaient que Tirésias , roi de Thèbes , était un prophète de la gentilité , un devin qui prédisait les choses à venir , lesquelles il connaissait par le vol des oiseaux et par les entrailles des animaux sacrifiés , non qu'il vit le vol des oiseaux ou l'intérieur des animaux , car il était aveugle , mais c'est qu'il avait toujours auprès de soi sa fille Manto qui lui rapportait quel était le vol des oiseaux , et sur cela il prononçait ses prédictions. Si sa fille lui rapportait mal , ses prophéties ne se trouvaient pas véritables , la faute n'était pas à lui , mais à sa fille. Nous pouvons comparer la justice à ce docte aveugle , puisque les Egyptiens peignaient leurs juges ayant les yeux sillés ou voilés ; ils ne peuvent voir ou savoir au vrai ce qui se passe , ils n'ordonnent rien sinon sur ce qu'on leur rapporte , sur ce qui résulte du dire des parties et des témoins. Si en la condamnation il arrive quelque inconvénient , il doit être imputé aux témoins et pas au juge.

De plus , en la question de droit il y peut avoir manquement d'équité sans que le juge soit injuste. Tous les arrêts que l'on donne sur la question de droit n'ont point d'autres règles que les lois et les ordonnances du prince ; la loi est une règle morte , muette , ambiguë , obscure , flexible , qu'on peut plier de côté et d'autre , et interpréter en plusieurs sens , non-seulement divers et différents , mais opposés et contraires. On voit par expérience que non-seulement deux docteurs , mais un même docteur en divers temps donne diverses interprétations à une même ordonnance. Papinien ¹ , ce grand jurisconsulte , que les empereurs en leurs Constitutions ne nomment guère sans préface d'honneur , a souvent varié en ses décisions , comme dit Justinien , en la loi finale ² ; et lui-même le confesse ³. La justice humaine est toute dans les ténèbres , il n'en est pas de même de la justice de Dieu. En la question de droit , il ne peut se tromper soi-même ; en la question de fait , il ne peut être trompé par autrui. Son trône et lit de justice sont comparés par le Prophète , non à l'étoile du jour et de la nuit , mais au bel astre du jour , au soleil , père de lumière : *Thronus ejus sicut sol*. En la question de droit , il a pour règle de ses décisions , non une loi morte et ambiguë , non l'avis inconstant des docteurs , mais la vérité ferme , constante , inviolable , éternelle : *Veritas Domini manet in æternum* (Ps. 116 , 2). En la question de fait , il ne juge pas par le rapport d'autrui , il ne prononce pas les arrêts sur la simple déposition de quelques témoins qu'on peut aisément

¹ Papinien , né en Phénicie vers l'an 142 de Jésus-Christ , est le premier jurisconsulte de l'antiquité ; il eut la tête tranchée par ordre de Caracalla en 212 , pour avoir refusé de faire l'apologie du fratricide dont ce prince s'était souillé (Bescherelle , *Dict.* , t. II , page 761).

² § Sed cum in secundum. Cod. de furtis et servo corrupto.

³ Si venditor § finali ff. de servis exportandis.

corrompre, mais sur le fidèle rapport de ses yeux de lynx qui voient tout, qui percent, qui pénètrent, qui approfondent, qui éclairent les plus obscures ténèbres de la malice des hommes.

De cette grande différence qui est entre la justice de Dieu et la justice des hommes, en procède une autre remarquable : c'est que la justice étant sujette à faillir, à tromper ou être trompée, elle est aussi sujette à la correction, elle ne prononce point d'arrêts qui ne puissent être réformés ou changés, ou adoucis, ou même cassés et mis à néant. Mais les arrêts de la justice de Dieu sont irrévocables, éternels, inviolables ; il n'y a personne qui les puisse changer ou altérer tant soit peu, encore moins peut-on en éviter l'exécution, ni par appel, ni par requête civile, ni par revue de procès ; ni en quelque autre que ce soit. Et c'est la dernière vérité que nous enseigne notre ange de l'Apocalypse, quand il lève la main en haut, et jure solennellement, par celui qui vit ès siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps : *Levavit manum suam, etc.*

II. Avant que d'expliquer les secrets qui sont enclos au jurement de cet ange, il est, ce me semble, à propos de répondre en passant, à une objection que quelqu'un me fait tacitement. Mon Père, dit-il, n'est-il pas vrai qu'il ne s'est guère passé de jour, que vous ne nous ayez recommandé avec ardeur et instance de ne point jurer du tout, *nolite omnino jurare* ; et néanmoins cet ange de l'Apocalypse jure, et jure si solennellement, et jure par paroles et par signes ; il lève la main au ciel, et dit que *par celui qui vit ès siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps*, ne nous avez-vous pas dit que cet ange représente la personne du Fils de Dieu notre Sauveur ? Et si le Fils de Dieu nous a défendu de jurer, pourquoi jure-t-il lui-même ? Il semble qu'il nous scandalise, il commande une chose et fait tout le contraire. Saint Ambroise répond qu'il n'y a point d'inconvénients que Dieu jure, parce qu'il ne peut se parjurer : *Noluit Dominus te jurare ne pejeres, juravit ipse Dominus, quia non pœnitebit eum, juret ergo ille quem sacramenti sui pœnitere non potest, tu vero noli usurpare exemplum juramenti, qui implendi juramenti non habes potestatem.* Dieu est la vérité infaillible qui ne peut tromper ni être trompée, il est la science infinie, qui sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas ; il est la sagesse éternelle, qui ne peut rien faire que mûrement et avec considération ; il est la puissance essentielle, qui peut accomplir tout ce qu'il dit, sans qu'aucun accident l'en puisse empêcher : *Non est qui possit resistere voluntati ejus.* Quand il lui plaît de jurer, il ne se met en aucun danger de se parjurer ; mais la créature, quelle qu'elle soit, qui jure sans autorité de Dieu, se met en danger de jurer faux, parce qu'elle se peut tromper soi-même, ou être trompée d'autrui ; elle peut croire assurément une chose qui n'est pas, elle peut jurer inconsidérément et avec précipitation ; et si elle promet quelque chose avec serment, encore qu'elle ait volonté de l'accomplir, elle en peut être empêchée par mille accidents qui arriveront à l'improviste ; elle ne peut donc jurer qu'elle ne coure risque de jurer sans vérité, ou sans jugement, ou sans nécessité.

Notre ange donc de l'Apocalypse jure en la personne du Fils de Dieu ; mais son jugement est tellement assorti de toutes les qualités

nécessaires, qu'il n'y a rien à redire. Il jure avec révérence, car il lève la main en haut, comme disant qu'il appelle à témoin celui qui règne dans le ciel; il jure avec vérité, car, comme nous verrons tantôt, ce qu'il dit est très-véritable : il jure avec nécessité, parce qu'il sait bien que l'âme mondaine est si aveugle et si incrédule, si peu soigneuse de son salut, que nonobstant le témoignage de l'Écriture sainte, nonobstant l'autorité des saints Pères, nonobstant la foi de toute l'Église, nonobstant les miracles et révélations, elle ne peut croire, ou ne peut appréhender qu'il y a un jugement; ou s'il y en a un, elle ne peut se persuader que la sentence sera définitive et irrévocable. Pour ce, notre ange de l'Apocalypse, afin de lui ôter tout sujet d'incrédulité, ajoute à la parole de Dieu un serment solennel, jurant par celui qui vit ès siècles des siècles, qu'il n'y aura plus de temps : *Juravit per viventem, etc.* Ces paroles, *qu'il n'y aura plus de temps*, peuvent avoir deux interprétations toutes deux conformes à l'intention de l'ange, toutes deux véritables, toutes deux très-importantes, expliquant ce mot de *temps*, ou selon la philosophie, ou selon la théologie.

PREMIER POINT. — La première explication est que ces paroles, *tempus non erit amplius*, signifient qu'après le jugement, soit particulier, soit général, il n'y aura plus de temps de mérite. *Tempus*, disent les philosophes, *est numerus motus* : le temps, c'est la mesure du mouvement. Pendant cette vie, on compte tous nos bons mouvements, toutes nos saintes affections, toutes nos œuvres de charité, nous ne faisons point un pas pour l'amour de Dieu qui ne soit enregistré et mis en ligne de compte pour en être récompensé : *Tu quidem gressus meos dinumerasti* (Job. 14, 16). En l'histoire ecclésiastique, il est dit qu'un saint anachorète avait dressé sa cellule au fond d'un désert bien loin de toute ville et de toute occasion de péché même véniel, comme un autre saint Jean-Baptiste : *Ne levi saltem maculare vitam, famine posset*. Il avait cette incommodité que pour avoir un peu d'eau, il lui fallait faire deux lieues, parce que la fontaine était loin de sa cabane d'une lieue. Y allant un jour quérir de l'eau pendant les chaleurs de l'été, et se sentant las et recru du chemin, il projetait de changer sa cellule pour être plus proche de la fontaine; comme il était en cette pensée, il entendit une voix derrière lui qui disait : Un, deux, trois, quatre, cinq. Vois? dit-il en lui-même, qui est-ce qui est ici en cette solitude? Il tourne la tête et ne voit rien. Il poursuit son chemin, et la voix continue de compter : Six, sept, huit, neuf. S'étant tourné une seconde et une troisième fois, il aperçut un ange en forme d'un beau jeune homme resplendissant qui lui dit : Ne craignez pas, serviteur de Dieu, je suis votre ange gardien, qui suis toujours auprès de vous, et ce que vous entendez que je compte, ce sont vos pas pour vous en récompenser, parce que vous les faites pour l'amour de Dieu, pour être éloigné de tout ce qui le peut offenser. Puisqu'ainsi est, je changerai ma cabane, non pour l'approcher, mais pour l'éloigner de la fontaine, afin que je mérite davantage. Pensez si les pas qu'on fait pour aller après le Saint-

Sacrement, pour visiter les pauvres malades, pour aller à la sainte messe, ne seront pas comptés et récompensés.

Mais après le jugement, *tempus non erit amplius*, nous ne serons plus en la voie du salut, nous serons au terme et en la patrie; on ne comptera plus nos bons mouvements, on ne pèsera plus nos saintes pensées, on ne mesurera plus nos pieuses affections. Ecoutez ceci, âmes dévotes, car il vous touche autant que les autres; faites du bien en ce monde tant que vous pourrez, jeûnez, priez, donnez l'aumône, visitez les pauvres pendant cette vie, car après le jugement, ou général, ou particulier, il n'y aura plus de mérite; vous aurez bien de bonnes pensées en purgatoire, ou en paradis, vous y ferez beaucoup d'actes d'amour de Dieu, d'adoration et de zèle pour son honneur, mais tout cela sans mérite, parce que *tempus non erit amplius. Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare* (Eccles. 9, 10). Hâtez-vous diligemment de faire tout le bien que vous pouvez; car après cette vie toutes les bonnes œuvres qu'on fera ne profiteront point pour le mérite. Une petite prière jaculatoire que vous faites, un petit *Ave, Maria*, que vous dites, quand l'horloge sonne, une petite calomnie que vous souffrez pour l'amour de Dieu, vous méritent plus pour les couronnes de l'éternité, que toutes les bonnes pensées que vous aurez, que tout l'hommage que vous rendrez à Dieu et que tous les cantiques de louange que vous direz au ciel ès siècles des siècles.

N'avez-vous jamais considéré la grande folie et stupidité des Egyptiens du temps du patriarche Joseph? Le roi Pharaon (Genes. 41, 2) eut un songe mystérieux; il vit en dormant sept vaches extrêmement grasses et replètes, et puis sept autres maigres, défaites et arides, et il vit que les maigres avaient dévoré les grasses. Il vit derechef sept épis de blé pleins et bien nourris, et sept autres vides et qui n'avaient que de la paille; il vit que les vides avaient flétri et consommé ceux qui étaient pleins. On consulta là-dessus tous les devins et les sages d'Egypte, et personne n'en sut donner l'interprétation que le patriarche Joseph, qui, étant doué de l'esprit de prophétie, expliqua ce songe de la part de Dieu. Il dit que ces sept vaches grasses, et ces sept épis pleins de blé représentaient sept années de grande fertilité, qui devaient bientôt commencer; que les sept vaches maigres et les sept épis vides signifiaient sept autres années si stériles et qui rapporteraient si peu, qu'elles consommeraient en peu de temps la fertilité des premières. Cela fut prophétisé et fut exécuté. Les sept premières années furent si abondantes, que l'Ecriture sainte en parle comme par hyperbole. La quantité de blé, dit-elle, égalait celle du sable de la mer, et il y avait du froment sans mesure. Le roi, par le conseil de Joseph, en fit des greniers par toutes les villes. Ces pauvres Egyptiens furent si incrédules ou si paresseux à recueillir ce grain et à en faire provision, qu'à la fin des sept années de fertilité, quand les autres sept années commencèrent, la première année de stérilité, ils n'avaient déjà plus de grain; ils vinrent à Pharaon en disant: Sire, donnez-nous à manger, autrement vous n'aurez plus de sujets, car nous mourons de faim. Ils furent tellement pressés de la famine, qu'ils vendirent au roi leurs troupeaux et leurs héritages, leurs femmes

et leurs enfants, pour avoir tant soit peu de blé; et les enfants d'Israël vinrent tout exprès d'un pays bien éloigné pour acheter du grain en Egypte, pendant cette disette qui désolait toute la terre. Or, je vous demande maintenant quel regret, quelle repentance, quel crève-cœur, quelle colère contre eux-mêmes devaient avoir ces pauvres Egyptiens, en se souvenant de la fertilité abondante des années passées? Ne devaient-ils pas dire en eux-mêmes: Hé! infortunés que nous sommes, c'est bien justement et à bon droit que nous souffrons cette disette; combien cher et précieux nous serait maintenant ce que nous avons méprisé! Si nous eussions eu l'esprit de prendre l'occasion au poil et faire provision de blé, quand il était en si grande abondance, nous n'en aurions pas faite à présent; nous en nourririons nos familles, nous en vendrions à nos voisins, nous nous enrichirions pour toute notre vie. Si nous n'eussions été en Egypte, si nous n'eussions vu ce que nous avons vu, nous aurions un peu d'excuse, mais ayant ouï les paroles de Joseph, avant appris sa prophétie, ayant vu comme les gens du roi faisaient magasins de blé, pendant les années d'abondance, et ayant négligé de faire la récolte, nous sommes inexcusables. N'est-il pas vrai que ces Egyptiens, en manquant à une si belle occasion, étaient bien dépourvus de prudence, de jugement et de sens commun? Et nous encore, et nous encore plus.

C'est maintenant le temps de la récolte, la saison opportune de faire une riche moisson, les années de cette vie sont les années de fertilité, nous nous pouvons mettre à notre aise et nous charger de richesses pour cent mille millions d'ans; un verre d'eau donné à un pauvre, deux ou trois pas pour visiter un malade, une petite parole d'instruction donnée au prochain pour l'amour de Dieu, nous acquièrent des couronnes pour une éternité, et nous négligeons ces belles commodités, pour nous amuser à des bagatelles; quel regret aurons-nous après cette vie! n'aurons-nous pas sujet de nous fâcher contre nous-mêmes, de nous venger de notre négligence? ne dirons-nous pas qu'il est bien employé, si nous nous trouvons dans la pauvreté, ayant méprisé tant d'occasions d'acquérir des richesses? Malheureux que je suis! dirons-nous; si je n'eusse vécu où j'ai vécu, si je n'eusse vu ce que j'ai vu, si je n'eusse ouï ce que j'ai ouï, si je fusse né au milieu de la barbarie, sans foi, sans loi et sans instruction, je serais excusable; mais étant né de parents catholiques, ayant reçu la foi de l'Eglise, ayant entendu les prédicateurs qui m'avertissaient que le temps d'après la mort était le temps de stérilité, ayant vu les exemples des âmes dévotes parmi lesquelles je vivais, qui se hâtaient de faire de bonnes œuvres, et ayant été si paresseux, je suis sans prétexte d'excuse, je mérite d'être pauvre le reste de l'éternité. Suivons donc le conseil que nous donne le Saint-Esprit: *Dùm tempus habemus operemur bonum*. Les anges, pour gagner ce ciel, n'ont eu qu'un moment; leur voie, leur occasion de mérite et la saison de leur récolte n'a été qu'un petit instant; nous, par une faveur particulière, avons tant d'heures, tant de jours, tant de semaines, tant d'années, si nous les négligeons, nous en désirerons quelque moment après la

mort, et il nous sera refusé; car l'ange nous assure avec serment qu'il n'y aura plus de temps : *Tempus non erit amplius.*

DEUXIÈME POINT. — I. La seconde explication est qu'après le jugement, soit particulier, soit universel, le temps acceptable et les jours de salut seront finis, la sentence de condamnation prononcée contre les réprouvés portera son effet sans relief. En la justice de ce monde, soit temporelle, soit spirituelle, il y a toujours quelque remède, quelque ressource, et quelque espérance; en la temporelle, il y a appel; en la spirituelle, requête civile : *Mihi autem pro minimo est, ut à vobis judicer, aut ab humano die, qui enim judicat me, Dominus est : nolite ante tempus judicare* (1. Cor. 4, 3, 4) : Ne jugez pas sur l'apparence extérieure, attendez le jugement où l'on verra toutes les pièces : si vous jugez à la volée, on réformera votre sentence. Vous pensez que cette demoiselle est remplie de vanité parce qu'elle est bien parée, peut-être qu'elle porte la haire comme sainte Cécile sous la soie; vous pensez que c'est par ambition qu'un tel homme brigue cette charge, et c'est peut-être pour rendre quelque bon service à Dieu et à la république. Je ne me soucie pas, dit saint Paul, d'être jugé de vous, ou en la cour de la justice des hommes, parce qu'il a appel comme d'abus : on réformera leur sentence, on la cassera et on la mettra à néant : *Ego justitias judicabo*; il évoquera les causes à soi, il fera une revue des procès, il récolera les témoins, il convaincra les faussaires, il cassera et mettra à néant les sentences et arrêts injustes, il débrouillera les ruses de chicane, il condamnera à l'amende les mauvais juges.

Jésus en sa passion, dit un petit mot bien mystérieux : *Verumtamen amodò videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus cœli* (Matth. 26, 64) : Il semble que cette parole *verumtamen* est ici fort mal employée, c'est une particule adversative, et il en fallait une confirmative : *Dic nobis, si tu es Christus... Tu dixisti*, ou selon saint Marc (14, 62), *ego sum*. Au lieu d'ajouter, *imo etiam videbitis*, il dit *verumtamen*. Caïphe lui demande : Etes-vous le Fils de Dieu ? Il répond : Je le suis. Au lieu d'ajouter : Et même vous me verrez quelque jour juger tous les hommes; il dit : Et toutefois vous me verrez juger tous les hommes. Il y a en ce mot un secret de grande conséquence, toutes ses paroles sont paroles de vie en tout temps, mais principalement quand il va à la mort; car il y va pour nous donner la vie. Cette parole *verumtamen* ne se joint pas à ce qu'il a dit précédemment, mais à ce que ses juges font présentement; il leur veut apprendre, et à tous les gens de justice, que dans les occasions et tentations qui se présentent de commettre une injustice, il y a un mais, un *verumtamen*, une particule adversative, une partie adverse qui se doit opposer à leur passion, les contenir en leur devoir, les empêcher de blesser leur conscience par quelque supercherie. C'est la pensée des jugements de Dieu, la crainte de la justice, l'assurance certaine qu'ils doivent avoir que Dieu ne laissera pas impuni le moindre faux-bon qu'ils commettent par malice ou par ignorance, ou par inconsidération, ou en quelque façon

que ce soit. Je pourrais gagner les bonnes grâces d'un grand dont la faveur et l'appui seraient nécessaires à mes desseins; *verumtamen*, mais si je trahis mon devoir pour acquérir ses bonnes grâces, j'encourrai la disgrâce de Dieu. Je pourrais acquérir cette terre par une ruse de chicane, mais si je fais brèche à ma conscience, je perdrai l'héritage du ciel. C'est le frein que l'Écriture donne toujours aux gens de justice, pour les empêcher de mal faire, et c'est fort à propos : car qu'y a-t-il de plus propre pour vous remettre devant les yeux la justice de Dieu que la justice des hommes qui en est un rayon, une image, et une émanation : *Erudimini qui judicatis terram, servite Domino in timore*. Pour grand et puissant que vous soyez, servez le Seigneur avec crainte, vous souvenant que quand vous seriez roi, vous n'êtes pas souverain.

Et ailleurs, avant que dire : *Usquequo judicatis iniquitatem* (Ps. 2, 10), il dit : *Deus stetit in Synagoga Deorum, in medio autem Deos dijudicat* (Ps. 81, 1). Et au livre de la Sagesse (6, 4) : *Data est à Domino potestas vobis, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur*; et un peu plus bas : *Horrendè et citò apparebit vobis, quoniam judicium durissimum, his qui præsunt, fiet* (Ibid. 6). Le Seigneur est au milieu des juges, et il leur fait leur procès; celui qui vous a donné l'autorité de juger des autres, examinera vos œuvres et vos pensées; ce vous sera une grande frayeur de le voir seulement quand il viendra vous juger : *Esto consentiens adversario tuo, dum es in viâ, ne tradat te judici* (Matth. 5, 25); accordez-vous avec votre adverse partie, autrement vous serez présenté au juge qui vous livrera au bourreau, dit le Fils de Dieu en l'Évangile; cette adverse partie, dont il vous conseille de suivre les avis, c'est cette souvenance des jugements de Dieu, c'est cette particule adversative, ce *verumtamen*.

Amodo videbitis. Il dit *amodo*, parce que l'action injuste qu'ils commettent maintenant donne le branle à leur réprobation, les oblige, irrévocablement à la sentence de condamnation qu'ils recevront au jugement de Dieu. Ainsi il arrive quelquefois, qu'une méchanceté noire, une injustice dénaturée, une cruelle oppression de quelque pauvre, vous précipite sans ressource à la damnation éternelle. Dès ce temps-là Dieu prend le dessein de votre réprobation, vous délaisse pour jamais, vous laisse tomber de péché en péché, se résout de ne plus vous donner de grâce efficace, vous abandonner à la tyrannie de vos passions effrénées.

La justice spirituelle de ce monde, c'est le tribunal de pénitence, c'est en dernier ressort et définitivement : *Nec in solvendis aut ligandis quorumcumque causis, aliud unquam ratum erit in cælo, quam quod Petri decretum erit arbitrio*, dit saint Léon. Il y a néanmoins quelque voie de changer la sentence de ce tribunal; on y peut présenter requête civile, être reçu à fournir les pièces qui manquaient et faire révision de procès. Si vous avez manqué de repentance nécessaire à votre confession, si vous n'avez pas eu la volonté de restituer les biens mal acquis, de quitter l'occasion du péché, si vous avez caché à votre escient un péché mortel, vous êtes condamné; mais tant que vous êtes en cette vie il y a du remède, vous pouvez présenter requête, demander d'être ouï dere-

chef, retourner à confesse deux ou trois fois, fournissant les pièces nécessaires, apportant les dispositions qui vous manquaient auparavant; on change la première sentence et on vous donne l'absolution.

II. Mais en l'autre vie, après le jugement : *Tempus non erit amplius*, la sentence de condamnation que Jésus aura fulminée contre les réprouvés sera exécutée sans relief, sans appel, sans lettres royales, sans requête civile, sans autre ressource; elle leur demeurera à toute éternité.

Et voyez, je vous prie, le stratagème et la ruse malicieuse de l'esprit malin? Il nous veut enlever l'appréhension de l'éternité, qui est la plus forte bride que nous puissions avoir pour nous contenir en notre devoir. A cet effet, il persuade aux idiots que quand ils auront demeuré quelque temps en enfer, Dieu aura pitié d'eux, et que la Vierge, ou quelque autre saint, priera tant Dieu pour eux, qu'ils seront délivrés, et que saint Grégoire le Grand pria bien Dieu pour l'empereur Trajan, qui avait été payen et était damné, et qu'il fut néanmoins sauvé par les prières de ce grand serviteur de Dieu. Fable! fable! plus fable que les fables d'Esopé¹. Mes chers Auditeurs, retenez un mot de moi qui vous sera salutaire, pour savoir ce qui est de votre salut et ce que vous devez devenir, tenez-vous-en à ce qu'en dit l'Écriture sainte et l'Église catholique, qui sont deux colonnes de vérité. Tout ce qu'on vous dira contre ce qu'enseigne l'Écriture sainte, dites que ce sont des fables et contes de vieille, qui que ce soit qui vous le dise, quand même ce serait un ange du ciel, dit l'apôtre saint Paul; et puisque l'Évangile et l'Église vous prêchent si souvent que chacun remportera selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal, et que Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, soyez assuré que si vous faites beaucoup de bien, vous en recevrez beaucoup; si vous faites de grands maux et en grand nombre, vous aurez de grandes punitions et en grand nombre. Si quelque histoire, vision, révélation, disent autrement, c'est un roman, non une histoire; c'est une illusion, non une vision ni révélation de Dieu, qui que ce soit qui la rapporte. Tout ce qui est contraire à la parole de Dieu, ce n'est que fable et illusion; et si quelqu'un vous dit qu'une âme sortie de ce monde en état de péché mortel, aura été retirée de l'enfer par les prières de la Vierge, ou de quelque autre bienheureux, il vous trompe et conte des fables, puisque l'Église enseigne le contraire : qu'ainsi ne soit. Écoutons un peu, et examinons cette belle histoire de Trajan², qui est si souvent en la bouche de ceux qui se veulent flatter, pour n'entrer pas en appréhension de l'éternité.

¹ Esopé, né en Phrygie, fut esclave à Athènes et à Samos. Il était difforme et avait tant d'esprit, qu'il divertissait Crésus par ses contes et par ses fables. Il mourut environ 560 ans avant Jésus-Christ.

² Trajan, né en 52 de l'ère chrétienne. Adopté par Nerva, il revêtit la pourpre romaine en 98; battit les Daces de 101 à 106, et fit de la Dacie une province de son empire; il combattit les Parthes de 115 à 117, et mourut à Sélimonte en l'an 117.

Ils disent que l'empereur Trajan était un très-homme de bien, et prince très-débonnaire, et qu'anciennement es acclamations qu'on faisait à un empereur, on lui souhaitait qu'il fût : *Felicio Augusto, melior Trajano* ; qu'il était si homme de bien et si courtois, qu'allant à la guerre contre les Daces, une pauvre veuve s'adressa à lui, et lui demanda justice ; il descendit de cheval pour mieux ouïr ses griefs. Elle se plaint qu'on lui avait assassiné malheureusement un fils unique qu'elle avait ; l'empereur lui promet de lui faire justice au retour de son voyage, qu'elle ait un peu de patience, et en attendant cela, il lui laisse en ôtage son propre fils pour gage de la promesse qu'il lui fait. Saint Grégoire, plusieurs années après, c'est-à-dire pour le moins cinq cents ans, car Trajan mourut le 11 août de l'an 117, et saint Grégoire vivait l'an 600 ; saint Grégoire, disent-ils, allant en procession par la ville de Rome, et passant par une place qu'on appelait la *place de Trajan*, entre les autres colonnes, statues et monuments de l'antiquité qui y étaient, il en vit une où Trajan était représenté mettant pied à terre pour faire justice à cette veuve, et que le saint, touché de compassion envers un prince si débonnaire, pria pour le salut de son âme, et qu'un ange lui apparut, et dit que Dieu l'avait exaucé, l'avertissant néanmoins qu'il ne présumât plus de présenter à Dieu telles suppliques. Autant de paroles en cette histoire, ou pour mieux dire en ce conte de vieille, autant de mensonges ; autant de sornettes, autant de fables ; aussi ce ne sont que les ignorants qui croient cela. Ceux qui ont lu et examiné les histoires tant sacrées que profanes, se moquent de ces rêveries.

On dit que Trajan était très-débonnaire, cela est faux : il a élevé contre l'Eglise la troisième persécution, il a fait mourir très-cruellement plusieurs chrétiens, et, entre autres, saint Clément, disciple de saint Pierre. Il était très-homme de bien, cela est faux : vous lirez dans Dion Cassius¹ le plus illustre écrivain de ce temps-là, qu'il était adonné au péché détestable de sodomie ; vous lirez dans Spartien² qu'il était tant effréné dans cette impudicité dénaturée, qu'il n'épargna pas même son cousin Adrien, duquel il abusait incestueusement ; vous lirez dans le traité des Césars que l'empereur Julien a fait, qu'il était tant débordé et licencieux en cela, que Julien, décrivant fabuleusement son entrée au banquet des dieux, dit qu'on ne l'y reçut pas sans avoir auparavant pourvu à la sûreté du jeune Ganimèdes, que ce prince impudique eût souillé par ses impuretés si on n'y eût mis ordre. Je vous laisse à penser si saint Grégoire eût voulu prier pour le salut d'un homme mort, qui avait été adonné à ce péché abominable, sachant par l'écriture sainte que ceux de Sodome sont damnés pour ce péché, et que le grand patriarche Abraham, priant pour eux pendant qu'ils étaient en vie, qui est le temps de miséricorde, ne fut pas exaucé. Ils disent que Trajan descendit de cheval pour ouïr les plaintes de cette

¹ Dion Cassius, né à Nicée en Bithynie, au III^e siècle de l'ère chrétienne, était historien et gouverneur de l'Afrique, de la Pannonie, de Smyrne et de Pergame.

² Spartien (Elius), historien latin, qui vivait du temps de Dioclétien.

veuve, cela est faux : Dion, l'historien de sa vie, Xiphilin qui l'a abrégée, Pline le jeune, qui a fait un panégyrique, c'est-à-dire une harangue en l'honneur de ce prince, tous les autres écrivains de ce temps-là, et de plus de cinq cents ans après, n'ont fait aucune mention de cette histoire. Est-il croyable qu'ils eussent voulu omettre ce qui eût été plus signalé et remarquable en leurs livres, et le plus glorieux à ce prince ? Ils disent que Trajan donna son propre fils en ôtage à cette veuve, cela est très-faux : Trajan n'eût jamais d'enfant, non pas même d'adoptif, excepté Adrien son cousin, qu'il adopta longtemps après la guerre des Daces, un peu avant que de mourir. Ils disent que saint Grégoire, allant par la place de Trajan, vit le monument qui représentait cette histoire entre les autres statues qui étaient en cette place, cela est faux : le même saint Grégoire, homélie dix-huitième sur Ezéchiël (Liv. 2, c. 1 *des Dialogues*), dit que de son temps on ne voyait plus de colonnes, de statues et de monuments qui avaient été en la place de Trajan, parce que tout cela avait été ruiné par les ravages et les incursions des Goths et des Vandales. Ils disent que saint Grégoire pria pour l'âme de Trajan, et qu'il la délivra, cela est faux : car ni les archives de Rome, ni les histoires de ce temps-là n'en font aucune mention, non plus que d'une chose qui ne fut jamais ; et Jean Diacre, historiographe de la vie de saint Grégoire, confesse qu'on n'a point de témoignage de cette histoire, sinon quelque bruit qui en courait en Angleterre qui est bien éloigné de Rome, où l'on dit que cela est arrivé. Et le même saint Grégoire, livre sixième du *Registre*, épître quatorzième, condamne comme hérétiques tous ceux qui oseront croire que Jésus descendant es limbes, ait délivré des enfers quelques âmes de ceux qui y étaient. Je vous laisse à penser s'il eût voulu entreprendre de faire ce qu'il savait n'avoir pas été fait par le Fils de Dieu même, au sortir de sa passion.

Voyez que de faussetés impertinentes, absurdités, on reçoit quand on se retire du sentiment de l'Eglise. Ainsi quelqu'un ayant très-mal vécu, et étant mort en péché mortel, le diable, par un même artifice et pour la même fin pour laquelle il a forgé cette histoire, prend quelquefois la forme de ce méchant homme trépassé, apparaît à quelqu'un de ses amis, implore le secours de ses prières et de ses bonnes œuvres, afin qu'on croie qu'il est en purgatoire, et en voie de salut, et pour qu'on offense Dieu plus hardiment, par l'espérance d'être sauvé, puisqu'un si méchant homme a bien obtenu miséricorde. Tenez donc pour tout assuré, et n'en doutez aucunement, quelque apparition, histoire, révélation qui soit au contraire ; tenez pour tout assuré, puisque l'Ecriture et l'Eglise l'enseignement de la part de Dieu, que toute âme sortie de ce monde avec un seul péché mortel, est condamnée définitivement aux enfers, et y demeurera éternellement. Oh ! si ce mot pouvait entrer en votre appréhension, si ce grand *à jamais* pouvait être reçu en votre cœur et y faire sa demeure, y être pesé et considéré mûrement, il ne faudrait point d'autre prédicateur pour vous convertir. Eternité, qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire sans fin, sans pause, sans interruption et toujours à recommencer. On a coutume d'en

donner quelque conjecture par cette supposition qui est très-véritable.

Supposons que cette église soit pleine de grains de millet; c'est trop peu dire : supposons que toutes vos chambres, vos caves; vos greniers, vos granges en soient pleins; c'est trop peu dire, supposons que tout le vide qui est entre le ciel et la terre soit rempli des grains de millet, et que Dieu dise à une âme damnée : Je vous veux faire une grâce, je veux que de cent mille ans en cent mille ans, un oiseau mange un de ces grains; quand il aura tout épuisé, je vous retirerai d'enfer. Ne semble-t-il pas que ce serait se moquer? Tenez pour tout assuré, car il n'est rien de plus vrai, que cette âme tiendrait cela à très-grande faveur, et s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si on vous faisait roi de France, ou monarque de tout le monde; car quand elle y aura demeuré aussi longtemps, elle n'aura rien fait, il faudra recommencer : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* : C'est une chose horrible de tomber entre les mains de Dieu; et pourquoi? parce qu'il sera vivant, et tant qu'il sera vivant, l'âme damnée sera dans les tourments. Ce n'est pas chose horrible de tomber entre les mains d'un tyran, d'un juge, d'un bourreau, parce qu'enfin ils meurent tôt au tard, et avec eux les tourments qu'ils font endurer finissent; mais de tomber entre les mains de Dieu, c'est une chose effroyable, parce qu'il ne meurt point, et les supplices qu'il fait endurer ne finissent jamais dans les enfers. Et pour nous faire appréhender cette vérité, notre ange de l'Apocalypse ne jure pas par le Dieu du ciel, le Dieu des armées, le Dieu tout-puissant, mais il jure par celui qui vit ès siècles des siècles; parce que Dieu n'est pas si redoutable en ce qu'il est tout-puissant, juste et sévère, comme en ce qu'il est vivant ès siècles des siècles, et que les supplices des damnés dureront aussi longtemps que sa vie.

CONCLUSION. — Le meilleur conseil qu'on vous puisse donner pour les éviter, c'est de faire ce que notre ange commanda à saint Jean l'Évangéliste : il lui présenta le livre qu'il tenait en sa main, lui commanda de le manger; et je désire que ceux qui m'ont entendu en ces discours, mâchent, ruminent et s'incorporent ce livre du jugement; c'est-à-dire, Messieurs, que je prie un chacun de vous de faire une petite retraite de quelques jours pour vous préparer au jugement, de faire une revue sur votre conscience, vous mettre en même état que vous voudriez être quand vous serez présenté au tribunal épouvantable du Fils de Dieu; dire en vous-même : Si je mourais d'ici à quinze jours, de quoi est-ce que Dieu me pourrait demander compte? quel sujet aurait-il de me condamner? Si je ne fais pas mon devoir en ma cure : plusieurs de mes paroissiens ignorent les mystères de la foi par ma faute, je donne l'absolution à plusieurs qui en sont indignes, qui retombent toujours aux mêmes péchés, qui n'évitent pas les cabarets, les brelans, les danses et autres débauches; je ne paie pas mes dettes; je laisse languir les pauvres artisans, marchands et serviteurs qui m'ont donné leur bien et leur peine; j'ai acheté le bien de ce pauvre pour beaucoup moins qu'il ne valait; je n'ai pas payé aux hôpitaux et à

l'Eglise les legs pieux que les défunts m'ont commandés; je ne suis pas bien remis en bonne intelligence avec un tel de mes parents, je ne suis pas capable de l'office que j'exerce, j'y commets beaucoup de fautes par ignorance : il faut que je mette ordre à tout cela. C'est ainsi qu'en ont fait tous les saints et tous nos bons religieux; c'est ainsi qu'en doivent faire tous ceux qui désirent sortir à leur honneur, du compte qu'ils rendront au jugement de Dieu, et y recevoir le partage des âmes prédestinées, en l'éternité bienheureuse. Amen.

SERMON LIX.

DU SAINT-ESPRIT.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

IL est rapporté au chapitre dix-neuvième des Actes des Apôtres, que saint Paul entrant un jour en la ville d'Ephèse, et y trouvant quelques fidèles, leur demanda : *Avez-vous déjà reçu le Saint-Esprit* (Act. 19, 1)? et ils répondirent : Nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit. Si on faisait aujourd'hui la même question à plusieurs chrétiens, ils pourraient faire la même réponse, ou au moins ils pourraient dire : Nous ne savons pas ce que c'est que le Saint-Esprit. Pour bannir bien loin de cet auditoire une ignorance si pernicieuse, avant que de traiter des œuvres appropriées au Saint-Esprit, il me semble à propos de vous parler de sa très-adorable et très-aimable personne. Ce sera en vous expliquant les trois noms que l'Écriture sacrée et les docteurs de théologie lui attribuent, l'appelant l'Esprit, l'Amour et le Don du Père et du Fils.

Toutes les âmes dévotes sont la demeure du Saint-Esprit, mais vous êtes son jardin de délices, ô sainte et bienheureuse Vierge ! *Hortus conclusus, soror mea sponsa*. Les autres en sont le cabinet, vous en êtes le trône : *Ponam in te thronum meum*; les autres en sont le temple, vous en êtes le sanctuaire : *Sacrarium Spiritus Sancti*; les autres ont des écoulements et participations de sa grâce, vous en avez la plénitude; car votre ange ne craignit point de vous nommer *pleine de grâce*, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Solvuntur quædam quæstiones circa habitationem Spiritus Sancti, in animâ justî.

PUNCTUM UNICUM. — Sermo explicat tria nomina tertiæ personæ sanctæ Trinitatis : I. *Nomen*. Spiritus Sanctus : rationes cur ita vocetur. — II. *Nomen*. Amor, cujus præcipuus effectus est incarnatio, unde comparatur linguæ, (A) Documentum morale ex hac doctrina sumptum. — III. *Nomen*. Donum quod est : 1^o Primum et causa aliorum, 2^o Magis necessarium, 3^o Magis præciosum.

CONCLUSIO MORALIS.

EXORDE. — L'histoire grecque nous apprend que le philosophe Chryssippe¹ ne pouvant trouver la cause du flux et reflux qu'il admirait en la mer, aima mieux mourir à toute chose que de vivre avec l'ignorance d'une seule, et se jeta en ce gouffre disant : *Chrysippus non potest habere Eurippum, Eurippus habeat Chrysippum*. Le mystère ineffable de la procession du Saint-Esprit est un abîme sans fond, c'est un océan si vaste et si profond, que tous les entendements humains et tous les esprits angéliques n'y perdent pas seulement terre, mais s'y perdent encore eux-mêmes. Quel est l'esprit qui pourrait expliquer, qui pourrait comprendre et concevoir ce flux, cet écoulement, cette effusion, ce transport, cette extase d'amour et de dilection du Père éternel envers son Fils, ce reflux, ce retour, ce rejaillissement, cette réfusion, cette réflexion d'ardeur et de charité du Fils éternel envers son Père? cet amour personnel et subsistant, qui est le centre, le nœud, le lien, le repos, le don, l'esprit du Père et du Fils. Vu donc que c'est le propre de notre entendement d'apporter et loger en soi son objet au lieu que notre volonté se porte, se plonge et se transforme en ce qu'elle aime. Oh! que je serais heureux si je pouvais aujourd'hui, non par dépit et désespoir, comme cet ancien, mais par amour et affection, me jeter dans ce gouffre, me plonger en cet abîme, me perdre heureusement dans ce mystère!

N'attendez donc pas, Messieurs, que je vous décide ici ces questions : Pourquoi le Saint-Esprit, étant produit par le Père, comme par un principe, vivant de même substance que lui, n'est pas néanmoins son Fils? Pourquoi étant produit par la volonté qui est essentielle, c'est-à-dire commune aux trois personnes, la spiration ne lui est pas appropriée? Pourquoi on connaît en la personne du Père deux notions, la paternité et l'innascibilité qui exprime qu'il n'est produit de personne; et on ne reconnaît pas aussi au Saint-Esprit deux notions, la procession passive et une autre qui exprime qu'il ne produit et n'engendre personne? Pourquoi la relation de principe que le Père a au regard de son Fils, à savoir la paternité, constitue une personne divine, et la relation de principe que le Père et le Fils ont au regard du Saint-Esprit, à savoir la spiration commune, ne constitue point de personne? et mille autres qu'on agite tous les jours en l'école, souvent avec beaucoup de bruit et peu de fruit, beaucoup de subtilité et peu d'utilité.

Mais pour bien éclaircir nos mystères aux chrétiens qui n'en sont pas bien instruits, il est à propos de répondre à quelques difficultés que l'esprit humain peut proposer sur ce que l'Eglise enseigne : que les âmes dévotes sont la demeure et le temple du Saint-Esprit, et que celles qui sont en état de péché mortel, en sont dépourvues et privées. Premièrement, Dieu n'est-il pas en tout lieu par essence, par présence, par puissance? ne remplit-il pas le ciel et la terre? comme il dit par Isaïe : *Cælum et terram ego impleo*; et le poète dit : *Jovis omnia plena*? n'est-il pas intime à toute créature et

¹ Chryssippe, philosophe stoïcien, né à Sales en 280 avant J.-C. et décédé l'an 207 avant notre ère. La logique fut sa principale étude. On mentionne qu'il écrivit 314 traités sur la dialectique.

plus intime que le fond et le centre de son être? *Intimo nostro intimior*, dit saint Denys Aréopagite. Or, le Saint-Esprit est vrai Dieu, il est la troisième personne de la sainte Trinité, même Dieu que les deux autres; il est donc immense, infini en tout lieu, par essence, présence et puissance. Et le Sage dit de lui en particulier, qu'il remplit le rond de la terre : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*; il remplit donc l'âme pécheresse, il est au fond, au centre et au plus intime de son être.

En second lieu, si l'âme qui est en la grâce de Dieu, est la demeure du Saint-Esprit, il réside au cœur de ceux qui ont reçu le baptême, puisqu'on reçoit la grâce de Dieu par ce sacrement. D'où vient donc qu'après le baptême on reçoit le sacrement de confirmation, et qu'on dit que son propre effet est de donner le Saint-Esprit? D'où vient que saint Pierre et saint Jean allèrent tout exprès en Samarie, pour donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains à ceux qui étaient déjà baptisés du baptême de Jésus-Christ? Pourquoi est-ce que le texte sacré dit que le Saint-Esprit n'était pas encore venu en aucun de ces nouveaux baptisés : *Nondum enim in quemquam illorum venerat, sed baptizati tantum erant, in nomine Domini Jesu* (Act. 8, 16).

En troisième lieu, si le Saint-Esprit réside et préside au cœur de l'âme juste, il était en l'âme des Apôtres avant la passion du Sauveur, puisqu'ils étaient baptisés, ils avaient communiqué, le Fils de Dieu leur avait dit : Mon Père vous aime, vous êtes mes amis, vous êtes purs et nets. Comment est-ce donc que le Saint-Esprit vint en eux le jour de la Pentecôte, puisqu'il y était déjà auparavant?

En quatrième lieu, personne ne donne ce qu'il n'a pas : Si l'âme pécheresse est privée du Saint-Esprit, comment est-ce qu'un évêque qui est en état de péché mortel, le peut donner à ceux qu'il fait prêtres, leur disant : Recevez le Saint-Esprit; à quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis.

Enfin, le Père est un esprit, et il est saint; il est donc le Saint-Esprit, et semblablement le Fils, qui est très-saint, et qui est un Esprit : *Deus Spiritus est* (Joan. 4, 24). On répond à tout ceci, que le Saint-Esprit étant vrai Dieu, et par conséquent immense, infini est en tout le monde, non y étant contenu, mais le contenant, et le conservant; car le Sage ayant dit : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*; il ajoute : *et hoc quod continet omnia*. Mais il est en l'âme du juste d'une manière toute particulière, l'animant, le régissant, le vivifiant comme l'âme de son âme, l'esprit de son esprit; et on dit qu'il est envoyé, donné ou communiqué à diverses créatures, selon les divers effets qu'il opère en elles ou par elles : il nous est donné au baptême pour nous sanctifier, pour nous faire chrétiens, membres de Jésus-Christ, enfants de Dieu et de l'Eglise. Il nous est donné en la confirmation pour nous perfectionner, nous fortifier et nous faire soldats du Fils de Dieu; et il fut donné aux Apôtres le jour de la Pentecôte pour les mêmes fins, ce qui parut à vue d'œil : car au lieu qu'auparavant ils étaient si timides, qu'ils tremblaient à la voix d'une simple servante, ils devinrent si forts et si courageux par la vertu du Saint-Esprit qui survint en eux,

qu'ils prêchaient hardiment l'Évangile en plein consistoire et en l'assemblée de leurs ennemis. Je dis, qui survint en eux ; car le Fils de Dieu leur promettant sa venue, leur disait : *Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, non pas qui viendra, mais qui surviendra en vous*, parce qu'il y était déjà, et il y survint pour les fortifier. Il n'est pas en l'âme d'un évêque qui est en état de péché, pour la sanctifier ; mais il y est pour opérer par son entremise. On ne donne jamais, comme cause principale, ce qu'on n'a pas ; mais on le peut donner comme cause instrumentelle. La plume donne au papier les caractères qu'elle n'a pas, parce qu'elle est instrument de l'écrivain ; l'évêque ou le prêtre qui est en péché, donne la grâce de Dieu par les sacrements, parce qu'il est l'instrument du Saint-Esprit, qui est la cause principale.

Mais ce serait mieux fait de répondre à toutes ces difficultés comme saint Augustin ; quand on lui demande d'où vient que la production du Saint-Esprit est appelée *procession*, non pas génération, comme celle du Verbe, il dit : Je n'ai pas assez de science, ni de puissance, ni de suffisance pour l'expliquer : *Distinguere autem inter illam generationem, et istam processionem, nescio, non valeo, non sufficio*. Il est vrai que le Père éternel est un esprit très-saint, et le Fils semblablement ; mais on approprie particulièrement ce nom à la troisième personne de la très-adorable Trinité, parce que son émanation est si éloignée de nos pensées et de nos expressions, qu'il n'y a point de langage, en toutes les nations du monde, qui puisse exprimer sa personne ; par faute de nom propre, l'Écriture lui attribue le nom d'*Esprit*.

POINT UNIQUE. — Premièrement, parce que vous avez coutume d'appeler *esprit* les choses desquelles nous ignorons l'origine et la manière dont elles se produisent, comme le vent, les spectres, les anges, l'âme raisonnable ; et nous sommes fort ignorants en ce qui est de la production et procession du Saint-Esprit. En second lieu, on lui approprie un nom qui est commun au Père et au Fils, parce qu'il est l'union, l'amour et l'Esprit du Père et du Fils. En troisième lieu, c'est pour montrer qu'il est produit par voie d'amour ; car l'amour n'est autre chose qu'un transport, un mouvement, une saillie, et, pour parler en termes de l'école, une spiration de la volonté envers la chose aimée. En quatrième lieu, parce qu'il est l'esprit de notre esprit, l'âme de notre âme, la vie de notre vie ; et en cette qualité, il daigne exercer envers notre âme tous les offices que notre âme exerce envers notre corps. L'âme raisonnable donne au corps les vies des créatures inférieures, et une par-dessus la vie végétante, la sensitive, la raisonnable : le Saint-Esprit donne ces trois vies à l'âme où il habite, et une par-dessus.

La plante croît, se nourrit, cherche le soleil pour se perfectionner, s'élève à cet effet, et s'étend du côté qu'il brille, produit des fleurs et des fruits : l'âme qui a le Saint-Esprit, va croissant de jour en jour, s'élève en la méditation vers le Soleil de justice pour être fécondée de ses influences, produit les fleurs des saints désirs, et les fruits des bonnes œuvres ; elle a une vie sensitive, l'usage des sens intérieurs ; elle voit les mystères de la foi bien plus clairement

que les âmes mondaines ; elle écoute ce que le Seigneur lui dit en son cœur ; elle goûte combien il est doux et suave : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus* (Psal. 84, 9) ; *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (Ps. 25, 9) ; elle a une vie intellectuelle par les dons de sagesse, d'entendement, de science, de conseil dont elle est douée ; et outre ce, elle a une quatrième vie, une vie divine, vie de Jésus-Christ dont elle a l'esprit comme un de ses membres : *Qui non habet Spiritum Christi, hic non est ejus.*

II. (A) L'Eglise a encore approprié au glorieux Saint-Esprit le nom d'Amour et de Charité, parce qu'il est produit par voie de volonté, par l'amour et dilection mutuelle du Père éternel envers son Fils, et du Fils bien-aimé envers son Père. Et voici une remarque digne d'admiration et de réflexion toute particulière. Nous voyons ordinairement qu'il n'est rien de si fécond, rien de si communicatif que l'amour ; et le Saint-Esprit qui est amour, ne produit rien en la Trinité, il y est stérile et infécond. Je lui demande humblement excuse, si nous nous servons d'un terme si bas et si grossier en parlant d'un mystère si haut ; mais sa stérilité est aussi admirable, aussi aimable, aussi divine et adorable, que la fécondité du Père : car il est stérile, parce qu'il est le centre qui arrête, qui termine, qui comble heureusement en soi toutes les émanations et productions divines. *Κέντρον γενέτου, κέντρον δὲ γοροῦ*, dit le docte Synésius (*hymn. 4, vers. 99*), il est l'abîme et le trésor qui épuise par la plénitude de son acte, toute la puissance que Dieu a d'opérer et de produire en soi-même ; et ce qui est merveilleux, il est très-fécond, très-actif et opératif hors de la Divinité ; il produit l'Homme-Dieu ; il est auteur de l'incarnation, il concerte le sacré mariage, le saint et heureux hyménée de la divinité avec l'humanité, il forme le corps adorable de Jésus ; il crée son âme très-sainte, il joint et unit la personne du Verbe à ce corps et à cette âme ; et voilà le principal et plus signalé effet du Saint-Esprit ; voilà son plus excellent ouvrage, ou, pour mieux dire, son chef-d'œuvre, l'Homme-Dieu, l'incarnation du Verbe, la déification de la nature humaine : voilà pourquoi il est venu en forme de langue. Belle pensée de saint Augustin, de saint Bernard et de Rupert : Quel est l'usage de la langue ? quelle est sa vraie fonction, sa propre action, c'est d'étaler et produire au dehors le verbe mental. Vous aviez en l'esprit une belle pensée, une haute et riche conception, il n'est rien de si spirituel, rien de si invisible, rien de si secret et caché ? votre langue la fait savoir, elle la rend sensible. Par quel moyen ? elle l'incorpore, la revêt d'une voix articulée, d'une parole vocale. Le Fils de Dieu, en sa divinité, était le Verbe mental du Père, le terme et le fruit de sa pensée, immatériel, invisible, éternel : *Cogitatio pacis in mente patris*, dit saint Bernard ; le Saint-Esprit, en la plénitude des temps, l'a rendu visible et corporel, l'a joint et uni à la chair, l'a couvert de notre nature, pour le rendre l'objet de nos sens et de notre conversation : *In terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Par la fécondité du Père et du Fils, une même essence est commune à trois subsistances ; par la fécondité du Saint-Esprit, une même subsistance est commune à trois essences : au corps, à l'âme et à la divinité de Jésus.

(B) De cette solide vérité qui est fondée sur les plus augustes mystères de notre foi, nous devons tirer une belle instruction pour les mœurs : c'est que tout l'amour que nous pouvons avoir envers Dieu lui est stérile et infructueux ; mais il doit être fructueux et profitable à notre prochain. Quand vous auriez autant de cœurs qu'il y a de grains de sable en la mer, et quand tous ces cœurs seraient aussi enflammés d'amour envers Dieu, que les plus ardens séraphins, tout cet amour n'ajouterait pas un petit brin de surcroît à la béatitude et félicité essentielle de Dieu ; vous pourriez toujours dire : *Servi inutiles sumus*, et néanmoins la charité fait de grandes choses où elle est : *Magna operatur ubi est, et si non operatur nec est : Si diligis me, pasce oves meas*. Notre amour qui est stérile envers Dieu, doit être fécond et utile au prochain, et la fécondité consiste et doit être employée à communiquer la divinité à celui que nous aimons. Quand nous aimons le prochain, et que par cet amour, nous ne lui désirons ni procurons que les biens de la terre, les richesses, la santé, les prospérités temporelles, cet amour n'est que naturel, non divin, ce n'est pas un amour de charité : la charité chrétienne et surnaturelle est de souhaiter et procurer au prochain, selon notre pouvoir, la jouissance de Dieu, qui est sa dernière fin et souveraine béatitude ; car la charité loge en notre cœur, le Saint-Esprit, dit : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis* ; et l'incarnation du Saint-Esprit est de communiquer par amour la divinité aux créatures, comme le Père et le Fils la communiquent dans elle-même par nécessité de nature.

III. 1^o De ce deuxième nom, que l'Eglise attribue au Saint-Esprit, procède le troisième, qui est celui de *Don* : *donum Dei altissimi*. Il est le premier don que Dieu fait aux créatures et la cause de tous les autres. La donation est une action gratuite et libérale ; ce qui se fait gratuitement se fait par amour : ainsi l'amour est le premier don qu'on peut faire à quelqu'un, et quand le Père éternel nous a donné son Fils unique en l'incarnation, il nous a premièrement donné son amour, et il ne nous a donné son Fils que par son Saint-Esprit et par son amour : *Conceptus est de Spiritu Sancto : sic Deus dilexit mundum, ut filium suum unigenitum daret*. Vous voyez donc que les deux premiers noms qui sont appropriés au Saint-Esprit le réfèrent au Père et au Fils ; mais celui de *Don* le réfère aux créatures, non à toute sorte de créatures, mais seulement aux spirituelles et intelligentes. Le don dit rapport à celui qui donne et à celui à qui il est donné ; rien ne peut être donné qu'à celui qui peut avoir : avoir quelque chose c'est pouvoir s'en servir ou en jouir ; il n'y a que les créatures raisonnables et intellectuelles qui peuvent jouir d'une personne divine, les autres créatures peuvent recevoir le mouvement du Saint-Esprit, mais elles n'en peuvent avoir jouissance. Le Saint-Esprit donc, en qualité de *Don*, ne dit relation qu'aux hommes et aux anges, et ce don est le premier, le plus nécessaire, le plus excellent de tous les dons que Dieu nous ait jamais faits et qu'il nous puisse faire. Il est le premier et la

¹ Hæc ex Divo Thoma. 1. parte.

cause de tous les autres; car il y a grande différence entre l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Quand nous aimons quelqu'un, c'est parce que nous reconnaissons en lui quelque bonté, quelque beauté ou autres perfections. L'amour de Dieu ne suppose pas d'un objet en la créature, mais il le pose. Dieu ne nous aime pas d'un amour de bienveillance, parce que nous sommes bons, mais nous sommes bons parce qu'il nous aime : *Amavit eum Dominus et ornavit eum : Spiritus Domini ornavit caelos.*

2^o Ce don est si nécessaire, que sans lui tous les autres bénéfiques servent de fort peu : l'œuvre de la création est appropriée à la personne du Père, l'incarnation à la personne du Fils, la sanctification à la personne du Saint-Esprit : les deux premiers bénéfiques nous sont inutiles sans le troisième. En la création on nous a donné l'être, on a produit et destiné à notre service toutes les créatures de cet univers. Mais notre Sauveur nous dit : *Que profiterait à l'homme quand il aurait acquis tout le monde, s'il vient à perdre son âme?* et il la perdra infailliblement, si le Saint-Esprit ne la sanctifie. L'incarnation et la mort du Fils de Dieu ne nous serviraient de rien sans la venue de cet Esprit divin; les tourments de Jésus lui auraient donné la mort, et ne nous auraient pas donné la vie, sa sueur au jardin serait tombée en terre sans aucun fruit, il aurait pu satisfaire sans nous mettre en grâce. Un roi offensé de son vassal peut recevoir de lui ses satisfactions, sans le recevoir, et le remettre en son premier état sans lui rendre les privilèges qu'il avait perdus : les satisfactions de Jésus sont infinies, et ne servent de rien aux anges réprouvés, parce qu'elles n'ont été offertes ni reçues à leur intention. Quand je vois le Sauveur en la crèche et au calvaire, je ne sais si c'est seulement pour satisfaire, ou pour nous rendre les droits perdus par le péché; quand il ressuscite, je ne sais si c'est pour récompense de sa mort ou pour nous donner la vie; quand il monte au ciel, je ne sais si c'est pour donner un lieu convenable à son corps, ou pour nous préparer la place; mais quand il nous envoie le Saint-Esprit pour nous sanctifier, il nous fait certains que nous rentrons en grâce, et il nous applique ses mérites : *Signavit nos, et dedit pignus spiritus*, dit saint Paul (2. Cor. 4, 22); et le bien-aimé disciple : *In hoc cognoscimus quoniam in eo manemus, et ipse in nobis, quoniam de Spiritu suo dedit nobis* (1. Joan. 4, 13).

3^o Quelle admirable faveur, quelle incomparable grâce que Dieu daigne nous donner son esprit, son amour, son cœur divin et adorable! Si on donnait à un philosophe l'esprit d'Aristote ou de Platon, à un orateur l'esprit d'un Cicéron ou de Démosthène, à un médecin l'esprit d'Hippocrate ou de Galien, à un théologien l'esprit de saint Thomas ou de saint Augustin, ne serait-ce pas une singulière faveur? *Si scires donum Dei*, ô âme chrétienne! *Si scires donum Dei*, ô âme dévote! si vous saviez quel est celui qui vous est donné, si vous aviez la lumière pour connaître le prix et la valeur de la donation qui vous est faite! On vous donne le Saint-Esprit, non l'esprit d'Aristote, de Cicéron, d'Hippocrate, mais l'esprit de Dieu, l'Esprit du Père, l'Esprit du Verbe, l'Esprit de vérité, de sagesse, de sainteté et d'amour du Père et du Fils? Pouvez-vous manquer d'être

agréable ayant en vous l'amour que son Fils lui porte? Pouvez-vous manquer d'être agréable au Fils ayant en vous l'amour que son Père lui porte? Quand on a le cœur d'une personne, on a tout : si vous êtes en état de grâce, vous avez le cœur de Dieu ; car, à proprement parler, le Saint-Esprit est le cœur de Dieu : *O Pater miserorum ! ut quid apponis erga eos cor tuum : scio, scio, ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum ;* O Père des miséricordes, Père des misérables, comment daignez-vous leur donner votre cœur? C'est que les âmes choisies sont votre trésor, et vous mettez votre cœur où est votre trésor : *Quid retribuam Domino?*

CONCLUSION MORALE. — Quelle reconnaissance, quel retour, quelle revanche lui pourrions-nous faire? L'amour ne se paie que par amour; rien ne correspond à un cœur qu'un autre cœur; et quel cœur peut correspondre au cœur de Dieu? Quel amour pourrait réciproquer son amour? Un grand docteur élevé à la contemplation de ce mystère s'écriait par un enthousiasme et sainte extravagance d'amour : Si j'eusse assisté à la création du monde, et que j'eusse su cette donation que Dieu devait faire aux hommes, il me semble que j'eusse désiré qu'il eût donné un million de cœurs à chaque bestiole qui marche ou qui rampe sur la terre, à chaque oiseau qui vole en l'air et à chaque poisson qui nage dans les eaux, et qu'il les eût remplis de son amour, et qu'il eût fait ces cœurs enflammés et plus ardents que les cœurs des séraphins; ne le désireriez-vous pas, Messieurs, ne voudriez-vous pas être tout cœur, ne souhaiteriez-vous pas avoir autant de millions de cœurs qu'il y a de gouttes d'eau et de grains de sable en la mer, ne les voudriez-vous pas réserver, consacrer, consommer en amour pour Dieu? Et que serait-ce en comparaison du cœur de Dieu qu'il nous a donné? Ce serait moins qu'un grain de poussière, comparé à tout ce qui est au ciel et en terre! Non, il ne vous en demande point tant, il ne vous en demande qu'un seul, il ne demande que celui que vous avez; mais il le veut tout avoir, il le veut avoir à quel prix que ce soit, il vous commande de le lui donner : *Filii, præbe mihi cor tuum!* et si vous le lui refusez, il vous damnera éternellement.

Vous n'avez qu'un cœur, qu'un pauvre chétif et très-petit cœur, et vous le lui refusez, ingrat que vous êtes, après qu'il vous a donné le sien. Non, votre cœur n'est pas à Dieu, vous le savez bien : il est à une vanité, à un fripon, à une affétée, à une folle passion, à une volupté de pourceau! Quelle effroyable ingratitude, de ne pas aimer le bon Dieu, après un don si précieux! quelle monstrueuse malice d'offenser le Saint-Esprit, qui est le dernier effort de la bonté de Dieu et la consommation de tous les biens qu'ils nous a faits. Car, comme en la Trinité il est le centre du Père et du Fils, le terme des effusions et des communications divines; ainsi hors de la Divinité il est le terme et le *nec plus ultra*, le centre et la consommation de toutes les libéralités et donations de Dieu envers nous.

Son Ecriture nous apprend qu'on l'offense en diverses manières,

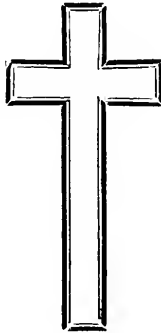
ou en lui résistant, ou en l'attristant, ou en lui faisant affront, ou en l'écoutant. Saint Etienne disait aux juifs : *Vos semper Spiritui Sancto resistitis* (Act. 7, 51) : Vous résistez toujours au Saint-Esprit. Quand vous sentez je ne sais quoi en votre intérieur, qui vous dit : Tu es en mauvais état, tu ne fais pas bien de retenir ce bien qui ne t'appartient pas, de poursuivre ce procès qui n'est qu'une chicane, de décharger des tailles les grands qui sont riches pour en accabler les pauvres ; si tu meurs en cet état, tu seras damné infailliblement sans autre forme de procès ; c'est le Saint-Esprit qui frappe à la porte de votre cœur ; il semble qu'il n'a autre chose à faire, tant il est assidu et affectionné à vous importuner par ses inspirations. Si vous ne consentez à ses semonces, vous lui résistez ; quand vous y avez consenti, et qu'il est entré en votre âme, vous l'attristez et vous l'affligez, si vous commettez le péché véniel volontairement et de propos délibéré, ou si vous négligez de l'adorer souvent en votre cœur, de l'entretenir et de lui faire la cour par des actes d'amour et de dévotion, de le consulter en vos entreprises.

Ipsi verò affligerunt Spiritum Sanctum ejus (Isai. 63, 10). Comme quand un grand seigneur est logé en votre maison, vous le désobligez si vous ne lui tenez jamais compagnie, si vous dites plusieurs paroles, ou si vous faites plusieurs incivilités qui lui déplaisent : *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat et nolite contristare Spiritum Sanctum*. Vous lui faites un affront quand vous le chassez honteusement de votre âme par le consentement à un péché mortel, pour y recevoir l'esprit malin qui est son co-rival et son ennemi juré : *Spiritui gratiæ contumeliam facitis* (Hebr. 10, 29). Vous l'étouffez et l'éteignez en votre cœur quand vous commettez des péchés qui lui sont directement et diamétralement opposés, comme quand vous présumez de la miséricorde de Dieu, d'avoir pardon de vos péchés sans faire pénitence, quand vous êtes marri des vertus de votre prochain, qui sont les œuvres du Saint-Esprit, ou que vous tâchez de les ruiner, vous moquant de ceux qui prient Dieu, qui fréquentent les sacrements, qui demeurent longtemps en l'église, que vous appelez bigots, ou quand vous combattez la vérité connue : vous savez bien que c'est la pure parole de Dieu qu'on vous prêche, et vous la contredites ; c'est éteindre en vous le Saint-Esprit, c'est faire contre cet avertissement de saint Paul : *Spiritum nolite extinguere*.

Je finirai donc ce discours comme je l'ai commencé, en vous faisant la question que l'Apôtre faisait aux Ephésiens : *Avez-vous reçu le Saint-Esprit* ? Si vous me répondez comme ils firent : Nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit, ou nous ne savons ce que c'est que le Saint-Esprit, je vous dirai : *In quo ergo baptizati estis*. N'est-ce pas une ignorance bien répréhensible de ne le pas connaître, ayant été baptisés en son nom, marqués de son caractère et sanctifiés par sa grâce ? Si vous ne l'avez pas reçu en votre confession de Pâques, elle a été un sacrilège, car tous les sacrements de l'Eglise qui sont dignement reçus, donnent la grâce sanctifiante et répandent en nous le Saint-Esprit ; si vous l'avez reçu,

où est la charité, la paix, la patience, la bonté et la débonnairété qui en sont les fruits? où est la sapience, la piété et la crainte de Dieu qui en sont les dons?

Or sus, puisque nous sommes si faibles et si misérables, que pour obtenir sa grâce nous avons besoin d'une autre grâce, demandons-la-lui instamment, humilions-nous beaucoup en sa présence, reconnaissons notre faiblesse et la puissance de sa grâce. Il est venu en forme de feu; le feu ne peut entrer en du bois et lui communiquer sa forme si le bois n'y est disposé, s'il est vert, froid et humide. Mais il arrive ordinairement que le feu introduit lui-même les dispositions nécessaires, il surmonte et chasse du sujet les qualités qui lui sont contraires: ainsi, puisque le Saint-Esprit ne doit pas entrer en notre âme sans notre libre consentement, sans les dispositions convenables à un tel hôte, puisque nous sommes si endurcis que nous lui refusons l'entrée et que nous n'avons pas seulement de l'indisposition et de l'indignité, mais de l'opposition et de la contrariété à sa grâce, prions-le de rompre tous ces empêchements, de vaincre notre rébellion, d'introduire en nous par sa miséricorde les dispositions nécessaires, de s'ouvrir lui-même la porte, entrer victorieux en notre âme, en faire un digne sanctuaire où il puisse habiter en ce monde par sa grâce, et en l'autre par sa gloire.
Amen.



DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

SERMON LX.

DE L'ŒUVRE ATTRIBUÉE AU SAINT-ESPRIT, QUI EST LA SANCTIFICATION DES AMES PAR LES SACREMENTS : DES CAUSES, ESSENCES ET EFFETS DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

COMME l'œuvre de la création est attribuée à la personne du Père, l'œuvre de la rédemption à la personne du Fils, ainsi la sanctification des âmes est attribuée au Saint-Esprit, parce que c'est un effet d'amour et de bonté particulière. La voie la plus ordinaire dont il se sert pour cette œuvre, c'est l'administration des sacrements, qui sont les organes de sa grâce, les canaux et conduits de ses bénédictions. Avant que de parler de chacun d'eux en détail et en particulier, il est bon d'en traiter en général et considérer ce qui est commun à tous les sacrements en la loi de grâce et en l'Eglise catholique. La grâce de Dieu ne nous y est donnée que par la communication des mérites de Jésus et des fruits de la rédemption, et ces mérites sont à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! votre Fils ne nous pouvait racheter en bonne et légitime forme sans votre aveu et consentement, car il vous appartenait, il était à vous, parce que vous étiez sa Mère et parce que vous l'aviez acheté du Père éternel en la purification, pour le prix de cinq sicles : *Et quod emis possis dicere jure tuum*. Jésus pouvait dire de vous ce que saint Bernard disait de lui : *Totum quod sum, Mariæ sum, et quia fecit, et quia redemit*. Aussi le saint Evangéliste, qui a couché par écrit le traité de notre rédemption, n'a pas oublié de déclarer que vous y étiez présente, consentante et approuvante ce qui se faisait : *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus*. Soyez, s'il vous plaît, auprès de nous par votre grâce, afin que nous en discourions fructueusement pour le salut de vos serviteurs; nous vous saluons à cette intention : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

Sermo docet causam, essentiam, effectus sacramentorum in genere.

I. PUNCTUM. — Causa instituens est Christus, qui in hoc probat suam : 1^o Potentiam, 2^o Sapientiam, 3^o Bonitatem, 4^o Justitiam, 5^o Providentiam.

II. PUNCTUM. — Sacramenti essentia est esse signum gratiæ quod habet convenientiam cum auctore subjecto, et effectu sacramenti.

III. PUNCTUM. — Sacramenti novæ legis effectus est : 1^o Gratia habitualis, 2^o Gratia actualis.

CONCLUSIO MORALIS. — Sacramenta administranda reverenter, valide, fructuosè.

PREMIER POINT. — 1^o Pour ne pas perdre le temps en des avant-propos et préludes superflus, j'entre d'abord au sujet que j'ai proposé, et je vous fais voir quels sont les causes, l'essence et les effets des sacrements de la loi nouvelle. La cause efficiente qui a institué les sacrements, c'est Jésus notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme : *Auctor sacramentorum quis est, nisi Dominus Jesus? de cælo ista sacramenta venerunt*, dit saint Ambroise (lib. 4, cap. de Sacramentis), et le Saint-Esprit, oracle de vérité, par la bouche de son Epouse, assemblée au concile de Trente (Sess. 7, canon. primo) : *Si quis dixerit sacramenta novæ legis non fuisse omnia à Christo Domino instituta, anathema sit*. Jésus a donné à ses Apôtres et à son Eglise la commission d'instituer les fêtes, les jours de jeûne et les cérémonies de l'office; mais l'institution des sacrements, il se l'est réservée privativement à tout autre; c'est lui seul qui les a projetés et établis immédiatement; c'est lui qui les a légués aux fidèles, comme la plus riche possession de son hoirie, les trésors de son épargne, les finances de son état, les magasins de ses mérites, les canaux de ses grâces, les instruments de ses largesses, les chefs-d'œuvre de ses mains, les témoignages et preuves authentiques de sa divinité, oui, de sa divinité.

Car en l'institution et l'administration des sacrements, Jésus montre évidemment qu'il est Dieu, puisqu'il y exerce et fait paraître des perfections toutes divines : sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa miséricorde, sa justice et sa providence infinie. Sa puissance ! Pour en admirer la merveille, il faut supposer ce que nous dirons tantôt, et qui est avéré de tous les théologiens sans aucune controverse, que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne confèrent la grâce sanctifiante, et cette grâce est toujours accompagnée des sept dons du Saint-Esprit, des vertus infuses, des habitudes surnaturelles, comme l'âme de ses puissances et facultés, et que cette grâce sanctifiante avec ses apanages est un nouveau monde, un monde spirituel, un monde surnaturel, le monde du second Adam et le monde de Jésus; monde qui n'est pas seulement plus noble et plus excellent, que tout ce qu'il y a de plus rare et de plus précieux en ce monde corporel que nous voyons, mais aussi qui est plus digne et plus relevé que tout l'être naturel des hommes et des anges. Admirez donc la puissance de Jésus, qui se sert des éléments du monde corporel pour produire la grâce, qui est un monde spirituel, céleste et surnaturel.

On dit ordinairement en philosophie, qu'aucune créature, pour noble et éminente qu'elle soit, ne pouvait servir d'instrument au Créateur, pour tirer du néant une autre créature; qu'un séraphin ne peut créer, pas même instrumentalement, une goutte d'eau ou un grain de sable. Changez maintenant de langage, et louez le pouvoir de Jésus, qui se sert de si chétives créatures, pour en produire de si excellentes; de créatures matérielles, pour en produire de spirituelles; de créatures mortes et inanimées, pour créer une vie divine : *Creati in Christo initium creaturæ ejus, nova crea-*

tura ; qui se sert des éléments qui sont au plus bas étage de la nature , pour produire ce qui est de plus haut et de plus excellent que tout ce qui est en la nature ; qui se sert d'un peu d'eau , d'huile et de baume , pour produire la grâce , qui est une participation et une émanation de l'être de la nature et de la vie de Dieu même ; et pour la produire , non par une causalité morale et métaphorique , mais par une influence et activité réelle , vraie , physique et effective.

Je vous supplie , Messieurs , de considérer que de livres , que de maîtres lecteurs , que d'études et de veilles il faut pour rendre un homme savant ; que d'années , de réflexions , de conversations et d'expériences pour rendre un homme prudent ; que d'actions , de travaux , de combats et de victoires sur soi-même il faut pour rendre un homme vertueux ? Et qu'est-ce qu'être savant , prudent , vertueux ? c'est avoir une habitude de science , de prudence , de patience ou quelque autre vertu . Et voilà que Jésus , sans lecture , sans étude et sans travail , avec deux ou trois gouttes d'eau , répand en l'âme d'un enfant qu'on baptise les habitudes de science , de sagesse , de prudence et mille autres vertus : *Requiescit super eum spiritus Domini , spiritus sapientiæ* . Et nous dirons un de ces jours pourquoi ces habitudes ne paraissent pas , et ne produisent rien quand cet enfant est devenu grand ; mais tant il y a que si nous pouvions voir des yeux du corps ce qui se passe en son âme quand il est baptisé , ou en l'âme d'un pénitent quand il est absous , nous nous pâmerions d'étonnement , nous nous écrierions avec saint Augustin : *Undè tanta virtus aquæ , ut corpus tangat , et cor abluat* ? et nous voudrions aller au bout du monde pour voir baptiser un enfant ou absoudre un pénitent .

Supposons qu'il y ait un peintre si habile et si bon maître , qu'avec deux ou trois gouttes de détrempe , par un seul coup de pinceau , il fasse un tableau parfait et achevé de tout point avec une belle variété de personnages , paysages et enluminures , on admirerait son industrie ; ce ne serait pas grand chose à comparaison de ce que je dis : Voilà un enfant qui sort du sein de sa mère , son âme est une table d'attente , une toile qui n'est pas imprimée , ou , pour mieux dire , qui est charbonnée et horriblement gâtée par le péché originel ; on le porte aux fonts baptismaux ; à mesure qu'on répand sur son corps deux ou trois gouttes d'eau , on imprime en son cœur les couleurs des sept dons du Saint-Esprit , des vertus théologiques et cardinales , le don de sagesse , d'intellect , de science , de conseil , de force et de crainte de Dieu ; les habitudes de la foi , de l'espérance , de la charité , de la prudence , de la justice , de la force , de la tempérance , et les vertus qui sont les surgeons , rejetons , et , comme on parle en l'école , parties potentielles et subjectives de ces habitudes , comme la vertu de religion , d'humilité , de chasteté , de liberté , d'obéissance , de patience et autres semblables .

2^o Il montre en ceci sa sagesse , qui dispose de tout suavement , qui achemine ses créatures à leur dernière fin par des moyens convenables et proportionnés à leur nature , qui s'ajuste et s'accommode à la constitution et à la condition de chacun : *Si incorporeus*

*esses nuda et incorporea tibi dedisset ipse dona, sed quia anima corpori conserta est, insensibilibus intelligibilia tibi præbet*¹. Si vous n'aviez point de corps, si vous étiez une intelligence séparée comme les anges, Dieu vous ferait ses largesses, purement, spirituellement et invisiblement; mais parce que votre âme est enveloppée en un corps terrestre et matériel, Dieu incorpore sa grâce en des éléments matériels et des signes sensibles.

3° Il exerce sa bonté : *Solvens maledictionem, dedit benedictionem*, au lieu que par la malédiction lancée sur le premier homme, et sur sa postérité dans le paradis terrestre, les éléments et les autres créatures corporelles sont devenus pour nous des amorces de péché, des pierres d'achoppement, et des pièges de perdition : *Creaturæ Dei factæ sunt in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium*. Par la bénédiction de Jésus, elles sont en son Eglise la matière des sacrements, les canaux de sa sainte grâce, les organes de notre sanctification et les instruments de notre salut.

4° Et comme il est miséricordieux et très-juste tout ensemble, en nous faisant miséricorde, il exerce sa justice en ce que l'homme, par le péché, s'étant injustement élevé contre Dieu, qui est infiniment au-dessus de lui, il est justement puni et humilié, se voyant obligé et contraint de recevoir son salut par des créatures corporelles qui sont au-dessous de lui.

5° L'homme étant naturellement enclin au tracas et se répandant volontiers au dehors, la providence de Dieu a prévu en lui cette imperfection et l'a pourvu des sacrements, qui consistent en des actions extérieures, afin d'occuper sa dévotion sensible, de peur qu'il ne l'exerçât en des actions superstitieuses et contraires à la vraie et solide religion.

Bref, Dieu est unité et il est venu en ce monde pour réduire tout à l'unité : *Ut filios Dei, qui erant dispersi congregaret in unum* (Joan. 11, 52). *Ut omnes unum sint* (Ibid. 17, 21). Les fidèles étant dispersés en diverses provinces, royaumes, nations et coutumes du monde, pour les rendre uniformes en l'exercice de piété et du culte divin, pour les unir et lier en une même religion, même société, même Eglise, il a été à propos qu'ils rendissent leurs devoirs à Dieu et reçussent de lui ses faveurs par des actions extérieures et communes à tous les peuples, instituées et autorisées par le Sauveur et Souverain de tous : *In nullum nomen religionis, seu verum, seu falsum coagulari homines possunt, nisi aliquo sacramentorum visibilium consortio colligantur*, dit saint Augustin (lib 19, cont. *Faustum*, c. 11).

Or, Jésus n'est pas seulement l'auteur qui a institué les sacrements, il en est encore le dispensateur qui daigne les conférer et administrer à chacun de vous; les conférer, dis-je, non-seulement comme cause universelle et générale, mais aussi comme cause particulière et spéciale, dont les prêtres ne sont que les instruments.

¹ S. Chrysost., hom. 83 in Matth.

DEUXIÈME POINT. — La nature et l'essence du sacrement, c'est d'être un signe visible de la grâce divine et invisible : *Invisibilis gratiæ, signum visibile*; sur quoi vous devez apprendre qu'il y a deux grandes différences entre les signes que les hommes établissent et les signes que Jésus a institués. 1^o Les signes que les hommes instituent n'ont, pour l'ordinaire, aucune ressemblance, conformité et convenance avec les choses significées, et ne la notifient que parce que les hommes l'ont ainsi ordonné : *Signa merè ex instituto, et ad placitum*. On sonne une cloche pour signifier qu'on va dire la messe, il n'y a point de ressemblance entre le signe et la chose significée, entre le son de la cloche et la sainte messe; on pend du lierre devant une maison, pour dire qu'il y a du vin à vendre, il n'y a point de ressemblance entre le lierre et le vin. 2^o Les signes que les hommes instituent, pour l'ordinaire n'opèrent rien, ils montrent la chose, mais ils ne la produisent pas; le son de la cloche fait savoir qu'on va dire la messe, mais il ne la fait pas dire; le lierre montre qu'il y a du vin à vendre en une maison, mais il n'y met pas le vin. Il en est tout autrement des signes que Jésus institue. Saint Paul dit qu'il est la puissance et la sapience de son Père : *Christum Dei virtutem et sapientiam*, parce qu'il est la sapience éternelle, et a institué les sacrements avec une sagesse admirable; et parce qu'il est la puissance infinie, il leur a communiqué une vertu très-efficace. Le propre des sacrements, c'est d'être signe des grâces, et ils ont très-grand rapport avec l'auteur de la grâce, avec le sujet de la grâce et avec l'effet de la grâce. Ceci est parfaitement beau et lumineux, aussi est-il du Docteur angélique (3 p., q. 60, art. 6 *in corp.*).

L'auteur de la grâce c'est Jésus Homme-Dieu, et le sacrement le représente très-naïvement; car comme Jésus n'est autre chose qu'un saint et admirable composé du Verbe divin, qui est la parole éternelle, et de la nature humaine, ainsi le sacrement n'est autre chose qu'un composé de la parole du prêtre et de l'élément matériel : *Accessit verbum divinum ad humanitatem, et factus est Christus : accedit verbum ad elementum et fit sacramentum*. Le sujet de la grâce, c'est l'homme qui la reçoit, il est composé de corps et d'âme; la matière du sacrement est appliquée à son corps et la forme qui consiste en paroles enseigne, excite, anime la foi et la dévotion de l'âme; les effets de la grâce sont divers et sont très-bien représentés par la diversité des signes extérieurs des sacrements de l'Eglise. L'effet de la grâce baptismale, c'est de nettoyer l'âme de l'enfant de la souillure du péché originel, c'est de rafraîchir et de tempérer les ardeurs de la concupiscence : qu'y a-t-il de plus propre pour représenter ses effets que l'eau? et l'effet de la grâce en l'Eucharistie, c'est de nourrir et alimenter notre âme; qu'y a-t-il de plus propre pour signifier cette nourriture que les espèces du pain? Il en faut dire de même des autres sacrements, comme nous verrons, Dieu aidant, quand nous traiterons de chacun d'eux en particulier et en détail; contentons-nous aujourd'hui d'apprendre que les sacrements sont des signes pratiques, efficaces

et opératifs, qui produisent la grâce qu'ils signifient; et nous voilà justement au troisième point.

TROISIÈME POINT. — 1^o Je n'aime point de pêcher en eau trouble, j'aime à parler clairement, parce qu'on ne doit parler que pour se faire entendre. Ce mot de grâce, en l'écriture et au langage des fidèles, se prend en diverses manières. 1^o Il se prend quelquefois pour tous les biens que Dieu nous fait, même en l'ordre de la nature, comme quand nous disons : Dieu m'a fait la grâce de gagner mon procès, de me guérir de telle maladie? 2^o Autres fois il se prend pour les dons gratuits, ou grâces qu'on appelle *gratuitement données*, parce qu'elles ne se donnent pas par ses mérites, ni pour le profit de celui qui les reçoit, mais pour le profit de l'Eglise et des fidèles, comme le don de prophétie, le don de prêcher et le don de faire des miracles.

Ce n'est pas en aucune de ces deux manières que se prend le mot de *grâce* au traité des sacrements. Il se prend donc, 3^o pour la grâce habituelle et sanctifiante, cette grâce est le plus grand bien, le plus riche et le plus précieux don que Dieu puisse faire à une pure créature; c'est une très-noble qualité qui nous fait enfants du Père éternel, frères et cohéritiers de Jésus, temples vivants du Saint-Esprit, seigneurs et propriétaires du ciel empyrée, participants et consorts de la nature divine, dit saint Pierre : *Divinæ consortes naturæ*. Consorts, voilà un grand mot pour qui le saurait bien peser. Elle s'appelle *habitude*, même quand nous dormons, jusqu'à ce que nous la perdions par un péché mortel; elle se nomme *sanctifiante* et *justifiante*, parce qu'elle nous rend saints et justes devant Dieu, et il faudrait non un demi-sermon, mais des Avents et des Carêmes entiers pour en expliquer l'excellence; l'occasion se présentera quelque jour, Dieu aidant, d'en traiter tout exprès et à fond.

4^o La grâce actuelle est un bon mouvement, une lumière intérieure, une secrète touche, un secours et une assistance particulière, une motion du Saint-Esprit, par laquelle il nous excite, et nous aide à nous relever du péché ou à pratiquer quelque vertu. C'est un article de foi déclaré par le concile de Trente (sess. 7, can. 6), que tous les sacrements de l'Eglise chrétienne donnent la grâce sanctifiante à tous ceux qui les reçoivent dignement. S'il y avait un confesseur si riche et si libéral, qui donnât cinq ou six pistoles à tous ceux qui iraient à confesse à lui, et autant de fois qu'on irait, qui est-ce qui n'irait pas? ne serait-il pas accablé de peuple? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que toutes les fois que vous vous confessez, ou recevez un autre sacrement comme il faut, vous acquérez un plus grand trésor que si on vous donnait mille pistoles. En la balance du jugement de Dieu, et en l'estime des hommes sages, un seul degré de grâce est plus précieux et de plus grande valeur que toutes les richesses des Indes et les finances de tous les rois, parce que la grâce est d'un ordre supérieur à tous les biens de la nature. On n'en dispute point en théologie; il passe pour une vérité reçue et avérée de tous, sans aucune controverse : *Bonum universi est majus quam bonum*

particulare unius, si accipiatur utrumque in eodem genere : sed bonum gratiæ unius majus est, quam bonum naturæ totius universi (S. Thom., 1. 2, q. 113, a. 9, ad 2).

Et par les sacrements, vous ne recevez pas un seul degré de grâce, mais plusieurs. En Isaïe on vous dit : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris* ; notez *haurietis*, notez de *fontibus*. Il ne dit pas *recipietis*, *dabitur vobis*, mais *haurietis* ; il ne dit pas de *promptuariis*, de *thesauris*, mais de *fontibus*. S'il disait : Vous recevrez des grâces, vous pourriez penser que vous n'en recevriez qu'autant qu'on voudrait vous en donner ; il dit : Vous en puiserez vous-même, vous en prendrez autant que vous en voudrez. La mesure des grâces que vous recevez ès sacrements n'est pas la volonté du prêtre qui les confère, ce n'est pas la main de Jésus, quoique très-libérale, c'est votre volonté, c'est votre main, c'est votre disposition, c'est vous-même qui les puisiez : *Haurietis de fontibus : non de thesauris*. Quand on prend en un trésor, c'est avec un peu de réserve et de retenue, parce qu'on pense qu'il diminue et s'épuise petit à petit ; mais une vive source donne toujours de l'eau autant qu'on en peut prendre. C'est ce que la théologie enseigne, quand elle dit que les sacrements opèrent comme les causes naturelles et physiques, non comme les libres et volontaires, c'est-à-dire de tout leur effort et selon la disposition du sujet ; la mesure de la plus grande ou plus petite quantité d'eau que vous puisiez en une fontaine, n'est pas en la fontaine même, mais en la grandeur ou petitesse du vaisseau dont vous la puisiez. Ainsi, la mesure de la plus grande ou plus petite abondance de grâce que vous recevez ès sacrements, n'est pas ès sacrements mêmes, mais en la plus grande ou plus petite disposition que vous y apportez : si vous vous en approchez avec beaucoup de foi, d'attention, de contrition, d'humilité, de dévotion et de ferveur d'amour, vous y recevez beaucoup de grâces ; si vous vous en approchez avec peu de disposition, vous en recevez peu de grâce. Et de là vient qu'il est plus utile de se confesser et de communier une seule fois avec une grande dévotion, que cinq ou six fois avec fort peu de disposition. Comme on puise plus d'eau une seule fois en la fontaine, quand on y va avec une grande cruche, que si on y allait cinq ou six fois avec une cuiller ou un verre.

2^o Or, nos sacrements ne donnent pas seulement la grâce habituelle et sanctifiante ; autrement ce serait en vain que Jésus en aurait institué plusieurs et divers, il n'en eût fallu qu'un et le réitérer plusieurs fois : mais ils donnent aussi des grâces actuelles et auxiliaires, qui nous aident à obtenir la fin pour laquelle chaque sacrement a été institué. Je m'explique. Quand vous recevez les saints ordres en bon état et avec la disposition qu'il faut, dans la grâce sanctifiante que vous recevez est enclose une cédule et promesse que Dieu vous a faite de vous donner des grâces actuelles, pour bien vous acquitter de l'office divin, instruire le peuple, administrer les sacrements et faire les autres fonctions ecclésiastiques auxquelles les saints ordres vous réfèrent et consacrent. Quand vous vous mariez en bon état et chrétiennement, dans la grâce sanctifiante que vous recevez est contenue une promesse que Dieu

vous fait de vous donner, dans les occasions, des grâces actuelles et auxiliaires pour vivre en paix avec votre parti, pour bien élever vos enfants, pour résister aux tentations d'adultère et pour pratiquer les autres vertus auxquelles le mariage vous oblige.

En quoi vous voyez le grand tort que vous vous faites, quand vous recevez les sacrements en mauvais état et indignement; car vous vous privez d'une infinité de grâces que Dieu serait obligé de vous donner le reste de votre vie, comme des suites et des apanages de la grâce que vous eussiez reçue et que vous avez perdue par votre faute. Par exemple, quand vous venez aux saints ordres, vous faites la vie, comme vous dites, vous vous abandonnez aux dissolutions et indévotions, vous les recevez en mauvais état, vous vous privez des grâces que Dieu vous aurait faites le reste de vos jours, pour exercer saintement les fonctions ecclésiastiques et les actions de votre ministère. Vous vous mariez à la paganesque, en état de péché mortel, rempli de pensées impures et d'affections charnelles: vous vous privez des grâces que Dieu vous aurait faites toute votre vie, pour vivre paisiblement, honnêtement et chrétiennement en votre famille. Et si vous me demandez: Ne recouvre-t-on jamais les grâces sacramentelles quand on les a perdues? Je n'en sais rien, la théologie n'en dit rien de certain, l'Écriture n'en parle point; il n'est assuré d'aucun sacrement sinon du baptême, qu'il produise son effet, quand l'empêchement à la grâce est ôté par la pénitence.

CONCLUSION. — *Ex 1. assistendum administrationi Sacramentorum reverenter.* — Apprenons des trois vérités, qui ont été proposées en ce discours sur les sacrements, que nous devons avoir grand soin d'y assister dévotement, les administrer validement, les recevoir fructueusement. Nous avons vu au commencement que Jésus ne les a pas seulement institués, mais que c'est lui qui les fait et confère; oui, lui-même en propre personne. C'est lui qui baptise cet enfant, qui marie ces deux personnes; où est le respect que vous lui devez? comment osez-vous assister à ce baptême ou à la célébration de ce mariage sans crainte, sans frayer et sans esprit de piété? comment osez-vous y commettre des cajoleries, des irrévérences, des insolences et des impudences?

Ex 2. administranda validè. — Les sacrements sont des signes sensibles; ce n'est pas assez de dire les paroles sacramentelles en notre esprit, il les faut prononcer de bouche, distinctement, mot à mot, sans balbutier, sans en oublier, sans en supprimer une seule; il ne faudrait que le manquement d'une syllabe, pour rendre le sacrement nul: comme qui laisserait *te*, qui dirait *ego baptizo*; et quand on baptise vos enfants au village, Messieurs, ou quand vous vous y confessez, il est bon d'être attentif, et prendre garde si le prêtre dit bien: *ego te baptizo*; s'il ne le dit pas bien, vous avez droit de lui dire avec respect: Monsieur, je vous prie de recommencer.

Ex 3. recipienda est fructuosè. — Le prophète Jérémie dit à une âme endurcie: *Curationum utilitas non est tibi, insanabilis fractura tua. Pessima plaga tua* (Jerem. 30, 12). Quand les remèdes sont inutiles à un malade, c'est mauvais signe, il est désespéré, les

médecins l'abandonnent. Quand une âme ne profite pas des sacrements, quand on ne voit point de changement après tant de confessions et de communions, c'est une marque que le cœur est bien envenimé, c'est être perdu sans ressource. Plutarque¹ raconte qu'un ancien philosophe, nommé Straton², faisant voyage en diverses provinces, par désir d'apprendre ce qu'il y avait de plus signalé, passa par une ville, où la plus grande partie des bourgeois étaient fort mal faits, ils avaient la gorge enflée, la couleur pâle, la face décharnée : se trouvant altéré, il s'approche d'une fontaine, où il y avait plusieurs personnes, il leur demande : Cette eau est-elle bonne ? quelqu'un lui répond : Vous le voyez bien, puisque tant de gens y viennent. C'est en cela, dit-il, que je connais qu'elle n'est pas bonne, vu que tant de gens en boivent et que si peu en profitent. Que peuvent dire les infidèles, quand ils confrontent et considèrent notre doctrine et notre vie, nos églises et nos maisons, nos sacrements et nos comportements ? Ne sommes-nous pas cause qu'ils prennent sujet de mépriser nos mystères, de les décrier, et de dire que ce sont des actions creuses et de pures grimaces ; quand d'un côté ils voient tant de gens recevoir les sacrements, que nous disons être institués pour nous sanctifier, et d'autre part ils voient que si peu de gens s'y sanctifient.

D'où vient ceci, Messieurs ? quelle est la cause de ce déplorable malheur ? Nos sacrements sont des sources d'eau vive : *Aquæ de fontibus Salvatoris* ; nous nous y baignons si souvent, et nous sommes toujours si sales ? Nos sacrements sont des trésors où Jésus a ramassé tous ses mérites ; d'où vient que nous nous en approchons si souvent et nous demeurons toujours si pauvres ? Nos sacrements sont des médecines très-salutaires et efficaces ; d'où vient que nous les prenons si souvent et que nous sommes toujours si malades ?

Saint Pierre (2. Petr. 2, 22) répond à la première question, le prophète Aggée à la seconde, Jérémie à la troisième : *Sus lota in volutabro* ; faites qu'un pourceau se baigne en la fontaine la plus claire et la plus cristalline qui soit au monde, au lieu de s'y laver il la troublera, il en fera un bourbier et il s'y souillera davantage. Nos sacrements sont si saints qu'ils ne peuvent être souillés ; mais s'ils le pouvaient être, ils le seraient tous les jours ; ils ne le sont pas en eux-mêmes, mais ils le sont pour nous ; ils deviennent des bourbiers, où nous nous salissons de plus en plus.

Vous êtes un pourceau, et non un chrétien ; quand vous vous mariez, vous n'avez aucun soin de prendre des intentions chré-

¹ Plutarque, né à Chéronée en Béotie, l'an 50 de l'ère chrétienne, ouvrit une école de philosophie à Rome et fut nommé consul et gouverneur d'Illyrie par Trajan. Après la mort de cet empereur, il se retira dans sa patrie, où il mourut l'an 140. Biographe célèbre, l'ouvrage qui immortalisa son nom a pour titre *Les vies parallèles*, qui a été traduit en français par le célèbre Jacques Amyot, évêque d'Auxerre.

² Straton, philosophe péripatéticien de Lampsaque et disciple de Théophraste auquel il succéda dans la direction de l'école l'an 288 avant Jésus-Christ, fit de Dieu la nature et pensa que l'âme réside dans le cerveau (Bescherelle, *Dict.*, t. II, p. 4380).

tiennes pour bien recevoir le sacrement que saint Paul appelle *grand Sacrement* ; vous ne vous mariez pas pour donner des enfants à Jésus et à son Eglise, pour laisser après vous des personnes qui louent et qui servent Dieu en ce monde au lieu de vous ; vous n'avez que des pensées brutales, des inclinations de pourceau, des affections et des paroles sales ; d'une fontaine d'eau vive, vous faites un bournier fangeux : *Qui in sordibus est, sordescat adhuc*. Vous communiquez à Noël et à Pâques sans payer vos créanciers et les pauvres artisans qui en sont incommodés, sans quitter le procès que vous poursuivez injustement contre votre prochain, ou cruellement contre votre mère, sans être parfaitement réconcilié avec votre parent et votre voisin, sans chasser cette coquine, sans quitter la hantise de cet homme à qui vous permettez tant de privautés illicites : au lieu de vous sanctifier par le sacrement, vous en devenez plus immonde.

Ponite corda vestra super vias vestras, seminastis multum, et intulistis parum ; comedistis, et non estis satiati et qui mercedes congregat, misit eas in sæculum per usum, dit le prophète Aggée (1, 5). Vous jetez si souvent en votre cœur cette semence divine, le froment des élus, et vous en moissonnez si peu de fruit, vous mangez si souvent le pain des anges, et vous en êtes si peu alimenté et fortifié, vous êtes toujours imparfait, impatient, impitoyable aux pauvres, paresseux aux bonnes œuvres ; c'est, dit ce grand Prophète, que vous puisez de l'eau en un crible, vous jetez des pistoles en un sac plein de trous, vous vous approchez de la sainte table et des autres sacrements avec un cœur tout percé de distractions, tout déchiré de pensées terrestres, d'affections mondaines ; la veille de la communion au lieu de vous préparer, au lieu de visiter les pauvres, de faire abstinence, de lire Grenade ou autres bons livres, vous allez aux compagnies et divertissements mondains ; vous soupez à plein fonds ; vous passez tout le soir à jouer ou à caqueter ; le jour de la communion, au lieu de vous lever le matin et de beaucoup prier Dieu, vous vous levez à sept heures, vous vous amusez à vous ajuster ; étant à l'église, vous pensez plus à vos atours et à la vanité, ou au ménage et aux affaires temporelles ; ce n'est pas merveille si la communion ne produit pas en vous les tendresses, les douceurs intérieures, la ferveur d'amour, les vertus solides qu'elle a coutume de produire es âmes qui se disposent avec beaucoup de soin et de diligence ?

Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis renuit curari ? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium, dit Jérémie (15, 18). Les remèdes que vous prenez vous sont inutiles ; les médicaments qu'on vous applique ne vous servent de rien ; nonobstant tant de sacrements, de confessions et de communions que vous recevez, vous êtes aussi imparfait que vous étiez il y a dix ans : c'est que vous êtes malade à l'extrémité, votre blessure est quasi désespérée. Comment cela ? Saint Augustin n'a-t-il pas dit qu'au Médecin tout-puissant il n'y a point de mal incurable : *Omnipotenti Medico nullus languor insanabilis occurrit* ? Oui, mais il ajoute : *Tantum curari te sine*, pourvu que vous permettiez qu'on vous panse. Vous avez coutume de dire : *Il n'y a*

*pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; et je dis aussi qu'il n'y a pire malade, que celui qui ne veut pas être pansé. Vous voulez bien qu'on applique un emplâtre sur la plaie ; mais vous ne voulez pas qu'on y applique la sonde, ni qu'on y mette une tente. Vous vous confessez d'avoir eu de mauvaises pensées ; si votre confesseur vous demande quelle en est la cause, n'est-ce point que vous êtes trop familièrement avec un jeune homme, ou avec une fille ? Il est trop curieux, dites-vous, il en demande trop. Vous vous confessez d'avoir été au bal, d'avoir perdu le temps au jeu, à vous ajuster, à cajoler ; s'il vous refuse l'absolution en cas que vous ne lui promettiez de vous en abstenir : Il est trop scrupuleux, un autre me la donnera bien. Vous vous confessez d'avoir retenu de l'étoffe, d'avoir blasphémé le saint nom de Dieu, hanté les cabarets ; s'il vous dit : Il y a trois, quatre, cinq ans que vous faites ce métier, allez rendre l'étoffe, donnez deux liards aux pauvres toutes les fois que vous jurerez, refusez d'aller au cabaret, et puis je vous absoudrai, quand on verra un peu d'amendement en vous ; vous vous fâchez, vous dites qu'il est trop rude, rigoureux et austère ; vous n'y retournez plus, vous détournez vos compagnes ou vos camarades d'y aller. Ne va pas à un tel Père, il te défendra d'aller aux danses, de jouer aux cartes, de lire les romans, de montrer ta gorge, d'entrer au cabaret. Et donc, quand vous vous en confessiez, vous n'aviez pas volonté de vous en amender, vous ne vouliez pas être guéri ? vous ne vouliez pas qu'on pensât la plaie, mais qu'on la couvrit seulement et fomentât avec un emplâtre : *Curationum utilitas non est tibi.**

C'est ce qui vous rendra extrêmement coupable au jugement de Dieu et ce qui vous fera mourir de regret à l'heure de votre mort, de voir que vous avez eu des remèdes si salutaires, et que vous aurez tant négligé de vous en prévaloir. Sachez que les sacrements de l'Eglise sont des talents, talents très-précieux et de valeur inestimable, mais qui nous sont donnés avec obligation d'en profiter. En saint Matthieu (25, 14), Jésus se compare à un père de famille, qui donne des talents à ses serviteurs, à l'un cinq, à l'autre deux, à un autre un seul, et il leur dit : Faites-les profiter jusqu'à mon retour : *Negotiamini dùm venio.* Au bout de quelque temps, il trouva que celui qui n'en avait reçu qu'un n'en avait pas trafiqué ; il ne l'avait pas perdu, mais il n'en avait pas profité. Il dit : *Prenez-moi ce serviteur inutile, et qu'on le jette pieds et poings liés au fond d'une basse-fosse ; là il y aura des pleurs et grincements de dents.* Et que lui aurait-on donc fait, s'il eût perdu son talent ? Que lui aurait-on fait s'il en eût reçu et perdu trente, quarante, cinquante ? Et que nous dira-t-on ? Que nous fera-t-on, d'avoir abusé de cent, deux cents, trois cents confessions et communions, que nous avons reçues, ou que même nous pouvions recevoir en notre vie ? Celui qui se confesse et communie tous les huit jours reçoit cent quatre sacrements par an ; ce sont mille et quatre talents en dix ans ; où est le trafic ? où est le bon usage, le profit, l'avancement en la vertu que nous avons faits ?

Ibi erit fletus, et stridor dentium. Quels pleurs ? quels regrets, quels déplaisirs, quels grincements de dents, quelle colère contre

nous-mêmes aurons-nous, d'avoir perdu par notre pure faute des occasions si belles, si bonnes, si faciles et si fréquentes de faire notre salut, d'avancer en vertu, de nous charger de mérites et de nous enrichir pour l'éternité?

Vous savez que les anciens empereurs de Rome, quand ils faisaient leur entrée triomphante en la ville, à leur avènement à la couronne, ou après une insigne victoire, avaient coutume de jeter parmi le peuple des pièces d'or ou d'argent : il y en eut un qui, étant plus libéral et plus ingénieux que les autres, au lieu de pièces d'or, fit jeter des petits billets de papier, la plupart du peuple s'en moquait, ne daignait les recueillir, mais les foulait aux pieds, disant : Voilà un bel empereur, bien digne de gouverner, nous avons bien affaire de papier ! Quelques-uns, mieux avisés, en ramassèrent tant qu'ils purent, et trouvèrent qu'il y avait écrit en l'un dix écus, en l'autre trente écus ou quarante écus; et portant ces billets à l'intendant des finances, on leur donnait sur-le-champ la somme qui y était écrite. Or, je vous demande, n'est-il pas vrai que ceux qui avaient méprisé ces largesses, avaient grand sujet d'un grand déplaisir et de reproche contre eux-mêmes. Mal avisé que j'ai été, il n'y avait qu'à me baisser, et à recueillir cinq ou six billets, pour me mettre à mon aise toute ma vie ! En l'Ancien Testament, Moïse promettait et donnait, de la part de Dieu, des biens de la terre à foison : *Bona terræ comedetis*; le peuple juif les recueillait avec grande avidité. Jésus les a estimés trop peu de chose pour les donner aux chrétiens : au lieu de ces biens caducs, il leur a laissé les sacrements; vous les méprisez, parce qu'ils ont fort peu d'apparence, vous n'en ressentez pas les effets admirables, vous ne vous souciez pas de vous confesser et communier, vous vous moquez de ceux qui le font. Quand vous serez en l'autre vie, vous blâmerez votre folie d'avoir perdu de si bonnes et de si belles occasions de vous enrichir pour une éternité; au lieu que les gens de bien se réjouiront, admireront leur bonheur et reconnaîtront leur sagesse de les avoir reçus souvent et dignement, parce qu'ils verront que ces sacrements, qui semblaient si peu de chose, étaient des méreaux, des brevets, des sentences, des promesses très-infaillibles et assurées de gloire inestimable, incompréhensible, infinie, qu'ils posséderont dans le ciel en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXI.

COMMENT IL FAUT ADMINISTRER LES SACREMENTS.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les arciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

PUISQUE c'est le Fils de Dieu qui a institué les sacrements et qu'il daigne lui-même y être le principal agent, et nous y donner des grâces si excellentes et si utiles, comme nous l'avons vu, il importe beaucoup de nous y comporter comme il faut, c'est-à-dire

de les administrer saintement, révéremment et validement ; et par conséquent vous y honorer et invoquer de tout notre cœur, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous êtes comparée en l'Écriture à diverses plantes médicinales et odoriférantes, au rosier, à l'olivier, à l'arbre de la myrrhe et du baume : *Quasi plantatio rosæ, sicut oliva fructifera, sicut cynamomum et balsamum, quasi myrrha electa* ; parce que les diverses grâces que nous recevons aux sacrements, pour remèdes de nos péchés et pour servir de bonne odeur à l'Église, nous doivent venir de votre Fils, par vos intercessions, que nous implorons dévotement, en vous sauvant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Administratio Sacramentorum est actio hierarchica, theandrica, excellentissima.

I. PUNCTUM. — Ministranda sanctè nempè à sanctis : 1º Scripturá, 2º Patribus, 3º Rationibus.

II. PUNCTUM. — Ministranda reverenter, observando rubricas : 1º Scripturá, 2º Rationibus, 3º Exemplo.

III. PUNCTUM. — Ministranda validè ; invaliditas oriri potest : 1º Ex parte Ministri, 2º Ex parte recipientis.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum : quis putas est fidelis servus ?

EXORDE. — De toutes les saintes fonctions que les personnes sacrées exercent en l'Église, après la célébration des redoutables mystères, la plus noble, la plus excellente, la plus divine et la plus importante à la gloire de Dieu et au salut des âmes, c'est l'administration des sacrements. C'est le vrai acte et le propre effet de notre caractère ; car un simple clerc peut chanter au chœur, catéchiser, prêcher et excommunier ; mais il n'y a que celui qui a le caractère de prêtrise qui puisse consacrer, absoudre et donner l'extrême-onction : un autre ne le peut faire, pas même avec la permission du Saint-Père et de l'Église. L'administration des sacrements est la vraie action hiérarchique, c'est-à-dire propre au supérieur sacré et à celui qui a charge d'âmes ; car celui qui n'est pas curé, ne peut licitement administrer aucun sacrement, s'il n'en a la permission et le pouvoir délégué de celui qui a charge d'âmes. Ce n'est qu'aux pasteurs que l'Apôtre a dit : *Pascite gregem qui in vobis est* ; et la plus salutaire pâture du troupeau de Jésus, ce sont les sacrements de son Église. Cette fonction donc étant l'effet du caractère et une action hiérarchique, c'est proprement Jésus qui la fait, c'est lui qui y agit et opère principalement ; il y opère, dis-je, non-seulement par un concours général, et comme cause universelle, ainsi qu'il fait à toutes nos bonnes œuvres, mais aussi comme cause particulière, dont le prêtre n'est que l'organe et l'instrument.

Remarquez bien cette différence, car elle est très-signalée et digne de réflexion ; quand je parle ou que je marche, Dieu concourt à ces mouvements comme cause universelle ; mais en toutes ces actions et autres semblables, à proprement parler, je ne suis pas l'instrument de Dieu ; je suis cause principale, cause seconde, cause particulière qui ai besoin du concours de la cause première

et universelle : mais tant y a que je suis cause principale non instrumentale.

Mais ès actions hiérarchiques en l'administration des sacrements, je ne suis que l'instrument de Jésus. Jésus n'agit pas avec moi, mais par moi; je ne produis pas la grâce avec lui, mais sous lui par sa conduite, par son mouvement, par son impression et par son influence, comme la plume en la main de l'écrivain, comme l'aiguille en la main du tailleur, comme le marteau en la main du maçon. Je ne dis pas en consacrant : Ceci est le corps de Jésus, mais : *Ceci est mon corps*. Il est donc clair que ce n'est pas moi qui parle, autrement cela serait faux. Et Jésus, parlant de la consécration, en parle bien autrement que des autres actions; car ayant lavé les pieds à ses Apôtres, il leur dit : *Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ità et vos faciatis* : Je vous ai donné exemple, afin que vous fassiez ainsi que j'ai fait. Ayant consacré son corps en la cène, il ne dit pas : *Ità facite* : Faites le semblable, mais : *Hoc facite*. Faites ceci, faites le même que je fais; parce que celui qui consacra alors, c'est encore lui-même qui consacre tous les jours, dit saint Chrysostome.

D'où saint Augustin prend sujet d'accorder deux passages qui d'ailleurs sembleraient contraires et difficiles à entendre : Saint Jean dit au chapitre troisième, que Jésus vint en Judée, et qu'il y baptisait, et au chapitre suivant, il dit que Jésus ne baptisait pas. Comment est-ce que ces deux paroles s'accordent : Jésus baptisait, et Jésus ne baptisait pas? Ce sont deux propositions contradictoires, elles sont toutes deux vraies. Jésus ne baptisait pas, cela est vrai; car, en effet, il ne baptisait pas par soi-même immédiatement, et Jésus baptisait, cela est vrai : car quand ses disciples baptisaient, ce n'étaient pas proprement eux qui baptisaient, c'était Jésus par leur entremise et qui que ce soit qui baptise, le baptême est toujours bon et également valide, parce que c'est Jésus qui baptise : *Petrus baptizet, hic est qui baptizat; Paulus baptizet, hic est qui baptizat; Judas baptizet, hic est qui baptizat*. De là vient que l'administration de chaque sacrement est une action d'un prix infini, d'une valeur et d'une dignité incompréhensible, parce que c'est une action de l'Homme Dieu; et si Jésus était en voie de mérite, comme il était sur terre, il mériterait infiniment toutes les fois qu'on administre un sacrement, parce que c'est son action, c'est l'action d'une personne qui a une excellence infinie.

PREMIER POINT. — 1^o Cette considération nous oblige à vivre saintement en tout temps, afin d'être toujours disposés à les conférer dignement, et avec la sainteté qu'ils demandent de nous, et que Jésus, qui en est l'auteur et la cause principale, mérite. *Mundamini qui fertis vasa Domini*.

Combien plus sommes-nous obligés d'être purs et nets, nous qui sommes les vaisseaux et les instruments du Seigneur? Si quelqu'un se servait d'un calice en des usages profanes, pour boire dans une taverne, ou dans une maison séculière, on l'estimerait impie, on dirait que c'est un sacrilège : ce calice serait débéni et perdrait sa consécration, parce que être consacré c'est être tiré de l'usage

commun pour n'être destiné qu'au service de Dieu. Nous sommes consacrés à Dieu beaucoup plus sans comparaison que ce calice : la consécration de ce calice ne met rien de réel en lui, ce n'est qu'une dénomination externe, fondée en l'action précédente, par laquelle on l'a consacré ; au lieu que nous sommes sanctifiés par l'infusion du Saint-Esprit, par l'impression d'un caractère vrai, réel, physique et ineffaçable, qui est une émanation et une participation du sacerdoce de Jésus, et du caractère substantiel et personnel qui est en lui, qui n'est autre que sa subsistance divine. N'est-ce donc pas nous profaner, nous débénir en quelque façon, outrager notre consécration que de nous employer à des actions séculières, mondaines, vicieuses et déréglées ; qu'on nous voie dans un cabaret, par les foires, les comédies et les jeux publics ?

Nous avons si grand soin de conserver l'eau des fonts baptismaux que nous la tenons enfermée à la clé. Dieu même fait un miracle continué en sa faveur : il la préserve de corruption. Nous sommes consacrés à Dieu, nous sommes les instruments de sa grâce, nous coopérons à la sanctification des âmes beaucoup plus noblement et plus excellemment que l'eau des fonts ; nous avons été consacrés au baptême, en la confirmation, en la réception des ordres ; nous sommes les causes non matérielles, mais efficientes de la grâce, les instruments vivants de Jésus, non en un sacrement seulement, mais en plus de quatre. Satan est ravi de nous souiller, il fait trophée d'avoir à son service et d'employer à ses mauvais desseins ce qui était tout référé et destiné au culte de Dieu : ce qui nous doit obliger à veiller soigneusement sur nous, à nous garder de la corruption du péché, et prier Dieu qu'il nous en préserve, comme il préserve cette eau, et à nous tenir retirés comme nous enfermons cette eau, et à nous séparer des compagnies mondaines et des conversations superflues.

2° Saint Chrysostome pesant ces paroles de saint Paul : *Sic nos existimet homo ut ministros Christi* ; dit fort bien : C'est l'honneur d'un grand prince que ses serviteurs soient toujours bien couverts, en bon ordre, polis et civilisés, lors même qu'ils ne le servent pas actuellement : si on les voit dans les rues, ou en compagnie tout déchirés, incivils et décontenancés, encore qu'ils ne soient pas à sa suite, ce lui est un déshonneur et un sujet de confusion. Quoique nous ne soyons pas en l'Eglise, que nous ne disions pas la messe, ni administrions aucun sacrement, nous sommes toujours serviteurs de Dieu et ministres de son état ; notre caractère nous donne cette qualité en tout temps ; il ne dit pas seulement : *Ministrantes Christo*, mais : *Ministros Christi* ; si nous sommes déréglés, vicieux, mal morigénés, en quelque temps et en quelque lieu que ce soit, nous faisons tort à Jésus.

3° Nous sommes les dispensateurs de ses mystères, les causes instrumentelles et productives de sa grâce, et même de son précieux corps : *Corpus Christi sacro ore conficiunt*. Il se sert de nous comme d'organes et d'instruments en ses actions plus divines ; ne faut-il pas qu'il y ait quelque rapport, convenance et proportion entre l'instrument et la cause principale ? Si un religieux ou autre ecclésiastique avait le don des miracles, la grâce de guérir les

malades, ressusciter les morts, délivrer les possédés, il serait honoré et respecté de tout le monde; mais si avec tous ces dons il menait une vie dissolue et débauchée, quel scandale serait-ce, quelle difformité monstrueuse, quel tort ferait-il à son ministère, comment serait-il blâmé?

Et qu'est-ce que le don des miracles, à comparaison du pouvoir que nous avons? N'est-ce pas beaucoup plus de chasser les démons du cœur que de les chasser du corps; de guérir les maladies spirituelles que les corporelles; de produire le corps vivant de Jésus que de ressusciter un corps mort? Ayant un pouvoir si excellent, des fonctions si saintes et si divines, quand nous nous ravalons à des actions basses, viles, scandaleuses et brutales, quel tort faisons-nous à notre profession, quels châtimens ne méritons-nous pas? Certes, de très-grands et en très-grand nombre.

Car le prêtre qui est obligé d'administrer les sacrements, qui est sujet à quelque péché mortel, avale l'iniquité comme l'eau, commet des sacrilèges à centaines et tombe en des précipices effroyables; étant en état de péché, il peut être requis en mille occasions d'administrer quelque sacrement, baptiser un enfant, donner la sainte huile à un malade, ouïr en confession un malade qui se meurt; comment fera-t-il pour le faire dignement? ira-t-il à confesse? il n'en a pas le loisir, il est pressé, il n'a pas toujours un confesseur à la ceinture. Fera-t-il un acte de contrition? Il n'est pas aisé de l'exercer, la parfaite contrition est fort rare, notre volonté n'est pas sitôt changée et détournée du péché qu'elle a commis depuis peu. Il va faire ce sacrement avec peu de repentance et un faible propos de s'amender; une autre fois, sans y faire réflexion; une autre fois avec volonté d'y persévérer; enfin il dit la sainte messe et administre les sacrements avec des sacrilèges horribles, et tombe en un cœur endurci.

Cette grâce habituelle est bien nécessaire pour nous disposer et rendre capables de conférer ce sacrement sans sacrilège; mais puisque Jésus est très-saint en toutes ses œuvres: *Sanctus in omnibus operibus suis*; et que nous avons l'honneur d'être ses instruments en une opération si sainte, nous devons tâcher d'être saints lorsque nous administrons actuellement quelque sacrement que ce soit. Être saint, c'est être séparé de tout, être créé pour être tout à fait référé et appliqué au Créateur. Quand Moïse était avec Dieu sur la montagne, pour recevoir de lui les tables de la loi, aucune bête, ni même aucun homme, n'en devait approcher sous peine de la vie: *Qui tetigerit montem morte moriatur, sive bestia, sive homo.*

Nous sommes en l'église avec Dieu pour recevoir de lui et communiquer de sa part sa grâce divine, qui est bien plus que la loi, et qui est nécessaire pour garder la loi; nous devons bannir loin de nous, non-seulement toute affection brutale et sensuelle, mais encore toute pensée humaine et terrestre: ce serait une avarice bien criminelle et une espèce de simonie mentale de prétendre quelque lucre temporel en l'administration des sacrements, que se dépêcher en entendant les confessions, afin d'en entendre un plus grand nombre et gagner davantage. C'est une distraction vicieuse

de s'amuser à faire réflexion sur la qualité, les habits, la beauté et la bonne grâce de ceux qui se confessent, ou qui assistent à quelque sacrement; et les curés doivent instruire de longue main leurs paroissiens à venir à confesse et à la sainte table, assister au baptême et à l'administration des autres sacrements avec tant de respect, de silence, de révérence, en habit si modeste, et les femmes si bien voilées, qu'elles ne puissent apporter aucune distraction au prêtre qui les confère.

La montagne était toute couverte de brouillards, quand Moïse était avec Dieu, pour lui dérober la vue de toute autre chose que de Dieu; et nous devons avoir grand soin de nous recueillir, nous élever à Dieu, nous donner à Jésus, nous unir à lui, nous reconnaître indignes d'une action si sainte, comme est la production de son corps en la sainte messe, de son Saint-Esprit et de sa grâce es sacrements.

DEUXIÈME POINT. — 1° Et comme en cette action nous sommes les agents et lieutenants de Jésus, nous devons nous y comporter extérieurement, tout comme il se comporterait s'il était ici présent et visible, c'est-à-dire décentement, gravement et majestueusement. A cela servira beaucoup d'observer exactement et ponctuellement toutes les rubriques du Missel et du Rituel, ou romain, ou du diocèse; et nous y sommes obligés, puisque ce sont des ordonnances et commandements que nos supérieurs nous font, afin que l'administration des sacrements soit plus décente et uniforme par tout le diocèse.

Nadab et Abiu, enfants d'Aaron et neveux de Moïse, furent punis de Dieu et frappés de mort soudaine pour avoir manqué à une seule rubrique du cérémonial mosaïque; et ce très-justement, car si au service des rois, qui ne sont que des vers de terre en comparaison de Dieu, on garde si ponctuellement toutes les cérémonies qui sont prescrites, qu'on ne fait pas une contenance, une démarche, un seul mouvement inutile, combien plus au service de cette très-haute, très-puissante, très-excellente et souveraine Majesté?

2° Il n'y a rien de petit en l'Eglise, ni aux observances qu'elle pratique, rien qui doive être négligé: tout y est grand et mystérieux, divin et digne d'être gardé respectueusement, comme étant institué par une particulière conduite et inspiration du Saint-Esprit. On dit en théologie que Jésus ayant institué l'essence des sacrements, en des paroles et en des actions fort basses et viles en apparence, pour les rendre plus faciles, le peuple les eût mésestimés si on les eût ainsi administrés tout nûment et sans autres cérémonies. Mais cette pompe et cette majesté extérieure de cérémonies accidentelles, leur sert d'ornement, leur donne de l'éclat et du lustre et jette dans l'esprit du peuple des sentiments d'honneur et de respect envers nos mystères. Nous avons vu des hérétiques qui se sont convertis, voyant la modestie et la dévotion d'un prêtre qui disait la messe; comme au contraire, quand les cérémonies sont pratiquées avec indécence et irrévérence, quand on voit un prêtre à l'autel ou au chœur, qui a de grands cheveux, qui n'a point d'at-

tention à Dieu, ni à ce qu'il fait, qui tourne la tête çà et là, qui regarde toutes sortes d'objets, et qui se hâte d'avoir bientôt fait, qui fait les signes de croix comme s'il chassait les mouches; cela donne aux séculiers des sentiments d'indévation et de mépris envers les sacrements; car, pour grossier et idiot que soit le peuple, il a toujours le sens commun, et il sait reconnaître quand l'office est bien ou mal célébré.

3^o Du temps de saint Charles Borromée, un prélat étranger qui faisait l'office en l'église cathédrale de Milan, passant par devant le gouverneur, porta la main à sa mitre par compliment et témoignage de respect. Une petite femmelette sût bien remarquer cette faute, et dit que Monseigneur le Cardinal n'avait pas coutume de le faire; elle avait raison. Quand nous sommes à l'autel ou à l'administration de quelque sacrement, nous représentons la personne de Jésus, nous ne devons rien faire que ce qu'il ferait. Nous ne devons égarer la vue, saluer les grands, complimenter nos amis, ne dire aucune parole, ni faire aucune action séculière; même si le clerc qui nous assiste, ou autre personne fait quelque faute, il est bon d'attendre à le reprendre après l'office en la sacristie ou ailleurs; car si vous le reprenez sur-le-champ, il vous répondra, et vous lui répliquerez; ce sera une dispute, l'Eglise semblera une halle, non un lieu sacré et une maison de Dieu : *Domum Dei decet sanctitudo, tibi silentium laus Deus in Sion.*

TROISIÈME POINT. — 1^o Mais ce à quoi nous devons prendre plus de soin, c'est que les sacrements soient valides, il y va du salut et de l'éternité des âmes. L'invalidité d'un sacrement peut venir ou de la part de celui qui le confère, ou de la part de celui qui le reçoit : de la part du ministre, le sacrement est nul, si, par exemple, il manque à prononcer quelque parole essentielle. Il importe beaucoup de les prononcer toutes distinctement, intelligiblement et l'une après l'autre : *Ego te absolvo, etc.* Si nous y manquons, c'est une faute très-notable et qui ne reçoit point d'excuse. Cela ne coûte rien, il n'y a rien de plus facile; que coûte-t-il de dire : *Ego te baptizo?* par faute de ce faire, par faute de prononcer une seule syllabe, nous pouvons être cause qu'une âme, et même plusieurs âmes feront naufrage de leur salut; car supposons qu'un prêtre qui balbutie, ou qui supprime quelques paroles pour se hâter de parler en baptisant un enfant, ne prononce pas cette syllabe *te*, et qu'il dise seulement : *Ego baptizo*, l'enfant ne sera pas baptisé, et s'il meurt en cet état il ne verra jamais Dieu; comme aussi si le prêtre le baptisait ivre. Nous en verrons demain, Dieu aidant, les autres inconvenients.

2^o De la part de celui qui reçoit le sacrement, il n'y a pour l'ordinaire que le sacrement de pénitence qui a coutume d'être invalide; et ce, ou par manquement de disposition intérieure, ou par manquement de confession entière. Par manquement de disposition intérieure, quand le pénitent n'a pas la vraie repentance et n'est pas entièrement éloigné de toute affection au péché ou n'en a pas quitté l'occasion, s'il s'est réconcilié à ses ennemis, s'il n'a pas restitué le bien mal acquis. L'intégrité de la confession manque, ou

parce que le pénitent ne connaît pas ses péchés par aveuglement d'esprit, ou parce qu'il ne les ose dire, la crainte et la honte lui ferment la bouche.

Pour obvier à ces empêchements, il faut bien prendre garde de ne pas le rudoyer, encore qu'il y ait longtemps qu'il ne se soit confessé, quoiqu'il commette quelque grossièreté ou impatience; ne témoignez jamais que vous vous étonnez ou avez horreur des grands péchés qu'il confesse : car la moindre rudesse le trouble, le rebute, l'effare, lui ôte la liberté de se découvrir. Il le faut flatter au commencement, le caresser, l'encourager, le traiter avec grande douceur et débonnairété, lui remonter la miséricorde de Dieu qui ne rejette aucun pécheur; qu'il ne trouvera jamais personne qui l'entende plus volontiers et avec plus de cordialité; qu'il doit parler à cœur ouvert et avec toute confiance; que le sceau de la confession nous oblige à n'en parler à qui que ce soit, quand ce serait pour sauver tout le monde; et à mesure qu'il confesse ses péchés, il le faut aider adroitement et débonnairement, comme une sage-femme tire l'enfant du sein de la mère avec grande crainte de la blesser : *Obstetricante manu Domini eductus est coluber*. Mais aussi quand il a tout dit, nous devons être zélés à lui remonter la grièveté de ses fautes, le grand mal que c'est d'offenser Dieu; et il nous faut adonner à l'oraison et y faire provision des motifs et considérations propres à exciter la contrition, *si vis me flere dolendum est*; si nous ne sommes touchés de sentiment à la vue des offenses de Dieu, nous n'y pouvons pas émouvoir les autres.

Nous devons aussi être adroits à prescrire des remèdes préservatifs pour ne pas retomber, et principalement contre les péchés qui prédominent et qui sont les sources et l'origine des autres; lire les livres spirituels qui en traitent; être fermes et courageux à ne pas flatter le pénitent, mais à l'obliger de se servir de ces remèdes, quitter l'occasion, restituer présentement, à se réconcilier et à ne condescendre pas aux vaines excuses qu'il allègue, lui refuser ou différer l'absolution; être soigneux et diligents à l'interroger sur les péchés de sa condition, qu'il ne confesse pas ordinairement; l'instruire des mystères de la foi, que la plupart ignorent et qui sont absolument nécessaires.

CONCLUSION. — Ecoutez donc avec respect les paroles du Fils de Dieu, et pescz-les toutes l'une après l'autre, car elles valent leur pesant d'or : *Quis putas est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, ut det illi tempore tritici mensuram*.

Servus. Vous devez croire que Dieu vous a faits serviteurs de toutes les âmes qu'il vous adresse, vous devez agir avec elles en cette qualité, non pas arrogamment et comme seigneurs, mais humblement comme valets. Vous n'êtes pas plus que le Pape, qui s'appelle le *serviteur des serviteurs de Dieu*, et qui s'estime tel; vous n'êtes pas plus que saint Paul, qui se disait *nos autem servos vestros in Christo*. La même foi, le même Evangile qui annonce que le Fils de Dieu est en ce monde, la même foi, le même Evangile déclare que saint Paul est le serviteur des fidèles. Vous n'êtes

pas plus que les anges qui sont des esprits serviteurs envoyés du ciel en ce monde pour le service des prédestinés. Vous n'êtes pas plus que le Fils de Dieu, qui disait : Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir : *Omnes sunt administratorii Spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis* (Hebr. 1, 14).

Servus quem constituit Dominus, il ne dit pas, *quem constituit avunculus, patruus, cognatus*, mais *Dominus*. Si votre oncle ou autre parent ou ami vous a établi en cette cure, ou en cette charge de confesseur, ou si vous-même vous y êtes ingéré sans vocation de Dieu, vous n'y avez pas de bénédiction : Jésus Homme-Dieu ne s'est élevé au trône de gloire et au lit de justice, pour juger les vivants et les morts, que par la volonté et providence de son Père : *Constitutus est Judex vivorum et mortuorum : constituit Deus Pater ad dexteram suam Jesum Christum*; à plus forte raison vous ne devez vous asseoir au tribunal de la confession que par mission et par commission du souverain Juge : *Nemo assumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, sic et Christus non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret* (Hebr. 3, 4).

Quem constituit Dominus super. Autant que vous êtes élevé au-dessus du commun par votre caractère, vous le devez être autant par l'éminence et par la sainteté de votre vie. Si vous vous familiarisez avec les indévots, si vous prenez des divertissements mondains avec les séculiers, vous n'aurez point d'ascendant sur leur esprit; les sacrements que vous leur administrerez, leur serviront de peu pour leur amendement. Quand quelqu'un est indigne de l'absolution ou de la communion, vous la devez refuser hardiment, quand ce serait un connétable, un prince, un monarque; vous êtes au-dessus de lui en exerçant cette fonction, dit saint Chrysostome (Homil. 60 *ad populum*), vous êtes plus grand que lui : *Non parva vobis imminet ultio, si quemquam ullius culpæ consciî hujus mensæ participem esse concedatis : sanguis ejus de manibus vestris requiretur, sive quis dux militiæ sit, sive præfectus, sive princeps diademate coronatus : indignè autem ne accedat, prohibet; majorem illo potestatem habes*; car celui qui bénit un autre, est plus grand que celui à qui il donne sa bénédiction, dit saint Paul.

Super familiam suam. Ce mot vient de *famulus*, dit saint Augustin, et il vous apprend que vous devez être pour les serviteurs, pour les pauvres, pour les petits, autant que pour les maîtres, que pour les riches et que pour les grands.

Ut det illis, non pas vendat. Cela est bien honteux et de mauvais exemple, quand un curé marchande avec ses paroissiens, et ne les veut pas marier ou les communier, s'ils ne lui donnent ce qui lui plaît.

In tempore. Tant qu'un homme est en cette vie, il est dans le temps, non en l'éternité, il est en voie de se perdre ou de se sauver. C'est une grande négligence et manquement de zèle pour les âmes en un curé, quand il ne va plus voir ses malades depuis qu'il leur a donné les sacrements : ils peuvent être retombés au péché et avoir besoin de l'absolution; le loup infernal ne s'endort pas en cette occurrence, le pasteur doit être vigilant.

In tempore. Les grands ouvrages ne se font qu'avec le temps : quelle œuvre plus signalée que de sanctifier un pécheur, d'esclave du diable qu'il était en faire un enfant de Dieu? Un si grand ouvrage ne se fait pas en un moment, il y faut du temps et du loisir. Ne dites donc pas : Si je voulais demander les articles de la foi aux pénitents, leur proposer des motifs de repentance, leur prescrire les remèdes de leurs péchés, il faudrait bien du temps, je n'en entendrais guère; vous dites vrai, mais il vaut mieux en entendre un seul comme il faut, que d'en entendre cinquante légèrement et à la volée. Dieu ne vous demandera pas compte en son jugement de n'en avoir pas entendu un grand nombre, mais de les avoir mal entendus. Peut-être que le salut de ce pénitent dépend de la confession qu'il vous fait à présent, peut-être qu'il n'en a jamais fait de bonne, peut-être que ce sera la dernière.

Tritici mensuram. Il faut donner par mesure le froment des élus, la sainte eucharistie : aux âmes ferventes et parfaites, fort souvent; aux lâches et aux imparfaites, plus rarement; aux vicieuses et criminelles, point du tout, jusques à ce qu'on y voie quelque amendement. Jésus vous a fait intendant de sa maison, économe de sa famille, trésorier de son épargne, dispensateur de ses ministères; il a mis entre vos mains les fruits de son incarnation, de sa vie, mort et passion, pour les dispenser, non pas pour les dissiper; vous lui devez être fidèle : *Fidelis servus*; vous ne devez pas permettre que son sang précieux soit pollué et foulé aux pieds par ceux qui reçoivent les sacrements indignement et avec sacrilège.

Fidelis et prudens. Vous devez être prudent et circonspect à interroger tellement de certains péchés, que vous ne les enseigniez pas à ceux qui en sont saintement ignorants; prudents à n'être pas trop rigoureux aux pécheurs contrits et humiliés, ni trop condescendants aux âmes obstinées et endurcies.

Ces bons serviteurs fidèles et prudents sont si rares, que le Fils de Dieu en parle, comme si on n'en pouvait point trouver : *Quis putas est fidelis servus et prudens*. Si vous êtes de ce petit nombre, votre fidélité en sera plus méritoire, votre prudence plus remarquable, votre couronne plus éclatante, votre récompense plus glorieuse en la compagnie du souverain Pasteur, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction, en tous les siècles des siècles.
Amen.

SERMON LXII.

CONTRE LE VICE QUI PEUT PLUS EMPÊCHER UN PRÊTRE D'ADMINISTRER VALIDEMENT LES SACREMENTS, QUI EST L'IVROGNERIE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

HIER nous considérons que les sacrements de l'Eglise doivent être conférés saintement, révéremment, validement, et surtout que celui qui les administre doit avoir un soin particulier qu'ils aient l'intégrité et la validité nécessaires. Rien ne peut empêcher cette validité si souvent et si criminellement de la part du prêtre, que le péché d'ivrognerie. Pour cela je me suis obligé de parler aujourd'hui en passant contre un vice si indécent, si infâme et si scandaleux en un ecclésiastique. Et pour rendre mon discours plus universel et plus fructueux aux prêtres, il me semble à propos de vous dissuader, non-seulement l'ivrognerie, mais encore l'intempérance, la hantise des cabarets, des festins et des autres divertissements mondains, puisque saint Paul ne nous dit pas seulement que le prêtre ne doit pas être sujet au vin, mais il ajoute qu'il doit être sobre : *Sobrium non vinolentum*.

S'il est vrai ce que disent les saints, que la sobriété est la compagne inséparable de la chasteté, et même qu'elle en est la mère, nous devons conclure, par bonne conséquence, que vous avez été sobre en souverain degré, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque saint Chrysostome vous donne cet éloge avec beaucoup de vérité : *Cùm enim beata Maria supra omnem humanam naturam castitatem servaret, propterea Christum Dominum in ventre concepit*. Que vous avez été douée d'une chasteté plus grande qu'aucune créature humaine, et que cette pureté vous a rendue digne de concevoir dans votre sein virginal, en la plénitude des temps, celui que le Père éternel avait conçu avant tous les siècles en son sein divin et adorable, comme votre ange vous prédit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Sacerdos ut odio habeat ebrietatem, consideret se esse : 1^o Hominem, 2^o Peccatorem, 3^o Christianum.

II. PUNCTUM. — I. Sed præcipuè se esse sacerdotem, qui debet esse vas : 1^o In honorem, 2^o Sanctificatum, 3^o Utile Domino. — II. Ad omne opus bonum paratum.

PREMIER POINT. — 1^o Pour m'exciter à la tempérance, et me donner de l'aversion et de l'horreur du vice contraire, je fais quatre réflexions : je considère que je suis homme, que je suis pécheur, que je suis chrétien et que je suis prêtre. Je suis homme, créature raisonnable, à qui la raison fait porter le sceptre et donne l'empire et l'ascendant sur les animaux ; mais la mangeaille nous rend semblables à eux, nous loge en leur catégorie et nous ravale

à leur bassesse : *Comparatus est jumentis insipientibus* (Ps. 48, 21). Au commencement des siècles, le Créateur nous permettant l'usage des herbes et des fruits, nous met au même rang et au pré-dicament des bêtes : *Erunt vobis in escam et omnibus animantibus*.

Ce que considérant, un ancien religieux fondait en larmes toutes les fois qu'il prenait sa réfection. Je pleure, disait-il, de me voir obligé à faire une action brute, moi qui suis destiné et appelé à la compagnie des anges : *Erunt sicut angeli Dei*. Si la simple réfection nous met au rang des bêtes brutes, l'intempérance nous met au-dessus d'elles : elles ne boivent jamais plus que leur soif, elles ne mangent jamais plus que la nécessité ne requiert. Si nous nous ravalons à un vice si indigne de notre nature, quand nous aurons la lumière pour en connaître la bassesse au jugement de Dieu, nous en serons si honteux que nous n'oserons nous présenter devant Jésus : *Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapulâ et ebrietate, ut possitis stare ante Filium hominis* (Luc. 21, 34) : Prenez garde que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise et l'ivrognerie, afin que vous puissiez être présentés sans honte devant le Fils de Dieu en son jugement.

Les anciens anachorètes, qui vivaient du temps de saint Chrysostome, appréhendaient bien cette vérité : car au rapport de ce grand docteur, avant que de prendre sur le soir leur pauvre réfection, qui n'était que de pain, d'herbes ou de légumes, ils disaient : *Imple nos Spiritu Sancto, ut inveniamur in conspectu tuo non erubescetes, cum reddes unicuique secundum opera sua* (Homil. 57 ad popul.). Mon Dieu, remplissez-nous de votre Saint-Esprit, afin que nous prenions cette réfection avec tant de retenue et de frugalité, que nous n'ayons pas sujet de rougir en votre présence, quand vous rendrez à chacun selon ses œuvres. Je suis homme, fils du premier homme qui nous a tous perdus et s'est perdu soi-même par une seule intempérance. Comment ne tremblé-je? comment ne suis-je pas chargé de confusion et d'horreur, en entendant seulement nommer ce vice, et en me souvenant qu'il a disgracié le premier homme, corrompu sa nature, déshonoré sa lignée, et qu'il a été la cause de la damnation de tant de personnes? Si le père d'un jeune homme avait été pendu pour avoir fait de la fausse monnaie, toutes les fois qu'on nommerait la fausse monnaie, il rougirait de honte et frissonnerait d'horreur : ce jeune homme ne serait pas coupable du crime de son père, mais nous sommes coupables de la gourmandise du premier homme.

Nous sommes disgraciés et dégradés comme lui, condamnés à la même peine, bannis du séjour heureux et délicieux où Dieu l'avait établi. C'est un étrange renversement, une prévarication bien criminelle, si nous voulons faire un séjour de délices et un paradis terrestre en ce lieu d'exil et de bannissement. Il ne nous faut pas flatter; quand nos passe-temps ne font tort à personne, nous les appelons divertissements innocents : c'est nous tromper nous-mêmes : aucun divertissement n'est innocent s'il n'est utile ou nécessaire pour nous rendre plus propres et habiles à bien faire nos fonctions en notre vocation. Depuis la révolte du premier homme,

nous n'avons point de droit de nous servir d'aucune créature par pures délices et sans nécessité, nous n'avons aucune permission d'en user, qu'autant qu'il est nécessaire pour la conservation frugale et honnête de notre vie ou de notre état, en la condition où Dieu nous a mis ; car Dieu ne nous accorde pas l'usage des viandes et des autres créatures pour notre contentement et délectation, comme dans le paradis terrestre, mais seulement pour nous conserver en vie, afin d'avoir loisir de faire pénitence et de satisfaire à sa justice, pour la rébellion de notre premier père et pour nos propres péchés.

2^o C'est le second motif qui nous doit inciter à la tempérance ; savoir, que nous sommes pécheurs, et par conséquent obligés à la pénitence ; c'est un abus de penser le contraire. Il n'y a que deux voies pour s'acheminer au ciel : l'innocence et la pénitence ; si nous avons perdu l'innocence reçue au baptême, il ne reste point d'autre voie que la pénitence ; il faut nécessairement passer par là. Jésus répète par deux fois, pour le mieux inculquer : *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes peribitis* (Luc. 13, 5) ; Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Or la plus douce, la plus facile, la plus commode et la plus salutaire pénitence que nous puissions faire, c'est de vivre sobrement par esprit de pénitence, nous abstenir pour l'amour de Dieu des buvettes, des festins, des collations, des jeux, des comédies, des compagnies et autres passe-temps mondains, nous priver à table des friandises et délicatesses superflues. Les grandes et extraordinaires austérités sont difficiles et ne peuvent durer longtemps, ou si elles sont de durée, nous craignons qu'elles ne nous altèrent le cerveau, ne ruinent la santé, ne raccourcissent la vie ; elles nous rendent singuliers, nous font être en admiration, elles nous mettent en danger de vanité ; les petites mortifications peuvent être journalières et de durée, elles satisfont beaucoup par la continuation, elles n'intéressent point la santé, elles se font sans qu'on s'en aperçoive et ne nous exposent point à la vaine gloire.

3^o Et puis quand nous ne serions point pécheurs, nous sommes chrétiens, disciples et partisans de Jésus ; nous devons suivre ses pas, imiter les exemples des vertus qu'il nous a montrées. Il a vécu si austèrement, il ne mangeait pour l'ordinaire que du pain d'orge, et encore n'en avait-il pas toujours. Il a eu faute d'une goutte d'eau ; en sa plus grande soif, il a été repu de fiel. Il était si abattu, si exténué et si défait par les jeûnes et les pénitences, qu'ayant seulement trente et un ans, il semblait approcher de cinquante : *Quinquaginta annos nondum habes. Qui se dicit in Christo manere, debet sicut ille ambulavit et ipse ambulare.*

Notez *debet*, nous ne pouvons être agréables au Père, obtenir de lui aucune bénédiction, ni être sauvés, si nous ne demeurons en Jésus : *Benedixit nos omni benedictione spirituali in Christo.* Pour demeurer en lui, il faut vivre comme lui. De là vient que les premiers fidèles, les chrétiens, qui vivaient du temps des Apôtres ou de leurs disciples, menaient une vie très-austère, confite en toute sorte de mortifications : ce qui montre que Jésus avait commandé à ses Apôtres et à son Eglise l'esprit d'austérité et de pénitence. Quel homme eût jamais plus de sujet de conserver sa santé ?

Quel prélat a jamais été plus nécessaire à l'Eglise que saint Timothée ? En ce temps-là auquel tous les chrétiens étaient nouvellement convertis, on trouvait fort peu de gens capables de l'épiscopat, *non neophytum* ; néanmoins, encore qu'il eût besoin de boire du vin pour la faiblesse de son estomac et de ses autres infirmités, il ne buvait que de l'eau. Il fut nécessaire que saint Paul lui commandât de prendre du vin, mais il en parla avec tant de modération, de réserve et de retenue, que vous diriez qu'il ordonne de l'absinthe, ou de l'antimoine préparé : *Noli adhuc aquam bibere, sed modico vino utere adhuc*. Ce n'est pas pour toujours que je vous dis ceci, mais seulement pendant que vous serez infirme, et qu'il vous sera absolument nécessaire : *modico*, un peu, un peu ; il savait bien qu'il est dit aux Proverbes (31, 4) : *Noli regibus dare vinum, ne forte obliviscantur judiciorum*. Les rois n'ont l'administration que du temporel et les ecclésiastiques du spirituel.

Saint Polycarpe, disciple de saint Jean, vivait aussi très-austèrement. En la lettre que les chrétiens de Smyrne écrivirent aux fidèles de Lyon et de Vienne, rapportée par Eusèbe¹, où ils racontent le procès, la condamnation, le supplice de ce saint prélat, en cette lettre, dis-je, nous lisons que ce grand martyr, avant que d'être jeté dans le feu, se dépouilla de sa robe et ôta les souliers de ses pieds, ce qu'il n'avait fait de longtemps, disent-ils, parce qu'il avait coutume de coucher tout chaussé et tout vêtu. Les autres chrétiens, en plusieurs endroits, ne mangeaient point de chair. En la lettre que ceux de Lyon et de Vienne écrivirent aux chrétiens d'Orient (*Apud. Euseb.*), sainte Blandine dit au juge : Comment mangerions-nous de la chair humaine, vu que nous ne mangeons pas même de la chair des animaux ? Car les payens pensaient que les chrétiens mangeaient en leurs assemblées un enfant dans un gâteau, parce que quelques apostats leur avaient dit qu'ils mangeaient la chair de Jésus-Christ sous les espèces du pain.

Nous apprenons de saint Ignace et de saint Augustin (*Epist. ad Philip.*), qu'ils jeûnaient tous les mercredis et les vendredis de l'année, excepté au temps pascal ; de saint Epiphane (*Epist. 86 ad Casulamum sub finem*), que jeûnant, ils avaient coutume d'observer la xérophagie, qu'ils ne vivaient que de pain, d'eau et de fruits secs ; et Tertullien (*in psychecos, c. 4 et 9*) dit : *Xerophagias observamus, siccantes cibum ab omni carne, et jurulentia, et vividioribus quoque pomis, ne quid vinositatis aut edamus, aut potemus*. Nous sommes membres du même Jésus, disciples des mêmes apôtres, enfants de la même Eglise ; nous jouissons des mêmes sacrements, nous espérons le même paradis ; si nous n'o-

¹ Eusèbe, dont on ne connaît ni la famille ni la patrie, naquit vers l'an 270, sous le règne de Gallien, et devint évêque de Césarée en Palestine. S'adonnant de bonne heure aux lettres sacrées et profanes, il y acquit une telle érudition, qu'il avait la réputation de savoir tout ce qui avait été écrit avant lui. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Les principaux connus sont une *Histoire de l'Eglise*, depuis Jésus-Christ jusqu'à Constantin, laquelle lui a mérité le titre de *Père de l'histoire ecclésiastique*, et un traité de la *Préparation et de la Démonstration évangélique*.

sons pas aspirer à une si haute perfection, nous pouvons et devons retrancher les excès, le luxe et les superfluités.

SECOND POINT. — I. 1^o Mais ce qui nous doit plus obliger à la tempérance et nous faire abhorrer les excès de bouche, c'est l'honneur que nous avons d'être prêtres. Saint Paul (2. Timoth. 2, 24) exprime en peu de paroles les vraies qualités, propriétés, éloges et devoirs d'un bon prêtre : *Vas in honorem sanctificatum, utile Domino, ad omne opus bonum paratum*. Rien n'est si contraire à ces qualités, rien n'en ternit tant le lustre, rien n'en empêche tant l'usage ni les fonctions que les banquets, les jeux, la hantise des compagnies mondaines. *Vas in honorem*, il n'y a rien d'aussi honoré, de si respecté et de si estimé qu'un prêtre sobre, modeste, retiré et solitaire, qu'on ne voit jamais qu'en l'église. Les moindres paroles qu'il dit ont beaucoup d'ascendant sur les esprits; rien d'aussi méprisé et d'aussi avili qu'un prêtre qui se prostitue aux divertissements et aux ébats du monde.

Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus? Qu'est devenu ce grand pouvoir, cette autorité souveraine que les ecclésiastiques avaient autrefois sur les grands du monde? sur les Théodose et autres potentats? Comment a-t-on perdu le grand respect, la crainte révérentielle et filiale qu'on leur portait : *Lapides sanctuarii jacent in capite platearum*; au lieu qu'on ne les voyait qu'à l'autel et au chœur, on les voit maintenant aux festins, aux comédies, dans les cabarets, aux jeux publics, parmi les assemblées de laïques.

La familiarité engendre le mépris. Quand nous nous ravalons aux bassesses des séculiers, en jouant, en banquetant, en gaussant avec eux, ils perdent le respect qu'ils nous doivent, ils nous considèrent comme leurs camarades, ils ne voient rien d'extraordinaire en nous; et s'ils font quelque faute ou disent quelque mauvaise parole, nous n'avons pas la hardiesse de les reprendre, ou si nous les reprenons, notre censure n'a point de crédit sur eux. Quand le sel est une fois affadi et a perdu sa saveur, il n'est plus bon à rien qu'à être jeté en terre et foulé aux pieds : *Ad nihilum valet ultra, nisi ut mittatur foras, et conculcetur ab hominibus*. Le sel est tiré de l'eau; mais sitôt qu'il se rejoint à l'eau il se dissout et perd sa solidité et la propriété qu'il a d'empêcher la corruption. Le prêtre est choisi entre les hommes, il est séparé d'eux pour être sanctifié : *Ex hominibus assumptus*; s'il se rejoint à eux comme à de l'eau : *Aquæ multæ populi multi*; s'il se mêle dans les grandes compagnies sans grande nécessité, il perd sa force d'esprit, sa fermeté, sa dévotion, il devient mou comme de l'eau, et on n'en fait non plus d'état que d'une eau répandue : *Sicut aqua effusus sum : conculcetur ab hominibus*.

L'expérience nous a fait voir que certains religieux sont devenus la fable du peuple, le sujet des plaisanteries et contes ridicules des bouffons, parce que sous prétexte de gagner les bonnes grâces du monde, ils se sont licenciés et ont été trop libres à jouer, à faire des collations avec les séculiers et à dire des railleries en compagnie. Comme le patriarche Noé s'étant une seule fois enivré sans

y avoir pensé , montra son ignominie et fut exposé à la risée et au mépris de son enfant ; de même il arrive quelquefois qu'un prêtre ayant pris du vin un peu plus que de coutume , devient gaillard et jovial , il ouvre son cœur , il délie sa langue , il découvre ses pensées , il fait voir ses faiblesses et ses imperfections , il se rend ridicule et méprisable à ceux qui l'honoraient beaucoup auparavant ; il devient un vaisseau d'ignominie , au lieu qu'il avait été : *Vas in honorem sanctificatum*.

2^o Etre saint et se rendre commun , sont deux choses si contraires que l'Ecriture les distingue et les oppose : *Quod Deus sanctificavit , tu commune ne dixeris*. Et au texte sacré , être souillé et être commun sont synonymes , c'est une même chose en deux termes ; car au lieu que nous avons en saint Matthieu (15, 11 ; 18, 20) : *Coinquinat hominem*, il y a en saint Marc (7, 15 ; 18, 20) : *Communicat*. L'un dit : *Ce qui entre par la bouche ne souille point l'âme , ce sont les mauvaises pensées qui souillent l'homme* ; l'autre dit que *se rendant commun , on se profane* , parce qu'il est bien difficile , pour ne pas dire impossible à l'homme , encore plus au prêtre , de se rendre commun , se répandre aux compagnies et assemblées du monde sans se profaner. La sainteté est le propre apanage , la différence spécifique et le partage des prêtres : *Sancti erunt Deo suo*.

Rien ne déshonore tant cette vertu céleste , comme font les festins , les cabarets et autres semblables dissolutions qui sont des occasions et pépinières de mille vices ; on y lâche les médisances , ou du moins on consent à ceux qui les disent : *Dùm venter reficitur , lingua deprædatur*. Bacchus était autrefois appelé *Lycæus* , parce qu'il délie la langue et lui donne une liberté vicieuse ; on se laisse aller aux railleries , aux paroles de bouffonnerie , que saint Paul défend à tous les chrétiens , à plus forte raison aux prêtres : *Fornicatio nec nominetur in vobis , aut scurrilitas quæ ad rem non pertinet : aut stultiloquium sicut decet sanctos* (Ephes. 5, 3). *Nugæ in ore Sacerdotis , sunt blasphemix* (S. Bern.) Le vin et la viande échauffent le sang , enflamment le corps , provoquent à la lubricité qui est contraire à la vertu que l'Ecriture appelle sainteté : *Ut sciat unusquisque possidere vas suum in sanctificatione* , dit saint Jérôme. *Venter cibis exæstuans ; despumat in libidinem* (Ephes. 5, 18). *Nolite inebriari vino , in quo est luxuria*. Ne vous gorgez pas de vin , c'est une allumette de lubricité , dit saint Paul.

Et afin qu'on ne pense pas que ce relatif *in quo* se rapporte à *inebriari* , non point à *vino* , il est dit aux Proverbes (20, 1) : *Luxuriosa res vinum* ; et un peu plus bas (21, 17) : *Qui amat vinum et pingua , non ditabitur*. Pour cela Dieu en défendait autrefois l'usage aux personnes qui étaient particulièrement obligées à la sainteté , aux Nazaréens qui étaient comme les religieux de ce temps-là , aux Réchabites qui étaient comme les anachorètes ; aux prêtres et aux lévites (Levit. 10, 9) quand ils devaient entrer au tabernacle ; à plus forte raison il en défend l'excès et la profusion au prêtre de la loi nouvelle , qui entre presque tous les jours au sanctuaire du vrai tabernacle , pour y consommer les redoutables mystères , et qui doit être en tout temps : *Vas in honorem sanctificatum , utile Domino*.

3^o Il est utile au Seigneur pour l'oblation du sacrifice, pour l'administration des sacrements et pour la conduite des âmes; mais l'intempérance est cause qu'il s'acquitte très-indignement de toutes ces fonctions. Un grand évêque de notre temps, qui est mort en odeur de sainteté, en un pays où l'ivrognerie est plus fréquente, dit qu'on a remarqué par expérience que les prêtres sujets au vin ne se convertissent jamais ou fort rarement, et que c'est une marque de réprobation; et qu'en ayant souvent recherché la raison, celle-ci lui sembla très-probable; que Dieu leur ayant donné dans cette liqueur ce qui est de plus saint, de plus précieux et divin au monde, savoir son sang immaculé et adorable, pour l'offrir à Dieu et le recevoir pour la rémission de leurs péchés, Dieu leur ayant fait un si grand bénéfice et un don si inestimable dans cette boisson, il est extrêmement irrité quand ils s'en servent pour l'offenser et commettre le péché qui lui déplaît infiniment.

Si je parlais à une assemblée moins vénérable et moins illustre que celle-ci, je lui montrerais qu'il n'y a que deux vices qui peuvent rendre les sacrements nuls et invalides : l'ignorance et l'ivrognerie; l'ignorance, quand il ne sait point ce qui est essentiel au sacrement, et par ce défaut il n'applique point tout ce qui est nécessaire à la matière ou à la forme. Mais grâce à Dieu, ce vice est maintenant banni de l'Eglise, plutôt à Dieu qu'il en fût de même de l'ivrognerie.

Qu'un prêtre soit avaricieux, orgueilleux, luxurieux et envieux tant que vous voudrez, s'il est un démon, les sacrements qu'il fait sont bien illicites, non pas invalides; ils lui sont nuisibles, mais salutaires à ceux qui les reçoivent; mais s'il est ivrogne, quelle déplorable misère! il peut être appelé après le diner, après le souper, en tout temps, pour baptiser un enfant, pour absoudre un malade, pour donner l'extrême-onction; s'il est ivre, s'il ne sait ce qu'il fait, il fait une action d'homme et non pas une action humaine; quoiqu'il applique la matière et qu'il prononce les paroles, le sacrement est nul, l'enfant n'est point baptisé, le pénitent n'est pas absous, le malade ne reçoit pas la grâce de l'extrême-onction, *ex opere operato* : et si cet enfant devient grand, s'il est fait prêtre, s'il est créé évêque, les prêtres qu'il ordonnera ne seront pas prêtres, les pénitents que ces prêtres absoudront ne seront pas absous, et s'ils meurent après un péché mortel, avec la seule attrition, ils seront perdus pour jamais. Il faut brûler tous nos livres de théologie ou le croire : car tous les docteurs l'enseignent unanimement sans controverse.

Et ceci nous doit apprendre et induire à procurer avec soin que les sages-femmes et même toutes les femmes, sachent bien la matière et la forme du baptême, afin qu'elles le puissent administrer en cas de nécessité, qui se rencontre assez souvent, et pour dire cela en passant, je voudrais suivre en pratique l'opinion de plusieurs évêques doctes et pieux, qui conseillent de rebaptiser sous condition tous les enfants qui ont été baptisés en la maison par les femmes, parce qu'encore qu'elles sachent fort bien la matière et la forme du sacrement, elles sont tellement surprises et empêchées en ces occasions, qu'elles ne savent quasi ce qu'elles font; et nous

ne pouvons faillir en suivant l'opinion de saint Thomas¹ qui dit expressément qu'il les faut tous rebaptiser sous condition, pour la raison que je viens de dire. Quelles effroyables suites, quelles horribles conséquences; quand elles n'arriveraient qu'une fois en mille ans, elles méritent qu'on craigne plus que la mort de donner les ordres, ou de résigner une cure à un homme qui est esclave de ce vice.

Si on objecte le texte du droit canon, où il est dit que le baptême donné *ab ebrioso* est valide, on répond qu'il dit *ab ebrioso*, non pas *ab ebrio*, le sacrement est valide, étant donné par un prêtre sujet à l'ivrognerie, pourvu que, lorsqu'il l'administre, il ne soit pas actuellement ivre. Les autres sacrements que nous administrons et recevons plus ordinairement, sont la pénitence et l'eucharistie; mais l'intempérance les profane et déshonore notablement, ou en interdit l'usage et l'administration convenable, *nemo dat quod non habet*: la cause doit toujours avoir en éminence tout ce qu'elle veut influer et communiquer à ses effets. Comment pouvons-nous inspirer l'amour et l'esprit de pénitence à ceux qui se confessent à nous, si nous en sommes dépourvus nous-mêmes? Saint Chrysostome et saint Grégoire disent que Jésus a institué la confession, non-seulement afin que le confesseur absolve les pécheurs, mais encore afin que par ses prières et pénitences il apaise Dieu et les aide à se retirer de leur mauvaise vie. Il y a des âmes si endurcies si invétérées au mal, si avant plongées en l'ordure du péché, qu'elles ne s'en relèveront jamais, si le confesseur, ou quelque autre personne ne fait pénitence pour elles et avec elles: *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur, nisi in oratione et jejuniis*.

En l'histoire ecclésiastique, il est dit que saint André étant à Corinthe pour la prédication de l'Évangile, un vieillard nommé Nicolas le vint trouver, et lui dit qu'il avait vécu soixante-quatre ans en grande lasciveté, lâchant la bride à ses appétits désordonnés, et se vautrant en toutes sortes de voluptés charnelles; et qu'entrant un jour au lieu infâme pour faire mal avec une fille débauchée, portant sur soi le saint Évangile, comme il se voulut approcher de cette malheureuse, elle se retira en arrière bien épouvantée, et lui dit qu'il ne s'approchât point d'elle ni du lieu où elle était, parce qu'elle voyait en lui des choses merveilleuses et mystérieuses. Nicolas donc pria le saint Apôtre de lui donner quelque remède contre cette faiblesse de sa chair, et contre une si mauvaise et si longue habitude. Le saint se mit en oraison, jeûnant très-austèrement cinq jours durant, et priant Dieu de pardonner à cet infortuné vieillard, et de lui octroyer par sa miséricorde le don de continence. Au bout de cinq jours, le saint persévérant en sa prière, entendit une voix du ciel, qui disait: Je t'accorde ce que tu me demandes pour ce vieillard; mais je veux que comme tu as jeûné pour lui, il jeûne aussi et fasse son devoir de se mortifier, s'il veut être sauvé. L'Apôtre commanda à Nicolas de jeûner et à tous les chrétiens de faire oraison, et de demander à Dieu miséricorde pour lui. Saint André eut tant de crédit envers Dieu par son

¹ Opusc. 64, quod est de Officio. Sacerdotis. § 4. qui est de Baptismo.

jeûne et par sa prière, que ce misérable, étant converti, donna tous ses biens aux pauvres, macéra sa chair par des austérités très-rigoureuses, jeûna six mois au pain et à l'eau et puis mourut; et Dieu révéla au saint Apôtre qu'il était en voie de salut.

Et de notre temps le saint évêque de Cahors, Alain, dont la mémoire est en bénédiction, n'étant encore qu'abbé de la Chancelade, visita un ecclésiastique fort malade qui ne voulait point se confesser, parce, disait-il, qu'il désespérait de pouvoir satisfaire pour ses péchés qui étaient si grands et en grand nombre. Le saint lui promit de lui donner un homme qui le cautionnerait devant Dieu, et ferait pénitence pour lui. Il l'entendit en confession et lui donna pour pénitence de jeûner deux ans au pain et à l'eau, et s'obligea à la faire pour lui, il la fit et en reçut si grande bénédiction de Dieu, que depuis il jeûna le reste de sa vie au pain et aux herbes, ou aux légumes.

Et puis, quand nous avons appris en la confession les grands péchés qui se commettent contre Dieu, n'en sommes-nous point touchés? avons-nous bien courage de nous réjouir et faire bonne chère? *Aspectu et auditu justus erat Loth, habitans, apud eos qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant* (2. Petri. 2, 8). Le juste Loth, dit la Genèse, était sensiblement affligé voyant les actions impures et dénaturées des Sodomites. Si nous sommes justes, nous ne pourrions entendre les œuvres injustes qui se commettent parmi le monde, sans nous en mettre en peine et en faire pénitence: *Vidi prævaricantes et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt*. Si on venait dire à un jeune homme qu'on a maltraité son père, qu'on l'a grièvement blessé et outragé, et qu'incontinent après on le vit jouer, folâtrer et prendre ses plaisirs, on dirait à bon droit qu'il est dénaturé, qu'il n'a point d'amour ni de tendresse pour son père. Nous n'avons pas grande affection pour Dieu, si, au lieu d'être affligés au dernier point, nous cherchons les bonnes chères et les dissolutions, après avoir appris par les confessions, les grandes offenses qui se font contre Dieu dans le monde.

Quant à l'Eucharistie, l'honneur que nous avons d'y produire le corps de Jésus par notre bouche, l'honneur que nous avons de le recevoir et de le loger si souvent en notre estomac, nous doit divertir de l'offenser par ces deux parties de notre corps. Le propre ministère du prêtre, c'est d'offrir le sacrifice et d'administrer le sacrement de l'autel; et saint Paul dit que la sobriété y est nécessaire: *Ministerium tuum imple, sobrius esto*; mais il doit encore être disposé à toute sorte de bonnes œuvres.

II. L'intempérance nous rend inhabiles à tout, elle nous en interdit les fonctions; elle empêche l'aumône, elle consume en excès et en superfluités ce qu'il faudrait donner aux pauvres; elle morfond la dévotion. Quand vous êtes ivre, vous omettez aisément l'office divin, ou vous le dites irrévéremment; vous ne faites point d'examen de conscience le soir, point de lecture spirituelle, point d'autres exercices de piété; elle empêche les œuvres de charité, elle fait perdre le temps qui y est nécessaire; car vous l'employez à dormir, à jouer, à entretenir ceux qui vous ont invité. Enfin,

cette vertu nous est si nécessaire, que l'Eglise nous la recommande tous les jours le matin et le soir, à prime : *Carnis terat superbiam, potus cibique parcitas*; et à complies : *Sobrii estote*. Souvenez-vous qu'un prophète s'étant amusé à prendre une pauvre petite réfection avec un autre prophète, sans aucun excès, au lieu de se hâter et de faire promptement la commission qu'il avait reçue de Dieu, fut étouffé par un lion.

A cet effet, *vigilate*, soyez vigilants et soigneux d'éviter les compagnies qui vous invitent aux divertissements; mortifiez l'attachement aux biens de la terre, qui est cause que par épargne et pour avoir quelque franche repue, on va aux festins de noces, de baptême et de confrérie; il vaudrait beaucoup mieux ne pas faire cette épargne, et ne point faire tant d'aumônes : car le bien spirituel de la sobriété et du bon exemple est préférable au bien temporel que vous faites au prochain par l'aumône.

Si vous pratiquez bien cette vertu, comme après que Jésus eût jeûné dans le désert, les anges vinrent à lui et le servirent, ainsi, à l'heure de votre mort ils viendront au devant de votre âme, pour la recevoir en leur compagnie au banquet très-délicieux de la béatitude céleste. *Amen*.

SERMON LXIII.

DE LA NÉCESSITÉ DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

QUAND le grand docteur de l'Eglise, saint Jérôme, dit que nous ne sommes pas chrétiens par naissance : *Non nascuntur christiani, sed fiunt*, il l'entend de la naissance charnelle, non de la spirituelle : car au sacrement de baptême nous sommes faits chrétiens, nous sommes engendrés en la vie de grâce; ce sacrement est une naissance spirituelle, le premier et le plus nécessaire de tous les sacrements, la porte par laquelle nous entrons en l'Eglise. L'apôtre saint Pierre, parlant aux fidèles baptisés depuis peu, leur conseillait de désirer la mamelle comme des enfants nouveau-nés : *Quasi modò geniti infantes lac concupiscite, ut in eo crescatis*. Ce lait spirituel, qui nous est nécessaire pour conserver et augmenter la vie divine que nous avons reçue au baptême, c'est votre grâce et faveur maternelle, ô sainte et bienheureuse Vierge! nous la désirons ardemment, nous vous la demandons de tout notre cœur, et pour nous disposer à la recevoir, puisqu'elle se donne aux âmes humbles, nous nous prosternons humblement à vos pieds, et vous disons avec profond respect : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — I. Tres veritates quæ probant necessitatem baptismi : 1^o Omnes nascimur in peccato originali. — II. De quo aliquæ quæstiones solvuntur : 2^o Solis meritis Christi potest dilui, 3^o Hæc merita nobis debent per baptismum applicari.

II. PUNCTUM. — Tria documenta moralia ex prædictis. Primum, pro sacerdotibus. Secundum pro patribus familias. Tertium, pro feminis prægnantibus.

III. PUNCTUM. — Gratia baptismalis perdita difficile recuperatur : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparatione.

PREMIER POINT. — I. 1^o Pour connaître si évidemment la nécessité du baptême, qu'on ne la puisse révoquer en doute, il faut supposer trois vérités qui sont fondées sur les principes de notre religion, avérées de tous les docteurs et tirées des passages exprès de l'Écriture sacrée. La première est que tous les enfants qui sont conçus par voie ordinaire, tous, tous (la seule Vierge exceptée), dès le premier instant de leur conception, sont souillés du péché originel, ils sont ennemis de Dieu, objets de sa juste colère, esclaves de l'esprit malin, enfants de perdition et victimes de la mort éternelle. Je dis conçus par voie ordinaire, pour faire entendre que le Fils de Dieu n'ayant point été conçu par œuvre d'homme, mais par la fécondité du Père et par l'opération du Saint-Esprit, sa conception n'a pas seulement été exempte de toute impureté, mais elle a été la source, la cause et l'origine de toute la pureté qui est aux corps et aux âmes des fidèles. J'ai encore ajouté : *La sainte Vierge exceptée*, parce que, selon la maxime de saint Augustin, quand on parle du péché, soit actuel, soit originel, on ne parle point de la Vierge, sinon pour dire qu'elle en a été tout à fait affranchie, ayant été prévenue de toutes les grâces et avantagée de tous les privilèges qu'un Fils tout-puissant et tout bon peut accorder libéralement à celle qu'il choisit pour sa Mère.

II. Oui, mais, dira quelqu'un, qu'est-ce que ce péché originel? d'où vient-il? et comment est-ce que les enfants nés dans un légitime mariage, de père et de mère fidèles, le peuvent ou doivent encourir? Personne ne donne ce qu'il n'a pas; le père, qui engendre cet enfant est catholique, la mère qui le conçoit est chrétienne : tous deux ont été baptisés, tous deux ont été nettoyés et délivrés du péché, comment le peuvent-ils donner? Tous deux sont en la grâce de Dieu, que ne la donnent-ils à l'enfant qu'ils engendrent? d'où vient qu'ils ne lui donnent pas la grâce de Dieu qu'ils ont, et qu'ils lui communiquent le péché originel qu'ils n'ont pas? Et puis si nous contractons le péché de notre premier père après tant de générations et de révolutions de siècles qui ont été entre lui et nous, à plus forte raison le père qui nous engendre immédiatement nous communiquera ses propres péchés, et ainsi l'enfant sera coupable et souillé de tous les blasphèmes, larcins, adultères et autres crimes de ses père et mère, et principalement de ceux dont ils étaient infectés au temps qu'ils l'ont engendré, contre cette parole du Prophète : *Filius non portabit iniquitatem patris*.

A tout cela saint Augustin (Serm. 14 de *Verbis Apostolis*) répond : *Ideo de baptizato justus non nascitur, quia eum non ge-*

nerat undè regeneratus est, sed undè generatus est. Un homme qui est chrétien engendre un enfant qui est homme, mais qui n'est pas chrétien, parce qu'il ne l'engendre pas en tant que chrétien, mais en tant qu'homme : *Generatio est processio viventis à vivente, in similitudinem naturæ.* Nos pères et nos mères nous communiquent le péché du premier homme qu'ils n'ont pas, et ils ne nous communiquent pas leurs propres péchés qu'ils ont; d'autant que par la génération on communique les qualités de la nature, non de la personne, les propriétés de l'espèce non de l'individu. Le premier homme ayant été établi de Dieu comme la source et la racine de la nature humaine, son péché l'a tout envenimée; il a été contagieux à toute sa postérité, et il se communique à tous ceux qui participent de sa nature par génération humaine; parce que c'est un apanage, ou pour mieux dire une tare de l'espèce, non de la personne; comme un homme qui est savant engendre un fils très-ignorant; il ne lui communique pas la science qu'il a, et il lui donne l'ignorance qu'il n'a point, parce que la science est une perfection de la personne, l'ignorance une imperfection de la nature; ou, si vous voulez, nous dirons avec saint Augustin (lib. de *Nuptiis et concupiscentia*). Vous semez un grain de blé qui est dépouillé de la paille par le fléau, purifié et émondé par le vent, il produit un autre grain de blé, mais ce grain qui est produit n'est pas purifié comme le premier, il vient toujours enveloppé de la paille. Vous jetez en terre le pépin d'un fruit doux et domestique, d'une pomme de reinette ou d'une poire de bon-chrétien; l'arbre qui en provient n'est pas pourtant domestique, c'est un pommier ou poirier sauvage : pour le rendre bon et savoureux, il le faut enter, il y faut insérer la greffe d'un arbre doux et domestique. Ainsi un enfant nouveau-né, encore que le père qui l'a engendré soit catholique, la mère qui l'a conçu soit dévote, si Jésus n'est inséré en lui, par le sacrement de baptême, c'est un fruit de malédiction, un avorton de nature, engeance de péché, morte-paie de damnation, il ne peut être sauvé; *Suscipite insitum verbum quod potest salvare animas vestras.* Oui, morte-paie de damnation; car en la damnation il y a deux sortes de peine : peine du sens, peine du dam; la peine du sens, c'est celle du feu et autres tourments positifs; la peine du dam, c'est la privation de la jouissance de Dieu. Je ne vous veux pas dire ce que saint Augustin tient de la peine du sens et des enfants mort-nés, et après lui plusieurs saints docteurs.

La peine du dam est sans doute beaucoup plus griève et plus insupportable que la peine du sens, encore qu'il ne nous semble pas, parce que nous ne nous conduisons que par l'imagination et par le sens. Être privé de Dieu, d'un si grand bien, d'un bien souverain, d'un bien infini qui est notre dernière fin, d'un bien auquel nous avons une si grande pente, une si puissante inclination, et en être privé pour jamais, quelle affliction, quelle séparation, quel martyre, quel désespoir! Lequel aimeriez-vous mieux, ou être sujet à la migraine, ou être privé de la vue? être sujet à la migraine, c'est une peine de sens; être privé de la vue, c'est une peine de dam. Voyez donc qu'une peine de dam et de privation peut être souvent

plus à craindre qu'une peine qui afflige le sens. Et si c'est une si grande disgrâce d'être privé de la vue, qui nous est commune avec les mouchérons, combien plus d'être privé de la vue qui nous est commune avec les archanges. S'il vous semble que c'est un si grand mal de ne pouvoir voir des jardins, des maisons et des prairies, combien plus de ne voir pas Dieu, qui est l'assemblage et le théâtre de toute sorte de biens : *Ostendam tibi omne bonum*. Si c'est une affliction si sensible d'être privé de la lumière corporelle pour un peu de temps, combien plus d'être privé de la lumière spirituelle et divine pour une éternité? L'enfant mort-né en sera privé, ne vous y trompez pas; c'est un article de foi, il n'est pas permis d'en douter. Il est souillé du péché, dit saint Paul : *In Adam omnes peccaverunt* (Rom. 5, 12), et rien de souillé n'entre dans le ciel, dit saint Jean (Apoc. 21, 27). Il est l'objet de la colère de Dieu : *Eramus naturâ filii iræ* (Ephes. 2, 3), et la colère de Dieu sur cet enfant ne s'apaise jamais, car celui qui n'a pas la foi, la colère de Dieu demeure en lui, dit Jésus (Joan. 3, 36). Or, cet enfant mort-né n'a pas la foi, ni actuelle ni habituelle : non l'actuelle, car il n'en est pas capable; non l'habituelle, car il ne la pouvait recevoir que par le sacrement, et il est mort sans le recevoir : *Ira Dei manet super eum*.

Et puis dites que Dieu ne nous a pas faits pour nous perdre; dites que sa miséricorde ne lui permet pas d'être aussi rigoureux qu'on dit; dites qu'il vous épargnera si vous mourez en état de péché; dites que vous pouvez comprendre l'abîme de ses jugements. A-t-il fait ces pauvres enfants pour les perdre? et néanmoins il les laisse bien perdre; car c'est être perdu que de perdre Dieu : c'est être perdu que perdre sa dernière fin; c'est être perdu et bien malheureux que perdre ce qui seul nous peut rendre bienheureux. La miséricorde de Dieu est plus grande que vous ne dites, que vous ne pensez, que vous ne sauriez dire ni penser, et toutefois cette si grande miséricorde, cette miséricorde infinie ne l'empêche pas d'user d'une telle sévérité envers ces petites créatures; et s'il est si sévère envers ces enfants pour un seul péché, pour un péché d'autrui, pour un péché qu'ils encourent par le malheur de leur condition, quel sera-t-il envers vous pour vos propres péchés, pour des péchés en si grand nombre, pour des péchés que vous commettez de votre franche volonté, non par ignorance, non par contrainte, non par surprise, mais de gaité de cœur et de propos délibéré?

Mais pourquoi est-ce que Dieu permet que l'enfant de cette femme dévote meure sans baptême, et l'enfant de cette fille débauchée le reçoive avant que de mourir? Saint Augustin vous répond : *Noli investigare si non vis errare* : Ne soyez pas curieux d'en savoir la raison, si vous ne voulez errer. Un Égyptien portant quelque chose sous son manteau, et son ami lui demandant : Que portez-vous là? il répondit : Je le cache sous mon manteau, afin qu'on ne sache pas ce que je porte. Puisque Dieu a voulu que ses jugements et ses desseins sur les enfants des hommes soient secrets et incompréhensibles, pourquoi les voudrions-nous découvrir?

Saint Prosper¹ vous répond : *De hac altitudine discretionis Dei non conturbabitur cor nostrum, si firmâ et stabili Fide omne judicium Dei justum esse credamus, nec appetamus habere cognitum quod voluit esse secretum ut ubi investigari non potest quare itâ judicet, sufficiat scire quis judicet.* Notre cœur ne se troublera point de ce profond abîme de la providence de Dieu, si, par une foi stable et bien affermie, nous croyons que les jugements de Dieu sont très-justes, ne désirant pas connaître ce qu'il a voulu nous être caché, et ne pouvant savoir la raison de son jugement, nous devons nous contenter de savoir que c'est lui qui en a ainsi ordonné.

Saint Paul vous répond : *Tu quis es qui respondeas Deo? ἀνταποκρινόμενος?* Qui êtes-vous, qui osez disputer avec Dieu et lui demander des *pourquoi*? Saint Paul et saint Augustin vous répondent : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei!* O abîme de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles ! Le poète même vous donne cet avertissement : *Quid æternis minorem consiliis animum fatigas?* Car si le jurisconsulte² a dit qu'il ne faut pas demander raison des constitutions impériales : *Rationes eorum quæ constituuntur, inquiri non oportet,* à plus forte raison des constitutions divines. Je pourrais ici ajouter plusieurs autres questions subtiles et curieuses qu'on agite en théologie sur le péché originel ; mais on me dirait comme à ce bon homme dont saint Augustin fait mention. Il était tombé en un puits fort profond, où il y avait assez d'eau pour l'empêcher de se blesser ; mais par bonheur il n'y en avait pas assez pour le noyer. Un de ses amis passant par là, et l'entendant crier, s'approche du puits, et lui dit : Et comment êtes-vous tombé là ? Il répond : Avisez plutôt comment vous m'en retirerez ! Ainsi il importe peu de savoir comment les hommes tombent au péché ; mais il importe beaucoup de savoir comment il les en faut retirer.

2^o Or, ce péché originel était un mal si désespéré et incurable que toutes les boutiques des apothicaires ne pouvaient fournir aucune drogue, tous les alambics des chimistes ne pouvaient distiller aucune essence, tous les efforts de la nature ne pouvaient produire aucune plante : en tous les trésors et magasins des idées éternelles de Dieu, il n'y avait aucune pure créature possible qui pût remédier à ce mal ; il ne fallait rien moins que l'incarnation d'un Dieu pour incarner cette plaie ; il ne fallait rien moins que le sang précieux d'un Dieu pour cataplasme à cet apostume, rien moins que la mort du Fils de Dieu pour médecine à cette maladie mortelle. Les preuves en sont aisées à faire, eu égard à la malice du péché, qui offense une majesté infinie ; mais je n'en n'ai pas le temps, et il n'est pas besoin, vu que c'est une doctrine rebattue : *Extremis morbis, extrema remedia,* ce n'est qu'aux extrêmes maladies qu'on applique des remèdes extrêmes. Il faut que le péché soit un mal bien dangereux et bien extrême, puisqu'un remède si puissant,

¹ Vel auctor. lib. de vocatione gentium, lib. 2, cap. 8. *inter opera D. Ambrosii.*

² Et ideo, ff. de legibus Senatûsque consultis.

si étrange, si extraordinaire et si extrême lui est tout à fait nécessaire : *Agnosce, homo, quàm gravia sunt vulnera pro quibus necesse est Christum Dominum vulnerari? si non essent hæc ad mortem, et mortem sempiternam, nunquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur.*

Comment osez-vous commettre les péchés mortels à douzaines, blasphémer et jurer dix ou douze fois en un mois? Ah! vous ne savez, ô homme! ce que c'est que le péché mortel; si vous le saviez, vous mourriez plutôt mille fois que d'avoir la moindre pensée de le commettre; vous vous rongeriez plutôt la langue que de prononcer un seul blasphème; vous vous brûleriez plutôt la main que de la porter à aucune action déshonnête ou injuste. Il n'y a piqûre de vipère, il n'y a morsure de chien enragé, ni blessure de taureau furieux qui soit si envenimée, si dangereuse, incurable, mortelle, comme la plaie que vous vous faites quand vous commettez un péché.

Faites qu'une vipère coule son venin, qu'un chien enragé mette sa dent, qu'un taureau furieux enfonce sa corne dans le cœur de tous les hommes, de toutes les femmes et de tous les enfants qui sont au monde, quel déplorable spectacle serait-ce? Quel horrible carnage! Quelle sanglante boucherie! Ce mal ne serait pas si grand, si terrible, si extrême, si funeste, ni si difficile à guérir qu'un seul péché mortel que vous commettez. Dieu pourrait fort aisément, par une petite parole, créer une plante ou autre créature, qui servirait de remède très-suffisant et très-efficace à toutes les piqûres de cette vipère; aux morsures de ce chien et aux blessures de ce taureau furieux; mais pour remédier à un seul péché, il faut que Dieu même s'abaisse, s'anéantisse et se fasse créature.

3° Ce précieux et inestimable trésor des mérites de Jésus est un très-puissant remède contre le péché originel, mais inutile et inefficace s'il ne nous est appliqué. Donnez-moi la meilleure médecine qui ait jamais été au monde; où on ait mis en fusion les eaux les plus cordiales et les essences les plus salutaires qui se puissent rencontrer, si le malade ne la prend, si on la laisse sur un buffet, elle ne sert à rien. Ainsi, encore que le sang précieux de Jésus et que les mérites infinis de sa mort soient plus que très-suffisants pour nous affranchir du péché, s'ils ne nous sont appliqués et appropriés par le sacrement, ils nous sont inutiles et inefficaces. Aussi, nous voyons que l'Écriture attribue à l'eau du baptême, les mêmes effets qu'elle attribue au sang adorable de Jésus, parce que le sang de Jésus influe à cette eau sa vertu : *Sanguis Jesu Christi emundat nos* : Le sang de Jésus-Christ nous nettoie, dit saint Jean (1, 7) : *Mundans eam lavacro aquæ* (Ephes. 5, 26) : Jésus nettoie son Eglise par le baptême d'eau, dit saint Paul.

Saint Pierre (1. Pet. 1, 19) dit que nous sommes sauvés par le sang de l'Agneau immaculé. Saint Paul dit : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis* (Tit. 3, 5); que Dieu nous a sauvés par le baptême de régénération.

Et en saint Jean (3, 3 et 5), Jésus répète par deux fois avec grande instance et avec son serment ordinaire pour mieux l'inculquer, afin qu'on n'en prétende cause d'ignorance : *Amen*,

amen dico tibi, nisi quis renatus fuerit ex aquâ, non potest introire in regnum Dei. Je vous fais juge, à qui on doit plutôt croire, ou au ministre qui, étant paresseux d'aller au temple pour baptiser cet enfant, dit que le baptême ne lui est pas nécessaire, ou à Jésus, qui dit si clairement, si expressément et si certainement qu'il lui est tout à fait nécessaire?

Mais il y a trois sortes de baptême : baptême d'eau, baptême d'esprit et baptême de sang; *Fluminis, flaminis, sanguinis.* Le baptême d'eau est celui dont j'ai parlé jusqu'à présent, qui est absolument nécessaire aux petits enfants; le baptême du Saint-Esprit est la parfaite contrition ou amour de Dieu pur et désintéressé. Ce baptême pourrait en nécessité sauver une personne à qui il serait impossible d'obtenir le baptême d'eau; de là vient que c'est un très-bon et très-sage conseil d'exercer toujours, tant que faire se peut, des actes de parfaite contrition, quand vous voulez vous confesser, et souvent en d'autres occasions, parce que s'il y avait eu quelque manquement essentiel en votre baptême, vous n'auriez point d'autre voie de salut que la parfaite contrition ou l'amour de Dieu. Le baptême de sang, c'est le martyre; car quiconque donne sa vie pour la querelle de Dieu, ou pour la foi de Jésus est baptisé en son sang; et non-seulement celui qui la donne, mais encore celui qui perd la vie, quoique privé de l'usage de la raison : *Qui perdiderit, non pas posuerit, animam suam propter me et Evangelium, salvam faciet eam* (Marc. 8, 35).

Ainsi, nous honorons comme martyrs les petits innocents qu'Hérode fit tuer, parce que Jésus fut cause, ou au moins occasion qu'ils perdirent la vie. Ainsi, la piété des fidèles honore comme martyrs, et l'Eglise romaine a mis en son martyrologe, le 28^e jour de février, ces saints ecclésiastiques et séculiers, qui prirent la mort à servir les pestiférés pour l'amour de Dieu à Alexandrie sous l'empire de Valérien, et dont les éloges sont racontés par saint Denys Alexandrin dans Eusèbe (lib. 7, c. 16 et 17). Mesdames de la charité, et vous petites bonnes femmes qui visitez et instruisez les pauvres avec tant de charité, c'est pour l'amour de Dieu que vous le faites, et pour obéir à l'Evangile qui le recommande; si vous prenez la dernière maladie en ces pieux exercices, les hommes vous enterreront comme personnes du commun, mais peut-être que les anges vous honoreront comme martyres; ils auront sujet de vous dire : O sainte et heureuse femme! encore que le glaive de la persécution ne vous ait pas fait mourir, vous ne laissez pas d'avoir la palme et la couronne du martyre; parce que l'amour de Dieu et l'obéissance à l'Evangile vous a fait perdre la vie : *O sanctissima anima! quam etsi persecutionibus gladius non abstulit, palmam tamen martyrii non amisit.*

DEUXIÈME POINT. — 1^{um}. Ces vérités catholiques doivent apprendre la leçon à trois sortes de personnes : aux prêtres, aux pères de famille et aux femmes mariées. Les prêtres, et principalement les curés, doivent apprendre à éviter l'ivrognerie sur tous les autres vices. L'avarice, l'ambition et autres semblables péchés sont bien indécents et honteux en un prêtre, mais ils n'empêchent

pas d'administrer valablement le baptême; la seule ivrognerie peut rendre mille sacrements infructueux et invalides, comme nous avons vu ces jours passés.

2^{um}. Les pères de famille doivent avoir grand soin que leurs femmes, leurs filles, et même leurs servantes, sachent bien que tout ce qui est nécessaire pour l'essence de ce sacrement, et qu'elles sachent bien ce que je m'en vais dire. En cas de nécessité : chacun peut baptiser un enfant, même le père ou la mère à faute d'autre; et si vous voulez qu'il soit sauvé, voici ce qu'il faut faire. Il faut prendre de l'eau naturelle, il n'est pas besoin qu'elle soit bénite, ni qu'il y ait du sel, mais il ne faut pas que ce soit de l'eau de rose, ni de la salive, ni de l'eau-de-vie, ni de l'eau faite par artifice, il faut de l'eau naturelle, la première qu'on trouve, eau de puits, ou de pluie, ou de fontaine, ou de rivière, ou de mer, ou de neige fondue, il en faut mouiller le corps de l'enfant, la tête tant que faire se peut; et si on ne peut mouiller la tête, il faut mettre l'eau sur la poitrine, ou sur le bras, ou sur le pied, ou autres parties nues; et la même personne qui mouille l'enfant, doit, en mettant l'eau, dire ces paroles bien distinctement : Enfant, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen. Mais l'enfant qui serait baptisé sur une autre partie que sur la tête, quand il montrerait la tête, il le faudrait baptiser derechef, en disant : Enfant, si tu n'es pas baptisé, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; parce que le baptême qui est donné en autre partie que sur la tête, n'est pas assuré, dit saint Thomas (3. p., q. 66, art. 7, *de tertium*).

Et quand vous n'êtes pas bien assuré qu'il soit mort, vous le devez baptiser sous condition, et dire : Si tu es vivant, je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit¹, car comme saint Augustin², parlant d'un catéchumène qui est tombé en apoplexie sans demander le baptême, dit qu'il le faut baptiser, parce qu'il vaut mieux se mettre en danger de donner le baptême à un homme qui ne le veut pas, que de le refuser à un qui le veut : *Satius est nolenti dare, quam volenti negare*. Ainsi, quand on est en doute si un enfant est en vie, il vaut mieux se mettre en danger de baptiser un enfant mort, que de ne pas baptiser un enfant vivant, vu même que la vie de ces petites créatures est si basse et si faible qu'on les pense quelquefois tout à fait morts, et longtemps après ils donnent quelque signe de vie. Je dis qu'il est bon que toutes les femmes et filles sachent bien cela, parce qu'il se peut faire que votre femme accouche inopinément d'un enfant qui soit aux abois, et qu'il n'y ait en la chambre que votre fille ou votre servante, et si elles ne le savaient pas baptiser, il ferait naufrage de son salut, et quand cela n'arriverait en tout le monde qu'une fois en cent ans, il faudrait pour l'éviter que chacun apprit avec grand soin la matière et la forme du baptême, tant le salut d'une âme est de grande conséquence.

Et cela derechef est de si grande importance, que j'ai vu des

¹ Suarez, tom. 3, in 3. part., disp. 20. sect. 2.

² Lib. 4, de adulterinis conjugis, c. 26.

évêques très-doctes et très-pieux, comme l'archevêque de Cambrai, qui est mort depuis peu en odeur de sainteté, et autres, qui conseillaient à tous les curés de baptiser à l'église, avec condition, tous les enfants qui ont été baptisés par les femmes en la maison, parce qu'encore que quelques-unes sachent très-bien la matière et la forme du baptême, elles sont néanmoins tellement surprises et empressées en semblable conjoncture, que pour l'ordinaire elles ne savent ce qu'elles font; et ce n'est pas seulement le sentiment de ces évêques, mais c'est l'opinion expresse de saint Thomas¹, qui en vaut cinquante. Et quand vous êtes en vos maisons des champs, si vous avez de la charité, vous devez vous approcher adroitement des sages-femmes et les interroger, pour voir si elles savent comme il faut baptiser, et le leur enseigner : nous en avons souvent trouvé qui ne le savaient pas.

3^{um}. Enfin les femmes mariées doivent apprendre qu'elles sont très-coupables devant Dieu si leur enfant vient à mourir sans baptême, ou parce qu'elles diffèrent trop à le lui faire donner, comme pour attendre un parrain, ou pour d'autres compliments et considérations humaines, ou parce qu'elles se blessent et mettent au monde un avorton. Quand cela arrive sans votre faute, vous pouvez vous consoler sur votre innocence, et adorer la providence de Dieu; mais quand vous vous blessez par votre faute, folâtrant ou dansant, ou vous mettant en grande colère, ou portant de trop gros fardeaux, c'est un malheur qui n'a point de ressource, qui mérite d'être pleuré inconsolablement le reste de votre vie.

TROISIÈME POINT. — 1^o Et si c'est une si grande disgrâce pour ces pauvres créatures de ne pas recevoir la grâce du baptême, quoiqu'il n'y ait point de leur faute, quelle disgrâce est-ce pour vous, quel désastre, quel malheur inconcevable que de perdre cette même grâce après que nous l'avons reçue, et la perdre par notre pure faute, pour une passion, pour une bagatelle, pour une chimère? Il est si difficile de recouvrer cette perte, que saint Paul (Hebr. 6, 4, 6) met cela au nombre des choses impossibles : *Impossibile est eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus Sancti, et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam* : Il est impossible, dit saint Paul, c'est-à-dire très-difficile, disent les saint interprètes², que ceux qui, ayant reçu le sacrement d'illumination, c'est-à-dire le baptême, et goûté le don céleste, et reçu le Saint-Esprit, sont retombés; il est, dis-je, très-difficile qu'ils soient renouvelés par la pénitence.

2^o Saint Ambroise (lib. 1 de Pœnit.) dit : *Facilius inveni qui innocentiam servaverint quam qui congruè egerint pœnitentiam*. Ce grand prélat avait eu longtemps la conduite des consciences, il était le refuge et le port assuré de ceux qui se convertissaient; car sa porte était ouverte et son accès très-facile à tout le monde et néanmoins il disait, j'ai trouvé plus de gens qui ont conservé la grâce baptismale que je n'en ai trouvé qui aient fait une vraie pénitence

¹ Opusc. 65, quod est de officio Sacerdotis § ultimo.

² S. Ansel. Dyonis. Chart. Liranus, Hugo Cardin., Titelman, Vasquez

après l'avoir perdue. Saint Pacian, en l'épître 3^e qu'il écrit à Symphonien, dit : *Baptisma est Sacramentum Dominicæ Passionis : Pœnitentium venia est meritum confitentis. Illud omnes adispici possunt, quia gratia Dei donum est, id est gratuita donatio, labor verò iste paucorum est qui post casum resurgunt, post vulnera convalescunt* : La grâce du baptême se donne par le seul mérite de la passion du Fils de Dieu, et tous la peuvent aisément acquérir, parce que c'est un pur don de Dieu ; mais peu de gens obtiennent le pardon des péchés commis après le baptême, parce qu'il ne s'acquiert que par les travaux de la pénitence.

3^o Voilà justement la vraie raison de cette vérité. La pénitence est un second baptême, un baptême non d'eau élémentaire, mais de larmes, baptême laborieux, pénible et angoisseux, dit le concile de Trente (sess. 14, can. 2) ; car les péchés commis après le baptême sont plus grands sans comparaison, plus énormes et plus indignes de pardon que les péchés des infidèles : les chrétiens qui seront damnés seront bien plus bas en enfer et plus tourmentés que les payens, dit saint Paul : *Illuminati sunt*, ils ont la connaissance de Dieu, ils savent, ou doivent savoir sa sainte volonté et ses divins commandements, le grand mal que c'est de les transgresser, et d'offenser une si haute et si excellente majesté ! Le serviteur qui connaît la volonté de son maître, et qui ne la fait pas, sera plus rudement châtié, dit Jésus. Quand nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, à peine y a-t-il aucune victime qui puisse expier ce péché, dit saint Paul.

Nous ne sommes pas étrangers, mais nous sommes les domestiques de Dieu, ses enfants et ses bien-aimés : *Gustavimus donum cælestè* ; nous avons l'honneur d'être reçus à sa table, de manger son pain et d'être nourris de sa chair ; si nous l'offensons après tant de grâces, l'offense lui est bien sensible, c'est une ingratitude monstrueuse ; comme quand un de vos gens vous trahit, vous avez coutume de dire : Si c'était un autre, je ne m'en soucierais pas, mais un tel, qui m'appartient de si près, que j'avais tant obligé ! Ainsi Jésus dit : *Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique : tu verò homo unanimes, notus meus, qui simul mecum dulces capiebas cibos, veniat mors super illos*. Si un turc, un juif, un payen, ou tout autre infidèle qui est mon ennemi m'offense, l'injure ne m'est pas si sensible ; mais vous, un chrétien, qui avez contracté amitié avec moi, qui avez été assis à ma table, comment avez-vous la malice de commettre le péché, qui me désoblige au dernier point ? *Participes facti sunt Spiritus Sancti* ; nous avons reçu la grâce de Dieu par le baptême, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles des secours et des facilités à vaincre les tentations. Si nous péchons nonobstant ces faveurs, nous avons beaucoup moins d'excuse.

4^o L'empereur Constantin, avant sa conversion au christianisme, était infecté de lèpre : les médecins lui avaient dit, que pour s'en rendre quitte, il fallait se baigner dans un bain de sang humain. Il se disposait à faire égorger plusieurs petits enfants pour avoir leur sang ; saint Pierre lui apparut, et lui donnant horreur d'une cruauté si criminelle, lui dit qu'il devait plutôt se baigner dans les eaux

salutaires du baptême : ce qu'ayant fait , il se trouva entièrement guéri. Mais supposons , qu'il eût suivi le conseil des médecins , et qu'ayant été nettoyé de sa lèpre dans le sang de ces petits enfants , il eût été si malavisé que de hanter les lépreux et reprendre le mal , qu'en eût-on dit ? qu'en eût-on pensé ? n'eût-on pas dit qu'il méritait de n'en être jamais délivré ? Vous étiez atteint de la maudite lèpre du péché , le Fils de Dieu vous en a affranchi au baptême , vous baignant en son sang adorable , dont la moindre goutte est mille fois plus précieuse que le sang de tous les enfants du monde ; ne serez-vous pas bien misérable , si , à l'appétit d'un plaisir sensuel ou d'une folle passion vous retombez au péché. Ne le faites pas , jeunes gens , si vous êtes sages ; ne le faites pas , petites filles , si vous avez encore la grâce baptismale , si vous êtes encore revêtues de cette belle robe , que saint Augustin (Homil. 16, ex 58) appelle robe de soie , *vestem holosericam* , de cette robe d'innocence qu'on vous a donnée au baptême , conservez-la soigneusement , il n'y a étoffe si précieuse que la soie , mais il n'y a étoffe si difficile à nettoyer quand elle est une fois souillée : il n'est rien de si grande valeur que l'innocence , rien de si difficile à recouvrer quand elle est une fois perdue.

Dites comme saint Genès , et faites comme lui ¹ : c'était un payen , un bateleur ou comédien qui , pour donner du passe-temps à l'empereur et au peuple , se moquait des chrétiens sur le théâtre , qui tournait en bouffonnerie les dévotions de l'Eglise , qui contrefaisait les cérémonies du baptême , qui habilla en prêtre avec une soutane et un surplis un de ses bouffons , qui contrefit le malade et demanda le baptême. Son camarade fit les cérémonies ; et comme il fut sur le point de le baptiser , deux anges apparurent à Genès , lui montrèrent un livre où tous les péchés de sa vie étaient écrits , disant que s'il voulait croire en Jésus , et être baptisé à bon escient , ses crimes seraient effacés. Il le voulut de bon cœur , et à mesure qu'on lui versa l'eau , il vit que ses péchés étaient effacés. — Il confessa publiquement sa foi ; il dit à l'empereur ce qu'il a vu , qu'il est véritablement chrétien , qu'il se repent d'avoir persécuté les fidèles et qu'il est prêt de mourir pour Jésus. L'empereur le fait fouetter cruellement , briser à coups de bâtons , étendre et disloquer les os sur le chevalet , gratter les côtes avec des ongles de fer , y appliquer des flambeaux ardents ; il disait à tous ces tourments : Il n'est point d'autre Dieu que Jésus ; quand vous me feriez mourir mille fois , vous ne l'arracheriez point de mon cœur , vous ne l'ôteriez point de ma bouche. Oui , mon Sauveur ! vous seul êtes Dieu avec le Père et le Saint-Esprit ! faites-nous la grâce de souffrir plutôt toute sorte de tourments que de reconnaître jamais d'autre Dieu que vous ; de mourir plutôt mille fois que de démentir une seule fois les promesses que nous vous avons faites au baptême ; d'employer nos esprits , nos cœurs , nos bouches et nos vies à vous adorer , aimer , louer et servir en tous les siècles des siècles. *Amen.*

¹ Anno 303, 25. *Augustini sub Diocletiano.*

SERMON LXIV.

DES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus.

Les anciens sont morts sans recevoir les promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13)

ENCORE que ce que nous disions hier de la nécessité du baptême se doive entendre proprement et précisément de l'essence de ce sacrement, c'est-à-dire de la matière et de la forme, nous pouvons dire néanmoins que les cérémonies y sont nécessaires, non d'une nécessité absolue et essentielle, mais accidentelle et de bienséance : *Ad bene esse* ; il y en a trois principales, qui seront les trois points de ce discours : l'exorcisme, le catéchisme et les onctions.

Les Pères anciens appelaient le baptême φωτισμόν, *illumination*, *illustration*, et l'Eglise vous surnomme *la Porte de lumière*, ô sainte et bienheureuse Vierge !

*Tu regis alti janua
Et porta lucis fulgida.*

Et même nous pouvons dire que, comme saint Jacques appelle le Père éternel *le Père des lumières*, parce qu'il produit la lumière créée et incréée, ainsi on vous peut surnommer *la Mère des lumières*, parce que vous avez répandu dans le monde la Lumière éternelle, le Verbe divin incarné, et vous communiquez la lumière du Saint-Esprit à ceux qui, connaissant le besoin qu'ils en ont, vous la demandent en toute humilité, comme nous faisons dévotement : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS

QUI CONTINET TRES CEREMONIAS BAPTISMI.

EXORDIUM. — Cæremoniæ sacramentorum sunt convenienter instituta à Christo.

I. PUNCTUM. — Exorcismum ritè fieri per exsufflationem, probatur : 1^o Scripturâ, 2^o Rationibus, 3^o Patribus, 4^o Documentis moralibus per illa verba : cum immundus spiritus exierit ab homine.

II. PUNCTUM. — Catechismus probatur esse necessarius : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Documentis moralibus.

III. PUNCTUM. — Unctio quâ regalis sacerdotii Christi participes sumus.

CONCLUSIO. — Documenta moralia ex cæremoniis baptismi nempè ex impositione nominis, sale benedicto, salivæ applicatione, signo crucis, unctione, cereo accenso, veste candidâ, abrenuntiatione Satane.

EXORDE. — *Amen dico vobis, non potest filius facere quidquam, nisi quod viderit patrem facientem : quæcumque enim ille fecerit, hæc et filius similiter facit*, disait Jésus Notre Seigneur aux Scribes et aux Pharisiens (Joan. 5, 19), c'est-à-dire qu'en tout ce que le Fils de Dieu a projeté, en tout ce qu'il a pratiqué et institué, il a eu un soin particulier de regarder, honorer, représenter et imiter les actions de son Père ; car, comme en sa personne divine il est un rap-

port et une relation, une image et une expression de Dieu son Père, ainsi toutes les œuvres qu'il a faites en l'ordre surnaturel et de grâce, il les a voulu faire par rapport, par hommage et par imitation des œuvres que le Père éternel a faites en l'ordre de la nature. Or, nous voyons qu'en l'ordre de la nature toutes les œuvres de Dieu sont toujours le résultat, le ramas et assemblage de diverses pièces, de substances et d'accidents. Ainsi en l'ordre de grâce, les sacrements qui sont les chefs-d'œuvre de la toute-puissance et miséricorde de Jésus, sont composés de diverses parties; il y a les parties essentielles, la matière et la forme qui sont nécessaires à la substance et à la validité du sacrement; il y a les parties accidentelles, les cérémonies, les actions saintes et sacrées qu'on pratique avant et après le sacrement, et qui servent d'ornement, de parure et d'embellissement à l'essence du mystère.

Jésus les a enseignées à ses Apôtres pendant les quarante jours qu'il demeura avec eux, entre sa résurrection et son ascension : *Per dies quadraginta apparens eis, et loquens de regno Dei*; il ne dit pas *de regno cœlorum*, mais *de regno Dei*; c'est-à-dire de l'établissement de l'Eglise, des cérémonies, observances religieuses et actions sacrées qu'il y fallait instituer; car premièrement, comme l'essence des sacrements consiste en des actions viles et chétives en apparence, comme est de jeter un peu d'eau sur un enfant, le peuple, qui ne se touche que par les sens, les mépriserait aisément, si la pompe et la majesté des cérémonies extérieures ne leur donnaient du lustre et de l'éclat.

Secondement, Jésus ayant institué la forme des sacrements en paroles fort couvertes à cause des diverses nécessités et occurrences qui peuvent arriver, il est besoin que les cérémonies instruisent plus expressément, plus clairement et distinctement le peuple, de la fin pour laquelle les sacrements sont institués, et des effets surnaturels qu'ils produisent. Il y a donc trois principales cérémonies du baptême : l'exorcisme, le catéchisme et les onctions, que les hérétiques de ce temps avouent être très-anciennes.

PREMIER POINT. — 1^o La première, c'est l'exorcisme par lequel on chasse le diable, afin qu'il n'empêche pas les effets de la grâce baptismale, et afin que le sacrement soit traité plus dignement et avec plus de révérence, n'étant pas administré à une créature possédée de l'esprit malin, car la créance de l'Eglise a toujours tenu et tient pour assuré que l'enfant qui est en état de péché originel, est en la puissance et possession du diable, en suite de ces paroles : *A quo captivi tenentur, ad ipsius voluntatem*. On le chasse par la salive et par l'attouchement des doigts, à l'exemple de Jésus qui délivra un pauvre homme d'un démon muet qui le tourmentait, lui appliquant de la salive, et lui mettant ses doigts dans les oreilles (Marc. 7, 33); mais on le chasse principalement par le souffle, pour plusieurs raisons.

2^o Premièrement, c'est qu'il n'y a rien de si contraire à l'esprit malin que l'Esprit divin, et le Saint-Esprit est très-bien représenté par le souffle; car, comme le souffle se forme par la sistole et diastole des deux poumons, ainsi le Saint-Esprit est produit par la spiration

active des deux personnes, par l'amour et inclination mutuelle du Père au Fils, et du Fils au Père. Secondement, Satan a en horreur le souffle, parce que cela lui remet en mémoire que Jésus envoyant ses Apôtres pour ruiner le règne du diable, il leur donna le Saint-Esprit par une haleine de sa bouche : *Insufflavit in eos, et dixit, accipite Spiritum Sanctum* ; et la poitrine des chrétiens, et principalement des prêtres, étant un divin sanctuaire où Jésus entre si souvent par l'Eucharistie, le souffle qui en sort est effroyable et cuisant au démon : *Tanquam leones ignem spirantes diabolo formidolosi*. Troisièmement, on le chasse par le souffle, pour lui montrer qu'il a si peu de force et qu'il est si peu de chose au regard de Jésus, que l'Eglise son épouse a tant d'empire sur lui, et qu'on fait si peu d'état de lui qu'on ne daigne employer qu'un peu de souffle pour le dénicher du lieu où il s'était retranché, ce qui fait enrager cet esprit orgueilleux.

3^o Cette cérémonie est si ancienne, pratiquée si universellement par toute l'Eglise, que saint Augustin¹ prouve par cette coutume de l'Eglise, que les enfants sont nés en péché originel et en la puissance du diable : *Quis in eis agit exorcismus, si in familiâ diaboli non tenentur*. Et disputant contre Julien, hérétique pélagien, il lui dit : Tu n'as eu garde de répondre à l'argument que j'avais tiré de la coutume universelle de l'Eglise qui chasse par le souffle, le diable, des enfants qui doivent être baptisés, parce que tu voyais bien que si tu eusses osé improuver une coutume qui est en usage par tout le monde, tout le monde t'aurait sifflé et répudié toi-même : *Tanquam ipse ab ore toto exsufflandus esses, si huic exsufflationi, quâ princeps mundi à parvulis ejicitur foras, contradicere voluisses*. Et saint Denys, disciple des Apôtres (*de Eccles. Hierar.*, cap. 2), dit que lorsque le catéchumène était adulte avant que d'être baptisé, il soufflait trois fois vers l'Occident, puis il se tournait devers l'Orient pour renoncer à Satan et se donner à Jésus.

4^o Le Fils de Dieu en l'Evangile (Matth. 12, 43 ; Luc, 11, 24) nous avertit sagement de ne pas donner sujet au diable de retourner en notre âme, de ne lui pas ouvrir la porte de notre cœur par le péché actuel : *Cùm immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida et inaquosa quærens requiem, et non inveniens dicit : revertar in domum meam unde exivi, et cùm venerit invenit eam scopis mundatam et ornatam. Tunc vadit et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et ingressi habitant ibi, et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus*. Quand l'esprit malin a été chassé d'un homme par le baptême, il rôde par les terres sèches, c'est-à-dire, dit saint Chrysostome, par les provinces des payens et autres infidèles qui ne sont point arrosées par les eaux salutaires du baptême, mais il n'y trouve pas son compte, il n'y a pas de quoi contenter son humeur et satisfaire à sa passion : *Quærit requiem et non invenit* ; c'est un esprit brouillon et remuant ; il a un génie orgueilleux et ambitieux ; il est appelé exterminateur, le chef et le roi des orgueilleux ; son humeur

¹ Lib. de peccatorum meritis et remissione, c. 34 ; tom. 7, lib. 6, contra Julian, c. 5, sub initium.

est de ravager et détruire tout ce qu'il peut ; son ambition le porte à vouloir occuper le trône de Dieu ; les âmes des infidèles sont trop basses et chétives pour le contenter ; il n'y est pas logé assez honorablement à son avis ; il n'y trouve rien d'excellent pour le gâter et ravager ; il tâche de retourner en sa première maison , en l'âme du chrétien d'où il a été chassé ! il la trouve nettoyée par l'eau du baptême , ornée des dons du Saint-Esprit : s'il la peut faire consentir au péché mortel , il est ravi d'y faire un grand dégât , y ruiner les trésors des grâces et des vertus infuses que Dieu y avait mises ; il flatte son ambition de se voir assis au même siège où Dieu était un peu auparavant logé et adoré ; il prend avec soi sept autres démons , les démons qui président aux sept péchés capitaux , ce pauvre homme est plus malheureusement possédé qu'il n'était avant le baptême ; il n'avait qu'un démon , il en a à présent sept ; il n'avait que le péché originel , et il a maintenant des péchés actuels.

Si votre enfant était possédé du diable en son corps , que ne voudriez-vous pas faire pour l'en délivrer ? quels jeûnes , quelles prières , quelles aumônes et quels pèlerinages ne voudriez-vous pas entreprendre pour l'affranchir de cette captivité ? D'où vient que vous ne faites rien pour l'empêcher d'être possédé en l'âme par le péché mortel ? Il vaudrait bien mieux qu'il fût possédé au corps : Satan a eu quelque pouvoir sur le corps du Fils de Dieu , quand il le prit et le porta sur le pinacle du temple ; il n'a jamais eu aucune puissance sur son âme. Si votre enfant n'était possédé qu'en son corps , il en serait délivré en la mort. Comme les rats sortent d'une maison qui tombe par terre , ainsi les démons sortent d'un corps qui se réduit en cendres ; mais étant possédé en l'âme , c'est pendant la vie et après la mort , c'est pour toujours , c'est pendant une éternité. D'où vient que vous ne faites rien pour empêcher cette possession ? d'où vient que vous y disposez vos enfants et la leur procurez ? *Immolaverunt filios suos , et filias suas Dæmoniis*. Si on vous faisait la demande que Jésus fit au père d'un pauvre enfant possédé : Y a-t-il longtemps que cela lui est arrivé ? vous pourriez répondre comme lui , *ab infantia* , dès son enfance. Quand il était petit je le donnais à l'ennemi , je le maudissais et l'envoyais au diable ; ce n'est pas merveille si Satan le possède , le conduit , le gouverne , le rend désobéissant , rebelle , arrogant et vicieux comme il est : *Dæmone replentur parvuli quando à parentibus diabolo offeruntur* , dit saint Pierre Chrysologue (Serm. 51).

Quand le saint patriarche Noé voulut châtier son fils dénaturé , Cham , pour s'être moqué de son père , il n'osa pas le maudire , il donna sa malédiction à Chanaan , fils de Cham , au lieu de la donner au père : *Maledictus Chanaan*. C'est , disent les saints Pères , qu'au sortir de l'arche après le déluge , Dieu avait donné sa bénédiction aux trois enfants de Noé : *Benedixit Sem , Cham et Japhet* ; et le saint patriarche ne voulut pas maudire celui que Dieu avait béni. Et comment osez-vous donc maudire votre enfant que Dieu a béni ? comment osez-vous donner au diable celui que vous avez offert à Jésus au baptême ? comment osez-vous accoutumer au vice celui que vous devez instruire en la piété et aux vertus chrétiennes dès

son enfance? Si on demande à votre fille : Depuis quand êtes-vous vaine et coquette? elle pourrait dire : *Ab infantia* ; quand j'étais encore toute petite on avait grand soin de m'enjoliver, on me parlait d'atours, de belles coiffes, de danses, d'amourettes, de mariage, d'avoir des serviteurs, on prenait grand soin que j'eusse le corps bien droit et bien fait ; on ne se souciait pas si mon âme devenait toute courbée et contrefaite. Si on demande à votre enfant : Depuis quand êtes-vous libertin et débordé? *Ab infantia* ; dès mon enfance, quand je disais des paroles dissolues et lascives, ma mère ne m'en disait rien, et mon père s'éclatait de rire. Cela est vrai, la négligence des pères et des mères à élever leurs enfants en la crainte de Dieu, et les mauvais exemples qu'ils leur donnent, ruinent tout à fait en eux la grâce et les effets du baptême.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Le Fils de Dieu envoyant ses Apôtres par tout le monde pour prêcher l'Évangile et pour baptiser les peuples, dit par deux fois : Enseignez-les : *Docete omnes gentes baptizantes eos in nomine Patris et Filii, et Spiritus Sancti, docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* (Matth. 28, 20) ; parce qu'il faut enseigner avant le baptême celui qu'on veut baptiser, afin de le disposer à recevoir dignement ce sacrement ; et après le baptême, il le faut instruire pour conserver et cultiver en lui la grâce baptismale qu'il a reçue. Ainsi en la primitive Eglise, quand un adulte, c'est-à-dire un homme qui a l'usage de raison, demandait le baptême, on le laissait plusieurs mois, et quelquefois des années entières dans le catéchuménat : c'était le noviciat et apprentissage du christianisme, où l'on faisait le catéchisme à ceux qui voulaient être chrétiens, et on leur enseignait, non-seulement les choses spéculatives et les mystères de la foi, mais encore les choses de pratique, la crainte de Dieu, la malice du péché qui l'offense, la terreur de ses jugements, l'esprit de piété, d'humilité, de pauvreté et de charité que les fidèles doivent avoir : et c'est une des raisons pourquoi ils appelaient le baptême : φωτισμὸν, illumination, et les baptisés, illuminés : *Quia accepit homo primi et increati luminis consortium omniumque divinarum illustrationum principium*, dit saint Denys (*de Eccle. Hierarchia*, cap. 3, part. 3).

2^o A présent que les enfants qui sont baptisés sont incapables d'instruction avant le baptême, l'Eglise laisse cette commission aux père et mère, et à faute d'eux au parrain ou à la marraine. Ne vous y trompez pas, il vous semble que pour être parrain ou marraine il n'y a autre chose à faire qu'à donner votre nom à l'enfant, le tenir sur les fonts, le reconduire à la maison, lui donner quelques étrennes. Vous prenez bien d'autres charges : vous vous engagez à une obligation très-étroite et très-onéreuse, vous vous rendez sa caution. L'Eglise ne le reçoit au baptême que sur la promesse que vous faites de l'instruire en la foi et aux bonnes mœurs. Les Pères de l'Eglise vous appellent pleiges, répondants, cautions, maîtres en la foi, pédagogues et conducteurs spirituels de l'enfant.

¹ Cap. vos ante omnia, de consecr. dist. 4.

3^e Saint Paul dit (Rom. 10, 18) que déjà de son temps la foi catholique était annoncée par tout le monde, que la doctrine des Apôtres était répandue par toute la terre : *In omnem terram exiit sonus eorum*. Saint Chrysostome demande comment est-ce que cela s'est pu faire en si peu de temps? comment est-ce que douze apôtres en si peu d'années ont pu défricher tant de terres, cultiver tant de peuples et convertir tant de monde? comment est-ce que douze prédicateurs ont pu instruire tant de familles, villes, provinces, royaumes et nations? Saint Chrysostome répond : C'est que les fidèles étaient fort soigneux de s'instruire l'un l'autre. Un apôtre ayant converti et instruit en la foi ceux d'une maison, ceux-ci instruisaient leurs voisins, ces voisins en instruisaient d'autres. Ainsi la foi et la doctrine chrétienne se provignaient en fort peu de temps : au lieu que maintenant il y a partout une déplorable ignorance de Dieu et du salut, parce qu'on n'a point de charité les uns pour les autres; on ne se contente pas de ne pas instruire les voisins, mais pas même les domestiques, pas même les enfants, dont on est père et mère, parrain et marraine.

N'est-ce pas une grande merveille digne d'être pleurée avec des larmes de sang, de voir le peu de fruit et le peu d'effet que produit en vous la grâce baptismale. Voilà un enfant qui a reçu le baptême, et par conséquent la grâce de Dieu sans aucun doute, puisqu'il n'y pouvait mettre d'empêchement, et avec la grâce de Dieu les sept dons du Saint-Esprit, le don de sagesse, d'intellect, de science, de conseil, de piété, de force et de crainte de Dieu, les habitudes surnaturelles, les vertus infuses, les théologales, les cardinales et autres qui en sont les suites, et toutefois quand il est grand, il ne ressent rien de tout cela : on ne voit point d'effets, point de fruits de si belles plantes; il est aussi arrogant, lascif, intempérant et vicieux que s'il n'était pas baptisé; c'est que ces bonnes plantes ne sont point cultivées en lui. Il a la grâce en habitude, mais il a aussi la concupiscence : car la grâce baptismale n'éteint pas la concupiscence, donne seulement des forces pour y résister. La concupiscence est continuellement cultivée en cet enfant; elle trouve partout des objets qui lui sont propres, des sujets sur lesquels elle se peut exercer, comme les vanités, émulations et jalousie contre ses compagnons, jeux, passe-temps, friandises, cajoleries, compagnies de filles et de garçons, sottises; ce n'est pas merveille si elle se produit et se fait voir.

La grâce, au contraire est là délaissée et négligée en cet enfant; elle ne trouve jamais des objets qui lui soient convenables, des sujets sur quoi elle puisse agir et opérer. Vous ne parlez jamais à votre enfant de Dieu, de Jésus, de ses perfections, de ses bénéfices, de la piété, de l'humilité, de la dévotion et des autres vertus chrétiennes, vous ne le faites pas prier Dieu, vous ne l'accoutumez pas à donner l'aumône, à aimer les pauvres, à endurer les injures, à mortifier sa sensualité et rompre sa volonté; ce n'est pas merveille si la grâce demeure oisive et inféconde en lui : il est comme une terre où l'on a jeté de très-bonne semence, mais qui n'est jamais défrichée, arrosée ni échauffée par les rayons du soleil : le bon grain y demeure stérile, les ronces et chardons y croissent en abon-

dance : *Ascendebant vepres libidinis super caput meum, et non erat manus eradicans*, dit saint Augustin parlant de soi. Quand j'étais petit garçon et que je disais quelque sottise, ou que je faisais quelque action impertinente, pourvu qu'il y eût tant soit peu de pointe et de gentillesse, au lieu de me reprendre, on m'applaudissait : Courage, disait-on, voilà un gentil garçon, il aura de l'esprit, il sera quelque jour un habile homme.

Le même saint docteur dit ailleurs : *Hoc itaque admoneo fratres, ut quicumque viri, quæcumque mulieres de sacro fonte filios spiritualiter exceperunt, cognoscant se pro ipsis fidejussores apud Deum extitisse, et ideo semper illis sollicitudinem veræ charitatis impendant et admoncant, ut castitatem custodiant, parentes honorent, etc.* (Serm. 163 de Tempore). Mes frères, je déclare à tous ceux qui sont parrains et marraines qu'ils se sont rendus cautions devant Dieu pour leurs filleuls, et qu'ils sont obligés d'en avoir soin et de leur rendre les devoirs d'une vraie charité.

Si vous avez tant soit peu d'amour de Dieu et de charité envers le prochain, quand vous avez un filleul, vous le devez faire venir en votre maison de temps en temps, l'instruire aux mystères de la foi, et en la pratique des vertus chrétiennes, lui faire savoir que vous avez répondu pour lui à Dieu et à son Eglise, qu'il a renoncé au diable et à ses œuvres, qu'il a promis de vivre en bon catholique, et que sur cette promesse il a reçu l'onction. Il a été oint et consacré pour avoir l'honneur de participer à la royauté et au sacerdoce de Jésus.

TROISIÈME POINT. — Pour l'intelligence de quoi, vous vous souviendrez que par le péché du premier homme, nous étions tellement éloignés, disgraciés et abhorrés de Dieu, que, sans le dessein de l'incarnation, non-seulement nous n'eussions obtenu aucune miséricorde, mais c'eût été présomption et témérité de la demander et de s'approcher de Dieu pour lui faire quelque offrande. Lisez saint Augustin, vous verrez qu'il le dit : Jésus se faisant homme, nous faisant ses membres, nous a remis en grâce, nous a rendus dignes de nous présenter à son Père : *Ut redimeret sibi populum acceptabilem*. Car pour s'approcher d'une si haute majesté, il ne faut pas être mesquin, esclave, homme vil et abject, il faut être prêtre et d'une prêtrise royale. Jésus, Homme-Dieu a été consacré à cet effet, il a été fait prêtre par une onction divine, par l'impression d'un caractère substantiel et increé par l'application de la substance du Verbe à la sainte humanité, substance qui est appelée par saint Paul le caractère et la figure de la substance du Père : *Figura substantiæ ejus*; en grec : *καράκτηρ* (Heb. 1, 3).

Or vous savez que dans la religion chrétienne, on offre deux sortes de sacrifices. Premièrement un sacrifice réel, vrai, substantiel, le très-auguste, adorable et redoutable sacrifice de l'eucharistie. Les prêtres sont consacrés particulièrement, et ont une part plus abondante au sacerdoce de Jésus pour offrir ce sacrifice. Secondement, il y a un sacrifice impropre, mystique et métaphorique, qui est celui des aumônes, pénitences et autres bonnes œuvres : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* (Heb. 13, 16).

Exhibeatis corpora vestra hostiam viventem (Rom. 12, 1). Afin que les chrétiens le puissent offrir dignement, méritoirement et agréablement à Dieu, ils sont faits participants de la prêtrise royale de Jésus. Ce qui fait que saint Pierre les appelle : *Regale sacerdotium, gens sancta*. Ainsi le jour de votre baptême, c'est le jour de votre sacre, le jour de votre onction solennelle, auquel vous avez été destiné et rendu digne de vous adresser à Dieu de la part de son Fils, et comme un de ses membres, lui offrir des hosties spirituelles, des prières, aumônes, mortifications et saintes actions.

J'ai été bien aise de voir dans saint Augustin ¹, en l'épître qu'il écrit à saint Jérôme, qu'il croit probablement que les enfants qui meurent après le baptême sont récompensés de Dieu des maladies qu'ils ont souffertes pendant leur vie : *Quis novit quid parvulis de quorum cruciatibus duritia majorum contunditur, aut exercetur fides, aut misericordia probatur? quis, inquam, novit quid ipsis parvulis in secreto judiciorum suorum bonæ compensationis reservet Deus*. Votre enfant n'a vécu que trois semaines, pendant lesquelles il a été malade et a souffert des douleurs très-sensibles : vous ne l'avez fait baptiser qu'au septième jour, pour tout ce qu'il a souffert en cette première semaine, néant, point de récompense dans le ciel, parce qu'il n'était pas membre du Fils de Dieu, mais esclave du diable; mais ce qu'il a enduré pendant les derniers quinze jours lui est méritoire et utile en l'autre vie.

Le Fils de Dieu disait à ses disciples : Celui qui croira et aura été baptisé sera sauvé : *Qui crediderit; et baptizatus fuerit*. Tous ceux qui sont baptisés, sont-ils sauvés? oui; mais la plupart de ceux qui ont reçu le sacrement, ne sont plus baptisés, ne sont plus nettoyés du péché, ils en sont beaucoup plus souillés qu'avant le baptême. Plusieurs tâchent de faire comme ces anciens Israélites dont il est fait mention au livre des Machabées (1, 16); ils se dégoutèrent d'être du peuple de Dieu, s'adonnèrent aux gentils, renoncèrent à leur circoncision, *fecerunt sibi præputia*, par l'invention de certains médicaments, dit Baronius.

CONCLUSION. — Si le caractère du baptême n'était tout à fait ineffaçable, on verrait la moitié des chrétiens débaptisés et dégradés, tant ils méconnaissent et méprisent une grâce si précieuse. Ne pensez pas que les cérémonies qu'on pratique en votre baptême soient de simples compliments, des actions creuses et frivoles; ce sont de grands et divins mystères qu'on accomplit en vous; ce sont des instructions très-importantes qu'on vous donne : ce sont des charges et obligations très-étroites qu'on vous impose; ce sont des cédules et des promesses très-onéreuses que vous faites; on n'y fait pas un petit signe de croix, on n'y dit pas la moindre parole dont on ne vous demande pas un compte très-rigoureux au jugement de Dieu. Et quand vous vivez selon les maximes du monde et de la chair, vous démentez tout cela, vous osez dire et défaire ce qu'on a dit et fait de votre part, en une action si sérieuse.

¹ Hom. 6. In illud psal. 108. Oratio ejus fiat in peccatum.

Nominis impositio. — Le nom de chaque chose exprime son essence. On vous a donné un nom au baptême, pour vous apprendre que jusqu'alors étant en état de péché, vous n'étiez rien en l'estime de Dieu, et que, recevant la grâce par ce sacrement, vous avez commencé d'être en grande considération devant Dieu : *Novi te ex nomine.* Mais le péché mortel étant plus odieux que l'originel, quand vous le commettez vous n'êtes plus rien devant Dieu, vous êtes l'objet de son mépris, de sa haine et de sa colère, beaucoup plus qu'avant le baptême. On vous a donné le nom d'un saint, pour vous induire à l'honorer, invoquer, imiter, et vous n'en faites rien.

Sal benedictum in ore. — On vous a mis en la bouche le sel bénit, pour vous dire qu'étant fait membre de celui qui est le Verbe divin, la parole du Père, toutes vos paroles doivent être assaisonnées de prudence, douceur, charité, pureté, sainteté; comme si Dieu même parlait : *Si quis loquitur quasi sermones Dei, sermo vester semper in gratia sit salē conditus* (1. Petr. 4, 11; Coloss. 4, 6), et vous ne dites pas six paroles qu'il n'y en ait quatre de saleté, ou de colère, ou de médisance.

Saliva in sensibus. — On a appliqué de la salive sur vos sens, pour vous enseigner que vous ne devez vous servir de vos sens qu'avec grande sagesse et discrétion, et pour le service de celui qui est la Sagesse éternelle : *Quæcumque vera, pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, hæc agite* (Philip. 4, 8). Et tous vos sens ne sont appliqués qu'à des objets vains et illicites, vos yeux aux charnalités, vos oreilles aux détractations, votre langue aux cajoleries.

Signum Crucis. — On vous a fait le signe de la croix sur la tête, sur l'estomac, sur les épaules, pour vous faire savoir que la croix est le partage des chrétiens, que vous la devez porter au corps, en l'âme, en vos pensées, en vos actions, en vos affections : *Semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* (2. Cor. 4, 10). Et vous êtes ennemi juré de la croix; vous fuyez comme la mort tout ce qui vous fait peine, tout ce qui mortifie et humilie; vous cherchez vos contentements en tout temps et en toute rencontre, en vos habits, en votre lit, en vos repas et en votre logis.

Unctio. — On vous a consacré par l'onction de la sainte huile et du chrême, pour vous faire participant du sacerdoce royal de Jésus; et vous profanez cette consécration par des actions infâmes et indignes, je ne dirai pas d'un roi et d'un prêtre, mais d'un esclave et d'une bête.

Cereus accensus. — On vous a mis en main la chandelle bénite allumée, pour vous enseigner que vous devez être la lumière du monde et éclairer par votre bon exemple, comme un flambeau ardent au milieu des ténèbres : *Tanquam lucernæ lucentis in caliginoso loco*; et vous ne rendez que fumée, vous êtes l'opprobre et le déshonneur de la religion chrétienne par vos mauvais comportements.

Vestis candida. — On vous a donné une robe blanche, pour vous représenter l'habit dont vous êtes revêtu par la grâce du baptême :

Quotquot in Christo baptizati estis, Christum induistis (Galat. 3, 27). Hé! mon Dieu, qu'est cela? Hé! mon Dieu, qu'est cela? est-il possible que nous ayons la foi? Si vous voyiez un capucin ou un autre religieux, qui dit des paroles dissolues, ou qui fit des actions immodestes, qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? Ne diriez-vous pas : Il fait grand tort à son habit, il est indigne de la robe qu'il porte? Voulez-vous savoir quel habit vous portez, quelle robe on vous a donnée au baptême? on vous a revêtu de Jésus : *Christum induistis*; il faut renoncer à l'Écriture, ou croire cela comme article de foi. Et étant ainsi revêtu, portant un habit si saint et si divin, vous vous vautrez dans les ordures de mille dissolutions, saletés, ivrogneries, gourmandises!

Abrenuntio Satanæ. — Enfin au baptême, vous vous êtes donné à Jésus, vous avez renoncé à Satan, vous avez dit par trois fois : *Abrenuntio*, je renonce au diable et à toutes ses œuvres, et à toutes ses pompes : *Tenetur vox tua, non in tumulo mortuorum, sed in libro vivorum*, dit saint Ambroise¹. *Non omnibus, sed Deo et angelis conscribentibus dixistis : renuntio, renuntiate non solum vocibus, sed etiam moribus, non tantum sono linguæ, sed et actu vitæ*, dit saint Augustin². Ne pensez pas que la profession solennelle que vous avez faite soit oubliée ou égarée; elle a été soigneusement enregistrée par les anges dans les archives de l'éternité. Il n'y a point de relief, vous ne pouvez vous en dédire, ce sera le sujet de votre condamnation : *Ex verbis tuis condemnaberis*. Vous avez renoncé aux pompes et aux œuvres du diable, et vous les reprenez : *Circa vestimentorum cultum insania, est pompa diabolica*, dit saint Chrysostome. Ces cheveux frisés, ces rabats précieux, ces vains ornements, ces contenance affectées, sont des pompes du diable; cette arrogance contre votre père et votre mère, ces blasphèmes et malédictions, ces rages d'envie et de haine, cette cruauté et injustice envers les pauvres gens, sont proprement les œuvres du diable, car il est ainsi blasphémateur, arrogant, injuste, cruel, enragé de haine et d'envie. Vous avez renoncé à toutes les pompes, à toutes les œuvres du diable, et vous les reprenez.

Origène (*in Psal.* 38), saint Ephrem (*Tract. de abrenuntii.*) et les autres Pères disent qu'à l'heure de votre mort, quand votre âme sera jugée, Satan se présentera devant le tribunal du Juge, demandant justice contre vous. Cet homme se disait chrétien, il était marqué du signe de la croix, il entendait prêcher l'Évangile, et il ne faisait rien moins que ce qu'il enseigne. Il avait mon caractère en son cœur, il a porté mes livrées toute sa vie; il avait renoncé à mes œuvres en recevant le baptême, et il n'a fait autre chose; il a obéi à toutes mes lois, reçu mes suggestions, accompli toutes mes volontés; il a été à moi pendant sa vie, il doit être à moi après sa mort. Que sais-je? peut-être que vous ne vous contentez pas de quitter Jésus et vous donner à Satan implicitement par le péché mortel, vous le faites expressément et en paroles formelles. Vous reniez votre Dieu, vous vous donnez au diable, qu'est-ce faire

¹ Lib. de Initiandis, c. 2.

² Lib. 4, cap. 1 de Symbolo ad catechumen.

autre chose, sinon renoncer à votre baptême, autant qu'il vous est possible? dédire et défaire tout ce qu'on y a dit et tout ce qu'on y a fait pour vous?

On vous a offert à Dieu et vous le reniez, on vous a fait renoncer au diable et vous vous donnez à lui. Sachez que du temps des apôtres et de leurs disciples, quand un chrétien commettait un péché mortel, on jugeait qu'il était en quelque façon débaptisé, on le remettait au nombre des catéchumènes, on ne lui permettait pas d'être à l'église pendant les redoutables mystères: Vous devez faire comme cela: quand vous avez offensé Dieu, vous devez vous tenir au bas de l'église, ou en quelque recoin, le cœur contrit et humilié, les yeux baissés et baignés en larmes; vous estimer indigne de vous approcher de l'autel et de regarder la sainte hostie, frapper votre poitrine, et dire comme le publicain: Mon Dieu, soyez propice à ce pauvre pécheur! ou comme cet autre pénitent: Je ne suis pas digne de regarder le ciel pour le grand nombre de mes péchés; ou comme l'enfant prodigue: *Non sum dignus vocari Filius tuus*. J'ai perdu la dignité d'enfant de Dieu que j'avais reçue au baptême; mon Dieu! faites-moi, comme à un de vos mercenaires, ayez pitié de moi selon la multitude de vos miséricordes, faites-moi la grâce de me convertir, de satisfaire à votre justice, d'apaiser votre colère, de renouveler en moi la grâce de mon baptême, de recouvrer par la pénitence l'onction de votre Saint-Esprit, la robe blanche de l'innocence, la chandelle ardente des vertus exemplaires, afin que je sois reçu quelque jour ès noces de l'Agneau sans tache, où rien de souillé n'entrera en la gloire du paradis. *Amen*.

SERMON LXV.

DE LA MATIÈRE ET DE LA FORME DU BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens patriarches sont morts sans voir l'accomplissement des promesses qui nous étaient faites. (HEBR. 11, 13.)

LES observances religieuses et les cérémonies sacrées qu'on pratique avant et après le baptême, sont comme des feuilles de l'arbre qui servent à orner, embellir et conserver le fruit. L'essence du sacrement consiste proprement et précisément en la matière et en la forme, c'est-à-dire en l'application de l'eau élémentaire, et en la prononciation des paroles que Jésus a instituées. C'est le sujet de ce discours, qui sera divisé en trois points. Au premier, la matière du baptême nous enseignera que ce sacrement est une mort. Au second, la forme nous apprendra que c'est une vie. Au troisième, nous verrons les obligations que nous y contractons. Quand le sacré historien décrit votre divin enfantement, ô sainte et bienheureuse Vierge! il dit que vous avez mis au monde le Fils de Dieu, votre premier-né: *Peperit Filium suum primogenitum*. Puisqu'il est premier-né,

vous en avez d'autres, non pas par nature, mais par adoption, et ce sont tous les fidèles, par le sacrement de baptême. Nous ne sommes pas seulement reçus et adoptés à la filiation que Jésus a au regard de son Père, mais à celle qu'il a au regard de vous; vous n'êtes pas seulement mère du corps naturel de Jésus, mais aussi de son corps mystique qui est l'assemblée des fidèles, et nous pouvons dire avec vérité que celui qui n'aura pas Dieu pour son père, ne vous aura jamais pour sa mère. Nous désirons tous avoir l'honneur d'être toujours au nombre de vos enfants, et en cette qualité nous nous prosternons à vos pieds : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Institutio baptismi, est maximum Dei beneficium : 1° Quia effectus incarnationis, 2° Quia utile, 3° Quia multis impensum, 4° Quia facile.

I. PUNCTUM. — Materia baptismi, docet nos mori cum Christo per hoc sacramentum : 1° Scripturá, 2° Patribus, 3° Ratione.

II. PUNCTUM. — Forma baptismi, docet nos renasci cum Christo per hoc sacramentum : 1° Scripurá : 2° Patribus, 3° Ratione.

III. PUNCTUM. — Obligationes quas contrahimus per baptismum : 1° Scripturá, 2° Patribus, 3° Ratione, 4° Comparatione.

CONCLUSIO. — Pia praxis quá renovamus donationem Christo factam in baptismo.

EXORDE. — 1° *Effundam super vos aquam, et mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris, et dabo vobis spiritum novum, et cor novum* : Je répandrai sur vous une eau pure, et vous serez nettoyés de toutes vos souillures; je vous donnerai un esprit nouveau et un cœur nouveau. Les saints Pères de l'Eglise et les interprètes de l'Ecriture, tous unanimement entendent de l'eau du baptême ces paroles que Dieu dit par Ezéchiel au chapitre 36^e de sa prophétie. Il avait sujet de faire cette promesse avec une si grande pompe et majesté de paroles; car si nous regardons la chose de bien près, nous verrons qu'après l'incarnation du Verbe et la rédemption des hommes, il n'a point tant obligé la nature humaine par aucun autre bénéfice, comme par l'institution du sacrement de baptême. Premièrement, cette grâce est un effet de la venue de Jésus au monde, refusée et inconnue aux hommes avant l'incarnation; secondement, elle est très-grande et signalée; en troisième lieu, elle est faite à un grand nombre de personnes; en quatrième lieu, on en jouit avec une très-grande facilité.

En ce grand espace de temps qui s'est écoulé depuis le péché du premier homme jusqu'à l'institution de la circoncision, qui a été de trois mille trois cents ans, les enfants qui mouraient avant l'usage de raison, et les petites filles pendant deux autres mille ans, c'est-à-dire depuis la circoncision d'Abraham jusqu'à l'incarnation, comment étaient-ils affranchis du péché originel et mis en voie de salut? Quelques-uns répondent que c'est par le sacrement qu'ils appellent *le remède de la loi de nature*, mais l'Ecriture n'en parle point, il n'y en a pas un mot au Vieux ni au Nouveau Testament, pas un mot en la tradition des Hébreux, pas un mot en la tradition des Apôtres; on le peut donc croire pieusement, mais on n'y est pas obligé, il n'y a rien d'assuré, ni aucun fondement en la parole de Dieu. Et quant à la circoncision, pas un des Pères grecs ou latins

qui ont fleuri ès trois premiers cents ans de l'Eglise, n'a dit qu'elle ait été instituée comme remède du péché originel ; plusieurs ont dit qu'elle ne servait de rien pour la justification, comme saint Chrysostome, aux homélies 37, 39, et 40 sur la Genèse, Tertullien au livre contre les Juifs (chap. 3 et 4), saint Justin, saint Irénée et autres que le docte Suarez allègue (in 3. p. disput. 5. ff. 1).

2^o Et puis en ce remède de la loi de nature et en cette circoncision, supposé que le péché originel y fût effacé, celui qui l'administrait devait avoir la vraie foi, autrement le sacrement était inutile ; car l'enfant n'y recevait pas la grâce par la vertu de l'action qui était faite en lui, *ex opere operato*, comme on dit, mais en tant que cette action extérieure était une profession de la foi intérieure que le ministre avait au Messie ; et même nous ne savons si le ministre devait être en état de grâce, ou en quelque autre disposition de piété ou d'amour de Dieu, pour administrer fructueusement ces deux sacrements dont nous parlons ; au lieu que c'est un article de foi que notre baptême efface le péché, et donne la grâce de Dieu à tous les enfants qui le reçoivent, et que pour produire cet effet, il n'est pas besoin que le ministre fasse aucun acte de dévotion, ni qu'il soit en état de grâce, ni même qu'il ait la vraie foi, pourvu qu'il applique la matière et la forme, et qu'il ait intention de faire ce que l'Eglise fait. De plus, la circoncision était marque de servitude : les Juifs avaient un esprit mercenaire, on les traitait en esclaves, on ne leur parlait que des biens de la terre et des récompenses temporelles, *bonna terræ comeditis* ; au lieu que par le baptême nous sommes faits enfants de Dieu, comme nous verrons tantôt, et nous lui sommes référés, non comme à notre souverain, mais comme à notre père, et en cette qualité l'enfant qui meurt après ce sacrement, va droit prendre possession du royaume des cieus, comme de l'hoirie de son père qui lui appartient : *Non accepistis iterum spiritum servitutis in timore, sed accepistis spiritum Filiorum*. Et ce qui est bien remarquable, ce bénéfice est accordé à un nombre innombrable et presque infini de personnes.

3^o Saint Jean, dans son Apocalypse, ayant vu l'assemblée des saints, dit qu'il a vu une foule de monde que personne ne saurait compter ; mais nous pouvons dire, sans danger de mentir, que cette grande multitude est quasi toute composée de personnes qui n'ont de mérites que la grâce du baptême. N'avez-vous jamais fait réflexion à ceci, Messieurs, la plus grande partie du paradis sera peuplée de petits enfants, de ces petits innocents, de ces petits anges qui n'ont jamais offensé Dieu. Oh ! qu'ils sont heureux ! pour un grand qui sera sauvé, il y aura plus de douze, plus de quinze petits enfants qui le seront ; car premièrement, en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en France et en Grèce, tous les calvinistes, luthériens, zwingliens et schismatiques qui meurent dans l'usage de raison, sont en voie de damnation, au lieu que tous les enfants d'un si grand nombre de provinces, meurent en voie de salut, parce qu'ils sont baptisés. Dites-en autant des valentiniens, des novatiens, des nestoriens, des monothélites, des iconoclastes et des autres sectes qui ont été ès siècles passés depuis

seize cents ans, tous les hérétiques sont en enfer, et tous leurs enfants morts en bas âge sont en paradis. Et parmi les catholiques, si on le sait bien compter, on verra qu'il meurt presque autant d'enfants que de grands, et quelquefois encore davantage, et au lieu que tous les enfants qui meurent parmi nous vont au ciel, peut-être que de vingt adultes, il n'y en a pas deux de sauvés.

4° Enfin quelle plus grande facilité d'affranchir un homme de tous ses péchés et le faire enfant de Dieu, que de prendre un peu d'eau et de lui dire ces paroles : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*? Répandre sur lui un peu d'eau, c'est la matière du baptême, prononcer sur lui des paroles, c'est la forme. La matière nous apprend que le baptême est une mort, la forme nous enseigne que c'est une vie nouvelle; la matière nous apprend que nous devons mourir et être ensevelis avec Jésus, la forme nous enseigne que nous renaissions et ressuscitons avec lui; la matière nous apprend que nous cessons d'être enfants du premier Adam, et la forme nous enseigne que nous sommes faits enfants de Dieu.

PREMIER POINT. — *Baptizantes eos*. Cette parole, en sa première signification, veut dire proprement *plonger et ensevelir en l'eau*; et c'est ainsi qu'autrefois on baptisait ordinairement en l'Eglise, jusques au temps de saint Thomas (3. p., q. 66, art. 7). Maintenant, à cause du danger qu'il y aurait d'étouffer les enfants, on les baptise par infusion, en répandant l'eau sur leur tête, on les couvre et ensevelit en quelque façon sous cet élément.

1° Et cela représente la sépulture de Jésus, avec lequel nous sommes morts et ensevelis par ce sacrement : *Quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus; consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem* (Rom. 6, 3). Ayant été baptisés au nom de Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort; l'eau où nous sommes plongés, représente la sépulture de Jésus-Christ, et nous avertit que notre vieil homme y doit demeurer enseveli avec lui.

Jésus expirant en la croix, est mort au péché, au monde et à la chair. Il est mort au péché : *Quod enim mortuus est peccato mortuus est semel* (Rom. 6, 10); il n'a plus l'apparence, les livrées, les apanages du péché, il est mort au monde : *Venit hora ejus ut transiret ex hoc mundo* (Joan. 13, 1). Il est mort à la chair : *Mortificatus quidem carne* (1. Petr. 3, 18) : *jam non novimus Christum secundum carnem*, selon la chair passible, mortelle et corruptible. Ainsi, par le baptême, nous sommes obligés à mourir au péché, au monde et à nous-mêmes; au péché, c'est-à-dire aux inimitiés, dissensions, envies, impuretés, gourmandises, ivrogneries, injustices, jurements, blasphèmes; au monde et à ses pompes, c'est-à-dire n'avoir aucune affection aux grandeurs, vanités, ambitions, richesses, bals, danses, comédies et autres semblables passe-temps, rejeter toute superfluité en nos habits, tables, meubles, lits, maisons et nous contenter de ce qui est simplement nécessaire à l'entretien de notre vie et de notre condition, et non pas selon les règles du monde, mais selon la fruga-

lité, modestie et humilité chrétienne. A nous-mêmes, c'est ce qu'on appelle mourir au vieil Adam, mourir au vieil homme, c'est-à-dire aux mauvaises humeurs, aux passions déréglées, aux inclinations vicieuses, à l'amour de nous-mêmes que nous avons contracté par la naissance charnelle, et par l'extraction que nous avons tirée de ce premier homme; car par son péché notre nature a été tellement corrompue, que si nous la suivons, nous n'avons point d'autre objet en nos pensées, paroles, actions et affections que nous-mêmes et nos intérêts. Nous cherchons nos contentements et satisfactions en tout.

En l'esprit, nous voulons apprendre mille nouvelles, savoir mille curiosités, recevoir mille louanges, applaudissements et complaisances qui ne servent de rien qu'à nous amuser; au corps, nous cherchons tout ce qui peut contribuer à ses voluptés, ou du moins à ses aises et à son repos; nous fuyons toutes les actions et entreprises qui nous peuvent donner tant soit peu de peine, de travail et d'humiliation.

Je dis donc que par le péché du premier homme, et par nos propres crimes, nous méritons de mourir effectivement et d'être ensevelis en la terre pour jamais; mais le Fils de Dieu, afin que nous méritions les couronnes du ciel, a changé cette mort physique et corporelle en une mort morale et vertueuse, qu'il veut que nous embrassions volontairement par la mortification de notre amour-propre, de nos sensualités et de nos passions.

En voici les preuves : Quand saint Paul nous a dit que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus par le baptême, c'est pour prouver ce qu'il nous veut persuader dans tout ce chapitre, que nous sommes obligés de faire mourir en nous le péché avec toutes ses appartenances et ce pour jamais. Ainsi il dit : *Qui enim mortui sumus peccato, quomodo adhuc vivemus in illo? hoc scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati et ultra non serviamus peccato : quia Christus resurgens ex mortuis, jam non moritur. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediat concupiscentiis ejus* (Rom. 6, 2, 9, 12) : Puisque nous sommes morts au péché, comment le ferons-nous revivre en nous? Nous savons que par le baptême notre vieil homme a été crucifié avec Jésus, il faut que le corps du péché, et la masse des perverses inclinations soit entièrement ruinée. Et aux (Galates, 5, 24) : *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* : Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, crucifient leur chair avec toutes ses convoitises et inclinations vicieuses.

Pouvons-nous être chrétiens sans appartenir à Jésus? L'Apôtre de Jésus nous dit que nous ne lui appartenons pas, si nous ne crucifions notre chair. Il ne dit pas les capucins, les récollets, mais tous ceux qui appartiennent à Jésus; Messieurs, Mesdames, voyez si vous appartenez à Jésus : tous ceux qui lui appartiennent crucifient leur chair. Les lits mollets, les toiles de Hollande, profusions en banquets, et les voluptés charnelles, sont-ce des croix pour la chair? et aux Colossiens (2, 20) : *Si mortui estis cum Christo quid adhuc tanquam viventes in mundo decernitis*. Pourquoi vous mêlez-vous

encore des choses du monde? Pourquoi vous amusez-vous à disputer des biens de la terre?

2^o Saint Chrysostome (homil. 10 *ad Rom.* 6) dit : *Quod Christo crux et sepulcrum, hoc nobis bapisma est* : Ce que la croix et le tombeau ont été à Jésus, cela nous est le baptême, il doit avoir en nous les mêmes effets, il nous doit faire mourir, être crucifiés, ensevelis et cachés au monde.

3^o Il importe beaucoup de remarquer quelle est la grâce de chaque sacrement, et quelle charge nous y est imposée, car chaque sacrement confère quelque grâce particulière, et à cette grâce est attachée quelque charge à laquelle nous nous obligeons. C'est un talent qu'on nous donne, avec obligation de l'employer, à peine d'être condamnés. La grâce de la confirmation, c'est un esprit de force, qui nous oblige à faire profession de la foi en présence des tyrans, même au péril de notre vie. La grâce de la confession, c'est un esprit de pénitence qui nous oblige à des œuvres satisfactoires, aux jeûnes, aux aumônes, aux prières et d'autres actions que saint Jean appelle *fruits dignes de pénitence*. La grâce du baptême, c'est un esprit de croix et de mort, qui nous oblige à mourir au péché, au monde, à nous-mêmes; être mort, c'est n'avoir point de vices, de mouvement, ni de sentiment. Si nous faisons quelque action, si nous avons quelque affection volontaire pour le péché, pour les vanités, pour les grandeurs du monde, pour les délices de la chair, pour nos passions ou intérêts; si nous sommes attachés à notre conduite, à nos sentiments, à notre propre jugement et non à celui de nos supérieurs, nous manquons à la grâce de ce sacrement, nous démentons notre baptême : nous sommes baptisés pour être faits chrétiens.

Etre chrétien, c'est être disciple de Jésus. Il nous dit expressément : *Quiconque ne renonce à soi-même, écoutez à soi-même*; il ne dit pas seulement à ses biens, il l'a dit en saint Luc (14, 33), mais ici il dit : *Quiconque ne renonce à soi-même, à ses passions, à ses mauvaises humeurs, à ses sentiments, à son amour-propre : quiconque ne porte pas sa croix tous les jours, ne peut être mon disciple, mais il lui est impossible de l'être* (Luc 9, 23).

DEUXIÈME POINT. — 1^o Or, cette mort est semblable à celle du phénix qui ne meurt que pour vivre. Elle est comme celle de Jésus qui s'est dépouillé d'une vie mortelle et caduque pour reprendre une vie glorieuse et immortelle. Nous mourons au péché, au monde et à nous, pour vivre avec Dieu et à sa grâce; nous sommes crucifiés avec Jésus, pour ressusciter avec lui; nous nous dépouillons du vieil homme pour nous revêtir du nouveau. C'est ce que la forme du baptême nous apprend : *Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*. Ces paroles nous expriment qu'en même temps que nous sommes baptisés, le Saint-Esprit qui est esprit de vie, est répandu en notre cœur, nous sommes entés et incorporés en Jésus-Christ Notre Seigneur, et par la réception de cet Esprit de vie, par cette union que nous avons avec lui, qui est Fils de Dieu par nature, nous sommes engendrés à la vie spirituelle et divine, nous sommes faits enfants de Dieu par adoption : *Spiri-*

tum sanctum in Filios adoptionis effudit. C'est ce qui fut figuré au Jourdain : le Fils de Dieu y voulut être baptisé non par aucun besoin qu'il en eût, mais pour nous donner exemple d'humilité et pour nous apprendre les effets du baptême; car en ce même temps le Saint-Esprit descendit sur lui en forme de colombe, et on entendit la voix du Père qui dit : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé.*

2^o C'est ce qui fait que saint Denys (*de Eccles. hierar.*, c. 2) appelle l'eau du baptême, le sein maternel des chrétiens, la matrice d'adoption. Quelle naissance! quel honneur! quelle dignité et quelle admirable prérogative d'être faits enfants de Dieu et membres de Jésus par la communication et effusion du Saint-Esprit! *Quod natum est ex carne, caro est: quod natum est ex Spiritu, Spiritus est* (Joan. 3, 6). Il ne dit pas *de Spiritu*, mais *ex Spiritu*. Il ya cette différence entre ces deux particules, que *de* exprime une cause efficiente, un principe externe et actif; *ex* signifie un principe interne, une cause qui se communique et qui entre en la composition de ce qui est produit, une cause matérielle ou formelle. Comme quand nous disons en la messe : *Incarnatus est de Spiritu Sancto, ex Mariâ Virgine.* Nous sommes nés *ex Spiritu*, c'est-à-dire que la vie, l'esprit et la forme de cette naissance, c'est le Saint-Esprit qui nous est communiqué, qui possède, anime, conduit, régit et perfectionne notre âme. L'angélique saint Thomas étant malade en l'abbaye de Fosse-Neuve, ses religieux le prièrent de leur expliquer le Cantique des cantiques, comme saint Bernard avait fait à ceux de Clairvaux : Donnez-moi, dit-il, l'esprit de saint Bernard, j'expliquerai l'Ecriture comme saint Bernard.

3^o Celui qui aurait l'esprit d'Aristote, de Cicéron¹, de Saint Thomas et d'Hippocrate² raisonnerait, haranguerait, enseignerait et agirait comme eux. Et ceux qui ont l'esprit de Dieu ne doivent-ils pas vivre, ne doivent-ils pas parler et agir comme Dieu? *Qui Spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei: si quis loquitur quasi sermones Dei.*

Ceux qui sont enfants de Dieu ne doivent-ils pas mener une vie conforme à cette dignité? Le fils d'un villageois mène une vie villageoise, le fils d'un bourgeois, une vie bourgeoise, le fils d'un roi une vie royale, et ne faut-il donc pas que les enfants de Dieu mènent une vie divine? Vous n'êtes qu'un conseiller, ou trésorier, un petit gentilhomme, et vous voulez que votre fils se comporte honnêtement, conformément à sa naissance; s'il fait des actions inciviles, vous dites qu'il dément son extraction. Que dis-je, votre fils? si vous avez un homme de chambre, si vous avez un laquais, vous voulez qu'il soit sage et vertueux, vous ne voulez pas qu'il trahisse l'honneur qu'il a de vous appartenir. Et vous, qui êtes l'en-

¹ Cicéron (Marcus Tullius), le grand orateur romain, surnommé le père de la patrie, pour avoir déjoué la conjuration de Catilina, est né à Arpinum l'an 647 de Rome. Il fut successivement questeur en Sicile, édile, premier préteur, et proclamé consul 68 ans avant Jésus-Christ. Tombé au pouvoir des Triumvirs après la mort de César, ils le firent mourir à l'âge de 64 ans.

² Hippocrate, regardé comme le père de la médecine, est né à Cos en l'an 460 avant Jésus-Christ; il est mort à Larisse, en Thessalie, en 380.

fant de Dieu, vous qui appartenez de si près à Jésus, vous qui avez reçu l'esprit et la vie de votre âme, vous menez une vie, je ne dirai pas de villageois, je ne dirai pas de mesquin et de rustre, mais d'un épicurien et d'une bête immonde, une vie toute corrompue de saletés, d'ivrogneries, de dissolutions et de brutalités effrénées; est-ce la vie d'un nouvel homme que l'Écriture recommande tant et que vous avez promise au baptême?

TROISIÈME POINT. — 1° Nous ne mourons par le baptême que pour vivre avec Jésus : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quemadmodum Christus resurrexit à mortuis per gloriam Patris : ita et nos in novitate vitæ ambulemus* (Rom. 6, 4). Nous sommes ensevelis par le baptême avec Jésus pour mourir au péché, afin que comme le Fils de Dieu est ressuscité par la gloire de son Père, ainsi nous menions une vie nouvelle, dit saint Paul aux Romains. Et ailleurs il dit : *Induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitiâ et sanctitate* (Ephes. 4, 24). Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu en justice et sainteté : *Cum audis novam vitam, magnum varietatem, magnam mutationem quære.*

2° Quand l'Apôtre nous commande une vie nouvelle, il demande de nous un grand changement, une admirable métamorphose, dit saint Chrysostome (Homil. 10 *in ad Rom.* 6). Puis il ajoute : J'ai grand sujet de gémir et de pleurer abondamment, voyant d'un côté les grandes obligations que nous avons contractées par le baptême, et d'un autre côté notre négligence.

Saint Denys (*de Eccl. Hier.*, § 2) dit que de son temps, quand quelqu'un désirait être baptisé, la première chose qu'il faisait, c'était de s'adresser à un chrétien, et de le prier d'être son parrain. Le chrétien désirant d'un côté avec passion le salut de ce postulant, et d'ailleurs contre-pesant la faiblesse de l'homme avec la pesanteur de cette affaire, frissonnait de crainte, et, saisi d'appréhension, ne savait à quoi se résoudre, s'il le devait cautionner ou non. Toutefois enfin il le menait au pontife, où, après avoir demandé le baptême et s'être accusé d'avoir vécu jusqu'alors en l'ignorance de Dieu, le pontife lui disait que son dessein ne devait pas être à demi, mais entier et de tout son cœur, comme s'approchant de Dieu qui est entièrement parfait; puis, lui ayant déclaré par le menu toute la forme de vie qu'il devait tenir pour vivre selon Dieu, il recevait de lui les promesses et les protestations qu'il faisait d'aspirer de toutes ses forces à cette perfection. Ce sont les propres termes de saint Denys (§§ 2 et 3); et afin qu'il ne prit pas une telle charge à la volée, il le faisait passer deux ou trois ans dans le catéchuménat, qui était le noviciat du christianisme, où il s'exerçait en jeûnes, en prières et autres pénitences, pour essayer s'il pourrait s'accommoder à la vie austère des chrétiens; où vous voyez que les réponses qu'on fait pour vous au baptême ne sont pas des paroles en l'air; ce sont des promesses, des protestations, des vœux et des cédules qui nous obligent.

3° Car comme saint Paul (Galat. 5, 3) dit que tout homme qui se circonçoit, s'engage à observer toute la loi de Moïse : ainsi quicon-

que reçoit le baptême s'oblige à garder les lois de l'Évangile. La religion chrétienne est une profession de pénitence, de croix, de mortification, de sainteté et de perfection. Mais ne vous y trompez pas, elle ne vous est pas indifférente et volontaire : avant que vous receviez le baptême, il vous est libre de l'embrasser ou de le refuser ; mais depuis que vous êtes baptisé, vous êtes obligé de la suivre. Saint Basile (lib. 2 de Bapt. 3, 1) dit : *Quisquis Evangelii baptismate baptizatus est, obligatus est ad hoc, ut secundum Evangelium vivat* ; et plus bas, *irrevocabili pacto se astringit, ad hoc ut Christum sequatur in omnibus, id quod est Deo integrè ac perfectè vivere* : Quiconque a reçu le baptême de la loi de grâce, est obligé de vivre selon l'Évangile, et il s'est engagé par un pacte irrévocable à imiter Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu.

4^o N'avez-vous pas bonne grâce ? Vous dites : Si je ne m'enrichis pas pour être en quelque considération dans le monde, si je ne m'habille à la mode, si j'évite les danses et les compagnies, si je vis retiré et mortifié, je passerai pour un extravagant, on ne tiendra compte de moi, on dira que je suis un misanthrope et un homme de l'autre monde. Vous dites vrai ; mais qu'est-ce à dire ? c'est-à-dire qu'on vous estimera chrétien, vous passerez pour un disciple de Jésus ; c'est ce que vous avez promis au baptême, c'est en cela que consiste la perfection du christianisme à déclarer la guerre au monde et à ses pompes, à contre-pointer ses lois et ses maximes, à contre-carrer la chair et le sang ; c'est comme si un soldat disait : Je ne vais pas au siège d'une telle ville ; les ennemis se moqueraient de moi, ils diraient que je suis bon français, que je suis trop affectionné au service du roi, que je suis bien simple de quitter ma femme, mes enfants, mes affaires, ma patrie, mon repos, pour aller souffrir mille incommodités dans les tranchées à la merci du canon.

Saint Chrysostome (Serm. de Martyribus) vous répond : *Tu, christiane, delicatus es miles, si putas te posse sine pugnâ vincere, sine certamine triumphare*. Vous vous trompez si vous pensez triompher sans remporter la victoire, sans combattre, combattre sans avoir des ennemis, avoir des ennemis qui ne vous soient pas contraires. *Exere vires, fortiter dimica, considera pactum quod spopondisti, conditionem qua accessisti, militiam cui nomen dedisti*. Prenez courage, combattez vaillamment, considérez ce que vous avez promis, à quelle condition on vous a fait chrétien, à quelle guerre vous vous êtes enrôlé. En chaque péché mortel que nous commettons, nous sommes des larrons, déroband à Jésus ce qui lui appartient, nous lui sommes tous acquis, non-seulement par droit de création, conservation et rédemption ; mais aussi par la donation entière et irrévocable que nous lui en avons faite au baptême. Nous sommes des faussaires, rompant la foi que nous lui avons jurée ; des sacrilèges, profanant une créature qui a été consacrée par l'onction du saint chrême et par l'infusion de la grâce ; des incendiaires, mettant le feu de nos passions en notre corps qui est son temple, en notre âme qui est son sanctuaire ; des perfides et des déserteurs, tournant casaque au Sauveur, faussant le

serment de fidélité que nous lui avons prêté, nous mettant à la solde et au service de son ennemi.

CONCLUSION. — Il faudrait faire comme font quelques bonnes âmes ; tous les ans, au jour anniversaire de votre baptême, ou si vous ne le savez pas, au jour de la dédicace de votre paroisse, vous mettre en bon état, aller auprès des fonts baptismaux, remercier Jésus du grand bénéfice que vous y avez reçu, ratifier le serment que vous lui avez prêté, renouveler avec ferveur les promesses et protestations que vous lui avez faites de le bien servir, lui demander grâce pour les accomplir, faire faire le même à vos enfants, sitôt qu'ils commencent à avoir l'usage de raison, et tous les ans au jour annuel de leur baptême, les bien instruire de ce qu'ils ont promis en ce sacrement, les mener aux fonts baptismaux, afin qu'ils remercient Jésus, qu'ils le reconnaissent et l'adorent comme leur Créateur, leur Rédempteur, leur Souverain ; qu'ils s'offrent à lui en qualité de très-humbles esclaves et de fidèles serviteurs, qu'ils lui demandent sa bénédiction pour le servir dignement ; faisons-le présentement de peur de l'oublier, en attendant que vous le fassiez au jour annuel de votre baptême. Ratifions les protestations que nous avons faites.

Mes chères âmes, dites avec moi, mais de tout votre cœur : Je renonce au diable et à toutes ses pompes, à toutes ses œuvres et à toutes ses suggestions ; je renonce au monde, à toutes ses vanités, à toutes ses folies et à toutes ses maximes. Je renonce à moi-même, à ma chair, à ma sensualité, à mon amour-propre, à mon jugement particulier, à toutes les inclinations du vieil homme ; je renonce au premier Adam, j'abhorre et déteste sa rébellion contre Dieu et la transgression qu'il a faite de son saint commandement ; je ne veux pas qu'il soit mon chef, je sépare ma volonté de la sienne, je me tourne devers vous, ô Jésus ! mon Dieu et mon souverain Sauveur, mon Rédempteur, mon Réparateur et l'unique ressource de mon salut ! Je me lie et unis à vous, je désire que vous soyez mon chef et que j'aie l'honneur d'être un de vos membres ; je vous adore faisant le traité de notre rédemption avec Dieu votre Père au premier instant de votre conception ; je me donne à vous en ce moment heureux ; je vous prie que je sois compris en ce traité, et que ce soit ma justice originelle, je vous loue et je vous glorifie de l'humble soumission que vous fîtes de votre volonté à celle de votre Père, pour l'accomplissement de tous ses desseins sur vous.

Verbe divin ! Fils unique de Dieu ! en l'honneur et action de grâces de ce que vous avez daigné épouser notre nature, vous joindre et unir à celle d'une liaison personnelle, je me lie et unis à vous de la plus humble liaison que je connaisse en ce monde, qui est l'obligation et la condition d'esclave. Sainte humanité de Jésus ! en honneur et en union de ce que vous vous êtes dépouillée de votre subsistance humaine pour être heureusement revêtue et déifiée de la divine, je me dépouille de moi-même, de tout le pouvoir et le droit que j'ai de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, pour vous en investir et vous en donner le domaine et la

possession entière. Je me mets en relation de dépense et de servitude perpétuelle de mon être, et de toutes ses appartenances, au regard de vous, ô Jésus! et de votre humanité sacrée. Mon Sauveur! je vous remercie de m'avoir préféré à tant de personnes que vous avez laissées depuis tant de temps dans les ténèbres de l'infidélité, au Canada, aux Indes, au Japon. Je vous rends grâces d'avoir préservé ma mère pendant sa grossesse et son accouchement, de tant de dangers qui lui pouvaient arriver, qui m'eussent privé de l'honneur d'être à vous une éternité tout entière. Vous m'avez fait recevoir au sacrement de baptême au sein de votre chère épouse, en l'arche du vrai Noé, en la nacelle de saint Pierre, au giron de la sainte Eglise. Mon Sauveur, je supplie votre sainte Mère, saint Joseph, mon ange gardien, le saint dont je porte le nom, les saints patrons et anges tutélaires de cette ville et de ce diocèse; je les supplie, dis-je, de toutes mes affections, de m'offrir à vous, et ici en leur présence, à la vue de la sainte Eglise militante et triomphante, j'approuve et ratifie, je confirme et renouvelle la promesse de fidélité, et l'obligation qu'on vous a faite en moi de ce sacrement de baptême. Je vous fais de tout mon cœur une donation entre vifs, pure, entière, absolue, irrévocable, de mon âme et de toutes ses puissances, de mon corps et de toutes les parties de mon être et de tous ses usages, apanages, dépendances, appartenances; je fais résolution de ne jamais rien faire de propos délibéré contre cette donation, ni contre votre honneur, ni contre votre sainte volonté; je me propose, moyennant votre sainte grâce, de me porter toujours de grande affection à tout ce que je connaîtrai être de votre bon plaisir, pour votre gloire et service.

Très-adorable et très-aimable Jésus, je vous supplie, de tous les efforts de mon âme, par votre sainte mort et passion, d'accepter avec agrément, de bénir et ratifier dans le ciel cette résolution, oblation et donation que je vous fais, et me faire la grâce que je meure plutôt que de la démentir. Je vous supplie de prendre par vous-même tout le pouvoir que vous désirez avoir sur moi, et de me rendre pour jamais votre sujet très-fidèle, votre très-humble serviteur, votre esclave très-obéissant, et en cette qualité me faire part de vos grâces et miséricordes éternelles. *Amen.*

SERMON LXVI.

LE BAPTÊME NOUS FAIT ENFANTS DE DIEU PAR ADOPTION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

HIER nous disions que le baptême nous fait enfants adoptifs du Père éternel, membres de Jésus-Christ son fils, sanctuaire du Saint-Esprit. Ces trois qualités sont si excellentes, que pour les reconnaître dignement, il les faut considérer distincte-

ment et l'une après l'autre en trois prédications. Pour faire bon usage de la première, il nous en faut aujourd'hui considérer, premièrement, la dignité; en second lieu, les grands biens qu'elle nous apporte; en troisième lieu, les instructions morales que nous en devons tirer. Nous ne possédons une si noble qualité qu'en tant que nous sommes adoptés et associés à la filiation de votre Fils, ô sainte et bienheureuse Vierge! non-seulement à celle qu'il a eue au regard de son Père, mais encore à celle qu'il a au regard de vous; car pour nous faire enfants de Dieu, il a daigné être, comme il se nomme si souvent, *Filius hominis*; c'est-à-dire, votre Fils engendré de votre substance, conçu et porté en votre sein virginal, que nous bénissons en vous salueant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Apostoli baptizabant : In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti. Cur ita faciendum?

I. PUNCTUM. — Filiationis adoptivæ excellentia probatur : 1^o Scripturâ; 2^o Patribus; 3^o Explicatione.

II. PUNCTUM. — I. Per hanc filiationem Deus nos eligit. — II. Diligit. — III. Hæredes instituit.

III. PUNCTUM. — Ob hanc debemus : 1^o Deo honorem, obedientiam, zelum gloriæ ejus; 2^o Proximo charitatem, 3^o Nobis abstinentiam à peccato.

EXORDE. — Je n'ai jamais su contraindre mon esprit d'épouser l'opinion de quelques docteurs qui, s'appuyant sur je ne sais quelles conjectures très-faibles et légères, ont pensé que les Apôtres administrant le sacrement de baptême, se contentaient de dire : Je te baptise au nom de Jésus-Christ, au lieu de dire : Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; et ce, disent-ils, par une dispense particulière de Jésus, afin de mettre plus en vogue, et rendre plus célèbre son saint Nom, qui était alors en grand mépris parmi les ennemis de l'Eglise. Ce qui pourrait donner quelque peu d'apparence et de probabilité à cette opinion; c'est qu'aux Actes des Apôtres (10, 48 et 19, 5) il est dit que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus : *Jussit eos baptizari in nomine Domini Jesu*; mais l'Ecriture sainte, la pratique des premiers chrétiens et la raison de théologie montrent, ce me semble, évidemment et puissamment tout le contraire.

Premièrement, la dernière parole que Jésus dit à ses Apôtres (Matth. 28, 19) avant que de monter au ciel, fut celle-ci : *Baptisez les peuples, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit*. Voilà un commandement exprès qu'il ne fait pas seulement aux fidèles, mais aussi aux Apôtres, de baptiser au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit : il ne les en a pas dispensés depuis cette heure-là, puisque ce fut la dernière parole qu'il leur dit; il ne les en avait pas dispensés auparavant, le sacré historien l'aurait dit, et il n'en parle point; il ne les en a dispensés en aucun temps : car les saints Evangélistes, ni les Actes des Apôtres, ni leurs Epîtres canoniques, ni les Pères anciens, ni les traditions de l'Eglise, ne font aucune mention de cette dispense prétendue; et quand il est dit que quelques-uns furent baptisés au nom de Jésus, c'est-à-dire du baptême institué de Jésus, pour le distinguer de celui que saint Jean avait

institué, et que quelques fidèles avaient déjà reçu avant que de recevoir celui du Fils de Dieu.

Secondement, il est dit (Act. 19, 1) que saint Paul entrant en la ville d'Ephèse, et y trouvant quelques fidèles, leur demanda : Etes-vous déjà confirmés et avez-vous reçu le Saint-Esprit? ils répondirent : Tant s'en faut que nous ayons reçu le Saint-Esprit, que nous ne savons pas seulement s'il y a un Saint-Esprit : *In quo ergo baptizati estis?* Pouvez-vous avoir été baptisés sans avoir entendu nommer le Saint-Esprit? Cette réplique de saint Paul serait hors de propos, si de son temps on eût seulement baptisé au nom de Jésus sans nommer le Père et le Saint-Esprit.

En troisième lieu, quelle apparence que les Apôtres qui étaient envoyés par tout le monde, pour instruire tous les peuples par leurs paroles et par leurs exemples, pour les instruire, dis-je, non-seulement aux mystères de la foi et des commandements de Dieu, mais aussi en l'administration des sacrements, aient voulu eux-mêmes administrer le premier et le plus important sacrement en autre forme que celle qu'ils enseignaient à tout le reste de l'Eglise, et cela sans aucune nécessité? Car, ce qu'on dit, qu'ils voulaient par ce moyen mettre en vogue le saint Nom de Jésus, est une fort légère conjecture, vu qu'ils pouvaient rendre célèbre et honorable ce saint Nom sans supprimer celui du Père et du Saint-Esprit, comme disant : Je te baptise au nom du Père et de Jésus son Fils unique, et du Saint-Esprit.

Et puis le principal effet de chaque sacrement doit être exprimé en la forme ou en la matière du signe extérieur : *Confirmo te chrismate salutis, absolvo te.* Le baptême efface les souillures de l'âme, ce qui est signifié par l'eau qui nettoie les souillures du corps; mais ce n'est pas le plus noble ni le plus excellent effet du sacrement. Le principal effet du baptême, c'est qu'il nous lie très-heureusement aux trois personnes de la très-sainte Trinité d'une liaison et relation toute particulière, exprimée en ces paroles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit*; il nous fait enfants adoptifs du Père, membres de Jésus son Fils, temple et sanctuaire du Saint-Esprit; mais parce que je serais trop long de traiter tout ceci en un sermon, je le diviserai en trois, et me contenterai de parler aujourd'hui de la filiation que nous avons au regard du Père.

PREMIER POINT. — 1^o Saint Jean nous en fait considérer l'excellence : voyez quelle charité Dieu a exercée en notre endroit, que nous soyons appelés, et même que nous soyons en effet les enfants de Dieu. C'est un honneur d'être le fils d'un comte, et encore plus le fils d'un marquis, et encore davantage le fils d'un duc, d'un prince, d'un roi : quel honneur donc! quel admirable bonheur! quelle dignité incomparable d'être fait enfant du Roi des rois! Cassiodore¹, parlant de la piété du roi Théodoric, disait qu'en ce

¹ Cassiodore, né à Squilace en Calabre, vers l'an 470, fut l'âme du grand règne de Théodoric. Il devint successivement questeur, préfet du prétoire, patrice, sénateur, consul, puis ministre et conseiller des rois barbares,

temps-là, c'était un bonheur aux enfants de devenir orphelins, parce qu'il les adoptait. Il n'est pas besoin de devenir orphelin pour être adopté de Dieu, il faut seulement être baptisé et en état de grâce.

2^o Saint Chrysostome (homil. *in Joan.*), expliquant ces paroles du chapitre premier de saint Jean, où il est dit : *In propria venit et sui eum non receperunt*, que le Fils de Dieu ayant fait l'honneur aux hommes de venir en ce monde pour leur salut, ceux de sa nation qui avaient plus d'intérêt de lui faire bon accueil, l'ont méconnu et méprisé; demandez d'où vient que l'Évangéliste ne parle point des châtimens qu'ils ont reçus pour un tel mépris. Il semble qu'il les devait rapporter pour épouvanter leurs semblables, il devait rapporter, ou du moins toucher en passant le sac de Jérusalem, la destruction du temple, la désolation du peuple Juif. Il rapporte la plus grande punition qu'ils ont reçue et qu'ils pouvaient recevoir : ils sont privés de cet honneur incomparable que nous avons reçu d'être faits les enfants de Dieu : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.*

3^o Pour l'intelligence de ceci, il est nécessaire d'être bien éclairci sur une objection qu'on pourrait faire à un chrétien, qui ne serait pas bien instruit au ministère de la religion. Mon ami, lui dirait-on, quand vous faites vos prières, vous dites : *Notre Père, qui êtes ès cieux*; et puis récitant le Symbole vous dites : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ son Fils unique.* Qu'est-ce à dire *unique*? C'est-à-dire qu'il est seul Fils, et que le Père n'en a point d'autre, et néanmoins en votre prière vous l'appellez votre Père. S'il est votre père, vous êtes son enfant, et tous ceux qui font cette même prière; il a donc plusieurs enfants; Jésus n'est donc pas son fils unique? Comment accordez-vous ces deux paroles? Comment entendez-vous ces choses? Pour répondre à cette objection, vous vous souviendrez que l'on peut être père ou mère de quelqu'un en trois manières : par nature, par adoption, par office. Vous êtes père de quelqu'un par nature, quand vous lui donnez l'être de vous-même et de votre substance, vous lui communiquez votre nature par une action vitale, et par inclination naturelle de produire votre semblable : *Generatio est processio viventis à vivente in similitudinem naturæ.* Vous êtes père par adoption, quand vous aimez tant un étranger, que vous le recevez en votre maison et amitié comme s'il était votre fils, vous l'instituez votre héritier, vous lui donnez droit d'entrer en possession et jouissance de vos biens après votre mort. Ainsi Jules César avait adopté Brutus, et le voyant entre ses assassins, il lui dit : *Tu quoque, fili.* Vous êtes père ou mère par office, quand vous faites à quelqu'un les pieux devoirs et offices qu'un père ou une mère ont coutume d'exercer envers leur enfant; ainsi le fils d'un gentilhomme appelle quelquefois une villageoise sa mère, parce qu'elle lui a donné la mamelle, elle l'a nourri et élevé, comme une mère fait à son enfant. Ainsi

depuis Odoacre jusqu'à Vitigès. A l'âge de 70 ans il quitta les honneurs pour se retirer dans une solitude, près du lieu de sa naissance, et y fonda deux monastères, l'un de cénobites et l'autre d'anachorètes.

le bienheureux saint Joseph est appelé en l'Évangile le père de notre Sauveur, non par nature, non par adoption, mais par office, parce qu'il l'a nourri, élevé, caressé, régi et gouverné comme un père son enfant. Cela étant supposé, la foi nous enseigne que Dieu est le Père de notre Sauveur par nature, que Jésus est enfant de Dieu par nature, il n'y a que Jésus qui soit engendré du Père, il n'y a que Jésus qui soit produit de la substance de Dieu par voie de naissance. Jésus, dis-je, Homme-Dieu, est Fils de Dieu par nature; car on peut dire en bonne théologie, et on doit dire selon les principes de la foi, que cet enfant qui est né de la Vierge en Bethléem, cet adolescent qui a été nourri en Nazareth, cet homme, qui est mort en croix sur le calvaire, est vrai fils de Dieu par nature. Son corps a été engendré du sang immaculé de la Vierge, non de la substance du Père, puisque Dieu le Père n'a point de corps; son âme a été créée de rien, comme les nôtres, et est de même nature que les nôtres, mais très-sainte et source de toute sainteté : mais sa personne adorable, ou la personne de cet homme, est engendrée de la substance du Père, pour ce il est fils de Dieu par nature; et si vous me demandez, d'où vient que le Saint-Esprit, qui est produit de la substance du Père, n'est pas fils; d'où vient que la production n'est pas une génération, mais une profession : *Non factus, nec creatus, nec genitus, sed procedens?* les théologiens répondent : C'est qu'il procède par voie de volonté, et le Verbe divin par voie d'entendement; et le propre de l'entendement, non de la volonté, est de produire le semblable à son objet; pour ce le Verbe divin est engendré du Père, par inclination naturelle de produire son semblable, non le Saint-Esprit. J'aime mieux répondre avec le très-humble et très-sublime saint Augustin : *Distinguere autem inter illam generationem et istam processionem nescio, non valeo, non sufficio* : J'avoue ingénument mon ignorance, je n'ai pas assez de science, ni de puissance, ni de suffisance pour savoir distinguer et reconnaître la différence qui est entre cette génération et cette procession adorable.

La foi nous enseigne en second lieu, que tous ceux qui ont reçu la grâce de Dieu par le baptême ou qui l'ont recouvrée par une vraie pénitence, sont enfants de Dieu par adoption; tous ceux qui ont reçu le Sauveur par la foi, dit saint Jean, Dieu leur a donné le pouvoir d'être faits les enfants de Dieu; ils ne le sont pas encore quand ils n'ont que la foi, mais ils ont le pouvoir de le devenir par la charité; les juifs, les Turcs, les autres infidèles, les catholiques qui sont en péché mortel, ne sont pas enfants de Dieu par adoption, n'ont aucun droit à son hérité; ils peuvent néanmoins dire avec humilité : Notre Père, qui êtes es cieus, parce qu'ils sont enfants de Dieu, en quelque façon Dieu est leur père par office, le propre d'un père est de donner l'être à ses enfants, les nourrir, conserver et élever, ce que Dieu fait à tous les hommes; mais ils ne sont pas pourtant ses enfants par grâce et adoption, il n'y a que les bons catholiques qui ont ce bonheur et honneur; eux seuls peuvent dire avec saint Paul : Le Saint-Esprit rend témoignage que nous sommes les enfants de Dieu.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Cette excellente qualité contient et suppose trois grâces très-particulières, trois faveurs inestimables que Dieu nous fait par le baptême : il nous choisit, il nous aime, il nous fait ses héritiers. Il nous choisit entre une infinité de personnes : pour ce, saint Pierre nous appelle un peuple choisi, une nation sainte, tirée et séparée du commun, pour être appropriée et appartenante à Dieu : *Vos autem genus electum, gens sancta : non fecit taliter omni nationi.*

Supposons que la pensée d'Origène ne soit pas une erreur, mais une opinion véritable : supposons que Dieu ait créé dans le ciel, dès le commencement du monde, toutes les âmes humaines, et qu'il les envoie de temps en temps pour informer les corps des petits enfants conçus es entrailles des femmes enceintes, et que ces âmes sachent tout ce que nous savons, connaissent tout ce qui se passe en ce monde ; que feriez-vous, que diriez-vous, ou plutôt qu'auriez-vous dit dès le commencement avant l'incarnation, l'espace de 4000 ans ? Vous auriez vu que Dieu envoyait à chaque moment des millions d'âmes en diverses contrées du monde, toutes, toutes ou la plupart en voie de perdition : car toute la terre était pour lors couverte d'idolâtres, excepté la petite Palestine. Et c'est un article de foi, que les idolâtres ne posséderont jamais le royaume de Dieu (Galat. 5, 21), mais seront en un étang de feu et de soufre ardent (Apoc. 21. 8). En chaque jour, chaque heure, chaque moment d'un si long espace de temps, vous eussiez tremblé, frissonné de frayeur, vous eussiez dit au bon Dieu : Hé ! mon Dieu ! ne m'envoyez pas encore au monde, je suis perdu si vous m'y envoyez ; je serai malheureux et brûlé à jamais, si je suis l'enfant d'une de ces idolâtres ; et depuis l'incarnation vous eussiez vu qu'à chaque moment Dieu envoyait des âmes aux Indes, à la Chine, au Japon, en Canada, vous eussiez encore tremblé, pâmé de crainte ; vous eussiez dit : O mon Dieu, hélas ! mon Dieu ne m'y envoyez pas ; si vous m'y envoyez, je n'aurai pas le bonheur de vous connaître, adorer, aimer, posséder. Et en ce jour que vous fûtes conçu, vous eussiez vu un peu auparavant des centaines d'âmes envoyées à Genève, en Angleterre, Hollande, Suède, Danemarck, Turquie ; vous eussiez dit : Hélas ! mon Dieu, que je ne sois point de ce nombre, envoyez-moi, je vous prie, en un royaume chrétien, en une paroisse catholique, que je sois plutôt le fils d'un vacher, d'un palefrenier, que le fils de Cromwel ou du roi de Suède. Et quand votre mère était enceinte, si vous eussiez l'usage de raison, et su ce que vous savez, combien de fois eussiez-vous tremblé, toutes les fois que votre mère montait ou descendait un escalier, toutes les fois qu'elle prenait un gros fardeau, qu'elle était menacée de quelque maladie ; hélas ! elle se blessera ; hé ! mon Dieu ne le permettez pas ! je n'entrerai jamais dans le ciel. Mon Dieu ! si vous me faites la grâce d'être baptisé, je vous en remercierai, bénirai, aimerai et servirai de grande affection tous les jours de ma vie. Le bon Dieu l'a fait sans être supplié, sans vous donner la peine de l'en prier, de trembler, de vous pâmer de frayeur, sans que vous l'ayez mérité ; il l'a fait par sa pure grâce, par un effet de charité et de miséricorde envers vous :

Non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundùm misericordiam suam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis (Tit. 3, 5). Aimez-le donc puisqu'il vous a tant aimés, aimez-le puisqu'il vous aime encore, si vous n'avez pas perdu la grâce du baptême, ou si vous l'avez recouvrée par la pénitence.

II. Il dit de vous comme de son Fils : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi benè complacui* ; il a pour vous un amour de bienveillance, *dilectus* ; il a envers vous un amour de complaisance, *complacui* : par cet amour de bienveillance il vous désire, il vous prépare, il vous procure le plus grand bien qu'il est possible de faire ou de souhaiter à quelqu'un, un bien inestimable, infini, incompréhensible, même le bien qu'il se veut à soi-même, comme nous verrons bientôt, et non-seulement il vous veut du bien et vous en fait, mais il en fait encore souvent aux autres pour l'amour de vous, à vos enfants, à vos parents et amis. Il ne faut quelquefois qu'une bonne âme pour être cause de la conservation, du bonheur et bénédiction de toute une maison, d'une compagnie, ou d'une ville entière. Il accorda à sainte Cécile la conversion de son mari saint Valérien, à saint Valérien celle de son frère Tiburce, qui étaient payens ; à la dévote impératrice Théodore, le salut de son mari Théophile, qui avait persécuté l'Eglise. Il donna à saint Paul la vie de tous ceux qui étaient dans un vaisseau avec lui, les préservant du naufrage en faveur de son apôtre ; et parce que les justes de l'ancienne loi avaient par avance la grâce du christianisme, étant chrétiens non pas de nom mais de foi et d'effet : *Re, non nomine christiani*, Dieu avait pour eux cet amour de bienveillance, et faisait du bien aux autres pour l'amour d'eux. Il préserva de l'embrassement de Sodome (Genes. 19, 20) la petite ville de Segor, pour l'amour de son serviteur Loth, la ville de Samarie du siège et de l'extrême famine pour l'amour du prophète Elisée ; il mit sa bénédiction en la maison de Laban pour l'amour du patriarche Jacob, à celle de Putiphar pour l'amour de Joseph, à celle d'Assuérus pour l'amour de Mardochee, à celle de Nabuchodonosor pour l'amour de Daniel. Et un prophète disait au roi Joram, qu'il n'aurait pas daigné seulement le regarder s'il n'eût été en la compagnie du dévot roi Josaphat (4. Reg. 3, 14).

Comme un roi a coutume de nourrir, favoriser et agrandir les officiers de son fils, ainsi Dieu fait du bien aux amis, parents et serviteurs d'un chrétien qui est son fils par adoption : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui*. Amour de complaisance si grand, que, comme dit saint Thomas, si Dieu n'était en tout lieu, s'il ne remplissait le ciel et la terre par son immensité, s'il était seulement au ciel, ou en quelque autre lieu particulier, il quitterait cette demeure pour se venir joindre à une âme choisie, tant elle a d'attraits et de charmes envers lui, tant il a d'affection et de complaisance pour elle : *Deliciæ mex esse cum filiis hominum*. Et il l'a bien montré en l'institution de l'eucharistie ; car voyant qu'il n'est pas en tout lieu en tant qu'homme, il a institué ce sacrement pour visiter les âmes choisies, pour converser avec elles, pour les caresser et mignarder comme un père ses enfants.

III. *Si filii et hæredes*, dit saint Paul ; la conséquence est très-

bonne et bien tirée; car il y a cette différence entre la filiation naturelle et l'adoption, que vous pouvez être enfant de quelqu'un par nature sans être son héritier; votre père vous peut donner un légat, ou une légitime convenable, ou même vous exhériter en certains cas; mais vous ne sauriez être fils adoptif de quelqu'un sans être son héritier, c'est une condition absolument nécessaire et essentielle à l'adoption.

Jésus dira aux prédestinés : *Venite benedicti, percipite regnum, κληρονόμησατε, hæreditate possidete* (Matth. 25, 34). Qu'est-ce qu'une hérédité? qu'est-ce que l'hoirie de quelqu'un? c'est ce qui fait riche et opulent. Les propres richesses de Dieu, ce n'est pas l'or et l'argent, du bétail, des prés et des vignes, ou autres biens de la terre, autrement il ne serait pas riche de toute éternité, il ne serait opulent que depuis six mille ans; ses vraies richesses sont les biens du ciel, sa divine essence, la possession et jouissance de ses adorables perfections : *Omnis copia quæ Deus meus non est, egestas non est* (S. August.). *Non aliam mercedem nisi te*, disait saint Thomas. *Quid mihi est in cælo, et à te quid volui super terram?* (Ps. 72, 25).

Je sais que les jurisconsultes disent que ce mot d'adoption vient du verbe *opto optas*, parce que l'adoption a été inventée et introduite en la république, pour satisfaire en quelque façon au désir que les hommes ont d'avoir des enfants, qui fait que celui qui n'en a point, ou parce que son mariage est stérile, ou parce que la mort lui a enlevé ceux qu'il avait, il emprunte des étrangers et les adopte pour siens : *Levare volens aut naturæ malignitatem et infelicitatem fortunæ*, dit fort proprement Julien; d'où il semble qu'on pourrait conclure que Dieu ayant un Fils par nature, il n'en devait point adopter d'étrangers; mais saint Thomas répond qu'il y a grande différence entre le Père éternel et les pères temporels, entre son hoirie et la leur. Le Père éternel adopte par affluence, par abondance, par excès de bonté, parce qu'il est le bien souverain, qu'il a inclination à se communiquer non-seulement dedans soi, mais hors de soi; les hommes, au contraire, adoptent par indigence, par besoin et nécessité, à faute d'enfant par nature. Plusieurs peuvent posséder par indivis l'hoirie du Père éternel, elle peut être partagée entre plusieurs, ou pour mieux dire communiquée à plusieurs, sans que chacun en particulier en ait moins, que s'il la possédait lui tout seul. Il est des choses spirituelles comme de la lumière du soleil, que si j'étais seul au monde : mais l'hoirie du père temporel, comme une rivière divisée en plusieurs ruisseaux, tant plus elle est partagée, tant moindre elle est en chaque particulier qui la possède; pour cela quand un père a un fils par nature, s'il en adoptait d'autres étrangers, il ferait tort au fils naturel, diminuant sa portion.

Pour vous rendre sensibles à ce bonheur, et pour un peu réveiller votre attention, il faut que je raconte une chose agréable, mais très-véritable qui est arrivée de notre temps. Un jeune homme natif d'un village auprès de Langres, ayant plus d'esprit et de cœur que sa condition ne portait, alla à Paris pour y faire fortune. Etant là, il se met au service d'un partisan, et montant de degré en de-

gré par son industrie, il devint lui-même partisan, et acquit de grands biens en peu de temps, selon la coutume de ces gens-là; un cousin qu'il avait en son village le vient voir une fois ou deux, mais le voyant grossier et incivil, et craignant d'en être déshonoré, il le renvoie comme il était venu. Quelque temps après, se trouvant au lit de la mort, comme il n'était pas marié, qu'il n'avait point de plus proche parent que ce cousin, il le fait son héritier, nommant pour exécuteur de son testament un grand homme de bien; après sa mort l'exécuteur envoie un honnête homme et un carrosse pour amener cet héritier.

Le commis va au village, demande qu'est devenu un tel? Monsieur, il est à Langres en prison pour les tailles, parce qu'il ne les a pu payer. Il y va, le trouve en prison, mangeant un pauvre potage dans une écuelle de bois ou de terre, que je ne mente? Il lui dit : Que feriez-vous, si je vous changeais cette écuelle de terre en une d'argent, et votre habit de toile en un de soie? Monsieur, vous me feriez bien plaisir, si au lieu de vous moquer de moi, vous vouliez payer mes tailles, et me tirer de ce lieu. Il les paie, il le fait sortir de prison, le mène en une hôtellerie, lui fait faire bonne chère, envoie quérir le tailleur, lui fait faire un riche habit, le met en un carrosse, le mène à Paris, le met en possession d'une maison meublée, tapissée, enrichie de vaisselle d'argent et de dix ou douze mille livres de rente. Jugez s'il fut étonné, ravi, surpris, transporté hors de soi; qu'en pensez-vous, vous admirez son bonheur, vous l'estimez heureux au dernier point; il vous semble que si le même vous arrivait, ce serait une souveraine béatitude.

Hélas! qu'est-ce tout cela, en comparaison de ce que Dieu vous promet, en comparaison de ce que vous pouvez avoir, si vous voulez garder les commandements de Dieu? Combien étonné, ravi, extasié, sera un pauvre homme, un petit artisan, un pauvre villageois, qui sera ici mort de faim, de froid, de fatigue, de disette, de misère; qui aura été la lie, le rebut, les balayures du monde; quand il se verra exempt de tailles, d'impôts, de subsides, de soldats, de procès, de pauvreté, de persécutions, de maladies, de mort, et même de crainte d'aucun mal; mis en possession d'un royaume, en la jouissance, non de trente ou quarante mille écus de rente, mais de toute sorte de joie, plaisir, honneur, bonheur, richesses, contentement, félicité, avec assurance de n'en être jamais dépossédé.

TROISIÈME POINT. — 1^o Ces pensées nous doivent servir de lumière pour la conduite de notre vie, et pour nous apprendre comme nous nous devons comporter envers Dieu, envers notre prochain et envers nous-mêmes; puisque nous sommes les enfants de Dieu, gardons-nous de lui donner sujet de faire cette plainte : *Si ego Pater, ubi honor meus?* Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me devez? Le Saint-Esprit nous dit par la bouche du Sage : *In omni opere, et sermone, et patientiâ, honora patrem tuum* (Eccl. 3, 9); honorez votre père en toutes vos œuvres, par paroles, par soumission et patience. Un bon fils rend à son père tout le service qui lui est possible, et tâche de le contenter par

tous ses comportements; il ne lui parle jamais qu'avec beaucoup de respect, il ne parle jamais de lui qu'avec grande estime et éloge d'honneur, il approuve et trouve bon tout ce qu'il fait, il se pique de zèle pour sa défense, il souffre avec patience ses réprimandes et corrections : faites ainsi à votre Dieu, puisque vous êtes son enfant.

Faites comme le patriarche Joseph; son père Jacob lui dit : Joseph allez-vous-en au désert, cherchez vos frères, et sachez comme ils se portent; il ne répond point : Je ne sais de quel côté ils sont allés, ils enragent d'envie contre moi, ils me veulent mal de mort : me trouvant à l'écart, ils me traiteront mal; mais il obéit sur-le-champ, et s'expose à tous ces dangers, non imaginaires, mais véritables. Le Sauveur vous dit : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, demandez-leur comme ils se portent, visitez-les quand ils sont malades, consolez-les, assistez-les, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste*; faites-le donc, si vous voulez avoir cet honneur. Servez votre Dieu d'un amour filial, non d'un esprit mercenaire, non pour mériter d'avantage; mais parce qu'un si bon père le mérite. Ne vous informez point tant : Y a-t-il des indulgences, y a-t-il plus de mérite, plus de gloire et de récompense en telle ou telle action : *Filii meritis paternis sunt potius ad obsequia provocandi, quam pactionibus adstringendi*, dit le jurisconsulte.

Faites comme le fils de Crésus : il était muet de naissance, mais en la prise de sa ville, voyant un soldat qui voulait tuer son père, ne sachant pas que ce fût le roi, il rompit ce lien que la nature avait mis en sa langue, et cria à ce soldat : Garde-toi bien de tuer mon père, car c'est le roi. Quand vous seriez le plus timide, honteux, silencieux du monde, quand on offense votre Dieu, quand on le blasphème ou renie, puisque vous êtes son enfant, ne devez-vous pas vous en ressentir, vous piquer d'honneur et de jalousie, rompre tout respect humain, montrer que cela vous déplaît, reprendre cet impudent? Faites comme cet ancien dans Plutarque; quelqu'un lui dit : Ton père ne cesse de parler mal de toi; il répondit : Il n'en médierait pas s'il n'en fallait pas médire. Il faut ainsi dire du bon Dieu, et à plus forte raison, quand il envoie le mauvais temps, le dérèglement des saisons, la stérilité et les autres fléaux de sa justice : Il ne les enverrait pas s'il ne les fallait envoyer; quand il vous afflige de pauvreté, maladie, renversement de fortune et autres adversités : Il ne m'affligerait pas s'il ne me fallait pas affliger. C'est l'avertissement que le Sage (Prov. 3, 11), et saint Paul (Heb. 12, 6) donnent aux enfants de Dieu : *Fili mi, disciplinam Domini ne abjicias : ne deficias cum ab eo corripieris : quem enim diligit Dominus corripit : et quasi pater in filio complacet sibi. Ne fatigeris dum à Deo argueris, quem enim diligit Dominus castigat, flagellat autem omnem filium quem recipit*. Ne refusez point d'être châtié de Dieu, soyez bien aise quand il vous afflige, gardez-vous bien de murmurer contre lui, il montre en cela qu'il vous aime, il vous traite comme son enfant : quand votre fils est incivil, badin, décontenancé, vous le reprenez aigrement, vous ne faites pas ainsi à votre serviteur; quand votre fille se

courbe trop, se met en danger d'être voûtée, vous lui criez : Tenez-vous droite, vous ne tancez pas ainsi votre servante; prenez donc de bonne part que votre Père céleste vous corrige, quand vous devenez vicieux, qu'il vous reprenne et châtie, quand vous vous courbez devers la terre, quand vous vous abaissez à des actions ou affections terrestres, c'est un trait de père et d'ami qu'il vous fait, non de juge et d'ennemi : *Flagellat omnem filium quem recipit; omnem, omnem.*

2^o Vous ne devez donc pas mépriser, mais beaucoup honorer et respecter un homme de bien, encore qu'il soit affligé, pauvre, humilié, il ne laisse pas d'être enfant de Dieu, l'objet de ses affections, le miroir de sa complaisance, l'héritier de sa couronne : *Videte ne contemnatis unum ex his pusillis, videte, videte.* L'histoire profane nous apprend qu'environ l'an 1271, un gentilhomme tenant et caressant sur une galerie fort haute le fils unique du roi de Navarre, le laissa tomber, je ne sais comment sur un pavé de pierre, le voyant tout sanglant et aux abois, il cria d'une voix languissante : Attendez que je meure avec vous, et que j'efface volontiers par mon sang la faute que j'ai faite involontairement; disant ces paroles, il se précipita. Votre enfant qui est baptisé est plus l'enfant de Dieu que le vôtre, si par votre négligence, mauvais exemple, maudite coutume de jurer, ou de parler avec grande estime des biens de la terre, des grandeurs du monde, des aises du corps, vous le laissez tomber en des habitudes vicieuses, des blasphèmes, ambition, avarice, voluptés sensuelles, quel reproche en devez-vous attendre de Dieu? quel regret en aurez-vous à la mort? ne direz-vous pas que vous méritez très-justement d'être précipité comme lui en l'abîme épouvantable de la damnation éternelle? *Videte ne contemnatis.*

3^o Vous êtes enfant de Dieu, ne méprisez pas en vous une si excellente qualité, ne vous rendez pas indigne d'une si noble extraction, ne vous ravalez pas à des actions basses et infâmes, à des passions effrénées et monstrueuses. Quand le gouverneur d'un jeune prince voit qu'il s'adonne à des actions trop basses, il lui dit : Monsieur, faites le prince : *Ipsius enim et genus sumus, genus ergo cum simus Dei, non debemus æstimare auro aut argento divinum esse simile* (Act. 17, 29).

Saint Cromace, préfet de Rome, étant converti à la foi, et ayant reçu le baptême avec toute sa famille, rendit la liberté à ses esclaves, disant : Vous êtes maintenant enfants de Dieu, ce n'est pas la raison que vous soyez esclaves d'un homme. Saint Paul vous dit le même : Vous êtes enfants de Dieu, ne vous rendez pas esclaves des créatures, ne faites pas qu'on dise de vous : Il est sujet aux femmes, il est sujet au vin, à l'argent; voyez, sujet, c'est-à-dire vassal, serviteur, esclave des femmes, au vin et de l'argent.

Dieu vous a choisi entre tant d'infidèles qu'il a laissés dans le paganisme, qui l'eussent si bien servi; il vous a sanctifié, il vous a fait chrétien; ne vivez pas en payen, ne faites pas des actions profanes, honteuses ou brutales : *Quod Deus sanctificavit, tu commune ne feceris, simulacra gentium argentum et aurum.* Vous avez reçu la connaissance du vrai Dieu, ne soyez pas idolâtre de l'or et

de l'argent comme des infidèles. Dieu vous a fait par sa grâce l'objet de sa bienveillance et complaisance divine, ne vous rendez pas par le péché l'objet de sa colère, la victime de sa vengeance.

Il vous a fait donataire de son royaume des cieus, ne le perdez pas pour les biens caducs de la terre; dites comme Denys de Syracuse: il avait envahi la royauté, ses plus intimes lui conseillaient de la quitter à cause des conjurations qu'on découvrait tous les jours contre sa vie, voyant un boucher qui assommait un bœuf, il dit à ses favoris: Ne serais-je pas bien simple de quitter un si riche royaume par crainte de la mort qui passe en si peu de temps? Dites le même, et à plus forte raison, ne serais-je pas bien fou de perdre le royaume des cieus, un royaume si noble, si riche, si grand et si excellent, un royaume éternel et assuré par crainte de la pauvreté, de la maladie ou de la mort? Vous le perdez en vous parjurant par crainte de perdre un procès, vous guérissant par un remède superstitieux, craignant de perdre la vie.

Mon Dieu ne le permettez pas; puisque j'ai l'honneur d'être votre enfant, faites-moi la grâce d'avoir pour vous l'honneur, le respect, le zèle, l'amour et l'obéissance que les enfants doivent à leur père, afin que j'obtienne la récompense que vous avez promise aux enfants qui honorent leur père et leur mère, car c'est de vous qui êtes notre Père céleste, c'est de l'Eglise votre épouse, qui est notre mère, autant et plus que des pères charnels, que s'entend cette parole: *Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement. Amen.*

SERMON LXVII.

LE BAPTÊME NOUS FAIT LES MEMBRES DE JÉSUS.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans voir l'accomplissement des mystères qui nous étaient promis. (HEBR. 11, 13.)

UN des plus ordinaires noms que la sainte Ecriture a accoutumé d'attribuer au sacrement de baptême, est de l'appeler rénovation, renaissance, régénération: *Nisi quis renatus fuerit ex aquâ* (Joan. 3, 3). *Salvos fecit per lavacrum regenerationis, et renovationis* (ad Tit. 3, 5); c'est d'autant que par ce sacrement nous sommes engagés à une vie nouvelle, en la vie spirituelle et divine, et d'enfants d'Adam que nous étions, nous avons l'honneur d'être faits enfants de Dieu par adoption: nous n'avons cet honneur que par union et association avec Jésus, qui est Fils de Dieu par nature, et en tant que nous sommes membres du corps, dont il est le très-digne chef. Avant-hier le temps ne me permit pas d'étaler ce sujet bien au long, je le remis à ce jour pour vous le traiter à fond, en deux points. Premièrement, nous verrons que par le baptême et par l'eucharistie, qui en est la consommation, nous sommes faits membres de Jésus-Christ. En second lieu, nous verrons les devoirs auxquels cette qualité nous oblige envers Dieu,

envers notre prochain, envers nous-mêmes; et cette même qualité nous donne le bonheur de contracter avec vous une alliance et appartenance toute particulière, ô sainte et bienheureuse Vierge! Jésus est le chef de ce corps mystique, vous en êtes le col, nous en sommes les membres. Toutes les humeurs que le chef distille en ses membres passent nécessairement par le col, et toutes les grâces que Jésus influe à son Eglise, vous sont premièrement communiquées, vous en êtes le trésor, le magasin et la plénitude : car saint Gabriel vous surnomma pleine de grâces, vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Scriptura comparat Ecclesiam corpori naturali, potius quàm metaphoricò.

I. PUNCTUM. — Per baptismum et eucharistiam, quæ est ejus consummatio, sumus membra Christi : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Explicatione : (A) Quoad animam, (B) Quoad corpus.

II. PUNCTUM — Debita ex supra dictis, orta : 1^o In Christum, 2^o In proximum, 3^o In nos.

EXORDE. — Il n'y a point de chrétien si peu instruit des vérités de la religion, qui ne tienne pour tout assuré, l'ayant appris de saint Paul, que l'Eglise catholique est un corps qui a pour chef invisible Jésus Notre Seigneur vrai Dieu et vrai homme : *Ipse est caput corporis Ecclesiæ.* Mais, il me semble qu'on n'entend pas bien, qu'on n'explique pas assez quel est ce corps, quelle alliance les membres ont entre eux, et quelle liaison ils ont avec Jésus, qui en est le chef. On s'imagine que, comme plusieurs bourgeois, vivant et trafiquant ensemble, font un corps de ville, qui a pour chef le maire ou le gouverneur, comme plusieurs religieux, demeurant et servant Dieu ensemble, font un corps de religion, qui a pour chef le gardien ou le général; ainsi plusieurs catholiques ayant une même foi, jouissant des mêmes sacrements, font un corps mystique, qui a pour chef invisible Jésus Notre Seigneur, pour chef et gouverneur visible, notre saint Père le Pape : cela est vrai, mais cela n'est pas tout ; l'Eglise est un corps bien autrement, nous avons une liaison sans comparaison plus étroite, plus intime et parfaite que cela. Je suis membre de l'Eglise, comme ma main est un membre de mon corps, nous sommes unis entre nous, et avec Jésus Notre Seigneur, comme les membres de mon corps sont unis ensemble et avec ma tête.

PREMIER POINT. — 1^o Saint Paul dit aux Romains : *Sicut in uno corpore multa membra habemus, omnia autem membra non eundem actum habent, ita multi unum corpus sumus in Christo, singuli autem alter alterius membra* (Rom. 12, 4) : Comme le corps naturel est composé de plusieurs membres qui se rendent un service réciproque, au lieu d'entrer en jalousie, parce qu'ils n'ont pas un même office, ainsi le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Eglise, contient plusieurs fidèles qui reçoivent diverses influences de leur chef, et qui, pour être moins avantageusement partagés les uns que les autres, ne laissent pas de se devoir une mutuelle assistance, étant membres les uns des autres.

Et aux Corinthiens : *Sicut enim corpus unum est, et membra*

habet multa, omnia autem membra corporis cum sint multa, unum tamen corpus sunt : ita et Christus. Etenim in uno Spiritu omnes nos in unum corpus baptizati sumus (1. Cor. 12, 12). Car comme le corps est un, et a plusieurs membres, mais tous les membres de ce corps qui est un, encore qu'ils soient plusieurs, ne sont qu'un corps, en telle manière est Jésus-Christ; car nous sommes tous baptisés en un même esprit pour être un même corps.

Il en dit autant, écrivant aux Ephésiens (4, 25; 5, 30) et aux Colossiens (1, 18, 24), où nous voyons que le Saint-Esprit prend plaisir de nous comparer toujours au corps naturel de l'homme, plutôt qu'au corps métaphorique d'une communauté, au psaume 98, qui s'entend du Fils de Dieu, même au pied de la lettre, le Sauveur dit : *Deus tu scis insipientiam meam, et dilecta mea à te non sunt abscondita* : Mon Dieu! vous connaissez ma folie et mes péchés ne vous sont point cachés; notre Sauveur pouvait-il commettre quelque folie, lui qui est la sagesse éternelle? Pouvait-il faire quelque péché, lui qui est l'innocence même? Il parle au nom de l'Eglise qui est son corps, au nom des chrétiens qui sont ses membres; puisque le chef et les membres ont une même chair, pourquoi n'auront-ils pas une même voix, dit saint Augustin (Prefat. in Ps. 85) : *Si duo in carne unâ, cur non duo in voce unâ? Secum nos facit unum hominem caput et corpus*. Le même Sauveur dit en saint Jean (3, 13) : *Personne ne monte au ciel, que celui qui est descendu du ciel*. Le Fils de Dieu qui est au ciel; comment est-ce que s'entend cette parole? la Vierge n'est-elle pas montée au ciel, les saints apôtres, les saints martyrs ne sont-ils pas montés au ciel? C'est que la Vierge, les apôtres et les autres saints ne sont qu'une même chose avec Jésus.

Si le bourgeois d'une ville fait une folie, si le chanoine d'un chapitre commet un crime, le gouverneur de la ville ne dira pas pourtant : J'ai fait une telle folie; le doyen ne dira pas : J'ai commis un tel crime; si tous les bourgeois et le gouverneur d'une ville, les chanoines et le doyen viennent à l'Eglise, on ne peut pas dire qu'il n'y a que le gouverneur et le doyen qui y sont venus, parce que les bourgeois et le gouverneur, les chanoines et le doyen ne sont pas estimés une même personne, il n'y a pas entre eux une liaison si étroite, que tout ce qui convient à l'un puisse être attribué à l'autre; mais si mon bras commet un homicide, ma tête dit : J'ai fait un homicide; mon corps étant entré en cette chaire, ma tête dit : Personne n'est en cette chaire que moi, parce que ma tête et mon corps ne font qu'une même personne, il y a entre eux une union si parfaite, que ce que l'on peut dire de l'un on le peut aussi dire de l'autre.

Jésus, parlant de nos folies et de nos péchés, les appelle ses folies et ses péchés, encore que tous les bons chrétiens aient l'honneur de monter au ciel, il dit que personne n'y monte que lui, parce que lui et les bons chrétiens ne sont censés qu'une même personne; entre lui et les bons chrétiens, il y a une liaison aussi étroite, une aussi parfaite union, comme entre ma tête et mes membres.

Si un bourgeois est tout déchiré ou en prison, le gouverneur de

la ville pourra bien dire : Tout ce que vous ferez à ce pauvre homme, à ce prisonnier, vous me le ferez; mais il ne dira pas : Je suis tout déchiré, je suis prisonnier. Le Fils de Dieu ne dira pas seulement : Tout ce que vous ferez aux pauvres et aux prisonniers, vous me l'avez fait; mais il dira : J'ai été pauvre, j'ai été nu, j'ai été en prison.

2^e Saint Augustin (*Concione 1 in Psal. 30, columna 3*), sur ces paroles de saint Paul : *Erunt duo in carne unâ, sacramentum hoc magnum est in Christo, et in Ecclesiâ*, dit : *Fit ergo tanquam de duobus una quædam persona de capite et corpore, ex sponso et sponsâ, nam unitatem personæ hujus, miram et excellentem commendat Isaias. Ubi Christus ait quasi sponsum decoravit me coronâ, et quasi sponsam ornavit me monilibus (Is. 61, 10), se dixit sponsum, se dixit sponsam; quare se sponsum, se sponsam? nisi quia duo in carne unâ; si duo in carne unâ, cur non duo in voce unâ? Audi Apostolum (1. Cor. 12, 1), sicut corpus unum est et multa habet membra, sic et Christus, non ait, sic et membra Christi.*

Le même saint Augustin (*Serm. 62 de Tempore*), et après lui saint Léon (*Serm. 5 de Nativit. Domini*), comparent l'eau du baptême au sein immaculé de Marie, en ce que l'un a engendré le chef, l'autre engendre les membres; mais tous deux par la même vertu, par la même fécondité et opération divine : *Originem quam sumpsit in utero Virginis, posuit in fonte baptismatis; dedit aquæ quod dedit matri : virtus enim altissimi et obumbratio Spiritus Sancti quæ fecit ut Maria pareret salvatorem, eadem facit ut regeneret unda credentem.* L'extraction que Jésus a eu au sein de la Vierge, il l'a communiquée à l'eau du baptême; il a donné à cette eau ce qu'il avait donné à sa Mère, car la même vertu du Très-Haut, la même fécondité du Père, la même opération du Saint-Esprit, qui a fait que la Vierge a enfanté le Sauveur, la même vertu, la même opération fait que l'eau du baptême engendre les fidèles, qui sont les membres du Sauveur. Saint Augustin (*Serm. 36 de Tempore*) dit le même : *Penè majori munere quam Maria unda ditata est : illa enim sibi tantum meruit castitatem, ista nobis contulit sanctificationem. Illa meruit ne peccaret, ista ut peccata purgares. Illa propria delicta à se repudiat, ista in se per Dei gratiam aliena condonat.* L'eau baptismale a été en quelque façon plus avantagée que la Vierge. Marie a mérité pour soi la pureté, l'eau du baptême opère en nous la sanctification; celle-là a mérité d'être exempte du péché, celle-ci nous en a affranchis; celle-là a rejeté loin d'elle toute sorte de crimes, celle-ci nous remet, par la grâce de Dieu, ceux que nous avons commis.

Et derechef le même saint Léon (*Serm. 13 de Nativit. Domini*) dit que nous sommes engendrés au baptême du même Saint-Esprit duquel Jésus a été conçu, et cela par une génération si noble, excellente et divine, par une génération qui approche et imite de si près la conception de Jésus, par une génération qui nous fait si véritablement ses membres, par une génération qui nous insère et incorpore si réellement en lui, que saint Grégoire de Nazianze l'ose comparer et quasi l'égaliser à l'incarnation : car comme les autres

Pères prouvent la divinité de Jésus, en ce qu'il est Fils de Dieu par nature, ainsi saint Grégoire prouve la divinité du Saint-Esprit en ce qu'il nous engendre et déifie au baptême. Vous savez de quelle autorité ce saint docteur a toujours été dans l'Eglise : les anciens n'ont donné le nom de théologien à personne, qu'à saint Jean l'Evangeliste et à lui. Saint Jérôme et les autres Pères qui ont fleuri après lui, font gloire d'être ses disciples. Voici comme il parle (*Orat. 5 de theologia*), qui est du Saint-Esprit : *Si enim adorandus non est Spiritus, quomodo me Deum per baptismum efficit?* (*Ibidem : oratione 3*). *Ut ipse quoque tantum Deus efficiar, quantum Christus est homo* (Aug., lib. *de prædestinatione sanctorum*, cap. 5). *Eadem gratia fit quisque christianus, quia ille homo factus est Christus.*

3^o Or, que nous soyons les membres du Fils de Dieu, et les parties du même corps, non improprement et métaphoriquement, mais réellement, véritablement, actuellement, physiquement, cela se fait en deux manières selon la doctrine de saint Paul et des Pères : cela se fait quant à l'âme et quant au corps : *In uno Spiritu baptizati sumus, in unum corpus* (1. Corinth. 12). *Unus spiritus et unum corpus* (Ephes. 4, 4). Si vous et moi, nous avions une même âme, si nous étions tous animés d'un seul esprit et d'une même âme, nous ne serions tous qu'une personne, qu'une même chose : *Forma dat esse rei*. N'est-il pas vrai ? oui, sans doute ; car ce qui fait que mon pied, ma main et ma tête sont les membres de mon corps, c'est qu'ils sont animés d'une même âme, la proximité d'union corporelle y servant de peu : car si Dieu avait fait que mon bras se put démonter, et qu'étant détaché de mon corps, il demeurât animé de mon âme pour se porter çà et là, il ne laisserait pas d'être membre de mon corps. Or, le même Saint-Esprit, le même Esprit de Jésus, qui remplit, qui vivifie, conduit et anime l'âme et le corps de Jésus, le même Saint-Esprit remplit, possède, conduit, anime mon âme et mon corps, et les vôtres, et ceux de tous les vrais chrétiens : *Quoniam autem estis Filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra* (Gal. 4, 6). *Spiritus Dei habitat in vobis. Membra vestra templum sunt Spiritus Sancti* (1. Cor. 3, 16). *Qui suscitavit Jesum à mortuis, vivificabit et mortalia corpora vestra, propter inhabitantem Spiritum ejus in vobis* (Rom. 8, 11). Parce que vous êtes enfants de Dieu, il vous a envoyé l'esprit de son fils en vos cœurs. L'esprit de Dieu habite en vous, vos membres sont le temple du Saint-Esprit. Celui qui a ressuscité Jésus-Christ vivifiera aussi quelque jour vos corps mortels, à cause de son esprit qui habite en vous.

2^o Il y a bien plus : nous sommes un même corps avec Jésus, et entre nous, non-seulement selon l'esprit, mais encore selon la chair ; et ce par l'eucharistie, à laquelle le baptême nous donne droit, et qui anciennement était donnée à tous les fidèles, aussitôt qu'ils étaient baptisés, comme la fin, l'accomplissement et la perfection du baptême. Il est vrai que l'Eglise est ordinairement appelée le corps my-tique de Jésus, pour la distinguer de celui qu'il a pris au sein de la Vierge, parce que ce corps précieux est uni immédiatement à la Divinité, et les nôtres ne sont unis au Verbe

que par l'entremise de sa chair divine : *Ut nos Deo conjungeres per carnis contubernium* : Mais tant y a que nous sommes un même corps avec Jésus, si réellement et si véritablement ; il y a un mélange, une liaison si étroite, si intime et si parfaite de la chair de Jésus avec la nôtre, et de la nôtre avec la sienne, que les Pères anciens, tant grecs que latins, appellent cette union vraie, physique et naturelle, c'est-à-dire, réelle, non métaphorique ou morale. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus, dit saint Paul aux Corinthiens (1. Cor. 6, 15). Il dit, ne savez-vous pas ? supposant que tous, tant grands que petits le devaient savoir, tant on avait soin de les en instruire et le leur bien inculquer. Et aux Ephésiens (5, 29) : *Nemo unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam, sicut et Christus Ecclesiam, quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus et de ossibus ejus* : Vous aimez bien votre chair, n'est-il pas vrai ? vous la caressez, vous avez grand soin de la nourrir, tenir en bon point et conserver en santé ; Jésus l'aime tout autant, et encore plus, dit saint Paul, oui, votre chair, non-seulement votre âme, mais aussi votre corps. Jésus a des tendresses et des inclinations affectueuses pour lui ; oui, mais, direz-vous, pourquoi permet-il donc que mon corps soit pauvre, mal nourri, mal vêtu, affligé de maladies ? Pourquoi veut-il que je le maltraite et mortifie par des pénitences et austérités ? Ainsi on dirait à un homme qui est entre les mains du médecin : N'aimez-vous pas votre corps ? pourquoi le faites-vous jeûner et faire diète ? pourquoi endurez-vous qu'on vous scarifie les épaules, qu'on vous ouvre la veine du bras, qu'on vous applique un cautère à la jambe ? il répondrait : C'est pour remettre mon corps en santé, pour le conserver en vie.

Ainsi je vous réponde : Si Jésus permet que votre corps soit affligé de pauvreté, maladie, incommodité, c'est un excès d'amour qu'il lui porte, c'est pour lui faire acquérir la parfaite santé, qui n'est que dans le ciel. Il voit que si votre corps n'était incommodé en ce monde, il se révolterait contre l'âme ; s'il se portait bien, il ne se comporterait pas bien ; il le laisse dans les travaux, fatigues, blessures, infirmités pour le tenir humble. Mais au reste, il le réformera quelque jour, il le redressera, le rendra semblable à son corps glorieux, il lui communiquera les mêmes qualités, propriétés et douaires, la même gloire, non pas en un si haut degré, mais la gloire que son corps déifié possède dans le ciel : *Reformabit corpus humilitatis nostræ configuratum, σὺμορφον, conforme corpori charitatis suæ*.

Pourquoi aime-t-il tant votre corps ? parce que votre chair est sa chair, vos membres ses membres, votre corps son corps : *Quia membra sumus corporis ejus, de carne ejus, et de ossibus ejus*, par cette admirable union, et si je l'ose dire, après les saints Pères, par cette admirable unité que nous avons avec lui par l'eucharistie. S. Hilaire dit : *Quod autem in nobis naturalis unitas sit, ipse ita testatus est, qui edit carnem meam in me manet, et ego in eo, non enim quis in eo erit, nisi in quo fuerit, ejus tantum in se assumptam habens carnem, qui suam sumpserit*. Que nous ayons unité naturelle avec Jésus-Christ, il l'a témoigné, quand il a dit : *Qui*

mange ma chair, demeure en moi et moi en lui ; car personne ne sera en Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'est en lui, et Jésus ne prendra pas en soi la chair de celui qui n'aura pas pris la sienne. Il appelle *naturelle* cette unité, non qu'elle se fasse naturellement, mais pour la distinguer de la mystique et métaphorique, et pour dire qu'elle est vraie, réelle et physique, comme dit saint Cyrille d'Alexandrie.

Saint Chrysostome dit : *Per hanc escam efficitur, ut non tantum per charitatem sed etiam reipsa in illam carnem immisceamur* (Homil. 6 *ad pop.*). Par l'eucharistie, nous sommes mélangés dans la chair de Jésus-Christ, non-seulement par la charité, mais réellement et de fait.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Cette vérité si solide et si bien établie ès maximes de notre foi est, à mon avis, le premier principe qui doit régler nos actions en la vie chrétienne et parfaite; elle nous doit enseigner comment il nous faut comporter envers Jésus, envers notre prochain et envers nous-mêmes. Les membres ont beaucoup d'amour pour leur chef, amour si naturel, si passionné et si désintéressé, que si vous voulez blesser la tête, le bras d'un premier mouvement, sans consulter, sans délibérer, sans tarder tant soit peu, se met au devant, se présente aux coups, souffre plutôt d'être mis en pièces que de permettre que la tête soit tant soit peu offensée. Nous devons faire le même pour Jésus : ses intérêts nous doivent être plus chers, et en plus grande recommandation que les nôtres, ou, pour mieux dire, nous devons oublier les nôtres pour les siens, et nous faisons tout le contraire : nous sommes très-sensibles à ce qui nous touche, stupides et insensibles à ce qui touche Jésus ; si quelqu'un nous dit une seule injure, nous ne la pouvons souffrir, nous le tirons en cause, nous demandons réparation d'honneur : si on en dit cinquante à Jésus, nous n'en sommes point émus, nous n'en remuons pas le doigt. A-t-on jamais vu un chrétien qui ait appelé en justice et intenté un procès à son voisin pour avoir renié Dieu, ou blasphémé son saint Nom ?

La raison pourquoi les membres sont ainsi affectionnés à leur chef, c'est qu'ils connaissent par un instinct naturel, que leur conservation, leur vie, leur santé et tout leur bien dépend du chef. Il en est de même de vous : tant que vous ne serez pas bien avec Jésus, vous ne serez jamais bien avec vous-même, ni avec aucun de vos prochains, et vos gens ne seront jamais bien avec vous, s'ils ne sont pas bien avec Jésus, comme les membres ne sont bien ensemble, s'ils ne sont bien avec leur chef. Si votre femme n'aime pas Dieu, elle ne vous aimera pas, ou si elle vous aime, ce sera un amour sensuel, d'intérêt, inconstant; si vos serviteurs ne servent pas Jésus, ils ne vous serviront pas cordialement, fidèlement, mais négligemment, par manière d'acquit, en votre présence seulement; si votre ami n'est pas fidèle à Dieu, il ne vous le sera pas, il vous trahira dans l'occasion. Si vous procurez que vos gens soient bien avec Dieu, qu'ils aient son amour et sa crainte, qu'ils prient Dieu soir et matin et qu'ils vivent en bons chrétiens; aimant Jésus, ils vous aimeront et honoreront comme un de ses membres.

2^o C'est ce que nous devons à tous nos prochains, c'est ce que les Apôtres nous remontrent et nous recommandent si souvent : *Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo quoniam sumus invicem membra* (Ephes. 4, 25). Vous devez être candides, ouverts, véritables, sincères, les uns envers les autres, parler avec grande simplicité, sans hypocrisie, dissimulation et fourberie : les membres d'un même corps ne se trompent point l'un l'autre, ne se portent point d'envie, ne s'entrebattent jamais : *Non est schisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita sunt membra, si gloriatur unum membrum, congaudent omnia membra, et si quid patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra* (1. Cor. 12, 25).

Si une épine est entrée dans le pied, tous les membres s'en intéressent, le dos se courbe, les yeux s'y appliquent pour la chercher (S. August., *hom.* 15 et 50); si quelqu'un dit : Elle est là, les oreilles s'ouvrent pour écouter ce qu'on dit; la main s'y porte promptement pour l'arracher : *Vos autem estis corpus Christi : et membra de membro*. Quand deux de vos voisins s'entre-querellent, vous y accourez, non pour les séparer et réconcilier, mais pour vous y plaire, pour vous repaître de ce spectacle, comme si c'était deux lions ou deux tigres. Quand votre prochain est tombé en quelque disgrâce, ou spirituelle ou temporelle, vous vous en réjouissez, comme si c'était un Turc ou un cannibal, comme si ce n'était pas un chrétien, un membre du même corps, auquel tous doivent compatir, le consoler, le secourir, l'assister charitablement et le retirer de l'affliction s'il est possible, encore même qu'il nous en coûte quelque chose et qu'il faille nous incommoder pour cela. L'estomac endure bien la faim, le bras qu'on lui ouvre la veine, la jambe qu'on lui applique un cautère pour la santé d'un autre membre. *Debemus pro fratribus animas ponere* (1. Joan. 3, 16), notez *debemus*; il ne dit pas : Il serait à propos, je vous conseille, ce serait une grande œuvre de miséricorde; mais : Nous devons, nous sommes obligés, *pro fratribus*; pour grand et élevé que vous soyez, pour pauvre et chétif que soit votre prochain, c'est votre frère, membre d'un même corps; Philémon était un gentilhomme très-noble, Onésime était non-seulement son serviteur, mais son esclave; et toutefois saint Paul, parlant d'Onésime à Philémon, lui dit : Recevez-le et le traitez, non comme votre serviteur, mais comme votre très-cher frère, *in carne et in Domino*. Les membres sont en bonne intelligence et s'entr'aident l'un l'autre, parce qu'ils sont unis ensemble et animés d'une même âme; les liens qui les unissent, ne sont que des nerfs et des membres; l'âme qui les vivifie, n'est qu'une âme humaine et créée, au lieu que l'esprit qui nous anime tous c'est un Esprit divin, c'est le Saint-Esprit, l'Esprit de Jésus : *Misit Deus in corda nostra Spiritum Filii sui*. Le serment et le lien qui nous unit ensemble, c'est le corps précieux de Jésus, la chair immaculée de Jésus, à laquelle étant incorporés, nous ne sommes qu'un corps avec lui et entre nous. *Vos estis corpus Christi et membra de membro*.

C'est pour cela que saint Paul persécutant les chrétiens, Jésus lui dit en se plaignant : *Quare me persequeris?* Il ne dit pas : Mes ser-

viteurs, mes fidèles, mes enfants; mais *me*. Il est au ciel, saint Paul est sur terre : comment le peut-il persécuter? Quand on vous marche sur le pied, votre tête dit : Vous me faites mal; il semble qu'on lui pourrait dire : Je ne vous touche pas, je suis éloigné de vous : comment osez-vous dire que je vous fais mal? C'est qu'il y a tant de sympathie, alliance, correspondance, affection, de la tête aux membres, qu'on ne saurait toucher tant soit peu quelque membre que ce soit, que la tête ne le sente, ne s'en ressente, et ne s'en plaigne. Ainsi Jésus dira au jugement : *Quod uni de minimis meis fecistis, mihi fecistis*; si donc vous vous moquez de votre prochain, si vous maudissez votre femme, si vous injuriez votre servante, si vous méprisez les villageois, vous le faites à Jésus, *uni ex minimis*. Et donc nous sommes obligés d'honorer, de chérir, de respecter tous les chrétiens pour petits qu'ils soient, comme les propres membres de Jésus, les traiter avec autant d'affection, de tendresse et de révérence que sainte Madeleine toucha les pieds de Jésus; car il pria Dieu son Père pour ceux qui attachèrent ses pieds à la croix, et il excusa leurs fautes, au lieu qu'à ceux qui méprisent les chrétiens, il dira au jugement : Allez maudits!

3^o Et par cette raison nous sommes obligés de nous traiter aussi nous-mêmes avec honneur et respect, comme les membres de Jésus et les temples du Saint-Esprit, craignant de nous profaner par des actions impures et vicieuses : *Nescitis quoniam corpora vestra, membra sunt Christi? tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? an nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti* (1. Cor. 6, 15). Sur quoi saint Augustin (Serm. 52 de Tempore, c. 3) dit : *Nihil potuit gravius dicere non potuit vehementius, non potuit acrius deterrere Christianos ab amore fornicationis. Hoc qui non horret, Deo horret*; et ailleurs (Serm. 18 de Apostolici, c. 1), *qualis est ille Dominus qui servos suos fecit fratres suos; sed parum erat fratres suos nisi etiam face: et membra sua. Itane tanta dignitas viluit, quia tam benigne præstita est? si non præstaretur, desideraretur, quia præstita est, contemnitur, quid horum in te contemnis, Christum cujus est membrum? an Spiritum Sanctum cujus templum es?* Saint Paul disant que nos corps sont les membres de Jésus, et que nous les souillons par la luxure, ne pouvait nous détourner plus puissamment de ce vice : celui qui n'en a pas horreur est horrible et abominable devant Dieu. Combien aimable est ce bon Seigneur qui fait de ses serviteurs ses frères, et comme si c'était peu de chose, il les fait ses membres. Si une si grande dignité ne nous était accordée on la désirerait, parce qu'elle nous est donnée si librement on la méprise. Et saint Chrysostome ¹ dit : *Factus es corpus Christi, et das te diabolo conculcandum* : Vous êtes un membre du corps de Jésus, et vous permettez que le diable vous foule aux pieds!

Et saint Léon : *Agnosce, ó homo, dignitatem tuam et divinæ factus consors naturæ, noli in pristinam vilitatem degeneri conversatione redire, memento cujus capitis sis membrum. Re-*

¹ In illud Hebr. 10. qui Filium Dei conculcaverit.

connaissez l'excellence de votre dignité, la noblesse et la divine alliance à laquelle vous êtes élevé, à qui vous appartenez par le christianisme. Souvenez-vous que vous avez l'honneur d'être un membre de Jésus, non improprement, mystiquement, par métaphore, mais réellement et véritablement, par unité de chair et d'esprit. Souvenez-vous qu'il est votre chef et que vous devez vous conformer à lui, autrement, vous serez un monstre. Ne serait-ce pas une difformité bien monstrueuse et dénaturée, si au chef d'un très-bel homme était joint un corps de bête brute? si une personne avait une tête d'homme, des pattes de lion, un ventre de pourceau, une queue de serpent : *Humano capiti cervicem pictor equinam jungere si velit et varias inducere formas, etc.*

Jésus est le chef de l'Eglise, nous en sommes les membres, quel déshonneur lui faisons-nous? quelle monstruosité mettons-nous en son corps, lui étant si dissemblables? Il est doux comme un agneau, pur comme les rayons du soleil, simple comme une colombe; nous sommes farouches comme des lions, immondes comme des pourceaux, cauteleux comme des serpents. Pensons-nous qu'on puisse souffrir dans le ciel une telle difformité, que nous puissions lui être associés en la vie de la gloire, lui étant si dissemblables en la vie de la grâce.

Je vous demanderais volontiers, Messieurs, quand vous êtes venus en cette église, si votre tête est entrée par une porte, vos pieds et vos mains par une autre? cela est clair et indubitable, qu'il faut que le chef et les membres passent par un même chemin, qu'ils entrent par une même porte. Par quelle voie est-ce que Jésus-Christ est entré au ciel : il répète si souvent : *Oportuit Christum pati et ita intrare in gloriam suam. Oportuit*, ça été un faire le faut, une nécessité absolue; et donc il nous faut passer par là ou n'y être pas reçus; souffrir les croix et les difficultés qui se présentent à l'observance des commandements de Dieu, à la perfection chrétienne : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur*. C'est à lui de nous faire cette grâce; les membres n'ont point de sentiment, de mouvement, de conduite que de leur chef. Nous faisons de grandes fautes en ceci; quand votre mari ou votre enfant n'ont point de sentiment de Dieu, point de mouvement pour les œuvres saintes, point de conduite en leur vie, vous pensez leur en donner en les étourdissant de vos crieries; vous vous trompez, il faut recourir au chef, gagner les bonnes grâces de Jésus, lui demander les effusions et les influences de sa plénitude : *De plenitudine ejus omnes nos accepimus*. Quand nous avons besoin de piété, de pureté, de patience et d'autres vertus, il les faut demander au Père éternel pour les membres de son Fils, lui remontrer qu'il a dit qu'il tiendrait fait à lui-même, tout ce qu'on ferait au moindre des siens, que s'il nous fait quelques dons, son Fils les recevra en nous : *Accepit dona in hominibus*. Son Fils lui en saura gré, il l'en remerciera pour nous, il sera obligé de l'en louer, bénir, aimer, glorifier en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXVIII.

LE BAPTÊME NOUS FAIT LES TEMPLES DU SAINT-ESPRIT.

¹ *Hi omnes defuncti sunt non acceptis repromissionibus.*

Les anciens patriarches sont morts, sans voir l'accomplissement des promesses qui nous étaient faites. (HEBR. 11, 13.)

CES jours passés nous avons vu que le chrétien qui est si mal avisé que de consentir à un péché mortel, chasse très-criminellement le Saint-Esprit de son cœur, pour y recevoir l'esprit malin, qui est son ennemi mortel. Cette vérité suppose que celui qui a reçu la grâce de Dieu par le baptême, n'est pas seulement enfant adoptif du Père éternel et membre vivant du Verbe incarné, mais qu'il est encore la demeure et le temple de l'Esprit divin.

Le Saint-Esprit parut autrefois au Jourdain, en forme de colombe, pour montrer qu'il fait sa résidence dans les âmes colombines, et que par conséquent il habitait très-délicieusement en la vôtre, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisqu'il disait de vous : *Una est columba mea*; le chant de la colombe est un gémissement : *Gemitum pro cantu habet*. Quand vous étiez en ce monde, vous gémissiez continuellement à la vue des offenses de Dieu et par désir de la rédemption des hommes, et vous étiez en cette disposition quand l'ambassadeur du ciel se prosterna à vos pieds, vous annonçant l'accomplissement de votre souhait et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Quàm gratus Deo fuerit David parans locum Domino.

I. PUNCTUM. — Per baptismum simus templum Spiritus Sancti : 1^o Scripturâ, 2^o Sensu Ecclesiæ antiquæ, 3^o Patribus, 4^o Praxi Ecclesiæ, 5^o Instructionibus.

II. PUNCTUM. — Quid faciendum in hoc templo spirituali : 1^o Orandum, 2^o Sacrificandum, 3^o Audiendum verbum Dei, 4^o Non peccandum.

EXORDE. — Au chapitre septième du second livre des Rois, il est dit que David ayant triomphé de tous ses ennemis et jouissant d'une profonde paix, fit une sainte réflexion qu'il n'avait pas faite dans le tumulte et le tintamarre des armées, et dans le tracas des affaires qui l'avaient occupé jusqu'alors, tant il est vrai que le calme d'esprit et le repos du corps nous rendent capables de pensées, d'illustrations célestes et divines. Il dit à un de ses favoris : Je remarque que je suis logé comme un petit dieu, en un palais de bois incorruptible, et l'arche de mon Seigneur n'a point de demeure assurée, elle n'est logée que sous des pavillons, en un tabernacle portatif : j'ai dévotion de lui bâtir une maison, un temple superbe et magnifique. Son favori repart : C'est Dieu qui vous a donné cette bonne pensée, je vous conseille de la mettre en exécution. Le jour suivant, Dieu lui envoie le prophète Nathan, qui lui dit de sa part : Je n'ai pas besoin d'une maison matérielle,

étoffée de bois et de pierre, puisque je m'en suis bien passé jusqu'à présent; mais votre dévotion m'est si agréable, qu'encore que je ne veuille pas que vous me bâtissiez un temple, parce que vous avez les mains teintes du sang humain répandu à la guerre, j'accepte néanmoins votre bonne volonté pour l'effet, et en récompense je vous donnerai la victoire sur tous vos ennemis, un comble de prospérités, une heureuse et florissante lignée, et, entre autres, un très-sage fils, qui accomplira votre bon dessein, et même de votre race naîtra le Messie, dont le règne subsistera en toute l'étendue des siècles.

Quelque temps après (2. Reg. 24, 16; 1. Paralip. 21, 14), la peste ravageant le peuple d'Israël, ce saint roi vit en l'air, sur une grande place, un ange, ministre de la justice de Dieu, qui, avec une épée vengeresse, causait cette maladie contagieuse, et ayant appris par expérience que rien n'apaise tant la colère de Dieu comme le culte de latrie et l'oblation des sacrifices, il dressa promptement un autel en ce même lieu, et lui offrit un holocauste, et ne pouvant plus avoir la volonté de bâtir un temple, il se résolut au moins de chercher et acquérir un lieu pour une si louable entreprise. Pour mieux affermir sa résolution, il en fit vœu et s'y obligea avec serment, comme il le rapporte au psaume 131^e, selon la remarque du docte évêque de Gand et d'autres interprètes. Voici comment il l'exprime : *Memento, Domine David, et omnis mansuetudinis ejus*, ou, selon la version de Genebrard : *Afflictionis, etc.* Quand j'étais affligé de voir l'ange exterminateur et la désolation de mon peuple, je fis vœu que je ne rentrerais pas en ma maison jusqu'à ce que j'eusse trouvé un lieu propre à édifier un temple : *Votum vovi Deo, si introiero in tabernaculum domus mex, donec inveniam locum Domino.* Vous fîtes vœu de ne rentrer pas en votre maison, ce n'était pas grand'chose, les rois trouvent des retraites partout, chacun est ravi de les recevoir en sa maison. Je fis vœu de ne me point mettre au lit que je n'eusse rendu ce service à Dieu : *Si ascendero in lectum strati mei.* Oui, mais vous pouviez vous coucher sur un matelas ou sur une paille, et dormir ainsi une partie de la nuit. Je fis vœu de ne point dormir, et même de ne point sommeiller tant soit peu : *Si dederò somnum oculis meis et palpebris meis dormitationem.* Oui, mais vous pouviez vous asseoir en une chaise auprès du feu, et vous appuyant sur votre coude, reposer tant soit peu. Je fis vœu de ne prendre aucun repos, que je n'eusse trouvé une place pour bâtir le temple de Dieu : *Et requiem temporibus meis, donec inveniam locum Domino.*

Ce vœu fut de si bonne odeur en la présence de Dieu, qu'il fut exaucé et accompli sur-le-champ, car, comme a remarqué Tostat et les autres, pendant qu'il offrait son sacrifice, Dieu lui révéla qu'il désirait que ce fût en ce même lieu qu'on édifiât le temple (1. Paral. 21, 18). Aussi il dit incontinent après : *Hæc est domus Domini* (Ibid. 22, 1); *id est, aiunt Liranus, Menochius, Tirinus, et alii* : C'est ici le lieu que Dieu a choisi pour son temple. Et ceci donne ouverture pour accorder deux passages un peu difficiles et qui semblent contraires en l'Écriture; car au second livre des

Rois il est dit que David acheta cette place du roitelet Arauna, ou Ornam, Jébuséen, pour la somme de cinquante sicles d'argent, qui ne valaient qu'environ dix écus de notre monnaie. Les interprètes répondent qu'il acheta premièrement un petit coin de place pour y dresser un autel, et une couple de bœufs pour offrir en holocauste, et qu'il en donna cinquante sicles d'argent; mais ayant appris de Dieu, dans l'action du sacrifice, que c'était là où se devait bâtir le temple, il acheta toute la place, et en donna six cents sicles d'or, et sa dévotion apaisa l'ire de Dieu et fut cause que la contagion, qui avait fait mourir soixante-dix mille hommes en un jour, qui devait encore durer deux jours, fut apaisée sur-le-champ.

La piété de ce saint prince ne s'arrête pas là : après avoir acheté la place, il dispose les ouvriers, il commande à son fils d'entreprendre l'ouvrage, il en prépare les matériaux et la dépense; mais quelle dépense! L'Écriture (1. Paral. 22, 14) dit qu'il laissa à son fils Salomon, pour cet effet, cent mille talents d'or, qui valent mille deux cent septante-cinq millions d'écus d'or, car le talent d'or, chez les Hébreux, valait trois mille sicles d'or, et chaque sicle d'or, valait quatre écus d'or; il lui laissa encore un million de talents d'argent : *Argenti mille millia talentorum*, qui valent autant que les cent mille talents d'or; c'est-à-dire qu'il laissa à son fils, en or et en argent, la valeur de deux mille cinq cent millions d'or. Et souvenez-vous qu'en ce temps-là l'or et l'argent étaient bien plus chers et précieux que maintenant, puisque nous avons tantôt vu, par l'Écriture, que David eut pour dix écus une petite pièce de terre et une couple de bœufs, et il en donna tout ce que la chose valait pour le moins. Quant aux autres matériaux, comme de bois, de fer et d'acier, le sacré texte dit au même lieu qu'il en laissa en si grande quantité, qu'on ne le pouvait ni compter ni peser. O grand roi! que vous étiez sage, que vous étiez bien éclairé de Dieu! que vous connaissiez bien la grandeur immense de sa majesté! et quand toutes les richesses du monde seraient fondues et anéanties pour son honneur, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il mérite, c'est ce qu'un grave auteur¹ de votre nation a dit depuis, avec autant de vérité que de piété : *Regi Regum et hujus universi, Rectori Deo comitatis et humanitatis causa dignato suam creaturam invisere, et à summo cœlo ad terram digresso qualem domum oportet instrui? Absit ut lapideam ligneamve, nam et si tota terra aurum aut si quid auro pretiosius repente fieret; et mundus per opificum manus in porticus, aulas, areas, ædesque sacras impenderetur, ne scabellum quidem ejus pedibus posset fieri, dignum tamen eo domicilium anima est, modo sit idonea* : Si le roi des rois et le Créateur de cet univers, par un excès de bonté et de miséricorde, daigne visiter sa créature, quel logis assez digne lui pourrait-on préparer? une maison de cède, de marbre, de jaspe, de porphyre? Quand toute la terre serait changée en or massif le plus pur et le plus fin, ou en quelque autre matière encore plus précieuse, et quand les plus excellents ouvriers en feraient un Louvre le plus beau et le plus magnifique qui se puisse imaginer, cet ou-

¹ Philon, lib. de *Cherubim sub finem*.

vrage ne mériterait pas d'être l'escabeau de ses pieds ; mais l'âme raisonnable est un digne domicile de Dieu, pourvu qu'elle soit bien disposée ; c'est dommage qu'il n'ait pas été chrétien, il eût été surpris d'étonnement, quand il eût appris de nos Ecritures, que sans or, sans argent, sans pierres précieuses, au sacrement du baptême, avec un peu d'eau et cinq ou six paroles, les chrétiens sont faits les dignes temples et sanctuaires du Saint-Esprit.

PREMIER POINT. — 1° *Nescitis quia templum Dei estis, et spiritus Dei habitat in vobis* (1. Cor. 3, 16) ; *et versu decimo septimo : Templum Dei sanctum est quod estis vos ; an nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritus Sancti, qui in vobis est, quem habetis à Deo* (1. Cor. 6, 19) ? *Vos estis templum Dei vivi, sicut dicit Dominus, quoniam inhabitabo in illis, et inambulabo inter eos, et ero illorum Deus, et erunt mihi populus* (2 Cor. 6, 16).

2° Sainte Luce, qui n'était qu'une jeune fille, disait au tyran : Les paroles ne nous peuvent manquer pour la défense de notre religion, parce que Jésus nous a promis que le Saint-Esprit parlerait par notre bouche ; et comme le juge lui répliqua : Avez-vous le Saint-Esprit ? Elle répondit : Les chrétiens qui vivent chastement sont les temples du Saint-Esprit. Ce qui était si vivement persuadé aux fidèles, et publié si haut et si clair en la primitive Eglise, que les payens mêmes en étaient informés ; car l'empereur Marc-Aurèle en la lettre qu'il écrit au sénat romain, rapportée par saint Justin¹, dit que lui et son armée étant en extrême nécessité d'eau au milieu des Allemagnes, les soldats chrétiens obtinrent de la pluie s'étant prosternés à terre et réclamés de leur Dieu qu'ils portent en leur conscience : *Quem in conscientia gestant.*

3° *Tu es templum Dei cum intras in Ecclesiam, templum es cum exis, templum cum in domo tua manes, vide quid agas ?* Quand vous venez à l'église, c'est un temple qui entre en un autre temple, un temple vivant dans un temple inanimé, dit saint Augustin (Serm. 16, de *Verbis Domini*, cap. 1).

Saint Bernard (Serm. 1 in *Dedic.*) remarque qu'en l'administration du baptême, l'Eglise pratique quasi les mêmes cérémonies qu'en la consécration d'une église : elle se sert de chandelles allumées, d'eau bénite, de signes de croix et d'onctions, parce que baptiser un enfant c'est consacrer au Saint-Esprit une église beaucoup plus sainte, auguste, digne et agréable à Dieu que ces temples matériels, étoffés de bois et de pierre ; puisque, comme dit le même saint Bernard (Serm. 4 in *Dedic.*), ces églises matérielles ne sont sanctifiées, que pour l'amour des chrétiens qui y doivent prier pendant leur vie et y être enterrés après leur mort : *Licet parietes istos et dici sanctos et esse faciat consecratio Episcoporum, frequentatio scripturarum, instantia orationum, reliquiarum sanctorum, visitatio Angelorum, minime tamen eorum sanctitas propter se credenda est honorari, quos nec propter se certum est sanctificari : quin imo sancta est propter corpora domus, corpora propter animas, animarum propter spiritum inhabitantem* : Les pi-

¹ Apol. ad Antonium Pium sub finem.

liers et parois sont sanctifiés par la bénédiction de l'évêque, par la lecture et la prédication de la parole de Dieu qui s'y fait, par les prières des bonnes âmes, par les reliques des saints et par la visite des anges qui y viennent souvent; mais la sainteté de ces parois n'est pas honorée pour l'amour d'elles, comme elles ne sont pas sanctifiées pour l'amour d'elles; la bénédiction de l'évêque, la parole de Dieu, les prières des fidèles, l'intercession des saints et la visite des anges se réfèrent à nous : cette église donc est sainte à cause de nos corps, nos corps par nos âmes, et nos âmes par le Saint-Esprit qui y habite.

4^o C'est encore la raison pourquoi pendant l'office divin on encense les fidèles et les autels où sont les reliques des saints. Nos frères errants s'en formalisent, et disent que c'est idolâtrer : à ce compte, Dieu a commandé l'idolâtrie, les juifs brûlaient quantité d'encens et faisaient fumer le thymiame devant l'arche d'alliance. Était-ce cette arche qu'on encensait? était-ce coffre de bois qu'on adorait? non, mais la majesté de Dieu qui y résidait; ainsi ce ne sont pas les reliques des saints, ni les corps des fidèles que nous adorons, mais le Saint-Esprit dont ils sont les temples et les sanctuaires : *Membra vestra templum sunt Spiritus Sancti*. Dieu n'était en l'arche qu'en ombre et en figure, pour rendre ses oracles et exaucer les prières de son peuple; il est es cœurs des fidèles réellement, véritablement et substantiellement; il n'y est pas seulement pour y faire sa demeure, mais pour les animer, régir, conduire, vivifier et sanctifier.

5^o Si nous avons la foi et le sentiment que nous devons avoir de nos mystères, tant s'en faut que nous voulussions offenser de parole ou de fait aucun de nos prochains; au contraire, nous les honorerions tous comme choses saintes et sacrées. Si un de vos voisins passant devant cette église disait : Quelle chienne d'église est cela? ou s'il la donnait au diable, qu'en diriez-vous? O l'impie! ô l'athée! ô le scélérat! et vous donnez au diable votre femme, vous l'appellez chienne, ou vous lui dites d'autres injures; elle est un temple de Dieu plus auguste, plus saint et plus vénérable que cette église, ou il faut démentir saint Paul et toutes nos Ecritures. Vous faites comme ces pharisiens qui disaient : *Il n'y a point de mal de jurer par l'autel, par le temple, oui bien de jurer par l'offrande qui est sur l'autel, par l'or qui orne le temple* (Matth. 23, 16).

Jésus leur dit : *Cæci! qui jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus quæ super illud sunt, et quicumque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo qui habitat in ipso* (Matth. 23, 19, 20). Vous feriez grande conscience de dire : Quelle peste de baptême as-tu reçu? ou d'injurier quelque autre sacrement, et avec raison; car ce serait un grand mal; mais, sachez que les sacrements sont pour les âmes; non les âmes pour les sacrements; et comme celui qui jure par l'autel, jure par tout ce qui est sur l'autel; et celui qui jure par le temple, jure par celui qui y habite : ainsi celui qui offense une créature baptisée, offense le baptême; celui qui méprise son prochain qui est le temple de Dieu, méprise Dieu qui y fait sa demeure, et encore qu'il soit vicieux, tant y a qu'il a été

consacré à Dieu par le baptême et autres sacrements ; et quand une église est ruinée, la place où elle était ne laisse pas d'être sainte, même selon les lois civiles¹ : *Dirutis ædibus sacris, area manet sacra*. Encore que notre prochain tombe en péché mortel et ruine en son cœur le temple de Dieu, le corps qui en était la place demeure toujours sanctifié et digne de respect. Si nous faisons toutes nos actions avec disposition intérieure comme nous sommes obligés, quand nous saluerions quelqu'un en la rue ou ailleurs, nous ne le ferions pas par compliment et par cérémonie mondaine, nous le ferions par esprit de religion pour l'honorer comme le temple de Dieu, pour adorer en lui le Saint-Esprit qui y habite.

Quand on fabriqua au désert le tabernacle ancien, qui était un temple portatif, Dieu voulut que tout le peuple y contribuât ; et il donna le Saint-Esprit aux ouvriers qui y devaient travailler. Ce tabernacle n'était que la figure, c'était une ombre et représentation de l'âme de votre prochain ; Dieu veut que vous travailliez à la fabrique et ornement de ce temple, que vous lui demandiez tous les jours et plus d'une fois, son Saint-Esprit pour une œuvre si importante. Mon Dieu, ayez pitié de moi, faites-moi la grâce de bien conduire ma famille ; mon Dieu, donnez-moi votre Esprit pour bien instruire mes enfants et mes domestiques. Instruire vos enfants et vos domestiques, ce n'est pas seulement leur apprendre : Etes-vous chrétiens ? Combien y a-t-il de Dieu ? mais c'est imprimer en leur esprit par vos paroles et exemples de christianisme, une haute idée et estime de la grandeur de Dieu, un grand respect envers les choses saintes, l'esprit de douceur, de patience, d'humilité, de modestie chrétienne ; que vous ne mettiez pas la vanité en la tête de votre fille, l'ambition ni l'avarice au cœur de votre fils, que vous n'ayez pas tant de soin de les enjoliver, ni avancer ; que vous leur parliez avec grand mépris des pompes et richesses du monde.

Si vous faites ainsi, vous rendrez un plus grand service à Dieu, vous lui ferez une chose plus agréable, que si vous mettiez sur cet autel cinquante bouquets de fleurs, que si vous y donniez cinquante parements de soie et d'or : toutes les choses corporelles sont indifférentes à Dieu, il ne demande que le cœur ; le chanvre et la soie, le plomb et le fin or, une cabane de chaume et un palais de porphyre lui sont une même chose : *Numquid de lapidibus cura est Deo ?* S'il agrée que vous lui offriez de l'or et de l'argent ; c'est parce qu'en ce faisant vous lui témoignez plus d'amour et de bonne volonté ; s'il prend plaisir qu'on lui dresse des temples riches, superbes et bien ornés, c'est afin que les chrétiens prennent plaisir d'y venir et d'y demeurer plus longtemps, c'est afin que par cette pompe et cette splendeur extérieure ils conçoivent une haute estime de la Majesté qui y est adorée ; mais s'il n'y a de l'amour de Dieu, s'il n'y a de la piété et de la dévotion en notre cœur, tous les temples les plus magnifiques et leurs riches ornements, et les parfums, et la musique, et les cérémonies extérieures sont fort peu de chose devant Dieu.

¹ Et in tantum § ff. de rerum divisione.

En Isaïe (66, 1), à certains Israélites qui projetaient de bâtir un temple, et ne se retiraient pas du péché, Dieu disait : *Quæ est ista domus, quam ædificabitis mihi? qui immolat bovem, quasi qui interficiat virum : hæc omnia elegerunt in viis suis, et in abominationibus suis anima eorum delectata est* : Quelle est cette maison que vous me voulez édifier? j'ai bien affaire de cet honneur que vous me rendez à l'extérieur, vos sacrifices me sont abominables. C'est qu'ils offraient ces sacrifices, et voulaient bâtir ce temple avec des richesses mal acquises; ils ne se souvenaient pas de ce qu'avait dit David (Psal. 64, 6) : *Sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate*; sur quoi saint Augustin (*in hunc locum*) a dit : *Ista sunt bona domus Dei, non aut mirabile in columnis, mirabile in tectis auratis, sed mirabile in æquitate*. Il ne prend pas plaisir qu'on fasse dire des messes avec de l'argent dérobé, au lieu de le restituer au maître, ni qu'on fasse des fondations, ni qu'on donne des ornements au lieu de payer ses dettes; l'hypocrisie de ces grands du monde qui dérobent au public des dix, vingt, trente mille écus, et font bâtir des chapelles de cinq ou six cents livres, lui est abominable.

Et puis les ornements extérieurs que vous donnez aux églises s'usent et se consomment avec le temps; les églises matérielles que nous édifions sont quelquefois démolies ou occupées par les infidèles : ce temple spirituel que vous édifiez en votre cœur, ou en l'âme de votre prochain, et les ornements des vertus sont de la nature de l'âme incorruptible et d'éternelle durée. Le temple bâti par Salomon a été ruiné par les Chaldéens, le temple bâti par Justinien à Constantinople est occupé par les Turcs; au lieu que le temple spirituel que sainte Monique a édifié par ses instructions et ses bons exemples en l'âme de saint Augustin son fils, et les parements des vertus dont elle l'a orné et embelli, servent encore à la gloire de Dieu et à l'utilité de l'Eglise, et y serviront jusqu'à la fin du monde.

SECOND POINT. — 1^o Cette doctrine vous doit encore faire connaître quel déplaisir vous faites à Dieu et à vous-mêmes, quand vous négligez ce temple, et encore plus quand vous le profanez : *Domus mea, domus orationis vocabitur*. Le cœur des chrétiens est la maison de Dieu, ce doit être une maison d'oraison : *Sine intermissione orare oportet, semper orare et nunquam deficere*. Le Saint-Esprit est au fond de votre âme : et vous le laissez là tout seul, et vous passez les heures et les journées entières, sans lui tenir compagnie, sans l'entretenir, lui parler, ou lui rendre vos devoirs; vous projetez vos desseins, entreprenez vos procès, vous commencez vos actions sans le consulter, c'est comme si le fils d'un célèbre avocat ayant son père à la maison entreprenait des procès sans les lui communiquer; c'est comme si le fils d'un célèbre médecin étant malade envoyait chez l'apothicaire sans en demander avis à son père; c'est comme si le prêtre d'une église la laissait déserte, n'y offrait point de sacrifice, n'y chantait point l'office divin, n'y faisait point de prières ou fort rarement, quelle négligence, quelle indévotion serait-ce? Le Saint-Esprit daigne faire sa

demeure en notre âme, afin qu'en tout temps, en tout lieu et en toute occurrence nous puissions y entrer comme en une église.

La ville de Tours étant en danger d'être assiégée par les Normands qui ravageaient la France, les chanoines de l'église de Saint-Martin, craignant que les infidèles n'emportassent le corps de ce grand saint, ou ne le brûlassent, comme les calvinistes ont fait depuis, l'enlevèrent de leur église et de la ville, et le portèrent à Auxerre en Bourgogne, le mettant en dépôt dans l'église de Saint-Germain. Le monde y accourait de toute part en dévotion, et il s'y faisait grand nombre de miracles très-signalés. Il y eut là-dessus grande dispute et apparence de procès entre les chanoines d'Auxerre et ceux de Tours : ceux-là disant que c'était leur saint Germain qui faisait les miracles, et qu'ils devaient avoir les oblations ; ceux de Tours disant que c'était leur saint Martin, et que les offrandes leur appartenaient. On trouva à propos de vider ce différend par l'épreuve, on fit coucher la nuit un homme tout couvert de lépre entre les deux corps saints : chose admirable, mais véritable ! le lendemain le lépreux se trouva guéri de la moitié de son corps du côté de saint Martin, non du côté de saint Germain ; la nuit suivante, on le coucha encore au milieu des deux, mais la moitié du corps malade du côté de saint Martin, et le lendemain il se trouva entièrement guéri. Baronius dit : C'est que saint Germain, qui auparavant, avait fait plusieurs autres grands miracles, voulant faire honneur à son hôte, lui laissa faire les miracles. Comme quand NN. SS. de Tulle ou de Condom viennent à Limoges, M^r de Limoges les prie de faire les fonctions, montrer le Saint-Sacrement, donner la bénédiction. Vous avez en vous un hôte si saint, si noble et si excellent, faites-lui l'honneur qu'il mérite, priez-le de faire vos actions.

2^o L'Église est un lieu de sacrifice : *Elegi locum istum mihi in domum sacrificii*, nous lui en devons offrir sur l'autel de notre cœur : *Cum sursum est ad illum, ejus est altare cor nostrum, ei suavissimum adolemus incensum cum in conspectu ejus sancto pioque amore flagramus*, dit saint Augustin. C'est un sacrifice qui lui est très-agréable, un thymiamme de suave odeur ; quand nous nous élevons par des élans de notre cœur, aspirations d'amour, regards intérieurs, affectueux, mais respectueux ; quand nous mortifions pour l'amour de lui les pensées et les affections qui ne sont pas de lui ni pour lui. Au second des Paralipomènes, il est dit que Salomon, en la consécration du temple, offrit en sacrifice vingt-deux mille bœufs, et cent vingt mille moutons. Tout ce qui se passait en ce temps-là était figure de ce qu'on doit faire en la loi de grâce ; pourquoi un si grand nombre de victimes, vu qu'il n'y en a qu'une seule en l'Église chrétienne ? Non, il n'y a qu'une seule hostie publique et solennelle, mais des sacrifices particuliers, secrets et intérieurs, on en doit offrir une infinité : *Propter te mortificamur tota die*.

Au temple de Salomon, il y avait deux principaux autels, un au dedans où se brûlait le thymiamme et les autres parfums ; l'autre au dehors, où l'on égorgeait les victimes ; ainsi il y a deux autels en nous, un intérieur et l'autre extérieur, le cœur et le corps : sur le

cœur on offre l'encens de l'oraison : *Dirigatur oratio mea sicut incensum*. Au corps on sacrifie par la mortification des sens ; vous voudriez dire une parole qui n'est pas mauvaise , mais par vanité , parce qu'il y a une pointe d'esprit , il faut vous en abstenir ; vous auriez appétit à un morceau délicat , il faut vous en priver ; vous désireriez voir quelque mondanité , il faut vous en mortifier.

Dieu n'agréait pas seulement les sacrifices des taureaux, agneaux et génisses, mais aussi les colombes, tourterelles, passereaux, qui coûtaient fort peu ; il n'accepte pas seulement les grandes pénitences et les austérités rigoureuses, mais aussi les petites mortifications.

3^o L'Eglise est la maison de la parole de Dieu, on y vient pour la prêcher et pour l'entendre ; mais en vain nous la prêchons, si le Saint-Esprit ne vous la prêche au temple de votre cœur : *Cathedram in cœlo habet qui intus docet*. Les Apôtres mêmes comprenaient fort peu les prédications de Jésus avant que le Saint-Esprit leur fût envoyé. *Ille vos docebit omnia, etc. Erunt omnes docibiles Dei. Ipsa unctio docebit vos* (Joan. 14, 26).

D'où vient que vous avez là-dedans un si bon maître, un si docte prédicateur et que vous êtes si ignorant ? C'est que vous ne l'écoutez pas. D'où vient que vous ne l'écoutez pas ? C'est qu'il y a trop de bruit en ce temple de votre cœur. Saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin et les autres Pères crient avec beaucoup de zèle et d'aigreur contre ceux qui font du bruit en l'église et troublent le service divin ; Jésus chassa comme des chiens, non-seulement ceux qui vendaient dans le temple et qui pouvaient être soupçonnés d'avarice, mais encore ceux qui y achetaient des colombes et autres animaux pour les offrir à Dieu en sacrifice, parce que le bruit de ce trafic empêchait la dévotion du peuple. Il y a bien plus de sujet de se mettre en colère contre tant de chrétiens qui amènent des chiens à l'église, y apportent des enfants, s'y promènent, y cajolent, et par ce bruit troublent l'office divin, empêchent l'attention à la parole de Dieu, et dégoûtent les prêtres de la prêcher. Ainsi le Saint-Esprit ne vous prêche pas volontiers dans le temple de votre cœur, parce que le tracas des soucis et des affaires mondaines vous divertissent de l'écouter ; il garde le conseil qu'il nous donne par le Sage : *Ubi non est auditus, non effundas Sermonem*. Si on faisait ici tant de bruit qu'on ne m'entendît point, je ne prêcherai pas, et je sortirais de chaire.

4^o Saint Augustin¹ dit : *Si eligeres in ecclesiâ facere adulterium, quid te esset sceleratius?* Si vous étiez si impudent que de commettre un adultère en l'église, aurait-il rien au monde de si méchant et de si abominable ? Que dis-je, en l'église ! vous ne l'oseriez faire en la chambre de votre femme. Si vous avez la tentation de faire mal avec une débauchée, vous n'avez l'impudence de le faire en présence de votre femme, ni en sa chambre : *Defers honorem cubilo uxoris tuæ, et non defers templo Dei tui* : Vous avez du respect pour la chambre de votre femme, et vous n'en avez point pour le temple de votre Dieu.

¹ Serm. 16, de *Verbis Domini*, c. 10, et Serm. 15, de *Verbis Apost.*, c. 2.

Et vous, Madame, que diriez-vous de votre servante, si elle laissait un jour entier du fumier au milieu de votre chambre? Que lui diriez-vous, si elle en mettait tout exprès? Ne la châtieriez-vous pas, si elle l'avait fait trois ou quatre fois en étant reprise? Que dis-je, au milieu de la chambre! Vous ne l'endurerez pas sur le seuil de votre maison. Si un de vos voisins mettait souvent des ordures à votre porte, quel vacarme ne feriez-vous pas! Vous dites que vous ne pensez point de mal, disant ces paroles sales : je n'en crois rien, mais ainsi soit; tant y a que votre bouche est la porte du temple de Dieu, et vous y mettez ces ordures : *Qui templum Dei violaverit, disperdet eum Dominus* (1. Cor. 3, 17).

Saint Cyprien (lib. de lapsis) disait à un chrétien qui avait commis un péché par fragilité après le baptême : *Putasne Dominum citò posse placari cujus templum sacrilegè contagione violasti*. Pensez-vous que Dieu s'apaise bien aisément, après que vous avez violé son temple par un sacrilège détestable? Pleurez, pleurez, priez, gémissiez, demandez à Dieu miséricorde et le retour de son Saint-Esprit en vous; car s'il ne rentre en votre cœur, l'esprit malin n'en sortira jamais, mais vous possédera et tourmentera horriblement en toute l'étendue des siècles. Je prie Dieu qu'il nous en préserve et nous donne sa sainte bénédiction. *Amen*.

SERMON LXIX.

DU GRAND MAL QUE C'EST DE PÉCHER APRÈS LE BAPTÊME.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens n'ont pas eu le bonheur que nous avons, de voir l'accomplissement des promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

LA profession du christianisme nous oblige à une si grande sainteté et à une perfection si constante et si immuable, que, selon la pensée de saint Paul, il nous devrait être aussi impossible de retomber au péché après le baptême, comme il est impossible à Jésus de mourir pour la seconde fois après sa résurrection : *Ultra non serviamus peccato, scientes qua Jesus resurgens ex mortuis, jam non moritur* (Rom. 6, 9). N'est-ce donc pas un malheur qui mérite d'être pleuré avec des larmes de sang, de voir une infinité de chrétiens qui commettent le péché aussi souvent et aussi témérairement que s'ils n'étaient pas baptisés? Pour tâcher de remédier à cette présomption, je dois vous montrer en ce discours, par l'Écriture sainte, par les saints Pères et par les raisons de théologie, le grand mal que c'est de commettre un péché mortel après le baptême.

Vidi speciosam descendentem desuper rivos aquarum : C'est de vous que s'entendent ces paroles, ô sainte Vierge! non-seulement vous n'avez jamais violé votre baptême, mais vous l'avez beaucoup honoré, ennobli, orné et relevé : *Desuper rivos aquarum*. Vous étiez au-dessus de tous les effets merveilleux que cette eau salutaire produit : elle efface le péché, elle nous fait enfants de Dieu, elle

nous donne la grâce sanctifiante; vous étiez exempte de tout péché; vous n'étiez pas seulement fille de Dieu par adoption, mais sa mère naturelle, et vous étiez déjà pleine de grâce; c'est la qualité que l'ange vous avait donnée, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Per baptismum referimus, et consecramur tribus personis sanctæ Trinitatis.

PUNCTUM UNICUM. — Gravitas peccati post baptismum commissi probatur : I. Tribus admonitionibus Divi Pauli : 1^o Quia violatur pactum cum Deo Patre initum, 2^o Quia Filius Dei conculcatur, 3^o Quia sit contumelia Spiritui Sancto.

Probatur, II. Tribus antiquis patribus : 1^o Cypriano in Africâ, 2^o Gregorio Nazianzeno, in Asiâ, 3^o Salviano in Europâ.

Probatur, III. Tribus rationibus : 1^o Quia est ingratitude in Deum Patrem, 2^o Quia est sacrilegium in Filium, 3^o Rebellio in Spiritum Sanctum.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad gratitudinem pro beneficio baptismi exemplo Naaman, et Verbis Moysis ac Josue.

EXORDE. — C'est par une sage conduite et pour de puissantes raisons, que Jésus a institué et commandé à son Eglise qu'en l'administration du baptême on fasse mention de la très-sainte Trinité : c'est que le principal effet du baptême, est qu'il nous lie très-heureusement aux trois personnes de la très-sainte Trinité, d'une liaison et d'une relation toute particulière exprimée en ces paroles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Pour l'intelligence de quoi il est à propos d'apprendre une très-belle et très-admirable, mais très-véritable doctrine de saint Ambroise ¹ : *Non est despicienda carnis humana natura, quæ in Sanctæ Trinitatis substantiam atque consortium per Dominum Christum ingredi meruit.* Avant la venue du Fils de Dieu en ce monde, tous les hommes étaient infiniment au-dessous de la très-sainte Trinité, depuis l'incarnation la nature humaine a été si noble, si haut relevée, qu'un homme est en l'ordre de la sainte Trinité, un homme est au trône de Dieu, la personne d'un homme est une des trois divines personnes par union hypotastique, la sainte humanité est reçue à si grand honneur, qu'elle est associée aux grands et aux excellences de la très-sainte Trinité, *in sanctæ Trinitatis consortium ingredi meruit.* Elle est la nature du Verbe, et en suite de ce grand mystère, il est vrai de dire qu'un homme est une des trois personnes de la très-sainte Trinité, un homme est le Verbe divin, un homme est Fils de Dieu par nature, un homme est le principe et l'origine du Saint-Esprit.

Or, par le sacrement de baptême, et par l'eucharistie qui en est l'accomplissement et la consommation, nous sommes entés et incorporés en la sainte humanité de Jésus, et par conséquent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit s'appliquent particulièrement et distinctement à notre sanctification : ces trois divines personnes nous approprient à elles, nous réfèrent à elles, nous font contracter avec elles une liaison et une appartenance toute spéciale. Le Père nous adopte pour ses enfants, le Fils nous reçoit pour ses membres,

¹ Tract. in Symbolum Apostolorum, cap. 51.

et le Saint-Esprit s'établit en nous comme ses temples et ses sanctuaires. Oh! si nous avions la lumière pour connaître la grandeur et la singularité de ces faveurs, nous nous garderions bien d'en abuser, nous nous garantirions du péché comme de la plus grande perfidie et prévarication qui se puisse imaginer; car je vous veux faire voir que le chrétien qui commet un péché mortel viole son baptême, et que cette injure faite à un si grand sacrement, est beaucoup plus criminelle, plus indigne de pardon et plus digne de punition qu'on ne pense dans le monde: je le montre, dis-je, par trois remontrances de saint Paul, par trois Pères de l'Eglise, en l'Asie, en l'Afrique, en l'Europe, et par trois évidentes raisons.

POINT UNIQUE. — I. 1^o *Irritam quis faciens legem Moysi sine ulla miseratione, duobus vel tribus testibus moritur; quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculca-verit, et sanguinem Testamenti pollutum duxerit, in quo sanctificatus est, et Spiritui gratiæ contumeliam fecerit* (Hebr. 10, 28)? Celui qui transgressait anciennement la loi de Moïse était condamné à mort, à plus forte raison celui-là mérite de plus grands châtimens, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, violé l'alliance affermie par le sang du Sauveur, et fait injure au Saint-Esprit. L'Apôtre marque en ces paroles les injures que nous faisons aux trois personnes de la sainte Trinité, quand nous péchons après le baptême.

La première est contre la personne du Père: *Sanguinem Testamenti pollutum duxerit*. Les jurisconsultes disent, et le consentement de toutes les nations l'avoue, qu'il n'y a rien de si sacré, de si inviolable et de si digne d'être religieusement gardé parmi les hommes, que la foi publique, les pactes des alliances et des compromis arrêtés et affermis par serment.

La glose en la loi première, *ff. de pactis*, en rend la raison: *Pactum dicitur à pace, pactio quasi pacis actio*, le pacte ou alliance est l'établissement, le nœud, l'affermissement de la paix: s'il n'était sacré et inviolable, les guerres seraient immortelles, les procès sans nombre et sans fin, les inimitiés irréconciliables.

Mais il y a une autre raison, qui rend les alliances bien plus fermes. C'est qu'elles sont ordinairement cimentées par l'invocation du saint nom de Dieu; même pour les rendre plus inviolables les anciens avaient coutume de les contracter avec effusion de sang, car ils offraient un sacrifice; et ceux qui faisaient alliance étaient arrosés du sang de la victime, ou ils la divisaient en deux, et ils passaient entre les parties de la victime ainsi divisée, protestant par cette cérémonie qu'ils invoquaient la vengeance du ciel sur leurs têtes criminelles, et qu'ils étaient contents que leur sang fût répandu et leur corps divisé comme cette victime, en cas qu'ils vinssent à rompre sans sujet l'alliance qu'ils avaient promise: nous voyons la pratique de cette cérémonie dans la Genèse (15, 10), et dans Tite-Live (lib. 1) où parlant de l'alliance des Romains avec les Albanais, il dit que le prêtre assommant la victime, disait: *Si populus Romanus prior defecerit dolo malo, tu Jupiter sic illum ferito*; et dans Virgile:

*Armati Jovis ante Aram, paterasque tenentes
Stabant, et cæsa jungebant fœdera porca.*

De là sont venues les façons de parler : *Ferire fœdus, percutere fœdus*. Pour ce sujet, Dieu a souvent puni très-rigoureusement, même dès cette vie, ceux qui ont rompu les alliances (2. Reg. 21, 1). Dieu envoie à son peuple une famine qui dure trois ans, parce que Saül avait faussé l'alliance que Josué avait jurée aux Gabaonites, il y avait plus de 400 ans, et la famine dura jusqu'à ce qu'on leur eût satisfait, leur livrant les sept enfants de Saül pour les faire mourir en des gibets (4. Reg. 25 ; Jerem. 39 ; Ezech. 17, 15). Le roi Sédécias ayant violé l'alliance qu'il avait faite avec Nabuchodonosor, et s'étant révolté contre lui nonobstant la foi qu'il lui avait jurée, Dieu se met en grande colère, et dit par Ezéchiël : *Numquid prosperabitur, vel salutem consequetur qui fecit hæc ? et qui dissolvit pactum numquid effugiet ? vivo ego, quoniam juramentum quod sprevit, et fœdus quod prævaricatus est, ponam in caput ejus.*

Même parmi les payens il s'est fait des choses extraordinaires pour la punition des parjures et des perfides. Aulu Gelle (lib. 7, cap. 18) dit que les Carthaginois ayant des prisonniers romains, Annibal en envoya dix à Rome pour savoir du sénat s'il en voulait faire échange contre les Carthaginois qui étaient en prison à Rome, et il les fit jurer qu'ils retourneraient à Carthage en cas que le sénat ne voulût pas faire cet échange ; deux de ces députés pensant être plus fins que les autres, si tôt qu'ils furent hors de Carthage, y rentrèrent, feignant d'avoir oublié quelques hardes nécessaires à leur voyage. Quand ils furent à Rome, le sénat ne voulant pas faire l'échange, les autres huit retournèrent à l'ennemi pour satisfaire à leur promesse, les deux autres demeurèrent à Rome, se flattant sur leur équivoque, disant qu'ils y étaient retournés quand ils y rentrèrent pour prendre leurs hardes ; mais ils furent tellement haïs, moqués, persécutés de leurs propres concitoyens, qu'ils se tuèrent eux-mêmes.

Plutarque (*in dictis Lacedæmon.*) dit que Cléomènes ayant fait trêve pour sept jours avec les Argiens, qu'il assiégeait ; la troisième nuit, les assiégés se fiant sur cette trêve, s'endormirent, il les surprit, et les tailla en pièces, disant qu'il avait fait trêve pour le jour, non pour la nuit ; mais cette perfidie lui coûta cher, et ne lui servit de rien : car les femmes, inspirées de Dieu, lui résistèrent généreusement, et prenant les armes qui étaient dans les temples, elles le repoussèrent de la ville, et ce lui fut un grand affront, qu'ayant défait traîtreusement les hommes, il fut vaincu honteusement par les femmes, affront si insupportable, qu'étant devenu furieux, il prit un couteau et se fendit le corps depuis le bas jusqu'au cœur.

Par le sacrement de baptême nous contractons avec Dieu, non une trêve de peu de jours, mais une alliance stable, perpétuelle, inviolable, par laquelle Dieu promet de nous tenir et traiter comme ses enfants : nous promettons de l'honorer, de lui obéir, de le servir comme notre Père. Cette alliance est confirmée par le précieux

sang de Jésus, dont les mérites nous sont communiqués, et qui est répandu en notre cœur par l'eucharistie, et qui pour cela s'appelle *le Sang du Testament*; c'est-à-dire l'*Alliance* : car au langage de l'Écriture, *testament* signifie *alliance*, en hébreu *berith*, c'est-à-dire que, quand vous recevez le baptême, vous prêtez serment de fidélité à la très-adorable majesté de Dieu, vous promettez de l'aimer, servir, honorer de tout votre cœur, ne jamais rien entreprendre, ni attenter contre son service, procurer sa gloire de tout notre possible, et en toute occasion lui être très-humbles, très-obéissants, très-fidèles serviteurs et enfants; et quand vous vous confessez ou communiez, vous renouvelez, ratifiez et confirmez cette promesse; quand vous commettez un péché mortel, vous rompez cette alliance, vous êtes un faussaire et un perfide.

C'est saint Grégoire de Nazianze qui nous apprend ces vérités en la harangue quarantième, où il ajoute : Si Dieu a puni si rigoureusement celui qui avait contrevenu à un compromis, dont on l'avait fait témoin par l'invocation de son nom, combien punira-t-il ceux qui contreviennent à un compromis dont il est partie intéressée et principale? S'il a puni ceux qui ont rompu les trêves faites pour quelques jours avec des infidèles, que fera-t-il à ceux qui rompent la paix promise et jurée à sa Majesté divine? S'il a puni ceux qui ont violé une alliance cimentée par le sang précieux et par l'immolation d'un Homme-Dieu, voyez comme nous traitons Dieu, et ayez horreur de notre détestable et monstrueuse perfidie. Donnez-moi un roi qui, après une longue guerre fasse la paix avec un prince son voisin; faites qu'après l'avoir promise, signée, jurée et protestée de côté et d'autre, il ne laisse pas passer quinze jours sans la rompre, encore qu'il n'en ait autre sujet que son caprice et sa légèreté d'esprit, faites qu'au bout de six mois ou d'un an, se sentant le plus faible, il fasse derechef la paix, et puis la rompe au bout de quinze jours, et qu'il fasse ainsi trois fois, quatre, cinq, dix, douze fois, ne serait-il pas infâme par tout le monde? ne serait-il pas estimé par toutes les nations? l'opprobre des rois, la honte et le déshonneur du genre humain? quand ce serait le plus grand roi de la terre, s'il était ainsi perfide, je ne dirai pas à un autre roi, mais au plus petit prince, à un Turc ou à un barbare, il serait l'objet de la risée, du mépris et de la haine de tous les hommes tant soit peu raisonnable. C'est un moqueur, dirait-on c'est un traître; pense-t-il que ce soit un jeu d'enfant et un tour de passe-passe? Jurer ainsi une paix, et puis la rompre témérairement sans aucun sujet, comme bon lui semble? Ce qu'on trouverait plus que très-mauvais en un grand monarque envers un petit prince, vous le faites, oui, vous petit bourgeois, vous petit artisan, petit valet de boutique, vous le faites à la très-noble et très-infinie majesté de Dieu. Le baptême, dit saint Grégoire de Nazianze (*Orat.* 4), proprement n'est autre chose qu'un pacte que nous faisons avec Dieu de mener une seconde vie dans un état plus pur et plus parfait.

Vous avez rompu ce pacte, et vous vous êtes fait ennemi de Dieu par le péché que vous avez commis après le baptême à l'âge de dix, douze et quatorze ans; Dieu vous a souffert et pardonné eu

égard à la faiblesse et imbécillité de votre âge, il vous a reçu à composition au sacrement de pénitence, vous avez renoué alliance avec lui, vous lui avez réitéré le serment de fidélité en votre confession de Pâques. Il a scellé cette alliance par sa chair et son sang qu'il vous a donnés à la communion, vous l'avez rompue quinze jours après Pâques, et il y a dix, douze, quinze et seize ans que vous traitez ainsi avec Dieu ! n'est-ce pas se moquer, se rendre ridicule, être faussaire, déloyal et perfide au dernier point ! profaner le sang de Jésus, qui avait cimenté cette alliance : *Numquid prosperabitur, vel salutem consequetur, qui facit hæc? et qui dissolvit pactum numquid effugiet? quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui sanguinem Testamenti pollutum duxerit.*

2° *Qui Filium Dei conculcaverit?* Que dites-vous d'un mauvais riche à qui un mendiant se présentant l'autre jour pour lui demander l'aumône, au lieu de lui faire la charité, lui ôta ses vêtements, le traîna par la rue dans la boue et dans les ordures, le foula aux pieds avec mille indignités ? Oh ! le cruel ! dites-vous ; oh ! le barbare ! oh ! le tigre ! oh ! l'impie ! Pourquoi impie ? Parce qu'il traite ainsi cruellement un pauvre, qui est un membre de Jésus. Pourquoi le pauvre est-il membre de Jésus-Christ ? Ce n'est pas parce qu'il est pauvre, ne vous en déplaise, c'est parce qu'il est chrétien, parce qu'il est baptisé. Jésus ne dira pas : *Quod uni ex minimis pauperibus*, mais *ex minimis meis*. Et nous sommes à lui par le baptême, et son Apôtre parle à tous les chrétiens, quand il dit : Vos corps, à plus forte raison vos âmes sont membres de Jésus (1. Cor. 6, 15). Le Sage vous demande l'aumône pour votre âme : *Miserere animæ tuæ, placens Deo*. Quel traitement lui faites-vous ? vous la dépouillez de ses vêtements, vous lui ôtez cette robe blanche, ce bel ornement de la grâce dont elle a été revêtue au baptême, vous la vautre dans les bourbiers les plus sales et puantes immondices, vous la prostituez à Satan qui la bafoue et pétrille aux pieds : *Factus es corpus Christi, et das te diabolo conculcandum*, dit saint Chrysostome (Hom. 20, in ad Heb.).

Il enverra au feu éternel ceux à qui il dira : *Vous ne m'avez pas revêtu, visité, logé en votre maison*, parce que refusant ces pieux offices à nos prochains, qui sont ses membres, nous les lui refusons ; n'enverra-t-il pas au feu éternel, et à des flammes bien plus ardentes ceux à qui il dira : *J'étais revêtu et orné de la grâce de Dieu, vous m'avez dépouillé, vous m'avez traîné au lieu infâme, plongé dans l'ordure des voluptés sensuelles, et vous m'avez fait fouler aux pieds par mes ennemis mortels ; puisque nous sommes membres de Jésus, toutes les indignités et outrages que nous faisons à notre corps ou à notre âme, nous les faisons à Jésus : Quantò magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit. Et spiritui gratiæ contumeliam fecerit?*

3° En l'histoire de France, il y a un trait admirable. Bérenger, comte de Provence, qui fut depuis beau-père de saint Louis, étant incommodé en ses affaires jusqu'à l'extrémité, et sa famille sur le point de faire débris à cause de ses grandes libéralités et profusions, un pèlerin se présente à lui, il le reçoit en sa maison, le voyant adroit et accort, il lui met entre les mains l'économat de

sa maison, la surintendance de ses affaires. Il s'y comporte si adroitement et avec tant de bonheur, qu'en fort peu de temps il dégage la maison du comte, il la décharge de toutes dettes, il triple son revenu, il remplit ses coffres d'or et d'argent, il fait de grandes largesses à tous les gens de mérite, il met cette famille à un si haut point, que le comte ayant quatre filles, elles furent mariées toutes quatre à des rois. Ce bon pèlerin ayant ainsi remis cette maison, voyant que des envieux le calomniaient envers son maître, et disaient qu'il ne lui était point fidèle, lui rendit compte de point en point, et s'en retourna le même qu'il était venu, le bâton blanc en la main. Ne fût-ce pas un grand désastre pour cette maison? Mais supposons que le comte se sentant incommodé de son absence, l'eût rappelé, et que deux mois après, sans aucun sujet, il l'eût pris par les épaules : Sortez d'ici, on n'a que faire de vous! Quelque temps après qu'il l'eût encore rappelé, et puis chassé honteusement; qu'il l'eût ainsi fait dix ou douze fois, qu'en eût-on dit? N'eût-on pas dit que le comte méritait que les enfants le montrassent au doigt, et qu'on lui jetât de la boue par les rues? Voilà ce que vous faites, non à un pèlerin, à un valet, à un homme, mais à un Dieu, il y a douze, quinze et vingt ans. Le Saint-Esprit est entré en votre âme par le baptême, il a essuyé toutes ses dettes, il l'a enrichie, ennoblie, dotée, comblée de grâces, mariée au Roi des rois, vous le chassez honteusement de votre cœur pour y recevoir son ennemi, vous vous ravisez et le rappelez chez vous quand vous allez à confesse; et quinze jours après vous lui dites : Videz d'ici, on ne se trouve pas bien de vous, on y aime bien mieux Satan. Vous faites ainsi tous les ans deux, trois, quatre fois, et pour huit jours que le Saint-Esprit possède votre cœur, Satan le possède trois mois. Quelle horrible indignité! quelle monstrueuse ingratitude! quel affront effroyable au Saint-Esprit! Pensez-vous que cette injure soit de petite conséquence? Pensez-vous qu'il soit aisé d'obtenir pardon d'un tel outrage?

II. 1^o Ecoutez saint Cyprien (Serm. de Lapsis) : *Putasne tu Dominum cito posse placari, cujus templum sacrilegâ contentione violasti? Putasne eum facile tuî misereri, quem tuum non esse dixisti? orare oportet intensius et rogare, diem luctu transigere, noctes vigiliis et fletibus ducere, omne tempus lacrymosis lamentationibus occupare, stratos solo adhærere cineri, in cilicio et sordibus volutari; potest indumentum Christi perditum, nullum jam hic velle vestitum, post diabolî cibum, malle jejunium, bonis operibus incumbere quibus peccata purgantur.* Pensez-vous que Dieu puisse être sitôt apaisé, quand vous avez profané votre âme, qui est son temple, par un attentat sacrilège? Il le faut prier instamment et le supplier avec humilité; il faut être dans des regrets pendant le jour, passer les nuits en veilles et en pleurs, employer le temps en larmes et lamentations, se coucher sur la dure et dans la cendre, endosser le cilice et se vêtir à la négligence, rejeter les vains ornements, jeûner et faire les autres bonnes œuvres qui purifient vos péchés.

Tertullien et saint Augustin en disent tout autant au même pays d'Afrique. Je n'alléguerai pas leur texte de peur de vous ennuyer,

vous le trouverez dans celui-là, au livre de la *Pénitence*, chap. 9; dans celui-ci, en la dernière Homélie des cinquante.

2° En l'Asie, saint Grégoire de Nazianze avertit sérieusement ceux qui sont nouveaux baptisés de ne pas retomber au péché, parce, dit-il, qu'après le baptême, il ne nous reste plus une seconde régénération, dans laquelle nous puissions être formés de nouveau et rétablis en notre premier état; quand nous la demanderions avec beaucoup de gémissements et de larmes: *Cùm nullo tam posthac altera regeneratio sit, nec instauratio. Nec in veterem statum restitutio, quamlibet maxime eam multis cum gemitibus, et lacrymis requiramus.* Il est vrai que la pénitence a été instituée pour refermer les plaies de vos péchés: mais outre que le remède ne nous donne jamais l'honneur, ni le bonheur de la première innocence, il consiste en des œuvres pénibles, fâcheuses, difficiles, laborieuses; et quelles œuvres? il l'enseigne quand il ajoute: *Quantam enim vim lacrymarum impendemus, ut ea cum baptismi fonte æquari possit?* et infra: *Dominum supplex rogabis, tu ficulnæ adhuc parcat, nec eam sterilitatis accusatam adhuc succidat, verum tibi permittat, ut stercora undique in eam conjicias, hoc est lacrymas, gemitus, preces, chameunias, vigiliis, animæ et corporis macerationem, ac denique correctionem eam, quæ ex peccati confessione contemptiorique vitæ genere existit.* Combien de larmes devons-nous répandre pour faire qu'elles égalent la fontaine du baptême? Et plus bas: A l'exemple de ce bon laboureur de l'Évangile, vous prierez le souverain maître qu'il pardonne au figuier infructueux, qu'il vous donne le temps d'y foinir, et y mettre du fumier tout à l'entour, c'est-à-dire, les larmes, les gémissements, la peine de coucher sur la terre, les veilles, l'affliction de l'âme et du corps, enfin tout ce qui sert à corriger ses fautes par la confession et par une manière de vie basse et abjecte.

3° Salvien, évêque de Marseille: *Omnis christianorum culpa, divinitatis injuria est; atrocius sub sancti nominis professione peccamus, ipsa enim errores nostros, religio quam profiteamur, accusat:* Tous les péchés des chrétiens sont crimes de lèse-majesté divine: le christianisme dont nous faisons profession aggrave notablement nos fautes; notre religion nous rend inexcusables en nos péchés. Il a raison de dire: *Divinitatis injuria est;* car, outre les raisons que saint Paul nous a marquées, nous pouvons considérer que le péché d'un homme baptisé est une ingratitude envers Dieu le Père, un sacrilège contre le Fils, une félonie contre le Saint-Esprit.

III. Jésus pèse avec raison la singulière faveur que Naaman reçut de Dieu, en ce que lui seul entre tant de lépreux qui étaient de son temps, fut guéri au fleuve Jourdain. C'est une grâce bien particulière que Dieu vous a faite, qu'il n'a pas faite à une infinité d'autres d'avoir été guéris de la lèpre du péché originel au baptême. En ce même jour auquel votre âme fut créée et répandue en votre corps, Dieu en créa grand nombre d'autres en Turquie, au Canada, au Japon, en la Chine, toutes privées de ce bénéfice, toutes en voie de perdition: entre les chrétiens, entre les catholi-

ques, que de petits enfants moururent sans baptême, le jour que vous fûtes baptisé! que d'accidents pouvaient arriver à votre mère pendant sa grossesse! combien de fois pouvait-elle se blesser: combien de fois pouviez-vous mourir, ayant une vie si fraîche, et si frêle! Dieu a détourné tous les dangers pour vous faire venir à ce fleuve du Jourdain, à ces eaux saintes et salutaires, et vous abusez de ce bénéfice.

1^o Vous profanez le caractère que vous y avez reçu. Savez-vous bien ce que c'est que ce caractèae que vous avez reçu au baptême, et que vous portez en tout lieu, parce qu'il ne s'efface jamais? C'est une émanation de la divinité de Jésus, une participation de ce qui défie la sainte humanité, une effusion, un écoulement de la subsistance du Verbe, une communication de la prêtrise royale de l'Homme-Dieu, ce qui fait que saint Pierre appelle les chrétiens une nation sainte, sacrée, royale, sacerdotale: *Regale sacerdotium, gens sancta*. Vous souillez ce caractère par des saletés abominables, vous y imprimez le caractère de la bête, la ressemblance du démon; vous le plongez dans les ordures et immondices du péché.

Suétone ¹ dit que du temps d'Auguste, c'était un crime capital d'entrer en un lieu infâme, ou de faire quelque action sordide, portant sur soi l'image de l'empereur gravée en un anneau, ou en une pièce de monnaie: *Hæc quoque capitalia erant numero vel annulo impressam Augusti effigiem foricæ aut lupanari intulisse*. Le caractère que nous recevons au baptême est une expression et une vive représentation de l'apostasie du Verbe, qui, comme dit saint Paul, est la figure de la substance du Père: *Figura substantiæ ejus, χαρακτήρ*. Quand vous commettez le péché, vous le flétrissez horriblement, et qui pis est, vous serez cause qu'il sera traité indignement en toute l'étendue des siècles; car, remarquez-le dans les enfers en toute l'éternité, il n'y aura rien qui soit émané de la grâce de l'incarnation, rien de saint, de sacré et de surnaturel, que le caractère du baptême et des deux autres sacrements qui en sont les accessoires.

Saint Basile dit que la panthère est si ennemie de l'homme, qu'elle entre en rage et furie à la vue de son image; elle la déchire et en fait des pièces. Satan est ennemi juré de Jésus et de toutes ses qualités, mais principalement de son sacerdoce, parce que c'est le sacrifice de la croix qui l'a dompté, et qui a ruiné son empire. Le caractère des chrétiens est une image, une impression et une émanation du sacerdoce de Jésus; Satan voyant en vous ce caractère dans les enfers, enragera de dépit, il tournera sa furie contre vous, il vous tourmentera, égratignera, déchirera et s'efforçant de râcler, râtisser, biffer et effacer ce caractère qu'il abhorre tant. Nous voyons que si on met de l'eau bénite ou de l'*Agnus Dei* sur un corps qu'il possède, il est à la torture et il tourmente

¹ Suétone (Caïus Tranquillus), né à Rome au II^e siècle de l'ère chrétienne, exerça la profession de grammairien et de rhéteur; il écrivit la vie des douze premiers Césars. Secrétaire de l'empereur Adrien, il tomba en disgrâce pour avoir manqué de respect à l'impératrice.

extraordinairement ce pauvre corps. Il abhorre bien plus le caractère du chrétien que la cire de l'*Agnus Dei* et que l'eau bénite, et vous serez bien plus livré à sa puissante domination que le corps d'un pauvre possédé; je vous laisse à penser, quelle cruauté, barbarie et hostilité il exercera sur vous et ce très-justement.

3^o N'est-ce pas une punition très-juste et bien méritée d'être livré à la tyrannie de l'esprit malin, ayant commis une si noire et si atroce félonie contre l'esprit divin? Quand vous péchez après le baptême, ou après votre confession, vous vous révoltez contre le Saint-Esprit, qui était en votre cœur comme en son Louvre et en son trône; vous ravagez votre âme qu'il avait acquise et jointe à son domaine; vous ruinez en vous ses dons inestimables, les trésors de sa grâce, les fruits de sa visite, les œuvres de sa bonté, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, dont il avait enrichi et embelli sa demeure.

CONCLUSION. — Au quatrième livre des Rois, Naaman, connétable du roi de Syrie, vint tout exprès en la Palestine pour être guéri de la lèpre, dont il était affligé, s'étant baigné sept fois au Jourdain par le conseil d'Elisée, sa chair devint nette, belle, blanche et délicate comme la chair d'un petit enfant; il en est tellement ravi, qu'il retourne vers le prophète pour le remercier de toute son affection; il lui offre de grands présents, il le presse, le conjure, il le contraint quasi de les prendre, *vim faciebat*, il le prie d'emporter la charge de deux mulets de cette terre où il avait été guéri, pour la garder comme des reliques, et pour mémorial du bienfait qu'il avait reçu.

Comme il s'en retournait, Giési, serviteur du prophète, courut après lui pour lui demander quelque don; sitôt qu'il l'aperçoit de loin, il fait arrêter son carrosse, il met pied à terre, il va au devant de ce valet, il lui donne une fois plus qu'il ne demande : des habits précieux, une si grosse somme d'argent qu'il y avait pour acheter des vignes, des terres plantées d'oliviers, des bœufs, des ouailles, des esclaves, comme il est dit au même lieu; mais ce qui fut plus agréable au prophète, c'est qu'il promit de ne jamais plus reconnaître ni adorer d'autre Dieu que le Dieu d'Israël. Ce payen nous fait notre leçon et nous fera honte au jour du jugement : quelle comparaisom y a-t-il entre ce bien qu'il reçut au Jourdain et celui que nous recevons au baptême? Il fit un grand voyage, il se dépouilla, il se baigna sept fois, il fut délivré de la lèpre qui eût infecté son corps quelques années. On ne fait que quelques pas pour nous porter aux fonts baptismaux, nous n'avons reçu que quelques gouttes d'eau, nous avons été affranchis du péché qui eût perdu notre âme pour jamais, quelle reconnaissance en faites-vous? Quelle bonne œuvre avez-vous jamais faite en action de grâces d'un tel bénéfice? Oh! si vous aviez la lumière pour connaître les malheurs infinis dont vous avez été délivré par le baptême, de quels yeux regarderiez-vous cette eau salutaire! vous baiseriez cent et cent fois avec tendresse et affection la cuve des fonts baptismaux; tant s'en faut que vous voulussiez faire la moindre irrévérence dans l'église, vous en recueilleriez avec sen-

timent de piété la terre et la poussière pour la garder comme des reliques, avec respect et dévotion; vous feriez aux serviteurs de Dieu comme fit Naaman au serviteur d'Elisée, vous salueriez votre curé de cinquante pas de loin; quand le pauvre vous demanderait l'aumône au nom de Jésus, comme fit Giési à Naaman, vous la lui donneriez de bon cœur et très-libéralement.

Mais ce en quoi vous devez plus imiter ce cavalier, c'est de ne reconnaître jamais d'autre Dieu que celui qui vous a nettoyé : *Quidquid in dilectionis lance præponderat, Deus est*; ce qui a le dessus en la balance de votre affection, c'est votre Dieu. Vous aimez mieux offenser Dieu que de perdre une pièce d'argent que vous gagnez en vous parjurant, que de déplaire à ce fripon, que de vous priver de ce plaisir sensuel : ce plaisir, ce fripon, cet argent est votre Dieu.

Je vous dirai donc sur la fin de ce discours ce que Moïse et Josué disaient sur la fin de leur vie. Ces grands saints, parlant au peuple en divers temps, mais presque en mêmes termes, tous deux animés d'un même esprit, disaient de très-graves paroles que je dis à chacun de vous : *Dominum elegisti hodiè, ut sis tibi Deus*. Vous avez choisi le Seigneur pour être votre Dieu, vous lui avez ici promis de garder ses commandements, de marcher en ses divines voies, c'est-à-dire de vivre comme il a fait en ce monde, dans un esprit de pauvreté, d'humilité, de mortification et d'abnégation de vous-même. Cette pierre en sera témoin, disait Josué, ayant mis à cet effet une grande pierre dans le sanctuaire; et moi je dis : La pierre des fonts baptismaux, les saints patrons de votre paroisse, votre parrain et votre marraine, vos anges gardiens qui ont minuté l'acte de votre promesse, votre curé qui l'a reçue en la personne de Jésus, en seront témoins irréprochables.

Et Dominus elegit te hodiè ut sis ei populus peculiaris; ut sis populus Sanctus Domini Dei tui. Le Seigneur vous a aussi choisi et reçu en ce sacrement, afin que vous soyez à lui d'une appartenance toute particulière, que vous soyez saint et parfait, comme une personne qui est consacrée à une si haute et excellente majesté. Ne vous flattez pas, disait Josué, Dieu ne se laisse pas moquer de soi; il est un Dieu jaloux et puissant; si vous manquez à vos promesses, il ne vous épargnera point; mais aussi si vous les gardez, il gardera celles qu'il vous a faites : *Excelsiorem te faciet cunctis gentibus, quas creavit*. Il vous rendra illustre et célèbre en toutes les nations, vous serez son peuple choisi, son peuple chéri et bien-aimé, vous aurez ses bonnes grâces en ce monde, sa gloire et son paradis en l'autre. *Amen*.

SERMON LXX.

DU SACREMENT DE CONFIRMATION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts sans le bonheur que nous avons de voir l'accomplissement des promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

IL est rapporté au chapitre huitième des Actes des Apôtres, que les habitants de Samarie ayant reçu la foi par la prédication d'un disciple de Jésus, nommé Philippe, qui n'était que diacre, saint Pierre et saint Jean furent priés de prendre la peine d'y aller pour leur administrer le sacrement de confirmation. Aussitôt que les saints Apôtres eurent imposé les mains sur ces nouveaux convertis, ils reçurent visiblement le Saint-Esprit; car il n'était encore venu en aucun d'eux, mais ils avaient seulement été baptisés du baptême de Jésus, dit le texte sacré; et toutefois nous disions l'autre jour que nous recevons le Saint-Esprit par le sacrement de baptême. Pour résoudre cette difficulté, je vous dois faire voir les deux principales fins ou effets de la confirmation, qui sont de nous orner et de nous armer.

Ce sacrement communique la plénitude du Saint-Esprit, et vous l'aviez déjà très-abondamment, ô sainte Vierge! non-seulement avant la Pentecôte, mais avant l'incarnation, car il est en vous avec sa grâce, et vous étiez pleine de grâce; aussi l'ange ne dit pas seulement qu'il viendrait en vous, mais qu'il y surviendrait, c'est-à-dire avec si grande affluence de dons et de bénédictions, que vous en répandriez de toutes parts à ceux qui s'approchent de vous, comme nous faisons humblement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Quamvis donationes inter vim, et uxorem sint prohibitæ, Christus ritè donavit Spiritum Sanctum Ecclesiæ sponsæ.

I. PUNCTUM. — Gratia datur in confirmatione, ut ornet animam et disponat ad communionem : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Exemplis, 4^o Instructione.

II. PUNCTUM. — Gratia datur ut faciat et armet milites Christo : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Explicatione cæremoniarum hujus sacramenti.

III. PUNCTUM. — Contra eos quos pudet esse devotos.

EXORDE. — Comme le Père éternel n'a jamais montré si efficacement l'amour ineffable et incompréhensible qu'il a eu pour le monde, qu'en donnant son Fils unique et bien-aimé au mystère de l'incarnation, amour si admirable et si prodigieux, qu'encore que l'admiration soit fille d'ignorance, et que Jésus soit la science éternelle et essentielle, il n'en parle que par étonnement et admiration : *Sic Deus dilexit mundum*; ainsi Jésus n'a jamais montré si efficacement l'amour excessif et infini qu'il a porté à son Eglise, qu'en lui donnant son Saint-Esprit, qui est coégal, coéternel, coessentiel et consubstantiel à sa divine personne et à celle de son Père.

Le jurisconsulte Ulpien, en la loi première, seconde et troisième : *De donationibus inter virum et uxorem*, au Digeste, et avant lui le philosophe Plutarque, au livre des Questions romaines, demandent pourquoi les lois anciennes ont défendu les donations du mari à sa femme et de la femme à son mari, et s'il s'en fait, la loi les casse et met à néant; ils en apportent trois belles raisons : la première est afin que le mari et la femme ne s'aiment pas par intérêt temporel ; afin que leur amour ne soit de concupiscence , mais d'amitié ; afin que leur bienveillance ne soit fondée sur le commerce des biens de la terre, n'ait pour objet les présents qu'ils se feraient l'un à l'autre : *Honestus enim amor, solis animis æstimari debet* ; dit la loi ; et saint Bernard dit : *Amor se ipso est contentus*. La seconde est de peur qu'ils ne s'appauvrissent par un excès d'amour, par une trop grande largesse et profusion, pour témoigner leur affection, d'où il arriverait un inconvénient, à savoir, que *melior in paupertatem incideret, deterior ditior foret*, dit la loi troisième, c'est-à-dire, dit Balde, que celui des deux parties qui serait plus libéral et de meilleur naturel, s'appauvrirait à force de donner ; celui qui serait plus riche et méconnaissant s'enrichirait davantage. La troisième, de peur que les gens mariés n'ayant sujet de nourrir entre eux, *meum ac tuum*, qui sont les deux mégères qui jette la pomme de discorde ès mariages les mieux concertés : il ne faut pas que les gens mariés aient rien de propre, ni qu'ils s'accoutument à dire : Ceci est à moi, cela est à toi ; mais ceci est nôtre ; car si toutes choses doivent être communes entre les amis, combien plus entre le mari et la femme ? Or, si l'un faisait donation à l'autre, il montrerait en cela que le don serait à l'un et non à l'autre, et de là vient que la loi ne rend pas invalides les donations à cause de mort : *Quia, ut ait Ulpianus, ex Cajo in illud tempus excurret donationis eventus, quo vir et uxor esse desinunt lege 9, ff. eodem*, parce que l'effet et l'événement de telles donations n'arrivent qu'au temps auquel le mariage est dissout, c'est-à-dire après la mort du donateur.

Il n'y a aucune de toutes ces raisons qui milite en la donation que Jésus a faite de son Esprit divin à l'Eglise son épouse ; pour ce elle est très-bonne, légitime, irrévocable, insinuée et reçue au bureau de la justice de Dieu ; non la première raison, Jésus n'a pas coutume de donner à ses amis des biens terrestres et temporels, parce qu'ils l'aimeraient pour cela, et un tel amour ne serait pas bien pur, ce serait un amour bas et terrestre ; mais quand il nous donne son Saint-Esprit, et que nous l'aimons pour l'amour de ce don, notre amour est pur, puisque nous l'aimons pour l'amour de l'amour, car l'Esprit de Dieu est amour ; notre amour est spirituel, puisque nous l'aimons pour l'amour du Saint-Esprit ; notre amour est divin, puisqu'il est fondé sur l'acquisition et possession d'un Dieu.

La seconde raison ne milite pas aussi en ce sujet, les biens spirituels se communiquent sans intérêt, plusieurs les peuvent posséder ensemble par indivis sans jalousie. Quand Jésus donne son Saint-Esprit à son Eglise, il ne s'en prive pas pour cela : *Accipiens fit locupletior, et tamen donans non fit pauperior*. Et de là vient derechef que la troisième raison n'a point encore de lieu en cette

donation, Jésus donnant son Saint-Esprit à l'Eglise, ne met pas *meum ac tuum* entre lui et son épouse, mais plutôt *nostrum*; il le lui communique, c'est-à-dire, il le rend commun entre l'époux et l'épouse : *Gratia Domini nostri et communicatio Spiritus Sancti*; et en effet, j'ai remarqué en l'Ecriture sainte, qu'avant l'incarnation, le Saint-Esprit était surnommé avec ses épithètes, *meum* ou *tuum*, ou autres semblables, signifiant qu'il était propre et particulier à la divinité : *Non permanebit Spiritus meus in homine* (Genes. 6, 3). *Spiritum Sanctum tuum ne auferas à me* (Psal. 50, 13). *Spiritus tuus bonus deducet me* (Ps. 142, 10). Mais au Nouveau Testament, depuis qu'il a été envoyé, il est nommé sans ces pronoms, *Spiritus ubi vult spirat. Quod natum est ex Spiritu: Spiritus et sponsa dicunt veni*, parce qu'il n'est plus propre au Fils de Dieu, mais il est commun à lui et à son Eglise.

Or, comme en la distribution des grâces qu'on appelle *gratuitement données*, le Saint-Esprit est communiqué à diverses personnes, pour des opérations distinctes et différentes, aux uns pour faire des miracles, aux autres pour interpréter l'Ecriture : *Alii per Spiritum datur sermo sapientix, alii gratia sanitatum, alii operatio virtutum in eodem Spiritu, etc.* (1. Cor. 12, 10), ainsi, en ce qui est de la grâce sanctifiante, qui est attachée à nos sacrements, le même Saint-Esprit nous est donné à diverses intentions, pour produire divers effets selon la diversité des fins pour lesquelles Jésus a institué les sacrements. Au baptême, le Saint-Esprit nous est donné pour être l'âme de notre âme, la vie de notre vie, l'esprit de notre esprit, pour nous engendrer en la vie spirituelle et chrétienne, pour nous faire enfants de Dieu, membres de Jésus, et héritiers du royaume des cieux.

En la confirmation, il nous est donné avec plus d'abondance et de profusion, il nous est donné avec la plénitude de ses grâces, il nous est donné comme il fut donné aux Apôtres le jour de la Pentecôte : *Repleti sunt omnes Spiritu Sancto*.

Par le baptême nous sommes des enfants en la vie de grâce; par la confirmation, nous sommes comme des hommes faits : la grâce du baptême est comme la lumière de l'aurore, la grâce de la confirmation est comme la splendeur du plein jour, elle nous est donnée pour deux principales intentions, pour nous orner et pour nous armer; pour jouir de parure et d'ornement à notre âme, afin que nous puissions communier plus dignement; pour servir de défense et d'armure à notre esprit, afin que nous puissions combattre plus courageusement : *Manete in civitate, donec induamini virtute ex alto*, disait Jésus à ses Apôtres, leur promettant le Saint-Esprit. *Induamini*, voilà le premier effet, qui est de nous orner : *Virtute ex alto*, voilà le second effet, qui est de nous fortifier. Disons un petit mot de chacun.

PREMIER POINT. — Imaginez-vous une princesse qui, ayant été mariée par procureur à un puissant monarque, se doit présenter à lui pour être introduite en son Louvre, en sa chambre, en son cabinet. Quel soin ne prend-elle pas pour se préparer à cette solennité? Que de fard, que d'huile, que d'eau de senteur, que de

robes précieuses, que de pierreries emploie-t-elle pour se polir, blanchir, musquer, parer, parfumer, rendre agréable à son époux. Les filles qui devaient être présentées au roi Assuérus, employèrent un an entier à ces préparatifs. Notre âme a été épousée à Jésus comme par procureur au sacrement de baptême, le prêtre qui nous a baptisé a été le paranymphe et le médiateur de l'hyménée : *Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo*, disait saint Paul, à ceux qu'il avait convertis et baptisés. L'accomplissement et la consommation de ce mariage se fait en la communion. C'est là que nous sommes présentés à Jésus pour avoir l'honneur de ses caresses et embrassements ; c'est là que nous sommes unis à lui, cœur à cœur, corps à corps, chair à chair, esprit à esprit, et le Saint-Esprit nous est donné en la confirmation sous les symboles d'huile et de baume, comme une onction spirituelle, comme un parfum odoriférant, comme une robe nuptiale pour nous embaumer, polir, orner, embellir et rendre agréables à ce divin et céleste époux.

1^o Quelle créature fut jamais plus sainte, vertueuse, avantagée en la grâce de Dieu que la très-pure et immaculée Vierge Marie, qui, même avant l'incarnation, fut appelée *pleine de grâce* ? Elle en avait beaucoup plus, sans comparaison, que nous n'en avons après le baptême ; et néanmoins le Saint-Esprit survint en elle, dit saint Luc. Il ne dit pas simplement qu'il y vint, mais qu'il y survint ; c'est-à-dire, dit saint Bernard, qu'il y vint avec la profusion et affluence de ses grâces ; et non-seulement pour opérer en elle le mystère de l'incarnation, mais encore pour la disposer, pour la préparer, pour la rendre digne de recevoir le précieux corps de Jésus. C'est ainsi que l'Eglise parle : *Ut dignum filii tui habitaculum effici mereretur Spiritu Sancto cooperante præparasti*. Et toutefois le corps précieux de Jésus était alors mortel, passible, sujet à nos bassesses, chargé de nos iniquités et en la ressemblance de la chair du péché, au lieu que maintenant : *Non novimus Christum secundum carnem*, dit saint Paul ; *Tunc ex parte homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise ; *Non divinitatis informitas est, sed assumptionis perfectio, dum homo et Deus, jam Deus totum est*¹. Maintenant ce corps adorable est immortel et impassible ; toute la plénitude de la divinité y habite corporellement et selon toute l'étendue de son actualité ; il est revêtu et orné, non-seulement des quatre qualités qu'on appelle les douaires des corps glorieux : subtilité, agilité, clarté, impassibilité, mais il est glorieux d'une gloire imbue, infinie, divine, de la même gloire que le Verbe éternel avait au sein de son Père avant la création du monde, comme il dit. Ainsi pour être traité dignement, pour être logé selon ses mérites, le Saint-Esprit doit servir d'ornement, de parure et de tapisserie au temple qui le doit recevoir².

Il était figuré par la manne, et quand la manne devait tomber

¹ S. Hilar., lib. 44 de Trinitate circa medium.

² Clarifica me tu pater apud te metipsum claritate quam habui priusquam mundus esset, apud te (Joan. 17, 5). Gloriam ergo quam semper habuit ut Deus, ut homo petit (Cyrill. Alexand., lib. 43 in Joan. 17).

du ciel, une douce rosée couvrait la terre pour lui servir de duvet et de couche; et après que la manne était tombée, une autre rosée distillait du ciel pour lui servir de couverture, comme Génébrard a remarqué sur ces paroles : *Cæli distillaverunt à facie Dei Sinai* (Ps. 67, 9). Cette rosée représentait le Saint-Esprit, qui est appelé au même lieu *pluie volontaire*, parce qu'il est produit par voie de volonté; cette rosée couvrait la manne de toute part, pour signifier que le corps de Jésus, depuis qu'il est ressuscité, en quelque lieu qu'il soit reçu, doit être enveloppé du Saint-Esprit.

2^o C'est ainsi que saint Chrysostome (*Orat. de sancto Philogonio.*) parle : Ici gît le corps du Seigneur, non enveloppé de bandes, comme alors, mais environné tout à l'entour du Saint-Esprit. Et c'est la belle explication que saint Cyrille d'Alexandrie (lib. 12, in Joan. c. 5) donne à ces paroles de Jésus : *Noli me tangere nondum enim ascendi ad Patrem meum.* Je sais bien que ses nouveaux interprètes en apportent d'autres explications; mais j'aime mieux les anciens qui ont présidé aux conciles généraux.

Sainte Magdeleine auprès du sépulcre ayant dit : *Ego eum tollam* : Si je savais où l'on a mis le corps de mon bien-aimé, je l'emporterais. Jésus se fit connaître; sitôt qu'elle le connaît, elle se jette à ses pieds et les embrasse; il la repousse : *Noli me tangere* : Ne me touchez pas; *nondum enim ascendi*; car je ne suis pas encore monté au ciel. La plénitude du Saint-Esprit ne se devait donner qu'après l'ascension; Jésus Homme-Dieu la devait envoyer du trône de sa gloire : *Nondum erat Spiritus Deus, quia Jesus nondum erat glorificatus.* Quand j'étais en la vie mortelle et voyageuse, je vous permettais de me toucher, parce que j'étais alors en la ressemblance de la chair du péché; maintenant que je suis glorieux, et que toute la plénitude de la divinité habite corporellement en moi, personne n'est bien digne de me toucher s'il n'a en soi la plénitude du Saint-Esprit; elle ne se doit donner qu'après mon ascension; ne me touchez donc point, puisque vous ne l'avez pas encore et que je ne suis pas encore monté au ciel pour l'envoyer. Il est vrai que par après il se laissa toucher aux trois Maries, à saint Thomas et à d'autres, *palpate et videte*; mais ce ne fut que par nécessité pour preuve irréprochable de sa résurrection, et depuis il les tança de leur incrédulité, qui l'avait obligé de se servir de cette preuve extraordinaire, sans laquelle ils ne l'eussent pas cru : *Exprobravit incredulitatem eorum.*

3^o Et nous voyons ès Actes des Apôtres (2, 42, 46), que les Apôtres étaient fort soigneux et assidus à communier et à distribuer la communion aux fidèles; mais ce ne fut qu'après la Pentecôte; avant ce jour-là, encore qu'ils fussent assemblés, vaquant à l'exercice de l'oraison, il n'est pas dit qu'ils aient communiqué ni donné la communion à une seule personne, pas même quand il fut question d'élire un apôtre en la place de Judas, ce qui était une affaire de très-grande conséquence; quoique saint Denys enseigne que l'Eglise n'a pas coutume de commencer aucune affaire d'importance sans implorer la conduite de Dieu par le redoutable sacrifice. Saint Luc (Act. 1, 14) parlant de l'assemblée des Apôtres dans le cénacle, avant la Pentecôte, dit : *Erant perseverantes in ora-*

tionne, ils persévéraient en l'oraison ; mais il n'ajoute pas comme au chapitre 2 : *Et communicacione fractionis panis* : et en la distribution de l'eucharistie ; parce que ce fut seulement en la Pentecôte qu'ils reçurent la plénitude du Saint-Esprit.

4° Ceci vous doit apprendre à procurer tant que faire se peut, que vos enfants reçoivent le sacrement de confirmation avant que de communier la première fois ; je ne dis pas que cela soit absolument nécessaire, mais qu'il est très-bon, très-utile et très-à propos. La première communion que nous faisons en notre vie, est de très-grande conséquence pour notre salut, et il importe beaucoup de la bien faire : *Ille meos primus qui me sibi junxit, amores abstulit ille habeat secum, foveatque sepulcro*. Sainte Agnès ayant communié en l'état d'innocence, quand le fils du préfet lui voulut faire l'amour, elle le renvoya avec dédain, disant : Vous venez trop tard, la place de mon cœur est déjà prise : je me suis livrée à mon Sauveur, quand il m'a donné son corps et son sang : *Discede à me pabulum mortis, quia jam ab alio amatore præventa sum*.

Il importe donc beaucoup à vos enfants, avant que de communier la première fois, que non-seulement ils aient encore l'innocence baptismale, c'est-à-dire qu'ils n'aient point offensé Dieu mortellement depuis le baptême, et à vous que non-seulement vous ayez grand soin, qu'ils ne prennent, avant le temps, la trempe d'aucun vice, ni la moindre impression des vanités du monde, ou des sensualités de la chair, comme vous leur en donnez souvent, les enjolivant, les piquant d'ambition et d'émulation de gloire par-dessus leurs compagnons, les accoutumant aux friandises, babil, délicatesse, contentements de tous leurs appétits ; mais encore il leur importe qu'avant de communier la première fois, ils aient la plénitude du Saint-Esprit et l'abondance de ses grâces qui se communique en ce sacrement.

DEUXIÈME POINT. — 1° Le second effet du sacrement de confirmation, et la seconde intention pour laquelle il est institué, c'est pour nous faire soldats de Jésus, nous enrôler en sa milice et nous armer et fortifier contre ses ennemis. Ce sacrement est la Pentecôte pour nous, disent les Pères ; c'est-à-dire que le Saint-Esprit nous y est donné avec affluence de ses grâces, et pour la même fin pour laquelle il fut envoyé aux Apôtres le jour de la Pentecôte. Jésus montant au ciel, leur recommanda de ne pas prêcher l'Évangile, de ne se pas produire au dehors, jusqu'à ce qu'ils l'eussent reçu. *Manete in civitate, donec induamini virtute ex alto*. Ils connaissaient leur fragilité, ils savaient bien que sans ce renfort ils seraient vaincus par la première tentation. Voyez saint Pierre, il avait été baptisé, il venait de communier, et parce qu'il n'était pas revêtu de cette force, il tremble et succombe à la voix d'une servante ; mais depuis la Pentecôte, il devient si courageux, qu'il parle hardiment en plein consistoire ; il dit aux juges et aux pontifes : *Nous sommes plus obligés d'obéir à Dieu qu'aux hommes*.

2° Et qu'il y ait eu de tout temps en l'Église un sacrement pour nous faire soldats de Jésus par l'impression du signe de la croix au front, il appert en Tertullien (*de Præscriptionibus*, c. 40), où il dit

que Satan, singe de la Divinité, ambitieux et jaloux des hommages que nous rendons à Dieu en nos mystères, incitait les idolâtres à contrefaire en leurs cérémonies superstitieuses les sacrements de l'Eglise. Il le prouve par induction des trois premiers sacrements. Satan, dit-il, contrefait notre baptême : il baptise ceux qui croient en lui; notre confirmation : il marque au front ceux qui sont ses soldats; notre eucharistie : il fait l'oblation du pain : *Diaboli partes sunt intervertendi veritatem, ipsas quoque res divinorum sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur; tingit et ipse quosdam, utique fideles suos, signat in frontibus militis suos, celebrat et panis oblationem.*

3^o Ce sacrement donc nous fait soldats de Jésus, et nous donne des forces pour défendre sa querelle : pour cela il imprime un caractère, et il n'appartient qu'à l'évêque de le donner, et on l'administre avec le pouce de la main droite, avec l'onction du saint-crême composé d'huile et de baume, marquant le signe de la croix au front, et puis donnant un soufflet.

Il empreint un caractère en notre âme; car les caractères nous sont imprimés par quelque sacrement, pour nous marquer et distinguer des autres hommes, et pour nous destiner particulièrement au service de Dieu. Or, comme nous pouvons être référés au roi en trois manières, ainsi nous pouvons être consacrés à Dieu par trois appartenances comme ses sujets, et cela se fait par le baptême; comme ses officiers et ministres de son état, et cela se fait par le sacrement d'ordre; comme ses soldats, et cela se fait par la confirmation. Je sais bien que par le baptême, nous sommes aussi faits soldats spirituels; pour ce on s'y sert aussi d'onction; mais ce n'est que pour défendre notre propre querelle contre le diable et autres ennemis particuliers. Comme les bourgeois d'une ville, quoiqu'ils ne soient pas soldats de profession, ne laissent pas d'avoir des armes et de combattre en un besoin pour la défense de leur personne ou de leur patrie.

Mais par la confirmation nous sommes faits soldats de Jésus, non pour nos querelles, mais pour les siennes, soldats par office, par profession, par députation particulière, afin de combattre pour lui contre les ennemis de sa religion.

Et de là vient que chacun peut baptiser en nécessité, et le seul évêque peut confirmer : car, pour faire un sujet du roi, il ne faut que produire un enfant dans le royaume de France; mais de lever une compagnie de gendarmes, et d'enrôler des soldats, il n'appartient qu'aux capitaines. Ainsi, pour nous faire vassaux de Jésus, il ne faut que nous enfanter en l'Eglise qui est son royaume, ce qui se fait par le baptême; mais pour nous faire ses soldats par la confirmation, il faut l'évêque ou l'archevêque.

En nous faisant soldats, il nous donne des armes et des forces par la grâce de ce sacrement; et de là vient que l'évêque le donne avec le pouce de la main droite, qui est le plus fort de tous les doigts. Il le donne par l'onction, parce qu'anciennement les athlètes avaient coutume de s'oindre avant d'entrer en la lutte; on y ajoute le baume, parce que c'est publiquement que nous devons combattre pour Jésus, et quand nous le faisons bien, nous servons

de bonne odeur au Fils de Dieu et à son Eglise : *Christi bonus odor sumus in omni loco.*

TROISIÈME POINT. — Cette onction se fait en forme de croix , parce que la croix est l'étendard et l'enseigne de la milice à laquelle nous nous enrôlons. Cette croix se fait au front qui est le siège de la pudeur, pour nous apprendre que dorénavant , nous ne devons point avoir de honte de la croix de Jésus , que nous devons embrasser avec une sainte effronterie les opprobres, confusions, humiliations et mortifications qui se rencontrent en la pratique des vertus chrétiennes.

Et même, pour nous faire savoir que nous devons être prêts de recevoir et endurer des affronts et des coups ignominieux pour la défense de Jésus, on nous donne un petit soufflet. Voilà les principales cérémonies de ce sacrement et ce qu'elles signifient. Ce n'est pas en vain , ni sans beaucoup de raison que Jésus a institué un sacrement particulier, un si grand sacrement, un sacrement qui imprime un caractère, que le seul évêque peut conférer, qui donne la plénitude du Saint-Esprit, pour nous armer et fortifier, non-seulement contre les tyrans, mais aussi contre les persécuteurs de la piété et de la dévotion chrétienne; cette tentation est très-commune, dangereuse et pernicieuse.

In pace amaritudo mea amarissima; amara in nece martyrum, amarior in infidelitate hæreticorum, amarissima in moribus malorum Christianorum, dit saint Bernard; mon affliction est très-amère au temps de la paix, dit l'Eglise. Sur quoi il dit bien : Elle a été amère en la mort que les tyrans on fait endurer aux martyrs, plus amère en l'infidélité des hérétiques, mais elle est très-amère en la mauvaise vie des chrétiens qui se moquent de la piété des âmes dévotes, le monde est plein de ces persécuteurs, de ces tyrans domestiques et de ces antechrists déguisés, qui persécutent Jésus en ses membres, qui ne tuent point les corps, mais les âmes; qui se moquent de ceux qui font bien, tournent en raillerie les actions de piété. Pêché détestable, exécration, impardonnable, s'il y en a; qui vous endurecit, qui retire de vous les grâces de Dieu, vous dispose à l'impénitence et réprobation : *Erat peccatum puerorum grande nimis coram Deo, quod non expiabitur victimis, quia retrahebant homines à sacrificio* (1. Reg. 2, 17). Les enfants d'Hélie qui dégoûtaient le peuple de la dévotion, commettaient un très-grand crime devant Dieu, qui ne fut point expié par les sacrifices. Comme si un Français débauchait les sujets du roi, de la fidélité, de l'obéissance et du service qu'ils voudraient rendre à sa majesté.

Cette tentation est dangereuse, même pour les bonnes âmes; celles qui sont invincibles aux autres attaques, se laissent souvent surmonter à celle-ci, parce que les âmes de bon naturel sont faciles, complaisantes, condescendantes, et nous pouvons appeler cette tentation la citadelle et la frontière de Satan. Représentez-vous un tyran qui est adroit et expérimenté au fait de la guerre, mais qui se sent faible et inférieur à un autre roi son voisin et son adversaire, que fait-il? Il considère la frontière de son ennemi, il

y voit une éminence, un lieu élevé, propre et commode à son dessein, il tâche de s'en emparer, il y fait une citadelle, y met bonne garnison, ce qui lui sert à deux intentions. Premièrement, cela le tient à couvert, lui sert de muraille et de rempart, empêche qu'on ne puisse entrer en ses terres pour les envahir ou ravager. Secondement, cela lui donne mille occasions d'incommoder son ennemi, de faire des courses sur son pays, de butiner et de rançonner ses sujets.

Satan connaît bien sa propre faiblesse; qu'il est beaucoup inférieur à Jésus: ce n'est qu'un ciron auprès d'un géant et encore bien moins, même il voit qu'il vous est inférieur, quand vous êtes en la grâce de Dieu, armé de son Esprit divin, plein de bonnes résolutions; il n'entre pas au cœur du royaume, il n'entreprend rien sur votre cœur de premier abord, il voit bien qu'il y serait battu: que fait-il? il prend la frontière, le front, la partie plus haute, éminente, il y bâtit une citadelle, qui se nomme le *fort de la honte*, il y met pour commander un gouverneur qui s'appelle le capitaine *Que dira-t-on?* moyennant cela, il est assuré qu'on n'entrera point en ses terres pour le troubler et l'inquiéter, pour détruire et ruiner son empire. Quand il est possesseur d'une âme, vous avez beau prêcher, remontrer, exhorter, inspirer, le capitaine *Que dira-t-on?* empêche que vous n'entriez, il rend tous vos efforts sans effet. Dites à ce duelliste: Vous êtes à deux doigts de l'enfer; vous pouvez dire tous les jours quand vous levez: Possible que ce soir j'irai coucher en enfer! il ne faut qu'un ami qui vous prie de le servir en cette rage, être tué en cette action vous voilà malheureux pour une éternité. Y a-t-il fou qui coure les rues, qui soit plus fou que cela? Se faire couper la gorge, ou la couper à un homme qui ne vous a jamais désobligé, pour servir au caprice d'un esprit privé de raison? Refusez courageusement telle demande, et on ne vous en fera plus. Je le ferais volontiers, mais *que dira-t-on?*

Dites à cette demoiselle: Ce luxe en vos vêtements nuit beaucoup à votre salut, il consume le meilleur de votre temps, remplit votre esprit de cette complaisance, attache votre cœur à des bagatelles, il vous empêche de payer vos dettes, de faire des aumônes, vous feriez bien de vous vêtir plus simplement: Je le ferais volontiers, mais *que dira-t-on?*

Et non-seulement il se tient retranché et en assurance par cette citadelle, mais il fait un grand dégât au royaume de Jésus, au royaume des vertus qui est en votre cœur. Cet avocat dit: J'irais volontiers après le Saint-Sacrement, quand on le porte aux malades. Je sais bien que c'est un acte de religion digne d'un chrétien qui a la foi; mais j'ai honte du monde, on m'appellera *bigot*. Cette dame: Je n'aime point les cajoleries, principalement à l'église, je serais bien aise de n'y parler qu'à Dieu; je sais qu'on n'y est que pour cela, pour négocier les affaires de notre salut; mais je n'ose rebuter ma voisine, qui me vient conter les affaires de son ménage. J'enseignerais fort volontiers les mystères de la foi à mes serviteurs, fermiers, etc.; je sais bien que la charité chrétienne m'y oblige; mais j'ai honte: ils diront que je les veux prêcher. Ce

marchand trouve bien raisonnable cette dévotion d'assembler ses gens le soir, faire l'examen et prier tous ensemble, etc. : *Qui suorum curam non habet* : mais j'ai honte de mes gens, dira-t-il,

Argumenta ex parte aliorum. — Qui vous a dit qu'ils se moquent de vous ? ils vous en sauront bon gré, ils auront plus de respect et d'amour pour vous : la vertu se fait toujours honorer.

Ex parte tui. — Supposé qu'on se moque de vous ; pourquoi êtes-vous confirmé ? Demeurons au principe que nous avons supposé ces jours passés ; chaque sacrement nous donne une grâce, il nous impose quelque charge : la charge de la confirmation, c'est de vous obliger à endurer des affronts, des opprobres et des confusions pour la gloire de Jésus, à défendre sa querelle au péril de votre vie, de votre honneur et de votre réputation ; quand on blâme son saint nom ou qu'on parle mal de son Eglise, si nous ne nous y opposons courageusement, nous trahissons notre devoir, nous manquons à la grâce de ce sacrement.

Ex parte sanctorum. — Les saints ont bien plus enduré. S'il vous fallait être comme les saintes vierges, qui souffraient plutôt d'être traînées par les rues, d'être suspendues en plein marché un jour tout entier, que de commettre un péché mortel ?

Ex parte Christi. — Et le Saint des saints, quelle confusion, ignominies, calomnies, contumélies, huées et moqueries n'a-t-il pas endurées pour vous ! Exposé à la raillerie, au mépris, à la risée des grands et des petits, des hommes d'honneur et gens de sac et de corde, parmi les rues de Jérusalem, en la cour, au palais, au prétoire, au calvaire, bafoué comme un faquin, dépouillé tout nu, fouetté comme un enfant et pendu comme un larron.

Ex parte mercedis. — *Qui me erubuerit et sermones meos, hunc Filius hominis erubescet* (Luc. 9, 26), et celui qui aura honte de moi et de mes paroles. Il ne dit pas *mandata*, mais quiconque aura honte de garder mes conseils, de pratiquer mes sermons, de parler de moi et de l'Evangile, de vivre selon mes maximes, j'aurai honte de lui devant mon Père. Quand vous êtes en un bal, si celui qui le donne ne daigne vous regarder en festin ; si celui qui le fait et qui caresse les autres ne vous dit un seul mot, comment êtes-vous confus, humilié et mortifié ? Pensez quelle confusion vous aurez au jugement de Dieu, quand le Roi de gloire louant et caressant les vertueux, ne daignera pas vous regarder.

Au contraire, il dit *qui me confessus fuerit* (Matth. 10, 32) : Celui qui n'aura honte de défendre ma querelle, je lui rendrai la pareille à la face de tout l'univers, en la présence de mon Père et de mes anges, et en l'assemblée de tous les peuples, je le reconnaitrai pour mon serviteur, je tiendrai à honneur d'être son maître, je ferai son panégyrique, je célébrerai ses éloges, je louerai ses actions vertueuses et j'ornerai son chef de la couronne de gloire en la vie éternelle. *Amen.*

SERMON LXXI.

DU SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les anciens sont morts sans le bonheur que nous avons de voir l'accomplissement des promesses qui étaient faites pour la loi de grâce. (HEBR. 11, 13.)

UNE des plus grandes faveurs que Dieu promettait par ses prophètes aux enfants de l'Eglise chrétienne, c'est qu'après leur nouvelle naissance on les appliquerait à la mamelle pour conserver et augmenter en eux l'esprit et la vie de grâce qu'ils recevraient au baptême : *Ad ubera portabimini, et super genua blandietur vobis.* Pour accomplir cette prophétie, le Fils de Dieu a institué le très-adorable sacrement de la sainte eucharistie, que saint Pierre appelle le lait des enfants nouveaux : *Sicut modo geniti infantes, lac concupiscite.* C'est proprement des enfants spirituels qui sucent cette mamelle, que s'entendent ces paroles du Psalmiste : *Ex ore infantium et lactentium, perfecisti laudem.* La louange qu'ils donnent au Créateur après la communion est très-agréable et parfaite, parce que c'est le Fils de Dieu qui loue son Père par leur bouche.

La première source d'où est sorti ce lait divin, c'est votre sein immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge! ce corps précieux de Jésus que nous recevons en ce sacrement, c'est la chair de votre chair, la substance de votre substance; il a été formé de votre sang virginal, il a été nourri de votre mamelle sacrée, il ne peut être reçu dignement de vous, que par vos intercessions maternelles, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Hoc sacramentum comparatur lacti in tribus.

1^o In modo in quo producuntur, nempe per calorem cordis materni, per ardorem charitatis Christi.

2^o In modo quo sumuntur, nempe, (A) Cum fide, (B) Cum fame, (C) Cum familiaritate.

3^o In modo quo operantur, nam per ea infans (A) plenè reficitur, (B) Crescit, (D) Contrahit inclinatio nes matris.

CONCLUSIO. — Moralis contra indignè communicantes.

1^o Il y a trois principales convenances, trois grands rapports et ressemblances entre le lait qu'une mère donne à son enfant et le très-adorable sacrement de la sainte eucharistie; convenance quant à la manière dont ils sont reçus, convenance quant à la manière dont ils nourrissent et opèrent.

Premièrement, le lait, disent les naturalistes, c'est du biscuit liquide, c'est du pain ou de la viande cuite deux fois; et semblablement la sainte eucharistie. Les adversaires de l'Eglise nous objectent ordinairement que nous n'avons point de passage dans saint Augustin, qui montre que, de son temps, on croyait la réalité du corps de Jésus-Christ au Saint-Sacrement. Nous avons au-

trefois touché la raison pourquoi ce saint n'en a pas parlé si souvent en termes exprès et ouverts, comme saint Jean Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie et autres; c'est pour la même raison pour laquelle les Apôtres n'en ont point traité en leur Symbole : c'est qu'il était défendu d'en parler ouvertement en présence des payens et même des catéchumènes; c'était un chiffre et un secret qu'on ne découvrait qu'aux seuls baptisés. Et parce qu'on recevait à la prédication les catéchumènes et les infidèles, aux provinces où il y avait plusieurs infidèles, les Pères n'en parlaient point à leur sermon, ou si le sujet les obligeait d'en traiter, ils le faisaient en des termes qui ne pouvaient être entendus que par ceux qui étaient baptisés; de là viennent ces parenthèses qu'on trouve souvent en leurs livres : *Fideles me intelligunt, initiati nōrunt quod dico*; les fidèles m'entendent bien, ceux qui sont baptisés savent ce que je veux dire.

Or, à Antioche, où saint Chrysostome prêchait, il y avait fort peu de payens : car saint Pierre y ayant tenu le siège l'espace de sept ans, les fidèles s'y accrurent en si grand nombre, que ce fut là qu'ils prirent la hardiesse les premiers de s'appeler *chrétiens*; mais en Afrique, où saint Augustin prêchait, la foi n'y ayant pas sitôt été annoncée, il y avait beaucoup plus de payens, comme on peut voir en ses livres de la *Cité de Dieu*, en ses Epîtres à Macédonius, à ceux de Madaure et autres; et quand il savait qu'il n'y avait point ou peu d'infidèles en son sermon, il en parlait en termes si exprès, que le moindre des fidèles le pouvait entendre, comme au sermon premier sur le titre du psaume trente-trois. Notez que ce titre porte : *Psalmus David cum immutavit vultum suum coram Achimelec*¹; et l'histoire est prise du premier livre des Rois, où il est dit que David craignant la colère du roi Achimelec, se déguisa et se portait en ses mains : *Ferebatur manibus suis*. Saint Augustin, qui explique du Fils de Dieu tout ce qui est dit dans les psaumes, dit là-dessus : Comment est-ce que cela s'entend qu'il se portait en ses mains? Il est évident qu'on ne le peut entendre de David, ni d'autre que de Jésus. Personne ne se peut porter en ses propres mains; mais Jésus se portait en ses mains en sa dernière cène, quand il dit à ses disciples : *Prenez, mangez, ceci est mon corps*. Si du temps de saint Augustin on eût cru ce qu'on croit à Genève et à Charenton, qu'il n'y a eu l'eucharistie que la figure du corps de Jésus-Christ, saint Augustin, l'aigle des docteurs, eût parlé très-impertinemment; car ses auditeurs eussent répondu tacitement : Vous dites que cela ne se peut entendre que de Jésus-Christ, et que personne ne se peut porter en ses mains comme lui se portait, quand il dit : *Ceci est mon corps*, c'est-à-dire, la figure de mon corps; quel est l'homme qui ne se puisse ainsi porter en ses mains dans un anneau ou en un tableau qui aura sa figure?

Et un peu plus haut, il apporte cette belle comparaison qui fait à mon propos : Imaginez-vous que vous entrez en la maison d'une mère de famille qui a plusieurs enfants de divers âges : deux

¹ S. August., tom. 8, concione. 4. in titul. Psalm. 33.

à l'âge de quinze et seize ans, deux à l'âge de quatre et quinze mois; si vous lui demandez : Que voulez-vous faire de ce pain qui est sur votre table? C'est, dira-t-elle pour la nourriture de mes enfants; et de quels enfants? De ces grands et de ces petits. Pour la nourriture de ces petits enfants! vous moquez-vous de me dire cela, ils n'ont que quatre ou cinq mois, ils n'ont encore point de dents : comment mangeront-ils ce pain? Oui, ce pain est pour la nourriture de tous mes enfants tant grands que petits, mais en diverses manières : les grands le mangeront en sa propre forme tel que vous le voyez, et parce que les petits ne le pourraient pas ainsi manger, je le cuirai dans mon estomac, je l'incarnerai, je le changerai en mon sang, et parce qu'ils auraient horreur de boire mon sang en sa propre forme, je le cuirai pour une seconde fois par la chaleur de mon cœur, dans l'alambic de mes mamelles, où il deviendra blanc comme neige, doux comme sucre, liquide comme vin. Le Fils de Dieu, en sa divinité, est un pain vivant, un pain vivifiant, le pain des anges; ces esprits célestes ne vivent, ne se nourrissent, ne sont rassasiés, ne sont heureux que par la vue, par l'amour, par la possession et la jouissance de Dieu. Les hommes aussi doivent être nourris de ce même aliment : *Panem angelorum manducavit homo*; mais en cette vie caduque et mortelle, pendant cet exil et bannissement en ce monde, ils ne sont capables de jouir de Dieu en sa propre forme, ils ne le peuvent voir à découvert et face à face. Qu'a fait le Fils de Dieu, qui se compare en l'Écriture sainte à une mère amoureuse : *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum?* Il a incarné ce pain, ce Verbe divin s'est incorporé, il a voulu que sa personne adorable prit la forme de chair et de sang : *Verbum caro factum est*. Et parce qu'on eût eu crainte et horreur de manger sa chair et boire son sang, en la forme qu'il avait en ce monde, il a cuit ce pain une seconde fois en la mamelle de ce sacrement, par la chaleur de son cœur, par une ardente charité; il a derechef transformé ce Verbe, il s'est revêtu des espèces de pain et de vin, qui nous sont communes et ordinaires, pour être le lait et la nourriture des hommes qui sont comme les petits enfants : *Panis angelicus fit panis hominum : ó res mirabilis! manducat Dominum pauper, servus et humilis*. Et comme une mère donnant la mamelle à son enfant, s'expose à mille morsures, importunités, incommodités qu'il lui fait, ainsi notre Sauveur a fermé les yeux à mille considérations de sa gloire et de ses intérêts, qui le pouvaient empêcher d'instituer ce sacrement : il s'est exposé à mille outrages qu'il reçoit et recevra jusques à la fin des siècles, des hérétiques, des mauvais catholiques et des prêtres vicieux qui disent la messe ou communient en état de péché; et encore qu'il soit la souveraine pureté, la sainteté essentielle, qui abhorre infiniment le péché, il est content de souffrir toutes ces injures et de passer tous les jours par des mains impures et abominables plutôt que de priver ses enfants bien-aimés du bonheur de cette mamelle. La bienheureuse sainte Thérèse (c. 28 *viix suæ*) s'approchant un jour de la communion, vit deux démons fort affreux qui environnaient le prêtre qui la devait communier, et elle vit entre les mains de ce prêtre notre Sauveur,

doué d'une beauté et d'une douceur inconcevables, et elle connut que ce prêtre était en état de péché, et remarqua que ces démons étaient tout effrayés et épouvantés en la présence de notre Seigneur. Quel spectacle était-ce, ô mon Dieu! dit-elle, de voir votre beauté incomparable entre des figures hideuses! Et comme elle s'en troublait beaucoup, le Fils de Dieu lui dit qu'il avait permis cette vision, afin qu'elle connût sa grande bonté et comme il se mettait entre les mains de ses ennemis pour l'amour d'elle.

2° (A) En second lieu, le Saint-Sacrement est comparé au lait, quant à la manière dont on le reçoit; il le faut prendre, comme l'enfant prend la mamelle, avec soif, avec faim et avec familiarité.

Melior sunt ubera tua vino. Quand on prend du vin en un verre, on le regarde, on fait des questions, on s'informe : Est-ce du vin vieux ou du nouveau? Est-ce du vin de Grave, ou de Beaune, ou d'Arbois? L'enfant prend le lait à yeux clos, il ne l'examine point, il suce la mamelle s'en fiant à sa mère. L'hérétique prend ce sacrement comme du vin au cabaret, car il avoue qu'il n'y a que du pain et du vin en sa cène, il propose des questions comme les Capharnaïtes : *Quomodo potest hic nobis carnem suam dare ad manducandum?* Comment est-ce qu'un si grand corps pourrait être contenu en une si petite hostie? Si je ne suis pas bien humble, et si j'éleve trop mon esprit, je serai semblable à un enfant qui est sevré de la mamelle, disait le Chantre royal : (*Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam, sicut ablactatus est super matre suâ, ita retributio in animâ meâ* (Ps. 130, 2). C'est ce qui arrive au calviniste, il est orgueilleux et présomptueux, pensant avoir beaucoup d'esprit et de science, il veut examiner la puissance de Dieu et trouver impossible ce que notre Sauveur a dit; il est sevré de cette mamelle sacrée, et ne buvant que du vin en sa cène, il parle mal du Fils de Dieu, vérifiant cette prophétie : *In me psaliebant, qui bibebant vinum.* Les catholiques comme des enfants humbles, simples, dociles : *Sicut modo geniti infantes,* s'en fient à l'Eglise qui est leur mère, épouse de leur père; puisqu'elle est leur mère, elle ne voudrait pas les tromper; puisqu'elle est l'épouse de leur père, qui est la vérité même, elle ne peut être trompée : ils ferment les yeux de la raison, pour n'ouvrir que ceux de la foi. Ce sacrement est appelé *mystère de la foi* en la consécration, qui est la plus sérieuse de toutes les actions ecclésiastiques; ce mot de mystère ou de sacrement en sa propre signification veut dire *secret, saint et sacré*, qu'il n'est pas permis de déchiffrer, ni de sonder curieusement, secret qu'il faut révéler avec un chaste et respectueux silence.

L'eucharistie était figurée par la manne : *Dabo manna absconditum.* La manne était cachée dans un vase d'or : ce vase était caché dans l'arche qui était un coffre de bois incorruptible; cette arche était couverte de fin or : cet or était revêtu d'un pavillon d'étoffe précieuse. Cette arche ainsi couverte et ainsi revêtue, était cachée sous le propitiatoire, ce propitiatoire était caché au milieu du sanctuaire : (*Propitiatorium quo operienda est arca* (Exod. 25, 20); ce sanctuaire était caché et voilé au milieu du temple; il n'était

permis à personne d'entrer en ce sanctuaire, sinon au grand-prêtre une fois l'année; il était défendu à tous sous peine de la vie, de découvrir cette arche : cinquante mille Bethsamites furent punis de mort pour l'avoir découverte et regardée : *Eo quod vidissent arcam Domini* (1. Reg. 6, 19). Quand elle était portée par les lévites, avant qu'il y eût un temple pour la cacher, le peuple qui la suivait en devait être éloigné de deux mille coudées.

Que de cachettes, que de couvertures, que de voiles, que de défenses, que de respects pour un peu de manne, parce qu'elle était l'ombre et la figure de l'eucharistie ! Et les calvinistes oseront entrer en ce sanctuaire, s'approcher témérairement de cette arche, sonder curieusement cette manne, avec leur esprit irréligieux et leur science profane !

Plusieurs de ceux qui se disent catholiques n'ont pas plus de foi envers ce sacrement que ces hérétiques; cette vertu est plus rare qu'on ne pense. Le sentiment que nous avons de nos mystères n'est bien souvent qu'une opinion humaine, non une foi et créance divine, il y a une très-notable différence entre ces deux dispositions, entre la foi et l'opinion : par la foi vous vous tenez plus assuré de ce que vous croyez, que vous n'êtes assuré d'avoir cinq doigts en la main; l'opinion est un aveu et approbation de quelque chose, mais avec crainte et soupçon du contraire. On les reconnaît et distingue aisément par leurs effets : en suite de la foi vous agissez beaucoup, et vous faites de grandes choses; en suite de l'opinion, vous faites fort peu et rien de difficile : par exemple, supposons que vous croyez certainement que d'ici à trois mois on décriera tellement les écus blancs, qu'ils ne vaudront rien du tout, et qu'on réchauffera tant les pistoles, qu'elles vaudront quinze livres; si vous en êtes bien assuré, parce que vous l'avez appris de votre père, ou de votre mari qui était au conseil du roi, quand on en a fait la délibération, il n'y a point de doute que vous ne vous défassiez de tous vos écus blancs, quand vous n'en devriez avoir que quinze ou vingt sous de la pièce; vous recevriez tant de pistoles que vous pourriez, quand vous les devriez prendre pour douze livres la pièce. Mais si vous n'aviez qu'une simple opinion de ce décri et rehaussement, à cause du bruit qui en court par la ville, vous tâcheriez bien de vous défaire de vos écus blancs; mais vous n'y voudriez pas tant perdre, vous seriez bien aise de recevoir un paiement en pistoles, mais non pas à si haut prix. Si vous croyez fermement que les actions vicieuses seront décriées et condamnées au jugement de Dieu, et que pour petites qu'elles soient, il en faudra souffrir le feu, comme Jésus (Matth. 9, 21) et son Apôtre (1. Cor. 3) nous en assurent, vous vous garderiez bien d'en commettre; si vous teniez pour tout assuré, que les aumônes et autres bonnes œuvres vous méritent le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre, vous en feriez tant que vous pourriez à quelque prix que ce fût. Vous en faites quelque peu, quand il n'y a pas grand'peine, et qu'elles ne coûtent pas beaucoup, parce que vous vous doutez qu'elles peuvent servir, vous en avez quelque opinion; mais parce que vous n'en avez pas une vraie foi, et que vous ne le tenez pas pour tout assuré, vous n'en faites pas beaucoup, s'il y a des

frais et de la peine. Ainsi en ce qui est du Saint-Sacrement, parce que vous vous doutez que Jésus y est, et vous en avez quelque opinion, vous lui rendez quelque honneur, et vous vous préparez tellement quellement pour le recevoir. Mais si vous aviez la vraie foi, si vous teniez pour tout assuré et indubitable : Mon Dieu est là, mon Juge, mon Souverain, celui duquel dépend ma bonne fortune, et en ce monde et en l'autre, que ne feriez-vous? que ne donneriez-vous? quels frais, quel travail, quelle peine épargneriez-vous pour l'honorer et accueillir dignement?

Le bienheureux martyr Thomas Morus¹ avait une vraie foi de ce sacrement; il était chancelier d'Angleterre, c'est-à-dire la première personne après le roi, et néanmoins quand il se trouvait aux églises de quelque village, si on portait le Saint-Sacrement à un malade, il prenait le surplis et la clochette et marchait devant comme un petit enfant; et comme un courtisan lui dit un jour que si le roi le savait, il ne le prendrait pas de bonne part. Je sais, dit-il, que le roi ne trouvera pas mauvais, que j'honore son Souverain, le Roi des rois, Celui qui lui a mis la couronne sur la tête. Et une autre fois, comme il entendait la messe, quelqu'un lui vint dire que le roi le demandait : Dites au roi, répondit-il, que je parle à un plus grand que lui. Cette dévote comtesse, qui a aussi demeuré de notre temps en Angleterre, avait une vive foi; il n'y a point de mal de la nommer, puisqu'elle est décédée : *Lauda post mortem, magnifica post consummationem*; c'est la comtesse de Saint-Pierre : elle suivait un jour le Saint-Sacrement qu'on portait à un malade d'une maladie horrible et puante que je n'oserais nommer. Sitôt que ce malade eût reçu la sainte hostie, il la vomit; le curé étant bien empêché de ce qu'il en ferait : Monsieur, lui dit-elle, remettez-la dans le ciboire. Le lendemain elle alla communier, et pria qu'on lui donnât cette hostie.

(B) Ceux qui ont une vive foi de ce qui est contenu en ce sacrement en ont une faim impatiente et en recueillent des fruits incroyables.

La Vierge dit en son cantique que Dieu remplit de biens les faméliques, c'est-à-dire ceux qui s'approchent de lui avec ferveur et avidité spirituelle. Un peu de viande prise avec grand appétit donne plus de contentement et profite plus qu'une grande quantité reçue en un estomac languissant et dégoûté. Une âme qui ne communie que tous les dimanches, mais avec un grand recueillement et ferveur de dévotion, en reçoit plus de consolation et de profit pour son avancement, que celles qui communient deux ou trois fois la semaine avec un esprit égaré et négligent.

Nous pouvons dire avec saint Paulin (Epist. 34 *ad Macarium*) : Si les chrétiens visitent avec grand respect la crèche où le Fils de Dieu est né, le Jourdain où il a été baptisé, le jardin où il a sué,

¹ Morus (Thomas), né en 1480, fut ambassadeur du roi d'Angleterre Henri VIII près de plusieurs cours. A son retour de l'ambassade de Cambrai, il fut élevé à la dignité de chancelier du royaume. Après la rupture du roi avec la cour de Rome, Morus n'ayant pas voulu le reconnaître comme chef de l'Eglise anglicane, il le fit mourir par la main du bourreau, en 1535.

le calvaire où il est mort, le tombeau où il a été enseveli, s'ils tiennent à bénédiction de recevoir et conserver un peu de poussière de ces saints lieux, parce que le Sauveur les a autrefois honorés de sa présence; à plus forte raison nous devons visiter avec grande vénération la sainte Eucharistie, pour y voir et recevoir toute autre chose, c'est-à-dire, le même Sauveur en propre personne. Nous devons aller à ce sacrement que les anciens appelaient *desiderata*, avec un désir très-ardent et une affection très-enflammée.

Nonne videtis quantâ promptitudine parvuli papillas capiunt, quanto impetu labia uberibus infigunt : accedamus nos quoque cum tanta alacritate ad sacram mensam tanquam infantes lactanei, et unus sit vobis dolor hâc escâ privari, dit saint Chrysostome (Homil. 60 *ad populum*). Voyez avec quelle ardeur l'enfant famélique se colle à la mamelle et suce cette douce ambrosie : vous diriez qu'il se veut fourrer dans le sein de sa mère, ou qu'il veut attirer à soi le cœur et l'âme de sa nourrice, et s'il est un seul jour sans ce repas, il est tout chagrin, ennuyé, insupportable. Faites-en de même, dit ce saint docteur, et devant lui l'apôtre saint Pierre, *lac concupiscite : ἐπιποθήσατε*; ce mot signifie proprement que nous devrions fondre sur ce corps adorable, et nous y attacher comme un oiseau sur la proie, non comme vous faites, lâchement, froidement, négligemment, par manière d'acquit, par routine, pour faire comme votre compagne, pour plaire à votre confesseur, mais amoureusement, ardemment, avidement, comme si vouliez vous loger dans ce sacré côté de Jésus, vous unir à lui cœur à cœur, esprit à esprit, essence à essence, et vous transformer tout en lui. Et quand, par votre faute, vous êtes privé de cette divine mamelle, n'ayez pas une bonne heure en ce jour-là, soyez tout triste en amertume, comme ayant fait une très-grande perte.

(c) Et après que vous avez eu ce bonheur de le recevoir, faites-en un bon usage. Aristote a remarqué que la nature a mis les mamelles de la mère en une place si commode, qu'elle peut mignarder son enfant pendant qu'elle l'allait, et l'enfant réciproquement peut caresser sa mère pendant qu'il suce le lait. Le sacrement de l'autel n'a pas un être passager comme le baptême, la confirmation et les autres qui finissent aussitôt qu'ils sont faits; mais un être permanent, qui dure et contient son corps, tant que les espèces sont entières, afin que Jésus ait le loisir de converser avec nous, et nous avec lui : *Ad ubera portabimini, et super genua blandietur vobis : deliciæ meæ esse cum filiis hominum*. Nous devons donc le courtiser, l'entretenir, le caresser par des actes d'adoration, d'oblation de nous-mêmes, actions de grâce, résolutions de le bien servir : nous devons croire qu'il vient à nous plein de bons désirs et de bonnes volontés pour nous, *totus desiderabilis*, ou, selon le grec, *totus desiderium*.

Qu'il ne désire rien tant que de nous combler de biens, nous embrasser, s'unir à nous inséparablement et pour jamais. Il nous faut jeter entre ses bras, comme un enfant entre les bras de sa mère, mettre en ses mains avec grande confiance nos affaires, nos disgrâces, nos procès, notre salut, notre famille? Mon Dieu! je me

fié en vous ; vous vous donnez à moi, vous me donnerez bien ce qui est beaucoup moins !

3^o La troisième convenance de l'eucharistie avec le lait est quant à la manière d'opérer.

(A) Premièrement, le lait a cela de propre entre les autres nourritures, que c'est le repas et la réfection entière de l'enfant : il le rassasie et le désaltère, il apaise la faim et la soif, il lui sert de viande et de breuvage ; et l'eucharistie a cela de propre, qu'en une seule espèce, comme celle du pain, est contenue toute la réfection de l'âme : on est aussi bien communié et repu spirituellement en ne prenant que l'hostie, qu'en recevant l'hostie et le calice. C'est ici où les hérétiques pensent avoir grande prise sur nous, et c'est où je les attends ; ils ne cessent de crier que c'est mutiler le sacrement et priver les hommes de leur salut, de refuser le calice au peuple ; et je vous veux faire voir qu'ils ne savent ce qu'ils disent. Il est vrai que quelquefois on a donné en certains temps l'eucharistie sous les deux espèces ; mais le corps et le sang précieux de Jésus, étant en chacune des espèces, l'Eglise a trouvé à propos de ne donner au peuple que l'hostie, et cela pour de très-bonnes raisons, comme, entre autres, par honneur qu'elle porte au précieux sang : car y ayant à présent un si grand nombre de catholiques, et plusieurs d'entre eux grossiers et indiscrets, il serait très-difficile, pour ne pas dire impossible, de leur donner à tous le précieux sang sans danger d'en répandre quelque goutte ; et il est aisé de montrer que l'Ecriture, les saints Pères et l'antiquité autorisent cette pratique. Que prétendez-vous en communiant ? n'est-ce pas d'avoir la vie éternelle ? vous en acquérez le droit en ne recevant que l'hostie : car Jésus dit en paroles claires : *Qui mange ce pain aura la vie éternelle*, et au même chapitre de saint Jean (6, 35), avant le murmure des Capharnaïtes, il ne parle point de boire son sang, mais seulement de manger son corps, et il se nomme *viande, pain vis, pain descendu du ciel*, pour le moins neuf fois sans faire mention de breuvage. Il n'en parle donc que pour répondre à la pensée grossière des Capharnaïtes, et leur dire que *ce sera un corps vivant et rempli de son sang* (Luc. 24, 30). Il le donna sous une seule espèce le jour de sa résurrection aux disciples qui allaient en Emmaüs : car il disparut sitôt qu'ils le reconnurent en la fraction du pain, que saint Augustin et même Calvin entendent de l'eucharistie ; et les Apôtres (Act. 2, 42 ; 20, 7) ayant reçu le Saint-Esprit, étaient persévérants en la fraction du pain, c'est-à-dire à faire la cène comme la Bible de Genève l'explique ; et il est évident dans saint Ambroise (*Orat. de fratre suo Satyro.*), dans Eusèbe (lib. 6, cap. 36, *Histor. Eccl.*), dans saint Cyprien (*De lapsis*), dans Tertullien (lib. 2 *ad uxorem*), qu'on la donnait souvent aux fidèles, on la portait en voyage, on l'envoyait aux absents sous une seule espèce ; et quand on l'aurait toujours donnée sous les deux espèces, l'Eglise, qui est gouvernée par le Saint-Esprit, a reçu de son Epoux un plein pouvoir de changer, ajouter et diminuer tout ce que bon lui semble, en ce qui est accidentel aux sacrements, en la conduite des fidèles, selon les diverses circons-

tances des temps, des lieux et des personnes : *Confidit in ea cor viri sui.*

(B) *Lac concupicite, ut in eo crescatis.* Le lait est donné à l'enfant pour le nourrir et le faire croître ; l'Eucharistie a été instituée pour faire croître les enfants de l'Eglise en la perfection chrétienne. La matière du sacrement de baptême, c'est l'eau qui est principe de génération, parce qu'il est institué pour nous engendrer en la vie de grâce : l'Eucharistie n'est pas pour nous y faire naître, mais pour l'augmenter, pour ce elle est sous les espèces du pain, qui nourrit, fortifie et donne accroissement : *Panis cor hominis confirmet.* Quand un enfant mange beaucoup et ne croît point, prend souvent la nourriture et ne devient point grand, c'est mauvais signe : c'est signe qu'il y a des humeurs bien peccantes et malignes. Le Fils de Dieu, après la communion, dit à ses disciples : Afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, ça levez-vous : *Ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, surgite, eamus* (Joan 14, 31), allons souffrir la mort pour sa gloire ; et de ce pas il alla au jardin des Olives, où il fut pris, garrotté et conduit au supplice. Ainsi, après la communion, il nous faut regarder : Quel service puis-je rendre au bon Dieu ; que puis-je faire qui réussisse à son honneur ? qu'est-ce qu'il y a en moi ou en mes gens qui lui déplaît et que je puisse corriger.

(C) Ce qui nous peut rendre bien agréables à lui, c'est que nous tâchions de lui ressembler, qu'il y ait conformité de nos actions et affections aux siennes. Le lait a cela de propre qu'il communique ordinairement à l'enfant les humeurs et complexions de sa nourrice. Quand les poètes veulent décrire un homme cruel, ils ne se contentent pas de dire qu'un rocher l'a enfanté, mais ils ajoutent que les tigres d'Hircanie l'ont allaité : *Hircanæque admârunt ubera tygres.* Et le saint canon conseille aux mères, même aux demoiselles, de nourrir leurs enfants tant que faire se peut, de peur que les donnant à des étrangères vicieuses, ils ne sucent avec le lait les mauvaises complexions de leur nourrice. Le Fils de Dieu ne se contente pas de nous enfanter au baptême, lui-même nous donne la mamelle, nous nourrit de sa propre chair, afin de nous communiquer s'il est possible ses inclinations vertueuses et divines.

Mais n'est-ce pas un mal bien déplorable, de voir que nous suçons tant de fois sa mamelle, et nous lui ressemblons si peu : nous mangeons si souvent la chair de notre Sauveur et nous avons des complexions toutes contraires aux siennes : *Agnum comedentes, lupi efficimur; tanquam oves pasti, more leonum diripimus,* dit saint Chrysostome. Vous mangez si souvent cet Agneau, et vous êtes un loup ravissant : vous dévorez les veuves et orphelins par vos concussions, par vos ruses de chicanes : *Judices tui lupi vespere.* Cruel ! votre cœur ne s'amollit-il point, quand vous voyez auprès de vous, en la sainte table, ce pauvre villageois que vous avez ruiné, cette malheureuse fille que vous avez déshonorée ? mieux vaudrait pour elle qu'elle fût tombée entre les pattes d'un loup-garou que de vous rencontrer ; elle n'aurait perdu que le corps et vous lui faites perdre l'âme, le corps, l'honneur, le salut éternel.

Tanquam oves pasti, more leonem diripimus. Vous mangez si souvent cet Agneau et vous êtes pire qu'un lion : *Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni*¹. Quand on s'abaisse devant le lion, il s'apaise et ne fait point de mal. Le Fils de Dieu s'abaisse devant vous en ce sacrement, s'humilie pour l'amour de vous, il est ici comme prosterné, *προκειμένη θυσία*, dit saint Cyrille Hiérosolymitain, et vous continuez à l'offenser le recevant indignement. Sainte Agathe, toute débonnaire et miséricordieuse qu'elle était, quand le tyran lui fit tailler la mamelle, ne put s'empêcher de le tancer et lui faire des reproches : Impie, lui dit-elle, cruel, barbare, n'as-tu point de honte de couper en une pauvre fille ce que tu as sucé au sein de ta mère? Ce n'était pas la mamelle de cette sainte que le tyran avait sucée, mais une semblable. Ce précieux sang que vous outrez par vos blasphèmes, ce corps adorable que vous foulez aux pieds par vos communions indignes, c'est le même qui a été livré pour vous en la croix, et qui vous nourrit en l'eucharistie : pensez-vous demeurer impuni? Ecoutez ce qui vous est préparé.

CONCLUSION. — Pierre le Vénérable nous apprend cette histoire arrivée de son temps, et Baronius la rapporte en ses *Annales*. En la ville de Lusignan, à cinq lieues de Poitiers, un prêtre concubinaire ne laissait pas de dire la sainte messe. Etant un jour touché d'un bon mouvement, il recherche l'amitié de l'abbé et des religieux de Bonneval, il les va voir souvent, et se vante en compagnie de leur être familier; ils l'avertissent de temps en temps de quitter sa mauvaise vie, de se retirer du monde pour sortir des occasions et faire pénitence : ils ne gagnent rien sur lui, encore qu'il feigne d'écouter leurs avertissements. Il tombe en la dernière maladie, et est réduit à l'extrémité. L'abbé le visite; il prie ce bon Père de demeurer avec lui jusqu'au lendemain. La nuit étant arrivée, et chacun s'étant retiré, excepté l'abbé, il crie horriblement : Mon Père, secourez-moi! mon Père, secourez-moi! voici deux effroyables lions qui se jettent sur moi à gueule ouverte pour me déchirer en pièces. L'abbé tout épouvanté se met en prières; le malade changeant de voix, lui parle d'un sens rassis et d'un jugement fort sain, disant que ces lions s'étaient retirés. Comme ils parlaient familièrement ensemble, le malade perdit soudain la parole et tomba en extase comme mort; et quoique le religieux pensât qu'il était trépassé, il voulut néanmoins voir l'issue, et passer le reste de la nuit auprès de cet homme, lequel revint à soi, et tout enveloppé, lui déclara qu'il avait été porté au jugement et condamné à la mort éternelle; qu'il était livré aux redoutables bourreaux, pour être brûlé à jamais dans le feu qui ne s'éteint point, avec le diable et ses anges, et que les bourreaux avaient présentement apporté une chaudière bouillante afin de le plonger dedans. L'abbé se remettant en oraison, ce misérable lui dit qu'il n'eût point à se travailler davantage, qu'il ne serait point exaucé; l'abbé lui dit : Rentrez en vous-même, demandez miséricorde,

¹ Ovide. *Trist.*, l. 3. Eleg. 3.

tandis que vous êtes encore en vie; je ne raille point, je sais bien ce que je dis; et prenant le capuce de l'abbé : Comme c'est ici votre habit, et qu'il y a de la paille sous moi, ainsi je vois de mes yeux une chaudière bouillante; et disant cela, une goutte de ce feu dont il parlait tomba sur sa main à la vue de l'abbé, et pénétra la chair jusqu'aux os : Voilà, dit-il, pleurant amèrement, la preuve de ce que je dis; car, comme cette goutte tombée de la chaudière a consumé une partie de ma chair, ainsi que vous voyez, ainsi je serai bientôt entièrement consumé par la flamme dévorante; car voici les ministres d'enfer qui apportent la chaudière plus près pour me jeter dedans. Et incontinent il ajouta : Voici que les démons m'environnent de tous côtés, et me jettent présentement dans la chaudière ardente pour me bouillir éternellement. Au même temps, il perdit la parole et rendit l'âme. Tous les assistants, effrayés, soudain s'enfuirent; cela étant divulgué, quelques-uns ouvrirent son tombeau pour en savoir la vérité, et ils virent sur sa main la marque du feu qui y était tombé avant sa mort.

Ce qui arriva visiblement à ce malheureux arrive tous les jours invisiblement, mais très-effroyablement à la mort de ces impies, qui osent communier sans quitter leurs mauvaises habitudes et les occasions du péché; ils sont plongés en la chaudière bouillante, qui fut montrée à Jérémie, et ce très-justement; car ils font à notre Sauveur les mêmes injures qu'il souffrit des bourreaux en sa sainte passion. Il disait à ses disciples : *Ecce ascendimus Jerosolymam, et Filius hominis tradetur ad illudendum, et flagellandum, et crucifigendum* (Matth. 20, 18); Nous montons en Jérusalem, et le Fils de Dieu sera livré aux gentils pour être moqué, flagellé et crucifié. Il peut dire à ses anges tous les ans, au temps de Pâques : Nous montons en Jérusalem, ou plutôt nous descendons; il descend en l'Eglise chrétienne, qui est une Jérusalem mystique : c'est un grand abaissement et humiliation pour lui, qui est au trône de la gloire, de venir en cette vallée de larmes. *Tradetur gentibus*; il est livré en la communion à plusieurs qui ne sont chrétiens que de nom, et payens en leur vie; ce sont ces gens qui passent toute l'année en leurs jurements, paroles dissolues, ivrogneries, impuretés, mondanités, font une petite pose à leurs débauches pendant la grande semaine, et puis après les fêtes reprennent leurs premières brisées; je dis que de permettre la communion à telles gens, c'est faire comme Judas, c'est livrer le Fils de Dieu à ceux qui se moquent de lui, le flagellent et le crucifient.

Ad illudendum. Si un artisan vous a promis cinq ou six fois de travailler à votre ouvrage, et qu'il n'en fasse rien, qu'il n'y mette pas seulement la main, vous dites : Il se moque de moi. Si votre débiteur vous a promis sept ou huit fois de vous payer, et qu'il laissât passer le troisième, le quatrième, le cinquième terme sans vous donner un liard, vous dites : Il se moque de moi. Dites la vérité; n'est-il pas vrai que la confession que vous faites à Pâques est toute semblable à celle que vous ferez à Noël, des mêmes péchés avec les mêmes circonstances et celle de l'année passée, et il y a deux, trois, quatre, cinq ans, et ne voyez-vous pas que vous vous moquez de Dieu, et que non-seulement il n'y a point de

changement en vous, mais que vous ne faites pas le moindre effort pour vous corriger tant soit peu ; vous offensez Dieu après les fêtes aussi librement, aussi hardiment, aussi gaiement, que si vous ne vous étiez pas confessé ; n'est-ce pas faire votre jouet du Fils de Dieu et des sacrements ? *Tradetur gentibus ad illudendum.*

Et flagellandum : vous le flagellez par votre persévérance au péché ; c'est lui qui est plaint par le psalmiste : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores, prolongaverunt iniquitatem suam.* Le bourreau qui flagelle un pauvre homme, donne un coup et puis retire le bras ; mais il ne retire le bras que pour frapper derechef, et le second coup fait plus de mal que le premier, le troisième plus que le second ; ainsi vous frappez Jésus toute l'année par vos blasphèmes et autres péchés, et puis vous vous retirez à Pâques ; mais vous ne vous en retirez que pour recommencer, et vous l'offensez plus grièvement la seconde année que la première, et la troisième plus que la seconde, parce que c'est avec plus d'ingratitude et abus de grâces reçues, c'est flageller le Fils de Dieu : *Tradetur ad flagellandum.*

Et crucifigendum : c'est le crucifier derechef ; saint Paul le dit : *Qui gustaverunt donum celeste et prolapsi sunt, rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes* (Hebr. 6, 6). Ceux qui ont goûté l'Eucharistie, qui est un don céleste, et retombent au péché, se comportent envers le Fils de Dieu comme les juifs. Ils le reçurent avec grand accueil le jour des Rameaux, lui firent une entrée solennelle, tapissèrent le chemin avec leurs vêtements, chantèrent *Hosanna* : Béni soyez-vous, qui venez au nom du Seigneur ! et à six jours de là ils le chassèrent honteusement de la ville, l'attachèrent à un gibet, le firent mourir cruellement. Ainsi vous l'avez reçu à Pâques avec grand honneur, belle apparence de dévotion, pompe de riches vêtements, et puis incontinent après les fêtes, vous l'avez chassé honteusement de votre cœur et crucifié derechef par de nouveaux péchés, et il y a trois, quatre, cinq, six ans que vous le traitez ainsi, et vous voulez encore que votre confesseur vous permette la communion sans qu'on voie aucun amendement en vous ! Et quel confesseur serait-ce, qui ferait moins état de son Dieu que de son cheval ? S'il vous avait prêté son cheval cinq ou six fois, et que vous le lui eussiez toujours ramené tout couvert de sang et en pauvre état, il ne vous le prêterait plus. Le Fils de Dieu apparut tout sanglant à sainte Brigitte, et lui dit que c'étaient les pécheurs qui l'avaient mis en cet état ; vous l'avez ainsi traité plus de six fois, quand on vous l'a donné en la communion, et vous voulez qu'on vous l'accorde derechef ! Certes, vous irez chercher à vingt lieues d'ici un tel confesseur, car je ne crois pas qu'en cette ville et aux environs vous en trouviez un seul si peu affectionné et si déloyal à son maître.

Laissons là ces dénaturés, âmes dévotes ! et pour nous avancer en la vertu, souvenons-nous de la grandeur et de l'excellence des mystères dont nous sommes participants. Combien féconde et charitable est la mamelle que nous suçons ! Ne faisons pas qu'elle nous soit inutile ; ne demeurons pas toujours enfants, servons-nous de ce fait précieux pour croître en la perfection, tâchons de

prendre les livrées et la ressemblance de celui qui nous nourrit de sa propre substance ; si nous lui ressemblons sur terre en la vie de grâce , nous lui ressemblerons dans le ciel en la vie de gloire. *Amen.*

SERMON LXXII.

DU SACREMENT DE PÉNITENCE.

Sancti defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus, sed eas salutantes à longé.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans recevoir les promesses des grâces que nous recevons. (HEBR. 11, 13.)

LA grâce sanctifiante qui nous est donnée aux sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie est si excellente et si précieuse, que celui qui la perd par le consentement à un péché mortel mériterait de ne la pouvoir jamais recouvrer ; mais la miséricorde de Dieu, qui est plus grande que notre malice, ayant égard à notre fragilité, nous a promis par ses prophètes et a institué par Jésus-Christ un troisième sacrement, pour réparer la perte des grâces que nous avons reçues es deux précédents. C'est le sacrement de pénitence, que les Pères anciens appellent *la seconde planche après le naufrage*. Es deux cours de mission nous avons traité bien amplement de la nécessité, de l'essence, des parties, des effets et des autres circonstances de ce sacrement ; je me contenterai aujourd'hui de vous parler des principaux manquements qu'on a coutume d'y apporter. Quand l'Eglise, en ses dévotions, vous surnomme *la Consolatrice des affligés*, ô sainte et bienheureuse Vierge ! elle l'entend principalement de ceux qui sont en l'affliction d'une vraie et amère pénitence. Vous êtes leur consolation par l'espérance qu'ils ont d'obtenir miséricorde par vos faveurs maternelles, comme en l'affliction que vous aviez de la damnation du monde, vous fûtes divinement consolée par les promesses du Rédempteur que l'ambassadeur du ciel vous annonça, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Cum tam pauci fructum ex tam multis sacramentis percipiant, probabile est, pleraque recipi invalide vel ex parte confessionis, vel confitentis, vel confessarii.

I. PUNCTUM. — Ex parte confessionis quæ non est integra : 1º Vel per ignorantiam, 2º Vel per negligentiam, 3º Vel per pudorem.

II. PUNCTUM. — Ex parte confitentis quando caret vero dolore qui est necessarius necessitate mediæ, et cujus privatio non excusatur per bonam fidem, nec per opinionem doctorum.

III. PUNCTUM. — Ex parte confessarii : 1º Scripturâ, 2º Patribus, 3º Ratione.

CONCLUSIO. — Historia Catharinæ ex delerio.

EXORDE. — En toute l'économie et conduite de la vie des chrétiens il y a fort peu de merveilles qui soient plus capables de surprendre mon esprit, et de remplir mon âme d'étonnement, comme

de voir par expérience le peu de fruit et de profit que les âmes catholiques retirent des sacrements, qu'on reçoit si hardiment et si peu utilement en ce temps.

Vous avouerez que mon admiration n'est pas frivole, mais très-juste et bien fondée en raison, si vous considérez avec moi trois vérités de théologie, qui passent en l'école pour indubitables, et qui sont avérées de tous les docteurs, et je dis de tous, sans aucune controverse.

Premièrement, que la confession, la communion et les autres sacrements de la loi nouvelle, répandent la grâce de Dieu, la grâce qu'on appelle *sanctifiante* en l'âme qui les reçoit dignement, et si cette âme est déjà en état de grâce, le sacrement la lui augmente.

En second lieu, la grâce sanctifiante est toujours suivie, ou pour mieux dire, accompagnée de la charité et de l'amour de Dieu; la grâce et la charité sont deux habitudes inséparables, deux filles de même père, deux sœurs jumelles, deux compagnes indivisibles qui vont toujours de pair et se tiennent par la main; ce qui est si véritable, que plusieurs bons théologiens tiennent qu'elles ne sont qu'une même habitude qui a deux diverses fonctions, tant y a qu'elles sont produites, elles croissent et s'augmentent à l'avenant et proportion l'une de l'autre : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.*

En troisième lieu, la charité n'est pas une de ces habitudes qu'on appelle *spéculatives*, qui ne sont que pour éclairer et perfectionner l'entendement, elle n'est pas comme la grâce sanctifiante, qui est au fond et en la substance de l'âme, pour l'orner, l'embellir et la rendre agréable à Dieu; elle est en la volonté pour l'émouvoir et la solliciter au bien; elle est une habitude, pratique, agissante, opérative; elle est une vive flamme ardente, brûlante, effective : *Ignem veni mittere in terram* : Je suis venu apporter le feu sur la terre, dit le Fils de Dieu; il est évident qu'il ne parle pas d'un feu élémentaire et matériel; il parle d'un feu spirituel, surnaturel, céleste et divin, qui n'est autre que la charité. *Charitas magna operatur ubi est, si non operatur nec est*, dit saint Grégoire : La charité fait de grandes choses où elle est, et si elle ne fait rien, elle n'y est pas.

Ces vérités étant supposées, n'est-ce pas une chose bien étrange et digne d'admiration, de voir le peu d'effet des sacrements que nous recevons si souvent? Donnez-moi une âme qui se confesse et communie tous les dimanches et bonnes fêtes de l'année, quand elle ne recevrait qu'un degré de grâce par chaque sacrement, ce sont pour le moins cent vingt degrés en un an et trois cent soixante en trois ans : quel changement voit-on en elle? quel fruit, quel effet, quelle marque d'un si grand accroissement de grâce et de charité? Saint Paul (1. Cor. 13, 4) dit que l'âme qui est douée de charité est patiente, débonnaire et désintéressée, et que l'amour de Dieu est le précis et l'assemblage de toutes les vertus. Cette âme qui a communiqué si souvent, est-elle plus patiente aux offenses qu'on lui fait? est-elle plus débonnaire envers ses domestiques, détachée de ses intérêts et compatissante aux infirmités du prochain, qu'elle n'était il y a trois ans? On la voit aussi imparfaite,

sensible aux injures colériques, échauffée aux biens de la terre qu'elle était auparavant. D'où vient qu'elle est si peu vertueuse, ayant reçu en si haut degré la reine des vertus qui est la *charité*? elle est si tiède, ayant reçu une si grande flamme; si pauvre ayant acquis un si riche trésor; si lâche, ayant reçu tant de force!

Si je vous disais, qu'il y a en votre foyer cent fois plus de feu qu'il n'y en avait il y a trois ans, vous diriez: Il faut être habile homme pour me le persuader; je sais assurément le contraire: s'il y avait tant de feu, il y aurait plus de chaleur en la chambre qu'il n'y en a, et il brûlerait toute la suie de la cheminée. Ainsi on vous peut dire: Si les sacrements que vous avez reçus depuis quatre, cinq et six ans ont produit leurs effets, il y a en votre cœur quatre cents, cinq cents et six cents fois plus de feu de charité qu'il n'y en avait. D'où vient qu'il n'y a pas plus de chaleur? d'où vient qu'il ne consume pas la suie des imperfections qui y sont? On ne peut pas répondre ce que les thomistes disent à un semblable argument, qu'on fait sur le mérite des bonnes œuvres. Quand on dit à saint Thomas et à ses disciples: Toutes les bonnes œuvres qui se font par un mouvement d'amour de Dieu, ou actuel, ou virtuel, méritent accroissement de grâce; voilà des âmes qui font tant d'actes d'amour de Dieu et tant d'actions saintes, non-seulement chaque jour, mais presque à toute heure et plusieurs fois par heure, elles doivent donc avoir au bout de quelques années un étrange magasin, un admirable trésor de grâces et de charité. Ils répondent: Si l'acte d'amour de Dieu par lequel vous faites une bonne œuvre, n'est aussi intense, c'est-à-dire, aussi fervent, vigoureux et excellent que l'habitude qui est en vous, cet acte n'augmente pas l'habitude sur-le-champ, mais à l'instant de la mort, ou en quelque autre temps: Je m'en rapporte et le laisse à disputer aux docteurs; mais tant y a qu'on ne peut dire le même des sacrements de l'Eglise; car ils produisent leur effet sur-le-champ, ils donnent ou augmentent la grâce et l'habitude de la charité au même instant qu'on les reçoit, quand on les reçoit dignement.

Je sais bien qu'outre les habitudes il faut encore un secours actuel, une grâce auxiliaire qui nous fasse opérer effectivement; mais cela étant ainsi, comment est-ce que Dieu ne la donne pas à ce grand nombre de personnes qui ont reçu son précieux corps, qui sont remplis de son esprit divin, qui sont en ses bonnes grâces, l'objet de sa complaisance et de sa bienveillance, s'ils n'ont commis un indigne, par un exécration et horrible sacrilège? *Quantò majestati tuæ fit gratior, tantò donis potioribus augeatur*, dit l'Eglise¹.

D'où vient donc que tant de gens reçoivent les sacrements, et si peu en profitent? tant de gens se confessent et si peu s'amendent? Certes, il me semble que nous avons sujet de croire qu'il y a quelques manquements qui empêchent l'opération d'une si grande cause, et qui rendent le sacrement invalide ou infructueux. Nous avons sujet de mettre en pratique cet avis salutaire que sainte Thérèse²

¹ Sabbato ante Dominicam in Ramis. — ² És avis qui sont après le livre intitulé *le Chemin de perfection*, au dernier avis.

donne aux prédicateurs : Qu'on prêche vivement contre les confessions mal faites ; car ce que le diable prétend le plus et le chemin par lequel un plus grand nombre d'âmes va en enfer, c'est par les mauvaises confessions, mettant le venin dans le remède. Sur quoi un dévot religieux de son Ordre ajoute que l'esprit malin, qui est le singe de Dieu, est orgueilleux au dernier point, prend plaisir et se pique d'honneur d'entrer ès âmes chrétiennes par les mêmes voies par lesquelles le Fils de Dieu y entre, non par des actions sales et honteuses, mais par des actions saintes et sacrées, c'est-à-dire en abusant des sacrements. Et il use en ceci d'une étrange entremise et contre-batterie envers le Fils de Dieu : car, comme le Sauveur, par une admirable bonté, se sert de nos péchés pour en faire la matière d'un sacrement, ainsi cet ange dénaturé, par une effroyable malice, tâche de se servir des sacrements pour matière de péché : *Remedium nostrum fit diaboli triumphus*, dit saint Ambroise. Ces manquements donc peuvent arriver, ou de la part de la confession, ou de la part de celui qui se confesse, ou de la part du confesseur.

PREMIER POINT. — 1° De la part de la confession, quand elle n'est pas entière et qu'on ne la fait pas entière, ou par négligence, ou par ignorance, ou par honte. Par négligence ; vous examinez seulement les actions que vous avez faites, non celles que vous n'avez pas faites et que vous deviez faire ; vous examinez les péchés de votre personne, non les péchés de votre condition ; les péchés que vous avez commis, non ceux que les autres ont commis à votre occasion. Jésus disait aux Juifs que *les Ninivites s'élèveraient contre eux au jour du jugement* ; on nous peut dire aussi et avec plus de raison, que les philosophes payens s'élèveront contre nous. Les disciples de Pythagore⁴ faisaient, avant de se coucher, l'examen de conscience, et plusieurs chrétiens ne le font pas. En cet examen, ils n'examinaient pas seulement : Où ai-je été, qu'ai-je fait ? *τι παρέβην, τι δεδῆξα* ; mais *τι μοι θεῶν ὄκ τελεῆται* ; que devais-je faire, que je n'aie pas fait ? Vous n'êtes pas allé à la paroisse pour ouïr la parole de Dieu, et vous y deviez aller : *Moneat episcopus populum diligenter, teneri unumquemque parochiæ suæ interesse, ubi commodè id fieri potest, ad audiendum verbum Dei*, dit le concile de Trente (Sess. 24 cap. 4. de Reform.) : Que l'évêque avertisse soigneusement le peuple que chacun est obligé d'aller en sa paroisse, s'il le peut commodément, pour entendre la parole de Dieu.

Vous dites : J'ai perdu une partie de la messe, je me suis mis en

⁴ Pythagore, philosophe grec, né à Samos, vers l'an 584 avant J.-C. D'abord sculpteur, il se fit ensuite athlète. Après avoir suivi les leçons de Phérécyde, il embrassa la philosophie, et cultiva avec le plus grand succès l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Après de longs voyages, il fonda à Crotona, en Italie, la fameuse école italique, où les disciples faisaient un noviciat de silence, qui durait deux ou cinq ans, suivant le caractère de l'individu. Il mourut à l'âge de 84 ans, dans la ville de Métaponte, victime de la persécution qui s'éleva contre lui et ses disciples (Bescherelle, *Dict.*, t. II, p. 4035).

colère : c'est bien fait de s'en accuser, mais vous ne dites pas : Je suis prêtre, et je tire d'un bénéfice que je n'ai jamais desservi une grosse pension, que j'emploie au luxe, ou à enrichir et à agrandir mes parents; je chante l'office à la hâte, irrévéremment, commençant un verset avant que l'autre soit achevé; je ne dis la messe que par esprit mercenaire, pour gagner huit sous, et si on ne me le donnait je ne la dirais pas. Je suis curé, je ne fais pas le catéchisme. Je suis magistrat, je n'empêche pas les jeux, les débauches, les cabarets ès jours de fêtes, les comédies, les charrois et les boutiques ouvertes.

Vous dites : J'ai juré, j'ai blasphémé; mais vous ne dites pas : Je n'ai pas visité mon voisin malade, pauvre et abandonné; je l'ai laissé mourir par faute d'un peu de secours; ou sans les sacrements de l'Eglise, faute de l'en avertir. Je suis homme de justice, j'ai laissé les prisonniers, les veuves, les orphelins en des oppressions effroyables, faute d'un peu d'assistance; je n'ai jamais présenté une requête, fait un exploit, ni plaidé une seule fois pour ceux qui n'avaient rien à me donner; je n'ai pas daigné saigner une pauvre malade, donner un petit remède qui eut sauvé la vie à ce pauvre malade; j'ai été cent fois à ma métairie, mon matayer est venu souvent à ma maison sans que jamais j'aie eu la charité de lui apprendre combien il y a de personnes en Dieu, et les autres mystères.

S'il n'y a point de péché en toutes ces choses, pourquoi Dieu dirait-il au jugement : Allez, maudits, au feu éternel : j'ai été en prison, j'ai été malade, et vous ne m'avez pas visité; j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; s'il y a péché de laisser mourir le corps d'un pauvre par faute de pain matériel, combien plus de laisser mourir son âme par faute de pain spirituel !

Vous examinez les mauvaises pensées que vous avez eues, non celles qu'on a eues à votre occasion par vos vains ornements, seins ou bras découverts, paroles volages, contenance affectées, gestes étudiés, trop gaie et trop libre en la compagnie des hommes : *Dum amantur vana, perpetuantur mala; pauca quidem à te, sed multa propter te*, dit saint Augustin; et le poète : *Uritque videndo fœmina*.

On vous peut dire comme à ce jeune homme, dans Plutarque. Il montrait à un médecin une petite blessure qu'il avait au bout du doigt. Le médecin connaissant par la couleur de son visage qu'un abcès se formait en ses entrailles, lui dit : Mon ami, votre mal n'est pas au bout de votre doigt. Vous montrez à votre confesseur, qui est votre médecin spirituel, les fautes légères, les péchés véniels, les peccadilles que tout le monde voit; vous ne montrez pas ces ulcères de votre cœur : que vous êtes idolâtre des grandeurs du monde, de vos enfants, de vous-même, horriblement attaché d'affection aux biens de la terre, que vous ne pardonnez jamais parfaitement, et comme il faut, une offense qu'on vous a faite.

2^o Pensez-vous être excusé? disant : Je ne m'en suis pas confessé, parce que je ne pensais pas faire mal? Si vous omettez quelque péché par ignorance grossière, ou par aveuglement coupable, Dieu vous dit en l'Ecriture : *Ignorans ignorabitur, quia tu reputasti scientiam, repellam te*. Si cette ignorance ou aveuglement

est en vous, ou parce que vous ne priez pas assez Dieu qu'il vous éclaire, et qu'il vous fasse connaître ce qui lui plaît : ou parce que vous vous êtes ingéré à un office dont vous êtes incapable, ou parce que vous n'entendez pas les sermons et que vous ne lisez pas les livres qui vous peuvent instruire de votre devoir, vous ne donnez liberté à personne de vous dire vos vérités, et vous ne priez personne de vous avertir de vos fautes, vous n'êtes point excusé devant Dieu de ne les pas confesser.

3^o Mais le manquement d'intégrité en la confession n'est jamais si pernicieux, ni si criminel, que lorsqu'il est causé par la honte, qui nous fait cacher volontairement quelque péché; ce manquement est pernicieux aux âmes religieuses, criminel ès âmes séculières et mondaines : *Qui abscondit scelera sua, non dirigitur*, voilà comme il est pernicieux; *est confusio adducens peccatum*, voilà comme il est criminel. Le Saint-Esprit enseigne le premier par une comparaison familière, mais bien naïve : *Ephraïm factus est panis subcinericius, qui non reversatur* (Osee. 7, 8). Quand un pain se cuit dans le four à la vue du maître, ou de celui qui en a charge, sitôt qu'il commence à se noircir, on s'en aperçoit, on le retourne, on empêche qu'il n'achève de se brûler, mais quand il est sous la cendre, il se noircit, se brûle, se consume sans qu'on y prenne garde, ni sans qu'on le retourne.

Quand une âme mondaine ou séculière se dérègle, son curé, ses parents, ses amis, ses voisins la remarquent, la reprennent, la corrigent : ils procurent qu'elle se retourne et se convertisse; mais si une âme qui est couverte sous la cendre, qui porte l'habit, ou qui fait profession d'une vie austère et pénitente se déborde et cache ses défauts à ses supérieurs, c'en est fait, elle est perdue : ses passions la noircissent, l'endurcissent, la brûlent, la consomment entièrement sans ressource : *Vulnus alit venis, et cæco carpitur igni. Qui abscondit scelerat sua, non dirigitur, qui autem confessus fuerit et reliquerit ea, misericordiam consequetur* (Prov. 28, 13). Celui qui cache ses faiblesses et ses péchés, ne peut être redressé, ni adressé au chemin de salut.

Comment est-ce qu'un médecin peut guérir une maladie oculaire et inconnue? *Quod ignorat medicina, non sanat*, dit le concile de Trente (Sess. 14, cap. 4); au lieu que si vous vous découvrez à votre confesseur, vous lui donnez sujet de reconnaître les embûches du diable, de vous voir faire ses artifices, de vous retirer des pièges qu'il vous a dressés, de vous arracher de l'occasion du péché, d'obtenir de Dieu votre conversion par ses prières et par ses pénitences.

Initium bonorum operum est confessio malorum operum : le commencement des bonnes œuvres, c'est de confesser les mauvaises œuvres, dit saint Augustin. Il y a plusieurs personnes qui semblent riches en bonnes œuvres, et n'ont pas encore commencé d'en faire, puisqu'elles ne confessent pas leurs péchés. Cette fille dévote, ou plutôt qui la contrefait, dit : Je n'oserais confesser mon impureté, parce que mon confesseur aurait mauvaise opinion de moi; il m'estime chaste et honnête, il verrait que je suis devenue volage. Ce villageois dit : Je n'oserais déclarer mon crime à aucun

prêtre, je crains qu'il ne le redise et me décrie. Cet artisan dit : Si je découvre ce péché honteux à mon confesseur, il me réprimandera, il me regardera toujours avec dédain et horreur. Vous craignez d'être ruiné de réputation en l'esprit de votre confesseur : où est l'humilité chrétienne qui accompagne toujours la vraie contrition ? Ne faut-il pas que vous soyez humiliée, puisque vous êtes tombée ? est-ce raison que vous soyez pécheresse, et honorée tout ensemble ? Vous seriez donc bien éloignée de faire votre confession en présence de tous les fidèles, comme plusieurs faisaient en la primitive Eglise. Vous craignez que le confesseur ne redise votre péché, et que vous n'en soyez diffamée : en êtes-vous encore là ? ne vous a-t-on si souvent prêché qu'il lui est défendu, sous peine de damnation, d'en parler à qui que ce soit, pas même à vous, après votre confession, pour quelque raison que ce soit, quand ce serait pour sauver tout le monde ; d'en parler, dis-je, et d'en faire le moindre signe, soit pendant votre vie, soit après votre mort, soit qu'il vous ait donné l'absolution, soit qu'il ne l'ait pas donnée ? Vous craignez que le confesseur ne vous rudoie, supposé qu'ainsi soit, qu'en sera-t-il ? en serez-vous ruiné d'honneur ou de bien. Craignez-vous plus une petite répréhension qu'un prêtre vous fera à l'oreille, que les reproches et confusions que Dieu vous fera au jugement de tout l'univers ? Vous vous imaginez que le prêtre vous aura en horreur ; au contraire, il sera ravi de vous gagner à Dieu, il vous estimera beaucoup d'avoir surmonté généreusement la répugnance que vous aviez d'endurer cette humiliation.

Est confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam. Quand la honte vous fait cacher votre péché, cette confusion est très-criminelle ; mais quand vous êtes content d'être humilié et décrié en l'esprit du confesseur, et de souffrir la honte que vous avez méritée, cette confusion est très-glorieuse. Quand le bienheureux Louis Bertrand, de l'Ordre de Saint-Dominique, était es îles Philippines, un pénitent lui dit un jour en se confessant : Mon Père, il faut que je prenne la confiance de m'accuser que l'autre jour en ma confession, je fis un jugement téméraire de votre révérence ; j'ai pensé que peut-être vous aviez commis autrefois les mêmes péchés que moi, parce que je vous découvris des actions très-infâmes, et des crimes très-exécrables, et vous n'en témoignâtes point d'horreur. C'est, dit le saint, que je considérais que vous réjouissiez les anges, et je me réjouissais avec eux ; vous faisiez grand plaisir au Fils de Dieu, qui ne désire rien tant que de pardonner à ceux qui, étant bien convertis, se confessent entièrement ; vous faisiez enrager le diable, et vous aviez bien votre revanche contre lui.

DEUXIEME POINT. — J'ai dit en second lieu que la nullité du sacrement ne procède pas toujours de la part de la confession, mais quelquefois et assez souvent de la part de celui qui se confesse quand il n'a pas la disposition nécessaire qui consiste en la vraie repentance et volonté de s'amender. Sur quoi vous devez apprendre de la théologie une vérité très-importante : savoir, qu'il y a grande diffé-

rence entre la vraie contrition de cœur et de bouche. La vraie repentance et conversion de cœur est nécessaire au salut, et à la validité du sacrement d'une nécessité de moyen : la confession de tous les péchés est seulement nécessaire de nécessité de précepte : on dit qu'une chose est nécessaire à salut de moyen, quand elle est si absolument nécessaire, que si vous en êtes privé, encore que ce ne soit pas par faute, vous ne pouvez être sauvé, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir la grâce de Dieu, comme le baptême à un enfant qui va mourir et qui n'est pas martyrisé; on dit qu'une chose est nécessaire à salut de nécessité de précepte seulement, quand elle n'est nécessaire que par un commandement de Dieu ou de l'Eglise, et que si vous en êtes privé sans votre faute, vous ne laissez pas d'être sauvé, comme le viatique à l'heure de la mort; car ceux qui meurent sur la mer peuvent être sauvés sans recevoir l'eucharistie.

Donc, si ayant commis cent péchés mortels, vous n'en confessez qu'un ou deux, parce que vous avez oublié les autres, ou que vous n'avez pas le loisir étant pressé de la mort, la confession ne laisse pas d'être bonne, parce que l'intégrité de la confession n'est nécessaire que de précepte; mais quand vous les confesseriez tous, et quand vous vous repentiriez de nonante-neuf et non du centième, d'autant que vous y avez une affection volontaire au fond du cœur, l'absolution serait nulle, la confession ne vaudrait rien, vous demeureriez en état de damnation, parce que la repentance de tous les péchés est nécessaire de nécessité de moyen. En quoi vous voyez que c'est la plus haute hardiesse et la plus effroyable témérité qui se puisse imaginer de commettre un péché mortel, car l'ayant commis, vous serez assuré d'avoir perdu la grâce de Dieu, et vous ne serez jamais assuré de l'avoir recouvrée, parce qu'il n'y a personne sur terre qui vous puisse dire si vous en avez une vraie repentance. Et quand un père spirituel, le plus saint et le plus éclairé de Dieu qui soit au monde, vous dirait que la repentance que vous avez est suffisante, et si en effet elle ne l'est pas, le sentiment de ce père vous mettrait bien en sûreté de conscience, mais non en voie de salut.

Car vous devez derechef apprendre de la théologie qu'il y a grande différence entre la disposition qui vous est nécessaire pour ne point commettre de péchés en la réception de ce sacrement, et la disposition qui vous est nécessaire pour y recevoir la grâce de Dieu et le pardon de vos péchés. Pour ne point commettre de péché en la réception de ce sacrement, c'est assez d'avoir la disposition que votre confesseur vous a dite être nécessaire, ou que vous jugez sincèrement, et sans vous flatter, être suffisante; mais pour y recevoir la grâce de Dieu, et le pardon de vos péchés, ce n'est pas assez d'avoir la disposition qu'on vous a dite ou que vous pensez être suffisante, il faut avoir la disposition qui est en effet et en vérité nécessaire; il faut avoir la disposition que Jésus a instituée. La raison de cette vérité est qu'au sacrement de confession, la disposition du pénitent est une partie de la matière et de l'essence du sacrement; car, selon les conciles de Trente et de Florence, la matière de ce sacrement, ce sont les actes du pénitent, dont le premier et prin-

cipal est la repentance. Or la bonté et la validité de la matière ou de la forme des sacrements ne dépend pas de notre bonne foi, ni de l'opinion des docteurs, ni même de la volonté de l'Église, mais de la seule institution de Jésus; et quand Jésus a ordonné que telle chose serait la matière ou la forme du sacrement, tous les docteurs du monde et tous les papes de Rome n'y peuvent rien ajouter, ni diminuer, ni changer, ni altérer en ce qui est essentiel. Par exemple, Jésus a institué que la matière de l'extrême-onction soit l'huile d'olive; si un prêtre, sans y prendre garde, oignait le malade de beurre, sa bonne foi l'excuserait de péché, mais le sacrement serait nul quand tous les docteurs de Sorbonne et tous les théologiens de Louvain diraient le contraire, parce que ce sacrement n'aurait pas les parties essentielles que Jésus a instituées, et ainsi si vous n'avez pas la douleur que le Fils de Dieu a instituée pour le sacrement de pénitence, encore que vous la pensiez avoir, le sacrement est nul et invalide; et quand tous les pères spirituels du monde diraient que votre repentance est suffisante, si en effet elle n'est telle que le Fils de Dieu la demande, elle vous laisse en état de péché et en voie de damnation, et si vous mourez après cette confession, vous serez damné, non pour aucun péché que vous ayez commis en la réception du sacrement, puisque vous l'avez reçu en bonne foi; mais pour le péché que vous aviez commis auparavant, qui n'a pas été effacé par l'absolution, puisque le sacrement a été nul par faute de matière suffisante.

En quoi il appert que c'est une très-grande indiscretion, de ne pas jouer au plus sûr en ce qui est de l'essence des sacrements; par exemple, c'est une question agitée entre les docteurs, savoir si en la forme de l'absolution ce serait assez de dire : *Ego te absolvo*; ou s'il est nécessaire à l'essence d'ajouter : à *peccatis tuis*; ce serait une horrible négligence et une imprudence bien coupable en un prêtre s'il se contentait de dire : *Ego te absolvo*, parce qu'il se mettrait en danger de faire un sacrement nul.

Et pour retourner à notre propos, c'est une extrême folie de commettre un péché mortel, puisque l'ayant commis, vous ne serez jamais assuré d'en avoir la douleur suffisante pour en obtenir pardon; car, selon l'aveu et le consentement de tous les docteurs, cette douleur même en l'attrition doit être une tristesse plus grande que celle que vous ayez jamais conçue d'aucune perte ou disgrâce temporelle; c'est-à-dire, que vous devez être plus triste d'avoir offensé Dieu que si vous aviez perdu votre procès, votre enfant, votre mari, ou si vous vous étiez rompu une jambe, non qu'il faille faire ces comparaisons en votre esprit, mais il faut que Dieu, qui sonde votre cœur, voie que vous êtes ainsi disposé. Or, je vous fais juge si votre cœur est ainsi affligé, quand vous avez perdu un procès, toutes les fois que vous voyez votre adverse partie, votre plaie s'ouvre et vous fait peine; ayant perdu votre enfant ou votre mari, toutes les fois que vous voyez celui qui est cause de sa mort, vous êtes à la gêne; vous étant rompu un bras ou une jambe, toutes les fois que vous voyez le lieu où vous êtes tombé, vous frémissez; quand vous voyez cette femme qui a été l'objet de votre péché, vous êtes triste; quand vous passez devant la maison où votre âme

a été toute disloquée par les débauches que vous y avez faites, tremblez-vous de crainte ?

Vous me direz que cette douleur doit être la plus grande de toutes les douleurs appréciativement, non pas sensiblement : les docteurs l'enseignent, je l'avoue ; mais je dis avec Maldonat ¹, en ce beau traité qu'il a fait des Sacrements, et qui est si rare : *Hec opinio est vera, sed potest habere fucum* : Cette opinion est vraie, mais on s'y peut bien tromper. Qu'est-ce que la tristesse la plus grande appréciativement ? c'est en la volonté, non au sens, c'est-à-dire qu'en la balance de votre jugement et de votre volonté, la grâce de Dieu et ses commandements soient préférés à toutes créatures. Vous dites vrai, mais en quoi distingue-t-on l'amour, la douleur et les autres dispositions qui sont en la volonté d'avec celles qui ne sont que sensibles, et en la partie inférieure ? On les connaît aux effets, la volonté est une puissance active. Vous faites la cour à deux filles : pour l'une vous vous contentez d'avoir de l'amour, ou pour mieux dire des amourettes, des tendresses, des visites, des conversations longues et familières, des offres de service, de promesses à perte de vue ; à l'autre, vous ne faites rien de toutes ces choses, mais vous la demandez en mariage à son père, vous faites coucher par écrit un bon contrat, vous lui donnez un bon douaire, un riche prédécès, vous faites proclamer les bans. La première dira : Il se moquait de moi, il n'avait point de bonne volonté pour moi. Les effets donc sont des preuves de l'amour appréciatif, des témoignages de la bonne volonté.

Vous dites que la douleur que vous avez d'avoir offensé Dieu, et l'affection que vous avez pour lui est la plus grande appréciativement : où en sont les preuves ? où en sont les témoignages et les effets ? Vous vous contentez de je ne sais quelle tendresse que vous avez en vous confessant ; vous dites de belles paroles, des promesses à perdre de vue et point d'effet, point de changement, de restitution, de réconciliation, d'aumônes, d'œuvres de charité, de zèle de la gloire de Dieu, ni de satisfaction à sa justice. Ne voyez-vous pas que, toutes ces distinctions de douleur sensible et appréciative, toutes ces repentances prétendues, sont amusements sans une vraie conversion de cœur et amendement de vie ? Un des plus grands abus qu'on peut remarquer parmi le peuple chrétien, c'est que plusieurs s'imaginent que pourvu qu'ils aient dit leur péché à un prêtre, ils en sont quittes, ils pensent être aussi assurés de leur salut que si jamais ils n'avaient offensé. C'est peu de chose de dire vos péchés au prêtre : il ne sert de rien à votre salut, si vous n'en avez un grand déplaisir et vraie volonté de les quitter, ce que pour l'ordinaire vous n'avez pas, je n'en veux point d'autre témoin que vous. N'est-il pas vrai que si vous savez qu'il y a en ville un confesseur qui n'endurera pas vos dérèglements, ne vous permettra point d'aller au jeu ni au cabaret, et qui vous obligera de restituer cette étoffe, payer vos dettes, aller à la messe de paroisse, vous n'allez pas à lui, vous en

¹ Maldonat (Jean), né en 1534 dans l'Estradamure, entra dans la Compagnie de Jésus et enseigna la philosophie au collège dit de Clermont, à Paris. Il mourut en 1583.

cherchez un qui se contente d'ouïr ce qu'on lui dit, de faire deux ou trois mots de remontrance, et puis qui donne l'absolution? N'est-il pas vrai que quand vous dites à votre confesseur : J'ai joué aux cartes, j'ai hanté les cabarets ou les danses, s'il vous refuse l'absolution, en cas que vous ne lui promettiez de ne le plus faire, vous dites : C'est un scrupuleux, un autre me la donnera bien? Vous n'aviez donc pas volonté de vous en amender quand vous vous en êtes confessé? Un autre, dites-vous, vous donnera bien l'absolution? qui vous a dit que cet autre est plus éclairé de Dieu?

TROISIÈME POINT. — 1^o Qui vous a dit que cet autre n'est pas du nombre de ceux dont il est dit en Isaïe (3, 12) : *Mon peuple, ceux qui te flattent te trompent*; du nombre de ceux dont il est dit en Ezéchiel : *Deceperunt populum meum dicentes, pax, et non est pax, et ipse ædificabat parietem, ipsi verò liniebant eum*. Tant qu'une parois n'est pas encore plâtrée, s'il y a quelque manquement, il est visible et remarquable ¹, si elle est mal cimentée, crevassée ruineuse, vous ne demeurez pas volontiers dans la chambre où elle est, vous êtes toujours en peine, craignant qu'elle ne tombe et vous accable sous ses ruines, mais quand elle est plâtrée, ou enduite de chaux, tous les défauts sont couverts, elle est belle et agréable à la vue, vous demeurez et dormez en la chambre sans rien craindre.

Cet avaricieux était toujours en peine de ce qu'il recevait des présents ou des repas, ou des intérêts de l'argent qu'il a prêté à usure; ce vindicatif était en scrupule de ce qu'il ne salvait ou ne hantait plus son proche parent qui l'a désobligé; ce voluptueux, de ce qu'il demeure toujours en la maison, où il a une occasion prochaine de péché; mais depuis qu'un confesseur leur a formé une conscience à la mode, par les chicanes des nouveaux casuistes, ils ne sont plus en peine, ils se tiennent assurés, ils sont en paix et en repos : *Dicentes, pax, pax, et non est pax*. Cette fausse paix est une vraie guerre, une cruelle persécution.

2^o Il y a deux genres de persécution, dit le vénérable Bède : une des tyrans, l'autre des complaisants; la seconde est plus à craindre que la première : le tyran fait mourir corporellement le martyr, et envoie son âme au ciel empyrée; le confesseur complaisant fait mourir spirituellement son pénitent, et envoie son âme à la gehenne du feu. Les directeurs qui font bien leurs devoirs, et ne laissent pas damner les âmes qui leur sont commises, sont plus rares qu'on ne pense : le Fils de Dieu, en la dernière cène, se louait d'être de ce petit nombre. Quand on fait le synode, si un curé disait à son évêque : Monseigneur, je n'ai point volé, je n'ai point assassiné un seul de mes paroissiens, on s'étonnerait de cette vanterie; mais s'il disait avec vérité : Pas un de mes paroissiens n'ignore les mystères de la foi, tant j'ai de soin de les instruire, il serait estimé et loué. En ce sacré synode des Apôtres, en cette as-

¹ Ita S. Greg., lib. 5, *Moral.*, cap. 48, et referetur cap. sunt non nulli. dist. 44.

semblée des premiers prêtres, le Fils de Dieu remonte à son Père qu'il n'a pas perdu un seul de ceux qu'il lui a donnés, et derechef qu'il n'y a que Judas qui a péri par sa propre faute, tant il a eu de soin de les bien garder : *Quos dedisti mihi non perdidisti ex iis quemquam* (Joan. 18, 9). *Quos dedisti mihi custodivi, et nemo ex iis perit, nisi filius perditionis* (Joan. 17, 12) : c'est signe que le nombre de ceux qui laissent perdre les âmes dont ils ont charge est plus grand qu'il ne semble.

3^o Votre confesseur est de ce nombre s'il est ignorant, ou négligent, ou intéressé : il est ignorant s'il se contente de lire Bertin, Bertaut et autres semblables livres ; au lieu de lire l'Écriture, les saints Pères, les canons de l'Église ; au lieu de s'adonner à l'oraison mentale, pour être éclairé de Dieu, s'il emploie son temps en divertissements, ou aux affaires temporelles, ou à converser avec des femmes ; il est négligent, s'il donne l'absolution sans s'informer si on sait les mystères de la foi ; si ce juge, ce notaire, ce chirurgien est capable de la charge qu'il exerce ; si ce curé fait son devoir en sa paroisse. Il est intéressé, s'il vous donne l'absolution quand vous en êtes indigne, parce que vous lui faites dire des messes, parce que vous lui faites des présents, ou à son ordre, parce que vous le favorisez en ses procès ou en ses desseins, ou parce qu'il craint que vous n'alliez à un autre ; s'il est jaloux en ce sujet, il n'est pas un bon confesseur : car s'il croit que personne ne vous pourra conduire si bien que lui, il n'est pas bien humble ; s'il croit qu'un autre vous pourra mieux conduire, et ne le veut pas, il n'est pas charitable ; s'il manque d'humilité ou de charité, il n'est pas capable de bien conduire les âmes.

Voulez-vous que je vous montre qu'il y a grande apparence que plusieurs confesseurs ne font pas leur devoir ? Le saint concile de Trente ordonne qu'on impose des pénitences publiques aux pécheurs publics, si l'évêque n'en dispense. On voit tant de gens qui blasphèment publiquement en pleine rue, qui sont ivrognes, ou luxurieux, ou duellistes, à la vue de tout le monde ; et où sont les pénitences publiques qu'on leur impose ? ne les voit-on pas communier aussi hardiment et aussi impunément que les autres ?

CONCLUSION. — Je dois finir ce discours par le récit d'une histoire tragique qui vous fera voir le grand mal que c'est de ne se pas bien confesser ; elle est rapportée par un célèbre docteur de la compagnie de Jésus¹. En ce nouveau monde qui a été découvert et converti depuis peu, ce que les néophytes trouvent de plus difficile en la religion chrétienne, c'est la confession auriculaire ; il leur semble que c'est une chose insupportable de dire son péché à un homme, ainsi ils font souvent des sacrilèges en leurs confessions : pour cela Dieu leur voulut montrer un châtement exemplaire. L'an 1500 il y avait en ce pays-là une demoiselle fort bonne catholique et dévote, qui avait en sa maison une jeune servante nommée Catherine, âgée d'environ seize ans. Quand cette fille se confessait, elle disait : Mon Père, je m'accuse d'avoir murmuré

¹ Delerio, lib. 2, *Disquisitionum magicarum, quæst. 26, sectione 5.*

contre ma maîtresse, de m'être mise en colère contre les serviteurs de la maison, d'avoir été trop babillarde, et ainsi des autres petits péchés; mais elle ne disait mot des attouchements deshonnêtes et autres impudicités qu'elle commettait secrètement; même quelquefois parmi ses compagnes elle se moquait de la confession, et disait : Nous n'aurions guère à faire de dire à ce bon père tout ce que nous avons fait, et lui faire perdre la bonne opinion qu'il a de nous. Le premier d'août de l'an 1500, elle tombe malade, et se confesse à la semonce de sa maîtresse, plusieurs fois, car la maladie fut longue, et elle se confesse toujours avec hypocrisie et sacrilège; enfin elle meurt. Sitôt qu'elle est morte, son corps devient si puant, qu'il le fallut mettre en la basse-cour, attendant qu'on l'ensevelit; cette même nuit les chiens et chevaux de la maison devinrent enragés; le frère de la dame sent la nuit je ne sais quoi qui le tire par les bras; les servantes reçoivent des coups de pied de quelqu'un qu'on ne voyait point, tous ceux de la ville furent témoins qu'on jeta du haut de la maison grande quantité de tuiles, encore que les maisons ne soient pas couvertes de tuiles, mais de palme. Le huitième du mois d'octobre suivant, la dame soupant en son jardin avec sa famille, une grosse tuile est jetée sur la table et renverse tous les mets; l'enfant de la maison, âgé de quatre ans, crie : Maman, maman, Catherine m'étrangle : on lui applique des saintes reliques, et il s'apaise soudain. La dame est obligée d'aller demeurer chez une de ses cousines, laissant quelques servantes pour garder le logis. Le dixième jour, une servante entrant en la dépense, entend Catherine qui l'appelle par trois fois; elle s'enfuit promptement. Ses compagnes l'encouragent : Va, puisqu'elle t'appelle; il faut voir une fin de ceci, recommande-toi à Dieu, et ne crains rien. Elle les croit, elle invoque le saint nom de Jésus, elle s'arme du signe de la croix et de l'eau bénite, prend en main le cierge béni allumé; elle rentre en la dépense, elle voit Catherine qui jette de toutes les jointures de son corps un feu puant et comme de soufre, et sa tête et ses pieds étaient tout embrasés; elle avait une ceinture de feu large de dix doigts qui pendait jusques en bas. Quand elle la vit en cet équipage, elle pensa mourir de frayeur, ou de douleur, ou de tous les deux ensemble. Viens çà, lui dit Catherine, pourquoi t'enfuis-tu? ne t'ai-je pas appelée par trois fois? — Hélas! qui ne frissonnerait d'horreur vous voyant en tel état! — Ote-moi cette chandelle qui me tourmente. — Là-dessus apparaît un ange revêtu de blanc, qui dit à la servante qu'elle se rassure, et qu'elle entende bien ce qu'on dira pour en faire part à toute la ville. — Sache, dit Catherine, que je suis damnée et condamnée à de très-grands supplices, parce qu'en me confessant je ne disais que les petits péchés, et que je cachais les charnalités et actions deshonnêtes que je commettais secrètement : *Disce ergo bene confiteri, et crimen non facere*. Je suis contrainte de la part de Dieu de t'avertir de ceci, afin que les autres se fassent sages à mes dépens. Comme elle disait cela, on sonna le pardon pour dire l'*Ave, Maria* : cet esprit disparut.

Que peut-on répondre à cette histoire? que c'est une fable? mais une ville tout entière en a été témoin oculaire; les enfants la ra-

content encore, l'ayant apprise de leurs pères qui l'ont vue de leurs yeux; et si cela n'était vrai, l'historien aurait autant de témoins pour le démentir qu'il y a de personnes en ce pays-là. Que c'étaient des illusions fantastiques et imaginaires? Mais quand on voit un homme tiré par le bras hors de son lit, une table renversée, ce ne sont pas des imaginations! Direz-vous que ce sont des impostures? Mais un enfant de quatre ans qui crie : Catherine m'étrangle! n'est pas capable d'en inventer. *Disce ergo benè confiteri.* *Disce*, apprenez donc que les impuretés nous obligent à des flammes et à des ceintures de feu; *disce*, apprenez que les reliques des saints ont grande efficace et vertu contre les maléfices; que les démons et les âmes damnées redoutent les chandelles bénites; que de sonner et dire l'*Ave, Maria* chasse loin de nous les esprits réprouvés; *disce*, que la honte qui vous empêche de vous bien confesser, procède de l'esprit malin qui vous veut perdre par ce moyen; *disce benè confiteri*, apprenez à vous bien confesser, plusieurs le font très-mal et infructueusement : ce que l'expérience montre à vue d'œil, quand on voit si peu d'amendement de tant de confessions et communions qui se font à présent.

Si en votre hôpital, les apothicaires avaient donné des potions à tous les malades par l'ordonnance du médecin, et qu'on les vit en même état qu'auparavant, pourrait-on dire que les drogues ont opéré, et que les remèdes ont été salutaires? Si en votre jardin, les herbes et autres plantes étaient aussi sèches, languissantes, morfondues que la semaine passée, pourrait-on dire que la pluie les a arrosées depuis ce temps-là? On voit que la plupart des pécheurs sont sujets après Pâques aux mêmes débauches qu'auparavant : peut-on croire que les médecines des sacrements qu'ils ont reçus, leur ont porté une convalescence salutaire? On voit que les âmes chrétiennes sont aussi sèches, arides et languissantes, ont aussi peu de tendresse, de dévotion envers Dieu et envers le prochain après tant de confessions et communions qu'auparavant. Peut-on juger que le Saint-Esprit les a arrosées des grâces qu'il a coutume de répandre par les sacrements de l'Eglise?

N'avons-nous pas sujet de dire à plusieurs de ceux qui se confessent, ces paroles d'Isaïe (28, 22) : *Nolite illudere, ne fortè constringantur vincula vestra?* La plus grande partie des confessions qu'on fait maintenant sont des moqueries de Dieu; on se confesse par routine, ou pour faire comme les autres, ou pour être estimé dévot, ou pour avoir l'honneur de parler à un confesseur qui a l'oreille des grands, ou par autre motif d'intérêt temporel. On se confesse sans se réconcilier à ses ennemis, sans rendre le bien d'autrui, et on est plus étroitement lié et garrotté par l'esprit malin.

Croyez-moi, ne vous confessez jamais qu'à bon escient et après y avoir pensé et repensé plus de deux fois, et comme quand vous craignez que le fermier de votre seigneur à qui vous avez payé les rentes, ne vous ait pas donné de bonnes quittances, vous en demandez une générale : ainsi, pour suppléer à cent manquements qui peuvent être arrivés en vos confessions passées, si vous n'en avez jamais fait de générale, faites-en une avant ces fêtes, à un confesseur qui soit de loisir, qui vous examine diligemment, qui

vous remontre l'horreur de vos péchés, qui vous impose des pénitences convenables, qui vous prescrive un régime de vie pour vous préserver de la récidive, et qui vous donne une absolution si valable sur la terre, qu'elle soit ratifiée et approuvée du Fils de Dieu dans le ciel. *Amen.*

SERMON LXXIII.

DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts, sans recevoir les promesses des grâces que nous recevons. (HEBR. 11, 13.)

UN ancien, interrogé quelle est la pierre de touche de la parfaite amitié, répondit sagement, *Ατυχία* : C'est l'adversité. Le vrai ami fait comme le cœur, il penche toujours du côté gauche, il met plus d'affection où il voit plus d'affliction. Jésus donc nous aime d'un amour sincère et cordial, puisqu'il a institué un sacrement tout exprès pour nous consoler et fortifier en la dernière maladie, lorsque les honneurs, les dignités, les offices et les richesses nous font banqueroute.

J'ai trois considérations à vous proposer sur la matière de ce sacrement, qui est l'huile d'olive. Cela nous montre 1^o quelle est la source de la grâce en ce sacrement; 2^o quels sont les effets de cette grâce; 3^o quelles dispositions il faut avoir pour la recevoir. Une des principales, c'est une grande confiance en la miséricorde de votre Fils, ô sainte Vierge! vous lui dites en votre cantique : *Oleum effusum nomen tuum*. Il n'obtient en nous l'effet de son saint nom, il n'est Sauveur de nos âmes que par les mérites de son sang, qui nous est appliqué et signifié par l'huile de ce sacrement. Vous avez beaucoup d'intérêt qu'il ne porte pas en vain ce très-auguste et adorable nom, puisque c'est vous qui le lui avez imposé : *Vocabis nomen ejus Jesum*; c'est ce que votre ange vous dit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM — Christus in se consecravit omnia sacramenta.

I. PUNCTUM. — Fons gratiæ hujus sacramenti fuit sanguis Christi effusus in horto olivarum.

II. PUNCTUM. — Effectus hujus sacramenti : 1^o Remissio peccatorum; 2^o Sanitas corporis; 3^o Fortitudo contra tentationes dæmonis.

III PUNCTUM. — Dispositiones ad hoc sacramentum : 1^o Oblatio sui in hoc; 2^o Humilitas; 3^o Eleemosyna.

CONCLUSIO. — Pia praxis preparans ad mortem.

EXORDE. — Les sacrements de l'Eglise étant institués pour remèdes de nos péchés et pour produire ou augmenter en nous la grâce sanctifiante, il n'était pas nécessaire ni même convenable que le Fils de Dieu les reçût tous en leur essence et forme spécifique, puisqu'il a toujours été exempt de tout péché, et qu'il était

la source, et la cause principale de la grâce, dont les sacrements ne sont que les instruments et les ruisseaux; mais il a jugé à propos d'en faire quelque essai, afin de les sanctifier en soi, afin de nous donner exemple, et pour ne rien commander aux autres, qu'il n'eût lui-même expérimenté en sa personne divine et adorable : *Noluit jubere, quod ipse non faceret; noluit docere, quod ipse non esset*, dit saint Augustin. Ainsi il voulut être baptisé par saint Jean; il reçut le Saint-Esprit en forme de colombe, comme nous recevons à présent le baptême et la confirmation : il se communia soi-même en la dernière cène, il fit pénitence au désert; il fut ordonné prêtre et pontife par l'impression du caractère substantiel, à savoir de la subsistance du Verbe en son humanité sainte; il préfigura le mariage, épousant l'Eglise d'une alliance indissoluble au mystère de l'incarnation. Et pour ne pas sortir hors de notre sujet, quand je le considère au jardin de Gethsémani au dernier jour de sa vie, à l'entrée de ses souffrances, il me semble voir un malade qui reçoit l'extrême-onction.

Car premièrement, si ce sacrement ne se donne qu'à la dernière maladie, l'Évangéliste dit que Jésus est ici réduit à l'agonie : *Factus in agonid*. Secondement, saint Jacques dit que le malade appelle les prêtres de l'Eglise qui fassent des prières : *Inducat presbiteros Ecclesiæ, et orent*. Jésus est ici assisté de trois Apôtres qu'il a faits nouvellement prêtres, et il les invite de prier : *Vigilate et orate*. Troisièmement, en ce sacrement on nous applique l'huile d'olive, et Jésus est ici parmi les oliviers et sous les olives. Quatrièmement, on nous donne ce sacrement pour nous fortifier contre les appréhensions de la mort, et Jésus est ici conforté par l'apparition d'un ange contre la crainte des tourments qui commençaient de saisir son cœur : *Cæpit pavere et tædere*.

PREMIER POINT. — Saint Grégoire de Nazianze (Serm. *In sancta lumina*), et saint Augustin (Serm. 24 de *Tempore*) disent que Jésus voulut être baptisé au fleuve du Jourdain pour consacrer la matière du baptême. Sa chair innocente est si sainte, si sacrée, si divine et si vivifique, qu'ayant touché quelques gouttes d'eau en recevant le baptême, elle bénit, consacra et sanctifia toutes les eaux du monde, elle leur influa la fécondité, leur communiqua la vertu de nous engendrer en la vie de grâce : *Tactu mundissimæ carnis vim regenerativam contulit aquis*. Nous pouvons dire de même de l'extrême-onction par quelque sorte d'analogie. Jésus avait coutume de passer les nuits en prières sur la montagne des Olives : *Ibat secundum consuetudinem in montem Oliveti*; il arrosait donc souvent de ses larmes la terre bénite de ce jardin, il l'arrosa du sang qu'il sua en son agonie : *Guttæ sanguinis decurrentis in terram*; il l'honora de son sacré attouchement, se prosternant la face contre terre pour faire sa prière : *procidit in faciem suam*. Il a donc fécondé et sanctifié les plantes de ce jardin et les fruits qui croissaient en une terre ainsi arrosée; toutes les eaux du monde ont été sanctifiées et ont reçu le pouvoir de nous faire enfants de Dieu, parce qu'elles sont de même espèce que les eaux du Jourdain, qui touchèrent le corps de Jésus lorsqu'il fût proclamé Fils

de Dieu : *Hic est Filius meus dilectus* ; et toutes les olives du monde ont été destinées à être la matière de ce sacrement et à recevoir le pouvoir de nous conforter en l'agonie, vu qu'elles sont de même espèce que les olives de ce saint jardin que Jésus arrosa de son sang, quand il fut fortifié en son agonie. S'il était permis de reconnaître quelque diversité de mérite et de valeur en ses souffrances, je dirais qu'il n'a jamais tant mérité que dans le jardin des Olives, parce qu'il n'a jamais tant souffert ; ès autres mystères de sa passion, il n'endurait chaque tourment qu'en particulier, et l'un après l'autre ; quand il fut crucifié, il n'endurait plus la flagellation, en la flagellation il ne souffrait pas le couronnement ; mais au jardin des Olives, il souffrit en appréhension la flagellation, le couronnement, le crucifiement et tous les autres supplices qu'il se représentait très-vivement en son imagination, avec une si horrible détresse qu'il en sua sang et eau ; et encore que perdant la vie il sut très-distinctement tous les supplices qu'il devait endurer, ce ne fut néanmoins qu'au jardin qu'il lâcha tout à fait la bride à la crainte, à la tristesse et à la défaillance, qui le réduisirent à l'agonie et au danger de la mort : *Cæpit pavere (notez, cæpit) et tædere. Tristis est anima mea usque ad mortem.* Sans doute que ce sang précieux répandu par un effort d'amour, comme une huile vierge sort et coule de l'olive avant qu'elle soit mise sous le pressoir : tant de prières et de larmes versées pour notre salut en ce jardin ont mérité plusieurs grâces pour nous, grâces qui sont mises en réserve dans le sacrement de l'extrême-onction, dont la matière fut sanctifiée, et consacrée par ce sang précieux.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Et de là viennent les admirables et salutaires effets de ce sacrement, naïvement représentés par les effets de l'huile d'olive et exprimés par les paroles de l'Apôtre ; nous les pouvons considérer ou au regard du passé, ou du présent, ou de l'avenir. Il remet les péchés passés, comme l'huile guérit les blessures du corps : *Si in peccatis fuerit, remittentur ei* ; il nous soulage en la maladie présente, il redonne vigueur aux forces abattues, ainsi que l'huile recueille la flamme d'une lampe, qui est à demi éteinte : *Oratio Fidei salvabit infirmum* ; il nous fortifie contre les tentations de Satan à l'heure de la mort, ainsi que l'huile conforte les membres des athlètes qui veulent entrer en la lice : *Et allevuabit eum Dominus, καὶ ἐγείρει αὐτὸν ὁ κύριος. Ideo nos ungit, quia luctatores contra diabolum fecit*, dit saint Augustin (Tract. 33. in Joan.). L'Apôtre dit expressément avec condition : *Si in peccatis fuerit*, parce qu'il suppose que le malade a déjà reçu la pénitence, et que par l'absolution ses péchés lui ont été remis ; mais s'il en a oublié quelqu'un, ou s'il a des péchés véniels, ou même si, par fragilité humaine, il avait commis quelque péché mortel depuis sa confession, dont il n'eût pas connaissance, il lui serait remis recevant ce sacrement avec disposition convenable, et une bonne partie de la peine temporelle qui est due à nos péchés passés nous est remise et relâchée par la grâce de ce sacrement : ce qui est fort bien signifié par l'Onction.

Car Jésus a institué les sacrements en des signes extérieurs, qui

ont beaucoup de rapport et de convenance avec les effets de la grâce qu'ils opèrent et produisent en l'âme. Le péché originel est une tache et souillure intérieure : car n'est-ce pas une marque d'infamie, et une tache même devant les hommes, d'être enfant d'un père vicieux ? Ce nous est donc un déshonneur et une abomination devant Dieu d'être descendu d'un père qui a été si sujet à sa bouche, qu'il a vendu sa liberté, sa vie et sa bonne fortune à l'appétit d'une pomme. Cette souillure nous est ôtée par le sacrement de baptême, en tant qu'enfants d'un tel père, nous sommes faits enfants de Dieu, et anoblis par cette nouvelle génération. Et cela est représenté par l'eau, qui a coutume de laver les taches, et qui est principe de génération, comme on dit souvent en philosophie ; mais les péchés actuels sont les blessures de l'âme, et le chrétien qui les commet est signifié par le voyageur qui, descendant de Jérusalem, — c'est-à-dire *vision de paix*, — est grièvement blessé par les voleurs et destitué de tout secours, en danger évident de mort, si le pieux Samaritain Jésus Notre Seigneur ne distillait en ses plaies l'huile précieuse de ses mérites par cette onction, et par ses autres sacrements. Si nous en sommes privés par notre faute, ou si nous les recevons infructueusement, sa miséricorde fait qu'il se plaint et crie par Isaïe : *Vulnus, et livor, et plaga tumens non est ligata, nec curata medicamine, neque fota oleo* (Isai. 1, 6). Les plaies de nos péchés sont bandées quand on nous oblige à la pénitence et satisfaction : *Quæcumque alligaveritis super terram.....* ; elles sont pansées par l'absolution, adoucies et incarnées par l'huile de ce sacrement. Si par notre négligence quelque âme sort du monde sans en recevoir la grâce, c'est une très-grande faute, et Dieu en fait cette plainte : *Plaga non est curata, neque fota oleo*.

Saint Bernard, en la vie de saint Malachie, écrit que ce saint évêque fut un jour prié de visiter et de porter la sainte huile à une demoiselle qui se mourait auprès de son monastère ; la malade fut si réjouie de la présence de ce saint prélat, qu'elle sembla toute ressuscitée ; elle demandait le sacrement, mais les assistants la voyant plus vigoureuse, dirent que rien ne pressait, et que le lendemain, quand on verrait comment elle aurait passé la nuit, on aviserait ce qu'il serait bon de faire. Le saint leur acquiesce, comme il était fort condescendant, et on remporte les saintes huiles. A peine était-il arrivé au monastère, qu'il entendit les cris de plusieurs, qui disent que la malade est défunte ; il accourt, il s'en approche, il trouve qu'elle est passée : le voilà dans une horrible tristesse, dans les lamentations, les pleurs, les gémissements, les plaintes et les reproches contre soi-même d'une faute dont il n'était pas coupable : *Obsecro, Domine, insipienter egi, ego peccavi, qui distuli, non illa quæ voluit* (1. Paral. 21, 8). C'est ma faute ; puisqu'elle le désirait, je ne devais pas différer. Il proteste à tous les assistants qu'il pleurera inconsolablement, que son esprit n'aura jamais de repos, qu'il n'ait rendu à la défunte la grâce qu'elle avait perdue. Il se tient auprès du corps mort, et au lieu de l'huile sainte, il l'arrose toute la nuit d'un torrent de larmes pieuses. Cette eau bénite fit peur à la mort : car le lendemain la défunte, ouvrant doucement les yeux, comme si elle se fût réveillée d'un profond som-

meil, commença à se frotter le front et les tempes avec ses mains ; puis elle se mit sur son séant, et voyant le saint évêque auprès de son lit, elle le salua par une profonde inclination : *Oratio fidei salvabit infirmam*. Le sacrement de l'huile sainte ne ressuscite pas ainsi les morts ; mais il produit souvent un effet qui approche fort de ce miracle.

2^o Il rend la santé du corps à ceux qui doivent mourir, si cela est nécessaire ou utile au salut de l'âme ; c'est un article de foi ; le concile de Trente, et avant lui celui de Florence, assemblés de toutes les parties du monde l'ont ainsi déterminé. Et au jugement de Dieu, plusieurs catholiques sont sujets au reproche que l'Écriture fait à Asa, roi de Judée : *Nec in infirmitate sua quæsitivit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus*. Il n'y avait pour lors en l'Église aucun remède infailible institué de Dieu pour guérir les maladies, il y en a maintenant. L'Écriture se plaint qu'il eut recours aux médecins avant que de recourir à Dieu ; combien plus se plaindra-t-elle de ceux qui recourent à des sorciers, sortilèges, remèdes superstitieux et ne recourent au remède de l'huile sainte que Jésus nous a laissé, si facile et si commode, qu'à toute extrémité lorsqu'ils n'en peuvent plus ! Pour prétexte d'excuse, plusieurs du menu du peuple s'imaginent qu'ayant reçu une fois l'extrême-onction, s'ils retournent en convalescence, il ne leur sera jamais permis de marcher à pieds nus sur la terre ; c'est un abus de croire cela. Ce sacrement ne s'appelle *Extrême-Onction*, que parce que c'est la dernière onction de celles que les chrétiens reçoivent au baptême, à la confirmation et au sacrement de l'ordre. Cette femme que saint Malachie ressuscita n'était plus en extrémité, mais en état de convalescence, d'où elle revint en parfaite santé, et toutefois le saint lui donna l'extrême-onction, au rapport de saint Bernard.

3^o Et quand vous attendez l'agonie pour recevoir ce sacrement, vous vous mettez en danger d'être prévenu de la mort, qui n'arrive que trop souvent, lorsqu'on y pense le moins, et la faute est irréparable. Il est bien temps de dire : Nous avons été surpris, ce médecin nous a trompés ; qui eût pensé que le catarrhe l'eût étouffé si tôt ? mais cependant il est décédé et privé de ce sacrement ; et puis quand vous le recevez si tard, n'ayant plus l'usage de raison, et ne sachant ce qu'on fait en vous, vous le recevez moins fructueusement, n'ayant pas la dévotion actuelle, qui eût disposé votre âme à le recevoir plus dignement, répondant aux prières du prêtre joignant vos prières aux siennes, exerçant des actes de foi, d'espérance, de charité, et autres vertus que le sacrement excite.

3^o Et même il vous rendrait la santé du corps plus efficacement ; car il ne fait pas de miracles sans nécessité, et dispose de tout suavement : quand vous êtes en extrême agonie et désespéré des médecins, si le sacrement vous remettait en vigueur, ce serait une œuvre miraculeuse que Dieu ne fait pas ordinairement ; si vous le receviez à meilleure heure, il disposerait les causes secondes par les secrets réservés de la providence, à vous remettre en santé, en cas que Dieu jugeât qu'elle fût nécessaire à votre salut ; autrement il vous donnerait des forces contre les tentations de Satan à l'heure

de la mort; car c'est alors qu'il joue son reste, bande tous ses nerfs, applique tout son esprit pour nous tenter plus furieusement: *Insidiaberis calcaneo ejus, ipsi calcaneum meum observabunt*; Mes eunemis épieront l'heure de ma mort qui est la fin de ma vie, comme le talon est la dernière partie du corps: *Apprehenderunt eam hostes inter angustias* (Thren. 1, 3).

Saint Augustin (9. Confess., cap. 13) priant pour l'âme de sa mère, dit: *Nemo à protectione tuâ dirumpat, non se interponat nec in, nec insidiis leo et draco, neque enim respondebit illa nil se debere: nec vincatur et oleratur, ab accusatore callido, sed respondebit dimissa debita sua ab eo cui nemo reddet, quod pro nobis non debens reddidit*. Il y avait déjà quelque temps qu'elle était morte, et il craignait que Satan ne lui retardât l'entrée du paradis. Pensez ce qu'il fait à l'heure de la mort. Quelquefois il nous attaque comme un lion et avec violence; autrefois comme un dragon, nous dressant des embûches, il nous tente d'infidélité, nous suggérant des raisons apparentes contre les articles de la foi, de présomption et confiance en nos bonnes œuvres ou de désespoir et défiance de la miséricorde de Dieu, nous exagérant la rigueur de sa justice, la grièveté et le grand nombre de nos péchés, peu ou point de pénitence que nous en avons faite; d'impatience dans les aigreurs ou longueur de la maladie, de murmure contre Dieu, crainte et défiance de sa providence; alors: *Circuit quærens quem devoret*. C'est alors que les amis doivent aider puissamment par de ferventes prières; c'est alors que les confesseurs qui ont du zèle pour le salut des âmes, doivent assister les moribonds, et principalement les pauvres; car leur âme est aussi chère et précieuse à Jésus que celle des plus riches: les riches ont ordinairement des domestiques ou parents qui les peuvent exhorter, et qui ont le loisir de les aider à bien mourir; ce que les pauvres n'ont pas, ni tant de provision de bonnes pensées, d'instructions et d'armes spirituelles comme les riches, qui en ont pu recevoir de longue main dans les écoles et ailleurs. Il faut imiter le Fils de Dieu, dont il est dit: *Liberabit pauperem à potente, et pauperem cui non erat adjutor*; et il y a moins d'amour-propre et plus de charité désintéressée. Les curés qui ont du zèle pour le salut de leurs paroissiens, ne permettent pas qu'un seul meure sans avoir un prêtre auprès de soi, tant que faire se peut; le loup infernal ne s'endort point en cette occasion: *Circuit quærens quem devoret*; le pasteur donc doit être vigilant, en un temps de si grande importance. Le don des dons, la grâce des grâces, la plus précieuse et souhaitable, c'est la persévérance finale; sans elle toutes les autres ne servent de rien: que me servira d'avoir été créé, conservé, racheté, justifié, si je ne meurs en état de grâce? ce sacrement me dispose à le recevoir.

TROISIÈME POINT. — 1^o Pour recueillir à pleine main, et à grande abondance les fruits de ce sacrement, il le faut recevoir avec les dispositions nécessaires; il est assuré en la foi catholique, que la confession sacramentelle doit précéder l'extrême-onction tant que faire se peut, parce que ce sacrement est du nombre de

ceux que les théologiens appellent *sacramenta vivorum*, c'est-à-dire qui ne doivent être reçus que des fidèles qui sont déjà en la vie de grâce et en bon état. J'ai dit : Tant que se faire se peut ; car si quelqu'un était tellement privé de tout l'usage des sens par quelque accident inopiné, qu'il ne pût se confesser ; on pourrait néanmoins et on devrait lui administrer ce sacrement. Et pour dire cela en passant, si j'avais charge d'âme, je procurerais qu'on le donnât aux enfants moribonds, depuis qu'ils ont l'usage de raison, quoiqu'ils ne communient pas encore, parce qu'il n'est pas besoin d'un jugement si entier et si parfait ni d'une dévotion si actuelle et si fervente pour l'extrême-onction que pour la communion ; et d'ailleurs, dès que les enfants ont l'usage de raison, ils sont capables de péchés et de tentations de Satan, et par conséquent ont besoin des effets de ce sacrement, et on les peut disposer à le recevoir en état de grâce.

Mais les propriétés de l'huile d'olive que Jésus a instituée pour matière de l'extrême-onction, enseignent aux âmes dévotes trois autres dispositions qu'elles doivent tâcher de prendre en recevant ce sacrement, pour se préparer à la mort et au jugement de Dieu : une envers Dieu, l'autre envers soi-même, la troisième envers le prochain. Premièrement, il n'y a rien de si propre à être consumé par le feu que l'huile d'olive. Si vous jetez du bois, du papier, de la paille, dans le feu, il en reste toujours quelque chose, quand ce ne serait qu'un peu de cendres ; le feu dévore et consume tellement l'huile, qu'il n'en demeure rien du tout ; il est holocauste, tout brûlé, tout anéanti et consumé ; cela nous apprend que nous devons offrir à Dieu en ce sacrifice notre substance et notre vie par un parfait holocauste. Secondement, l'olive est le symbole d'humilité : pour ce, anciennement, quand un chef d'armée se sentant plus faible que son adversaire, se voulait humilier et lui demander la paix, il lui présentait un rameau d'olive : *Paciferæque manu ramum prætendit olivæ*. Cela nous apprend l'esprit d'humilité qu'il faut avoir pour nous présenter à Dieu au sortir de cette vie. Troisièmement, l'huile d'olive est le symbole de charité et miséricorde, et c'est la troisième vertu que nous devons pratiquer pour bien recevoir cette sainte huile.

En cette belle oraison que Jésus adressa à son Père la veille de sa mort, allant au jardin des Oliviers, il lui dit : *Pro iis ego sanctifico me ipsum, ut et ipsi sint sanctificati in veritate* ; Je me sacrifie pour les hommes, afin qu'ils soient aussi sacrifiés. Nous sommes donc obligés par le sacrifice de la mort du Sauveur, à lui sacrifier notre vie : cela se fait, non-seulement quand on nous fait mourir pour la confession de la foi, mais encore quand nous acceptons et agréons la mort, en quelque façon qu'elle arrive, avec résignation à sa sainte et divine volonté, avec grande soumission aux ordres de sa providence, et en l'honneur et hommage de ses divines perfections, comme nous verrons tantôt.

2^o Celui qui est en cette disposition de victime et d'holocauste devant Dieu, n'est pas seulement bien content de mourir, mais il voudrait être consommé, tout à fait anéanti, aboli du monde, effacé de la mémoire des hommes. Il est bien éloigné de l'esprit et de la

vanité de ces gens qui souhaitent avec passion d'être fanfarés par les gazettes, préconisés dans les histoires ; qui désirent que leur cœur soit embaumé après leur mort, ou enterré dans un cercueil de plomb, porté en terre avec grande pompe, gros carillon de cloches, obsèques célèbres et majestueuses, harangues funèbres ; dressent des tombeaux superbes et élevés, attachent leur nom et leurs armes aux murailles des églises, font composer des épitaphes à leurs louanges. Saint Augustin (9. *Confess.*, cap. 13) loue sa mère Monique de ce qu'elle n'eut pas la moindre pensée d'une si sottise vanité.

En la consécration d'une église, on ne fait point de prières pour ceux qui y doivent être ensevelis, ou bien quand on bénit un cimetière. J'estime et honore beaucoup l'humilité de ce bon avocat de Toulouse, qui ne voulut pas être enterré en l'église de sa paroisse, mais au cimetière, disant que son corps n'était pas digne de loger où le corps adorable du Fils de Dieu est si souvent consacré. Saint Grégoire (lib. 4, *Dialog.*, cap. 50 et 4. *sequentibus*) en ses Dialogues, montre par divers exemples que les saints ont en horreur de voir enterrer en leur église les corps de ceux qui ont mal vécu. Saint Ephrem, avant que de mourir, recommanda fort qu'on l'ensevelit très-pauvrement, qu'on l'enterrât sans pompe, non dans l'église, mais au cimetière ; l'évêque de Sens voulut être enterré sous la gouttière de l'église ; le bienheureux Pierre de Luxembourg, de sang royal, évêque et cardinal, mourant à Avignon, voulut être enterré au cimetière des pauvres, et Dieu a honoré ce pauvre lieu de tant de miracles, qu'on y a fait une très-belle chapelle, que toute la ville va visiter en foule tous les ans pendant l'octave de sa fête.

Au contraire, l'Écriture (2. Paral. 16, 14) blâme l'ambition du roi Asa, qui s'étant préparé un sépulcre en Jérusalem, fut posé après sa mort en un lit de parade avec grande profusion de parfums et huiles aromatiques : *Ambitione nimia*. Platon disait que la dernière chemise que l'homme a coutume de dépouiller, c'est l'ambition et la vaine gloire ; quand nous voyons nos églises toutes embarrassées de ces mausolées, de ces fantômes de marbre, de ces étendards de vanité, nous pouvons dire que ces vains esprits se dépouillant de leurs corps, ne se sont pas dépouillés de leur ambition, la font vivre après leur mort ; ils veulent en ce faisant démentir le Prophète : *Et cum interierit non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus* ; étant descendus dans le sépulcre, ils en font un trophée de gloire et de jactance.

Ils contredisent l'Écriture, qui appelle le tombeau séjour d'oubli et de ténèbres : *Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua in terrâ oblivionis?* Parce que Dieu veut que nous y soyons humiliés, abandonnés et mis en oubli, pour réprimer et punir notre orgueil ; et ces orgueilleux veulent que leur monument soit à la postérité un mémorial de leurs braves exploits, un perpétuel panégyrique de leurs éloges d'honneur, c'est-à-dire en bon français, une continuelle jactance, une vaine ostentation et une sottise louange d'un homme mort : Ci-git Monsieur tel, qui a fait telle et telle chose ; et tout cela en l'église, où les hommes ne doivent ve-

nir que pour louer le Dieu vivant : *In Ecclesiis benedicite Domino. Soli Deo honor et gloria.* Vous désobéissez à l'Eglise, qui dit en vous donnant de l'eau bénite : *Requiescant in pace!* Vous ne voulez pas être en paix avec Dieu après votre mort, non plus que pendant votre vie. Pendant la vie vous lui avez fait la guerre par vos blasphèmes, impuretés, concussions, oppression des pauvres : après votre mort vous lui faites la guerre par ces étendards d'orgueil et de vanité : *Deus superbis resistit* ; voyez *resistit* : il leur résiste, il est le défenseur, ils sont les transgresseurs ; ils lui déclarent la guerre ; oui, il leur résiste, il les humilie, il fait que tôt ou tard ces trophées de vanité sont ruinés par des incursions ou autres accidents, et que le nom de ces ambitieux est effacé de la mémoire des hommes. Pline¹ (lib. 30, cap. 12) et Strabon², tout profanes qu'ils sont, ont sagement remarqué que ces anciens rois qui firent ériger les pyramides d'Egypte avec tant de frais, et par le travail de tant d'ouvriers pour se rendre célèbres par des monuments si prodigieux, sont inconnus à la postérité, par une providence particulière de Dieu. Il est incertain parmi les historiens, quels rois c'étaient, et comme ils s'appelaient : *Justissimo casu oblitteratis tantæ vanitatis auctoribus*, dit Pline. Dieu l'ayant ainsi permis, pour montrer que leur vanité lui a été désagréable. A plus forte raison celle des chrétiens, qui doivent avoir l'humilité en plus grande recommandation ; et savoir qu'il n'appartient qu'à Jésus, et à ceux qu'il honore par miracles, d'avoir pour devise cette parole du prophète : *Erit sepulchrum ejus gloriosum*. Quel aveuglement, quelle stupidité de loger honorablement votre corps, lors même qu'il est mangé des vers, et avoir si peu soin de l'âme, qui va comparaître devant le tribunal de Jésus !

3° La sainte huile qu'on vous donne quand vous êtes sur votre départ de cette vie, vous doit remettre en mémoire la parabole des dix vierges. Les vierges folles furent rejetées de l'époux et forcloses de son royaume, parce qu'elles se trouvèrent dépourvues d'huile : *Non sumpserunt oleum secum*. Cette huile, dit saint Chrysostome, n'est autre que la miséricorde et l'aumône ; et Jésus apporte plutôt la comparaison des vierges que d'autres personnes, pour nous faire savoir, dit ce grand docteur, que si celles qui avaient gardé la virginité, et qui étaient douées de toutes les autres vertus, n'ont point été sauvées, parce qu'elles se sont présentées à leur époux sans l'huile de la miséricorde, à plus forte raison ceux-là ne pourront être sauvés, qui, ayant commis des impuretés, blasphèmes,

¹ Pline l'Ancien, né l'an 23 de Jésus-Christ, savant écrivain latin, ainsi appelé pour le distinguer de son neveu. Il composa une histoire naturelle embrassant toutes les sciences et qui est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Dans la première éruption du Vésuve, ayant voulu en observer de trop près les phénomènes, il y perdit la vie l'an 79.

Pline le Jeune, né l'an 62, neveu du précédent, fut gouverneur du Pont et de la Bithynie. Illustre comme écrivain, il est regardé comme l'un des plus grands orateurs de son siècle.

² Strabon, savant géographe grec, né à Amasie, en Cappadoce, l'an 60 avant l'ère chrétienne, parcourut la plus grande partie du monde pour composer un ouvrage sur cette matière.

médiances, seront présentés à leur juge sans avoir racheté leurs crimes par des œuvres de charité. Il le faudrait faire toute votre vie, mais si vous y avez manqué, si vous n'avez point fait porter la lampe devant, au moins faites-la suivre après vous, pour n'être pas tout à fait en ténèbres, quand vous irez en l'autre monde; au moins que la sainte huile qu'on vous donne vous avertisse de la miséricorde que vous devez exercer par votre testament envers les hôpitaux et les pauvres.

Saint Salvien (lib. 2, *Contra avaritiam in fine*) dit : Vous êtes avaricieux et amoureux de vous-même, mais vous ne l'êtes pas assez; je vous exhorte de l'être encore davantage. Quand on vous recommande l'aumône, vous dites que vous craignez d'en avoir besoin, que la charité commence par soi-même. Eh bien ! il y a en cela quelque apparence d'excuse, mais quand vous êtes au lit de la mort, et que vous laissez vos biens à des gens qui ne vous en sauront aucun gré, qui répandront à grands seaux ce que vous avez amassé goutte à goutte, qu'est devenue votre charité, qui doit commencer par soi-même ? Où est allé votre amour-propre ? n'avez-vous pas peur d'en avoir faite ? Vous aimez tant vos richesses, aimez-les en la mort, aussi bien qu'en la vie, emportez-les en l'autre monde, elles vous y seront plus nécessaires qu'en celui-ci. Vous craignez tant la pauvreté, craignez aussi celle de l'autre vie; n'êtes-vous pas plus cruel envers vous-même, que ne pourrait être le plus inhumain et barbare ennemi du monde ? Il n'y a point d'ennemi si impitoyable, qui ne s'apaise et prenne pitié quand il voit son ennemi au lit de la mort; et vous êtes si cruel envers vous, si ennemi de vous-même, qu'étant au lit de la mort vous vous dépouillez de vos biens, et vous les laissez à je ne sais qui, vous n'en emportez point au pays où vous allez, pour y être bien venu, pour y faire des amis : vous vous privez de l'unique remède qui vous reste pour éviter les peines du purgatoire, de la rançon que vous pourriez payer, pour être bientôt délivré de prison; vous vous incommodez et mettez en mésaise, pour laisser riches des enfants ou des neveux ingrats, qui vous mettront en oubli, aussi bien que vous vous oubliez vous-même. Dites comme l'empereur Héliogabale¹, mais en un sens plus spirituel et chrétien. Un de ses favoris voyant qu'il dépensait tout en excès et débauches, lui dit qu'il mourrait pauvre et ne laisserait rien à ses héritiers ? Il n'y a personne, dit-il, qui mérite mieux être mon héritier que moi-même.

Mais si vous aimez tant vos enfants, que vous les aimiez plus que vous-même, aimez-les sagement, et pour leur avancement donnez-leur un support qui les appuie². Mettez Jésus au nombre de vos enfants, faites-le votre héritier avec eux, donnez-lui par testament une partie de votre bien en la personne du pauvre; s'il est au nombre de vos enfants, il les défendra comme ses frères, il les

¹ Héliogabale, empereur romain; né vers 204 et assassiné en 222, après trois ans de règne. L'histoire ne fait mention que de ses folies et de ses cruautés.

² S. Chrys., hom. 48 in ad Rom., et hom. 25 ad pop.

soulagera en leur pupillarité : *Eorum orbitatem sublevabit* ; il les protégera contre les ruses et injustices des chicaneurs, qui les voudront opprimer ; il ne permettra pas que votre testament soit cassé et rendu invalide ; puisqu'il y aura intérêt, il aura soin de leur patrimoine, dont une portion lui appartient.

Il est vrai ¹ que Jésus nous ayant donné ses sueurs, son sang et sa vie, mérite bien que vous lui donniez une bonne partie de vos biens, même pendant votre vie, lorsqu'ils vous sont plus nécessaires ; mais puisque vous y avez manqué, au moins à l'heure de votre mort, quand vos biens vous sont inutiles, donnez-lui-en quelque peu, c'est lui qui vous les a donnés, qui en est le propriétaire, c'est de lui que vous les tenez à fief et comme à ferme. N'est-ce pas la raison que, sortant maintenant de vos mains, ils soient réunis à son domaine : *Nos usum tantum earum rerum accepimus, quas tenemus; commodatis enim à Deo facultatibus utimur, et quasi precarii possessores sumus. Tenuimus quoad licuit, tenuimus quoad permisit ille qui præstitit. Quid rectius, quid honestius, quam ut cum res ab eo discedit qui usum habuit, ad eum redeat qui utendam concessit* ² ?

Vous avez vu tant de gens devant vos yeux, qui ont été surpris de mort soudaine, qui n'ont pas eu le loisir de déclarer leur dernière volonté, ni de disposer de leurs biens ; puisque Jésus vous en donne le temps, ne l'oubliez pas en votre testament : il vous veut faire son cohéritier en tous les biens de son Père, en la possession d'un royaume céleste ; faites-le cohéritier de vos enfants en la possession d'un peu de terre : *Propinquos seminis tui ne despicias*, dit Isaïe ; quand vous oubliez en votre testament de nommer quelqu'un de vos plus proches parents, qui avait droit à votre hoirie, on vous blâme à bon droit, et votre testament est déclaré inofficieux. Ne serez-vous pas justement blâmé d'y oublier votre Sauveur, qui vous appartient de si près ? donnez-lui au moins une petite somme, pour l'exclure de votre succession ; mettez-le du moins au nombre de vos serviteurs. Vous avez horreur d'ouïr cela, et vous n'avez pas horreur de faire encore pis que cela ? Vous léguez en votre testament à tous vos serviteurs quelque somme d'argent pour récompense de leurs services, et vous ne léguez rien à votre Sauveur pour reconnaissance et récompense de ses bénéfices. Avec quel front osez-vous vous présenter à lui, l'ayant traité si indignement, que vous n'avez pas voulu lui donner une partie de vos biens quand ils vous étaient inutiles ?

Faites mieux, faites plus sagement, n'attendez pas de lui donner vos biens quand ils ne sont plus à vous ; si vous attendez de les lui donner si tard, possible qu'il les rejettera, et permettra que le notaire mettra un quiproquo ; vos héritiers cacheront votre testament, ou le feront casser et mettre à néant, ou négligeront de l'exécuter. Donnez-lui, maintenant que vous le pouvez faire plus certainement, plus volontairement, secrètement, avec moins de bruit et plus de mérite, et parce que nous pouvons être surpris de

¹ S. Chrys., hom. 48 in ad Rom., et hom. 25 ad pop.

² Salvian, lib. 4 *contra avaritiam ad Eccl. Cathol.*

mort soudaine, ou privés de l'usage de raison, ou que peut-être nous n'aurions pas le loisir ou l'esprit, à la fin de notre vie, de rendre à la majesté de Dieu et à ses divines perfections, les hommages que nous leur devons; nous devons choisir en chaque année quelque jour destiné et exprès pour rendre à Dieu ces devoirs, et nous préparer à la mort.

CONCLUSION. — Sainte Gertrude l'ayant ainsi fait, Dieu lui révéla que cela lui avait été très-agréable, et qu'il lui garderait cette préparation pour l'heure de sa mort. Rendons donc maintenant à Dieu pour l'heure de notre mort les hommages que nous lui devons, et disons ainsi : Mon Dieu, me voici prosterné à vos pieds comme criminel de lèse-majesté divine; je vous adore comme mon juge souverain, et comme prononçant la sentence de mort que vous avez prononcée contre moi, lorsque vous dites à Adam, et en sa personne à tous les pécheurs : *Tu es poudre*, etc. Mon Sauveur, en l'honneur et l'union du très-grand amour et profonde humilité avec laquelle prosterné en terre aux pieds de Pilate, vous avez entendu et accepté la sentence de mort donnée contre vous par la bouche de ce juge de la part de votre Père éternel, je me sou mets de tout mon cœur à la sentence de mort que vous avez prononcée contre moi dès le commencement du monde, par hommage à votre justice; je reconnais et proteste que je l'ai très-justement méritée, non-seulement à raison du péché originel, auquel je suis né, mais autant de fois que j'ai commis de péchés en toute ma vie.

Mon Dieu, encore que je n'aie jamais contracté ni commis de péché, ni originel, ni actuel, je reconnais néanmoins que, par votre souveraineté et par le pouvoir très-absolu que vous avez sur toutes vos créatures, vous pourriez très-justement et très-saintement m'ôter la vie, me détruire et anéantir, et faire de moi tout ce qu'il vous plaira. Pour ce, j'accepte très-volontiers la mort par hommage à votre souveraineté, m'abandonnant entièrement à vous, afin que vous disposiez de moi au temps et en l'éternité, comme il vous plaira pour votre plus grande gloire. J'accepte et agréé telle mort qu'il vous plaira de m'envoyer, en tel lieu, en tel temps, en telle circonstance que bon vous semblera.

Mon Sauveur, vous êtes le Dieu vivant, vous êtes la vie même, vie divine, vie essentielle, substantielle, éternelle, vie incréée, vie qui mérite que toutes les vies lui soient sacrifiées; je vous offre donc ma vie et suis très-content de mourir quand vous le jugerez à propos, afin de protester par ma mort que vous seul méritez de vivre, que votre vie seule doit subsister; qu'en présence de votre vie aucune vie ne doit paraître, toutes doivent être anéanties, comme les étoiles sont effacées en la présence du soleil.

Mon Sauveur, vous êtes la vie, et néanmoins vous avez voulu mourir, et en mourant vous avez sanctifié la mort, vous l'avez ennoblée, vivifiée, déifiée; quand donc je ne serais pas obligé à la mort par hommage à votre justice, souveraineté et vie divine, je suis très-content de mourir pour honorer votre mort. C'est pour cela que la sainte Vierge, votre très-digne mère, est morte, elle n'est pas morte pour ses péchés, elle n'en avait commis ni contracté

aucun; elle n'est pas morte pour les péchés d'autrui, elle n'était pas rédemptrice; elle a voulu mourir, parce que vous étiez mort; elle a offert sa vie en holocauste, pour honorer votre holocauste en la croix.

Mon Sauveur, dès qu'il vous plaira me retirer de cette vie, vous offrirez à votre Père votre précieux corps au saint sacrifice de plusieurs messes qui se diront en plusieurs endroits du monde : je vous donne mon âme pour ce moment, je vous supplie de l'offrir à votre Père avec votre corps adorable, la plonger dans votre précieux sang en cet auguste sacrifice, la purifier de ses souillures dans ce bain salutaire, lui appliquer vos prières, distiller vos mérites, communiquer votre rédemption, afin que mon décès ne soit pas une mort, mais un passage de cette vie caduque et périssable à une vie immortelle et bienheureuse. *Amen.*

SERMON LXXIV.

DU SACREMENT DE L'ORDRE.

Hi omnes defuncti sunt, non acceptis reppromissionibus.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts sans recevoir les promesses des grâces que nous recevons. (HEBR. 11, 13.)

JUSQU'À présent nous avons traité des sacrements qui ont été institués pour la sanctification de chaque fidèle en particulier, aujourd'hui nous avons à traiter du sacrement de l'ordre, qui est institué pour le bien public et universel de l'Eglise : et parce que l'imposition des mains épiscopales en est une des plus importantes et plus nécessaires parties, il nous faut considérer ce qu'elle signifie et les instructions morales que nous en devons tirer pour la gloire de Dieu, pour le salut de nos âmes et pour la conduite de notre vie. S'il est vrai que l'eucharistie est une extension et provignement du mystère de l'incarnation, comme disent les Pères anciens, le caractère sacerdotal est une imitation, un extrait et une émanation de votre divine maternité, ô sainte et bienheureuse Vierge! Vous avez conçu le corps de Jésus par l'œuvre du Saint-Espril, en prononçant cinq paroles : *Fiat mihi secundum verbum tuum.* Le prêtre le produit sur l'autel par l'opération de l'Esprit divin, préférant aussi cinq paroles; la grâce d'en discourir à la gloire de Dieu et au profit des âmes doit aussi procéder de vous, nous vous la demandons humblement, en vous saluant avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — *Impositio manuum est essentialis huic sacramento.*

I. PUNCTUM. — *Per hoc sacramentum eligimur à Deo in sortem Domini, unde reprehendantur qui sine vocatione accedunt ad ordines : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Exemplis.*

II. PUNCTUM. — *Datur potestas in corpus Christi naturale, et in mysticum pensatur excellentia hujus potestatis : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Imperatoribus.*

III. PUNCTUM. — *Datur gratia sacramentalis.*

IV. PUNCTUM MORALE. — *Sæculares debent sacerdotibus : 1^o Honorem, 2^o Obedientiam, 3^o Zelum sanctificationis illorum.*

EXORDE. — Le sacerdoce est un sacrement de l'Eglise chrétienne auquel, par l'imposition des mains épiscopales, on donne pouvoir à certains fidèles sur le corps naturel de Jésus, pour le consacrer, pour l'offrir et le distribuer; et sur le corps mystique du même Jésus, pour le sanctifier, pour le régir et le gouverner. J'ai dit par l'imposition des mains épiscopales : car la meilleure, la plus saine opinion des théologiens, tient pour tout assuré que cette action n'est pas une simple cérémonie et observance accidentelle instituée de l'Eglise, mais une partie essentielle, commandée par le Fils de Dieu et absolument nécessaire à la validité du sacrement. C'est le sentiment de saint Thomas, sur le quatrième des Sentences (*Dist. 5, q. 1, art. 1*), de saint Bonaventure, de Scot, sur le quatrième des Sentences (*Distinct. 24*), de Pierre de Soto (*Lect. 5 de Sacramento ordinis*), du cardinal Hosius (*in Confessione Polonica*, cap. 50), de Bellarmin (*lib. unico de Sacramento ordinis*, cap. 9) et autres.

Cela se montre, premièrement, en ce que toutes les fois que l'Ecriture fait mention de ce sacrement, elle ne parle que de l'imposition des mains, comme en la première à Timothée (4, 14), et en la seconde au même (1, 6), aux Actes (13, 3); et du diaconat, aux Actes (6, 5) : *Elegerunt Stephanum, Philippum, et Procorum, etc. Et orantes imposuerunt eis manus*. Or, il n'est aucunement probable que l'Ecriture, traitant d'un sacrement, ait toujours fait mention d'une cérémonie purement accidentelle, sans jamais dire un seul mot de ce qui est essentiel et nécessaire.

En second lieu, les saints canons (cap. *ex multis*, § *Chalcedonense*, 1, q. 3, etc.), Dalbertum (1. q. 7), les papes Innocent (1. *Epist. 22 ad Episcopos Macedoniæ*), Léon (1. *ad Episcopos Africæ*, *Epist. 87*), les conciles de Nicée (can. 9), de Carthage (can. 2, 3, 4), le concile de Trente (sess. 14, cap. 3), les Pères de l'Eglise : saint Ambroise (*lib. de Dignitate sacerdot.*, cap. 58. Is.) et saint Augustin (*lib. de Gestis cum emerito*) disent que les prêtres sont ordonnés et consacrés par l'imposition des mains; ce qui est si avéré parmi les Grecs, qu'ils appellent le sacrement de l'ordre *χειροτονία*, imposition des mains.

En troisième lieu, la raison évidente le montre; car le sacrement est un signe extérieur et sensible, par lequel la grâce du Saint-Esprit est conférée à celui qui le reçoit dignement. Or, le concile de Chalcedoine, cité par le pape Alexandre II, au chapitre sus-allégué *ex multis*, et saint Paul dans *Timoth. (4, 14)* et dans la seconde (1, 6), disent expressément que la grâce du Saint-Esprit est conférée en ce sacrement par l'imposition des mains : *Ut resuscitantes gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum*.

PREMIER POINT. — 1° Ce signe extérieur est une cérémonie sacrée et mystérieuse, qui exprime trois singulières faveurs de Dieu que les ecclésiastiques reçoivent en leur consécration. La première est la saisie et la possession que Dieu prend de ceux qui reçoivent les ordres, le choix et l'élection qu'il en fait pour les réserver et approprier particulièrement à sa Majesté divine; ce qui fait que les

gens d'Eglise sont appelés *le saint Clergé*, κληρος, parce qu'ils sont le partage, le sort, l'hoirie et l'apanage du Fils de Dieu : *In sortem Domini vocati*. Ce qui nous fait connaître l'aveuglement de ceux qui, sans vocation, sans capacité, sans être pourvus des qualités nécessaires à un si haut état, se présentent aux sacrés ordres, ou y poussent leurs enfants, leurs neveux ou quelques autres de leurs parents; c'est un des plus pernicieux et des plus déplorables abus qui soient en l'Eglise de Dieu.

Saint Augustin (Serm. 6 et 7 de *Verbis Apost.*) remarque que Jésus en l'Evangile reprend deux personnes qui se comportent envers lui en deux manières toutes différentes et opposées : en saint Matthieu (8, 21), et en saint Luc (9, 59), il dit à un certain : Suivez-moi ! Maître, lui dit ce jeune homme, permettez-moi d'aller premièrement ensevelir mon père. Le Sauveur lui réplique : Laissez les morts ensevelir leurs morts, et allez prêcher le royaume de Dieu. Vous avez inspiration de vous faire chartreux, capucin ou bénédictin, c'est Jésus qui vous appelle à sa suite, vous dites : Mon père ne le désire pas, ma mère n'en est pas contente, ils sont en l'arrière-saison de leur âge, quand je les aurai enterrés, je suivrai la vocation de Dieu sans désobliger les hommes. Saint Augustin vous réplique : *Domini Christus, quando parat homines Evangelio, nullam excusationem vult interponi carnalis hujus temporalisque pietatis : honorandus est pater, sed obediendum est Deo; amandus est generator, sed præponendus est Creator. Ordinate in me charitatem : quid est ordinate? facite gradus, et cuicumque debetur, restituite, nolite anteriora posterioribus subdere*. Quand notre Seigneur nous appelle à la perfection, il ne reçoit point les excuses d'une piété charnelle et temporelle; il faut honorer votre père, mais il faut obéir à Dieu; vous devez aimer celui qui vous a engendré, mais il lui faut préférer celui qui vous a créé. L'Epouse dit que la charité doit être bien ordonnée, c'est-à-dire qu'elle doit donner à chacun le rang qui lui appartient, et ne pas postposer à un autre ce qui lui doit être préféré.

Au contraire, dans le même Evangile (Serm. 7 de *Verbis Domini*), un scribe ayant dit au Fils de Dieu : Maître, je vous veux suivre en tout lieu; le Sauveur lui répond : Les renards ont leur tanière, et les oiseaux leurs nids pour se retirer, et je n'ai pas où je puisse reposer mon chef : *Scilicet in fide tuâ*, dit saint Augustin, *vulpes enim foveas habent in corde tuo, quia dolosus es, volucres cæli habent nidos in corde tuo, quia elatus es*. Il parle à un homme qui se met à la suite de Jésus, c'est-à-dire qui veut être d'Eglise par des motifs temporels, et il lui dit : Il y a de l'avarice ou de l'ambition en votre dessein, vous allez aux saints ordres, vous demandez cette cure ou autre bénéfice pour être bien logé, pour avoir une retraite et un gîte au presbytère qui est commode, comme les renards ont leur tanière où ils se retirent : *Foveas habent*; ou parce que le bénéfice est honorable, il vous élèvera, vous et votre famille : *Erit in excelso nidus tuus; volucres cæli nidos habent*. Jésus ne repose pas son chef en votre cœur; ce n'est pas pour l'amour de lui, ni pour rendre service à son Eglise que vous voulez être prêtre; vous n'entrez pas par la porte, mais par la

fenêtre. *Amen, amen dico vobis, qui non intrat per ostium in ovile ovium, sed ascendit aliunde, ille fur est, et latro, etc. Ego sum ostium, per me si quis introierit, salvabitur* (Joan. 10, 1). Si vous entrez par la porte, qui est Jésus, si vous prenez les ordres par vocation divine, par cette seule intention, vous vous y sauverez; mais si vous ne voulez être prêtre que pour vivre en repos et à votre aise, parce que votre père et votre mère le désirent pour décharger la maison, votre oncle vous veut résigner sa cure, votre parent vous fait espérer un bénéfice, vous n'entrez pas par la porte, mais par la fenêtre : vous serez un larron et un voleur ; oui, un larron : car de ce qui vous reste du revenu de votre bénéfice après votre simple entretien, si vous en employez quoi que ce soit en d'autres usages qu'en aumônes ou œuvres pieuses, si vous l'employez à élever et agrandir vos parents, à marier richement vos neveux et vos nièces, c'est un larcin ; on vous peut dire comme à Héliodore ¹ : c'est la vie des pauvres et des veuves que vous dérobez : *Victualia viduarum, et pupillarum* (2. Mach. 3, 10).

Et comme les biens mal acquis pour l'ordinaire ne profitent point : *Malè parta, malè dilabuntur*, les biens de l'Eglise, qui ne sont pas donnés aux pauvres, auxquels ils appartiennent, non-seulement ne profitent pas, mais aussi ils ont coutume de fondre, de ruiner et consumer les autres biens auxquels ils sont incorporés. Le proverbe commun dit, et il est vrai, que *l'expérience est la maîtresse des fous*. N'est-ce donc pas un horrible aveuglement de penser être très-sage, et se montrer plus fou que les fous mêmes ? N'est-ce pas chose bien étrange que tant de gens, qui s'estiment et veulent être estimés si sages, n'apprennent point leur leçon en cette école des fous ? Quelle expérience plus claire, plus visible, plus sensible, plus palpable et plus journalière que celle-ci ? Je vous supplie, Messieurs, repassez votre esprit ; tous ceux qui ont fait entrer en leur maison des bénéfices ou autres biens d'Eglise, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, vous verrez que de cinquante il y en a pour le moins quarante-six qui n'ont pas prospéré ; les uns ont été tués je ne sais comment, les autres faits prisonniers, les autres endettés jusqu'aux oreilles, les autres sont morts sans lignée ou ils n'ont laissé à leurs parents que des procès et des querelles pour toute succession. *Ben de campanie se floris nou grane*, dit-on en Languedoc ; tout le monde le sait, tout le monde le voit ; il le confesse, il le fait remarquer aux autres, et personne n'en fait son profit.

Retournant donc à notre propos, disons avec saint Augustin et saint Bernard, que comme c'est chose très-dangereuse pour votre salut de refuser d'entrer en religion ou en la prêtrise quand vous y êtes appelé de Dieu, ainsi c'est grande témérité de vous y entreprendre et ingérer quand vous n'y êtes appelé. C'est vous mettre en danger d'être rebuté de Jésus, si vous lui dites *sequar te*, avant qu'il vous dise *sequere me* ; c'est-à-dire que si vous ne voulez vous damner en l'état ecclésiastique, en cette cure, en ce béné-

¹ Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, qui vivait sous le règne de Théodore, est auteur des *Ethiopiques*.

lice que vous prétendez, avant que de vous y embarquer, vous devez beaucoup prier Dieu qu'il vous fasse connaître sa volonté; vous devez consulter un confesseur sage, pieux, docte et désintéressé, à qui vous découvriez tous les plis et replis de votre cœur, vos habitudes, vos inclinations et les actions de votre vie passée; examiner de bien près quelle intention vous porte à ce dessein, considérer si vous avez l'esprit, le jugement, la science, les vertus qui y sont nécessaires : car si vous êtes porté par d'autres intentions que pour y servir Dieu et l'Eglise, si vous n'avez les talents qui y sont requis pour vous en acquitter dignement, Dieu ne vous y appelle pas, vous vous y perdrez, et vous y perdrez les autres.

2^o *Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat; virtutibus vacuus, nec coactus accedat*, dit saint Grégoire (*Pastor*. p. 1, cap. 9) : Celui qui est comblé de vertus, ne doit pas prendre la conduite des âmes s'il n'y est contraint; celui qui n'est pas vertueux ne la doit pas prendre, quand même on l'y contraindrait. Et les empereurs Léon et Anthémios : *Tantum ab ambitu debet esse sepositus, ut quaeratur cogendus, rogatus recedat, invitatus effugiat, sola illi suffragetur necessitas excusandi, profecto enim indignus est Sacerdotio, nisi fuerit ordinatus invitus*¹ : Le prêtre doit être si éloigné de toute ambition, que lorsqu'on le demande pour le sacerdoce, on soit obligé de le contraindre; en étant prié, qu'il s'absente; étant invité, qu'il s'enfuit et qu'il ne l'accepte que par pure nécessité : car celui-là est digne de la prêtrise, qui ne reçoit pas les ordres malgré soi.

3^o Saint Antoine, qui avait vécu dès sa jeunesse comme un ange incarné dans le désert; saint Benoit, patriarche de douze ordres religieux; saint François d'Assise, qui était un séraphin et une vive expression de la vie de Jésus-Christ; saint François de Paule, qui faisait des miracles comme il voulait, et autant qu'il voulait, ont tant estimé le sacerdoce, qu'ils n'ont pas osé y aspirer; ils s'en sont jugés indignes. Et un jeune écervelé, qui a passé sa jeunesse en des ordures et débauches abominables, qui n'a appris que deux ou trois mots de latin, qui ne cherche qu'à se mettre à son aise, qui n'a ni lettres ni esprit pour les apprendre, ni vertu, ni vocation, ira se présenter aux ordres! Si on les lui refuse, il se plaindra comme si on lui faisait grand tort! Quelle hardiesse! quelle impudence! quelle effroyable témérité! De la plus haute dignité qui soit au monde, vous faites un métier sordide; du plus auguste trône qui soit au monde, du trône qui vous élève au-dessus des rois et des empereurs, vous faites un marchepied pour monter au-dessus de la roue d'une fortune séculière et terrestre; de l'Eglise et de l'autel qui est le lieu le plus saint de la terre, vous faites l'égoût de votre maison. Si vous avez un enfant stupide, hébété, disgracié de la nature, il ne vaut rien que pour l'Eglise, il en faut faire un prêtre ou un moine. Savez-vous bien qu'il y a excommunication, *ipso facto*, d'y obliger vos enfants par menaces, importunités, ou par crainte révérentielle?

¹ L. Si quemquam. Cod. de *Episcopis et Clericis*.

DEUXIÈME POINT. — 1^o J'ai dit la plus haute dignité; car comme Moïse imposant les mains sur Josué par le commandement de Dieu, lui donna pouvoir et autorité sur tout le peuple, selon qu'il est dit aux Nombres (27, 18), et au Deutéronome (34, 9); ainsi, par l'imposition des mains qui se fait en la consécration du prêtre, on lui donne puissance sur le corps naturel de Jésus, pour le consacrer, pour l'offrir et le distribuer; et en son corps mystique qui est l'Eglise, pour absoudre les péchés, administrer les sacrements, faire les autres fonctions du caractère qui lui est imprimé; puissance qui est plus excellente, plus éminente et plus relevée que toutes les souverainetés séculières; autant que l'esprit est plus que le corps, le ciel que la terre, les choses divines et éternelles que les humaines et les temporelles.

Saint Paul (Hebr. 7, 4) voulant montrer la grandeur et l'excellence de Melchisédech, la prouve par cet argument: Il est évident et assuré, par l'aveu de tout le monde, que celui qui a droit de donner sa bénédiction à un autre, est plus noble et relevé que lui: *Sine ullâ contradictione, quod minus est à meliore benedicatur*; or, la Genèse (14, 19) nous apprend que Melchisédech donna sa bénédiction au patriarche Abraham, qui avait reçu les promesses de Dieu, et avait été fait le chef et la souche de son peuple. Nous pouvons dire, par le même argument, que le prêtre en la messe donne sa bénédiction aux princes, aux rois, aux empereurs, aux souverains et aux potentats; donc, sa dignité est plus relevée que la leur.

2^o Saint Chrysostome (Homil. 81 in Matth.) exhortant les prêtres à s'acquitter dignement de leur devoir sans acception de personne, et à refuser l'absolution et la communion à tous ceux qui en sont indignes, quand ce seraient des princes, des rois, leur dit: Vous le devez et vous le pouvez; vous le devez, autrement Jésus demandera compte de son sang, et vous en punira effroyablement; vous le pouvez, car votre puissance est plus grande que celle des princes séculiers: *Sive dux militiæ sit, sive præfectus, sive Princeps diademate coronatus, majorem illo potestatem habes*; et ailleurs: *Si vis videre discrimen, quantum absit Rex à Sacerdote, expende modum potestatis utriusque traditæ, videbis Sacerdotem multo sublimius Rege sedentem: quamvis enim nobis admirandus videatur thronus Regius ob gemmas affixas, et aurum quo obcinctus est, tamen rerum terrenarum administrationem sortitus est tantum sed Sacerdoti thronus in cælis collocatus est, et de cælestibus negotiis, pronuntiandi habet auctoritatem: quis hæc dicit? Cælorum Rex. Quæcumque ligaveritis (Matth. 18). Quid cum honore conferri possit? à terrâ judicandi principalem auctoritatem sumit cælum, nam judex sedet in terrâ, Dominus sequitur servum, et quidquid hic in inferioribus judicavit, hoc ille in supernis comprobavit: eoque Deus ipsum regale Caput, Sacerdotis manibus subiecit, nos erudiens, quod hic Princeps est illo major.* Quel honneur plus grand que celui-ci qui est fait aux prêtres? Le ciel reçoit de la terre la principale autorité de juger; car le prêtre, qui est sur terre, s'assied au tribunal de confession pour juger, et le Seigneur approuve ce que fait le serviteur, et tout ce que celui-ci fait ici-bas,

celui-là l'approuve dans le ciel; et par ce moyen Dieu a soumis aux prêtres les têtes impériales, nous apprenant par ceci, que la royauté spirituelle est plus noble que la royauté temporelle. Et saint Ambroise dit qu'il y a même différence entre la dignité sacerdotale et la dignité royale, comme entre l'or et le plomb ¹.

3^o Si le témoignage de ces saints vous est suspect, parce que ce sont des prélats ecclésiastiques, voici les princes séculiers. L'empereur Basile, en la harangue qu'il fit à ses gens, au huitième concile général, dit : Ce n'est pas à nous laïques, de nous mêler des choses ecclésiastiques, c'est aux prêtres et aux prélats qui ont le pouvoir de nous sanctifier, de nous ouvrir ou fermer le ciel, de nous lier et absoudre. Notre condition c'est d'être repus comme des ouailles, d'être sanctifiés, conduits, gouvernés et déliés : *Quantæcumque enim religionis et sapientiæ laicus existat, ovis vocari non desinet. Ideo oportet nos cum timore, et fide sincerâ hos audire, et à facie eorum vereri, cum sint ministri Domini omnipotentis.*

TROISIÈME POINT. — Or, cette puissance n'est pas une dignité seulement honoraire, stérile et infructueuse; mais aussi comme Jésus, imposant les mains sur les petits enfants, leur donnait sa bénédiction, et Jacob à ses petits neveux Ephraïm et Manassé (Genes. 48, 14); ainsi saint Paul nous apprend qu'en la consécration du prêtre par l'imposition des mains, on le comble d'une grâce très-abondante, pour le rendre digne de son caractère, pour lui en faire exercer les actions, pour le rendre capable de sanctifier les fidèles par sa bénédiction : *Noli negligere gratiam quæ data est tibi per impositionem manuum Presbyteri. Idoneos nos fecit.*

QUATRIÈME POINT. — 1^o Ces trois faveurs particulières que Jésus fait aux prêtres quand on leur confère les ordres, avertissent les séculiers de trois principaux devoirs qu'ils sont obligés de leur rendre : honneur, obéissance et zèle de leur perfection : *Honora Deum ex totâ animâ tuâ, et honorifica Sacerdotes* (Eccli. 7, 3). Voilà une bonne liaison, voilà une conséquence bien tirée, on ne saurait faire l'un sans l'autre. Saint Paul dit : *Qui benè præsumt Presbyteri, duplici honore sunt digni*; les prêtres qui font bien leur devoir méritent d'être doublement honorés. Oui, car, dit le même Apôtre, il faut rendre honneur, non-seulement au roi, mais aussi à tous ceux qui sont commis de sa part. Les prêtres sont les gens du roi, mais du Roi des rois, ses ministres d'état, les officiers de sa couronne, les gardes des sceaux, les trésoriers de son épargne, les intendans de sa justice, les hérauts de ses ordonnances, les organes de ses desseins.

C'est par eux, dit saint Jérôme, que nous sommes faits chrétiens, par eux que nous sommes reçus en l'église, que nous sommes déliés de nos péchés, que nous rentrons en grâce avec Dieu, que nous lui offrons le redoutable sacrifice, que nous recevons de lui

¹ *Similia habet, tom. 5, lib. 3 de Sacerdotio. 3. post initium columnæ et homil. de non contemnendâ Ecclesiâ.*

ses bénédictions, que nous jouissons du précieux corps de Jésus, par eux que les sacrements nous sont administrés et que le ciel empyrée nous est ouvert.

Mira loquor, sed vera tamen. Donnez-moi un homme qui ne soit pas prêtre, celui que vous estimez le plus homme de bien, le plus dévot, le plus religieux, le plus saint de toute la ville et de la province, je vous déclare, après les saints Pères, que vous êtes plus obligé d'honorer un prêtre, pour vicieux qu'il soit, que cet homme vertueux.

Premièrement, vous n'êtes pas assuré que cet homme soit encore vertueux ; il peut avoir perdu sa probité et être tombé en péché depuis un jour, depuis une heure, depuis un moment ; vous êtes bien assuré que le prêtre ne saurait perdre le caractère qui le rend honorable.

En second lieu, la sainteté de cet homme est une émanation de la grâce sanctifiante et accidentelle qui est en Jésus ; le caractère de ce prêtre est une participation de la grâce substantielle et personnelle du Sauveur : car le caractère de l'Homme-Dieu, dont le nôtre est émané, c'est l'hypostase du Verbe, la subsistance divine du Fils.

En troisième lieu, la vertu de cet homme est une puissance ou habitude qui le dispose à produire de bonnes œuvres ; le caractère de ce prêtre est une puissance qui le rend capable de produire le corps de Jésus, d'ouvrir le ciel, de remettre les péchés et de sanctifier les âmes.

En quatrième lieu, cet homme vertueux n'est pas plus saint, ni plus digne d'honneur qu'un ange du paradis. Et le grand saint Antoine, directeur spirituel de milliers de religieux, rencontrant un prêtre, se mettait à genoux pour recevoir sa bénédiction, et il disait que s'il trouvait en chemin un ange et un prêtre de campagne, il baiserait plutôt la main du prêtre que celle de l'ange.

Maintenant il n'est rien que les chrétiens déshonorent, méprisent et flétrissent si souvent par leur médisance comme les prêtres. Quand on raconte une fable, elle ne semble bien assaisonnée, si elle n'est tirée de Rabelais¹, si on ne se raille des prêtres et des moines, si un prêtre a fait quelque faute, on est ravi de l'apprendre, de la raconter en compagnie, d'en faire des gausseries.

Les prêtres sont vos pères spirituels ; si vous vous en moquez, ne craignez-vous point d'encourir la malédiction de Dieu, comme Caïn le dénaturé ? Ils sont hommes du Seigneur, consacrés par une onction royale et divine : *regale sacerdotium*, et vous les mettez au rang de vos valets ; vous traitez votre aumônier ou le pédagogue de vos enfants, comme un homme de chambre ; vous l'obligez à vous servir à table, vous le faites dîner avec vos serviteurs. Saint

¹ Rabelais (François), né à la Devinière, près de Chinon, en Touraine, vers 1483, fut l'écrivain le plus satyrique de son temps. D'abord cordelier, ensuite bénédictin, puis docteur en médecine, il accompagna à Rome le cardinal du Bellay, qui le fit absoudre par le souverain Pontife de la rupture de ses vœux, et lui fit donner le canonicat de Saint-Maur-les-Fossés et la cure de Meudon. Il mourut en 1553.

Charles Borromée, qui était comte, archevêque, cardinal, demeurerait plutôt botté un jour tout entier, que de permettre qu'un sous-diacre lui eût tiré ses bottes : *Regale sacerdotium*.

2° Ils sont les vicaires de Dieu, ses lieutenants, ses ambassadeurs, les hérauts de sa parole, et vous méprisez leur commandement. Si votre enfant, qui vous désobéit souvent, ne s'en confessait point, quelle confession ferait-il? Avez-vous jamais dit en votre confession : Monsieur le curé nous commande d'aller à la messe de paroisse, de n'y apporter point d'enfants, de n'y amener point de chiens, je m'accuse de lui avoir désobéi. Pourquoi vos enfants font-ils mal de vous désobéir? Parce que saint Paul leur a dit : *Filii obedite parentibus vestris*. Le même saint Paul vous dit aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis* : Obéissez à l'évêque, au curé, au vicaire, au prédicateur qui vous parle de leur part. Vous voulez que Dieu les exauce quand ils s'adressent à lui de votre part, obéissez-leur quand ils vous parlent de la part de Dieu, quand ils vous prient de ne point jurer, de prendre des arbitres, au lieu de vous ruiner en procès.

3° Afin que Dieu les exauce, il importe beaucoup qu'ils lui soient agréables, qu'ils soient bien saints et parfaits, faites donc votre possible pour contribuer à leur sanctification : *In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes illius sanctifica* (Eccli. 7, 31).

Quand vous avez un enfant qui est ignorant, stupide ou vicieux, empêchez-le d'aller aux saints ordres. Si un de vos parents est prêtre, gardez-vous de le détourner du service qu'il doit à Dieu, l'engageant aux choses du ménage, aux procès, aux autres affaires temporelles. Saint Cyprien, écrivant à ceux de Furne, dit que ses prédécesseurs, les disciples des Apôtres, avaient défendu de prier Dieu en la messe pour l'âme d'un défunt qui, en son testament, avait nommé un prêtre pour tuteur de ses enfants, parce que, dit-il, celui-là ne mérite pas d'être recommandé à Dieu ès prières des prêtres, qui a voulu dissiper et distraire l'esprit du prêtre quand il devait être occupé à l'office divin ou au sacrifice. Que diriez-vous d'un homme qui se servirait d'un autel pour y boire et y manger comme sur une table de cabaret? de celui qui se servirait d'une aube ou d'une nappe d'autel en un usage profane sur une table de taverne? Le prêtre est bien plus saint; car, dit saint Denys, le temple est pour l'autel, l'autel pour le prêtre, le prêtre pour le sacrifice, et le sacrifice pour Dieu.

Sanctifica Sacerdotes. C'est une témérité qui nuit à la sanctification des prêtres, si, étant fille ou femme, vous leur êtes un objet de distraction, vous approchant de l'autel quand ils disent la messe, ou entrant au chœur quand ils y officient.

C'est une espèce de sacrilège, si vous leur donnez sujet de tentation, par des contenance affectées, par des paroles trop libres, une familiarité trop grande, par une conversation trop longue avec eux. Souiller tant soit peu la pureté d'un prêtre, c'est souiller la prunelle des yeux de Jésus, qui a dit : *Qui tangit vos, tangit pupillam oculi mei* : Celui qui vous touche, il touche la prunelle de mes yeux.

Souvenez-vous qu'un démon se vanta comme d'un grand exploit

et d'un chef-d'œuvre de son métier, de ce qu'il avait induit un ecclésiastique à donner un petit coup en passant sur l'épaule d'une fille dévote, au rapport de saint Grégoire (lib. 4, *Dialog.*, cap. 7), et le prince des démons en entendit le récit avec une avidité et une allégresse extraordinaire : *Inhianter audiebat*. Satan est ravi quand vous allez aux Ordres sans vocation, sans récollection, sans esprit de piété, comme vous dites, en faisant la vie ; il sait que vous n'y aurez pas de bénédiction ; il est ravi quand vous le recevez en mauvais état ; il sait que vous vous privez de la grâce du sacrement et d'une infinité de grâces et de secours que vous eussiez reçus le reste de votre vie, pour exercer saintement et dignement votre ministère.

Il est ravi quand il voit des prêtres indévots, ou immodestes, parce qu'il sait que c'est un grand déshonneur et déplaisir à Jésus, quand ceux qui sont ses confidants, à qui il a confié sa parole, son Evangile, son précieux sang, son corps adorable, ses mérites, ses satisfactions, qui devraient l'aimer très-ardemment et porter tout le monde à l'aimer, eux-mêmes le désobligent, l'offensent, le trahissent, et foulent aux pieds tout ce qu'il y a de plus saint ; ils démentent par leurs actions ses maximes et sa doctrine. Il sait que le mauvais exemple d'un prêtre ruine plus la piété des fidèles, que cinquante prédicateurs n'en sauraient édifier ; il sait que la chute des prêtres est comme celle des anges, quasi toujours irréparable, sans ressource et hors de remède. Il sait qu'il y aura sujet de se moquer de vous, et vous reprocher qu'ayant sanctifié les autres, vous vous êtes souillé vous-même ; ayant ouvert le ciel aux fidèles, vous n'y êtes pas entré ; ayant remis les péchés aux pénitents, vous êtes demeuré impénitent et obstiné en vos crimes ; ayant eu en vos mains les trésors de Jésus, vous avez négligé de vous en prévaloir. Il est ravi parce qu'il sait que si vous êtes damné, il aura loisir et licence une éternité tout entière de faire son jouet d'une personne sacrée. Votre caractère pourra bien être profané, non jamais effacé dans les enfers, comme au contraire, c'est un surcroît de joie et de gloire accidentelle aux saints quand les prêtres vivent conformément à la sainteté de leur profession : *Sacerdotes ejus induam salutari, et Sancti ejus exultatione exultabunt* (Ps. 131).

Prions Dieu qu'il accomplisse cette prophétie, toute l'Eglise est en pénitence, en jeûnes et en prières, quand on veut faire des prêtres ès quatre-temps ; prions Dieu souvent et affectueusement qu'il en envoie de bons à son Eglise ; il n'est rien de si important au monde ; qu'ils remplissent leur ministère, qu'ils soient revêtus de l'esprit de Jésus, qu'ils le communiquent au peuple par leurs fonctions, par leurs instructions, par leurs prières, par leurs bons exemples, afin que les saints s'en réjouissent, qu'ils en remercient Jésus, qu'ils le louent, qu'ils le bénissent et le glorifient à jamais.

Amen.

SERMON LXXV.

DU SACRÈMENT DE MARIAGE.

Hic omnes defuncti sunt, non acceptis repromissionibus.

Les saints de l'Ancien Testament sont morts, sans recevoir les promesses des grâces que nous recevons. (HEBR. 11, 13.)

LE mystère de l'incarnation est une alliance si avantageuse et si agréable à la sainte humanité de Jésus qu'il en a voulu laisser, non-seulement dans les églises, mais aussi dans les maisons particulières une vive représentation et une image continue : c'est l'alliance légitime de l'homme avec la femme, que saint Paul appelle *un grand sacrement en Jésus et en son Eglise*. J'ai trois points à vous traiter sur ce sujet. En premier lieu, combien ce sacrement est grand ; secondement, les devoirs auxquels il vous oblige ; troisièmement, l'honneur que vous lui devez. Jésus daigna autrefois honorer de sa présence royale et divine les noces de Cana en Galilée ; mais ce fut à votre considération, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous y étiez appelée comme parente des mariés, et ensuite votre Fils y fut convié ; s'il les rendit célèbres par un miracle signalé, ce ne fut qu'à votre prière : *Dixit Mater Jesu ad eum : vinum non habent*. Vous employâtes votre crédit en faveur de ces bonnes gens, sans en être suppliée ; à plus forte raison vous l'emploieriez encore plus volontiers pour ceux qui vous réclament, qui vous honorent, qui vous bénissent et qui vous louent : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Matrimonium est magnum sacramentum. : 1° In causâ efficiente ; 2° In materiâ ; 3° In essentiâ seu significatione ; 4° In effectis ; 5° Unde adulterium est magnum peccatum.

II. PUNCTUM. — Mutua debita viri et uxoris ad instar Christi et Ecclesie.

III. PUNCTUM. — Est honorandum : 1° In intentione ; 2° In contractu ; 3° In sponsalitiis ; 4° In celebratione nuptiarum ; 5° In effectis.

PREMIER POINT. — Si nous pesons les choses saintes, non à la balance profane de l'opinion des hommes, mais au poids du sanctuaire et au jugement de la vérité de Dieu, nous avouons qu'après la très-auguste et très-adorable eucharistie, l'alliance légitime de l'homme et de la femme est un des plus saints, des plus sacrés, des plus grands et mystérieux sacrements de l'Eglise catholique : *Sacramentum hoc magnum est in Christo, dico et in Ecclesia*. Très-grand sacrement quant à la cause, très-grand quant à sa matière, très-grand quant à son essence, très-grand quant à ses effets. Saint Augustin a dit avec beaucoup de jugement, que comme en la primitive Eglise le Saint-Esprit descendait visiblement sur ceux qui étaient confirmés (Act. 19, 6), pour montrer qu'il descend toujours invisiblement sur ceux qui reçoivent la confirmation, ainsi Jésus se trouva visiblement aux noces de Cana, pour faire

savoir qu'il se trouve toujours invisiblement aux noces des fidèles. C'est lui qui vous donne votre femme, oui, lui-même vous la donne, pensez si elle vous doit être chère : *Mulier quam dedisti mihi*. C'est lui qui vous donne votre mari, c'est lui qui est le paronyme de votre hyménée, le médiateur de votre alliance; c'est lui qui vous joint et associe ensemble, c'est lui qui dit : *Ego vos in matrimonium conjungo*. Cela n'est pas une conception en l'air, c'est une vérité assurée, c'est un acte de foi : l'Écriture l'enseigne : *Quod Deus conjunxit, homo non separet*.

2° La matière de ce sacrement n'est pas un peu d'eau, un peu d'huile, un peu de baume ou autres créatures mortes et inanimées; ce sont vos corps formés sur l'idée de la sainte humanité, selon le sentiment de Tertullien et des autres Pères : *Quidquid limus exprimebatur, Christus cogitabatur homo futurus*, dit Tertullien (lib. de Resurr.). Vos corps sanctifiés par le baptême, oints et consacrés en la confirmation, vos corps membres de Jésus, temples du Saint-Esprit, organes et instruments de l'âme qui est l'image de Dieu, sont employés à faire ce grand sacrement.

3° Les autres sacrements ne signifient qu'une grâce accidentelle, une sainteté finie et créée, la sanctification particulière de ceux qui les reçoivent. Le baptême signifie que l'âme de l'enfant est lavée du péché originel; l'extrême-onction signifie que l'âme du malade est fortifiée contre les tentations, et ainsi des autres. Le mariage signifie une grâce substantielle, une sainteté increée, la grâce de l'union hypostatique, la sanctification de tout le corps de Jésus, l'alliance du Verbe divin avec l'humanité et avec l'Église catholique : *Deus qui tam excellenti mysterio conjugalem copulam consecrasti, ut Christi et Ecclesie sacramentum præsignares in fœdere nuptiarum*. Ainsi ce sacrement confère de très-grandes grâces, et en grand nombre, quand il est reçu dignement, avec les dispositions et les sentiments de piété qu'il mérite.

4° Les anciens Israélites avaient la liberté de répudier leurs femmes quand elles ne leur plaisaient pas, la loi de Moïse le leur permettait; ils avaient la polygamie, le sacrifice et l'eau de jalousie pour éprouver la fidélité de leurs femmes. Toutes ces institutions n'ayant été tolérées que par condescendance à l'infirmité de ce peuple grossier, Jésus les a abrogées; et ainsi il a rendu le mariage beaucoup plus onéreux qu'il n'était, il en a appesanti le fardeau et augmenté les charges. Sans doute, puisque sa loi est une loi de grâce et de douceur, puisqu'il dit que *son joug est suave et sa charge légère*, il doit récompenser et soulager les chrétiens mariés par des grâces très-abondantes qu'il leur donne en ce sacrement. Oui, en vertu de ce sacrement, Dieu vous donne, le reste de vos jours, en diverses occasions, de très-grandes et puissantes grâces, si vous ne vous y opposez pour résister aux tentations, pour bien conduire votre famille, pour élever vos enfants en la crainte de Dieu, endurer patiemment les imperfections de votre parti, et supporter les autres charges et incommodités du mariage. Et vous vous privez de toutes ces grâces quand vous vous épousez en mauvais état, en état de péché mortel, ayant le cœur tout rempli d'intentions et d'affections brutales. Et si vous me demandez si vous étant ainsi

mariés en mauvais état, vous ne pourriez jamais recouvrer ces grâces? je vous réponds que je n'en sais rien; l'Écriture et les théologiens n'en disent rien d'assuré; il est incertain de tous les sacrements, excepté du baptême : *Utrum conferant gratiam sublato obice, et remotâ fictione*. Ce sacrement donc étant un hiéroglyphe, un symbole et une représentation du mariage de Jésus, il le doit imiter et exprimer parfaitement le plus qu'il est possible.

En suite de cette alliance de Jésus avec son Eglise, il y a entre eux tradition et communication mutuelle de corps, d'esprit, et de fortune. *Qui habet sponsam sponsus est*, disait saint Jean-Baptiste. Jésus est l'époux de l'Eglise, et en cette qualité il lui donne son corps précieux et prend les nôtres; il les joint au sien, et en fait ses membres. Les calvinistes ont plus de raison qu'on ne pense : ils disent que le corps de Jésus n'est pas en l'eucharistie; ils disent vrai : ils disent vrai; non il n'est pas en leur eucharistie, il n'est pas en la cène de leur prêché, Jésus n'a garde de donner son corps à leur église prétendue, de livrer sa chair précieuse à une autre qu'à son épouse; c'est la seule Eglise romaine, c'est cette vraie et légitime épouse, c'est cette unique et bien-aimée qui jouit de ce privilège, infailliblement, inamissiblement, singulièrement, uniquement et privativement à toute autre, à perpétuité et jusqu'à la consommation des siècles.

5° Et de là vient que le mariage des chrétiens est indissoluble; et de là vient que l'adultère, parmi les chrétiens, est un crime si énorme. Je vous pourrais remonter sur cela, que Dieu a ce péché en si grande horreur, qu'il s'est repenti d'avoir fait l'homme, il a défait son ouvrage, armé tous les éléments, employé le fer et le feu pour le punir et le persécuter. Il a ouvert les cataractes du ciel, ouvert les fontaines de l'abîme, formé un déluge universel pour noyer tout ce qui avait vie; il a consumé par le feu Sodome, Gomorrhe et les autres villes, il a fait passer par le fil de l'épée vingt-quatre mille hommes de son peuple qui avaient péché avec les Moabites (Num. 25, 29).

Le péché d'adultère est incomparablement plus noir et plus criminel maintenant qu'il n'était alors, parce que vous souillez votre corps, qui est une chose toute sainte, ayant été la matière du sacrement de mariage. Vous voyez que l'Eglise conserve avec grand respect et a grand soin de tenir enfermée l'eau du baptême, et que les magiciens et les autres suppôts du diable tâchent d'en avoir, s'ils peuvent, pour s'en servir en leurs maléfices : c'est que Satan, ennemi juré de Dieu, par hostilité contre lui, fait tout ce qu'il peut pour profaner les choses les plus saintes, qui ont été consacrées au service et culte divin. Et pourquoi est-ce que cette eau est sainte, digne de respect, et doit être traitée avec honneur et révérence? Parce qu'elle est la matière d'un sacrement. Elle a été consacrée par la bénédiction de l'Eglise, par l'invocation du saint Nom de Dieu, et par l'infusion du saint chrême. Et votre corps n'est-il pas la matière d'un sacrement, que saint Paul appelle *grand*? n'a-t-il pas été sanctifié par le baptême, par le saint chrême de la confirmation, par l'attouchement sacré du corps immaculé de Jésus; par la bénédiction nuptiale, quand vous vous êtes mariés? Et vous le

souillez par des adultères, vous le prostituez comme une chose profane à des actions noires, honteuses, infâmes et abominables! Quelle déloyauté! quelle perfidie! de fausser la foi que vous avez promise à votre parti si solennellement en la présence de Dieu, à la vue des anges et à la face de l'Eglise!

Les empereurs Constantin, Constant et Constance, enfants du grand Constantin, publièrent un édit contre les adultères, les condamnant aux mêmes peines que les parricides, à être cousus dans un sac et jetés dans la rivière, ou brûlés, parce qu'ils sont, disent-ils : *Sacrilegi nuptiarum*. Je vous pourrais remonter que vous engendrez des créatures, qui, étant enfants d'iniquité, sont souvent privés de la bénédiction de Dieu, et retenant dans le cours de leur vie l'impureté de leur conception, deviennent enfants de perdition, et ils vous maudiront dans l'enfer en toute l'étendue des siècles. Je vous pourrais remonter que, privant les enfants légitimes de la portion de l'hoirie qui vient à cet adultérin, vous vous obligez à des restitutions que vous ne ferez jamais, vous vous engagez à un labyrinthe d'où vous ne pourrez jamais sortir; vous vous mettez en danger d'être surprise de votre mari, ou du mari de la femme que vous déshonorez, d'être tué en flagrant délit, en état de damnation, de faire naufrage en un moment de votre âme, corps, honneur, biens et salut éternel; car saint Paul déclare que *les adultères ne posséderont jamais le royaume de Dieu* (1. Cor. 6, 9).

J'aime mieux vous remonter ce qui fait plus à mon propos, que le lien du mariage est un nœud si serré et si gordien, qu'aucune créature ne le saurait délier. Non l'Eglise même, qui a une puissance souveraine, qui peut rompre les chaînes des plus étroites obligations, des vœux, des serments et des crimes les plus énormes, qui ouvre le ciel, et qui ferme l'enfer, qui commande aux démons et qui produit la grâce de Dieu, ne saurait dissoudre un mariage consommé pour quelque raison que ce soit, quand ce serait pour convertir tous les infidèles : car si on dit quelquefois qu'un mariage a été rompu et défait, comme celui de Henri-le-Grand, ce n'est pas que l'Eglise ait rompu un mariage valide, mais c'est qu'elle l'a déclaré nul par faute de consentement volontaire, ou d'autres conditions essentielles. Si on trompe l'Eglise par de fausses preuves, le mariage subsiste devant Dieu, et il y va de la damnation. Ce nœud donc qui est si étroit, si serré et si indissoluble, vous le rompez autant que vous pouvez en commettant un adultère.

Voyez de grâce votre témérité! si, dès le lendemain de vos noces, vous deveniez hypochondrique, paralytique ou impuissant de tous vos membres pour le reste de vos jours, votre femme ne vous peut pas quitter pour cela; elle est obligée de vous assister, consoler et aimer; quand vous auriez blasphémé, volé, assassiné un million de fois, quand vous auriez été sorcier, hérétique, idolâtre, athée, si vous vous reconnaissez et repentez, votre partie est obligée de vous reprendre et recevoir, vous rendre ses devoirs, vous traiter comme auparavant. Mais si vous tombez une seule fois en adultère, quelque repentance, résipiscence, correction ou amendement que vous ayez, votre partie, c'est-à-dire votre mari, ou votre femme, peut faire divorce avec vous : elle ne peut pas se

remarier à un autre, mais elle n'est jamais plus obligée de vous rendre ses devoirs, elle se peut séparer de lit, de table, d'habitation et de conversation, Jésus lui permet cela (Math. 19, 9.) parce que vous avez rompu la foi promise, vous avez violé un lien qui représente l'union de Jésus avec l'Eglise.

C'est comme qui dirait que Jésus a fait divorce avec l'Eglise qui est son épouse, ou que son épouse lui a fait banqueroute; ce qui n'est pas et ne sera jamais. Vous êtes un faussaire : Jésus dit à l'Eglise : *Tu ne seras point appelée la délaissée* (Isai. 62, 4;) il lui dit : *Je t'épouserai en la foi pour jamais* (Ozee. 2, 20); il lui dit en saint Matthieu (28, 20) : *Je suis avec vous jusques à la consommation des siècles.*

DEUXIÈME POINT. — Le jurisconsulte dit ¹, et il est vrai, qu'une femme doit entrer en partage, ou pour mieux dire en communication avec son mari, non-seulement des choses humaines, encore des choses divines : *Socia rei humanæ et divinæ*. Mais Jésus ne se contente pas de donner à l'Eglise son corps humain, il lui donne encore son Esprit divin : *Accipite Spiritum Sanctum*. Et vous savez que le Saint-Esprit est amour et charité par la propriété de sa personne, par la condition de son émanation. Saint Paul a donc sujet de vous dire : *Viri diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et tradidit seipsum pro eâ, ut illam sanctificaret* (Ephes. 5, 25); et un peu plus bas il dit : *que la femme doit aimer et honorer son mari, comme l'Eglise honore Jésus*. Le prêtre qui vous marie prie Dieu de vous donner cet amour quand il bénit l'anneau qu'on vous donne; cet anneau se met au quatrième doigt, qui répond au cœur : il est d'or ou d'argent, les plus purs de tous les métaux; il est de figure ronde, symbole de l'éternité. Tout cela exprime que votre amour doit être cordial, pur, persévérant.

Voilà un bel amour que vous portez à votre parti, amour de contenance et de beau semblant, bonne mine et mauvais jeu, belles paroles et le cœur n'y touche; vous lui donnez votre corps et votre esprit en est aliéné; c'est faire comme cet ancien tyran qui joignait un corps mort à un corps vivant : *Corpora quin etiam jungēbat mortua vivis*. Quand vous n'avez point de bonne volonté, ni d'affection pour votre parti, quand vous projetez des desseins qui seront à son désavantage, quand vous avez des tendresses ou des inclinations pour quelque autre, vous donnez à votre parti un corps mort, votre corps privé de son âme : car l'âme est plus où elle aime, que non pas où elle anime.

Vous n'aimez votre femme que d'un amour sensuel et mondain. Pour épouser ses passions, venger ses querelles féminines, condescendre à ses humeurs vicieuses, vous faites comme Adam, vous mangez le fruit défendu; pour complaire à une volage, vous méconnaissiez votre père et votre mère, que sais-je? peut-être que vous les traitez mal, vous les séparez de votre table ou de votre maison, pour contenter une riotieuse; vous

¹ Lege adversus Cod. de crimine explicatæ hæreditatis.

lui permettez la piaffe, la gorge découverte, la gloire du monde, et vous voulez qu'elle soit fidèle, humble, chaste et soumise; c'est dit saint Chrysostome, comme si vous jetiez dans la rivière une amorce bien friande, ne voulant qu'elle fût prise ni engloutie d'aucun poisson.

Vous l'aimez d'un amour d'intérêt, muable et inconstant comme une girouette; vous l'aimez quand elle est jeune, en bonne santé, quand elle vous rend bon service; mais si elle devient ridée, vieille, valétudinaire, incommodée de sa personne, vous la laissez là comme une morte-paie. C'est l'aimer comme les payens aiment leurs femmes: il la faut aimer comme Jésus aime l'Eglise, d'un amour sincère et cordial, lui parler à cœur ouvert, lui communiquer vos desseins, l'associer à vos entreprises, comme Jésus a révélé à son Eglise tout ce qu'il a reçu de son Père, et il l'a associée à toutes ses opérations, même à la production de sa grâce; aimer et honorer votre mari, comme l'Eglise aime et honore Jésus; aimer et honorer votre belle-mère, vos beaux-frères et belles-sœurs, les parents et amis de votre mari, comme l'Eglise aime et honore la Vierge mère de son Epoux, saint Jean et saint Jacques ses parents, et les autres saints ses amis: *Mihi autem nimis honorati sunt amici tui*; vous entr'aider d'un amour pur, vous entr'aider à vous communiquer les bonnes pensées que Dieu vous donne, les dévotions que vous pratiquez, vous reprendre charitablement des fautes qui vous peuvent damner, prendre de bonne part les avertissements l'un de l'autre.

Saint Paul veut que vous soyez si saint, que vous donniez si bon exemple à votre femme, que vous la convertissiez quand elle serait infidèle; et vous, semblablement que vous rendiez saint votre mari, quand même il serait payen et idolâtre: *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem*. Cela ne se fera jamais en l'étourdissant de vos plaintes, reproches, invectives et autres crieries; mais comme sainte Monique convertit son mari Patrice, endurant patiemment ses injures, supportant ses imperfections, ne lui répondant jamais quand il était en colère, lui parlant de Dieu plus par ses bons exemples que par ses remontrances: *Loquebatur de te moribus suis*; lui témoignant jusqu'à la fin un amour sincère, ferme, fidèle, constant, invincible et persévérant.

Il disait aux persécuteurs de son Eglise: *Pourquoi me persécutez-vous?* Quand saint Pierre allait à Rome où il devait être crucifié, Jésus disait: *Je vais à Rome pour y être derechef crucifié*. Il dira au jugement: *J'ai eu faim, j'ai eu soif, j'ai été tout nu*. L'Eglise réciproquement prend très-grande part aux souffrances de Jésus, et s'attriste, s'afflige, se mortifie, quand elle le considère en sa mort et en sa passion: *Communicantes Christi Passionibus*. Elle se donne à lui, afin qu'il accomplisse par elle le désir ardent et insatiable qu'il a eu de servir, louer, honorer et glorifier Dieu son Père sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles: *Adimpleo quæ desunt passionum Christi* (Coloss. 1, 24). Ainsi tout doit être commun entre vous: les biens, les maux, la joie, la tristesse, le plaisir et le déplaisir; quand l'un se porte mal, l'autre en doit être malade de fâcherie.

Quelle honte est-ce de voir que vous aimez mieux perdre votre bien dans un cabaret avec des débauchés, parmi un tintamarre de jureurs, que de le manger doucement et paisiblement avec votre femme; que vous donnez tout votre bien par votre testament à des cousins, qui ne vous ont jamais rendu service que par flatterie, et ne léguez rien à votre femme qui vous a servi si cordialement, si laborieusement toute votre vie; que vous soyez si pitoyable et débonnaire envers les étrangers, et que vous soyez toujours revêché et barbare envers votre femme qui vous a été donnée comme une chose sanctifiée par les sacrements de l'Eglise? Est-ce honorer un si grand sacrement, que saint Paul dit être si digne de respect?

TROISIÈME POINT. — 1^o *Honorabile connubium in omnibus* (Hebr. 13, 4). Ce n'est pas à dire entre tous, comme tournent les hérétiques, autrement le mariage d'un frère avec sa sœur serait honorable. Il n'y a pas au grec, *Μεταξὺ πατρῶν*, comme en saint Matthieu (18, 15) : *Corripe illum inter te et ipsum solum*, *Μεταξὺ σοῦ καὶ αὐτοῦ μόνου*, mais *ἐν πᾶσι*, *in omnibus rebus*, en tout ce qui les regarde, en toutes ses parties, circonstances et appartenances; honorez-le en l'intention que vous prenez de vous marier : si elle est mauvaise et vicieuse, toute la suite en sera gâtée. Voulez-vous savoir pourquoi Dieu n'est pas dans votre mariage? C'est que vous ne vous êtes pas marié pour l'amour de lui : vous vous êtes marié par amourettes, pour votre plaisir sensuel, par ambition, pour avoir cet homme qui est en crédit; par avarice, pour avoir un riche parti. *Si deux personnes sont assemblées en mon nom*, dit Jésus-Christ, *je serai au milieu d'elles* : il n'est pas au milieu de vous, parce que vous ne vous êtes pas assemblés en son nom : *Hæc esse debet piorum conjugum intentio, ut generatione generatio præparetur*, dit saint Augustin. Il faut se marier pour donner des enfants à Jésus et à l'Eglise, pour avoir une postérité qui loue et serve Dieu en votre place, quand vous ne pourrez plus le servir sur la terre après votre mort; ou pour remède à la concupiscence, afin que cette importune étant apaisée, l'esprit soit plus libre pour s'élever à Dieu, pour le servir, l'aimer et l'honorer.

Honorez le mariage en l'élection et au choix que vous faites d'un parti, il faut beaucoup prier Dieu pour cela, lui demander instamment qu'il vous donne un bon parti convenable avec lequel vous puissiez faire votre salut : c'est à Dieu seul d'en connaître et de vous le donner. *Domus et divitiæ dantur à parentibus, à Domino autem propriè uxor prudens*; ἀρμώζεται ἡ γυνὴ ἀνδρὶ; saint Ambroise dit : *Aptatur, præparatur*; Dieu vous peut façonner un parti qui s'accorde bien avec vous, avec qui vous puissiez faire une belle harmonie. Pour obtenir cette grâce, il faut vivre saintement et faire beaucoup de bonnes œuvres avant votre mariage : *Mulier bona, pars bona dabitur viro pro benefactis*. A cela sert beaucoup le respect et l'obéissance à votre père et à votre mère. Comme le Verbe divin ne s'est allié à notre humanité et à l'Eglise que par l'envoi et la mission de son Père, et par le consentement de la Vierge, ainsi vous ne vous devez marier que par le consentement et la conduite de votre père et de votre mère; vous y aurez plus de

bénédition ; et en cas que vous rencontriez mal, ce vous sera une consolation de ne l'avoir pas fait de votre tête. Vous direz comme Sara : *Consensi accipere virum cum timore tuo*. Mais aussi il ne faut pas que vos père et mère se rendent trop sévères et rigides à vous donner un parti contre votre volonté, il arrive ordinairement de très-grands malheurs des alliances qui ne sont pas entièrement volontaires : l'amour est une chose qui n'entre pas volontiers en arbitrage : *Nullus amat alieno arbitrio*.

2^o Honorez-le en la convention et le traité du mariage : qu'il n'y ait point de tromperie, de fraude, de supercherie. Si vous achetez un cheval, vous n'êtes pas bien aise qu'on vous trompe, et vous le pouvez revendre et vous en défaire en y perdant quelque chose. Pourquoi tromperez-vous en un pacte de telle importance que le mariage, où il n'y a point de relief, et qui est pour toute la vie ? Cela est cause des aversions, des plaintes et reproches qu'on se fait l'un à l'autre : Ce n'est pas ce que vous m'aviez promis, dit-on ; vous ne m'aviez pas dit que vous étiez en dette.

3^o Honorez-le ès fiançailles, qui signifient les promesses que Dieu faisait par ses prophètes du mystère de l'incarnation ; ne les profanez pas par des libertinages et privautés illicites. On commet souvent en ce sujet de grands et horribles abus : la fiancée permet des privautés sensuelles, et des folâtreries impures à son fiancé : se flattant sur ce qu'il doit être son mari, elle n'en dit rien au prêtre quand elle se confesse pour se marier ; elle va communier indignement ; n'étant pas bien confessée, elle reçoit le sacrement de mariage en ce mauvais état : comment peuvent-ils avoir la bénédiction de Dieu en un mariage qu'ils ont commencé par trois sacrilèges ?

4^o Honorez-le en la solennité. De quoi y servent ces grands festins, ces danses et autres pompes mondaines ? Ce sont des frais inutiles ; qui, par la réjouissance d'un jour, vous incommodent souvent pour toute votre vie ; ce sont quelquefois des tisons et allumettes de dissensions. Il a prié plus de ses parents, que moi des miens. Un parent ou voisin se plaint. Pourquoi a-t-on plutôt convié ou caressé un tel que moi ? Ce fut au banquet nuptial que la pompe de discorde fût jetée par une mégère. Cela est cause quelquefois que le premier jour de votre mariage, est le dernier de votre affection : ce qui est un principe de vie, est occasion de mort à quelqu'un par les duels ou autres querelles qui s'allument en telle fête. Ceux-là firent sagement et en vrais chrétiens qui se marièrent un beau matin, et l'argent qu'ils eussent employé à ces banquets et solennités mondaines, ils le donnèrent en aumônes pour marier de pauvres filles ; et puis l'embarras et les soucis de ces banquetteries vous distraient l'esprit le jour de vos noces, et c'est néanmoins en ce jour qu'il faudrait être plus recueilli.

Pour recevoir un si grand sacrement avec grande disposition, et en recueillir les fruits, il faut entendre la messe avec grande attention, adorer le mystère de l'incarnation, demander à Dieu avec ferveur la grâce attachée à ce sacrement, réclamer les saints qui ont été mariés, comme saint Joseph, saint Joachim, saint Zacharie, sainte Anne, sainte Elisabeth, sainte Monique, et principalement la très-sainte Vierge ; invoquer les anges bienheureux,

qui sont souvent employés à concerter les mariages, comme saint Gabriel celui du Fils de Dieu, saint Raphaël celui de Tobie, un autre celui d'Isaac; bannir et excommunier bien loin, comme des pestes exécrables, ces femmes insolentes et effrontées, et ces jeunes gens qui, en la chambre de l'épousée, disent des paroles si infâmes, qu'elles feraient rougir l'impudence même. Vous feriez bien mieux, et vous attireriez la bénédiction de Dieu sur vous, si vous suiviez le conseil que l'ange Raphaël donna au jeune Tobie et à sa femme (Tob. 6, 18); il leur conseilla de passer les trois premiers jours, non pas en délices, mais en prières; et il les avertit que le démon Asmodée a pouvoir de faire du mal à ceux qui se servent du mariage brutalement et avec des passions effrénées : *Sicut equus et mulus, quibus non est intellectus.*

Honorez-le en son effet, qui est une parfaite société et communication de cœur, d'esprit, de biens, de fortune et de tout : *Supportantes invicem.* Votre mari est le plus digne, vous devez supporter ses imperfections par humilité et soumission; votre femme est la plus infirme, vous devez supporter ses faiblesses par charité et discrétion. Jésus disait en l'Évangile : *Relinquet homo patrem et matrem* : L'homme quittera son père et sa mère, et se joindra à sa femme. Votre femme a fait ce que vous deviez faire, dit saint Chrysostome, elle a quitté son père et sa mère pour se venir jeter entre vos bras, espérant vivre en paix le reste de ses jours, et faire son salut en votre compagnie; et au lieu de lui servir de père et de mère, comme vous devriez faire, vous lui êtes un tyran, un bourreau, un tigre et un léopard : pensez comme vous êtes abominable devant Dieu, à qui la cruauté déplaît infiniment. Il commande avec tant d'instance d'être débonnaire et pitoyable envers les étrangers que l'on n'a jamais vus; quel effroyable châtement devez-vous attendre, d'être ainsi cruel à votre pauvre femme que Dieu vous a donnée, que l'Église vous a recommandée, que vous avez promis de traiter avec toute la charité et la mansuétude chrétienne?

Saint Augustin ne voulait point se mêler de faire des mariages, parce, disait-il, qu'on en reçoit tous les jours quelques reproches de ceux qui sont mal logés. C'est Dieu qui vous a marié, nous l'avons dit au commencement, vous êtes cause que Satan se moque de lui, qu'il lui fait des reproches et des invectives : vous êtes un beau faiseur de mariage, voilà une belle alliance que vous avez faite, vous avez associé un impie avec une femme dévote, un ivrogne avec une sobre, un loup-garou avec une colombe. Satan insulte ainsi contre Dieu, et il se réjouit extraordinairement de vous voir en désunion; c'est lui qui sème la zizanie quand elle croît dans une famille, c'est sa viande la plus délicate, il mange à souhait ce pain quotidien en votre maison qui est toute en désarroi par vos débauches et vos dissensions.

Quand les généraux ou capitaines d'une armée ne s'entendent pas bien ensemble, les ennemis ont grande prise sur elle, les soldats se débandent et elle s'en va en déroute : quand vous n'êtes pas bien d'accord avec votre femme pour vivre ensemble en la crainte de Dieu, votre maison se ruine petit à petit, vos affaires

se décousent, vos enfants sont-négligés, vos serviteurs ne font plus leur devoir, vos voisins se moquent de vous, vos ennemis s'en réjouissent, vos parents et amis s'en attristent? toute la rue en est scandalisée.

Le mariage s'appelle *conjugium, quasi commune jugum*. Quand deux animaux qui portent un même joug ne sont pas bien d'accord, qu'ils estrivent, qu'ils regimbent, et que l'un tire d'un côté et l'autre de l'autre, il est bien plus pesant à tous deux : quand vous êtes en division avec votre femme, et que l'un veut chaud et l'autre froid, que l'un veut aigre et l'autre doux, que l'un négocie d'une façon et l'autre d'une autre, les charges d'un mariage vous sont très-onéreuses et insupportables; votre maison est un petit enfer, un lieu de coulpe et de peine : ce ne sont que blasphèmes, jurements, haines, injures, malédictions et imprécations, envies, jalousies, chagrins, amertumes et désespoirs : c'est un faubourg de damnation; au lieu que quand vous vivez en paix et que vous vous entr'aidez à servir Dieu et à garder ses saints commandements, vous lui êtes agréables : il y a trois choses qui plaisent extrêmement à mon esprit : *Amor proximorum, concordia fratrum, vir et uxor benè sibi consentientes* (Eccli. 25, 2), un mari et une femme qui sont de bonne intelligence.

En quelque extrémité que vous vous trouviez, Jésus, qui est au milieu de vous, vous assistera par une providence toute particulière, comme il fit ès noces de Cana en Galilée; vos anges gardiens, ceux de vos enfants et de vos domestiques, qui sont anges de paix, voyant la paix parmi vous, se réjouissent et vous favorisent; vos affaires temporelles en réussissent mieux, vos enfants apprennent la vertu de vous, et la reçoivent à leur postérité; vos gens vous servent plus fidèlement, vos voisins en sont bien édifiés, vos ennemis sont contraints de vous en louer, vos parents et amis en sont ravis; c'est une douce harmonie qui charme et délecte tous ceux de la ville : ἀρμόζεται ἡ γυνὴ ἀνδρί. Vous portez plus joyeusement le fardeau du mariage, vous vous soulagez dans les disgrâces qui arrivent.

En la création de la femme, Dieu disait : *Faciamus ei adjutorium simile sibi* : Si vous oppressez votre femme, comme si elle vous était esclave, elle vous servira d'embarras au lieu de vous assister; mais si vous la traitez comme votre compagne, si vous convenez ensemble à bien conduire votre famille, ce vous sera une puissante aide, votre maison semblera un paradis terrestre, l'image, l'avant-goût et le faubourg du paradis céleste où vous entrerez quelque jour. *Amen.*



SERMONS

POUR QUELQUES FÊTES.

SERMON LXXVI.

DES TROIS NAISSANCES DU FILS DE DIEU.

Pour le jour de Noël.

Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo, quia natus est vobis hodiè Salvator.

Je vous annonce une grande joie, qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur.
(Luc. 2, 10, 11.)

ENTRE les observances religieuses que l'Eglise va pratiquant pendant le cours de l'année, une des plus mystérieuses est l'institution des trois messes qu'elle fait célébrer en ce jour, par toutes les paroisses du monde. Je ne me puis pas persuader qu'elle ait aujourd'hui d'autre objet de ses pensées et de ses dévotions que la naissance de son Bien-Aimé ; mais comme le Fils de Dieu a trois naissances : l'éternelle, la temporelle et la sacramentelle, l'Eglise a permis à tous les prêtres d'offrir trois fois le saint sacrifice : à minuit, à l'aube du jour et à neuf heures, en l'honneur de ces trois naissances. Il est né du Père avant tous les siècles, au sein adorable de sa divine essence, c'est la nativité éternelle ; il est né du sein de la Vierge, dans l'étable de Bethléem, en la plénitude des temps, c'est la naissance temporelle ; il est produit par le prêtre, sous les espèces de l'eucharistie, c'est la naissance sacramentelle. Les fidèles honorent la première en la messe de minuit, la seconde en la messe de l'aurore, la troisième en la messe de neuf heures. Ces trois naissances sont remplies de tant de merveilles, que pour en annoncer une seule à de simples bergerots, un ange fut député de Dieu et envoyé du ciel tout exprès. Sans doute que pour les expliquer toutes trois à un si noble et si illustre auditoire, j'aurais besoin d'une éloquence toute céleste et angélique, à faute de ce je me servirai de la Salutation angélique, et dirai ainsi à la Reine des anges : Sainte et divine Accouchée, le ciel et la terre, les hommes et les anges, l'Eglise triomphante et la militante concertent ensemble pour vous féliciter de votre heureux enfantement ; les anges disent que vous avez produit au monde un enfant béni qui rendra à Dieu la gloire qu'il mérite, et aux hommes le salut et la paix : *Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus*. Saint Siméon dit que vous êtes une divine aurore, que vous avez apporté le Soleil de justice, la Lumière des gentils, la Gloire du peuple d'Israël : *Lumen ad revela-*

tionem gentium. Mais il n'est rien de si beau, de si auguste, de si glorieux, de si digne de vous que ces paroles de votre ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — In Christo sunt duæ naturæ.

I. PUNCTUM. — I. Nativitas æterna Christi explicatur. — II. In ejus honorem celebratur missa mediæ noctis.

II. PUNCTUM. — Nativitas temporalis Christi : 1^o Comparatur æternæ, 2^o (A) Comparatur productioni radii solis : (B) In honorem illius celebratur missa in aurora, qui nos illuminavit.

III. PUNCTUM. — I. Nativitas sacramentalis comparatur æternæ et temporalis. — II. Documenta moralia circa illam.

EXORDE. — Avant que d'entrer en l'explication des trois naissances du Fils de Dieu, afin que le peuple chrétien entende bien ce que j'ai à dire de ces grands mystères, il faut présupposer une vérité qui est notoire à plusieurs, mais qui ne doit être ignorée de personne, parce que c'est le fond et le fondement du christianisme, la ressource de notre salut et la base de tout le discours que j'ai à vous faire ; et c'est que, comme en nous il y a deux parties, l'une intérieure, invisible et spirituelle, qui est l'âme ; l'autre extérieure, visible et matérielle, qui est le corps, corps et âme tellement joints ensemble, qu'ils ne font qu'un composé qui est l'homme ; ainsi en notre Sauveur il y a deux natures, une créée, éternelle et infinie, à savoir la divinité ; l'autre créée, temporelle et infinie, à savoir l'humanité : c'est-à-dire un corps et une âme raisonnable ; divinité et humanité qui sont tellement unies et liées ensemble, qu'elles ne font qu'une même personne, qui est Jésus-Christ Notre Seigneur, vrai Dieu et vrai homme. Il me semble qu'il n'est point de comparaison plus propre pour exprimer cette union de la nature divine et de la nature humaine, que la liaison de l'âme et du corps : c'est la comparaison que l'Eglise chante presque tous les dimanches après saint Athanase : *Sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.* Mais il faut que le peuple chrétien évite une erreur qui se pourrait aisément glisser en l'esprit de quelques-uns, qui s'imagineraient, avec les apollinaristes, qu'il n'y a en notre Sauveur que deux substances, à savoir : un corps et la divinité qui tient la place de l'âme ; il est vrai que dans ce saint corps la divinité y est qui le remplit, régit et gouverne ; mais outre la divinité, il y a aussi une âme raisonnable, qui, étant unie à la divinité, anime possède et informe ce corps adorable.

PREMIER POINT. — I. Cela étant supposé, je dis que la première naissance consiste en ce que le Fils de Dieu, non selon la nature humaine, non selon son âme et son corps, mais selon sa personne divine, est engendré du Père de tout temps et de toute éternité ; engendré, dis-je, non charnellement, non corporellement, mais spirituellement, divinement et d'une manière incompréhensible, par la connaissance que son Père a de soi-même, par un acte d'intelligence, par une opération de son entendement

divin : pour cela il est appelé la *splendeur du Père*, le *brillant et l'éclat de la lumière incréée*, la *doctrine du Père*, l'*abîme des idées divines*, la *cause exemplaire de toutes les créatures*.

Pour bien entendre ceci, il est à propos de remarquer qu'il y a grande différence entre la science de Dieu et la nôtre. Ce discours est de saint Thomas, il n'y aura que les beaux esprits qui le pourront entendre, ceux qui ont l'esprit grossier et matériel ne l'entendront pas, mais ils s'endormiront; nous empruntons ordinairement hors de nous l'objet de notre science : tout ce que Dieu sait, il le voit en soi, il le connaît par soi-même, il ne mendie point ailleurs l'objet de sa connaissance. En second lieu, pour être parfaitement savants, nous avons besoin d'une grande multitude et variété d'actions, d'études et de raisonnements : Dieu par un seul acte d'intelligence, par une seule opération très-simple et très-pure, connaît parfaitement tout ce qu'il sait et tout ce qui se peut savoir.

Puisque le Verbe divin s'est aujourd'hui abaissé pour le salut des âmes, nous ne devons pas dédaigner de nous abaisser pour leur instruction. Quand un enfant apprend à lire l'Oraison dominicale : *Pater noster, qui es in cœlis*, il a besoin de faire plusieurs réflexions : il faut qu'il regarde si la première lettre est semblable à celle qu'on lui a montrée en l'alphabet, et qui se nomme *P*. Il faut qu'il considère que la seconde est semblable à la première de l'alphabet nommée *A*. Il faut qu'il joigne ces deux lettres et qu'il en fasse une syllabe *Pa*, que de plusieurs syllabes il fasse un mot, de plusieurs mots une ligne; mais le pédagogue, en un clin d'œil, en un moment, par un petit regard, voit qu'il y a là : *Pater noster, qui es in cœlis*. Ainsi nous, pour être parfaitement savants, nous avons besoin d'un grand nombre de vues, d'actions, de réflexions : il faut l'appréhension, le jugement, le raisonnement, la définition, la division et la démonstration; il faut apprendre la grammaire, les lettres humaines, la logique, la physique, la morale, la métaphysique, l'astrologie, les mathématiques, la médecine, la jurisprudence et la théologie : Dieu sait tout ce qu'il sait, et tout ce qui se peut savoir par un seul acte d'entendement, par une seule pensée, par une seule opération de son intellect, par laquelle il produit son Verbe qui lui représente naïvement sa divine essence et toutes les créatures possibles, qui sont contenues éminemment en son essence.

Ainsi le Fils de Dieu, en sa divine personne, est proprement la science du Père, son actuelle connaissance, son Verbe mental, son espèce expresse, la vive et naïve représentation de la substance de Dieu et de toutes les créatures possibles.

II. Pour ce, la messe qui se dit à minuit en l'honneur de cette première naissance, commence par ces paroles : *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu*. Et en l'Évangile de cette messe on dit que le monde a été enregistré : *Exiit edictum, ut describeretur orbis*. Beau mystère et convenance très-propre : Jésus Notre Seigneur, par la propriété de cette première naissance, reçoit trois noms qui lui sont particuliers, notionels et personnels, qui ne conviennent qu'à lui, non aux autres personnes de la sainte Trinité : il est Verbe, il est Fils et il est Image : il est Verbe : *Verbum erat*

apud Deum ; il est Fils : *Verè tu es Filius Dei* ; il est Image : *Ipse est Imago Dei invisibilis* (Coloss. 1, 15).

Il est Verbe : oui, car la doctrine du Père est très-simple, très-une et très-incomposée : ce n'est qu'une seule espèce, mais qui représente tout ; ce n'est qu'une parole, mais qui dit tout ; ce n'est qu'un Verbe, mais qui fait tout : *Semel locutus est Deus*, en hébreu il y a *Unum locutus est Deus*. Il est Fils : oui, car il est émané du Père ; il n'est donc pas le Père, il est émané par voie d'entendement, et l'entendement n'a que des actions immanentes : il demeure donc en l'entendement du Père, et par conséquent il est Dieu, puisqu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu ; il est émané de Dieu vivant par une opération de vie, par inclination de produire son semblable, non-seulement avec ressemblance, mais avec identité de nature ; il est donc Fils de Dieu, et son émanation est une vraie génération : *Processio viventis à vivente in similitudinem naturæ*. Il est image : oui, car, comme nous avons vu, il est la science actuelle que Dieu a de soi-même, l'expression de son essence : il la représente donc parfaitement, autrement la science de Dieu serait imparfaite : il est donc la naïve image, la vive représentation, le parfait caractère de la substance de Dieu.

Les trois propriétés du Fils de Dieu en sa naissance éternelle sont exprimées par les paroles de la messe de minuit. Il est Verbe, cela est signifié en ces paroles : *Dominus dixit ad me*, car *dicendo producit, producendo dicit*. Il est Fils, cela est exprimé en ces paroles : *Filius meus es tu. Ego hodiè genui te* ; il dit hodiè, pour montrer que cette génération est éternelle, non successive et temporelle : *Anni tui dies unus, est dies tuus non quotidie, sed hodiè, quia hodiernus tuus neque cedit crastino, neque succedit hesterno ; ideò coeternum genuisti, qui dixisti : ego hodiè genui te*, dit saint Augustin. Il est Image, cela est allégoriquement signifié en ces paroles de l'Évangile : *Ut describeretur orbis* ; car Jésus étant l'Image vivante de Dieu, qui exprime sa divine essence, et tout ce qui est éminemment contenu en elle, est proprement un monde archétype ; il est l'abîme des idées divines, il est la forme exemplaire, et, si on pouvait ainsi parler, le registre et l'inventaire de toutes les créatures qui existent et de celles qui peuvent être. C'est donc en l'honneur de cette naissance que les fidèles assistent à la première messe de ce jour, et elle se dit à minuit pour deux raisons.

Premièrement, pour montrer que cette naissance divine est éternelle avant toute lumière, en suite de ces paroles sacrées du Père éternel à son Fils : *Ex utero ante Luciferum genui te* : Je vous ai engendré, ô mon Fils ! je vous ai produit et donné l'être, non en vous créant de rien, ou vous formant de quelque matière, mais vous produisant de ma substance, *ex utero* ; *ante Luciferum*, avant toute lumière, non-seulement avant le soleil, mais encore avant l'étoile qui est l'avant-courrière du soleil. Ou secondement, on dit cette messe à minuit dans l'obscurité des ténèbres, pour signifier que cette naissance éternelle est si haute, si relevée, si éloignée de nos sens et de nos esprits, et tant incompréhensible, que nous n'y voyons rien non plus qu'au milieu des ténèbres : *Posuit tenebras latibulum suum. Generationem ejus quis enarrabit ?* Il est vrai que

cette naissance est une lumière, elle est *in splendoribus Sanctorum*; Mais cette lumière est si brillante et si éclatante, qu'elle nous éblouit les yeux : nous n'y voyons rien non plus qu'en plein minuit, comme le hibou, par la faiblesse de sa vue, est en la nuit au milieu du jour. Ne parlons donc plus de ce que nous venons de comprendre, ne soyons pas si téméraires que de vouloir approcher de cette lumière inaccessible, de vouloir expliquer ce que les anges mêmes, dans la clarté de la gloire, ne peuvent comprendre.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Considérons plutôt la seconde messe, nous y verrons plus clair ; elle se dit à l'aube du jour. La seconde naissance de Jésus-Christ, c'est la temporelle, par laquelle le Fils de Dieu, qui a été engendré dans l'entendement du Père de toute éternité, s'étant uni à un petit corps et à une âme raisonnable dans le ventre sacré de la Vierge, en est aujourd'hui sorti neuf mois après sa conception. La naissance éternelle est admirable, la temporelle est aimable ; je révère et adore l'éternelle, je chéris et aime la temporelle ; je me réjouis de celle-là, je jouis de celle-ci ; je glorifie Dieu de la première, je le remercie de la seconde ; la naissance éternelle m'a créé, la temporelle m'a recréé ; j'ai été fait par la première, j'ai été refait par la seconde : *Natus ex Deo per quem efficeremur, natus ex Virgine per quem reficeremur*, dit saint Augustin. Il ne me servirait de rien d'avoir été créé, si je n'étais racheté : par Jésus engendré du Père j'ai été créé ; par Jésus enfanté de la Vierge j'ai été racheté ; j'ai donc plus d'obligation à Jésus enfanté de Marie, qu'à Jésus engendré du Père et je trouve plusieurs grandes merveilles en cette seconde naissance, aussi bien qu'en la première.

Le Père éternel engendre son Fils, non-seulement sans corruption, mais avec très-grande imperfection ; ainsi, quand la Vierge a conçu et enfanté ce même Fils, tant s'en faut que sa virginité en ait perdu son lustre et son éclat, qu'elle en a été ennoblie, relevée, rendue plus pure, plus sainte et plus agréable : *Matris integritatem non minuit sed sacra vit*. Le Père engendrant son Fils, ne perd pas sa divinité : Marie enfantant Jésus, ne perd pas son intégrité ; le Père a une joie souveraine et infinie en engendrant son Fils : Marie, engendrant ce même Fils, ne sent aucune douleur, mais une extrême liesse ; le Père donne toute sa substance à ce même Fils bien-aimé, et il ne perd pas ce qu'il donne : Marie donne à ce même Fils sa substance virginale, sans dommage, sans diminution et sans intérêt de sa pureté. C'est saint Augustin (Serm. 22 de Tempore) qui fait ces beaux parallèles : *In Patre impassibilitas, in Matre incorruptibilitas : in Patre æterna divinitas, in Matre perpetua virginitas*. Je veux vous expliquer les merveilles de ces deux naissances par une comparaison si propre et si naïve, si claire et si intelligible, que si vous ne l'entendez, il n'y a rien au monde qui vous puisse faire comprendre ces mystères.

2^o (A) Entre toutes les créatures, purement corporelles, il n'en est point qui soit l'image de Dieu plus expresse que le soleil. Vous voyez que le soleil produit sa lumière, parlons au genre masculin pour mieux joindre la comparaison : le soleil produit son rayon qui

est comme son fils ; il n'y a rien de plus clair, rien de plus visible, que le soleil produisant son rayon : rien de plus clair, rien de plus lumineux, rien de plus visible, que le rayon émané du soleil, et néanmoins il n'y a rien que nous ayons tant de peine de voir, nous ne le pouvons regarder fixement, non par faute de lumière, mais par excès de clarté et par débilité de notre vue ; ainsi, comme nous avons dit : le Fils de Dieu est engendré du Père *in splendoribus Sanctorum*, en la lumière de sa divinité, par voie de connaissance et de science. Il n'y a donc rien de plus intelligible que cette génération, et toutefois il n'est rien que nous puissions moins connaître ; ce sont des ténèbres pour nous, à cause de la faiblesse de notre entendement.

Encore que le rayon soit comme le fils du soleil, étant produit et émané de lui, il est néanmoins aussi ancien que le soleil, et si le soleil était de toute éternité, son rayon serait semblablement éternel. Ainsi, encore que Jésus selon sa divinité, soit Fils de Dieu le Père, il est néanmoins aussi ancien que lui, il est de tout temps comme lui, il est de toute éternité comme lui, il est sans commencement comme lui.

Le soleil par son rayon fertilise la terre, échauffe l'air, produit l'or et l'argent, forme ici-bas les métaux et les minéraux ; ainsi le Père par son Fils a créé le ciel et la terre, les hommes et les anges, et fait par lui ses œuvres : *Omnia per ipsum facta sunt*.

Le soleil produit son rayon sans intérêt de sa substance ; il ne perd rien en lui donnant l'être : au contraire, le lustre, la beauté, l'ornement du soleil c'est son rayon ; ainsi le Fils de Dieu c'est la splendeur du Père, la figure de sa substance, c'est une très-grande perfection au Père d'engendrer un Fils qui est Dieu comme lui, et même Dieu avec lui.

Le rayon sort du soleil et est envoyé ici-bas, mais il en sort sans en sortir ; il est ici-bas et il demeure néanmoins là-haut ; vous le voyez au soleil encore qu'il soit sur la terre. Ainsi, quand la foi nous enseigne que le Fils de Dieu est descendu du ciel et venu en ce monde, ce n'est pas à dire qu'il ait quitté le sein du Père, il y est toujours demeuré, il en est sorti sans en sortir : *De Patre processit Filius, non recessit, nec successurus Patri prodivit ex Patre, sed prodivit semper mansurus in Patre*, dit saint Pierre Chrysologue.

Je n'eusse jamais cru, si je ne l'avais pas vu, que Senèque (Epist. 41) eût tant de lumière dans les ténèbres du paganisme ; il apporte cette même comparaison en des paroles si signalées, que quand ce serait saint Augustin, il ne saurait mieux exprimer le mystère de l'incarnation : *Quemadmodum radii solis contingunt quidem terram, sed ibi sunt undè mittuntur sic animus magnus et sacer, et in hoc demissus, ut proprius divina nossemus, conversatur quidem nobiscum sed hæret origini suæ*.

Ce rayon du soleil vient en cette église et passe par une vitre rouge ; comment est-il entré en cette vitre ? Je ne sais ; comment en est-il sorti ? Je ne sais : mais tant y a qu'il y est entré, tant y a qu'il en est sorti ; il y est entré sans l'ouvrir, il est sorti sans la rompre ; il a passé à travers sans l'intéresser, sans la casser, sans

l'endommager tant soit peu. Ainsi le Fils de Dieu est venu en ce monde et a passé par le ventre béni de la Vierge; comment y a-t-il été conçu? je ne sais; comment y a-t-il été enfanté? je ne sais; mais tant y a qu'il a été conçu, qu'il a été enfanté sans ouvrir, sans rompre, sans souiller, sans intéresser ce sein virginal : *Qui impatibilibiter fuerat illapsus, ineffabiliter est elapsus.*

Le rayon passant par la vitre, l'a emellie, l'a rendue plus claire, plus brillante, plus éclatante; ainsi Jésus, passant par le sein de Marie, a rendu sa virginité plus pure, plus sainte et plus sacrée.

Qu'a donc fait ce rayon dans cette vitre? Il y a emprunté un peu de rougeur, il est devenu coloré, la vitre l'a revêtu de couleur rouge. Qu'a fait Jésus dans le sein de Marie? il s'est revêtu d'un corps humain qui est composé de terre rouge : *Adam, id est terra rubra*, il s'y est humanisé, il s'y est fait homme, la Vierge l'a revêtu de notre humanité.

Le rayon empruntant de la vitre cette couleur rouge, ne la lui a pas ôtée; Jésus a emprunté de Marie notre nature humaine, sans faire aucun dommage à Marie.

Le rayon, avant que d'entrer en la vitre, était rayon, mais il n'était pas couleur, ni coloré; maintenant, depuis qu'il est entré en cette vitre, et qu'il est venu en cette église, c'est un rayon coloré, c'est une couleur rayonnante, c'est un rayon qui est couleur, c'est une couleur qui est rayon. Ainsi Jésus, avant l'incarnation, était Dieu de toute éternité, mais il n'était pas homme; maintenant, depuis qu'il est entré en Marie, c'est un Dieu humanisé, c'est un Homme déifié, c'est un Dieu qui est homme, c'est un homme qui est Dieu.

Le suppôt, l'appui et le soutien de cette couleur rouge qui paraît ici sur le pavé, c'est le rayon du soleil, car cette couleur ne subsiste que par ce rayon. Ainsi, qu'elle est le suppôt et l'appui de la sainte humanité? C'est le Fils de Dieu : elle n'a point de subsistance que lui.

Ce rayon, en tant que rayon, ou lumière du soleil, est par tout le monde; mais en tant que rayon coloré, il n'est pas partout, il est seulement ici et en quelques autres lieux. Jésus, en tant que Dieu et Fils de Dieu, est en tout lieu; mais en tant qu'homme il n'est pas partout, il n'est qu'au ciel et au Saint-Sacrement.

Quel est le père de ce rayon coloré? C'est le soleil : mais le soleil n'a pas produit la couleur; il est vrai, mais il a produit le rayon qui est conjoint à la couleur. Quelle en est la mère? c'est la vitre; mais elle n'a pas fait le rayon; non, mais elle a produit la couleur rayonnante, elle a revêtu le rayon de cette robe de couleur.

Quel est le père de Jésus Homme-Dieu? C'est le Père éternel. Il n'a pas engendré de sa substance l'humanité de Jésus; non, mais il a engendré de sa substance la personne de son Fils, qui est homme. Quelle est la mère de ce Dieu-Homme? C'est Marie. Elle n'a pas engendré la divinité; non, mais elle a conçu l'homme qui est Dieu; elle a revêtu de notre humanité la divinité du Fils de Dieu. Qui est plus ancien, ou ce rayon coloré, ou la vitre? Le rayon en tant que rayon, en tant que fils du soleil, est longtemps avant la vitre, il est dès le commencement du monde, il est au ss.

ancien que le soleil; mais le rayon en tant que coloré, est plus jeune que la vitre. Qui est plus ancien, ou Jésus, ou Marie? Jésus en tant que Dieu, en tant que Fils de Dieu, est longtemps avant Marie, il est de tout temps comme le Père, de toute éternité comme le Père, sans commencement comme le Père et le Saint-Esprit; mais Jésus, en tant qu'homme, est plus jeune que sa Mère, car elle avait quinze ans quand elle l'enfanta.

Ce rayon tenant au soleil est si brillant et si éclatant qu'on ne le saurait regarder; il éblouit et aveugle les yeux de ceux qui le veulent regarder; mais ce même rayon, revêtu de couleur rouge, est descendu ici-bas, on le regarde fort aisément; le Fils de Dieu, au sein de son Père, est invisible, ineffable, inaccessible et incompréhensible : *Generationem ejus quis enarrabit? Lucem inhabitat inaccessibilem*; mais ce même Fils de Dieu, revêtu de notre humanité et conversant avec nous, s'est rendu visible, palpable, sensible : *Quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus, et manus nostræ contrectaverunt de Verbo vitæ*. C'est donc en l'honneur de cette seconde naissance que l'on chante la seconde messe et encore que cette naissance temporelle soit arrivée en plein minuit, si est-ce que la messe qu'on chante en son honneur est célébrée à l'aube du jour.

(B) Et c'est fort à propos et pour un bon sujet, parce que la principale fin et intention pour laquelle Jésus est né d'une Vierge, c'est pour nous apporter le jour, pour dissiper nos ténèbres, pour éclairer nos esprits. Pour cela commence cette messe par cette Introït : *Lux fulgebit hodiè super nos, quia natus est nobis Salvator*; et en la Préface : *Quia per incarnati Verbi mysterium nova mentis nostræ oculis lux tuæ claritatis infulsit*. Oui, Messieurs, le Fils de Dieu est venu en ce monde lorsque les jours commencent à recroître, comme a remarqué saint Augustin, afin de nous apprendre qu'il est venu pour nous illuminer et instruire, pour être le directeur des âmes et le docteur de justice, comme il est appelé par les prophètes; il commence de bonne heure d'en faire la charge, il en exerce l'office au commencement de sa vie; il prêche, il prêche cet enfant nouveau-né, il prêche tout petit qu'il est : sa chaire, c'est la crèche; son auditoire, c'est tout l'univers; sa doctrine, c'est le mépris du monde. Il prêche, non de bouche, car il ne saurait encore parler, pas même en bégayant, mais par son exemple; il prêche, non à nos oreilles, mais à nos yeux : *Erunt oculi tui videntes Præceptorem tuum*. Il dit que la pauvreté est meilleure que les richesses, que c'est un état plus assuré pour le salut d'être pauvre que d'être riche. Le monde dit : *O cives, cives, quærenda pecunia primum est, virtus post nummos* : qu'il en faut avoir à tort et à travers, et qu'en un besoin il se faut parjurer, suborner des faux témoins, faire des antidates pour gagner son procès, plutôt que de perdre son bien. Ce divin enfant dit que la vie humble, retirée, cachée, austère et mortifiée est plus agréable à Dieu; le monde dit qu'il faut paraître, s'agrandir, s'élever, prendre ses divertissements : *Aut Christus fallitur, aut mundus errat; sed divinam falli impossibile est sapientiam : meritò ergo prudentia carnis mors est; et sæculi sapientia, stultitia nominatur*.

Voilà deux maîtres tout contraires, deux doctrines diamétralement opposées; il faut nécessairement que l'un ou l'autre se trompe. De dire que cet enfant se trompe, ce serait un horrible blasphème : il est la Sagesse éternelle, la Sagesse incréée, l'Ange du grand conseil.

Il faut donc avouer que les grands et les ambitieux du monde, les riches et les avaricieux, les dissolus et les voluptueux se trompent lourdement. Nous savons que cet enfant est le vrai Messie, parce que c'est de lui que le prophète Isaïe a prédit qu'une vierge le concevrait et enfanterait : or, le même prophète a dit qu'il saurait très-bien discerner entre le bien et le mal : *Ut sciat reprobare malum et eligere bonum*. Il choisit l'humiliation, la pauvreté et l'austérité; il rejette la gloire mondaine, les richesses et les aises du corps; donc celles-là sont bonnes et celles-ci sont mauvaises. Ne me comprenez-vous pas? Il faut être bien grossier pour ne pas toucher au doigt une démonstration si palpable.

Je dis, ô âme mondaine ! que si vous vous sauvez, comme vous pensez, prenant toutes vos aises en ce monde, contentant vos appétits sensuels, jouissant des plaisirs charnels, cet enfant était bien simple, et n'avait guère à faire, de venir du ciel en terre tout exprès pour vous montrer le chemin du ciel, puisque vous y pouviez aller sans le suivre et tenant un chemin tout contraire. Si vous pouvez vous sauver jurant à tout propos, médissant du prochain, disant des paroles déshonnêtes, cet Homme-Dieu a été bien simple de se faire enfant, lui qui était la parole éternelle, ou de s'abstenir de parler trois ou quatre ans, pour vous apprendre à refréner votre langue; si vous pouvez vous sauver, nonobstant vos rébellions envers votre père et votre mère, cet enfant a bien perdu son temps, de s'assujettir au commandement d'une fille et d'un pauvre charpentier pour vous donner l'exemple de l'obéissance; si vous pouvez vous sauver vous vautrant dans les charnalités, nageant dans les voluptés brutales, vous gorgeant de vin et de viande, en traitant cruellement votre pauvre femme, le Fils de Dieu s'est bien trompé de mener une vie toute confite en austérité, de supporter les travaux et les fatigues, endurer patiemment les affronts et les calomnies, pour vous donner le modèle de pénitence et de patience, puisque vous gagneriez bien le ciel sans faire ce qu'il vous a enseigné par son exemple.

TROISIÈME POINT. — I. Saint Bernard (Serm. *in Virg. Nativ.*) fait une belle réflexion sur la lecture du Martyrologe pour ce jour de Noël : il remarque que l'Eglise lit le Martyrologe pour ce jour tout autrement que pour les autres fêtes : car es autres jours elle parle au temps passé, mais pour le jour de Noël elle parle au temps présent. Elle dit : Un tel jour saint Etienne fut lapidé, saint Thomas fut martyrisé; mais pour le jour de Noël elle dit : *Octavo Kalendaris januarii Jesus Christus verus Deus nascitur in Bethleem Judæ*. Pourquoi *nascitur*, et non pas *natus est*? C'est, répond saint Bernard, pour nous apprendre qu'il ne fut pas seulement enfanté il y a un peu plus de seize cents ans; mais qu'il est tous les jours produit sur la terre. Et où est-ce qu'il est né aujourd'hui? *in Be-*

thleem, en la maison de pain, en la sainte hostie. Les espèces sacramentelles où il est caché, ne sont-elles pas la maison où logeait la substance du pain? cette substance du pain par la transsubstantiation quitte son logis, sort de dessous les espèces du pain pour faire place à Jésus, qui y est produit par le prêtre. C'est en l'honneur de cette troisième naissance, que l'on chante la troisième messe, et on dit en l'Introït : *Puer natus est nobis*.

En la naissance éternelle, Jésus est né pour le Père, produit par une action immanente, et réside en son sein divin : *Unigenitus qui est in sinu Patris*; en la naissance temporelle, il est né pour la Vierge, conçu en son sein immaculé, reçu et porté entre ses bras : *Eum qui ab ipsâ, et pro ipsâ genitus est, suscepit, et in præsepio reclinavit*, dit saint Athanase ¹, mais en la sacramentelle, c'est pour nous, c'est pour nous qu'il est né, c'est à nous qu'il est donné : *Puer natus est nobis, Filius datus est nobis*. Il est vrai, ô Père éternel, que votre paternité est admirable, puisque vous engendrez un Fils qui est un Dieu; il est vrai, ô sainte Vierge! que votre enfantement est adorable, puisque vous enfantez un Fils qui est Dieu; mais, je l'oserai dire, et sans témérité, puisque c'est avec vérité que mon action n'est pas moins sainte quant à son terme; car elle aboutit à produire le même Jésus en la génération éternelle. Le Père produit son Fils en parlant mentalement et en son intellect : *Dominus dixit ad me dicendo producit, producendo dicit*; pour cela il s'appelle le *Verbe*. En la naissance sacramentelle, le prêtre le produit par sa parole : *Corpus Christi sacro ore conficiunt*, dit saint Jérôme en parlant des prêtres.

En la seconde naissance, la Vierge enfanta son Fils par un miracle très-signalé, elle l'enveloppa de langes, le coucha en la crèche, le porta en Jérusalem, au temple, en Egypte, le donna à saint Siméon pour le caresser sur son giron.

En la troisième naissance, le prêtre produit le même corps de Jésus par une opération très-miraculeuse, le couvre des espèces sacramentelles, le cache dans le tabernacle; le porte aux hôpitaux, aux maisons bourgeoises, aux villages, pour les malades, le donne aux fidèles pour l'adorer et le caresser en leur sein; c'est-à-dire, peuple, que le même Sauveur que la Vierge enfanta en l'étable de Bethléem à tel jour qu'aujourd'hui, oui, le même Sauveur, non pas son image, non pas sa ressemblance, mais lui-même est en la sainte hostie qu'on vous montre en la messe, et qu'on vous donne en la communion; il y est, dis-je, aussi réellement, aussi véritablement qu'il était en la crèche et entre les bras de la Vierge. Ceci soit dit pour ceux qui, ne venant au sermon que le jour de Noël et de Pâques, vivent dans une effroyable ignorance des mystères et de leur religion, et dans une horrible négligence de leur salut. Je les avertis, de la part de Dieu, qu'ils ne seront pas sauvés s'ils ne vivent autrement.

II. En l'honneur donc de cette naissance sacramentelle, on dit la troisième messe environ les neuf heures, pour nous faire savoir que l'âme qui veut recevoir ce sacrement doit avoir le plein jour

¹ Serm. in Natali Domini, apud Lepemanum., tom. 8.

de la grâce et bannir de son cœur toutes ténèbres de péché. Et à la fin de cette messe, on dit l'Évangile des Rois : *Cum natus esset Jesus, ecce Magi ab Oriente venerunt*, pour nous apprendre que notre Sauveur ayant été aujourd'hui produit en la sainte eucharistie, a été traité bien diversement par diverses sortes de personnes; quelques-uns, à l'exemple des rois, se sont prosternés à ses pieds, l'ont adoré avec une profonde humilité, lui ont offert l'or d'une ardente charité, l'encens d'une dévote prière, la myrrhe d'une parfaite et amère contrition; d'autres lui ont fait ce qu'Hérode lui voulait faire : ils ont fait semblant de l'adorer et ils l'ont traité très-indignement et outrageusement.

Qu'eussiez-vous dit de saint Joseph, si la sainte Vierge, lui ayant donné son divin Enfant pour le caresser, il l'eût porté à Hérode qui le voulait égorger? C'est ce que vous avez fait, vous qui avez communié aujourd'hui, sans restituer le bien d'autrui, sans payer vos dettes, sans vous réconcilier à vos ennemis; vous avez en votre âme le démon, l'Hérode infernal. Le prêtre qui a produit le corps de Jésus en Bethléem, en la maison de pain, vous l'a donné en la sainte table, espérant que vous l'adoreriez et courtisieriez en votre cœur, vous l'avez livré à ses ennemis, vous l'avez logé en votre âme possédée par les esprits malins : *Facta est Babylon habitatio dæmoniorum et custodia omnis spiritus immundi* (Apoc. 18, 2). Vous l'avez obligé de sortir de votre cœur et de n'y point demeurer, pas même par sa grâce, sitôt que les espèces sacramentelles sont consommées, malheureux que vous êtes! Que dites-vous des habitants de Bethléem? ne furent-ils pas bien malavisés et inhumains?

Imaginez-vous une jeune vierge, belle par excellence : car, comme sa divine grossesse n'a point flétri la fleur de sa virginité, elle n'a point terni la beauté et le lustre de son teint; vous la voyez avec une face angélique, les yeux brillants comme deux escarboucles, mais modestement baissés, ses joues de neige et de vermillon naturel, aller de porte en porte avec son mari vierge, demander le logis : elle est au cœur de l'hiver, éloignée de ses parents, enceinte et proche de ses couches : point de logis pour elle, oui bien pour les joueurs, pour les ivrognes, pour les débauchés, non pour elle, ni pour son Fils : *Non erat ei locus in diversorio*. Au moins un petit recoin au logis pour être à couvert des injures du temps qui sont mortelles aux accouchées? Point de place pour vous, pas même un petit coin : — Mais on paiera au double, on donnera bonne récompense. — Point de place pour vous, pas même pour votre argent : *In propria venit, et sui eum non receperunt*.

Quelle honte à la nature humaine, que le Fils de Dieu soit venu en ce monde tout exprès pour les hommes, et qu'ils lui aient refusé le logis, et qu'il ait été reçu en la demeure des animaux. Ne vous fâchez pas contre les habitants de Bethléem; votre cruauté est plus grande : ils ne le connaissaient pas : *In mundo erat, et mundus eum non cognovit*; mais vous le connaissez, vous savez qu'il est Fils du Père éternel, et vous lui refusez l'entrée de votre cœur : Non, mon Sauveur, il n'y a point de place en ce cœur en-

durci de l'âme mondaine, oui bien pour toute autre personne; si on lui fait la moindre courtoisie, elle s'en sent obligée et aime son bienfaiteur; si on lui présente un petit plaisir, un peu de profit temporel ou une vanité, elle ouvre son cœur et s'y affectionne. Il ne faut point de rhétorique pour l'instruire à aimer une chétive créature qui la charme; mais pour vous, il n'y a point de place en son cœur après tant de bénéfices, pas même pour votre argent, pas même pour votre paradis!

Laissons là ces obstinés, ô âmes dévotes! et adressons-nous à Jésus: il est vrai que nous l'avons beaucoup offensé; mais il est un petit enfant, il s'apaise pour peu de chose. L'ange a dit qu'il est né pour être notre Sauveur, non pour être notre juge; il a les mains trop petites, il ne saurait tenir la foudre pour punir nos démérites; et quand il la pourrait tenir, il ne s'en saurait servir: il a les mains enveloppées dans les langes, et quand il pourrait s'en servir, sa Mère est trop près de lui, il craindrait de l'effrayer. Voyez, comme il se sourit sur son giron virginal, comme il tend ses petits bras par désir de nous embrasser. Qui est-ce qui voudrait refuser une si douce accolade? Si ses petits pieds n'étaient trop faibles, il s'échapperait du sein de sa Mère pour nous venir embrasser: *Adæmus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ ejus.*

Que nos soupîrs le réchauffent en la rigueur du froid, que nos larmes lui servent de lavoîr; mais il n'en a pas besoin, il est la pureté même: elles peuvent donc servir pour nettoyer sa demeure; que notre langue lui serve d'oreiller, elle est le siège de la parole, et il est le Verbe divin; que tous les membres de notre corps lui servent de couche, il se plaît à être sur le foin; et le Prophète a dit: *Omnis caro fœnum*; que notre cœur lui serve de matelas, il est vrai qu'il est dur comme pierre, mais sa main toute-puissante le peut amollir par sa grâce: qu'il y entre donc à la bonne heure, qu'il le possède, qu'il y demeure, qu'il y vive, qu'il y règne paisiblement, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LXXVII.

POUR LA FÊTE DE SAINT ÉTIENNE.

Stephanus plenus gratiâ et fortitudine, faciebat signa magna in populo.

Saint Etienne, plein de grâce et de générosité, faisait de grands miracles parmi le peuple. (Act. 6, 8.)

SAINT LÉON (Serm. 3 de *Passione Domini*) a dit avec raison que le Fils de Dieu, descendant du ciel au mystère de l'incarnation, est venu en ce monde comme un admirable marchand, pour trafiquer parmi les hommes et faire avec eux un échange très-salutaire, heureux et avantageux pour nous: *Venit in hunc mundum dives et misericors negotiator cæli, et commutatione mirabili iniit commercium salutare, nostra suspiciens, et sua tribuens*: Il a pris notre pauvreté, notre bassesse, notre misère, notre infirmité; il nous a communiqué ses richesses, ses grandeurs,

son excellence et sa félicité. Hier, nous entendions Jésus gémissant en une crèche; aujourd'hui nous entendons saint Etienne tonnant dans la synagogue : *Durâ cervice*. Hier, nous considérions Jésus comme un agneau qui n'a point de résistance; aujourd'hui nous admirons saint Etienne comme un lion à qui on ne peut résister : *Et non poterant resistere*. Hier, nous adorions Jésus caché dans une étable; aujourd'hui nous honorons saint Etienne triomphant en la cour du ciel.

Quand un fidèle mourait anciennement, on faisait pour lui ce souhait : *Colligat te Dominus in fasciculo viventium*; Je prie Dieu de mettre votre âme au bouquet des vivants. Les fleurs de lis de ce bouquet sacré sont les vierges chrétiennes, les œillets sont les pontifes et les prélats, les roses sont les martyrs; c'est le rosier qui produit les roses, et vous êtes comparée au rosier, ô sainte Vierge! *Quasi plantario rosæ*. Comme les roses sont les parures et l'ornement du rosier, les victoires des martyrs sont vos conquêtes et votre gloire; ils n'ont point eu de constance dans la rigueur des tourments, dans les épines des persécutions, qu'à votre exemple et par votre entremise : ces roses mystérieuses n'auraient ni beauté, ni lustre, si elles n'étaient empruntées du précieux sang de l'Agneau : *In sanguine Agni dealbaverunt stolas suas*; et ce précieux sang n'a point eu d'autre source que vos mamelles virginales, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Laus virtutis generositatis. — II. An sit virtus christiana.

I. PUNCTUM. — Milites Christi sunt feliciores mundanis : 1° Scripturâ, 2° Patribus, 3° Rationibus, 4° Experientiâ sancti Stephani.

II. PUNCTUM. — Sunt generosiores, quod probatur : 1° Exemplo sancti Stephani, 2° Rationibus.

III. PUNCTUM. — Sunt magis invincibiles : 1° Scripturâ, 2° Patribus, 3° Sensu Ecclesiæ, 4° Ratione.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad pugnandum viriliter.

EXORDE. --- De toutes les vertus morales qui ont coutume d'embellir et orner une âme bien née, il n'y en a point qui la rende plus glorieuse parmi ses concitoyens, plus recommandable à la postérité, plus illustre et célèbre dans le monde, que la générosité. C'est elle qui a produit les conquérants et les héros en la terre, c'est elle qui a établi les puissances et les empires du monde, qui a mis le sceptre en la main et la couronne sur la tête des plus illustres monarques; c'est elle qui dispense légitimement les victoires; car bien que la fortune se vante d'en être la maîtresse, de les donner quand elle veut et à qui bon lui semble, elles sont néanmoins honteuses si la générosité ne les a acquises et méritées; c'est elle qui inspire à la vertu cette noble ardeur qui lui fait entreprendre les choses les plus hautes et les plus difficiles; elle lui fournit des armes pour combattre les vices, elle lui donne dès forces pour dompter les passions, elle seule lui fraie le chemin et lui ouvre la porte de la gloire.

II. Mais nous pouvons révoquer en doute et mettre en controverse, savoir, si cette perfection tient quelque rang considérable entre les

vertus surnaturelles, comme elle en a un si honorable entre les morales et les humaines. Saint Thomas (22. q. 129, art. 2) propose cette question. Ce qui fait la difficulté, c'est premièrement que saint Paul écrivant aux Corinthiens (2. Cor. 12, 19) dit que le propre de la vertu c'est de se perfectionner et augmenter dans la faiblesse : *Virtus in infirmitate perficitur* ; au lieu que la générosité, non-seulement ne s'augmente pas, mais elle se morfond, se perd et s'anéantit en l'infirmité.

En second lieu comme un mensonge peut bien être contraire à un autre mensonge, ainsi un vice peut bien être contraire et opposé à un autre vice ; mais comme une vérité n'est jamais contraire à une autre vérité, ainsi une vertu n'est jamais contraire à une autre vertu : elles sont toutes enchainées et unies ensemble, ou par la prudence si elles sont humaines, ou par la charité si elles sont surnaturelles : *Connexæ sibi sunt, et concatenatæ virtutes*. Or, la magnanimité semble être contraire à l'humilité, car l'humilité nous met dans le rabais, elle nous fait avoir un bas sentiment de nous-même, elle nous fait défier de nos forces. La générosité nous excite, nous anime, nous élève et nous enfle le courage, elle fait que nous nous estimons dignes de choses grandes, dit Aristote (Ethic., cap. 3).

En troisième lieu, les vertus chrétiennes et surnaturelles sont en la partie supérieure de l'âme, en l'entendement ou en la volonté ; la générosité dépend beaucoup de la complexion et de la constitution du corps, elle suppose une humeur bilieuse, ou autre semblable tempérament, d'où vient que quelques animaux, comme le cheval, l'aigle et le lion, sont plus généreux que les autres : *Corpora magnanimo satis est prostrasse leoni*.

Pour donner quelque éclaircissement à cette difficulté, il est à propos de remarquer que le Créateur a jeté en la nature humaine je ne sais quelle disposition ou semence de vertu ; ce sont les passions de l'âme qui, étant bien réglées et ordonnées, sont des commencements de vertu, et même elles sont en quelque façon une partie de la vertu : *Quid sunt aliud virtutes, quàm quædam passionum ordinationes* (S. Bern.). Et comme les vertus morales sont situées au milieu de deux vices, nous prenons quelquefois le change, nous admirons au lieu de la vertu une passion de l'âme, qui n'en est que le matériel, ou une habitude vicieuse, sur la quelque ressemblance et affinité avec la vertu, étant logée sur les frontières ; ainsi, au lieu de la générosité, nous estimons la hardiesse qui n'est qu'une passion, ou l'audace et témérité, qui est le vice contraire à la générosité.

Albert-le-Grand fait mention de deux sœurs jumelles qui se ressembraient comme deux gouttes d'eau : les yeux, la bouche, les mains et la taille étaient toutes semblables ; vous eussiez demeuré longtemps avec elles sans les pouvoir discerner quant au corps, mais quant à l'esprit, il y avait si grande dissemblance, disconvenance et antipathie, que si une riait l'autre pleurait ; si une voulait une chose, sa sœur voulait le contraire. Il en est de même de la force des payens ou des gens du monde, et de celle des vrais chrétiens. Quant à l'extérieur, à l'écorce et au matériel de la vertu, elles sont fort semblables ; quant à l'intérieur, à l'esprit, à l'essence

et à la forme de la vertu, très-dissimilables : *Parte sui meliore latent*. Nous y pouvons remarquer trois différences très-notables et signalées que David exprime admirablement bien en ces paroles du psaume 42 : *Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sanctâ, ab homine iniquo et doloso erue me, quia tu es Deus fortitudo mea*. Ce qui nous fera voir que la force des saints est plus heureuse, plus valeureuse, plus invincible et plus assurée que celle des plus grands conquérants du monde.

PREMIER POINT. — 1^o *Discerne causam meam de gente non sanctâ*. Saint Augustin (Serm. 5 de Sanctis) dit que c'est proprement le martyr de Jésus qui dit ces paroles : Plusieurs ambitieux, avaricieux, vindicatifs, souffrent autant de peines, subissent autant de travaux et encore plus que les gens de bien, et même plus que les saints martyrs. Qu'est-ce qui les distingue les uns des autres ? qu'est-ce qui met la différence entre eux ? qu'est-ce qui fait que les uns sont martyrs, non pas les autres ? c'est la cause : *Discerne causam meam. Pœna non facit Martyrem, sed causa (Ibid.)*.

Les saints martyrs disent avec l'Apôtre : *Quis nos separabit à charitate Dei? tribulatio? an angustia? an fames? an nuditas? an persecutio? an gladius?* Qui est-ce qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ, ce ne sera ni la tribulation, ni l'angoisse, ni la faim, ni la nudité, ni la persécution, ni le glaive. Ils disent avec le Prophète : *Propter te mortificamur totâ die* ; mon Dieu, nous sommes prêts de souffrir des mortifications tout le jour pour l'amour de vous.

2^o Un avaricieux dit en son cœur, car il aurait honte de le dire de bouche : *Dicit in corde suo quia non audet in lingua sua, quis me separabit à cupiditate auri*. Rien ne saurait étouffer en son cœur l'amour qu'il a pour l'argent, rien ne le saurait divertir de la poursuite des biens périssables ; il ne craint rien non plus que le martyre, il ne redoute pas la faim, il la souffre tout le jour pour être attaché à sa banque ou à son comptoir ; il n'appréhende pas les dangers des larrons en sa maison, des voleurs en la forêt : il ne craint ni la nudité, ni le dépouillement de tous ses biens qu'un naufrage lui peut apporter ; il ne redoute ni le glaive, ni la roue, ni la mort à laquelle il peut être condamné pour une fausseté ou autre action noire que son avarice lui fait commettre ; il peut dire à l'argent : *Propter te mortificamur totâ die* ; Je souffre tout le jour des mortifications par l'amour que j'ai pour toi.

Dites-en autant du duelliste : il endure la mort aussi bien que le martyr, et quelquefois plus courageusement en apparence ; mais ce n'est pas courage, c'est rage ; ce n'est pas force, c'est forcenerie ; ce n'est pas générosité, c'est témérité. La force est une des quatre vertus cardinales : ces vertus se tiennent par la main, elles sont compagnies inséparables ; le vrai magnanime reçoit la mort avec prudence, pour la justice, et avec tempérance : ce n'est pas être prudent, mais étourdi, de s'exposer à la mort pour une fumée d'honneur ; c'est une injustice monstrueuse de vouloir égorger votre compatriote, votre parent, votre frère chrétien, pour une parole ambiguë interprétée en mauvaise part, comme font tant de gentilshommes.

Dites-en de même des ambitieux ; ils peuvent dire à l'honneur mondain : *Propter te mortificamur*. Ils se rendent esclaves des grands, ils font mille actions basses, honteuses et infâmes ; ils essuient mille affronts, humiliations, mortifications et indignités pour parvenir à quelque dignité prétendue : *Diù serviunt, ut brevè tempore dominantur*. *Æstimati sumus sicut oves occisionis*. Ils se laissent conduire à l'armée comme à la boucherie ; ils y endurent mille fois la faim, la soif, la lassitude, la mort comme des martyrs, par espérance d'un peu d'honneur qu'ils ne peuvent acquérir que lorsqu'ils n'en peuvent jouir ; ils sont contents de mourir, afin qu'on dise qu'ils sont morts au lit d'honneur et en braves hommes : comme cet ancien capitaine grec qui, au rapport de Longinus, étant surpris de la mort en une bataille, ne demandait pas à Dieu la vie, mais seulement un peu de jour pour être vu mourir en homme d'honneur et de cœur. Saint Etienne a été bien plus sage et plus heureux en sa générosité ; il a dit à Jésus : *Fortitudinem meam ad te custodiam* ; il a employé sa valeur pour la querelle de Dieu, pour le zèle de sa gloire, pour la défense de sa vérité, et pour la foi de son Eglise.

Voyez de grâce cette différence, quand vous faites ou endurez quelque chose pour le service des hommes. Premièrement, il arrive souvent qu'ils ne voient pas le service que vous leur rendez : le roi n'est pas toujours en l'armée pour voir en particulier tous ceux qui s'y comportent vaillamment ; vous êtes l'avocat, le procureur d'un marquis ; il ne voit pas vos veilles employées pour plaider sa cause, vos allées et venues pour solliciter son procès : on ne juge de vos services que par les événements, qui dépendent souvent de la fortune, non de votre soin ou diligence.

En second lieu, si vous avez bonne issue, on l'attribue à quelque autre qui n'y a point contribué, ou beaucoup moins que vous. On attribue la victoire à un général d'armée, le gain d'un procès à la faveur d'un conseiller ; on ne dit rien de vous, qui avez poussé à la roue plus ardemment que personne.

En troisième lieu, si les hommes voient vos services et le bon succès qui en arrive, ils ne voient pas bien souvent le grand zèle que vous y avez ; l'ardeur de votre affection, la bonne volonté de votre cœur ; et c'est ce qui mérite plus de reconnaissance et de récompense.

En quatrième lieu, s'ils voient et agréent vos services et vos affections, ils les oublient aisément ; le temps en ternit l'éclat et le lustre ; les nouvelles affaires qui surviennent en effacent la mémoire : un cavalier qui se vanterait maintenant en la cour et demanderait récompense des prouesses qu'il fit il y a cinquante ans, sous Louis XIII, pour le bien de l'Etat, se rendrait importun et ridicule.

En cinquième lieu, si les hommes récompensent vos services, ce n'est jamais selon toute leur étendue, c'est pour l'ordinaire bien petitement, beaucoup moins que vous n'attendiez, moins que vous ne méritiez, moins qu'on ne vous avait promis ou fait espérer. Un bel esprit disait autrefois que si on faisait en la cour une con-

frérie de mal contents, il n'y a personne ou fort peu de gens qui ne s'y fissent enrôler tôt ou tard.

Tandis qu'en premier lieu, Jésus voit très-distinctement et en particulier tous ceux qui travaillent à son service, toutes les pensées qu'ils ont, les paroles qu'ils disent, les actions qu'ils pratiquent, toutes les souffrances qu'ils embrassent, tous les pas qu'ils font pour sa gloire : *Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam. Intellexisti cogitationes meas de longè. Non est sermo in lingua meâ. Scio opera tua. Tu quidem gressus meos dinumerasti.* Il est assis à la dextre de son Père, mais il se lève quand saint Etienne combat pour sa querelle, afin de le contempler avec plus d'application et de contentement : *Ut spectaculo nostri certaminis perfruatur*, dit saint Cyprien. Il nous récompense, non pas selon le succès, mais selon notre travail et diligence : *Reddet Deus mercedem laborum sanctorum suorum, non pas fructuum : curam illius habe, curam exigeris, non curationem*, dit saint Bernard. Encore que les auditeurs de saint Etienne, au lieu de profiter de ses remontrances, s'endurcissent et enragent contre lui, il a autant de mérite et de salaire dans le ciel que s'il les avait tous convertis.

En second lieu, il n'attribue jamais à d'autres ce que nous avons fait pour sa gloire, parce qu'il connaît très-parfaitement les mérites de chacun : *Referet unusquisque prout gessit, laus erit uniuersa à Deo.*

En troisième lieu, il récompense les saints, non-seulement selon leur travail, selon leur service, mais selon l'affection et les dispositions de leur cœur : *Deus pensat corda non opera ; non respicit quantum, sed ex quanto.*

Les mérites de saint Etienne ne sont jamais surannés, la longueur du temps n'en efface point la souvenance; ils sont aussi efficaces et d'aussi grande valeur après des siècles entiers qu'ils étaient au commencement, parce qu'ils sont enregistrés ès archives de l'éternité; et en l'éternité rien ne passe, rien ne s'use, rien ne se ternit, rien ne se change : *In memoria æternâ erit justus. Justitia ejus manet in sæculum sæculi.* Il peut dire avec cet ancien : *Nunc opus exegi quod nec Jovis ira, nec ignes, nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.*

4^o Quand les reliques de saint Etienne furent trouvées auprès de Jérusalem par révélation divine, il y avait près de quatre cents ans qu'il était mort : car ce fut l'an 415; et néanmoins ses cendres sacrées firent autant de miracles et aussi merveilleux, que s'il eût été martyrisé ce même jour : miracles si évidents, si éclatants, si palpables et si remarquables, que le soleil ne l'est pas davantage au midi d'un jour serein, comme de ressusciter des morts, guérir des malades désespérés, rendre la vue aux aveugles en plein jour, en une procession, à la vue de toute une ville, et ce, en la Judée, en l'Afrique et en d'autres parties du monde : miracles en si grand nombre, que saint Augustin (lib. 22 de Civit., cap. 8) s'en sert pour prouver irréprochablement la vérité de la religion chrétienne contre les payens; et il dit que si on eût voulu coucher par écrit

ceux que ses reliques avaient fait seulement en deux villes, il eût fallu faire plusieurs volumes.

Cet honneur n'est qu'un accessoire et un petit échantillon de la gloire essentielle qu'il possède dans le ciel. Si Dieu fait ainsi honorer en cette vallée de larmes le corps mort de son serviteur, pensez ce qu'il fait à l'âme dans le royaume des cieux : *Ecce video cælos apertos*. Le premier qui voit les cieux ouverts, c'est le premier des martyrs, pour nous apprendre que la seule générosité employée pour l'amour de Dieu, nous ouvre le paradis et nous donne droit à ses couronnes qui veulent être ravies par une sainte violence pour être justement possédées : *Estote fortes in bello, et accipietis regnum æternum*. Notez *regnum*, notez *æternum*. Ces deux paroles montrent que la récompense des chrétiens n'est pas petite, ni de courte durée, comme celle des mondains, puisque ce n'est rien moins qu'un royaume, un royaume des cieux, un état de béatitude et de félicité éternelle.

DEUXIÈME POINT. — 1° Or, la force des enfants de Dieu n'est pas seulement plus heureuse que celle des enfants du siècle, mais elle est encore plus valeureuse ; la vaillance des conquérants qui sont estimés les plus courageux, s'exerce à renverser des murailles, des villes, à battre en ruine des citadelles, à fausser des cuirasses à coup de mousquet, à défaire des corps à coup d'épée. La force des serviteurs de Dieu s'exerce à ruiner l'amour-propre, à se surmonter soi-même, à dompter ses passions. Saint Etienne en a dompté quatre des plus puissantes et invincibles : l'ambition, l'avarice, la sensualité et l'esprit de vengeance.

Il était de bonne maison, doué d'un très-bel esprit, d'un entre-gent et bonne grâce charmante, d'une éloquence admirable et persuasive ; il avait si bien étudié qu'il rendit muets les académiciens de quatre ou cinq provinces qui osèrent disputer contre lui. Tous ces avantages le pouvaient faire aspirer aux plus hautes charges et aux dignités les plus éclatantes de la république ; mais foulant aux pieds toutes ces espérances, il se contenta d'être diacre, c'est-à-dire ministre, serviteur de l'Eglise, en l'Eglise naissante, en l'Eglise qui n'était encore qu'une poignée de pauvres gens, qui était l'objet du rebut, du mépris, de la haine, de la contradiction, de la persécution de tout le monde : *Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus omnium peripsema*.

C'est une chose bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'administrer le bien public avec l'approbation et l'agrément de tout le monde. Les Apôtres mêmes ne peuvent exercer cette charge, sans être l'objet des murmures et des plaintes de plusieurs ; ce qui les obligea de s'en démettre. Saint Etienne fut prié de se charger de cette fonction, et cela par le consentement, l'approbation, le choix et l'élection de tous les fidèles ; c'est signe qu'il était reconnu bien intègre, bien exempt de toute avarice, désintéressé, détaché des biens de ce monde : *Post aurum non abiit. Laudabimus eum ; fecit enim mirabilia in vitâ suâ*.

En cette fonction, il avait charge des pauvres veuves ; il leur devait administrer les aliments nécessaires à l'entretien de leur

vie ; c'est une charge bien glissante , périlleuse et exposée à mille tentations ; néanmoins , quoiqu'il fût en la fleur de son âge , les Apôtres et le Saint-Esprit même l'estimèrent propre à cet office , tant il était chaste , modeste , retenu et mortifié.

Quant à l'esprit de vengeance , il l'a dompté si généreusement , que voyant ses condisciples qu'il n'avait jamais désobligés , grincer des dents contre lui , suborner des faux témoins pour le perdre , le chasser honteusement de l'académie et de la ville , l'assommer à coups de pierres , il n'eut tant soit peu d'aigreur contre eux : mais étant sur le point d'expirer , il ramassa le peu de force qui lui restait pour prier Dieu avec contention de voix et d'esprit de les connaître et de leur pardonner. Pour remporter toutes ces victoires , il était besoin d'une force incomparablement plus grande que celle des Alexandre , des César , des Achille , des Scipion et autres conquérants du monde : *Fortior est qui se , quàm qui fortissima vincit mœnia.*

2^o Un ennemi est plus à craindre quand il est plus proche de nous , plus puissant et plus opiniâtre ; en cette guerre spirituelle nos ennemis ne sont pas sur nos frontières , à nos portes , mais dans nos entrailles ; ils ne nous approchent , ne nous joignent , ne nous embrassent pas seulement , mais ils nous percent et pénètrent entièrement : ce sont nos passions qui sont dans nos moëlles , dans notre cœur et au fond de notre âme. Elles sont plus difficiles à vaincre que des soldats armés de pied en cap. Un coup de pierre renverse Goliath ; un boulet de canon se fait jour à travers les bataillons rangés : il n'est rien qui puisse surmonter , rien qui puisse fausser tant soit peu l'endurcissement , l'orgueil , l'ambition , l'inimitié ou les autres passions d'un homme , s'il ne le veut. La passion tient bon jusqu'à la mort , et même au delà du trépas ; témoin la haine de Polynice ¹.

Ceux qui se sont montrés invincibles à toutes les autres attaques , ceux qui ont été victorieux de tous leurs autres adversaires , ont souvent été vaincus par une petite passion. Ce que les anciens ont reconnu et enseigné par l'exemple d'Hercule , qui , après avoir dompté les hydres et autres monstres , succomba si lâchement à la passion du fol amour , qu'une courtisane l'obligeait à porter la quenouille et filer parmi ses servantes :

*Mœonias inter calathum tenuisse puellas
Diceris , et Dominæ pertimuisse minas
Crassaque robusto deducere pollice fila?*

Ces passions sont si opiniâtres qu'elles ne se tiennent jamais pour vaincues , quelque victoire que vous en ayez remportée ; si vous n'avez toujours les armes en main , elles se réveillent , se relèvent , se révoltent et elles vous déclarent la guerre plus furieusement et plus dangereusement que jamais.

¹ Polynice était fils d'Œdipe et de Jocaste , et frère jumeau d'Étéocle. Étant sorti de Thèbes de peur d'encourir la malédiction de son père ; à la mort de ce dernier , les deux frères s'entre-tuèrent dans un combat singulier en se disputant le trône.

Quel éloge d'honneur peut donc assez dignement célébrer la mémoire, et faire le panégyrique de saint Etienne? Quelle guirlande assez glorieuse peut couronner et orner son chef, d'avoir dompté tous ces monstres avec tant de générosité, d'avoir triomphé du vieil homme, de cet homme injuste et cauteleux? il l'a surmonté si heureusement et si valeureusement, parce que Dieu seul était sa force : *Ab homine iniquo, et doloso erue me.*

TROISIÈME POINT. — 1^o *Quia tu es Deus fortitudo mea.* Les conquérants du monde ont confiance en eux-mêmes, en leur science militaire, en leur courage, en leur force, en leur dextérité, en leur épée de bonne trempe et ès autres armes offensives et défensives; la force des saints est toute en Jésus, en son secours, en sa puissance et en la grâce : *Hi in curribus, et hi in equis, nos autem in nomine Domini magnificabimur.*

2^o *Spes sua quisque sibi est.* N'écoutez pas ce poète, dit saint Augustin, écoutons plutôt le Prophète qui dit : *Maledictus qui spem suam ponit in homine* (Jerem. 17, 15). Vous êtes homme aussi bien que les autres, si vous mettez votre espérance en tout ou en partie en vous, en votre vertu, en vos forces, en vos bonnes résolutions, en votre naturel de bonne trempe, en votre courage viril, au lieu d'avoir la bénédiction de Dieu, vous attirerez sa malédiction : *Tu es fortitudo mea* : il ne dit pas : *Vous êtes ma fortification*, mais *ma force*; s'il disait *ma fortification*, vous pourriez penser qu'une partie de votre force vient de Dieu, l'autre partie de vous; non, mais toute notre force vient de Dieu seul, tout ce que nous avons de nous-mêmes, c'est la lâcheté, la fragilité et la caducité.

3^o Les chrétiens doivent avoir les mêmes sentiments que l'Eglise, comme les enfants de leur bonne mère. Les plus ordinaires dispositions que l'Eglise nous met en l'esprit et en la bouche, c'est de reconnaître l'extrême besoin que nous avons de la grâce de Dieu, et que nous sommes entièrement dépourvus de force, de puissance et de vertu, que notre volonté n'est que faiblesse, infirmité, fragilité, poussière, pente et inclination au mal; tout notre appui, notre renfort, notre espérance, notre gloire, notre victoire et nos prétentions de mérites sont en Dieu seul : *In solâ spe gratiæ cælestis innititur. Protector in te sperantium, Deus. Sine quo nihil est validum, nihil sanctum. Sine tuo nomine, nihil est in homine, nihil est innocium. Infirmitatem nostram respice omnipotens Deus, qui conspicias omni nos virtute destitui : omni, omni. Deus qui conspicias, quia ex nullâ nostrâ actione confidimus, ex nullâ nostrâ virtute subsistimus : nullâ, nullâ.*

4^o En un mot, la puissance des grands du monde consiste en leur force, en leur courage, hardiesse, générosité et vaillance; la force des vrais chrétiens n'est pas en leurs propres forces, elle est en leur faiblesse, lâcheté, bassesse de cœur, et infirmité, mais en leur faiblesse reconnue, ressentie et avouée. *Cùm infirmior tunc potens sum. Libenter gloriabor in infirmitatibus meis ut inhabitet in me virtus Christi* (2. Cor. 12, 9), δυναμεις, non pas ἀρετή. Tant s'en faut qu'il se décourage de sa faiblesse : au contraire, il n'ose s'en

prévaloir, il s'en enhardit, il s'en glorifie, il en espère la victoire, parce que d'autant qu'il y a moins de force humaine en une âme choisie, il y a d'autant plus de force divine. Or, qui doute que la force divine ne soit incomparablement plus puissante, plus effective et plus victorieuse que l'humaine : *Gloriabor in infirmitatibus meis*. Il ne l'entend pas des infirmités corporelles, car il dit ces paroles sur ce qu'ayant prié Dieu d'être délivré des tentations de la chair, parce qu'il se sentait faible, Dieu lui répondit qu'il n'avait pas besoin d'autres forces que de sa grâce, et que plus il sentait de faiblesse, plus le secours de Dieu s'augmenterait et perfectionnerait en lui : *Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur; δύναις μου, potentia mea*.

On dit, que si le cheval connaissait sa force, il ne se laisserait ni gourmer, ni gourmander comme il fait; pour ne nous laisser pas supplanter, ni tyranniser par Satan, il faut connaître notre force, et puisqu'elle consiste en notre faiblesse, il la faut connaître et avouer : si vous sentez bien votre faiblesse, vous vous défiez de vous-même, vous ne présumez pas de vos forces, vous tremblez au moindre danger, vous ne vous jetez pas dans l'occasion, dans les compagnies mondaines, les conversations d'hommes et de femmes, dans les cabarets, les danses et les brelans; vous les évitez comme des précipices, vous ne vous enflez pas des victoires remportées, vous ne méprisez pas ceux qui sont tombés, vous leur portez compassion, vous pensez que vous en feriez autant si Dieu ne vous tenait par la main, vous le priez de ne vous pas délaisser, vous recourez à lui, non à vous-même, ni à vos forces, sitôt que vous êtes attaqué : *Domine ad adjuvandum me festina*.

Sicut gallina congregat pullos suos, toute la force des poussins est en la poule, non en eux : quand ils sont en danger du chat, du chien, du milan ou d'un autre ennemi, toute leur défense et sauvegarde, c'est de recourir à la mère et de se mettre sous ses ailes; la meilleure résistance qu'une âme chrétienne peut faire aux tentations de ses ennemis, c'est de se réfugier promptement à l'ombre de la miséricorde et de la protection de Jésus, la réclamer ardemment avec humilité et avec confiance, lui disant : *Sub umbrâ alarum tuarum protege nos. Domine salva nos, perimus : Domine vim patior, responde pro me, Domine ad adjuvandum me festina*. Ce n'est pas que les saints se tiennent les bras croisés et ne fassent rien de leur côté; car, comme dit saint Thomas (22. q. 129, art. 3, ad. 4), l'humilité chrétienne n'est pas contraire à la magnanimité : l'humilité fait que reconnaissant et avouant votre faiblesse, vous avez un bas sentiment de vous et de vos forces prétendues; la magnanimité fait que vous confiant en la grâce de Dieu, et étant armé de forces surnaturelles qu'elle vous donne, vous faites de grandes entreprises, vous affrontez les hasards, vous embrassez les persécutions et la mort même, vous domptez vos passions, vous terrassez le monde, le diable et la chair.

CONCLUSION. — A cet effet, imaginez-vous donc que l'Eglise vous dit ce que la mère de saint Symphorien disait à son fils, quand il était entre les mains des bourreaux pour la foi : *Nate,*

nate aspice cælum : Mon fils, mon fils, regardez le ciel, c'est le prix et le trophée de votre victoire; vous ne combattez pas pour conquérir l'Arabie Heureuse, les îles Fortunées, l'empire de tout le monde, mais le ciel empyrée : *Aspice cælum*, regardez le ciel, le Père éternel y est, qui vous dit : *Certa bonum certamen, apprehende vitam æternam*. Si vous avez si souvent combattu, dompté vos passions réfrénées et vos appétits pour les grandeurs du monde, pour les biens de la terre, pour les respects humains, le combat était rude et la récompense fort petite : *Certa bonum certamen*. Le meilleur combat, le combat le plus heureux, le plus glorieux et le plus avantageux, c'est de vous mortifier, faire mourir en vous l'ambition, l'avarice, les appétits de la chair et l'esprit de vengeance, pour l'amour de moi : je suis toujours auprès de vous, je vois tous les assauts qui vous sont livrés, la résistance que vous y faites, je vois les ardeurs de votre cœur, la grandeur de votre courage, les victoires que vous remportez, je n'en laisserai pas une seule sans très-grandes récompenses.

Aspice cælum, regardez le ciel, le Fils de Dieu y est qui vous dit : *Exemplum dedi vobis* : J'ai méprisé les honneurs, j'ai mené une vie cachée, une vie pauvre et nécessitéeuse, une vie toute confite en pénitence et austérité; j'ai souffert d'être méprisé, calomnié, moqué et bafoué; j'ai pardonné de bon cœur, j'ai plaidé pour mes ennemis, excusé et diminué leurs fautes : *Non erubescat facere Christianus quod fecit Christus* : N'ayez point de honte de marcher sur les pas de votre maître et d'imiter votre Dieu : *Aspice cælum*, regardez le ciel, le Saint-Esprit y est, qui vous dit : Si vous entrez en ce combat contre vos mauvaises inclinations, je vous animerai de ma grâce, je serai votre force, je vous donnerai des joies, des consolations et des délices spirituelles, qui adouciront les amertumes de vos mortifications.

Aspice cælum. La sainte Vierge y est, qui vous dit : Courage, je vous aiderai, je vous tendrai la main, je parlerai à mon Fils pour vous, je vous prendrai en ma sauvegarde. Regardez le ciel, saint Etienne et les autres saints y sont qui vous disent : Nous vous avons frayé le chemin, nous avons passé par les mêmes travaux, nous en savons la portée : ils ne sont pas si rudes qu'on les imagine : nous étions hommes comme vous, fragiles comme vous et nous les avons surmontés avec la grâce de Dieu. Regardez le ciel, les anges sont aux écoutes et en la tribune du ciel, pour contempler vos batailles, pour admirer votre constance et pour honorer votre victoire : ils chanteront un épiniqion, ils feront votre panégyrique, ils célébreront vos éloges, ils dresseront vos trophées, ils vous conduiront en triomphe, ils vous recevront en leur compagnie, ils vous agenceront une couronne de gloire, de splendeur et de félicité éternelle. *Amen*.

SERMON LXXVIII.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Qu'il y a une vraie amitié entre Dieu et l'homme juste.

Hic est discipulus quem diligebat Jesus.

Celui-ci est le disciple que Jésus aimait.

(JOAN. 21, 7.)

L'HISTOIRE grecque nous apprend que le roi de Perse, Darius, étant un jour appliqué à considérer la grosseur extraordinaire d'une pomme de Grenade, dont on lui avait fait présent par excellence, un de ses favoris lui demanda quelle chose il voudrait avoir en aussi grand nombre qu'il y avait de grains en cette pomme. Il répondit : Je voudrais avoir autant de Zopyres, autant de vrais et fidèles amis. C'était un souhait de chose impossible. La malignité d'un cœur humain et l'amour-propre qui règne dans le monde ne permit jamais à personne d'avoir un si grand nombre de vrais amis. Aussi le Saint-Esprit nous conseille, par la bouche du Sage (Eccli. 6, 8), de ne les pas compter, mais de les peser; d'en avoir peu et qu'ils soient bons. Le saint dont nous célébrons aujourd'hui la fête a été si heureux en ce sujet, qu'à l'exemple de l'Épouse sacrée, il a choisi un ami entre mille : *Dilectus ejus electus ex millibus* : car il prend la hardiesse de se nommer ordinairement *le disciple bien-aimé de Jésus*. L'étymologie de son nom, qui signifie *grâce*, me donnera sujet aujourd'hui de vous faire voir que celui qui est en la grâce de Dieu participe à ce bonheur, et qu'il y a entre Jésus et lui une vraie et parfaite amitié.

Ce qui a beaucoup contribué à la sanctification de saint Jean, ç'a été l'honneur de votre appartenance, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Il a eu le bien d'être votre allié et votre parent selon la chair ; il avait sympathie avec vous par le privilège de sa virginité ; après l'ascension de Jésus, il lui a heureusement succédé en la qualité de votre Fils sur terre, il a été votre hôte, votre tuteur, votre ange gardien. Comme Jésus s'est servi de vous pour lui communiquer ses faveurs, ainsi la grâce d'en discourir fructueusement nous doit venir de Dieu par vos intercessions, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Videtur quod non possit esse amicitia inter Deum et hominem. — II. Est tamen nam amor Christi in justos habet omnes conditiones veræ amicitiaë.

I. PUNCTUM. — Amor Christi in justos est benevolentiaë : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus.

II. PUNCTUM. — Est amor complacentiaë : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus.

III. PUNCTUM. — Est amor familiaritatis : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus ; hæc familiaritas est bonum honorabile, utile, jucundum.

IV. PUNCTUM. — Christus dilexit Joannem hoc triplici amore.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad puritatem et ad amorem Christi.

EXORDE. — I. *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es*, disait le proverbe ancien ; cela est vrai : nous sommes ordinaire-

ment tels que les compagnies que nous hantons, tels que les amitiés que nous contractons : bons si elles sont bonnes, mauvaises si elles sont mauvaises : *Qui cum sapientiōs graditur, sapiens erit; amicus stultorum similis efficietur*, dit le Saint-Esprit; et après lui saint Chrysostome : *Amicitia pares invenit aut facit*; et le poète grec :

Μοροῖς ὀμιλῶν κ' αὐτὸς ἐκρυήση σοφός,
Μοροῖς ὀμιλῶν κ' αὐτὸς ἐκρυήση μορός.

La raison de ceci est que l'amour est unitif, *δύναμις ενωτική*, dit saint Denys. Il tend naturellement à joindre et à associer les personnes qui s'entraiment : or, le ciment de cette union, c'est la ressemblance; quand il y a sympathie de naturel, d'humeurs et d'inclinations entre deux personnes, elles conviennent bien ensemble : les choses qui sont contraires, ou dissemblables se cantonnent, s'éloignent, se fuient par leur antipathie; et quelle ressemblance se peut trouver entre l'Être incréé et l'être créé, le Tout-Puissant et la faiblesse, l'Infini et le fini, le Tout et le néant? quelle amitié donc se peut contracter ou conserver entre le Créateur et la créature?

II. Et toutefois le philosophe moral a osé dire : *Inter viros justos et Deum amicitia est, conciliante virtute : quid dico amicitia? imo necessitudo est*. L'Époux sacré dit à l'âme choisie : *Surge, propera, amica mea* : Levez-vous, hâtez-vous, mon amie; et il disait à ses Apôtres : *Je vous appellerai mes amis, parce que je vous ai découvert mes secrets*; et derechef : *Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande*. Et le saint dont nous faisons aujourd'hui la fête, dit que nous pouvons avoir société avec le Père éternel et son Fils, et il prend souvent la hardiesse de s'appeler le disciple, le bien-aimé de Jésus.

Toute amitié est amour, mais tout amour n'est pas amitié : ces deux termes ne sont pas synonymes ni réciproques. L'amitié est un composé et un assemblage de trois amours : amour de bienveillance, amour de complaisance et amour de familiarité. Pour être ami de quelqu'un, vous le devez aimer non d'un amour d'intérêt et de concupiscence, mais d'un amour gratuit et de bienveillance.

Vous vous trompez, vous vous trompez, jeune fille, pauvre malavisée, vous vous trompez d'ajouter foi aux prières de ce fripon qui vous séduit; il vous assure qu'il a de l'amitié pour vous; c'est un menteur; il ne vous aime pas, il s'aime soi-même, il aime ses divertissements, il aime son plaisir brutal; s'il vous aimait, il aimerait votre âme, il aimerait votre honneur, il aimerait votre salut; mais il ne se soucie pas que vous fassiez naufrage de tous ces biens, pourvu qu'il fasse curée passagère de votre caresse mortelle.

En second lieu, l'amitié est un amour de complaisance. Un père de famille qui a un enfant débauché a de la bienveillance pour lui, mais non de l'amitié, parce qu'il ne se plaît pas en ses comportements; il lui dit : Si vous ne vous corrigez, nous ne serons pas amis.

En troisième lieu, il y doit avoir familiarité et conversation entre deux amis. Un roi qui a un serviteur fidèle et diligent prend plaisir à ses services, et lui veut du bien; il a donc de la bienveillance et de la complaisance envers lui, et néanmoins on ne dit pas qu'ils sont amis, parce qu'ils ne sont pas familiers ensemble.

PREMIER POINT. — 1^o L'amour du Fils de Dieu envers une âme choisie est adorable en ces trois qualités. C'est un amour de charité : *Charitate perpetuâ dilexi te* (Jerem. 31, 3). Ce n'est pas un amour d'intérêt, mais de bienveillance, et de bienveillance infinie, infinie quant à son principe, infinie quant à son effet. Quand vous voulez désigner à un homme qui est plein de bonne volonté, vous dites : C'est un ami qui est tout cœur; dire cela d'une créature, c'est une exagération; le dire du Créateur, c'est une solide vérité : *Deus charitas est*, dit notre saint Evangéliste, *totus desiderabilis*, ou, selon le grec, *ολος επιθυμια*, *totus desiderium*, dit l'Épouse, il est tout désir, tout cœur, tout amour, tout charité.

2^o *Amat et Deus nec alius de hoc habet, sed ipse est undè amat, ergò non tàm amorem habet, quàm ipse amor est*, dit saint Bernard. L'essence de Dieu, son être, sa volonté, ne sont qu'une même chose, très-pure, très-simple, in composée : il aime donc de tout ce qu'il a, il aime de tout ce qu'il est.

N'est-ce pas une bonne conséquence? L'essence de la lumière, c'est d'éclairer, donc il n'y a rien en lumière qui n'éclaire; l'essence de la blancheur, c'est de blanchir, donc il n'y a rien en la blancheur qui ne blanchisse; ainsi c'est une bonne conséquence de dire : *L'essence de Dieu c'est d'aimer*, donc il n'y a rien en Dieu qui ne soit amour, et qui n'aime; il nous aime par sa puissance, par sa sagesse, par sa bonté, par sa justice, par sa puissance et par sa sagesse : sa bonté est amour, parce que tout ce qui est en Dieu est Dieu même, et Dieu est une flamme d'amour : *Deus charitâs est, Deus noster ignis consumens*. Sa bonté est employée à nous vouloir du bien, sa sagesse à trouver des inventions pour nous en procurer, sa puissance à nous faire du bien, sa justice à détruire le mal contraire à notre bien; et sa bienveillance est si grande que par cet amour il nous veut le même bien qu'à soi; il nous désire et nous procure la même béatitude, la même joie, la même félicité qui le rend heureux et content, c'est-à-dire la vue, la possession et la jouissance de sa divine essence : *Intra in gaudium Domini tui*.

3^o Et ce qui montre que sa bienveillance est bien gratuite, c'est qu'il a désiré et préparé ce bien à l'âme choisie avant qu'elle fût au monde, avant qu'elle fût capable de lui rendre aucun service, c'est-à-dire de tout temps et de toute éternité : *Possidete regnum quod vobis paratum est à constitutione mundi*. Il n'a jamais eu besoin et n'en peut jamais avoir de quelque créature que ce soit. Vous êtes mon Dieu, lui dit le Psalmiste, parce que vous n'avez pas besoin de mes biens : *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*. (Psal. 15, 2), et saint Augustin dit : *Illum egere bono nostro nemo sanæ mentis dixerit, omne enim bonum nostrum vel ipse est, vel ab ipso est* : Ce serait une grande folie de

penser que Dieu ait besoin de nos biens, puisque tout le bien qui est en nous, ou c'est lui-même, ou il vient de lui. Saint Hilaire a remarqué que lorsqu'il recommande à son peuple de garder ses divines lois, il ajoute : *Ut benè sit tibi*, non pas : *Ut benè sit mihi*; il ne dit pas : Afin qu'il vienne quelque bien; mais : Afin que vous en soyez plus heureux. Et pour connaître encore comme son amour est désintéressé, il ne faut que considérer ce qu'il fait aux âmes affligées.

Un ancien étant interrogé quelle est la pierre de touche, la marque et le caractère de la vraie amitié, répondit : ἀτυχία, l'adversité. Le vrai amour est comme le cœur qui penche du côté gauche : où il y a plus d'affection, il met plus d'affection; car, comme dit saint Grégoire : *Cùm quis in prosperitate positus diligitur, incertum valde est utrum prosperitas an persona diligatur, amissio autem prosperitatis, vim interrogat dilectionis* : Quand vous aimez votre ami qui est en crédit, en honneur et en abondance de bien, on ne sait si c'est lui ou sa prospérité que vous aimez; mais s'il reçoit un revers de fortune, l'inconstance de cette volage éprouve la constance de votre amitié; si vous persévérez à l'aimer nonobstant sa disgrâce, c'est par grâce que vous l'aimez, non par intérêt et amour-propre. Tant s'en faut que l'amour que Dieu nous porte s'éteigne ou se refroidisse, quand nous sommes en affliction; qu'au contraire, il s'augmente et se rend plus ardent. Plus une âme choisie est inconnue au monde, rebutée, pauvre, malade ou affligée, plus elle est aimée et favorisée de Dieu. Le Psalmiste dit qu'il est auprès de ceux qui ont le cœur affligé, qu'il se mit auprès du patriarche Joseph quand on le jeta au fond d'une basse-fosse. Vous n'avez jamais ouï dire ni lu en l'Écriture que Dieu recommande les grands, les riches et les puissants du monde, qu'il promette récompense à ceux qui les favoriseront; il s'appelle *le prince des rois, terrible aux monarques de la terre*¹, jamais le père des rois : mais il se dit *le père des orphelins, le juge des torts qu'on fait aux veuves, la force des pauvres*². En un seul psaume, qui est le 71^e, où il n'y a que vingt versets, où il n'est traité que des prodiges que le Messie devait opérer, il nomme les pauvres par sept fois, et il répète par dix fois la promesse qu'il fait de les aider, protéger, délivrer de l'oppression des riches, les rendre honorables en sa présence : *Honorabile nomen eorum coram illo*; aux autres Écritures, il recommande à son peuple, quasi à tout propos, d'avoir soin des étrangers, des pauvres, des opprimés et désolés; c'est que son amour est pur et sincère, il aime plus ceux qu'on peut penser lui pouvoir faire moins de bien, son amour est de bienveillance, non de concupiscence.

¹ Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde. Descenditque cum illo in foveam. Cum ipso sum in tribulatione (Psal. 33, 49; Sap. 40, 43; Psal. 90, 45).

² Princeps regum terræ (Apoc. 4, 5). Terribilis apud Reges terræ. Pater orphanorum et Judex viduarum (Psal. 73, 43; 67, 6). Fortitudo pauperis (Isa. 25, 4).

DEUXIÈME POINT. — 1^o C'est en second lieu un amour de complaisance. Le saint homme Job, considérant la bassesse et petitesse de l'homme et la comparant avec la hauteur et grandeur infinie de Dieu, s'étonnait de voir qu'une si haute majesté daigne ouvrir les yeux pour regarder une si basse et si chétive créature : *Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis; qui quasi flos egreditur et conteritur, fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet : et dignum ducis super hujusmodi aperire oculos tuos* : Qu'y a-t-il de plus chétif et méprisable que l'homme? il entre en ce monde avec souillure et en gémissant, il y demeure fort peu et toujours en misère, il en sort avec frayeur et douleur; il est semblable à une fleur qui s'épanouit le matin, se flétrit sur le soir, qui ne demeure jamais en même état, et vous daignez, ô mon Dieu! ouvrir les yeux pour me regarder. Et que diriez-vous, saint prophète, si vous saviez ce qui se passe là-haut? comment vous étonneriez-vous de la charité de Dieu, si vous saviez qu'encore que vous soyez sur un fumier tout couvert d'ulcères, abandonné de tout le monde, Dieu fait tant d'état de vous qu'il ne daigne pas seulement ouvrir les yeux pour vous regarder, mais il ouvre sa bouche pour vous louer, assemble ses états généraux pour faire votre panégyrique et célébrer vos éloges en leur présence, et, comme vous dites ailleurs, il met en vous son cœur et sa complaisance.

2^o *O pater misericordiarum! ó pater miserorum! ut quid apponis erga eos cor tuum? scio! scio! ubi est thesaurus tuus, ibi est et cor tuum : quomodo ergo nihil sumus si thesaurus tuus sumus? Omnes gentes quasi non sint, ait Propheta, sic sunt ante te : sic quidem ante te sed non sic intra te; sic in judicio veritatis suæ sed non sic in affectu pietatis tuæ*¹. O père de miséricorde! ô père des misérables, comment daignez-vous mettre votre cœur en eux? je sais bien ce que c'est, c'est que vous mettez votre cœur où est votre trésor; comment est-ce donc que nous ne sommes rien si nous sommes votre trésor? Le prophète dit que toutes les nations du monde ne sont rien devant vous. Il est vrai que nous ne sommes rien en nous-mêmes; mais nous sommes beaucoup en votre cœur, rien devant vous, mais beaucoup dedans vous; rien au jugement de votre vérité, mais beaucoup en l'affection de votre piété. Quand nous avons pratiqué la vertu et fait tout ce que nous devons, vous voulez, pour nous humilier, que nous nous estimions serviteurs inutiles, vous voulez que nous le disions, mais vous ne le dites pas; au contraire, vous faites tant d'état de nous et de nos actions, que vous agréez et chérissez nos plus petites vertus : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui*. Il n'y a rien en notre corps de plus noble, de plus précieux et de mieux façonné que les yeux, rien de plus vil et abject qu'un cheveu et un cheveu du cou. L'Époux dit à l'âme dévote : *Vous avez blessé mon cœur*, ou selon le grec, vous m'avez dérobé le cœur, *ἐκκαρδίωσας με*, non-seulement par un de vos yeux, mais par un cheveu de votre cou; c'est-à-dire que quand nous sommes en

¹ Ber., Serm. 5 in Dedicacione Ecclesiæ.

état de grâce, et que nous faisons quelque chose pour l'amour de Dieu, pour petite qu'elle soit de son estoc et en apparence, elle est très-grande et de grand mérite en l'estime de Dieu ; l'âme choisie ne lui est pas seulement agréable en la pratique des vertus excellentes et héroïques, mais des moindres et des plus ordinaires.

Voyez la valeur et l'efficace de la grâce sanctifiante : voilà deux frères d'une même maison, aussi riches l'un que l'autre, l'un donne vingt pistoles aux pauvres, mais il est en état de péché; l'autre ne donne qu'un liard pour l'amour de Dieu, et il est en état de grâce : quelle proportion d'un liard à vingt pistoles? une seule pistole vaut plus de huit cents liards, et toutefois voyez la différence. Il est vrai que celui qui a donné vingt pistoles en aura peut-être quelque récompense en cette vie; mais après la mort on n'en fera point de mention; au lieu que ce liard donné pour l'amour de Dieu en état de grâce fructifiera pour l'âme dévote, lui produira des plaisirs et des honneurs, et sera en bonne odeur devant Dieu en toute l'étendue des siècles.

O âme chrétienne! si Dieu vous ouvrait les yeux pour voir le contentement qu'il a de vos bonnes œuvres et le salaire qu'il vous en prépare, vous ne laisseriez pas écouler une seule occasion de pratiquer la vertu sans vous en prévaloir. Quand vous faites l'examen de conscience, Dieu vous cache vos bonnes œuvres par une providence particulière pour vous tenir dans l'humilité; il ne vous donne lumière que pour connaître vos fautes, afin d'en faire pénitence; il ne vous montre pas l'inventaire qu'on a fait dans le ciel de toutes vos actions vertueuses, pour vous en récompenser, et vous trouverez à l'heure de la mort un trésor admirable de toutes les instructions que vous avez données à vos domestiques, de tous les actes d'adoration et d'amour que vous avez faits pendant la journée, de tous les *Ave, Maria* que vous avez dits quand l'horloge sonnait, de tous les pas que vous avez faits après le Saint-Sacrement : *Tu quidem gressus meos dinumerasti. Respiramus ergo fratres*, conclut saint Bernard, *et si nihil sumus in cordibus nostris, fortè in corde Dei potest aliud latere de nobis*. Consolez-vous donc, ô âmes dévotes! encore qu'il vous semble que vous n'êtes rien, que vous ne faites rien, que vous ne méritez rien, que vous ne faites rien qui vaille, peut-être qu'il ne le semble pas à Dieu, il juge tout autrement de vous, il agrée votre service, parce qu'il a envers vous un amour d'amitié et de complaisance.

3^o Et voulez-vous savoir par quelle voie il a moyenné cette amitié? admirez avec moi l'ingénieuse invention de cette bonté divine. L'amitié est un amour réciproque : il ne peut y avoir amitié entre Dieu et nous, s'il ne nous aime et si nous ne l'aimons. Nous sommes indignes d'être aimés de lui, nous sommes incapables de le bien aimer. Qu'a-t-il fait? Son Fils est l'unique objet de sa complaisance, il ne peut prendre son bon plaisir qu'en ce bien-aimé, et en ce qui a quelque union et liaison avec lui; il l'a fait notre chef et nous ses membres, afin qu'étant insérés et incorporés en lui, nous soyons dignes d'être l'objet de la bienveillance et complaisance de son Père : *Benedixit nos omni benedictione spirituali in Christo*; et pour nous rendre capables de l'aimer, il nous donne son Saint-

Esprit, qui possède et anime notre âme, qui répand en notre cœur une charité surnaturelle, et qui aime Dieu par notre entremise d'un amour céleste et divin : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.*

TROISIÈME POINT. — 1^o Quand les anciens faisaient l'emblème de l'Amour, ils le peignaient en forme d'enfant. Comme il n'y a rien de plus accostable, rien de plus familier qu'un enfant, l'amour d'amitié demande conversation, familiarité, communication entre les amis. Cette troisième qualité se retrouve encore en l'amitié qui est entre Dieu et l'âme choisie ; elle dit en son cantique : *Dilectus meus mihi et ego illi : Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.* Et son Epoux dit par Osée (2, 14), qu'il prend plaisir d'être avec elle en la solitude pour lui parler cœur à cœur : *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus*, et il y a tant d'inclination, que si elle s'amuse à quelque créature au lieu de converser avec lui, il l'en détache par quelque affliction qu'il lui envoie.

Vous vous étonnez de voir que les pertes des biens, les maladies, la mort des enfants, et autres disgrâces temporelles arrivent plus souvent aux gens de bien qu'aux méchants ; le Prophète en rend la raison : *Zelus Domini exercituum fecit hæc omnia.* L'amour que Dieu a pour les bons en est cause, amour si ardent, qu'il passe en jalousie ; en quoi, dit saint Augustin, on le peut comparer au pigeon, puisqu'il compare sa bien-aimée à la colombe : *Surge, propera, amica mea, columba mea.*

2^o Pline dit que l'amour du pigeon envers sa colombe est si passionné, qu'il se pique de jalousie et s'il la trouve parmi d'autres pigeons, il la gronde, la rudoie et lui donne quelques coups : mais c'est sans amertume, il n'y a pas en lui ni dans sa colombe une seule goutte de fiel pendant ce mauvais traitement, et après, comme s'il s'en repentait, il la flatte, la caresse, fait la ronde autour d'elle : *Amor sævit, charitas sævit, Christus sævit, sine felle, sævit more columbino non canino*, dit saint Augustin¹. Quand une âme chrétienne se prive de la conversation avec Dieu, de l'oraison, de la fréquentation des sacrements, parce qu'elle est trop collée d'affection à quelque créature, Dieu le trouve mauvais, la corrige, lui envoie quelque croix pour l'en détacher. Vous aimez trop cet enfant, vous perdez trop de temps à lui acquérir des biens de ce monde, à l'ajuster et enjoliver ; c'est votre petite idole, Dieu l'appelle à soi et vous l'ôte. Vous employez tant de temps à cultiver cette métairie que vous ne priez Dieu ni soir ni matin que par manière d'acquit, Dieu vous la fait perdre par un procès. Vous vous imaginez que c'est un effet de sa colère, c'est un excès de son amour qui passe comme en jalousie : *Zelus Domini fecit hæc omnia.* Il vous veut dépandre de l'amour et entretien de la créature, afin que vous ayez plus de loisir, plus d'affection, plus de vigueur d'esprit pour converser avec le Créateur ; ou, si vous voulez, je dirai avec saint Chrysostome, que Dieu fait comme une mère qui prend plaisir de caresser son fils sur son giron ; si cet enfant se sé-

¹ Tract. 7, in primam Epist. Joan. Cant. 2.

pare d'elle pour courir çà et là avec ses compagnons, elle commande à un serviteur de prendre un masque ou autre déguisement pour l'effrayer, afin que l'enfant, ainsi épouvanté, retourne au sein de sa mère.

3^o Ce n'est pas que notre conversation avec Dieu donne tant soit peu de surcroît à sa béatitude et à sa félicité très-accomplie; mais c'est que par une bonté ineffable, il nous aime cordialement et il sait que c'est un grand honneur, un grand bonheur, un grand plaisir à une bonne âme de converser avec Dieu. Nous voyons dans le monde qu'il n'y a personne, pas même les princes du sang, qui soient honorés et redoutés en la cour comme un favori que l'on sait avoir l'oreille du roi, entrer en son cabinet quand il veut et conférer familièrement avec lui. L'Écriture exagère l'honneur que Dieu faisait à Moïse de lui parler comme un ami à son ami, et l'âme de ce prophète recevait tant de lumière en cette conférence, qu'elle rejaillissait au corps : les enfants d'Israël en étaient éblouis, et il était obligé de voiler sa face pour se présenter à eux. Le Saint-Esprit nous a dit au commencement que *celui qui converse avec les sages devient sage* (Sap. 8, 16), et l'âme qui traite familièrement avec Dieu, qui est la sagesse, la bonté, la sainteté, la perfection même, ne deviendra-t-elle pas sage, bonne, sainte et parfaite?

Vous me direz peut-être que vous vous ennuyez à faire oraison si longtemps; qu'il y a du profit, mais non pas du plaisir à converser avec Dieu? Hé! que dites-vous là? si on disait le même de vous, vous le trouveriez mauvais! si un de vos amis disait qu'il n'y a pas de plaisir avec vous, vous ne le tiendriez plus pour votre ami. Le Sage n'est pas de votre avis; au contraire, il dit qu'il n'y a point de dégoût ni d'ennui : mais beaucoup de joie et de délectation en la conversation avec Dieu : *Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium, et in amicitia illius delectatio bona*. Saint Antoine n'était pas de votre avis quand il passait les nuits entières à converser avec Dieu, et se plaignait que le soleil, se levant le matin, troublait le plaisir qu'il avait en l'oraison. Le Fils de Dieu ne dit pas de vous ce que vous osez dire de lui; mais il dit que ses ébats et ses divertissements sont de converser avec vous : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum* (Prover. 8, 31). N'est-ce pas un sujet de grande confusion pour nous quand Notre Sauveur nous crie : Mes délices sont d'être avec les enfants des hommes; si nous ne lui répondons avec vérité : Mes délices sont d'être avec le Fils de Dieu : *Filii hominum usquequò gravi corde?* Enfants des hommes, à quoi pensez-vous? Que désirez-vous? Que cherchez-vous, si vous ne recherchez l'amitié de Dieu?

Que ne faites-vous pas dans le monde pour vous mettre aux bonnes grâces d'un grand, pour acquérir l'amitié d'un prince? Vous vous tuez corps et âme, vous usez votre jeunesse, vous employez les meilleures années de votre vie à son service, vous vous rendez l'objet de l'envie et de la malveillance de mille personnes, et après que vous avez obtenu votre prétention, il ne faut que casser un verre, il ne faut qu'un faux rapport de quelque flatteur, il ne faut qu'un jugement téméraire, une mauvaise opinion que ce grand

concevra de vous pour le porter à vous disgracier, à vous faire faire votre procès, à vous ruiner de biens et de réputation : *O quantis periculis ad majus periculum pervenitur, si amicus Dei esse voluero ex hoc nunc fio*, dit saint Augustin. N'est-ce pas une chose étrange ? il n'est rien de si précieux que l'amitié de Dieu, il n'est rien qu'on puisse avoir à si bon marché, et il n'est rien qu'on recherche moins. Etre ami de Dieu ! quel honneur, quelle incomparable dignité ! Si vous disiez à un prince : Monseigneur, je désire être votre ami ! on se moquerait de vous, il le prendrait de mauvaise part. Nous disons au Fils de Dieu ! Je désire être votre ami : ce serait une hardiesse une témérité punissable s'il ne le permettait ; mais il le veut bien, il le souhaite, il le commande ; quelle admirable charité ! quelle prodigieuse miséricorde ! Qu'est-ce qu'il y a en ce monde qu'on puisse acquérir par la seule volonté ? Rien du tout, pas un peu de cendre, pas une épingle, pas un fétu ; il faut au moins se baisser et y porter la main pour le prendre ; et l'amitié de Dieu ; qui est la chose la plus excellente et la plus souhaitable qui soit au ciel et en la terre, vous la pouvez avoir par sa grâce avec la seule volonté.

QUATRIÈME POINT. — Recourez à saint Jean pour cet effet ; il est le disciple bien-aimé, c'est-à-dire l'ami particulier de Jésus ; c'est sa propre qualité, sa prérogative, il en fait part à ses dévots. Le Fils de Dieu l'a aimé d'un amour de grande bienveillance : *Amavit eum Dominus et ornavit eum* ; il l'a appelé dès sa jeunesse, avant que le monde et la chair flétrissent l'éclat de son innocence ; il lui a donné la persévérance jusqu'à la fin, même pendant la lâcheté et la fuite honteuse des autres apôtres. Que de grâces il a reçues, que de vertus il a pratiquées, que de mérites il a acquis en un si long espace de temps, dès le commencement de sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans ! Que de services il a rendus au Fils et à la Mère en sa jeunesse et en sa vieillesse, par sa langue et par sa plume, en la prospérité et en l'adversité, en sa patrie et en son bannissement ! Jésus l'a fait prophète entre ses disciples, martyr entre ses prophètes, apôtre entre ses martyrs, évangéliste entre ses apôtres, vierge entre ses évangélistes, le ramas, l'assemblage et comme la quintessence de tous les ordres des saints : *Amavit eum et ornavit eum*. Si le dernier jour juge de tous les précédents, si c'est au lit de la mort qu'on témoigne des affections plus sincères et cordiales, Jésus a montré en la croix qu'il avait des inclinations toutes particulières pour lui, lui léguant par testament ce qu'il avait de plus précieux : *Ecce Mater tua ! et ex illâ horâ accepit eam Discipulus in suâ, ut ad ejus curam quidquid ei esset necessarium, pertinerit : suscepit eam in suâ, non prædia quæ nulla propria possidebat, sed officia quæ propriâ dispensatione exequanda curabat* (S. August., *Tract. 129 in Joan.*).

Il l'a aimé d'un amour de complaisance ; il a tant agréé ses services, que même depuis son ascension, il l'a choisi pour son secrétaire d'état et de cabinet ; il s'est servi de lui pour écrire des lettres aux évêques d'Asie, pour annoncer aux fidèles des prophéties si importantes : *Beatus qui legit et audit verba prophetiæ hujus*

(Apoc. 1, 3), que c'est un bonheur seulement de les lire, et pour coucher par écrit sa génération éternelle, son incarnation et les miracles qui montrent plus évidemment sa toute-puissance divine, comme d'avoir changé l'eau en vin, redressé le paralytique de trente-huit ans, rendu la vue avec de la boue à l'aveugle-né, ressuscité le Lazare demi-pourri.

Il l'a aimé d'un amour de familiarité : *Omnes quidem Jesus, sed ipsum familiaris præ cæteris diligebat, ita ut in convivio super pectus suum discumbere fecerit* (August., *ibidem*). Il l'a caressé et mignardé sur son giron comme un père amiable fait à son petit enfant ; et comme le Fils de Dieu étant au sein de son Père reçoit de lui l'effusion et la communication de tous ses secrets, et même de son essence divine, ainsi ce bien-aimé étant sur le sein de Jésus, a reçu de lui la communication et la révélation des grands mystères qu'il a enseignés à l'Église : *Discipulus qui fuit in sinu Jesu, ipse enarravit nobis : beatus Apostolus cui revelata sunt secreta cælestia*. Il est le plus signalé en l'ordre des mignons de Jésus, il a plus de pouvoir et d'inclination d'y recevoir ceux qui lui seront dévots.

CONCLUSION. — Pour être de ce nombre et entrer bien avant en ses bonnes grâces, il faut avoir en grande recommandation la vertu de pureté qui l'a rendu si remarquable et si illustre entre les apôtres, et qui a vérifié en lui cette parole du Saint-Esprit : Celui qui aime la pureté de cœur aura pour ami le Roi des rois : *Qui diligit cordis munditiam, habebit amicum Regem* (Prov. 22, 11). Nous pouvons ajouter à notre propos : *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum Joannem* : Celui qui aime la pureté de cœur aura saint Jean pour son ami. Témoin saint Edouard, roi d'Angleterre : il garda la virginité toute sa vie avec sa sainte épouse Edith jusqu'à la mort, par sympathie de grâce et ressemblance de vertu. Il avait dévotion particulière à notre saint évangéliste, et il accordait ce qu'on lui demandait en son nom. Un pèlerin lui demanda un jour l'aumône au nom de l'apôtre saint Jean ; son aumônier n'y étant pas, et lui n'ayant alors autre chose, donna à ce pauvre un anneau de grand prix qu'il avait au doigt. Quelque temps après, deux Anglais allant en pèlerinage à Jérusalem, s'égarèrent en une nuit fort sombre et obscure ; un vénérable vieillard leur apparut, les mena en la ville, les logea, les traita fort honorablement, et le lendemain matin il leur dit qu'ils poursuivaient hardiment leur chemin, qu'ils retourneraient heureusement en leur pays, qu'il les conduirait et leur servirait de guide, parce qu'il était Jean l'Évangéliste, qui aimait beaucoup leur roi Edouard, à cause de son excellente chasteté, et qu'ils lui portassent cet anneau que le roi lui avait donné quand il lui demanda l'aumône en habit et apparence de pèlerin.

Demandons-lui cette vertu angélique, et l'honneur d'être au nombre des amis de Jésus ; et parce que l'amitié est un amour mutuel, aimons le Sauveur pour être aimé de lui, aimons-le d'un amour de bienveillance, d'un amour pur et désintéressé, non d'un esprit mercenaire, non-seulement quand il nous comble de pros-

périté, mais quand il nous afflige; autrement, c'est aimer les bénédictions de Dieu, non le Dieu de bénédictions. Il le faut aimer parce qu'il est bon; et quand il nous accablerait de maux, il ne laisserait pas d'être bon et digne d'un amour infini. Aimons-le d'un amour de complaisance, prenant plaisir à penser qu'il est infiniment grand, infiniment puissant, sage, bon, heureux et content. Il nous faut complaire en tout ce qu'il est, en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il dit et en tout ce qui a quelque rapport et relation à lui. J'ai dévotion à la piété d'une bonne carmélite, qui, par tendresse d'affection envers Jésus, baisait quelquefois les vers qu'elle rencontrait au jardin, parce que Jésus s'est comparé à eux¹. Comment est-il possible que nous ayons de la haine contre un seul de nos prochains après le mystère de l'incarnation? Quand nous voyons un homme, un pauvre, un serviteur, ne devrions-nous pas dire en nous-même: Mon Sauveur est fait comme cet homme, il est de même nature que lui, il a été pauvre comme ce mendiant, il a été serviteur comme ce valet: *Formam servi accipiens!* Est-il possible que nous n'aimions pas celui qui a tant de conformité et de ressemblance avec notre bien-aimé.

Aimons Jésus d'un amour de familiarité, aimons à converser avec lui en l'oraison, ouvrons-lui notre cœur avec confiance, comme au plus fidèle ami que nous puissions avoir, découvrons-lui nos desseins, demandons-lui conseil en nos entreprises, conduite en nos actions et consolation en nos afflictions. Si nous avons de l'amour pour lui, il en aura pour nous. *Ego diligentes me diligo.* S'il y a amour réciproque de lui à nous et de nous à lui, nous serons ses amis, tout ce qui lui appartient nous sera commun: *Amicorum, omnia communia*, nous aurons droit à sa gloire et béatitude éternelle. *Amen.*

SERMON LXXIX.

POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION.

Ut circumcideretur puer, vocatum est nomen JESUS.

Des que l'enfant fût circoncis, on lui donna le nom de Jésus.

(Luc. 2, 21.)

LES prophètes anciens prévoyant le mystère de l'incarnation, les grandeurs infinies de l'Homme-Dieu et les œuvres merveilleuses qu'il devait opérer sur terre, prédirent qu'il s'appellerait *Emmanuel*, c'est-à-dire Dieu avec nous, l'Admirable, l'Ange du grand conseil, le Tout-Puissant. Il possède toutes ces qualités dès le premier instant de sa conception; mais parce qu'il ne devait être notre Sauveur que par l'effusion de son sang, il le répand aujourd'hui très-volontiers et reçoit le Sauveur de la circoncision pour mériter et acquérir la glorieuse épithète et le sacré nom de JÉSUS.

¹ Duval, *Vie de sœur Marie de l'Incarnation.*

C'est vous-même qui lui avez administré de votre propre main ce sacrement douloureux, Vierge sainte! Premièrement, parce que vous vouliez avoir le mérite d'obéir à une loi si mortifiante et si rigoureuse; secondement, vous craigniez qu'un autre ne lui fit trop de mal; troisièmement, afin de l'apaiser plus promptement par votre mamelle virginale; en quatrième lieu, parce que vous deviez être sa marraine et lui imposer le saint nom qu'il a mérité par ce sacrement, en suite de cette promesse : *Vocabis nomen ejus JESUM*. C'est ce que votre ange vous dit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Omnia mysteria redemptionis humanæ facta sunt circumcissione.

I. PUNCTUM. — Cur Christus voluit circumcidi : 1^o Ratio in honorem Dei Patris, 2^o Per obedientiam, 3^o Per fidelitatem ad suam vocationem, 4^o Per humilitatem, 5^o Per zelum animarum.

II. PUNCTUM. — De nomine Jesu : 1^o Quàm sit illi charum, 2^o Quàm debeat nobis esse charum.

EXORDE. — Si avec la lumière de la foi et par la conduite de la grâce, nous considérons de près l'économie de notre religion, nous verrons que tous les mystères que Jésus a opérés en ce monde pour procurer notre salut, ont été accomplis par voie de circoncision. Le premier mystère qui a commencé l'œuvre de notre rédemption, c'est l'incarnation, c'est-à-dire la très-ineffable et très-adorable union du Verbe avec la nature humaine; et cette union ne s'est faite que par retranchement et circoncision : retranchement en la divinité, retranchement en l'humanité. Mais quel retranchement a-t-on pu faire en la divinité? Toute circoncision suppose nécessairement un assemblage et une composition de diverses pièces, et la sainte théologie admire en l'être incréé une si parfaite simplicité, qu'elle ne peut reconnaître en lui aucune composition, ni de parties intégrantes, ni de matière et de forme, ni de substance et d'accident, ni d'acte et de puissance, ni de nature et de subsistance, ni même d'essence et d'existence, puisqu'il n'emprunte l'être de personne. Son essence, c'est d'exister : *Ego sum qui sum : qui est, misit me ad vos*. En une substance si simple, si pure, si indivisible et si incompressible, qui n'a aucune partie, que peut-on circoncire si on ne retranche pas tout? En effet, au mystère de l'incarnation la divinité du Verbe incréé et toutes ses adorables perfections semblent entièrement retranchées, épuisées, supprimées et anéanties. C'est saint Paul qui le dit : *Exinanivit semetipsum*; ou, comme dit Tertullien : *Exhaustit semetipsum*. Qu'était devenue son immensité, quand il était resserré dans un berceau? qu'était devenue son indépendance, quand on le voyait pendu à la mamelle d'une Vierge? sa souveraineté, quand il était sujet au commandement d'un charpentier? sa puissance, quand il avait besoin d'être porté entre les bras de sa mère?

En la sainte humanité, quelle admirable circoncision! on en a retranché non pas une partie du corps, non une faculté de l'âme, non une qualité personnelle, mais sa propre personne, son hypostase, sa subsistance, et même, selon saint Thomas, son existence

naturelle. En sa naissance, au lieu qu'il devait être enfanté dans la pourpre en un superbe palais parmi des courtisans, avec une magnificence, une pompe et une solennité royale, comme étant Roi et le Roi des rois, il a retranché toute cette pompe et est né dans une étable. En sa vie voyageuse et paisible sur la terre, ç'a été une circoncision continuelle, depuis le premier moment jusques au dernier; mais circoncision d'une chose la plus agréable, délicieuse, charmante et souhaitable qui se puisse imaginer, qui est la gloire de son corps. Représentez-vous si vous pouvez, toutes les joies, tous les plaisirs, les délices, les contentements, les passe-temps que tous les hommes ont jamais eus et qu'ils auront jusqu'à la fin des siècles : plaisirs en l'âme, au corps, en la vue, en l'ouïe, au goût, en l'odorat, aux sens extérieurs, aux intérieurs, en l'esprit et en la volonté; faites-en un précis, une infusion et un consommé : comparez tous ces plaisirs à un seul moment de la gloire de Jésus, c'est comparer un grain de sable à toute la terre, une goutte d'eau à toute la mer, une petite bougie au soleil du midi en un jour serein : pourquoi? parce que la gloire de ce corps adorable n'est pas seulement un écoulement et un rejaillissement de la gloire et béatitude de l'âme, mais aussi c'est une effusion, une participation de la gloire et béatitude de la Divinité, même c'est une gloire suessentielle, incréée, immense et infinie : *Gloriam quasi unigeniti à patre, gloriam ergò quam semper habuit ut Deus, ut homo habet*, nous a dit autrefois saint Cyrille d'Alexandrie.

En la passion ç'a été une circoncision universelle, non en une partie du corps, mais en tout son corps; non en son corps seulement, mais encore en l'âme; non en la partie inférieure de l'âme seulement, mais aussi en la supérieure; que faisaient autre chose les fouets, les épines, les clous, que de circoncire la peau, la chair, le sang, en toutes les parties de son corps? que faisaient autre chose la crainte, l'ennui, la fâcherie qu'il eut au jardin, que de circoncire la joie qu'il devait avoir en la partie inférieure? que faisaient autre chose la douleur et tristesse qu'il eut de nos péchés, que de circoncire une partie de la gloire et félicité de la partie supérieure qui devait inonder toute l'âme?

Mais il n'a point souffert de circoncision plus rigoureuse, plus austère, plus fâcheuse et plus indigne de lui que celle qu'il reçoit aujourd'hui; elle est si honteuse et si humiliante, que saint Luc même appréhende de la raconter. Il glisse par-dessus comme sur un pas dangereux, il n'ose pas dire qu'il a été circoncis, il le donne bien à entendre, mais il ne le dit pas, et les autres Evangélistes n'en disent pas un seul mot, pas même en passant. Ils n'ont point de honte de dire qu'il a été flagellé, couronné d'épines, couvert de crachats, crucifié, mais ils craignent de dire qu'il a été circoncis; parce que la circoncision est la marque et le caractère, la fleur-dellis des pécheurs, et il n'y a rien de si contraire à la sainteté de Dieu, que le péché, la plus petite apparence ou l'ombre du péché. Il faut donc qu'il y ait eu de puissantes raisons, des motifs bien faulx et pressants pour se résoudre à recevoir ce sacrement si douloureux, si ignominieux, si préjudiciable à l'opinion que nous devons avoir de sa sainteté, de son innocence, de sa divinité. J'en

trouve deux principales : premièrement par hommage à Dieu son Père ; secondement par obéissance à la loi.

PREMIER POINT. — 1° Saint Augustin, qui ne laisse rien à examiner en la parole de Dieu, a subtilement remarqué qu'au texte hébraïque de la Genèse, la première fois que Dieu est appelé *Seigneur* en l'écriture sainte, c'est en la création de l'homme, parce qu'il tient à plus grand honneur d'être le Souverain et le Seigneur des hommes que de tout le reste des créatures. A plus forte raison il tient à plus grand honneur, et ce lui est une gloire incomparablement plus grande d'être le souverain de son Fils que d'avoir l'empire d'un million de mondes ; car s'il est vrai ce qu'a dit Justinien en la préface de l'*Authentique* : *De defensionibus Civitatum*, qu'un seigneur est d'autant plus relevé qu'il commande à des personnes plus illustres : *Quantò quilibet melioribus præst, tantò major ipse et honestior est*, la couronne du Père éternel est infiniment excellente, illustre et éclatante d'avoir un Dieu pour son sujet, pour son vassal, pour son serviteur et son esclave : *Servus meus es tu, ego in te glorificabor* (Isa. 49, 3) ? Oui, serviteur et esclave, car Jésus, recevant la circoncision reconnaît et proteste par cette cérémonie qu'il est au nombre des esclaves de Dieu, qu'il est du peuple d'Israël que Dieu a conquis avec main-forte, l'affranchissant de la servitude d'Égypte et le faisant son captif de guerre : *Mancipium manu captum*.

Il est marqué, non-seulement comme vassal, esclave et serviteur, mais aussi comme une hostie et une victime de Dieu. L'Agneau pascal, qui devait être immolé le jour des Azymes à la souveraineté de Dieu, était apporté en Jérusalem, et destiné au sacrifice par l'impression d'une marque : mais cette cérémonie ne se faisait que trois ou quatre jours avant son immolation, d'autant que par cette marque il était référé à Dieu et dédié à son service. S'il eût été marqué longtemps auparavant, il eût pu être profané après sa consécration, comme étant mangé des loups ou emporté par quelque larron ; mais Jésus n'est point en danger d'être jamais soustrait de la domination et de la puissance de son Père. Il lui a consacré toutes ses actions, toutes les pensées de son esprit, toutes les affections de son cœur et tous les mouvements de sa vie. Il est marqué intérieurement comme une sainte victime par la subsistance du Verbe, qui est, dit saint Paul aux Hébreux (1, 3), le caractère et l'expression de la substance divine, et une relation personnelle, qui réfère et rapporte à son Père tout ce qu'il a, tout ce qu'il est en son corps, en son âme, en son humanité sainte et en sa personne très-adorable : *Hunc enim signavit Deus* ; il est marqué extérieurement par cette cicatrice de la circoncision, comme un agneau destiné au sacrifice de la croix pour honorer la souveraineté de Dieu et ses autres perfections au nom de toutes les créatures.

2° Il est circoncis, en second lieu, par obéissance à la loi : *In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam*. Quand je lis le frontispice de notre calendrier, et que je trouve ces paroles : *Circumcisio Domini*, je vois l'accomplissement de cette prophétie, je vois que le premier jour des éphémérides sacrées,

le commencement de l'enfance et de la vie de Jésus est illustre et remarquable par la plus héroïque et parfaite obéissance qui se puisse pratiquer : *Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis*. Saint Paul avait sujet d'exagérer cette obéissance, mais j'admire beaucoup plus celle d'aujourd'hui : être attaché à un gibet, ce n'est pas devant Dieu, ni devant les esprits raisonnables une preuve bien assurée qu'on soit criminel. On sait bien que la malice ou l'ignorance des hommes y condamne souvent des innocents ; mais être circoncis, c'est une marque infailible qu'on est pécheur, ou de la race des pécheurs ; c'est une note d'infamie, une dégradation, un opprobre et un déshonneur devant Dieu et devant les hommes : *Maluit perdere vitam quam obedientiam*, dit saint Bernard ; et moi je dis qu'il a mieux aimé perdre l'honneur, qui nous est plus cher que la vie, que de manquer à l'obéissance. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre qu'il fait des lois trop rigoureuses, qu'il n'en sait pas la difficulté, parce qu'il n'en subit pas la rigueur. Les juifs n'ont point sujet de le rebuter comme n'étant pas du peuple de Dieu, de le reprendre et de le décrier comme un transgresseur de la loi, ni de dire qu'il a exempté les chrétiens de la circoncision pour en être affranchi lui-même. Il a sujet de leur dire : *Non veni solvere legem, sed adimplere* ; il a sujet de nous dire, et il nous le dit par son exemple : *Dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis*.

3^o Il commence dès son bas âge de correspondre avec grande fidélité et ponctualité à sa vocation. Aristote dit qu'il importe beaucoup de dresser les enfants et de les accoutumer de bonne heure au métier ou à la profession qu'ils doivent exercer toute leur vie. Si on les destine à la guerre, il faut leur faire manier de petites épées ; si c'est aux lettres, il faut leur mettre des livres en main. A Sparte, pour connaître le naturel ou l'inclination d'un enfant, on le promenait posément par toute la ville, et on remarquait en quel lieu, et à quoi il s'arrêtait avec plus d'attention. Si c'était dans la boutique d'un armurier : il sera bon soldat ; si c'était devant un libraire : il sera homme d'étude. Quand vous voyez une petite fille sage, modeste et retenue, vous dites : Elle sera religieuse ; si elle se plaît à danser, à badiner et à parler d'amourettes : elle sera, elle sera, je n'oserais dire. Voulez-vous savoir quel est le génie de Jésus, quelle est son humeur, son inclination et son affection, c'est d'endurer et de répandre son sang ; c'est sa vocation, son vrai métier, sa profession, *virum dolorum*. S'il est né d'une vierge, s'il est descendu du ciel, s'il a pris un corps mortel et passible, c'est pour endurer et répandre son sang. Il commence de bonne heure, il commence le plus tôt qu'il lui est possible.

4^o Il ne dit pas comme nous : Que dira-t-on de moi ? qu'en pensera-t-on ? je ferai tort à mon honneur, je ternirai ma réputation, je démentirai ma sainteté, je donnerai sujet à saint Bernard et aux autres de me dire : *Ad quid tibi Circumcisio necessaria qui peccatum non commisisti, nec contraxisti? quod ipse non feceris, ætas manifestat; quod non contraxeris, multò certius probat Patris divinitas, integritas Matris* (Serm. 1. de Circumcisione). Qu'avait-il à faire de la circoncision, qui est la flétrissure et le caractère

des pécheurs? Il n'a point commis de péché, il n'en a point contracté. Qu'il n'en ait point commis, quand il n'y aurait point d'autre preuve, son âge le témoigne assez, âge d'enfance, d'innocence, d'incapacité au mal; qu'il n'en ait point contracté, la divinité de son Père et l'intégrité de sa mère le montrent plus que suffisamment. Son Père est la sainteté même, sa Mère l'a conçu en toute pureté. D'où serait venu le péché? On a coutume de n'appliquer le fer qu'à une chair pourrie et ulcérée; la chair précieuse de ce petit enfant n'est point sujette à la corruption, ni à la gangrène du péché; c'est l'ouvrage du Saint-Esprit, qui ne fait rien que de très-accomplir, c'est le fruit d'une vierge très-pure et très-immaculée; c'est une chair vive, sainte, sanctifiante, déifiée et unie au Verbe adorable; pourquoi en couper une partie comme si elle était corrompue et gangrénée?

5° Ce qui l'a obligé à une si étrange humiliation, c'est le zèle de notre salut, l'amour et l'affection qu'il a eue pour nos âmes : c'est l'Évangéliste qui le dit : *Ut circumcideretur Puer, vocatum est nomen ejus Jesus*. Représentez-vous un gentilhomme de cette ville, qui va en ce Bas-Languedoc pour y acheter une terre noble, ou un domaine qui s'appelle Beaulieu, ou Beauséjour : on est d'accord de part et d'autre de toutes les conditions, et on en couche le contrat par écrit : mais le paiement de la somme et la prise de possession se diffère pour de bonnes raisons. S'il pense que cet achat lui soit avantageux, qu'arrive-t-il? trois choses. Premièrement, si on lui demande combien vous coûte un tel domaine? il répond : Il ne me coûte rien, je l'ai eu pour rien. — Il ne vous coûte rien? on ne donne pas ainsi les domaines pour rien. — C'est qu'il lui semble que ce qu'il en donne n'est rien; c'est qu'il en pense avoir si bon marché, qu'il lui semble que ce qu'il en donne n'est rien. En second lieu, ses parents voyant la grande affection qu'il a à cette terre, quoiqu'il n'en ait pas encore pris possession, ils lui en donnent déjà le nom, et l'appellent *Monsieur de Beaulieu, Monsieur de Beauséjour*. En troisième lieu, de peur que le vendeur ne se dédise, il lui donne pour arrhes une partie de la somme. Le Fils de Dieu est venu ici-bas pour acheter nos âmes, qui sont les plus agréables séjours, les plus belles demeures qu'il ait eu ce monde; le contrat s'en passa entre lui et son Père au premier instant après son incarnation. Il fut dit en cette transaction qu'il donnerait tout son précieux sang, et qu'il serait notre Rédempteur; mais il n'était pas à propos que cela s'accomplît sur-le-champ. Il devait premièrement prêcher l'Évangile, et nous donner exemple par sa sainte vie; il a été si joyeux de ce compromis, qu'il lui semble avoir nos âmes pour rien; il dit que son Père les lui a données : *Quod dedit mihi pater majus omnibus est. Si dederit homo omnem substantiam pro dilectione*, ou, selon une autre version : *Pro dilecta, quasi nihil despiciet eam*. L'Homme-Dieu donnant toute sa substance pour sa bien-aimée, lui semble n'avoir rien donné; et la Vierge, et saint Joseph, connaissant son humeur et l'ardente affection qu'il a pour les âmes, quoiqu'il ne les possède pas encore, ils lui en donnent déjà le nom, ils l'appellent JÉSUS, SAUVEUR et RÉDEMPTEUR des âmes; et afin que ce pacte soit bien ferme et inviolable,

il en paie aujourd'hui les arrhes, il veut être circoncis et répandre une partie de son sang en attendant qu'il le donne tout en la croix jusqu'à la dernière goutte.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Que dis-je, qu'il veut être circoncis pour être JÉSUS? tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a souffert a été à cette intention. Toutes les fois qu'on nomme le saint nom de JÉSUS, il porte ma pensée et mon cœur en Bethléem, en Nazareth et au Calvaire, dit un Père de l'Eglise : *Sanctum JESU nomen non prius nostris intonat auribus, quàm cor in Calvarium deducat et Bethleem.* Verbe éternel, pourquoi êtes-vous né en ce monde? c'est pour être JÉSUS. Pourquoi avez-vous voyagé, sué, jeûné et travaillé sur terre? c'est pour être JÉSUS. Pourquoi avez-vous enduré d'être flagellé, couronné d'épines et attaché à un gibet? c'est pour être JÉSUS.

Pilate avait plus de raison qu'il ne pensait, sa plume était conduite par un esprit qu'il ne connaissait pas : il a déclaré la vraie cause de la mort du Fils de Dieu. C'était la coutume de ce temps-là, que lorsque quelqu'un était condamné à mort par autorité de justice, on mettait sur sa potence un écriteau qui faisait savoir la cause de sa mort; s'il était condamné pour un vol, pour un meurtre, on mettait *voleur, meurtrier*. Qui eût vu Pilate prendre la plume en main pour écrire le titre de la croix, il eût pensé qu'il mettait séducteur, séditieux, destructeur du temple (c'est de quoi il avait été accusé) : non, le Saint-Esprit ne le permet pas, il veut que le juge même qui l'a condamné déclare publiquement la vraie cause de sa mort : *Posuerunt causam ejus scriptam : JESUS.* Comme si le Saint-Esprit voulait dire : Voulez-vous savoir pourquoi ce Fils de Dieu, qui est avec le Père et le Saint-Esprit dans le ciel, est ici crucifié entre deux larrons? c'est qu'il a voulu être JÉSUS. Pourquoi celui qui est continuellement loué et glorifié par les escadrons célestes est ici moqué et blasphémé? c'est parce qu'il est JÉSUS. Pourquoi celui qui a la gloire pour couronne, et la beauté pour son vêtement : *Gloriâ et honore coronasti eum : Dominus regnavit decorem indutus est,* pourquoi, dis-je, il est ici tout nu, et n'a qu'une couronne d'épines pour diadème? c'est qu'il a voulu être JÉSUS : *Posuerunt causam ejus scriptam : JESUS.*

2^o Pilate prophétisait en cela comme Caïphe avait prophétisé sur le même sujet au commencement de la passion, tant il est vrai que Dieu parle ordinairement par l'entremise des supérieurs. Pilate est supérieur séculier, et sans savoir ce qu'il dit, il annonce aux Hébreux, aux Grecs et aux Romains que cet homme est condamné parce qu'il est JÉSUS, il l'écrit sur la croix en trois langues. Caïphe, supérieur ecclésiastique, préside à une assemblée de prêtres et pharisiens, et après avoir reçu les avis de tous, il donne sa conclusion en ces termes : Il est expédient que cet homme meure; et pourquoi? afin qu'il sauve tout le peuple; c'est-à-dire afin qu'il soit JÉSUS : *Expedit ut moriatur pro populo, ne tota gens pereat.*

C'est donc pour l'amour de nous que cet auguste nom est si cher au Fils de Dieu, c'est à nous seuls privativement à tout autre qu'il

se réfère : *Agnosce, ó homo ! dignitatem tuam angelorum Dominus est, est et hominum : angelorum Creator est, est et hominum : angelorum beatitudo est, est et hominum, at hominum consanguineus est, hominum frater, hominum Jesus et redemptor est, non angelorum.* Reconnaissez, ó hommes ! l'excellence de votre dignité depuis l'incarnation : le Fils de Dieu est le Seigneur des anges, et il l'est aussi des hommes : il est le Créateur et la Béatitude des anges, et il l'est aussi des hommes ; mais il est le parent, le frère et le Sauveur des hommes, non des anges.

La théologie nous apprend que notre Sauveur a quatre noms qui lui sont propres, notionels, personnels, qui ne conviennent qu'à lui seul : Il est FILS, il est VERBE, il est IMAGE, il est JÉSUS : il est FILS, *Hic est Filius meus dilectus* (Matth. 17, 5) ; il est VERBE, *Verbum erat apud Deum* (Joan. 1, 1) ; il est IMAGE, *Ipse est Imago Dei invisibilis* (Coloss. 1, 15) ; il est JÉSUS, *vocabis nomen ejus Jesum* (Luc. 1, 31). Les trois premiers noms le réfèrent à son Père ; le quatrième qu'il a acquis par l'effusion de son sang en la circoncision et en la croix ne le réfère ni au Père, ni au Saint-Esprit, ni aux anges, ni à autre personne qu'à nous ; ce sacré nom n'a rapport et relation qu'aux hommes pécheurs. Quand vous aimez quelqu'un avec passion, pour lui témoigner l'ardeur de votre affection et le souvenir que vous voulez avoir de lui, vous écrivez son nom avec le vôtre en un anneau que vous portez au doigt : *Non amantium more nomen cum suo nostrum, sed in suo scripsit.* Jésus nous aime tant, qu'il a écrit notre nom, non-seulement avec le sien, comme *Deus Abraham, Deus Isaac*, mais dans le sien. Il ne saurait se souvenir de son nom sans se souvenir de vous, et vous le mettez en oubli, vous ne pensez point à lui ! il répand pour vous les prémices de son sang, et vous ne lui réservez que la lie de votre vie ! il commence à souffrir pour vous dès qu'il commence à vivre, et vous ne le voulez servir qu'en l'arrière-saison de votre âge ! il veut qu'en cet auguste nom de JÉSUS, qui est adoré par les anges, le vôtre soit contenu, et vous le prononcez sans révérence ; que dis-je, sans révérence, vous le prononcez avec outrage, vous le blasphémez, vous le reniez, ingrat, ingrat, ingrat que vous êtes ! Si je disais ingrat d'ici à demain, si je le disais d'ici à cent ans, je ne le dirais pas assez pour exprimer dignement la malignité de votre ingratitude, tant elle est noire et diabolique. Jésus fait tant d'état de votre âme, que l'ayant achetée au prix de son sang, il en pense avoir bon marché, et vous la vendez à l'esprit malin pour une pièce d'argent, pour une volupté de bête brute.

Ne faisons pas ce tort au Fils de Dieu, ne permettons pas qu'il perde en nous l'effet de son saint nom, puisqu'il y est si cher pour l'amour de nous ; qu'il nous soit cher et précieux pour l'amour de lui ; imprimons-le en nos pensées, l'adorant en notre intérieur et nous donnant à lui plusieurs fois le jour ; imprimons-le en nos paroles, parlant souvent de lui et de ce qu'il a fait pour être notre Jésus ; imprimons-le en nos prières, demandant par lui les vertus qui nous sont nécessaires ; car, comme a dit l'abbé Rupert (lib. 12 in Joan.) : *Hoc sacratissimum nomen est orationis universæ vehicu-*

lum. Imprimons-le en nos actions, les lui offrant en l'honneur des siennes ; imprimons-le dans notre cœur, et disons avec saint Bernard : *Aridus est mihi omnis animæ cibus nisi videro ibi Jesum : Jesus mel in ore, in aure melos, in corde jubilus* ; disons-lui avec le Psalmiste : *Propter nomen tuum propitiaberis peccato meo, multum est enim* ; d'autant que mes péchés sont plus grands, votre nom sera plus glorifié si vous me le pardonnez ; d'autant qu'un malade est plus désespéré, le médecin qui le guérit en est d'autant plus estimé. Disons-lui avec un grand docteur : *Recordare nominis tui, Domine Jesu. Hoc si concedis nihil ultra peto, meministi mei* : Mon Sauveur Jésus, vous nous avez promis de nous accorder ce que nous demanderions en votre nom, j'ai une requête à vous présenter, non-seulement en votre nom, mais pour les intérêts et pour la gloire de votre nom, c'est que vous ne le mettiez pas en oubli : Votre ange a dit que vous vous appelleriez Jésus, parce que vous délivriez votre peuple de ses péchés : *Vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum* (Matth. 1, 21) ; vous ne sauriez donc vous souvenir de votre nom, sans vous souvenir de moi, m'accorder le pardon de mes péchés, me mettre en la voie de mon salut, me donner votre grâce en ce monde et l'éternité bienheureuse en l'autre. *Amen.*

SERMON LXXX.

POUR LA FÊTE DE L'ÉPIPHANIE OU DES ROIS.

Les différences de la royauté de JÉSUS, et de celle des rois de la terre.

Ubi est qui natus est Rex Judæorum?

Où est celui qui est né Roi des Juifs?

(MATTH. 2, 2.)

C'EST trop peu dire qu'il est Roi des Juifs, il est Roi des rois ; il est le Roi du ciel et de la terre, il est le Roi des hommes et des anges, des âmes et des corps, du temps et de l'éternité. Il est Roi par donation et par rédemption ; par donation : *Postula à me, et dabo tibi gentes* ; par rédemption : *Redemisti nos Domine Deus, et fecisti nos Deo nostro regnum.* Il est Roi par nature et par conquête ; par nature : *Ubi est qui natus est Rex?* par conquête : *Ecclesiam quam acquisivit sanguine suo.* Il est Roi en sa divinité et en son humanité : en sa divinité : *Deus autem Rex noster* ; en son humanité : *JESUS Nazarenus Rex.*

Puisque Jésus est Roi, vous êtes Reine, ô sainte et bienheureuse Vierge ! Vous êtes Reine régente, vous êtes Reine régente : vous êtes Reine régente, car vous êtes épouse du Roi ; vous êtes Reine régente, car vous êtes sa mère ; vous êtes Reine régente, car vous avez le droit et le titre de la royauté ; vous êtes Reine régente, car vous en avez l'exercice, et exercice si universel, si absolu et si divin, que Jésus même est votre sujet pendant sa minorité : *Quanto tempore Jesus parvulus est, nihil differt à servo.* Vous avez le gouvernement, non d'une ville seulement, non d'une province, non d'un royaume, mais d'un Dieu, qui vous obéit : ainsi

L'Évangéliste remarque expressément : *Invenerunt puerum cum Mariâ matre ejus*, que les rois cherchant l'enfant Jésus, ne l'ont su adorer que par votre autorité, ne l'ont su trouver ailleurs qu'en votre sein virginal, devant lequel ils se sont prosternés comme nous faisons dévotement en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Dominium Christi differt à cæteris : 1° Non unico jure, sed pluribus regnat, nempè jure (A) naturali, (B) Acquisitionis, (C) Redemptionis.

2° Differt in duratione: quia nec interruptionem unquam habuit, nec finem.

3° In modo regnandi quia est ad utilitatem subditorum.

4° In amplitudine regni, quia ubique et a regibus omnium gentium adoratus est.

CONCLUSIO MORALIS. — In eos qui dicunt: nolumus hunc regnare super nos, et crudelissimis tyrannis servi unt.

Si nous mettons en parallèle, ou pour mieux dire en opposition, le Roi du ciel avec les princes de la terre, nous trouverons qu'il y a quatre principales et plus signalées différences entre la royauté de Jésus Notre Seigneur et celle des autres souverains; différence quant au droit de la royauté, quant à la manière de gouverner, quant à l'estime de leur royaume.

1° (A) Les autres rois n'ont ordinairement qu'un titre, un seul droit à la couronne, et quelquefois prétendu, usurpé et injustement acquis, ou au plus fort léger. Jésus est notre Roi par toutes sortes de droits, par tous les titres qui peuvent donner autorité et juridiction à quelqu'un. Saint Jean dit en l'Apocalypse (19, 12) qu'il a plusieurs couronnes sur la tête : *In capite ejus diademata multa*, non-seulement parce qu'il est souverain de tous les royaumes du monde, mais encore parce qu'il a plusieurs titres et droits à la royauté. Il est Roi comme nous avons vu autrefois, par l'excellence de son être; il est Roi, parce qu'il nous a créés, parce qu'il nous a conservés et conserve continuellement; parce qu'il nous régit et gouverne et par mille autres droits de nature. Si vous me dites que ces raisons montrent seulement que Jésus est notre Souverain en tant que Dieu, non en tant qu'homme; je vous ferai souvenir que par le mystère de l'incarnation et de l'union hypostatique, l'Homme-Dieu est associé à la participation de toutes les grandeurs et perfections divines, autant que la sainte humanité en est capable et susceptible, puisque, selon saint Paul, toute la plénitude de la divinité habite en elle. Ce qui montre une différence très-notable entre la royauté de cet Homme-Dieu, et celles des autres monarques; les autres ne sont sacrés que par une onction accidentelle, par un peu d'huile qu'on a répandue sur leur chef ou autre cérémonie qu'on a pratiquée sur eux, ce qui fait que leur royauté n'ajoute rien à leur être, pas même un accident réel, mais seulement une dénomination externe qui a pour fondement cette cérémonie extérieure qu'on a pratiquée, et pour sujet, la mémoire des hommes qui s'en souviennent; mais l'Homme-Dieu est Roi par une onction réelle, substantielle et personnelle; par une grâce infinie, incréée, par l'effusion et communication de la subsistance du Verbe, qui oint, consacre, possède, vivifie, sanctifie et déifie cette nature humaine.

(B) Et parce que ces titres de souveraineté lui donnent l'empire et le domaine sur les autres créatures aussi bien que sur l'homme, il a voulu être notre Roi pour des titres tout particuliers, *Rex tuus venit*. Nous sommes à lui par droit de conquête, par droit d'achat et de rédemption. L'esclave s'appelait *servus à servando, quia servabatur cum occidi posset : mancipium quasi manu captum*. C'est ce droit que Dieu alléguait souvent au peuple juif pour l'obliger à être fidèle à son service et obéissant à ses lois : *Ego sum Dominus Deus tuus, qui eduxi te de terrâ Ægypti* : Je suis votre Seigneur et Souverain, vous êtes mes vassaux et esclaves, non-seulement comme les autres peuples, à cause de l'excellence de ma nature et du bénéfice de la création, mais par un nouveau droit et spéciale obligation; vous êtes mes captifs, je vous ai retirés d'Égypte avec ma main forte, délivré de la cruelle tyrannie de Pharaon; je lui ai fait la guerre pour cela, je l'ai combattu par miracles, abîmé dans la mer Rouge; vous êtes mes prisonniers de guerre.

(c) Jésus a plus de sujet de nous tenir des propos semblables, nous obliger à son service, il nous a délivrés de la déplorable servitude du péché, et nous a affranchis de la cruelle domination et tyrannie de Satan : il a combattu en personne, il a été blessé en la mêlée, il nous a arrachés de sa main tyrannique, tirés de son oppression, ne sommes-nous pas ses esclaves? Ajoutez à cela qu'il nous a rachetés avec son sang : *Quidquid emis, possis dicere jure tuum. Non estis vestri, empti enim estis*, vous n'êtes plus à vous, votre être, votre âme, votre corps, vos actions ne sont pas à vous; si vous les employez pour vous, ou pour autre que Jésus, vous êtes un larron et un injuste usurpateur du bien d'autrui. Dès que Jésus-Christ vous a rachetés, vous êtes plus à lui qu'un esclave à son seigneur, un cheval à son maître, un meuble à son possesseur.

2^o La seconde différence est quant à la durée : la royauté des autres peut avoir quelque parenthèse, être interrompue au moins en son exercice, ou par le bas âge et la minorité du Souverain, ou par l'injuste invasion de quelqu'un plus puissant, ou par quelque autre accident. On ne peut dire d'aucun roi temporel : *Regnum in manu ejus, et potestas, et imperium*; leur règne, le pouvoir, l'empire n'est pas en eux-mêmes, en leur main, en leur volonté et disposition, mais en la force de leurs armées, aux remparts et munitions des villes, en la fidélité de leurs sujets. Si on défait leurs armées, si on prend leurs villes, si on révolte leurs sujets, on les dépouille de leur état, on leur arrache le sceptre, on leur enlève la couronne; et quand tout cela ne serait pas, leur règne se borne par le tombeau, s'éclipse et finit par la mort. *Numeravit Deus regnum tuum, et complevit illud* (Daniel. 5, 26). Le sable du sépulcre a le même effet sur eux que le sable de la mer sur les vagues : *Huc usque venies, et hic confringes tumentes fructus tuos* (Job. 38, 11). En signe de quoi, par un secret admirable de la providence de Dieu, tous les empires du monde ayant commencé en l'Orient, sont venus fondre et aboutir en Occident : *Omnis potentatus vita brevis* (Eccl. 10, 14) : de tant de rois qui ont porté la couronne de France, pas un n'a régné cinquante ans.

Des Papes qui ont tenu le Siège apostolique, pas un ne l'a tenu vingt-cinq ans que saint Pierre. La royauté de Jésus est solide, ferme, permanente, continue et éternelle : elle n'a point de pause, point d'interrègne, point d'interruption, rien ne lui en peut interdire l'exercice, ni le suspendre tant soit peu ; ceux qui tâchent de lui ravir la vie en son enfance, ceux qui, en effet, la lui ravissent en sa virilité, ne lui peuvent ravir la royauté, il la conserve et exerce toujours, même quand il ne conserve pas sa vie. Ainsi nous voyons qu'en son bas âge et pendant sa minorité ; il est proclamé Roi, et même par des rois, *Ubi est qui natus est Rex?* il exerce sur eux sa puissance, il les attire de l'Orient, il les fait prosterner à ses pieds, il les contraint par une douce violence de lui rendre hommage comme à leur Souverain, à lui payer tribut, à le reconnaître par l'offre de l'or et des autres présents, et en ce même état, il montre que c'est de lui qu'on a dit : *Terribilis ei qui aufert spiritum principum, terribilis apud Reges terræ.* Il se fait redouter d'Hérode ; voulant dès sa naissance faire paraître un éclat de sa grandeur, et faire sentir aux grands la secrète puissance qui est cachée en sa crèche, et qui paraîtra un jour à leur étonnement en la gloire de son trône : *Si tantum terruit cuna vagientis, quid faciet tribunal judicantis* (S. August.) ! Et pendant sa vie voyageuse payant le tribut au roi de la terre, pour ne pas donner mauvais exemple, il déclare expressément que ce n'est pas par devoir, et qu'il n'y est pas obligé, puisqu'il est le Fils du Roi souverain, et lui-même le Roi des rois. Il paie le tribut par puissance et par miracle, faisant trouver la pièce de monnaie en la bouche d'un poisson, afin de relever l'hommage qu'il rend au prince temporel par un effet de la puissance et de l'autorité qu'il exerce sur la mer, comme Roi de tous les éléments. Mourant il se fait proclamer Roi en la mort même, et fait que le juge qui le condamne devient le héraut de sa royauté, mettant ce titre en la croix en trois diverses langues : JESUS NAZARENUS REX ; et en cet état de souffrance, ne voulant produire aucun effet de sa souveraineté sur les hommes, afin d'endurer par eux et pour eux, il en produit sur les créatures insensibles et inanimées : il fait fendre les rochers, il ouvre les sépulcres, il rompt le voile du temple, il couvre l'air de ténèbres, il ravit la lumière au soleil, il marque sa souveraineté en la terre et au ciel, lors même qu'on lui ravit la vie, qui est la lumière et la merveille tant du ciel que de la terre.

Enfin, après sa mort, l'âme étant séparée du corps, sainte Magdeleine, possédée de l'esprit de Dieu, instruite en l'école de la croix, appelle ce corps mort son Seigneur et son Souverain : *Tulerunt Dominum de monumento?* Que dites-vous, ô sainte Séraphine ! céleste et divine Amante ? Jésus est mort, vous ne le cherchez pas tout entier, vous ne cherchez que son corps, et vous l'appellez *Souverain*, non avec restriction et modification, votre Souverain, *Dominum meum* ; mais simplement et absolument Souverain : *Tulerunt Dominum de monumento.* C'est le Saint-Esprit qui conduit votre cœur et vos pensées, qui anime votre langue et vos paroles : car Jésus naissant, vivant, languissant, mourant et mort, est toujours Roi et Souverain, il ne perd jamais sa royauté, non

plus que sa divinité, à laquelle sa souveraineté est uniquement et inséparablement jointe.

3^o La troisième différence est en la manière de gouverner. En premier lieu les autres rois font grande quantité de lois et d'ordonnances, témoin le Code, le Digeste vieux, l'Infortiat, le Digeste nouveau, les Authentiques, les nouvelles Constitutions; le Fils de Dieu fait fort peu de commandements, et tous sont très-faciles à garder, très-doux et très-utiles à ses sujets; car, comme je vous ai montré autrefois, si tous les hommes les gardaient exactement, ce monde serait une cité de Dieu, un paradis terrestre, une image, un avant-goût, un faubourg du paradis céleste.

En second lieu, plusieurs rois commandent hautement, fièrement et impérieusement. Jésus commande débonnairement, doucement, amiablement, en priant, en flattant et en caressant : *Audi populus meus et loquar Israël. Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis.* Vous serez mes amis si vous m'obéissez. La justice des autres est manchotte, elle n'a que la main gauche; elle punit seulement les crimes et ne récompense pas les vertus. Où a-t-on vu un roi qui ait donné récompense à ceux qui sont justes, chastes, tempéraments et charitables?

Les autres surchargent souvent leur sujets de tailles, les accablent de gabelles et de subsides; ils s'enrichissent de la dépouille de leurs vassaux : leur fief est en la république ce que la rate est au corps humain, qui ne s'engraisse que par l'emmaigrissement des autres membres. Jésus s'est appauvri, il s'est réduit à la mendicité et s'est anéanti; il a épuisé ses veines et versé tout son sang pour enrichir ses sujets : *Propter nos egenus factus es, cum esset dives.* C'est à lui, non pas à Tite, que convient l'épithète de *délices du monde*. Cet empereur était ainsi surnommé, parce qu'il ne passait pas un seul jour sans faire du bien à quelqu'un. Jésus ne passe pas un jour, une heure, un moment, sans faire du bien, non à quelqu'un, mais à chacun de ses sujets : *Venite ad me omnes qui laboratis.*

4^o Aussi, comme la panthère attire tous les animaux par l'odeur de son haleine, Jésus a attiré tous les rois à vouloir être ses vassaux par la douceur de son gouvernement et par la suavité de sa conduite. C'est la quatrième différence quant à l'étendue. Les autres ne sont rois qu'en quelque coin de la terre, ils ne commandent qu'à une partie des hommes, Jésus est Roi de tout l'univers, le Monarque du ciel et de la terre, le Roi des rois, les autres rois sont ses vassaux. David le roi des prophètes, et le prophète des rois, l'a prédit bien expressément : car au psaume septante et unième, après avoir dit que les rois de Tharse et d'Arabie, et les princes d'Orient apporteraient des présents à Jésus, il ajoute qu'à leur exemple tous les rois de la terre le viendraient adorer : *Reges Tharsis et insulæ munera offerent, et adorabunt eum omnes Reges terræ*

Quand je m'applique à feuilleter les annales ecclésiastiques, je vois cette prophétie entièrement accomplie; je trouve que de siècle en siècle quelques rois, à l'exemple de ces trois rois, ou au moins quelques souverains, ont adoré le Fils de Dieu, ont rendu hommage au Pape son vicaire, ont mis leur couronne et leur royaume

aux pieds de l'Église son épouse, et que les dames ont été comme les étoiles qui, par la splendeur de leur bon exemple, de leur zèle et de leur dévotion, ont amené les rois et les princes aux pieds de Jésus. Mesdames, ce serait un malheur funeste et déplorable si dégénérant de leur vertu, au lieu d'être des feux célestes, vous étiez comme ces feux follets et volages, les exhalaisons de terre et de boue qui conduisent les voyageurs en des marinières et précipices; si, par le maudit éclat de vos atours, cheveux frisés, face fardée et sein découvert, vous conduisiez la folle jeunesse en l'abîme de la damnation.

Au premier siècle, le roi d'Edesse, Abigare, écrivit au Fils de Dieu une lettre rapportée par Eusèbe, en laquelle il lui offrit de bon cœur son petit royaume, le priant de venir à Edesse pour en prendre possession. En ce même siècle, Trosime, roi de Bourgogne, étant converti par sainte Magdeleine, adora le Fils de Dieu, et fut baptisé à Marseille qui alors lui appartenait. Au second siècle, Lucius, roi d'Angleterre, adore Jésus, et envoie des ambassadeurs au pape saint Eleuthère. Au troisième, Donald, roi d'Ecosse, adore Jésus, et reçoit honorablement les nonces apostoliques du pape Victor. Au quatrième, l'empereur Constantin, après une glorieuse victoire, qui mit à ses pieds tous ses ennemis et tout l'univers, se jeta lui-même aux pieds de Jésus et fut baptisé par le pape saint Sylvestre; et Bacurio, roi des Ibériens, qui était une colonie d'Espagnols, fut baptisé, étant converti par la sainte vie et les bons exemples d'une pauvre chrétienne esclave qui était en sa maison. Au cinquième, Clovis, roi de France, par les sermons de la reine Clotilde, sa femme, adore Jésus après une insigne victoire remportée sur les Allemands, et envoie au pape Hormisdas une couronne d'or, qu'il surnommait *le Royaume*, pour témoigner qu'il voulait que son royaume et sa couronne relevât de l'empire de Jésus. Au sixième, Récarède, roi d'Espagne, se met au giron de l'Église, et envoie des présents au pape saint Grégoire-le-Grand; et Theude, prince de Bavière, rendit hommage au Fils de Dieu par sa conversion au christianisme. Au septième, le roi de Perse adore Jésus, et se convertit à la foi par la sollicitation de sa femme Césarée. Au huitième, l'étoile de l'Évangile commença à briller au royaume de Danemarck, et peu de temps après le roi de ce pays-là, nommé Hariold, fut baptisé à Mayence. Au neuvième, Boragis, prince de Bulgarie, fut surnommé *Michel* au sacrement de baptême, parce qu'il fut converti par les saintes exhortations de Théodora, mère de l'empereur Michel III, et envoya des ambassadeurs au pape Nicolas I^{er}. Au dixième, Miécizlas, duc de Pologne, adore Jésus à la sermonce de sa femme Ibéra, et envoie des ambassadeurs au pape Jean XIII; et Zéptineus, duc de Bohême, quitte l'infidélité pour embrasser la foi catholique. Au onzième, Etienne, duc de Hongrie, embrasse la foi chrétienne, et envoie des ambassadeurs au pape Benoît VII, et reçoit de lui le titre de *roi*. Au douzième, Cobbé, prince de la Livonie ou Islande, renonce aux superstitions et au culte des faux dieux, pour ne reconnaître d'autre Dieu que Jésus Notre Seigneur. Au treizième, l'empereur des Tartares reçoit les nonces d'Innocent IV, et défend les chrétiens contre les

Sarrazins. Au quatorzième, le prince de la Lithuanie, Jagellon, est baptisé à la sermone de sa femme Hedwige, et est nommé *Ladislas* l'an 1385. Au quinziesme, sur la fin du siècle, les Indes Orientales commencèrent à être converties par les religieux de Saint-François, et les peuples occidentaux par les enfants de saint Dominique. Au seiziesme, David, empereur d'Ethiopie, et Hélène, sa grand'mère, envoient des ambassadeurs au pape Clément VII l'an 1524. Au dix-septiesme siècle, qui est celui où nous sommes, Idate, roi du Japon, envoya des ambassadeurs à Paul V l'an 1615.

CONCLUSION. — Voilà donc la prophétie de David accomplie : *Reges Tharsis et insulæ munera offerent, et adorabunt eum omnes Reges terræ*; mais ce qu'il ajoute me fait saigner le cœur : *omnes gentes servient ei*. Cela ne se vérifie pas en vous, Jésus n'est pas votre roi, il n'a point d'empire sur vous; quel devoir, honneur et obéissance lui rendez-vous? Si vous êtes en la chambre du roi, c'est avec grand respect, profond silence et crainte de commettre la moindre incivilité; si vous êtes en l'église, en la maison de Dieu, en sa présence, à sa vue, vous commettez des irrévérences, des insolences et des impudences insupportables; vous y êtes avec des pensées lascives, des regards impudiques et des paroles libertines : vous y venez pour donner assignation, prendre le mot et y faire mille effronteries.

Quel service lui rendez-vous le matin? Sitôt que vous êtes levé, vous vous jetez à vos occupations, ou à des sottises, ou à des bagatelles! Si vous venez à l'Eglise, vous donnez à Dieu le bout des lèvres, le cœur à la vanité, à la gourmandise, au ménage; le soir, vous le priez dans le lit, à demi endormi, avec si peu de respect, que vous ne voudriez pas ainsi parler à un bonnête homme; le reste du jour vous ne pensez pas à lui, vous ne parlez de lui non plus que s'il n'y en avait point, sinon peut-être pour le blasphémer.

Quelle obéissance à ses divines lois, quel est le roitelet au monde, le petit seigneur de village qu'on voulût désobliger, offenser et mépriser comme vous faites à ce grand Dieu? Quand ce serait un roi de fève, feriez-vous litière de ses commandements avec plus d'effronterie que vous ne faites? Quand ce serait un roi de farce, un Dieu de paille, l'outrageriez-vous avec plus de témérité et moins de remords que vous le faites? Vous jurez son saint nom, vous transgressez ses commandements, vous commettez le péché qui lui déplaît infiniment, et après, vous riez, vous folâtrez et vous dormez aussi hardiment, comme si vous n'aviez rien fait.

Non, il n'est pas votre roi. Vous dites comme ces juifs : *Nolumus hunc regnare super nos*; vous démentez par vos actions ce que vous dites tous les jours en votre créance : *Et in Jesum Christum Dominum nostrum*. Qui est donc votre maître? à qui appartenez-vous? à qui rendez-vous hommage et service? au plus barbare tyran que la terre ait jamais porté. Cette menace de Dieu s'accomplit en vous : *Eo quod non servieris Domino Deo tuo, in gaudio cordisque lætitiâ, servies inimico tuo in fame, et siti, et nuditate, et in omni penuriâ, et ponet jugum ferreum super cervicem tuam donec te conterat* (Deut. 28, 47).

Quand cela ne serait pas, vous êtes esclave de votre passion, il n'en faut point d'autre témoin que vous. Quand un homme est adonné à la luxure, à l'ivrognerie, à l'avarice, ne dites-vous pas : Il est sujet aux femmes, au vin, à l'argent? Voyez, il est sujet! vous êtes donc sujet et esclave de la plus vile, abjecte, basse, indigne, honteuse, infâme, dure et cruelle servitude qui se puisse imaginer! si vile et infâme, que vous avez honte de servir un tel maître; et si vous avez quelque reste de front vous rougissez, quand on dit que vous êtes sujet à l'envie, à la flatterie, à l'ambition; et si vous étiez exempt de votre passion et de votre concupiscence, et si vous regardiez ce que vous aimez, sans les fausses lunettes que la passion vous met devant les yeux, vous auriez horreur de vous-même, vous mourriez de dépit et de confusion de vous voir asservi à une ordure, à un peu de boue, à un monstre d'imperfections : cette servitude est cruelle.

Vous savez que servant un tel maître, vous ne gagnez que l'enfer, vous n'avez pas un jour de vrai repos, une heure de solide contentement; vous êtes bourrelé par les furies de votre conscience, par l'appréhension de la mort, par la crainte de la damnation, par la prévoyance de l'éternité malheureuse, par la vue de l'inconstance et mortalité des créatures que vous aimez : *Mundus clamat, ego deficio; caro clamat, ego inficio; dæmon clamat, ego decipio; Christus clamat, ego reficio*. Le monde crie : Je vous manquerai au besoin; la chair crie : Je vous souille et couvre d'ordure; le diable crie : Je trompe ceux qui se fient en moi; Jésus crie : Venez à moi, vous tous qui travaillez, et je vous soulagerai : *Venite ad me omnes, ego reficiam vos*. Venez à lui, priez-le de vous décharger de ce joug pesant, lui seul vous peut affranchir de cette cruelle servitude et vous délivrer de la tyrannie de vos passions; offrez-lui à cet effet, avec ces dévots princes, l'or, la myrrhe et l'encens.

Offrez-lui un peu d'or, ou au moins un peu d'argent, mettez votre argent à ses pieds, il ne saurait être mieux employé. Les pieds de Jésus, dit saint Augustin, sont les pauvres qui rampent sur la terre, qui sont en la boue, en la fange; ce qui vous est superflu, est nécessaire aux pieds de Jésus : *Superflua tua pedibus Domini, sunt necessaria*. Jésus a maintenant froid aux pieds, refuseriez-vous de les lui chauffer? tant de linges, de vêtements, de couvertures qui sont inutiles en vos maisons, que vous réservez à des héritiers qui ne vous en sauront aucun gré, seraient bien nécessaires aux pieds de Jésus, aux pauvres qui meurent de faim et de froid : Vous faites au Fils de Dieu, comme ces libertins firent à Saül, quand il fut créé roi de la part de Dieu; ils disaient en le méprisant : Cet homme nous pourra-t-il sauver? et ils refusèrent de lui apporter des présents selon leur devoir : *Filii Belial dixerunt: num salvare nos poterit iste? et despexerunt eum, et non attulerunt ei munera* (1. Reg. 10, 27). Vous n'avez pas confiance que Jésus vous puisse préserver de la pauvreté, si vous faites beaucoup d'aumônes.

Offrez-lui l'encens d'une dévote prière : *Dirigatur oratio mea, sicut incensum*; qu'elle monte en haut, comme la fumée des thymiames du temple, qui n'était point agitée çà et là par le vent; que votre prière ne demande point les honneurs, la santé, les biens tem-

porels, mais Dieu seulement et sa grâce : *Ei suavissimum adolemus incensum, cum in conspectu ejus sancto pioque amore flagramus* (S. August.) Adressez-lui souvent des élans, des aspirations, des élévations d'esprit et des oraisons jaculatoires : *Adveniat regnum tuum* ; priez-le que l'orgueil, la vanité, l'amour-propre ne règnent pas en vous, mais qu'il s'y glorifie.

Offrez-lui la myrrhe de la mortification ; il y en a de deux sortes, l'une que l'arbre jette de lui-même, sans être entamé ; elle est fort rare et en petite quantité ; l'autre qui distille par incision et coule en plus grande abondance ; il y a des mortifications que nous prenons de nous-mêmes, des jeûnes, des cilices et des disciplines. Ce sera une myrrhe précieuse et agréable à Dieu, une mortification méritoire qui n'affaiblira point votre corps, n'intéressera pas votre santé, ne diminuera pas vos biens, si vous vous abstenes des danses, du bal, des débauches, des mascarades et autres folies du carnaval. La myrrhe préserve de la corruption ; cette mortification vous exemptera de la corruption de mille péchés, dont la danse est une occasion et une allumette.

Il y en a d'autres que la Providence de Dieu nous envoie par le ministère des créatures : les disgrâces, les pertes de biens ou d'honneur, le renversement de fortune : les occasions en sont fréquentes et plus journalières ; étant bien ménagées, elles font un grand trésor, et Jésus a pour agréable qu'on lui en offre quantité.

Mais offrons-nous principalement nous-mêmes et tout ce que nous sommes ; jetons-nous aux pieds de Jésus avec ces saints mages. Oh ! si notre cœur était dans l'une de leurs boîtes, qu'il serait saintement logé, d'être posé aux pieds de Jésus. En laquelle aimeriez-vous mieux que votre cœur fût placé ? pour moi, je voudrais que mon cœur fût au lieu de cet or, qu'il fût pur comme le fin or, précieux comme l'or, solide comme l'or, et posé aux pieds de Jésus. Mais on dit que la Vierge distribua cet or en aumônes ; ainsi il retourna aux mains des créatures, et fut employé en usage commun ; et je voudrais que mon cœur ne fût jamais séparé des pieds de Jésus ; je voudrais donc qu'il fût comme cette myrrhe, tout confit en amertume et repentance de mes péchés ; mais saint Bernard dit que cette myrrhe fut employée à conforter les membres tendrelets et délicats de l'enfant Jésus, et je ne mérite pas de le toucher de si près.

J'aimerais donc mieux que mon cœur, mon corps, mon âme, et toute ma substance fût en la place de cet encens : *Sicut virgula fumi* ; que tout cela fût brûlé, consumé, réduit en cendre et en fumée, anéanti en l'honneur de l'enfant Jésus : lui seul mérite de régner, de vivre, de subsister. Vive donc uniquement, paisiblement, éternellement ce grand Roi des rois ! vive le Roi du ciel et de la terre ! vive le Roi des hommes et des anges ! vive le Roi des siècles et de l'éternité ! en un mot, âmes chrétiennes, vive Jésus !
Amen.



DE LA PÉNITENCE

ET DES MOTIFS QUI NOUS Y EXCITENT.

SERMON I.

QUE POUR FAIRE NOTRE SALUT, NOUS LE DEVONS PROCURER
EFFECTIVEMENT, UNIQUEMENT, SUREMENT.

Afin de gagner du temps et de vous apprendre comment il faut entendre la parole de Dieu, nous commencerons tous nos Sermons par cette petite prière; dites-la en votre cœur avec moi.

Mon Sauveur Jésus, vrai Dieu et vrai homme, vous êtes la Lumière du monde, le Soleil de justice, la Sagesse incréée; je vous adore et je me donne à vous pour entendre vos divines paroles qui sont paroles de vie éternelle : faites-moi la grâce de les bien apprendre, de les retenir et d'en faire mon profit pour votre gloire et pour le salut de mon âme, par les intercessions de votre sainte Mère, que je salue humblement par les paroles de l'ange : Ave, Maria.

Cum metu et tremore operamini salutem vestram.

Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement. (PHILIP. 2, 12.)

LE premier missionnaire du Fils de Dieu en la loi de grâce, a été son bien-aimé précurseur, saint Jean-Baptiste; et son père Zacharie nous a appris qu'il fut envoyé pour donner la science de salut au peuple de Dieu : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus*; c'est ce qui doit être le but et la fin de cette mission et de toutes les prédications, catéchismes, confessions et autres exercices qui s'y feront. A cet effet, je dois vous faire voir en ce premier Sermon que pour faire notre salut nous le devons procurer : en premier lieu, effectivement; en second lieu, uniquement; en troisième lieu, sûrement. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Cur antiqui non proposuerint præmia sapientibus sicut athleticis, victoribus, et aliis.

I. PUNCTUM. — Salus operanda efficaciter : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Rationibus, 4^o Comparationibus.

II. PUNCTUM. — Operanda unicè : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Rationibus, 4^o Comparationibus, 5^o Exemplis, 6^o Instructione.

III. PUNCTUM. — Salus operanda securè : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparatione, 5^o Exemplis.

CONCLUSIO. — Per recapitulationem ex I. puncto, ex II, ex III.

EXORDE. — Le maître de la sagesse profane, Aristote, en la section trentième de ses *Problèmes*, propose une belle question et demande d'où vient que les anciens ne promirent point de récompense à ceux qui seraient plus sages que les autres, vu qu'ils proposèrent tant de prix et de couronnes à ceux qui seraient plus légers à prévenir leurs compagnons en la course des jeux olympiques; à ceux qui seraient plus adroits à supplanter leurs antagonistes en la lutte, à ceux qui seraient plus forts et courageux en la guerre pour enfoncer les escadrons ennemis. Il en apporte trois raisons, toutes trois bonnes, recevables et dignes de son bel esprit.

La première est parce que la sagesse est inappréciable au delà de toute estime, il n'est point de salaire temporel qui la puisse égaler ou en approcher; comme c'est à Dieu seul de la donner : *Si quis indiget sapientiâ, postulet à Deo* (Jacob. 1, 5), c'est à lui seul de la couronner. Le Fils de Dieu ayant demandé à saint Thomas quelle récompense il voulait pour cette grande sagesse qu'il a enseignée en ses livres, le saint répondit sagement : Point d'autre que vous-même : *Non aliam nisi te*.

La seconde raison est, parce qu'il y a fort peu de personnes qui ne puissent aisément connaître lequel de deux compétiteurs est plus agile, plus adroit, plus fort et plus robuste; les goutteux, les impotents et les malades en peuvent aisément juger; mais pour connaître lequel de deux hommes est le plus sage, il faut être plus sage que tous deux; ainsi les compétiteurs ne mériteraient pas la récompense, mais ce serait le juge qui la devrait remporter, et on pourrait dire de ce juge : Ou il est jugé le plus sage et le plus digne de la couronne, ou non; s'il n'en est pas jugé digne, il ne la mérite pas; s'il en est jugé digne et le plus sage, c'est par un autre plus sage que lui, et qui, par conséquent, mérite la récompense; et ce serait un procès à l'infini, une procédure qui ne se terminerait jamais.

La troisième est, parce que si on eût promis récompense aux plus sages, cette proposition eût jeté la pomme de discorde en la république, et semé des divisions et partialités entre les hommes; car nous permettons volontiers qu'on dise des autres qu'ils sont plus agiles, plus adroits, plus robustes que nous; mais si on dit que quelqu'un est plus sage, et a plus de prudence que nous, nous ne le pouvons souffrir, on blesse la prunelle de nos yeux, nous nous piquons d'honneur et de jalousie. Mais n'est-ce pas une chose étrange de voir que les hommes qui se piquent tant de sagesse, qui

sont si sensibles au moindre blâme d'imprudence, sont néanmoins si dépourvus de la vraie sagesse qui seule mérite récompense, que le Saint-Esprit a dit par la bouche du Sage : *Stultorum infinitus est numerus* (Eccli. 1, 15). Le nombre des fous est infini; vous avouerez qu'il dit vrai, si vous considérez avec moi ce que c'est que la prudence et quel est son propre devoir. La prudence, dit saint Thomas (2. 2. q. 47, a. 1), est une vertu morale, mais surnaturelle parmi les chrétiens, qui a pour office de prévoir la fin : *Prudens quasi procul videns*; de choisir les moyens plus convenables à la fin et de référer et ajuster si adroitement et si efficacement tous les moyens à la fin, qu'on arrive infailliblement à la fin par l'entremise des moyens; et c'est ce que fort peu de profanes font. La dernière fin de l'homme, c'est de faire son salut pour la gloire de Dieu. Tous les chrétiens ou presque tous, regardent ou prétendent à cette fin, mais fort peu veulent les moyens nécessaires, fort peu choisissent les plus convenables, fort peu réfèrent et appliquent tous les moyens à cette fin, et c'est néanmoins ce qu'il faut faire pour y parvenir; c'est ce que j'entends quand je dis qu'il faut travailler à notre salut, effectivement, uniquement, sûrement, comme vous le verrez en la suite de mon discours.

PREMIER POINT. — 1^o En premier lieu, effectivement, c'est-à-dire que ce n'est pas assez d'avoir la connaissance et la théorie des choses nécessaires au salut : ce n'est pas assez d'en former une idée en notre esprit, d'en faire un dessein en l'air ou d'avoir seulement une volonté inefficace de nous sauver; il en faut chercher les moyens, mettre la main à l'œuvre et dire comme ce jeune gentilhomme : *Quid boni faciam ut habeam vitam æternam* (Matth. 19, 16)? Quelle bonne œuvre ferai-je pour avoir la vie éternelle? Et comme ce docteur de la loi, qui disait au Fils de Dieu : Que ferai-je pour la vie éternelle (Luc. 10, 25)? Ils ne disent pas : Que dois-je penser? que dois-je dire ou projeter? mais : Que dois-je faire? Le Sauveur, après avoir étalé à ce jeune homme les commandements de Dieu et les bonnes œuvres qui y sont recommandées, ajoute : *Faites cela et vous aurez la vie éternelle*; et à ce docteur de la loi, ayant proposé l'exemple du pieux Samaritain, qui exerça plusieurs offices de charité envers un pauvre étranger, il dit : *Faites le même*; et c'était sans doute pour avoir la vie éternelle, dont il l'avait interrogé. Et en saint Matthieu, chapitre 20^e, il appelle les prédestinés, non des parleurs, non des entrepreneurs de hauts desseins, non des faiseurs de beaux compliments, mais des ouvriers : *Voca operarios*. Et au psaume 61^e, en saint Matthieu, chapitre 16^e, aux Romains, chapitre 2^e, en l'Apocalypse, chapitre 2^e, il dit : *Dieu rendra à chacun, non selon ses desseins ou beaux discours, mais selon ses œuvres*; et en la deuxième aux Corinthiens, chapitre 5^e : *Chacun remportera selon qu'il aura pratiqué*, προς ἃ ἐπραξεν.

2^o Celui qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera pas sans vous, dit saint Augustin (Epist. 121 ad Probum., cap. 13); et expliquant ces paroles de David : *Manibus meis Deum exquisivi*, puisque Dieu n'a point de corps, dit-il, comment le peut-on cher-

cher avec les mains? il répond : c'est-à-dire avec les bonnes œuvres : *Quomodo Deus incorporealis et impalpabilis, manibus exquiratur, nisi operibus exquiratur?* Et Eusèbe Emissène (homil. 3 ad Monachos) dit : *Non vult Deus noster bona sua nimia inveniendi facilitate vilescere, pretiosa merces cupidum amatorem et avidum negotiatorem requirit : ergo tantorum munerum repromissor non vult in opere suo tepidum, despicit fastidiosum, recusat coactum, respuit indevotum.*

3° Ce grand docteur marque en ces paroles les raisons de cette vérité ; ce n'est pas que Dieu soit chiche de ses dons, ni réservé à faire du bien à ses créatures ; mais c'est qu'il le leur veut faire raisonnablement, décentement et selon les règles de sa providence et sagesse infinie : il a attaché sa gloire à nos intérêts, et nos intérêts à sa gloire ; en procurant notre salut, il veut exercer et faire voir ses perfections adorables, sa puissance, sa sagesse et sa bonté incompréhensible. La gloire de sa puissance éclata avec plus de splendeur et de lustre, quand il dompta le royaume d'Égypte par des moucherons, quand il défit Holopherne par la main d'une femme : *Erit memoriale nominis tui cum manus feminx dejecerit eum* (Judith. 9, 5) ; et cette même puissance brille avec plus de gloire quand il ruine l'empire de Satan, dompte le règne du péché et du monde, conquête le ciel et emporte la couronne de gloire par de faibles instruments.

Il montre sa sagesse, qui demande que ses dons ne soient pas avilis ; qu'on ne les fasse pas à des personnes indignes et qui les méprisent ; c'est en faire bien peu d'état et les mépriser que de ne vouloir rien faire pour les acquérir.

Il fait voir sa bonté en ce qu'il daigne se servir de ses créatures, par un emploi si honorable et si glorieux. On faisait autrefois tant d'état, et on tenait à si grand honneur d'être associé à un empereur, au gouvernement de l'empire, et en ce temps, d'être employé par un roi, et à la régence et conduite d'un royaume : combien plus d'être associé à un Dieu en ses plus grandes et nobles actions, à conquêter le royaume des cieux, à sanctifier notre âme et nous enrichir de vertus chrétiennes?

4° *Voca operarios.* Vous n'appellez pas ouvrier en un métier, celui qui n'y travaille qu'une fois ou deux en l'année, mais celui qui en fait profession, qui en exerce le métier ordinairement, qui en a les outils et les instruments. Lorsque vous entrez dans la maison d'un artisan, si vous y voyez une enclume, des marteaux, des soufflets, une fournaise, vous dites : C'est un maréchal ; si vous n'y voyez rien de tout cela, vous ne croyez pas qu'il soit de ce métier quoi qu'il en dise. Les ouvriers parlent souvent de leur métier et de ce qui le concerne, parce qu'on parle volontiers de ce qu'on aime, et chacun aime et loue sa profession : *Navita de ventis, de bobus narrat arator, enumerat miles prælia, pastor oves.* Il est aisé à voir ceux qui désirent faire leur salut, ceux qui en sont les ouvriers, qui en font profession : vous voyez en leur maison des livres spirituels, des croix, de saintes images, des chapelets, de l'eau bénite : ils parlent souvent de Dieu, du paradis, de la dévotion, des mystères de la foi, de ce qu'ils ont lu ou entendu en la

prédication; ils fréquentent les sacrements, ils prient Dieu soir et matin, ils assistent aux offices divins le plus souvent qu'ils peuvent : *Stellio manibus nititur, in domibus Regum habitat* (Proverb. 30, 28). Voici ce que le Saint-Esprit nous veut dire par cette comparaison : Il y a des oiseaux qui ont de belles et bonnes ailes, qui pourraient voler bien haut et bâtir leur nid en la cime des roches ou des arbres, et ils le font bien bas à plate terre, ou en des buissons sur des épines, exposés à mille dangers, au lieu que le petit lézard qui n'a point d'ailes, s'appuyant seulement sur ses petites mains, grimpe les murailles et fait souvent sa demeure dans les maisons des grands, dans les Louvres et palais des rois. Vous voyez des gens qui ont un bel esprit, grand jugement, beaucoup de science, qui pourraient faire essor jusqu'aux nues et au delà, qui pourraient mériter de grandes couronnes pour l'éternité; et ils s'amuse à la terre à bâtir des maisons de plaisance, amasser des pistoles, acquérir des héritages, au lieu que de pauvres petites femmelettes, qui ont fort peu d'esprit et encore moins de science, échellent le ciel, conquêtent le paradis, bâtissent leur fortune et leur demeure parmi les archanges. Par quelle voie? Elles s'appuient sur leurs mains : *Stellio manibus nititur*; elles mettent la main à l'œuvre, pratiquent les solides vertus, assistent les pauvres, visitent les malades, consolent les affligés, redressent les dévoyés : *In intellectibus manuum suarum deduxit eos* (Psal. 77, 72) : voilà une étrange façon de parler, mais bien belle et mystérieuse. Dieu vous veut conduire au ciel, non par l'entendement de votre tête, par votre bel esprit, par des sciences spéculatives, par de hautes et sublimes conceptions, mais par l'entendement de vos mains, par la pratique des bonnes œuvres et des actions vertueuses.

L'Écriture parlant du paradis et de la gloire du ciel, dit que c'est un loyer, une moisson, une couronne, pour nous apprendre que si nous voulons être sauvés, il faut nécessairement travailler, semer, combattre : *Chacun remportera la récompense selon son travail*, dit saint Paul aux Corinthiens (1. Cor. 3, 8); et aux Galates (6, 7) : *L'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé*; et à Timothée (2. Timoth. 2, 5) : *Personne ne sera couronné que celui qui aura légitimement combattu*. Un valet ou un artisan qui n'aurait point fait de mal, mais se serait tenu les bras croisés tout le jour et toute l'année, aurait-il bien l'impudence de demander le loyer? Un laboureur qui n'aurait rien semé ni planté en son héritage, pour idiot et grossier qu'il serait, n'aurait pas l'espérance d'y recueillir ou moissonner quelque chose. Un soldat qui a joué aux cartes, ou pris du vin et du tabac pendant que les autres combattaient, aurait-il bien la hardiesse de vouloir être couronné? Considérez votre vie, voyez à quoi vous employez le temps depuis le matin jusqu'au soir, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin : quel travail faites-vous pour Dieu? Quelle aumône semez-vous en son sein? Car le fonds et la terre fertile, où nous semons les aumônes et œuvres de charité, c'est le sein adorable de Dieu. Quelle tentation combattez-vous pour lui être fidèle? Vous allez au

cabaret ou autre divertissement ; étant de retour, vous êtes un tigre en votre maison ; vous ne regrettez pas les vingt et trente sous, s'il les faut employer à la débauche, et vous n'en donneriez pas volontiers deux ou trois chaque semaine pour les pauvres honteux ; vous vous laissez aller à toutes les tentations qui se présentent à vous, vous donnez toute liberté à vos sens et à votre sensualité : quelle apparence d'avoir le salaire, la moisson, la couronne, que Dieu a préparée aux âmes choisies ? Le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de désirer notre salut et de le demander à son Père, il a travaillé pour le faire : *Operatus est salutem in medio terræ*, et pour y réussir, il faut s'y appliquer effectivement, sérieusement, à bon escient, et en second lieu il y faut travailler uniquement.

DEUXIÈME POINT. — 1^o C'est ce que le Fils de Dieu enseignait à sainte Marthe : *Martha, Martha, sollicita es* ; Marthe, vous vous empressiez trop ; vous vous embarrassez, vous divisez et dissipez votre esprit au regard de plusieurs choses, et une seule est nécessaire. Et saint Paul, aux Thessaloniens : *Rogamus vos fratres, ut quieti sitis et vestrum negotium agatis* (1. Thess. 4, 11). Il y a diverses vocations en l'Eglise, et toutes, ou la plupart, licites et honnêtes : l'un est avocat et l'autre procureur ; l'un artisan, l'autre marchand ; mais, à vrai dire, nous avons tous une même affaire : l'affaire de notre salut : *Vestrum negotium*, non pas *negotia agatis* ; c'est l'affaire des affaires, les autres en comparaison de celles-ci ne sont qu'amusement, jeu d'enfant, badinerie, *parerga*, comme disaient les apôtres dans saint Clément.

2^o Et saint Augustin a remarqué que le Fils de Dieu nous ayant dit en l'Evangile (Matth. 6, 33) : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu*, il n'a pas ajouté, et en second lieu : *Cherchez les biens de la terre, les grandeurs du monde*, parce que le désir du royaume de Dieu doit être tellement le premier en notre cœur, qu'il n'ait point de second, mais qu'il soit unique et singulier, car notre âme n'est pas infinie.

3^o La vertu de toute créature est bornée aussi bien que son être ; l'activité de notre âme est limitée ; quand elle se répand et partage en diverses affections, sa vigueur est moindre en chacune, comme une fontaine qui coule par divers conduits, ou qui est divisée en plusieurs ruisseaux, donne moins d'eau à chacun d'eux que s'il n'y en avait qu'un seul : *Pluribus intentus, minor est ad singula sensus*. Si on dit de la philosophie, de la théologie et autres semblables sciences, qu'elles demandent tout leur homme, à plus forte raison le service de Dieu et le soin de notre salut, qui est la science des saints et l'étude de la vraie sagesse.

4^o Le même saint Augustin (*in Psal. 102*) dit fort bien : Quand quelqu'un de vos gens est malade, s'il s'informe et inquiète des affaires de la maison, s'il demande : *Combien coûte ceci ? Combien on a vendu cela ?* vous lui dites : *Ne vous mêlez point de tant de choses, pensez à vous bien porter, c'est ce qui vous importe le plus c'est ce que vous devez soigner à présent. On vous dit le même de votre salut, qui est la vraie santé, la santé et sainteté de votre âme : Dimitte ista, inquis ægrôto, prius cogita de salute tuâ,*

hoc tibi dicit omnis homo : prius cogita de salute tua ; salus tua Christus est , Christum ergo cogita , etc.

Mais le mal est , dit saint Chrysostome (homil. 4 in act. Rom.), que nous faisons comme ces mauvais serviteurs qui , étant envoyés pour quelque message ou affaire d'importance , s'amuse à toute autre chose ; comme ces écoliers fripons , qui ne font rien moins que ce pourquoi ils sont envoyés au collège. Quand vous écrivez à votre enfant , vous mettez : A mon fils Pierre , étudiant à Bourges , à Poitiers ; il faudrait ajouter : Ou envoyé pour ce faire ; car peut-être qu'il ne fait rien moins ; au lieu d'étudier , il va à la promenade , au brelan , au jeu de paume , et puis , à la fin de l'année , quand il faut subir l'examen , on trouve que c'est un franc ignorant , qu'il ne monte point de classe , on le met au banc des ânes , il est tancé du préfet , moqué de ses condisciples , réprimandé de son père et de ses parents. Vous faites comme lui , Dieu vous a envoyé en ce monde pour faire votre salut , et vous n'en faites rien , vous vous amusez à toute autre chose ; et quand l'heure de la mort viendra , quand il faudra être présenté à l'examen du jugement de Dieu , on vous trouvera dépourvu de vertu , dépouillé de mérite , sujet à mille péchés , incapable de monter en cette demeure honorable , dont le Prophète (Ps. 23 , 3) a dit : *Qui est-ce qui montera en la montagne du Seigneur ?* Celui qui n'a pas reçu en vain une âme raisonnable.

5° Ce saint Prophète ne faisait pas comme vous : il dit en un autre psaume : *Unam petii à Domino , hanc requiram , ut inhabitem in domo Domini* : Je n'ai pas divisé mon cœur à une grande multiplicité de désirs et d'affections , je n'ai souhaité et demandé à Dieu qu'une seule chose , je ne me suis pas contenté de la demander , je l'ai recherchée , je l'ai procurée par mes bonnes œuvres , de me rendre digne d'être quelque jour reçu en la maison de Dieu. Le Fils de Dieu nous a donné sujet d'en faire ainsi , il s'est appliqué à notre salut avec tant de soin , de zèle , d'assiduité , qu'il ne pensait à autre chose , il ne parlait d'autre chose , il ne travaillait à autre chose : en tous ses discours , conférences , prédications , exhortations publiques et particulières , pas un mot des affaires du monde , pas un mot d'autres affaires que de la gloire de Dieu et de notre salut ; il connaissait très-parfaitement le nombre et le cours des astres , les qualités des éléments , les vertus occultes des simples et des drogues , les propriétés des animaux ; il savait tant de secrets qui eussent été très-agréables aux curieux , aux astrologues , aux naturalistes , aux alchimistes , pas un mot en ses prédications , sinon pour en tirer quelque comparaison pour notre salut. En saint Luc , chapitre 13^e , quand on lui parle des nouvelles du monde , quand on lui raconte l'accident de certains Galiléens que Pilate avait fait égorger au milieu d'un sacrifice , il ne s'arrête point à en faire déchiffrer les circonstances ; mais il en prend sujet de nous exhorter à la pénitence de peur d'être ainsi surpris de la mort. *Nisi pœnitentiam egeritis , omnes similiter peribitis*. Même quand on lui parle de sa sainte Mère , oubliant ses intérêts et inclinations particulières , il en divertit le propos , pour porter ceux qui lui en parlent à la pensée de leur salut , et de ce qui peut les aider : *Bien-*

heureux est le ventre qui vous a porté, lui dit une femme.... mais plutôt, dit-il, bienheureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, et qui la gardent (Luc. 11, 20). Et en saint Matthieu (12, 47), quelqu'un lui disant : Votre mère et vos parents vous attendent; il répond : Celui qui fera la volonté de mon Père, je le tiendrai pour ma mère et pour mon frère.

6° Ce n'est pas qu'il soit défendu d'avoir soin des affaires temporelles quand elles sont nécessaires, et selon notre condition; mais il les faut référer au salut de l'âme; toutes doivent tendre à cette fin, et elles ne seront censées qu'une seule affaire, car la maxime d'Aristote dit : *Ubi est unum propter aliud, ibi est tantum unum*. Quand les moyens sont référés à la fin, la prétention de la fin et la recherche des moyens, ne sont estimés qu'un même dessein; la gloire de Dieu, et votre salut sont joints inséparablement; si vous faites tout pour la gloire de Dieu, comme saint Paul le commande, vous faites tout pour votre salut : vous ne faites qu'une seule affaire : la gloire de Dieu, c'est qu'il soit connu, aimé, servi et obéi. Si vous travaillez de votre métier pour gagner votre vie et entretenir votre famille dans la condition où Dieu l'a mise, pour obéir à Dieu qui vous le commande; si vous élevez vos enfants en son amour et en sa crainte, afin qu'ils le connaissent et le servent; si vous gagnez de l'argent pour faire des aumônes, parce que l'aumône est agréable à Dieu, vous procurez sa gloire, et vous faites votre salut : mais ce procès que vous poursuivez pour peu de chose avec tant de chaleur, ce bâtiment que vous dressez avec tant de frais, ces héritages que vous amassez avec tant d'avarice, servent-ils à ce que Dieu soit connu et honoré de quelqu'un? Quand vous usez le meilleur de votre temps et de votre esprit en trafic, voyages, tracas, qui ne tendent qu'à vous agrandir, enrichir vos enfants, les élever plus haut que vous, Dieu n'en est pas honoré, ni mieux aimé, cela ne tend pas à sa gloire, ni à votre salut : *Turbaris erga plurima, unum est necessarium*. Et puis le jurisconsulte a dit sagement : *Melius est pauca benè agere quàm multis interesse periculosè* : Il vaut mieux entreprendre peu d'affaires, et en avoir bonne issue, que d'en embrasser grand nombre avec danger d'y mal réussir, et gâter tout.

TROISIÈME POINT. — 1° Or, dans l'embarras de ces affaires superflues, il y a mille dangers de se perdre et de faire naufrage de son salut. Et le Saint-Esprit nous déclare que celui qui s'expose témérairement aux hasards périra dans le danger : *Qui amat periculum, peribit in illo* (Eccli. 3, 27); et n'est-ce pas être bien imprudent, n'est-ce pas être fou en cramoisi, d'exposer au moindre danger une chose si précieuse?

2° Saint Augustin (lib. de Bap., c. 3) dit : *In rebus ad salutem pertinentibus hoc ipso quis peccat, quòd certis incerta præponat*; quand il s'agit du salut de notre âme, c'est faillir contre la charité que nous lui devons de ne pas jouer au plus sûr; car les jurisconsultes ont pour maximes, qu'il ne faut jamais quitter le certain pour l'incertain, et qu'il faut employer plus de prévoyance et de précaution où il y a plus grand risque : *A certo propter incertum*

non est recedendum, ubi periculum majus, ibi cautiùs providendum ¹.

3° Le sens commun et l'expérience montrent que d'autant qu'une perte est plus grande, on en redoute le danger avec plus de crainte; d'autant qu'un mal est plus effroyable, vous en évitez le péril avec plus de soin et de diligence. En voyage, s'il faut traverser une rivière, vous aimez mieux la passer sur un pont de pierre bien assuré que dans une barque; en la justice, en un procès, s'il y va de tout votre bien, ou de votre honneur, vous dites : Je ne le veux pas mettre en compromis; au trafic, quand vous contribuez une grande somme : Je ne veux point courir risque; quand vous voulez marier une fille, parce que c'est pour toute sa vie, que d'enquêtes, que de recherches, que d'informations faites-vous! même au jeu, s'il y a une grosse poignée d'argent à perdre ou à gagner, si vous n'avez beau jeu, vous ne voulez pas hasarder, vous dites : Je ne veux pas faire la bête. Ne vous semble-t-il pas que c'est une grande perte de perdre le royaume des cieux, la jouissance d'un Dieu? Que c'est un grand mal d'être brûlé tout vif, non à petit feu, mais à grand feu un million d'années? C'est une perte infinie, un mal infini; il en faut donc éviter infiniment, je ne dirai pas le danger, mais le bord, l'ombre, la moindre apparence du danger; et puisque l'Evangile, les saints Pères, les Docteurs de l'Eglise, les prédicateurs, les bons religieux condamnent, par leurs paroles et par leurs exemples, l'ambition, le luxe, l'attachement aux biens de la terre, les danses, les cajoleries, les pertes de temps ès compagnies, les cabarets et autres coutumes du monde, vous ne pouvez douter que pour le moins il n'y ait du péril; courir risque de son éternité, mettre en compromis son salut, se mettre en danger de la damnation, ne pas jouer au plus sûr en chose de si grande importance, si cela n'est faire la bête, je ne sais quelle bêtise, ni quelles bêtes il y a au monde.

4° Supposons que vous soyez obligé d'aller à Paris pour une affaire d'importance; au sortir de cette ville, ne sachant pas le chemin, vous le demandez à douze voyageurs que vous rencontrez; ils vous disent: Montez cette montagne où vous voyez une croix, et prenez un sentier que vous y trouverez, il vous conduira infailliblement droit à Paris. Deux ou trois de ces gens vous disent : Monsieur, si vous ne voulez avoir la peine de monter, voilà un grand chemin qui est plus beau et plus aisé, suivez-le. Gardez-vous-en bien! vous crient les autres, il ne conduit pas à Paris, il aboutit à des marnières, à des précipices et fondrières effroyables. Tous vous disent que le sentier est assuré, il n'y en a que deux ou trois qui vous conseillent le grand chemin; ne seriez-vous pas perclus de jugement si vous quittiez le sentier pour vous exempter d'un peu de peine que vous auriez à monter? Votre dessein est d'aller en paradis, car enfin vous êtes chrétien, et vous craignez l'enfer; tous les prédicateurs, tous les docteurs de théologie, tous les religieux, tous les catholiques qui sont en l'Eglise vous déclarent que le chemin assuré

¹ Argumento legis partum ancillæ, Cod. de rei vendicatione; Cap. ubi periculum de electione et electi potestate in 6.

pour y arriver c'est de mener une vie sainte, dévote, humble, retirée, pénitente et mortifiée; il n'y a que quelques flatteurs qui vous disent : Il ne faut pas être si sévère, vous n'êtes pas religieux, il n'y a pas grand mal d'être vêtu pompeusement, de donner le bal, de tenir le brelan, de hanter les cabarets, d'aimer les assemblées des garçons et des filles, d'user votre vie en passe-temps et divertissements mondains. Ne serez-vous pas interdit de jugement et fou à double teinture, si vous quittez le certain pour l'incertain, l'infailible pour le douteux, ce qui est assuré pour ce qui est dangereux, le sentier de la vie dévote pour le grand chemin de la vie mondaine, sous prétexte qu'il y a des croix, des peines, des mortifications au sentier de la vie parfaite? tous, tous sans exception, vous répondez pour le chemin étroit, pas un ou fort peu auront la hardiesse de cautionner le chemin large.

Quand vous allez à confesse à ce complaisant qui vous flatte, dites-lui un peu : Mon Père, nous voici devant Dieu; ce que nous faisons ici n'est-ce pas un jeu d'enfant, vous me donnez l'absolution sans que je vous promette de quitter le luxe en habits et en bonne chère, de ne plus donner le bal; me cautionnez-vous devant Dieu? voulez-vous être damné pour moi, si je suis condamné au jugement de Dieu, pour avoir mené une telle vie? Vous verrez qu'il ne sera point si hardi, s'il n'est athée et un impie achevé; et moi je vous dis sans témérité, et tous les gens de bien me cautionneront, que je veux être damné pour vous, si vous êtes damné pour avoir suivi le chemin étroit d'une vie sainte et parfaite. Si donc vous avez un seul grain de vraie prudence, vous devez ainsi choisir les moyens les plus convenables, et les plus sûrs pour obtenir une si noble fin : le salut de votre âme, la dernière fin.

5^o Vous devez faire comme David, comme les soldats de Syrie au second livre des rois (23, 15); David se trouvant un jour altéré d'une soif extraordinaire, s'écria : Oh! que je boirais volontiers un verre d'eau de la citerne qui est aux portes de Bethléem! Bethléem était alors assiégée par les Philistins; trois braves cavaliers préférant le contentement de leur prince à leur propre vie, passent à travers le camp ennemi, vont puiser de l'eau en la citerne de Bethléem, la portent au roi. Tenez, buvez à votre aise : David n'en voulut goûter, s'en mortifia, la répandit et en fit un sacrifice, disant : Aurai-je le plaisir de boire cette eau qu'ils ont puisée au péril de leur vie? *Notuit bibere, sed libavit eam Domino dicens, an periculum animarum bibam?* Quand vous seriez le plus échauffé du monde, altéré de l'eau fangeuse de cette volupté sensuelle, avide des biens de ce monde, vous ne sauriez jouir de ce plaisir sans courir risque de votre âme, sans mettre en danger le salut de votre complice; vous ne sauriez ravir ce bien d'autrui sans le péril de votre âme, et de l'âme de votre prochain qui aura désir de vengeance; ne devriez-vous pas dire en vous-même : *An periculum animarum bibam?* Au quatrième livre des Rois (7, 6), Bénadad, roi de Syrie, assiégeait la ville de Samarie, et l'avait réduite à l'extrémité; mais Dieu la voulant délivrer miraculeusement par les prières du prophète Elisée qui y était, fit entendre la nuit, au camp des assiégeants, un grand bruit comme des chevaux, de chariots et d'une

grande armée; les assiégeants pensant que c'était un grand secours qui venait à Samarie, lèvent promptement le siège en plein minuit, laissent là leurs montures, bagages, provisions, munitions de guerre, et gagnent au pied, ne pensant qu'à sauver leur vie : *Dereliquerunt tentoria et equos, et asinos, et fugerunt, animas tantum suas salvare cupientes*. Faites comme eux quand vous entendez le bruit des menaces de Dieu, les prédications du jugement et de l'enfer : *intonuit de cælo Dominus*. Quittez tout, ne vous amusez pas à plier bagage, rompez avec ce méchant homme, sortez de cette maison où vous tombez en péché de temps en temps, n'attendez pas que votre terme soit échu, qu'on vous ait payé vos gages, fuyez l'occasion de vous perdre : *Animam tantum vestram salvare cupientes*.

CONCLUSION. — 1^o Saint Paul a compris en peu de paroles, un épitome et un abrégé des trois points de mon discours : *Cum metu et tremore operamini salutem vestram*.

Operamini : La vraie raison pourquoi tant de gens désirent se sauver et si peu se sauvent, c'est que peu de gens mettent la main à l'œuvre; ce ne sont que des désirs languissants, des desseins en l'air, des projets en idées, une volonté morfondue et inefficace, ou pour mieux dire, une velléité. Il faut s'appliquer à bon escient à cette affaire, regarder qu'est-ce qui vous empêche de faire votre salut et le combattre : c'est l'habitude de jurer, la mauvaise compagnie, le cabaret, ce projet injuste; qu'est-ce qui peut mettre en danger de damnation quelqu'un de vos gens? c'est que vous ne fermez pas vous-même à la clé, le soir, la porte de la maison; vous vous en fiez à la servante qui l'ouvre à je ne sais qui; vous n'enfermez pas les filles la nuit en une chambre, où personne ne puisse aborder. Il faut demander : Qu'est-ce que je puis faire pour mon salut que je ne fais pas? me lever plus matin, prier Dieu le soir, me confesser tous les mois.

Operamini : Les affaires ne se font pas si on ne les fait : un marchand ne s'enrichit pas s'il ne trafique; un écolier ne devient pas savant s'il n'étudie; un artisan n'achève pas son ouvrage s'il ne travaille; un soldat ne remporte pas la victoire s'il ne combat; et votre salut ne se fera pas si vous ne le faites : *Operamini dum dies est, venit nox in quâ nemo potest operari*. Faites votre salut quand vous en avez le temps, la saison, l'occasion, l'inspiration, la commodité : *Operamini cibum qui permanet, opus quod permanet*; les autres œuvres sont temporelles, passagères, périssables, l'œuvre de notre salut est pour toujours.

2^o *Operamini salutem vestram*. Faites le salut de votre âme, vous n'en avez qu'une, il faut en avoir soin uniquement; vous avez deux yeux, deux bras, deux pieds : si vous perdez l'un, l'autre peut suppléer; si on vous crève un œil, vous verrez plus clair de l'autre; si on vous coupe la main droite, vous vous servirez de la gauche; mais vous n'avez qu'une âme, si vous la perdez, tout est perdu; la perte en est sans ressource, sans retour, sans espérance pour une éternité. On a coutume de dire : Dieu me garde d'un homme qui n'a qu'une affaire; c'est ce que les démons redoutent,

c'est ce qu'ils appréhendent surtout, de rencontrer un homme qui n'a qu'une affaire, qui ne désire, qui ne travaille, qui ne pense qu'à l'affaire de son salut, qui réfère, qui destine, qui adresse toutes ses affaires à ce but.

3^o *Cum metu et tremore*. La crainte raisonnable est fille de la vraie sagesse et mère de l'assurance. Quelle crainte plus raisonnable que la crainte d'être brûlé tout vif, de perdre un royaume des cieux, la jouissance de Dieu? Si vous n'avez cette crainte, pour prudent, jugement, grand homme d'état que vous soyez, vous n'avez point de jugement, vous êtes un fou achevé; si vous avez toute crainte, assurez votre salut, jouez toujours au plus sûr en une affaire de telle conséquence. C'est le plus sûr de n'avoir qu'un bénéfice. Quand il est suffisant pour votre entretien, puisque les conciles, les canonistes, les casuistes l'enseignent; jouez au plus sûr, c'est le plus sûr de ne point prêter votre argent à intérêt, puisque la Sorbonne et les parlements le condamnent; jouez au plus sûr, mettez-le en constitution de rentes; c'est le plus sûr de ne vouloir pas s'enrichir, puisque saint Paul (1. Timot. 6, 9) dit que *ceux qui veulent devenir riches, tombent es pièges du diable, et en des souhaits qui plongent les hommes en la perdition*: et le Fils de Dieu en l'Évangile (Matth. 19, 23), que *ceux qui ont de l'argent se sauvent difficilement*. C'est le plus sûr d'aller à confesse sitôt que vous êtes tombé au péché, puisque la mort soudaine vous peut surprendre par tant d'accidents qui arrivent tous les jours, allez-y; c'est le plus sûr moyen de vivre saintement et vertueusement toute votre vie, que d'attendre à dire le bon *peccavi*, puisque tous les saints nous assurent que la pénitence qui ne se fait qu'en la dernière maladie est très-mal assurée: *Agens pœnitentiam ad ultimum si securus hinc exit, ego non sum securus*, dit saint Augustin. Mais après tout, dites avec David: *Domini est salus*; c'est à vous, ô mon Dieu! c'est à vous proprement de donner le salut; je ne puis de moi-même que me perdre, me damner, me précipiter dans le péché: *Dic animæ meæ: Salus tua ego sum*; vous seul le pouvez dire effectivement et avec vérité; vous seul le pouvez faire en le disant: *Domini est salus, Domini est salus, et super populum tuum benedictio tua*. Nous vous la demandons très-humblement, mon Seigneur, nous vous supplions de nous la donner en ce monde, afin que nous vous bénissions éternellement dans le ciel. *Amen*.

SERMON II.

QUE POUR FAIRE SON SALUT, IL FAUT FAIRE BON USAGE
DES GRACES DE DIEU, COMME DE LA MISSION ET AUTRES.

Demandons la grâce à Dieu.

Mon Sauveur Jésus, vrai Dieu et vrai homme, vous êtes la lumière du monde, etc. (*Comme au commencement du Sermon précédent*).

Fratres, hortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.
(2. COR. 6, 1.)

LA conclusion de la prédication d'hier sera le commencement de celle d'aujourd'hui : *Domini est salus*. Nous devons entreprendre à bon escient le dessein de notre salut, et nous y appliquer effectivement, uniquement, sûrement; mais une œuvre de si grande conséquence ne dépend pas seulement ni principalement de notre travail; le secours et assistance de Dieu y est absolument et principalement nécessaire, et il importe beaucoup de ne pas refuser, mais de bien ménager les grâces qu'il nous donne à cet effet, et cela pour trois raisons. Premièrement, parce qu'elles sont très-excellentes et précieuses; en second lieu, parce qu'elles nous sont données par compte; en troisième lieu, parce qu'elles nous sont données avec obligation d'en rendre compte.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Gratiae Dei sunt effectus praedestinationis.

I. PUNCTUM. — Gratiae Dei sunt excellentes : 1^o Quia emptae à Christo, 2^o Quia gratuitae et rarae, 3^o Quia utiles.

II. PUNCTUM. — Gratiae dantur in numero et mensurâ : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparatione, 5^o Exemplis.

III. PUNCTUM. — Gratiae dantur cum onere proficiendi : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus, 4^o Comparationibus, 5^o Exemplis.

CONCLUSIO. — Expenditur illud Pauli : hortamur vos, ne in vacuum gratiam Dei, recipiatis.

EXORDE. — Les théologiens qui ont coutume de diviser toutes choses par le tranchant de leur esprit, parce que la division est un instrument de science, reconnaissent fort judicieusement une très-grande différence entre la science, la prescience, la providence et la prédestination, qui sont en Dieu selon notre petite façon d'entendre et de parler.

La science de Dieu, c'est la connaissance qu'il a de soi-même et de toutes ses créatures, absolument parlant, et sans rapport à aucune différence des temps; mais en tant qu'elles sont dans les magasins et trésors inépuisables de sa toute-puissance; si elles ont actuellement l'être ou si elles le doivent avoir quelque jour, on l'appelle *science de vision*; si elles sont seulement possibles, on l'appelle *science de simple intelligence*.

La prescience de Dieu, c'est la connaissance qu'il a des choses

qui ne sont pas encore en elles-mêmes, mais qui existeront au temps à venir : *Intellexisti cogitationes meas de longè, omnes vias meas prævidisti*. La providence de Dieu, c'est l'ordre et le dessein qu'il a projeté en son esprit de toute éternité, de conduire les créatures à leur dernière fin, par des moyens convenables; et comme les hommes et les anges, outre leur fin naturelle, sont destinés à une béatitude plus haute que la portée de leur nature, la prédestination est un dessein et un décret que Dieu a fait d'achever infailliblement certaines créatures à la gloire du ciel, par le sentier des grâces, que son Fils leur a méritées.

Ceci nous montre évidemment que nous devons beaucoup convoiter tout ce qui sert à notre conversion, toutes les occasions que Dieu nous présente pour nous sanctifier et perfectionner, comme étant des effets de notre prédestination, des témoignages de la bienveillance qu'il a eue pour nous de toute éternité. *Je vous ai aimé, dit-il, d'une charité perpétuelle, et pour ce je vous ai attiré.*

Imaginez-vous un riche bourgeois de Limoges, qui a plusieurs enfants; il en destine un à être conseiller, ou président au parlement de Bordeaux, il ne lui veut pas seulement acheter cet office, il l'en veut rendre capable; car quelle apparence de faire entrer en une compagnie si honorable un homme ignorant et incivil? Il lui donne un pédagogue, il lui achète les livres, le presse d'étudier, le fait lever de grand matin, l'empêche de trop jouer, le tance quand il perd le temps, l'envoie au collège soir et matin. L'enfant, qui voit qu'on ne fait pas le même à ses frères, s'imagine que son père ne l'aime point, qu'il n'a que des rigueurs et de la sévérité pour lui; mais s'il avait tant soit peu d'esprit et s'il prévoyait ce qui doit arriver, ce qu'il appelle rigueur et sévérité, il l'appellerait faveur et charité, et cela par trois considérations : Premièrement, il devrait considérer que ces faveurs qui lui sont faites, coûtent bien cher; son père dépense beaucoup à payer sa pension, à lui acheter des livres, à nourrir et gager un pédagogue, et il ne fait pas les mêmes courtoisies à ses autres enfants; et ces faveurs tendent à le rendre digne d'être quelque jour assis sur les fleurs-de-lis, être à son aise, et en grand honneur le reste de sa vie. Le bon Dieu a fait dessein de vous loger en son paradis, de vous mettre au nombre de ses élus et bien-aimés dans le ciel; mais quelle apparence de vous loger avec la Vierge, entre les archanges, parmi les saints, vous un arrogant, un avaricieux, un blasphémateur, un ivrogne, un lascif, un voleur de veuves, un pourceau d'Epicure; en la compagnie des saints, qui ont été si humbles, si dévots, si sobres, si chastes et si charitables? Pour vous rendre digne de cet honneur et corriger en vous ces défauts, il vous donne des pasteurs, des confesseurs, des prédicateurs, des pères spirituels et temporels, qui vous instruisent, qui vous reprennent et qui vous importunent, qui vous pressent de vous lever le matin pour faire oraison, d'aller à la messe, au sermon, aux vêpres, de lire des livres spirituels, de vous confesser souvent, de travailler pour avoir de quoi faire l'aumône, de jeûner, de macérer votre chair, de dompter vos passions. Il vous semble qu'on est bien austère, et qu'on demande trop; vous êtes un enfant : si vous saviez ce que c'est et pourquoi

on le fait, ce que vous appelez rudesse et austérité, vous l'appellerez tendresse et bonté. Toutes les occasions et inspirations que vous avez de faire du bien, de prier Dieu, de donner quelques aumônes, de visiter de pauvres, malades, aller après le Saint-Sacrement, instruire vos fermiers, ce sont des grâces qui vous doivent être précieuses.

PREMIER POINT. — 1^o Car premièrement elles coûtent cher au Fils de Dieu ; pour créer le ciel et la terre et toutes les richesses temporelles qui y sont, il ne lui a coûté qu'une parole : *Dixit et facta sunt* ; mais pour nous acquérir les grâces de Dieu, il est descendu du ciel, il a voyagé sur la terre, il a sué sang et eau, il a expiré en croix : *Et dixit multa, et fecit mira et tulit dura, nec tantum dura, sed et indigna*, dit saint Bernard. Nous n'avons pas la moindre inspiration qui n'ait été achetée par les sueurs, travaux, fatigues et souffrances du Fils de Dieu ; autant de saintes pensées, de bons mouvements, de secrètes touches, de rayons de lumière que Dieu nous communique, ce sont autant de gouttelettes du sang précieux de Jésus qui nous sont distribuées¹ ; ce sont les mérites de son incarnation, les fruits de sa vie, les salaires de sa passion, qui nous sont appliqués et appropriés : *Benedixit nos omni benedictione spiritali in Christo, accepit dona in hominibus* : Toutes les bénédictions que Dieu nous donne, toutes les faveurs qu'il nous fait, c'est en Jésus, pour l'amour de Jésus, et comme à Jésus. Les dons que le Père éternel fait à son Fils, à votre avis, ne sont-ils pas bien précieux ? Peut-il salarier les grands services qu'il lui a rendus, l'amour ardent qu'il lui a porté, les cuisantes douleurs qu'il a endurées pour lui par des récompenses petites ou médiocres ! ce sont des récompenses, eu égard aux mérites de Jésus ; mais eu égard à nos démérites, ce sont grâces et faveurs gratuites, qui ne sont pas faites à tout le monde : *Non fecit taliter omni nationi*.

2^o La mission, les prédications, les exemples des gens de bien et autres grâces qui nous sont données avec tant de libéralité et de profusion, sont refusées à plusieurs âmes qui sont au Canada, au Japon, au Sénégal, qui les eussent reçues avec grande estime et en auraient fait très-bon usage. En saint Luc (4, 25), le Sauveur dit : *Au temps d'Elie, il y avait plusieurs veuves parmi le peuple de Dieu, et ce prophète ne fut envoyé qu'à une seule veuve de Sarepta, des Sidoniens*. Il fait allusion à une histoire qui est rapportée au troisième livre des Rois (17, 10), où il est dit que le prophète Elie, en un temps de grande famine, alla en la ville de Sarepta de Sidonie ; étant à la porte de la ville, il vit une pauvre femme qui recueillait un peu de bois : Venez ça, lui dit-il, bonne femme, donnez-moi par charité un peu d'eau pour boire, car j'ai grande soif ; elle va en sa maison pour lui en apporter ; comme elle est un peu loin, il lui crie : Ecoutez, apportez-moi une bouchée de pain : Je vous assure, dit-elle, qu'il n'y a ni pain ni pâte en ma maison, j'y ai seulement une poignée de farine, et vous avez

¹ In aspersionem sanguinis Jesu Christi, gratia vobis et pax multiplicetur (4. Pet. 4, 2) — Nota aspersionem.

vu que je ramassais un peu de bois, pour en faire un petit pain pour mon dîner et celui de mon enfant, et après cela il faut que nous mourions de faim, si quelqu'un ne nous assiste. N'importe, dit le prophète, ne laissez pas d'en faire un petit pain et me l'apporter. Si vous eussiez été en ce temps-là, et que vous eussiez entendu ces propos, vous eussiez dit : Voilà un homme extrêmement hardi, importun, impudent. Ce que vous appelleriez importunité et impudence, le Fils de Dieu l'appelle grâce, et grâce si excellente et particulière, qu'elle ne se fait qu'à cette seule veuve : *Multæ viduæ erant, et ad nullam earum missus est.* Voyez, dit saint Augustin, que quand le pauvre nous demande l'aumône, quand Dieu nous présente l'occasion, et nous donne l'inspiration de faire quelque bonne œuvre, c'est une grâce qu'il nous fait, c'est une faveur qu'il ne fait pas à tout le monde : l'aumône que le prophète demande à cette veuve, c'était une grâce que Dieu lui faisait, d'autant que par cette œuvre de charité qu'elle exerça envers Elie, elle se disposa à de grandes prospérités temporelles, que Dieu lui voulait envoyer.

3^o Ainsi les grâces que Dieu vous présente, tendent à vous combler de biens, à vous disposer et rendre capable d'être quelque jour assis non sur les fleurs-de-lis parmi des conseillers, en une cour de parlement; mais au-dessus des étoiles, parmi les archanges dans le ciel empyrée : car Dieu par sa science infinie, connaît très-assurément les grâces qui vous sont plus propres, les moyens plus convenables à votre salut, plus ajustés et proportionnés à votre disposition; par sa prescience, il prévoit les pierres d'achoppement qui vous peuvent faire tomber, les tentations qu'on vous peut livrer, les pièges qu'on peut dresser contre vous; par sa providence adorable, il les détourne.

Par la prédestination, il vous prépare les grâces nécessaires à votre salut, et par votre coopération, il les adresse efficacement, et fait réussir infailliblement à l'acquisition de la gloire, à laquelle il vous a destiné; et vous devez remarquer qu'il y a grande différence entre les actions humaines que nous faisons de notre propre mouvement, par la conduite de notre esprit, pour des fins particulières, et les bonnes œuvres que nous faisons par la conduite du Saint-Esprit, par le mouvement de sa grâce, et pour la dernière fin. De cent actions humaines que nous faisons de notre propre mouvement, il y en a souvent vingt, trente, qui ne réussissent pas à la fin que nous prétendons. Quand un marchand cherche des denrées, c'est toujours à intention d'y gagner en les revendant, et néanmoins il en achète quantité, où non-seulement il ne gagne rien, mais il y perd. Quand j'étais dans les humanités, j'ai lu et appris quantité de choses dans Homère, Ovide et Virgile, qui ne me servent pas d'un fêtu pour la charge que j'exerce. Quand un laboureur enseme sa terre, son intention est que tous les grains qu'il jette, multiplient et poussent un épi et plusieurs ne le font pas; mais les bonnes œuvres des âmes choisies réussissent, toutes les grâces que Dieu leur départ ont presque toujours leur effet, toutes les vertus qu'elles pratiquent, obtiennent la fin qu'elles prétendent : *Toutes choses coopèrent en bien à ceux qui aiment Dieu*, dit saint Paul.

Vous ne faites point un seul pas pour aller après le Saint-Sacrement, ou à la visite des prisonniers, vous ne dites pas une seule parole d'instruction à vos prochains, qui ne vous mérite des récompenses et des félicités inconcevables en toute l'étendue des siècles : ce sont des semences qui ne manquent pas de produire ; ce sont des arbres qui portent toujours et infailliblement des fruits ; ce sont des rentes non annuelles, mais continuelles, perpétuelles, inaliénables et foncières. La raison de cette différence est fondée sur le principe que j'ai posé. Nos actions humaines et naturelles ne sont que des effets de notre prudence, et notre prudence est très-faible, courte, bornée, limitée, qui ne peut prévoir tout ce qui doit arriver, qui ne peut obvier aux inconvénients qui ont coutume de traverser nos desseins ; mais les grâces que Dieu fait aux âmes choisies, les vertus qu'elles pratiquent par la conduite de la grâce, sont des effets de leur prédestination ; la prédestination est une partie de la providence ; la providence de Dieu arrive toujours infailliblement à son but, dit le Sage : *Deus cujus providentia in sui dispositione non fallitur*. Elle ne se trompe jamais, en ce qu'elle dispose, dit l'Eglise : ses desseins peuvent bien être traversés, non pas renversés, ses volontés sont toujours accomplies, on ne put dire jamais de lui, qu'il a commencé à bâtir, et qu'il n'a pu achever. Si un marchand savait assurément qu'il gagnerait cent pour un sur toutes les marchandises qui entreraient en sa boutique, n'aurait-il pas grand soin de la bien garnir ? Si un laboureur était assuré que tous les grains qu'il jette en sa terre lui produiraient chacun cinquante épis, ne serait-il pas libéral à la bien ensemercer ? Si un écolier savait certainement que toutes les paroles qu'il lit en ses livres lui fourniraient un jour des arguments et des pointes d'esprit pour bien prêcher, ou avocasser, ne serait-il pas bien studieux ? Jugez donc, ô âmes choisies ! jugez quel soin vous devez prendre de recueillir, conserver et bien employer les grâces de Dieu, qui vous doivent produire des joies, des plaisirs, des richesses, des contentements à millions, en l'éternité bienheureuse.

DEUXIÈME POINT. — 1^o L'apôtre saint Paul nous fournit la seconde raison qui nous doit émouvoir à bien ménager les grâces de Dieu : c'est qu'encore que le trésor de la miséricorde et de la libéralité de Dieu soit infini, encore que le magasin en soit inépuisable, il ne donne pas des grâces infinies ; il les distribue par compte et par mesure, selon le bon plaisir de sa volonté, autant, à qui, quand et comment bon lui semble : *Unicuique datur gratia, secundum mensuram donationis Christi*.

2^o Sur quoi saint Thomas dit fort bien : (*In hunc Pauli locum*). Personne n'a reçu la grâce sans mesure, que Jésus Homme-Dieu ; et comme il est en son pouvoir d'en donner, ou de n'en pas donner, ainsi c'est à lui d'en donner peu ou beaucoup, comme il lui plaît. Nous voyons en l'Evangile que ce père de famille distribue diversement les talents à ses serviteurs.

3^o La raison de ceci est que Dieu ne fait rien qu'avec très-grande sagesse, et cette sagesse divine fait toutes choses en nombre, en poids et en mesure (Sap. 11, 21) : Il sait le nombre

des étoiles, dit le Psalmiste; il envoie les gouttes de pluie par mesure, dit Job (28, 25) : *Qui fecit ventis pondus et aquas appendit in mensurâ*. Il a compté les cheveux de notre tête, dit le Sauveur; à plus forte raison, il use de grande considération ès choses surnaturelles et plus importantes, et qui regardent sa gloire de plus près; comme ès grâces qu'il a résolu de nous donner à chacun de nous pour négocier notre salut, il a dit en ses divines idées, en ses décrets et prénotions éternelles : J'ai tant de grâces à donner à un tel, à une telle, trente, quarante, cinquante; lui seul en sait le compte, aux uns plus, aux autres moins, selon son bon plaisir; il est maître de ses biens, il les distribue comme bon lui semble. Si un tel abuse de la cinquantième, un tel de la soixantième, je ne lui en ferai plus, je le retirerai de ce monde; je veux qu'un tel ait la commodité d'entendre trois cents, quatre cents prédications : s'il ne les entend pas, ou s'il n'en fait pas son profit, après la dernière que j'ai prescrite et prédestinée, je permettrai qu'il tombe en une longue maladie, ou qu'il se jette dans l'embarras d'un procès ou autre affaire qui lui ôtera l'occasion d'entendre les sermons. Je veux reprendre une telle par la bouche de sa mère, trois ans, quatre ans et six mois; si elle ne se corrige dans le dernier jour, je permettrai que sa mère meure, et que n'ayant plus personne qui la retienne, elle se licencie et se perde.

4^o En Josué, chapitre sixième, ce grand capitaine du peuple d'Israël, voulant conquérir la ville de Jéricho, fait, par le commandement de Dieu, six jours durant, chaque jour une procession autour de la ville. En ces processions on portait l'arche d'alliance, où étaient les tables de la loi, la manne et la verge de Moïse; les prêtres faisaient retentir les trompettes dont on se servait au jubilé; Josué et ses gens marchaient à la tête de cette procession; le septième jour étant arrivé, on fit sept processions comme celles des jours précédents. Les assiégés s'en moquaient; mais ils furent bien étonnés lorsqu'à la septième procession, les murailles de la ville tombèrent. L'armée victorieuse entra de tous côtés; on passa par le fil de l'épée tous les habitants, on mit tout à feu et à sang, avec anathème et malédiction à quiconque rebâtirait cette ville. Josué était la figure du Fils de Dieu. Josué et Jésus ont les mêmes lettres hébraïques en leur nom, et tous deux signifient *Sauveur*. Le Fils de Dieu assiège l'âme pécheresse, qui est une vraie Jéricho, muable comme la lune; il fait des processions autour de son cœur par des inspirations, par ses douces et charitables semonces; il lui remet devant les yeux ses saintes et divines lois, pour l'induire à les garder; la manne de ses consolations et récompenses, pour l'attirer; la verge de ses menaces, pour l'épouvanter. Les prédicateurs font retentir les trompettes du jubilé; ils promettent l'indulgence plénière qui est en la mission, le pardon des péchés à ceux qui se convertiront et feront pénitence; mais tout cela ne se fait qu'un certain nombre de fois, à quelques-uns plus, à d'autres moins; mais après ces processions et semonces de miséricorde, si l'âme ne se rend et n'ouvre les portes de son cœur à Dieu, la dernière procession étant faite, c'est-à-dire la dernière grâce que Dieu a préfixée étant donnée, il abandonne l'âme à sa justice,

il la condamne au glaive et au feu, et à la malédiction éternelle.

5° Nous en voyons la preuve dans la défaite des Egyptiens. Dieu leur envoya dix plaies, comme autant de grâces et de perles ; de compte, dix afflictions pour les convertir, et Dieu les compte l'une après l'autre, comme autant de pierres précieuses ; et il dit à la dernière : *Adhuc unâ plagâ percutiam Ægyptum* (Exod. 11, 1). J'ai encore une grâce à faire aux Egyptiens, une affliction que j'ai à leur envoyer, s'ils ne se rendent à cette faveur, il n'y a plus de miséricorde pour eux : comme de fait, en ayant abusé, quand ils pensèrent se repentir et cesser de poursuivre le peuple de Dieu, ils se trouvèrent enveloppés es eaux de la mer, et de là passèrent dans les flammes éternelles de l'enfer. Et dans l'Évangile, le Fils de Dieu parlant d'un homme dépourvu de bonnes œuvres, par la comparaison d'un arbre stérile, dit qu'il lui avait donné quatre ans de terme, et que si, au moins en la dernière année, il ne portait de bons fruits, il le ferait couper.

TROISIÈME POINT. — 1° Non-seulement ces grâces nous sont données par compte, mais avec obligation de les bien ménager et d'en rendre compte. En divers lieux de l'Évangile (Matth. 25, 14; Luc. 19, 23), le Fils de Dieu se compare à un père de famille, qui donne des talents, c'est-à-dire des pièces d'argent, à ses serviteurs, pour en trafiquer, à l'un cinq, à l'autre deux, et à un autre un seul; après quelque temps, leur en faisant rendre compte, celui qui n'avait reçu qu'un talent se présente à lui et lui dit : Maître, voilà votre talent, tel que vous me l'avez donné, je ne l'ai pas perdu, j'ai eu grand soin de le garder dans un mouchoir. Le maître lui dit : Méchant serviteur que vous êtes, pourquoi ne l'avez-vous pas mis à profit? qu'on me prenne ce maraud, et qu'on le jette pieds et poings liés au fond d'une basse-fosse, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Et si on condamne celui qui a laissé inutile son talent, que fera-t-on à celui qui l'aura perdu? à celui qui en aura perdu un grand nombre; à celui qui les aura employés contre l'honneur et le service de son maître? Voyez à quoi vous employez l'esprit, la santé, les moyens, le pouvoir et l'autorité que Dieu vous a donnés? à l'offenser par vos débauches, à décevoir les filles, à opprimer les pauvres, à commettre mille crimes. Si on condamnera ceux qui n'auront pas fait bon usage de la mission, des indulgences, des sacrements, des prédications, que fera-t-on à ceux qui s'en moquent, qui en font des railleries, qui les contredisent et calomnient?

Saint Paul (2. Cor. 2, 15) dit que la prédication de l'Évangile produit des effets tout contraires en des auditeurs différents : *Christi bonus odor sumus Deo, in iis qui salvi fiunt et in iis qui pereunt; aliis quidem odor mortis in mortem; aliis autem, odor vitæ, in vitam*. La mission que nous avons reçue du Fils de Dieu, les sermons et les miracles que nous faisons de sa part, et l'exemple de notre vie, répandent partout la bonne odeur de la connaissance de Dieu; mais comme la bonne odeur récréé les belles colombes, et fait mourir les escarbots : ainsi dit OEcuménus, la bonne odeur de l'Évangile vivifie les âmes choisies, sert de plus grande répro-

bation, de damnation plus cuisante, aux obstinés et aux impénitents. Et aux Philippiens (1, 28), le même Apôtre dit que ce qui est cause de salut à quelques-uns, est à d'autres pierre d'achoppement et occasion de se perdre : *Quæ illis causa perditionis, vobis autem salutis, et hoc à Deo.*

2^o Et saint Bernard (Serm. 24 in Cant. sub finem) dit en ce sujet une parole étrange et surprenante : *Time cùm arriserit gratia*; s'il disait : Craignez quand Dieu vous menace de ses jugements; craignez, craignez quand il vous laisse dans votre misère et infirmité; craignez quand il retire de vous ses lumières et ses grâces. Je ne m'en étonnerais pas, mais il dit : Craignez quand la grâce de Dieu se présente à vous, et vous montre bon visage. Saint Grégoire en rend la raison : *Cùm augentur dona etiam rationes crescunt donorum; tantò ergo esse humilior, atque ad serviendum Deo promptior quisque esse debet ex munere, quantò se obligatiorem esse conspicit in reddendâ ratione* : A mesure que Dieu augmente ses grâces en nous, l'obligation que nous avons d'en rendre compte, devient plus grande et plus étroite; et chacun de nous doit être d'autant plus humble, plus diligent et assidu au service de Dieu qu'il se sent plus obligé de rendre compte des faveurs qu'il a reçues de lui. *Gardez-vous bien de négliger la grâce qui est en vous* disait saint Paul à Timothée (1. Timoth. 4, 14); et aux Corinthiens (2. Cor. 6) : *Je vous exhorte de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.*

3^o Sur quoi le même saint Bernard, au lieu sus-allégué ¹ dit : Ce grand Apôtre savait bien que c'est faire tort à un grand, c'est manquer d'honneur et de respect envers lui, c'est le mépriser et en faire peu d'état, de négliger un don qu'il vous a fait. Si un prince vous avait fait présent d'un cheval, d'un oiseau de chasse, d'un chien couchant, et qu'il vous dit, quelque temps après : Que vous semble de ce que je vous ai donné, est-il bon? vous pourrât-il servir? Vous auriez mauvaise grâce de répondre : Monseigneur, je n'en sais rien, je ne m'en suis point servi, je l'ai laissé inutile.

L'Eglise apporte une autre raison de cette vérité, disant en l'une de ses prières, que la providence de Dieu ne se trompe jamais en ses desseins; elle ne veut point être frustrée de ses prétentions; elle atteint toujours infailliblement à son but; ce qu'elle prétend en toutes les œuvres, et ce qu'elle demande de nous, c'est sa gloire : si nous ne rendons honneur à sa bonté par le bon usage de ses grâces, nous honorerons sa justice par le châtement du refus ou du mépris que nous en faisons.

4^o Quand les Israélites négligeaient de recueillir la manne, elle se pourrissait et changeait en vers (Exod. 16, 20). Il n'est rien de si doux, de si précieux et de si salutaire que la manne des grâces de Dieu; mais si nous la méprisons, si nous négligeons d'en faire le

¹ Sciebat homo consilium Dei, habens redundare in contemptum donantis donum negligere, nec expendere ad quod donatum est idque intolerabilem esse superbiam judicabat, et propterea studiosissimè hoc malum et ipse cavebat, docebatque cavendum (S. Bern., Serm. 54 in Cant.).

profit que Dieu demande de nous, elle engendrera en nos cœurs ce ver qui ne meurt jamais, et qui ronge incessamment les âmes réprouvées dans les enfers. Ce nous sera un extrême regret et un remords de conscience très-sensible, d'avoir perdu telle et telle occasion que nous avons, de faire notre salut : pour ce, les saints nous avertissent souvent de ne pas faire comme la ville de Jérusalem, à laquelle le Fils de Dieu reprochait qu'elle n'avait pas connu la grâce et le temps de sa visite. Les deux pieds dont il se sert pour s'acheminer à nous, sont sa miséricorde et sa justice, dit saint Bernard : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas*. Quand vous allez en quelque lieu, vous posez premièrement le pied droit, et puis le gauche, et puis le droit et puis le gauche : Ainsi le Fils de Dieu exerce premièrement sa miséricorde envers nous, nous présentant sa grâce, nous donnant quelque occasion de pratiquer la vertu : si nous en profitons, il exerce sa justice par la récompense qu'il en donne ; si nous en abusons il exerce aussi sa justice par le châtement que nous méritons. Ainsi nous ne pouvons jamais dire : Il est vrai que je suis paresseux de coopérer aux grâces de Dieu ; mais si je n'acquiers rien, je ne perds rien ; non, il n'en est pas ainsi : quand Dieu nous présente ses grâces, il n'y a point de milieu, il faut nécessairement de deux choses l'une, ou être récompensé pour les avoir bien employées, ou être châtié pour y avoir manqué.

5^o Cet homme riche de la parabole (Luc. 14, 21), qui avait préparé un banquet magnifique, se mit en grande colère contre ceux qu'il y fit convier et qui s'excusèrent d'y venir ; il jura que pas un d'eux n'aurait l'honneur d'être jamais reçu en son festin. La colère de Dieu, c'est sa justice vengeresse, très-juste et très-adorable ; il l'exerce infailliblement envers ceux qui refusent les grâces qu'il leur a préparées pour se rendre dignes d'être assis parmi les bienheureux, en la table du banquet céleste.

Quels péchés plus grands et plus monstrueux que ceux des habitants de Sodome et de Gomorrhe ? Quelle punition plus sévère et plus rigoureuse que celle qu'ils ont méritée et qu'ils recevront au dernier jugement ? et toutefois le mépris de certaines grâces méritera une plus grande punition en ce jour épouvantable ; car le Fils de Dieu dit à ses disciples (Luc. 10, 10) : *Quand vous serez en quelque ville, pour y prêcher l'Évangile, si les habitants ne vous y veulent pas recevoir, secouez contre eux la poussière de vos pieds je vous déclare qu'au dernier jugement ceux de Sodome seront traités plus doucement que ces gens-là.*

CONCLUSION. — C'est donc avec grand sujet, que saint Paul nous a dit (2. Cor. 6, 1) au commencement : *Mes frères, je vous exhorte de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu.* La recevoir en vain, dit saint Thomas, c'est ne s'en pas servir pour éviter le péché. La mission, c'est une grâce, puisque le Sauveur nous invite de la demander à Dieu : *Rogate Dominum messis ut mittat operarios.* Ne négligez pas les belles occasions que vous y avez d'apprendre ce qui est de votre salut, de vous bien confesser, de gagner les indulgences, autrement on vous dira : *Væ tibi Corozain, væ tibi*

Bethsaïda, quia si in Tyro, et Sydonè factæ fuissent virtutes, quæ factæ sunt in te : Malheur à vous, ville de N....., si on eût fait la mission à plusieurs villageois des métairies écartées, ils en eussent fait leur profit. La prédication est une grâce de Dieu, vous la recevez en vain, si vous n'y assistez, si vous y venez en mauvaise intention, pour voir les femmes ou pour être vue des hommes; si vous n'y assistez pas avec attention et présence d'esprit; si étant attentif, vous n'ajoutez point foi à ce qu'on vous prêche de la part de Dieu; si vous ne le mettez en pratique, on vous dira comme saint Paul aux juifs d'Antioche : *Parce que vous vous rendez indignes de la vie éternelle, nous allons prêcher à d'autres peuples qui en feront leur profit.*

Les afflictions sont des grâces de Dieu, puisque le prophète Isaïe (12, 1) l'en remercie affectueusement : *Confitebor tibi Domine quoniam iratus es mihi.* Ne les recevez pas en vain, autrement les bêtes brutes vous condamneront. Notre Sauveur vous reprochera en son jugement que vous avez été plus rétif et plus malaisé à conduire que votre cheval et votre bœuf. Quand votre cheval va à gauche, au lieu d'aller à droite, un coup de fouet le redresse, ou même une parole un peu forte; quand votre bœuf qui est à la charrue s'arrête ou s'appesantit, un coup d'aiguillon l'excite, le fait marcher; et tant d'aiguillons, tant de coups, tant de menaces, tant d'afflictions, tant de fortes voies, ne vous redressent pas, ne vous excitent pas, ne vous font pas mouvoir tant soit peu : *Percussi eos, et non doluerunt!*

Les remontrances de votre père, de votre mère, de votre femme, sont des grâces de Dieu : car saint Augustin, en ses *Confessions*, parlant des instructions que sa mère lui donnait, quand il était jeune, dit à notre Sauveur : Vous me parliez par sa bouche. Les exemples des gens de bien qui vivent parmi vous sont des grâces de Dieu, puisque l'Eglise lui dit : *Ad amorem tuum nos misericorditer per sanctorum tuorum exempla restaura.* Ces grâces coûtent cher au Fils de Dieu; si vous les laissez perdre, vous lui donnerez sujet de faire cette plainte : *In vanum laboravi, sine causâ consumpsi fortitudinem meam;* en vain j'ai travaillé pour cette âme; en vain je suis venu du ciel, j'ai voyagé sur terre; je me suis épuisé en la croix, pour la sanctifier; elle rend inutiles à son salut, mon incarnation, ma vie, mes travaux, ma sainte mort et passion. Ces grâces ne sont pas données à tout le monde, si vous les refusez, on vous dira : *Viri Ninivitæ surgent in judicio;* vous aurez contre vous au jour du jugement tant de pauvres gens des Indes, du Japon, du Sénégal, qui les auraient bien ménagées. Ces grâces tendent à vous faire grand, à vous loger parmi les archanges; si vous les méprisez, elles seront données à un autre, qui occupera la place qu'on vous avait préparée, elles sont gratuites, elles dépendent de la bonté et libéralité de Dieu; si vous les dédaignez quand il vous les présente, il vous les refusera quand vous les souhaiterez : elles sont données par compte; c'est peut-être ici la dernière qu'il vous veut donner, la dernière semonce qu'il vous veut faire, la dernière prédication que vous entendrez. La mission est assez souvent la dernière grâce que Dieu fait à plusieurs, qui

meurent incontinent après ; c'est peut-être ici la dernière année que Dieu veut attendre l'arbre stérile. Ces grâces sont données avec obligation d'en rendre compte : si vous n'en trafiquez pour votre salut, il dira de vous à l'heure de votre mort : *Prenez ce serviteur fainéant, jetez-le au fond d'un cachot, où il y a des pleurs et des grincements de dents* ; mais si vous les mettez à profit, si vous vous en servez pour vous avancer en l'amour et la crainte de Dieu, il vous dira en son jugement : *Euge, serve bone et fidelis : intra in gaudium Domini tui. Amen.*

SERMON III.

QUE NOUS DEVONS COOPÉRER AUX GRACES DE DIEU PROMPTEMENT, PLEINEMENT, PERSÉVÉRamment.

Hodiè si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos cœurs. (PSALM. 94, 8.)

APRÈS avoir considéré qu'il importe beaucoup à notre salut de consentir aux grâces de Dieu, il nous faut voir aujourd'hui en quelle manière nous y devons coopérer ; car elles sont si précieuses et si dignes d'être bien ménagées, que si nous en laissons une seule sans en faire un parfait usage, c'est une perte qu'on ne saurait assez redouter, et qui est difficile à réparer. Nous y devons donc consentir, en premier lieu, promptement ; en second lieu, pleinement ; en troisième lieu, persévéramment. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Ad nostram conversionem et salutem necessariæ sunt gratiæ Dei et voluntas nostra, quæ debet concurrere citò, perfectè, perseveranter.

I. PUNCTUM. — Citò: 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus.

II. PUNCTUM. — Perfectè et fideliter cooperandum, bene utendo quinque talentis, nempe ingenio (A), Corporis sanitate (B), Bonis fortunæ (C), Tempore (D), Inspirationibus (E).

III. PUNCTUM. — Perseveranter cooperandum : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Instructionibus.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad supra dicta per recapitulationem.

Comme en Jésus Notre Seigneur, la nature divine et la nature humaine sont unies très-étroitement, et comme l'une sans l'autre ne pouvait bien accomplir l'œuvre de notre rédemption (car s'il n'eût été que Dieu, il ne pouvait endurer ; s'il eût été seulement homme, il ne pouvait mériter ainsi à notre conversion et à la pratique des œuvres méritoires), deux causes sont entièrement et absolument nécessaires : la grâce de Dieu et la volonté de l'homme ; la grâce qui appelle, la volonté qui répond ; la grâce qui excite, la volonté qui consent ; la grâce qui attire, la volonté qui coopère : *Vocabis me* (Job. 13, 22), voilà la voix de la grâce ; *Et ego respondebo tibi*, voilà la réponse de la volonté ; *Trahe me post te*, voilà les attraits de la grâce ; *Curremus in odorem unguentorum tuo-*

rum (Cant. 1, 3), voilà le concours de la volonté; *Uni dedit quinque talenta* (Matth. 25, 15), voilà les charmes de la grâce; *Ecce alia quinque superlucratum sum*, voilà la coopération de la volonté; *Sto ad ostium, et pulso* (Apoc. 3, 20), voilà les semences de la grâce; *Si quis aperuerit*, voilà le consentement de la volonté; de la volonté, dis-je, qui agit réellement, véritablement, effectivement, volontairement, librement : car, comme il n'y a point d'action plus corporelle que celle qui se fait par le corps; point d'action plus manuelle que celle qui se fait par la main, ainsi il n'est point d'action plus volontaire que celle qui se fait par la volonté; mais elle agit étant émue, excitée, régie et gouvernée par la grâce; elle agit, non fécondée, mais prévenue de la grâce; elle agit sous elle, non par elle; elle agit comme servante, non comme maîtresse; elle agit étant à sa suite, non marchant de pair avec elle : *Ipsa gratia meretur augeri, et aucta meretur perfici; non duce, sed comite; non præviâ, sed pedisequâ voluntate* (S. Aug., Ep. 106 ad Bonifacium).

Agit hoc in cordibus electorum divinæ prærogativæ gratia, ut eos nec humilitas pusillanimes reddat, nec magnanimitas arrogantes (S. Bern.). La providence de Dieu assaisonne et marie tellement sa grâce avec notre volonté, que les prédestinés ne sont point orgueilleux en la pratique de la vertu, parce qu'ils savent bien que toute la gloire des bonnes œuvres procède de la grâce; ils ne sont point paresseux, parce qu'ils savent que la grâce n'opère pas toute seule, mais qu'il y faut coopérer. Et je désire vous faire voir aujourd'hui qu'il importe à notre salut d'y consentir promptement, pleinement, persévéramment.

PREMIER POINT. — 1^o *Hodiè si vocem Domini audieritis, etc.* Si Dieu vous fait aujourd'hui l'honneur de vous appeler, n'attendez pas à demain pour lui répondre, voyez qu'en différant votre conversion vous vous jetez dans l'endurcissement; car au lieu de dire : Ne tardez pas à lui répondre, il dit : N'endurcissez pas votre cœur.

2^o Sur quoi saint Augustin (*in Ps. 102*) dit : *Fratres non tardetis converti ad Dominum, sunt enim qui præparant conversionem et differunt, et fit in illis vox corvina, cras, cras : corvus de arcâ missus, non est reversus, non quærit Deus dilationem in voce corvina, sed confessionem in gemitu columbino; missa columba reversa est, quandiu cras, cras? observa ultimum cras quia ignoras quòd sit ultimum cras. Sufficiat quod vixisti usque ad hodiernum, peccator.* Il y a la même différence entre une âme choisie et une âme réprouvée, comme entre la colombe et le corbeau. Il est vrai que la colombe et le corbeau sortirent tous deux de l'arche, mais avec une issue bien différente : la colombe en étant sortie, y retourna tout aussitôt, ne trouvant aucun lieu où elle se pût percher : *Non invenit ubi requiesceret pes ejus*; le corbeau n'y retourna point, mais oubliant la bonne nourriture qu'il avait en l'arche, il s'acharna aux cadavres qui flottaient sur l'eau; la colombe n'a point de chant ni de voix qu'un gémissement continu : *Gemitum pro cantu habet*; le corbeau a pour jargon : *Cras! cras!* ainsi il arrive quelquefois par malheur qu'une âme choisie sort de

l'arche, perd la grâce de Dieu et sa bienveillance paternelle par quelque péché de surprise et de fragilité; mais ce n'est pas pour longtemps, c'est avec mille regrets, inquiétudes et déplaisirs; elle ne trouve aucune créature où elle puisse prendre repos ni contentement; elle soupire et gémit sans cesse; et retourne promptement à son premier état. L'âme réprouvée est comme le corbeau, elle méprise et met en oubli l'arche du vrai Noé, les grâces et consolations du Saint-Esprit, elle s'attache à la voirie des voluptés sensuelles; si on lui parle de se convertir, elle dit : *Cras! cras!* Demain! demain! Voulez-vous voir comment cette parole est le croisement des corbeaux et le jargon des âmes obstinées? Pharaon en est le parangon, comme vous savez. Tout son royaume étant affligé de grenouilles et autres fléaux (Exod. 8, 10), Moïse lui dit : Quand vous plaît-il que nous priions Dieu de vous délivrer de ces afflictions? ne devait-il pas dire : Présentement, sans plus attendre, promptement? et il répond : *Cras! Quamdiu? cras! cras!* dit saint Augustin. *Observa ultimum cras, quia ignoras quòd sit ultimum cras!* Jusques à quand direz-vous : Demain? vous ne savez quel est le dernier délai que Dieu vous veut donner, quel est le dernier jour qu'il vous veut attendre : *Dùm differs in voce corvina, occurret tibi ruina.*

3^o Je dirai bien davantage, et je prie Dieu que ma langue soit un burin d'acier en sa main pour graver bien avant en votre cœur cette considération. Non-seulement vous ne savez quelle est la dernière inspiration que Dieu vous veut donner; mais vous ne savez quelle est la plus importante et la plus nécessaire. Il est vrai que Dieu vous donne plusieurs inspirations en diverses façons, en divers temps, en diverses occurrences; mais les saints Pères disent, et l'expérience le montre, que bien souvent, pour chacun de nous en particulier, il y a une certaine inspiration entre toutes les autres, de laquelle dépend notre salut; inspiration que nous pouvons appeler unique, principale, signalée, d'importance; inspiration qui est le principe de tout notre bonheur et le ressort de notre prédestination, parce que si nous y consentons, elle a ensuite une longue fusée de plusieurs autres grâces et bénédictions de Dieu qui ménagent notre salut, et nous acheminent infailliblement à notre béatitude, mais aussi si elle nous échappe cette première fois, si nous la perdons par faute de consentement, nous ne la recevrons jamais : car elle se donne en certaine conjoncture, occasion et concurrence de temps, de lieu, de disposition et autres circonstances, que tout cela ne retourne plus. C'est ce que saint Paul appelle aide et secours opportun : *Misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (Hebr. 4, 16). Il y a des secours et des grâces opportunes; il y en a donc quelques autres qui ne sont pas tant de saison : il dit : *in auxilio*, non pas, *in auxiliis*; parce qu'il n'y en a qu'une pour plusieurs de nous.

On a coutume de dire, en la prédication, que cette longue étendue et enfilure de bonheurs ou malheurs infinis, qu'on appelle *éternité*, ne dépend que d'un point : *Momentum ex quo pendet æternitas*; il est vrai, mais il ne s'entend pas seulement de l'instants de la mort, il s'entend aussi de certain moment de la vie, au-

quel est attachée la grande affaire de notre éternité. Car les grâces de Dieu sont ordinairement enchaînées, et se tiennent par la main, ainsi que les péchés s'entre-suivent et se produisent l'un l'autre. Nous connaissons cela clairement après la mort, quand Dieu nous ouvrira les yeux pour nous faire voir toute l'économie de notre prédestination ou réprobation. Une religieuse verra dans le ciel : Quand Dieu me donna tel jour une forte inspiration de quitter le monde, si je n'eusse été en ce même temps demander la Mère pour être reçue en son monastère, ce jeune homme qui, incontinent après, me demanda en mariage, eût gagné mon affection, j'eusse été mariée; un tel m'eût tentée d'adultère, j'y eusse consenti et persévéré, je serais perdue; j'ai été à couvert de ce danger par la clôture du monastère. Le commencement de ce bonheur fut cette inspiration; heureuse grâce! heureuse grâce! heureuse mille fois cette journée très-remarquable et signalée en mes éphémérides! *Felix illa dies, alboque notanda lapillo!* Une autre âme qui est en enfer, voit clairement. Quand je fus touchée en telle prédication, si je fusse allée à confesse, si je me fusse réconciliée à ma voisine, si j'eusse demandé congé à mon maître, je n'eusse pas retombé au péché, la mort m'eût surprise en bon état, je serais sauvée, et me voilà damnée. Hé! que cette grâce, qui me semblait si peu de chose, m'était de grande importance! *Omnia sunt hominum tenui pendentia filio. In puncto ad inferna descendunt* (Job. 21, 13); il ne dit pas, *cadunt*, mais *descendunt*; descendre, c'est aller en bas, non tellement quellement, mais allant de degré en degré, ce qui ne se peut faire en un moment. Néanmoins il dit *in puncto descendunt*; on descend ordinairement en enfer, allant de péché en péché; mais cette malheureuse pente, cette chute funeste commence souvent par un seul point, par le refus d'une grâce. Et parce que nous ne connaissons pas quel est le moment important, Dieu l'ayant réservé à sa seule connaissance et puissance : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta, quæ Pater posuit in sua potestate*; il faut épier tous les jours les moments que Dieu nous inspire, et lui être fidèle en tous temps. *Latet ultimus dies, ut observetur omnis dies* (S. August.); Dieu a voulu que le jour de notre mort nous soit inconnu, afin que nous nous tenions sur nos gardes tous les jours de notre vie; ainsi il a voulu que ce jour heureux qui doit commencer l'affaire de notre prédestination nous soit caché, afin que toutes les fois qu'il nous inspirera, nous consentions à sa vocation, en craignant que ce ne soit le jour d'importance et de salut, comme l'Écriture l'appelle : *In die salutis adjuvi te. Non defrauderis à die bono et particula boni doni, επιθύμιας ἀγαθῆς; boni desiderii non te prætereat* (Eccl. 14, 14) : Gardez-vous de laisser échapper, non-seulement un bon désir, mais la moindre partie d'un bon désir sans y coopérer, parce que c'est un don du ciel et grâce de Dieu; et comme vous ne savez quelle est la grâce principale, si vous les épiez, recevez et ménagez toutes, vous ne pourriez manquer à celle qui est d'importance et comme le premier mobile de votre prédestination : *Loquetur ad eos ut connertantur ab iniquitate, si audierint et observaverint, complebunt dies suos in bono et annos suos in gloriâ* (Tob. 36, 10, 11).

DEUXIÈME POINT. — (A) Il y faut coopérer pleinement, parfaitement, fidèlement. En quoi consiste la fidélité d'un artisan? en ce qu'il emploie bien toute l'étoffe qu'on lui donne..... En quoi consiste la fidélité d'un serviteur? en ce qu'il fait profiter le bien de son maître autant qu'il lui est possible.....

Ce serviteur de l'Évangile qui avait bien employé les cinq talents que son maître lui avait donnés pour trafiquer, fut appelé fidèle : *Serve bone et fidelis* : Ce maître, c'est Jésus ; ces serviteurs sont les chrétiens ; les cinq talents qu'il leur donne sont la beauté et la vivacité de l'esprit, la santé du corps, les biens de fortune, le temps de faire pénitence, les aides et secours surnaturels, comme les inspirations, prédications, livres spirituels, bons exemples, sacrements, etc. Il y a fort peu de chrétiens qui n'aient reçu quelques-uns de ces talents, les uns deux, les autres trois, ou quatre, ou cinq ensemble ; il y a fort peu de chrétiens qui en fassent bon usage, sans déchet ou diminution, et selon toute l'étendue et l'exigence de leur mérite ; il y a fort peu de gens à qui on ne puisse dire, comme à ce serviteur paresseux qui avait enfoui son talent : *Serve nequam*. N'est-ce point à moi ? n'est-ce point à vous, à vous que s'adresse ce reproche ? Vous avez un bel esprit ? n'est-il pas vrai ? Vous ne le savez que trop, c'est de quoi vous vous piquez avec beaucoup de jalousie. Voyez que de gens stupides, que d'hébétés, que d'insensés il y a au monde ; que de villageois terrestres, grossiers, matériels, qui n'ont guère plus d'entendement pour les choses divines et spirituelles que les bêtes. Pourquoi n'êtes-vous pas comme eux ? qu'aviez-vous fait au bon Dieu plus que ces pauvres gens ? Il vous a favorisé, il vous a donné de l'esprit pour considérer ses ouvrages, contempler ses grandeurs, admirer ses perfections, méditer les mystères de sa vie, concevoir les motifs de la repentance. En quoi employez-vous ce bel esprit ? à dire le mot en compagnie, à cajoler avec bonne grâce, à effeuiller des marguerites françaises, avoir des réparties ingénieuses, de subtiles rencontres, afin qu'on dise : Voilà une demoiselle qui a bien de l'esprit ; voilà un homme qui discourt à ravir, qui sait bien entretenir une compagnie ; comme ce sot empereur qui passait toute la journée à chasser aux mouches, avec un poinçon d'or. Vous avez un entendement tout d'or ; il n'est employé qu'à prendre des mouches, des mouches de vaine gloire, de louanges mondaines, de complaisance en vous-même. Vous avez de l'esprit pour les affaires du monde, pour les finances, dans la justice et la médecine ; Dieu vous l'a donné pour en assister les pauvres, soulager les opprimés, conseiller les veuves, secourir les orphelins et villageois, et vous ne faites rien moins ; n'est-ce pas perdre votre talent ?

(B) *Negotiamini dum venio*. Vous avez le talent d'une parfaite santé, un corps entier et de bonne trempe. Voyez que d'estropiés, que de sourds, d'aveugles, de manchots, de valétudinaires ; vous le pouviez être, Dieu n'a pas voulu que vous le soyez, afin que vous puissiez porter les travaux et austérités de la pénitence, ou du moins travailler en votre vocation par esprit de pénitence et par hommage à la justice de Dieu qui nous y a tous condamnés ; et vous laissez moisir cette santé dans une vie paresseuse, relente et fai-

néante. Mesdames, vous êtes chrétiennes, après avoir fait vos dévotions, vous devez travailler à quelque ouvrage pour l'entretien de votre famille, ou pour les pauvres : *In sudore vultus tui*, si vous avez assez de quoi vivre, comme dit le même saint Paul : *Ut habeat undè tribuat necessitatem patienti* (Ephes. 4, 48).

(c) *Negotiamini dùm venio*. Dieu vous a donné des moyens pour racheter vos péchés par l'aumône, à faute d'autre pénitence, il vous dit par Daniel, comme à Nabuchodonosor : *Peccata tua eleemosynis redime*. Si Dieu n'avait fait cette faveur qu'à un seul homme de se pouvoir racheter des peines éternelles par des biens temporels, de pouvoir obliger son Sauveur, et gagner ses bonnes grâces par argent, combien l'estimerait-on heureux ? Saint Chrysostome dit fort bien : Quand un homme riche est au lit de la mort, désespéré des médecins, on dit : Oh ! si la vie et la santé se pouvaient acheter avec de l'or et de l'argent, que cet homme serait aise ! comme il donnerait volontiers la moitié de son bien pour s'exempter de la mort ! Oui, la vie et la santé se peuvent acheter avec de l'argent ; non la santé fragile et temporelle, mais la santé solide et éternelle ; non cette chétive vie qui n'est qu'une fusée et enfilure de misères, mais la vie bienheureuse, la vie qui est l'amas et l'assemblage de tous les biens qu'un cœur humain peut souhaiter ; et au lieu d'acheter cette vie, au lieu de racheter vos péchés par aumône, puisque vous ne pouvez faire d'autre grande pénitence ; au lieu de trafiquer de ces talents, vous les tenez enfouis et enfermés dans un coffre.

(d) Mais ce que Dieu désire que nous ménagions avec plus de soin, c'est le temps qu'il nous donne pour faire pénitence. Quand vous avez un enfant qui est aux études en l'Université de Paris, ou ailleurs, si vous craignez qu'il ne dépense inutilement et mal à propos l'argent que vous lui fournissez pour son entretien, vous ne lui donnez pas tout à la fois, mais petit à petit, par quartiers, ou au commencement de chaque mois, parce que si vous le lui donniez tout ensemble, il le jouerait ou mangerait tout d'un coup. Dieu a tant d'affection que nous fassions bon usage du temps, qu'il ne le donne que peu à peu, par mois, par semaine, par jour, par heure, par moment, et ce qui est bien considérable, à chaque heure, et à chaque moment, il nous laisse dans l'incertitude s'il nous en donnera davantage. Si vous mandiez à votre fils, qui est à Paris : Epargnez l'argent que je vous envoie en ce premier quartier, car peut-être ne pourrai-je plus vous en envoyer d'autre pour cette année, à cause des mauvaises affaires que me sont arrivées ; ou il n'aurait point d'esprit, ou il le ménagerait soigneusement. Nous ne savons si après cette année il y aura du temps pour nous ; si après ce mois, après cette semaine, après ce jour nous en aurons un autre : n'est-ce pas être privé de prudence et de jugement, de le laisser écouler sans en faire bon usage ? Ce temps est si précieux que les saints éclairés de Dieu en ont regretté la moindre perte. Saint Augustin s'accuse, en ses *Confessions* (lib. 10, cap. 35) et demande pardon à Dieu de s'être quelquefois amusé à contempler un lézard qui chassait aux mouches, et une araignée qui les enveloppait dans ses filets.

Saint Scocelin, qui faisait pénitence dans les neiges et parmi les sapins des montagnes de Savoie, se reprit et se repentit de s'être un jour amusé à caresser avec la main un lièvre qui s'approcha de lui, parce, disait-il, que j'employai à cette vaine action le temps que Dieu m'a donné pour faire pénitence : *Ed quod tempus pœnitentiæ concessum hæc ineptâ lætitiâ consumpsissem*. Vous direz peut-être qu'il était faible d'esprit. Saint Bernard, qui avait pour les papes, les rois, les républiques entières, n'estimait pas ce saint faible d'esprit, mais très-sage et très-éclairé, puisqu'il envoya de ses religieux tout exprès de Clairvaux ès montagnes de Savoie pour le visiter.

Si nous savions combien l'œuvre de la pénitence est de longue haleine, et combien le temps de cette vie est de courte durée pour une affaire si importante, nous ne le perdriens plus comme nous faisons en jeux, en vanités, en cajoleries, en visites superflues; nous ne donnerions pas sujet à Job (24, 23) de faire cette plainte contre nous : *Dedit ei locum pœnitentiæ, et eo abutitur in superbiam*. Et saint Jean en l'Apocalypse (2, 21) : *Dedit illi tempus ut pœnitentiâ ageret, et non vult pœnitere*.

(E) Le même Job, au même chapitre (24, 23) marque le cinquième talent et l'abus que nous en faisons : *Ipsi fuerunt rebelles lumini*. N'est-il pas vrai que c'est de vous que cette vérité se vérifie? Vous ne péchez pas par ignorance; vous savez bien que vous ne vivez pas comme Dieu demande de vous; vous ne voudriez pas mourir en l'état de négligence, de vanité et de mondanité où vous êtes; vous faites plusieurs choses que vous ne voudriez pas avoir faites à l'heure de la mort; vous n'en faites pas plusieurs que vous souhaiteriez avoir faites. Vous avez beau chercher des arguments et des raisons apparentes pour vous flatter en vos imperfections, et obscurcir les lumières des vérités qu'on vous prêche, mais au fond vous savez bien le contraire de ce que vous dites; vous savez bien que c'est la pure vérité, et la vraie parole de Dieu qu'on vous prêche.

Pensez-vous que ce n'est rien de fermer la porte au Saint-Esprit, d'être rebelle à sa lumière? C'est un acheminement et une disposition prochaine à l'aveuglement d'esprit, à l'endurcissement de cœur et à être frappé du carreau de cet anathème : *Ego vado, et quæretis me, et in peccato vestro moriemini*. Ne sortons pas de cette parabole pour en voir la preuve. Le maître dit à son serviteur, qui avait caché le talent : *Méchant serviteur, pourquoi n'avez-vous pas mis à profit le talent que je vous avais donné? prenez-moi ce paresseux, jetez-le, pieds et poings liés ès ténèbres extérieures*. Il n'avait pas dissipé, perdu, mal employé le talent; mais seulement parce qu'il ne l'avait pas fait profiter, on lui dit : *serve nequam*. S'il trouve mauvais, et s'il appelle *méchant serviteur* celui qui ne se sert point de son esprit pour contempler ou admirer les grandeurs de Dieu, que dira-t-il à celui qui s'en sert pour inventer des souplesses, des surprises et des ruses de chicane, pour opprimer et ruiner les faibles? S'il appelle *méchant* celui qui ne se sert point de la santé pour louer, bénir et servir Dieu, que dira-t-il à celui qui s'en sert pour le blasphémer, renier, offenser par arrogance?

Serve nequam. S'il appelle méchant celui qui n'emploie pas ses moyens à faire des aumônes, que dira-t-il à celui qui les emploie à séduire des filles, à corrompre des faux témoins, à ivroger et vivre comme un pourceau d'Épicure? *Serve nequam.* S'il le dit à celui qui n'emploie pas son temps à faire pénitence, que dira-t-il à celui qui le perd en jeux, en danses, bals, comédies et autres dissolutions? S'il le dit à celui qui ne se sert pas des lumières du Saint-Esprit pour se convertir et bien vivre, que dira-t-il à celui qui s'oppose à ces lumières de propos délibéré, qui tâche de les éteindre et qui en fait des risées et des railleries? *Projicite eum in tenebras exteriores*, voilà l'aveuglement d'esprit: *Ligatis manibus et pedibus*, voilà l'endurcissement et l'impuissance à bien faire, que l'abus des grâces de Dieu cause à une âme réprouvée: *Ut rectum facere cum posset noluit, amittat posse cum velit*, dit saint Augustin (lib. de libero arbitrio).

TROISIÈME POINT. — 1° Or, ce n'est pas assez de ne point résister aux grâces de Dieu; ce n'est pas assez d'y consentir promptement et pleinement, il le faut faire persévéramment, de peur d'être du nombre de ceux dont Jésus parle, *qui ad tempus credunt, et in tempore tentationis recedunt*. Il dit au même lieu que les remontrances qu'on fait à telles gens, les prédications qu'ils entendent, les lumières que Dieu leur donne, sont comme une semence jetée sur des pierres. Il dit vrai, et l'expérience ne le montre que trop souvent; il n'y a point d'âmes plus empierrées et plus endurcies, plus difficiles à convertir, que celles qui, ayant été touchées de Dieu, et ayant vécu quelque temps vertueusement, ont fait banqueroute à la dévotion et sont retournées à leur vomissement: *Qui perseveraverit usque finem, hic salvus erit*; il ne dit pas: Celui qui aura commencé à la fin, mais *qui aura persévéré*. C'est la persévérance que Satan a enviée principalement aux chrétiens.

2° C'est contre cette vertu qu'il dresse ses plus fortes batteries, parce qu'il sait que c'est elle seule qui remporte la couronne, dit saint Bernard (Épist. 5 ad Adam monachum.): *Quantum tibi mille formis ille seductor illusit, qui cum in te boni initium non voluit præpedire, invidit perseverantiæ, quam solam virtutem noverat coronari!* et à ceux de Gènes (Epist. 129): *Tolle perseverantiam, nec obsequium mercedem habet, nec beneficium gratiam, nec laudem fortitudo.*

3° De quoi vous sert d'avoir fait une confession générale, de vous être retiré du péché et adonné à la dévotion pour quelque temps, si vous reprenez vos premières brisées? De quoi vous servent ces beaux commencements, sinon pour vous rendre plus coupable devant Dieu par la perte des grâces qu'il vous avait faites, et par l'ingratitude que vous commettez en la récidive? Vous exposer à la risée de vos ennemis, qui disent que vous avez fait une levée de boucliers; vous avez commencé d'édifier et vous n'avez pu achever?

4° Pour éviter ces inconvénients, et vous bien établir en la vertu, il est bon de vous engager à un genre vie qui vous oblige toujours à bien faire, et cela dès le commencement, et cela sans

tant de respects humains, sans tant de considérations de la prudence mondaine; il est bon de rompre avec cette amie vicieuse, de quitter cette compagnie, sortir de cette maison, de la ville, du monde, pour entrer en un cloître s'il est besoin; vendre cet office, résigner ce bénéfice, jeter au feu les papier de ce procès; de dresser une économie de votre vie, avoir un ordre constant et réglé de vos actions, et de le garder inviolablement; je me lèverai à six heures, je ferai oraison jusqu'à sept heures, etc. C'est l'ordre qui fait subsister les familles, les armées, les républiques. Mais il n'est rien de si nécessaire à la persévérance que la prière humble et assidue. Jésus dit en l'Évangile que *le fou bâtit sur le sable, et le premier orage renverse son édifice; le sage édifie sur la vive pierre, et son bâtiment demeure ferme.*

Votre conversion, le dessein de votre salut, la résolution de mener une vie sainte n'est pas de durée, mais se renverse au premier orage d'une forte tentation, parce que le bâtiment est fondé sur le sable mouvant de votre volonté muable, volage, inconstante, et non sur la vive pierre de la confiance en Dieu. D'où vient que ce mendiant, qui a reçu en un jour de Pâques des aumônes très-suffisantes pour vivre toute une semaine, demande encore le lendemain et es jours suivants? c'est qu'il voit qu'il en aura besoin après la semaine; quand vous avez reçu la grâce de Dieu à Pâques, vous ne priez fervemment, ni assidûment, parce que vous pensez pouvoir la conserver.

CONCLUSION. — Disons donc avec Job : *Vocabis me, et ego respondebo tibi. Vocat per lectorem, vocat per tractorem, vocat per intimam cogitationem, vocat per flagellum correptionis, vocat per misericordiam consolationis*, dit saint Augustin (*in Ps. 102*). Dieu vous appelle par la voix de vos pasteurs, des prédicateurs, des confesseurs, par les remontrances de votre femme, par les répréhensions de votre père et de votre mère, par les avertissements de vos amis, par les exemples des gens de bien, par les inspirations, afflictions, consolations, promesses et menaces. Ne faites pas la sourde oreille si vous êtes sage : répondez promptement, montrez que c'est de bon cœur que vous vous donnez à Dieu; si c'est de bon cœur, ne le faites pas attendre : *Hilatores datorem diligit Deus*; ne différez pas d'un jour, d'une heure, d'un moment; vous ne savez si vous aurez un autre jour, une autre heure, un autre moment que celui-ci. C'est peut-être ici le dernier sermon que vous entendrez, la dernière semonce que Dieu vous veut faire, la dernière grâce qu'il vous veut donner, le dernier jour qu'il vous veut octroyer pour faire pénitence; et que passé aujourd'hui, il dira : *Non ultrò irascar tibi : tempus non erit amplius, jam non poteris villicare.*

Vocabis me, et ego respondebo tibi. Répondez, non à demi, non lâchement, imparfaitement, par manière d'acquiescement; mais pleinement, sans déchet et diminution, selon toute la portée, l'étendue l'exigence, la plénitude de la grâce et de votre pouvoir, que vous puissiez dire : *Gratia Dei in me vacua non fuit*; que vous soyez du nombre de ceux dont il est dit : *Dies pleni invenientur in eis*

(Psal. 72, 10) : qu'on vous puisse dire : *Statis perfecti, et pleni in omni voluntate Dei* (Coloss. 4, 12) ; que vous ne soyez sujet à ce reproche : *Non invenio opera tua plena coram Deo meo* (Apoc. 3, 2).

Voyez ce que vous diriez si un mercenaire que vous avez pris à la journée, se reposait deux ou trois heures par jour plus qu'il ne faut, si votre fermier ne vous apportait que la moitié des fruits qu'il vous doit ; si votre tailleur ne faisait votre robe qu'à demi.

Corrpondez à la grâce constamment et avec persévérance : c'est à elle seule que Jésus promet le salut : *Qui autem perseveraverit usque in finem salvus erit*. L'expérience nous montre que les grands ouvrages ne se font qu'avec travail et persévérance, quel ouvrage plus grand et plus important que l'affaire de notre salut ? Il faut donc commencer de bonne heure, il s'y faut appliquer à bon escient, il n'y faut rien épargner, il y faut persévérer jusqu'à la fin. Ces saintes dispositions doivent venir de vous, ô Jésus, mon Sauveur et mon Dieu ! c'est à vous de donner le vouloir et le faire ; c'est à vous de donner le commencement, le progrès et l'accomplissement de nos vertus. Il est vrai que vous n'entrez jamais en une âme si la porte de son cœur ne vous est ouverte ; mais votre grâce était représentée par ce vent impétueux que vous envoyâtes à vos Apôtres le jour de la Pentecôte ; il était si grand et si fort, qu'il s'ouvrit la porte de la chambre où ils étaient enfermés : *Et replevit totam domum ubi erant sedentes*. Vous avez des grâces qui étaient représentées par ce vent, nous vous les demandons de grande affection, ces grâces de choix et d'élite, ces grâces puissantes et effectives, ces grâces qui ont une douce violence, non pour violer le franc arbitre, mais pour le charmer ; qui ne frappent pas seulement à la porte du cœur, mais qui se l'ouvrent : *Aperuit Dominus cor Lydiæ* ; qui ne donnent pas seulement le pouvoir, mais aussi le vouloir de bien faire ; qui n'invitent pas seulement l'esprit, mais vous prennent par la main ; qui ne demandent pas seulement le consentement, mais le font éclore ; qui ne sollicitent pas seulement l'âme, mais la font consentir ; qui ne touchent pas seulement notre endurcissement, mais le brisent ; qui ne combattent pas seulement notre rébellion, mais la surmontent : *Ad te nostras etiam rebelles, etiam rebelles, compelle propitius voluntates. Amen*.

SERMON IV.

SI NOUS REFUSONS LES GRACES DE DIEU, ELLES SONT DONNÉES
A D'AUTRES.

Hodie si vocem Domini audieritis, nolite obdurare corda vestra.

Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'endurcissez pas vos
cœurs. (PSALM. 94, 8.)

HIER nous considérons que le Prophète royal, après avoir dit : Si vous entendez aujourd'hui la voix du Seigneur, n'ajoute pas : Ne faites point la sourde oreille, consentez à ce qu'il demande de vous ; mais qu'il ajoute : N'endurcissez pas vos cœurs, pour nous apprendre que la résistance aux grâces de Dieu est un acheminement et une disposition à l'endurcissement du cœur, parce qu'il arrive souvent que lorsque nous les refusons, il les retire de nous et les donne à d'autres qui en font leur profit. C'est ce que j'ai à vous faire voir aujourd'hui, et qui doit être l'objet de vos attentions.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Certus ac difinitus est electorum numerus; unde corona quam unus perdit datur alteri.

I. PUNCTUM. — Quantumvis aliquis fuerit Deo acceptus si peccat, rejicitur ab illo; quod probatur : 1^o Scripturâ, 2^o Exemplis : (A) Adami, (B) Saulis, (C) Judæ, (D) Naturæ Angelicæ, (E) Synagogæ, (F) Ecclesiæ Orientalis.

II. PUNCTUM. — Alius accipit coronam quam primus perdidit : 1^o Scripturâ, 2^o Exemplis, 3^o Rationibus, 4^o Instructionibus.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad humilitatem et timorem.

EXORDE. — *Magnus Dominus noster, et magna virtus ejus, et sapientiæ ejus non est numerus. Qui numerat multitudinem stellarum, et omnibus eis nomina vocat.* Notre Seigneur est grand, dit David (Ps. 146, 5), sa puissance est infinie et sa sagesse incompréhensible; il sait le nom et le nombre de toutes les étoiles. Est-ce une perfection qui convienne si proprement et si particulièrement à l'esprit de Dieu de savoir le nombre des étoiles, qu'on l'en doive louer par excellence, et qu'on puisse dire avec vérité que cela ne convient qu'à lui seul privativement à tout autre? Les astrologues ne se vantent-ils pas de les compter? n'en savent-ils pas le nombre? ne disent-ils pas qu'il y en a mille vingt-deux? Les sacrés interprètes de l'Écriture, qui cherchent la moëlle de l'intelligence mystique qui est cachée sous l'écorce du sens extérieur et littéral, disent que par les étoiles le Prophète veut signifier les âmes choisies et prédestinées : *Alia est claritas solis, alia lunæ, sicut differt stella à stellâ in claritate, sic erit resurrectio mortuorum* (1. Cor. 15, 41). *Qui erudiunt multos ad justitiam, fulgebunt sicut stellæ in perpetuas æternitates* (Dan. 12, 3). Oui, mais Dieu ne sait-il pas le nombre des prédestinés aussi bien que celui des réprouvés, celui du sable de la mer, aussi bien que celui des astres du ciel? même ne sait-il pas le nombre des gouttes de pluie,

des brins d'herbe, des fourmis et de toutes les autres créatures? Pourquoi dit-on particulièrement : *Qui numerat multitudinem stellarum*, non pas : *Guttarum, herbarum, reproborum*, qui sont en plus grand nombre que les étoiles? On demande en théologie, savoir si Dieu faisant dessein de créer le monde, a dit en soi-même : Je veux que depuis le commencement des temps jusqu'à la consommation des siècles, il y ait tant de moucherons en l'air, tant de poissons en l'eau, tant de limaçons et fourmis sur la terre, un tel nombre précis et pas moins ni pas davantage. Saint Thomas (1. part.) qui, par la lumière de son esprit brillant, ne laisse rien à éclaircir, répond à cette question par une comparaison familière. Un maître ouvrier, sage, adroit, bien avisé, qui entreprend un ouvrage rare, excellent, la première chose qu'il fait, c'est de le destiner à quelque fin; après cela il détermine en son esprit la quantité, la qualité, le nombre, la condition, les circonstances des parties qui approchent de plus près et qui sont plus nécessaires à la fin qu'il prétend par son ouvrage; mais des parties moins importantes, qui ne se rapportent à cette fin que par l'entremise des autres, il n'en détermine pas si particulièrement le nombre, les propriétés et les circonstances. Par exemple, un maître architecte entreprend de dresser un Louvre ou autre bâtiment superbe et magnifique, il le destine à être la demeure d'un prince; il dit en son idée : Cette maison aura tant de corps-de-logis, étages, galeries, salles, chambres, antichambres, cabinets; les planchers auront tant de hauteur, les chambres tant de longueur et largeur, les murailles telle épaisseur, parce que cela est nécessaire à la demeure commode et honorable d'un prince; mais il ne détermine pas particulièrement en son idée le nombre, la longueur, l'épaisseur de toutes les pierres, planches et autres matériaux, qui ne sont référés à la fin que par rapport aux parties principales et plus importantes. Dieu a entrepris de créer le monde et l'a référé à sa gloire comme à la plus noble fin que la créature puisse avoir; il a dit en son dessein : Je veux qu'il y ait onze cioux, sept planètes, quatre éléments, deux hémisphères; je veux que les cioux aient tant de hauteur, l'air tant d'étendue, la mer tant de profondeur, la terre tant de longueur et de largeur, parce que tel nombre et telles qualités des cioux, des astres et des éléments sont importants et nécessaires au bien de l'univers, aux desseins de Dieu et à la manifestation de sa gloire. Mais de petites fourmis, poissons, moucherons et semblables créatures, encore qu'il en ait su et prévu très-assurément le nombre précis, et de tous les petits accidents qui leur arriveraient, il ne l'a néanmoins pas déterminé en ses idées, il ne l'a pas prescrit, préfini, prétendu en première intention; mais il a seulement voulu qu'il y en ait autant et en telle qualité qu'il serait nécessaire pour la conservation des espèces et pour le bien de l'univers, selon les règles de sa providence.

Or, il n'y a point de créatures au monde si nécessaires au bien de l'univers, si utiles à la gloire de Dieu que les âmes choisies; il n'y a point de créatures si éloignées de tout cela que les âmes réprouvées et malheureuses : car les réprouvés ne sont conservés en leur être

que pour le profit des élus : *Omnia propter electos*. Donc encore que Dieu ait prévu de toute éternité le nombre précis des réprouvés, il ne l'a préfini, ni prédéterminé, beaucoup moins que celui des moucherons ; il n'a dit en ses idées : Je veux qu'il y ait tant de réprouvés, mais des âmes choisies qui sont mille fois plus importantes à la gloire de Dieu que les cieus, les astres et éléments : il en a projeté et préordonné le nombre certain et limité comme aussi des grâces, des vertus, des perfections, et des prérogatives qu'elles doivent avoir ; il a dit en ses décrets et prénotions éternelles : Je veux qu'il y ait tant de bienheureux qui jouissent de moi, et pas davantage ni pas moins ; j'ai tant de couronnes à donner, tant de grâces, vertus, saintetés, auréoles, degrés de gloire à distribuer ; si quelqu'un manque à son devoir et les perd, je ne manquerai pas à ma bonté et les ferai recouvrer par d'autres. C'est ce qui fait dire à David que Dieu compte ses étoiles, et à saint Augustin¹, que le nombre des prédestinés, est certain et prédéterminé, qui ne se peut augmenter ni diminuer. Et en l'Apocalypse (6, 11) on dit aux saints martyrs qu'ils se reposent jusqu'à ce que le nombre de leurs frères soit accompli.

Ce beau raisonnement de saint Thomas me donne lumière et me conduit à deux vérités très-importantes qui sont principes et fondement de plusieurs belles instructions pour le salut de nos âmes. La première est qu'il arrive souvent qu'une âme qui était bien avant dans les bonnes grâces de Dieu, qui était destinée à de grands desseins, appelée à un très-haut et très-éminent degré de gloire, manquant de fidélité à Dieu, est disgraciée de lui, perd sa vocation, tombe en un profond abîme de réprobation et de misère. La seconde est qu'il arrive ordinairement qu'une âme manquant de fidélité à Dieu, et étant répudiée de lui, une autre est substituée en sa place et remporte la couronne qui était préparée à la première.

PREMIER POINT. — 1^o A l'ouverture de la Bible je trouve au Vieux et au Nouveau Testament des preuves irréprochables de la première proposition. En Jérémie (22, 24) : *Vivo ego, dixit Dominus, si fuerit Jechonias annulus in manu meâ dexterâ, inde evellam eum : et dabo in manus quærentium animam ejus* : Dites à Jechonias qu'il ne sorte pas de son devoir, qu'il s'humilie beaucoup devant moi, qu'il se garde bien de m'offenser sous l'espérance que je lui pardonnerai, parce qu'il est roi de mon peuple, arrière-neveu de David qui était selon mon cœur ; je jure ma vie, et je ne serai pas parjure ; s'il est si hardi que de commettre le péché, quand il me serait aussi cher que l'anneau qu'on porte à la main droite, je ne l'épargnerai pas, je l'arracherai de ma main, je le dépouillerai de ses états, je le livrerai à ses ennemis. On porte l'anneau au quatrième doigt de la main, qui est le doigt cordial, parce qu'il y a un nerf qui vient du cœur, et aboutit à ce doigt, comme disent les anatomistes. On enchâsse en l'anneau quelque diamant, rubis, émeraude ou autres pierreries ; on porte gravé en l'anneau

¹ Lib. de corruptione et gratia, cap. 13.

le nom ou l'image de la personne que l'on aime avec passion ; les princes scellaient avec leur anneau les lettres d'octroi, de grâce, d'exemption, ou autres patentes, comme nous voyons au livre d'Esther. *Si fuerit Jechonias annulus in manu meâ* ; il veut dire : Quand j'aurais eu pour une âme des inclinations et des tendresses toutes particulières ; quand je l'aurais aimée d'affection cordiale, ardente, passionnée ; quand j'aurais enchâssé en son cœur les pierres précieuses des vertus plus excellentes et héroïques, quand elle m'aurait été si chère et favorite, que je me serais servi d'elle pour donner grâce aux autres et faire des miracles signalés ; quand elle aurait été ma trésorière générale, garde des sceaux, surintendante de mes finances, si elle est si malavisée que de m'offenser, je la priverai de ma grâce, je l'éloignerai de moi, je la réprouverai et laisserai perdre. En l'Apocalypse, chapitre 3^e, Jésus envoie une lettre à l'évêque de Philadelphie. Lyran, et autres interprètes disent que c'était saint Quadratus, très-noble et illustre prélat, dont Eusèbe fait mention, qui, quelque temps après, adressa une docte apologie pour le christianisme à l'empereur Adrien, et mérita la couronne d'un très-douloureux mais très-glorieux martyr. En cette lettre, Jésus le loue de ses bonnes œuvres : *Scio opera tua* ; de sa constance et de sa fidélité en la confession de la foi, nonobstant le peu de force et de pouvoir qu'il avait ; *modicam virtutem habes μικράν δύναμιν, non pas ἀρετήν* ; et *servasti verbum meum, et non negasti nomen meum* ; il le loue de sa patience et de sa longanimité dans les persécutions : *Servasti verbum patientiæ meæ* ; il l'assure de son amitié, *ego dilexi te* ; lui promet assistance dans les tentations, *ego servabo te ab horâ tentationis* ; il lui prédit ce grand fruit qu'il fera en la conversion des âmes : *Ecce dedi coram te ostium apertum* ; et après tout cela, il lui dit : *tene quod habes*, tenez bien ce que vous avez ; ayez grand soin de conserver précieusement la grâce qui est en vous ; gardez-vous bien de la perdre sous espérance que vous aurez loisir de la recevoir ; je viendrai bientôt pour vous juger, et lorsque vous y penserez le moins : *Ecce venio citò*.

2^o (A) Si nous consultons l'expérience pour montrer cette vérité par induction, nous en trouverons des exemples effroyables ès personnes particulières et en des communautés et nations entières. En la loi de nature, en la loi écrite, et en la loi de grâce. En la loi de nature, ou pour mieux dire, de la justice originelle, quel homme a jamais été plus favorisé de Dieu que le premier homme ? Quel homme néanmoins est jamais tombé plus dangereusement et dommageablement, que le premier homme ? Je l'oserai dire, puisqu'il est véritable, qu'il fût conçu, ou afin de parler plus proprement, qu'il fût formé et façonné, comme Jésus, par l'œuvre du Saint-Esprit ; ce fut Dieu seul qui, par soi-même, immédiatement, sans entremise d'aucun organe, par sa toute-puissance infinie et amour ineffable, moula et organisa le corps d'Adam du limon de la terre, comme le Saint-Esprit, sans œuvre d'homme, forma le corps de Jésus du plus pur sang de la Vierge. Quand ce corps du premier homme n'aurait reçu autre faveur, ce lui était un très-grand honneur d'être formé de la main de Dieu : *Satis beatus, et si solum-*

modo contactus, etc., toties honoratur, quoties manus Dei patitur; dùm tangitur, dùm decerpitur: dùm deducitur, dùm effingitur, recogita totum illi Deum occupatum, ac deditum: manu, sensu, operâ, consilio, sapientiâ, providentiâ, et ipsâ imprimis affectione, quæ lineamenta ductabat, dit Tertullien (*de Resurr. carnis*, c. 6). Quel honneur, quelle faveur, quelle gloire à ce corps humain, d'être formé immédiatement du Créateur! Celui qui est la pureté même daigne toucher cette terre; il en choisit une portion, la prend en ses mains divines, la manie, l'étend, la pétrit, la façonne et l'organise; quand il ne lui ferait autre chose; c'est un avantage non pareil. Mais il passe bien plus outre, il n'y emploie pas seulement ses mains, il y emploie tout ce qu'il est, il y applique son esprit, sa pensée, son dessein, sa sagesse et sa providence; et même, ce qui est admirable, il y met son cœur et son affection: *Apponis erga eum cor tuum*, il inspire en ce corps humain une haleinée de son souffle divin: *Inspiravit in faciem ejus*. Le souffle est un air qui est échauffé par le cœur: et l'âme du premier homme, c'est un effet de l'amour cordial que Dieu porte à cette créature: *Spiraculum vitæ, nescam acaiim, spiraculum vitarum*; il ne lui donne pas seulement la vie naturelle, mais la vie de grâce, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, la connaissance des mystères, toutes les autres prérogatives que l'on peut désirer en une créature, pour la rendre entièrement parfaite et accomplie. Il n'y a point d'ignorance ni d'obscurité en son entendement, point de faiblesse en sa volonté, point de dérèglements en sa concupiscence, point de premiers mouvements en l'appétit irascible, point d'égarement en l'imagination, ni rébellion en la chair; tout y était beau, droit, modéré, réglé, juste, bon, achevé et admirable. Il était logé en un jardin de délices, émaillé de toutes les fleurs, peuplé de tous les arbres, enrichi de tous les fruits qui peuvent donner du plaisir à la vue, au goût, à l'odorat et aux autres sens: et pour montrer que Dieu ne respirait que mignardises et contentements pour cet homme, il avait planté ce verger dès le commencement du monde, *plantaverat ab initio paradysum voluptatis*. Il lui avait donné l'empire et le commandement absolu sur les oiseaux de l'air, sur les poissons de la mer, sur les animaux de la terre, et sur les autres créatures: sa vocation était d'être la source et l'origine de tous les prédestinés; il avait à cet effet la grâce de chef, le pouvoir de communiquer la grâce sanctifiante à ses enfants; leur donnant la vie naturelle, il leur eût donné en même temps la vie surnaturelle: quel excellente vocation! quelle extrême faveur de Dieu! quelle signalée prérogative! quel admirable amour du Créateur envers ce premier homme! Il fait naufrage de tout cela, parce qu'il n'est pas fidèle à la grâce; il perd tous ces privilèges par un seul faux bond à son devoir; et il est tellement disgracié, maudit, excommunié de Dieu, que tout ce qu'il a touché, tout ce qui lui a servi, ce qui lui appartient, tombe en malédiction et anathème: *Maledicta terra in opere tuo*, ou, selon Symmaque, *propter transgressionem tuam*. Quand un homme frappé de peste a été quelque temps en une maison, on purifie avec de la fumée tous les recoins du logis, tous les meubles qu'il a

maniés, les hardes qui lui ont servi : *Cæli magno impetu transiunt, elementa verò calore solventur, terra autem, et quæ in ipsâ sunt opera exurentur*; et infra : *Cæli ardentes solventur, et elementa ignis ardore tabescent*, dit saint Pierre (2. Petr 3, 10). Tout l'univers sera purifié non par la fumée, mais par le feu; tout, tout ce monde du premier Adam sera condamné à être brûlé : les cieux et les astres, parce qu'ils l'ont éclairé; la terre, parce qu'elle l'a porté; l'air, parce qu'il l'a respiré; les éléments, les plantes, les animaux, parce qu'ils lui ont servi : tant le péché est une œuvre pestilente et contagieuse aux créatures, en horreur et abomination devant Dieu. Et si, au sortir de ce monde, il y a encore en vous quelque reste de ce vieil Adam, la moindre affection, inclination et disposition émanée de ce principe, il faudra passer par le feu, il faudra que tout cela soit purifié, brûlé, consumé et anéanti dans les flammes du purgatoire. O mon Dieu! que ce premier homme vous était cher avant qu'il vous eût offensé! oh! qu'il vous est en horreur depuis qu'il a commis le péché! Je renonce donc à ce premier homme; je ne le veux pas pour mon chef; je désavoue, condamne, maudis, excommunique la rébellion qu'il a commise contre vous; je rétracte ma volonté qui était enclose en la sienne; je déteste de tout mon cœur toutes les actions que j'ai faites conformes à sa désobéissance; je me donne au nouvel homme, au second Adam, à mon Sauveur votre Fils; je le reçois et reconnais pour mon chef, je veux que ma volonté soit enfermée dans la sienne; je le loue, bénis, remercie, glorifie, de l'obéissance qu'il vous a rendue; je veux que cette obéissance et le traité qu'il a fait avec vous au mystère de l'incarnation soit ma justice originelle, mon trésor, ma rançon, le droit et le titre de tout ce que je prétends en votre paradis et en vos bénédictions : *Benedicas nos omni benedictione spiritali in Christo, in Christo*.

(B) La vocation de Saül n'était pas si excellente que celle du premier homme; mais sa chute a été plus funeste pour lui : il fut élevé au trône royal; il fut élevé, dis-je, non par son ambition, non à sa poursuite, non par la brigue des siens, mais par la seule vocation de Dieu, à l'improviste et y étant contraint. Quand Samuel le voulut donner au peuple de la part de Dieu, lui en étant averti il s'était caché pour éviter cette charge; il fallut que Dieu le découvrit par oracle particulier; il était si homme de bien et innocent, que l'Écriture en parle comme par hyperbole, disant que c'était un enfant d'un an : *Filius unius anni erat cum regnare cepisset* (1. Reg. 13, 1); il était très-humble, et avait fort bas sentiment de soi : *Cum esses parvulus in oculis tuis*; il était patient et débonnaire, entendant des insolents qui méditaient de lui et de sa couronne, il faisait semblant de ne les pas ouïr : *Dissimulabat se audire*; il était sage et judicieux, il attirait à son parti tous ceux qu'il voyait être forts et courageux : *Quemcumque viderat Saül fortem virum et aptum ad prælium, associabat eum sibi* (1. Reg. 14, 52). Il semblait être confirmé en grâce, ou au moins avait promesse de l'infaillible assistance de Dieu. Samuel lui avait dit : Faites ce que bon vous semblera, car Dieu est avec vous (1. Reg. 10, 7) : *Fac quæcumque invenerit manus tua quia Dominus tecum est*. No-

nobstant tout cela, il est réprouvé de Dieu ; mais pourquoi réprouvé ? ô mon Dieu ! que vous êtes terrible ! ô que le successeur de Saül avait bien sujet de dire de vous : *Terribili et ei qui aufert spiritum principum terribilis apud reges terræ*. Je vous assure que je frémis toutes les fois que je considère cette histoire, et j'aurais envie de crier en toutes les cours et en tous les palais : *Reges intelligite, erudimini, qui judicatis terram*. Dieu lui commande de faire la guerre aux Amalécites qui avaient affligé son peuple, de ravager leur pays, de mettre tout à feu et à sang, sans acception des personnes et sans réserve de quoi que ce fût. En cette victoire, Saül, qui était roi, eut pitié du roi vaincu ; on a toujours pitié de son semblable, on respecte toujours les rois, même captifs et humiliés ; il ne le voulut pas faire mourir. Les soldats, voyant de riches dépouilles ; les troupeaux des ennemis gras et en bon point, dirent entre eux : Il serait dommage de brûler tout cela, il vaut mieux nous en servir et en offrir des sacrifices à Dieu ; Saül le leur permet par je ne sais quel respect humain et condescendance trop lâche. Comme il est en la réjouissance et la pompe de son triomphe, pensant avoir fait merveille, le prophète s'adresse à lui de la part de Dieu : Pourquoi avez vous méprisé le commandement de Dieu ? Pour ce sujet Dieu vous méprise semblablement et vous dépose de la dignité royale. Saül répond : Nous n'avons rien fait qu'à bonne intention ; nous avons gardé ces troupeaux pour offrir ces sacrifices en actions de grâce de notre victoire.... Il n'y a intention qui tienne, Dieu n'a que faire de vos sacrifices, il veut qu'on lui obéisse et qu'on garde ses commandements. Vous avez pardonné à Agag, parce qu'il était roi : Dieu ne vous pardonnera pas, tout roi que vous êtes. Depuis ce temps-là, il est abandonné de Dieu ; et encore qu'il reconnaisse sa faute, et dise : *Peccavi* ; encore que Samuel passe la nuit en prières pour lui, et pleure à chaudes larmes devant Dieu pour son salut, il est privé de l'assistance de Dieu, agité de l'esprit malin, tombe de péché en péché, de précipice en précipice, persécute injustement David, fait mourir cruellement quatre-vingt-cinq prêtres innocents, consulte une sorcière devineresse, se tue soi-même, et est réprouvé. Tous ses enfants, après sa mort, sont pendus en une potence, par une conduite particulière de Dieu encore que le prophète lui eût dit : Pour qui gardera-t-on ce qui est de meilleur et de plus précieux, sinon pour vous et pour votre famille : *Cujus erunt optima quæque Israel, nonne tibi, et omni domui patris tui* (1. Reg. 6, 20).

(c) Tant il est vrai que les faveurs et les bénédictions que Dieu promet aux hommes, c'est toujours avec cette condition tacite que l'on garde ses commandements, et qu'on ne l'offense point. La loi nouvelle est une loi de grâce, les disgrâces y sont plus dangereuses et plus déplorables. Judas ne s'ingéra pas à la dignité de l'apostolat, il eut vocation de Dieu pour cette charge, Jésus le choisit : *Elegit duodecim ex eis* (Luc. 6, 13). *Ego elegi vos duodecim* (Joan. 6, 71) pour se disposer à faire cette élection, il passa une nuit entière en oraison. Il ne choisit jamais des personnes indignes, ou s'il les choisit, en les choisissant, il les rend dignes : Judas n'eut pas seulement la dignité d'apôtre, il en exerça l'office et le ministère,

il prêcha l'Évangile, fit des miracles, chassa des démons, engendra des enfants à Jésus, dit saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze et autres Pères : *Sortitus est sortem ministerii hujus et apostolatus*; notez, *ministerii*. L'Écriture nous donne sujet de croire qu'il y avait particulière familiarité et témoignage d'amitié entre Jésus et lui : *Tu vero homo unanimis dux meus, et notus meus, græcè : οἰκονόμος καὶ εταῖρος*; il le nommait ordinairement son ami, autrement il eût fait une ironie hors de saison dans le jardin : *Amice ad quid venisti?* Il l'avait fait son économe; il le connaissait donc de facile accès, condescendant et charitable; autrement la sainte Vierge et les Apôtres n'eussent pas osé recourir à lui en leurs petits besoins; mettant la main au plat avec Jésus en la cène, il montra la liberté et privauté que Jésus lui donnait en ce sacré collège; et nonobstant tout cela, étant devenu avaricieux à l'occasion de la charge qu'il exerçait, il devint petit à petit extrêmement vicieux, perdit sa vocation, fit une telle fin que vous savez, et que nous dirons quelque jour.

Si de la considération des personnes particulières nous passons à celle des communautés et congrégations, nous trouverons des preuves authentiques de la vérité proposée, exemples effroyables avant l'incarnation, au temps de l'incarnation, après l'incarnation. Qui est-ce qui ne tremblera considérant que les anges qui étaient les premiers effets de la toute-puissance de Dieu, les chefs-d'œuvre de ses mains, les plus vives images de sa beauté, les plus nobles, et les premiers princes de sa cour, doués de tant de perfections naturelles et surnaturelles, ont été dépouillés de tous les dons de Dieu, bannis du paradis, confinés à la damnation éternelle pour un seul péché, pour un péché de pensée, de vaine complaisance sans loisir de pénitence, sans espérance de pardon, sans prétention de ressource?

5° Qui est-ce qui ne frissonnera de crainte voyant la réprobation de la nation des juifs? Voyant que cette vigne, qui avait été plantée avec tant de frais, transplantée par tant de victoires, arrosée de tant de bénéfices, provignée par tant de miracles, cultivée par tant de faveurs, est maintenant dissipée, ravagée, foulée aux pieds?

6° Après l'incarnation, quelle Eglise a jamais été plus favorisée de Dieu, plus illustre en grands personnages, plus arrosée du sang des martyrs, enseignée par de plus signalés docteurs, plus peuplée de dévots religieux, que l'Eglise orientale?

Le Verbe incarné a honoré cette contrée de sa présence, éclairée par ses prédications, favorisée de ses miracles, arrosée de son précieux sang; ses principaux apôtres et disciples y ont cultivé la foi, comme dit saint Paul, saint Jacques, saint Jean l'Évangéliste, saint Luc, saint Marc, saint Barnabé : de quatorze épîtres que saint Paul a écrites aux fidèles, il n'y en a qu'une à l'Eglise d'Occident; les autres treize sont aux Eglises ou aux prélats d'Orient; c'est là où des millions de martyrs ont scellé leur foi avec leur sang, à Alexandrie, à Nicomédie, à Antioche et autres villes; c'est là où les plus célèbres docteurs ont disputé et composé des livres pour convaincre les hérétiques et instruire les catholiques? comme les saints

Athanase, Basile, Chrysostome, Cyrille de Jérusalem, Cyrille d'Alexandrie, et Ephrem; Epiphane, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse; c'est là où les saints Grégoire Thaumaturge, Nicolas, Jacques de Nisibe ont éclaté en miracles; c'est là où les Antoine, les Hilarion, les Pacôme, les Arsène et autres anachorètes à milliers ont peuplé les déserts et mené une vie angélique en une chair mortelle; c'est là où les chrétiens vivaient avec tant de pureté et de sainteté, qu'au rapport de Palladius, témoin oculaire, en une seule ville d'Egypte, il y avait dix mille religieux et vingt mille religieuses, et que ceux qui étaient mariés vivaient aussi saintement que font maintenant les plus vertueux et plus parfaits catholiques; c'est là où se sont tenus les quatre premiers conciles généraux, auxquels saint Grégoire dit qu'il faut ajouter foi comme aux quatre Evangélistes; c'est là où étaient établies les quatre chaires patriarcales, filles aînées de la chaire apostolique: Antioche, Alexandrie, Jérusalem et Constantinople. Et qui ne se pâmera de voir que toutes ces nations, excepté une petite poignée de gens, sont à présent ou hérétiques, ou schismatiques, ou mahométans? *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo, iram tuam dinumerare? numquid obliviscitur misereri Deus, aut continebit in irâ suâ misericordias suas?* Non, cela n'arrivera jamais.

DEUXIÈME POINT. — 1^o *Uno amoto non deficit alter. Contere multos et innumerabiles et stare faciet alios pro eis* (Job. 34, 24). *Judicabit in nationibus, implebit ruinas* (Ps. 109, 6). *Malos malè perdit: et vineam suam aliis locabit agricolis* (Matth. 21, 41). *Auferatur à vobis Regnum, et dabitur genti facienti fructus ejus.* En même temps qu'on ôte le talent à celui qui n'en avait fait bon usage, on le donne à un autre. Et en l'Apocalypse (2, 11), après que Jésus a dit: *Tene quod habes*, il ajoute: *Ne alius accipiat coronam tuam.* D'où saint Augustin (lib. de *Correp. et gratia*, c. 1) conclut que celui-ci ne la gagnerait pas, si l'autre ne la perdait.

2^o Ainsi, il a subrogé Jésus second Adam en la place du premier; il a subrogé Josué à Moïse, saint Mathias à Judas, les hommes aux anges, l'Eglise chrétienne à la Synagogue; les Indes, la Chine et le Brésil à Constantinople et au reste de la Grèce.

A quel genre de substitution pouvons-nous réduire celle-ci? quelques-uns diront que c'est une substitution pupillaire, en laquelle un père substitue un héritier à son enfant, quand il meurt avant l'âge de puberté. Celui qui perd sa vocation et la grâce de Dieu, meurt d'une mort très-malheureuse, et il montre qu'il est un vrai enfant de perdre un bien si précieux, pour une petite bagatelle. Vous êtes piqué de la jalousie, quand un autre a un plus bel habit, un peu plus d'honneur, plus de plaisirs et de richesses que vous, et vous êtes triste de savoir qu'un autre acquière les honneurs, trésors, bonheurs, voluptés et félicités éternelles qui vous étaient préparées. Enfant! enfant! C'est comme si un jeune prince était insensible à la perte de ses états et de ses couronnes, portant envie à d'autres enfants qui auraient plus de poupées et de sonnettes. D'autres diront que c'est une substitution justinienne en

laquelle un père subroge un héritier à son fils, en cas qu'il meure étant devenu furieux. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle a été introduite par Justinien à l'exemple de la pupillaire¹. Et celui-là montre qu'il est un vrai furieux, qui, après avoir reçu la grâce de Dieu, ose se révolter contre lui et attenter à sa majesté par un péché. Pour moi, j'aime mieux dire que c'est une substitution vulgaire ; car en ce genre de substitution, le testateur montre qu'il est maître de ses biens, et que n'ayant point d'obligation à un étranger, qu'il appelle à la possession de son hoirie, en cas qu'il vienne à mourir, il peut lui substituer qui bon lui semble.

3^o Ainsi Dieu retirant ses grâces de celui qui meurt spirituellement par le péché, et les donnant à qui il lui plaît, montre qu'il est maître de ses biens, qu'il n'est obligé à personne, ne relève de qui que ce soit, n'a pas besoin de ses créatures, est indépendant, souverain, tout-puissant, *sadai*, suffisant à soi-même : *Deus meus es tu bonorum meorum non eges* : cette plénitude d'être que Dieu montre en ceci est attribuée à la personne du Père, que saint Hilaire appelle *déité fontale*.

Il montre aussi en cela sa sagesse qui est attribuée au Fils. Cette sagesse divine dispose de tout suavement, mais atteint toujours à sa fin puissamment, parce qu'elle dispose de tout suavement ; elle ne contraint personne ; laisse chacun en sa liberté ; ne force point notre franc arbitre, nous permet de perdre notre vocation par le péché ; retire ses grâces de ceux qui s'en rendent indignes ; mais parce que Dieu veut arriver infailliblement à la fin, il fait jouer de nouveaux ressorts et appelle d'autres âmes à la participation des grâces que les premiers ont perdues : *Opus fuit dilectissimi secreti, dispensatione consilii, ut incommutabilis Deus, cujus voluntas non potest sua benignitate privari primam pietatis suæ dispositionem sacramento occultiore complere*, dit saint Léon (Serm. 2 de Nat. Domini). Il fait bien de dire : *Non potest sua benignitate privari*, car Dieu montre encore en cela sa bonté attribuée au Saint-Esprit : bonté qui ne se laisse point surmonter par la malice des hommes ; mais comme la flamme se rend plus vive et ardente au milieu du froid ainsi cette bonté divine, par une sainte antipéristase, s'augmente et se rend plus charitable dans les oppositions et ingratitude des hommes ; et nous avons vu par expérience qu'elle a communiqué ses grâces avec une libéralité et une profusion incomparablement plus grande à ceux qu'elle a appelés en seconde instance qu'à ceux qui les avaient reçues dès le commencement et en première instance, à Jésus plus qu'au premier homme, à saint Mathias qu'à Judas ; nous voyons que la nature humaine est appelée à une gloire plus éminente et plus divine que la nature angélique ; les anges sont tout droits devant le trône de Dieu, les hommes y sont assis : *Angeli stabant in circuitu throni. Qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut ego vici, et sedi in throno Patris mei* (Apoc. 11, 7 et 21) : nous voyons que l'Eglise chrétienne est comblée de richesses spirituelles, au lieu que la Synagogue n'en avait que de temporelles ; que celle-là a

¹ Lege humanitatis. Cod. de impuberum et aliis substitutionibus.

le corps et le ventre, dont celle-ci n'avait que les ombres et les figures. Les nouveaux chrétiens des Indes sont mille fois plus dévots, humbles, fervents et ambitieux du martyre que n'étaient les chrétiens d'Asie, d'Angleterre, et de Genève avant leur apostasie.

4^o Cela vous doit apprendre à ne pas vous dérégler, ni décourager au service de Dieu, encore que tous ceux de la famille et de la communauté où vous êtes se dérèglent et se licencient au péché, il ne vous faut pas laisser emporter au torrent, ni suivre le train et la mode des autres ni consentir à leur injustice, à leur vanité, à leur médisance, à leur indévotion; il faut faire comme saint Joseph d'Arimathie : *Hic non consenserat consilio et actibus Judæorum*; comme Tobie : *Cum irent omnes ad vitulos aureos hic solus fugiebat*.

Car, outre que votre vertu sera plus méritoire, aura plus de splendeur et d'éclat, comme un flambeau ardent dans les ténèbres d'une nuit obscure, comme celle d'Abraham parmi les Chaldéens, de Loth au milieu de Sodome, de Job en la terre des Hussites, vous gagnerez toutes les couronnes qui étaient préparées pour les autres, recevrez toutes les grâces qui leur avaient été données, recueillerez les bénédictions qu'ils ont perdues par leur faute : car les grâces de Dieu ne se perdent jamais tout à fait; si l'un rejette et refuse ses faveurs, l'autre les accepte et en fait bon usage : pour cela nous ne devons pas nous décourager en nos bonnes œuvres, désister des bons desseins que nous avons entrepris pour la gloire de Dieu, perdre la confiance que nous devons avoir en lui; encore que nous y trouvions opposition, et qu'il nous semble que nous ne réussissons pas; disons comme Gamaliel ès Actes des Apôtres : Ou ce dessein que nous avons commencé est selon Dieu, ou non; s'il n'est pas selon Dieu, nous ne devons pas désirer qu'il réussisse, nous devons nous contenter d'y travailler selon notre pouvoir autant que Dieu demande de nous; s'il est selon Dieu, que craignons-nous? il aura infailliblement bonne issue : *Consilium meum stabit* (Isa. 46, 10). Sa providence ne peut être trompée, et ses desseins ne peuvent être frustrés de leur intention : ses intentions parviennent toujours à leur fin; il a tant de cordes en son arc, tant de grâces en ses trésors, tant de pièces de batterie en ses magasins, tant de créatures à sa solde, que si l'une lui manque, l'autre s'estime bienheureuse d'être employée à son service.

CONCLUSION.—Pour cela le Sage nous avertit sagement : *Cognosce justitias et judicia Domini, et stat in sorte propositionis et orationis altissimi Dei, in partes vade sæculi sancti* (Eccl. 17, 24). *Cognosce judicia*; en quelque état de sainteté et perfection que vous soyez, pour éminent et relevé qu'il soit, gardez-vous bien de vous enfler, de les présumer de vous, mépriser les autres, vous n'êtes pas confirmé en grâce, ni eux en impénitence. Savez-vous ce que vous deviendrez, et ce qu'ils feront? Les jugements de Dieu sont effroyables; il se plaît à élever les humbles, et abaisser les orgueilleux; possible que vous serez quelque jour comme Vasthi, et votre compagne que vous dédaignez sera comme Esther; que vous serez comme Saül, et votre voisin, que vous méprisez, sera

comme David; vous comme Judas, lui comme saint Mathias; oui, Judas, aussi méchant, traître, impie, sacrilège que lui; car d'autant plus qu'on était élevé, quand on vient à tomber, la chute est d'autant plus funeste et irréparable; *optimi corruptio pessima*. Du meilleur vin se fait le plus fort vinaigre; d'apôtre, on devient apostat; de religieux, hérésiarque; de saint, garnement; d'ange, diable. Tenez-vous humble et craignez: *Cognosce justitias*, voyez la justice que Dieu a exercée envers Adam, Saül, Judas: ne pensez pas être plus privilégié que les autres: s'il assure qu'il livrera à l'ennemi l'âme qui commettra le péché, quand elle lui aurait été aussi chère que l'anneau qu'on porte au doigt de la main droite; pensez ce qu'il vous fera, vous qui avez été sale et en horreur comme la boue qu'on foule aux pieds: *Sicut lutum platearum delebo eos*. S'il dit à un saint évêque, à un évêque qui avait fait de si bonnes œuvres, et qui avait été si constant, fidèle, vigilant en sa charge, qu'il perdra sa couronne s'il n'est soigneux de persévérer au bien qu'il a commencé, quelle couronne pouvez-vous espérer? quel châtiment ne devez-vous pas attendre, vous qui n'avez jamais commencé à bien faire? si ceux mêmes que Dieu avait choisis et élevés aux charges n'y ont pas réussi, parce qu'ils se sont tant soit peu relâchés, combien moins vous, qui êtes ingéré à cet office, dignité, bénéfice? si Dieu a disgracié ceux qui étaient ses mignons quand ils ont manqué à leur devoir, pourquoi ne le fera-t-il pas à vous qui avez toujours été son ennemi? s'il a privé de ses grâces le premier homme qui était le chef de toute la nature humaine, combien plus vous qui n'en êtes qu'un petit membre? s'il l'a disgracié pour avoir mangé d'une pomme contre son commandement; que vous fera-t-il pour avoir blasphémé son saint nom, commis des adultères et foulé aux pieds toutes ses ordonnances? s'il a réprouvé Saül qui était roi de son peuple, que fera-t-il à un pauvre roturier? si Saül, pour avoir eu pitié d'un pauvre prince vaincu, pour lui avoir pardonné contre la volonté de Dieu; que fera-t-il à vous, pour avoir été cruel à votre prochain? s'il a retiré ses grâces d'un apôtre et l'a laissé tomber de précipice en précipice, en punition d'un peu d'avarice; que vous fera-t-il en punition de tant d'injustices, rapines, voleries, concussions barbaresques? s'il a banni ses anges courtisans du ciel, que vous fera-t-il, petit ver de terre, eux pour un seul péché, un péché de pensée, vous pour des centaines de péchés, péchés de pensées, paroles, œuvres? s'il a répudié la Synagogue sa chère épouse, à qui il avait fait tant de promesses, que fera-t-il à son chétif esclave, à qui il ne doit que des peines? s'il a abandonné des provinces et des nations entières, parce qu'elles s'étaient refroidies en la ferveur du christianisme, que fera-t-il à un particulier, s'il n'est fidèle aux grâces que Dieu lui a faites?

Sta in sorte propositionis. Soyez donc ferme et constant ès bons propos que Dieu vous a donnés, diligent à les mettre en exécution, soigneux de prendre l'esprit de votre vocation, fervent à y pratiquer les bonnes œuvres; *et orationis*; priez Dieu qu'il vous y tienne par la main, qu'il conserve ce qu'il a donné, qu'il achève ce qu'il a commencé, afin que vous arriviez quelque jour à la terre des vivants, au pays où fleurit le siècle d'or, en la compagnie de ceux

qui louent Dieu éternellement : *In partes vade sæculi sancti cum vivis dantibus confessionem Deo. Amen.*

SERMON V.

DES FAUTES QUI SE COMMETTENT CONTRE LA PRINCIPALE GRACE DE LA MISSION, QUI EST LA PRÉDICATION DE LA PAROLE DE DIEU.

Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.

Bienheureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent.
(Luc. 11, 28.)

L'APÔTRE saint Paul, écrivant aux Romains (10, 14), pour montrer que la prédication de la parole de Dieu est absolument nécessaire au salut, se sert d'une belle gradation, disant : Les idolâtres se sont perdus, parce qu'ils n'ont pas invoqué le vrai Dieu ; ils ne l'ont pas invoqué, parce qu'ils n'ont point cru en lui ; ils n'ont point cru en lui, parce que personne ne le leur a annoncé. Il faut dire le même de tous les pécheurs ; ils offensent Dieu hardiment et sans crainte, parce qu'ils n'appréhendent pas la grandeur de sa majesté ni la rigueur de ses jugements ; ils ne l'appréhendent pas, parce qu'ils ne la connaissent pas ; ils ne la connaissent pas, parce qu'ils n'entendent pas les prédications qui en donnent la connaissance, ou qu'ils ne les entendent pas comme il faut. Pour empêcher que la mission en vous soit inutile et infructueuse, je vous dois marquer et prévenir les principales fautes qu'on peut commettre contre la prédication de la parole de Dieu, qui en est la première grâce. Vous l'avez toujours reçue avec très-grand respect, ô très-sainte et bienheureuse Vierge ! vous l'avez conservée avec grand soin, contemplée et ruminée avec grande attention. L'Évangéliste nous le déclare par deux fois, tant il a peur de l'oublier : *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo* ; et non-seulement la parole temporelle, mais ce qui est incomparablement plus, la parole éternelle ; vous avez eu le bonheur de la recevoir, de la concevoir, de l'incarner et incorporer en vos pures entrailles, comme votre ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Explicatur illud Psalmi : *Lingua mea calamus scribæ.*

PUNCTUM UNICUM. — Rationes cur conciones tam paucas convertant : 1^o Quia in iis qui non prædicant verbum Dei, 2^o Quia multi non adsunt, 3^o Quia non adsunt bona intentione, 4^o Quia non attendunt iis quæ dicuntur, 5^o Quia non credunt, 6^o Quia non conservant, 7^o Quia non aliis referunt quæ dicta sunt, 8^o Id fit ex punitione Dei.

CONCLUSIO. — Monita salutaria ex prædictis per recapitulationem.

EXORDE. — *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.* Ces paroles sacrées que David dit au psaume 44^e, sont des plus mystérieuses et des plus fécondes en belles conceptions qui soient en

toute l'Écriture. Par cette langue de Dieu qui est comparée à une plume, les Pères et les interprètes entendent principalement trois choses : l'entendement du Père éternel engendrant son Verbe, qui est un monde archétype; ou la toute-puissance du Créateur produisant ce monde corporel et visible; ou la langue du prédicateur produisant un monde spirituel et invisible. La langue et la plume sont deux choses qui ont grande conformité ensemble, et qui sont néanmoins dissemblables; toutes deux forment des paroles, l'une en l'air, l'autre sur du papier, mais avec grande différence; la langue profère des paroles promptement et en peu de temps; mais elles ne sont pas de durée, elles passent et s'envolent comme si elles avaient des ailes; ἐπεὶ πτερόεντα πρόσηυδα. Toutes les paroles que j'ai dites jusqu'à présent sont écoulées; qui les voudrait conserver, il les faudrait prononcer continuellement. La plume, au contraire, forme des paroles tardivement et plus à loisir, mais des paroles permanentes et qui durent des siècles entiers. Le Père éternel produit son Verbe divin en parlant, mais parlant intérieurement, spirituellement et divinement par son intellect très-fécond : *Dominus dixit ad me, Filius meus es tu. Producendo dicit, dicendo producit*. Son entendement donc est comme sa langue, mais une langue qui est plume, une plume qui est langue, c'est une plume parce que le Verbe qui est produit, est une parole permanente, éternelle substantielle, personnelle, qui dure en toute l'étendue des siècles : *In æternum Domine, permanet Verbum tuum*; c'est une langue, parce qu'il se produit continuellement, sans pause, sans cesse, sans interruption : *Ante luciferum genui te, Ego hodie genui te*. Ce Fils éternel n'est qu'une parole, mais qui dit tout; une espèce, mais qui représente tout? un Verbe qui fait tout, un monde archétype, le trésor et le magasin de toutes les idées divines; ce qui fait dire à saint Thomas¹, qu'il y a rapport et relation essentielle entre le Verbe divin et les créatures, tant existantes que possibles, comme entre le modèle et l'ouvrage, la cause exemplaire et les effets qui sont formés et façonnés sur cette idée : *Tu cuncta Superno ducis ab exemplo, pulchrum pulcherrimus ipse mundum mente gerens, similique ab imagine formans*, dit Boëce.

Ce monde, qui était en idée et en dessein dans le Verbe divin, a été produit au dehors par la toute-puissance de Dieu au commencement des siècles; et cette toute-puissance est très-bien comparée à une langue et à une plume tout ensemble : à une langue, parce qu'elle a créé le monde plus habilement, plus aisément, plus facilement que je ne parle : *Dixit et facta sunt* : pour cela au langage de Dieu, l'œuvre et la parole sont synonymes, *dabar*; dire et faire sont une même chose : *Non est impossibile apud Deum omne Verbum : Faciam Verbum quod quicumque audierit*. Cette toute-puissance est comparée à une plume, parce que l'effet de sa parole demeure éternellement; il n'a dit qu'une fois : *Fiat lux; producat terra herbam virentem*. Depuis ce temps-là, la lumière se fait continuellement, la terre produit incessamment de l'herbe agréable et verdoyante; c'est une merveille très-admirable que nous n'admi-

¹ In nomine Verbi importantur respectus ad creaturas (1. p.).

rons pas assez, parce qu'elle nous est familière. Si Adam eût été créé au premier jour avant les autres créatures avec autant d'esprit et d'intelligence qu'il eut au septième jour, quand il eût vu le chaos se débrouiller, tant de belles créatures s'éclorre du néant, la lumière paraître avec tant de splendeur et d'éclat, la terre produire en un instant des fleurs, des arbres, des fruits, des animaux de tant d'espèces avec leurs propriétés, les planètes et les autres astres plantés au firmament, et tout ce monde avec une si grande variété, être l'effet d'une seule parole de Dieu : *Dixit et facta sunt*; comment eût-il été surpris d'étonnement et d'admiration? et néanmoins toutes ces œuvres sont fort peu de chose à comparaison des effets admirables de la parole de Dieu, prêchée par un apôtre ou par un prédicateur apostolique.

Saint Thomas conclut, et toute la théologie l'avoue, que la conversion d'un pécheur est la plus grande et la plus signalée de toutes les œuvres de Dieu : *Justificatio impii est maximum opus Dei*. Il peut arriver, et il arrive quelquefois que le Saint-Esprit se sert de la langue du prédicateur, comme d'une plume bien taillée pour écrire au cœur de quelques auteurs la connaissance et l'amour de Dieu; et cela si promptement, mais si efficacement, qu'ils se convertissent sur-le-champ : ils se repentent d'une parfaite contrition; cette conversion n'est pas momentanée ni passagère, mais bien solide et de durée, comme la production de la plume : *Lingua mea calamus scribæ*. Si Dieu vous ouvrait les yeux de l'esprit, et vous communiquait la lumière nécessaire pour voir à découvert ce qui se passe quelquefois en une prédication, vous y verriez plus de merveilles qu'il ne s'en fit en la création du monde : vous verriez que l'âme de ce pécheur qui vient à l'église, est comme une terre stérile, couverte de ténèbres : *Terra inanis et vacua, et tenebræ super faciem abyssi*; et qu'étant touchée par la parole de Dieu, elle devient un monde spirituel, plus orné, embelli et diversifié que ce monde visible et corporel; la lumière de la foi, le feu de l'amour de Dieu, l'eau des larmes de pénitence, les astres des sept dons de Dieu, les douze fruits du Saint-Esprit, les fleurs des vertus surnaturelles y sont produites et infuses. A votre avis, qui est plus noble, ou la lumière du soleil, qui est l'objet de la vue des fourmis, ou la lumière de la foi et des mystères divins, qui est l'objet de la vue des anges? les sept planètes, ou les sept dons du Saint-Esprit? le feu matériel ou le feu de l'amour de Dieu? l'eau élémentaire qui nettoie le linge sale, ou l'eau des larmes qui purifie la conscience? les fleurs d'un parterre qui se flétrissent à moins de rien, ou les habitudes des vertus chrétiennes qui nous orneront dans le ciel en toute l'étendue des siècles.

Mais puisque la parole de Dieu est si puissante, si efficace, si féconde, d'où vient que maintenant on en voit si peu de fruit? d'où vient qu'il y a tant de prédicateurs, si peu de vrais chrétiens? tant de sermons, si peu de conversions? J'en trouve huit principales raisons.

PREMIER POINT. — 1^o La première est que plusieurs ne prêchent pas la parole de Dieu; c'est la parole des hommes qu'ils débitent,

des marguerites françaises, des rapsodies, des phrases recueillies çà et là, agencées avec bonne grâce, des recherches curieuses. Ou s'ils prêchent la parole de Dieu, elle est si altérée et sophistiquée par le mélange des raisonnements humains et des sciences profanes qu'on y ajoute, que ce n'est plus l'Évangile ni la parole de Dieu; et le Saint-Esprit peut dire à telles gens : *Quem recitas meus est d'Fidentine, libellus; sed male cum recitas, incipit esse tuus. Qui habet somnium, narret somnium; et qui habet sermonem meum, narret sermonem meum verè. Quid paleis ad triticum dicit Dominus? numquid non verba mea sunt quasi ignis, et quasi malus conterens petram* (Jerem. 23, 28).

Quand saint Chrysostome commença de prêcher en Antioche, comme il avait un esprit qui n'était pas du commun, mais transcendant, vif, brillant et relevé, il faisait des prédications hautes, sublimes et ravissantes. Une simple femmelette prit un jour la hardiesse de lui dire : Monsieur, nous ne vous entendons pas, vous prêchez trop haut pour nous, pauvres idiots. Il ne répondit pas : J'ai bien affaire des idiots, j'ai bien d'autres gens à contenter; je prêche devant un des plus illustres prélats de l'Église, devant le patriarche d'Antioche, en la ville qui est maintenant la capitale du monde, comme il l'appelle lui-même, *caput totius orbis* : Mais ce même jour il abassa son style, et prêcha depuis toujours populairement; et tant s'en faut que cette condescendance lui ait fait tort; au contraire, ses auditeurs admirant son éloquence populaire, s'écriaient au milieu du sermon : *Bouche d'or! bouche d'or!* et de là lui est demeuré le nom de Chrysostome.

Quelle apparence de laisser à Jésus une grande multitude, pour contenter une petite poignée de gens doctes? si je prêche de hautes conceptions, les petits ne m'entendront pas; si je prêche familièrement, les petits et les doctes m'entendront bien dit saint Augustin (Serm. 78 *de Tempore initio*).

L'an 1653, prêchant à Marseille, le père gardien des Capucins, qui fut fait provincial un peu après, m'assura qu'il avait assisté à la mort d'un de leurs Pères nommé le Père Martial qui avait prêché à Aix et ailleurs avec grande approbation et fort utilement. Quand on lui porta le viatique, il demanda pardon à Dieu avec grande componction de ce qu'il avait eu trop de soin d'agencer ses paroles et ses périodes. Il est vrai, disait-il, que je le faisais à bonne intention et pour attirer le monde; mais je conuais maintenant que j'étais aveuglé. Il en dit de même quand on lui porta les saintes huiles. Après sa mort, il apparut à un de leurs Pères, disant qu'il avait failli être damné pour cela, et qu'il l'eût été s'il ne s'en fût ainsi repenti et confessé à la mort : et comme ce Père ne parlait à personne de cette apparition, craignant que ce ne fût une illusion, il lui apparut pour la seconde fois, le tança et l'obligea d'en avertir les Pères, afin qu'on profitât de son exemple.

2^o Mais, quand le prédicateur prêcherait aussi éloquemment et aussi chrétiennement que saint Chrysostome, de quoi vous servirait-il? et comment pourrait-il vous convertir, quand vous n'y assistez pas? *Propterea captivus ductus est populus meus, quia non habuit scientiam* (Isai. 5, 13). Mon peuple a été emmené captif, parce

qu'il n'avait point de science. Il dit, *populus*; ceux qui assistent plus aux sermons, sont ordinairement ceux qui en ont moins de besoin, les religieux, les gens d'étude, les personnes dévotés; mais les marchands, les artisans, les clercs du palais, les manœuvres et autres personnes du commun du peuple, qui en ont le plus grand besoin, n'y assistent point ou fort peu : *Propterea captivus ductus est*; ils sont esclaves de mille passions, sujets à mille péchés, en la servitude et l'esclavage de Satan; indévotés, jurcurs, blasphémateurs, querelleurs, débauchés, impudents en paroles, piliers de brelan et de cabaret, bêtes farouches en leur maison : pourquoi? *Populus non habuit scientiam*. Ils n'ont point connaissance de Dieu, ils ne savent pas l'importance de leur salut, la grandeur de celui qu'ils offensent, la sévérité de sa justice, la droiture et la sainteté de ses commandements, les moyens de les accomplir. Comment les pourrez-vous accomplir si vous ne les savez pas? comment les savez-vous si vous ne les apprenez pas? où les apprendre, sinon en l'église, en la prédication qui est une école publique et ouverte à tout le monde; si absolument nécessaire, que l'Eglise n'en a jamais exclu personne? elle a bien autrefois privé les pénitents des redoutables mystères, défendu la vue de l'eucharistie aux infidèles, la participation des prières aux excommuniés; mais elle a toujours reçu à la prédication les pénitents, les énergumènes, les juifs, les payens et autres infidèles : *Cæteras artes sine magistro non discimus, hæc tam vilis est ut præceptore non egeat?* dit saint Jérôme (*Capitulo Episcopus de consecr.*, dist. 1).

Comment vous peut-on enseigner au sermon la science de salut, la science des saints, si vous n'y venez pas? Quand votre enfant doit apprendre un métier, à être peintre, tailleur, cordonnier, se contente-t-il d'aller chez un maître dix ou douze fois l'année? ne demeure-t-il pas en apprentissage une, deux, trois années entières de suite et continuelles? Mais en bonne foi, pensez-vous qu'il soit plus aisé de faire un soulier, ou une robe, que votre salut? pensez-vous qu'il soit plus facile d'apprendre à être bon cordonnier, que d'être bon chrétien et catholique? Et vous pensez l'apprendre en ne venant au sermon que dix ou douze fois l'année, ès dimanches de l'Avent et du Carême? Ce qui vous trompe, c'est que vous vous imaginez que c'est assez de savoir le texte du Décalogue : *Un seul Dieu tu adoreras*; vous vous trompez, tous les commandements de Dieu n'étaient point compris en l'écorce de ces paroles; ils étaient contenus par-ci par-là, en toute la loi et en tout le corps du Vieux Testament; autrement l'ivrognerie, la superbe, la simonie, la gourmandise, l'avarice et l'attachement à nos propres biens ne seraient point péché, vu qu'ils ne sont pas défendus expressément en ce Décalogue. Jésus parlant des psaumes de David, dit qu'ils sont une partie de la loi : *Ut impleatur sermo, qui in lege eorum scriptus est, odio habuerunt me gratis* (Joan. 15, 25). Et saint Paul (Galat. 5, 3), que celui qui reçoit la circoncision est obligé de garder toute la loi; sans doute il doit observer d'autres préceptes, que ceux du Décalogue, auxquels tous les hommes sont obligés. Pour cela, les juifs allaient si souvent à la synagogue, pour apprendre des rabbins,

des prêtres et des pontifes les commandements contenus en l'Écriture. A plus forte raison, ce décalogue, ces dix commandements : *Un seul Dieu tu adoreras*, ne contiennent pas toute la loi du christianisme ; autrement, en vain saint Jean-Baptiste aurait été envoyé pour nous apprendre la science de salut ; en vain l'Évangile serait donné ; en vain les apôtres auraient écrit tant d'épîtres. Les commandements donc, pour les chrétiens, sont contenus en l'Évangile, au Nouveau Testament ; et quiconque n'y obéit pas, sera condamné à des peines éternelles : *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas* (2. Thessal. 1, 9). Comment les garderez-vous, si vous ne les savez pas ? Comment le sauriez-vous, si vous ne venez au sermon pour les apprendre de ceux qui lisent nuit et jour l'Évangile, et les Pères qui l'expliquent : *Initium illis verissima est disciplina non cupiscentia* (Sap. 6, 18). Le commencement de la sagesse, c'est d'avoir un vrai désir d'être instruit, dit le Sage.

3° Peut-être que vous y venez assez, mais non pas à cette fin ; vous y venez pour passer une heure de temps, pour faire comme les autres, pour être estimé bon catholique, pour faire parade de votre piaffe, pour voir ou pour être vue ; cette action étant si vicieuse et souillée de ces mauvaises intentions, comment pouvez-vous y être susceptible des lumières et des grâces du Saint-Esprit ? Il y a des prédicateurs qui se piquent d'avoir le beau monde ; ils sont ravis quand on leur dit : Vous n'aurez point de coiffes blanches en votre sermon, il n'y aura que soie, que robes de satin, manteau de panne. Pour moi, je vous dirai mon génie, ce n'est pas mon inclination, j'aimerais mieux avoir vingt personnes du petit peuple bien disposées, que cinquante dames pimpantes et mondainement parées et mal disposées. Ma raison est que je dois désirer et procurer le profit des âmes ; et tant s'en faut que vous puissiez profiter venant ainsi enflées d'orgueil et de vanité, que quand un apôtre serait ici, quand Jésus même serait en cette chaire, non-seulement vous ne profiteriez pas de ses prédications, mais vous ne pourriez pas même ajouter foi à ses paroles : *Quomodo vos potestis credere qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ solo à Deo est non quæritis* (Joan. 5, 44).

4° Venant ainsi au sermon, vous n'y êtes point attentif ; vous pensez à toute autre chose qu'à ce qu'on dit, votre esprit est en votre pompe, en votre ménage, à quelque créature que vous aimez. Si vous y êtes attentif, c'est pour en retenir quelques fleurettes, gentillesses, pointes d'esprit, pour les débiter comme de votre crû en quelque bonne compagnie.

5° Ou vous renvoyez la balle aux autres, vous faites de l'écuyer tranchant, vous servez tout le monde, excepté vous. Il parle bien à celui-là, il a peint celle-là de toutes ses couleurs ; ou si on dit quelque chose qui vous concerne, et qui vous pourrait toucher, vous n'y ajoutez pas foi, parce que cela vous détacherait de vos sensualités, ou les détremperait en amertume, par l'appréhension des jugements de Dieu. Vous dites en vous-même : C'est pour épouvanter le monde, c'est une exagération, ce prédicateur est trop rigoureux. Vous ne le croiriez pas, mais il est très-vrai qu'il n'y a rien en vous qui résiste tant à Jésus, rien de si contraire à

votre salut, que le manquement de docilité et de créance à ses paroles; parce que ce manquement ruine le premier principe de votre conversion et de votre avancement. Quand la volonté est débauchée, on la redresse par l'entendement; mais quand l'entendement est fermé par l'obstination à ne vouloir pas croire, comment peut-on entrer en votre âme pour la convertir et convaincre? On peut remarquer en l'Evangile que Jésus n'a jamais parlé à personne si souvent avec tant d'aigreur et de sévérité, comme à ceux qui n'avaient la foi, ou qui ne l'avaient telle qu'il désirait en eux; il a même témoigné en apparence quelque impatience envers eux: Au roitelet: *Nisi signa et prodigia videritis, non creditis* (Joan. 4, 48); à ce pauvre homme qui lui apportait son enfant possédé: *O generatio incredula et perversa, quò usque ero vobiscum? usquequò patiar vos?* aux deux disciples qui allaient en Emmaüs (Marc. 16, 14): *O stulti et tardi corde ad credendum. Exprobravit incredulitatem eorum, et duritiam cordis.*

Je vous veux faire voir comme votre procédure est injuste et déraisonnable. N'est-il pas vrai que quand on prêche contre les vices dont vous n'êtes pas atteint, vous croyez aisément tout ce qu'on en dit? Vous êtes adonné à vos plaisirs, mais libéral, ou peut-être prodigue; quand on prêche contre les avaricieux, les trompeurs les usuriers, vous êtes ravi. Vous dites que le prédicateur a dit vrai. Vous êtes chaste et ennemie de l'impureté, mais avaricieuse et attachée au bien; si on prêche contre les femmes débauchées, si on dit que les impudiques ne posséderont jamais le royaume de Dieu, vous avouerez qu'il est vrai, et qu'on n'en dit pas assez; si on dit de même des avaricieux, après saint Paul, vous pensez qu'on en dit trop, et c'est une exagération. Voyez que la parole de Dieu n'a point d'effet sur votre esprit, parce que vous ne la recevez que par bénéfice d'inventaire, quand elle ne contrecarre point vos sentiments particuliers et vos inclinations vicieuses.

6° Si vous y ajoutez foi, vous ne le retenez pas, elle entre par une oreille et sort par l'autre. Jésus dit que la semence qui est jetée sur un grand chemin ne rapporte point de fruit, parce qu'elle n'y demeure pas; votre cœur est comme un grand chemin ouvert et exposé à toutes sortes d'objets, aux nouvelles gazettes, vanités, curiosités, médisances, cajoleries, soucis et procès, affaires temporelles; quand la semence de quelque vérité chrétienne y est reçue, la foule infructueuse des pensées du monde l'étouffe soudain et la rend infructueuse, dis-je, et à vous, et à vos gens.

7° Une septième raison, pourquoi les prédicateurs produisent si peu de fruit en une ville, c'est que fort peu de gens les entendent attentivement et avec disposition; et de ceux qui les entendent, fort peu ont la charité d'en rapporter quelque chose à leurs voisins et à leurs domestiques,

Si je disais aujourd'hui en prêchant, une parole impertinente, elle se saurait en trois jours par toute la ville, et ès lieux circonvoisins, chacun la rapporterait, ce serait le divertissement et l'entretien des compagnies: on dit ici tant de bonnes paroles, saintes, utiles, salutaires et nécessaires, et personne ne les rapporte, personne ne s'en entretient. Où est la charité chrétienne? où est le zèle du salut

des âmes? où sont les protestations que vous faites si souvent à Dieu de vouloir procurer sa gloire? il vous donne la commodité d'ouïr les prédications; votre servante, votre fermier, votre voisin n'auront pas loisir d'y assister, et vous ne daignez point leur en rapporter une seule petite parole.

8^e Enfin la huitième raison de ce peu de fruit des prédications, c'est la punition de Dieu, qui crie par Isaïe (3, 1): *Auferam à Jerusalem robur panis*; et par Ezéchiël (4, 16): *Conteram bâculum panis*. Les bons laboureurs vous diront, et l'expérience le montre, qu'il arrive quelquefois que deux mesures de blé ne sont pas si suffisantes pour nourrir une famille en certaines années, comme une seule mesure en d'autres années, et c'est la même espèce de blé, cueilli en même champ, cultivé par la même main: c'est que quelquefois Dieu n'y met pas sa bénédiction, il en ôte la force, la substance, la moëlle et la vertu nutritive. Ainsi une même prédication qui aura beaucoup profité en une ville, sera inutile en une autre, parce que Dieu n'y met point sa bénédiction. Vous offensez Dieu pendant le carnaval, par les débauches et les dissolutions de ce temps infâme; en punition de vos dérèglements, il ne donne pas l'efficacité aux prédicateurs du carême; quand vous êtes à l'église, attendant que le prédicateur monte en chaire, au lieu de prier Dieu qu'il vous touche le cœur, qu'il vous parle par la bouche de son serviteur, vous profanez la maison de Dieu par des cajoleries, des détractations, des œillades immodestes, des discours d'affaires temporelles; Dieu ne donne point énergie à sa parole pour vous émouvoir et vous convertir: en vain nous travaillons, si Dieu ne bénit notre travail; en vain nous frappons l'oreille du corps, si Dieu n'éclaire votre esprit, s'il ne touche votre cœur: *Cathedram in cælo habet qui intus docet*. Saint Paul (Act. 16, 14) prêchant à Philippes de Macédoine, à une assemblée de femmes, une seule d'entre elles nommée Lydia, marchande de pourpre, se convertit et reçut le baptême; d'où vient que celle-ci est convertie plutôt que toutes les autres? Le texte en rend la raison: C'est que Dieu lui ouvrit le cœur pour acquiescer à ce que l'Apôtre disait: *Cujus Dominus cor aperuit, ut intenderet iis quæ dicebantur à Paulo*. Pour faire qu'une prédication soit bien utile et profitable, le prédicateur et les auditeurs doivent avoir l'Esprit de Dieu; le prédicateur au cœur et en la bouche, les auditeurs ès oreilles et au cœur. Pour ce, quand le diacre veut chanter l'Evangile, on lui dit: *Dominus sit in corde tuo, et in labiis tuis*; mais aussi avant que de commencer, il dit à tous les assistantz: *Dominus vobiscum*: Le Seigneur soit avec vous.

CONCLUSION. — *Ex 1^o*. Tout ce que nous avons dit jusques à présent fait voir que le Fils de Dieu a eu grand sujet de nous dire: *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios* (Matth. 9, 38). Priez qu'il envoie à son Eglise des prédicateurs non tels quels, non des parleurs, non des discoureurs, mais des ouvriers, *operarios*, qui mettent en pratique ce qu'ils prêchent, des gens dont on puisse dire: *Factum est verbum Domini in manu Aggæi; cæpit facere et docere. Mittat*, que ce soit lui qui les envoie, non pas la vanité,

l'avarice, l'ambition. Il importe plus qu'il ne nous semble; nous prions Dieu pour mille autres choses de moindre conséquence. C'est un commandement que Jésus nous fait : *Rogate Dominum*; avez-vous jamais eu l'esprit d'y obéir? Quand il voulut choisir et envoyer les premiers prédicateurs, il passa toute la nuit en prières. Quand les Apôtres voulurent envoyer saint Paul et saint Barnabé prêcher l'Évangile, ils jeûnèrent, et dirent la messe, tant l'affaire est de grande importance. Priez donc souvent et de bon cœur, faites quelquefois des pénitences, donnez des aumônes, afin que Dieu envoie des prédicateurs qui remplissent leur ministère, comme parle l'Écriture.

Ex 2^o. La parole de Dieu est comparée à un flambeau : *Lucerna pedibus meis et lumen semitis meis*. Quand vous allumez un flambeau la nuit au milieu d'une forêt, tous les oiseaux y accourent; les loups, les sangliers et les autres bêtes sauvages s'enfuient. Quand il y a un prédicateur en la ville qui prêche les solides vérités et fait briller la parole de Dieu, pour dissiper les ténèbres des erreurs de l'ignorance, les âmes choisies y viennent à la foule : *Volucres cæli*. Les avaricieux, les voluptueux, les cruels et les colériques, les âmes brutales en ont horreur et la fuient.

Ex 3^o. Imaginez-vous que le prédicateur vous dit : *Venite filii, audite me, timorem Domini docebo vos*. *Venite*, venez entendre avec affection et zèle de votre salut, non la parole d'un homme, mais la parole de Dieu, car c'est Dieu qui parle par la bouche des prédicateurs apostoliques. Jésus leur dit : *Non estis vos qui eloquimini, sed Spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* (Matth. 10, 20); et saint Paul (2. Cor. 5, 20) : *Deo exhortante per nos*. Supposé que les prédicateurs ne soient pas à votre goût, ou que leurs œuvres ne correspondent pas à leurs paroles : ne laissez pas de les écouter et d'apprendre d'eux la science des saints; si vous n'avez loisir d'y aller es jours ouvriers de l'Avent et du Carême, allez-y au moins tous les dimanches de l'année, le concile de Trente¹ le recommande, et quoiqu'il vous semble que vous ne profitiez pas sur-le-champ, ce n'est pas à dire que les sermons vous soient inutiles. Antiphane, un des familiers de Platon, disait dans Plutarque² qu'il y avait sous le Nord une province si froide que toutes les paroles qu'on y disaient en hiver se gelaient en l'air sitôt qu'elles étaient proférées; mais elles se fondaient en été, et alors les habitants entendaient tout ce qu'on leur avait dit l'hiver : c'est un apologue, mais qui se vérifie tous les jours. Il y a des âmes si glacées, si endurcies et si obstinées au mal, que toutes les instructions qu'on leur donne se gèlent pour lors et ne font aucun effet. Mais quand Jésus daigne dire en leur cœur : *Surge, aquilo, et veni, auster*; quand le doux zéphir des inspirations divines, les saintes et souhaitables haleines du Saint-Esprit liquéfient cette grâce, les paroles qu'on leur a dites leur reviennent en mémoire.

Venite filii, venez au sermon comme des enfants, avec un esprit d'humilité, de docilité et de simplicité d'enfant; non pour syndi-

¹ Trid., sess. 5, cap. 2, de Reform., et sess. 24, cap. 4.

² Tom. 1. Moral., Traité : Comme on connaît si on profite en la vertu.

quer les gestes ou les paroles, non pour y apprendre à bien parler, mais pour y apprendre la vertu et en devenir plus saint, pour y entendre la parole de Dieu; ce serait une folie de s'adresser à un avocat pour l'entendre parler de la guerre, à un médecin de la chicane du palais, à un cavalier de la médecine, ce n'est pas leur métier; de penser moissonner du blé en une vigne; cueillir des raisins en un champ; ainsi c'est folie d'attendre autre chose du prédicateur que la parole de Dieu; ce n'est pas sa profession de débiter des curiosités de philosophie ou autre doctrine profane.

Ex 4°. Quand vous y êtes, écoutez-le avec attention, application d'esprit, désir d'en profiter. A cet effet, avant que le prédicateur monte en chaire, ne vous amusez pas à parler, à remarquer les pompes et les vanités du monde; mais priez Dieu qu'il dispose votre âme pour recevoir cette divine semence, qu'il vous ouvre l'esprit et touche votre cœur pour en profiter. Quand le prédicateur est en chaire, ne divertissez pas votre esprit à d'autres pensées. Saint Augustin (Hom. 26, ex 50) dit fort bien : Quand vous ajustez le matin votre fille, si elle se baissait contre terre, ou se remuait incessamment, vous ne la pourriez agencer, vous vous fâchiez, et la laisseriez-là; le Saint-Esprit est ici pour embellir votre âme, pour lui agencer les ornements et les parures des vertus, si votre esprit est tout courbé contre terre par des affections basses et terrestres, ou s'il est continuellement agité de diverses pensées, des affaires du monde, des mouvements de vos passions, comment pouvez-vous recevoir les bonnes impressions de la parole de Dieu, que vous n'écoutez qu'à demi et par manière d'acquit?

Ex 5°. C'est Dieu qui parle par l'Écriture : quand le prédicateur en allègue quelque passage, vous direz en vous-même : Assurément, très-assurément cela est ainsi, c'est la vraie vérité, il n'y a rien de plus certain. Le ciel et la terre manqueront plutôt qu'une seule de ces paroles manque d'être effectuée. Quand le prédicateur dit : *Neque fornicarii, neque avari regnum Dei possidebunt*; très-certainement si je ne me retire de ces vices, je ne posséderai pas le royaume de Dieu.

Ex 6°. Afin d'appréhender et de connaître avec plus de clarté la vérité de ces paroles, il les faut examiner, peser, éplucher, ruminer et imprimer en votre mémoire. *Docebo vos.* Un écolier qui veut profiter et acquérir de la science, ne se contente pas d'aller en classe pour entendre la leçon, il la répète en la maison, il la passe et repasse en son esprit, il l'étudie, il la médite.

Ex 7°. Ainsi, pour tirer du fruit de la parole de Dieu, vous ne devez pas vous contenter de venir à l'Église pour l'entendre; mais quand vous êtes retourné en la maison, vous devez la contempler en votre intérieur, en considérer l'importance, vous l'appliquer en particulier, demander à Dieu la grâce d'en profiter, aviser en vous-même par quelle voie vous la mettrez en pratique. Comme saint André ayant connu Jésus le fit connaître à saint Pierre son frère, vous devez communiquer aux autres les lumières que vous avez reçues. *Docebo vos.* Le Saint-Esprit, parlant à chacun de nous en particulier, dit : Je vous enseignerai; parce que quand nous sommes au sermon, son intention est d'enseigner nos voisins et nos domes-

tiques par notre entremise. *Spiritus et sponsa dicunt: Veni. Et qui audit, dicat: Veni* (Apoc. 22, 17). De notre temps à Paris, un crocheteur s'étant venu confesser et communier fort dévotement en notre maison un dimanche matin, son confesseur le trouva l'après-dînée à l'hôpital, auprès des malades, leur parlant avec tant de ferveur, qu'il en suait à grosses gouttes. Que faites-vous ici bonhomme? Mon Père, ces pauvres gens n'ont pas la commodité d'assister au sermon, je viens leur raconter ce que j'ai retenu du prône de notre curé. Voilà ce qu'il faisait toute l'année: aux jours ouvriers il gagnait sa vie à vendre de l'eau; aux dimanches, le matin il se confessait, communiait, entendait la messe; l'après-dînée, il allait rapporter aux pauvres ce qu'il avait appris au sermon. C'est être chrétien cela; il ne vendait que de l'eau, mais il achetait le ciel. Quel danger y aurait-il de faire le même, au moins à vos domestiques? Quand vous avez été en un festin de noces, vous en rapportez à vos enfants au moins quelque reste de gâteau ou des dragées; d'où vient que vous ne daignez pas leur rapporter une pauvre miette du pain mystique et spirituel qu'on distribue au sermon.

Ex 8°. Timorem Domini docebo vos. Si la stérilité de la parole de Dieu et le peu de fruit qu'elle fait est un effet de sa colère, nous avons sujet de craindre qu'il ne soit bien irrité contre nous, puisque nous l'entendons si souvent et que nous en profitons si peu: nous avons sujet de craindre qu'on ne dise de nous: *Terra sæpe venientem super se bibens imbrem, proferens autem spinas ac tribulos, reproba est, et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem* (Heb. 6, 7, 8). La terre qui, buvant souvent les rosées du ciel, ne produit que des chardons et des épines, est digne de malédiction, que le feu la consume entièrement.

Si un écolier avait demeuré cinq ou six ans en une même classe, et qu'il fût en même état qu'il était au premier jour, il serait la risée de ses compagnons, la honte et l'opprobre du collège. Il y a six, dix, quinze ans que nous venons à l'école de la vertu, et nous sommes aussi peu vertueux qu'au commencement; ne vous trompez pas, saint Paul a dit que la prédication de l'Évangile est aux uns odeur de mort, aux autres, odeur de vie. Quoi que vous fassiez, le prédicateur a toujours sa principale intention, ce qu'il prétend en première intention, c'est l'honneur et la gloire de Dieu; si vous n'assistez pas au sermon ou si vous n'en profitez pas, Dieu sera honoré en vous par sa justice. Vous n'avez point d'excuse, il vous dira: Ne vous ai-je pas invité, averti, exhorté? *Contemnis præconem? Time judicem*¹. Si vous y assistez et en faites un bon usage, il sera glorifié en vous par sa miséricorde, et par la couronne de gloire éternelle qu'il vous donnera dans le ciel. *Amen.*

¹ S. Aug., Serm. 48 de Tempore.

SERMON VI.

QU'UN PÉCHÉ NOUS DISPOSE A UN AUTRE PÉCHÉ, CE QUI MONTRE QUE L'INNOCENCE EST LA VOIE LA PLUS ASSURÉE DE NOTRE SALUT.

Cave ne aliquandò peccato consentias.

Gardez-vous bien de consentir jamais au péché.

(TOB. 4, 6.)

SI IL est vrai ce que saint Chrysostome dit, que rien n'est à craindre que le péché, nous devons conclure par bonne conséquence que ce qui est plus à redouter en cet avorton de nature, c'est que pour l'ordinaire il nous dispose, nous achemine et nous précipite à d'autres péchés; ce que nous devons montrer par diverses raisons prises de la part de Dieu, de la part de Satan, de la part du péché.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — An unum peccatum possit esse pœna alterius. Videtur quod non.

PUNCTUM UNICUM. — Probatur peccatum sæpe esse pœnam præcedendis peccati : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus : (A) Ex parte Dei, (B) Ex parte dæmonis, (C) Ex parte peccati; 4^o Exemplis.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad fugam peccati per argumenta conglobata.

EXORDE. — Les lumières de la foi catholique et les maximes de théologie peuvent-elles permettre d'avancer cette proposition : Qu'il arrive souvent qu'un péché est un effet de la vengeance du ciel, un châtiment et une punition d'un autre péché? Cette question est agitée en l'école de saint Thomas et en celle de saint Bonaventure et autres scolastiques¹.

Il semble qu'il n'est pas permis de le dire, car le prophète Amos (3, 6), dit que c'est Dieu qui fait tout le mal qui est parmi son peuple : *Si est malum in civitate quod Dominus non fecerit*. Il entend du mal de peine; car supposé la coulpe, Dieu ordonne la peine, il l'inflige, il l'agréee; or, il ne peut agréer le péché; au contraire, il l'abhorre, il le déteste et le défend; donc, il ne peut être une punition, c'est-à-dire un mal de peine. Et puis toute punition est un remède préservatif, pour nous garantir du péché.

Aristote (1. Ethic., cap. ultimo) dit que les peines sont introduites et reçues en la république, pour remettre les hommes en leur devoir et les faire rentrer au chemin d'où ils s'étaient égarés; et le péché n'est pas un remède, mais une nouvelle maladie; il ne redresse pas l'homme, mais il le détourne, le débauche, l'égaré de plus en plus. La peine et le péché ont deux qualités diamétralement opposées : la peine a cela de propre, qu'elle nous arrive contre l'inclination de notre volonté; la nature du péché, c'est d'être libre et volontaire, et s'il n'était volontaire, il ne serait pas

¹ S. Thom., 1. 2. q. 87, a. 2. — S. Bonavent., in Senten., dist. 36.

péché : la peine ne peut donc être un péché, et un péché ne peut être la peine ni la punition d'un autre péché.

POINT UNIQUE. — 1^o Saint Thomas, pour résoudre cette question et satisfaire à ces difficultés, nous avertit sagement qu'en punition d'une faute passée Dieu n'ordonne jamais un nouveau péché, directement, positivement, et comme il parle en l'école, *per se*, c'est-à-dire en qualité du péché, pour les raisons alléguées; mais il permet que l'âme pécheresse tombe en de nouveaux crimes par la soustraction des lumières, des secours et grâces auxiliaires qu'il lui aurait données; cette soustraction qui ne lui est pas volontaire, mais funeste, et qui fait que l'âme demeure exposée à la faiblesse de sa nature corrompue, à la tyrannie de ses passions, aux persécutions et hostilités de ses ennemis; et cette peine est un remède préservatif pour les autres, qui voyant cet abandonnement et les funestes accidents qui en arrivent, craignent de tomber au péché, de peur d'encourir ces inconvénients. Au psaume 68^e il est dit : *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum, et non intrent in justitiam tuam, deleantur de libro viventium* : Vous permettrez qu'ils ajouteront péchés sur péchés, et qu'ils seront effacés du livre de vie; au psaume 54^e (24) : *Tu verò Deus deduces eos in puteum interitibus* : Vous les laisserez tomber en l'abîme de perdition.

Saint Paul (2. Thess. 2, 10) dit : *Eo quod charitatem veritatis non receperunt, ut salvi fierent, ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio*. Et aux Romains (1. 24, 26, 28), parce qu'ils n'ont pas glorifié Dieu selon leur connaissance, mais ont adoré les idoles, il dit par trois fois : *Tradidit illos in immunditiam, in passionem ignominie, in reprobum sensum* : Il les a livrés à des actions infâmes, à des passions effrénées, à un sens réprouvé.

2^o Saint Augustin (lib. 5 in Julian., cap. 4) dit : *Tradidit eos in passionem ignominie, ut fiant quæ non conveniunt; sed ipse convenienter tradit, et fiant eadem peccata et peccatorum supplicia præteritorum, et suppliciorum merita futurorum*; Dieu livre quelquefois les hommes à des passions honteuses, en sorte qu'ils font des choses non convenables; mais c'est justement qu'il les livre ainsi, et un même péché est quelquefois le supplice des crimes précédents et le mérite des supplices futurs; et au livre de la *Prédestination des saints* (cap. 10) : *Et si quædam sunt, quæ ita peccata sunt, ut sint etiam pænæ peccatorum, undè dictum est tradidit illos in reprobum sensum non est tamen Dei peccatum, sed judicium*. Encore qu'il y ait des péchés qui sont punition d'autres crimes, Dieu ne commet point en cela de péché, mais il exerce sa justice. Et saint Grégoire (lib. 25 Moral., cap. 9) dit : *Justo judicio omnipotens Deus cor peccantis obnubilat, ut præcedentis peccati merito etiam in alia cadat, quem enim liberare noluit, deserendo percussit*. Le Dieu tout-puissant, par un juste jugement, aveugle le cœur du pécheur, en sorte que par punition d'un péché précédent, il tombe en de nouveaux crimes : car celui que Dieu ne veut pas délivrer, il le punit en l'abandonnant.

3^o (A) Il a raison de dire : *Peccati merito* ; car l'âme chrétienne, faisant banqueroute à Dieu, perdant sa sainte grâce pour une chétive créature, commettant une action qui lui déplaît infiniment, mérite d'être abandonnée de lui ; et cet abandonnement n'est pas une absence locale, un éloignement corporel, mais une volonté efficace, une résolution que Dieu prend de priver cette âme des effets de sa providence particulière, de ne lui pas faire des faveurs et les grâces spéciales qu'il lui aurait faites.

C'est cet abandonnement que David redoutait, quand il disait si souvent : *Ne derelinquas me; neque despicias Deus salutaris meus, ne avertas faciem tuam à me, non declines in irâ à servo tuo* : Mon Dieu, mon Sauveur, ne m'abandonnez pas, ne me méprisez pas, ne détournez pas votre face de moi, ne vous éloignez pas de votre serviteur en votre colère. C'est de cet abandonnement que Dieu menaçait son peuple : *Væ, cum recessero ab eis* (Ozee. 9, 12) ! Malheur quand je me serai séparé d'eux ! Oui, *væ* ! malheur ! car il est le bon pasteur, et quel plus grand malheur à une ouaille que d'être abandonnée de son berger ? Elle est vagabonde par les champs, elle se repaît d'herbe venimeuse, elle s'abreuve en des marais pestilents, elle est exposée aux embûches des larrons, aux injures du temps, à la rencontre des loups : *Væ cum recessero!* Malheur quand je me serai retiré ! il est la vraie lumière, le soleil de justice. Quel plus grand malheur à un voyageur que d'être surpris de la nuit, privé de toute lumière, auprès des précipices d'une vaste forêt, peuplée de bêtes sauvages, poursuivi par des ennemis qui ont conjuré sa mort, en des chemins penchants et couverts de verglas ? Qu'en peut-on attendre autre chose, sinon qu'il se va perdre sans ressource ? Il tombera dans des abîmes où il sera dévoré par les bêtes, ou assassiné par ses ennemis. Voilà l'état d'une pauvre âme qui est abandonnée de Dieu, pour être tombée au péché, elle est dans les ténèbres, plus que cymérienne, ce ne sont que fondrières et abîmes en ce monde, les chemins y sont glissants et pleins de détours ; il y a des pièges de toutes parts, ses ennemis l'épient et la poursuivent incessamment.

(B) Que peut-elle devenir ? *Fiant vix illorum tenebræ, et lubricum, et angelus Domini persequens eos*. C'est la seconde considération qui nous menace de la rechute et de la persévérance au péché. Si nous sommes si malavisés d'y tomber, la persécution de Satan, qui est appelé *angelus Domini*, à cause de la puissance que Dieu lui donne très-justement, dit saint Grégoire, comme il est dit : *Spiritus Domini malus*. Quand vous avez une fois succombé à ses suggestions, il vous tente par après plus hardiment, plus fortement, plus cruellement ; vous pouvez dire comme David : *Qui juxtâ me erant, de longè steterunt, et vim faciebant qui quærebant animam meam* (Ps. 37, 13). Quand vous êtes en état de grâce, Dieu est auprès de vous, au milieu de vous, en votre cœur, il est votre rempart, votre bouclier, votre défense : *A dextris est mihi ne commovear*. Les anges vous gardent, ils font la sentinelle pour vous, ils mettent un camp autour de vous, pour vous défendre : *Lectulum Salomonis ambiunt sexaginta fortes* ; et au psaume 33^e, où nous avons : *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum* ; il y

a en l'hébreu : *Cone malach Adonai; castra metatur angelus Domini*. Alors les démons tremblent, il s'affligent et se lamentent, comme les Philistins, quand on apporta l'arche d'alliance au camp d'Israël : *Venit Deus in castra, vœ nobis!* Mais quand vous consentez au péché, Dieu se retire de vous, les saints vous haïssent, les anges vous quittent ; ils fuient le péché, comme les abeilles la fumée, comme l'hermine la boue, comme les colombes la punteur, dit saint Basile ; et alors les démons sautent d'aise, ils s'animent, ils se rendent audacieux.

Il n'y a rien qui décourage tant un soldat que de savoir qu'il a affaire à un ennemi fort et valeureux. Si Goliath eût su que David avait colleté, étouffé et démembré les lions et les ours, il n'eût pas été si téméraire de l'appeler en duel ; rien au contraire n'encourage tant un ennemi, que de connaître la faiblesse et la lâcheté de son adversaire. Une femme prend un courage viril, quand elle sait qu'elle a à combattre un cœur lâche et de petite étoffe. Si vous consentez au péché, Satan connaîtra par expérience votre peu de force, il s'enhardira, il dira en soi-même : Si cet homme a été si lâche de succomber à la tentation, quand il était en bon état, assisté de la grâce de Dieu, en la sauvegarde des anges ; à plus forte raison, il sera plus fragile, étant dépourvu de tous ces secours, nous en ferons, disent-ils, notre jouet, nous le gourmanderons à notre avis.

Il le dit et il le fait, votre péché lui donne prise sur vous ; il a maintenant de son côté votre concupiscence, votre imagination, votre mauvaise habitude ; il prend avec soi (comme dit Jésus en l'Evangile) sept autres démons pour vous tenter plus fortement que jamais, et plus furieusement ; quand vous étiez en état de grâce, il usait de finesse pour vous avoir, maintenant il use de cruauté ; alors il vous sollicitait, il faisait du renard, il vous traitait comme un roi qui assiège une place ; maintenant il vous gourmande, il fait du lion, il vous traite comme un tyran qui y est entré. Voyez un méchant homme qui muguette une fille ou femme, il use de soumission, il lui offre son service, il fait du chien couchant, il se dit son valet très-humble, il fait mille promesses, il la flatte, cajole, il lui donne des présents ; a-t-il une fois obtenu ce qu'il désire, il tranche du maître, il commande absolument, il menace de la décrier, il veut qu'elle vienne en sa maison, qu'elle lui prête de l'argent, qu'il ne lui rendra jamais, qu'elle lui permette tout ce qu'il lui plaît ; ce n'est plus un amoureux, c'est un tyran. Satan vous en fait de même ; maintenant il vous fait la cour pour vous faire consentir à ses suggestions, il vous a fait croire que ce ne sera que pour une fois ou deux, qu'après avoir contenté ce méchant homme, ou votre passion, vous vous repentirez et vous irez confesser ; quand il vous aura une fois attrapé, il vous garrottera si serré avec la corde de votre volonté pervertie que vous ne lui échapperez pas aisément.

(c) Mais supposons que Satan ne passe point outre, qu'il vous laisse en paix et se contente de vous avoir gagné ; le péché que vous commettez ne vous laissera pas en paix, ce vous sera un démon plus à craindre que tous les démons, qui vous portera à com-

mettre de nouveaux péchés : *Qui nocet, noceat adhuc; et qui in sordibus est sordescat adhuc* (Apoc. 22, 11). *Cor nequam gravabitur in doloribus et peccator adjiciet ad peccandum* (Eccl. 3, 29) : Le cœur d'un méchant homme sera appesanti de douleur, et le pécheur ajoutera crime sur crime : *Involutæ sunt semitæ gressuum impiorum* (Job. 6, 18) : Les malices des impies s'entre-suivent, elles sont enchaînées et attachées l'une à l'autre, c'est-à-dire qu'un péché est ordinairement la cause efficiente, ou matérielle, ou formelle, ou finale d'un autre péché, comme saint Thomas a remarqué (1. 2. q. 75, a. 4. *in corp.*).

Il en est la cause efficiente : *De peccato peccatum*. Vous commettez un adultère, cette volupté engendre en vous une disposition vicieuse : cette disposition vous fait retomber, deux, trois, quatre fois; ces rechutes forment une habitude, cette habitude produit des actes qui la fortifient et l'enracinent de plus en plus. Il est cause matérielle; ainsi l'avarice est cause de l'orgueil et des contentions; l'intempérance est cause de la luxure; vous faites amas des biens de la terre; ces richesses vous enflent, elles vous élèvent, vous rendent arrogant, vous mettent en procès avec vos prochains : *Præcipe divitibus hujus sæculi non superbè sapere* (1. Tim. 6, 17). Le bon traitement du corps, les excès de bouche, l'intempérance à boire beaucoup de vin, à se gorger de viande, sont des allumettes et des tisons de lubricité : *Venter cibis exarsuans despumat in libidinem* (S. Jérôm.). Il est cause formelle; vous avez commis un larcin ou un autre crime; on vous soupçonne; vous dites que ce n'est pas vous; on ne vous croit pas; vous jurez pour vous faire croire; le larcin est la cause du mensonge; votre mensonge change d'espèce prenant la forme de parjure. Il est cause finale : *Peccatum propter peccatum*. Achab commit un homicide pour faire un larcin, il fit mourir injustement le pauvre Naboth pour envahir sa vigne : *Occidisti et possedisti*; vous dérobez, vous commettez des injustices pour avoir de quoi entretenir le luxe; le jeu, la bonne chère, les femmes débauchées : *Finis unius mali gradus est futuri*.

4^e Nous avons de tout ceci des exemples bien remarquables en l'Écriture. Le prophète Daniel, voulant confondre et condamner le vieillard, faux accusateur de Suzanne, ne lui reproche pas la calomnie noire qu'il commettait contre cette sainte demoiselle, dont il était alors question, mais il lui reproche les injustices et les oppressions qu'il avait autrefois commises contre les innocents, par lesquelles il s'était disposé à faire cette méchanceté : *Inveterate dierum malorum nunc venerunt peccata tua : quæ operaberis prius, judicans judicia injusta, innocentes opprimens, et dimittens noxios*.

De peccato peccatum. Moïse étant en la montagne pour recevoir de Dieu ses divins commandements, le peuple, au lieu de jeûner avec lui, et de prier Dieu pour le bon succès d'une si grande affaire, s'amuse à banqueter; le cœur étant épanoui par cette dissolution, ne demande qu'à se réjouir et folâtrer; ils se mettent à danser, ils adorent le veau d'or, ils méconnaissent le vrai Dieu; ils disent que c'est cette idole qui les a tirés de l'Égypte : *Sedit populus mandu-*

care, et bibere, et surrexerunt ludere. Le même arrive tous les jours : du jeu on va au cabaret, du cabaret à la danse, de la danse aux paroles dissolues, des paroles aux pensées, des pensées aux affections, des affections aux actions.

Saint Pierre, au lieu d'adorer Jésus chez Caïphe, s'amuse à se chauffer et à deviser avec les valets; il propose un mensonge, disant qu'il n'est pas des disciples de Jésus; il l'aggrave, assurant qu'il ne le connaît pas; il le confirme par un parjure, il ajoute au parjure une imprécation.

David commet un adultère, il le veut couvrir pour conserver son honneur, il enivre Urie, mari de la femme, il le ruine de réputation en l'esprit de son connétable Joab, lui donnant sujet de croire qu'il avait mérité la mort, il le fait messenger de la trahison tramée contre lui, il le fait mourir comme un homme lâche par la main de ses ennemis; il persévère quelques mois en ce mauvais état, en son aveuglement, et il y eût persévéré plus longtemps, tout prophète qu'il était, si un autre prophète ne l'en eût averti.

De ces exemples et de ces vérités nous devons apprendre que si vous êtes cause qu'une âme tombe en un péché mortel, je dis, en un seul péché mortel, vous l'engagez très-probablement à la damnation éternelle; non-seulement à cause du danger qu'elle soit surprise en mauvais état, mais parce qu'ayant perdu la grâce de Dieu, elle ajoutera péché sur péché : *De peccato, peccatum, et ad peccatum.* Quand un homme est au-dessus d'un escalier, si vous le renversez par terre, quoique votre intention ne soit que de le faire tomber de son haut; il court risque d'être précipité jusqu'en bas, et de se rompre le cou, parce que ne pouvant se retenir, il tombera de degré en degré. Vous cajolez cette fille; votre intention n'est que de la faire consentir à votre passion; après vous elle s'abandonnera à d'autres, parce que vous lui avez ôté la honte et la crainte qui lui servait de bride, elle deviendra enceinte, elle étouffera son fruit pour mettre à couvert son honneur, et étant soupçonnée, elle jurera qu'il n'en est rien, elle n'osera pas s'en confesser, commettra un sacrilège, communiera indignement : *Delicta quis intelligit? ab alienis parce servo tuo.*

CONCLUSION. — Si vous cherchez le Seigneur, vous le trouverez; mais si vous le laissez il vous abandonnera. O que le Saint-Esprit a grand sujet de vous dire : *Declina à malo et fac bonum!* non-seulement à malis, mais à malo. Quittez le péché; si vous y consentez, quand ce ne serait qu'une seule fois, Dieu se retirera de vous : *Si quæsieritis eum, invenientis; si autem dereliqueritis eum, derelinquet vos,* disait le prophète Asarias au roi Asa; et le concile de Trente dit : *Non deserit nisi deserentes se.* Hélas! qu'il y a grande pitié en une âme délaissée de Dieu! c'est comme un vaisseau sans pilote au milieu de la mer, destiné à un naufrage inévitable; c'est comme un enfant aveugle sans père et sans conducteur, comme une ouaille égarée sans lumière et sans pasteur, comme un corps sans âme; qui se va pourrir et réduire en poussière. Si Dieu est contre elle, qui sera pour elle? L'on aura sujet de dire : *Omnes amici ejus spreverunt illam, et facti sunt ei inimici.*

Les anges, les saints qui lui étaient amis l'ont en aversion, prenant le parti de leur Maître.

Les ennemis ont sujet de dire : *Deus dereliquit eam, persequimini, et comprehendite eam quia non est qui eripiat.* Si vous êtes si fragile de succomber à la tentation quand vous êtes en état de grâce, ne retombez-vous pas plus aisément quand vous serez en mauvais état, quand le péché aura dérégé et débauché toutes les puissances de votre âme, ébloui votre entendement, perverti votre volonté, affaibli votre franc arbitre, rempli votre imagination de mauvaises espèces, enflammé votre concupiscence, révolté votre appétit irascible, émoussé la syndérèse, amorcé la sensualité, enlevé la honte et la crainte ? Il est bien plus aisé de se maintenir en la bonne grâce de votre prince, que de la regagner quand on est disgracié ; de fermer les portes à l'ennemi que de l'en chasser quand il y est une fois entré avec main forte.

Declina à malo. Si vous consentez au péché, vous y retombez encore plus aisément ; cette rechute irritera Dieu contre vous, elle l'éloignera de vous de plus en plus, elle donnera de l'audace et de l'ascendant sur vous à vos ennemis, elle diminuera vos forces, elle découragera votre cœur, elle vous disposera à un troisième péché, et d'un troisième à un quatrième ; ainsi de mal en pis, de fièvre en chaud mal, de précipice en précipice, jusqu'à ce que la mesure sera comblée et que vous soyez perdu sans ressource : *De malo ad malum egressi sunt.* Au lieu que si vous résistez courageusement à la tentation, cette résistance vous fera espérer de la vaincre pour la seconde fois ; cette victoire vous donnera le courage d'en remporter une troisième ; ainsi petit à petit vous enfilerez une couronne, sur votre chef, au séjour des prédestinés, en l'éternité bienheureuse. *Amen.*

SERMON VII.

CONTRE LA PREMIÈRE TROMPERIE, QUI EST CAUSE QUE LES HOMMES PERDENT L'INNOCENCE ET COMMETTENT LE PÉCHÉ, SAVOIR : LA PRÉSOMPTION DE LA BONTÉ ET DE LA MISÉRICORDE DE DIEU.

Quis non timebit te, Domine, quia solus pius es?

Qui est-ce qui ne vous craindra point, mon Seigneur, puisque vous êtes seul pieux ? (Apoç. 13, 4.)

PUISQUE l'état d'innocence est une voie si droite, pour arriver à l'éternité bienheureuse, il est à propos de rechercher et réfuter les raisons, ou, pour mieux dire, les tromperies qui ont coutume d'être cause que les chrétiens quittent ce chemin royal et assuré pour suivre les voies égarées et dangereuses du péché. La première cause, c'est la présomption de la miséricorde de Dieu : Dieu est bon, disent-ils, Dieu est miséricordieux ; encore que nous l'offendons, sa bonté, qui est plus grande que notre ma-

lice, l'obligera à nous pardonner. Or, je désire vous faire voir, avec la grâce de Dieu, par cinq puissantes raisons, que ces propos sont très-impertinents, très-injustes et très-indignes de l'esprit et de la bouche, non-seulement d'un chrétien, mais d'un homme tant soit peu raisonnable.

IDEA SERMONIS.

Præsumentes de bonitate Dei impugnantur quinque argumentis.

1^o Quia sic irritant Deum; 2^o Quia sibi contradicunt; 3^o Habent contra se justitiam Dei; 4^o Habent contra se alias Dei perfectiones; 5^o Imò ejus bonitatem.

CONCLUSIO. — Per recapitulationem argumentorum.

Multi bonitate principum abusi sunt in superbiam : Plusieurs abusent de la bonté des princes, pour s'élever insolemment et se faire de petits tyrans, disait le roi Assuérus au chapitre seizième d'Esther. Cette parole est plus véritable du Roi du ciel que des princes de la terre; on abuse de sa bonté divine, par la plus insupportable, la plus horrible et la plus monstrueuse arrogance qui se puisse imaginer; on s'en sert pour s'élever contre lui, pour l'offenser avec plus de hardiesse, pour commettre le péché qui lui déplait infiniment. Entendez les discours des âmes réprouvées, vous verrez que leur refrain ordinaire, c'est de dire : La bonté de Dieu est infinie, sa miséricorde n'a point de bornes, elle ne lui permettra pas de perdre ses chères créatures; donc s'il nous faut donner carrière, prendre tous nos contentements, et commettre le péché sans crainte. Je vous veux faire voir clair comme le jour, que ce raisonnement est très-déraisonnable.

1^o C'est une question qui m'a toujours semblé très-difficile à résoudre, celle que les théologiens proposent en la première partie du Docteur angélique, sur la qualité et les circonstances du péché du premier ange. Il est évident, en l'Écriture sainte, que ce fut un péché de superbe, en tant qu'il désira s'élever, s'agrandir, s'égalier au Tout-Puissant, être semblable à son Créateur, entrer avec lui en partage de sa souveraineté, de son indépendance et de ses autres perfections qui lui conviennent uniquement, privativement à tout autre : *Ascendam super astra Dei, exaltabo solium meum, similis ero altissimo* : Je monterai, disait-il, j'élèverai mon trône, je me rendrai semblable au Très-Haut. Ce qui fut une aussi grande injure, que ferait un vassal à son prince, s'il voulait aller de pair avec lui, lui arracher son sceptre, se glisser en son trône, et lui enlever sa couronne; puisque, comme dit le poète, une puissance souveraine ne peut souffrir de corival : *Nec regna socium ferre, queunt*; et derechef : *Omnisque potestas impatiens consortis erit*. C'est ce qui est assuré en l'Écriture; mais la difficulté consiste à expliquer comment est-ce que cette pensée a pu entrer en l'esprit de cet ange, lui qui était doué d'une si grande sagesse : *Plenus sapientia, et perfectus decore*; lui qui avait l'entendement meublé de tant de sciences naturelles et surnaturelles, en l'entendement duquel Dieu avait répandu tant de lumières, qu'il en avait emprunté le nom de Lucifer; ne savait-il pas que Dieu est infiniment savant, infiniment juste, infiniment puissant?

Ne savait-il pas ce qu'a dit depuis saint Clément d'Alexandrie, que Dieu est tout œil, tout esprit, tout lumière : ὅλος ὀφθαλμὸς, ὅλος νοῦς, ὅλος φῶς? que rien ne lui peut être caché, que toutes choses sont nues et découvertes en sa présence? qu'il fait l'anatomie de nos cœurs, que nos pensées sont devant lui avant que d'être dedans nous, qu'il sonde et pénètre les plus profonds abîmes de notre intérieur? qu'il est toujours aux écoutes pour ouïr infailliblement, non-seulement toutes nos paroles, mais nos plus secrètes volontés : *Deus cui omne cor patet, et omnis voluntas loquitur*; et par conséquent qu'il découvrirait son dessein? Ne savait-il pas que Dieu est infiniment puissant, que rien ne peut résister à sa volonté, qu'il fait tout ce que bon lui semble, au ciel, en terre et ès abîmes, que toutes les créatures sont entre ses mains, comme un peu d'argile entre les mains du potier, et qu'il les peut défaire et anéantir aussi aisément qu'il les a faites? Ne savait-il pas que Dieu est infiniment juste, que sa justice l'obligerait à punir exemplairement un tel attentat, un tel sacrilège et un si grand crime de lèse-majesté divine? Comment s'est-il tant oublié que de faire une entreprise qu'il devait prévoir ne lui pouvoir réussir, et de laquelle il avait sujet de craindre d'être justement banni du ciel et exterminé de la nature? Le Prophète s'en étonne, et comme s'il n'en savait pas la raison, il s'écrie par admiration : *Quomodo cecidisti de cælo Lucifer?* Saint Bernard n'était pas scolastique, mais il était très-bon théologien; il n'avait pas appris sa théologie en l'école des hommes, mais en celle du Saint-Esprit, dans les forêts et les déserts; il résout cette question très-doctement à mon avis, et très-pertinément; il répond que Lucifer savait très-bien tout ce que nous venons de dire de la science et puissance de Dieu; qu'il n'en doutait pas; et qu'il y pensait actuellement; mais qu'il présuma témérairement de la haute idée et de la bonne opinion qu'il conçut de la bonté et de la miséricorde de Dieu; il pensa que Dieu était si bon, qu'il ne pourrait se résoudre à détruire son ouvrage, qu'il endurerait plutôt d'avoir un compétiteur et corival en sa souveraineté, que de faire aucun mal à sa créature. En quoi, dit saint Bernard, son crime a été très-énorme, très-indigne de pardon et digne de punition : *Inventa est iniquitas ejus non ad iram momentaneam, sed ad odium, et odium sempiternum* : Le péché de l'homme a mérité la colère de Dieu, mais l'attentat du démon a mérité sa haine, non passagère, mais éternelle, parce qu'il a été directement et diamétralement commis contre la bonté de Dieu. Car, comme argumente puissamment saint Bernard¹ contre Lucifer, n'est-ce pas une malice bien noire, monstrueuse, dénaturée, et, pour dire tout en un mot, bien diabolique, de te servir de la bonté de Dieu, pour offenser cette même bonté? N'est-ce pas une ingratitude bien étrange et bien abominable, que tu saches que Dieu te peut détruire, puisqu'il a pu te produire? que tu saches qu'il voit ton entreprise, puisque rien ne lui est caché? que tu penses qu'il ne te punira pas à cause de sa grande bonté? et que tu lui rends le mal pour le bien, et des persécutions pour sa cha-

¹ De Gradibus, humil. gradu primo. § sed tu, ô signaculum.

rité? *Mala pro bonis et odium pro dilectione suâ*? Tu penses qu'il permettra que tu blesses son honneur plutôt que de te faire aucun mal? tu es donc bien méconnaissant et malicieux au dernier point, de ne pas épargner celui qui oubliera ses intérêts afin de te pardonner, ainsi que tu te figures? *Si potius Deus patitur aliquid fieri contra se, quam faciat aliquid contra te quanta est malitia tua, ut vel non parcas illi, qui sibi non parcit, parcendo tibi?* Celui qui offense Dieu sur la confiance téméraire qu'il pense avoir en sa bonté, commet un péché de même trempe; car je vous demande, ô âme mondaine! ou vous espérez que Dieu vous pardonnera quand vous l'aurez offensé ou non? Si vous ne l'espérez pas, quel est l'appui de votre assurance? pourquoi dites-vous que Dieu est bon, qu'il ne faut qu'un *peccavi*? si vous espérez qu'il vous pardonnera, n'est-ce pas une grande malice, une malignité bien noire de vous servir de la bonté de Dieu, pour désobliger cette même bonté? que vous preniez sujet sur ce que Dieu est bon, de lui être plus hardiment mauvais? sur ce qu'il est miséricordieux, de lui être plus injustement cruel? *Fiunt de Domini miseratione crudeles* (S. Chrysolog.). Que vous preniez occasion de ne les pas épargner, sur ce que vous espérez de sa bonté qu'elle daignera vous épargner? n'est-ce pas vouloir armer Dieu contre Dieu, soulever ses divins attributs contre ses mêmes attributs, faire combattre ses perfections contre ses perfections, et attirer sur vous non sa colère, mais sa haine et sa vengeance éternelle?

2^o Vous dites : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il est meilleur que nous ne sommes mauvais, sa bonté est plus grande que notre malice; et vous ne vous apercevez pas qu'en faisant ce que vous faites, vous démentez ce que vous dites; vous donnez sujet de croire qu'encore que la bonté de Dieu soit très-grande et très-infinie, elle est néanmoins égalée par votre malice; il montre sa bonté en ce qu'il fait le bien; il montre sa grande bonté en ce qu'il fait de très-grands biens; il montre sa bonté infinie en ce que d'un mal infini, qui est le péché, il a pris sujet de faire un bien infini, qui est l'Incarnation de son Fils. Ainsi vous montrez votre malice en ce que vous faites le mal; votre grande malice en ce que vous faites un très-grand mal; votre malice infinie, en ce que d'un bien infini, qui est la bonté de Dieu, vous prenez sujet de faire un mal infini, qui est le péché : n'est-ce pas égal en quelque façon, par la grandeur de votre malice, la grandeur de sa bonté divine?

3^o Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, vous dites vrai; mais vous ne dites pas tout; vous ne dites pas qu'il est juste, et qu'il est aussi juste que miséricordieux; vous ne dites pas pour qui il est bon, et pour qui il est juste; vous ne dites pas en quel temps il exerce sa miséricorde et en quel temps il exerce sa justice.

Voulez-vous avoir pour qui il est bon? écoutez sa sainte parole, au psaume 72^e : O Israël, que Dieu est bon à ceux qui ont le cœur droit! au psaume 124^e : *Benefac, Domine, bonis* : Mon Dieu, vous faites du bien à ceux qui sont bons. En Jérémie : Mon Dieu, vous êtes bon à l'âme qui vous cherche; il ne dit pas : A l'âme qui vous offense (Jerem. 5, 25).

Voulez-vous savoir pour qui il est justé? écoutez ses Ecritures au

psaume 33^e. La colère de Dieu est sur ceux qui font le mal; en Job chapitre 9^e : Je sais que vous ne laissez aucun péché impuni; en Isaïe (3, 11) : Malheur à l'impie qui fait le mal, il recevra la rétribution conforme en ses œuvres; en Ezéchiel (7, 3) : *Immittam in te furorem meum, et judicabo te juxta vias tuas; non miserebor, et non parces oculus meus, et scietis quia ego Dominus percutiens* : Je répandrai ma fureur sur vous, et je vous jugerai selon vos œuvres, je n'aurai pas pitié, et mon œil ne pardonnera pas; et le prophète Nahum (1, 2) : *Deus armulator, et ulciscens Dominus; ulciscens Dominus, et habens furorem; ulciscens Dominus in hostes suos* : Le Seigneur est un Dieu jaloux, il est Dieu de vengeance, il se venge très-justement de ses ennemis; et par son Apôtre (Rom. 2, 9) : *Ira et indignatio, tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum* : La colère et l'indignation, l'affliction et l'angoisse sur toute âme qui fait le mal. Il est bon à tous, il est miséricordieux à tous, mais vous ne considérez pas que sa miséricorde et sa justice vindicative sont bien différentes de ses autres perfections; il peut exercer ses autres perfections toutes ensemble sur un même sujet, et en même temps, pleinement, parfaitement, infiniment, selon toute l'étendue et la portée de leur inclination; il peut exercer envers une même personne, en même temps, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, sa patience, sa providence, sa magnificence selon la plénitude et l'infinité de leur nature, parce que ces perfections n'ont point des effets contraires et opposés l'un à l'autre; la miséricorde et la justice de Dieu sont une même chose entre elles et avec l'essence divine; mais elles ont des effets opposés et incompatibles : pour cela elles ne peuvent être exercées toutes deux ensemble envers une même personne.

Il les exerce successivement et l'une après l'autre. Or, il a déjà exercé envers les hommes sa miséricorde, selon l'infinité de son inclination, donnant un bien infini à des personnes très-indignes, son Fils bien-aimé, aux hommes pécheurs par le mystère de l'incarnation; que reste-t-il donc, sinon qu'il exerce sa justice envers ceux qui la méritent, en méprisant une si grande bonté, en abusant d'un tel bénéfice, et en commettant le péché après avoir reçu la connaissance de la vérité : *Voluntariè peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hostia* (Hebr. 10, 26).

Où, Dieu est bon, Dieu est miséricordieux; il l'est infiniment plus que vous ne dites, plus que vous ne pensez, plus que vous ne sauriez dire ni penser; mais il n'a promis sa miséricorde à aucun pécheur en particulier, il ne la fait qu'à qui bon lui semble, il l'exerce envers beaucoup moins de pécheurs, que sa justice vengeresse. Lisez toute l'Écriture sainte, le Vieux et le Nouveau Testament, je vous défie de trouver un seul texte où Dieu promette miséricorde à ceux qui l'offensent; il la promet à ceux qui ont la repentance; mais vous ne la sauriez avoir si Dieu ne vous la donne par sa bonté; et il n'a jamais promis à aucune créature d'avoir cette bonté pour elle; et je vous en ai cité plus de cinq, et j'en pourrais citer plus de cinquante, où il leur promet vengeance; il fait miséricorde à quelques pécheurs, mais ce n'est qu'à ceux à qui il

lui platt. Il disait à Moïse (Exod. 33, 19) : J'aurai pitié de qui il me plaira, je serai miséricordieux à qui bon me semblera; il dit par son Prophète : *Deus ultionum Dominus, Deus ultionum liberè egit*. Le Dieu de vengeance n'est sujet à personne, il est maître de ses biens, il punit qui il lui plait, et pardonne à qui bon lui semble. Il dit par son Apôtre (Ephes. 1, 5) que pour faire grâce à quelqu'un, ou ne la pas faire, il ne prend avis d'ailleurs que du bon plaisir de sa volonté. Ceux à qui il fait miséricorde sont en petit nombre, en comparaison de ceux qu'il punit selon leurs démerites. Isaïe (24, 13) dit qu'ils sont en aussi petit nombre en comparaison des autres, comme le peu de grappes qui demeurent en une vigne après les vendanges, en comparaison des raisins qu'on a vendangés. Saint Pierre (1. Petr. 3, 20) dit qu'ils sont en si petit nombre, comme les huit personnes qui étaient en l'arche, en comparaison de ceux qui périrent par le déluge. Jésus voit qu'ils sont en si petit nombre, qu'il n'en parle qu'en soupirant et par admiration. Oh! que la voie qui conduit à la vie est étroite! *Pauci electi*. Qui vous a dit que vous serez du petit nombre de ceux à qui il pardonnera, plutôt que du grand nombre de ceux auxquels il ne pardonnera pas et qu'il laissera en leur misère?

4^o Il y a bien plus; Dieu n'est pas seulement juste, il est infiniment grand, puissant, sage, saint, immense, doué d'un nombre infini de perfections; vous les offensez toutes quand vous commettez le péché, vous les rendez toutes ennemies : *Manus tua contra omnes, manus omnium contra te*. Je vous montrerai, Dieu aidant, quelque jour, que le péché mortel choque tous les attributs de Dieu en détail et en particulier; mais quand bien cela ne serait pas; lorsqu'il en offense une seule, il les désoblige toutes. Saint Pierre dit qu'il y a tant de sympathie entre les membres de notre corps, que si l'un est blessé, tous les autres lui compatissent, parce qu'ils sont unis ensemble, et tous membres d'un même corps; à plus forte raison, quand une perfection de Dieu est offensée, toutes les autres le sont aussi, puisqu'elles sont une même chose entre elles, et une même chose avec l'essence divine. Que dirait-on de la témérité d'un exécrationnable parricide, qui oserait attenter à la personne de son prince, se confiant à la protection d'un seul favori qui serait son ami, sans considérer qu'il aura contre soi, trente, ou quarante autres courtisans ses ennemis, qui ont autant de faveur vers le roi que son ami? Toutes les perfections de Dieu lui sont également chères et précieuses; il les a en aussi grande recommandation, l'une que l'autre, parce qu'elles sont également aimables, divines et infinies; quand donc le péché n'en offenserait qu'une, ce serait une extrême folie de le commettre; or, il les désoblige toutes; quelle frénésie est-ce donc de vous faire une infinité d'ennemis, par espérance de l'appui et de la protection d'une seule?

5^o Mais que direz-vous si je vous fais voir que celle-là même que vous pensez être votre protectrice, est votre plus grande ennemie, que celle que vous prenez pour votre avocate veut être votre adverse partie; que les armes que vous choisissez pour votre défense ne servent qu'à vous battre en ruine. Vous faites comme l'infortuné Aman; vous en savez l'histoire, elle est assez commune,

mais vous n'en pesez pas assez les instructions. Cet ambitieux était ennemi juré du peuple de Dieu, il lui faisait la guerre à feu et à sang, en se confiant au crédit qu'il pensait avoir envers la reine Esther, et en se vantant qu'elle l'avait invité à un festin; et il ne savait pas, le malavisé qu'il était, il ne savait pas que la reine était du peuple de Dieu qu'il persécutait; qu'il n'avait point de plus puissante ennemie; qu'elle l'avait fait appeler au banquet, pour avoir occasion de le faire prendre et punir; et il fut bien étonné quand, au milieu du banquet, elle demanda vengeance contre lui et le fit conduire de la table à la potence. Voilà le naïf portrait de votre témérité. Vous vous déclarez ennemi de toutes les perfections de Dieu, par la confiance que vous avez en la seule bonté divine; vous vous imaginez qu'elle vous est bien favorable, parce qu'elle vous souffre, vous conserve, vous nourrit, vous fait bonne chère, vous comble de prospérités. Vous vous trompez malavisé que vous êtes, vous vous trompez, elle est du nombre des perfections que vous osez persécuter; elle est votre plus grande ennemie, elle crie vengeance contre vous; c'est peut-être par justice, et réprobation, non par grâce et prédestination qu'elle vous fait prospérer en ce monde. Répondez, si vous pouvez, à ce dilemme qui vous doit convaincre : ou vous connaissez la bonté de Dieu, ou non. Si vous ne la connaissez pas, pourquoi vous appuyez-vous sur ce que vous ne connaissez point? pourquoi fondez-vous votre espérance sur un pilotis qui vous est inconnu? Si, en commettant le péché, vous dites que vous connaissez la bonté de Dieu; saint Jean vous dit que vous êtes un menteur, ne vous en déplaît, que la vérité n'est pas en votre bouche, ni en votre pensée : *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non servat, mendax est, et veritas in eo non est.* Et Dieu même, par Isaïe (55, 8). dit : *Mes pensées ne sont pas les vôtres, et vos voies ne sont point les miennes : car, comme les cieux sont réchauffés et éloignés de la terre, ainsi mes desseins sont éloignés des vôtres, et mes pensées de vos pensées.* Si un juge souverain, parlant d'un criminel de lèse-majesté, disait à ses amis : Un tel pense être renvoyé quitte et absous; il est bien loin de son compte, ses pensées ne sont pas les miennes; qu'en pourrait-on espérer? Vous pensez : Dieu est miséricordieux, encore que je sois cruel à cette veuve, à ces orphelins, encore que je retienne leur bien, encore que je trahisse ce villageois, mon client, Dieu me fera miséricorde; et au contraire, il vous dit : Mes pensées sont bien loin des vôtres, mes voies sont la justice et la droiture même; elles sont bien loin de souffrir vos injustices et les laisser impunies.

Il ne dit pas : *Sicut elongantur cœli*, mais *sicut exaltantur*; pour vous faire savoir que Dieu n'est pas bon à votre mode, mais à la sienne; que sa bonté n'est pas telle que vous pensez. Vous vous imaginez une bonté basse, lâche, qui favorise le péché, qui protège la malice; c'est comme si vous vous imaginiez un blancheur qui ne serait point contraire à la noirceur; une chaleur non contraire au froid; une douceur non contraire à l'amertume; une lumière qui ne dissiperait pas les ténèbres; un contraire qui ne serait pas opposé à son contraire, c'est-à-dire une bonté qui ne serait pas bonté, mais malice; c'est vous imaginer une chimère, une chose qui n'est

point, qui ne sera jamais et qui ne peut pas être : *Sicut exaltantur cæli* : Les pensées et inclinations de Dieu sont plus relevées que cela ; sa bonté n'est pas une fausse et imaginaire bonté ; c'est une bonté qui s'emploie à venger le tort qu'on fait au bien ; c'est une bonté qui est opposée au mal ; elle lui est opposée, puisqu'elle lui est ennemie ; elle lui est ennemie, puisqu'elle le persécute ; elle le persécute, puisqu'elle le punit : *Quis boni auctor, nisi qui et exactor? Quis mali extraneus, nisi qui et inimicus? Quis inimicus, nisi qui et persecutor? Quis persecutor, nisi qui et punitor* (Tertul., lib. 2 *contra Marcion*).

On peut remarquer en l'Ecriture, que lorsqu'elle nous exhorte à espérer en la bonté de Dieu, elle nous avertit en même temps d'avoir sa crainte et de faire le bien. Au psaume 4^e (v. 6) : *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino*. Offrez un sacrifice de justice, pratiquez les bonnes œuvres et mettez votre espérance en Dieu. Au psaume 36^e : *Spera in Domino, et fac bonitatem*. Espérez en Dieu et faites le bien. Au psaume 146^e (v. 11) : *Beneplicitum est Domino, super timentes eum; et in eis qui sperant super misericordia ejus* : Dieu agréé ceux qui le craignent et qui espèrent en sa miséricorde.

CONCLUSION. — C'est donc de vous et de vos semblables que le Saint-Esprit a dit : *Cor durum malè habebit in novissimo, et qui amat periculum, peribit in illo* (Eccli. 3, 27). Le cœur endurci se trouvera mal à la fin, et celui qui aime le danger se perdra dans le péril. N'avez-vous pas le cœur endurci, puisque vous n'êtes pas vaincu par tant de raisons si puissantes et si évidentes? N'avez-vous pas le cœur bien acéré, puisque la bonté de Dieu qui vous devrait amollir et vous induire à l'aimer, vous endurecit et vous envenime? Avez-vous bien la malice, cœur endurci que vous êtes, d'offenser cette bonté divine qui vous conserve, vous nourrit, vous supporte, vous comble de prospérité? *Divitias bonitatis illius contemnis*. Croyez que si jamais votre cœur s'amollit, s'il arrive jamais que vous vous convertissiez, ce qui vous affligera davantage, ce qui vous sera le plus cuisant et le plus sensible, ce sera d'avoir offensé cette bonté infinie. Il y a grande apparence que ce bonheur ne vous arrivera pas : car le Saint-Esprit ajoute que celui qui aime le péril, périra dans le danger. *Amas periculum*; vous vous exposez au danger, puisque vous battez en ruine ce qui vous doit servir de refuge; vous offensez la bonté de Dieu qui est votre asile et votre unique espérance; vous dites que vous espérez en elle, et vous la désobligez en vous servant d'elle pour lui être mauvais. *Amas periculum*; vous vous assurez sur la bonté de Dieu, qui est pour les gens de bien, ce que vous n'êtes pas, et vous ne craignez pas sa sévérité qui est pour les vicieux ce que vous êtes et avez toujours été; vous vous confiez en sa douceur qu'il ne promet pas à ceux qui l'offensent, et vous ne redoutez pas sa rigueur, dont il menace effroyablement tous ceux qui lui désobéissent; vous espérez en sa miséricorde qu'il exerce envers un plus petit nombre : *Pauci electi*; et vous n'appréhendez pas sa justice, qu'il exerce tôt ou tard envers tous ceux qui commettent le péché : *Ira et indignatio, in omnem*

animam hominis operantis malum. Amas periculum. Qui vous a dit que la bonté de Dieu aura plus de pouvoir envers lui pour l'induire à vous pardonner, que toutes ses autres perfections qui sont offensées par votre péché, n'auront de pouvoir sur son esprit, pour l'induire à vous châtier? Qui vous a dit que sa bonté aura en plus grande recommandation votre salut que ses propres intérêts; qu'elle se fera violence, pour vous faire miséricorde; qu'elle fera contre son naturel, pour favoriser un dénaturé; qu'elle se vaincra soi-même, pour n'être pas votre ennemie¹? Il y a une antipathie naturelle, nécessaire, infinie, entre la bonté de Dieu et la malice de votre péché, c'est-à-dire que sa bonté le porte à vous vouloir du mal; il faut donc qu'il fasse un effort à sa bonté, il faut qu'il se surmonte soi-même²; par cette même bonté, pour vous désirer du bien, quand vous êtes en état de péché; et s'il ne vous veut point de bien, comment vous en fera-t-il? et s'il ne vous fait pas de bien, comment vous fera-t-il la grâce de vous repentir de vos péchés? Peut-être qu'il vous la fera, mais peut-être qu'il ne la fera pas; et si vous ne vous repentez de vos péchés, comment serez-vous sauvé? Voyez en quelle incertitude, en quel doute et danger évident vous mettez votre salut, si vous commettez le péché! Ne dites donc plus : Dieu est bon, donc je lui veux être mauvais; dites plutôt : *Bonus es tu, et in bonitate tuâ doce me justificationes tuas* : Mon Dieu, vous êtes bon, vous êtes la bonté même, bonté infinie et incompréhensible; exercez, s'il vous plaît, votre bonté, non à me donner des grandeurs du monde, des richesses de la terre, des contentements de cette vie, mais à me donner votre grâce, pour garder vos saints commandements, et me rendre capable d'être l'objet de votre bonté dans la vie éternelle et bienheureuse. *Amen.*

SERMON VIII.

CONTRE LA SECONDE TROMPERIE, QUI ENHARDIT LES HOMMES À PERDRE L'INNOCENCE, QUI EST LA PRÉTENTION DES MÉRITES DE JÉSUS.

Quanta putatis mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit.

Combien grands, à votre avis, sont les supplices que mérite celui qui foule aux pieds le Fils de Dieu. (HEBR. 10, 29.)

L'ÉVANGÉLISTE saint Jean, prévoyant, par son esprit prophétique, que les hérétiques novatiens refuseraient la pénitence aux pécheurs, et que Satan leur livrerait quelquefois des tentations de désespoir, pour vous armer et vous prévenir contre des attaques si dangereuses, il dit, au chapitre second de sa première Epître : *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum jus-*

¹ *Quæ te vicit clementia, ut ferres nostra crimina?*

² *Ipsa te cogat pietas, ut mala nostra superes.*

tum : Nous avons un puissant avocat qui plaide éloquemment pour nous envers son Père, c'est Jésus Notre Seigneur, le vrai juste; mais il dit auparavant : *Hæc scribo vobis, ut non peccetis*; prévoyant que quelques-uns pourraient abuser de ces paroles, et en prendre sujet de persévérer plus longtemps et plus obstinément en leurs débauches. C'est la seconde tromperie qui enhardit l'âme malavisée à perdre l'innocence et à commettre le péché; la prétention qu'elle a de se prévaloir des mérites de Jésus, du sang qu'il a répandu pour nous, des prières et des satisfactions qu'il offre à Dieu pour notre salut. Je dois combattre cet abus par sept puissants arguments, qui seront le sujet de cette prédication.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Terribilis est vox sanguinis humani injustè effusi, multò magis divini.

PUNCTUM UNICUM. — Septem argumentis probamus stultum esse peccare sub spe meritum Christi : 1^o Ex Scripturis, 2^o Nonobstantibus meritis Christi regnat peccatum in mundo, 3^o Et multi damnantur, 4^o Forte ea non tibi applicabuntur, 5^o Si speras ea tibi applicanda et peccas, committis maximam ingratitude, 6^o Et fraudem damnabilem, 7^o Quamvis tibi applicentur, et salveris, non vitabis maximum malum, quod est offendisse Deum.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum; Advocatum habemus apud patrem.

EXORDE. — L'apôtre saint Paul dit que toutes les créatures ont une voix : *Nihil sine voce est* (1. Cor. 14, 10), et l'Écriture en fait mention de trois principales, qui donnent ordinairement l'épouvante et jettent une plus grande frayeur dans le cœur de ceux qui les entendent : la voix du lion qui rugit : *Leo rugiet, quis non timebit?* la voix du tonnerre qui gronde dans la nuée : *Vocem dederunt nubes, vox tonitruum tui in rota*; la voix de la mer courroucée : *A vocibus aquarum multarum; mirabiles elationes maris*. Mais il faut avouer que la voix du sang est incomparablement plus importune, plus forte et plus effroyable que toutes les autres. David, qui avait étouffé et démembré les lions, terrassé Goliath, surmonté Saül, défait les armées des Philistins, redoutait le sang d'un seul homme, et s'écriait, faisant pénitence : *Libera me de sanguinibus*. Le lion ne rugit pas toujours, le tonnerre ne gronde que quelquefois, la mer n'est courroucée qu'en certain temps; mais le sang humain injustement répandu crie sans interruption et demande continuellement vengeance : *Vox sanguinis fratris tui clamat*.

Le ragessement du lion, le tintamarre du tonnerre, le mugissement de la mer, ne se font entendre qu'en certaine contrée qui n'est pas de longue étendue; la voix du sang se fait entendre depuis la terre jusqu'au ciel, et au plus haut des cieux : *Clamat ad me de terrâ*. Ceux qui s'humilient et se couchent par terre, évitent la furie du lion; ceux qui sont à couvert sous les branches du laurier, évitent les atteintes de la foudre; ceux qui jettent l'ancre et calent la voile, évitent le courroux de la mer; mais il est impossible d'éviter les hostilités et la vengeance du sang injustement épanché : *Quicumque effuderit humanum sanguinem effundetur sanguis illius* (Genes. 9, 6); ou en ce monde ou en l'autre; et ce qui est admirable en ceci, c'est que le sang humain injustement répandu,

quoiqu'insensible et inanimé, ne demande pas seulement vengeance, mais aussi il fait connaître le meurtrier, le découvre, le distingue, le montre comme au doigt, entre une infinité d'autres personnes. C'est une coutume qui est en usage en plusieurs sièges présidiaux et autres tribunaux de justice : quand un homme a été assassiné, de lui présenter l'un après l'autre tous ceux qui en sont soupçonnés; et il arrive très-souvent qu'à la présence du meurtrier, non à celle des innocents, le corps du défunt jette du sang. Hippolyte Marsille (*In praxi. crimin.*) assure qu'étant juge en la ville d'Alby, il s'est souvent servi de cette invention pour avoir des conjectures contre ceux qui étaient accusés d'homicide. Et Paris de Putéol dit que par ce moyen on découvrit le parricide commis en la personne du cardinal Engolose Fa-co, que son valet de chambre avait tué secrètement dans un jardin.

Quelques-uns ont voulu dire que cela se fait naturellement, par je ne sais quelle qualité secrète et antipathie qui est demeurée en la plaie du défunt, et qui se réveille, s'excite, se meut, fait couler le sang en la présence de son ennemi, comme le sang de la brebis se meut et se trouble naturellement en la présence du loup; mais ce qui fait douter de ce raisonnement, c'est que le cadavre ne jette pas du sang en la présence de celui qui l'a tué fortuitement ou innocemment et à son corps défendant; et puis il est quelquefois arrivé qu'un corps mort, qui n'avait été tué, a jeté du sang en la présence de celui qui l'avait persécuté pendant sa vie. Surius raconte que saint Thomas, évêque d'Héréford, en Angleterre, fut persécuté et calomnié outrageusement par Gilbert, comte de Glovernien, parce qu'il défendait les droits et les biens de l'Eglise que ce tyran voulait envahir; le saint prélat étant décédé, et son corps, qui n'avait que la peau et les os, étant porté à son église, répandit quantité de sang en la présence du comte qui le rencontra en son chemin; ce qui le remplit de si grande frayeur, qu'il restitua sur-le-champ les possessions de l'Eglise, qu'il s'était appropriées; ce qui fait conclure aux meilleurs théologiens, que cette effusion de sang qui flue du cadavre d'un homme assassiné, se fait miraculeusement; Dieu le permettant ainsi, afin que le meurtrier ait horreur de son forfait, qu'il en soit touché de repentance, en soit convaincu et puni en ce monde par la justice des hommes, pour n'en être pas puni en l'autre vie par la justice de Dieu; puisque, comme dit l'Apôtre, c'est une chose effroyable de tomber ès mains du Dieu vivant. Pourquoi pensez-vous que Jésus a voulu que son corps soit ici exposé comme mort sur nos autels en la sainte messe, et son sang précieux répandu mystiquement dans le calice? *Qui pro vobis effunditur?* c'est afin que nous nous souvenions que nous l'avons mis à mort, et que nous ayons horreur d'un si cruel homicide, ou, pour mieux dire, déicide; que nous soyons outrés de componction très-vive, et que nous nous punissions, pour n'en être pas punis de Dieu : *Si nosmetipsos judicemus : non utique judicemur.* Vous faites tout le contraire, vous vous servez de sa mort et de l'effusion de son sang pour l'offenser plus hardiment et plus outrageusement, Tertullien (*c. 2 de Baptis.*), voulant répondre à des objections impertinentes que quelques-uns faisaient de son temps

contre les vérités de notre religion, disait : *Audivi Domino teste ejusmodi, ne quis me tam perditum existimet, ut ultrò exagitem libidine styli, quæ aliis scrupulum incutiant.* Je dois dire le même en mon sujet, je ferai conscience de réfuter cette erreur, si elle n'était souvent en la pensée et en la bouche des pécheurs, et s'ils ne tenaient souvent ces propos pour se flatter et se tromper eux-mêmes : *Propter nos homines, et propter nostram salutem, descendit de cælis.* Ce n'est pas pour les anges, mais pour les hommes, et pour les hommes pécheurs, que Jésus est descendu du ciel, qu'il a voyagé sur terre, sué, travaillé, enduré mort et passion; est-ce en vain qu'il s'est incarné? ses voyages seront-ils perdus, ses travaux infructueux, ses sueurs inutiles, sa mort et passion efficaces? Son sang est d'un prix infini, ses mérites sans mesure, le trésor de ses satisfactions inépuisable; quelques grands péchés que nous commettons, et en grand nombre, nous en aurons pardon; Jésus est notre Avocat, notre Sauveur, notre Résurrection : *Advocatum habemus Salutarem expectamus Dominum nostrum, positus est in resurrectionem multorum.* Pouvons-nous perdre notre cause, ayant un si bon Avocat? faire naufrage de notre salut, ayant un Sauveur si puissant? demeurer en état de mort, ayant une Résurrection si certaine et si favorable?

1^o N'avez-vous pas bonne grâce? vous prenez pour motif de ne pas craindre la justice de Dieu, ce que Jésus même allant à la croix, vous donne pour motif de la redouter : *Si in viridi hoc faciunt;* si on traite ainsi le bois vert, que fera-t-on au bois sec? Saint Siméon a dit que Jésus a été envoyé pour être la résurrection de plusieurs : *In resurrectionem multorum.* Oui, mais le même saint a dit au même lieu, en mêmes termes, que Jésus est pour la ruine de plusieurs, et il dit qu'il est pour la ruine, avant que de dire qu'il est pour la résurrection : *Hic positus est in ruinam, et in resurrectionem multorum* (Luc. 2, 34). Voyez que le même verbe sert aux deux, *positus est*; il est pour la résurrection par l'inclination de sa bonté; il est pour la ruine de plusieurs. Saint Jean-Baptiste a dit qu'il est un agneau; mais saint Jean l'Évangéliste a dit qu'il est un lion : *Vicit leo de tribu Juda* (Apoc. 5, 3). Son précurseur vit le Saint-Esprit descendre sur lui en forme de colombe, pour montrer sa débbonnairété; mais il le vit en forme d'aigle, criant à haute voix : *Væ, væ, væ, habitantibus in terrâ* (Apoc. 8, 13); pour montrer sa sévérité. David dit qu'il est une pierre de refuge (Psal. 103, 18); mais saint Pierre (1. Petr. 2, 8) dit qu'il est une pierre d'achoppement : *Lapis offensivus.* Le bien aimé disciple dit qu'il est notre avocat; mais le prince des apôtres dit qu'il est notre juge : *Constitutus est judex.* Il dit par Jérémie (18, 20), qu'il s'est présenté à son Père, et lui a demandé pardon pour quelques-uns : *Recordare quòd steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis;* il dit par le même prophète (11, 20), qu'il s'est présenté à son Père et lui a demandé vengeance : *Videam ultionem tuam ex eis.* L'Évangile, qui annonce sa mort et sa miséricorde, est une odeur de vie à quelques-uns, mais odeur de mort à quelques autres : *Aliis odor vitæ in vitam; aliis odor mortis in mortem;* ses sacrées plaies

sont des fontaines d'eau vive : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris* ; mais elles sont aussi des fournaises de feu et de flammes très-ardentes.

Témoin cet infortuné prédicateur de notre temps ; il avait eu beaucoup de vanité en prêchant ; après sa mort , un saint personnage que je pourrais nommer le vit au jugement de Dieu couvert de confusion , et des cinq plaies de Jésus crucifié sortaient des tonnerres de feu contre ce pauvre malheureux.

Qui vous a dit que les sacrées plaies vous seront des fontaines d'eau vive , plutôt que des fournaises de feu , comme elles sont à tant d'autres ? que l'Évangile que vous méprisez vous sera une odeur de vie , non une odeur de mort ? que Jésus demandera pardon pour vous , plutôt que de vengeance contre vous , qu'il sera votre avocat plutôt que votre juge ? qu'il sera pour vous une pierre de refuge , non d'achoppement ? qu'il sera envers vous une colombe , non un aigle ; un agneau , non un lion ? qu'il vous sera doux et débonnaire , non rigoureux et sévère ? qu'il est pour votre résurrection , non pour votre ruine et réprobation , comme il est à tant d'autres , vu que vous êtes aussi grand pécheur , aussi impénitent , aussi obstiné , et encore plus que plusieurs ? *Hic positus est in ruinam multorum.*

2^o Pour vous montrer que vos idées sont fautives et sujettes à tromperie , que vous êtes très-souvent bien loin de votre compte , et que vos pensées sont plus éloignées de celles de Dieu , c'est-à-dire de la vérité que la terre ne l'est du ciel , supposons que vous ayez été en Jérusalem et sur le calvaire , lorsque le précieux sang y fut répandu , que vous ayez connu très-certainement la dignité de celui qui mourait en la croix , et le sujet pourquoi il y était , vous ayez su tout ce que les écritures en disent , qu'eussiez-vous dit ? qu'eussiez-vous pensé ? n'est-il pas vrai que vous eussiez dit assurément : Dieu est entièrement payé , sa colère apaisée , sa justice satisfaite par telle victime qu'il s'est lui-même choisie , qu'il a sanctifiée.

Nous allons rentrer dans les félicités et dans la première innocence , au siècle d'or de la justice originelle ; toute la terre va être changée en un jardin de délices , en un paradis de douceur : Adieu épines , adieu pauvreté , misères , travaux , tentations ; on ne parlera plus dorénavant de faire pénitence ; on ne parlera plus de maladies , de douleur , de mort , ni d'aucun effet du péché ; ils sont tous noyés dans le déluge de ce sang innocent et adorable ; l'épée de la vengeance divine ayant si rudement frappé sur cette pierre , est tout à fait rebouchée. Après un remède si puissant , après un baume si salutaire , il ne doit demeurer aucune cicatrice en nos plaies ; après telle satisfaction , il n'y a plus de dettes à payer ; sans doute le péché est exterminé , et tous ses effets funestes entièrement anéantis ; puisque c'est la fin et le fruit que Jésus a prétendu de sa mort et passion. Son Ecriture le dit : *Le temps viendra auquel la prévarication sera abolie et le péché effacé , quand le Saint des saints sera consacré* ; son Prophète le dit : *Voici tout le fruit de la venue du Messie , c'est que le péché soit détruit* ; son ambassadeur l'a dit : *Vous le nommerez JÉSUS , parce qu'il délivrera son peuple de ses*

péchés ; son précurseur l'a dit : *Voilà l'Agneau de Dieu, voilà Celui qui ôte le péché du monde.*

Et néanmoins nous ne sommes pas rentrés dans la félicité de l'état d'innocence, le monde est encore rempli de misères, le péché y règne toujours très-furieusement. C'est que l'Écriture ne s'entend pas aux sens que vous lui pouvez donner par votre petite intelligence ; les conceptions de Dieu sont bien autres que les vôtres ; il ajoute sa conduite et ses desseins, non à vos lumières, mais aux siennes et au bon plaisir de sa volonté. Quoique son sang précieux soit de valeur infinie, capable de sauver mille mondes, la plus grande partie du monde demeure malheureusement en la masse de corruption et en voie de damnation.

3^o Qui pourrait compter le grand nombre de petits enfants morts depuis le commencement du monde, qui meurent présentement par toute la terre, et qui mourront jusqu'à la fin des siècles, sans le remède du péché originel, qui seront privés de leur salut, et ne verront jamais Dieu, parce que le sang du Sauveur ne leur est pas efficacement appliqué ?

En l'espace de quatre mille ans qui ont précédé l'incarnation, toute la terre habitable était couverte d'idolâtres, la seule Palestine exceptée, et depuis l'incarnation, elle a été et est encore habitée de payens, excepté la chrétienté qui est fort petite et parsemée d'hérétiques et schismatiques ; pas un de ces idolâtres, hérétiques, schismatiques, n'ont joui effectivement des mérites du Sauveur, tous sont en la mort éternelle, nonobstant la mort du Fils de Dieu. Saint Paul nous l'enseigne, écrivant aux Galates (5, 20) et saint Jean en l'Apocalypse (21, 18).

4^o Vous me direz : C'est que les mérites de la passion du Rédempteur ne leur ont pas été appliqués, car ils ne s'appliquent que par les sacrements, et ils ne les ont pas reçus. Qu'ils vous seront appliqués ? Etes-vous assuré que vous ne serez pas surpris de la mort soudaine, que vous aurez loisir de recevoir les sacrements, de les demander, de les désirer ? Et si vous les recevez, êtes-vous assuré de les recevoir fructueusement, avec la repentance, dévotion et disposition nécessaires pour les recevoir utilement ? Si le sacrement de pénitence n'était institué, s'il n'y avait point de prêtre pour vous absoudre, vous ne seriez point si hardi de commettre un péché, parce que vous douteriez si Dieu vous voudrait faire miséricorde et vous pardonner vos offenses. Or, vous dépendez autant de la miséricorde de Dieu que s'il n'y avait point de prêtre, ni de sacrement de pénitence ; car ce sacrement vous sera inutile, si vous n'avez la vraie repentance ; la repentance n'est pas vraie si elle n'est surnaturelle, si elle procède la grâce de Dieu, et la grâce n'est pas grâce, si elle n'est donnée gratuitement et par pure miséricorde : *Non enim esset gratia ullo modo, nisi esset gratuita omni modo*, dit saint Augustin. Et Dieu disait à Moïse (Exod. 33, 19) : *J'aurai pitié de qui me plaira, et je ferai miséricorde à qui bon me semblera.*

Vous ne lui donnez pas sujet d'avoir pitié de vous, ni à vous faire un présent si précieux. Un criminel appelant au parlement de Paris, d'une sentence de mort prononcée, était conduit par les archers sur la rivière de Loire ; le rapporteur qui devait juger son procès

se trouva dans le même bateau : au lieu de le courtiser, il se moquait de lui, il l'injurait, il le désobligeait ; on l'en reprenait, lui disant que c'était lui donner sujet de lui être plus sévère. Alors comme alors, dit-il, je ne suis pas encore à Paris, qui a terme ne doit rien ; et parce qu'étant enfermé, il ne voyait le mouvement du bateau, il s'imaginait qu'il était arrêté, et qu'il n'arriverait de longtemps. Saint Chrysostome dit : *Hujus modi est peccatum pro- tinus ut perpetratum est, sententiam fert judex* (Homil. 22, in 2 ad Corinth.). Le péché est de cette nature, qu'aussitôt qu'il est commis, le juge en prononce la sentence. La justice de Dieu vous a condamné à l'enfer dès le premier péché mortel que vous avez commis, vous en avez appelé à Jésus, eu égard à ses mérites, vous y allez continuellement, soit que vous mangiez, dormiez ou fassiez autre chose ; vous allez au jugement, au tribunal de Jésus, et vous le blasphémez, vous le reniez, vous l'offensez par des insolences, ici, à l'église, en sa présence, quelle impudence ! quelle frénésie !

5° Mais supposons que tout ce que j'ai dit ne soit pas ; supposons que vous recevrez les sacrements pour votre salut, que les mérites de Jésus vous seront appliqués, qu'il sera votre avocat, il plaidera efficacement pour vous, il vous fera gagner votre cause ; n'est-ce pas une ingratitude bien dénaturée et bien monstrueuse de vouloir offenser celui que vous croyez vous avoir rendu, et vouloir rendre de si bons offices ? Est-ce suivre le conseil que vous donne le Saint-Esprit : *Gratiam fidei jussoris ne obliviscaris, dedit enim pro te animam suam* (Eccli. 29, 30) : Gardez-vous de mettre en oubli la courtoisie d'un ami qui a répondu pour vous ; quel ami plus cordial, quel garant plus charitable, quelle caution plus avantageuse qu'un Dieu qui a répondu pour vous ? Les autres pleiges n'obligent que leurs biens et leurs corps ; celui-ci a obligé sa vie : *dedit animam suam*. Les autres espèrent que le débiteur principal sera solvable et qu'ils ne seront pas contraints de payer ; celui-ci savait assurément qu'il serait obligé de satisfaire ; les autres en payant prétendent d'en être remboursés ; celui-ci n'espère ni ne demande qu'être aimé : *O Nate Dei ! quò tua excrevit pietas ! quo stravit charitas ! quo pervenit compassio !* Quelle piété, quelle charité, quelle miséricorde, quelle ingratitude de ne pas reconnaître une si grande piété ? quel endurcissement de ne pas réciproquer une si ardente charité ! quelle cruauté de ne pas porter compassion à un Dieu qui meurt pour nous par pure miséricorde ! et vouloir accroître ses plaies par de nouvelles offenses : *Nonne satis pro te vulneratus est ! noli dare afflicto afflictionem novam ; magis illum aggravant vulnera peccati tui, quàm vulnera corporis sui.*

Il faut que je vous fasse juge d'une effroyable ingratitude qu'on dit avoir été commise il n'y a pas longtemps en Italie ; elle est noire et diabolique, s'il en fut jamais. Un prévôt des maréchaux ayant pris et condamné un insigne voleur, le fit pendre sur un grand chemin en la forêt où il avait coutume de brigander ; et comme le juge et les exécuteurs de la justice avaient hâte pour faire d'autres exécutions, ils se contentèrent de l'attacher à un arbre sans achever de le faire mourir ; un honnête marchand qui passait par là immédiatement après, le voyant se mouvoir, met

piéd à terre, coupe la corde avec son couteau, le ressuscite, le monte en croupe sur son cheval pour le mener à l'hôtellerie, à l'exemple du pieux Samaritain de l'Évangile. C'est une étrange tyrannie qu'une mauvaise habitude; ce pendart était si accoutumé à voler et à assassiner le monde, qu'il tire par derrière le couteau de son libérateur et lui fourre dans le corps pour avoir sa bourse en lui ôtant la vie; et il disait en soi-même : Si je suis jamais mis en prison pour cette action, ou autre semblable, cet argent me servira pour gagner ou corrompre le juge, pour me délivrer de prison et me racheter de la roue.

Vous avez horreur d'entendre une action si dénaturée, vous avez peine de la croire, et vous n'avez pas horreur, vous n'avez pas peine de la faire; si vous eussiez été son juge, que dis-je, vous? si un Turc, si un Arabe, un de ces peup'es qu'on appelle les Barbares, eût été son juge, eût-il été si avaricieux que de recevoir cet argent et absoudre ce criminel? Vous étiez condamné à la mort éternelle pour le péché du premier homme et pour vos propres péchés, Jésus vous en a affranchi par une miséricorde ineffable, il s'est servi de son sang pour rompre vos fers, briser vos chaînes, et vous vous en servez pour lui porter le poignard jusque dans le sein.

Il nous faut convaincre et nous confondre par l'exemple des bêtes brutes, puisque la raison et la justice n'ont point ce pouvoir sur notre esprit. Plutarque¹ rapporte que le roi Pyrrhus faisant voyage, rencontra un chien auprès du corps de son maître qu'un soldat avait assassiné, et comme on lui dit qu'il était là depuis trois jours sans boire ni manger, hurlant incessamment jour et nuit, il fit enterrer le corps, et emmena le chien avec soi. Quelque temps après, le roi faisant la revue de son armée, et les soldats passant devant lui l'un après l'autre, le chien qui était couché auprès de lui reconnut l'assassin de son maître, courut contre lui aboyant et faisant de grands cris, et puis s'adressant à Pyrrhus avec une voix plaintive, comme lui demandant justice, le soldat fut appréhendé, appliqué à la question et condamné à mort après avoir confessé son crime. Voilà comment il faudrait faire, si nous n'étions pas plus brutaux que les brutes; quand nous pensons à la mort et à la passion de Jésus, il faudrait gémir, soupirer auprès du Saint-Sacrement, où son corps nous est représenté comme mort, demander vengeance au Père éternel contre le péché qui l'a assassiné, le prier de nous donner des forces pour l'exterminer et anéantir. Mais qu'eût-on dit de ce chien? qu'en eût-on fait? s'il eût caressé le meurtrier de son maître au lieu d'aboyer contre lui? C'est ce que nous faisons; au lieu de détruire le péché, nous le recevons en notre cœur, nous le faisons vivre, nous le caressons; et même nous nous servons de la mort de Jésus pour faire vivre et régner le péché; nous disons : Jésus est mort pour nous, il ne se résoudra jamais de nous perdre, quoique nous l'offensions.

6° Nous nous trompons, nous nous trompons, la règle du droit nous condamne : *Fraus sua nemini debet patrocinari*; personne ne

¹ Tract. de comparatione animalium terrestrium et aqutilium.

doit profiter de la fraude qu'il a faite tout exprès pour en tirer davantage; ceux qui se marient en degré prohibé sous espérance et par intention expresse d'en obtenir plus aisément dispense, quand ils remonteront qu'ils sont déjà mariés, si leur fraude est reconnue, la dispense leur est refusée.

7^o Bref, il y a encore une septième raison, mille fois plus considérable et plus puissante que toutes les autres, pour battre en ruine ce retranchement où vous vous mettez à couvert des inspirations du Saint-Esprit. Quand le sang précieux de Jésus vous nettoierait de tous vos crimes, vous mettrait au nombre des bienheureux, vous n'éviterez pourtant pas le plus grand mal qui est en votre péché, et ce qu'il a de plus effroyable, savoir, qu'il déplaît à Dieu. Si Jésus n'était pas mort pour vous, vous ne seriez pas si hardi de commettre le péché craignant de n'en pouvoir obtenir pardon : car vous dites que toute votre confiance est la mort et la passion de Jésus; or, le péché n'est pas un moindre mal que si Jésus n'était pas mort pour nous; au contraire, il est bien plus grand et plus à craindre. Ce qui est odieux, et plus malin au péché, ce n'est pas qu'il nous damne, mais qu'il offense Dieu : *Deum offendisse gravius est, quàm puniri, et propterea si non ex quoquam alio, ex hoc certè gehennâ digni essemus, plus gehennam quàm Deum timentes*¹. C'est une chose plus griève d'avoir offensé Dieu, que d'en être puni; pour ce, quand il n'y aurait autre chose, si nous craignons la peine plus que Dieu, nous méritons en cela l'enfer, dit saint Chrysostome. Or, le péché n'offense pas moins Dieu, qu'il l'offenserait, si Jésus ne nous avait pas rachetés; au contraire, Dieu est plus offensé par votre péché, en ce que vous le commettez après que Jésus a répandu son sang pour vous, et en vous confiant témérairement ès mérites de son sang : *Quasi romphæa bis acuta omnis iniquitas, et plagæ illius non est sanitas* (Eccl. 21, 4) : Tout péché est une épée à double tranchant, il fait toujours deux plaies très-cruelles; il méprise le Créateur, il nous asservit à quelque peine. L'effet de la seconde plaie se peut bien guérir par le précieux sang du Fils de Dieu, mais non la première : *Plagæ illius non est sanitas*. Les mérites du Sauveur peuvent bien faire que nous ne soyons condamnés à aucune peine pour notre péché, mais ils ne peuvent faire que Dieu n'en ait été offensé.

CONCLUSION. — Finissons donc comme nous avons commencé, et disons avec saint Jean : *Filioli mei, hæc scribo vobis, hæc dico vobis, ut non peccetis*. Jésus a répandu son sang pour étouffer le péché; si vous vous confiez à ce sang pour pécher plus hardiment, c'est le profaner, c'est l'échauffer et l'irriter contre vous, c'est dire comme ces juifs : *Sanguis ejus super nos*, c'est faire qu'il crie contre vous, et vous avez vu au commencement qu'il n'y a voix si importune, si forte, si effroyable, comme la voix du sang humain, encore plus du sang divin, qui demande justice et vengeance.

Advocatum habemus; oui, mais tant s'en faut qu'il faille offenser votre avocat, que vous ne sauriez le récompenser assez digne-

¹ S. Chrys., Homil. 48 ad pop. sub initium.

ment : *Maximè principalibus præmiis oportet remunerari*¹. Ne faites pas comme l'ingrat tribun Popilius², qui fit mourir le prince des avocats romains qui lui avait sauvé la vie, plaidant éloquemment sa cause en un procès de parricide.

Jesum Christum; pour vous être Jésus, pour être votre Sauveur, il s'est soumis à toutes les ordonnances et décrets de son Père sur lui; s'il ne l'eût fait, il n'eût sauvé personne; si vous voulez être sauvé, il faut aussi vous y soumettre : quand vous dites, je ne veux pas obéir à tel commandement, je ne saurais m'ajuster à la volonté de Dieu en tel point, à aimer mes ennemis, à n'aimer telle personne, c'est dire : Je ne veux pas être sauvé; *Factus est ob temperantibus sibi causa salutis æternæ*. Il n'est efficacement cause du salut éternel, qu'à ceux qui lui obéissent, dit saint Paul (Hebr. 5, 9).

Jesum Christum justum; il est miséricordieux, mais il est juste; il est miséricordieux, pour cela il est avocat et sauveur des pénitents; il est juste, pour cela il est vengeur des impénitents et obstinés. Combien de réprouvés y a-t-il en enfer, qui ne tirent aucun avantage de sa mort et de sa passion et qui n'ont aucune part à ses satisfactions? S'ils n'étaient entièrement obstinés et endurcis au mal, ils crieraient éternellement, mais inutilement et en vain : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis*. Une gouttelette de votre sang pourrait éteindre nos flammes; vous en avez tant répandu; vous avez payé plus que suffisamment, pour acquitter toutes nos dettes; ne laissez pas perdre pour nous ce qui nous est si nécessaire; vous êtes descendu du ciel pour secourir des misérables; personne n'est en plus grande misère, personne n'a tant besoin de votre charité que nous : *Agnus Dei*.

Ces infortunés ne sont-ils pas de même nature que vous? n'ont-ils pas été chrétiens comme vous? n'ont-ils pas cru être rachetés aussi bien que vous? n'ont-ils pas eu autant de droit, de sujet et de raison d'espérer aux mérites de Jésus? N'était-il pas leur avocat, médiateur et propitiation à leur avis, aussi bien qu'à vous? Avez-vous reçu quelque privilège?

Et ipse est propitiatio pro peccatis nostris; cette propitiation s'applique effectivement, se rend utile et salutaire à nos âmes par l'usage des sacrements qui sont les trésors de ses mérites, recevez-les donc souvent, mais dignement; elle s'applique par le saint sacrifice de la messe, qui est le coffre et le magasin de ses satisfactions, entendez-la souvent et dévotement; elle s'applique par une sérieuse et affective compassion et méditation de la mort de Jésus. Il n'y a rien de si utile à notre salut, que de penser souvent à la passion du Sauveur, pourvu que cette pensée produise en notre cœur trois dispositions : 1^o la haine du péché, c'est ce qu'il a prétendu en sa passion, c'est ce qu'il désire et demande de nous : *Hic est omnis fructus, ut auferatur peccatum*; 2^o quand nous pensons à la passion, il faut considérer combien grand mal est le péché pour

¹ Lib. laudabile, Cod. de advoc. diversorum judicum.

² Popilius Lænas, tribun militaire, qui fit mourir Cicéron (V. ci-devant p. 289).

lequel une si haute majesté a été condamnée à la mort, et une mort si douloureuse et si ignominieuse, et qu'il serait encore prêt de la souffrir pour empêcher un seul péché : tant s'en faut donc que la passion de Jésus nous doive rendre plus hardis à commettre le péché, que plutôt elle nous en doit éloigner d'une distance infinie. Si le Père n'a pas épargné son propre Fils, son Fils unique, son bien-aimé qui n'était que caution, bien moins épargnera-t-il un chétif serviteur, un esclave, le débiteur principal; et puis aurions-nous bien la malice d'offenser celui que nous savons avoir tant enduré pour l'amour de nous? *Si amare pigebat, redamare non pigeat.*

Saint Pierre nous apprend la troisième disposition : *Christus passus est pro vobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus* : Jésus-Christ a souffert pour vous, non pour vous donner licence et main levée à vos dissolutions, mais pour vous donner exemple et vous obliger à imiter la patience, l'humilité, l'obéissance et les autres vertus qu'il a pratiquées; c'est à quoi vous devez référer l'usage des sacrements, le saint sacrifice de la messe, la pensée de la passion, étant assurés que si vous souffrez avec lui sur la terre, vous régnerez avec lui éternellement dans le ciel. *Amen.*

SERMON IX.

CONTRE LA TROISIÈME TROMPERIE QUI ENHARDIT LES HOMMES A PERDRE L'INNOCENCE, SAVOIR : LA PRÉTENTION DE FAIRE PÉNITENCE.

Donec deficiam, non recedam ab innocentia mea.

Tant que j'aurai l'âme dans le corps, je ne ferai pas banqueroute à mon innocence. (Job. 27, 5.)

LES âmes chrétiennes qui perdent l'innocence par une vaine présomption de la miséricorde de Dieu et des mérites du Sauveur, ne sont pas si aveuglées qu'elles ne sachent bien que cette miséricorde divine et les mérites du Fils de Dieu n'effacent jamais nos péchés sans une vraie conversion et coopération de notre part; mais elles disent qu'elles sont assurées que Dieu ne rejette jamais un cœur contrit et humilié, et qu'elles espèrent obtenir de lui, après l'avoir offensé, une vraie conversion et contrition de cœur. Et au contraire, je désire vous faire voir par six ou sept très-puissantes preuves, que c'est être fou à double teinture et courir risque de son salut, de commettre le péché par prétention de se repentir et d'en faire pénitence.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — *Dæmon multos damnat per pœnitentiam.*

PUNCTUM UNICUM. — *Probamus septem argumentis eum qui peccat sub spe pœnitentiæ, stultè agere : 1^o Probatio, quia sapiens diceret tanti pœnitere non emo, 2^o Ob periculum moriendi in flagranti delicto, 3^o Quia unum peccatum trahit ad aliud, 4^o Quia Scriptura*

multa requirit ad veram pœnitentiam, 5^o Quia incertum est an habiturus sit gratiam efficacem ad pœnitendum, 6^o Quia experientia docet paucos converti, 7^o Ob malos effectus peccati (A) ex parte Dei, et (B) ex parte nostri

CONCLUSIO. — Per argumenta conglobata ex septem probationibus.

EXORDE. — La bouche d'or de l'Église orientale, saint Chrysostome, traitant de divers artifices dont nos ennemis se servent pour empêcher notre salut, avance une proposition qui, de premier abord, semble un paradoxe, et qui est néanmoins très-véritable. Il dit (Homil. 4 in 2 ad Corinth.) que l'esprit malin damne plusieurs chrétiens par le péché, mais qu'il y en a d'autres en grand nombre qu'il damne par la pénitence : *Alios per peccatum, alios per pœnitentiam damnat*. Il nous damne par la pénitence, voilà un étrange stratagème, une contre-batterie et contre-mine merveilleuse ; n'est-ce pas nous battre par nos propres armes ? n'est-ce pas dresser son trophée par les instruments de notre victoire ? n'est-ce pas nous empoisonner par l'antidote que Dieu nous a préparé, nous faire mourir par le remède de nos maladies, nous conduire en enfer par le chemin du paradis ? *Remedium nostrum fit diaboli triumphus*, dit saint Ambroise. Oui, la plupart des chrétiens, que dis-je, la plupart ? mais tous, ou presque tous les catholiques qui tombent en enfer, se damnent par la pénitence, ou prétendue, ou négligée, ou illégitime : car de cent catholiques qui commettent le péché, il y en a plus de quatre-vingts qui prennent cette hardiesse par prétention de faire pénitence. Après que nous aurons pris notre plaisir, disent-ils, nous nous en repentirons, nous nous en confesserons, nous en ferons pénitence, et de quatre-vingts personnes qui prétendent faire pénitence, il y en a pour le moins soixante qui ne la font jamais, et de vingt personnes qui la semblent faire, il y en a plus de douze qui la font illégitime, fourrée, contrefaite et inutile.

POINT UNIQUE. — 1^o Vous voulez prendre votre plaisir et contenter votre passion, parce que vous espérez vous en repentir, ne voilà pas un beau raisonnement et un motif d'un homme bien avisé ? ce qui vous devrait servir de bride pour vous retirer du péché, vous vous en servez comme d'aiguillon pour vous exciter à le commettre. Quand vous voulez détourner un homme d'une entreprise dangereuse où il se veut embarquer, vous avez coutume de lui dire : Vous vous en mordrez les doigts, vous vous en repentirez ; pour dissuader aux autres une action qui vous semble mauvaise, vous leur dites qu'ils s'en repentiront, et pour vous la persuader, pour vous y porter plus hardiment, vous dites : Je m'en repentirai.

2^o Vous vous en repentirez ! vous en ferez pénitence ! et si Dieu ne vous en donne pas le loisir ? et si la mort vous surprend en ce même moment que vous commettrez ce péché, ou immédiatement après, que ferez-vous ? que deviendrez-vous en toute l'étendue des siècles ? Il sera bien temps de dire que vous n'y pensiez pas, et qu'on n'eût jamais prévu cet accident ! Ignorez-vous cette parole du Saint-Esprit : *Nescit homo finem suum, sed sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur ho-*

mines in tempore malo, cum eis extemplò supervenerit (Eccl. 9, 12) : L'homme ne sait pas l'heure de sa mort ; comme les poissons sont pris par l'hameçon, quand ils veulent engloutir l'amorce, comme les oiseaux tombent dans le piège, quand ils se lancent sur la becquée, ainsi les hommes sont surpris de la mort quand ils commettent le péché. Ignorez-vous cet avertissement du Fils de Dieu (Math. 24, 38) : Comme au temps de Noé, les hommes ne pensaient qu'à boire et à manger, et à prendre leurs plaisirs, quand le déluge arriva inopinément, ainsi l'heure du jugement vous surprendra quand vous y penserez le moins. Ignorez-vous cette prédiction de saint Paul : *Cum dixerint pax, et securitas tunc repentinus eis superveniet interitus* : Quand les hommes penseront être plus assurés, c'est lors que la mort soudaine leur arrivera. Et cet avis de saint Augustin : Dieu, qui a promis le pardon à l'âme pénitente, n'a pas promis le jour de demain à l'âme pécheresse. Est-ce être bien avisé de jeter le fondement de votre salut éternel sur un fonds qui n'est pas à vous, qui n'est pas encore, qui, peut-être, ne sera jamais ? Ne craignez-vous point qu'on ne vous dise, comme à ce riche avaricieux, qui faisait de beaux desseins pour l'avenir : Insensé que vous êtes ! cette nuit vous sortirez de ce monde, et que deviendront vos beaux projets ? On lui dit : *stulte*, insensé, parce qu'il dispose follement de ce qui n'est pas à lui. Si l'un de ces pauvres qui sont à la porte de l'église disait à ceux qui y entrent : Monsieur, je vous donne de bon cœur le comté d'Autvergne, le duché de Bourgogne..... Hélas ! dirait-on, ce bonhomme est plus pauvre de sens et d'esprit que de biens temporels ; il a perdu le jugement ; et vous aussi, car vous faites comme lui, vous disposez de ce qui n'est pas à vous, de ce qui n'est pas en votre pouvoir, de ce qui n'est pas encore ; vous ferez pénitence d'ici à un an, d'ici à un mois, d'ici à huit jours ? ce temps, ce mois, ce jour n'est pas à vous, mais au bon Dieu : *Regi sæculorum* ; c'est lui seul qui en est le maître, c'est à lui seul d'en disposer : ce temps à venir n'est pas encore, et peut-être ne sera jamais ; et quand il sera, possible que vous ne serez plus.

3^o Quand vous aurez commis ce péché, vous en ferez pénitence ? quel raisonnement est cela pour un homme si sage que vous ? Il n'y a point de connexion, point de suite ni de liaison entre les deux parties de cette proposition ; que ne dites-vous plutôt : Si je commets ce péché, il me servira d'amorce pour en commettre un second, et après celui-ci un troisième, et ainsi de mal en pis, de fièvre en chaud mal, de précipice en précipice.

Au troisième livre des Rois (21, 20), le prophète Elie, parlant au roi Achab, et le menaçant de la justice de Dieu, qui devait bientôt fondre sur sa tête pour le dernier péché qu'il avait commis, opprimant le pauvre Nabot, lui disait : *Venumdatus es ut faceres malum* : Vous vous êtes vendu en commettant ce péché. Belle comparaison : un jeune homme va au cabaret ; n'ayant pas le moyen de payer son écot, il y laisse en gage son manteau, avec volonté de le racheter ; il est amorcé par la volupté, attiré par la compagnie, il y retourne pour une seconde, une troisième, une quatrième fois, toujours grossissant la dette, et avec intention de payer ; enfin, il

y va si souvent, que le manteau demeure vendu, il n'y a plus moyen de le racheter. Vous engagez votre âme à l'esprit malin, par le consentement à un péché mortel, vous flattant sur ce que vous avez volonté de n'y pas persévérer, mais seulement d'un peu éprouver la douceur de la volupté. Pauvre homme! ne voyez-vous pas, qu'étant charmé et affriandé au plaisir, vous aurez peine de vous en sevrer? vous y retomberez pour la seconde fois, avec espérance de vous convertir, et ce sera de la seconde fois comme de la première; vous vous y porterez encore plus volontiers une troisième, quatrième, cinquième fois; enfin, vous irez si souvent, que votre âme ne sera plus engagée, mais entièrement vendue; l'esprit malin vous tiendra si serré, la mauvaise habitude vous étreindra si fort, qu'il vous sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, de vous en dépêtrer.

4^e Je vois bien que vous me répondrez (il me semble lire en votre cœur): Quand j'aurai contenté ma passion et commis le péché, j'en serai quitte pour un petit soupir; on me dit souvent qu'une larme efface dix mille péchés; il ne faut qu'un gémissement pour apaiser la colère de Dieu; sa parole ne peut mentir, il a dit en son Ecriture: En quelque heure que ce soit que le pécheur géмира, je ne me souviendrai plus de ses iniquités: *In quocumque hora ingemuerit peccator, omnium iniquitatum ejus non recordabor amplius.* C'est ici où je vous attendais, et où vous montrez que vous vous damnez à crédit. Je vous demanderai volontiers en quel chapitre de la Bible vous avez lu ces paroles; j'ai parcouru l'Ecriture sainte, le Vieux et le Nouveau Testament pour y chercher ce passage, et il ne s'y trouve point, ni au texte hébreu, ni au grec, ni au latin. Grand cas que vous craignez tant d'être trompéès affaires de ce monde, qui sont de si petite conséquence, et que vous redoutez si peu d'être trompé en l'affaire de votre salut, qui est de si grande importance, que vous n'avez jamais eu l'esprit, ni la curiosité de voir en quel livre de la Bible sont couchées ces belles paroles, sur lesquelles vous appuyez l'espérance de votre salut? Dieu ne les a jamais dites, ni fait dire de sa part; voici ce qu'il dit par Ezéchiel, chapitre 18^e (21): *Si impius egerit pœnitentiam, et fecerit judicium, et justitiam, vitâ vivet, et non morietur, omnium iniquitatum ejus non recordabor;* Si l'impie fait pénitence, et s'il fait jugement et justice, il vivra et ne mourra pas, je ne me souviendrai plus de ses iniquités; et un peu plus bas (18, 30): *Convertimini, et agite pœnitentiam ab omnibus iniquitatibus vestris, et non erit vobis in ruinam iniquitas:* Convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités, et le péché ne vous ruinera pas. Et au chapitre 33^e (12): *Impietas impii non nocebit ei, in quocumque die conversus fuerit ab impietate suâ:* Le péché de l'impie ne lui nuira point, en quelque jour qu'il se convertisse. Mais il ajoute un peu après (v. 14): *Si egerit pœnitentiam, et fecerit judicium et justitiam;* S'il fait pénitence, jugement et justice. Où vous voyez que pour nous pardonner, il ne dit jamais qu'il ne faut qu'un soupir ou un gémissement; mais il demande une vraie conversion, qu'on fasse pénitence, qu'on fasse jugement et justice. Et qui vous a dit que par ces mots de conversion, pénitence, justice

et jugement, il n'entend autre chose qu'un sanglot, une larme, un petit attendrissement, une faible douleur, qui ne fait qu'effleurer le cœur et distiller par les yeux deux ou trois gouttelettes d'eau? Avez-vous jamais recherché de quelle condition il veut que soit assaisonnée cette pénitence à laquelle il fait une telle promesse? Ne commettez pas la même faute en ce qui est de la pénitence, que les hérétiques commettent en ce qui est de la foi. Ils lisent en l'Écriture que *celui qui a la foi, sera sauvé*, et sans autre forme de procès, ils se flattent là-dessus et disent : Grâces à Dieu, j'ai la foi; je l'ai reçue au baptême; je crois en Jésus-Christ, assurément je serai sauvé; et ils ne considèrent pas qu'il ne faut pas seulement recevoir un passage de la Bible, mais qu'il la faut recevoir tout entière et que l'Écriture dit en d'autres passages, les circonstances et conditions dont notre foi doit être accompagnée pour nous donner le salut. Qu'elle dit (Jac. 2, 14) que *sans les bonnes œuvres, la foi ne nous sauvera pas*; que *sans la charité, la foi ne sert de rien*; qu'elle *doit être en un cœur pur et net, et en une bonne conscience*; ainsi quand vous lisez en Ezéchiel : *Si le pécheur fait pénitence, on mettra en oubli ses crimes*; vous ne vous mettez pas en peine de bien savoir ce qu'il entend par ce mot de *pénitence*. Après avoir offensé Dieu, vous pensez en être quitte pour reconnaître votre péché, répandre deux ou trois larmes, frapper votre poitrine, dire : Mon Dieu, je vous crie merci! Vous ne considérez pas qu'un seul passage de l'Écriture ne vous explique pas entièrement tout ce qui est nécessaire à notre salut, mais qu'il en faut plusieurs ensemble; vous ne considérez point que Dieu, ayant promis par Ezéchiel le pardon à la pénitence, déclare en divers autres lieux ce qu'il entend par la pénitence, les qualités et les propriétés qu'elle doit avoir. Quand il nous décrit un vrai pénitent, il nous représente (3. Reg. 21, 27) un homme, qui, tout roi qu'il est, marche à tête baissée, dépouille sa pourpre, se revêt d'un sac, afflige sa chair par le jeûne et la haire; un homme qui déchire son cœur de douleur, qui est dans les pleurs et dans le deuil; et qui s'oublie de manger, qui couche sur la terre, qui endosse le cilice, qui se couvre de cendre, qui est chargé de confusion, qui n'ose regarder le ciel, qui se tient au bas du temple (Joel. 2, 13; Jonæ. 3, 7; Matth. 11, 21; Luc. 18, 13). Ce qui fait que Tertullien (c. 6 de *Pœnit.*) nous avertit que Dieu étant résolu de n'accorder à personne le pardon de ses péchés que pour la monnaie de la pénitence, il ne se contente pas d'une pénitence telle quelle; il en examine le poids, la valeur, la vérité et la solidité; il veut que pour être recevable, elle soit assortie de toutes les qualités, conditions et circonstances qu'il demande; et que savons-nous en quel degré de perfection il la veut? que savons-nous, combien grande, combien pure, vive, douloureuse et parfaite il veut que soit notre repentance pour nous faire miséricorde? et qui nous assurera qu'ayant commis ce péché, la vôtre sera telle qu'il la veut?

5^o Mais accordons ce qu'on enseigne ordinairement en l'école, que Dieu se contente de la moindre et de la plus imparfaite repentance; que cette douleur de bas aloi, qu'on appelle *attrition*, qui procède de la crainte des supplices et de la laideur du péché, étant

jointe au sacrement, soit suffisante pour obtenir pardon; tant y a que par l'aveu de tous les docteurs, cette attrition doit être une douleur plus grande qu'aucune douleur que vous ayez jamais eue de quelque perte temporelle que ce soit; c'est-à-dire que vous devez être plus triste d'avoir offensé Dieu, que vous n'avez été triste de la perte de votre procès, de votre mari, de votre enfant, ou de quelque autre affliction qui vous est arrivée. Et où trouve-t-on des gens qui aient cette repentance, qui soient ainsi affligés du péché? vous me direz: Ma douleur est de cette trempe, mais appréciativement, non intensivement; qui vous l'a dit? qui vous le peut dire? qui vous le peut dire avec assurance? le cœur de l'homme est ténébreux, profond, plein de détours et de labyrinthes; il n'y a que Dieu qui le puisse connaître, dit Jérémie; et puis, vous ne sauriez avoir cette douleur sans une grâce particulière de Dieu; et si vous ne l'avez que de vous-même, elle ne vous sert de rien. Le concile de Trente a déclaré que cette attrition, pour être suffisante, même avec le sacrement, doit être un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit; notez un don, c'est-à-dire un présent gratuit, un mouvement du Saint-Esprit; c'est donc une grâce surnaturelle. Qui vous a dit que Dieu vous fera ce don si vous vous déclarez son ennemi en commettant un péché mortel? Qui vous a dit qu'il vous donnera cette grâce si chère et si précieuse qu'il a refusée et refuse à tant de personnes qu'il laisse mourir en leur péché? L'orateur Sénèque raconte que de son temps, une femme déshonnête, qu'un gouverneur de ville entretenait, étant à table avec lui, fut curieuse de voir mourir un homme; sitôt qu'elle lui eût dit son désir, il envoya quérir un criminel du fond des basses-fosses et le fit exécuter en la présence de cette volage; il en fut extrêmement blâmé, et on lui en intenta un grand procès, non-seulement à cause des circonstances de cette cruauté, mais encore parce que si les parents de ce prisonnier le justifiaient après sa mort, ce juge inhumain n'aurait pas le pouvoir de lui rendre la vie qu'il lui avait ôtée par une brutale passion. Supposons que cette femme que vous aimez lascivement, ne veuille consentir à votre passion, qu'après que vous lui aurez fait cession de tous vos biens et tué votre enfant auquel elle porte une haine mortelle; si vous faisiez ce qu'elle désire, si vous lui donniez tous vos biens et mettiez à mort votre fils, disant: Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il me donnera d'autres biens, pour me récompenser de cette perte; il m'enverra par un ange, de l'or et de l'argent, comme il enrichit Tobie par l'entremise d'un archange, je le prierai tant, qu'il fera miracle, qu'il ressuscitera mon enfant, comme il ressuscita le fils de la veuve. Celui qui vous entendrait tenir ces propos, ne dirait-il pas que vous êtes fou? C'est assurément la folie que vous faites quand vous commettez un péché mortel, sous prétexte de la miséricorde de Dieu. Sachez que la moindre grâce prévenante, le moindre mouvement du Saint-Esprit, qui vous doit faire exercer un acte de vraie attrition, est une plus grande faveur, un bénéfice plus signalé, un don plus excellent et précieux, que si Dieu vous donnait tous les trésors des Indes. Sachez que de ressusciter votre âme, quand elle est morte par le péché, c'est une œuvre plus difficile que si Dieu ressuscitait votre

enfant égorgé depuis six semaines. Vous faites volontairement naufrage de tous vos biens spirituels, pour une sottise passion ; vous perdez tous vos mérites et tous les trésors de grâce que Dieu avait amassés en vous ; vous assassinez cruellement votre âme, commettant un péché mortel ; et vous dites : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il me rendra d'autres grâces pour recouvrer la perte que je fais ; il ressuscitera mon âme par une conversion miraculeuse ; où est-ce qu'il vous a promis de vous faire un don si précieux ? Quand vous êtes en état de grâce et d'amitié avec lui, encore qu'il soit infiniment bon, vous n'osez espérer de sa bonté qu'il ressuscitera un mort par vos prières ; et vous espérez qu'étant son ennemi mortel, et lui le vôtre, il fera en votre faveur une œuvre plus difficile, qui est de ressusciter votre âme ?

6^o Si l'expérience journalière, qui est la maîtresse des simples, peut quelque chose sur votre esprit, ne doit-elle pas vous faire sage ? Vous espérez faire pénitence après que vous aurez offensé Dieu ; et pensez-vous que vos semblables n'aient pas le même pouvoir et la même prétention ? Tous les catholiques qui pèchent, espèrent faire pénitence ; car enfin ils désirent se sauver, et ils savent qu'elle est nécessaire au salut ; et combien y en a-t-il qui la font ? les vrais pénitents sont si clair-semés, et la vraie conversion est si rare, que saint Paul (Hebr. 6, 4) la met au nombre des choses qui sont presque impossibles : *Impossibile est eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœlestis et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam* : Ceux qui ont été une fois illuminés, c'est-à-dire baptisés ; car ils appelaient le baptême φωτισμὸν, c'est-à-dire illumination, et qui, ayant goûté le don céleste, sont tombés, il est impossible qu'ils soient renouvelés à la pénitence : il est impossible, c'est-à-dire très-difficile, comme expliquent saint Anselme, Hugues le cardinal, Denys le chartreux.

Je me suis souvent étonné de voir que le même saint Paul en divers lieux, saint Jean en son Apocalypse, saint Athanase en son Symbole, parlant de ceux qui commettent le péché, disent absolument, sans restriction et sans modification, qu'ils seront damnés. Saint Paul aux Corinthiens (1. Cor. 6, 9) : *Ne vous trompez pas ; ni les fornicateurs, ni les ivrognes, ni les larrons, ne posséderont le royaume de Dieu* ; et aux Galates (5, 20) : *Les œuvres de la chair vous sont connues, la luxure, l'idolâtrie, les envies, les noises, et autres semblables, desquelles je vous prédis, que ceux qui font telles choses, ne posséderont point le royaume de Dieu. Et aux Ephésiens (5, 5) : Sachez ceci, et entendez-le bien, que tout fornicateur ou avaricieux, ou immonde, n'a point de part au royaume de Dieu et de Jésus-Christ. Saint Jean en ses révélations (Apoc. 21, 8) : Le partage des lâches, des fornicateurs, des faussaires, des exécrables, sera un étang de feu et de soufre ardent. Saint Athanase dit : Ceux qui ont fait le mal iront au feu éternel. Ces saints n'ajoutent jamais cette restriction : S'ils ne se convertissent, s'ils ne font pénitence. Le jurisconsulte en rendrait bien la raison, il dit ès règles du droit ¹ : *Ea quæ rarò accidunt, non nisi temerè**

¹ L. ff. de regulis juris.

in agendis negotiis computantur : Quand on traite des affaires d'importance, c'est manquement de prudence d'avoir égard à ce qui n'arrive que rarement, et à peu de personnes; on ne doit parler que de ce qui se fait communément et pour l'ordinaire; et parce que fort peu de pécheurs font une vraie pénitence, l'Écriture sainte ne met pas en ligne de compte leur conversion, mais dit absolument qu'ils seront condamnés.

La vraie conversion, c'est une chose si rare, et qui arrive à si peu de gens, que saint Ambroise qui n'était pas sévère, saint Ambroise qui était doux comme l'ambroisie, qui, par sa douceur et son affabilité, charmait et gagnait au service de Dieu les cœurs les plus endurcis; saint Ambroise qui a été directeur d'une infinité d'âmes, car sa porte était ouverte à tout le monde; ce saint, dis-je, ose assurer, qu'il a trouvé plus de personnes qui ont gardé l'innocence, que d'autres qui, étant tombées au péché, en aient fait une vraie pénitence : *Facilius inveni, qui innocentiam servaverint, quàm qui congruè egerent pœnitentiam*¹. Saint Pacien, évêque de Barcelone² qui vivait en même temps, en dit tout autant : *Baptisma est Sacramentum dominicæ passionis, pœnitentium venia est, meritum confitentis; illud omnes adipisci possunt, quia gratia Dei donum est, id est gratuita donatio : labor verò iste paucorum est, qui post casum resurgunt, post vulnera convalescunt* : Le pardon que les pénitents obtiennent est le mérite de leur pénitence; tous peuvent recevoir l'effet du baptême, parce que c'est un don de la grâce de Dieu, don gratuit; mais le travail de la pénitence se trouve en peu de personnes, qui se relèvent après leur chute, qui se guérissent après leurs blessures. Les autres Pères sont de même avis; car ils disent que la pénitence est une seconde planche après le naufrage, c'est-à-dire que comme le nombre de ceux qui arrivent à bon port, dans un vaisseau bien armé, bien conduit et bien défendu est incomparablement plus grand, que de ceux qui, ayant fait débris, s'attachent à une planche et se sauvent à la nage; ainsi il est bien plus aisé et plus ordinaire d'arriver au ciel empyrée par la voie assurée de l'innocence, que de perdre follement la grâce de Dieu et se réfugier à la pénitence.

7° (A) Mais quand tout ce que j'ai dit ne serait pas, quand vous effaceriez votre crime par une vraie et légitime pénitence, quand vous éviteriez la damnation que votre péché mérite, Dieu n'en évitera pas les atteintes, il en sera grièvement offensé; tant qu'il sera Dieu, il aura devant les yeux cette action infâme et honteuse que vous allez faire, elle lui déplaira infiniment, il en aura horreur et aversion en toute l'étendue des siècles; les péchés que vous avez autrefois commis sont passés quant à l'acte, mais non quant à sa souvenance. Ecoutez saint Bernard (lib. 5 de *Considerat.*, cap. 12) : *Transierunt, et non transierunt; transierunt à manu, sed non à mente. Quod factum est non factum esse non potest. Proinde, et si facere in tempore fuit, sed fecisse, in sempitern-*

¹ S. Ambr., lib. 2 de *Pœnit.*, cap. 40.

² Epist. 3. ad Sympronianum.

num manet, non transibit cum tempore, quod tempora transiit. En toute éternité, il sera vrai de dire que vous avez commis une lâcheté, que vous avez été déloyal et perfide à votre Dieu, que vous vous êtes révolté contre lui, que vous avez été son ennemi, que vous avez été si fou que de préférer une ordure à une excellence et majesté infinie.

(B) Et même dès cette vie, quoique vous retourniez en grâce, vous ressentiez des effets très-funestes et très-fâcheux de votre crime; car depuis qu'une âme a fait un faux bond à son Dieu, depuis qu'elle a commis une trahison et rébellion contre lui, quelque confusion qu'elle en fasse, elle n'a plus tant de hardiesse de se présenter à lui; elle n'ose plus lui parler si familièrement et avec tant de privauté; elle ne traite plus avec lui comme une bien-aimée avec son époux, mais comme une criminelle avec son juge; comme une femme qui aurait été surprise de son mari en adultère, ne communiquerait plus avec lui, d'un cœur si épanoui de liberté et de confiance, comme elle faisait auparavant, mais chargée de honte, de crainte et de confusion. *Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus*, dit David; il ne dit pas *si aspicio*, mais, *si aspexi*. Si j'ai seulement regardé l'iniquité en mon cœur, pour la souhaiter volontairement, Dieu ne m'exaucera pas si libéralement. Depuis qu'il eût offensé Dieu, encore qu'il en eût reçu pardon par la bouche d'un prophète, il ne parla plus à Dieu avec cette privauté, cette confiance et cette liberté qu'il avait auparavant; en ses psaumes pénitentiels, il ne se nomme plus comme il faisait, il ne dit plus qu'on se souvienne de ce David qui était le mignon de Dieu; il ne parle plus de jubilation, de tressaillements de joie, d'éterniser le sceptre royal en sa famille; il ne parle plus que de pardon, de miséricorde, d'amnistie et d'abolition de son péché, de n'être pas traité selon ses démérites, de n'être pas puni en la colère de Dieu, de n'être pas rejeté et disgracié de lui. Ainsi Sulpice-Sévère¹ écrit en la *Vie de saint Martin* que ce grand saint eut quelque communication avec les évêques excommuniés; il le fit par surprise et avec bonne intention; et toutefois, après une faute si légère, il ne fit plus des miracles tant signalés, ni en si grand nombre qu'il faisait auparavant. Il est vrai que, comme nous avons vu autrefois, le vrai appui de notre confiance en Dieu, c'est sa bonté infinie et que lorsque nous avons fait une parfaite pénitence, qui a entièrement satisfait à sa justice, le péché n'a point de mauvais effet en nous; mais qui est-ce qui nous pourra jamais assurer tant que nous serons en ce monde, que nous ayons fait une parfaite pénitence et une entière satisfaction?

CONCLUSION. — De ces vérités si solides et si bien établies, nous

¹ Sulpice-Sévère naquit dans les Gaules, aux environs de Toulouse, vers l'an 363. Engagé dans le mariage, il entra dans les ordres après la mort de sa femme. Il a composé plusieurs écrits, entre autres, la *Vie de saint Martin* et une *Histoire sacrée*, contenant ce qui s'est passé, siècle par siècle, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de J.-C. Il mourut vers l'an 429, surnommé le *Salluste chrétien*.

devons prendre sujet de recevoir avec grand respect et approbation cette belle parole du Saint-Esprit : *Sapiens cor, et intelligibile, abstinebit se à peccatis, et in operibus justitiæ successus habebit* (Eccl. 3, 32). Tout homme qui est sage et qui a de l'esprit s'abstiendra du péché, et aura bonne issue en ses œuvres. Vous dites : Je veux faire hardiment ce péché, et puis je m'en repentirai, j'en ferai pénitence; est-ce être sage et avoir de l'esprit, de faire une action, de laquelle vous savez que vous ne recevrez que des regrets et repentirs? Oui, assurément vous vous en repentirez; oui, tôt ou tard, vous en ferez pénitence; mais possible hors de saison; vous vous en repentirez en enfer; vous en ferez pénitence, mais pénitence stérile, inutile, infructueuse; vous commettez une action qui vous cuira plus que vous ne pensez; vous vous faites une plaie qui saignera longtemps, vous allumez un incendie que vous n'éteindrez pas quand vous voudrez; vous jetez une semence qui ne vous produira que des épines, des regrets, des scrupules, des remords de conscience, des obligations et des engagements à la justice de Dieu. *Cor sapiens.*

Est-ce être sage et avoir du jugement de quitter le certain pour l'incertain, de commettre l'affaire de votre éternité au temps à venir, qui est si douteux et si mal assuré? Qui vous a dit que si vous faites ce péché, Dieu vous donnera le loisir de faire pénitence? qu'il vous fera plus de faveur qu'à des millions d'anges, à la femme de Loth, à Heth, à Onan, et à une infinité d'autres qu'il a surpris et surprend tous les jours en flagrant délit, et, comme on dit, le larcin à la main?

Est-ce être sage et bien avisé de ne pas attendre d'une cause l'effet qui lui est conaturel et qu'elle a coutume de produire? Le propre effet du péché n'est pas de nous porter à Dieu par un esprit de pénitence, mais de nous en détourner, nous amorcer aux appâts de la volupté et nous faire précipiter en l'abîme de quelque autre péché : *Abyssus, abyssum invocat.*

N'est-ce pas être téméraire et dépourvu de jugement, de quitter ce qui est facile, par espérance et prétention de ce qui est plus difficile? Il est bien plus aisé de fermer la porte à l'ennemi, que de le chasser de la ville quand il a gagné le dedans; de ne pas s'embarquer en une mauvaise affaire, que d'en sortir bagnes sauvés quand on y est une fois entré, de se retirer du bord d'un précipice que de s'en relever quand on y est tombé; de ne pas commettre le péché, que de s'en dégager et affranchir après qu'il est commis?

Quand vous-même feriez pénitence, qui vous a dit qu'elle sera sortie de toutes les circonstances que Dieu demande pour vous faire miséricorde? Qui vous a dit qu'il vous tendra la main et qu'il vous donnera sa grâce efficace pour vous retirer du péché, ce que vous ne ferez jamais sans son assistance particulière? Qui vous a dit qu'il vous fera cette faveur, qu'il ne vous a jamais promise, qu'il ne doit à personne, qu'il a refusée à tant de gens? Qui vous a dit que vous ferez ce qu'une infinité de vos semblables ne font pas, et ce que vous-même n'avez jamais fait, encore que vous l'avez souvent promis et projeté?

Est-ce avoir de l'entendement de ne vous pas faire sage par une

expérience si commune, si palpable et si journalière que vous voyez et touchez au doigt ? Pensez-vous que les autres aient moins de bonne volonté et d'affection pour leur salut que vous ? Sondez le cœur à ce grand nombre, à ce nombre presque infini de jureurs, d'adultères, d'ivrognes, de médisants, d'injustes qui sont en la chrétienté ; il n'en est point, ou fort peu qui, au commencement de leurs débauches et au premier péché qui en a donné la pente, n'aient eu intention d'en faire pénitence ; et combien en voit-on qui la fassent ? comment pensez-vous la faire et être plus avantage que les autres ? comment appuyez-vous votre salut sur un fondement ruineux, qui a manqué à tant de personnes ? comment ne craignez-vous pas de faire naufrage avec les autres, étant embarqué en même vaisseau ? et sans aller plus loin, ne savez-vous pas que vous-même, au premier péché que vous commitez, vous aviez prétention d'en faire pénitence, et toutefois vous ne l'avez point faite, mais vous vous êtes senti plus faible, et vous êtes retombé plusieurs fois ? est-ce vouloir réussir en l'affaire de votre salut, de le confier à une pénitence prétendue, que l'Écriture et les Pères mettent au nombre des choses très-rares, très-difficiles, pour ne pas dire impossibles ? confier un trésor si précieux, à la prétention d'une chose si incertaine et mal assurée ?

Cor sapiens abstinēbit à peccato, et in operibus juititiæ successus habebit. Si vous ne vous abstenez du péché, vous n'aurez pas de bonheur ni de la consolation en vos actions, en vos prières, en vos entreprises ; vous ferez naufrage de toutes les bonnes œuvres que vous avez faites jusqu'à présent, et on ne vous peut dire si vous les recouvrirez jamais ; vous perdrez les mérites de toutes les vertus que vous pratiquez depuis votre chute jusqu'à votre conversion ; vous n'oserez plus vous adresser à Dieu et le prier pour vous et pour les vôtres avec tant de tendresse et de confiance ; vous ne lui pourrez dire comme Sara, femme du jeune Tobie (Tob. 3, 16) : *Mon Dieu vous savez que j'ai préservé mon âme de toute souillure* ; comme la dévote Esther (Esth. 14, 18) : *Vous savez que je ne n'ai point pris des joies es folies du monde, mais en vous seul, ô mon Dieu, mon Seigneur* ; vous lui pourrez dire comme Ezéchias (Isai. 38, 3) : *Souvenez-vous que j'ai vécu et marché en votre présence sincèrement et parfaitement* ; vous aurez sujet de faire comme le publicain, n'osant lever les yeux au ciel, vous souvenant que vous avez été criminel de lèse-majesté divine ; vous ne saurez jamais pendant cette vie si vous avez obtenu pardon, parce que vous douterez toujours si votre pénitence a été légitime ; quand vous ne réussirez pas en vos desseins, quand il vous arrivera quelque disgrâce, vous penserez, et cela avec raison, que c'est en punition de vos péchés passés. Au lieu que si vous résistez à la tentation et vous abstenez d'offenser Dieu, *successus habebis in operibus justitiæ* ; quand la fortune vous sera contraire, vous espérerez en la providence de Dieu, vous vous adresserez à lui avec tendresse et confiance, comme un bon enfant à son père, qu'il n'a jamais offensé ; vous serez assuré que vos bonnes œuvres sont en dépôt entre ses mains, comme entre les mains d'un juge très-juste, qui a promis de les récompenser d'une couronne éternelle. *Amen.*

SERMON X.

QUE LA VERTU DE PÉNITENCE EST NÉCESSAIRE A CEUX QUI ONT PERDU L'INNOCENCE, ET DE L'ESSENCE DE CETTE VERTU.

Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini.

Si nous ne faisons pénitence, nous tomberons entre les mains de Dieu.
(ECLLI. 2, 22.)

SI nous avons tant soit peu d'esprit et de bon naturel, nous reconnaitrons les obligations infinies que nous avons à notre Sauveur, de ce qu'ayant exercé sa justice envers les anges apostats, et les ayant laissés en leur misère sans aucun remède, il a daigné exercer sa miséricorde envers nous, instituant un sacrement par lequel nous pouvons obtenir pardon de nos péchés et rentrer en ses bonnes grâces quand nous les avons perdues. C'est le sacrement de confession qui suppose nécessairement une vraie conversion; pour cela, nous devons traiter de la pénitence en tant que vertu, et puis nous la considérerons en tant que sacrement. Aujourd'hui j'ai à vous faire voir combien elle est nécessaire et quelle est son essence et nature. Ce seront les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — Necessitas pœnitentiæ probatur : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparatione.

II. PUNCTUM. — Pœnitentiæ essentia cognoscitur ex tribus nominibus quæ habet in Scripturâ, nempè : 1^o Conversionis, 2^o Compunctionis, 3^o Pœnitentiæ.

CONCLUSIO. — Imitandus Machabæus mundans, et renovans templum pollutum.

N'est-ce pas chose bien déplorable de voir que l'esprit malin a tant de ruses et d'artifices, le monde tant d'attraits et de charmes, la chair tant d'amorces et d'appas pour nous faire tomber au péché; et que pour nous en relever il n'y ait en l'Eglise qu'une seule voie, la voie de la pénitence, si souvent recommandée, si peu souvent et si mal pratiquée. Pour nous émouvoir à embrasser cette vertu sérieusement et avec profit, il nous faut considérer combien elle est nécessaire, et puis nous verrons quelle est son essence et la condition de sa nature.

PREMIER POINT. — 1^o *Misericordiæ Domini quòd non sumus consumpti*, dit le prophète Jérémie. C'est une grande miséricorde que Dieu exerce en notre endroit de ne pas lancer les carreaux de son effroyable vengeance sur nos têtes criminelles. Quand nous sommes en état de péché, il en a beaucoup de sujet, nous le méritons plus que très-justement; c'est une miséricorde incomparablement plus grande qu'il daigne alors penser à nous, qu'il daigne avoir des pensées de paix, des pensées de réconciliation, d'accommodement, de pacification : *Ego cogito cogitationes pacis*. Mais c'est une miséricorde qui est au delà de toute estime et de toute

admiration, qu'il daigne nous envoyer à cet effet des ambassadeurs. Quelle admirable faveur! ce n'est qu'aux monarques qu'on envoie des ambassadeurs : si le roi veut traiter d'affaire avec quelqu'un de ses sujets, ou avec une république, il envoie un exempt des gardes, ou un agent, un commis, un député, non un ambassadeur; et Dieu daigne nous envoyer des ambassadeurs : *Legatione pro Christo fungimur* (2. Cor. 5, 20; Ephes. 6, 20). Malheur à nous! Malheur à nous, si nous ne les recevons avec joie, avec grande reconnaissance d'un si grand honneur qu'il nous fait! on n'a coutume d'envoyer des ambassadeurs que pour des affaires de très-haute conséquence. Qu'est-ce que Dieu prétend de nous? quelle est l'affaire que ses ambassadeurs doivent négocier avec nous? c'est de nous induire à pénitence; c'est ce que les saints prophètes, ce que les apôtres, ce que les missionnaires ont toujours annoncé de la part de Dieu (Joël. 2, 12) : *Convertimini ad me in toto corde vestro, redite, prævaricatores, ad cor* (Isai. 46, 8, 2) : *pro Christo legatione fungimur tanquam Deo exhortente per nos obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo* (2. Cor. 5, 20). Hé! mon Dieu! qu'est cela? quelle bonté! quelle miséricorde? il daigna nous rechercher, nous exhorter, nous prier de nous réconcilier avec lui par la pénitence, et il se plaint des faux prophètes, des prédicateurs complaisants, qui ne négocient pas cette affaire : *Prophetæ tui (non pas Dei) viderunt tibi falsa et stulta nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent.*

2^o Aussi comme a remarqué saint Ambroise¹, David ne demande pas à Dieu qu'il lui fasse miséricorde simplement et absolument, mais conformément à sa parole, et selon les règles de sa justice qui demande ses droits.

3^o *De lege tuâ miserere meî, miserere meî secundum eloquium tuum.* Ce mot de pénitence vient de peine, et ce mot de peine vient de l'adverbe latin *pone*; parce que la peine est toujours à la suite de la coulpe, le péché porte toujours en croupe la peine. Vous offensez Dieu hardiment et sans retenue, parce que vous vous imaginez en être impuni; c'est vous imaginer une chose qui ne fut jamais et ne sera jamais, une chose impossible de toute impossibilité; c'est comme si vous vous imaginiez un père qui n'aurait jamais eu d'enfant, un mari qui n'aurait point eu de femme, une montagne sans vallée; car la coulpe et la peine sont corrélatives. Ce qui faisait dire au saint homme Job (9, 27) : *Verebar omnia opera mea, sciens quòd non parceres delinquenti.* Je tremblais en toutes mes œuvres, parce que je savais que vous ne pardonnez pas à celui qui pèche. Dieu ne pardonne point à celui qui pèche, dit saint Grégoire (*Moral.*, cap. 27), c'est-à-dire qu'il ne laisse aucun péché sans punition : *Delinquenti Deus non parcit quia delictum absque ultione non deserit, aut enim hoc in se homo pœnitens punit, aut hoc Deus vindicans percutit*; car si le pécheur ne le punit en soi-même par la pénitence pendant cette vie, Dieu le venge infailliblement en l'autre monde par sa justice effroyable; et nous voyons en l'Écriture que le Saint-Esprit attribue à l'impénitence toutes les

¹ In illud ps. 128 : *Miserere meî de lege tuâ.*

punitions que Dieu envoie aux hommes, et à la pénitence le pardon et la miséricorde qu'il leur fait. Le même Job (24, 23) parlant d'une âme obstinée, dit : Son péché l'acheminera aux enfers, Dieu oubliera de lui faire miséricorde, parce qu'il lui a donné la commodité de faire pénitence, et elle en a abusé : *Peccatum ejus usque ad inferos, obliviscetur ejus misericordia, dedit ei locum pœnitentiæ, et eo abusus est*; comme au contraire, le texte sacré dit que Dieu pardonna aux Ninivites, au roi Achab, parce qu'ils firent pénitence.

4^o Supposons que vous ayez au parlement un procès d'importance, où il s'agit de tous vos biens, de votre honneur et même de votre vie : vous allez à Bordeaux pour le poursuivre : si votre procureur vous dit : Un tel papier manque en votre sac ; si les avocats que vous consultez vous disent : Si vous voulez gagner votre procès, il faut nécessairement avoir une telle pièce ; la femme de votre rapporteur qui a des inclinations pour vous, vous dit : J'ai toujours ouï dire à mon mari et aux gens de justice, qui ont parlé de votre affaire, que vous devez avoir une telle pièce pour gagner votre procès ; le rapporteur qui vous est favorable vous dit : Je serai obligé de vous condamner si vous ne fournissez cette pièce ; ne seriez-vous pas interdit de jugement, si vous ne faisiez pas tous vos efforts pour fournir cette pièce ? Vous avez un procès de la dernière importance au tribunal de la justice de Dieu qui se doit juger à l'heure de votre mort, et qui possible est déjà sur le bureau ; il ne s'agit pas de champs, de vigne, de bétail ou autre bien temporel, mais du royaume des cieux, ou d'être brûlé éternellement. Le prédicateur, qui est votre procureur, qui procure votre salut de toute son affection, vous dit que pour le gagner il faut faire pénitence. Saint Pierre, saint Paul, saint Jean l'Évangéliste, les autres saints qui sont vos avocats, vous déclarent qu'elle vous est nécessaire. Saint Pierre, ès Actes (2, 38) : *Pœnitentiam agite in remissionem peccatorum vestrorum* ; faites pénitence pour avoir pardon de vos péchés. Saint Paul au même livre (17, 30) : *Annunciat Deus hominibus ut omnes pœnitentiam agant* ; Dieu annonce aux hommes que tous fassent pénitence. Saint Jean en l'Apocalypse (2, 22) dit : *In tribulatione maximâ erunt, nisi pœnitentiam egerint* ; ils seront en très-grande affliction s'ils ne font pénitence. L'Eglise, qui est l'épouse de votre rapporteur, vous dit : Pour assurer votre salut, il faut suivre les exhortations que saint Jean-Baptiste vous a faites, disant : *Faites des fruits dignes de pénitence : Sancti Joannes hortamenta sectando ad eum quem prædixit securo perveniat*. Le Fils de Dieu, qui n'est pas seulement votre rapporteur, mais votre juge souverain, vous dit par deux fois en un même lieu, pour le mieux inculquer : *Si vous ne faites pénitence, je vous condamnerai, vous périrez tous*. Ne serez-vous donc pas ennemi de votre salut et fou au dernier degré si vous ne faites pénitence ?

SECOND POINT. — 1^o Mais quelle pénitence faut-il faire ? les philosophes platoniciens disaient que les noms sont les chariots de l'essence, *ὀχήματα τῆς οὐσίας*, parce qu'ils nous apportent la connais-

sance de la nature et de l'essence de chaque chose. Pour donc apprendre quelle est la propre essence et nature de cette vertu qui nous est nécessaire, il faut considérer les trois noms que l'Écriture lui donne; elle l'appelle conversion, componction, pénitence. Ces trois noms nous enseignent comment nous devons être disposés au regard du passé, du présent et de l'avenir en la pratique de cette vertu.

Au regard du passé, Dieu dit si souvent par ses prophètes : *Convertissez-vous à moi*, parce que la pénitence et une conversion admirable, une alchimie spirituelle, une métamorphose divine, une transformation ou réforme salutaire qui fait un si grand changement en l'âme que l'Écriture l'appelle nouvelle créature, et Dieu dit qu'elle prend un esprit tout nouveau et un cœur tout autre qu'elle n'avait, c'est-à-dire, des pensées, des affections, des humeurs, desseins, façons de faire toutes contraires aux précédentes.

Saint Chrysostome disait à son peuple, qu'il faut dire de la pénitence, ce que saint Pierre a dit du baptême, que c'est l'arche du vrai Noé; car comme il n'y avait point d'autre moyen de se garantir du déluge que d'entrer en l'arche, ainsi après le péché, il n'y a point d'autre refuge pour se mettre à couvert de la vengeance du ciel, que d'entrer en pénitence, et comme toute sorte d'animaux, même les plus sauvages et farouches, furent reçus en l'arche, ainsi toute sorte de pécheurs, même les plus criminels et désespérés sont reçus à pénitence; mais avec cette différence que les animaux sortirent de l'arche tels qu'ils y étaient entrés : le loup y entra loup et en sortit loup, le corbeau y entra corbeau et en sortit corbeau; au lieu qu'en l'arche de la pénitence, les loups deviennent des agneaux, les corbeaux des colombes.

La conversion d'un pécheur est appelée dans le texte sacré régénération, renaissance, résurrection. On dit en l'école de saint Thomas, qu'en la génération et en la résurrection, il se fait un changement si universel de tout le composé, qu'il n'y en demeure rien du tout que la matière première : *Fit resolutio usque ad materiam primam*; car puisque en un corps ressuscité, ce n'est plus la même forme qui était auparavant, par conséquent ce n'est plus la même couleur, la même figure, la même mollesse ou dureté, ni les autres accidents qui y étaient. L'âme pécheresse étant justifiée, reçoit, si l'on peut ainsi dire, une nouvelle forme, un esprit tout nouveau, un esprit, non-seulement différent, mais tout contraire à celui qu'elle avait un peu auparavant; elle était possédée de l'esprit malin, elle est à présent animée de l'esprit divin.

Ce que vous connaîtrez encore mieux, si vous considérez avec moi, que par le péché mortel il se fait en l'âme une effroyable conversion : *Aversio à Deo, conversio ad creaturam*. Les anciens disaient, que Circé, c'est-à-dire Volupté, convertissait les hommes en bêtes sauvages : le péché mortel fait une conversion plus horrible, il vaudrait mieux être converti en crapaud, que d'être converti en pécheur; le pécheur est incomparablement plus odieux, abominable, exécrationnable, qu'un crapaud. Je vous fais juge, s'il ne faut pas un étrange changement, une admirable transformation, en une âme plus odieuse qu'un crapaud, pour en faire une créature

très-aimable, toute céleste, tout angélique et divine. C'est ce qui se fait en la pénitence, où elle n'est pas vraie, mais plâtrée et contrefaite : *Hæc mutatio dextræ Excelsi.*

Elle s'appelle, en second lieu, componction : *In cubilibus vestris compungimini*, dit le Psalmiste ; et ès Actes des Apôtres, ceux qui entendirent la prédication de saint Pierre, furent touchés de componction : *Compuncti sunt corde* ; parce que la pénitence pique et perce notre cœur d'une vive douleur, remplit notre âme, d'une sainte tristesse. Saint Paul en exprime les qualités en peu de paroles : *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo.* Cette tristesse doit être cordiale : *Cordi meo* ; elle doit être grande : *Tristitia mihi magna est* ; elle doit être de durée : *Continuus dolor.*

La grâce fait ces ouvrages comme la nature, non comme l'art. Quand un peintre ou un sculpteur fait l'image d'un homme, il ne s'étudie qu'à bien faire l'extérieur, les yeux, les joues, les oreilles, les mains, il ne fait rien au dedans ; aussi il ne fait rien de vivant, tout y est inanimé, immobile, inutile.

C'est un faux homme, non un vrai homme. Quand la nature forme un enfant dans les entrailles de sa mère, elle commence par le cœur, elle façonne le foie, le cerveau, les autres parties nobles et intérieures. Si vous vous contentez de pleurer, frapper votre poitrine, confesser vos péchés, et que le cœur ne soit point changé, c'est une pénitence artificielle, pénitence fausse et inutile, qui n'est point animée de la grâce de Dieu : *Apud cordis interpretationem ars non admittitur ad salutem*, dit saint Augustin. Dieu ne veut point d'artifice en nos dévotions, il veut qu'elles soient naïves, sincères, véritables, cordiales : *Omnis gloria ejus filia Regis ab intus.* La vraie conversion commence par le cœur, change l'esprit et l'affection, qui sont les parties nobles et vitales : *Facite vobis spiritum novum, et cor novum.*

Tristitia mihi magna est. Cette tristesse doit être la plus grande de toutes les douleurs, non sensiblement, mais appréciativement, c'est-à-dire, que vous devez être plus triste d'avoir offensé Dieu, que d'aucune perte que vous ayez jamais faite, que d'aucun mal que vous ayez encouru, que d'aucune affliction qui vous soit jamais arrivée ; puisque l'objet de la tristesse est le mal, d'autant que le mal est plus grand, on en doit concevoir plus grande tristesse. Comme Dieu étant le plus grand bien qui soit au monde, et qui puisse être, mérite d'être aimé plus que tous les biens qui sont au monde ; ainsi le péché étant le plus grand mal qui soit et puisse être, mérite d'être haï et abhorré plus que tous les maux qui sont au monde et qui puissent être.

Les amants et les malheureux font des souhaits à perte de vue, désirent des choses qui ne furent jamais et qui ne peuvent être : *Fingunt sibi somnia amantes.* Un bon ecclésiastique qui aimait bien Dieu, qui avait grand regret de sa vie passée, chantant au chœur l'office divin, quand on disait le cantique des trois jeunes hommes, et le psaume 148, où on invite toutes les créatures, tous les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les animaux de la terre, à louer et bénir Dieu, souhaitait de donner à chacune des ces

créatures cent mille cœurs aussi enflammés d'amour de Dieu que les plus hauts séraphins, cent mille bouches qui louassent Dieu aussi excellemment que les anges et les archanges; et puis concevant un grand regret de ses fautes, il disait en soi-même : Malheureux que je suis, je pouvais faire autrefois une chose plus souhaitable que tout cela, si je me fusse abstenu du péché, car j'ai plus déshonoré le bon Dieu par un seul péché mortel, que toutes les créatures ne l'honoreraient, si j'avais donné cent mille cœurs et cent mille bouches pour aimer et louer Dieu, à chacun de ces petits poissons qui nagent en l'eau, à chacune de ces petites fourmis qui rampent sur la terre, à chacun de ces petits moucherons qui volent en l'air; et si un tigre avait déchiré tous ces cœurs, fermé toutes ces bouches, étouffé toutes ces voix, tué toutes ces bestioles, il n'aurait point fait un si grand mal comme moi en commettant un péché mortel : car j'ai fait plus de déshonneur, plus de déplaisir, plus de desservice au bon Dieu, par un péché mortel, que tous ces cœurs, toutes ces flammes d'amour, toutes ces bouches, toutes ces voix, toutes ces louanges ne lui auraient pu rendre d'honneur, de plaisir, de service en cent mille ans; n'est-ce pas un grand sujet d'extrême tristesse? *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor.* Ces deux paroles sont bien jointes : quand la tristesse est grande, elle est de durée; si elle n'est qu'éphémère et journalière, elle n'était ni grande ni cordiale. Quand vous êtes tombé d'un escalier, et que vous vous êtes disloqué un bras ou un autre membre, si on vous a fait grande douleur en le remboitant, vous avez grande crainte de tomber derechef; toutes les fois que vous montez ces degrés, c'est avec une grande circonspection. Quand vous avez le cœur outré de douleur, navré de grande repentance d'avoir d'offensé le bon Dieu, cette plaie ne s'essuie pas si promptement, elle vous saigne longtemps; quand vous avez pleuré bien amèrement et ressenti un extrême regret d'avoir commis le péché, vous craignez plus la rechute, vous en redoutez les dangers, vous en évitez les occasions; quand vous ne vous êtes repenti que par des motifs temporels et terrestres, d'un faible regret qui effleure le cœur, cette disposition n'est pas de durée, vous reprenez bientôt vos premières brisées; c'est une repentance pharaonique, une pénitence de réprouvé. Pharaon voyant les fléaux que Dieu lui envoyait, la grêle, les grenouilles, les monches et autres bestioles qui alligeaient sa cour et son royaume, disait de temps en temps : *Peccavi, Dominus justus, ego, et populus meus impius* (Exod. 9, 27, et cap. 10, 16); J'ai péché, Dieu est juste; je suis un impie et mon peuple aussi; mais aussitôt que Dieu avait retiré ses fléaux, il endurcissait son cœur et refusait d'obéir. Il vous arrive un procès d'importance, où il s'agit de tout votre bien; un de vos enfants vient à mourir; vous tombez en une maladie dangereuse, vous dites : *Peccavi*; ce sont mes péchés qui en sont cause; vous allez à confesse, vous quittez votre mauvaise vie; mais ce n'est que pour un temps : sitôt que le mal est passé, votre bon propos est cassé, comme dit le proverbe italien.

3^o Le troisième nom que l'Écriture donne à cette vertu, dont nous traitons, c'est le nom de *pénitence*; ce nom exprime autre

chose que les deux premiers, car le prophète Jérémie disait : Mon Dieu, après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence. Et dès Actes des Apôtres (2, 37), ceux qui entendirent la prédication de saint Pierre, le jour de la Pentecôte, furent touchés de componction, et l'Apôtre leur dit : Faites pénitence. Il y a donc différence entre faire pénitence et être converti, ou touché de componction : être converti, c'est changer de vie; être touché de componction, c'est avoir grand regret et déplaisir des péchés qu'on a commis; faire pénitence, c'est satisfaire à la justice de Dieu par des jeûnes, prières, aumônes et autres bonnes œuvres. Mais nous en traiterons plus au long, s'il plaît à Dieu, dès jours suivants; je me contenterai à présent de vous avertir, qu'il peut arriver, et arrive quelquefois, que vous soyez converti, et que néanmoins vous ne soyez pas vrai pénitent; vous vous corrigez quelquefois d'un péché sans vous repentir de l'avoir commis. Un homme qui a été sur mer, et qui s'est enrichi par des marchandises qu'il a rapportées du Levant, peut avoir une vraie volonté de n'y plus retourner à cause des risques de sa vie qu'il a encourus, et néanmoins il ne se repent pas d'y avoir été : ainsi peut-être que vous avez la volonté de ne vous plus battre en duel, à cause du danger qu'on y court, mais vous ne vous repentez pas de vous être battu, parce que vous êtes ravi que votre ennemi soit mort; peut-être que vous avez la volonté de ne plus commettre de simonie, de ne plus faire d'antidote, mais vous ne vous repentez pas de l'avoir fait, parce que vous en avez acquis un bon bénéfice, ou gagné votre procès; pour ce, ce serait un avis très-salutaire, de faire comme cette sainte pénitente, qui brûla en pleine place tout ce qu'elle avait acquis par le maudit métier du péché infâme; il faudrait quitter ce bénéfice, cet office, cet héritage que vous avez acquis par voies illicites.

CONCLUSION. — Le texte sacré nous raconte une histoire qui est une belle figure et un tableau raccourci de tout ce que nous avons dit en ce discours. Le dévot Judas Machabée et ses frères, après une glorieuse victoire remportée sur les infidèles qui avaient envahi le temple, montèrent en ce lieu saint pour le nettoyer et renouveler : *Ecce contriti sunt inimici nostri, ascendamus nunc mundare sancta, et renovare* (1. Mach. 4, 36); et voyant le dégât qu'on y avait fait, ils firent un grand deuil, déchirant les vêtements, mettant de la cendre sur la tête, se prosternant contre terre et criant lamentablement au ciel; et comme ils virent l'autel des holocaustes profané par les gentils, ils eurent une bonne pensée qui leur vint du ciel, qu'il était plus à propos de le détruire et d'en dresser un autre : *Incidit illis consilium bonum, ut destruerunt illud*; et après avoir tout renouvelé, ils ordonnèrent qu'on en célébrerait tous les ans une fête avec octave, qui s'appelle en l'Evangile *Encœnia*. Voilà ce qu'il faut faire pour rebénir le temple de votre âme quand il est pollué par le péché; il faut combattre généreusement, et remporter une glorieuse victoire sur les respects humains, sur les répugnances que vous avez de restituer le bien d'autrui, de rompre les amitiés vicieuses, de pardonner à

votre ennemi et de refaire la paix avec lui, sortir de l'occasion du péché, quitter les emplois et offices qui vous y portent. Sera-t-il dit que si peu de chose empêche votre réconciliation avec Dieu, votre sanctification, votre avancement et votre bonheur éternel. Après avoir vaincu tous les empêchements qui s'y opposent, il faut nettoyer et renouveler le temple de Dieu par une vraie conversion : *Mundare, et renovare sancta* ; dire avec le Fils de Dieu : *Ecce nova facio omnia* ; mettre en pratique cet avertissement de saint Paul : *Renovamini spiritu mentis vestræ ; induite novum hominem* (Ephes. 4, 23) ; et cet avis de saint Thomas : *Recedant vetera, nova sint omnia corda, voces, et opera* ; prendre des pensées, des sentiments, des affections, des paroles, des humeurs, des façons de faire toutes contraires aux précédentes, et puis, par une vive componction, faire un grand deuil, vous lamenter, vous attrister, vous prosterner en terre, vous humilier devant Dieu, de voir votre âme qui était son sanctuaire, toute polluée et ruinée : *Vocavi eos ad planctum*.

Plange quasi virgo ; vous avez perdu par le péché votre divin époux, votre père, votre ami, votre pasteur, votre défenseur, votre trésor ; n'avez-vous pas grand sujet de pleurer ? Enfin, par une parfaite pénitence, il faut détruire l'autel des holocaustes qui a été profané, votre corps sur lequel vous offriez à Dieu des sacrifices de justice et de miséricorde, des aumônes et œuvres de charité : *Talibus hostiis promeretur Deus* ; cet autel, dis-je, qui a été profané par le péché, vous devez l'affliger, le maltraiter, le mortifier, et désirer de le détruire, s'il vous était permis. Si Dieu vous fait la grâce de faire une si sainte dédicace, il en faudrait célébrer une fête annuelle tous les ans, au jour anniversaire de votre conversion et de votre confession générale, remercier Dieu d'un si grand bénéfice et renouveler vos bonnes résolutions ; vous confesser et communier, ou faire quelque autre dévotion particulière ; car ce jour a été une grande fête pour vous, et les anges l'ont solennisé dans le ciel ; ç'a été pour vous un jour de Noël, puisque le Fils de Dieu est né dans votre cœur ; ç'a été un jour de Pâques, puisque vous avez été ressuscité de la mort du péché à la vie de la grâce ; ç'a été un jour de Pentecôte, puisque vous avez reçu le Saint-Esprit ; ç'a été la veille de la grande solennité que vous célébrerez éternellement dans le ciel avec les âmes bienheureuses. *Amen*.

SERMON XI.

DES TROIS PREMIÈRES PROPRIÉTÉS DE LA VERTU DE PÉNITENCE,
SAVOIR : QU'ELLE DOIT ÊTRE CORDIALE, EFFECTIVE, DILIGENTE.

Convertimini ad me in toto corde vestro.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur.

(Joël. 2, 12.)

CES jours passés nous considérons que celui qui a commis un péché mortel avant ou après le baptême, ne peut être sauvé sans la vertu de pénitence, non pénitence telle quelle, mais qui soit assortie de toutes les conditions que Dieu demande de nous en son Ecriture sacrée. Nous en avons dit quelque chose, mais ce n'a été qu'en passant; le temps ne nous permet pas de les expliquer bien au long. Je dois le faire aujourd'hui et demain, Dieu aidant, et vous faire voir que la parfaite pénitence est assaisonnée de six propriétés, c'est-à-dire qu'elle doit être intérieure, effective, diligente, surnaturelle, générale, persévérante. Aujourd'hui nous parlerons des trois premières, qui feront le partage de mon discours.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — *Pœnitentia debet esse interior* : 1° Scripturâ, 2° Patribus, 3° Comparatione.

II. PUNCTUM. — *Debet esse effectiva, id est producere effectus* : 1° Correptionem morum, 2° Fugam occasionum, 3° Bona opera.

III. PUNCTUM. — *Debet esset diligens* : 1° Scripturâ, 2° Rationibus, 3° Comparationibus.

PREMIER POINT. — 1° La première condition nécessaire à la vraie pénitence, c'est qu'elle doit être intérieure et cordiale : *Convertissez-vous à moi de tout votre cœur.*

La principale pièce que Dieu demande de vous, c'est votre cœur; si vous ne lui faites ce présent, tous les autres dons ne sont rien, ou fort peu de chose en sa présence. Quelle action plus religieuse, plus sainte, plus digne de la majesté divine que le sacrifice et particulièrement l'holocauste, qui ne s'offre qu'à Dieu seul, qui est le vrai culte de latrie, qui reconnaît la souveraineté et l'indépendance de Dieu? Et toutefois David (Ps. 50, 18) dit que Dieu ne regarde pas de bon œil les hosties pacifiques, les victimes de propitiation, les holocaustes et autres sacrifices, s'il n'y a que cela; à plus forte raison, il ne fait pas grand état des confessions, frapements de poitrine, prosternements, processions, pèlerinages et autres semblables actions extérieures, si la disposition intérieure de pénitence n'y est pas. Cette disposition ne consiste pas en un certain attendrissement de cœur et de douleur sensible que vous avez quelquefois en la considération de vos péchés, qui vous fait pleurer, gémir et soupirer; cela n'est pas absolument mauvais, c'est quelquefois une bonne marque, mais il ne s'y faut pas fier; s'il n'y a autre chose, le péché n'en est pas effacé : car cela peut procéder de la

nature; il y a des personnes qui sont naturellement molles, tendres, faibles, affectives, comme les femmes et les filles qui sont aisément touchées d'affection sensible, et répandent des larmes au moindre objet de tendresse qui se présente. *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*; le sacrifice que Dieu demande est agréé, c'est un esprit affligé, un cœur contrit et humilié, un vrai regret d'avoir offensé une si haute majesté, une sincère et cordiale volonté de ne le jamais plus faire pour quoi que ce soit; que Dieu, qui voit le fond de votre cœur, puisse dire : Voilà une âme qui est si déplaisante de m'avoir offensé, que si c'était à refaire, elle aimerait mieux perdre son procès que de se parjurer, être estimée lâche que d'accepter un duel, être ruinée de bien, d'honneur et de réputation que de consentir à un péché mortel; et elle est en disposition de faire tout ce qu'elle connaîtra être de ma sainte volonté.

2^o Saint Thomas (3. p., q. 85, a. 4) fait un article tout exprès pour expliquer et autoriser cette doctrine. Il nous fait remarquer que nous pouvons considérer la pénitence, ou comme une passion de l'âme ou comme une vertu chrétienne. Comme passion, c'est une tristesse qui est en la partie inférieure de l'âme; ainsi que l'amour sensible, et qui, de son estoc, n'est bonne ni mauvaise, ni méritoire ni déméritoire, mais procède de la nature qui est blessée: *Ex læsione naturæ*, dit saint Bonaventure; car le péché étant contraire à la raison, et par conséquent à la nature de l'homme qui est raisonnable, il cause naturellement je ne sais quelle tristesse, répugnance et remords de la syndérèse. Comme vertu chrétienne, la pénitence est un rejeton de la vertu de justice, qui a son trône en la volonté, mais éclairée et conduite par les lumières de l'entendement; ainsi, la vertu de la pénitence, c'est lorsqu'avec connaissance de cause et par la grâce du Saint-Esprit, voyant que c'est un très-grand mal et une injustice très-monstrueuse d'offenser une majesté qui mérite être infiniment aimée et honorée, vous avez un véritable déplaisir de l'avoir offensé, une sincère volonté de lui satisfaire, et que vous êtes disposé à mettre en exécution tout ce qu'il désirera de vous.

3^o De là vient que la cendre a toujours été le symbole et l'hiéroglyphe de la pénitence. L'Eglise nous la met sur la tête, au premier jour de carême, pour plusieurs raisons très-belles et mystérieuses; je dirai ceci en passant et par parenthèse. Premièrement, le saint carême est un temps d'abstinence et de jeûne, tous les chrétiens y sont obligés, s'ils n'ont une excuse légitime, et nous n'avons point de plus puissante bride pour nous empêcher de rompre notre jeûne que de nous souvenir que le premier homme, pour avoir rompu son jeûne par un morceau de pomme, nous a engagés à la mort et a été réduit en cendre. Secondement, le saint carême est un temps d'oraison et de prière, pour honorer les prières que le Fils de Dieu a faites pour notre salut dans le désert, et il n'y a point de meilleure disposition pour prier Dieu, que de nous humilier beaucoup en sa présence, que de reconnaître et lui remontrer notre chétiveté et la bassesse de notre extraction; *Recordare quia pulvis sumus*. Mon Dieu, je suis trop peu de chose pour être l'objet de votre justice, voyez que je ne suis qu'un peu de

cendre, je suis indigne de votre colère : *Indignus numinis ira*. En troisième lieu, le saint carême est un temps de pénitence, et la cendre en exprime très-bien la nature et les propriétés : *Oro supplex, et acclinis, cor contritum quasi cinis*. Voilà une belle prière, vu que nous ne mentionnons point en la disant, pourvu que notre cœur soit calciné et pulvérisé comme cendre. Le cœur contrit est le contraire du cœur endurci, que l'Écriture reprend si souvent. Tant que ce bois est entier, il est dur et impénétrable, il résiste à ceux qui le touchent, on ne le peut enfoncer ; faites qu'il soit jeté au feu et réduit en cendres, ces cendres ne résistent plus, vous les pénétrez aisément, le doigt y entre de tous côtés. Quand vous étiez en état de péché, vous aviez le cœur endurci, votre volonté résistait aux secrètes touches de Dieu, à sa divine volonté, à ses inspirations ; si vous êtes vraiment converti, si vous avez le cœur contrit et humilié : *Cor contritum quasi cinis*, le feu de l'amour de Dieu l'a enflammé et réduit en cendres, il ne s'oppose plus à la volonté de Dieu ; le Saint-Esprit, qui est surnommé le *doigt de Dieu*, y entre de tous côtés ; vous ne résistez plus à ses inspirations, encore moins à ses commandements. Mon Dieu, vous voulez que je travaille en mon métier aussi fidèlement pour autrui que pour moi, je le veux ; que je ne jure point, que je dise oui, non, sans ajouter aucun serment, je le veux ; que je sois chaste et honnête en mes paroles, je le veux.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Et parce que notre cœur est si cauteleux et si rusé, qu'il ne trompe pas seulement les autres, mais il nous trompe souvent nous-mêmes, et nous prenons plusieurs fois des idées en notre imagination et des pensées de notre esprit pour des affections de notre cœur ; vous devez vous défier de votre pénitence, la tenir très-suspecte, douteuse, incertaine, et votre salut très-mal assuré et en évident danger, tant que votre conversion ne produit pas des effets d'une vraie et sincère pénitence, qui sont un vrai amendement de vie, la fuite des occasions de tout péché, la pratique des solides vertus. Isaïe (59, 13) nous découvre une grande erreur qui règne parmi le peuple chrétien : *Locuti sumus in corde verba mendacis*. Il arrive souvent que nous mentons à Dieu par des paroles intérieures, comme nous mentons aux hommes par des paroles extérieures. Il y a plusieurs personnes qui nous disent : Monsieur, disposez de moi comme d'une personne qui vous est tout acquise, je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur ; et nous n'en croyons rien, nous savons tout le contraire ; nous disons que ce sont de beaux compliments, de purs mensonges. Ainsi vous dites souvent en votre esprit, même je ne sais avec quelle tendresse : Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, je suis marri de vous avoir offensé, je me repens de tous mes péchés, parce qu'ils vous déplaisent et que vous êtes infiniment bon ; et Dieu dit : Je n'en crois rien, je n'en crois rien, je vois tout le contraire : *Inimici Domini mentiti sunt ei*. Dieu voit que cela n'est qu'en l'imagination, ou en la surface de votre esprit, non en l'affection et au centre de la volonté. A quoi connaissez-vous si quelqu'un a bonne volonté pour vous ou si ce sont des compli-

ments qu'il vous donne? Aux effets : *Probatio dilectionis, exhibitio est operis*. Votre parent vous dit : Je suis bien mari qu'une telle disgrâce vous est arrivée, qu'on vous a intenté ce procès injuste; et avec tout cela il refuse de faire ce qu'il pourrait pour vous y aider, pour vous en retirer; vous dites : Fourbe! fourbe! mon parent donne de belles paroles, et voilà tout; c'est un complimenteur, accompli menteur, menteur accompli. Vous dites en votre esprit : Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur, je suis mari de vous avoir offensé; et avec cela, vous refusez de faire ce qu'il demande de vous, d'ôter de votre maison ou de votre personne ce qui offense ses yeux, de payer vos dettes, de restituer le bien mal acquis, de faire la révérence et parler amiablement à celui qui vous a désobligé, de prier Dieu tous les soirs avec vos domestiques, de régler votre vie pour ne point perdre de temps, découvrir votre sein, de jeter au feu ces livres d'amour, ces tableaux où il y a des nudités, de quitter l'occasion du péché. Toutes ces tendresses de cœur, belles protestations, actes prétendus de contrition, sont pures tromperies; mais tromperies si adroites, si fines, que vous ne trompez pas seulement les autres, vous vous trompez aussi vous-même; mais vous ne sauriez tromper Dieu, qui crie : *Lingua sua mentiti sunt ei : Cor autem eorum non erat rectum cum eo, et in præceptis ejus noluerunt ambulare. Apud cordis interpretem ars non admittitur ad salutem*, dit saint Augustin (Serm. de Tempore).

2^o Pour montrer qu'il n'y a point d'artifice, ni de fourberie en votre conversion, vous devez avoir en horreur et éviter comme la mort, non-seulement le péché, mais l'occasion du péché, à l'exemple de saint Pierre, de saint Paul, de sainte Magdeleine et des autres vrais pénitents. Saint Pierre reconnaissant sa faute par une œillade de miséricorde que le Fils de Dieu lança sur lui, pleura amèrement; mais auparavant il sortit de la maison où il avait péché : *Egressus foras flevit amarè*. Saint Paul, un peu après sa conversion sort de son pays, va en Arabie, où il ne pouvait être importuné de ses camarades qui l'eussent sollicité de quitter la foi. Sainte Magdeleine, sainte Marie Egyptienne, sainte Pélagie, sainte Thais, saint Moïse, saint Guillaume, pour éviter les occasions et les dangers de retomber, se retirèrent en des grottes au fond du désert, ou en des monastères écartés.

Saint Ambroise a très-bien remarqué que Jésus, parlant de la pénitence des Ninivites qui se lèveront contre nous au jour du jugement, y a joint la sagesse de la reine de Saba, pour nous apprendre que la prudence doit être jointe à la pénitence : celle-ci pour effacer le péché passé, celle-là pour éviter la rechute par la fuite des occasions : *Peccatum pœnitentia delet, sapientia cavet*.

In exitu Israel de Agypto, domus Jacob de populo barbaro; facta est Judæa sanctificatio ejus, Israel potestas ejus. Tant que le peuple Juif demeura en Egypte, il ne fut pas estimé bien saint, ni parfaitement dédié au vrai Dieu. Judée, en hébreu, signifie *confession*; la confession ne sera votre sanctification, ne vous donnera la grâce sanctifiante, jusqu'à ce que vous sortirez d'Egypte, c'est-à-dire jusqu'à ce que vous ayez quitté l'occasion prochaine du pé-

ché. Si votre confesseur vous refuse l'absolution jusqu'alors, il ne fera que son devoir, il fera ce que Dieu a autorisé par de signalés miracles. Saint Raymond de l'Ordre de Saint-Dominique, était confesseur du roi d'Aragon. Ce prince allant en l'île de Majorque, y avait mené avec soi une fille qu'il entretenait impudiquement; le saint le pria de la renvoyer, parce qu'autrement il ne le pourrait absoudre et serait obligé de sortir de la cour. Le roi lui ayant promis de la quitter, mais n'en faisant rien, le confesseur va prendre congé de lui pour s'en retourner à Barcelonne; le roi envoie promptement à tous les ports défendre aux pilotes de recevoir en leurs vaisseaux un religieux de Saint-Dominique. Saint Raymond va au port, demande d'être reçu en un vaisseau qui allait faire voile : Je m'en garderai bien, dit le patron, il y va de ma vie, le roi l'a défendu sous peine de la corde. Ayant eu la même réponse de tous les nautonniers, il dit : Les hommes ne me veulent pas conduire à Barcelonne, le bon Dieu m'y conduira. Il étend son manteau sur la mer, l'attache à son bourdon comme à un mât, se met dessus comme en une barque, et dit : Mon frère, voulez-vous venir avec moi? ce bon frère n'eut pas la hardiesse..... Adieu donc, et faites mes recommandations au roi. Un vent en poupe pousse cette demi voile de laine, et rend le saint en six heures à Barcelonne, distante de Majorque de quarante lieues.

3^o Or cette fuite du péché, et des occasions qui nous y acheminent est bien nécessaire à la vraie conversion; mais elle ne suffit pas, elle doit être suivie de la pratique des bonnes œuvres, et des fruits dignes de pénitence. Saint Grégoire dit fort bien : Voilà par exemple que vous avez offensé grièvement un gentilhomme, vous avez flétri son honneur par des paroles injurieuses; vous connaissez votre faute, et vous dites : C'est le jeu qui en est cause, c'est le vin qui me l'a fait faire, je m'en repens, je ne jouerai de ma vie, je ne m'enivrerai plus de peur de tomber en ces désordres; quand ce serait de pair à pair, de gentilhomme à gentilhomme, il n'y a esprit raisonnable qui ose dire que vous avez satisfait par ces résolutions; il n'est point de juste arbitre qui ne dirait que vous êtes obligé de réparer son honneur par des soumissions et satisfactions qui aient quelque proportion à la grandeur et au grand nombre des injures que vous lui avez dites. Vous avez offensé votre Dieu, blasphémé son saint nom, fait litière de ses commandements, vous vous en repentez, vous vous en confessez, vous évitez les occasions d'y retomber, c'est très-bien fait; mais ce n'est pas assez, il faut satisfaire à la justice de Dieu par des humiliations, des pénitences, des mortifications, qui aient quelque rapport à l'énormité et à la multitude de vos crimes.

TROISIÈME POINT. — 1^o La troisième propriété de la vraie pénitence, c'est qu'elle est prompte et diligente. De peur de vous ennuyer, je me contenterai d'un passage de l'Écriture qui nous l'enseigne en peu de paroles : *Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem* (Eccli. 5, 8).

Non tardes; retardant à vous convertir, vous montrez que vous ne le faites pas de bon cœur, que c'est comme à regret et à contre-

cœur? et toutefois ce que Dieu demande principalement en votre conversion, comme nous avons vu, c'est le cœur et la bonne volonté : *Hilarem datorem diligit Deus*. Retardant à sortir du mauvais état où vous êtes, vous perdez le mérite des prières, des jeûnes, des aumônes et des autres bonnes œuvres que vous faites; elles vous peuvent servir pour obtenir de Dieu quelque bien temporel, ou autres grâces passagères; mais elles ne vous serviront de rien dans le ciel; et il n'y en a pas une seule qui pourrait vous acquérir des joies, des délices, des richesses, des contentements inconcevables pour toute l'étendue des siècles; et tout cela se perd sans ressource.

2^o *Non tardes*; en retardant, vous allez augmentant vos dettes, vous grossissez le tas de vos crimes, vous vous engagez de plus en plus à la justice de Dieu, vous déméritez sa miséricorde, vous vous asservissez au démon, vous fortifiez en vous le règne du péché, vous vous endurecissez en vos mauvaises habitudes, vous rendez votre conversion plus difficile.

Non tardes; qu'attendez-vous d'aller à confesse, et de changer de vie? L'heure de la mort? Il sera bien temps de commencer à bien vivre, quand il faudra finir la vie! De vouloir quitter le péché, quand le péché vous quittera! Qu'attendez-vous? Sur la fin du carême? Quand vous n'aurez plus de temps de jeûner, ou faire d'autres pénitences? N'y a-t-il autre chose à faire qu'à jouer, ivrogner, blasphémer tout le long de l'année, et puis à Pâques aller raconter cela à un prêtre, dire quelques chapelats et recevoir ainsi le corps de Jésus. Je ne sais en quelle conscience vous le pouvez faire, en quelle conscience on vous le peut permettre. Qu'attendez-vous à vous confesser la grande semaine? Quand les confesseurs accablés de monde, pressés de la brièveté du temps, ennuyés du long travail, n'entendront vos péchés qu'à demi, n'auront point loisir de vous examiner, de vous instruire et de vous exciter à repentance?

3^o *Ne differas de die in diem*. Si vous aviez reçu une blessure au corps, attendriez-vous quatre ou cinq jours à la faire panser? N'appelleriez-vous pas soudain un chirurgien pour y mettre un appareil? Si vous étiez tombé en un borbier, et aviez souillé vos mains, et votre visage, ou habits, remettriez-vous à vous nettoyer à la semaine qui vient? n'iriez-vous pas promptement à l'eau pour vous laver? Si on vous avait dérobé cent pistoles, demeureriez-vous un mois sans faire la recherche du larron? N'emploieriez-vous pas à la même heure tous les moyens possibles pour les recouvrer? Vous avez reçu en l'âme une plaie mortelle, et peut-être plus de quatre, plus de six, plus de dix, par les péchés que vous avez commis; vous vous êtes vautré en la boue puante des impudicités; vous avez perdu la grâce de Dieu et les dons du Saint-Esprit; et vous différez d'aller à confesse pour être guéri, pour vous laver, et pour réparer la perte que vous avez faite?

Ne differas converti. Si vous portiez votre manteau à l'envers, quand on vous en avertirait, refuseriez-vous de le retourner promptement? Vous portez votre âme à l'envers, elle est toute renversée, tout y est sens dessus dessous; vous aimez ce que vous devriez haïr, vous méprisez ce que vous devriez aimer; vous aimez

le jeu, les danses, les cabarets, les assemblées des garçons et des filles, les cajoleries et les pertes de temps, les mauvaises compagnies; vous méprisez les remontrances de votre mère, les prières, le service de Dieu, la compagnie des gens de bien. Si votre enfant s'accoutumait de marcher à reculons, ne le redresseriez-vous pas? ne diriez-vous pas qu'il tomberait tôt ou tard en des caves ou précipices?

Converti ad Dominum. Vous pensez disposer de votre vie comme si vous en étiez le maître, vous remettez votre conversion au temps à venir, qui n'est pas à vous; c'est Dieu qui en est le maître; vous vous imaginez qu'il prendra vos mesures, et vous donnera plusieurs années de vie, pour continuer en vos débauches; l'un de ces jours, quand vous y penserez le moins, il montrera qu'il est maître, vous retirant de cette vie.

Ad Dominum; il est maître de ses grâces, il les donne, non-seulement à qui bon lui semble, mais quand bon lui semble. Si vous les méprisez maintenant, quand il vous les présente, vous les demanderez quelque jour, et elles vous seront refusées; ne les méprisez pas si vous êtes sage, mais demandez-les souvent à Dieu de grande affection, lui disant avec l'Eglise: Grand Dieu! qui ne rebutez personne, qui recevez avec miséricorde et à bras ouverts tous les vrais pénitents, pour grands et abominables pécheurs qu'ils aient été; jetez une œillade de compassion sur ceux qui ne peuvent pas avoir une bonne pensée sans votre grâce prévenante; éclairez nos entendements d'un rayon de votre lumière, amollissez notre cœur par une secrète mais puissante touche de votre Saint-Esprit; faites-nous la grâce de faire une pénitence cordiale, effective, diligente, salutaire, qui soit digne de participer aux mérites des pénitences et des souffrances de Jésus Notre Seigneur votre Fils, qui vit et règne avec vous en tous les siècles des siècles. Amen.

SERMON XII. .

DES TROIS AUTRES PROPRIÉTÉS DE LA PARFAITE PÉNITENCE,
SAVOIR : QU'ELLE DOIT ÊTRE SURNATURELLE, GÉNÉRALE,
PERSÉVÉRANTE.

Convertimini ad me in toto corde vestro.

Convertissez-vous à moi de tout votre cœur.

(JOEL. 2, 12.)

POUR ne nous pas tromper en une affaire de si grande conséquence, comme est le salut de notre âme, hier nous considérons les trois premières qualités de la vraie pénitence, qui sont d'être intérieure, effective, diligente. Aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres, savoir : qu'elle doit être surnaturelle, générale, persévérante.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Pœnitentia est participatio justitiæ vindicativæ Dei.

I. PUNCTUM. — Pœnitentia debet esse supernaturalis, non ex motivo naturali : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione, 4^o Rationibus.

II. PUNCTUM. — Pœnitentia debet esse generalis de omnibus peccatis : 1^o Scripturâ, 2^o Ratione, 3^o Exemplo.

III. PUNCTUM. — Pœnitentia debet esse perseverans : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Rationibus, 4^o Comparationibus, 5^o Exemplis.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum : Convertimini ad me in toto corde.

EXORDE. — L'angélique saint Thomas (3. p., q. 5, art. 83), et après lui toute la théologie, nous enseigne que la vertu de pénitence, comme la vertu de religion, est une espèce, ou du moins un surgen, un rejeton, et, comme on parle en l'école, une partie subjective ou potentielle de la justice, seconde vertu cardinale, qui a pour office de rendre à chacun ce qui lui est dû. Par la vertu de religion, nous rendons à Dieu le tribut d'honneur et d'hommage que nous devons à sa souveraineté; par la pénitence nous lui payons le tribut de satisfaction que nous lui devons. La religion est une espèce de justice commutative, la pénitence est une justice vindicative; celle-là convient à l'homme en tant qu'homme; celle-ci convient à l'homme en tant que pécheur. Et la même théologie nous apprend que toutes les vertus chrétiennes étant surnaturelles et célestes, sont des émanations, des écoulements et des participations des perfections de Dieu. La prudence est un rayon de lumière et de la sagesse incréée; la vertu de force ou de magnanimité est une effusion de la puissance divine; la vertu de pénitence est une participation et une imitation de la justice infinie que nous adorons en Dieu. Cette justice divine n'est autre chose que la haine que Dieu a du péché; et nous pouvons remarquer trois choses en cette haine, qui nous apprendront les trois conditions et propriétés de la pénitence, que nous avons proposées. Premièrement, cette haine procède de l'amour que Dieu a pour soi-même et pour sa bonté infinie : car toute haine suppose quelque amour, nous ne haïssons point le mal, que parce qu'il est contraire à quelque bien que nous aimons. Dieu abhorre le péché, parce qu'il est contraire à sa bonté, qu'il est obligé d'aimer. Secondement, cette haine est universelle; car comme elle lui est naturelle, comme il n'est pas indifférent en cette aversion et cette horreur qu'il a du vice, il abhorre nécessairement toute sorte de péché. Troisièmement, cette haine lui étant essentielle et nécessaire, elle est par conséquent immuable, invariable, inflexible; ce qui nous apprend que la pénitence qui en est une participation, doit être surnaturelle, générale, persévérante.

PREMIER POINT. — 1^o Le saint homme Job disait autrefois : *Si lotus fuero aquis nivium, et mundissima fulserint manus meæ* (Job. 9, 30) : Si je lave mes mains, c'est-à-dire mes œuvres avec de l'eau de neige, elles deviendront blanches, belles et éclatantes. Sur quoi saint Grégoire (*Moral.*, cap. 19) : *Hos itaque nivis aquâ non abluit, quorum fletus ab imis venit*. Pour bien nettoyer les ordures de nos mains, c'est-à-dire de nos œuvres, pour bien puri-

fier nos consciences , il ne faut pas se laver avec de l'eau de mare, ni de mer , ni de puits , mais avec de l'eau de neige. Quelques-uns se lavent avec de l'eau de mare, eau fangeuse et pleine de boue, et pleurent par des motifs très-imparfaits et vicieux. Cette fille qui s'est prostituée à un fripon , venant à confesse , pleure , gémit , soupire ; le confesseur pense en lui-même : O la bonne disposition ! ô que cette âme est bien convertie ! et les anges disent : Il n'en est rien , pourquoi pleure-t-elle ? parce que ce jeune homme qu'elle aime , l'a quittée après l'avoir déshonorée , il s'est moqué d'elle et a faussé les promesses qu'il lui avait faites de l'épouser et il est allé à l'armée. C'est se laver avec de l'eau boueuse , avec de l'eau de mare. D'autres se lavent avec de l'eau de mer , se repentent de leur crime à cause des amertumes et les disgrâces temporelles qui leur en arrivent. Cette autre fille pleure d'avoir été volage , parce que sa grossesse donne des preuves de son impudicité et la fera montrer au doigt par toute la ville. Ce valet se repent d'avoir dérobé à son maître , parce qu'il a été surpris en son larcin , on l'a chassé de la maison ; il passe pour un voleur. Ce père de famille se repent d'avoir été adonné au jeu et au cabaret , parce que ses dissolutions ont mis en déroute ses affaires ; il se repent d'avoir intenté et poursuivi un procès injuste , parce qu'il y a beaucoup de frais et a été condamné. Ce luxurieux se repent d'avoir fait mal avec cette fille débauchée , parce qu'elle lui a donné une maladie honteuse et infâme. Tout cela ne vaut rien , c'est se laver avec de l'eau de mer. D'autres ne se lavent qu'avec de l'eau de puits , c'est-à-dire ne se repentent que par crainte naturelle de tomber au puits de la damnation : *Non absorbeat me profundum , neque urgeat super me putens os suum*. Il faut se laver avec de l'eau de neige , c'est-à-dire se repentir par des motifs célestes et surnaturels.

2^o Saint Augustin dit : *Pœna non facit martyrem , sed causa* : Ce n'est pas le supplice principalement qui fait le martyr , mais la cause pourquoi il endure. Plusieurs hérétiques ont enduré des tourments comme les saints martyrs , et ne sont pas pourtant martyrs , parce qu'ils n'ont pas souffert pour l'amour de Dieu , mais pour leur opiniâtreté. Ainsi il faut dire : *Pœna non facit pœnitentem , sed causa*. Plusieurs malfaiteurs ont une repentance plus grande et plus vive de leurs crimes , que des âmes dévotes , et ne sont pas vrais pénitents ; ils ne se repentent pas pour l'amour de Dieu , mais parce qu'ils sont condamnés au fouet ou au gibet : *Nemo vestrum patiatur ut fur , aut homicida*.

Il y a des gens qui auront résisté des mois et des années entières à mille inspirations et sermons que Dieu leur a faites de se réconcilier à leur ennemi ; et si un grand duc leur dit : Je veux que vous vous en remettiez à moi , que vous me donniez vos intérêts..... Monsieur, disent-ils , vous m'obligez trop , vous me faites trop d'honneur ; et là-dessus ils s'accrochent et quittent la haine. Dieu ne trouve pas mauvais que vous vous accommodiez à la prière d'un grand , mais il trouve très-mauvais que vous ayez souvent refusé de vous accommoder pour l'amour de lui et à sa semonce.

3^o Vous pouvez juger de ceci par vous-même , et selon ce qui se passe dans le monde. Voilà un paysan ou un autre homme de néant

qui vous désoblige au dernier point, il vous dit des injures insolentes ou il empiète injustement sur vos héritages, parce qu'il voit que vous n'avez pas grande défense : Il vous arrive quelque bonne fortune qui vous élève, vous met en faveur et en crédit, vous fait grand et puissant en cour. Ce villageois voyant ce changement, vous va trouver, s'humilie devant vous, vous fait de beaux compliments, grande soumission, offres de service à perte de vue : Monsieur, je viens ici pour avoir l'honneur de vous rendre mes très-humbles respects, je vous suis tout acquis, je suis votre très-humble valet, très-obéissant et affectionné serviteur..... Si vous saviez assurément qu'il ne le fait que parce que vous avez la puissance en main, les armes pour le châtier et qu'il n'a point d'affection pour vous, feriez-vous état de ses soumissions? qu'en diriez-vous? qu'en penseriez-vous? ô le bon hypocrite! le bon fourbe! il fait du bon valet et du chien couchant; si je n'avais point de pouvoir et de crédit, il ne se soucierait guère de moi; il serait aussi prêt à me désobliger qu'il a jamais été. Vous considérez la puissance infinie de Dieu, la rigueur et sévérité de sa justice, les supplices effroyables qu'il a préparés à ceux qui l'offensent, et par pure appréhension de ses châtimens, par crainte naturelle du feu, vous vous repentez, vous allez à confesse; qu'est-ce? c'est que vous vous aimez, mais vous n'aimez pas Dieu; vous craignez la peine, non la coulpe; vous redoutez le feu, non l'offense de Dieu : *Times ardere, non peccare*. Dieu ne fait pas grand état de cette conversion; s'il n'avait point de justice, de puissance, d'enfer, vous ne vous soucieriez guère de lui.

4^o La maxime de théologie dit : *Secundùm ordinem agentium est et ordo finium*. La vraie repentance doit procéder d'un principe surnaturel et divin; donc elle doit avoir une fin surnaturelle et un motif divin; et puis ces repentances qui ne se font que par des intérêts temporels, par amour-propre et par crainte naturelle du feu, arrêtent bien la mauvaise action, mais elles n'ôtent pas l'affection au péché. L'écolier qui ne s'abstient du jeu que par crainte du châtiment, retire bien sa main du jeu, mais il n'en retire pas son cœur. Et de là vient encore que telle pénitence pour l'ordinaire, n'est pas de durée, mais éphémère, journalière et passagère : *Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur*; ce n'est pas le Père céleste, ni son amour, ni sa grâce, qui plante en nos cœurs la repentance quand elle n'a point d'autre racine, ressort, principe, qu'un motif naturel et humain; elle est donc facilement arrachée et enlevée de nos cœurs par la première tentation.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Au premier livre des Rois (15, 13), le prophète Samuel commande, de la part de Dieu, au roi Saül de lever une armée, d'entrer au pays des Amalécites, d'y faire le dégât par toutes les villes et villages, de mettre tout à feu et à sang, sans pardonner à âme vivante, en punition de ce que les Amalécites s'étaient opposés au peuple d'Israël, quand il sortit d'Égypte pour entrer en la terre de promesse, il y avait plus de quatre cents ans : tant Dieu est affectionné à ne laisser aucun péché impuni, pour vieux et suranné qu'il soit. Saül donc, étant entré avec une

armée de plus de deux cent mille soldats en la terre des Amalécites, et les ayant défaits, il eut pitié du général d'armée, nommé Agag, il lui pardonna et lui donna quartier (on a toujours pitié de ses semblables, et principalement des rois malheureux). Le lendemain, Saül ne pensant qu'à dresser le trophée et faire le triomphe de sa victoire, Samuel s'adressa à lui de la part de Dieu : *Pro eo quod abjecisti sermonem Domini, abjecit te Domini ne sis rex super Israël.* Samuel prie et pleure devant Dieu toute la nuit, demandant pardon pour Saül.... Vous vous travaillez en vain, c'en est fait, la résolution en est prise, l'arrêt est donné et arrêté; Saül ne régnera plus sur mon peuple, je n'ai que faire de lui, puisqu'il n'a pas accompli entièrement mes ordonnances, et ne l'a fait qu'à demi : *Verba mea opere non implevit.* L'Écriture ne raconte pas cela en vain. Saint Paul dit : *Quæcumque scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.* Quand Dieu nous commande de faire pénitence, son intention n'est autre que de défaire ses ennemis et les nôtres, qui nous empêchent l'entrée du ciel de promesse; il veut qu'on les anéantisse tous, sans en épargner un seul : *Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras, in quibus prævaricati estis. Omnes, omnes* (Ezech. 18, 31).

2^o Il vaut mieux imiter David que Saül : *Persequar inimicos meos, et non convertar, donec deficiant* (Ps. 17, 38) : Je poursuivrai et persécuterai mes péchés, qui sont mes vrais ennemis, je les anéantirai depuis le premier jusqu'au dernier; je n'aurai point de repos tant qu'un seul subsistera : *Non convertar donec deficiant*; vous pouvez dire cela sans crainte de mentir; vous n'êtes pas bien converti, tant qu'un seul péché demeure en votre affection. On trouve assez de gens qui font volontiers des confessions générales, quatre par an si vous voulez; on en trouve fort peu qui aient jamais fait en leur vie une conversion générale : et toutefois la confession générale est quelquefois superflue; la conversion générale n'est jamais inutile, elle est toujours et en tout temps nécessaire : et si votre conversion n'est qu'à demi, si elle n'est entière et générale, toutes vos confessions générales, toutes vos communions, indulgences, jubilés, sacrements, ne vous servent pas d'un fêtu. On appelle *conversion générale* être détourné de tout ce qui déplaît à Dieu, n'avoir affection à aucun péché mortel, prendre pour règle de votre vie les maximes de l'Évangile, non les maximes du monde. En ces confessions générales, qui ne sont accompagnées de conversion générale, on fait comme Saül, et on est réprouvé comme lui; on défait le petit peuple et on épargne le chef; vous épluchez pointilleusement les moindres péchés et vous ne touchez pas à celui qui règne en votre cœur, qui a l'empire de votre affection, qui est le roi et le chef de tous les autres; vous dites : J'ai eu des distractions en mes prières, j'ai juré ma foi, j'ai perdu le commencement de la messe, je me suis mis en colère contre mes serviteurs; vous ne dites pas : Je n'ai point de vrai amour pour Dieu, point de zèle pour sa gloire, je ne fais rien pour son service, s'il n'y va de mon intérêt, ou spirituel, ou temporel, et cela est cause que je ne me soucie pas si on offense Dieu à l'occasion de mes atours, de mes contenance ou de mes

paroles affectés; si mes domestiques jurent ou ignorent les mystères de la foi. Je suis prodigieusement attaché au monde et aux biens de la terre; je ne fais état que des grandeurs, des richesses et des commodités de cette vie, et cela est cause que la visée, le but de toutes mes actions n'est que de faire ma fortune, me mettre à mon aise, avancer mes enfants: cela est cause que je tiens deux bénéfices sans nécessité, que je ne paie pas mes dettes, que je suis disposé à vendre mes denrées le plus que je pourrai, même au delà du plus haut juste prix; que n'ayant point d'enfants, ou fort peu, mais de grands biens, j'embourse le tiers ou la moitié de mon revenu, au lieu d'en faire des aumônes.

Vous ne dites rien de tout cela, ou si vous le dites, vous n'avisez pas à vous en corriger; vous faites comme Saül, vous prenez le capitaine Agag, mais vous le laissez en vie. Faites comme Samuel, il le tua, tout prophète qu'il était, et non-seulement il le tua, mais il le tailla en pièces: *Concidit eum in frusta Samuel coram Domino*. Ainsi, il faut défaire le vice capital, le vice qui règne le plus en vous, faute de quoi tout le reste n'est qu'amusement et vraie hypocrisie.

3^o Le voulez-vous voir en un autre Saül? c'est Hérode; je l'appelle Saül, parce que ce mot en hébreu veut dire *renard*; et Jésus, parlant d'Hérode dit: *Dicite vulpi illi*. Hérode entendait la prédication aussi bien que vous, et mieux que vous; il l'entendait volontiers: *Libenter eum audiebat*; il faisait pénitence, il jeûnait, donnait l'aumône, endossait le cilice ou faisait d'autres semblables actions; car l'Évangéliste dit qu'il mettait en pratique plusieurs choses que saint Jean enseignait. Or, qu'est-ce que saint Jean enseignait? *Pœnitentiam agite, facite fructus dignos pœnitentiæ*. Et parce qu'avec cela, il gardait le vice capital, ne chassait pas la femme adultère, toute sa belle pénitence était frivole et inutile; il ne laissa pas dans l'occasion de couper la tête à son prédicateur et de se moquer de Jésus en sa passion. Ainsi, tant que vous ne quittez pas votre ambition, votre attachement aux biens de la terre, la hantise de cette fille: ces pénitences prétendues, ces confessions, ces confréries, ces pèlerinages sont des amusements et des jouets d'enfants; vous seriez prêt, au besoin, de faire mourir le prédicateur et à fouler aux pieds Jésus, plutôt que de vous priver de l'objet de vos amours.

TROISIÈME POINT. — 1^o Mais ce qui couronne toute cette entreprise de la parfaite pénitence, c'est la fermeté et la persévérance. N'est-il pas vrai que quelques péchés que vous ayez commis, pour grands et en grand nombre qu'ils soient, aussitôt que vous les avez confessés à un prêtre, avec un peu de tendresse et quelque sentiment de douleur, il vous semble être aussi net, aussi assuré de votre salut, que si vous n'aviez jamais offensé Dieu, vous ne pensez plus à vos péchés ni à en faire pénitence, ni à vous en repentir, non plus que si vous n'en aviez jamais commis: c'est un des plus grands abus qui se puissent couler en votre esprit. Le prophète Jérémie nous invite à pleurer si abondamment, que nos larmes semblent un torrent; mais il ne veut pas qu'elles tarissent comme un tor-

rent : *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas, non taceat pupilla oculi tui*; il veut que nos yeux continuent à demander pardon à Dieu par des larmes de vraie pénitence.

1^o Une dame de la cour de l'empereur, nommée Grégoire, avait écrit au grand saint Grégoire¹, le priant d'obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, et lui mandant qu'elle l'en importunerait jusqu'à ce qu'il eût révélation qu'ils lui seraient pardonnés. Le saint pontife lui répond : Madame, vous me demandez une chose difficile, qui n'est pas nécessaire; elle est difficile, car je ne mérite pas d'avoir des révélations; elle n'est pas nécessaire, car il est bon que vous soyez incertaine de la rémission de vos péchés jusqu'à l'heure de votre mort, afin que vous les pleuriez, et soyez toujours en crainte, jusqu'à cette heure-là : *Secura de peccatis tuis fieri non debes, nisi cum jam in die vitæ tuæ ultimo plangere eadem peccata minime valebis; quæ dies quousque veniat, semper suspecta, semper trepida metuere culpas debes atque eas quotidianis fletibus lavare.*

3^o Il dit qu'elle doit être toujours en crainte et en défiance; en crainte de retomber en de nouveaux péchés, en défiance de la rémission de ses péchés passés : et ce sont deux puissants motifs qui nous doivent obliger à la repentance continuelle de nos fautes. Car saint Chrysostome (Homil. 31 *in ad Hebr.*) dit fort bien : *Nullum invenitur peccatorum tale remedium, sicut eorum continua memoria* : Il n'est point d'antidote plus efficace pour nous préserver de la rechute, que de nous souvenir continuellement de nos folies passées, en avoir un vif sentiment et un cœur contrit et humilié. Cette souvenance nous rend plus craintifs à éviter les occasions, plus fervents en l'amour de Dieu, plus débonnaires et charitables envers le prochain. *Cui enim non præsto sunt hæc, cæcus est, et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum* (2. Petr. 1, 9).

4^o Souvenez-vous que les saints Pères appellent la pénitence une seconde planche après le naufrage : *Secundam post naufragium tabulam*, parce qu'ayant fait débris de notre salut par le péché mortel, il n'y a point d'autre ressource pour nous que la vraie pénitence. Supposons que tout votre bien consiste en argent, que vous n'ayez rien en ce monde que trois mille écus; vous les voulez mettre à profit, et sachant que le commerce par mer est fort lucratif, vous allez à La Rochelle ou à Marseille, vous y trouvez cinq ou six vaisseaux bien équipés prêts à faire voile : comment ferez-vous? n'est-il pas vrai que vous ne mettrez pas vos trois mille écus en un vaisseau, mais cinq cents en l'un, cinq cents en l'autre, cinq cents au troisième; et si on vous demande : Pourquoi ne donnez-vous pas vos trois mille écus à ce marchand, qui est en un bon vaisseau, tout neuf, bien équipé, bien calfeutré, qui a un bon pilote? Vous direz : C'est que ce vaisseau peut se briser contre un écueil ou être pris par les pirates, et je perdrais tout mon bien; mais le mettant en cinq ou six vaisseaux, s'il y en a deux ou trois qui pé-

¹ Lib. 6. Registr., *Epist. 22 ad Gregoriam.*

rissent, peut-être que les autres ne périront pas, et je ne perdrai pas tout. Je vous fais donc juges, Messieurs, si vous êtes sages, s'il y a en vous un seul grain de vraie prudence : vous ne voudriez pas confier trois mille écus en un seul vaisseau, et vous confiez votre âme à une seule planche ; vous ne voudriez pas commettre à un vaisseau bien équipé votre bien temporel, et vous commettez à une petite planche votre salut éternel ; vous vous contentez d'une faible repentance que vous eûtes avec un peu de tendresse quand vous fîtes votre confession générale ; c'est une planche : *Secunda post naufragium tabula*. Et si elle n'est pas bonne, si elle n'a pas toutes les qualités et conditions que Dieu demande de vous pour vous pardonner, que deviendrez-vous ? ne serez-vous pas perdu pour jamais ? Il vaut donc mieux jouer au plus sûr, et faire souvent des actes de repentance, afin que si celle que vous eûtes hier n'est pas bonne, celle d'aujourd'hui supplée ; si celle d'aujourd'hui n'est pas recevable, peut-être que celle de demain le sera.

Et puis si nous avons une seule bluette d'amour de Dieu, pouvons-nous nous souvenir de l'avoir désobligé infiniment sans en être déplaisants au dernier point ? Il faut que je confesse que je ne me puis imaginer comment une âme bien née et assise en bon lieu, peut jamais être consolée après avoir commis un péché mortel ; et il semble que Dieu même ne la pourrait consoler de cette vie, à moins que de lui ôter la mémoire : car supposons qu'il lui donne une absolution aussi ample et aussi générale qu'il fit à sainte Magdeleine, qu'il lui dise : Je vous pardonne tous vos péchés, et quant à la coulpe et quant à la peine ; c'est ce qui la devrait faire pleurer inconsolablement, c'est ce qui la devrait faire languir d'une mort toute vive, d'avoir offensé un Dieu si bon, si miséricordieux, qui pardonne si libéralement les péchés.

2^o Il faut que je vous convainque par des comparaisons si palpables, qu'il n'y ait rien à redire. Voilà un gentilhomme qui a commis un homicide, qui a tué son ennemi en duel ou en autre rencontre, il est en prison, vivement poursuivi par les parents du défunt, en grand danger d'être condamné à perdre la tête par la main du bourreau ; il s'attriste, il est dans un extrême deuil, et il se met en grande peine..... Faites qu'un favori du roi lui obtienne sa grâce : sitôt qu'il est sorti de prison, et qu'il l'a entérinée, toute sa tristesse est évanouie et ses larmes sont essuyées. La première chose qu'il fait au sortir du palais, c'est d'aller dans une bonne hôtellerie, faire bonne chère, se réjouir, et dire le mot avec ses camarades..... Pourquoi il a tué son ennemi, il ne s'en soucie guère ; il s'en affligeait et s'en mettait en peine, mais ce n'était qu'à cause du danger d'être condamné ; ce danger n'étant plus, il se console aisément. Au contraire, voilà un autre gentilhomme, qui, étant à la chasse, et pensant tuer une bête fauve, a tué son père, il est mis en prison ; on remontre au roi qu'il l'a fait par mégarde et innocemment ; on lui donne grâce, elle est entérinée, il est élargi ; se console-t-il pourtant ? point du tout, il est toujours dans le deuil, toutes les fois qu'il pense à son père, toutes les fois qu'il voit quelque chose qui lui appartenait, son chapeau, son manteau, sa chambre ; toutes les fois qu'on parle de chasse ou

de fusil, il s'attriste et s'afflige inconsolablement ; pourquoi ? c'est qu'il aimait son père.

3^o En bonne foi, Messieurs, ne méritons-nous pas l'enfer, avec toute notre pénitence prétendue ? nous traitons notre Dieu, comme nous traiterions notre plus grand ennemi. Vous l'avez mis à mort, vous l'avez derechef crucifié par vos péchés ; vous voyez que vous êtes dans le danger de damnation, vous craignez le feu, et par cette crainte naturelle, vous vous repentez, vous pleurez, vous vous attristez, vous allez à confesse ; ayant reçu l'absolution et obtenu grâce, vous vous voyez hors de danger ; vous ne pensez jamais plus à vous repentir, non plus que si vous étiez le plus innocent et le plus grand saint du monde : après votre confession, vous riez, vous raillez, vous jouez, vous faites bonne chère aussi gaillardement que si vous n'aviez rien fait ; c'est que vous traitez Dieu comme votre ennemi. Une âme bien convertie ne fait pas ainsi, encore qu'à son avis, elle ait fait une bonne confession et obtenu par les sacrements la rémission de ses crimes, elle en est toujours dans le deuil.

4^o C'est ainsi qu'en ont fait tous les vrais pénitents. Saint Ambroise dit que l'empereur Théodose ayant fait pénitence publique d'un péché qu'il avait commis par surprise, s'étant collé contre terre, ayant pleuré, gémi, soupiré et demandé pardon en présence de tout le peuple, et ayant reçu l'absolution de son évêque, il ne laissa pas de s'en attrister chaque jour tout le reste de sa vie : *Nec ullus postea dies fuit, quo non illum doleret errorem*¹.

Saint Martin, en sa dernière maladie, étant couché sur un peu de cendre, couvert d'un cilice, ses disciples le prièrent de permettre qu'on y mit un peu de paille : Il faut, dit-il, que le chrétien vive et meure dans la pénitence. Autant en fit saint Amable à Riom en Auvergne ; saint Augustin en Afrique ; saint Amate, abbé du monastère de Saint-Romerie.

C'est que la vraie pénitence n'est pas éphémère et journalière ; elle est stable, constante, persévérante : *Quæ enim secundum Deum tristitia est ; pœnitentiam in salutem stabilem non operatur* (2. Cor. 7, 10).

CONCLUSION. — Écoutons donc, et mettons en pratique le commandement que Dieu nous fait par son prophète Joël : *Convertimini ad me in toto corde vestro* : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. *Convertimini*, c'est le coup de la partie, c'est le point d'importance en ce sujet, que vous soyez changé et métamorphosé tout autre que vous n'étiez ; c'est ce que Dieu demande principalement de vous ; c'est ce qu'il regarde avec plus d'agrément. Vous étiez un pilier de cabaret, ou de brelan, que vous soyez à présent un pilier d'église ; vous étiez une coquette, une danseuse, curieuse d'être aux compagnies des garçons et des filles, que vous soyez modeste, retirée et sauvage aux hommes ; vous étiez un tigre et un léopard en votre maison, que vous soyez doux comme un agneau.

Convertimini ad me : Convertissez-vous à moi, non pas à vous.

¹ Quod illi aliorum fraude obreperat (S. Ambr. in funere Theodosii).

Quand vous ne vous repentez du péché que pour vos intérêts, c'est rentrer en vous-même, et c'est vous convertir à vous, non à Dieu; il se faut repentir, parce que le péché déshonore Dieu, choquant ses perfections et lui déplaît infiniment.

Ad me; c'est à Dieu proprement que vous vous confessez, le confesseur n'est que son lieutenant. Ce qui se fait avec Dieu, doit être bien fait, non à demi ni par manière d'acquit; si vous déguisez votre péché, si vous en retenez quelques-uns, vous pouvez bien tromper votre confesseur, mais vous ne pouvez pas tromper Dieu. On vous dira comme à Ananias : *Non es mentitus hominibus, sed Deo*. En même temps que le confesseur vous dira : *Je t'absous*, Dieu vous dira : *Je te condamne*.

Pour ne pas tomber en ce malheur, si vous n'avez jamais fait de confession générale, je vous conseille d'en faire une, mais qui soit accompagnée d'une conversion générale, et ferme résolution de vous donner entièrement à Dieu et à son service, sans réserve, sans restriction, sans modification; et après cela, marchez toujours devant Dieu dans un esprit de repentance, de crainte et de confusion. En toutes vos prospérités, ayez toujours ce rabat-joie : J'ai offensé mon Dieu, j'ai bonne mine et mauvais jeu, je ne rirai jamais d'un bon ris, étant criminel de lèse-majesté divine. Estimez très-heureux ceux qui n'ont point offensé Dieu comme vous; privez-vous de tous les plaisirs de cette vie qui ne vous sont pas nécessaires. C'est ainsi que faisait le saint pénitent David : *Iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper..... Si tu agnoscis, Deus ignoscit*, dit saint Augustin; *Si accusas, excusat, si condemnas, condonat*. Si vous reconnaissez ainsi vos fautes, Dieu les méconnaîtra; si vous les accusez, il les excusera; si vous les punissez en vous, il les pardonnera; car il a dit par Ezéchiel : Si le pécheur fait pénitence, s'il fait jugement et justice contre soi, il aura la vie, *vita vivet* : la vie de grâce en ce monde, et la vie de gloire en l'autre. *Amen*.

SERMON XIII.

DE LA CAUSE EFFICIENTE DE LA VERTU DE PÉNITENCE,
QUI EST LA MISÉRICORDE DE DIEU.

Justificati gratis per gratiam ipsius.

Tous sont justifiés gratuitement par sa grâce.

(Rom. 3, 24.)

LA justification du pécheur est un si grand bénéfice et une œuvre si miraculeuse, que Dieu s'en glorifie en son Ecriture comme d'un effet très-signalé de sa puissance divine et de sa miséricorde : *Ego sum, ego sum ipse qui deleo iniquitates tuas propter me* (Is. 43, 25) : C'est moi, c'est moi-même qui efface vos péchés pour l'amour de moi. Il dit deux fois *c'est moi*, parce que cette œuvre comprend deux bénéfices inestimables : le premier est de la miséricorde de Dieu, qui prévient l'âme pécheresse et la convertit; le second est de la grâce sanctifiante, qui efface le

péché et nous rend agréables à Dieu. J'ai aujourd'hui à vous traiter du premier bénéfice, et vous faire voir en premier lieu que c'est à Dieu seul de convertir le pécheur par sa miséricorde, et en second lieu qu'il ne fait pas cette miséricorde à tous les pécheurs ; mais à qui bon lui semble. Ce seront les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — An peccator solis suis viribus possit resurgere? videtur quod sic.

I. PUNCTUM. — Deus solus potest dare penitentiam : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Conciliis, 4^o Rationibus, 5^o Exemplis, 6^o Comparationibus, 7^o Instructionibus.

II. PUNCTUM. — Deus non dat penitentiam omnibus, sed quibus vult : 1^o Scripturá, 2^o Patribus, 3^o Conciliis, 4^o Rationibus, 5^o Exemplis, 6^o Comparationibus, 7^o Instructionibus.

EXORDE. — L'homme qui s'est égaré du chemin de la vertu, pour courir après les attraits de la chair et du monde trompeur, ne peut-il pas par ses propres lumières reconnaître ses erreurs, et faisant pénitence par les forces de sa nature, rentrer en la voie de salut, qu'il avait follement quittée? Il semble qu'il n'y a point de doute.

Car, premièrement, Dieu ne nous conseille jamais, encore moins nous commande-t-il ce qui nous est impossible : *Mandata ejus gravia non sunt* (1. Joan. 5, 3) ; *mandatum quod ego præcipio tibi non supra te est, neque procul positum, nec in caelo situm* (Deut. 30, 11). Or, il nous conseille, il nous exhorte, il nous commande, nous presse, nous importune très-souvent par ses Ecritures de nous convertir à lui : *Convertimini ad me* (Joël. 2, 12).

En second lieu, nous voyons par expérience qu'une forme substantielle ayant souffert quelque violence et reçu quelque impression contraire à sa nature, par l'effort d'un agent plus puissant, se réduit par elle-même à son premier état, et reprend petit à petit sa perfection naturelle ; l'eau qui a été chauffée par le feu, se remet par elle-même à sa première froideur, sans le secours d'une cause extérieure ou étrangère ; l'état du péché est un état violent et contraire à la nature humaine : car le propre de l'homme, c'est d'être raisonnable, et tout péché se fait contre la raison. L'homme donc étant tombé en l'état violent du péché, par l'effort de quelque tentation, pourquoi ne pourra-t-il pas se reconnaître par ses propres lumières, se corriger par ses forces, et se ranger par soi-même dans les bornes de la raison?

En troisième lieu, n'apprenons-nous pas de l'histoire grecque, qu'un jeune homme payen très-vicieux et débauché quitta sa mauvaise vie, se mit au chemin de la vertu, étant convaincu et touché par l'éloquence profane du philosophe Xénocrate ?

Saint Thomas (1. 2. q. 109, art. 7) traitant à fond cette difficulté, avertit sagement l'âme pécheresse que pour se remettre en bon état et être justifiée, ce n'est pas assez de quitter sa mauvaise vie et

* Xénocrate, philosophe grec célèbre par ses vertus, son désintéressement et surtout sa continence, est né en Chalcedoine, vers l'an 406 avant Jésus-Christ. Il tâcha de concilier la doctrine de Platon avec le pythagorisme.

de cesser de mal faire, mais il faut ôter les effets du péché, savoir : l'offense de Dieu, la tache et la souillure qu'il a imprimée en l'âme, le dérèglement de la volonté, la corruption de la nature, l'obligation à la peine éternelle, et Dieu seul peut faire toutes ces choses, lui seul peut pardonner l'offense que le pécheur lui a faite, et remettre la peine qu'il a méritée par son crime; Dieu seul peut réparer la nature corrompue et refaire l'ouvrage qu'il avait fait; lui seul peut nettoyer la souillure du péché, car elle ne s'efface jamais que par l'infusion de la grâce habituelle et sanctifiante, que Dieu seul peut communiquer, puisque saint Jacques (1, 17) a dit avec vérité : *Omne donum perfectum desursum est, descendens à Patre luminum*. L'eau qui a été chauffée par le feu peut reprendre par elle-même sa première froideur, parce que cette qualité n'est pas au delà de sa nature; mais la grâce sanctifiante que l'âme doit recevoir pour être bien convertie, est une qualité surnaturelle, un don céleste, un écoulement, une effusion et une participation de la nature divine. L'homme peut bien par soi-même, par son propre raisonnement et par les efforts de son franc arbitre, acquérir une vertu morale, naturelle, imparfaite, comme fit Polémon, disciple de Xénocrate; mais sans un secours particulier de Dieu, toute la philosophie, ni même la théologie, ne lui saurait communiquer une seule vertu chrétienne, ni le plus petit rayon de grâce sanctifiante. Donnez-moi le plus grand personnage, le plus bel esprit qui soit au monde, subtil, lumineux, judicieux, brillant, éclatant, qui sache la théologie et toutes les autres sciences, aussi bien que saint Thomas, que saint Augustin et que tous les autres plus grands docteurs; faites qu'il soit tombé en péché mortel, s'en peut-il relever par ses propres lumières, par les seules forces de son franc arbitre, en lisant les livres spirituels, en méditant, en contemplant? Point du tout, point du tout; ce que je prouve évidemment par l'Écriture, par les Pères, par les conciles, par des raisons, par des exemples, par des comparaisons.

PREMIER POINT. — 1^o Dieu dit par son prophète Osée (13, 9) : *Perditio tua ex te Israel, tantummodò in me auxilium tuum* : Vous pouvez bien, ô âme! vous perdre par vous-même, vous précipiter en l'abîme du péché, sans que je coopère à votre malice; mais c'est à moi seul de vous tendre la main pour vous en retirer; et il ne nous dit jamais : *Convertite vos* : Convertissez-vous : mais toujours *convertimini*, soyez convertis; il nous commande d'être convertis, et il dit *convertimini*, parce que notre volonté doit agir, notre franc arbitre doit coopérer; mais il ne dit jamais : *Convertite vos*, parce que c'est à lui de commencer, c'est à lui de nous toucher, de nous mouvoir, de nous convertir et de nous changer. David demandant pardon de son péché dit : *Spiritum Sanctum tuum ne auferas à me* (Ps. 50, 13).

2^o Saint Augustin a remarqué judicieusement qu'il ne dit pas : Donnez-moi votre Saint-Esprit, mais : Ne retirez pas de moi votre Saint-Esprit; car vous ne sauriez vous déplaire tant soit peu d'avoir offensé Dieu, vous ne sauriez lui demander pardon si le Saint-Esprit ne vous touche, et n'amollit votre cœur : *Jàm ad do-*

num Spiritus Sancti pertines, quia tibi displicet quod fecisti, dit saint Augustin. Et le concile de Trente (Sess. 14, cap. 4) dit que la repentance, même imparfaite, est un mouvement du Saint-Esprit qui n'habite pas encore en l'âme par la grâce sanctifiante, mais qui touche le cœur par la grâce actuelle et prévenante : *Spiritus Sancti impulsus non quidem inhabitantis, sed moventis*; et le même saint Augustin (lib. 5, in *Julian.*, cap. 4 initio) : *Quantamlibet præbeat patientiam, nisi ipse dederit, quis aget pœnitentiam?* Saint Bernard (*de Triplici misericordiâ*), ajoute : *Quid prodest quod det spatium, si non det desiderium* : De quoi nous sert d'avoir le loisir de faire pénitence, si Dieu n'en donne pas le désir?

3^o Et l'Eglise assemblée en corps au concile de Trente (Sess. 6, c. 3), dit anathème et excommunication à quiconque osera dire que l'homme puisse exercer un acte de foi, d'espérance, de charité, de repentance, comme il est nécessaire pour être justifié, s'il n'est prévenu de l'inspiration du Saint-Esprit.

4^o Les raisons en sont claires en théologie, la maxime de l'école, très-souvent répétée en la Somme de saint Thomas, dit : *Secundum ordinem agentium est et ordo finium* : La fin et le principe d'une action, doivent toujours être de même ordre, l'eau d'une fontaine ou d'un ruisseau ne monte jamais plus haut que sa source; ainsi une action ne peut arriver à une fin plus haute que son principe. Un accident ne produit jamais par sa propre vertu qu'un autre accident; s'il produit quelquefois une substance, c'est en vertu de la substance dont il est accident, et par l'impression qu'il a reçue d'elle; l'action d'une substance matérielle ne peut rien produire de spirituel; or, une action méritoire, comme un acte de foi, d'amour, de repentance, tend à la dernière fin : donc elle doit émaner d'un principe surnaturel, procéder de la première cause; elle atteint à un but surnaturel; elle obtient et acquiert un bien infini, donc elle doit être issue d'un agent et moteur infini.

Et puis ne dit-on pas souvent en philosophie que la forme qui doit être introduite en un sujet, et la dernière disposition à cette forme, vont toujours de pair, tiennent un même rang, et sont toutes deux d'un même ordre; l'acte de notre franc arbitre, par lequel nous nous convertissons à Dieu, c'est la dernière, la prochaine et l'immédiate disposition à la grâce sanctifiante, qui est surnaturelle et divine; donc cet acte doit être surnaturel et divin, exercé par le mouvement et l'impression de la grâce actuelle.

5^o Aussi les saints qui sont éclairés de Dieu et bien instruits en la science du salut, reconnaissent que Dieu est l'auteur de leur conversion, pénitence, sanctification, et de toutes leurs bonnes œuvres : *Postquam convertisti me, egi pœnitentiam* (Jer. 31, 19). *Auditu auris audivi te, idcirco ago pœnitentiam* (Job. 42, 5). *Conversus Dominus respexit Petrum, et egressus foras flevit amarè* (Luc. 22, 61). *Omnis sufficientia nostra ex Deo est* (2. Cor. 3, 5). Après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, dit Jérémie. J'ai entendu intérieurement votre voix, et de là vient que je fais pénitence, dit Job. Le Seigneur se tournant devers saint Pierre, quand il l'eût renié, le regarda, et il pleura amèrement, dit saint Luc.

Nous ne sommes pas capables de produire de nous-mêmes une bonne pensée, mais toute notre capacité vient de Dieu, dit saint Paul.

6° Comme un homme se peut bien tuer soi-même, mais ne peut pas se ressusciter ; comme une maison se peut bien démolir par sa propre caducité, et faute d'étaçons, mais ne se peut pas redresser toute seule ; comme une pierre peut bien tomber en bas vers son centre par sa pesanteur naturelle, mais ne se peut pas rehausser en haut, cela étant par-dessus sa nature : ainsi la créature raisonnable qui a pour centre le néant dont elle a été tirée, peut bien d'elle-même tomber dans le péché, qui est un vrai néant, mais elle ne peut s'en relever sans le secours et l'assistance de Dieu.

7° Ceci nous fera connaître l'erreur de certains ecclésiastiques qui disent quelquefois : J'ai été voir un tel malade, je lui ai fait dire des actes de contrition, des actes d'amour ; et comment ont-ils fait ? ils ont fait dire au malade : Mon Dieu, je me repens bien de vous avoir offensé, je vous aime de tout mon cœur. C'est bien fait de faire dire ces paroles au malade pour l'émouvoir à repentance, c'est bien fait de lui proposer des motifs pour l'exciter à l'amour de Dieu et à la contrition ; mais, c'est une simplicité de croire qu'on lui ait fait faire des actes d'amour ou de contrition, pour lui avoir fait dire ces paroles : c'est à Dieu seul de faire faire ces actes, par le mouvement de sa grâce efficace. Voilà un malade qui a le goût si dépravé, qu'il trouve doux ce qui est amer, amer ce qui est doux, qui aime la suie, rejette le miel et le sucre ; je m'approche de son lit, et lui dis : Mon cher ami, dites après moi et de bon cœur : O miel que tu es doux ! que je t'aime ! ô que tu es bon et agréable au goût ! ô suie que tu es amère ! que je te veux mal ! que tu es désagréable au goût ! Si après cela je disais : J'ai corrigé le goût de ce malade, je l'ai mis en appétit, je lui ai fait trouver le miel doux et la suie amère, ne serait-ce pas se moquer ? Quand il dirait cent fois toutes ces paroles, son estomac débauché ne serait pas remis pour cela. Le goût ne consiste pas en paroles, mais en la disposition du malade ; c'est au médecin, non pas à moi, de corriger ce goût dépravé, et comment ? en donnant une bonne médecine, une potion bien composée, qui purgera l'humeur peccante et ôtera la cause de ce dégoût. Ainsi, quand je ferais dire cent et cent fois à un pécheur : Mon Dieu, que vous êtes bon ! je vous aime de tout mon cœur, j'abhorre le péché, parce qu'il vous déplaît ; s'il n'y a autre chose, il n'a pas un seul petit grain d'amour de Dieu ni de repentance. L'amour de Dieu et la repentance ne sont pas en la langue, ni en la bouche, ni en l'imagination, ni en l'esprit ; mais au cœur, en la volonté, en l'affection ; c'est Dieu qui est le vrai médecin, c'est à lui de guérir nos infirmités, nos maladies spirituelles : *Qui sanat omnes infirmitates tuas* : et comment ? par l'opération de sa grâce, il purge les humeurs malignes, nos mauvaises humeurs, nos passions, nos appétits déréglés, détache notre cœur de l'affection à l'argent, à cette fille, à ce fripon, à la vengeance, à l'ambition ; donc, comme si ce malade qui a le goût dépravé, avait désobligé le médecin, il le faudrait exhorter à lui demander pardon, calmer son esprit par humi-

lité et soumission, lui faire des présents pour gagner ses bonnes grâces : *Honora medicum propter necessitatem*. Ainsi le pécheur ayant offensé Dieu qui est son unique médecin, le meilleur avis qu'on lui puisse donner, c'est de s'humilier devant lui, de le prier et de mettre en pratique ces trois paroles de Jésus : *Petite et accipietis; dimittite, et dimittimini; date, et dabitur vobis*. *Petite*; priez Dieu souvent, humblement, fervemment, pour obtenir de lui la repentance. Supposons qu'il y ait une femme enceinte toute seule au milieu d'une forêt, au fond d'un désert, qu'elle accouche d'un enfant qui est aux abois et sur le point d'expirer; elle cherche de tous côtés pour avoir de l'eau, elle n'en trouve point, elle voit que le temps est couvert, et disposé à la pluie; que ferait-elle, si elle avait la foi? elle prierait Dieu, mais de bon cœur, de grande affection, bien fervemment, qu'il envoyât la pluie. Hélas! dirait-elle, si mon enfant meurt sans baptême, il est perdu, il ne verra jamais Dieu; je n'ai point d'eau pour le baptiser : mon Dieu, envoyez de la pluie. Quand vous n'auriez jamais commis qu'un péché mortel, l'eau des larmes, la vraie repentance vous est aussi nécessaire que l'eau naturelle à cet enfant et encore plus; si vous n'avez la vraie repentance, vous ne serez jamais sauvé, non plus que cet enfant, qui meurt sans baptême. Il vous est aussi impossible d'avoir de vous-même cette repentance, que de trouver de l'eau où il n'y en a pas; donc, si vous êtes sage et si vous avez tant soit peu de désir de vous sauver, vous la demanderez à Dieu, et plus d'une fois, de toute l'étendue de votre âme, de toute la portée de votre cœur; je dis plus d'une fois, car, comme il dit en saint Luc (11, 18), pour vous faire ses dons, il veut être prié, pressé, sollicité, importuné.

Et parce que Jésus a dit qu'on nous mesurera à la même mesure dont nous aurons mesuré les autres, faites à un autre ce que le bon Dieu doit faire envers vous si vous devez être sauvé : *Dimittite et dimittimini*. Voyez l'injustice de votre procédé : quand vous avez un ennemi, si on vous invite de vous réconcilier à lui, de le rechercher d'amitié, vous dites : Ce n'est pas à moi de le prévenir, c'est à lui de commencer, de me rechercher, de faire le premier pas; c'est lui qui m'a offensé, il est le plus jeune, de plus basse condition que moi. Etes-vous en péché mortel? vous êtes en état d'inimitié avec Dieu; la paix ne se fera jamais, vous ne serez jamais réconcilié avec lui, ni lui avec vous, s'il ne commence, s'il ne vous prévient de sa grâce, s'il ne vous recherche le premier : *Gratia Dei inveniri potest, præveniri omnino non potest* (S. Bern.). *Erravi sicut ovis, quære servum tuum* (Ps. 118, 176). Et n'est-ce pas vous qui l'avez offensé? n'êtes-vous pas le plus jeune, infiniment moins que lui, infiniment au-dessous de lui? Vous voulez qu'il vous recherche, qu'il vous prévienne? qui vous? qui lui? une très-haute et adorable majesté! qu'il recherche un ver de terre! qu'il prévienne un atome de néant! et vous ne voulez pas rechercher, prévenir votre ennemi, qui est une créature comme vous, homme comme vous, chrétien comme vous et peut-être meilleur que vous! *Domittite et dimittimini*.

Date et dabitur vobis; faites comme Jacob : il devait se présenter à son frère qui était en grande colère contre lui, il lui en-

voya auparavant des présents pour calmer son esprit et gagner ses bonnes grâces : *Placabo eum muneribus* ; faites de grandes aumônes, des œuvres de charité, pour apaiser la colère de Dieu et obtenir de lui la pénitence. Faites comme le dévot centenier (Luc. 7, 3), parce qu'il n'était pas du peuple de Dieu, il s'estima indigne de se présenter à Jésus de premier abord, et immédiatement il se servit de l'entremise des familiers du Sauveur, qui lui parlèrent en sa faveur ; vous êtes ennemi de Dieu, cherchez des médiateurs, priez la Vierge, les saints, les gens de bien d'intercéder pour vous.

Faites ce que Daniel conseillait à Nabuchodonosor : *Peccata tua elemosynis redime, et misericordiis pauperum* ; Soyez compatissant aux misères d'autrui, excusez les fautes du prochain, ayez des entrailles de miséricorde et de tendresse pour tout le monde, afin que Dieu en ait pour vous : *Forsitan ignoscet* ; il dit *forsitan*, parce que si ces dispositions ne viennent que de votre crû, si vous ne les avez que de vous-même et par crainte naturelle des peines, si ce n'est Dieu qui vous les donne, elles ne servent de rien, et il n'est pas obligé de les donner à personne ; en quoi vous voyez clairement que c'est la plus haute folie, la plus effroyable et la plus prodigieuse témérité qui se puisse imaginer, de commettre un péché mortel : c'est courir risque de votre salut, c'est mettre en danger votre éternité, quand même vous ne seriez pas surpris de mort soudaine et inopinée, car vous ne sauriez vous relever et retirer du péché sans une vraie repentance, et il n'y a point de docteur, de prédicateur, de père spirituel au monde, point d'ange, d'archange, de saint dans le ciel qui vous la puisse donner, la Vierge même ne le peut pas, c'est à Dieu seul de nous la donner.

SECOND POINT. — 1^o Et il ne la donne pas à tout le monde, il ne la doit à personne, il ne l'a promise à aucun pécheur, il la donne à qui bon lui semble ; ce que je prouve par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, comme j'ai fait au premier point : *Servum Domini corripientem cum modestiâ eos qui resistunt veritati, nequando det illis Deus pœnitentiam, et resipiscant* (2. Tim. 2, 25). Il faut que le serviteur de Dieu reprenne avec modestie ceux qui faillent, parce que peut-être Dieu leur donnera la repentance, dit saint Paul. Il n'est donc pas assuré qu'il la leur donne, puisque c'est un peut-être : *Nequando det illis, μή ποτε δω ἀποίς, fortè dabit illis, μή enim non semper negantis est sed dubitantis* ¹. Il disait à Moïse : *Miserebor cujus miserebor et misericordiam præstabo, cujus miserebor, d'où saint Paul conclut : Ergo cujus vult miseretur, et quem vult, indurat.*

2^o Sur quoi saint Augustin (5. *In Julian.*, cap. 3) : *Non obdurat Deus impertiendo malitiam, sed obdurat non impertiendo misericordiam.* Et saint Grégoire (lib. 25, *Moral.*, cap. 9) : *Quem liberare noluit, notez, noluit, deferendo percussit.* Le même saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume 50 : *Incerta et occulta*

¹ Ita Cornelius à Lapide, Tirinus, et alii (Cornel. Lep. Epist. 91, ad Theod.).

sapientix tuæ manifestati mihi, dit que ces secrets, ces choses cachées et incertaines que Dieu révéla à David, ce fut le pardon de son péché, en suite de la vraie repentance qu'il lui avait donnée, il l'en assura quand il lui dit par Nathan : *Dominus quoque transulit peccatum tuum*. Il appelle ce secret une chose cachée et douteuse, parce que quand nous avons péché, nous sommes toujours incertains si Dieu nous a pardonné et donné la vraie repentance.

3° Je dis *donné la repentance*, car le concile de Trente (Sess. 14, cap. 4) déclare que la repentance, même imparfaite, qu'on appelle *attrition*, est un don de Dieu. Qu'est-ce un don ? c'est une faveur, un présent gratuit, une courtoisie, une largesse que vous faites à qui bon vous semble.

4° Saint Thomas (30. *Contra gentes*, cap. 161) en rend la raison : comme Dieu guérit quelques malades miraculeusement, et ressuscite quelques morts, pour montrer sa puissance ; mais non tous, afin de conserver l'ordre qu'il a établi en la nature, ainsi il convertit quelques pécheurs, pour exercer sa miséricorde, non tous, afin que sa justice ait son cours.

Et l'Eglise nous met souvent en la bouche des humbles prières, pour demander à Dieu notre conversion : *Converte nos Deus salutaris noster, Deus virtutum converte nos, dans tempus acceptabile, et pœnitens cor tribue*. Or, ces prières seraient inutiles s'il donnait infailliblement un cœur pénitent à tous les pécheurs, s'il faisait ce don indifféremment à tout le monde. Car, comme dit la maxime de la jurisprudence, en vain on impètre par prières ce qui est accordé à tous par le droit commun, conformément à la loi première ¹ : *Quid stultius quàm orare ut facias, quod in tuâ potestate habeas*. C'est une simplicité de prier qu'on vous fasse faire ce qui est de votre pouvoir, dit saint Augustin.

5° Aussi il menace souvent certaines âmes pécheresses de leur refuser ce don, et de ne les pas convertir, comme en Amos (1, 3) ceux de Damas, de Thix, d'Idumée : *Super tribus sceleribus non convertam*. Et Jésus dit (Matth. 24, 40) de deux personnes qui seront ensemble au champ, au moulin, en un même lit, si l'une est choisie, l'autre sera délaissée : *Unus assumetur, alter relinquetur* ; c'est-à-dire, dit saint Augustin (*in Ps. 35 et in Ps. 132*), de deux prélats, de deux curés, de deux prédicateurs qui travaillent au champ de l'Eglise, et qui sont tombés en péché, si l'un est converti, peut-être que l'autre sera délaissé en son endurcissement ; de deux séculiers qui seront au moulin, au tracas et tintamarre des affaires temporelles ; de deux religieux qui sont au lit et au repos de la contemplation, qui seront tombés en péché, si l'un est converti, peut-être que l'autre sera délaissé et l'expérience ne le montre que trop. Voilà deux rois infidèles, Nabuchodonosor et Pharaon : *Quantum ad naturam, ambo homines erant, quantum ad dignitatem ambo reges, quantum ad culpam, ambo populum Dei possidebant* : Nabuchodonosor est converti, Pharaon endurci. Voilà deux autres rois, David et Saül, deux rois du peuple de Dieu, tous deux

¹ Frustra precibus impetratur quod communi jure conceditur. (Liv. 4, Cod. de thesauris, et Aug., cap. 18 de natura et grátia.)

choisis et sacrés par son commandement, tous deux pèchent, disent *peccavi*; David est converti, Saül réprouvé. Deux Apôtres en la passion du Sauveur, infidèles à leur Maître, saint Pierre et Judas : saint Pierre se reconnaît, Judas se désespère; deux larrons au côté de Jésus crucifié, l'un est touché de repentance, l'autre persiste en son obstination.

Et en l'histoire ecclésiastique, Nicéphore et Saprice, deux chrétiens du temps des empereurs payens, étaient ennemis irréconciliables; Nicéphore quitte sa rancune et devient martyr; Saprice y persévère et devient apostat; Guillaume, comte de Poitou, et Gérard, évêque d'Angoulême, se bandent contre le Pape et persécutent l'Eglise; Guillaume se repent et renonce à sa rébellion, Gérard s'opiniâtre et meurt en son obstination.

Quand la tentation chatouille votre cœur, vous dites en vous-même : Il en faut passer son envie, je m'en confesserai, je m'en repentirai, je serai pénitence; comme si la repentance ne dépendait que de vous, comme si vous l'aviez dans votre poche, pour la mettre en votre cœur quand bon vous semblera; c'est à Dieu seul de vous la donner et vous ne lui en donnez pas le sujet, vous le mettez en colère contre vous.

6° Voudriez-vous vous jeter en un puits de propos délibéré, si vous saviez assurément que personne ne vous en pourrait retirer, que votre plus grand ennemi? Quand vous êtes en mauvais état, le plus grand ennemi que vous ayez, c'est Dieu, lui seul vous peut retirer, vous peut relever de l'abîme du péché; n'est-ce donc pas une grande folie de vous y précipiter? Voudriez-vous donner un soufflet à un chirurgien, si vous saviez qu'en le faisant, vous vous disloquerez le bras, que lui seul vous pourrait remettre? Quand vous avez commis le péché, votre âme est toute démontée : *Insanabilis est fractura tua pessima plaga tua* (Jerem. 30, 12). Dieu seul vous la peut remettre, et vous le désobligez au dernier point. Supposez qu'il le fasse et que vous vous convertissiez, qui vous a dit qu'il convertira cette âme que vous portez au péché? Vous lui faites une plaie que vous ne sauriez guérir avec tous les médicaments du monde; vous allumez en elle un incendie que toute l'eau de la mer ne saurait éteindre; vous faites en elle une brèche que toutes les forces de la nature ne sauraient réparer.

7° Ecoutez donc avec attention le prophète Joël, qui nous crie : *Convertimini ad Dominum, quis scit si convertatur et signoscat?* Il ne dit pas : Convertissez-vous, mais : Soyez convertis, pour nous avertir de demander à Dieu votre conversion. Humiliez-vous beaucoup devant lui, reconnaissez en sa présence votre pauvreté, votre impuissance, votre imbécillité, votre inutilité à tout bien, la puissance de sa grâce, l'extrême besoin que vous en avez : *Ego sum pauper, cæcus, et nudus, et miser, et miserabilis*; Je suis pauvre au dernier point, aveugle, nu, dépourvu de tout, misérable, digne de compassion; je ne suis que ténèbres, faiblesse, folie, misère, péché, ordure, néant. Dites comme saint Augustin : *Hei mihi Domine, miserere mei, ecce vulnera mea non abscondo; medicus, æger sum; misericors es, et miser sum* (lib. 10 *Confess.*, cap. 28). Hé! mon Dieu, ayez pitié de moi! vous êtes infiniment miséricor-

dieux, je suis infiniment misérable ; ce sont deux qualités qui conviennent bien. Vous êtes le vrai médecin, je suis extrêmement malade, je suis comme ce pauvre Lazare tout couvert de plaies et d'ulcères à la porte du riche : *Ulceribus plenus ad januam divitis* ; mais vous n'êtes pas comme le mauvais riche, vous êtes très-bon, très-miséricordieux, libéral, magnifique. Criez ainsi devant Dieu, pleurez, gémissiez, si vous êtes en état de péché ; et si vous n'y êtes pas, si vous avez le bonheur d'être encore en état de grâce, n'en sortez pas si vous êtes sage ; gardez-vous bien d'offenser Dieu ; si vous l'offensez, saint Paul vous a dit que peut-être Dieu vous donnera la repentance ; mais ce n'est qu'un *peut-être*, peut-être aussi qu'il ne la donnera pas : *Quis scit* ? Qui vous a dit que le favorable *peut-être* sera pour vous, non le funeste et désavantageux ? *Quis scit* ? Qui vous a dit que vous serez celui dont il voudra avoir pitié, non celui qu'il voudra endurcir ? *Cujus vult miseretur, et quem vult, indurat. Quis scit* ? s'il voudra vous faire miséricorde, non vous laisser en votre malice ? s'il voudra vous délivrer ou vous livrer à sa très-effroyable, mais très-juste vengeance, qui est de vous abandonner ? *Quem liberare noluit, deserendo percussit* ? s'il voudra vous faire ce présent, le don de la pénitence, qu'il ne fait qu'à qui bon lui semble : *Donum ac Dei Spiritus Sancti impulsum. Quis scit* ? s'il ne dira pas de vous, comme de Damas, de Tyr, d'Idumée : *Non convertam eum. Quis scit* ? Qui sait que vous serez celui qu'il voudra relever, non celui qu'il voudra délaisser ? *Unus assumetur, alter relinquetur* ; que vous serez comme Nabuchodonosor, non comme Pharaon ? comme David, non comme Saül ? comme saint Pierre, non comme Judas ? comme le bon larron, non comme le mauvais ? comme Nicéphore, non comme Saprice ? comme Guillaume de Poitou, non comme Gérard d'Angoulême ? *Quis scit, si convertatur* ?

Voilà le grand mot, le mot terrible et effroyable : vous ne sauriez vous convertir, s'il n'y consent premièrement ; comme vous êtes détourné de lui, il l'est de vous et vous tourne le dos ; comme vous êtes son ennemi, il est le vôtre, et c'est ce que vous ne considérez pas ; et faute de le considérer, vous vous flattez et vous dites : Dieu est bon et miséricordieux ; il est un père pieux et débonnaire ; sitôt qu'un enfant rebelle quitte sa désobéissance, se reconnaît et retourne à son père, le père s'apaise et lui pardonne. Oui, mais vous ne dites pas tout ; cet enfant peut se reconnaître, retourner à son père et lui demander pardon le premier, et avant que son père s'apaise ; mais vous ne sauriez vous reconnaître, prier Dieu qu'il vous pardonne, avoir la moindre pensée de vous reconnaître et de le prier, si lui-même ne vous la donne. Car comme dit Eusèbe de Myssène : *Qui colitur ut misereatur, jam misertus est, ut coleretur* ; et saint Léon (Serm. 6 de Nat.) : *Non aliter pie colitur, nisi idem quod ipse tribuit offeratur* ; et saint Augustin : *Nihil ad eum vadit, nisi quod ab illo procedit*. Il faut donc qu'il se convertisse le premier, il faut qu'il soit un peu apaisé, avant qu'il vous convertisse, avant qu'il vous en donne la pensée : *Deus tu conversus vivificabis nos*.

Et qui l'apaisera ? la Vierge ; mais elle ne priera jamais Dieu

pour vous, si Dieu ne lui en donne la volonté, s'il ne lui en donne la pensée, s'il ne lui met les prières en la bouche; il faut donc nécessairement qu'il s'apaise lui-même, qu'il se convertisse le premier, qu'il ait bonne volonté et affection pour vous par sa pure miséricorde; peut-être qu'il le fera, peut-être qu'il ne le fera pas: *Quis scit si convertatur et ignoscat?*

Je le prie de tout mon cœur qu'il veuille nous pardonner et nous convertir, nous faire miséricorde, nous préserver de la récidive, nous combler de ses grâces en ce monde et nous faire voir sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XIV.

DU TRÔNE OU SUJET DE LA VERTU DE PÉNITENCE,
QUI EST LA VOLONTÉ DE L'HOMME.

Nunc annuntiat Deus hominibus, ut omnes poenitentiam agant.
Dieu annonce à présent aux hommes que tous fassent pénitence.
(Act. 17, 30.)

LA conversion des âmes et la justification des pécheurs est une espèce de création, dit la théologie: *Cor mundum crea in me Deus; creati in Christo*; car comme la création se fait de rien, ainsi la première justification se fait sans aucun mérite précédent; mais il y a cette différence que la création se fait sans nous, et notre conversion ne se fait jamais sans notre concours et sans notre coopération: *Qui fecit te, sine te non salvabit te sine te.* Ainsi ayant considéré que la grâce de Dieu est la cause efficiente de la pénitence, il nous faut aujourd'hui considérer, premièrement, que la volonté de l'homme en est le sujet et le trône; secondement, quelle doit être cette volonté et les qualités qu'elle doit avoir.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Gratia Dei etiam efficax non lædit libertatem.

I. PUNCTUM. — Ad conversionem requiritur voluntas nostra: 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione, 4^o Ratione.

II. PUNCTUM. — Hæc voluntas debet esse: 1^o Rationalis, 2^o Libera, 3^o Efficax.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum: Vis sanus fieri? tolle grabatum.

EXORDE. — Puisque deux choses sont absolument nécessaires à notre conversion, une de la part de Dieu, l'autre de la part de l'homme, quelqu'un pourrait révoquer en doute, lequel des deux doit commencer, ou le secours de la grâce de Dieu, ou le concours de la volonté de l'homme. Ce qui fait la difficulté, c'est premièrement, que d'une part Dieu invite les hommes à se convertir à lui, et qu'il se convertira à eux. En Zacharie, chapitre premier, il dit: *Convertimini ad me, et ego convertar ad vos*; d'autre part les hommes prient Dieu en l'Écriture qu'il les convertisse, afin qu'ils soient convertis: *Converte nos Domine, et convertemur* (Thren. 5, 21).

En second lieu, aux Proverbes (8), le Sage dit que c'est Dieu qui prépare la volonté de l'homme : *Præparatur voluntas à Domino*. Et aux Proverbes (16), il dit que c'est à l'homme de préparer son âme à Dieu : *Hominis est præparare animam suam*.

En troisième lieu, Jésus dit à l'âme chrétienne, qu'elle tourne sa face devers lui : *Ostende mihi faciem tuam*; et au psaume 79^e, l'âme dit à son Dieu, qu'il tourne sa face devers elle : *Ostende nobis faciem tuam, et salvi erimus*. Pour appointer ces différences, et accorder ces passages et autres semblables qui semblent contraires, vous vous souviendrez que, sans parler des grâces naturelles, ni de celles que les théologiens appellent *gratuites*, il y a deux sortes de grâces, une habituelle, l'autre actuelle; l'habituelle, c'est une très-noble et excellente qualité, par laquelle nous sommes faits enfants de Dieu, très-agréables à sa majesté, héritiers du paradis. Elle s'appelle habituelle, parce qu'elle demeure toujours en nous, comme une habitude quand nous l'avons une fois reçue, jusqu'à ce que nous la perdions par le consentement à un péché mortel; elle se nomme aussi sanctifiante, ou justifiante, parce qu'elle nous sanctifie, elle nous rend saints et justes devant Dieu. La grâce actuelle est un bon mouvement, sainte inspiration, lumière intérieure, secrète touche, aide surnaturelle par laquelle le Saint-Esprit nous éveille et nous excite à nous relever du péché, ou à la pratique de quelque bonne œuvre : elle se nomme actuelle, parce qu'elle nous fait faire des actes de vertu, et elle ne demeure pas continuellement en nous; elle passe comme un acte, ou un éclair. Quand la grâce habituelle est en nous, Dieu est tout à fait converti devers nous, il nous montre sa face propice, il fait sa résidence en nous; mais pour recevoir cette grâce, il faut que l'homme y soit disposé, il faut que son cœur soit ouvert à Dieu, il faut que son âme soit détournée du péché, tournée et convertie devers Dieu; et c'est la grâce actuelle qui fait tout cela, c'est elle qui touche le cœur et en fait éclore le libre consentement de la volonté. Je dis, le libre consentement de la volonté, car cette grâce même efficace, est si gracieuse et agit de si bonne grâce, qu'elle dispose de tout suavement; néanmoins elle atteint à sa fin puissamment, elle ne contraint personne, et elle gagne tous ceux qui la reçoivent; elle a je ne sais quelles forces, non pas pour forcer nos cœurs, mais pour les amorcer; elle a une certaine violence, non pour violer notre franc arbitre, mais pour le solliciter; elle presse notre liberté, mais elle n'opprime pas; elle est victorieuse, mais tous ses traits ne sont que des attraits, ses armes ne sont que des charmes, ses triomphes ne sont ni des piques, ni des carreaux, mais des cœurs; pour cela elle n'achève jamais toute seule le dessein de notre conversion, ni l'œuvre de notre sanctification; la volonté y coopère par la liberté de son franc arbitre. Voyez cette belle fleur, que nous appelons tournesol, les Grecs, héliotrope, les Latins, *solisequium*; il me semble qu'il n'est rien de si naïf pour exprimer cette vérité que cette comparaison : cette fleur a tant de ressemblance et de rapport avec le soleil, qu'on dirait que c'est le soleil des parterres, le Phébus des autres fleurs, tant elle les surpasse en grandeur et hauteur. Sa couleur a beaucoup de

rapport avec celle qui paraît au soleil; ses feuilles sont en pyramide, comme les rayons de cet astre; mais elle n'a point de beauté, de lustre, d'éclat ni de bonne grâce, si elle n'est tournée devers le soleil, si elle ne s'épanouit, si elle ne déboutonne son sein, si le soleil ne la mignarde avec son œil gracieux : ce qui est évident la nuit; car alors elle est toute morfondue, flétrie, languissante, la tête baissée; elle n'a non plus de brillant qu'une pierre ou pièce de bois. Le soleil se lève le matin, il porte en ses rayons le pinceau pour peindre et embellir cette fleur; le ressort pour la mouvoir et tourner devers lui, la clé dorée pour l'ouvrir. Il en est de même de l'âme, au regard de Jésus, vrai soleil de justice, elle n'a point de beauté intérieure, que par la grâce sanctifiante, qui est une ressemblance et participation de la nature divine. Pour recevoir cette grâce, elle se doit tourner devers lui par une vraie conversion, elle lui doit ouvrir son cœur par un acte de foi et d'amour : *Aperi mihi, soror mea sponsa*; mais c'est lui qui fait tout cela en elle et par elle : *Gratia Dei mecum* (1. Cor. 15, 10); en grec, οὐκ ἐγὼ δὲ, ἀλλ' ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ, ἣ συν ἐμοί. C'est le soleil qui meut cette fleur, et il est vrai qu'elle se meut, c'est lui qui la tourne, et elle se tourne; c'est lui qui l'ouvre, et c'est elle qui s'ouvre, parce que tout cela se fait par une action vitale, en un sujet qui a vie : car si cette fleur était morte, si elle était de cire ou de soie, le soleil aurait beau la mignarder, l'éclairer de sa lumière, l'échauffer de ses rayons, elle ne se mouvrait, ne se tournerait, ne s'épanouirait point. C'est Jésus qui vous retire du péché, et c'est vous qui vous en retirez; c'est lui qui vous convertit, et c'est vous qui vous convertissez; c'est lui qui ouvre votre cœur : *Adaperiat Dominus cor vestrum*, et c'est vous qui le lui ouvrez; car tout cela se fait par une action volontaire, par le libre consentement et coopération de votre volonté. *Trahe me post te* : Tirez-moi après vous, dit l'Épouse, voilà les charmes et les efforts de la grâce : *Curremus in odorem unguentorum tuorum*; nous courons à l'odeur de vos parfums; voilà le concours, le consentement et le bon plaisir du franc arbitre.

PREMIER POINT. — 1^o La volonté donc, non la mémoire ni l'entendement, ni l'imagination, est le propre sujet et le séjour de la vertu de pénitence. L'Écriture nous en propose un emblème fort remarquable sur un théâtre célèbre et royal. Le roi Nabuchodonosor (Daniel. 4, 29) était un homme vicieux et débordé au dernier point; Dieu voulut représenter à l'extérieur ce qu'il était en l'intérieur; il devint semblable aux brutes; au lieu du cœur humain qu'il avait, il eut un cœur de bête sauvage, son corps fut tout courbé et penchant contre terre; il paissait l'herbe comme un bœuf, les ongles lui crurent comme aux oiseaux de proie, il devint velu par tout le corps, et son poil était comme des plumes d'aigle, ou, selon les Septante, comme le crin d'un lion. Le prophète Daniel ayant prié Dieu pour lui, après sept ans d'une si rude pénitence, il fut remis en grâce avec Dieu, sa première forme et figure lui fut rendue, son poil et ses ongles furent coupés, la taille de son corps redressée; il quitta les déserts et les forêts pour revenir en son Louvre; il adora et servit le vrai Dieu le reste de sa vie : mais

avant tout, on lui ôta le cœur de bête, pour lui donner un cœur humain. Voilà ce que vous êtes à présent, voilà ce que vous serez quelque jour, si Dieu vous fait miséricorde. Vous êtes charnel et brutal comme un bœuf, farouche et cruel comme une bête sauvage, fier et orgueilleux comme un lion, sujet aux rapines comme un oiseau de proie; s'il plaît à Dieu de vous convertir, vous quitterez vos brutalités, votre humeur farouche se désauvagera, vous abattez votre superbe, vous ne serez plus voleur, ni larron, ni avare, ni avaricieux; mais surtout; il faut que votre cœur soit changé, que vous ayez la volonté de vous convertir, car rien ne se fera si vous ne le voulez : *Scindite corda vestra, scindite corda vestra*; tant que votre cœur sera entier et endurci, tant que votre volonté persistera en son obstination, toutes les prédications, remontrances, menaces, prières, n'en feront jamais éclore le dessein de votre conversion.

2^o *Noli cogitare te invitum trahi, trahimur enim amore* : Ne pensez pas que Dieu veuille vous prendre par le collet, et vous traîner au ciel malgré vous, dit saint Augustin (Serm. 12 de *Verbi Domini*); et derechef : *Potes aurum, potes vitam amittere etiam si nolis; bonum vero quod bonus es, nec invitum accipis, nec invitum amittis* : Vous pouvez perdre vos pistoles, vous pouvez perdre la vie malgré vous; mais vous ne pouvez recevoir, ni perdre la grâce de Dieu et la vertu sans votre volonté. *Tollatur propria voluntas, et infernus non erit*, dit saint Bernard. L'amorce des flammes éternelles, c'est votre volonté; si vous n'aviez point de propre volonté, il n'y aurait point d'enfer pour vous. Qu'est-ce que la propre volonté? celle qui ne s'accorde pas avec la volonté de Dieu : vous voulez poursuivre ce procès injuste, garder cette rançune, et Dieu ne le veut pas; cette mauvaise volonté vous est propre et particulière, elle n'a rien de commun avec celle de Dieu; Dieu veut que vous rendiez ce bien d'autrui, que vous sortiez de cette maison, si vous le voulez aussi, vous n'avez plus de propre volonté, cette volonté vous est commune avec Dieu.

3^o Le péché est comparé en l'Écriture au scorpion; la piqûre de ce petit animal est mortelle, si on n'y remédie bientôt; mais le remède en est facile, il le faut écraser sur-le-champ, au même lieu où il a fait la blessure. Vous pourriez répandre un torrent de larmes, plomber votre poitrine comme un saint Jérôme; dire cent fois par jour en votre imagination, ou de bouche, ou en votre esprit : Mon Dieu, je suis bien marri d'avoir commis le péché, parce qu'il vous déplait, et que vous êtes infiniment bon; s'il n'y a autre chose, vous n'avez pas un petit grain de vraie pénitence, il faut appliquer le remède sur la plaie; ce n'est pas proprement, ni essentiellement en la main, ni ès yeux, ni en l'esprit, ni en l'imagination que se commet le péché, c'est en la volonté; vous pourriez avoir une heure durant la plus déshonnête et abominable pensée qui se puisse imaginer, si c'est contre votre volonté, le péché n'est pas accompli. Un frénétique pourrait mettre le feu à la plus belle église du monde, il pourrait tuer son père et sa mère, et il ne ferait point de péché, parce que la volonté n'y est pas; c'est donc en la volonté que se doit appliquer le remède.

4^o Et puis le Prophète a dit : *Nonne Deo subjecta erit anima mea?* il ne dit pas : *Lingua mea imaginatio mea.* Pour être sanctifié, toute notre âme doit être soumise à Dieu, non l'esprit seulement, non l'imagination seulement, mais l'âme avec toutes ses puissances et facultés; et l'âme est soumise à Dieu, quand la volonté y est assujettie, car la volonté en est la reine, elle y est maîtresse et souveraine, elle y a un empire absolu; quand elle est gagnée, tout est gagné.

SECOND POINT. — 1^o Or, cette volonté, pour être agréable à Dieu et jugée digne d'obtenir pardon, doit avoir trois conditions : elle doit être raisonnable, libre, effective. Il y a des gens qui, à la vérité, quittent leur péché; mais ce n'est que par humeur, par caprice ou par dégoût de ce qui les délectait, par l'absence de ce qu'ils aimaient, par faute d'occasion, ou par autre semblable principe. Cette fille ne pêche plus avec ce jeune homme, parce qu'il est allé à Paris ou à l'armée. Ce jeune homme ne hante plus cette fille, parce qu'elle est morte ou malade. Ce père de famille ne va plus au jeu ni au cabaret, parce que sa santé ou sa bourse ne le permet plus. Le Prophète ne dit pas simplement, que celui-là est heureux qui n'a point hanté les mauvaises compagnies et qui n'est point entré au sentier des âmes débauchées, mais qui a évité toutes ces choses, parce que sa volonté et son affection étaient en la loi du Seigneur : *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, sed in lege Domini voluntas ejus.* Et la raison pourquoi il y a mis son affection, c'est qu'il l'a méditée jour et nuit : la volonté de l'homme est une puissance aveugle, qui n'a point de joie, ni de tristesse, point d'amour ni d'aversion, si elle n'est éclairée par les lumières de l'entendement, qui est son porte-flambeau : *Ignoti nulla cupido, nihil volitum quod non præcognitum.* Saint Thomas remarque fort bien, qu'il y a grande différence entre changer et être changé; faire le changement et avoir le changement : la volonté de l'homme peut faire mille changements, sans être changée tant soit peu; vous pouvez changer votre vie, votre conduite et vos actions, et votre volonté ne changera point de posture, de disposition, d'affection. Le même saint Thomas, au même lieu, dit qu'une volonté raisonnable ne se change, ne se porte d'amour à ce qu'elle n'aimait pas, ou de haine à ce qu'elle aimait auparavant, que pour une de ces deux raisons, ou parce que ce qui était mauvais et odieux est devenu bon et aimable, ce qui était bon est devenu mauvais, ou parce que ce qui nous semblait mauvais nous le connaissons être bon, et ce qui nous semblait être bon, nous connaissons qu'il est mauvais. Pour être bien converti, votre volonté doit être changée et doit aimer Dieu et la vertu qu'elle n'aimait pas; elle doit haïr le vice et la volupté qu'elle aimait : elle ne le peut pour la première raison; car Dieu n'est pas meilleur, ni la vertu plus aimable qu'auparavant; le vice et la volupté ne sont pas plus odieux et abominables qu'ils ont été : il faut donc que votre volonté se change par la seconde raison, par une plus grande connaissance de la bonté de Dieu et de la malice du péché qu'elle n'avait auparavant; et de là vient que pour l'ordinaire la vraie pénitence ne

s'engendre pas comme on s'imagine en un clin d'œil et en moins de rien ; il faut du temps, du travail, de l'attention et de l'application d'esprit ; il faut considérer sérieusement la grandeur et l'infinité de la majesté que nous avons offensée, l'excellence de ses divines perfections, l'amour incompréhensible qu'il nous a porté, les bénéfices inestimables qu'il nous a faits, les obligations que nous lui avons, la malice et l'ingratitude du péché qui l'offense ; ruminer attentivement tout cela, lire les livres qui en traitent : *In lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur*. Ce qui vous trompe très-souvent, et très-lourdement en ce sujet, c'est qu'il y a des complaisants qui vous disent : Quelques péchés que vous ayez faits, pour grands et en grand nombre qu'ils soient, il ne faut qu'une petite larme de vraie contrition pour les effacer, un bon *peccavi*, un acte de repentance pour obtenir le pardon et l'absolution de tous vos crimes ; vous dites vrai, mais vous ne dites pas tout ; c'est justement comme si un alchimiste vous disait : Mettez le feu à tous vos héritages, jouez ou jetez en la mer toutes vos pistoles, il ne faut qu'un peu de poudre pour vous enrichir en moins de rien ; avec un peu de poudre d'injection, vous changerez tout votre étain en argent, tout votre cuivre en or ; oui, mais c'est l'importance d'avoir de cette poudre ; de cent souffleurs qui travaillent pour en faire, à peine y en a-t-il un demi qui réussisse ; ceux qui sont du métier vous diront qu'il faut avoir le soleil favorable, la chaleur du feu en tel degré et tant d'autres circonstances, que la rencontre en est très-difficile, pour ne pas dire impossible. La pénitence est une alchimie spirituelle, une pierre philosophale merveilleuse ; si elle ne change pas les métaux, mais les hommes ; de sensuels, terrestres, brutaux qu'ils étaient, elle les rend spirituels, célestes, divins : *Hæc mutatio dexteræ excelsi*. Il est vrai que pour faire ce changement, il ne faut qu'un acte de vraie pénitence, un peu de poudre de contrition, un cœur contrit, broyé, calciné, pulvérisé de douleur et de componction ; mais l'importance est d'avoir cette contrition, elle ne se jette pas au moule ; plusieurs choses y sont nécessaires, il faut les rayons du Soleil de justice, des grâces toutes particulières, le feu de l'amour de Dieu, un esprit et un cœur nouveau, des lumières, connaissances, dispositions et affections toutes nouvelles, estimer ce qu'on méprisait, mépriser ce qu'on estimait ; les grandeurs du monde, richesses de la terre, délices de la chair, passe-temps, compagnies, divertissements. J'avoue que Dieu fait quelquefois ce changement en fort peu de temps, mais ce n'est pas l'ordinaire ; comme il fait des miracles en l'ordre de nature, mais ce n'est pas souvent : il fait en l'ordre de grâce des conversions promptes et miraculeuses, mais c'est rarement : le cours ordinaire de sa providence, c'est que pour changer la volonté, il faut que la connaissance de l'entendement soit changée, il y faut du temps, du travail, des prières, méditations, lectures spirituelles, appréhensions des motifs qui peuvent émouvoir et changer notre volonté ; ce qui montre encore l'erreur de ceux qui s'imaginent qu'étant surpris de la mort, s'ils ont un grand avantage, s'ils ont le loisir de crier merci à Dieu, et recevoir l'absolution, cela vaut mieux que rien ; mais toutes les absolu-

tions ne servent pas d'un fêtu sans une vraie conversion ; il n'est point de vraie conversion si la volonté n'est changée ; et comment peut-elle être changée en si peu de temps ? Comment peut-on connaître et appréhender en un moment les motifs de la repentance qu'on n'a pas appréhendés en tant de jours et d'années précédentes ?

2^o Et puis en telle conjoncture la volonté n'est pas bien libre, ni la conversion bien volontaire ; car, premièrement, on ne se convertit alors que par crainte servile et naturelle, par appréhension du feu et de la damnation : et la crainte servile diminue beaucoup la liberté, elle fait qu'on ne veut la chose qu'à demi. Il me semble qu'un jurisconsulte exprime parfaitement bien en trois ou quatre paroles cette importante vérité, que plusieurs théologiens ne considèrent pas assez : *Meticulosa voluntas habet in superficie volitionem, et in medulla nolitionem*, dit Jason¹, conformément à la loi cent seize : *ff. de regulis juris ; nihil consensui tam contrarium est quàm vis atque metus : et (lege quanta ibidem) : Velle non creditur, qui obsequitur imperio patris, vel Domini*. Quand vous consentez à un contrat, quand vous signez une obligation par crainte de quelque mal dont vous êtes menacé, vous voulez la chose, il est vrai, mais vous ne la voulez qu'à demi, vous ne la voulez qu'à fleur de cœur, en la superficie de l'âme ; mais au fond, au fond du cœur, au centre de la volonté, vous ne la voulez pas. Il en est de même de la pénitence, ces conversions tardives, qui ne se font qu'à l'extrémité, à Pâques, ou à l'heure de la mort par crainte de l'enfer, ne se font qu'à regret, à contre-cœur, on ne les fait pas bien volontairement, puisqu'on les fait mal volontiers : *Præceptum libere facit, qui libens facit*, dit saint Augustin. Et Dieu n'en fait pas grand état, parce qu'il veut des sacrifices volontaires, des holocaustes moëlleux, des oblations cordiales : *Voluntariè sacrificabo tibi ; holocausta medullata offeram tibi : Convertimini ad me in toto corde*.

Le même jurisconsulte et les autres disent encore que votre volonté n'est pas bien libre, quand vous n'êtes pas dans l'indifférence, en la puissance de faire et de ne pas faire, accepter et refuser, choisir et répudier une même chose : *Argumento legis in bello*², et bien expressément, *lege nolle*³, où il est dit que celui qui n'a aucun droit de recueillir une hérédité, on ne peut pas dire qu'il ne la veut pas recueillir : *Nolle adire hæreditatem non videtur, qui non potest adire*. Si un jeune homme de cette ville disait : Je ne veux pas être héritier de M. le prince, je renonce à sa succession ; direz-vous : Voilà un jeune homme qui est bien détaché des biens de ce monde, qui a bien l'esprit de la pauvreté évangélique ? voyez, il méprise cent mille écus de rente ? ne serait-ce pas se moquer ? il ne veut pas être héritier, parce qu'il ne le peut. Vous n'êtes plus un loup-garou en la paroisse, comme vous étiez autrefois, parce qu'une heureuse disgrâce vous a mis dans le rabais et dans l'impuissance de mal faire ; vous n'êtes plus adonné aux

¹ In legem rem quæ nobis n. 3. ff. de acquirenda possessione.

² § medio tempore ff. de captivis, et postliminio.

³ ff. de acquirendâ vel omittendâ hæreditate.

débauches de la jeunesse, aux ajustements, à découvrir votre sein, aux vains ornements des jeunes filles, parce que votre âge ne le porte pas ; et vous dites : Je ne veux plus opprimer les pauvres, suivre les débauches, découvrir mon sein, m'ajuster mondainement.... Je crois bien, c'est que vous ne pouvez pas.

3^o *Pax hominibus bonæ voluntatis*. Si votre volonté est bonne, elle se fera voir par les effets ; car Jésus (Matth. 7, 18) dit qu'un bon arbre porte toujours de bon fruit. Et son Apôtre : *Quemadmodum promptus est animus voluntatis, ita sit, et perficiendi ex eo quod habetis ; si enim voluntas prompta est, secundum id quod habet accepta est, non secundum id quod non habet* (2. Cor. 8, 11, 12).

Saint Thomas (3. part., q. 85, art. 2) dit que la vraie pénitence a comme deux visages : de l'un elle regarde le passé, de l'autre elle regarde le présent et l'avenir. Au regard du passé, elle ne peut avoir qu'un simple souhait, faible, impuissant, inefficace, qu'on appelle velléité : Je voudrais n'avoir point fait ce péché. Au regard du présent et de l'avenir elle doit avoir, non une velléité, mais une volonté effective, agissante, exécutrice, qui ne dise pas : Je voudrais, mais : Je veux ; qui veuille la fin et les moyens, qui mette la main à l'œuvre, qui s'applique à faire ce qu'elle veut, qui dise comme Jésus : *Ut cognoscat mundus, quia diligo Patrem, surgite, eamus*. Car, dites-moi, Monsieur l'avocat, si votre client ne voulait rien faire de ce que vous lui conseillez selon les lois et coutumes du palais ; M. le médecin, si votre malade ne voulait rien faire de ce que vous lui ordonnez, selon les règles de votre art, que lui diriez-vous quand il dirait : Je voudrais bien gagner mon procès, je voudrais bien être guéri ? Oui, vous le voudriez, mais vous ne le voulez pas. Dites créancier, si votre débiteur avait des coffres pleins d'or et d'argent, et qu'il vous dit souvent : Je vous veux payer, sans en rien faire, que diriez-vous ? c'est un moqueur, c'est un fourbe. Vous vous confessez, vous vous confessez et vous dites : Je me veux corriger, je veux amender ma vie, et je veux devenir sobre, chaste, charitable, dévot ; et vous ne voulez pas quitter le cabaret, la hantise des filles et des femmes ; rien déboursier, prier Dieu soir et matin, veiller sur vous ; n'est-ce pas vous moquer ? *Non vult cui levis est nimium mollisque voluntas*. Il faut que je vous montre ceci par une expérience si visible et si palpable, que vous direz : Il est vrai. Voilà un jeune homme qui jure très-souvent le saint nom de Dieu, son âme, le diable, mille autres jurements ; il y a deux, trois, quatre ans qu'il y est accoutumé ; il s'en confesse tous les ans sans amendement. Faites qu'il se rende capucin, récollet ; dès le premier jour qu'il est là, il ne jure plus, ou quasi plus, et on le tance, contrarie, mortifie : à peine jurera-t-il sa foi une seule fois en trois semaines ; d'où vient qu'il s'en est corrigé en si peu de temps ? il s'en est si souvent confessé, et ne s'en est point corrigé en six ans ; c'est que maintenant il le veut, et lors il ne le voulait pas, et puis dites qu'une grande partie des confessions qui se font, ne sont pas des fourberies et des moqueries de Dieu.

CONCLUSION. — C'est donc proprement à vous beaucoup plus qu'au paralytique, que s'adressent ces paroles : *Vis sanus fieri* (Joan. 5, 6)? *quid miserius misero non miserante se*, dit saint Augustin. Ne faut-il pas avouer qu'il y a grande pitié en vous, qu'étant si misérable que vous êtes, vous n'avez pas pitié de vous? Faut-il demander à un pauvre s'il veut recevoir l'aumône? à un aveugle s'il veut la vue? à un malade s'il veut être guéri. Vous êtes pauvre, aveugle, malade, et il vous faut dire : Voulez-vous recevoir l'aumône? voulez-vous recueillir la vue? être guéri? et qui pis est, vous ne le voulez pas. Quel regret aurez-vous à la mort, et au jugement de Dieu! Quel reproche et confusion, quand vous verrez qu'il a tenu à vous, que votre méchante volonté a été le seul empêchement qui s'est opposé à votre conversion, sanctification, bonheur éternel : *Vis sanus fieri*? Vous ne pouvez répondre : *Hominem non habeo*. Vous avez le Sauveur Homme-Dieu qui vous peut guérir très-facilement, ses remèdes sont très-salutaires : *Omnipotenti medico nullus languor insanabilis occurrit, tantùm curari te sine*; à un médecin tout-puissant il n'est point de mal incurable, mais c'est le point d'importance que vous vouliez être guéri, que vous le vouliez d'une vraie volonté, non d'une velléité, d'une volonté raisonnable, libre, effective, qui veuille les moyens et la fin, que vous permettiez qu'on vous panse : *Surge desiderio supernorum, tolle grabatum, corpus scilicet, à terrenis elevans voluptatibus, ut jam non feratur anima concupiscentiis ejus, sed magis ipsa regat illud, et ferat quò non vult* : Levez-vous, portez votre lit, disait le Fils de Dieu au paralytique. Votre lit, c'est votre corps, dit saint Bernard : *De quatuor modis orandi*; votre âme y était alitée et attachée, se rendait complaisante et condescendante à ses voluptés; qu'elle se porte maintenant à l'église. *Surge*, élevez-vous à la considération des motifs d'une vraie repentance : *Vade in domum tuam* : Allez à votre maison, votre maison c'est le ciel. Dieu, pour montrer qu'il y a destiné les hommes, l'a exposé à nos yeux et nous a caché l'enfer, vous irez infailliblement au ciel si vous le voulez : *Illuc non itur navibus, aut pedibus, aut quadrigis, illuc non solum ire sed etiam pervenire, est velle ire, sed velle fortiter atque efficaciter, non semisauciam hâc atque illâc versare voluntatem*, dit saint Augustin. Pour aller au ciel, on n'a pas besoin de vaisseau, ni de litière, ni de carosse; il le faut seulement vouloir, mais le vouloir non d'une volonté faible, languissante, morfondue, qui se contente de dire : Je voudrais, mais d'une volonté forte, vive, vigoureuse, agissante, efficace, qui dit : Je veux qu'il mette la main à l'œuvre, qu'il regarde quels sont les empêchements, et les ôte. Si vous faites ainsi, vous vous acheminerez au ciel, et non-seulement vous irez, mais vous y arriverez, vous y entrerez, vous y demeurerez, vous y régnerez, vous y verrez Dieu, le louerez, bénirez, glorifierez à jamais. *Amen*.

SERMON XV.

DU MOTIF DE LA PARFAITE PÉNITENCE.

Cor contritum et humiliatum Deus non despicies.

Mon Dieu, vous ne mépriserez pas le cœur contrit et humilié.

(PSALM. 50, 19.)

PUISQUE l'apôtre saint Jacques (1, 12) nous apprend que Dieu n'a promis la couronne de vie dans le ciel qu'à ceux qui l'aiment sur la terre, puisque saint Paul (1. Cor. 2, 9) dit qu'il leur a préparé des biens inconcevables, nous devons conclure par bonne conséquence que le cœur contrit et humilié, qui n'est jamais méprisé de la bonté divine, contient nécessairement l'amour de Dieu, et que pour avoir une vraie et parfaite pénitence, l'âme chrétienne ne se doit pas contenter de se retirer du péché par la crainte naturelle des peines, mais par le mouvement d'un saint amour envers Dieu, qui est tant aimable. C'est ce que je désire vous faire voir par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, c'est-à-dire par l'Écriture, par les saints Pères, par les conciles, par des raisonnements de théologie, par des comparaisons et par des exemples.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Historia ignis accensi in aqua turbida (2. *Machab.* 1, 20) allegoricè explicatur de amore Dei in poenitentia.

PUNCTUM UNICUM. — Amorem Dei ad perfectam poenitentiam esse necessarium. Probat: 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Conciliis, 4^o Ratione, 5^o Comparationibus, 6^o Exemplis.

CONCLUSIO. — 1^o Increpatio poenitentia falsæ ex defectu timoris, 2^o Exhortatio ad amorem Dei petendum à Deo, 3^o Emendum, 4^o Exercendum.

EXORDE. — Au second livre des Machabées, le Saint-Esprit nous raconte une belle histoire, qui est un naïf portrait et un tableau raccourci de tous les discours que j'ai à vous faire aujourd'hui. Dieu commandait par ses écrits en l'Ancien Testament de faire brûler continuellement le feu sacré sur son autel en sa présence, et le prêtre le devait fomentier, y mettant de temps en temps du bois ou autre amorce : *Ignis in altari meo semper ardebit, quem nutrit sacerdos* (Levit. 6, 12). Le peuple d'Israël étant amené captif au royaume de Perse, sous le règne de Nabuchodonosor, les prêtres zélés pour le culte de Dieu cachèrent secrètement ce feu sacré en une vallée, au fond d'un puits sec et profond, sans découvrir le lieu à âme vivante, sinon à leurs successeurs, qui, de père en fils, l'enseignaient l'un à l'autre, et par cette tradition en conservaient la mémoire. Plusieurs années après, Néhémias étant congédié par le roi Cyrus et renvoyé en la terre sainte, commanda aux prêtres de chercher en cette vallée le feu sacré que leurs ancêtres y avaient mis en dépôt et religieusement caché. Mais au lieu de ce feu, ils ne trouvèrent en ce puits que de l'eau trouble, c'est-à-dire de la boue; ce que voyant, Néhémias leur commanda de la puiser et de la répandre sur les victimes qui étaient préparées et

déjà mises sur le bûcher pour être offertes en holocauste ; et voilà que le soleil se développant d'une nue qui offusquait sa belle face, et dardant ses rayons éclatants sur cette eau trouble, y alluma une vive flamme, qui consuma en fort peu de temps les victimes ainsi préparées, et en fit un parfait holocauste : *Cùm tempus adfuit quò sol refulsit, qui prius erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ità ut omnes mirarentur, et consummaretur sacrificium.* Saint Paul dit que tout ce qui arrivait aux juifs étaient des figures et des hiéroglyphes de ce qui devait arriver aux chrétiens. Comme le Créateur disait en l'ancienne loi : *Ignis in altari meo semper ardebit*, le Sauveur a dit en la loi nouvelle : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo, nisi ut accendatur?* Ce feu sacré, cette charité, cet amour de Dieu est caché dans le cœur de l'homme, au sacrement de baptême, dans le cœur de l'homme qui est profond comme un puits : *Cor hominis inscrutabile, charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis.* Mais il arrive souvent que ce feu étant négligé, les prêtres, les pasteurs et les pères et mères n'ayant pas soin de nourrir cette flamme par de salutaires instructions et par de bons exemples, elle se change en eau trouble ; au lieu d'amour de Dieu on ne voit en ce cœur que mollesse, lâcheté, imperfections, amour terrestre, affections aux créatures. Le feu céleste ne se rallume que par le sacrifice d'une vraie pénitence ; en ce sacrifice nous offrons à Dieu les trois puissances de notre âme, comme trois victimes : la mémoire, l'entendement, la volonté, arrosées de cette eau boueuse et de la fange de nos péchés ; nous employons la mémoire à nous souvenir de nos fautes ; l'entendement à en considérer l'injustice, la difformité, la malice, et la volonté à les abhorrer et détester. Mais pour consumer cette boue et faire un parfait holocauste, il est absolument nécessaire que le Soleil de justice darde l'éclat de sa lumière et les ardeurs de ses rayons au cœur de l'âme pécheresse ; car s'il n'y a point d'amour de Dieu, quelque pénitence qu'on fasse, c'est une pénitence très-mal assurée, de peu d'estime, de peu de fruit, de peu de durée et de peu de mérite ; ce que je montre par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique.

POINT UNIQUE. — 1^o En l'Ancien Testament, quand Dieu promet à l'âme pécheresse le pardon de ses péchés, il demande toujours le cœur. Il dit au Deutéronome (4, 29) : *Cùm quæsieris Dominum Deum tuum, invenies eum : si tamen toto corde quæsieris ;* Quand vous chercherez le Seigneur votre Dieu, vous le trouverez, pourvu que vous le cherchiez de tout votre cœur.

Et par le prophète Joël (2, 71) : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. Qu'est-ce que le cœur ? c'est-à-dire, l'amour, non la crainte seulement. Si le fils d'un marchand ne se tient en la boutique, si le fils d'un artisan ne s'applique à son ouvrage que par crainte d'être tancé de son père, vous ne direz pas qu'ils aient le cœur à la boutique et à l'ouvrage. Au Nouveau Testament, le bien-aimé disciple dit : *Qui non diligit, manet in morte* (1. Joan. 3, 14) ; Celui qui n'aime pas, demeure en la mort. Disant : Il de-

meure, il suppose que celui dont il parle, est en état de péché mortel, il déclare que s'il n'aime Dieu, il demeurera en ce mauvais état. Et saint Paul aux Corinthiens : *Si quis non amat Dominum Jesum anathema sit* (1. Cor. 16, 22); Si quelqu'un n'aime pas Jésus-Christ, qu'il soit anathème, c'est-à-dire, excommunié. Ces saints disent : *Diligit, amat*; non pas, *si quis amorem non habet*, pour marquer que ce n'est pas assez d'avoir l'habitude de l'amour de Dieu par la grâce sanctifiante, mais qu'il en faut faire des actes.

2° Les saints Pères tiennent le même langage. En l'Eglise grecque, saint Chrysostome¹ : *Cùm peccaveris ingemisce, non quòd pœnas daturus sis, hoc enim nihil est, sed quod Dominum offenderis tam benignum, tam te amantem, tam denique tuæ saluti impensum, ut Filium quoque suum tua causa tradiderit*; Quand vous avez péché, gémissiez, non parce qu'il en faudra être puni, car cela n'est pas grand'chose, mais parce que vous avez offensé Dieu, un Seigneur si bon qui vous aime tant, et qui s'est tant affectionné à votre salut, qu'il a livré son Fils pour l'amour de vous. En l'Eglise latine, saint Augustin (Serm. 7 de Tempore) : *Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati, et amor Dei*; Vous n'êtes pas assuré d'avoir une vraie pénitence, s'il n'y a en votre cœur de l'amour de Dieu et de la haine du péché. Quand nous voulons passer sur une planche, nous voulons qu'elle soit bien assurée; si elle branle tant soit peu, nous ne voulons pas nous y fier, et principalement s'il y a du danger de tomber à un gouffre, ou en une profonde rivière. Pour passer d'ici en paradis après le péché mortel, on n'a point d'autre voie que la planche de la pénitence : si elle nous manque sous les pieds, nous tombons en un profond abîme, au gouffre de l'éternité malheureuse, en un étang de feu et de soufre ardent : cette planche est très-mal assurée, si la haine du péché et l'amour de Dieu n'est en notre cœur.

3° Le bienheureux François de Sales² dit : Quelque pénitence que fasse un homme, elle ne lui peut donner le salut jusques à ce qu'elle ait atteint à l'amour. Et le concile de Trente (sess. 6, cap. 6) traitant des actes que le pécheur doit exercer pour être justifié, c'est-à-dire, pour avoir pardon de ses péchés et recevoir la grâce sanctifiante, entre autres, dit qu'il doit avoir un amour commencé : *Deum diligere incipiat*. Le concile ne parle pas de la sanctification qui se fait quelquefois hors du sacrement, par le vœu et désir de l'absolution; car à cet effet un amour imparfait et commencé ne suffit pas, il faut un amour parfait et achevé. *Disponuntur autem ad justitiam dùm excitati divinâ gratiâ et adjuti, fidem ex auditu concipientes, libere moventur in Deum credentes à Deo justificari impium per gratiam ejus, et dùm peccatores se esse intelligentes à divinâ justitiâ timore, quo utiliter concutiuntur, ad considerandam Dei misericordiam se convertendo in spem eriguntur, fidentes Deum sibi propter Christum propitium fore, illumque tanquam omnis justitiâ fontem diligere incipiunt.*

Le saint concile a emprunté cette décision de l'angélique saint

¹ Homil. 4 in 2 ad Cor. in doctrina morali.

² Livre II de l'Amour de Dieu, ch. 49.

Thomas¹, qui dit le même presque mot à mot; et il déclare expressément, que l'acte de l'amour de Dieu précède toujours la repentance, comme la cause précède son effet. Et en la première partie, question cent treize, article second, il dit qu'on peut distinguer deux choses en la pénitence : le déplaisir d'avoir commis le péché, et le désir ou intention de le détruire. Quant au premier, qui est le déplaisir, il est exercé immédiatement par la charité, comme la joie d'avoir pratiqué la vertu. Quant au second, qui est le désir de détruire le péché, il est exercé par la vertu de justice, dont la pénitence est une branche et rejeton qui est commandé par la charité, comme les actes de toutes les autres vertus chrétiennes. Et en la question quatre-vingt-six de la troisième partie, article trois, il conclut qu'un péché mortel ne se peut effacer par la pénitence, si tous les autres ne sont effacés quant et quant : car si un péché mortel déplaît au pénitent, parce qu'il est contraire à Dieu qu'il aime sur toutes choses, ce qui est nécessaire, dit-il, à la vraie pénitence, il s'en suivra infailliblement que le pénitent se repentira de tous les autres péchés mortels. Voilà ce qu'on dit à l'école de saint Thomas, voici ce qu'on enseigne en celle de Scot. — Le Père Pontius² de l'Ordre de Saint-François, qui a été professeur de théologie à Rome seize ans durant, tient que la contrition n'est pas nécessaire au sacrement, mais que l'amour de Dieu sur toutes choses y est nécessaire³. Et en la conclusion troisième, il dit : *Ut quis disponatur bene ad consequendam justificationis gratiam, in sacramento pœnitentiæ debet habere dolorem de peccatis ex motivo charitatis, sive illicitè, sive imperatè : hæc est communis apud Scotistas.* Le Père Antoine Ichæus (in 4. dist. qu. 2), du même Ordre, est du même sentiment.

4^o La raison que saint Thomas (1. 2. q. 113, a. 3, 5 et 6), apporte est authentique et convaincante. La pénitence est un mouvement du franc arbitre et de la volonté humaine qui se retire du péché et s'achemine à son Dieu : or, le premier pas du franc arbitre, la première motion et disposition de la volonté, c'est l'amour ; toutes les autres n'en sont que des sujets, des branches et des rejetons ; on n'a point de haine, de crainte ni de tristesse d'aucun mal, que parce qu'il est contraire au bien qu'on affectionne, la volonté donc en la parfaite pénitence se meut et s'achemine à Dieu par un mouvement d'amour ; et parce que le péché est opposé et contraire à Dieu, par ce même mouvement elle se retire du péché : voilà le raisonnement de saint Thomas.

5^o Cette comparaison du mouvement est très-naïve, et montre excellemment bien l'importance de cette vérité. On dit en philosophie, et on le voit tous les jours par expérience, qu'en tout mouvement il y a deux termes, le terme de départ, et le terme d'approche : *Terminus à quo, terminus ad quem.* Quand vous allez

¹ 3. p., q. 86, a. 3 *in corp.*, et a. 6 *in corp.* et ad 3. et idem dicit 1, 2. q. 113, a. 8 *in corpore.*

² In Cursu theol., disp. 45, qu. 3, concl. 4.

³ Id probat ex verbis Tridentini supra citatis et optimè refutat evasiones quas aliqui afferunt et idem repetit eadem disp. (q. 2, concl. 4).

d'ici à Paris, le terme du départ, c'est cette ville, le terme d'arrivée, c'est Paris. Si vous demandez à la théologie ce que c'est que le péché, c'est un mouvement, un voyage malheureux, par lequel on se sépare de Dieu pour s'attacher à la créature : *Aversio à Deo, conversio ad creaturam* ; la pénitence est tout le contraire, c'est un mouvement par lequel on se sépare du péché, et de la créature, pour s'acheminer à Dieu. Or, il est aisé à remarquer qu'il y a cette différence entre ces deux termes, entre le terme de départ et celui d'approche, qu'on se peut bien éloigner du terme de départ sans s'approcher du terme d'approche ; mais on ne peut jamais s'approcher du terme d'approche, sans s'éloigner du terme de départ : vous pouvez bien vous éloigner de cette ville de Limoges, sans vous approcher de Paris, comme allant à Toulouse ; mais au sortir de cette ville, vous ne sauriez vous approcher de Paris, sans vous éloigner de cette ville : Vous pouvez bien vous éloigner du péché, sans vous approcher de Dieu, comme si vous vous en éloignez par des motifs temporels, terrestres, vicieux ; mais vous ne sauriez vous approcher de Dieu, sans vous éloigner du péché car on ne s'approche que par amour : *Amor meus pondus meum, illo feror quocumque feror* ; et on ne saurait aimer Dieu sans être éloigné du péché.

Et même à dire le vrai et considérer la chose de bien près, cet amour de Dieu, en la pénitence, doit être appréciatif, un amour de préférence, un amour de Dieu sur toute chose ; comme saint Thomas¹ et le docte Pontius² nous ont dit. Car supposons qu'en une assemblée de ville, tout le monde étant assis en ordre, et chacun selon son rang les marquis, comtes, barons, présidents, conseillers, avocats, procureurs, marchands, artisans ; un prince y survienne et que le maire ou le consul de la ville, pour honorer un artisan, par une sottise affectation qu'il lui porte, loge le prince au-dessous de lui ; certes il ferait une grande injure à ce prince, ce lui serait un affront bien sensible et insupportable ; et si le lendemain ce consul voulant rhabiller cette faute, ne plaçait le prince qu'au-dessus de l'artisan, au lieu de réparer l'injure il la continuerait et redoublerait ; et s'il disait pour s'excuser : Je n'avais intention que de postposer le prince à cet artisan que j'aime trop... Non, lui dirait-on ; mais en le mettant au-dessus d'un artisan, vous l'avez mis plus bas que le marchand, que le procureur, que l'avocat, et que ces autres ; vous ne discontinuez pas l'offense, si vous ne le mettez au-dessus du président, du comte, du marquis. Vous vous parjurez en justice, pour gagner un procès de cent écus ; vous commettez une fausseté, pour avoir le plaisir d'un quart d'heure ; à plus forte raison, vous vous parjurez pour gagner deux cent mille écus ; pour gagner deux cent mille mondes, vous commettez un péché, pour avoir la volupté d'une heure, d'un jour, d'un siècle, de dix mille siècles ; donc en la balance de votre cœur, en votre estime et affection, vous mettez la volonté de Dieu au-dessous de deux cent mille mondes, au-dessous de la volupté d'une heure, d'un jour,

¹ 3. p., q. 86, a. 3 in corp. desp. 45.

² Qu. 2, concl. 4, et q. 3, concl. 4.

d'un an, de cent mille siècles; pour réparer l'injure, ou plutôt pour ne la pas continuer, vous devez plus aimer et estimer la volonté de Dieu que toutes ces choses; vous devez être en cette disposition, au moins virtuelle, que vous choisiriez plutôt de perdre cent mille mondes, et la volupté de cent mille siècles, que de commettre un péché mortel; et si Dieu ne voit votre cœur en cette posture et de cette trempe, je ne sais s'il approuve votre conversion.

Les larmes de pénitence, qui procèdent de l'amour de Dieu, sont bien autres que celles qui n'en procèdent pas! *Lacrymæ viduæ descendunt ad maxillam, et à maxillis ascendunt usque ad cælum* (Eccl. 35, 18). Il y a grande différence entre les larmes que vous versez en une tragédie, quand on représente une histoire tragique et funeste, et les larmes qu'une bonne femme répand à la mort de son mari qu'elle aimait avec passion; les vôtres sont froides, ne font que mouiller tant soit peu vos paupières, descendent du cerveau, procèdent de tendresse, ne sont rien en vous que je ne sais quel amollissement; après cela, vous êtes ravi d'entendre la farce et de rire, vous allez souper joyeusement et de bon appétit. Les larmes de cette veuve sont chaudes, coulent en abondance, viennent du cœur, procèdent de l'amour qu'elle a pour le défunt, font un grand changement, et elle est fort longtemps désolée, triste, mélancolique, abattue; elle perd l'appétit, elle porte le deuil, se tient retirée, ne prend plaisir à rien; tout ce qui la fait ressouvenir de sa perte, rouvre sa plaie et la fait soupirer.

Vos larmes donc sont des effets d'une nature molle et sensible, les siennes sont les effets d'une affection sincère et cordiale; il en est de même de vous, et d'une âme qui aime bien Dieu. Vous pleurez quelquefois en vous confessant ou au sermon, mais ce n'est pas à chaudes larmes, ce sont des larmes froides, passagères, qui s'essuient en moins de rien, qui ne font rien en vous un jour ou deux après; ou peut-être le même jour vous dites le mot, vous jouez, vous riez, vous passez le temps, vous faites bonne chère, vous portez la piaffe aussi joyeusement que si rien ne s'était fait.

Mais cette bonne âme qui se sent veuve de son époux qu'elle a perdu par son péché, pleure à chaudes larmes; ses larmes viennent du cœur, tombent en abondance, *descendunt ad maxillas*, ne se tarissent pas si promptement, font une grande métamorphose en elle; elle est longtemps affligée, elle s'habille à la négligence, perd le boire et le manger, se plait à la solitude, méprise le divertissement, tout ce qui lui remet en mémoire le malheur de son péché et de sa perte, lui perce le cœur jusques au vif, si elle voit les instruments, le lieu, les amorces, les complices de son crime, elle est à la géhenne; c'est que vos larmes ne viennent que de tendresse et d'un naturel mollasse; celles de cette bonne âme viennent de l'amour de Dieu et d'un vrai regret de ses offenses, aussi elles montent jusqu'au ciel, et obtiennent le pardon et l'absolution de ses crimes: *Descendunt ad maxillas et ascendunt usque ad cælum*.

Voyez la conversion de tous les saints pénitents, dont l'Écriture nous propose l'exemple avant la venue du Sauveur en ce monde, pendant son séjour sur la terre, et après son ascension. Avant l'in-

carnation, le plus célèbre pécheur converti a été David ; le prophète Nathan pour l'exciter à contrition, lui représente les biens inestimables que Dieu lui avait faits, et qu'il avait volonté de lui faire : *Etsi parva sunt ista adjiciam* ; ou selon saint Chrysostome : *Adjecissem multò majora*. Cette considération fut un coup de flèche, mais flèche d'or qui perça le cœur du pauvre David d'une repentance, et tira de sa bouche cette confession sincère et cordiale : *Peccavi Domino*.

6^o *Primum in unoquoque genere est mensura reliquorum*. Pendant le séjour de Jésus en ce monde, la première pécheresse qui s'adressa à lui pour la rémission de ses péchés, fut sainte Magdeleine ; elle exerça aux pieds sacrés du Sauveur les actes de plusieurs vertus héroïques, elle les baigna de ses larmes, les essuya de ses cheveux, les embauma de ses parfums ; mais il n'attribue le pardon de ses péchés qu'à son amour ; il ne dit pas plusieurs péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup pleuré, essuyé, baisé, parfumé mes pieds, mais parce qu'elle a beaucoup aimé ; ce qui fait dire à l'Eglise : *Pater superni luminis cum Magdalenam respicis, flammam amoris excitas, geluque solvis pectoris*. Et voilà justement le feu sacré rallumé et restauré où il était amorti et éteint auparavant ; le Soleil de justice était couvert et caché en Magdeleine : *Sol prius erat in nubilo*. Son cœur était un bourbier, il n'y avait que l'eau fangeuse des voluptés sales et sensuelles ; mais *ut cognovit*, sitôt que le Soleil de justice y a jeté ses doux rayons et allumé le feu d'amour, toute cette boue s'est desséchée, la glace de son cœur endurci s'est fondue et écoulée par ses yeux : *Radium ardore liquesco, quid mirum ex oculis si fluit unda meis?*

Et après l'ascension, Jésus se plaignant à saint Paul : Pourquoi me persécutez-vous ? et saint Paul lui ayant demandé : Qui êtes-vous ? il répondit : Je suis Jésus ; il semble qu'il devait dire : Je suis le Dieu tout-puissant, le Roi des rois, le Dieu des armées, le Dieu de vengeance ; ne craignez-vous point de me persécuter ? Il dit seulement : Je suis Jésus, je suis le Sauveur ! les saints disent que par cette parole il lui communiqua un rayon de lumière, et lui étala en son esprit son incarnation, sa naissance, sa vie, sa mort et sa passion, tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a souffert pour être notre Sauveur par un excès de charité ; et cette vue perça le cœur de saint Paul d'une vive douleur et d'une repentance amoureuse, qui fit éclore de sa bouche cette parole de résignation : *Quid me vis facere?* Que vous plaît-il que je fasse ? Tous ces saints pénitents et autres semblables qui se sont convertis par un motif d'amour, ont persévéré jusqu'au dernier soupir de leur vie dans l'esprit de pénitence, et en la grâce de Dieu ; au lieu que Saül, Achab, les juifs et autres qui ne se sont convertis que par crainte, ou par des motifs de propre intérêt, ont fait une pénitence qui n'a pas été de durée, mais éphémère, inconstante, volage, passagère. Saül reconnut son péché et dit par deux fois *peccavi*, parce qu'il se voyait menacé de la perte de sa couronne ; mais il retomba et se perdit, comme il est rapporté au premier livre des Rois. Achab, roi d'Israël, s'humilia devant Dieu, jeûna, endossa le

cilice, parce qu'Elie lui dit que Dieu ruinerait sa maison, et n'y laisserait en vie pas même un petit chien; mais il retourna au péché, consultant les prophètes des faux dieux. Et en ce temps de la loi mosaïque, les juifs se retiraient souvent de l'idolâtrie, parce que Dieu les en punissait par la captivité et autres afflictions temporelles; mais aussitôt qu'il retirait ses fléaux, ils reprenaient leurs premières brisées; c'est qu'il est du péché comme des têtes de l'hydre, quand on n'y emploie que le fer de la pénitence, ils renaissent et en produisent d'autres; quand on y applique le feu et l'amour, ils sont anéantis pour jamais.

CONCLUSION. — 1^o Faisons donc maintenant un argument puissant et convaincant, mais très-important et très-effroyable pour nous. La vertu de pénitence est très-douteuse, est mal assurée, de peu de valeur devant Dieu, si elle ne procède de son amour, comme je vous ai fait voir par tant de preuves; et même le sacrement de pénitence est inutile et inefficace, s'il ne produit en nous la grâce sanctifiante, qui est toujours accompagnée de la charité et amour de Dieu, comme toute la théologie l'enseigne sans controverse. Or, toutes vos pénitences, toutes vos confessions, ou presque toutes, ont été dépourvues d'amour de Dieu; donc toutes vos pénitences, toutes vos confessions, ou presque toutes, très-probablement, ont été inutiles, inefficaces, de peu de valeur devant Dieu. Il n'y a que la seconde proposition de cet argument qui a besoin de preuve, à savoir, que presque toutes vos confessions n'ont point eu d'amour de Dieu, et la preuve en est claire et facile. *Si quelqu'un m'aime, il gardera mes commandements*, dit Jésus (Joan. 14, 10). Et son bien-aimé disciple dit (1. Joan. 3, 18) : *Il faut aimer Dieu non de bouche seulement et de parole, mais par œuvre et de vérité*. Et un peu plus bas : *Si quelqu'un a des biens en ce monde, et qu'il voie son frère en nécessité, et lui ferme ses entrailles, comment est-ce que l'amour de Dieu demeure en lui* (1. Joan. 2, 15)? Et au chapitre précédent : *Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est pas en lui* (Ibid. 2, 15). Et saint Augustin (*Præfat. in Psal. 31*) dit : *Nec charitas permittit aliquid te mali facere ei quem diligis, nec permittit te non præstare quidquid potest ei quem diligis, dilectio vacare non potest, da mihi vacantem amorem, et nihil operantem; et infra: amor Dei, amor proximi, charitas dicitur; amor mundi, amor sæculi, cupiditas dicitur: cupiditas refrænatur, charitas exercitetur, dilectio vacare non potest, nisi et nihil mali operetur, et quidquid potest boni operetur*. La charité ne peut être oisive, elle ne peut être en une âme qu'elle ne lui fasse éviter tout le mal, et faire tout le bien qui lui est possible; avez-vous jamais vu un amour oisif et qui ne fit rien? Et saint Grégoire dit : *Charitas magna operatur ubi est et si non operatur, nec est* : La charité fait des choses grandes où elle est, et si elle ne fait rien, elle n'y est pas. Et n'est-il pas vrai, que jusqu'à présent en toutes vos confessions et conversions prétendues, vous n'avez eu que des résolutions imaginaires, des desseins en l'air, des promesses à perte de vue sans aucun effet? N'est-il pas vrai que vous n'avez point gardé les commandements de

Dieu, que vous n'avez aimé Dieu que de bouche et de parole, non par œuvre? et en vérité que vous avez souvent vu vos prochains en nécessité, et vous avez fermé vos entrailles par une dureté inhumaine; vous avez laissé languir de pauvreté et de misère les membres de Jésus, pendant que vous dépensiez votre bien en luxe et délices superflues? que vous avez aimé le monde, et vécu selon ses maximes, que votre charité prétendue a été oisive, que vous n'avez rien fait de grand et peut-être rien du tout bien purement pour l'amour de Dieu? donc votre confession n'ayant eu l'amour de Dieu, ni pour disposition, ni pour effet, a été très-probablement inutile et inefficace.

2°. Croyez-moi ou plutôt voyez saint Augustin (Epist. 14, 4. *ad Anastasium*). *Cùm nos charitatis, quâ lex verissimè impletur, pauperes egentesque sentimus, non de inopiâ nostrâ divitias ejus exigere, sed orando petere, quærere, et pulsare debemus* Quand nous nous sentons dépourvus de cette charité par laquelle on garde véritablement la loi de Dieu, nous ne devons pas l'attendre de notre pauvreté, mais en priant Dieu, la demander, la chercher et frapper à la porte de sa miséricorde. L'amour de Dieu est une trop noble plante, pour penser qu'elle puisse venir de notre cœur, c'est un trésor trop précieux, pour le trouver en notre fonds; il doit venir de Dieu, il le lui faut demander. Vous le demandez quelquefois, mais comment? froidement, lâchement, à demi-cœur, par manière d'acquit, comme une chose indifférente et de petite conséquence. Il le lui faut demander souvent, instamment, ardemment, de tous les efforts de votre cœur, de toute l'étendue de votre âme, comme une chose de très-grande importance, qui vous est absolument nécessaire, sans laquelle vous êtes perdu. Recourez à la Vierge, à saint Joseph, à sainte Magdeleine, et aux autres saints; priez-les humblement et fervemment de vous l'obtenir de Dieu. Que ne faites-vous pas quand il est question d'obtenir un office, ou bénéfice, de gagner un procès, ou autres choses semblables? Quel soin! quelle diligence! quelles poursuites! quelles prières! quelles soumissions! quelles allées et venues ne faites-vous pas? On fait souvent des neuvaines, des vœux, et pèlerinages pour demander à Dieu la santé du corps; en avez-vous jamais fait pour lui demander son amour? Il ne veut pas seulement qu'on le demande, mais qu'on l'achète par une sainte et heureuse simonie.

4°. En l'Apocalypse, on dit à l'évêque de Laodicée : *Suadeo tibi emere à me aurum ignitum* (Apoc. 3, 18), parce qu'il s'était un peu refroidi en la charité : Je vous conseille d'acheter de moi de l'or enflammé : On n'a pas coutume d'acheter l'or; au contraire, c'est avec l'or qu'on achète toutes choses : il entend l'or de l'amour de Dieu, le trésor de la charité. Il conseille de l'acheter, parce qu'un acheteur fait toujours plus d'état, ou pense avoir plus de besoin de ce qu'il achète que de ce qu'il donne. L'amour de Dieu est mille fois plus précieux, et vous est incomparablement plus nécessaire que tout ce que vous en pouvez donner; si vous en connaissiez le prix et la valeur, il n'est rien que vous ne voulussiez donner, rien que vous ne voulussiez faire et endurer pour en avoir un petit grain; vous feriez volontiers comme cet ancien infidèle, si vous

pensiez avoir le même succès. L'histoire en étant agréable, et fort édifiante, je ne craindrai point de vous-ennuyer, en la rapportant mot à mot comme elle est dans le *Pré spirituel* (c. 185), qui est un livre très-ancien et authentique.

En la ville de Nisibe, il y avait une femme chrétienne, dont le mari était payen ; tout ce qu'ils avaient vaillant consistait en fort peu d'argent. Son mari lui dit un jour : Mettons cet argent à la banque, afin que nous en puissions tirer quelque petite commodité, car nous le consomons peu à peu, et il ne nous restera plus rien du tout. Puisque vous êtes résolu à cela, lui répondit-elle, donnons-le à intérêt au Dieu des chrétiens..... Et où est-il, lui répartit-il, pour le lui pouvoir donner ? Je vous le montrerai, lui dit-elle, et si vous le lui donnez, non-seulement vous ne courrez point de fortune de le perdre, mais il vous en paiera fidèlement l'intérêt, et vous rendra au double le principal..... Montrez-le moi donc, lui répondit-il, et allons le lui donner. Alors elle le mena sous l'un des cinq portiques de la sainte église, et, en lui montrant les pauvres, lui dit : Si vous donnez votre argent à ces pauvres que vous voyez, le Dieu des chrétiens le tiendra comme donné à lui-même, parce qu'ils sont tous à lui ; il la crut, et donnant avec joie ce qu'il avait d'argent à ces pauvres, il retourna avec elle en sa maison. Trois mois après se trouvant en nécessité, il dit à sa femme : Ma femme, à ce que je vois, le Dieu des chrétiens ne nous veut rien rendre de ce que nous lui avons prêté, encore que nous en ayons grand besoin. Elle lui répondit : Je suis assurée qu'il ne manquera pas de vous bien payer, allez seulement au lieu où vous lui avez prêté votre argent, et il vous le rendra fort volontiers. En suite de ces paroles, il courut à l'église ; après en avoir fait tout le tour, il ne trouva personne qui lui donnât rien, et vit seulement ces pauvres assis au même lieu où il leur avait distribué son argent ; comme il pensait en lui-même à qui il s'adresserait pour être payé de sa dette, il aperçut à ses pieds sur le pavé qui était de marbre, une des pièces d'argent qu'il avait données, il se baissa et la prit, et puis retourna en sa maison, et dit à sa femme : Je viens de l'église, mais je n'ai point vu le Dieu des chrétiens que vous m'aviez dit que je verrais, et personne ne m'a rien donné, j'ai seulement trouvé cette pièce au même lieu où je l'avais distribuée avec le reste ; cette femme admirable lui répondit : C'est ce Dieu-là même qui vous l'a donnée sans que vous vous en soyez aperçu, ainsi que par sa puissance invisible il ordonne et dispose de tout ce qui est dans le monde ; allez donc, je vous prie, acheter quelque chose de cet argent pour nous nourrir aujourd'hui, et il ne se lassera point de pourvoir encore à ce qui nous sera nécessaire ; il alla et acheta du pain et du vin, et un poisson qu'il lui donna pour le faire cuire : en l'ouvrant elle trouva dans ses entrailles une pierre précieuse, parfaitement belle ; et quand son mari fut de retour, elle lui dit : Voilà la pierre que j'ai trouvée dans ce poisson ; l'ayant aussi admirée, et ne la connaissant pas, non plus qu'elle, parce que c'était un homme simple et grossier, il lui dit de la lui donner pour tâcher de la vendre, et d'en tirer quelque chose. Il la porte sur le soir à un lapidaire, qui sortait de son logis après avoir fermé la boutique,

et lui demanda s'il la voulait acheter : cet homme l'ayant considérée, lui dit : Combien en voulez-vous avoir? ce que vous voudrez, lui repartit-il; en voulez-vous cinq écus, dit le lapidaire? Cet homme croyant qu'il se moquait de lui d'en tant offrir, lui répondit : M'en voudriez-vous bien tant donner? Le lapidaire estimant qu'il lui disait cela par raillerie, lui repartit : Seriez-vous content d'en avoir dix écus? Alors le vendeur continuant toujours à s'imaginer qu'il se moquait de lui, ne lui répondit rien du tout : ce que le lapidaire voyant, lui dit : Je vous en donnerai vingt écus; cet homme ne répondant encore rien, il lui en offrit jusqu'à trente, jusqu'à quarante, jusqu'à cinquante; ce qui lui ayant enfin fait connaître que la pierre valait bien plus qu'il ne pensait, il commença à la beaucoup estimer, et ainsi le lapidaire alla jusqu'à en offrir trois cents écus, pour lequel prix il la lui vendit. Ayant reçu son argent, et étant retourné avec grande joie en sa maison, sa femme le voyant si gai, lui demanda combien il avait vendu cette pierre, croyant qu'il en avait tiré peu de chose; il lui répondit, qu'il l'avait vendue trois cents écus et les lui mit entre les mains. Alors cette excellente femme ne pouvant assez admirer la bonté infinie de Dieu, lui dit : Vous voyez quel est le Dieu des chrétiens, combien il est bon, combien il est riche, et combien il est reconnaissant de ce que l'on fait pour l'amour de lui; vous lui avez prêté cinquante écus, et il ne se contente pas de vous les rendre, mais peu de jours après il vous en rend six fois autant; reconnaissez donc qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui, ni dans le ciel ni sur la terre. Cet homme ayant été instruit de la vérité, par un si grand miracle, et par sa propre expérience, se fit chrétien à l'heure même; et en glorifiant Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu, avec le Père et le Saint-Esprit, il remercia de tout son cœur sa bonne et très-vertueuse femme de ce qu'elle avait été cause de la grâce qu'il avait reçue de connaître le véritable Dieu.

Cette bonne femme prenait au pied de la lettre la promesse de Jésus en l'Evangile de rendre le centuple à ceux qui auront quitté ou donné quelque chose pour lui; quelquefois il l'accomplit au pied de la lettre, comme il fit en cette occasion, mais ce n'est pas le plus ordinaire, de peur qu'on ne le serve pour les biens temporels : le centuple qu'il promet et qu'il donne plus volontiers, c'est son amour qui vaut mieux cent mille fois et cent millions de fois, que toutes les richesses du monde. *Date et dabitur vobis.* Ce payen ne lisait point l'Ecriture, il n'avait pour caution que la parole de sa femme, il se priva de son argent, par espérance d'en avoir l'intérêt. Vous avez l'Ecriture sainte, vous la recevez, vous savez que l'Evangile promet infailliblement des grâces spirituelles pour les aumônes temporelles; vous avez pour caution la parole de votre Dieu et vous ne voulez pas faire pour votre salut ce qu'un infidèle fit par désir d'un petit profit. Vous donneriez volontiers cinquante écus pour en avoir cent, je ne dirai pas d'ici à trois mois, mais d'ici à trois ans, et vous ne donneriez pas volontiers cinquante sous en aumône pour obtenir d'ici à trois jours ou d'ici à trois heures l'amour de Dieu. Pensez-vous que l'amour de Dieu vaille moins de cinquante écus? Allez, vous ne méritez pas de l'avoir, puisque

vous en faites si peu d'état : un trésor si précieux ne doit pas être donné pour peu de chose. Je sais des gens qui ont donné deux mille écus en aumône avant que d'aller à confesse pour obtenir de Dieu son amour et la repentance.

Vous me direz : Je ne suis pas si riche, Dieu prend la bonne volonté pour l'effet : oui, quand l'effet vous est impossible ; mais quand il est en notre pouvoir, la volonté n'est pas bonne, et même elle n'est pas volonté, si elle ne vient aux effets. Saint Grégoire (Hom. 5 *in Evang.*) parlant du ciel et de l'amour de Dieu qui y conduit, dit : *Tantum valet, quantum habes* ; il ne dit pas *quantum voles*, mais *quantum habes* ; car si vous avez beaucoup, et que vous donniez peu, vous n'avez pas volonté de l'acheter. Ne vous trompez pas, Dieu vous mesurera, comme vous mesurez les autres ; il vous fera comme vous lui faites. Vous savez que ses membres languissent de faim, de froid et de pauvreté, et vous fermez vos entrailles ; vous aimez mieux dépenser votre bien en jeu, bonne chère, bals, pompe d'habits, enrichir vos enfants, que d'en assister les pauvres ; Dieu vous ferme les entrailles de sa miséricorde, il vous laisse en votre endurcissement.

4^o *Suadeo tibi emere aurum ignitum* : il dit *ignitum*, parce que quand nous voulons aller à confesse, il faut réveiller en notre cœur cette flamme de l'amour de Dieu ; il en faut faire des actes, et ensuite des actes de repentance par la considération des injures que le péché a faites à notre Dieu, à notre Dieu très-aimable, qui mériterait d'être aimé d'un amour plus que très-infini, s'il était en notre pouvoir. Le péché le déshonore infiniment, offense ses divines perfections, crucifie et met à mort son Fils, contriste son Saint-Esprit, nous sépare de lui, nous rend indignes de son amour éternel, les objets de sa haine mortelle, les victimes de sa juste vengeance, il réjouit son ennemi, il ruine en nous sa sainte grâce, il souille son image en notre âme, il abuse de ses créatures. Oh ! si je ne l'avais jamais commis ! où était mon esprit, mon jugement, mon sens commun ? à quoi pensais-je d'offenser mon bon Dieu, après tant de bénéfices que j'ai reçus de lui ? que n'ai-je perdu mon procès, tous mes biens, mon honneur et ma vie ! J'y renonce ; ô mon Dieu ! je l'abhorre, je le déteste de tout mon cœur, plutôt tout perdre, plutôt mourir mille fois que de le jamais plus commettre moyennant votre sainte grâce ; je vous la demande, mon Dieu, plus que tout ce que je vous ai demandé. Pour tout le reste, faites ce qu'il vous plaira, mais je vous demande cette grâce d'être préservé du péché ; je vous la demande de tout mon cœur, de toute l'étendue de mon âme ; je vous la demande par les mérites de Jésus Notre Seigneur votre Fils, qui vit et règne ès siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XVI.

DES EFFETS DE LA PÉNITENCE EN L'ÂME ET AU CORPS.

Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejuniis, fletu et planctu.
 Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, en jeûnes, en pleurs et en deuil.
 (JOEL. 2, 12.)

ENCORE que la pénitence soit une vertu surnaturelle, qui réside principalement en la pointe de l'esprit et au centre de la volonté; si est-ce une des habitudes qu'on appelle opératives; elle produit des effets merveilleux en l'âme et au corps. Premièrement, elle afflige et humilie l'âme; en second lieu, elle néglige et mortifie le corps. Ce seront les deux points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Christus est noster medicus; medicina quam præscribit est pœnitentia.

I. PUNCTI : *Pars prima.* — Pœnitentia affligit animam : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione, 4^o Exemplo.

2. *Pars.* — Pœnitentia humiliat animam : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione.

II. PUNCTI : *Pars prima.* — Pœnitentia negligit corpus : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Comparatione.

2. *Pars.* — Pœnitentia affligit corpus : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparatione.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum sancti Jacobi : Emundate manus peccatores, etc.

EXORDE. — La dévote vierge sainte Thérèse, qui nous a donné en ses livres des instructions toutes célestes, comme l'Eglise dit en l'oraison de sa fête¹, fait un beau parallèle et un rapport bien juste entre les sept demandes de l'Oraison dominicale, et les principales qualités du Fils de Dieu.

Si, à son exemple et à son imitation, nous voulons faire de même, nous donnerons à notre Sauveur la qualité de *médecin*, sur la cinquième demande, qui dit : *Dimitte nobis debita nostra*, et c'est très-judicieusement; car, comme le péché est une très-grande et dangereuse maladie, ainsi Jésus est un très-grand et excellent médecin : *Magnus de cœlo descendit medicus, quia magnus in terrâ jacebat ægrotus* (dit S. Augustin). Quelques-uns ont remarqué que le saint nom de Jésus, en grec *Ἰησους*, et le nom de médecin *ιατρὸς*, ont une même étymologie et viennent du même verbe *ἰχομαι*.

Homère dit qu'un bon médecin vaut autant que plusieurs autres hommes : *ιατρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν αὐτ' ἀξίος ἄλλῶν*; nous devons dire à plus forte forte raison, que l'Homme-Dieu étant au delà de toute estime, vaut mieux sans comparaison, non-seulement que plusieurs, mais que tout le reste des hommes, *πάντων αὐτ' ἀξίος ἄλλῶν*. On n'appelle pas le médecin en une maison pour ceux qui sont en bonne santé, mais pour les malades; Jésus n'est pas venu en ce monde pour in-

¹ Cœlesti ejus doctrinæ pabulo nutriamur.

viter à la pénitence les justes, mais les pécheurs, comme il dit : *Non est opus benè valentibus medicus, sed malè valentibus; non venit vocare justos, sed peccatores ad pœnitentiam.* Or, comme aux maladies corporelles, pour excellent et docte que soit le médecin, les potions qu'il ordonne sont ordinairement amères, fâcheuses, contraires aux sens et désagréables aux malades; ainsi la pénitence que le médecin céleste nous a prescrite pour remède au péché, fait nécessairement de la peine; et comme c'est l'âme qui a commis le péché la première, c'est aussi l'âme qui la première se doit attrister.

PREMIER POINT : *Première partie.* — 1° *A facie tuâ concepimus, et quasi parturivimus spiritum salutis* (Isai. 26, 18) : Il vous a plu jeter sur nous vos yeux de compassion, et par vos regards pitoyables nous avons conçu et enfanté l'esprit de salut, l'esprit de pénitence, disent les âmes converties; dans le prophète Isaïe. Voilà comme se commence et s'accomplit notre conversion. Dieu daigne quelquefois, par sa bonté infinie, jeter sur une âme pécheresse ses regards favorables, ses yeux de miséricorde, comme il regarda saint Pierre, Zachée, saint Matthieu : *A facie tuâ*, il jette en son cœur je ne sais quelle douceur plus charmante mille fois, plus agréable que tous les plaisirs du monde, une infusion céleste, une semence divine, une grâce surnaturelle, qui est appelée par saint Augustin *delectatio victrix*, un plaisir victorieux : *Concepimus*; mais après le plaisir de la conception, vient la douleur de l'enfantement; *parturimus spiritum salutis*, l'âme amorcée par cette volupté céleste, se veut convertir à Dieu et s'acheminer à lui, et se voyant éloignée par le péché, se voyant son ennemie et l'objet de son indignation, elle se trouble, elle s'afflige et se met en peine : elle dit avec David : *Anxius est super me spiritus meus, in me turbatum est cor meum.* Notez, dit saint Augustin, qu'il ne dit pas : Je me suis mis en peine de mes procès, de mes héritages, de mes rentes, mais : Je me suis mis en peine de moi-même et de mes crimes.

2° Et derechef le même saint Augustin (Serm. 7 de *Tempore*) : *Per hanc fit ut tibi amarum sapiat in animâ quod antè dulce fuit in vitâ, et quod prius te delectabat in carne, nunc te cruciet in mente* : La vraie pénitence fait que ce qui a été doux et agréable au corps est à présent très-amer et très-douloureux au cœur; ce qui a délecté la chair est un supplice à l'esprit. Et au commentaire sur saint Jean, saint Augustin (*Tract. 49 in Joan.*), expliquant ces paroles où il est dit que notre Sauveur étant auprès du sépulcre du Lazare, frémit en son esprit, se troubla et pleura, demande avec raison d'où vient que le Fils de Dieu, qui avait en main les rênes de sa crainte, de sa tristesse et de ses autres passions, si on les peut ainsi nommer, qui les excitait, modérait et apaisait comme bon lui semblait; pourquoi, dis-je, il voulait ainsi trembler de frayeur et se troubler soi-même, à la vue de ce tombeau et de ce trépassé demi-pourri? Ce n'est pas par crainte de la mort : il était venu en ce monde tout exprès pour mourir, il avait pris à ce dessein un corps mortel et passible; ce n'est pas à cause de la difficulté

du miracle, puisqu'il ressuscitera tous les morts en un clin d'œil par son commandement : *Quid est ergo quod turbat se ipsum Christus, nisi ut significet tibi, quomodo turbari te debeas, cum mole peccati gravaris, et premeris?* Pour vous apprendre que lorsque vous êtes en état de mort comme le Lazare, en état de péché mortel, qui est la plus déplorable et la plus funeste de toutes les morts, vous avez sujet de trembler, de vous troubler, d'entrer en une sainte inquiétude et de frissonner d'horreur.

Tertullien (*de Pœnit.*, c. 11) en rend la raison, quand il rapporte les propos d'un saint pénitent : *Deliqui in Deum, et periclitor in æternum perire, itaque nunc pendeo, et maceror, et excrucior, ut Deum reconciliem mihi* : J'ai offensé mon bon Dieu ; n'en dois-je pas être fâché ? je suis en danger d'être tourmenté à jamais, ne dois-je pas m'en tourmenter ? n'est-ce pas raison que j'aie le cœur navré de douleur, ayant si grièvement blessé mon Sauveur ? Vous dites quelquefois à un pénitent : Ne vous mettez en peine de rien, vivez joyeux et content ; et saint Paul dit aux Corinthiens : Je suis bien aise que ma lettre vous ait rendus tristes, cette tristesse vous est salutaire, puisqu'elle est selon Dieu, et par esprit de pénitence.

3^o N'auriez-vous pas bonne grâce, si vous disiez à un prisonnier qui aurait attenté à la personne du roi, et qui serait en danger d'être rompu tout vif sur la roue, ou d'être tiré à quatre chevaux : Mon ami, ne vous troublez pas, n'entrez pas en inquiétude, réjouissez-vous, demeurez en repos ? Voilà une âme qui est criminelle de lèse-majesté divine, qui a attenté plusieurs fois à la très-adorable et très-aimable vie de Dieu, qui est en danger d'être damnée, d'être brûlée toute vive, une éternité tout entière ; et vous lui dites : Ne vous affligez pas, ne vous troublez pas et ne vous gênez pas.

4^o Et au contraire, David demandant pardon à Dieu, lui apporte pour motif que son âme est toute troublée du regret de ses péchés, qu'il en est dans les convulsions, qu'il est affligé et humilié au dernier point, qu'il gémit et rougit par la grandeur de sa douleur : *Sana me, Domine, quoniam conturbata sunt omnia ossa mea, et anima mea turbata est valdè; afflictus sum, et humiliatus sum; rugiebam à gemitu cordis mei* (Psal. 6, 3). Je suis bien aise, et je prends bon augure de la conversion d'une âme et de son salut, quand elle dit : Depuis que j'ai entendu une telle prédication, je suis atteinte de mélancolie, je ne dors point d'un bon sommeil, je m'éveille souvent en sursaut, je ne mange pas un morceau qui me semble de bon goût ; c'est bon signe, c'est signe que la médecine opère, quand elle donne des tranchées, c'est signe qu'elle arrache les flegmes et les mauvaises humeurs des entrailles. Mais, me direz-vous, saint Paul a dit : *Réjouissez-vous toujours en Notre Seigneur* ; oui, en Notre Seigneur, il se faut réjouir de ce qu'il est grand, bon, sage, puissant, de ce qu'il a la jouissance d'une vie très-heureuse, contente, délicieuse ; mais nous souvenant que nous avons tâché par nos crimes de troubler son repos, ruiner son état, altérer sa félicité, que nous avons préféré notre passion à sa volonté très-aimable, nous sommes des avortons de nature, si nous n'en sommes toujours fâchés, contrits, confus et humiliés.

Je dis humiliés, car l'Écriture joint toujours le cœur contrit à l'esprit humilié, parce que l'un n'est jamais sans l'autre : *Cor contritum et humiliatum Deus non despiciet; in spiritu humilitatis, et in animo contrito suscipiamur à te.*

Seconde partie. — 1^o La pénitence est appelée par Tertullien, l'école d'humilité : *Exomologesis schola humiliandi*, parce que les premiers chrétiens y enduraient tant de confusion et d'humiliations, qu'elles seraient incroyables, si des auteurs très-authentiques et dignes de foi ne les rapportaient. Ils n'osaient entrer à l'église pendant la sainte messe, ils se tenaient sous le portail prosternés en terre couverts d'un sac et d'un cilice, baisaient les pieds de ceux qui entraient, se recommandant à leurs prières, confessant tout haut leur faiblesse et leur crime.

2^o Saint Chrysostome dit fort bien : Si on avait dit ce matin : Vous ne savez pas une étrange nouvelle, le prédicateur a le bras rompu; quand vous verrez que je le lève à présent comme cela, vous diriez : On m'a dit ce matin un grand mensonge; on disait que le Père avait le bras rompu et il le hausse comme auparavant. Ce mot de contrition vient de *contero*, qui signifie rompre, briser, mettre en pièces; vous dites que vous avez le cœur contrit, froissé, brisé de repentance, et il est hautain, arrogant, ambitieux, pointilleux à exiger les préférences, préséances, honneurs mondains, à ne vouloir pas rechercher le premier celui qui vous a offensé, vous ne voulez pas démoder d'un seul point de votre vanité à porter le sein et les bras découverts, les cheveux frisés, les ajustements pompeux et mondains; n'est-ce pas se moquer?

3^o La vraie douleur abat l'esprit, désenfle le cœur, étouffe les pensées altières, émousse les desseins d'ambition, abaisse et humilie l'âme. Si vous étiez bien repentant, tant s'en faut que vous voulussiez cacher votre péché en la confession, ou le pallier, ou ne le dire qu'à demi, ne vous confesser que le soir, dans l'obscurité, à un confesseur qui ne vous connaisse pas, être recherché le premier de celui qui vous a désobligé, retenir le bien d'autrui, pour ne point déchoir de votre état et de peur d'être méprisé; qu'au contraire vous souhaiteriez, s'il vous était permis, faire une confession générale en plein marché; vous souhaiteriez que tout le monde vous méprise, vous montre au doigt, foule aux pieds, rebute et excommunie, comme indigne de la société humaine, puis-que vous avez offensé une majesté divine.

Ce sont les dispositions de tous les vrais pénitents. L'an 1087, Guillaume, premier de ce nom, roi d'Angleterre, étant au lit de la mort, confessa les péchés de sa jeunesse distinctement et l'un après l'autre, en présence de tous les assistants; puis ajouta : Je ne saurais raconter les maux que j'ai faits l'espace de soixante-quatre ans, desquels je dois bientôt rendre compte au très-juste et très-équitable Juge; et toutefois il avait bâti et fondé vingt-trois monastères.

L'empereur Othon quatrième, étant malade, fut si humble et touché de si vive componction, qu'il pria ses cuisiniers et les autres serviteurs de lui mettre les pieds sur la gorge et de le ba-

fouer comme la plus vile et la plus indigne de toutes les créatures.

SECOND POINT : *Première partie.* — 1^o Comme le corps a coopéré au péché, il doit aussi contribuer à la pénitence; l'âme qui est bien convertie, s'afflige et s'humilie d'avoir offensé Dieu, et voyant que son corps l'a sollicitée et portée à un si grand mal, elle le néglige et le mortifie; elle fait comme la dévote Esther. Cette sage princesse, voulant obtenir de Dieu grâce et miséricorde pour son peuple, dépouille ses parures royales et pompeuses, elle prend des robes de deuil, elle rase ses cheveux, elle met sur sa tête de la cendre et de l'ordure, non en petite quantité, mais beaucoup, *implevit*; elle flétrit son embonpoint, par ses jeûnes et austérités : *Cùm deposuisset vestes regias, fletibus et luctui apta indumenta suscepit, et pro unguentibus variis cinere et stercore implevit caput, et corpus suum humiliavit jejuniis, omniaque loca quibus antea lætari consueverat, crinium laceratione implevit.* Et c'était une femme mariée, une reine mariée à un roi voluptueux, dont la faveur lui était nécessaire pour le peuple de Dieu; elle ne dit pas : Je perdrai les bonnes grâces de mon mari, je lui donnerai sujet d'en aimer une autre, il m'aura en horreur, quand il verra ma tête pelée et puante de ces ordures; et parce qu'elle ferma les yeux à ces respects humains et s'en remit à la providence de Dieu, elle apaisa sa colère par l'humilité de sa pénitence, elle obtint ce qu'elle demandait et ne perdit pas les bonnes grâces du roi son mari. C'était une juive, voici une chrétienne : Saint Jérôme nous apprend (epist. 30) que Fabiola, noble dame romaine, se maria en secondes noces, pendant la vie de son premier mari, qui avait fait divorce d'avec elle; elle le fit par ignorance, ne sachant pas que l'Évangile le défend; mais ayant appris qu'elle avait mal fait, elle en fut touchée de si vive componction, qu'elle en vint faire pénitence publique en l'église de Saint-Jean-de-Latran, et en quel équipage? *Sparsum crinem, ora lurida, squalidas manus, sordida colla submittens*; toute déchevelée, la face plombée, les mains crasseuses et le col à la négligence.

2^o Les dames de ce temps sont bien éloignées de cette disposition; elles prennent leurs robes précieuses, ont un grand soin de s'enjoliver, quand elles viennent à confesse et à la sainte communion. Saint Cyprien a grand sujet de leur dire : *An illa ingemiscit, et plangit cui vacat cultum pretiosæ vestis assumere, nec indumentum Christi quod perdidit cogitare.* Quand vous voyez une dame qui a grand soin de s'ajuster, qui se mire en ses vêtements comme un paon, au lieu de se repentir d'avoir perdu la robe d'innocence, direz-vous qu'elle est dans le deuil et qu'elle s'afflige par la pénitence?

3^o *An illa ingemiscit et plangit?* Ce mot exprime bien sa pensée et il est tiré de l'Écriture. Quand Dieu promet à l'âme pénitente le pardon de ses péchés, il veut qu'elle soit dans le ciel. En Joël (2, 12) : *Convertimini, ad me jejunio et fletu, et planctu*; et en Isaïe, (22, 12) *Vocant eos ad planctum et ad cilicium.* Si quelqu'un vous

disait : Croiriez-vous bien qu'une telle dame qui faisait tant la désolée à l'enterrement de son mari, étant de retour des obsèques, prit sa robe de haute couleur, se mit à table et fit bonne chère, dit le mot pour rire et réjouit toute la compagnie? Qu'en penseriez-vous? Qu'en diriez-vous? Ne diriez-vous pas : Certes, ces lamentations, ces cris, ces soupirs, ces sanglots qu'elle faisait retentir, c'était pure cérémonie, c'étaient des grimaces et des singeries; elle n'avait point d'amour pour son mari, ni de déplaisir pour l'avoir perdu? Vous avez perdu le Fils de Dieu, le doux et aimable époux de votre âme, vous l'avez crucifié et mis à mort par le péché, vous en avez fait le deuil et les funérailles, et vous vous chargez de luxe : vous êtes curieuse de friser vos cheveux, d'avoir des rubans de haute couleur, des mouchoirs précieux, des robes de soie, vous faites bonne chère, vous vous plaisez aux galanteries et aux discours de railleries; certes, vous n'avez point d'amour pour Dieu, point de vrai regret de l'avoir offensé; et toutes ces confessions et ces pénitences prétendues, sont des pénitences contrefaites, de vrais passe-temps et des moqueries de Dieu.

Seconde partie. — 1^o *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ, et iniquitati ad iniquitatem, ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem; humanam dico, propter infirmitatem carni vestræ*, dit saint Paul (Rom. 6, 19). C'est-à-dire, dit saint Thomas : Je ne veux pas encore vous proposer de pratiquer des vertus sublimes, excellentes, héroïques, parfaites; je me veux accommoder à la faiblesse et à l'infirmité de votre nature : quand vous étiez en mauvais état, vous avez employé les membres de votre corps aux œuvres de ténèbres, à l'injustice et à l'iniquité, vous les devez à présent employer en des œuvres saintes, quoique laborieuses, pour le service de Dieu, à visiter les prisons et les hôpitaux, à servir les malades, à consoler les affligés et à aller après le Saint-Sacrement, vous tenir longtemps à genoux en demandant pardon.

2^o *Quid est homo pœnitens? homo sibi irascens; ut accipiat veniam, de seipso exigit pœnam, infligit sibi condemnationem, ne incurrat damnationem.* Qu'est-ce un pénitent? dit saint Augustin (Serm. 35, de Verbis Domini); c'est un homme qui est en colère contre soi, qui se punit soi-même, pour n'être pas puni de Dieu, qui est ardent à se condamner, afin de n'être point condamné.

3^o Saint Augustin, en ces paroles, marque les vraies raisons de cette vérité : *Homo sibi irascens*. La pénitence est un chirurgien et une branche de la justice, seconde vertu cardinale, qui a pour office de rendre à chacun ce qui lui appartient; et c'est un écoulement de la justice de Dieu et de la haine du péché, et de la volonté qu'il a de le détruire; il disait par son Prophète : *Qui consurget mihi adversus malignantes, aut quis stabit mecum adversus operantes iniquitatem* (Psal. 93, 16). Qui veut se liguier avec moi, pour déclarer la guerre aux pécheurs? Qui est-ce qui veut prendre les armes, et s'enrôler sous mes drapeaux pour ruiner l'empire du péché? C'est proprement l'âme pénitente qui obéit à cette semonce, qui se joint et s'associe à Jésus, qui prend les armes contre soi pour

ruiner et détruire en son cœur le règne tyrannique du péché ; la pénitence donc est une habitude ou une disposition vertueuse, par laquelle nous prenons le parti de Dieu contre nous, nous entrons en ses sentiments, nous épousons ses querelles, nous nous intéressons avec lui pour sa gloire, nous vengeons sur nous les injures qui lui ont été faites ; il nous communique par sa grâce la colère qu'il a contre les pécheurs et la haine qu'il porte au péché : *In me transierunt ira tuæ : quid est homo pœnitens? homo sibi irascens, infligens sibi condemnationem, ne incurrat damnationem.* Le vrai pénitent sait bien que Dieu ne laisse point de péchés impunis, et pour n'être pas puni de peines éternelles, il est ravi de s'en infliger de temporelles.

4^o N'avez-vous pas bonne grâce ? vous dites : Je ne veux plus que mes gens aillent à telle prédication, ni à tel confesseur ; depuis que ma fille y a été, elle est toute métamorphosée, elle évite les compagnies du monde, les assemblées de garçons et de filles, elle n'a plus cette humeur gaie et enjouée qu'elle avait, elle aime d'être retirée, elle jeûne le vendredi ; c'est comme si vous disiez : Je ne veux plus faire venir ce médecin à mon enfant qui a la fièvre, il lui défend le vin et les viandes salées, il le fait saigner et ventouser, il lui donne des potions amères : les médecines qu'il ordonne donnent du dégoût et des tranchées.

Avez-vous jamais vu, lu, ouï dire qu'on ait guéri de grandes maladies, ou du corps ou de l'âme, sans des remèdes fâcheux, sinon peut-être des empiriques, qui en font mourir vingt-cinq quand ils en guérissent un demi. Quel confesseur voudriez-vous donc ? un confesseur qui vous dise : Pour votre pénitence, vous direz cinq *Pater*, en l'honneur des cinq plaies et trois fois les sept psaumes quand vous aurez le loisir ; c'est lui dire, en bon français : Vous direz plus de six mensonges ; car n'est-ce pas se moquer et faire dire des mensonges, de dire à un pénitent : Ne vous troublez point, ne vous inquiétez pas, ne vous mettez point en peine, tenez-vous joyeux et de belle humeur, et dites les sept psaumes pénitentiels et à la fin le *Salve Regina*. Et que dira-t-il récitant les sept psaumes et le *Salve, Regina* : *Sana me, Domine, quoniam conturbata sunt ossa mea, et anima mea turbata est valdè, afflictus sum, et humiliatus sum nimis; rugiebam à gemitu cordis mei; anxius est super me spiritus meus* (Ps. 6, 3 ; 37, 9) : Seigneur, mon âme est beaucoup troublée, je suis grandement affligé et humilié, je gémissis et rugis en mon cœur, mon esprit est en grande peine.

Que dira-t-il au *Salve, Regina* ? *Ad te clamamus, exules filii Evæ; ad te suspiramus gementes et fletentes* : Sainte Vierge, nous crions à vous, pauvres bannis, enfants d'Eve, nous soupirons devant vous, gémissants et pleurants..... Pour recouvrer la santé du corps, pour conserver un peu de vie caduque et périssable, vous endurez d'être saigné, ventosé, sacrifié, qu'on vous applique le fer et le feu, cautère potentiel ou actuel ; qu'on vous mette des ferrements dans le corps pour vous arracher la pièce : qu'on vous coupe le bras ou la jambe pour couper chemin à la gangrène, qu'on vous mette en danger de vous faire mourir par les tour-

ments qu'on vous fait endurer pour vous conserver la vie : *Multi vitam dolore finierunt : quam ne finirent, dolore voluerunt* (S. August.) ; et pour recouvrer la santé de l'âme, la vie spirituelle, vie de grâce, vie divine, vous refuserez de jeûner quelques jours, de mettre beaucoup d'eau dans votre vin par esprit de pénitence, de vous abstenir d'aller au cabaret, au brelan, aux danses et autres divertissements mondains.

CONCLUSION. — Finissons par les sentiments et les paroles de deux grands saints, qui ont réduit en abrégé tout ce que j'ai dit en mon discours. Saint Bernard, écrivant à son cousin Robert (epist. 1, *sub initium*) : *Dolor nimius non delibet, non verecundatur, non consulit rationem, non metuit dignitatis damnum, legi non obtemperat, judicio non acquiescit, modum ignorat et ordinem, id omni modo, et solummodò satagente animo, quo vel careat quod se dolet habere, vel habeat quò se doleat carere*. Disons le même en notre sujet : Celui qui a une vive douleur de ses péchés ne délibère point s'il en doit faire pénitence, n'a point de honte de la faire, ne consulte pas sur cela les raisons humaines, ni les lois et les maximes du monde ; ne craint point de déchoir de sa grandeur, en s'humiliant ou appauvrissant ; n'est point si exact à garder les règles de la santé ou les coutumes du monde ; il ne pense qu'à se délivrer du péché qui lui fait peine, et à recouvrer la grâce de Dieu, dont la perte lui est très-sensible.

Et saint Jacques (4, 8) : *Emundate manus peccatores, purificate corda duplices animo, miseri estote, et lugete, et plorate, risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem, humiliamini in conspectu Domini, et exaltabit vos : Peccatores, duplices animo* : Ames pécheresses, vous êtes doubles d'esprit, vous voulez partager votre cœur, en donner une partie aux plaisirs de l'esprit, l'autre aux délices de la chair ; conquêter le ciel et être attachées à la terre ; être en la grâce de Dieu et suivre les maximes du monde ; ce sont des choses incompatibles et absolument impossibles. *Quiconque veut être ami du monde, sera ennemi de Dieu*, dit le même Apôtre.

Emundate manus ; nettoyez vos mains des mauvaises œuvres qui les salissent, des rapines, des larcins, des intérêts usuraires et des présents illicites qui vous sont défendus.

Purificate corda ; purifiez vos cœurs, chassez bien loin ces desseins d'ambition, ces désirs des grandeurs du monde, ces pensées d'impureté, d'envie et de rancune.

Miseri estote, affligimini, et lugete ; pleurez, gémissiez, affligez-vous, estimez-vous très-malheureux, très-misérables et infortunés d'avoir offensé votre Dieu ; pensez que ceux qui ne l'ont pas fait comme vous, quelque malheur qui soit arrivé, sont mille fois plus heureux que vous ; croyez que tout autre mal, toute autre perte de bien ou de santé qui vous serait arrivée plutôt que d'offenser Dieu, vous devait être mille fois plus souhaitable : *Risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem* ; que vos ris se convertissent en larmes, que vos joies se changent en tristesse. Celui qui est criminel de lèse-majesté divine, celui qui attende à la personne sacrée

de Jésus, qui est coupable de la mort d'un Dieu, qui a contristé le Saint-Esprit, est en danger d'être brisé sur la roue, d'être brûlé tout vif en toute l'étendue des siècles, peut-il rire d'un bon ris? Peut-il épanouir son cœur à des joies mondaines et frivoles? Ces yeux, ces ébats, ces passe-temps, ces compagnies de garçons et de filles et autres divertissements mondains, sont condamnés en l'Évangile; mais quand il seraient innocents pour les âmes innocentes, ils ne le sont pas pour les criminelles.

Humiliamini; le péché s'appelle l'humiliation en l'Écriture sainte, parce qu'il n'est rien qui vous dégrade et vous déshonore tant. Puisque vous êtes pécheur, soyez bien humble, choisissez toujours les derniers rangs, les plus bas lieux, les restes des autres; vous avez mérité d'être foulé aux pieds par l'esprit malin, à plus forte raison, vous vous devez placer d'esprit et d'affection au-dessous de tous les hommes, vous vous devez considérer comme un pauvre racheté du gibet.

Humiliamini in conspectu Dei; marchez toujours en la présence de Dieu, dans un esprit de confusion et de profonde humilité: reconnaissez avec sentiment de gratitude la grâce qu'il vous a faite de ne vous pas prendre au pied levé, de vous attendre à pénitence, le besoin que vous avez de son secours pour vous relever.

Et exaltabit vos; il recevra les offrandes de vos mains, quand elles seront nettes de toute tache: il logera volontiers dans votre cœur, quand vous en aurez chassé le monde; il vous tendra les bras, si vous retournez à lui avec larmes et gémissements; si vous vous punissez vous-même; il perdra le dessein de vous punir; si vous vous êtes sévère, il vous sera doux et indulgent; si vous vous humiliez et abaissez sur la terre, il vous élèvera et exaltera dans le ciel. *Amen.*

SERMON XVII.

DES FRUITS DE LA VERTU DE PÉNITENCE.

Cum averterit se impius ab impietate sua, et fecerit judicium et justitiam, ipse animam suam vivificabit.

Si le pécheur se retire de sa mauvaise vie, et s'il fait jugement et justice, il vivifiera son âme. (EZECH. 18, 27.)

COMME ce mot de *pénitence* vient de peine, elle donne grande frayeur et appréhension aux âmes chrétiennes, si elles n'y sont amorcées par l'espérance de quelque profit. Je dois donc conclure ces discours de la vertu de pénitence, en vous exhortant de l'embrasser par la considération des fruits qu'elle nous apporte, qui sont trois principaux: premièrement, elle efface nos péchés; secondement, elle nous remet en la gloire de Dieu; troisièmement, elle nous fait recouvrer les mérites de nos bonnes œuvres. Ce seront les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Deus comparatione figuli docet se posse reparare suum opus.

I. PUNCTUM. — Pœnitentiam delet peccatum : 1^o Scripturâ, 2^o Patribus, 3^o Ratione, 4^o Comparationibus.

II. PUNCTUM. — Per pœnitentiam recuperamus gratiam Dei, quæ ob diversas rationes diversis nominibus appellatur : 1^o Gratum faciens, 2^o Sanctificans, 3^o Habitualis.

III. PUNCTUM. — Per pœnitentiam recuperamus merita bonorum operum, et hoc explicatur : 1^o Secundum Theologes, 2^o Secundum jurisperitos.

CONCLUSIO. — Revertere, revertere Sulamitis.

EXORDE. — Un esprit tant soit peu raisonnable ne peut justement trouver mauvais qu'on se serve, en mission, de comparaisons familières, puisque nous voyons que Dieu même, qui est tout œil, tout esprit, tout lumière, comme dit saint Clément d'Alexandrie, pour nous en donner l'exemple, daigne s'en servir très-souvent en l'Écriture sacrée. En Jérémie, chapitre 17, il dit à son serviteur : *Prophète, allez en la maison d'un potier, là je vous ferai savoir mes intentions.* Le Prophète obéit à ce commandement, il s'en va à la maison d'un potier, il le trouve façonnant un pot de terre avec le mouvement d'une roue ; il voit que cet ouvrage s'échappe, je ne sais comment, de ses mains et se défait. L'ouvrier reprend la même pâte, dont il forme un autre vaisseau tel, et en telle façon que bon lui semble : *Fecit illud vas alterum sicut placuerat oculis ejus ut faceret.* Alors le Créateur dit au prophète : Pourquoi ne pourrai-je faire le même à mon peuple, puisque toute créature est entre mes mains comme un peu d'argile entre les mains d'un potier ? Ce vase, c'est l'âme choisie qui est appelée par saint Paul : *Vas in honorem sanctificatum utile Domino* (2. Tim. 2. 21). Et le même Apôtre (Rom. 9, 22) nous qualifie : *Vasa iræ.* Deux choses servent à façonner un pot de terre : la roue et le feu ; deux dispositions contribuent à sanctifier une âme choisie : la crainte et l'amour. Pour convertir une âme chrétienne, on lui fait considérer cette parole du Psalmiste : *Sagittæ tuæ transeunt, vox tonitruui tui in rotâ.* Les afflictions de ce monde ne sont pas de longue durée, elles passent légèrement, comme un trait ; mais être damné, c'est être roué : la peine d'enfer est comme le mouvement d'une roue, mouvement circulaire, qui finit où il a commencé et qui recommence où il a fini. Que cela est long ! qu'il est effroyable ! quand vous y aurez demeuré dix mille ans, où en êtes-vous ? au commencement ; cent mille ans ? au commencement ; cent millions d'années ? vous n'avez encore rien fait, il faut encore recommencer. La pensée de cette roue, la crainte et l'appréhension de cette éternité malheureuse, jointe au feu de l'amour de Dieu, sert beaucoup à former une âme, pour en faire un vase d'honneur un vaisseau d'élection ; mais ce vase n'étant que de terre, il est fragile et frêle ; comme argile, il tombe quelquefois des mains de l'ouvrier et se défait par le péché ; mais le Créateur perdant son ouvrage, ne perd pourtant son industrie, ni sa bonté, ni sa puissance ; il peut réparer sa créature, il peut de la même étoffe faire un ouvrage aussi beau, aussi rare, aussi excellent, aussi admirable et encore plus que le premier : quels péchés que vous ayez commis, pour grands, énormes, abominables, en grand nombre

qu'ils soient, Dieu les peut effacer, et vous faire un grand saint ; et comment ? par la pénitence, et c'est l'unique voie absolument nécessaire ; il n'y en a point d'autre ; mais voie très-assurée et infaillible.

PREMIER POINT. — 1° Car au même chapitre, Dieu parlant au prophète Jérémie de la réparation de l'âme pécheresse, par la comparaison de ce vase de terre, refait par le potier, ajoute immédiatement après : Si ce peuple fait pénitence des péchés qu'il a commis, je me repentirai aussi des punitions que j'avais décrétées contre lui, c'est-à-dire, je les révoquerai, elles ne seront point mises en exécution.

Et par Ezéchiel (18, 21), il promet grâce, amnistie générale et abolition de tous les crimes au pécheur vraiment converti qui fera justice contre soi par des satisfactions d'une vraie pénitence : *Si impius egerit pœnitentiam ab omnibus peccatis suis, et custodierit omnia præcepta mea, et fecerit judicium, et justitiam, vitâ vivet, et non morietur, omnium iniquitatum ejus non recordabor.*

2° Ce qui fait que saint Laurent Justinien (*de Orat.*, cap. 9) s'écrie : *O humilis lachryma ! tua est potentia, tuum regnum, tribunal judicis non vereris, amicorum tuorum accusatoribus silentium imponis, vincis invincibilem, ligas omnipotentem, aperis cœlum, fugas diabolum ?* O humble larme de la pénitence, que votre pouvoir est grand ! vous ne craignez pas le tribunal du juge, vous imposez silence aux accusateurs de vos amis, vous triomphez de l'invincible, vous liez le Tout-Puissant, vous ouvrez le ciel, vous donnez la fuite au diable, vous ruinez le règne du péché.

3° Peut-on imaginer un plus grand bien que d'être affranchi d'un si grand mal, d'un mal infini, d'un mal universel, d'un mal incompréhensible et inconcevable ? Oui, infini ; car le péché étant directement et diamétralement opposé à Dieu, il est un aussi grand mal que Dieu est un grand bien ; il est un mal universel, comme Dieu est un bien universel. Dieu disait à Moïse, parlant de soi : *Ostendam tibi omne bonum* ; il faut dire du péché : *Ostendam tibi omne malum*. Que ne fait-on pas pour se garantir d'un mal particulier, d'une maladie, de la captivité, de la mort en une potence ? quelle réjouissance ne fait-on pas quand on s'en voit exempt et délivré ?

4° Quand vous avez la pierre, que ne faites-vous pas pour la faire tirer ? vous souffrez la honte de vous découvrir devant l'opérateur ; vous endurez qu'on vous sonde, qu'on vous coupe avec le rasoir, qu'on vous mette des ferrements dans le corps, qu'on vous arrache ce calcul avec une douleur enragée ; qu'on vous panse un mois ou six semaines, qu'on vous prive du boire, qu'on vous ordonne un régime de vie ; et pour vous ôter la pierre qui est en votre cœur, cet endurcissement et cette obstination que vous avez au péché, n'endurez-vous pas la confusion de découvrir votre conscience au prêtre ? ne permettez-vous pas qu'il vous sonde, examine et applique le fer d'une rude correction, qu'on vous oblige à jeûner, à éviter les cabarets et autres dissolutions, à vous

confesser souvent, pour être pansés, à faire des aumônes et autres œuvres satisfaites : *Ut corpus redimas ferrum patieris et ignes, arida nec sitiens ora lavabis aqua.*

Le dévot évêque de Marseille (Jean-Baptiste Gault), dernier mort, par lequel Dieu a fait des miracles très-signalés, prit sa dernière maladie en faisant la mission aux forçats de galère. Un jour qu'il était sur une planche pour passer de la terre au vaisseau, un honnête bourgeois de la ville, craignant qu'il ne se fit mal, monta promptement sur la planche, et le prit par la main pour le conduire. Quand ils furent en la galère, le bon évêque lui dit : Je vous remercie, vous m'avez beaucoup obligé, puis-je faire quelque chose pour votre service? Le bourgeois dit en soupirant : Oui, Monseigneur, j'ai besoin de votre secours; j'ai un fils qui a été pris par les Turcs, il est esclave à Constantinople, je crains fort qu'il ne renie la foi, je vous prie de demander à Dieu que ce malheur ne lui arrive pas..... Le saint éleva ses yeux au ciel l'espace d'un *Ave, Maria*, puis le prenant par la main, lui dit : Allez, ne craignez pas, il ne reniera pas la foi, je vous en assure.... Chose admirable, mais très-véritable; il arriva, on ne sait comment, que ce même jour, ce jeune homme servant son maître à table, il lui dit : Vatt'en, tu m'as assez servi, va servir présentement ton père. Il ne se le fit pas dire deux fois; il ne dit pas : Il y a plus de cent lieues d'ici à Marseille, je ne sais pas le chemin, je n'ai rien pour faire le voyage; mais ravi d'avoir son congé, il se mit en chemin sur-le-champ, et arriva heureusement en Provence. Quand il apprit de son père ce que le bon évêque avait dit, je vous fais juges quelle joie, quelles actions de grâces, de reconnaissance et de louange il donna à la mémoire de ce saint prélat? que de fois il visita sa chapelle qui est en l'église cathédrale? que de fois, et avec quelle tendresse, il baisait et rebaisait son sépulcre? Si vous êtes en état de péché mortel, vous êtes asservi à la plus dure, cruelle, honteuse, infâme et tyrannique captivité qui ait jamais été et qui puisse être : *A quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.* Vous le savez bien, vous ne le sentez que trop, vous êtes esclave et captif, vous avez beau faire le fanfaron et le joyeux : c'est bonne mine et mauvais jeu, vous n'avez point de vrai plaisir, point de solide contentement; ce maître vous livre à la tyrannie de vos passions, aux furies de la syndérésè, à la géhenne et aux remords de votre conscience. Croyez-moi, vous l'avez assez servi, allez servir votre Père céleste; priez saint Jean-Baptiste, saint Joseph, la bonne Vierge d'obtenir de Dieu votre délivrance; si vous êtes une fois affranchi de cette captivité par une bonne confession, ô comme vous remercieriez Dieu! quelles actions de grâces vous rendrez à la Vierge et à tous ceux qui auront contribué à votre conversion, comme vous admirerez votre bonheur! vous verrez que vous aurez plus de joie, plus de plaisir, de contentement et de satisfaction en un jour que vous n'en avez eu en dix ans : *Mens justî juge convivium gaudium vestrum sit plenum.*

Voici un miracle encore plus signalé d'un autre évêque célèbre en l'antiquité. Du temps du roi Dagobert, environ l'an 630, il y avait en la Normandie, auprès de Rouen, un horrible dragon qui

désolait toute la contrée ; il était si monstrueux, si cruel, si prodigieusement grand, qu'il engloutissait les hommes, les moutons et autres animaux qui passaient par là. Un grand évêque, nommé saint Romain, en voulut délivrer le pays : il va en la conciergerie de Rouen, il tire des cachots un prisonnier qui était atteint et convaincu d'homicide, il lui promet sa grâce s'il veut faire ce qu'il lui commandera ; le pauvre homme en est plus que très-content, et promet d'obéir et de faire tout ce qu'on voudra. Le saint lui donne son étote, lui commande de la mettre au cou de ce dragon, et de le lui amener ; le prisonnier obéit sur-le-champ, il lui amène cet animal monstrueux, doux et soumis comme un agneau ; le saint le fait mourir, fait allumer un grand feu, où il est brûlé et réduit en cendres. En reconnaissance et en mémoire d'un si grand bénéfice, le roi Dagobert donne aux chanoines de l'église cathédrale de Rouen le privilège de donner grâce à un meurtrier qui aide à porter la châsse de saint Romain en la procession, ce qui se fait tous les ans le jour de l'Ascension. Avant l'incarnation du Fils de Dieu, l'esprit malin, le dragon d'enfer, ravageait toute la terre, les pauvres enfants d'Adam tombaient à milliers entre ses pattes et en sa gueule ; Jésus l'a heureusement surmonté, il l'a dépouillé de ses armes, l'a mis à la chaîne et l'a tellement dompté et affaibli, qu'il ne peut nuire à personne, si de propos délibéré on ne se livre à sa tyrannie : *Latrare potest, sollicitare potest, mordere omnino non potest nisi volentem*. En récompense de cette victoire, le Père éternel a donné, non à quelques chanoines seulement, mais à tous les prêtres approuvés, le pouvoir d'absoudre tous criminels ; non un meurtrier chaque année, mais tous les pécheurs en tout temps, pour grands et en grand nombre que soient leurs crimes. Ne serez-vous pas bien ennemis de votre salut, si vous méprisez une telle grâce ? Le criminel qui veut avoir des chanoines de Rouen, doit confesser son crime publiquement, et vous à l'oreille d'un prêtre : ce criminel se doit mettre en état de se rendre prisonnier, et il le fait ; encore qu'auparavant il eût la clé des champs. On vous exhorte, non à vous faire prisonnier, mais à visiter les prisons, les hôpitaux, les pauvres malades, les personnes affligées, à exercer les œuvres de miséricorde, afin de vous disposer à obtenir miséricorde. Ce criminel se faisant prisonnier, court risque de perdre la vie, et d'être condamné à mort ; car si les chanoines changeaient d'avis, et trouvaient bon d'en délivrer un autre, il demeurerait pour gage entre les mains de la justice : mais si vous vous mettez en état, si vous vous confessez entièrement avec une vraie pénitence, vous êtes assuré d'obtenir grâce et absolution de tout crime.

Ce serait donc un très-sage et très-salutaire conseil d'imiter ce rusé criminel, dont l'histoire profane fait mention. Vous savez qu'en Italie et ailleurs, il y a quelquefois des bandes, c'est-à-dire des bandouliers, des compagnies de brigands, qui font profession de voler publiquement et sans crainte. Un prince qui les voulait exterminer s'avisait de cette invention : il promit grâce et amnistie, et outre ce, deux mille écus ou autre semblable somme de récompense à quiconque lui apporterait la tête d'un de ces bandits ; ce qui fut cause qu'ils se débandèrent, chacun se défiant de

son compagnon, et plusieurs se trahissant l'un et l'autre; mais il y en eut un qui fut moins cruel et plus rusé que ses compagnons et même plus adroit que le prince : il le va trouver, et lui dit : Sire, sire, vous avez promis grâce, et deux mille écus de récompense à quiconque vous apportera la tête d'un bandit, vous n'avez pas dit la tête coupée, mais tout simplement la tête, voici la mienne que je vous apporte, vous êtes obligé par votre parole de me donner la vie et la récompense promise : il fut dit, et il fut fait. Jésus ne demande pas la tête des pécheurs, mais le cœur; il a promis grande récompense à quiconque lui en apportera, à tous ceux qui gagneront le cœur d'un pécheur et le convertiront à Dieu : *Qui converti fecerit peccatorem, salvabit animam, et operiet multitudinem peccatorum* (Jac. 5, 20); il ne dit pas seulement qui convertirait, mais *qui converti fecerit*. Ceux qui contribuent à la mission, peut-être ne convertissent pas les pécheurs, mais ils les font convertir, ils procurent qu'on les convertisse, ils font le salut de leurs amis.

DEUXIÈME POINT. — Croyez-moi, apportez votre cœur à Jésus, convertissez-vous à lui, quittez votre péché, pour lui offrir votre cœur pur et net, il vous donnera amnistie et absolution de tout crime, jubilé et indulgence plénière; il vous donnera, non deux mille écus, mais le trésor de sa grâce qui vaut mieux que deux mille mondes.

C'est le second fruit de la vraie pénitence, qu'elle nous acquiert la grâce de Dieu. Les théologiens donnent à cette grâce trois noms qui expriment sa nature, ses qualités et ses offices; ils l'appellent *gratifiante*, d'un mot un peu rude, mais bien significatif; ils la nomment *sanctifiante*, ils l'appellent *habituelle*. Premièrement *gratifiante*, *gratum faciens*; quand vous étiez en mauvais état; votre âme était comme un charbon ou une ronce; à présent que vous êtes en état de grâce, votre âme est comme une rose, une tulipe, une fleur de lis : elle était noire comme un charbon : *Denigrata est facies ejus super carbones*; elle est blanche comme neige : *Super nivem dealbabor*; il dit plus que la neige, d'autant que par une grande et parfaite pénitence, vous pouvez devenir plus saint, plus vertueux et plus parfait que les innocents. Saint Chrysostome (Homil. 6 in Matth.) dit : *Magdalena facta est purior virginibus per penitentiam*. Votre âme était laide comme un démon, elle est belle comme un ange; elle était sale comme un boursier, elle est éclatante comme un soleil; elle était puante comme un fumier, elle est douce et odoriférante comme un parfum; elle était abominable à Dieu et à ses anges, elle leur est aimable et agréable; Dieu détournait de vous ses yeux divins avec horreur, il darde sur vous ses regards amoureux; vous étiez l'objet de sa colère, vous êtes le miroir de sa complaisance; vous étiez son ennemi, vous êtes son favori; vous étiez son criminel, victime destinée à sa justice, et vous êtes son fils bien-aimé, héritier de tous ses biens.

2^o En second lieu, la grâce s'appelle *sanctifiante*; parce que c'est un rayon, un écoulement, une effusion, une participation de la sainteté de Dieu, qui nous rend saints comme il est : *Similes*

ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est; qui autem habet habet hanc spem sanctificat se, sicut et ipse sanctus est.

Ne vous flattez pas, ceci n'est pas un jeu d'enfant, c'est une vérité plus que très-assurée, c'est un article de foi très-important; si votre confession a été bonne, vous y avez reçu la grâce de Dieu, cette grâce est sanctifiante, parce qu'elle rend saints tous ceux qui en sont doués; donc, si vous n'êtes pas devenu saint, votre confession a été nulle, invalide, infructueuse, vous êtes demeuré en état de damnation. La vie que vous menez, est-ce la vie d'un saint? ces jurements, malédictions, paroles sales, sont-ce des paroles d'un saint: *Fornicatio, scurrilitas nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos*; cette désobéissance à votre père et à votre mère, ces haines, cette colère, rage d'envie, ivrognerie, actions déshonorées, sont-ce les actions d'un saint?

3^e Cette grâce s'appelle *habituelle*, parce qu'elle demeure toujours en nous, comme une habitude bien enracinée, jusqu'à ce que nous la perdons par le consentement à un péché mortel. Quand vous avez un trésor de ce monde, vous êtes en peine de le cacher, de peur qu'on ne le dérobe; les uns le mettent dans la muraille, d'autres sous le toit de la maison, d'autres l'enfouissent en leur jardin ou au champ. Croiriez-vous bien qu'un avaricieux pensant être plus fin que les autres, s'avisât de cacher son trésor en un gibet, entouré de muraille basse, s'imaginant qu'il serait assuré, parce que personne n'y va que pour pendre ou être pendu; un pauvre débiteur, poursuivi et pressé de ses créanciers, réduit en un désespoir, résout de s'y aller pendre: étant sur l'échelle, il voit en un coin la terre fraîchement remuée; il descend par curiosité de voir ce que c'est, il y trouve le trésor, il l'emporte, il y laisse son licou, il perd l'envie de se pendre: l'avaricieux venant à chercher son trésor, et ne le trouvant pas, se met cette corde au cou et s'attache à la potence.

*Qui laqueum collo nectebat, reperit aurum,
Thesaurique loco deposuit laqueum:
At qui condiderat, postquam non reperit aurum,
Aptavit collo, quem reperit laqueum.*

Vous ne serez en toutes ces peines que pour le trésor de la grâce de Dieu; Jésus dit que ce sont des richesses que les larrons ne peuvent dérober, ni la teigne ne peut gâter, ni la rouille corrompre; il n'est point d'ange dans le ciel, point d'homme sur la terre, point de démon dans les enfers, qui vous puisse enlever ce trésor si vous ne le voulez.

Potes aurum, potes vitam perdere etiamsi nolis, bonum verò quo bonus es nec invitus accipis, nec invitus amittis, dit saint Augustin. Vous pouvez bien perdre vos pistoles, vous pouvez bien perdre la vie contre votre volonté, mais vous ne pouvez recevoir, ni perdre sans votre consentement la grâce de Dieu, qui seule vous peut rendre bon et heureux. Ne serez-vous pas bien malavisé, bien malheureux et ennemi de vous-même, si vous perdez par votre faute un si riche talent, un si précieux trésor, que personne ne vous peut ôter sans votre consentement? certes, vous mériteriez,

non d'être étouffé en un gibet d'une mort qui passe en un quart d'heure, mais d'être jeté pieds et poings liés, comme dit Jésus, es ténèbres extérieures et dans des flammes éternelles.

TROISIÈME POINT. — 1^o Le troisième fruit de la pénitence, c'est que nous recouvrerons par son entremise les mérites de nos bonnes œuvres que nous avons perdus par le péché. Dieu dit par Ezéchiel (33, 12 et seq.) : Si le pécheur fait pénitence, s'il fait justice et jugement, s'il restitue le bien d'autrui, et s'il garde les commandements, il aura la vie, les péchés qu'il aura commis ne lui seront pas imputés. Et un peu plus haut il dit qu'ils ne lui apporteront point de dommage : *Impietas non nocebit ei*. Il dit : *Si fecerit judicium et justitiam*, pourvu que le pécheur fasse jugement et justice; car pour être rétabli au premier état et à la même dignité qu'on avait auparavant, il faut satisfaire à la justice de Dieu par des prières, jeûnes, aumônes et autres pénitences qui aient quelque proportion à la grandeur et au nombre des péchés qu'on a commis. Pour recouvrer parfaitement, et sans déchet, tout ce qu'on a perdu par le péché, il faut que l'acte du franc arbitre, par lequel on se convertit, soit en un degré aussi éminent que la grâce qu'on avait auparavant, dit saint Thomas ¹, que vous puissiez dire avec vérité : *In hoc cognovi quoniam voluisti me, quoniam non gaudebit inimicus meus super me* : Je connais, ô mon Dieu! que vous me voulez faire la faveur de me recevoir en votre paradis, en ce que mes ennemis n'auront pas le sujet de se réjouir de ma chute; car je la réparerai par tant de bonnes œuvres, et si excellentes, qu'elles me mettront en un plus haut degré de perfection que je n'étais auparavant.

Pour l'intelligence de ceci, vous vous souviendrez que nous pouvons considérer nos bonnes œuvres en quatre divers états : les unes sont vives, les autres sont mortes; il y en a qui sont mortifiées, il y en a qui sont vivifiées. Les vives sont celles que nous faisons en état de grâce, par motif d'amour de Dieu, et elles sont méritoires de la vie éternelle, pour basses et petites qu'elles soient, quand ce ne serait que de donner un verre d'eau aux pauvres, faire deux ou trois pas pour aller après le Saint-Sacrement. Les mortes sont celles que nous faisons en état de péché mortel, comme de donner l'aumône, entendre la messe, dire le chapelet après avoir commis un péché mortel, s'il n'a été effacé par une vraie pénitence; ces bonnes œuvres peuvent servir à quelque chose, à obtenir de Dieu quelque bien temporel, à arrêter le cours de sa justice pour un temps, à faire qu'il nous attende à pénitence, et à nous donner des grâces pour nous convertir; mais ces effets ne sont pas infailibles, et ces bonnes œuvres ne seront jamais récompensées dans le ciel. Les œuvres mortifiées sont celles qui ont été faites en état de grâce; et le péché mortel survenant là-dessus, en a amorti le mérite, en sorte que si vous mourez en mauvais état, vous n'en aurez jamais de récompense; mais si vous rentrez en grâce elles sont ressuscitées, et alors on les appelle bonnes œuvres vivifiées, parce qu'elles

¹ 3. p., q. 89, a. 2, in corp., et a. 5, ad 3.

ont la vie de grâce et les mêmes effets qu'avant le péché mortel.

2^o On propose en la jurisprudence une belle question, et on demande : Voilà une ville qui étant sous l'obéissance du roi, avait de grands privilèges, elle est prise par l'ennemi qui les lui ôte ; le roi l'assiège et la reprend : recouvre-t-elle ses privilèges ? Quintilien (liv. 5, ch. 10) traite à fond cette question. Pour ne perdre pas le temps à peser et contrepeser les raisons qu'on allègue de côté et d'autre, la plus sainte opinion des docteurs tient qu'elle recouvre ses droits, parce qu'encore qu'étant en la possession de l'ennemi, elle semble morte, et *capite diminuta*, par argument de la loi : *Si usus fructus, ff. quibus modis usus fructus amittatur*. Néanmoins, quand elle est reprise et affranchie de cette captivité, elle est censée comme ressuscitée, et la même qu'elle était auparavant, par argument de la loi *In bello § codicilli* ; et de la loi *Si captivis ff. de captivis, et postliminio* ; et de la loi *Si ager ff. quibus modis ususfructus amittatur*. Quand le malheur arrive à une âme chrétienne d'être surmontée et envahie de l'esprit malin ; par le consentement à un péché mortel, si le Fils de Dieu lui fait cette faveur de l'assiéger, de la regagner, et de rentrer en son cœur par une parfaite pénitence, elle est remise en tous les droits qu'elle avait perdus et elle les recouvre, non-seulement sans déchet, mais avec surcroît et augmentation de grâce.

CONCLUSION. — Vous serez donc bien malavisée et ennemie de vous-même, ô âme pécheresse ! si vous n'écoutez avec grand plaisir cette douce semonce du Fils de Dieu : *Revertere, revertere, Sulamitis, revertere, ut intueamur te* (Cant. 6, 12) : il dit trois fois, retournez, pour exprimer les trois parties de la pénitence par lesquelles vous devez vous convertir : retournez par une vive contrition d'avoir offensé une très-adorable, très-aimable, très-redoutable majesté ; retournez par une confession humble, sincère et entière ; retournez par une satisfaction de prières, de jeûnes et d'aumônes ; vous serez délivrée d'une maladie très-dangereuse, d'une servitude très-infâme, d'un arrêt de mort éternelle ; vous recouvrirez la grâce sanctifiante, les dons du Saint-Esprit, les mérites de vos bonnes œuvres ; les anges s'en réjouiront dans le ciel, les fidèles en seront bien édifiés sur la terre, les démons en sécheront de dépit dans les enfers, le Père éternel vous adoptera pour son enfant, le Fils vous fera un de ses membres, le Saint-Esprit s'établira en vous comme en son temple : *Veni, coronaberis* ; la sainte Trinité vous ornara d'une triple couronne, vous rendra bienheureuse par la vision béatifique, par la dilection parfaite, par la réjouissance et jouissance éternelle de tous biens. *Amen*.

SERMON XVIII.

DE LA CONTRITION.

Cor contritum et humiliatum Deus non despicies.

Mon Dieu, vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié.

(PSAL. 50, 19).

APRÈS avoir traité de la pénitence en tant que vertu, il nous la faut considérer en tant qu'elle est un sacrement de l'Eglise catholique; elle est composée de trois parties, comme on vous a souvent enseigné : de la contrition de cœur, de la contrition de bouche et de la satisfaction d'œuvre. Aujourd'hui j'ai à vous parler de la première et à vous expliquer, premièrement, ce que c'est que la contrition; secondement, combien elle est nécessaire; troisièmement, comment il la faut acquérir.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Peccatum est omnium malorum maximum.

I. PUNCTUM. — Contritio est tristitia de peccato, quæ debet esse omnium maxima : 1^o Scripturâ, 2^o Doctoribus, 3^o Ratione.

II. PUNCTUM. — Necessitas compunctionis probatur discursu theologico.

III. PUNCTUM. — Compunctio acquiritur : 1^o Ratione, 2^o Meditatione.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum : Magna est sicut mare contritio tua.

EXORDE. — Le prophète Jérémie voyant la ville de Jérusalem en la désolation qu'il lui avait autrefois prédite, et qui lui était arrivée en punition de ses crimes, pour l'exciter à la pénitence, qui seule peut apaiser la colère de Dieu, lui disait en ses *Lamentations* : Votre misère est grande comme la mer : *Magna est sicut mare contritio tua*. Il ne l'entendait pas seulement, ni principalement des afflictions temporelles qu'elle souffrait en la destruction de la ville, il l'entendait du péché, qui est très-bien comparé à la mer; car, comme la mer est beaucoup plus grande que tous les ruisseaux, que tous les étangs, les fontaines, les rivières et les torrents du monde, ainsi le péché est un plus grand mal que tous les affronts, les ignominies, la pauvreté, les maladies et les autres misères de cette vie. La raison en est évidente : le mal n'est autre chose que la privation et l'absence de quelque bien; la maladie, c'est une privation de la santé; la mort, c'est une privation de la vie. Une privation est d'autant plus funeste et déplorable, que la forme qui lui est opposée est excellente et parfaite; un mal est d'autant plus grand qu'il est contraire à un plus grand bien; la pauvreté, la maladie, la mort et les autres maux de cette vie ne sont contraires qu'au bien de la créature; le péché est contraire au bien du Créateur. Si vous perdez votre procès, vos biens, votre honneur, votre vie, il n'y va que de vos intérêts; si vous commettez un péché mortel, il y va des intérêts de Dieu; et même nous pouvons dire que, comme la mer est le rendez-vous, le centre et le lieu naturel de toutes les eaux, ainsi le péché mortel

est le ramas, l'assemblage et le comble de tous les maux ; c'est une extrême pauvreté : *Dicis quia dives sum, et nescis quia pauper es, et cæcus, et nudus* (Apoc. 3, 17) ; c'est une maladie naturellement incurable : *Insanabilis est dolor tuus, pessima plaga tua* (Jerem. 30, 12) ; c'est une infamie très-honteuse : *Homo quidam habebat villicum, et hic diffamatus est apud illum* ; c'est une mort très-funeste : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* ; c'est une misère très-déplorable : *Cæcus es, et nudus, et miser, et miserabilis : miser factus sum* (Apoc. 3, 17). Malheur à l'âme à qui on peut dire : *Magna est sicut mare afflictio tua* (en hébreu *sceber*). Votre disgrâce est grande comme la mer ; on le peut dire avec vérité à tous ceux qui sont en état de péché mortel. Heureuse l'âme à qui on peut dire : *Magna est sicut mare contritio tua* ; Votre repentance est grande comme la mer.

PREMIER POINT. — 1^o Telle doit être la vôtre, même en l'attrition, autrement elle est infructueuse ; il vous semble que ce n'est rien de commettre un péché mortel, qu'il n'est rien de si aisé que d'en obtenir le pardon. Vous dites qu'il ne faut qu'un *peccavi*, qu'une petite larme de repentance ; non, il ne faut qu'un *peccavi* ; mais l'importance est d'en avoir un bon, et votre *peccavi* n'est pas bon, mais inutile et infructueux. Si vous n'êtes pas plus triste d'avoir commis le péché que de tout autre accident qui vous ait jamais arrivé ; comme la mer est plus grande que toutes les fontaines et les rivières du monde, ainsi la tristesse de la vraie attrition doit être plus grande appréciativement, que toute autre tristesse que vous avez conçue d'avoir perdu votre procès, vos biens, votre honneur, votre enfant, votre mari, ou d'avoir encouru quelque autre mal de peine que ce soit. Je ne dis pas qu'il soit nécessaire de faire expressément et actuellement ces comparaisons, mais je dis que si Dieu, qui sonde votre cœur, ne vous voit ainsi disposé, ainsi triste et affligé, il ne fait pas grand état de votre attrition prétendue. L'Écriture le signifie, les docteurs le concluent ainsi, la raison évidente le montre. En Jérémie (6, 26), Dieu invitant une âme pécheresse à la pénitence, pour éviter sa vengeance divine, lui commande d'endosser le cilice, se couvrir de cendre et être dans le deuil, comme un père ou une mère qui a perdu son fils unique : *Filia populi mei accingere cilicio, et conspergere cinere, luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum*.

3^o Voici le sentiment des docteurs sur ce sujet. En l'Ordre de Saint-Dominique, Cajétan ¹ dit que celui qui se repent de son péché, et qui a volonté de s'en amender, mais ne l'abhorre pas comme le mal le plus odieux et le plus à craindre qui soit au monde, s'il se confesse, pensant être bien disposé, il est excusé de sacrilège et sa confession est valide, mais elle est informe, c'est-à-dire, qu'il ne reçoit pas la grâce de Dieu, ni le pardon de ses péchés ².

¹ Tomo primo opusculorum, tract. 5, qu. 5.

² Dolent quidem de omnibus præteritis, non tamen tanquam de summo odibili, et proponunt cavere de futuro, non tamen tanquam à summo vitabili, quos non puto vitute clavium de attritis regulariter fieri contritos, etc.

En l'Ordre de Saint-François, le docte Poncius ¹ que nous avons allégué ci-dessus. En la compagnie de Jésus, le Père Martinon ² dit : *Dico secundo contritionem, vel attritionem sufficientem ad Sacramentum pœnitentiæ debere esse in detestationem peccati, virtualiter saltem, et implicitè super omnia quæ peccatum non sunt, ita ut voluntas sit parata quodvis aliud malum adire potius, aut pati, quàm peccare.* La contrition ou attrition, pour être suffisante au sacrement de pénitence, doit détester au moins virtuellement le péché plus que tous les maux qui ne sont pas péché, en sorte que la volonté soit prête d'encourir plutôt, ou de souffrir tout autre mal, que de pécher mortellement.

4^o La raison en est claire : comme l'objet de l'amour c'est le bien, ainsi l'objet de la haine et de la tristesse c'est le mal, d'autant qu'un bien est plus grand, il est digne d'un plus grand amour, il mérite d'être plus estimé; d'autant qu'un mal est plus grand, il est digne d'une plus grande haine, et il nous doit plus attrister. Le péché est le plus grand de tous les maux, ainsi que nous avons vu; si donc vous vous affligez moins d'avoir commis le péché que d'avoir encouru quelque autre mal que ce soit, votre tristesse est désordonnée, imparfaite et vicieuse; elle n'est donc pas surnaturelle, ni suffisante pour le sacrement, car rien de désordonné ne vient de Dieu, rien de vicieux ne nous peut disposer à recevoir sa grâce; pensez-y, il y va de votre salut.

DEUXIÈME POINT. — Je dis qu'il y va de votre salut, parce que la vraie repentance est absolument nécessaire d'une nécessité indispensable, pour recevoir la grâce de Dieu, et être absous de nos péchés par le sacrement de pénitence. Pour l'intelligence de ce point, vous remarquerez que comme en l'ordre de nature, toutes les œuvres du Créateur sont composées de substance et d'accidents, ainsi en l'ordre de grâce, les chefs-d'œuvre du Rédempteur, qui sont les sacrements, ont des parties substantielles et des accidentelles : les substantielles consistent en l'application de la matière, et de la forme que le Fils de Dieu a instituées en chaque sacrement; les parties accidentelles, sont les cérémonies qu'on pratique, et les prières qu'on fait avant et après le sacrement. Comme, par exemple, au baptême, les parties essentielles sont de répandre de l'eau élémentaire sur l'enfant, et dire : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; les parties accidentelles sont l'application du sel, le souffle, les onctions et les signes de croix qui se font sur l'enfant. Or, il y a cette différence entre ces deux sortes de parties, que si par ignorance, par négligence, par faute de temps, ou pour autre raison on oublie quelque partie accidentelle, le sacrement ne laisse pas d'être bon et valide, et de produire son effet. Mais si quelque partie substantielle manque, pour quelque raison que ce soit, encore que ce ne soit pas votre faute, encore que ce ne soit la faute de personne, le sacrement est nul, invalide, inutile et sans effet, et vous laisse en même état où vous

¹ In cursu Theologico disp. 4, concl. 21, et, qu. ³ concl. 3 et 4.

² Tom. 5, disp. 48, de Pœnitentia, sect. 9, n. 4 ..

étiez. Par exemple, voilà un enfant qui vient au monde, la sage-femme voyant qu'il est sur le point de mourir, lui jette promptement de l'eau, et dit : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; il meurt incontinent après, le voilà sauvé, il va droit en paradis; mais on n'a point fait de signes de croix, on ne lui a point donné le saint chrême; n'importe, il est bienheureux, le sacrement a eu toutes ses parties essentielles. Au contraire, supposons que quelqu'un ait mis du vin blanc dans une aiguière sur un buffet, et que la sage-femme cherchant de l'eau pour baptiser cet enfant, prenne cette aiguière, pensant que ce soit de l'eau, la verse sur l'enfant, en disant les paroles susdites, et qu'il meure là-dessus; il est perdu, c'en est fait, il ne verra jamais Dieu, il sera malheureux à jamais; mais ce n'est pas sa faute, ni de sa mère, ce n'est pas la faute de la sage-femme, ce n'est pas la faute de personne; n'importe, le sacrement n'a pas eu toutes ses parties substantielles: il est nul, invalide, inefficace, il laisse l'enfant au même état qu'il était, en état de péché originel et privation de la grâce de Dieu. Or, ce que l'eau est au baptême, cela est la vraie repentance au sacrement de pénitence; elle en est une partie essentielle, elle en est la matière si absolument nécessaire, qu'il n'est point de prêtre, point d'évêque, point de pape qui vous puisse donner valablement l'absolution d'un péché, si vous ne vous en repentez. Il faut donc avoir autant de soin pour le moins d'acquérir une vraie repentance, que d'examiner votre conscience avant que d'aller à confesse; car de cent péchés mortels que vous avez commis, et dont vous avez un véritable regret, si vous en oubliez quatre-vingts après un examen suffisant, et si vous n'en confessez que vingt, la confession ne laisse pas d'être bonne et utile; mais encore que vous les confessiez tous, et que vous vous repentiez de quatre-vingt-dix-neuf, s'il en reste un seul, dont vous ne vous repentiez pas, et auquel vous avez secrète affection et attache volontaire, votre confession est inutile et infructueuse.

Il est vrai que selon la plus commune opinion des docteurs, cette contrition parfaite, pure, héroïque, désintéressée, qui justifie avant l'absolution, n'est pas absolument nécessaire pour recevoir la grâce de Dieu par le sacrement de pénitence; mais c'est un très-salutaire et très-sage conseil de la demander à Dieu et de vous y exciter soigneusement avant que de vous confesser, et le plus souvent que vous pouvez, et ce pour diverses raisons. Premièrement, si en votre baptême, ou en l'absolution qu'on vous a donnée, il y avait quelque manquement essentiel, vous n'auriez point d'autre voie de salut, que la parfaite contrition, ou actuelle, ou virtuelle. En second lieu, si vous étiez surpris de mort soudaine la nuit, ou en autre temps, après avoir commis un péché mortel, faisant un acte de parfaite contrition en votre examen, il vous pourrait justifier, ce que l'attrition ne fera jamais sans l'absolution du prêtre. En troisième lieu, d'autant plus vive, poignante et parfaite qu'est la contrition, d'autant plus se diminue la peine qui est due à vos péchés. En quatrième lieu, quand vous n'avez que l'attrition par crainte des châtimens, il se peut faire que cette crainte ne soit que naturelle, ou purement servile, *serviliter servilis*, comme parlent les

docteurs, qui laisse toujours au fond du cœur l'affection au péché, et telle attrition est insuffisante pour recevoir la grâce, même avec l'absolution. En cinquième lieu, il faut toujours jouer au plus sûr, et on ne saurait avoir trop de précaution en une affaire de si grande importance, où il s'agit du salut éternel. Et plusieurs bons docteurs, même de ceux qui ont écrit après le concile de Trente, maintiennent que ce n'est pas un article de foi, que la seule attrition soit suffisante pour recevoir la grâce de Dieu par le sacrement de pénitence. Des docteurs, dis-je, fort célèbres et en diverses provinces, comme en Italie, Vivaldus¹, chanoine régulier; en France, Gamache², professeur de théologie en Sorbonne; aux Pays-Bas, Sylvius³, professeur en l'université de Douai; Præpositus, de la Compagnie de Jésus.

En Espagne, le docte Suarez⁴, au tome troisième, sur la troisième partie de saint Thomas, dit sagement que celui qui se confesse avec la seule attrition, pouvant avoir la contrition, est digne de répréhension, et qu'on ne peut excuser d'un grand péché celui qui se confesse ainsi à l'heure de la mort, parce, dit-il, qu'il n'est pas assuré que la seule attrition soit suffisante pour recevoir la grâce au sacrement; et que selon la doctrine de saint Augustin⁵, il y a du péché de laisser le certain pour l'incertain en l'affaire de notre salut : *In rebus ad salutem pertinentibus hoc ipso graviter quis peccat, quod certis incerta pæponat*. Et le même Suarez⁶, au tome quatrième sur la même partie de saint Thomas, répétant la même chose, dit que celui qui se contenterait de la seule attrition à l'article de la mort, se mettrait en un danger moral de son salut, parce que l'opinion qui dit que l'attrition suffit, n'est pas beaucoup ancienne, ni beaucoup commune.

Sanchez⁷, de la même Compagnie, dit aussi : *Si pœnitens in mortis articulo esset atque habere posset contritionem, mortale esset, et recipere, et ei Sacramentum pœnitentiæ cum solâ attritione cognitâ ministrare, propter grave damnationis periculum cui ille exponeretur, si forte hæc sententia non esset vera*.

TROISIÈME POINT. — 1^o Mais quoi qu'il en soit de cette question, il est assuré que la vraie repentance, soit parfaite soit imparfaite, doit venir de Dieu : nous ne la pouvons avoir de nous-mêmes; elle est au delà de nos forces naturelles. Car le concile de Trente (sess. 14, cap. 4) a déclaré que non-seulement la contrition, mais l'attri-

¹ In candelabro aureo de attritione, num. 7. ubi ait : Cum Tridentinum declarat attritionem disponere ad recipiendam gratiam per Sacramentum, id non intelligit de proximâ, et immediatâ dispositione, sed de mediatâ, et remotâ.

² In 3. partem de Sacramento Pœnitentiæ 8.

³ Sylvius in supplemento quæst. 1, art. 3, quæsito primo : Præpositus de Sacramento Pœnitentiæ, quæst. 2, dub. 5. in fine.

⁴ Tom. 3, in 3, partem disp. 46, sect. 2 : Verbo, sed urgebit, et disp. 29, sect. 3, concl. 2, § sed objicies, et disp. 28, sect. 5, concl. 2. sub finem.

⁵ 1. de Bapt., cap. 3.

⁶ Tom 4, in 3. partem, disp. 45, sect. 4, dub. 47.

⁷ In summam., lib. 4, c. 4, 9, n. 39.

tion, qui nous dispose à recevoir la grâce par le sacrement, est un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit, qui n'habite pas encore dans le cœur du pécheur, mais qui frappe à sa porte et l'excite à la repentance. Sur quoi je vous dois avertir d'une erreur très-pernicieuse qui est en l'esprit et en la pratique d'un grand nombre de personnes. Vous en voyez plusieurs, même de ceux qui pensent être bons catholiques et soigneux de leur salut, qui parlent de la confession comme les marchands parlent d'un compte qu'ils doivent faire avec leur associé; ils disent: C'est dimanche la Pentecôte, c'est jeudi la Notre-Dame, il faut que j'aille entrer en compte avec mon confesseur; et le jour ou la veille de la fête, ils entrent en leur cabinet, ils recherchent les péchés qu'ils ont commis, ils les écrivent ou les retiennent en leur mémoire, ils les vont dire au prêtre et en demandent l'absolution: voilà qui serait suffisant s'il n'y avait autre chose à faire qu'à confesser vos péchés; mais le premier article et le plus important, c'est d'en avoir de la douleur et vous en repentir: et cette repentance n'est pas en votre cassette ou en votre armoire, pour la mettre en votre cœur toutes et quântes fois, comme vous y avez vos papiers pour dresser vos comptes avec votre associé; elle doit venir de Dieu, c'est un don de sa miséricorde. Qu'est-ce qu'un don? c'est un présent gratuit, une courtoisie, une faveur que Dieu fait quand il lui plaît et à qui bon lui semble. Et notre Sauveur nous apprend (Luc. 11, 8; 18, 5), et après lui saint Augustin, que d'autant qu'un don est plus grand, plus précieux et plus excellent, Dieu veut être prié, pressé, sollicité et importuné plus longtemps et plus ardemment pour nous l'octroyer, autrement on n'en ferait pas grand état¹.

Le plus grand don que Dieu nous puisse faire, c'est de nous donner la vraie repentance, si ce n'est le plus grand, c'est du moins le plus nécessaire et important; car de quoi me servirait d'avoir été créé, conservé et racheté, si j'étais damné? et je serai damné infailliblement, si je n'ai la vraie repentance: et vous pensez que Dieu vous fera ce don à la première prière que vous lui en présenterez, après l'avoir mis en colère contre vous? Supposons qu'un aveugle ou un paralytique ait inspiration de demander à Dieu la vue ou la santé; s'il se contentait de dire deux ou trois fois: Mon Dieu, rendez-moi la vue, donnez-moi la santé; diriez-vous qu'il a bonne volonté d'être guéri? croiriez-vous que Dieu ferait ce miracle en lui? Que font ceux qui désirent à bon escient obtenir de Dieu un miracle? Ils le prient longtemps et fervemment, ils réclament la Vierge et les saints avec grande instance; ils donnent des aumônes, ils font des vœux, des neuvaines, des pèlerinages et autres bonnes œuvres. Le don de la vraie repentance est une grâce sans comparaison plus grande et plus précieuse, que de rendre la vue à un aveugle-né; vous êtes moins digne des faveurs de Dieu que ce pauvre aveugle, car vous êtes en état de péché mortel, et peut-être qu'il est en état de grâce. Dieu a moins de sujet de vous don-

¹ Differendo commendat Deus donum suum, non negat, ut amplius desideres dilatatum, ne vilescat citò datum (Aug., lib. 4, de Symbolo, ad catech. et tract. 4. in primam Joannis epist.).

ner la repentance , que de lui rendre la vue , car il l'aime puisqu'il est en bon état , et il vous a en horreur , à cause du péché que vous avez commis. Bref , quand vous allez à confesse , il est assuré que l'œuvre qui se doit faire en vous , est une plus grande œuvre , plus difficile et plus digne de la toute-puissance de Dieu , que s'il ressuscitait un mort , ou produisait un nouveau monde. Saint Thomas (1. 2. q. 113, a. 9) , le conclut en paroles formelles , mais on n'y fait pas réflexion ; il fait un article tout exprès pour le prouver : *Justificatio impii, est maximum opus Dei*. Je vous fais juges s'il ne vous faut pas du temps , du soin , de la diligence et de l'application d'esprit pour vous disposer à une telle œuvre.

2° Voici donc le meilleur avis qu'on vous puisse donner pour votre salut ; que n'ai-je un burin d'acier pour le graver bien avant dans le cœur de tous mes auditeurs et de tous ceux qui sont en état de péché ! Voulez-vous faire une confession qui soit une bonne crise pour vous remettre en la santé spirituelle ? employez trois semaines ou un mois auparavant en ces exercices ; entrez tous les jours en votre cabinet ou en quelque recoin de votre maison , et pendant une demi-heure ou une heure , humiliez-vous devant Dieu , priez-le qu'il ait pitié de vous , qu'il vous tende la main , qu'il vous relève du bourbier où vous êtes , et qu'il brise votre endurcissement ; réclamez la Vierge de grande affection , priez-la de jeter sur vous une œillade de miséricorde , de montrer ses mamelles à son Fils , de faire votre paix avec lui ; invoquez les saints , faites des aumônes , lisez dans le *Mémorial* de Grenade les oraisons qui y sont pour demander à Dieu la contrition ? faites les méditations qui sont en la première partie , chapitre neuvième , de l'*Introduction à la vie dévote* ; pensez attentivement ce que c'est que Dieu , ce qu'il a fait pour vous , les obligations que vous lui avez , le grand mal que c'est de l'offenser , et par ces réflexions , excitez-vous à son amour et à la repentance de vos péchés ; et si vous ne pouvez pas , ou ne voulez faire tout ceci , au moins d'ici à quinze jours ou trois semaines , élevez souvent votre cœur à Dieu , vingt fois , trente fois , quarante fois par jour ; dites-lui : Mon Dieu , ayez pitié de moi ; mon Dieu , touchez mon cœur ; mon Dieu , convertissez-moi ; et s'il vous semble qu'on vous demande trop , souvenez-vous que David , après son péché , baignait son lit toutes les nuits avec ses larmes , l'espace de vingt-deux ans. Lisez saint Jean Chrysostome , vous verrez qu'il invective aigrement contre ceux qui attendaient jusqu'au commencement du carême de se préparer pour la communion de Pâques. Eh quoi ! dit-il , est-ce ainsi que vous vous moquez ? vous ne voulez employer que quarante jours pour recouvrer la santé de votre âme ! pensez-vous que faisant ainsi , Dieu veuille vous être propice ¹ ?

Voyez comme font les bons religieux. Vous irez quelquefois aux Capucins , aux Récollets ou autres couvents ; vous demanderez au por-

¹ Dic mihi quæso , post annum communionem sumens , an quadraginta dies ad totius temporis peccatorum purificationem tibi satis esse putas ? *Et infra* : Quadraginta diebus animæ sanitatem assignas , et Deum habere propitium expectas ? Ludisne , quæso (Chrysost., homil. 61 ad populum) ?

tier : Le R. P. gardien est-il dedans? — Oui. — Ne pourrais-je pas lui dire un mot? — Non. — Pourquoi? Il est en retraite, il fait les exercices. — Qu'est-ce les exercices? — C'est que, pour se préparer à une confession générale qu'il fait tous les ans, il demeure tout seul en sa chambre pendant dix ou douze jours. Il ne fait pas d'affaires temporelles, il ne parle à personne qu'à son directeur, il emploie tout le jour et une partie de la nuit en prières, en méditations, lectures spirituelles, examens de conscience, pénitences et mortifications; et néanmoins il n'a commis que des péchés véniels bien légers, dont il s'est accusé toutes les semaines en ses confessions particulières. Le grand saint Charles Borromée faisait tous les ans ses exercices durant quinze jours ou trois semaines, et le jour qu'il devait faire sa confession annuelle, il demeurait à genoux, immobile comme une statue, huit heures continues, pour demander à Dieu la contrition. Et un homme qui n'a été confessé de trois mois ou d'un an, et qui a commis des péchés mortels à vingtaines, pensera être bien préparé pour avoir demeuré une ou deux heures en son cabinet, et ressenti je ne sais quel attendrissement en la considération de ses crimes. Notre âme se blanchit comme la toile ou la cire. Pour blanchir la toile et la cire, on fait qu'elle reçoive la rosée, puis on l'expose au soleil, puis elle reçoit derechef la rosée, et après on l'expose au soleil; ainsi notre âme, pour être purifiée, s'expose au rayon du Soleil de justice en la méditation, après elle est baignée en la rosée céleste des larmes de pénitence. Or, si la cire jaune, ou la toile neuve, pour être blanchie, a besoin d'être si souvent exposée au soleil, et si souvent arrosée, jugez si la cire qui est noire comme de la poix, la toile qui a servi de torchon cinq ou six mois dans une cuisine, pourra être blanchie en deux ou trois heures; je veux dire, si les âmes religieuses, qui n'ont commis que des péchés véniels bien légers, pour s'en purifier et se renouveler en la vie spirituelle, ont besoin de tant de récollections, prières, examens et méditations, que devraient faire les âmes qui sont noires comme du charbon, qui ont commis des péchés mortels, et en si grand nombre?

CONCLUSION. — Faites qu'on vous puisse dire avec vérité : *Magna est sicut mare contritio tua* : Que vous puissiez dire comme saint Paul : *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor*. Celui que vous avez offensé est très-grand, c'est le Grand des grands; l'offense que vous lui avez faite est très-grande, de l'avoir postposé à une chétive créature; votre ingratitude envers lui est très-grande, de l'avoir méprisé après tant de grâces qu'il vous a faites; les châtimens que vous méritez sont très-grands, ce sont les supplices éternels; ne faut-il pas que votre contrition soit très-grande?

Sicut mare contritio tua; la mer est le rendez-vous, et l'assemblage de toutes les eaux; votre deuil doit être comme un ramas, abrégé de toutes les tristesses; attristez-vous comme une pauvre femme qui est devenue veuve, vous avez perdu votre divin époux; attristez-vous comme un enfant qui est devenu orphelin, vous avez perdu votre Père céleste et le droit de la filiation adoptive; attris-

tez-vous comme un marchand qui a perdu tous ses biens, vous avez fait naufrage de tous les mérites des bonnes œuvres de votre vie passée; attristez-vous comme une fille qui a perdu son honneur, vous êtes déshonoré et diffamé devant Dieu et en la présence de ses anges; attristez-vous comme un criminel qui est condamné à mort, vous êtes atteint et convaincu du crime de lèse-majesté divine.

Sicut mare contritio tua; ceux qui voguent sur la mer sont en de continuelles agitations, tantôt abaissés jusqu'au fond entre deux murailles flottantes, tantôt élevés jusqu'aux nues sur une montagne d'eau : *Ascendunt usque ad celos, descendunt usque ad abyssos; anima eorum in malis tabescebat*. L'âme qui est en pénitence se trouble, s'inquiète et se met en peine d'avoir offensé une si haute majesté; tantôt elle est enfoncée jusqu'aux abîmes, par la crainte des supplices qu'elle a justement mérités; et tantôt élevée par la pensée de la grande bonté de Dieu et par l'espérance de sa miséricorde.

Sicut mare contritio tua; ce sont les astres qui font ces mouvements, ces flux et reflux de la mer; c'est la Vierge et les saints, qui, par leurs influences, causent ces agitations et ces mouvements de repentance ès âmes chrétiennes converties.

Sicut mare contritio tua; la mer rend salées et amères toutes les eaux douces qui s'y écoulent; et les délices sensuelles, les divertissements passagers et les réjouissances mondaines, sont amers et méprisables aux âmes vraiment pénitentes.

Sicut mare; la mer rejette au rivage les cadavres qu'on y jette; et une âme bien convertie vomit avec humilité, et confesse naïvement les œuvres mortelles qu'elle a commises.

Sicut mare; ceux qui ont été mordus d'une bête enragée, évitent la mort et sont guéris étant plongés en la mer; et ceux qui se plongent en la mer amère d'une véritable pénitence, sont guéris de la blessure du démon enragé, qui les avait mordus.

Sicut mare; la mer est la voie la plus commode pour faire apporter du Levant de précieuses marchandises; et par la vraie contrition, le ciel nous envoie une infinité de grâces, de vertus, de consolations et de bénédictions célestes. *Amen*.

SERMON XIX.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Recogitabo tibi omnes annos meos, in amaritudine animæ meæ.

Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme. (ISAÏ. 38, 15.)

LA seconde partie du sacrement de pénitence, c'est la confession auriculaire, à laquelle le Fils de Dieu nous oblige pour obtenir le pardon de nos crimes et rentrer en grâce avec lui. Cette confession ne se peut bien faire, si elle n'est préparée par l'examen de conscience. Sur quoi j'ai à vous montrer, premièrement, en quel temps on le doit faire; en second lieu, sur quoi il le faut faire; en

troisième lieu, comment il le faut faire. Ce sont les trois points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Anima debet mundari per examen sicut cubiculum per scopas.

I. PUNCTUM. — Examen debet fieri : 1° Singulis diebus, 2° Ante confessionem sacramentalem.

II. PUNCTUM. — Debet fieri : 1° De cogitationibus, 2° De verbis, 3° De actionibus, præcipuè juventutis, 4° De peccatis alienis, quæ nobis imputantur novem modis, jussio, consilium.

III. PUNCTUM. — Quomodo faciendum examen, nempe cum compunctione : 1° Scripturâ, 2° Patribus, 3° Comparationibus.

CONCLUSIO. — Paraphrasis illorum verborum : Recogitabo tibi, etc.

EXORDE. — Le Saint-Esprit, en l'Écriture sacrée, daigne s'abaisser jusqu'à ce point que de se servir de comparaisons basses et populaires, pour condescendre à notre infirmité, et faire entendre aux esprits grossiers, les vérités qu'il nous propose. Il dit que notre âme se nettoie comme une chambre se balaie : *Exercitabar, et scopebam spiritum meum. Invenit domum scopis mundatam, et ornatam.* Il n'est point de petite servante qui ne sache que pour bien balayer une chambre, trois choses sont nécessaires : répandre de l'eau partout, ramasser en un coin toutes les balayures, et puis les jeter dehors pour n'en être plus souillé ; ainsi, pour nettoyer notre âme et nous rendre dignes d'y recevoir la très-adorable majesté de Dieu en la sainte communion, il faut premièrement, répandre de l'eau, verser des larmes d'une sincère et cordiale repentance, et puis recueillir en notre mémoire par l'examen de conscience, les péchés que nous avons commis, et enfin les mettre dehors, et nous en décharger par une vraie, humble, fidèle et entière confession. Hier, nous parlions de la contrition ; demain, Dieu aidant, nous traiterons de la confession. Aujourd'hui j'ai à vous dire trois choses de l'examen de conscience : Premièrement, en quel temps on le doit faire ; en second lieu, sur quoi il le faut faire ; et en troisième lieu, comment il le faut faire.

PREMIER POINT. — 1° Encore que le Créateur soit infiniment parfait, saint, innocent et impeccable de tout point : Si est-ce que le Saint-Esprit, au commencement de la Genèse, nous le représente faisant réflexion sur ses œuvres en deux temps, pour nous donner exemple de faire le même. Premièrement tous les jours de la semaine ; après la production de chaque créature, il l'examinait, et la trouvait bien faite. Au premier jour, ayant fait éclore la lumière, il la considéra, et vit qu'elle était bonne : *Fiat lux, et facta est lux, et vidit Deus lucem, quod esset bona* ; et ainsi aux autres jours. Puis à la fin de la semaine ayant achevé son ouvrage, et produit toutes les créatures, il les regarda toutes ensemble, les approuva et les trouva très-bonnes : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona.* Pour nous apprendre que celui qui est curieux de faire son salut, doit examiner sa conscience et sa vie, pour le moins en deux temps : premièrement, tous les jours à quelque heure du soir, avant que de s'aller reposer : *Vias meas in*

conspectu ejus arguam ; et derechef : ponam coram eo judicium , et os meum replebo increpationibus (Job. 23 , 4).

2° Le second examen est celui qui doit précéder la confession sacramentelle pour communier dignement. Voyez ce qu'en dit saint Augustin¹ : *Versetur ante oculos noctros imago futuri judicii , et ascendat homo adversum se , ante faciem suam , atque constituto in corde judicio , adsit accusans cogitatio , et testis conscientia , et carnis ex cor. Inde quidam sanguis animi confitentis per lacrymas profluat : postremo ab ipsâ mente talis sententia proferatur , ut se indignum homo judicet participem corporis , et sanguinis Domini.* Il faut prévenir le jugement que Dieu fera quelque jour contre vous ; il faut que l'âme monte au tribunal d'un sévère examen pour se juger soi-même , que ses pensées l'accusent comme ses adverses parties ; que sa conscience serve de témoin , que le cœur contrit et humilié soit l'exécuteur de justice , qui répande le sang des larmes pour expier ses crimes , et enfin que l'esprit prononce une sentence par laquelle il se juge indigne de participer au corps de Jésus.

C'est de cet examen , dit saint Grégoire (15. *Moral.* , c. 5) , que se doit entendre ce texte de saint Paul (1. Cor. 11 , 31) : *Si nos metipsums judicaremus , non utique judicemur ;* et ce reproche d'Isaïe : *Non est judicium in gressibus eorum (Isa. 59 , 8) ;* et cette parole de David (Ps. 98 , 4) : *Honor Regis judicium diligit : ut videlicet qui jam Deum honorat ex fide , sollicitè judicet quid ei debeat in operatione : unde rursum scriptum est : judicare coram Domino , et expecta eum (Job. 35 , 14). Coram Domino scilicet judicatur qui corde Dominum conspicit , et actus suos sub ejus presentia sollicitè inquisitione discernit ; quem tanto quis securius expectat , quanto quotidie vitam suam suspectius examinat : qui enim ad extremum ejus judicium venit , non jam coram illo , sed ab illo judicatur. De hoc quoque mentis judicio obliviscenti anima per prophetam Dominus dicit ; reduc in memoriam , ut judicemur simul ; narra si quid habes , ut justificeris (Isai. 43 , 26).* Si nous nous jugions nous-mêmes , Dieu ne nous jugerait pas.

Saint Bernard² dit : *Tempus est , fratres ut judicium incipiat à domo Dei ; quis finis eorum qui non obediunt Evangelio ? quod judicium his qui in hoc judicio non resurgunt ? quicumque enim judicari dissimulant eo judicio quod nunc est , in quo princeps hujus mundi ejicitur foras , judicem expectent ; vel magis timeant , à quo cum ipso principe suo foras ejicientur et ipsi : nos autem si perfecte judicamus nunc , securi Salvatorem expectemus , qui reformabit corpus humilitatis nostræ. Vitam tuam quotidianâ discussione examina , attende diligenter quantum proficias , vel quantum deficias , qualis sis in moribus , et qualis in affectibus ; quàm similis sis Deo , vel quàm dissimilis , quàm prope , vel quàm longe , non locorum intervallis , sed morum affectibus.* Le même vous arrivera qu'au pauvre Miphiboseth , fils de Jonathas (2. Reg. 4 , 5). Il prenait un peu de repos sur son lit environ le midi : la portière de la maison

¹ Citatur à D. Thom. , lect. 7 , in 1. Cor. 11.

² Serm. 4 de adventu circa medium.

qui avait charge de nettoyer le froment, s'oublia de son devoir et s'endormit; deux meurtriers nommés Rechabs et Baana, ne trouvant personne qui leur résistât, entrèrent en la maison, assassinèrent ce pauvre garçon. David demandait à Dieu de mettre une garde à sa bouche : *Pone Domine custodiam ori meo*; il en faut aussi avoir aux yeux, aux oreilles et aux autres sens. Quelle est cette garde? dit saint Chrysostome : c'est la crainte de Dieu qui doit fermer nos yeux, notre bouche, nos oreilles, en compagnie et dans les occasions, pour ne pas laisser entrer en notre âme, ni en sortir ce qui nous peut dérober la grâce de Dieu. L'office de cette portière, c'est de purger le froment, examiner nos actions, ne permettre pas que les pailles des imperfections, ou des circonstances vicieuses y soient mêlées; si elle s'endort et ne fait pas son devoir, les ennemis de notre salut entrent par les sens ouverts, nous enlèvent la grâce de Dieu, et donnent la mort à notre âme.

DEUXIÈME POINT. — 1^o Cet examen donc se doit faire principalement sur les péchés de pensées, de paroles, d'œuvres, de coopération: Premièrement, sur les péchés de pensées, le jugement qui se fait au parquet du sacrement de pénitence, est pour prévenir celui qui se fait à l'heure de notre mort au tribunal de la justice de Dieu; et le Saint-Esprit nous apprend au livre de la Sagesse (1, 9), que nous y serons interrogés sur nos pensées : *In cogitationibus impii interrogatio erit*; et par saint Paul, il nous déclare que nos pensées nous accuseront. Un grand politique disait, que s'il savait que son chapeau sût son secret, il le jetterait au feu, craignant qu'il ne le découvrit. Vous n'avez rien de plus secret que vos pensées, si elles sont mauvaises, ne vous y fiez pas, elles vous trahiront, elles vous accuseront et vous condamneront au jugement de Dieu; accusez-les, de peur qu'elles ne vous accusent. Le Sage en rend la raison au même lieu : *Perversæ enim cogitationes separant à Deo*; les mauvaises pensées volontaires nous séparent de Dieu; elles contristent le Saint-Esprit et l'éloignent de nous, parce qu'elles souillent notre cœur. J'ai dit, *pensées volontaires*, car pour impure, impie et abominable que soit une pensée, si elle vous arrive malgré vous et contre votre volonté, elle n'est pas criminelle; et les âmes timorées ne doivent pas se mettre en peine, et entrer en scrupule comme elles font, pour les mauvaises pensées qui les importunent quelquefois contre Dieu, contre la Vierge, contre le Crucifix : quand ces pensées vous déplaisent, il n'y a pas de péché, mais plutôt sujet de mérite; vous n'êtes pas obligé de vous en confesser, ou si vous le voulez faire pour plus grande sûreté, c'est assez de dire: Je m'accuse de plusieurs mauvaises pensées qui me sont arrivées contre la foi, contre la pureté, et de la négligence que je puis avoir apportée à les rejeter; et il n'est pas besoin de dire en particulier : J'ai pensé telle et telle chose. Mais afin que vous ne vous trompiez point en ce sujet, vous remarquerez qu'on peut distinguer quatre sortes de mauvaises pensées : il y a des pensées rejetées et abhorrées, il y a des pensées renvoyées ou congédiées, il y a des pensées moroses, il y a des pensées consommées. Je m'explique.

Les pensées rejetées et abhorrées, c'est lorsqu'aussitôt que vous vous apercevez d'avoir une mauvaise pensée vous la rejetez promptement sans vous y arrêter tant soit peu, vous vous en détournez avec horreur, et vous vous mettez à penser à autre chose ; en ce cas, il n'y a point de péché, et quand elle retournerait cent fois par jour, si vous la rejetez cent fois pour l'amour de Dieu, ce sont cent actes de vertu que vous avez pratiqués ; ces pensées sont comme des mouches : quand une mouche vient sur votre front, si vous la chassez promptement, elle n'y fait point d'ordures, elle ne vous pique point ; et quand elle reviendrait cent fois, si elle est chassée cent fois, elle ne vous a point souillé. Les pensées renvoyées ou congédiées, c'est lorsque vous apercevant d'une mauvaise pensée, vous êtes un peu paresseux à vous en séparer ; vous la rejetez, mais c'est avec négligence ; le cœur charmé par la volupté est comme engourdi et pesant à chasser cette imagination, et s'y arrêter tant soit peu, mais d'une pleine délibération : comme quand on renvoie ou on congédie quelqu'un, on l'accompagne jusqu'à la porte, ou on le suit un peu de vue. Les pensées moroses, c'est alors que vous apercevant d'avoir une mauvaise pensée, vous vous y arrêtez de propos délibéré, encore que vous n'avez pas la volonté de la mettre en effet ; vous avez une pensée de vengeance, d'envie, d'impureté, vous aimeriez mourir que de venir à l'œuvre ; mais depuis que vous prenez garde que vous avez cette imagination, vous vous y arrêtez, vous vous y baignez, vous y prenez plaisir, vous vous délectez volontairement à penser : Oh qu'il ferait bon ceci ! oh qu'il ferait bon cela ! C'est ce que les théologiens appellent *délectations moroses*, et disent qu'ordinairement il y a du péché mortel, principalement en matière d'impureté. Les pensées consommées, c'est lorsque non-seulement vous vous arrêtez à la mauvaise pensée, mais vous avez volonté de venir à l'œuvre ; et encore que par après vous ne la mettiez pas en exécution, ou parce que vous vous ravisez, ou parce que vous en êtes empêché, le crime ne laisse pas d'être commis ; cela est clair, et n'a pas besoin d'explication, car Jésus a dit en l'Évangile : *Que celui qui regarde une femme d'un œil de concupiscence volontaire, commet le péché d'adultère en son cœur*. Ceux qui ont voyagé en Italie, savent que dans le duché de Milan, il y a une petite ville nommée Côme : il n'y a pas trop longtemps qu'un bourgeois de cette ville-là entretenait charnellement une servante, espérant toujours de dire à la mort le bon *peccavi*. Etant tombé en la dernière maladie, ses parents et ses amis qui étaient curieux de son salut, prièrent le supérieur d'une religion que je pourrais nommer, de le visiter et le disposer à bien mourir, et l'avertirent du mauvais ménage, afin qu'il y remédiât. Le Père y va, lui parle de se confesser, lui remontre que quand nous sommes en bonne santé, nous nous devons toujours tenir sur nos gardes, à plus forte raison quand nous sommes malades, et d'autres belles paroles qu'on a coutume de dire en telle occasion : Mon Père, dit-il, grâces à Dieu, je ne suis pas mort ; dimanche prochain, s'il plaît à Dieu, je me porterai mieux et j'irai communier à l'église, sans donner la peine à monsieur le curé de m'apporter ici le Saint-Sacrement... Et si vous mourez sa-

medi, comment communiquerez-vous dimanche? n'est-ce pas être bien malavisé et ennemi de soi-même de se mettre en ce danger? Il ne peut rien gagner sur lui, il s'en va à son couvent, il assemble ses religieux, les fait mettre en prières, pour la conversion d'un obstiné qui ne veut pas se confesser; leur prière est exaucée, il est touché; on rappelle le Père, il le va entendre; à la fin de sa confession, il lui dit : Monsieur, j'ai les mains liées, je ne puis vous absoudre... Et comment cela? j'ai toujours ouï dire, qu'à l'article de la mort, comme je suis, tout prêtre a autant de pouvoir que le pape; qu'on peut absoudre de tout péché? Vous dites vrai; mais quand le pape serait là, il ne pourrait vous absoudre... Et pourquoi?... Parce que vous êtes en l'occasion prochaine du péché; si vous voulez chasser présentement cette servante de céans, je vous absoudrai très-volontiers; mais tant qu'elle demeurera ici, j'ai les mains liées; si je vous donnais l'absolution, elle ne vous servirait de rien : je me damnerais et vous aussi¹. Hé! mon Père, comment voulez-vous que je la renvoie? que dira-t-on? elle sera décriée? comment pourrais-je en être privé? elle est accoutumée à me servir, elle sait mes petits besoins, je n'ai ici personne pour me rendre service; ou je mourrai de cette maladie, ou j'en relèverai; si je meurs, vous voyez bien que je ne suis plus en état de faire mal avec elle; si j'en relève, je vous promets qu'aussitôt que je me porterai bien, je la mettrai dehors et ne la verrai jamais. Le confesseur fut trop indulgent : Serez-vous homme de parole? me promettez-vous qu'aussitôt que vous serez retourné en bonne santé vous la congédieriez? — Je vous le promets, foi d'homme d'honneur, et je n'y manquerai pas... Il lui donne l'absolution, et s'en va. Deux ou trois jours après on lui dit : Mon révérend Père, un tel bourgeois que Votre Révérence visita l'autre jour, est décédé... Dieu ait son âme, je crois qu'il est en voie de salut, il fit une bonne confession, il faut que demain je dise la première messe pour lui. Le lendemain il va pour dire la messe; entrant à la sacristie, il sent je ne sais quoi qui le repousse; il passe outre; prenant les ornements, quelqu'un qu'il ne voit pas tâche de l'en empêcher; étant sur le point de se mettre à l'autel, cet homme lui apparaît. Que voulez-vous faire? — Je veux dire la messe pour vous, n'êtes-vous pas un tel? — Oui, mais ne dites pas la messe pour moi, je suis damné... — Et comment? il me semble que vous fîtes une bonne confession. — Il est vrai que je confessai tous mes péchés; mais depuis que j'eus reçu les sacrements, cette servante s'approcha de mon lit, pour me rendre quelque service, le diable mit en mon esprit une pensée déshonnête; j'étais accoutumé à y consentir : j'y ai consenti; je suis mort là-dessus; ne priez pas Dieu pour moi, vos prières ne me serviront de rien que d'accroître mes supplices..... Un de nos Pères qui avait appris cette histoire du confesseur même, nous l'a racontée dans Paris avant que le *Pédagogue chrétien*, qui la rapporte, fût mis en lumière. Vous vous accoutumez à nourrir en votre cœur des pensées d'impureté, de vengeance, de curiosité en la foi; le démon ne pourra-t-il pas, un peu avant votre mort, vous je-

¹ Periculosè tibi ministrat ejus vultum intueris (S. Hieron.)

ter en l'imagination une de ces pensées? Vous êtes accoutumé à y consentir, vous y consentirez, vous mourrez là-dessus; vous voilà perdu pour une éternité. Lucifer et les anges de sa suite, ne sont damnés que pour une pensée; êtes-vous en plus grande considération devant Dieu que les anges? *Perversæ cogitationes sperant à Deo.*

2^o Examinez-vous en second lieu sur les mauvaises paroles, elles sont en très-grand nombre : blasphèmes, jurements, railleries des choses saintes, injures, malédictions, calomnies, détractions, mensonges, paroles sales, moqueries du prochain et autres semblables; il y en a tant, et elles sont si pernicieuses qu'on ne peut pas les déchiffrer, et vous les dissuader en un seul point de sermon, il en faudra faire l'un de ces jours, Dieu aidant, une ou deux prédications entières. Je vous marquerai seulement aujourd'hui certaines paroles très-criminelles que vous proférez très-souvent, et dont on se confesse très-rarement. Ce sont les paroles de jactance, les paroles de vanterie, quand vous vous glorifiez d'avoir fait mal : *Lætantur cum malè fecerint, et exultant in rebus pessimis.* Vous vous exposez à ce reproche que le Saint-Esprit vous fait en l'Écriture : *Quid gloriaris in malitiâ?* Vous vous vantez d'avoir fait un affront à quelqu'un, de vous être vengé, de vous être battu en duel, d'avoir séduit une femme, d'avoir fait telles et telles débauches; quand, par fragilité humaine, vous êtes tombé en quelque péché, et que vous êtes touché de repentance, vous vous en humiliez, vous vous en rendez honteux et confus : vous êtes plus digne de pardon; mais quand vous en tirez de la gloire, faisant trophée de vos dérèglements, vous montrez que vous êtes bien ennemi de Dieu, et prostitué au péché. Saint Cyprien¹ et saint Chrysostome² disent qu'après que vous avez offensé Dieu, si vous n'en avez point de sentiment, si vous n'en êtes point touché de repentance, cette insensibilité et impénitence le désoblige plus que le péché que vous avez commis; je n'en veux point d'autre témoin que vous : quand quelqu'un vous a offensé, ou de parole ou d'action, si après on vous dit : Vous ne savez pas, un tel se vante en compagnie, de vous avoir fait un affront, de vous avoir bien dit votre fait; cette jactance renouvelle le mal, et envenime la plaie qui vous avait été faite. Ainsi, quand vous vous vantez d'avoir fait mal, c'est un péché de malice et de mépris; vous offensez Dieu au dernier point, et vous vous mettez au nombre de ceux dont saint Paul dit qu'ils font gloire de ce qui leur devrait apporter confusion, et qu'ils auront pour la fin la damnation éternelle : *Quorum finis interitus, et gloria in confusione ipsorum.*

3^o En troisième lieu, vous devez vous examiner sur les péchés d'œuvre, repassant en votre mémoire les lieux où vous avez été, les compagnies que vous avez hantées, les emplois que vous avez eus; et parcourant les commandements de Dieu et de l'Église, pour

¹ *Ecce pejora peccandi vulnera, ecce majora delicta peccasse, nec satisfacere, deliquisse nec delicta deslere (Cypr., De lapsis).*

² *De peccato non dolere, magis Deum indignari facit et irasci quam peccare (Chrys., homil. 40 ad populum).*

connaître par quelles œuvres vous les avez transgressés. On fera sur ce sujet deux sermons ou deux catéchismes, dans lesquels on vous expliquera un abrégé des commandements de Dieu, et on vous déchiffrera en détail et en particulier les péchés que vous pouvez commettre contre chaque commandement; je ne m'y arrête pas de peur de vous ennuyer; mais je dois vous avertir de ne pas oublier à vous confesser des péchés de votre jeunesse. Car David demandait à Dieu de lui pardonner les péchés de sa jeunesse; et le saint homme Job, parlant en la personne d'un pécheur: Mon Dieu, disait-il, vous me voulez perdre pour les péchés de mon adolescence; et saint Augustin, parlant de son bas âge, dit de soi: Etant si petit garçon, j'étais déjà un si grand pécheur: *Tantillus puer, et tantus peccator*. Ce qui vous trompe en ceci, c'est que vous vous flattez et vous pensez que j'étais alors bien petit, je n'avais pas assez de sens ni de jugement pour connaître que je faisais mal. Voulez-vous que je vous fasse voir si vous en aviez assez? n'est-il pas vrai que quand vous faisiez ces friponneries, ces immodesties, ces actions honteuses, avec ce petit garçon, avec cette petite fille, c'était en secret, à l'écart et en cachette; vous cherchiez les recoins et les arrières-chambres, c'était en l'absence de votre père et de votre mère; vous choisissiez le temps auquel il n'y avait personne en la maison ou en la chambre; vous eussiez été bien fâché, non-seulement d'être surpris en cette action, mais qu'on eût su que vous l'aviez faite? Ha! ha! vous voyez donc bien qu'elle était mauvaise, vous aviez donc assez d'esprit et de jugement pour connaître qu'il y avait du péché; car le Fils de Dieu dit en l'Evangile que celui qui fait le mal évite la lumière, de peur que ses œuvres ne soient découvertes et reprises.

4^o Enfin, il faut vous examiner sur les péchés de coopération, sur les fautes d'autrui auxquelles vous avez contribué. David en demandait pardon à Dieu: *Ab alienis parce servo tuo*. Et saint Thomas (2. 2, q. 62, a. 7) nous apprend que nous pouvons être coupables en neuf manières, comprises en ces deux vers:

Jussio, consilium, consensus, palpo, recursus;
Participans, mutus, non obstans, non manifestans.

Je l'explique par des hypothèses: *Jussio*, par commandement; car, comme dit le droit canon¹: *Actus non attribuitur exequenti, sed mandanti, et ordinanti*; une action bonne ou mauvaise est plus attribuée à celui qui la commande qu'à celui qui l'exécute: vous commandez à un barbier de vous faire le poil un jour de dimanche, à vos gens de charrier, pétrir, empeser, faire la lessive ou autre semblable ouvrage; à un tailleur de vous rendre votre robe neuve pour le jour de Noël, sachant qu'il ne le peut sans travailler le dimanche précédent; ils ne font pas bien, mais cette transgression vous est plus imputée qu'à eux.

Consilium, par conseil: c'est en ceci que se vérifie le proverbe grec, Ἡ δὲ κακὴ βεῦτῳ βλάουσιν κακίστη; *Malum consilium, consultori pessimum*. Vous êtes homme de justice, un villageois et

¹ Cap. Cùm in aliquibus de rescriptis, in 6.

une pauvre veuve vous consultent sur un procès qu'ils veulent entreprendre, ils se fient à vous; vous voyez bien qu'ils ont tort : au lieu de leur dire qu'ils ne plaident pas, vous le leur conseillez, pour faire valoir votre métier; vous êtes obligé à restitution de tous les dépens et dommages de ce procès mal intenté et injustement poursuivi. Vous conseillez à une fille qui a fait faute de prendre une potion pour étouffer le fruit qu'elle a conçu; vous êtes doublement homicide : vous ôtez à ce pauvre petit la vie naturelle qu'il avait et vous le privez de la vie spirituelle qu'il aurait eue par le baptême.

Consensus, vous ne voudriez pas commettre un adultère, mais vous permettez à un homme des privautés sensuelles, des folâtreries impures; vous portez les poulets, vous faites les messages d'amour. Vous ouvrez la porte au galant de votre maîtresse, vous découvrez votre sein ou vos bras, vous sortez de votre chambre, n'étant pas entièrement habillée et couverte; si douze hommes vous convoitent, vous êtes coupable devant Dieu de douze péchés de luxure, et s'ils sont mariés, ou vous, vous êtes criminelle de douze adultères.

Palpo, par flatterie et condescendance; quand vous louez ou approuvez le crime de votre prochain; et en ce faisant, vous l'encouragez à continuer, vous l'empêchez de s'en repentir et en faire pénitence : *Quoniam laudatur peccator in desiderijs animæ suæ, et iniquus benedicitur; exacerbavit Dominum* (Ps. 11, 10). Votre parente vous raconte une querelle qu'elle a eue avec sa voisine, et qu'elle lui a reproché telle et telle chose : vous lui dites qu'elle a bien fait, et qu'elle lui devait encore reprocher une faute qui était secrète; elle le fait une autre fois et blesse grièvement son honneur; vous êtes obligé à restitution de la réputation qu'on lui a ôtée.

Recursus, en recélant ou donnant secours, aide et assistance pour mal faire : *Si videbas furem, currebas cum eo*; il ne dit pas, *furabaris*, mais *currebas*. Les recéleurs sont très-méchants et doivent être condamnés à même peine que les larrons, dit la loi civile. Ce jeune homme vous apporte du blé, ou autre chose, pour payer ce qu'il a dépensé en votre cabaret; cette servante vous vend du linge ou de l'étain; vous vous doutez bien qu'ils ne l'ont pas d'eux-mêmes, mais l'ont dérobé à leur mère, ou maîtresse, vous êtes obligé de le rendre, encore que vous l'avez bien payé.

Participans; vous avez part au butin d'un décret qu'on a acheté pour peu de chose et par monopole, au détriment des créanciers; vous êtes une brigade de jeunes gens qui conspirez ensemble à dérober de la volaille, à contraindre les nouveaux mariés de vous payer un tribut qu'ils ne doivent pas : chacun de vous est coupable de l'injustice et obligé à la satisfaction solidairement.

Mutus; vous ne châtiez pas votre enfant quand il jure, vous ne reprenez pas votre valet quand il blasphème, votre servante quand elle vous fait des rapports de médisance; ils prendront une mauvaise coutume, Dieu vous en demandera compte.

Non obstans; vous avez du pouvoir en la paroisse, vous êtes juge ou procureur d'office, ou du magistrat; et vous permettez en la

ville les comédies, les charrois, les boutiques ouvertes, les buvettes dans les cabarets pendant l'office, les danses et autres débauches ès jours de dimanche, défendues par les édits royaux; vous ne punissez pas les blasphèmes, vous n'empêchez pas les tanières de luxure, vous vous trouverez punissable au jugement de Dieu d'une infinité de crimes. La bienheureuse Marie d'Oignies vit sa mère défunte, qui lui dit qu'elle était damnée parce qu'elle n'avait pas pris garde aux offenses de Dieu qui se commettaient en sa maison et par ses sujets¹.

Non manifestans; vous avez reçu un testament où il y a des legs pieux : vous savez que les hérétiques ne les paient point, et vous le cachez; vous êtes servante en une grande maison, on vous a donné les clés du grenier, de la cave, de la dépense, parce qu'on vous croit fidèle : vous savez que le fils ou la fille de la maison y dérobe, et vous n'en avertissez pas monsieur; vous savez que votre frère, ou votre sœur font des friponneries quand il n'y a personne au logis, et vous ne le dites pas à votre père; si vous ne confessez pas cette négligence, votre confession n'est pas entière.

TROISIÈME POINT. — 1^o Cette recherche de nos fautes se fait ainsi distinctement, et par le menu, non-seulement, ni principalement, pour les connaître, pour les confesser et les déclarer au prêtre; mais pour les rétracter, nous en repentir, en recevoir des sentiments d'horreur et d'abomination, et de puissantes résolutions de nous en corriger. Saint Paul, parlant de cet examen, qui est nécessaire pour la communion, dit : *Probet autem seipsum homo*; il ne dit pas seulement que l'homme examine ses pensées, ses paroles, ses œuvres; mais, qu'il s'éprouve soi-même, qu'il sonde sincèrement et sérieusement le fond de son cœur, qu'il voie à bon escient s'il a un véritable dessein de se donner à Dieu, de changer de vie, de se dégager à jamais de la servitude du péché et des occasions qui nous y acheminent, et de vivre le reste de ses jours selon les obligations de son baptême et les maximes de l'Evangile; à moins que cela, faisant votre examen, vous chargez votre mémoire de vos péchés, mais vous n'en déchargez pas votre cœur; vous confessant, vous souillez les oreilles du prêtre du narré de vos ordures, mais vous n'en purifiez pas votre conscience.

2^o La confession qui se fait sans une vraie repentance, c'est grimace, une hypocrisie, non une dévotion et une pénitence : *Simulatio est, non pœnitentia*, dit le pape Grégoire septième (lib. 7, epist. 10). *Qui enim ore, non corde confitetur, non confitetur, sed loquitur*. S'accuser de ses péchés sans une vraie conversion de cœur, ce n'est pas se confesser, c'est cajoler, dit le pape Nicolas I^{er}, écrivant au prince Salomon; c'est balayer une chambre pleine de poussière sans y répandre de l'eau; c'est faire sortir le pus d'un apostème sans en ôter la pourriture.

3^o *Sic enim mens nostra plerumque decipitur, ut aut qualitate mali, aut boni quantitate fallatur : sed hos virtutum sensus melius preces quàm discussiones inveniunt : nam ea quæ perscrutari*

¹ Cardinalis Divitraico, lib. 3, Vitæ ejus, cap. 11.

in nobismetipsis plenius nitimur, sæpe veriùs orando, quàm investigando penetramus. Cum enim mens per quamdam compunctionis machinam ad alta sustollitur, omne quod ei de seipsa occurrerit sub seipsa, dijudicando certius contemplatur. Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ (S. Greg., lib. 1, *Moral.*, c. 17).

CONCLUSION. — *Recogitabo* ; il y faut penser, et repenser plus d'une fois, non en passant, mais attentivement, sérieusement, avec réflexion et application d'esprit. Celui qui ne regarde qu'une fois, et en passant dans une chambre, voit bien les grands meubles qui y sont et les grosses ordures, s'il y en a, mais non les petites; celui qui y regarde de près et plusieurs fois, et arrête sa vue partout, voit jusqu'aux moindres balayures. Quand vous ne regardez votre vie que légèrement, par manière d'acquit et en passant, vous ne voyez que les grands péchés qui sont visibles à tout le monde, et que la conscience reproche aux plus endurcis; mais quand vous arrêtez votre esprit à considérer tous les récoins de votre âme, tous les plis et replis de votre conscience, vous y voyez les moindres fautes, les secrètes vanités, les recherches de vous-même, les impuretés d'intention, les manquements aux devoirs de votre charge, les résistances aux inspirations de Dieu et mille autres semblables.

Tibi ; c'est à Dieu que vous devez rendre compte au jugement; c'est en sa présence et à sa vue que vous devez vous examiner. Il est bon de faire comme l'aigle : quand ses petits sont éclos, pour connaître ceux qui sont à elle, elle les expose au soleil; ceux qui le regardent fixement, elle les reconnaît pour siens; ceux qui baissent les yeux, et ne peuvent regarder cet astre, elle les méconnaît et les rejette comme adultérins. Voulez-vous savoir s'il y a du mal en telle parole, en telle action? voyez si, étant présenté au soleil de justice, à l'heure de votre mort, vous l'envisagerez hardiment après telle action. Voudriez-vous mourir, et être appelé au jugement de Dieu au sortir du bal, de la danse, du cabaret, des assemblées de garçons et de filles? quand vous irez devant Dieu pour lui rendre compte, ne serez-vous point reprise de vous être comportée comme vous faites, envers votre belle-mère, votre belle-fille, vos serviteurs et servantes? vous devez donc vous entreprendre, vous examinant devant lui. *Recogitabo tibi*.

Annos ; il faut regarder les divers temps de l'année, les divers âges votre vie : car cette circonstance augmente quelquefois la malice du péché. J'ai offensé Dieu au saint temps de l'avent, de carême, en la sainte semaine, le dimanche, qui est le jour de Dieu, que je devais employer à son service; au lieu de lui donner les premières années de ma vie, le plus beau et le meilleur de mon âge, comme la fleur et la crème, je les ai donnés au monde et à la chair. Quand j'étais petit, j'étais un opiniâtre, un menteur, un ambitieux et un désobéissant; en ma jeunesse, j'ai été un fripon, un querelleux, un intempérant, un jureur et un luxurieux : étant plus avancé en âge, au lieu de faire pénitence, au lieu de racheter mes péchés par une aumône, je n'ai pensé qu'à amasser du bien à éta-

blir ma fortune et à avancer mes enfants avec une ambition et une cupidité insatiable.

Omnes annos; à Noël vous ne regardez que les péchés que vous avez commis depuis Pâques; à Pâques, ceux que vous avez commis depuis Noël; et il les faut regarder tous ensemble, et vous en verrez le tas et le monceau presque incroyable; il ne s'est guère passé de jours, ni peut-être d'heure, que je n'aie commis quelque péché, ou mortel ou véniel, ou de pensée, ou de parole, ou d'œuvre, ou de coopération, ou d'omission. Pensez, que de péchés à la fin de la semaine, du mois et de l'année, dans quinze, vingt, trente, quarante ans qu'il y a que j'offense Dieu! quel trésor d'ire! quel magasin de crimes et quel comble de punition ai-je assemblé!

Annos meos. Les années de cette vie sont à moi, Dieu me les a données pour méditer, elles s'écoulent insensiblement et ne reviennent point : *Abesse festinant tempora*. Les années de l'autre vie sont les années de Dieu, qui ne passent point, qui sont éternelles et immobiles : *Anni tui non deficiunt*; malavisé que j'ai été, j'ai perdu les occasions de mes années qui se sont écoulées, et mérité les punitions des années de Dieu, qui ne s'écouleront point.

In amaritudine animæ meæ; il n'a pas tenu à moi que je n'aie donné beaucoup d'amertume à mon Dieu, dit le Prophète : *Pereat Samaria, quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum* (Osee. 14, 1). J'en ai beaucoup donné à mon Sauveur dans sa passion, à mon père, à ma mère, à mes prochains, à plusieurs âmes qui sont en enfer, pour les péchés qu'elle sont commis à ma sollicitation, par mes mauvais exemples. N'est-ce pas la raison que je m'attriste, que je m'afflige, que je sois dans les amertumes et que j'obéisse à ces avertissements que Dieu me donne en son Ecriture : *Pone tibi amaritudines; convertimini ad me in jejuniis et fletu et planctu; accingere cilicio, conspergere cinere; luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum*¹. C'est-à-dire, mettez-vous dans les amertumes, convertissez-vous à moi, en jeûnes, en pleurs et en deuil; endossez le cilice, couvrez-vous de cendres, soyez désolé, comme une mère qui a perdu son fils unique. Si vous vous examinez ainsi, comme le dévot Ezéchias, vous pourrez dire comme lui après votre confession : *Projecisti post tergum tuum omnia peccata mea* : Dieu détournera sa vue de vos péchés, il les mettra en oubli, il vous les pardonnera, il vous recevra en grâce pendant cette vie et dans sa gloire après votre mort. *Amen*.

¹ Jerem. 31, 21; Joel, 2, 12; Jerem. 6, 26.

SERMON XX.

DE LA CONFESION.

Dic peccata tua, ut justificeris.

Dites vos péchés pour être justifié.

C'EST le salutaire avertissement que le Saint-Esprit donnait aux hommes en l'Ancien Testament : ce n'était alors qu'un conseil, c'est à présent un commandement ; car le Fils de Dieu a dit aux prêtres : *A quiconque vous ne remettrez pas les péchés, ils ne seront pas remis* ; et les prêtres ne remettent pas les péchés si on ne les leur déclare, supposé qu'on le puisse faire ; si on ne les déclare, dis-je, par une bonne et légitime confession. Je vous en dois aujourd'hui expliquer les conditions, qui sont quatre principales, et qui seront les quatre points de ce discours.

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Est quadruplex confessio, nempe fidei, laudis, gratiarum actionis, peccatorum. De hac ultimâ Theologi dicunt : Sit simplex, humilis confessio, pura, fidelis.

I. PUNCTUM. — Sit simplex, id est, absque duplicitate : 1^o Animi, 2^o Cordis, 3^o Linguae.

II. PUNCTUM. — Humilis : 1^o Ratione, 2^o Inreparationibus, 3^o Exemplis.

III. PUNCTUM. — Pura à scrupulis, quorum explicamus : 1^o Causas, 2^o Remedia.

IV. PUNCTUM. — Fidelis, declarans omnia peccata ; hic agimus contra pudorem confitendi : 1^o Scripturâ, 2^o Rationibus, 3^o Historiâ.

CONCLUSIO. — Exhortatio ad confessionem integram, quia per eam fit confessio fidei, laudis, gratiarum actionis.

EXORDE. — *Domine dilexi decorem domus tuae*. Puisque le temple de Jérusalem n'était pas encore bâti quand le prophète royal, David, coucha par écrit ces paroles, nous avons sujet de croire qu'il ne les entendait pas seulement, ni principalement de ce temple, mais du temple spirituel de notre âme, où Dieu habite aussi volontiers que dans le ciel empyrée. Si, à l'exemple de ce saint prophète, nous avons en affection la beauté de ce temple ; si nous sommes curieux d'acquérir et de conserver une grande pureté de cœur, nous devons aimer et fréquenter la confession : car la beauté et la confession sont deux compagnes qui sont toujours jointes et associées dans le texte sacré. C'est saint Bernard (Epist. 113, ad *Sophiam virginem*) qui a fait cette remarque : *Ama confessionem si affectas decorem, confessioni jungitur decor, jungitur pulchritudo ; habes utrumque in psalmis (103, 1 ; 95, 6) : Confessionem, et decorem induisti. Confessio et pulchritudo in conspectu ejus ; si peccata sunt, confessione lavantur ; si bona opera, confessione commendantur*. Pour entendre ces paroles de saint Bernard, et afin qu'en lisant quelquefois la Bible, un mot équivoque ne vous arrête, vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que l'Écriture sainte distingue quatre sortes de confessions : confession de foi, confession de louange, confession d'action de grâce et confession des péchés. La confession de foi, c'est quand vous ne vous contentez pas de croire en votre cœur les vérités catholiques, que

vous en faites profession extérieure, ou de parole, ou par œuvre *Qui me confitebitur coram hominibus. Corde creditur ad justitiam. ore autem confessio fit ad salutem* (Matth. 10, 33; Rom. 19, 10) Et de là vient que les saints qui ont fait profession de la foi, ou par leurs souffrances en présence des tyrans, ou par leur sainte vie à la vue de tout le monde, sont appelés *confesseurs*, comme saint Louis. La confession de louange, c'est quand vous louez Dieu, vous le bénissez, vous le glorifiez de ses divines perfections ou de l'excellence de ses œuvres : *Confitemini Domino quoniam bonus* (Ps. 117, 1). La confession d'action de grâce, c'est quand vous remerciez Dieu des biens qu'il vous a faits, ou à d'autres créatures : *Confitebor tibi quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem* (Ps. 117, 24). La confession des péchés qui contient les perfections et la pratique des trois autres, comme nous verrons tantôt, c'est quand vous confessez vos fautes avec humilité et repentance pour en obtenir pardon : *Dixi : confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei* (Ps. 31, 5). En attendant qu'une autre fois nous traitions des trois premières, mon sujet m'oblige de vous parler aujourd'hui de la quatrième. Il y a des docteurs¹ qui ont enseigné que la confession, pour être parfaite, doit avoir seize conditions contenues en ces vers :

*Sit simplex, humilis confessio, pura, fidelis :
Atque frequens, nuda et discreta, libens, verecunda ;
Integra, secreta et lacrymabilis, accelerata,
Fortis, et accusans, et sit parere parata.*

Pour ne pas surcharger votre mémoire, ni gêner votre conscience de scrupules, je me contenterai de vous expliquer les quatre premières, qui sont les plus nécessaires ; et vous faire voir comme votre confession doit être simple, humble, pure et fidèle.

PREMIER POINT. — 1° Entre les vertus morales qui doivent orner et embellir les âmes chrétiennes, une des plus méprisées et des plus méconnues dans le monde, mais des plus recommandées et louées en l'Écriture sainte, c'est la simplicité. Au commencement du livre de Job (1, 8; 2, 3), Dieu faisant le panégyrique et célébrant les éloges de ce saint homme en très-bonne compagnie, en l'assemblée de ses anges, la première qualité qu'il lui donne par deux fois, c'est la simplicité : Avez-vous considéré mon serviteur Job ? comme il est simple, juste et craignant Dieu. C'est aussi la première louange que le texte sacré donne au patriarche Jacob, quand il commence de raconter sa vie : *Jacob autem vir simplex habitabat in tabernaculis* (Genes. 25, 27). Et au livre de la Sagesse (1, 1), le Saint-Esprit nous recommande que si nous voulons trouver Dieu, il le faut chercher en simplicité de cœur. Au contraire, nous voyons en la Bible que Dieu condamne et abhorre extrêmement ceux qui sont atteints du vice opposé à la simplicité, qui est la ruse et la duplicité : *Virum dolosum abominabitur Deus* ; Dieu a en abomination l'homme cauteleux, dit le Prophète royal (Ps. 5, 7) ;

¹ S. Thom., in supplemento, q. 9, a. 4.

et l'Éclésiastique (1, 36; 2, 14), dit : *Gardez-vous bien de vous approcher de Dieu avec duplicité de cœur*. Ces passages, et autres semblables, me font remarquer que nous pouvons distinguer trois sortes de duplicité, dont votre confession doit être exempte pour avoir la première condition qui lui est nécessaire : Duplicité d'esprit : *Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis*. L'homme qui est double d'esprit est inconstant en toutes ses actions, dit saint Jacques; duplicité de cœur : *Vx duplici corde* : Malheur à ceux qui ont le cœur double; duplicité de langue : *Os bilingue detestor* (Prov. 8, 13).

La duplicité d'esprit, c'est quand vous ne croyez pas simplement tout ce que votre confesseur vous dit pour votre salut; quand vous n'en croyez que ce qu'il vous plait, ce qui revient mieux à votre humeur, ce qui est conforme à vos inclinations et à vos affections particulières; s'il vous donne des avis, ou des commandements salutaires, pour vous mettre au chemin de la perfection et en la voie assurée du ciel, vous avez cinquante raisons où vous vous retranchez et tenez bon en votre poste, pour vous dispenser d'être obligé à vous réconcilier parfaitement avec vos ennemis et les rechercher le premier, à quitter vos usures ou procès injustes, à résigner cet office ou le bénéfice dont vous n'êtes pas capable, à sortir d'une maison où l'on vous fait faire des friponneries ou des saletés, à payer vos dettes en vous incommodant un peu. Vous vous adressez à votre confesseur, en apparence pour lui demander avis, mais, en effet, c'est afin qu'il suive le vôtre. Il semble que vous allez à lui comme à un juge ou à un lieutenant criminel pour condamner vos imperfections : mais au fond, c'est afin qu'il soit l'avocat de vos passions. Vous faites comme cet idiot auprès de Paris : il alla consulter un avocat sur un procès qu'il désirait entreprendre; l'avocat ayant entendu ses raisons, lui dit : Votre droit n'est pas bon, vous perdrez votre procès, et serez condamné aux dépens. Ce pauvre homme voyant qu'on ne lui avait pas parlé selon son dessein, s'en allait tout triste sans rien donner; l'avocat ne désirant pas perdre son honoraire, comme ce n'était pas la raison, le rappelle, et lui demande : Le mariage était-il fait depuis le testament?... Oui, Monsieur..... Eh bien! plaidez donc..... Lui, tout joyeux, tire un écu de sa bourse, et le lui met en la main. L'avocat l'ayant mis dans sa poche : Allez, mon ami, vous êtes un bon niais, vous n'entendez rien à payer les conseils qu'on vous donne : vous ne m'aviez rien donné pour le premier qui était bon, et vous me payez le dernier qui ne vaut rien; ne plaidez pas, car si vous plaidez, vous perdrez votre cause..... Vous faites comme lui; si vous regardez bien le fond de votre cœur, vous verrez que quand vous consultez un docteur ou un confesseur, ce n'est pas pour suivre infailliblement son avis, mais afin qu'il flatte le vôtre; c'est que la syndérèse vous tourmente, votre conscience vous reprend de vos usures, monopoles, trafics injustes, et pour vous délivrer de cette gehenne, pour apaiser cette criarde qui vous importune, vous cherchez quelqu'un qui condescende à votre amour-propre, qui vous dise qu'il n'y a point de mal, que vous pouvez en conscience prêter cet argent à intérêt, retenir cet héritage.

Et de là vient que vous êtes inconstant et muable comme une girouette. Tantôt vous suivez le mouvement du Saint-Esprit qui vous porte à chercher un bon confesseur, un confesseur exact et intègre, qui fait bien son devoir; tantôt vous suivez le mouvement de votre amour-propre, qui vous porte à chercher un confesseur complaisant, un confesseur qui s'accommode à vos désirs et ajuste ses sentiments à vos passions déréglées : *Vir duplex animo, inconstans est in viis suis.*

2° *Vx, duplici corde.* La duplicité du cœur, c'est vouloir une chose et ne la pas vouloir. Cela peut-il arriver? oui, et il arrive très-souvent; ce n'est pas moi qui le dit, c'est le Saint-Esprit : *Vult et non vult piger.* Quand vous voulez la fin, non les moyens qui y sont nécessaires; vous voulez, ou pour mieux dire, vous voudriez aller au ciel, sans en prendre le chemin; être humble, sans vous humilier; être charitable, sans rien déboursier; être pénitent, sans faire pénitence, éviter le péché sans éviter les jeux, les cabarets, les compagnies et les autres occasions qui vous font pécher; c'est avoir deux cœurs, comme les perdrix de Paphlagonie; c'est être comme la porte de votre chambre, dit le même Saint-Esprit; vous l'ouvrez, et vous la fermez; vous l'ouvrez encore, et puis vous la fermez; vous faites cela cinquante fois par semaine, et au bout de l'an cette porte est au même lieu, et sur les mêmes gonds qu'elle était au commencement : *Sicut ostium vertitur cardine suo, sic piger in lectulo suo* (Prov. 26, 14). Vous vous confessez à Pâques, et huit jours après vous retombez; vous retournez à confesse, et puis vous retournez au cabaret; et à l'heure de la mort vous vous trouvez en même temps que vous étiez il y a trente ans; c'est que vous n'avez pas une vraie volonté, une volonté sincère et cordiale de vous amender; vous n'en avez qu'une demi-volonté, une volonté languissante et morfondue, et vous avez la volonté de complaire aux créatures, contenter vos appétits, satisfaire à vos passions. Dieu abhorre cette duplicité de cœur : *Vx duplici corde!*

3° Il déteste aussi la duplicité de la langue : *Os bilingue detestor* (Prov. 8, 14); quand vous avez une langue pour vous accuser, une pour vous excuser. Vous dites au commencement de votre confession : *Meâ culpâ, meâ maximâ culpâ* : c'est par ma faute, par ma très-griève faute que j'ai péché; et puis vous dites : C'est la faute de mon mari, de ma femme, de ma servante.

DEUXIÈME POINT. — 1° Ces vaines excuses, que le Psalmiste appelle *paroles de malice*, procèdent d'orgueil et souillent notablement la confession qui doit avoir l'humilité pour seconde condition : *Sit simplex, humilis.* Quand nous nous sommes retirés de Dieu par le péché, le commencement a toujours été une secrète disposition d'orgueil : *Initium omnis peccati superbia* (Prov. 18, 17). Donc, quand nous retournons à Dieu par la confession, le commencement doit être une sainte disposition d'humilité : *Iustus prior est accusator suâ.* Quand le confesseur veut différer l'absolution, parce que vous n'êtes pas bien disposé; quand il vous veut obliger à restituer le bien d'autrui présentement, à vous réconcilier à bon escient avec vos ennemis, à chasser cette coquine de votre

maison, à quitter les cabarets, brelans et autres occasions de péché, à couvrir votre sein et vos bras, vous vous cabrez, vous vous plaignez, vous alléguez mille raisons apparentes, vous plaidez pour vous contre lui; au lieu qu'il doit être juge, il faut qu'il devienne avocat, et qu'il ait autant de procès qu'il y a de mauvais pénitents semblables à vous; vous agissez contre cette parole du Saint-Esprit : *Non judices contra judicem* (Eccl. 8, 17) : Ne soyez pas juge de votre Juge.

2^o Vous murmurez quand on vous impose plus de pénitence que vous ne voudriez. Vous seriez bien loin de faire comme ce dévot pénitent, dont il est fait mention en la vie de saint Pierre, martyr. Un jeune homme se confessant à lui, s'accusa d'avoir donné un coup de pied à sa mère; le saint lui dit par exagération : Ce pied mériterait d'être coupé. Ce pénitent était si contrit, qu'étant de retour en sa maison, il prit une cognée et se coupa le pied; mais le saint confesseur le lui remit miraculeusement par ses prières. Comme le Fils de Dieu répare ordinairement, par des voies secrètes de sa providence, les brèches que nous faisons à notre santé, à nos biens, à notre réputation, par notre confession, et par les pénitences qu'on nous impose; et si on vous donne des jeûnes, des aumônes ou autres satisfactions qui vous humilient, vous vous plaignez, encore que vous en méritiez cent fois davantage; vous n'êtes pas humble, vous ne serez pas sanctifié ni sauvé par votre confession : car Dieu ne sanctifie que les humbles de cœur et d'esprit : *Humiles spiritu salvabit*; ou, selon une autre, *sanctificabit*.

Vous venez à confesse parée comme une nymphe, chargée de vains ornements, vous mirant en vos robes et ajustements mondains, comme un paon en ses plumes; voilà une confession bien humble! On peut remarquer en l'Écriture et en l'histoire ecclésiastique, que tous les vrais pénitents qui ont apaisé la colère de Dieu et obtenu miséricorde, se sont habillés à la négligence, ont endossé la haire, se sont couverts de sacs et de cilices, comme David, Achab, les prêtres de Béthulie pendant le siège, le roi de Ninive¹. Vous vous levez à sept heures, vous employez deux heures à vous ajuster, vous venez à l'église à neuf heures, et vous voulez que votre confesseur vous préfère à de pauvres gens qui y sont depuis les cinq heures; vous n'êtes pas humble, vous ne recevrez pas en la confession la grâce de Dieu, qui ne la donne qu'aux humbles : *Superbis resistit, humilibus autem dat gratiam*.

Vous cherchez un confesseur qui ne vous connaisse pas, qui ne vous ait jamais vu, et qui ne vous voie plus; vous déguisez votre péché, vous ne le dites qu'à demi ou vous le cachez tout à fait.

3^o Vous seriez bien éloigné de faire comme Richard, roi d'Angleterre, qui confessa ses péchés devant tout le monde; comme saint Amate, abbé du monastère de saint Romeric, qui fit le même devant tous les religieux de son couvent; comme Hugues, évêque

¹ Posui vestimentum cilicium (Psal. 68, 42). — Achab scidit vestimenta sua, et operuit cilicio carnem suam (3. Reg. 21, 27). — Induerunt se Sacerdotes ciliciis (Judith. 4, 9). — Surrexit rex et abjecit vestimentum suum à se et indutus est sacco (Jonæ, 3, 6).

aussi en Angleterre, qui, allant à Rome, et étant tombé en maladie; assembla tous les religieux qu'il put avoir en Normandie où il était, et en leur présence confessa de très-grands péchés, les priant de lui donner pour pénitence de demeurer en purgatoire jusqu'au jour du jugement.

TROISIÈME POINT. — 1^o La troisième condition de la confession, est qu'elle doit être pure, c'est-à-dire exempte de ces frivoles excuses, de ces discours superflus, de ces plaintes des vices d'autrui qu'on y mêle très-souvent; qu'elle soit affranchie de ces scrupules qui la rendent ennuyeuse et au confesseur et au pénitent, qui vous font retourner à confesse deux ou trois fois par jour, et redire cent et cent fois la même chose.

La confession est un jugement, il est vrai; mais un jugement de douceur et de miséricorde, non de gehennes et de tortures. Quand l'enfant prodigue rentra en soi-même, et se retira de ses débauches, encore qu'il eût grièvement offensé son père, il éprouva qu'il lui était toujours père, non pas ennemi ou tyran. Le concile de Trente déclare que le sacrement de confession est institué pour apaiser les consciences non pas pour les bourreler. Ce n'est donc pas l'intention de Jésus que vous gehenniez votre esprit par des scrupules et terreurs paniques, encore moins que vous vous amusiez à regratter vos vieilles immondices, recommençant les confessions générales à tous les jubilé. Ces scrupules viennent quelquefois de votre esprit, d'autres fois de l'esprit malin; mais toujours par la permission et la providence de Dieu, qui nous veut exercer et éprouver par cette croix, ainsi que par d'autres afflictions; ils viennent de notre esprit, et il est vrai qu'ils sont quelquefois des effets d'une bonne cause, d'une conscience craintive et timorée, qui ne redoute pas seulement le péché, mais la moindre apparence et le moindre fantôme du péché; mais il faut aussi avouer qu'ils procèdent assez souvent d'une cause vicieuse : nous nous aimons trop nous-mêmes, nous avons trop d'estime de nous, nous avons trop de confiance et d'appui sur notre diligence, nous voulons être trop assurés de notre salut, nous manquons de confiance en la miséricorde de Dieu, nous ne voulons pas dépendre de son plaisir et de sa pure libéralité. L'esprit malin se jette aussi à la traverse et est bien aise avant la communion et en la méditation, de troubler notre esprit par ces scrupules, afin que nous nous amusions à parler avec lui et à remuer la boue de nos péchés, au lieu de parler à Dieu et de penser à ce mystère.

2^o Le meilleur remède à tout cela, c'est de couper chemin de bonne heure à ces scrupules, ne leur obéir jamais, s'opposer virilement à eux, faire courageusement tout le contraire de ce qu'ils nous dictent; s'ils viennent de notre esprit, en lui résistant, ils s'apprivoisent. Quand un cheval rétif et ombrageux ne veut pas passer en quelque lieu où il n'y a point de danger, pour le corriger de ce manquement, on le contraint à force d'éperons de franchir le pas et de passer outre; quand on lui a fait tout cela cinq ou six fois, il s'y accoutume et perd ses ombrages. Il en faut faire de même à votre esprit, si vous voyiez ce qui vous épouvante et déchire votre

pauvre cœur, vous verriez que ce n'est rien de réel, ce n'est qu'une ombre et une pure apparence de péché. Contraignez-vous à passer outre, quand votre confesseur vous a dit qu'étant une fois confessé, vous ne retourniez pas comme vous faites, vous réconcilier deux ou trois fois. Après votre confession, toutes les pensées qui vous viendront, si vous n'avez point oublié de dire telle et telle chose, rejetez-les, comme si c'étaient des pensées déshonnêtes; et quand bien vous penseriez avoir oublié un péché mortel, si on vous a défendu de retourner, attendez à le confesser à une autre occasion, allez communier avec toute confiance; autrement, si vous commencez une fois à obéir à vos scrupules, ils vous martyriseront et réduiront en un pitoyable état. Ce mot de scrupule, à proprement parler, en sa première origine, signifie une petite pierre qui se glisse quelquefois en notre soulier, et nous empêche de marcher; et il est pris par métaphore pour ces inquiétudes d'esprit qui nous incommodent et qui nous retardent au chemin de la vertu. Or, vous voyez quand on jette une pierre au milieu d'un vivier bien calme, pour petite qu'elle soit, elle émeut tout le vivier, et fait une infinité de rides à la face de cette belle eau; et voici comment cela se fait : la pierre fait un petit cercle, un petit mouvement orbiculaire autour de soi; ce petit cercle en produit un autre plus grand, cet autre encore un plus grand, et ainsi jusqu'au rivage. Vous savez par expérience, que quand votre âme est en bon état, c'est comme la face cristalline d'une eau calme et reposée; Dieu se mire là-dedans en votre méditation, il y imprime sa ressemblance et sa lumière comme le soleil ses rayons en la glace d'un miroir de Venise; mais si une fois une petite pierre, un petit scrupule se jette là-dedans, il en engendrera un autre, et ce second un troisième, et ce troisième un quatrième, et enfin tout votre cœur sera troublé, votre âme toute pleine de rides, vous serez rempli d'amertumes qui vous dégoûteront de la dévotion et du service de Dieu. Que si ces scrupules viennent de l'esprit malin, c'est encore un souverain remède de lui résister courageusement : *Resistite diabolo, et fugiet à vobis*. Le diable est d'un naturel superbe et orgueilleux, il a horreur d'être méprisé et prend plaisir quand on l'écoute, quand on s'amuse à lui donner audience, et encore plus quand on le redoute et qu'on fait quelque chose en suite de ses suggestions; montrez que vous faites si peu d'état de lui, que vous ne daignez pas seulement ouïr ses propositions; si vous ne l'amorcez par quelque consentement, il se retirera tout honteux, comme une bête farouche qui ne trouve point de proie.

QUATRIÈME POINT. — 1^o Il ne faut pas être scrupuleux à dire souvent les mêmes péchés, mais il faut être fidèle et consciencieux à les bien confesser une bonne fois. Il y en a qui disent : Il ne m'est pas possible de confesser ce péché, mais j'en veux avoir une vive repentance, le pleurer : donner des aumônes, faire de grandes pénitences, et Dieu me le pardonnera; ne vous trompez pas, il ne sera point menteur pour vous être miséricordieux. Voici ce qu'il dit aux prêtres : *A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis*; oui, n'en doutez pas, tous les péchés qu'on vous

pardonna en la confession, si vous vous en repentez, Dieu vous les pardonnera infailliblement. Mais il ajoute : *Tous les péchés que vous ne remettrez pas, ils ne seront pas remis.* Un péché que vous savez bien que vous n'avez jamais dit en confession, et que vous ne déclarez pas, ne vous est pas remis en la confession ; s'il ne vous est pas remis, Dieu ne vous le pardonnera jamais.

3^o Vous n'oseriez dire ce péché, dites-vous ? Je ne le saurais volontiers. Pourquoi ? Vous me direz : C'est qu'il est trop grand, je crains que le prêtre ne le redise, il me scandaliserait..... Cette crainte procède d'ignorance, c'est que vous ne considérez pas que Jésus a eu tant de soin de votre honneur, qu'il a défendu aux prêtres, sous peine de damnation éternelle, de dire la moindre chose de ce qu'on lui dit en confession ; il ne lui est pas permis d'en parler, non-seulement aux autres, mais pas même à vous hors de la confession. Voilà par exemple un de ces petits enfants à l'âge de huit ou dix ans, qui se confesse à moi en cette église, ce soir, quand il n'y aurait personne ; il me dit en sa confession : Je m'accuse d'avoir désobéi à ma mère ; c'est bien peu de fait : on sait bien que tous les enfants désobéissent quelquefois à leurs mères. Si après sa confession, quand il sera levé devant moi, je lui disais à l'oreille : Ecoutez, mon ami, une autre fois obéissez mieux à votre mère..... Je ne lui pourrais pas dire cela, parce qu'il n'est pas permis aux prêtres de dire la moindre chose, ni de faire le moindre signe de ce qu'on lui a dit à la confession, non-seulement aux autres, mais pas même à celui qui s'est confessé, pour quelque raison que ce soit. Vous me direz : Je sais bien qu'il ne le dira pas, il est plus sage que cela ; mais il s'en ressouviendra, il me regardera toujours, il aura mauvaise opinion de moi, il ne m'aimera pas tant qu'il faisait..... vous vous trompez, vous vous trompez ; si vous aviez été confesseur, vous ne diriez pas cela ; mais vous sauriez que d'autant plus grand et énorme est le péché que vous dites à un prêtre, d'autant plus grand est l'amour et l'affection qu'il a pour vous ; et je vous le veux montrer par de vives raisons, car je ne parle pas à crédit. Premièrement, quand vous dites à un prêtre un grand péché que vous avez célé jusqu'à présent, vous lui montrez en cela que vous avez confiance en lui, vous l'aimez plus que les autres, il faudrait qu'il fût bien dénaturé s'il ne vous aimait réciproquement. Vous viendrez à confesse à cette Pâque, et vous direz à un prêtre : Mon Père, je m'accuse d'avoir fait mal avec ma cousine ; il vous demandera : Y a-t-il longtemps ? Il y a quinze ans, car je n'en avais que quinze, et j'en ai trente..... Y a-t-il quinze ans que vous n'avez pas été confessé ?.... Non, j'ai été confessé tous les ans, à Pâques, à Noël, à la Pentecôte ; mais je ne l'ai jamais osé dire..... Vous l'avez célé à tous les autres, et vous le dites à celui-ci ; vous vous fiez donc plus en lui qu'en tous les autres. Il faudrait que ce prêtre fût plus turc que les Turcs mêmes, plus barbare que les Barbares mêmes, s'il ne vous aimait tendrement ; il voit que vous avez tant de confiance en lui, et tant d'affection, que vous lui ouvrez votre cœur ; vous lui découvrez un péché que vous ne voudriez pas dire à un autre pour tout le bien du monde. Cela lui gagne le cœur et fait qu'il vous affectionne mille

fois plus qu'il ne faisait. Et puis, en second lieu, vous lui faites un très-grand plaisir, vous le faites plus joyeux que si vous lui mettiez cinquante pistoles à la main, vous lui faites gagner une chose qui vaut mieux que toutes les richesses du monde. Il y a peut-être vingt ou trente ans que vous reteniez un péché sans le dire en la confession; il y a donc vingt ou trente ans que votre âme est en la puissance du diable. Quand vous le déclarez avec grande repentance, vous donnez sujet au confesseur d'arracher votre âme d'entre les griffes du diable pour la donner au Fils de Dieu et pour la remettre en sa grâce. Un bon confesseur qui a tant soit peu de zèle du salut des âmes, s'en réjouit avec les anges, et se tient votre obligé pour le gain que vous lui avez fait faire. Mais supposé que ce que j'ai dit ne soit pas; supposez que jusqu'à présent vous ayez eu crainte de dire votre péché à un prêtre qui vous connaît, au moins en l'occasion de cette mission, vous n'avez pas sujet de crainte; car vous avez ici des prêtres qui ne vous connaissent pas, qui ne vous ont jamais vu, qui ne vous verront jamais; dites-leur vos péchés avec confiance, vous en serez quittes pour toujours, il n'en faudra jamais plus parler, ni en d'autres missions, ni au jubilé, ni à l'heure de la mort. Vous seriez bien négligent de votre salut, et ennemi de vous-même, si vous laissiez perdre une si belle occasion. Bref, souvenez-vous que si vous ne dites maintenant votre péché, Dieu le fera savoir au jour du jugement : *Nihil opertum quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur*. Vous avez fait un péché secrètement, il faut qu'on le sache tôt ou tard; choisissez, Dieu vous donne le choix, ou de le dire à un prêtre qui n'en oserait dire mot, qui vous porte compassion, qui est pécheur comme vous, qui sait la fragilité humaine, qui vous aimera après votre confession, qui ne vous connaît pas; ou si vous ne le dites pas, Dieu le fera savoir au jugement en présence de votre père, de votre mère, de votre mari, de votre femme, de vos cousins, amis, ennemis et de tout le monde; et même quelquefois la providence et la justice de Dieu permet que le péché que vous avez célé à votre confesseur, est découvert à plusieurs par des voies que vous ne voyez pas.

3^o Cette histoire n'est pas arrivée aux Indes, ni en la Chine, mais en l'Europe; non il n'y a pas cinq cents ans, mais de notre temps et en nos jours; quelques-uns de ceux qui ont été témoins oculaires sont encore en vie. En une petite ville des Pays-Bas, nommée Sougnie, à trois lieues de Mons en Hainaut et à sept lieues de Bruxelles, il y avait une femme dévote, ou, pour mieux dire, qui contrefaisait la dévote, se confessant et communiant ès premiers dimanches du mois, et cachant toujours à son confesseur des péchés honteux qu'elle avait commis en sa jeunesse. Etant tombée en la dernière maladie, elle est ravie en extase, d'où étant retournée à soi, elle appelle sa sœur qui la servait, et lui dit : Ma sœur je suis damnée... Cette pauvre fille s'approchant du lit, dit : Ma sœur, vous rêvez, réveillez-vous, et vous recommandez à Dieu..... Je ne rêve point, je sais bien ce que je dis; je viens de voir la place qui m'est préparée en enfer..... Cette sœur va promptement demander le curé, qui était un très-saint homme, nommé

Monsieur du Bois. Il ne se trouva pas à la maison, mais il avait son frère, un très-bon prêtre qui lui servait de vicaire, et c'est de lui que je l'ai appris sur le lieu, étant là en mission, il nous le raconta, nous montra la maison et nous fit pleurer en le racontant. Il vient donc en la maison, s'approche de la malade : Eh bien! ma bonne amie, qu'y a-t-il ?.... Monsieur, je suis damnée, je viens de voir la place qui m'est préparée en enfer, parce que j'ai autrefois commis tels et tels péchés, que je n'ai jamais osé confesser.... Elle déclarait tout haut, en présence de ceux qui étaient en la chambre, les péchés qu'elle avait celés à son confesseur.... Eh bien! lui dit-il, dites-les-moi en confession, et je vous en absoudrai.... Monsieur, je suis damnée.... Mais vous êtes encore en vie et en voie de salut; si vous voulez, je vous donnerai une cédule signée de mon sang, par laquelle je m'obligerai, âme pour âme, à être damné pour vous, en cas que vous le soyez, si vous voulez crier merci à Dieu, et vous confesser.... Je sais bien que si je demandais à Dieu de bon cœur miséricorde, il me la ferait; mais je ne la lui veux pas demander, parce que j'en ai trop souvent abusé.... Il nous a assuré qu'il employa trois jours et trois nuits à l'exhorter, à la prier, la presser, la conjurer à demander pardon, et il ne put rien gagner sur elle, mais elle se livra au diable, renia le bon Dieu, renonça à chrême et baptême, et mourut là-dessus.

CONCLUSION. — Il ne faut pas abuser des grâces de Dieu, quand il nous les présente; n'en abusez pas si vous êtes sage, ne faites pas comme elle, découvrez vos péchés entièrement, naïvement et sans les déguiser. Si vous faites une bonne confession de vos fautes, vous faites en même temps les trois autres confessions dont nous avons parlé; vous faites une confession de foi : après la souffrance du martyr, il n'est point de profession de foi plus authentique, plus difficile, plus héroïque, que la confession des péchés. Il n'est pas malaisé, et il ne coûte rien de croire et avouer qu'il y a un Dieu, qu'il est infiniment puissant, sage, bon, incompréhensible; mais qu'un chrétien, qui passe pour un homme de bien, pour honnête homme, aille dire à un prêtre qui est comme lui, qui est son voisin et qui le voit tous les jours : Je suis un méchant homme, j'ai trahi mon prochain, j'ai fait un larcin, ou une faute. Qu'une demoiselle qui est et a toujours été en réputation de femme d'honneur, dise à un prêtre qui est fils d'un roturier : J'ai été une infâme, une volage, une adultère....., c'est montrer qu'on a bien la foi, et qu'on ajoute grande créance à ces paroles du Sauveur : *A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis*. Quand vous déclarez bien vos péchés, vous faites une confession de louange, Dieu est glorifié en vous. Josué (7, 19) disait à un pécheur : *Da gloriam Deo, et confitere*; parce que Dieu, en vous pardonnant, montre la gloire de sa miséricorde, de sa bonté, de sa charité et de ses autres perfections. Vous faites aussi une confession d'action de grâce; vous donnez sujet à votre confesseur de remercier Dieu, et vous le remerciez avec lui de vous avoir attendu à pénitence avec tant de patience, de vous avoir retiré avec une puissante grâce du bourbier où vous étiez, de vous avoir pardonné avec une bonté ineffable;

vous direz comme le psalmiste : *Benedic, anima mea, Domino, et omnia quæ intra me sunt nomini sancto ejus* : Mon âme, bénissez le Seigneur, que tout ce qui est à moi, toutes les puissances de mon esprit, tous les sens et facultés de mon corps, toutes les affections et les inclinations de mon cœur l'aiment, le louent, l'honorent, le bénissent, le glorifient à jamais. *Amen.*



FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.	4
-----------------------------	---

LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE.

DU SECOND OBJET MATÉRIEL DE LA FOI, QUI EST LA DIVINITÉ CONSIDÉRÉE EN SES OEUVRES, ET PREMIÈREMENT DE L'OEUVRE DE LA CRÉATION, ATTRIBUÉE A LA PERSONNE DU PÈRE.

SERMON 41. De la création du corps humain	3
— 42. De l'âme raisonnable	45
— 43. De la production des créatures et du gouvernement de ce monde.	26
— 44. Des fautes qui se font contre la fin de la création	36
— 45. De l'incarnation du Fils de Dieu : pourquoi lui-même a voulu venir en ce monde	47
— 46. Pourquoi le Verbe divin s'est fait chair	59
— 47. De la providence de Dieu à faire connaître que Jésus est le vrai Messie	71
— 48. Suite du même sujet, qui est la providence de Dieu, à faire connaître que Jésus est le Messie.	83
— 49. Des opprobres du Fils de Dieu en sa passion	96
— 50. Des souffrances de Jésus en sa passion.	109
— 51. De la résurrection du Fils de Dieu.	129
— 52. De l'ascension du Fils de Dieu	138
— 53. Du jugement dernier : qu'il y en aura un, et pourquoi.	149
— 54. Que le jugement dernier sera sévère et rigoureux	160
— 55. Que le jugement dernier sera exact et ponctuel	174
— 56. Suite du même sujet : que le jugement sera exact	186
— 57. Que le jugement sera terrible et inévitable	198
— 58. Que le jugement sera irrévocable.	209
— 59. Du Saint-Esprit.	222

DES SACREMENTS EN GÉNÉRAL.

SERMON 60. De l'œuvre attribuée au Saint-Esprit, qui est la sanctification des âmes par les sacrements : des causes, essences et effets des sacrements en général.	232
— 61. Comment il faut administrer les sacrements.	243
— 62. Contre le vice qui peut plus empêcher un prêtre d'administrer valablement les sacrements, qui est l'ivrognerie.	253
— 63. De la nécessité du baptême.	262
— 64. Des cérémonies du baptême	273
— 65. De la matière et de la forme du baptême.	283
— 66. Le baptême nous fait enfants de Dieu par adoption	293
— 67. Le baptême nous fait les membres de Jésus	304
— 68. Le baptême nous fait les temples du Saint-Esprit	314
— 69. Du grand mal que c'est de pécher après le baptême.	323
— 70. Du sacrement de confirmation	334
— 71. Du sacrement de l'eucharistie.	344
— 72. Du sacrement de pénitence.	356
— 73. De l'extrême-onction.	370
— 74. Du sacrement de l'ordre	382
— 75. Du sacrement de mariage.	392

SERMONS POUR QUELQUES FÊTES.

	Pages.
SERMON 76. Des trois naissances du Fils de Dieu	402
— 77. Pour la fête de saint Etienne.	413
— 78. Pour la fête de saint Jean l'Évangéliste. — Qu'il y a une vraie amitié entre Dieu et l'homme juste	424
— 79. Pour la fête de la Circoncision.	434
— 80. Pour la fête de l'Épiphanie ou des Rois. — Les différences de la royauté de Jésus, et de celle des rois de la terre	442

DE LA PÉNITENCE ET DES MOTIFS QUI NOUS Y EXCITENT.

SERMON 1. Que pour faire notre salut, nous le devons procurer effectivement, uniquement, sûrement.	454
— 2. Que pour faire notre salut, il faut faire bon usage des grâces de Dieu, comme de la mission et autres.	463
— 3. Que nous devons coopérer aux grâces de Dieu promptement, pleinement, persévéramment.	473
— 4. Si nous refusons les grâces de Dieu, elles sont données à d'autres	483
— 5. Des fautes qui se commettent contre la principale grâce de la mission, qui est la prédication de la parole de Dieu	495
— 6. Qu'un péché nous dispose à un autre péché, ce qui montre que l'innocence est la voie la plus assurée de notre salut.	506
— 7. Contre la première tromperie, qui est cause que les hommes perdent l'innocence et commettent le péché, savoir : la présomption de la bonté et miséricorde de Dieu.	512
— 8. Contre la seconde tromperie qui enhardit les hommes à perdre l'innocence, qui est la prétention des mérites de Jésus	520
— 9. Contre la troisième tromperie qui enhardit les hommes à perdre l'innocence, savoir : la prétention de faire pénitence.	530
— 10. Que la vertu de pénitence est nécessaire à ceux qui ont perdu l'innocence, et de l'essence de cette vertu	544
— 11. Des trois premières propriétés de la vertu de pénitence, savoir : qu'elle doit être cordiale, effective, diligente.	549
— 12. Des trois autres propriétés de la parfaite pénitence, savoir : qu'elle doit être surnaturelle, générale, persévérante.	555
— 13. De la cause efficiente de la vertu de pénitence, qui est la miséricorde de Dieu	564
— 14. Du trône ou sujet de la vertu de pénitence, qui est la volonté de l'homme	574
— 15. Du motif de la parfaite pénitence.	583
— 16. Des effets de la pénitence en l'âme et au corps.	595
— 17. Des fruits de la vertu de pénitence.	603
— 18. De la contrition	612
— 19. De l'examen de conscience.	620
— 20. De la confession	632

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME QUATRIÈME.

